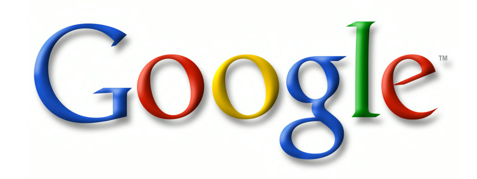






VE RI TAS
HARVARD COLLEGE LIBRARY
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY
No 9632



Monsieur l'Abbé Hanauer,
hommage respectueux et d'affection
[illegible]
X. Boyer

HISTOIRE

D'ALSACE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

X. BOYER,
Conseiller à la Cour impériale de Colmar.

> L'Alsace a été le berceau de la monarchie française, et l'un des trois berceaux de la loi salique.

Tome I.

PARIS,
A. AUBRY, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, 16.

COLMAR,
E. BARTH, HELD-BALZINGER,
GENG ET *REIFFINGER*, LIBRAIRES.

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1862.

COLMAR, IMPRIMERIE DE CH.-M. HOFFMANN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'HISTOIRE D'ALSACE.

Ruinæ hominibus doctrinæ....
HÉRODOTE, liv. I, chap. 207, traduction.

Une histoire d'Alsace! l'intérêt de cette histoire ne se renferme pas dans les limites étroites de la province; il franchit les Vosges, le Rhin et le Jura; il se rattache aux sources mêmes de la nationalité française et allemande, aux luttes, aux alliances, à toutes les gloires des deux plus grands peuples du monde. Quelles destinées, en effet, que celles de l'Alsace, de cette fille des Celtes, qui, après tant de vicissitudes et de siècles, n'a fait, en redevenant française, que se rappeler son berceau et revenir à sa mère! Quelle histoire que celle de cette province, la plus belle des Gaules, d'après César, l'une des plus belles de l'univers, d'après Strabon, et qui, par la richesse même de son sol et son heureuse situation sur le Rhin, a tenté tous les conquérants, toutes les invasions; vaste champ de bataille, où se mêlent les noms de César, d'Arioviste, de Constantin, de Clovis, de Rodolphe de Habsbourg, de Louis XIV; magnifique bazar où sont

venus se confondre toutes les merveilles, toutes les grandeurs, tous les souvenirs de la Gaule, de l'ancienne Rome et de la Germanie; où l'on rencontre la pierre druidique à côté de l'église gothique, le château du moyen âge non loin du mur païen, la croix du Christ sur le temple renversé de Mars ou d'Hercule, et sur les ruines de la féodalité les insignes de la ville libre!

Quels souvenirs se pressent, quels trophées s'accumulent sur ce coin de terre! Dans ces plaines, presque à la même place, où Turenne a triomphé deux fois des Impériaux, bien des siècles auparavant, Julien, puis Gratien avaient triomphé des Alemans: les champs de bataille de Turckheim et d'Entzheim ne sont pas loin des champs de bataille d'Argentorat, d'Argentouaria et peut-être même de Tolbiac! Ils ne sont pas loin non plus des lieux où, aux jours de nos revers, quelques nobles débris de la grande armée ont versé, une fois de plus, leur sang pour l'indépendance de la patrie. Partout des noms fameux: ici a séjourné Auguste, là Clovis, là Dagobert, là Charlemagne, là Charles-Quint, là Napoléon. De ce côté, une triste célébrité, *le champ du mensonge*, où Louis le Débonnaire fut trahi par ses fils; de cet autre côté, deux de ces enfants ingrats et parjures se liguèrent contre le troisième, et prononcèrent, en langue romane et tudesque, un serment célèbre. Ici, les Suèves, les Vandales, les Burgundes franchirent le Rhin; là, les Huns d'Attila, plus loin les Suédois de Gustave-Adolphe. Ici, sur les rives de l'Ill, le souvenir d'une bien autre conquête, celle de la vérité sur l'erreur, de la civilisation sur la barbarie, de l'Évangile sur le paganisme; vous êtes en face du tombeau de l'un des premiers apôtres des Gaules, de S. Materne.

Voyez au pied de cette montagne, surmontée de trois tours en ruines, ce château à moitié écroulé et bientôt couvert par une chétive masure: c'est de là que sont sorties les puissantes maisons de Lorraine, d'Autriche et peut-être de France, la mère au moins de cette race illustre de nos rois, qui commence à Hugues-Capet et se prolonge, en passant par Philippe-Auguste, S. Louis, Charles VII, Louis XII, François Ier, Henri IV et Louis-le-Grand, jusqu'aux exilés de Frohsdorf et de Claremont.

Quelle est au sommet de l'*Altitona*, de cette montagne dont le nom rappelle la foudre, cette modeste chapelle, qui porte le signe du salut

jusqu'au ciel et semble s'élever au-dessus des restes gigantesques d'un *mur païen* et d'une voie romaine, comme une pensée consolante et chrétienne, au-dessus des ruines du paganisme? C'est le dernier vœu de S.te Odile; c'est là que repose, à côté de la tombe d'Étichon et de Berswinde, leur glorieuse fille, digne de ce sang illustre qui remonte à Clovis.

Devant telle petite république alsacienne, aujourd'hui la capitale de l'industrie, vinrent échouer toutes les forces de Charles-le-Téméraire; dans telle autre petite mais courageuse cité, la tête du plus odieux de ses lieutenants tomba sous la hache du bourreau, et le puissant duc de Bourgogne retrouva encore les Alsaciens parmi ses vainqueurs de Grandson, de Morat et de Nancy. Ici, les triomphes de la liberté communale, l'alliance des villes-libres, leurs combats, leurs héros; là, les derniers souvenirs de massacres et de sanglantes représailles, terribles et malheureusement inutiles enseignements! un ossuaire, dernière expression de la jacquerie allemande, de la guerre des paysans!

Guerre de cité à cité, de nation à nation, partout le patriotisme alsacien eut de glorieux représentants, de nobles défenseurs, et les héros, les preux des croisades, les triomphateurs de Marckfeld, de Sempach, de S. Jacques, de Hausbergen, de la ligue de Souabe, sont enfants de la même patrie que les vainqueurs d'Héliolopolis, de Valmy, de Dantzick et d'Austerlitz! En tout temps, en tous lieux, dans la paix comme dans la guerre, l'Alsace fut grande et glorieuse; elle fut toujours le pays aux grandes choses, aux grands hommes; les sciences y eurent leurs temples comme la gloire, et la liberté aussi est innée sur cette terre allodiale et franche de l'Alsace. Avec les Francs, nous eûmes les grandes assemblées et la première image de ce gouvernement si vanté et pourtant, d'après l'expression pittoresque de Montesquieu, *trouvé dans les bois;* avec les Romains, non-seulement ces lois immortelles, qui resteront la raison écrite, mais aussi le germe du municipe et de la liberté communale, dont le développement, sur nos bords, est dû au patriotisme de nos ancêtres et à la prudente politique de la domination allemande; avec les Français, les splendeurs du siècle de Louis XIV, et, plus tard, l'échange de privilèges bien précieux, de franchises bien chères, contre le triomphe

de la liberté commune et les victoires de la révolution...... Ah! eussions-nous pu ne pas en avoir les horreurs et passer, sans cette cruelle transition, aux grandeurs de l'empire! Dans ces récits de l'histoire contemporaine, nous aurons le courage de nommer, mais toujours pièces en mains, et si nous sommes parfois obligé de rougir, pour notre pays, de bien de faits et de bien des hommes, de monstres, dont les plus affreux, disons-le de suite, n'étaient pas nés sur notre sol, nous nous en consolerons en suivant les enfants de l'Alsace aux frontières, aux lignes de Wissembourg, à Kehl, en face du Vieux-Brisach, partout où le territoire français fut menacé; puis, enfin, dans ces armées de géants qui ont été, sur les pas du grand homme, planter l'étendard de la France aux Pyramides et au front de toutes les capitales de l'Europe.

Ce sont là quelques traits pris au hasard dans les annales si glorieuses de notre province. Comment ne pas s'étonner qu'une histoire pareille n'ait point encore trouvé d'historien? Nous nous trompons : Une fois, il y a plus d'un siècle, sur l'ordre d'un roi, parut une histoire d'Alsace. Mais, peut-on décorer de ce nom ces annales, moitié mystiques, moitié doctrinales, toujours incomplètes, dues à la plume du révérend père Laguille? et cependant son livre est encore ce que nous avons de mieux en français sur le passé de notre province.

Après, comme avant cet écrivain, que trouvons-nous? Le prêteur royal, Ulric Obrecht, l'avait devancé dans la carrière; mais l'ouvrage de cet historien n'est pas à la portée de tous; il est écrit en latin, et d'ailleurs, malheureusement pour la science, il est resté inachevé. M. Strobel, a tenté, de notre temps, de vulgariser l'histoire de notre pays. Il ne nous appartient pas d'apprécier cette œuvre d'un contemporain; mais, tout en rendant un public hommage aux excellentes intentions de l'auteur, il doit être permis de manifester un regret, celui qu'il ait écrit en langue allemande.

M. Aufschlager n'est pas tombé dans ce défaut, pas plus que l'auteur d'un excellent petit résumé de notre histoire, M. le chanoine Hunckler, ou du moins ils ont pris la peine de se traduire eux-mêmes; mais si ces deux écrivains, trop modestes, ont le mérite qu'ils ont ambitionné, le mérite du *précis* et du *résumé*, ils en ont aussi le vice inhérent, les lacunes, le superficiel, l'incomplet.

L'*Alsatia illustrata* et l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin sont certes deux mines inépuisables pour tous ceux qui voudront scruter et transmettre aux âges à venir l'histoire de notre province ; mais ces ouvrages précieux sont des matériaux pour l'histoire et non l'histoire elle-même : ils n'offriront jamais ni le charme, ni l'utilité d'un récit suivi, animé, dont toutes les phases, tous les détails s'enchaînent dans un cadre unique et viennent joindre à l'intérêt de la science, l'intérêt, bien autrement attachant, de l'action et du drame. Schœpflin a composé des morceaux détachés, des fragments historiques ; mais il n'a pas voulu (certes la volonté seule lui a manqué) les fondre, les coordonner en un corps d'histoire. Ce sont des perles abruptes, des diamants ébauchés, que la main de l'artiste ou du lapidaire n'a pas encore polis, enchâssés et réunis en couronne. Il faut ajouter que ces trésors d'érudition resteront toujours une lettre morte pour la majorité du public, car Schœpflin a cédé, lui aussi, à la mode des érudits de son temps ; il a écrit en latin, et, comme pour achever la difficulté, il a eu la malheureuse idée de latiniser même les noms des villes, des lieux et des personnages. Sans doute, ce docte historiographe a eu des interprètes dans notre langue. Un savant avocat, M. Chauffour l'aîné, dont la mémoire est chère parmi nous, a entrepris et mené à bonne fin la partie la plus importante de cette œuvre difficile ; M. Ravenèz, de nos jours, avec un style à la hauteur de son sujet, a refait, complété cette traduction ; il l'a enrichie de notes précieuses, et son ouvrage, nous nous plaisons à le reconnaître, est un véritable service rendu au pays. Mais, quelque fidèle que puisse être une traduction, elle ne remplacera jamais l'original. On lira avec fruit, sans doute, les interprètes de Schœpflin ; mais, quand on voudra bien connaître l'ouvrage de cet érudit, il faudra néanmoins recourir au texte, et ici se retrouvera l'impossibilité pour tous ceux qui ne sont pas initiés au latin. Puis, la science historique a fait bien des progrès, bien des découvertes, depuis Schœpflin, et, dans la voie où elle est entrée, sur les pas des Thierry, des Guizot, des Chateaubriand, des Cuvier, des Klaproth, des Mérian, des Adelung, des Dieffenbach, des Grimm, des Niebuhr, des Humboldt, et, plus particulièrement en Alsace, des Golbéry, des Schweighæuser, elle en fera encore. L'antiquité a été fouillée de nouveau et à fond ; l'histoire des Gaulois et des Germains a été exhumée de la poussière ;

le moyen âge a été revu; les voyages, la linguistique, l'étude des races, la physiologie même sont venus ajouter à la lumière, le fil de nos origines a été retrouvé, et l'illustre Schœpflin, s'il lui était donné de sortir de la tombe, reconnaîtrait lui-même que son ouvrage, toujours précieux pour l'étude de nos monuments et de nos chartes, offre cependant, sur des points essentiels, bien des lacunes à combler, bien des erreurs à réparer.

Grandidier, non moins savant que Schœpflin et plus doué que lui du talent de résumer ses connaissances et de les rendre accessibles à tous, a jeté, après lui, une vive lumière sur les arcanes historiques de l'Alsace et notamment de l'Église de Strasbourg; mais malheureusement la mort est venue surprendre cet érudit au milieu de ses utiles travaux et priver l'Alsace du seul homme peut-être véritablement capable, à son époque, d'écrire, en français, l'histoire de cette province.

De nos jours, deux hommes, unis par le double lien de l'affection et de la science, les auteurs des *Antiquités d'Alsace*, M. de Golbéry, le savant traducteur de Suétone et de Niebuhr, l'heureux et spirituel restaurateur des villes celtiques détruites par Dulaure; M. Schweighæuser, l'infatigable archéologue, l'héritier et continuateur du célèbre helléniste, du digne interprète de Polybe et d'Hérodote, eussent été certes plus à même que personne de faire, en bon français, une bonne histoire d'Alsace et de doter ainsi leur pays natal d'une gloire qui lui manque. Une telle œuvre semblait solliciter la plume de pareils écrivains, et sans doute la noble ambition de répondre à cet appel a tenté plus d'une fois leur patriotisme et leur talent. Mais, hélas! ce vœu de l'opinion publique, ces esprits éminents se sont éteints dans la tombe sans l'avoir accompli.

L'histoire de notre glorieuse province est donc encore à faire. Après avoir signalé cette lacune dans la gloire littéraire et nationale de l'Alsace, il convient d'en rechercher la cause. Cette cause est, avant tout, sans nul doute, dans la difficulté de l'entreprise. Plusieurs ont écrit l'histoire de France; plusieurs, l'histoire d'Allemagne; mais il en est peu qui, pour révéler ce que fut une simple province, ont écrit à la fois ces deux histoires, et c'est cependant ce qu'il faudrait faire en partie pour initier le public au passé de notre Alsace. En effet, cette province, placée entre les Vosges et le Rhin, entre la France et la

Germanie, a été la première et la dernière étape de toute invasion, et plus d'une fois, dans ses plaines, par les armes ou par les traités, a été tranché le sort de ces deux grandes nations. Ses mœurs, ses traditions, ses usages, ses institutions, se sont profondément empreints de cette double nationalité, dont l'expression se retrouve dans son langage, dans son caractère physique et moral, et jusque dans la figure de ses habitants.

C'est donc une entreprise laborieuse, difficile que celle d'écrire, en français surtout, l'histoire d'Alsace; et l'on s'étonnera peut-être de ce que notre courage n'ait point défailli et que nous osions nous aventurer sur une mer où d'autres ont fait naufrage. Nous nous en étonnons nous-même; mais le plus inconnu des ouvriers n'a-t-il pas réalisé souvent, dans les arts, ce qu'avaient inutilement cherché, avant lui, les maîtres de la science, les oracles de l'industrie?

Ces pensées nous ont encouragé, et nous nous sommes dit qu'écrire l'histoire de notre chère et belle province, en français, est une œuvre patriotique, et que, dussions-nous échouer dans cette grande entreprise, les Alsaciens, nos compatriotes, nous sauraient encore quelque gré de l'avoir tentée. Si le succès trompe nos efforts, la carrière au moins sera ouverte, et d'autres, plus heureux, triompheront où nous aurons succombé. Mais un secret espoir nous soutient; nous avons quelque force de volonté; dix ans d'études nous ont permis de sonder la mine que nous allons ouvrir et l'amour du travail ne nous manquera pas; espérons donc: *labor improbus omnia vincit.*

Nous diviserons l'histoire d'Alsace en cinq grandes périodes, qui, commençant aux origines de la province, la mèneront jusqu'à nous: la période celtique, la période romaine, la période franque, la période allemande, la période française.

Nous rechercherons, avant tout, le mérite de l'exactitude et de l'impartialité; rien ne nous semble plus pitoyable que d'écrire l'histoire avec le dessein arrêté à l'avance de faire triompher une idée, quelque patriotique et nationale que puisse paraître cette idée.

L'historien doit, avant tout, être vrai; sa mission est d'enregistrer les faits et non de les créer ou de les assouplir à un système. Ainsi nulle autre passion ne nous animera que celle de la vérité. Nous serons juste envers les différentes puissances qui ont régné sur l'Alsace; nous dirons


VE RI TAS
HARVARD COLLEGE LIBRARY
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY
№ 9632

Monsieur l'Abbé Hanauer,
hommage respectueux et d'affection
de la part de l'a[uteur]
X. Boyer

HISTOIRE

D'ALSACE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

X. BOYER,
Conseiller à la Cour impériale de Colmar.

> **L'Alsace a été le berceau de la monarchie française, et l'un des trois berceaux de la loi salique.**

Tome I.

PARIS,
A. AUBRY, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, 16.

COLMAR,
E. BARTH, HELD-BALZINGER,
GENG ET *REIFFINGER*, LIBRAIRES.

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1862.

COLMAR, IMPRIMERIE DE CH.-M. HOFFMANN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'HISTOIRE D'ALSACE.

Ruinæ hominibus doctrinæ....
HÉRODOTE, liv. I, chap. 207, traduction.

Une histoire d'Alsace! l'intérêt de cette histoire ne se renferme pas dans les limites étroites de la province; il franchit les Vosges, le Rhin et le Jura; il se rattache aux sources mêmes de la nationalité française et allemande, aux luttes, aux alliances, à toutes les gloires des deux plus grands peuples du monde. Quelles destinées, en effet, que celles de l'Alsace, de cette fille des Celtes, qui, après tant de vicissitudes et de siècles, n'a fait, en redevenant française, que se rappeler son berceau et revenir à sa mère! Quelle histoire que celle de cette province, la plus belle des Gaules, d'après César, l'une des plus belles de l'univers, d'après Strabon, et qui, par la richesse même de son sol et son heureuse situation sur le Rhin, a tenté tous les conquérants, toutes les invasions; vaste champ de bataille, où se mêlent les noms de César, d'Arioviste, de Constantin, de Clovis, de Rodolphe de Habsbourg, de Louis XIV; magnifique bazar où sont

venus se confondre toutes les merveilles, toutes les grandeurs, tous les souvenirs de la Gaule, de l'ancienne Rome et de la Germanie; où l'on rencontre la pierre druidique à côté de l'église gothique, le château du moyen âge non loin du mur païen, la croix du Christ sur le temple renversé de Mars ou d'Hercule, et sur les ruines de la féodalité les insignes de la ville libre!

Quels souvenirs se pressent, quels trophées s'accumulent sur ce coin de terre! Dans ces plaines, presque à la même place, où Turenne a triomphé deux fois des Impériaux, bien des siècles auparavant, Julien, puis Gratien avaient triomphé des Alemans : les champs de bataille de Turckheim et d'Entzheim ne sont pas loin des champs de bataille d'Argentorat, d'Argentouaria et peut-être même de Tolbiac! Ils ne sont pas loin non plus des lieux où, aux jours de nos revers, quelques nobles débris de la grande armée ont versé, une fois de plus, leur sang pour l'indépendance de la patrie. Partout des noms fameux: ici a séjourné Auguste, là Clovis, là Dagobert, là Charlemagne, là Charles-Quint, là Napoléon. De ce côté, une triste célébrité, *le champ du mensonge*, où Louis le Débonnaire fut trahi par ses fils; de cet autre côté, deux de ces enfants ingrats et parjures se liguèrent contre le troisième, et prononcèrent, en langue romane et tudesque, un serment célèbre. Ici, les Suèves, les Vandales, les Burgundes franchirent le Rhin; là, les Huns d'Attila, plus loin les Suédois de Gustave-Adolphe. Ici, sur les rives de l'Ill, le souvenir d'une bien autre conquête, celle de la vérité sur l'erreur, de la civilisation sur la barbarie, de l'Évangile sur le paganisme; vous êtes en face du tombeau de l'un des premiers apôtres des Gaules, de S. Materne.

Voyez au pied de cette montagne, surmontée de trois tours en ruines, ce château à moitié écroulé et bientôt couvert par une chétive masure: c'est de là que sont sorties les puissantes maisons de Lorraine, d'Autriche et peut-être de France, la mère au moins de cette race illustre de nos rois, qui commence à Hugues-Capet et se prolonge, en passant par Philippe-Auguste, S. Louis, Charles VII, Louis XII, François I[er], Henri IV et Louis-le-Grand, jusqu'aux exilés de Frohsdorf et de Claremont.

Quelle est au sommet de l'*Altitona*, de cette montagne dont le nom rappelle la foudre, cette modeste chapelle, qui porte le signe du salut

jusqu'au ciel et semble s'élever au-dessus des restes gigantesques d'un *mur païen* et d'une voie romaine, comme une pensée consolante et chrétienne, au-dessus des ruines du paganisme? C'est le dernier vœu de S.te Odile; c'est là que repose, à côté de la tombe d'Étichon et de Berswinde, leur glorieuse fille, digne de ce sang illustre qui remonte à Clovis.

Devant telle petite république alsacienne, aujourd'hui la capitale de l'industrie, vinrent échouer toutes les forces de Charles-le-Téméraire; dans telle autre petite mais courageuse cité, la tête du plus odieux de ses lieutenants tomba sous la hache du bourreau, et le puissant duc de Bourgogne retrouva encore les Alsaciens parmi ses vainqueurs de Grandson, de Morat et de Nancy. Ici, les triomphes de la liberté communale, l'alliance des villes-libres, leurs combats, leurs héros; là, les derniers souvenirs de massacres et de sanglantes représailles, terribles et malheureusement inutiles enseignements! un ossuaire, dernière expression de la jacquerie allemande, de la guerre des paysans!

Guerre de cité à cité, de nation à nation, partout le patriotisme alsacien eut de glorieux représentants, de nobles défenseurs, et les héros, les preux des croisades, les triomphateurs de Marckfeld, de Sempach, de S. Jacques, de Hausbergen, de la ligue de Souabe, sont enfants de la même patrie que les vainqueurs d'Héliolopolis, de Valmy, de Dantzick et d'Austerlitz! En tout temps, en tous lieux, dans la paix comme dans la guerre, l'Alsace fut grande et glorieuse; elle fut toujours le pays aux grandes choses, aux grands hommes; les sciences y eurent leurs temples comme la gloire, et la liberté aussi est innée sur cette terre allodiale et franche de l'Alsace. Avec les Francs, nous eûmes les grandes assemblées et la première image de ce gouvernement si vanté et pourtant, d'après l'expression pittoresque de Montesquieu, *trouvé dans les bois;* avec les Romains, non-seulement ces lois immortelles, qui resteront la raison écrite, mais aussi le germe du municipe et de la liberté communale, dont le développement, sur nos bords, est dû au patriotisme de nos ancêtres et à la prudente politique de la domination allemande; avec les Français, les splendeurs du siècle de Louis XIV, et, plus tard, l'échange de priviléges bien précieux, de franchises bien chères, contre le triomphe

de la liberté commune et les victoires de la révolution...... Ah! eussions-nous pu ne pas en avoir les horreurs et passer, sans cette cruelle transition, aux grandeurs de l'empire! Dans ces récits de l'histoire contemporaine, nous aurons le courage de nommer, mais toujours pièces en mains, et si nous sommes parfois obligé de rougir, pour notre pays, de bien de faits et de bien des hommes, de monstres, dont les plus affreux, disons-le de suite, n'étaient pas nés sur notre sol, nous nous en consolerons en suivant les enfants de l'Alsace aux frontières, aux lignes de Wissembourg, à Kehl, en face du Vieux-Brisach, partout où le territoire français fut menacé; puis, enfin, dans ces armées de géants qui ont été, sur les pas du grand homme, planter l'étendard de la France aux Pyramides et au front de toutes les capitales de l'Europe.

Ce sont là quelques traits pris au hasard dans les annales si glorieuses de notre province. Comment ne pas s'étonner qu'une histoire pareille n'ait point encore trouvé d'historien? Nous nous trompons : Une fois, il y a plus d'un siècle, sur l'ordre d'un roi, parut une histoire d'Alsace. Mais, peut-on décorer de ce nom ces annales, moitié mystiques, moitié doctrinales, toujours incomplètes, dues à la plume du révérend père Laguille? et cependant son livre est encore ce que nous avons de mieux en français sur le passé de notre province.

Après, comme avant cet écrivain, que trouvons-nous? Le prêteur royal, Ulric Obrecht, l'avait devancé dans la carrière; mais l'ouvrage de cet historien n'est pas à la portée de tous; il est écrit en latin, et d'ailleurs, malheureusement pour la science, il est resté inachevé. M. Strobel, a tenté, de notre temps, de vulgariser l'histoire de notre pays. Il ne nous appartient pas d'apprécier cette œuvre d'un contemporain; mais, tout en rendant un public hommage aux excellentes intentions de l'auteur, il doit être permis de manifester un regret, celui qu'il ait écrit en langue allemande.

M. Aufschlager n'est pas tombé dans ce défaut, pas plus que l'auteur d'un excellent petit résumé de notre histoire, M. le chanoine Hunckler, ou du moins ils ont pris la peine de se traduire eux-mêmes; mais si ces deux écrivains, trop modestes, ont le mérite qu'ils ont ambitionné, le mérite du *précis* et du *résumé*, ils en ont aussi le vice inhérent, les lacunes, le superficiel, l'incomplet.

L'*Alsatia illustrata* et l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin sont certes deux mines inépuisables pour tous ceux qui voudront scruter et transmettre aux âges à venir l'histoire de notre province; mais ces ouvrages précieux sont des matériaux pour l'histoire et non l'histoire elle-même : ils n'offriront jamais ni le charme, ni l'utilité d'un récit suivi, animé, dont toutes les phases, tous les détails s'enchaînent dans un cadre unique et viennent joindre à l'intérêt de la science, l'intérêt, bien autrement attachant, de l'action et du drame. Schœpflin a composé des morceaux détachés, des fragments historiques; mais il n'a pas voulu (certes la volonté seule lui a manqué) les fondre, les coordonner en un corps d'histoire. Ce sont des perles abruptes, des diamants ébauchés, que la main de l'artiste ou du lapidaire n'a pas encore polis, enchâssés et réunis en couronne. Il faut ajouter que ces trésors d'érudition resteront toujours une lettre morte pour la majorité du public, car Schœpflin a cédé, lui aussi, à la mode des érudits de son temps; il a écrit en latin, et, comme pour achever la difficulté, il a eu la malheureuse idée de latiniser même les noms des villes, des lieux et des personnages. Sans doute, ce docte historiographe a eu des interprètes dans notre langue. Un savant avocat, M. Chauffour l'aîné, dont la mémoire est chère parmi nous, a entrepris et mené à bonne fin la partie la plus importante de cette œuvre difficile; M. Ravenèz, de nos jours, avec un style à la hauteur de son sujet, a refait, complété cette traduction; il l'a enrichie de notes précieuses, et son ouvrage, nous nous plaisons à le reconnaître, est un véritable service rendu au pays. Mais, quelque fidèle que puisse être une traduction, elle ne remplacera jamais l'original. On lira avec fruit, sans doute, les interprètes de Schœpflin; mais, quand on voudra bien connaître l'ouvrage de cet érudit, il faudra néanmoins recourir au texte, et ici se retrouvera l'impossibilité pour tous ceux qui ne sont pas initiés au latin. Puis, la science historique a fait bien des progrès, bien des découvertes, depuis Schœpflin, et, dans la voie où elle est entrée, sur les pas des Thierry, des Guizot, des Chateaubriand, des Cuvier, des Klaproth, des Mérian, des Adelung, des Dieffenbach, des Grimm, des Niebuhr, des Humboldt, et, plus particulièrement en Alsace, des Golbéry, des Schweighæuser, elle en fera encore. L'antiquité a été fouillée de nouveau et à fond; l'histoire des Gaulois et des Germains a été exhumée de la poussière;

le moyen âge a été revu; les voyages, la linguistique, l'étude des races, la physiologie même sont venus ajouter à la lumière, le fil de nos origines a été retrouvé, et l'illustre Schœpflin, s'il lui était donné de sortir de la tombe, reconnaîtrait lui-même que son ouvrage, toujours précieux pour l'étude de nos monuments et de nos chartes, offre cependant, sur des points essentiels, bien des lacunes à combler, bien des erreurs à réparer.

Grandidier, non moins savant que Schœpflin et plus doué que lui du talent de résumer ses connaissances et de les rendre accessibles à tous, a jeté, après lui, une vive lumière sur les arcanes historiques de l'Alsace et notamment de l'Église de Strasbourg; mais malheureusement la mort est venue surprendre cet érudit au milieu de ses utiles travaux et priver l'Alsace du seul homme peut-être véritablement capable, à son époque, d'écrire, en français, l'histoire de cette province.

De nos jours, deux hommes, unis par le double lien de l'affection et de la science, les auteurs des *Antiquités d'Alsace*, M. de Golbéry, le savant traducteur de Suétone et de Niebuhr, l'heureux et spirituel restaurateur des villes celtiques détruites par Dulaure; M. Schweighæuser, l'infatigable archéologue, l'héritier et continuateur du célèbre helléniste, du digne interprète de Polybe et d'Hérodote, eussent été certes plus à même que personne de faire, en bon français, une bonne histoire d'Alsace et de doter ainsi leur pays natal d'une gloire qui lui manque. Une telle œuvre semblait solliciter la plume de pareils écrivains, et sans doute la noble ambition de répondre à cet appel a tenté plus d'une fois leur patriotisme et leur talent. Mais, hélas! ce vœu de l'opinion publique, ces esprits éminents se sont éteints dans la tombe sans l'avoir accompli.

L'histoire de notre glorieuse province est donc encore à faire. Après avoir signalé cette lacune dans la gloire littéraire et nationale de l'Alsace, il convient d'en rechercher la cause. Cette cause est, avant tout, sans nul doute, dans la difficulté de l'entreprise. Plusieurs ont écrit l'histoire de France; plusieurs, l'histoire d'Allemagne; mais il en est peu qui, pour révéler ce que fut une simple province, ont écrit à la fois ces deux histoires, et c'est cependant ce qu'il faudrait faire en partie pour initier le public au passé de notre Alsace. En effet, cette province, placée entre les Vosges et le Rhin, entre la France et la

Germanie, a été la première et la dernière étape de toute invasion, et plus d'une fois, dans ses plaines, par les armes ou par les traités, a été tranché le sort de ces deux grandes nations. Ses mœurs, ses traditions, ses usages, ses institutions, se sont profondément empreints de cette double nationalité, dont l'expression se retrouve dans son langage, dans son caractère physique et moral, et jusque dans la figure de ses habitants.

C'est donc une entreprise laborieuse, difficile que celle d'écrire, en français surtout, l'histoire d'Alsace; et l'on s'étonnera peut-être de ce que notre courage n'ait point défailli et que nous osions nous aventurer sur une mer où d'autres ont fait naufrage. Nous nous en étonnons nous-même; mais le plus inconnu des ouvriers n'a-t-il pas réalisé souvent, dans les arts, ce qu'avaient inutilement cherché, avant lui, les maîtres de la science, les oracles de l'industrie?

Ces pensées nous ont encouragé, et nous nous sommes dit qu'écrire l'histoire de notre chère et belle province, en français, est une œuvre patriotique, et que, dussions-nous échouer dans cette grande entreprise, les Alsaciens, nos compatriotes, nous sauraient encore quelque gré de l'avoir tentée. Si le succès trompe nos efforts, la carrière au moins sera ouverte, et d'autres, plus heureux, triompheront où nous aurons succombé. Mais un secret espoir nous soutient; nous avons quelque force de volonté; dix ans d'études nous ont permis de sonder la mine que nous allons ouvrir et l'amour du travail ne nous manquera pas; espérons donc: *labor improbus omnia vincit.*

Nous diviserons l'histoire d'Alsace en cinq grandes périodes, qui, commençant aux origines de la province, la mèneront jusqu'à nous: la période celtique, la période romaine, la période franque, la période allemande, la période française.

Nous rechercherons, avant tout, le mérite de l'exactitude et de l'impartialité; rien ne nous semble plus pitoyable que d'écrire l'histoire avec le dessein arrêté à l'avance de faire triompher une idée, quelque patriotique et nationale que puisse paraître cette idée.

L'historien doit, avant tout, être vrai; sa mission est d'enregistrer les faits et non de les crèer ou de les assouplir à un système. Ainsi nulle autre passion ne nous animera que celle de la vérité. Nous serons juste envers les différentes puissances qui ont régné sur l'Alsace; nous dirons

ce qui est à la gloire de chacune d'elles et nous ne cacherons pas ce qui peut défigurer le tableau. Quand nous en viendrons à nos luttes civiles et religieuses, nous aurons encore le courage de la vérité; nous laisserons parler les faits. «On est las, dit l'un des premiers historiens «de notre époque, on est las de voir l'histoire, comme un sophiste «docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut «tirer. Ce qu'on attend d'elle, ce sont des faits.» *Scribitur non ad probandum sed ad narrandum.*

CHAPITRE PREMIER.

Une tradition alsacienne.

> La géologie peut véritablement s'appeler la science des antiquités de la nature.
> (WISEMAN, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 185.)

Il est une histoire plus ancienne que l'art d'écrire, aussi ancienne que la parole elle-même; c'est la tradition. Cette histoire là, pour n'être pas gravée sur la pierre ou l'airain des monuments, n'en mérite pas moins nos respects. Profondément empreinte dans la mémoire des hommes, elle a pour organe le peuple, pour témoins les siècles, pour authenticité son existence même : c'est la voix lointaine des aïeux, le dernier écho du passé. Simple et naïve comme l'enfance, comme elle, crédule et amante du merveilleux, l'on sent, en l'écoutant, qu'elle a puisé ses premières inspirations dans la nature; souvent même elle en a toute la grandeur et la poésie. Qu'elle emprunte le voile mystérieux de l'allégorie ou la forme plus douteuse de la fable, elle récèle, presque toujours, dans son sein un enseignement utile, un fait certain, une vérité précieuse. Il appartient à l'historien de dégager de son enveloppe abrupte et grossière ce diamant, et laborieux lapidaire, d'en faire jaillir les étincelles et la lumière.

Chaque peuple a sa tradition; l'Alsace a aussi la sienne, et cette tradition n'est certes ni la moins poétique, ni la moins imposante. S'il faut en croire un de ces vieux récits répétés d'âge en âge, sur les deux rives du Rhin, non-seulement l'Alsace, mais tout cet immense et magnifique bassin si majestueusement encadré dans une enceinte de granit, par les Alpes, le Jura, les Vosges et les monts de la Forêt-Noire, jusqu'au-dessous de Bingen, n'auraient été, dans le principe, qu'un vaste lac, une mer intérieure. L'imagination de nos pères ne s'est pas arrêtée là : elle s'est plu dans ses créations audacieuses et fantastiques à peupler les sommets de ces montagnes, transformées en côtes et en îles, d'une

COLMAR, IMPRIMERIE DE CH.-M. HOFFMANN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'HISTOIRE D'ALSACE.

Ruinæ hominibus doctrinæ....
HÉRODOTE, liv. I, chap. 207, traduction.

Une histoire d'Alsace! l'intérêt de cette histoire ne se renferme pas dans les limites étroites de la province; il franchit les Vosges, le Rhin et le Jura; il se rattache aux sources mêmes de la nationalité française et allemande, aux luttes, aux alliances, à toutes les gloires des deux plus grands peuples du monde. Quelles destinées, en effet, que celles de l'Alsace, de cette fille des Celtes, qui, après tant de vicissitudes et de siècles, n'a fait, en redevenant française, que se rappeler son berceau et revenir à sa mère! Quelle histoire que celle de cette province, la plus belle des Gaules, d'après César, l'une des plus belles de l'univers, d'après Strabon, et qui, par la richesse même de son sol et son heureuse situation sur le Rhin, a tenté tous les conquérants, toutes les invasions; vaste champ de bataille, où se mêlent les noms de César, d'Arioviste, de Constantin, de Clovis, de Rodolphe de Habsbourg, de Louis XIV; magnifique bazar où sont

venus se confondre toutes les merveilles, toutes les grandeurs, tous les souvenirs de la Gaule, de l'ancienne Rome et de la Germanie; où l'on rencontre la pierre druidique à côté de l'église gothique, le château du moyen âge non loin du mur païen, la croix du Christ sur le temple renversé de Mars ou d'Hercule, et sur les ruines de la féodalité les insignes de la ville libre!

Quels souvenirs se pressent, quels trophées s'accumulent sur ce coin de terre! Dans ces plaines, presque à la même place, où Turenne a triomphé deux fois des Impériaux, bien des siècles auparavant, Julien, puis Gratien avaient triomphé des Alemans: les champs de bataille de Turckheim et d'Entzheim ne sont pas loin des champs de bataille d'Argentorat, d'Argentouaria et peut-être même de Tolbiac! Ils ne sont pas loin non plus des lieux où, aux jours de nos revers, quelques nobles débris de la grande armée ont versé, une fois de plus, leur sang pour l'indépendance de la patrie. Partout des noms fameux: ici a séjourné Auguste, là Clovis, là Dagobert, là Charlemagne, là Charles-Quint, là Napoléon. De ce côté, une triste célébrité, *le champ du mensonge*, où Louis le Débonnaire fut trahi par ses fils; de cet autre côté, deux de ces enfants ingrats et parjures se liguèrent contre le troisième, et prononcèrent, en langue romane et tudesque, un serment célèbre. Ici, les Suèves, les Vandales, les Burgundes franchirent le Rhin; là, les Huns d'Attila, plus loin les Suédois de Gustave-Adolphe. Ici, sur les rives de l'Ill, le souvenir d'une bien autre conquête, celle de la vérité sur l'erreur, de la civilisation sur la barbarie, de l'Évangile sur le paganisme; vous êtes en face du tombeau de l'un des premiers apôtres des Gaules, de S. Materne.

Voyez au pied de cette montagne, surmontée de trois tours en ruines, ce château à moitié écroulé et bientôt couvert par une chétive masure: c'est de là que sont sorties les puissantes maisons de Lorraine, d'Autriche et peut-être de France, la mère au moins de cette race illustre de nos rois, qui commence à Hugues-Capet et se prolonge, en passant par Philippe-Auguste, S. Louis, Charles VII, Louis XII, François Ier, Henri IV et Louis-le-Grand, jusqu'aux exilés de Frohsdorf et de Claremont.

Quelle est au sommet de l'*Altitona*, de cette montagne dont le nom rappelle la foudre, cette modeste chapelle, qui porte le signe du salut

jusqu'au ciel et semble s'élever au-dessus des restes gigantesques d'un *mur païen* et d'une voie romaine, comme une pensée consolante et chrétienne, au-dessus des ruines du paganisme? C'est le dernier vœu de S.te Odile; c'est là que repose, à côté de la tombe d'Étichon et de Berswinde, leur glorieuse fille, digne de ce sang illustre qui remonte à Clovis.

Devant telle petite république alsacienne, aujourd'hui la capitale de l'industrie, vinrent échouer toutes les forces de Charles-le-Téméraire; dans telle autre petite mais courageuse cité, la tête du plus odieux de ses lieutenants tomba sous la hache du bourreau, et le puissant duc de Bourgogne retrouva encore les Alsaciens parmi ses vainqueurs de Grandson, de Morat et de Nancy. Ici, les triomphes de la liberté communale, l'alliance des villes-libres, leurs combats, leurs héros; là, les derniers souvenirs de massacres et de sanglantes représailles, terribles et malheureusement inutiles enseignements! un ossuaire, dernière expression de la jacquerie allemande, de la guerre des paysans!

Guerre de cité à cité, de nation à nation, partout le patriotisme alsacien eut de glorieux représentants, de nobles défenseurs, et les héros, les preux des croisades, les triomphateurs de Marckfeld, de Sempach, de S. Jacques, de Hausbergen, de la ligue de Souabe, sont enfants de la même patrie que les vainqueurs d'Héliolopolis, de Valmy, de Dantzick et d'Austerlitz! En tout temps, en tous lieux, dans la paix comme dans la guerre, l'Alsace fut grande et glorieuse; elle fut toujours le pays aux grandes choses, aux grands hommes; les sciences y eurent leurs temples comme la gloire, et la liberté aussi est innée sur cette terre allodiale et franche de l'Alsace. Avec les Francs, nous eûmes les grandes assemblées et la première image de ce gouvernement si vanté et pourtant, d'après l'expression pittoresque de Montesquieu, *trouvé dans les bois;* avec les Romains, non-seulement ces lois immortelles, qui resteront la raison écrite, mais aussi le germe du municipe et de la liberté communale, dont le développement, sur nos bords, est dû au patriotisme de nos ancêtres et à la prudente politique de la domination allemande; avec les Français, les splendeurs du siècle de Louis XIV, et, plus tard, l'échange de privilèges bien précieux, de franchises bien chères, contre le triomphe

de la liberté commune et les victoires de la révolution...... Ah! eussions-nous pu ne pas en avoir les horreurs et passer, sans cette cruelle transition, aux grandeurs de l'empire! Dans ces récits de l'histoire contemporaine, nous aurons le courage de nommer, mais toujours pièces en mains, et si nous sommes parfois obligé de rougir, pour notre pays, de bien de faits et de bien des hommes, de monstres, dont les plus affreux, disons-le de suite, n'étaient pas nés sur notre sol, nous nous en consolerons en suivant les enfants de l'Alsace aux frontières, aux lignes de Wissembourg, à Kehl, en face du Vieux-Brisach, partout où le territoire français fut menacé; puis, enfin, dans ces armées de géants qui ont été, sur les pas du grand homme, planter l'étendard de la France aux Pyramides et au front de toutes les capitales de l'Europe.

Ce sont là quelques traits pris au hasard dans les annales si glorieuses de notre province. Comment ne pas s'étonner qu'une histoire pareille n'ait point encore trouvé d'historien? Nous nous trompons : Une fois, il y a plus d'un siècle, sur l'ordre d'un roi, parut une histoire d'Alsace. Mais, peut-on décorer de ce nom ces annales, moitié mystiques, moitié doctrinales, toujours incomplètes, dues à la plume du révérend père Laguille? et cependant son livre est encore ce que nous avons de mieux en français sur le passé de notre province.

Après, comme avant cet écrivain, que trouvons-nous? Le prêteur royal, Ulric Obrecht, l'avait devancé dans la carrière; mais l'ouvrage de cet historien n'est pas à la portée de tous; il est écrit en latin, et d'ailleurs, malheureusement pour la science, il est resté inachevé. M. Strobel, a tenté, de notre temps, de vulgariser l'histoire de notre pays. Il ne nous appartient pas d'apprécier cette œuvre d'un contemporain; mais, tout en rendant un public hommage aux excellentes intentions de l'auteur, il doit être permis de manifester un regret, celui qu'il ait écrit en langue allemande.

M. Aufschlager n'est pas tombé dans ce défaut, pas plus que l'auteur d'un excellent petit résumé de notre histoire, M. le chanoine Hunckler, ou du moins ils ont pris la peine de se traduire eux-mêmes; mais si ces deux écrivains, trop modestes, ont le mérite qu'ils ont ambitionné, le mérite du *précis* et du *résumé,* ils en ont aussi le vice inhérent, les lacunes, le superficiel, l'incomplet.

L'*Alsatia illustrata* et l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin sont certes deux mines inépuisables pour tous ceux qui voudront scruter et transmettre aux âges à venir l'histoire de notre province; mais ces ouvrages précieux sont des matériaux pour l'histoire et non l'histoire elle-même : ils n'offriront jamais ni le charme, ni l'utilité d'un récit suivi, animé, dont toutes les phases, tous les détails s'enchaînent dans un cadre unique et viennent joindre à l'intérêt de la science, l'intérêt, bien autrement attachant, de l'action et du drame. Schœpflin a composé des morceaux détachés, des fragments historiques; mais il n'a pas voulu (certes la volonté seule lui a manqué) les fondre, les coordonner en un corps d'histoire. Ce sont des perles abruptes, des diamants ébauchés, que la main de l'artiste ou du lapidaire n'a pas encore polis, enchâssés et réunis en couronne. Il faut ajouter que ces trésors d'érudition resteront toujours une lettre morte pour la majorité du public, car Schœpflin a cédé, lui aussi, à la mode des érudits de son temps; il a écrit en latin, et, comme pour achever la difficulté, il a eu la malheureuse idée de latiniser même les noms des villes, des lieux et des personnages. Sans doute, ce docte historiographe a eu des interprètes dans notre langue. Un savant avocat, M. Chauffour l'aîné, dont la mémoire est chère parmi nous, a entrepris et mené à bonne fin la partie la plus importante de cette œuvre difficile; M. Ravenèz, de nos jours, avec un style à la hauteur de son sujet, a refait, complété cette traduction; il l'a enrichie de notes précieuses, et son ouvrage, nous nous plaisons à le reconnaître, est un véritable service rendu au pays. Mais, quelque fidèle que puisse être une traduction, elle ne remplacera jamais l'original. On lira avec fruit, sans doute, les interprètes de Schœpflin; mais, quand on voudra bien connaître l'ouvrage de cet érudit, il faudra néanmoins recourir au texte, et ici se retrouvera l'impossibilité pour tous ceux qui ne sont pas initiés au latin. Puis, la science historique a fait bien des progrès, bien des découvertes, depuis Schœpflin, et, dans la voie où elle est entrée, sur les pas des Thierry, des Guizot, des Chateaubriand, des Cuvier, des Klaproth, des Mérian, des Adelung, des Dieffenbach, des Grimm, des Niebuhr, des Humboldt, et, plus particulièrement en Alsace, des Golbéry, des Schweighæuser, elle en fera encore. L'antiquité a été fouillée de nouveau et à fond; l'histoire des Gaulois et des Germains a été exhumée de la poussière;

le moyen âge a été revu; les voyages, la linguistique, l'étude des races, la physiologie même sont venus ajouter à la lumière, le fil de nos origines a été retrouvé, et l'illustre Schœpflin, s'il lui était donné de sortir de la tombe, reconnaîtrait lui-même que son ouvrage, toujours précieux pour l'étude de nos monuments et de nos chartes, offre cependant, sur des points essentiels, bien des lacunes à combler, bien des erreurs à réparer.

Grandidier, non moins savant que Schœpflin et plus doué que lui du talent de résumer ses connaissances et de les rendre accessibles à tous, a jeté, après lui, une vive lumière sur les arcanes historiques de l'Alsace et notamment de l'Église de Strasbourg; mais malheureusement la mort est venue surprendre cet érudit au milieu de ses utiles travaux et priver l'Alsace du seul homme peut-être véritablement capable, à son époque, d'écrire, en français, l'histoire de cette province.

De nos jours, deux hommes, unis par le double lien de l'affection et de la science, les auteurs des *Antiquités d'Alsace*, M. de Golbéry, le savant traducteur de Suétone et de Niebuhr, l'heureux et spirituel restaurateur des villes celtiques détruites par Dulaure; M. Schweighæuser, l'infatigable archéologue, l'héritier et continuateur du célèbre helléniste, du digne interprète de Polybe et d'Hérodote, eussent été certes plus à même que personne de faire, en bon français, une bonne histoire d'Alsace et de doter ainsi leur pays natal d'une gloire qui lui manque. Une telle œuvre semblait solliciter la plume de pareils écrivains, et sans doute la noble ambition de répondre à cet appel a tenté plus d'une fois leur patriotisme et leur talent. Mais, hélas! ce vœu de l'opinion publique, ces esprits éminents se sont éteints dans la tombe sans l'avoir accompli.

L'histoire de notre glorieuse province est donc encore à faire. Après avoir signalé cette lacune dans la gloire littéraire et nationale de l'Alsace, il convient d'en rechercher la cause. Cette cause est, avant tout, sans nul doute, dans la difficulté de l'entreprise. Plusieurs ont écrit l'histoire de France; plusieurs, l'histoire d'Allemagne; mais il en est peu qui, pour révéler ce que fut une simple province, ont écrit à la fois ces deux histoires, et c'est cependant ce qu'il faudrait faire en partie pour initier le public au passé de notre Alsace. En effet, cette province, placée entre les Vosges et le Rhin, entre la France et la

Germanie, a été la première et la dernière étape de toute invasion, et plus d'une fois, dans ses plaines, par les armes ou par les traités, a été tranché le sort de ces deux grandes nations. Ses mœurs, ses traditions, ses usages, ses institutions, se sont profondément empreints de cette double nationalité, dont l'expression se retrouve dans son langage, dans son caractère physique et moral, et jusque dans la figure de ses habitants.

C'est donc une entreprise laborieuse, difficile que celle d'écrire, en français surtout, l'histoire d'Alsace; et l'on s'étonnera peut-être de ce que notre courage n'ait point défailli et que nous osions nous aventurer sur une mer où d'autres ont fait naufrage. Nous nous en étonnons nous-même; mais le plus inconnu des ouvriers n'a-t-il pas réalisé souvent, dans les arts, ce qu'avaient inutilement cherché, avant lui, les maîtres de la science, les oracles de l'industrie?

Ces pensées nous ont encouragé, et nous nous sommes dit qu'écrire l'histoire de notre chère et belle province, en français, est une œuvre patriotique, et que, dussions-nous échouer dans cette grande entreprise, les Alsaciens, nos compatriotes, nous sauraient encore quelque gré de l'avoir tentée. Si le succès trompe nos efforts, la carrière au moins sera ouverte, et d'autres, plus heureux, triompheront où nous aurons succombé. Mais un secret espoir nous soutient; nous avons quelque force de volonté; dix ans d'études nous ont permis de sonder la mine que nous allons ouvrir et l'amour du travail ne nous manquera pas; espérons donc: *labor improbus omnia vincit.*

Nous diviserons l'histoire d'Alsace en cinq grandes périodes, qui, commençant aux origines de la province, la mèneront jusqu'à nous: la période celtique, la période romaine, la période franque, la période allemande, la période française.

Nous rechercherons, avant tout, le mérite de l'exactitude et de l'impartialité; rien ne nous semble plus pitoyable que d'écrire l'histoire avec le dessein arrêté à l'avance de faire triompher une idée, quelque patriotique et nationale que puisse paraître cette idée.

L'historien doit, avant tout, être vrai; sa mission est d'enregistrer les faits et non de les créer ou de les assouplir à un système. Ainsi nulle autre passion ne nous animera que celle de la vérité. Nous serons juste envers les différentes puissances qui ont régné sur l'Alsace; nous dirons

ce qui est à la gloire de chacune d'elles et nous ne cacherons pas ce qui peut défigurer le tableau. Quand nous en viendrons à nos luttes civiles et religieuses, nous aurons encore le courage de la vérité; nous laisserons parler les faits. «On est las, dit l'un des premiers historiens «de notre époque, on est las de voir l'histoire, comme un sophiste «docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut «tirer. Ce qu'on attend d'elle, ce sont des faits.» *Scribitur non ad probandum sed ad narrandum.*

CHAPITRE PREMIER.

Une tradition alsacienne.

> La géologie peut véritablement s'appeler la science des antiquités de la nature.
> (WISEMAN, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 185.)

Il est une histoire plus ancienne que l'art d'écrire, aussi ancienne que la parole elle-même; c'est la tradition. Cette histoire là, pour n'être pas gravée sur la pierre ou l'airain des monuments, n'en mérite pas moins nos respects. Profondément empreinte dans la mémoire des hommes, elle a pour organe le peuple, pour témoins les siècles, pour authenticité son existence même : c'est la voix lointaine des aïeux; le dernier écho du passé. Simple et naïve comme l'enfance, comme elle, crédule et amante du merveilleux, l'on sent, en l'écoutant, qu'elle a puisé ses premières inspirations dans la nature; souvent même elle en a toute la grandeur et la poésie. Qu'elle emprunte le voile mystérieux de l'allégorie ou la forme plus douteuse de la fable, elle récèle, presque toujours, dans son sein un enseignement utile, un fait certain, une vérité précieuse. Il appartient à l'historien de dégager de son enveloppe abrupte et grossière ce diamant, et laborieux lapidaire, d'en faire jaillir les étincelles et la lumière.

Chaque peuple a sa tradition; l'Alsace a aussi la sienne, et cette tradition n'est certes ni la moins poétique, ni la moins imposante. S'il faut en croire un de ces vieux récits répétés d'âge en âge, sur les deux rives du Rhin, non-seulement l'Alsace, mais tout cet immense et magnifique bassin si majestueusement encadré dans une enceinte de granit, par les Alpes, le Jura, les Vosges et les monts de la Forêt-Noire, jusqu'au-dessous de Bingen, n'auraient été, dans le principe, qu'un vaste lac, une mer intérieure. L'imagination de nos pères ne s'est pas arrêtée là : elle s'est plu dans ses créations audacieuses et fantastiques à peupler les sommets de ces montagnes, transformées en côtes et en iles, d'une

race d'hommes privilégiés, fils des dieux sans doute, hardis navigateurs, se disputant, sous le plus beau ciel de l'univers, l'empire de cette autre Méditerranée.

«Interrogez, dit l'auteur d'une gracieuse notice sur l'*Alsace fabuleuse*[1], les montagnards voisins du Tænnickel, près de Ribeauvillé, ceux des environs de Barr et du pays de Dabo; les habitants de Gueberschwihr, de Pfaffenheim, du Schauenberg, ajoute M. de Golbéry[2], ils n'hésiteront pas à vous raconter, avec toute la naïveté et tout le sérieux de la bonne foi, qu'il existe encore à tel rocher de *grands anneaux de fer,* auxquels les navigateurs du vieux monde attachaient les cables de leurs vaisseaux; ils vous indiqueront d'une main assurée tel enfoncement des Vosges qui leur servait de port, tel plateau élevé où ils avaient l'entrepôt de leurs marchandises ou de leurs armes.

«Transportez-vous sur la rive droite du Rhin, vous recueillerez les mêmes récits. Écoutez les paysans du Brisgau, ceux notamment qui se trouvent dans le voisinage de *Kukuks-Bad,* entre les villages de Bollsweyl et de Kirchhofen, eux aussi vous parleront d'*énormes anneaux de fer,* fixés aux rochers et servant à retenir les esquifs de ces premiers nautonniers.»

Ils vous raconteront même par quel prodige cet état de choses, prodige lui-même, a cessé; ils vous diront qu'un de ces hommes primitifs, à la taille gigantesque, à la force surhumaine, vaincu cependant et fait prisonnier, aurait offert, pour racheter sa liberté et sa vie, de délivrer la vallée de l'eau qui la couvrait et de la convertir en l'un des plus beaux pays du monde. Il aurait tenu parole: se plaçant à l'extrémité la plus septentrionale du lac, au milieu des énormes rochers qui le fermaient de ce côté, premier certes de tous les Hercules, il aurait, par la seule force de ses bras, fait céder deux montagnes, séparé deux autres Abyla et Calpé, et, à travers leurs entrailles béantes, ouvert un large passage à cette vaste mer. Les eaux se précipitant par cette issue, se seraient peu à peu retirées de la plaine, et enfin, le Rhin, jusque là courant ignoré sous cette masse liquide, aurait apparu à la lumière.

1. Voir dans la *Revue d'Alsace*, 2.e livraison de 1851, *Les temps fabuleux de l'Alsace, d'après la tradition populaire*, par M. Auguste Stœber, p. 51 et 52.

2. *Coup d'œil rapide sur l'histoire et les antiquités du département du Haut-Rhin*, par M de Golbéry; extrait de la *Statistique du Haut-Rhin*, p. 313.

Ainsi serait sortie des flots, comme la déesse de la beauté, notre superbe Alsace et ces contrées, non moins enchanteresses, qui s'appellent, aujourd'hui, le pays de Bade et le Palatinat.

En dépouillant ces récits de ce qu'ils ont de merveilleux et d'incroyable, en faisant disparaître cette race d'hommes surnaturelle, leurs vaisseaux, leur commerce, leurs luttes, leurs combats, en réduisant leur Hercule à ce que furent tous les Hercules, la personnification du génie d'un peuple, que reste-t-il? le souvenir d'une inondation générale qui a englouti tout ce qui avait vie dans notre pays, comme dans le reste du monde, un souvenir enfin *du déluge.*

Or, ici, une science exacte et positive, la plus incrédule des sciences, la géologie, semble venir en aide à la tradition[1]. Aujourd'hui, en effet, il n'est plus permis de douter que, non pas un simple lac, mais la mer elle-même, a couvert notre sol. Des bancs entiers de détritus et de coquillages marins ont été découverts en Alsace. Un homme de génie, que nous pouvons à bon droit appeler notre compatriote, car lui aussi est fils de l'antique Séquanie, l'illustre Cuvier, a redemandé à notre terre ses secrets et retrouvé dans ses profondeurs les témoins de cette nature primitive et antédiluvienne[2]; il a mis à nu des ossements ensevelis depuis cinq à six mille ans; il a rapproché ces débris et recomposé tout un règne animal disparu; il a fait surgir des couches les plus profondes les membres épars ou entassés d'uue population zoologique, qui manque complétement de nos jours, et dont les caractères ne pourraient trouver quelques points de comparaison que dans un autre hémisphère, des espèces gigantesques et phénoménales, que nous appelerions monstrueuses et qui semblent presque réaliser les créations fantastiques et fabuleuses de l'antique Orient, des êtres tellement inconnus et inouïs, qu'il a été obligé, en les rendant à la science, de leur créer jusqu'à des noms, du reste aussi extraordinaires que les sujets eux-mêmes : des *palæothériums*, des *lophiodons*[3], des *anaplothériums*, des *antraco-*

1. Voir W. Buckland, *Die Urwelt und ihre Wunder*, traduit de l'anglais par G. P. Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg. Stuttgart, 1838, p. 355 et suiv.

2. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, servant de préface à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les ossements fossiles*, par George Cuvier, t. I.er, 4.e édition. Paris, 1834. Voir pages 375 à 388.

3. Les *Lophiodons* se rapprochent plus encore que les *Palæothériums* des Tapirs. Il en a été trouvé deux en Alsace, près de Bischwiller. Voir page 378.

thériums, des *chéropotames*, des *adapis*, quadrupèdes plus ou moins immenses, terrestres ou amphibies, qui tiennent du *tapir*, du *rhinocéros*, du *chameau*, de l'*hippopotame*, qui même quelquefois semblent, par leur structure complexe et anormale, avoir réuni en eux les caractères de deux ou de trois de ces espèces en même temps, ou, plus encore, avoir emprunté quelque chose à la nature humaine[1]. Parlerons-nous de ces autres types tellement épouvantables par leurs dimensions et par leurs formes, qu'ils paraissent avoir été incompatibles avec la coexistence de l'homme, du *megalosaurus*, long de vingt à vingt-cinq mètres; de l'*ichtyosaurus*, qui a présenté, lors de sa découverte, de telles anomalies, que l'on se refusait à croire que ses membres appartinssent au même animal; du *plésiosaurus*, le plus inimaginable de tous ces êtres; enfin de l'informe et immense *ptérodactyle*, moitié reptile, moitie oiseau, au corps couvert d'écailles et au bec armé de dents aiguës? Des ossements de quelques-uns de ces monstres, produits d'une création en travail et à peine sortie du chaos, ont été exhumés des entrailles de notre sol. Les musées des villes du Rhin se sont enrichis de ces trésors géologiques et renferment en outre des débris de squelettes de *rhinocéros*, de *tapirs*, d'une espèce de *chats*, dont la taille dépasse celle des tigres et des lions de l'Asie et de l'Afrique, des *dents d'éléphants*, ainsi qu'une grande quantité de poissons, de crustacés ou d'autres produits marins, des empreintes aussi de palmiers et d'autres plantes méridionales ou maritimes.[2]

En Alsace, comme dans tous les terrains qui récèlent des fossiles, plus on pénètre dans les profondeurs de la terre, plus les êtres que l'on y découvre s'éloignent des espèces existantes ou connues sur notre

1. L'*Anaplothérium*. Ce genre extraordinaire, dit Cuvier, ne peut se comparer à rien dans la nature vivante. Il a des pieds à deux doigts, dont les métacarpes et les métatarses demeurent distincts et ne se soudent pas en canons comme ceux des ruminants, et les dents en série continue et que n'interrompt aucune lacune. *L'homme seul a des dents ainsi contiguës*. Le genre antrocothérium est à peu près intermédiaire entre les palæothériums, les anaplothériums et les cochons. On en trouve en Alsace et dans le Vélay. Page 381.

2. Voir : *Uebersicht der Petrefacten der beiden Rhein-Departemente*, par Voltz, dans le supplément à la *Description de l'Alsace* de Fréderic Aufschlager; Strasbourg, 1828, p. 56 et suiv,, cité par M. Aug. Stœber. Voir, sur ces fossiles gigantesques, Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 203 à 206; traduit et publié par M. de Genoude, 3.e édit. Paris, 1842.

globe; plus, au contraire, on remonte vers la surface, et plus aussi les espèces se rapprochent des nôtres. On dirait que différentes créations successives sont ensevelies et dorment, chronologiquement classées, dans ces catacombes de la nature. Là aussi le passé a son échelle, sa gradation, et le merveilleux grandit à mesure qu'il s'éloigne de nous.

C'est en présence de ces témoins muets, mais éloquents, de ces preuves matérielles et irrécusables du déluge, que Cuvier a écrit, comme conclusion à toutes ses découvertes, ces paroles qui resteront comme la plus énergique, la plus irréfragable condamnation du philosophisme incrédule et railleur du dix-huitième siècle : «Je pense donc «avec Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en «géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une «grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup «au delà de cinq à six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait «disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces «des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis «à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui «habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des «individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les ter«rains nouvellement mis à sec, et par conséquent, que c'est depuis «cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche pro«gressive; qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, «recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

«Mais ces pays aujourd'hui habités et que la dernière révolution a «mis à sec, ajoute le célèbre géologue, avaient déjà été habités aupa«ravant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres; «par conséquent, une révolution précédente, au moins, les avait mis «sous les eaux, et si l'on peut en juger par les différents ordres d'ani«maux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jus«qu'à deux ou trois irruptions de la mer.[1]»

Deux à trois déluges!... Que les âmes pieuses et fidèles ne s'alarment pas trop. Sans doute, Cuvier, en écrivant ces lignes, n'avait pas précisément pour but d'ajouter une preuve à l'irrécusable véracité des saintes Écritures; mais ce but, il l'a atteint sans le chercher; telle est l'effet de la science réellement digne de ce nom : quel que soit son

1. G. Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, t. I.er, p. 345 et 346.

point de départ, elle arrive toujours à la vérité. Cette supposition de plusieurs déluges ou révolutions successives, dont le dernier seul eût été universel, n'est pas inconciliable avec les données de la Genèse; elle en ressort même textuellement. Il est dit expressément dans la Genèse que, «lors de la formation du globe, tous les éléments étaient « dans le chaos.» Or, jusqu'à ce que ces éléments se fussent combinés pour former l'arrangement actuel des choses, il a pu, il a dù s'écouler une durée indéfinie, avec des intervalles de repos et de tranquillité pendant lesquels cessait le désordre des éléments. Toutes les anciennes cosmogonies conservent la tradition d'une période de révolutions successives, pendant lesquelles la terre fut détruite et renouvelée. C'est le temps sans bornes des Assyriens. Mais ce qui est plus important sur ce point, c'est l'opinion des premiers Pères de l'Église, qui paraissent avoir eu ces notions; car S. Grégoire de Naziance suppose une période indéfinie entre la création et la première organisation des choses; S. Basile, S. Césaire et Origène sont encore plus explicites, et des géologues modernes ont soutenu cette même thèse. L'existence de cette période indéfinie à l'origine des choses sert à expliquer la présence des fossiles gigantesques dans les plus profondes entrailles de la terre[1]. Voilà ce que nous apprend un évêque, non moins célèbre par sa science que par sa piété, digne interprète des saintes Écritures et des Pères de l'Église, l'illustre Wiseman.[2]

Un écrivain, dont la première production est appelée à faire, et a déjà fait, dans le monde savant, une vive impression, M. Eusèbe-François de Salles, s'exprime dans le même sens : «La géologie, dit-il, « est venue leur apprendre (aux naturalistes) que Dieu avait employé à « ses fins, les forces de la nature autant que la matière. Ces forces sont « patientes; elles ont modifié le globe à plusieurs reprises depuis que la « création le livre à leur empire. Quand l'homme parut sur la terre, « deux mondes d'êtres animés s'y étaient déjà succédé.»[3]

Ce qui précède servira peut-être aussi à jeter quelque lumière sur un phénomène, qui frappera tous ceux qui s'occuperont des décou-

1. Introduction analytique, p. XIII. *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par Nicolas Wiseman; p. 185 à 216.

2. Wiseman, même ouvrage, p. 206, 245 et suiv.

3. *Histoire générale des races humaines*, p. 25, 1.re édition. Paris, 1849.

vertes faites dans notre sol : ici, comme partout ailleurs, l'homme seul manque à l'exhumation de cette nature pétrifiée dans le limon des déluges. Qu'est-il devenu ? l'homme fossile n'a été retrouvé nulle part. Le champ des conjectures est ouvert ; les savants ont, tour à tour, payé leur tribut de suppositions et d'hypothèses à cet insoluble problème.

Nous avons semblé nous éloigner de notre tradition populaire ; nous n'en sommes pas sortis. Que serait, en effet, dans l'opinion de Cuvier et des savants que nous venons de citer, cette terre d'Alsace, si fertile en fossiles et en produits marins ? un ancien lit de la mer. La tradition dit-elle autre chose ?

Cette supposition en a autorisé une autre, non moins audacieuse, et peut-être non moins fondée : Qui sait si le nom d'Alsace n'est pas lui-même l'expression du premier état de notre contrée, *Alt-Sée*, ancien lac, ancienne mer ? ou *All-Sée*, tout lac, tout mer.

Mais laissons errer l'imagination du poëte sur les ondes de cette mer diluvienne ou antédiluvienne, et hâtons-nous d'aborder le terrain, moins mobile et plus certain de l'histoire écrite.

La tradition elle-même ne dit pas quel peuple a le premier habité, fécondé cette terre sauvée des eaux, cette nouvelle terre promise ; un silence de plusieurs siècles succède à ce dernier retentissement du passé, et l'histoire ne reprend la voix que bien des siècles plus tard, pour nous montrer sur cette terre, sous le nom de Séquaniens, Médiomatriciens et Rauraques, des Gaulois, et amener parmi eux leur vainqueur, le fameux Jules-César.

Cherchons à combler un coin de cette immense lacune, et à retrouver, sinon les habitants primitifs de nos contrées, au moins ceux qui leur ont donné la plus vieille de leurs dénominations, celle de Séquanie, Médiomatricie et Rauracie, sinon l'origine première, au moins l'origine secondaire de notre pays.

---

le moyen âge a été revu; les voyages, la linguistique, l'étude des races, la physiologie même sont venus ajouter à la lumière, le fil de nos origines a été retrouvé, et l'illustre Schœpflin, s'il lui était donné de sortir de la tombe, reconnaîtrait lui-même que son ouvrage, toujours précieux pour l'étude de nos monuments et de nos chartes, offre cependant, sur des points essentiels, bien des lacunes à combler, bien des erreurs à réparer.

Grandidier, non moins savant que Schœpflin et plus doué que lui du talent de résumer ses connaissances et de les rendre accessibles à tous, a jeté, après lui, une vive lumière sur les arcanes historiques de l'Alsace et notamment de l'Église de Strasbourg; mais malheureusement la mort est venue surprendre cet érudit au milieu de ses utiles travaux et priver l'Alsace du seul homme peut-être véritablement capable, à son époque, d'écrire, en français, l'histoire de cette province.

De nos jours, deux hommes, unis par le double lien de l'affection et de la science, les auteurs des *Antiquités d'Alsace*, M. de Golbéry, le savant traducteur de Suétone et de Niebuhr, l'heureux et spirituel restaurateur des villes celtiques détruites par Dulaure; M. Schweighæuser, l'infatigable archéologue, l'héritier et continuateur du célèbre helléniste, du digne interprète de Polybe et d'Hérodote, eussent été certes plus à même que personne de faire, en bon français, une bonne histoire d'Alsace et de doter ainsi leur pays natal d'une gloire qui lui manque. Une telle œuvre semblait solliciter la plume de pareils écrivains, et sans doute la noble ambition de répondre à cet appel a tenté plus d'une fois leur patriotisme et leur talent. Mais, hélas! ce vœu de l'opinion publique, ces esprits éminents se sont éteints dans la tombe sans l'avoir accompli.

L'histoire de notre glorieuse province est donc encore à faire. Après avoir signalé cette lacune dans la gloire littéraire et nationale de l'Alsace, il convient d'en rechercher la cause. Cette cause est, avant tout, sans nul doute, dans la difficulté de l'entreprise. Plusieurs ont écrit l'histoire de France; plusieurs, l'histoire d'Allemagne; mais il en est peu qui, pour révéler ce que fut une simple province, ont écrit à la fois ces deux histoires, et c'est cependant ce qu'il faudrait faire en partie pour initier le public au passé de notre Alsace. En effet, cette province, placée entre les Vosges et le Rhin, entre la France et la

Germanie, a été la première et la dernière étape de toute invasion, et plus d'une fois, dans ses plaines, par les armes ou par les traités, a été tranché le sort de ces deux grandes nations. Ses mœurs, ses traditions, ses usages, ses institutions, se sont profondément empreints de cette double nationalité, dont l'expression se retrouve dans son langage, dans son caractère physique et moral, et jusque dans la figure de ses habitants.

C'est donc une entreprise laborieuse, difficile que celle d'écrire, en français surtout, l'histoire d'Alsace; et l'on s'étonnera peut-être de ce que notre courage n'ait point défailli et que nous osions nous aventurer sur une mer où d'autres ont fait naufrage. Nous nous en étonnons nous-même; mais le plus inconnu des ouvriers n'a-t-il pas réalisé souvent, dans les arts, ce qu'avaient inutilement cherché, avant lui, les maîtres de la science, les oracles de l'industrie?

Ces pensées nous ont encouragé, et nous nous sommes dit qu'écrire l'histoire de notre chère et belle province, en français, est une œuvre patriotique, et que, dussions-nous échouer dans cette grande entreprise, les Alsaciens, nos compatriotes, nous sauraient encore quelque gré de l'avoir tentée. Si le succès trompe nos efforts, la carrière au moins sera ouverte, et d'autres, plus heureux, triompheront où nous aurons succombé. Mais un secret espoir nous soutient; nous avons quelque force de volonté; dix ans d'études nous ont permis de sonder la mine que nous allons ouvrir et l'amour du travail ne nous manquera pas; espérons donc: *labor improbus omnia vincit.*

Nous diviserons l'histoire d'Alsace en cinq grandes périodes, qui, commençant aux origines de la province, la mèneront jusqu'à nous: la période celtique, la période romaine, la période franque, la période allemande, la période française.

Nous rechercherons, avant tout, le mérite de l'exactitude et de l'impartialité; rien ne nous semble plus pitoyable que d'écrire l'histoire avec le dessein arrêté à l'avance de faire triompher une idée, quelque patriotique et nationale que puisse paraître cette idée.

L'historien doit, avant tout, être vrai; sa mission est d'enregistrer les faits et non de les créer ou de les assouplir à un système. Ainsi nulle autre passion ne nous animera que celle de la vérité. Nous serons juste envers les différentes puissances qui ont régné sur l'Alsace; nous dirons

ce qui est à la gloire de chacune d'elles et nous ne cacherons pas ce qui peut défigurer le tableau. Quand nous en viendrons à nos luttes civiles et religieuses, nous aurons encore le courage de la vérité; nous laisserons parler les faits. «On est las, dit l'un des premiers historiens «de notre époque, on est las de voir l'histoire, comme un sophiste «docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut «tirer. Ce qu'on attend d'elle, ce sont des faits.» *Scribitur non ad probandum sed ad narrandum.*

CHAPITRE PREMIER.

Une tradition alsacienne.

La géologie peut véritablement s'appeler
la science des antiquités de la nature.
(WISEMAN, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 185.)

Il est une histoire plus ancienne que l'art d'écrire, aussi ancienne que la parole elle-même; c'est la tradition. Cette histoire là, pour n'être pas gravée sur la pierre ou l'airain des monuments, n'en mérite pas moins nos respects. Profondément empreinte dans la mémoire des hommes, elle a pour organe le peuple, pour témoins les siècles, pour authenticité son existence même : c'est la voix lointaine des aïeux; le dernier écho du passé. Simple et naïve comme l'enfance, comme elle, crédule et amante du merveilleux, l'on sent, en l'écoutant, qu'elle a puisé ses premières inspirations dans la nature; souvent même elle en a toute la grandeur et la poésie. Qu'elle emprunte le voile mystérieux de l'allégorie ou la forme plus douteuse de la fable, elle récèle, presque toujours, dans son sein un enseignement utile, un fait certain, une vérité précieuse. Il appartient à l'historien de dégager de son enveloppe abrupte et grossière ce diamant, et laborieux lapidaire, d'en faire jaillir les étincelles et la lumière.

Chaque peuple a sa tradition; l'Alsace a aussi la sienne, et cette tradition n'est certes ni la moins poétique, ni la moins imposante. S'il faut en croire un de ces vieux récits répétés d'âge en âge, sur les deux rives du Rhin, non-seulement l'Alsace, mais tout cet immense et magnifique bassin si majestueusement encadré dans une enceinte de granit, par les Alpes, le Jura, les Vosges et les monts de la Forêt-Noire, jusqu'au-dessous de Bingen, n'auraient été, dans le principe, qu'un vaste lac, une mer intérieure. L'imagination de nos pères ne s'est pas arrêtée là : elle s'est plu dans ses créations audacieuses et fantastiques à peupler les sommets de ces montagnes, transformées en côtes et en îles, d'une

race d'hommes privilégiés, fils des dieux sans doute, hardis navigateurs, se disputant, sous le plus beau ciel de l'univers, l'empire de cette autre Méditerranée.

«Interrogez, dit l'auteur d'une gracieuse notice sur l'*Alsace fabuleuse*[1], les montagnards voisins du Tænnickel, près de Ribeauvillé, ceux des environs de Barr et du pays de Dabo; les habitants de Gueberschwihr, de Pfaffenheim, du Schauenberg, ajoute M. de Golbéry[2], ils n'hésiteront pas à vous raconter, avec toute la naïveté et tout le sérieux de la bonne foi, qu'il existe encore à tel rocher de *grands anneaux de fer,* auxquels les navigateurs du vieux monde attachaient les cables de leurs vaisseaux; ils vous indiqueront d'une main assurée tel enfoncement des Vosges qui leur servait de port, tel plateau élevé où ils avaient l'entrepôt de leurs marchandises ou de leurs armes.

«Transportez-vous sur la rive droite du Rhin, vous recueillerez les mêmes récits. Écoutez les paysans du Brisgau, ceux notamment qui se trouvent dans le voisinage de *Kukuks-Bad,* entre les villages de Bollsweyl et de Kirchhofen, eux aussi vous parleront d'*énormes anneaux de fer,* fixés aux rochers et servant à retenir les esquifs de ces premiers nautonniers.»

Ils vous raconteront même par quel prodige cet état de choses, prodige lui-même, a cessé; ils vous diront qu'un de ces hommes primitifs, à la taille gigantesque, à la force surhumaine, vaincu cependant et fait prisonnier, aurait offert, pour racheter sa liberté et sa vie, de délivrer la vallée de l'eau qui la couvrait et de la convertir en l'un des plus beaux pays du monde. Il aurait tenu parole: se plaçant à l'extrémité la plus septentrionale du lac, au milieu des énormes rochers qui le fermaient de ce côté, premier certes de tous les Hercules, il aurait, par la seule force de ses bras, fait céder deux montagnes, séparé deux autres Abyla et Calpé, et, à travers leurs entrailles béantes, ouvert un large passage à cette vaste mer. Les eaux se précipitant par cette issue, se seraient peu à peu retirées de la plaine, et enfin, le Rhin, jusque là courant ignoré sous cette masse liquide, aurait apparu à la lumière.

1. Voir dans la *Revue d'Alsace*, 2.e livraison de 1851, *Les temps fabuleux de l'Alsace, d'après la tradition populaire*, par M. Auguste Stœber, p. 51 et 52.

2. *Coup d'œil rapide sur l'histoire et les antiquités du département du Haut-Rhin*, par M de Golbéry; extrait de la *Statistique du Haut-Rhin*, p. 313.

Ainsi serait sortie des flots, comme la déesse de la beauté, notre superbe Alsace et ces contrées, non moins enchanteresses, qui s'appellent, aujourd'hui, le pays de Bade et le Palatinat.

En dépouillant ces récits de ce qu'ils ont de merveilleux et d'incroyable, en faisant disparaître cette race d'hommes surnaturelle, leurs vaisseaux, leur commerce, leurs luttes, leurs combats, en réduisant leur Hercule à ce que furent tous les Hercules, la personnification du génie d'un peuple, que reste-t-il? le souvenir d'une inondation générale qui a englouti tout ce qui avait vie dans notre pays, comme dans le reste du monde, un souvenir enfin *du déluge.*

Or, ici, une science exacte et positive, la plus incrédule des sciences, la géologie, semble venir en aide à la tradition[1]. Aujourd'hui, en effet, il n'est plus permis de douter que, non pas un simple lac, mais la mer elle-même, a couvert notre sol. Des bancs entiers de détritus et de coquillages marins ont été découverts en Alsace. Un homme de génie, que nous pouvons à bon droit appeler notre compatriote, car lui aussi est fils de l'antique Séquanie, l'illustre Cuvier, a redemandé à notre terre ses secrets et retrouvé dans ses profondeurs les témoins de cette nature primitive et antédiluvienne[2]; il a mis à nu des ossements ensevelis depuis cinq à six mille ans; il a rapproché ces débris et recomposé tout un règne animal disparu; il a fait surgir des couches les plus profondes les membres épars ou entassés d'uue population zoologique, qui manque complétement de nos jours, et dont les caractères ne pourraient trouver quelques points de comparaison que dans un autre hémisphère, des espèces gigantesques et phénoménales, que nous appelerions monstrueuses et qui semblent presque réaliser les créations fantastiques et fabuleuses de l'antique Orient, des êtres tellement inconnus et inouïs, qu'il a été obligé, en les rendant à la science, de leur créer jusqu'à des noms, du reste aussi extraordinaires que les sujets eux-mêmes : des *palæothériums*, des *lophiodons*[3], des *anaplothériums*, des *antraco-*

1. Voir W. Buckland, *Die Urwelt und ihre Wunder*, traduit de l'anglais par G. P. Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg. Stuttgart, 1838, p. 355 et suiv.

2. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, servant de préface à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les ossements fossiles*, par George Cuvier, t. I.er, 4.e édition. Paris, 1834. Voir pages 375 à 388.

3. Les *Lophiodons* se rapprochent plus encore que les *Palæothériums* des Tapirs. Il en a été trouvé deux en Alsace, près de Bischwiller. Voir page 378.

thériums, des *chéropotames*, des *adapis*, quadrupèdes plus ou moins immenses, terrestres ou amphibies, qui tiennent du *tapir*, du *rhinocéros*, du *chameau*, de l'*hippopotame*, qui même quelquefois semblent, par leur structure complexe et anormale, avoir réuni en eux les caractères de deux ou de trois de ces espèces en même temps, ou, plus encore, avoir emprunté quelque chose à la nature humaine[1]. Parlerons-nous de ces autres types tellement épouvantables par leurs dimensions et par leurs formes, qu'ils paraissent avoir été incompatibles avec la coexistence de l'homme, du *megalosaurus*, long de vingt à vingt-cinq mètres; de l'*ichtyosaurus*, qui a présenté, lors de sa découverte, de telles anomalies, que l'on se refusait à croire que ses membres appartinssent au même animal; du *plésiosaurus*, le plus inimaginable de tous ces êtres; enfin de l'informe et immense *ptérodactyle*, moitié reptile, moitie oiseau, au corps couvert d'écailles et au bec armé de dents aiguës? Des ossements de quelques-uns de ces monstres, produits d'une création en travail et à peine sortie du chaos, ont été exhumés des entrailles de notre sol. Les musées des villes du Rhin se sont enrichis de ces trésors géologiques et renferment en outre des débris de squelettes de *rhinocéros*, de *tapirs*, d'une espèce de *chats*, dont la taille dépasse celle des tigres et des lions de l'Asie et de l'Afrique, des *dents d'éléphants*, ainsi qu'une grande quantité de poissons, de crustacés ou d'autres produits marins, des empreintes aussi de palmiers et d'autres plantes méridionales ou maritimes.[2]

En Alsace, comme dans tous les terrains qui récèlent des fossiles, plus on pénètre dans les profondeurs de la terre, plus les êtres que l'on y découvre s'éloignent des espèces existantes ou connues sur notre

1. L'*Anaplothérium*. Ce genre extraordinaire, dit Cuvier, ne peut se comparer à rien dans la nature vivante. Il a des pieds à deux doigts, dont les métacarpes et les métatarses demeurent distincts et ne se soudent pas en canons comme ceux des ruminants, et les dents en série continue et que n'interrompt aucune lacune. *L'homme seul a des dents ainsi contiguës.* Le genre antrocothérium est à peu près intermédiaire entre les palæothériums, les anaplothériums et les cochons. On en trouve en Alsace et dans le Vélay. Page 381.

2. Voir : *Uebersicht der Petrefacten der beiden Rhein-Departemente*, par Voltz, dans le supplément à la *Description de l'Alsace* de Fréderic Aufschlager; Strasbourg, 1828, p. 56 et suiv,, cité par M. Aug. Stœber. Voir, sur ces fossiles gigantesques, Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 203 à 206; traduit et publié par M. de Genoude, 3.e édit. Paris, 1842.

globe; plus, au contraire, on remonte vers la surface, et plus aussi les espèces se rapprochent des nôtres. On dirait que différentes créations successives sont ensevelies et dorment, chronologiquement classées, dans ces catacombes de la nature. Là aussi le passé a son échelle, sa gradation, et le merveilleux grandit à mesure qu'il s'éloigne de nous.

C'est en présence de ces témoins muets, mais éloquents, de ces preuves matérielles et irrécusables du déluge, que Cuvier a écrit, comme conclusion à toutes ses découvertes, ces paroles qui resteront comme la plus énergique, la plus irréfragable condamnation du philosophisme incrédule et railleur du dix-huitième siècle : «Je pense donc «avec Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en «géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une «grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup «au delà de cinq à six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait «disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces «des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis «à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui «habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des «individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les ter«rains nouvellement mis à sec, et par conséquent, que c'est depuis «cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche pro«gressive; qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, «recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

«Mais ces pays aujourd'hui habités et que la dernière révolution a «mis à sec, ajoute le célèbre géologue, avaient déjà été habités aupa«ravant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres; «par conséquent, une révolution précédente, au moins, les avait mis «sous les eaux, et si l'on peut en juger par les différents ordres d'ani«maux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jus«qu'à deux ou trois irruptions de la mer.[1]»

Deux à trois déluges!... Que les âmes pieuses et fidèles ne s'alarment pas trop. Sans doute, Cuvier, en écrivant ces lignes, n'avait pas précisément pour but d'ajouter une preuve à l'irrécusable véracité des saintes Écritures; mais ce but, il l'a atteint sans le chercher; telle est l'effet de la science réellement digne de ce nom : quel que soit son

1. G. Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, t. I.er, p. 345 et 346.

point de départ, elle arrive toujours à la vérité. Cette supposition de plusieurs déluges ou révolutions successives, dont le dernier seul eût été universel, n'est pas inconciliable avec les données de la Genèse; elle en ressort même textuellement. Il est dit expressément dans la Genèse que, «lors de la formation du globe, tous les éléments étaient « dans le chaos.» Or, jusqu'à ce que ces éléments se fussent combinés pour former l'arrangement actuel des choses, il a pu, il a dû s'écouler une durée indéfinie, avec des intervalles de repos et de tranquillité pendant lesquels cessait le désordre des éléments. Toutes les anciennes cosmogonies conservent la tradition d'une période de révolutions successives, pendant lesquelles la terre fut détruite et renouvelée. C'est le temps sans bornes des Assyriens. Mais ce qui est plus important sur ce point, c'est l'opinion des premiers Pères de l'Église, qui paraissent avoir eu ces notions; car S. Grégoire de Naziance suppose une période indéfinie entre la création et la première organisation des choses; S. Basile, S. Césaire et Origène sont encore plus explicites, et des géologues modernes ont soutenu cette même thèse. L'existence de cette période indéfinie à l'origine des choses sert à expliquer la présence des fossiles gigantesques dans les plus profondes entrailles de la terre[1]. Voilà ce que nous apprend un évêque, non moins célèbre par sa science que par sa piété, digne interprète des saintes Écritures et des Pères de l'Église, l'illustre Wiseman.[2]

Un écrivain, dont la première production est appelée à faire, et a déjà fait, dans le monde savant, une vive impression, M. Eusèbe-François de Salles, s'exprime dans le même sens : «La géologie, dit-il, « est venue leur apprendre (aux naturalistes) que Dieu avait employé à « ses fins, les forces de la nature autant que la matière. Ces forces sont « patientes; elles ont modifié le globe à plusieurs reprises depuis que la « création le livre à leur empire. Quand l'homme parut sur la terre, « deux mondes d'êtres animés s'y étaient déjà succédé.»[3]

Ce qui précède servira peut-être aussi à jeter quelque lumière sur un phénomène, qui frappera tous ceux qui s'occuperont des décou-

1. Introduction analytique, p. XIII. *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par Nicolas Wiseman; p. 185 à 216.

2. Wiseman, même ouvrage, p. 206, 245 et suiv.

3. *Histoire générale des races humaines*, p. 25, 1.re édition. Paris, 1849.

vertes faites dans notre sol : ici, comme partout ailleurs, l'homme seul manque à l'exhumation de cette nature pétrifiée dans le limon des déluges. Qu'est-il devenu ? l'homme fossile n'a été retrouvé nulle part. Le champ des conjectures est ouvert; les savants ont, tour à tour, payé leur tribut de suppositions et d'hypothèses à cet insoluble problème.

Nous avons semblé nous éloigner de notre tradition populaire; nous n'en sommes pas sortis. Que serait, en effet, dans l'opinion de Cuvier et des savants que nous venons de citer, cette terre d'Alsace, si fertile en fossiles et en produits marins ? un ancien lit de la mer. La tradition dit-elle autre chose ?

Cette supposition en a autorisé une autre, non moins audacieuse, et peut-être non moins fondée : Qui sait si le nom d'Alsace n'est pas lui-même l'expression du premier état de notre contrée, *Alt-Sée*, ancien lac, ancienne mer ? ou *All-Sée*, tout lac, tout mer.

Mais laissons errer l'imagination du poëte sur les ondes de cette mer diluvienne ou antédiluvienne, et hâtons-nous d'aborder le terrain, moins mobile et plus certain de l'histoire écrite.

La tradition elle-même ne dit pas quel peuple a le premier habité, fécondé cette terre sauvée des eaux, cette nouvelle terre promise; un silence de plusieurs siècles succède à ce dernier retentissement du passé, et l'histoire ne reprend la voix que bien des siècles plus tard, pour nous montrer sur cette terre, sous le nom de Séquaniens, Médiomatriciens et Rauraques, des Gaulois, et amener parmi eux leur vainqueur, le fameux Jules-César.

Cherchons à combler un coin de cette immense lacune, et à retrouver, sinon les habitants primitifs de nos contrées, au moins ceux qui leur ont donné la plus vieille de leurs dénominations, celle de Séquanie, Médiomatricie et Rauracie, sinon l'origine première, au moins l'origine secondaire de notre pays.

CHAPITRE II.

Origines alsaciennes.

> L'étude de l'origine des peuples est nécessaire à l'intelligence de leur histoire, car les événements de la vie des nations sont bien souvent une énigme dont le mot, oublié des enfants, ne se retrouve plus que dans le berceau de leurs pères.
> (AMÉDÉE THIERRY, Introduction à l'histoire des Gaulois, p. VIII.)

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans l'histoire des peuples, la Gaule proprement dite n'a reconnu, du côté de la Germanie, d'autres limites, que celles indiquées par la nature elle-même, le Rhin. De toute antiquité donc, la région, que nous appelons Alsace, a été gauloise. Mais un fleuve est une faible barrière contre les invasions, quand surtout les biens ne sont pas également répartis sur les deux rives, et que la civilisation est d'un côté, la barbarie de l'autre. Or, les premières lueurs de la civilisation ont brillé aux confins de la Gaule, bien des siècles avant d'éclairer les premières marches de la Germanie. Les barbares étaient encore au delà du Rhin, que, depuis longtemps, en deçà, il n'y avait plus que des demi-barbares, d'après l'expression dédaigneuse mais caractéristique des Romains.

Aussi, que voit-on dans ces premiers âges? l'irruption armée, ou l'émigration successive, amener sur nos bords les habitants des bords opposés, jaloux de partager la fertilité de notre sol et les premiers bienfaits de la civilisation. L'histoire de ces invasions toujours renaissantes et des luttes dont elles furent la cause, est l'histoire de notre pays avant la conquête des Romains: elle le fut encore après, jusqu'au jour où les Germains, sous le nom de Francs, fermèrent la barrière après eux, et ne firent plus qu'un peuple avec les Gaulois.

Deux éléments principaux donc doivent se rencontrer sur notre sol: l'élément gaulois et l'élément germanique, et c'est, en effet, ce que l'on retrouve dans nos mœurs, dans nos usages, dans notre langue, dans notre caractère physique et moral, et jusque dans la configuration de

nos traits. En ajoutant à ces deux nationalités quelque chose de la nationalité romaine, nous aurons un portrait fidèle et complet des races dont le sang coule dans nos veines.

Pour nous rendre un compte véritable de nos origines, jetons donc un coup d'œil rapide sur celles de ces trois grands peuples, les Gaulois, les Germains et les Romains; remontons à leurs sources pour savoir d'où nous sortons.

De toutes les provinces de la Gaule, l'Alsace, par sa position avancée sur le Rhin, a dû être la dernière romaine, la première germaine; les deux types principaux doivent donc être gaulois et germain, et même, l'occupation germaine ayant été la plus longue, ce dernier élément doit l'emporter sur les deux autres. Mais le sol et le fond de la nation sont gaulois; c'est une déesse à la figure germaine, dont le cœur est resté gaulois.

Quel peuple que le peuple gaulois! « Aucune des races de notre Occident, a dit un des historiens modernes qui ont jeté le plus de lumière sur nos origines[1], n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Les courses de celle-ci embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique; son nom est inscrit avec terreur dans les annales de presque tous les peuples. Elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis, elle va planter ses tentes sur les ruines de l'ancienne Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords du Sangarius et à ceux du Nil; elle assiége Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève au sein de la Phrygie cet empire des Galates qui domina longtemps toute l'Asie-Mineure[2]. » C'est donc avec un juste orgueil que les Alsaciens peuvent dire : Et nous aussi nous sommes Gaulois!

Mais si l'Alsace, comme la Gaule, est à bon droit fière d'une pareille origine, elle n'a pas à rougir de s'être alliée de bonne heure au sang germain. Ce sang-là est celui des Francs, qui ont donné leur nom à la France. Les Gaulois avaient fait trembler Rome, les Germains l'ont vaincue[3]! Que serait-ce si nous démontrions que cette Reine du monde

1. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction p. XIV.

2. Diodore de Sicile avait déjà fait ce brillant résumé. Voir son *Histoire universelle*, liv. X, §. XXI, p. 241 de la traduction de l'abbé Terrasson.

3. Le mot *Germains* est pris ici dans son sens le plus étendu, pour tous peuples sortis de la Germanie ancienne.

est issue, elle aussi, du mélange de ces deux peuples! .... Mais n'anticipons pas.

Le nom de Gaulois est un nom générique, dans lequel sont venues se fondre trois grandes familles humaines, la famille Ibérienne, la famille Celtique et la famille Belge, toutes trois peut-être, deux au moins, sorties du même berceau.

L'origine de tous les grands peuples est enveloppée de fables; mais, souvent ces fables, sous une forme mystérieuse ou allégorique, recèlent une vérité. Ainsi, les Gaulois se disaient enfants de Pluton, le Dieu du monde souterrain et des enfers: eh bien! la science historique, d'accord ici avec la mythologie, assigne à ces peuples, sinon pour leur premier berceau, au moins pour la première halte dans leur migration, les rivages du Palus-Méotide et du Pont-Euxin. Or, c'est non loin de là que les Grecs plaçaient le royaume des ombres et l'entrée du Ténare.

Après la fable vient la tradition, seule histoire des peuples primitifs et surtout des Gaulois, qui ne confiaient pas à l'écriture le secret de leurs annales. L'ignorance seule méprise ces souvenirs des premiers âges, ces antiques légendes, ces vieux récits populaires : le philosophe les recueille avec un soin religieux comme une pierre échappée d'un édifice qui n'est plus, comme un précieux vestige, un dernier témoin du passé, un jalon retrouvé sur la route de la vérité et de l'histoire.

Eh bien! une de ces traditions, transmises de bouche en bouche, à travers les siècles, chez les Gaulois, et attestées par leurs Druides, seuls dépositaires de leur histoire, rapporte «qu'une partie de la population «des Gaules était indigène, et que l'autre était venue des îles lointaines «et des contrées transrhénanes, poussée hors de ses demeures par la «fréquence des guerres et par les inondations de l'Océan.»

Que tirer de là en réduisant, comme il faut toujours le faire chez les anciens, le mot *indigène* à l'acception d'antérieur, de premier occupant? Que l'ancienne population des Gaules était composée de deux races au moins, dont l'une aurait précédé de plusieurs siècles l'autre dans nos contrées; et c'est ce que semblent venir confirmer toutes les données historiques.

Au temps de César, cette distinction des races était bien sensible sur le sol gaulois. «Toute la Gaule, dit le général historien, est divisée en «trois parties, dont l'une est habitée par les *Belges*, l'autre par les

race d'hommes privilégiés, fils des dieux sans doute, hardis navigateurs, se disputant, sous le plus beau ciel de l'univers, l'empire de cette autre Méditerranée.

«Interrogez, dit l'auteur d'une gracieuse notice sur l'*Alsace fabuleuse*[1], les montagnards voisins du Tænnickel, près de Ribeauvillé, ceux des environs de Barr et du pays de Dabo; les habitants de Gueberschwihr, de Pfaffenheim, du Schauenberg, ajoute M. de Golbéry[2], ils n'hésiteront pas à vous raconter, avec toute la naïveté et tout le sérieux de la bonne foi, qu'il existe encore à tel rocher de *grands anneaux de fer,* auxquels les navigateurs du vieux monde attachaient les cables de leurs vaisseaux; ils vous indiqueront d'une main assurée tel enfoncement des Vosges qui leur servait de port, tel plateau élevé où ils avaient l'entrepôt de leurs marchandises ou de leurs armes.

«Transportez-vous sur la rive droite du Rhin, vous recueillerez les mêmes récits. Écoutez les paysans du Brisgau, ceux notamment qui se trouvent dans le voisinage de *Kukuks-Bad,* entre les villages de Bollsweyl et de Kirchhofen, eux aussi vous parleront d'*énormes anneaux de fer,* fixés aux rochers et servant à retenir les esquifs de ces premiers nautonniers.»

Ils vous raconteront même par quel prodige cet état de choses, prodige lui-même, a cessé; ils vous diront qu'un de ces hommes primitifs, à la taille gigantesque, à la force surhumaine, vaincu cependant et fait prisonnier, aurait offert, pour racheter sa liberté et sa vie, de délivrer la vallée de l'eau qui la couvrait et de la convertir en l'un des plus beaux pays du monde. Il aurait tenu parole: se plaçant à l'extrémité la plus septentrionale du lac, au milieu des énormes rochers qui le fermaient de ce côté, premier certes de tous les Hercules, il aurait, par la seule force de ses bras, fait céder deux montagnes, séparé deux autres Abyla et Calpé, et, à travers leurs entrailles béantes, ouvert un large passage à cette vaste mer. Les eaux se précipitant par cette issue, se seraient peu à peu retirées de la plaine, et enfin, le Rhin, jusque là courant ignoré sous cette masse liquide, aurait apparu à la lumière.

1. Voir dans la *Revue d'Alsace*, 2.e livraison de 1851, *Les temps fabuleux de l'Alsace, d'après la tradition populaire*, par M. Auguste Stœber, p. 51 et 52.

2. *Coup d'œil rapide sur l'histoire et les antiquités du département du Haut-Rhin*, par M de Golbéry; extrait de la *Statistique du Haut-Rhin*, p. 313.

Ainsi serait sortie des flots, comme la déesse de la beauté, notre superbe Alsace et ces contrées, non moins enchanteresses, qui s'appellent, aujourd'hui, le pays de Bade et le Palatinat.

En dépouillant ces récits de ce qu'ils ont de merveilleux et d'incroyable, en faisant disparaître cette race d'hommes surnaturelle, leurs vaisseaux, leur commerce, leurs luttes, leurs combats, en réduisant leur Hercule à ce que furent tous les Hercules, la personnification du génie d'un peuple, que reste-t-il? le souvenir d'une inondation générale qui a englouti tout ce qui avait vie dans notre pays, comme dans le reste du monde, un souvenir enfin *du déluge.*

Or, ici, une science exacte et positive, la plus incrédule des sciences, la géologie, semble venir en aide à la tradition[1]. Aujourd'hui, en effet, il n'est plus permis de douter que, non pas un simple lac, mais la mer elle-même, a couvert notre sol. Des bancs entiers de détritus et de coquillages marins ont été découverts en Alsace. Un homme de génie, que nous pouvons à bon droit appeler notre compatriote, car lui aussi est fils de l'antique Séquanie, l'illustre Cuvier, a redemandé à notre terre ses secrets et retrouvé dans ses profondeurs les témoins de cette nature primitive et antédiluvienne[2]; il a mis à nu des ossements ensevelis depuis cinq à six mille ans; il a rapproché ces débris et recomposé tout un règne animal disparu; il a fait surgir des couches les plus profondes les membres épars ou entassés d'uue population zoologique, qui manque complétement de nos jours, et dont les caractères ne pourraient trouver quelques points de comparaison que dans un autre hémisphère, des espèces gigantesques et phénoménales, que nous appelerions monstrueuses et qui semblent presque réaliser les créations fantastiques et fabuleuses de l'antique Orient, des êtres tellement inconnus et inouïs, qu'il a été obligé, en les rendant à la science, de leur créer jusqu'à des noms, du reste aussi extraordinaires que les sujets eux-mêmes : des *palæothériums*, des *lophiodons*[3], des *anaplothériums*, des *antraco-*

1. Voir W. Buckland, *Die Urwelt und ihre Wunder*, traduit de l'anglais par G. P. Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg. Stuttgart, 1838, p. 355 et suiv.

2. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, servant de préface à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les ossements fossiles*, par George Cuvier, t. Ier, 4.e édition. Paris, 1834. Voir pages 375 à 388.

3. Les *Lophiodons* se rapprochent plus encore que les *Palæothériums* des Tapirs. Il en a été trouvé deux en Alsace, près de Bischwiller. Voir page 378.

thériums, des *chéropotames*, des *adapis*, quadrupèdes plus ou moins immenses, terrestres ou amphibies, qui tiennent du *tapir*, du *rhinocéros*, du *chameau*, de l'*hippopotame*, qui même quelquefois semblent, par leur structure complexe et anormale, avoir réuni en eux les caractères de deux ou de trois de ces espèces en même temps, ou, plus encore, avoir emprunté quelque chose à la nature humaine[1]. Parlerons-nous de ces autres types tellement épouvantables par leurs dimensions et par leurs formes, qu'ils paraissent avoir été incompatibles avec la coexistence de l'homme, du *megalosaurus*, long de vingt à vingt-cinq mètres; de l'*ichtyosaurus*, qui a présenté, lors de sa découverte, de telles anomalies, que l'on se refusait à croire que ses membres appartinssent au même animal; du *plésiosaurus*, le plus inimaginable de tous ces êtres; enfin de l'informe et immense *plérodactyle*, moitié reptile, moitie oiseau, au corps couvert d'écailles et au bec armé de dents aiguës? Des ossements de quelques-uns de ces monstres, produits d'une création en travail et à peine sortie du chaos, ont été exhumés des entrailles de notre sol. Les musées des villes du Rhin se sont enrichis de ces trésors géologiques et renferment en outre des débris de squelettes de *rhinocéros*, de *tapirs*, d'une espèce de *chats*, dont la taille dépasse celle des tigres et des lions de l'Asie et de l'Afrique, des *dents d'éléphants*, ainsi qu'une grande quantité de poissons, de crustacés ou d'autres produits marins, des empreintes aussi de palmiers et d'autres plantes méridionales ou maritimes.[2]

En Alsace, comme dans tous les terrains qui récèlent des fossiles, plus on pénètre dans les profondeurs de la terre, plus les êtres que l'on y découvre s'éloignent des espèces existantes ou connues sur notre

1. L'*Anaplothérium*. Ce genre extraordinaire, dit Cuvier, ne peut se comparer à rien dans la nature vivante. Il a des pieds à deux doigts, dont les métacarpes et les métatarses demeurent distincts et ne se soudent pas en canons comme ceux des ruminants, et les dents en série continue et que n'interrompt aucune lacune. *L'homme seul a des dents ainsi contiguës.* Le genre antrocothérium est à peu près intermédiaire entre les palæothériums, les anaplothériums et les cochons. On en trouve en Alsace et dans le Vélay. Page 381.

2. Voir : *Uebersicht der Petrefacten der beiden Rhein-Departemente*, par Voltz, dans le supplément à la *Description de l'Alsace* de Fréderic Aufschlager; Strasbourg, 1828, p. 56 et suiv,, cité par M. Aug. Stœber. Voir, sur ces fossiles gigantesques, Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 203 à 206; traduit et publié par M. de Genoude, 3.e édit. Paris, 1842.

globe; plus, au contraire, on remonte vers la surface, et plus aussi les espèces se rapprochent des nôtres. On dirait que différentes créations successives sont ensevelies et dorment, chronologiquement classées, dans ces catacombes de la nature. Là aussi le passé a son échelle, sa gradation, et le merveilleux grandit à mesure qu'il s'éloigne de nous.

C'est en présence de ces témoins muets, mais éloquents, de ces preuves matérielles et irrécusables du déluge, que Cuvier a écrit, comme conclusion à toutes ses découvertes, ces paroles qui resteront comme la plus énergique, la plus irréfragable condamnation du philosophisme incrédule et railleur du dix-huitième siècle : «Je pense donc «avec Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en «géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une «grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup «au delà de cinq à six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait «disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces «des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis «à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui «habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des «individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les ter«rains nouvellement mis à sec, et par conséquent, que c'est depuis «cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche pro«gressive; qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, «recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

«Mais ces pays aujourd'hui habités et que la dernière révolution a «mis à sec, ajoute le célèbre géologue, avaient déjà été habités aupa«ravant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres; «par conséquent, une révolution précédente, au moins, les avait mis «sous les eaux, et si l'on peut en juger par les différents ordres d'ani«maux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jus«qu'à deux ou trois irruptions de la mer.[1]»

Deux à trois déluges!... Que les âmes pieuses et fidèles ne s'alarment pas trop. Sans doute, Cuvier, en écrivant ces lignes, n'avait pas précisément pour but d'ajouter une preuve à l'irrécusable véracité des saintes Écritures; mais ce but, il l'a atteint sans le chercher; telle est l'effet de la science réellement digne de ce nom : quel que soit son

1. G. Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, t. I.er, p. 345 et 346.

point de départ, elle arrive toujours à la vérité. Cette supposition de plusieurs déluges ou révolutions successives, dont le dernier seul eût été universel, n'est pas inconciliable avec les données de la Genèse; elle en ressort même textuellement. Il est dit expressément dans la Genèse que, «lors de la formation du globe, tous les éléments étaient « dans le chaos.» Or, jusqu'à ce que ces éléments se fussent combinés pour former l'arrangement actuel des choses, il a pu, il a dû s'écouler une durée indéfinie, avec des intervalles de repos et de tranquillité pendant lesquels cessait le désordre des éléments. Toutes les anciennes cosmogonies conservent la tradition d'une période de révolutions successives, pendant lesquelles la terre fut détruite et renouvelée. C'est le temps sans bornes des Assyriens. Mais ce qui est plus important sur ce point, c'est l'opinion des premiers Pères de l'Église, qui paraissent avoir eu ces notions; car S. Grégoire de Naziance suppose une période indéfinie entre la création et la première organisation des choses; S. Basile, S. Césaire et Origène sont encore plus explicites, et des géologues modernes ont soutenu cette même thèse. L'existence de cette période indéfinie à l'origine des choses sert à expliquer la présence des fossiles gigantesques dans les plus profondes entrailles de la terre[1]. Voilà ce que nous apprend un évêque, non moins célèbre par sa science que par sa piété, digne interprète des saintes Écritures et des Pères de l'Église, l'illustre Wiseman.[2]

Un écrivain, dont la première production est appelée à faire, et a déjà fait, dans le monde savant, une vive impression, M. Eusèbe-François de Salles, s'exprime dans le même sens : «La géologie, dit-il, « est venue leur apprendre (aux naturalistes) que Dieu avait employé à « ses fins, les forces de la nature autant que la matière. Ces forces sont « patientes; elles ont modifié le globe à plusieurs reprises depuis que la « création le livre à leur empire. Quand l'homme parut sur la terre, « deux mondes d'êtres animés s'y étaient déjà succédé. »[3]

Ce qui précède servira peut-être aussi à jeter quelque lumière sur un phénomène, qui frappera tous ceux qui s'occuperont des décou-

1. Introduction analytique, p. XIII. *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par Nicolas Wiseman; p. 185 à 216.

2. Wiseman, même ouvrage, p. 206, 215 et suiv.

3. *Histoire générale des races humaines*, p. 25, 1.re édition. Paris, 1849.

vertes faites dans notre sol : ici, comme partout ailleurs, l'homme seul manque à l'exhumation de cette nature pétrifiée dans le limon des déluges. Qu'est-il devenu ? l'homme fossile n'a été retrouvé nulle part. Le champ des conjectures est ouvert ; les savants ont, tour à tour, payé leur tribut de suppositions et d'hypothèses à cet insoluble problème.

Nous avons semblé nous éloigner de notre tradition populaire ; nous n'en sommes pas sortis. Que serait, en effet, dans l'opinion de Cuvier et des savants que nous venons de citer, cette terre d'Alsace, si fertile en fossiles et en produits marins ? un ancien lit de la mer. La tradition dit-elle autre chose ?

Cette supposition en a autorisé une autre, non moins audacieuse, et peut-être non moins fondée : Qui sait si le nom d'Alsace n'est pas lui-même l'expression du premier état de notre contrée, *Alt-Sée*, ancien lac, ancienne mer ? ou *All-Sée*, tout lac, tout mer.

Mais laissons errer l'imagination du poëte sur les ondes de cette mer diluvienne ou antédiluvienne, et hâtons-nous d'aborder le terrain, moins mobile et plus certain de l'histoire écrite.

La tradition elle-même ne dit pas quel peuple a le premier habité, fécondé cette terre sauvée des eaux, cette nouvelle terre promise ; un silence de plusieurs siècles succède à ce dernier retentissement du passé, et l'histoire ne reprend la voix que bien des siècles plus tard, pour nous montrer sur cette terre, sous le nom de Séquaniens, Médiomatriciens et Rauraques, des Gaulois, et amener parmi eux leur vainqueur, le fameux Jules-César.

Cherchons à combler un coin de cette immense lacune, et à retrouver, sinon les habitants primitifs de nos contrées, au moins ceux qui leur ont donné la plus vieille de leurs dénominations, celle de Séquanie, Médiomatricie et Rauracie, sinon l'origine première, au moins l'origine secondaire de notre pays.

CHAPITRE II.

Origines alsaciennes.

> L'étude de l'origine des peuples est nécessaire à l'intelligence de leur histoire, car les événements de la vie des nations sont bien souvent une énigme dont le mot, oublié des enfants, ne se retrouve plus que dans le berceau de leurs pères.
>
> (AMÉDÉE THIERRY, Introduction à l'histoire des Gaulois, p. VIII.)

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans l'histoire des peuples, la Gaule proprement dite n'a reconnu, du côté de la Germanie, d'autres limites, que celles indiquées par la nature elle-même, le Rhin. De toute antiquité donc, la région, que nous appelons Alsace, a été gauloise. Mais un fleuve est une faible barrière contre les invasions, quand surtout les biens ne sont pas également répartis sur les deux rives, et que la civilisation est d'un côté, la barbarie de l'autre. Or, les premières lueurs de la civilisation ont brillé aux confins de la Gaule, bien des siècles avant d'éclairer les premières marches de la Germanie. Les barbares étaient encore au delà du Rhin, que, depuis longtemps, en deçà, il n'y avait plus que des demi-barbares, d'après l'expression dédaigneuse mais caractéristique des Romains.

Aussi, que voit-on dans ces premiers âges? l'irruption armée, ou l'émigration successive, amener sur nos bords les habitants des bords opposés, jaloux de partager la fertilité de notre sol et les premiers bienfaits de la civilisation. L'histoire de ces invasions toujours renaissantes et des luttes dont elles furent la cause, est l'histoire de notre pays avant la conquête des Romains: elle le fut encore après, jusqu'au jour où les Germains, sous le nom de Francs, fermèrent la barrière après eux, et ne firent plus qu'un peuple avec les Gaulois.

Deux éléments principaux donc doivent se rencontrer sur notre sol: l'élément gaulois et l'élément germanique, et c'est, en effet, ce que l'on retrouve dans nos mœurs, dans nos usages, dans notre langue, dans notre caractère physique et moral, et jusque dans la configuration de

nos traits. En ajoutant à ces deux nationalités quelque chose de la nationalité romaine, nous aurons un portrait fidèle et complet des races dont le sang coule dans nos veines.

Pour nous rendre un compte véritable de nos origines, jetons donc un coup d'œil rapide sur celles de ces trois grands peuples, les Gaulois, les Germains et les Romains; remontons à leurs sources pour savoir d'où nous sortons.

De toutes les provinces de la Gaule, l'Alsace, par sa position avancée sur le Rhin, a dû être la dernière romaine, la première germaine; les deux types principaux doivent donc être gaulois et germain, et même, l'occupation germaine ayant été la plus longue, ce dernier élément doit l'emporter sur les deux autres. Mais le sol et le fond de la nation sont gaulois; c'est une déesse à la figure germaine, dont le cœur est resté gaulois.

Quel peuple que le peuple gaulois! « Aucune des races de notre Occident, a dit un des historiens modernes qui ont jeté le plus de lumière sur nos origines[1], n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Les courses de celle-ci embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique; son nom est inscrit avec terreur dans les annales de presque tous les peuples. Elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis, elle va planter ses tentes sur les ruines de l'ancienne Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords du Sangarius et à ceux du Nil; elle assiége Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève au sein de la Phrygie cet empire des Galates qui domina longtemps toute l'Asie-Mineure[2]. » C'est donc avec un juste orgueil que les Alsaciens peuvent dire : Et nous aussi nous sommes Gaulois!

Mais si l'Alsace, comme la Gaule, est à bon droit fière d'une pareille origine, elle n'a pas à rougir de s'être alliée de bonne heure au sang germain. Ce sang-là est celui des Francs, qui ont donné leur nom à la France. Les Gaulois avaient fait trembler Rome, les Germains l'ont vaincue[3]! Que serait-ce si nous démontrions que cette Reine du monde

1. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction p. XIV.

2. Diodore de Sicile avait déjà fait ce brillant résumé. Voir son *Histoire universelle*, liv. X, §. XXI, p. 241 de la traduction de l'abbé Terrasson.

3. Le mot *Germains* est pris ici dans son sens le plus étendu, pour tous peuples sortis de la Germanie ancienne.

est issue, elle aussi, du mélange de ces deux peuples! .... Mais n'anticipons pas.

Le nom de Gaulois est un nom générique, dans lequel sont venues se fondre trois grandes familles humaines, la famille Ibérienne, la famille Celtique et la famille Belge, toutes trois peut-être, deux au moins, sorties du même berceau.

L'origine de tous les grands peuples est enveloppée de fables; mais, souvent ces fables, sous une forme mystérieuse ou allégorique, recèlent une vérité. Ainsi, les Gaulois se disaient enfants de Pluton, le Dieu du monde souterrain et des enfers: eh bien! la science historique, d'accord ici avec la mythologie, assigne à ces peuples, sinon pour leur premier berceau, au moins pour la première halte dans leur migration, les rivages du Palus-Méotide et du Pont-Euxin. Or, c'est non loin de là que les Grecs plaçaient le royaume des ombres et l'entrée du Ténare.

Après la fable vient la tradition, seule histoire des peuples primitifs et surtout des Gaulois, qui ne confiaient pas à l'écriture le secret de leurs annales. L'ignorance seule méprise ces souvenirs des premiers âges, ces antiques légendes, ces vieux récits populaires : le philosophe les recueille avec un soin religieux comme une pierre échappée d'un édifice qui n'est plus, comme un précieux vestige, un dernier témoin du passé, un jalon retrouvé sur la route de la vérité et de l'histoire.

Eh bien! une de ces traditions, transmises de bouche en bouche, à travers les siècles, chez les Gaulois, et attestées par leurs Druides, seuls dépositaires de leur histoire, rapporte «qu'une partie de la population «des Gaules était indigène, et que l'autre était venue des îles lointaines «et des contrées transrhénanes, poussée hors de ses demeures par la «fréquence des guerres et par les inondations de l'Océan.»

Que tirer de là en réduisant, comme il faut toujours le faire chez les anciens, le mot *indigène* à l'acception d'antérieur, de premier occupant? Que l'ancienne population des Gaules était composée de deux races au moins, dont l'une aurait précédé de plusieurs siècles l'autre dans nos contrées; et c'est ce que semblent venir confirmer toutes les données historiques.

Au temps de César, cette distinction des races était bien sensible sur le sol gaulois. «Toute la Gaule, dit le général historien, est divisée en «trois parties, dont l'une est habitée par les *Belges*, l'autre par les

«*Aquitains*, la troisième par ceux qui dans leur langage se nomment «*Celtes* (*Celtæ*), et que dans le nôtre nous appelons *Galls* (*Galli*). Ces «peuples diffèrent entre eux par le langage, les mœurs et les lois. Les «Galls sont séparés des Aquitains par la Garonne et des Belges par la «Marne et la Seine.» A ces trois divisions prises en masse, il applique la dénomination de *Galli*, qui, dans ce sens, n'a plus qu'une acception géographique, correspondant, en français, au mot *Gaulois*.

Strabon, que les anciens appelaient le géographe, comme pour personnifier en lui la science même de la géographie, vient confirmer les données de César, les développer et y ajouter, en faisant intervenir, selon son habitude, dans la classification des races la comparaison des caractères physiologiques.

Il admet aussi la division de toute la Gaule transalpine, la seule dont ait parlé César, en trois peuples, les *Aquitains*, les *Celtes* et les *Belges*. «Les premiers, dit-il, diffèrent absolument des deux autres, non-seulement «par leur langage, mais encore par leur figure, qui approche plus de «la figure des Ibères que de celle des Gaulois. Les traits propres à ces «derniers caractérisent les habitants des deux autres parties de la Gaule, «quoiqu'on observe encore quelque différence parmi ces peuples, soit «pour le langage, soit pour la manière de vivre et pour la forme de «leurs gouvernements respectifs.»

Les Aquitains, dit Amédée Thierry, auquel nous empruntons ce passage, mis hors de la question principale, en qualité d'Ibères, il nous reste pour véritables représentants de la famille gauloise, les Celtes ou Galls et les Belges. Peut-être ce savant historien aurait-il dû ne pas tant se hâter de mettre les Aquitains hors de la famille gauloise, à titre d'Ibères, et se rappeler que les Ibères ont sans doute précédé dans la Gaule et même en Europe les Celtes, et à plus forte raison les Belges, à supposer encore qu'ils ne fussent pas eux-mêmes les premiers Celtes. Nous reviendrons sur ce point qui, en maintenant un élément de plus dans la famille gauloise et un élément antérieur aux deux autres, ne contrarierait pas essentiellement les déductions de l'illustre auteur de l'*Histoire des Gaulois*.

Il se demande ensuite laquelle de ces deux races, les Galls et les Belges, peut revendiquer pour elle l'antériorité sur nos bords? Il se prononce pour les Celtes ou Galls, et, en effet, tandis que le nom de

Galls et surtout celui de Celtes se perd dans la nuit des temps et se retrouve dans les plus anciens monuments historiques, le nom de *Belge* est prononcé pour la première fois par César, et l'événement, auquel ce peuple se mêle, l'invasion des Cimbres et des Teutons, ne remonte pas au delà de l'an 113 avant l'ère chrétienne.

Mais le nom de *Belge,* quoique César l'oppose à celui de *Galls,* pour désigner le second rameau gaulois, ne paraît pas cependant avoir été le nom générique de la race à laquelle il appartient. Ce nom est à la fois trop nouveau et trop circonscrit dans son application. A l'époque où il apparaît pour la première fois dans les affaires de la Transalpine, les peuples, auxquels l'auteur des *Commentaires* le donne, occupaient déjà dans le nord de la Gaule la contrée où nous les retrouvons du temps de César, et qui, de leur nom, s'est appelée *Belgique.* Il faut donc que leur entrée dans la Gaule remonte à une époque bien antérieure, car alors déjà ils s'étaient assimilés à la nation gauloise et en défendaient les abords.

Amédée Thierry croit pouvoir fixer l'époque de cette invasion entre les années 350 et 280 avant Jésus-Christ, et il fait succéder les Belges sur les bords du Rhône aux *Ligures* qui, en effet, après avoir jeté tant d'éclat, pendant douze siècles, sur la côte de la Méditerranée, disparaissent de la scène, vers ce temps-là, sans doute pour se rejeter en Italie, où l'on voit Rome et les Gaulois cisalpins suspendre leurs hostilités, pendant cinquante ans, pour réunir leurs forces contre l'ennemi commun et défendre le passage des Alpes.

Cette invasion qui oblige les Ligures à chercher une nouvelle patrie, est celle des *Volkes-Tectosages* et des *Volkes-Arécomikes,* dont une partie, parvenue dans la forêt *Hercynienne,* aujourd'hui la Forêt-Noire, s'y serait fixée; l'autre, plus audacieuse, aurait franchi le Rhin et, refoulant à droite et à gauche, dans les montagnes et derrière les grands fleuves, la population gallique ou celte, ne se serait arrêtée qu'aux Pyrénées, établissant deux chefs-lieux à *Tolosa* (Toulouse) et à *Nemausus* (Nismes). Ce sont ces mêmes *Volkes* que l'histoire nous montre, deux siècles plus tard, lors du passage d'Annibal à travers la Gaule, défendant seuls les bords du Rhône, tenant même la rive gauche et parlant en souverains du pays. Ce serait donc vers la moitié du quatrième siècle avant notre ère, que se placerait l'invasion des Belges, et Belge ou *Belg* ne serait autre que le mot *Bolg, Volg, Volc* ou *Volk,*

modifié, adouci suivant le génie de la langue des Galls, au milieu desquels les Belges Tectosages et Arécomikes avaient établi leurs colonies.

Mais le nom de *Volke* ou *Belge*, continue Amédée Thierry, ne semble être que le titre d'une confédération; il faut chercher ailleurs le nom originaire de la race. Le second rameau gaulois venait du Nord, suivant la tradition druidique, les Belges venaient du Nord, suivant César; c'est donc de ce côté qu'il faut tourner nos investigations.

Or, au temps d'Alexandre déjà, l'existence d'un peuple, appelé *Kimmerii* ou *Kimbri*, sur les bords de l'Océan septentrional, dans la presqu'île qui porta, plus tard, la dénomination de Jutland, est attestée par l'histoire. «Les Grecs, dit Strabon, d'après Posidonius[1], appelaient *Kimmerii*, ceux que maintenant on nomme *Kimbri.*» Diodore de Sicile[2] et Plutarque[3] semblent adopter cette même opinion, que l'auteur *de l'Histoire des Gaulois* proclame aujourd'hui admise par les critiques comme un point incontestable. Elle est cependant repoussée avec dédain par le savant Adelung[4]; mais, pour apprécier un système, il ne faut en dissimuler aucun argument; continuons.

On est frappé, ajoute Amédée Thierry, quand on lit cette terrible invasion des Cimbres, en 113 avant notre ère, de la promptitude avec laquelle ce peuple et les Belges s'entendent et se ménagent, tandis que toutes les calamités se concentrent sur la Gaule centrale et méridionale. César rapporte que les Belges soutinrent vigoureusement le premier choc et arrêtèrent ce torrent sur leur frontière. Cela se peut, mais on les voit tout aussitôt pactiser : ils cèdent à leurs envahisseurs une de leurs forteresses, *Aduat*, pour y déposer leurs bagages et leurs trésors; les Cimbres ne laissent à la garde de toutes leurs richesses qu'une garnison de 6000 hommes et continuent leur course. Ils étaient donc bien sûrs de la fidélité des Belges. Après leur extermination en Italie, la garnison cimbre d'Aduat n'en resta pas moins en possession de la forteresse et de son territoire et devint une tribu belgique.[5]

1. Strabon, *Géographie*, liv. VII. Oui, mais au lieu de faire venir les Kimbri du Jutland des Kimmerii du Pont-Euxin, il fait venir ces derniers des premiers. V. p. 293.

2. Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, liv. V, §. XXI, p. 241 de la trad. de Terrasson

3. Plutarque, *In Mario*, p. 412.

4. Adelung, *Mithridates*, t. II.

5. Amédée Thierry oublie que César, d'après des Gaulois eux-mêmes, désigne la plus grande partie des Belges comme d'origine germaine et qu'il rappelle d'après le même témoignage, qu'ils

Lorsque les Cimbres vont attaquer la Narbonnaise, ils font alliance tout aussitôt avec les Volkes-Tectosages, tandis que leurs propositions sont repoussées avec horreur par les autres peuples gaulois.

De tous ces faits, l'historien que nous citons, conclut que les Cimbres et les Belges avaient la même origine et la même langue. Ce point lui semble attesté par Tacite[1], au moins pour les *Æstii*, peuplade limitrophe des Kimbri sur les bords de la mer Baltique; Tacite dit qu'ils parlaient un idiome très-rapproché du breton insulaire. Or, on croit savoir que la langue des Bretons était aussi celle des Belges et des Armorikes ou Paraocéanites.

Mais les cantons voisins de l'Elbe et du Rhin ne renferment pas tous les peuples transrhénans, qu'on peut rattacher au second rameau gaulois. La Bohême était habitée par la nation gauloise des *Boii*, et Justin signale encore des *Kimbri*, voisins des Bastarnes et des Sarmates. L'existence de ces nations kimbriques, échelonnées depuis le Bas Danube jusqu'à l'Elbe, établit, ce me semble, dit Amédée Thierry, que tout le pays entre l'Océan et le Pont-Euxin, en suivant le cours des fleuves, dut être possédé par la race des *Kimbri*, antérieurement au grand accroissement de la race germanique.

Mais sur les rives du Pont-Euxin, entre le Danube et le Tanaïs (le Don), avait habité autrefois un grand peuple, connu des Grecs sous le nom de *Kimmerii* (Κιμμερίοι), dont nous avons fait les *Cimmériens*. Outre les rivages occidentaux de la mer Noire et du Palus-Méotide, il occupait la presqu'île appelée, à cause de lui, *Kimmérienne*, aujourd'hui *Krim* ou *Crimée*. Les mœurs, les usages *connus*, dit le même écrivain, de ces Cimmériens, ressemblent aux mœurs, aux usages des Cimbres de la Baltique et des Gaulois; tout semble révéler entre ces peuples le lien d'une origine commune.[2]

se faisaient gloire d'avoir seuls, dans la Gaule, empêché les Cimbres et les Teutons d'envahir leur territoire. Voy. César, *De Bello gallico*, liv. II, chap. IV : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis ; Rhenumque antiquitus traductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse ; solosque esse, qui, patrum nostrorum memoria, omni Galliâ vexatâ, Teutones Cimbrosque intra fines suos ingredi prohibuerint.*

1. Tacite, *Germania*, chap. 45. La remarque de Tacite, en établissant une exception pour les *Æstii*, pourrait tout aussi bien être invoquée contre que pour le système d'Amédée Thierry.

2. C'est placer l'une des sources de la nation gauloise bien près de l'empire du sommeil. Qui ne connaît ces vers, qui consacrent une opinion populaire de l'antiquité païenne ?

Est propè Cimmerios longo spelunca recessu,
Mons cavus, ignavi domus et penetralia somni.

Ovide, Métamorphoses, liv. XI, v. 594.

point de départ, elle arrive toujours à la vérité. Cette supposition de plusieurs déluges ou révolutions successives, dont le dernier seul eût été universel, n'est pas inconciliable avec les données de la Genèse; elle en ressort même textuellement. Il est dit expressément dans la Genèse que, «lors de la formation du globe, tous les éléments étaient « dans le chaos.» Or, jusqu'à ce que ces éléments se fussent combinés pour former l'arrangement actuel des choses, il a pu, il a dû s'écouler une durée indéfinie, avec des intervalles de repos et de tranquillité pendant lesquels cessait le désordre des éléments. Toutes les anciennes cosmogonies conservent la tradition d'une période de révolutions successives, pendant lesquelles la terre fut détruite et renouvelée. C'est le temps sans bornes des Assyriens. Mais ce qui est plus important sur ce point, c'est l'opinion des premiers Pères de l'Église, qui paraissent avoir eu ces notions; car S. Grégoire de Naziance suppose une période indéfinie entre la création et la première organisation des choses; S. Basile, S. Césaire et Origène sont encore plus explicites, et des géologues modernes ont soutenu cette même thèse. L'existence de cette période indéfinie à l'origine des choses sert à expliquer la présence des fossiles gigantesques dans les plus profondes entrailles de la terre[1]. Voilà ce que nous apprend un évêque, non moins célèbre par sa science que par sa piété, digne interprète des saintes Écritures et des Pères de l'Église, l'illustre Wiseman.[2]

Un écrivain, dont la première production est appelée à faire, et a déjà fait, dans le monde savant, une vive impression, M. Eusèbe-François de Salles, s'exprime dans le même sens : «La géologie, dit-il, « est venue leur apprendre (aux naturalistes) que Dieu avait employé à « ses fins, les forces de la nature autant que la matière. Ces forces sont « patientes; elles ont modifié le globe à plusieurs reprises depuis que la « création le livre à leur empire. Quand l'homme parut sur la terre, « deux mondes d'êtres animés s'y étaient déjà succédé.»[3]

Ce qui précède servira peut-être aussi à jeter quelque lumière sur un phénomène, qui frappera tous ceux qui s'occuperont des décou-

1. Introduction analytique, p. XIII. *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par Nicolas Wiseman; p. 185 à 216.

2. Wiseman, même ouvrage, p. 206, 215 et suiv.

3. *Histoire générale des races humaines*, p. 25, 1.re édition. Paris, 1849.

vertes faites dans notre sol : ici, comme partout ailleurs, l'homme seul manque à l'exhumation de cette nature pétrifiée dans le limon des déluges. Qu'est-il devenu ? l'homme fossile n'a été retrouvé nulle part. Le champ des conjectures est ouvert ; les savants ont, tour à tour, payé leur tribut de suppositions et d'hypothèses à cet insoluble problème.

Nous avons semblé nous éloigner de notre tradition populaire ; nous n'en sommes pas sortis. Que serait, en effet, dans l'opinion de Cuvier et des savants que nous venons de citer, cette terre d'Alsace, si fertile en fossiles et en produits marins ? un ancien lit de la mer. La tradition dit-elle autre chose ?

Cette supposition en a autorisé une autre, non moins audacieuse, et peut-être non moins fondée : Qui sait si le nom d'Alsace n'est pas lui-même l'expression du premier état de notre contrée, *Alt-Sée*, ancien lac, ancienne mer ? ou *All-Sée*, tout lac, tout mer.

Mais laissons errer l'imagination du poëte sur les ondes de cette mer diluvienne ou antédiluvienne, et hâtons-nous d'aborder le terrain, moins mobile et plus certain de l'histoire écrite.

La tradition elle-même ne dit pas quel peuple a le premier habité, fécondé cette terre sauvée des eaux, cette nouvelle terre promise ; un silence de plusieurs siècles succède à ce dernier retentissement du passé, et l'histoire ne reprend la voix que bien des siècles plus tard, pour nous montrer sur cette terre, sous le nom de Séquaniens, Médiomatriciens et Rauraques, des Gaulois, et amener parmi eux leur vainqueur, le fameux Jules-César.

Cherchons à combler un coin de cette immense lacune, et à retrouver, sinon les habitants primitifs de nos contrées, au moins ceux qui leur ont donné la plus vieille de leurs dénominations, celle de Séquanie, Médiomatricie et Rauracie, sinon l'origine première, au moins l'origine secondaire de notre pays.

CHAPITRE II.

Origines alsaciennes.

> L'étude de l'origine des peuples est nécessaire à l'intelligence de leur histoire, car les événements de la vie des nations sont bien souvent une énigme dont le mot, oublié des enfants, ne se retrouve plus que dans le berceau de leurs pères.
>
> (Amédée Thierry, Introduction à l'histoire des Gaulois, p. viii.)

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans l'histoire des peuples, la Gaule proprement dite n'a reconnu, du côté de la Germanie, d'autres limites, que celles indiquées par la nature elle-même, le Rhin. De toute antiquité donc, la région, que nous appelons Alsace, a été gauloise. Mais un fleuve est une faible barrière contre les invasions, quand surtout les biens ne sont pas également répartis sur les deux rives, et que la civilisation est d'un côté, la barbarie de l'autre. Or, les premières lueurs de la civilisation ont brillé aux confins de la Gaule, bien des siècles avant d'éclairer les premières marches de la Germanie. Les barbares étaient encore au delà du Rhin, que, depuis longtemps, en deçà, il n'y avait plus que des demi-barbares, d'après l'expression dédaigneuse mais caractéristique des Romains.

Aussi, que voit-on dans ces premiers âges? l'irruption armée, ou l'émigration successive, amener sur nos bords les habitants des bords opposés, jaloux de partager la fertilité de notre sol et les premiers bienfaits de la civilisation. L'histoire de ces invasions toujours renaissantes et des luttes dont elles furent la cause, est l'histoire de notre pays avant la conquête des Romains: elle le fut encore après, jusqu'au jour où les Germains, sous le nom de Francs, fermèrent la barrière après eux, et ne firent plus qu'un peuple avec les Gaulois.

Deux éléments principaux donc doivent se rencontrer sur notre sol: l'élément gaulois et l'élément germanique, et c'est, en effet, ce que l'on retrouve dans nos mœurs, dans nos usages, dans notre langue, dans notre caractère physique et moral, et jusque dans la configuration de

nos traits. En ajoutant à ces deux nationalités quelque chose de la nationalité romaine, nous aurons un portrait fidèle et complet des races dont le sang coule dans nos veines.

Pour nous rendre un compte véritable de nos origines, jetons donc un coup d'œil rapide sur celles de ces trois grands peuples, les Gaulois, les Germains et les Romains; remontons à leurs sources pour savoir d'où nous sortons.

De toutes les provinces de la Gaule, l'Alsace, par sa position avancée sur le Rhin, a dû être la dernière romaine, la première germaine; les deux types principaux doivent donc être gaulois et germain, et même, l'occupation germaine ayant été la plus longue, ce dernier élément doit l'emporter sur les deux autres. Mais le sol et le fond de la nation sont gaulois; c'est une déesse à la figure germaine, dont le cœur est resté gaulois.

Quel peuple que le peuple gaulois! « Aucune des races de notre Occident, a dit un des historiens modernes qui ont jeté le plus de lumière sur nos origines[1], n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Les courses de celle-ci embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique; son nom est inscrit avec terreur dans les annales de presque tous les peuples. Elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis, elle va planter ses tentes sur les ruines de l'ancienne Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords du Sangarius et à ceux du Nil; elle assiége Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève au sein de la Phrygie cet empire des Galates qui domina longtemps toute l'Asie-Mineure[2]. » C'est donc avec un juste orgueil que les Alsaciens peuvent dire : Et nous aussi nous sommes Gaulois !

Mais si l'Alsace, comme la Gaule, est à bon droit fière d'une pareille origine, elle n'a pas à rougir de s'être alliée de bonne heure au sang germain. Ce sang-là est celui des Francs, qui ont donné leur nom à la France. Les Gaulois avaient fait trembler Rome, les Germains l'ont vaincue[3]! Que serait-ce si nous démontrions que cette Reine du monde

1. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction p. XIV.

2. Diodore de Sicile avait déjà fait ce brillant résumé. Voir son *Histoire universelle*, liv. X, §. XXI, p. 241 de la traduction de l'abbé Terrasson.

3. Le mot *Germains* est pris ici dans son sens le plus étendu, pour tous peuples sortis de la Germanie ancienne.

est issue, elle aussi, du mélange de ces deux peuples!.... Mais n'anticipons pas.

Le nom de Gaulois est un nom générique, dans lequel sont venues se fondre trois grandes familles humaines, la famille Ibérienne, la famille Celtique et la famille Belge, toutes trois peut-être, deux au moins, sorties du même berceau.

L'origine de tous les grands peuples est enveloppée de fables; mais, souvent ces fables, sous une forme mystérieuse ou allégorique, recèlent une vérité. Ainsi, les Gaulois se disaient enfants de Pluton, le Dieu du monde souterrain et des enfers: eh bien! la science historique, d'accord ici avec la mythologie, assigne à ces peuples, sinon pour leur premier berceau, au moins pour la première halte dans leur migration, les rivages du Palus-Méotide et du Pont-Euxin. Or, c'est non loin de là que les Grecs plaçaient le royaume des ombres et l'entrée du Ténare.

Après la fable vient la tradition, seule histoire des peuples primitifs et surtout des Gaulois, qui ne confiaient pas à l'écriture le secret de leurs annales. L'ignorance seule méprise ces souvenirs des premiers âges, ces antiques légendes, ces vieux récits populaires : le philosophe les recueille avec un soin religieux comme une pierre échappée d'un édifice qui n'est plus, comme un précieux vestige, un dernier témoin du passé, un jalon retrouvé sur la route de la vérité et de l'histoire.

Eh bien! une de ces traditions, transmises de bouche en bouche, à travers les siècles, chez les Gaulois, et attestées par leurs Druides, seuls dépositaires de leur histoire, rapporte «qu'une partie de la population «des Gaules était indigène, et que l'autre était venue des îles lointaines «et des contrées transrhénanes, poussée hors de ses demeures par la «fréquence des guerres et par les inondations de l'Océan.»

Que tirer de là en réduisant, comme il faut toujours le faire chez les anciens, le mot *indigène* à l'acception d'antérieur, de premier occupant? Que l'ancienne population des Gaules était composée de deux races au moins, dont l'une aurait précédé de plusieurs siècles l'autre dans nos contrées; et c'est ce que semblent venir confirmer toutes les données historiques.

Au temps de César, cette distinction des races était bien sensible sur le sol gaulois. «Toute la Gaule, dit le général historien, est divisée en «trois parties, dont l'une est habitée par les *Belges*, l'autre par les

«*Aquitains,* la troisième par ceux qui dans leur langage se nomment «*Celtes* (*Celtæ*), et que dans le nôtre nous appelons *Galls* (*Galli*). Ces «peuples diffèrent entre eux par le langage, les mœurs et les lois. Les «Galls sont séparés des Aquitains par la Garonne et des Belges par la «Marne et la Seine.» A ces trois divisions prises en masse, il applique la dénomination de *Galli*, qui, dans ce sens, n'a plus qu'une acception géographique, correspondant, en français, au mot *Gaulois*.

Strabon, que les anciens appelaient le géographe, comme pour personnifier en lui la science même de la géographie, vient confirmer les données de César, les développer et y ajouter, en faisant intervenir, selon son habitude, dans la classification des races la comparaison des caractères physiologiques.

Il admet aussi la division de toute la Gaule transalpine, la seule dont ait parlé César, en trois peuples, les *Aquitains,* les *Celtes* et les *Belges*. «Les premiers, dit-il, diffèrent absolument des deux autres, non-seulement «par leur langage, mais encore par leur figure, qui approche plus de «la figure des Ibères que de celle des Gaulois. Les traits propres à ces «derniers caractérisent les habitants des deux autres parties de la Gaule, «quoiqu'on observe encore quelque différence parmi ces peuples, soit «pour le langage, soit pour la manière de vivre et pour la forme de «leurs gouvernements respectifs.»

Les Aquitains, dit Amédée Thierry, auquel nous empruntons ce passage, mis hors de la question principale, en qualité d'Ibères, il nous reste pour véritables représentants de la famille gauloise, les Celtes ou Galls et les Belges. Peut-être ce savant historien aurait-il dû ne pas tant se hâter de mettre les Aquitains hors de la famille gauloise, à titre d'Ibères, et se rappeler que les Ibères ont sans doute précédé dans la Gaule et même en Europe les Celtes, et à plus forte raison les Belges, à supposer encore qu'ils ne fussent pas eux-mêmes les premiers Celtes. Nous reviendrons sur ce point qui, en maintenant un élément de plus dans la famille gauloise et un élément antérieur aux deux autres, ne contrarierait pas essentiellement les déductions de l'illustre auteur de l'*Histoire des Gaulois*.

Il se demande ensuite laquelle de ces deux races, les Galls et les Belges, peut revendiquer pour elle l'antériorité sur nos bords? Il se prononce pour les Celtes ou Galls, et, en effet, tandis que le nom de

Galls et surtout celui de Celtes se perd dans la nuit des temps et se retrouve dans les plus anciens monuments historiques, le nom de *Belge* est prononcé pour la première fois par César, et l'événement, auquel ce peuple se mêle, l'invasion des Cimbres et des Teutons, ne remonte pas au delà de l'an 113 avant l'ère chrétienne.

Mais le nom de *Belge,* quoique César l'oppose à celui de *Galls,* pour désigner le second rameau gaulois, ne paraît pas cependant avoir été le nom générique de la race à laquelle il appartient. Ce nom est à la fois trop nouveau et trop circonscrit dans son application. A l'époque où il apparaît pour la première fois dans les affaires de la Transalpine, les peuples, auxquels l'auteur des *Commentaires* le donne, occupaient déjà dans le nord de la Gaule la contrée où nous les retrouvons du temps de César, et qui, de leur nom, s'est appelée *Belgique.* Il faut donc que leur entrée dans la Gaule remonte à une époque bien antérieure, car alors déjà ils s'étaient assimilés à la nation gauloise et en défendaient les abords.

Amédée Thierry croit pouvoir fixer l'époque de cette invasion entre les années 350 et 280 avant Jésus-Christ, et il fait succéder les Belges sur les bords du Rhône aux *Ligures* qui, en effet, après avoir jeté tant d'éclat, pendant douze siècles, sur la côte de la Méditerranée, disparaissent de la scène, vers ce temps-là, sans doute pour se rejeter en Italie, où l'on voit Rome et les Gaulois cisalpins suspendre leurs hostilités, pendant cinquante ans, pour réunir leurs forces contre l'ennemi commun et défendre le passage des Alpes.

Cette invasion qui oblige les Ligures à chercher une nouvelle patrie, est celle des *Volkes-Tectosages* et des *Volkes-Arécomikes,* dont une partie, parvenue dans la forêt *Hercynienne,* aujourd'hui la Forêt-Noire, s'y serait fixée; l'autre, plus audacieuse, aurait franchi le Rhin et, refoulant à droite et à gauche, dans les montagnes et derrière les grands fleuves, la population gallique ou celte, ne se serait arrêtée qu'aux Pyrénées, établissant deux chefs-lieux à *Tolosa* (Toulouse) et à *Nemausus* (Nismes). Ce sont ces mêmes *Volkes* que l'histoire nous montre, deux siècles plus tard, lors du passage d'Annibal à travers la Gaule, défendant seuls les bords du Rhône, tenant même la rive gauche et parlant en souverains du pays. Ce serait donc vers la moitié du quatrième siècle avant notre ère, que se placerait l'invasion des Belges, et Belge ou *Belg* ne serait autre que le mot *Bolg, Volg, Volc* ou *Volk,*

modifié, adouci suivant le génie de la langue des Galls, au milieu desquels les Belges Tectosages et Arécomikes avaient établi leurs colonies.

Mais le nom de *Volke* ou *Belge*, continue Amédée Thierry, ne semble être que le titre d'une confédération; il faut chercher ailleurs le nom originaire de la race. Le second rameau gaulois venait du Nord, suivant la tradition druidique, les Belges venaient du Nord, suivant César; c'est donc de ce côté qu'il faut tourner nos investigations.

Or, au temps d'Alexandre déjà, l'existence d'un peuple, appelé *Kimmerii* ou *Kimbri*, sur les bords de l'Océan septentrional, dans la presqu'île qui porta, plus tard, la dénomination de Jutland, est attestée par l'histoire. «Les Grecs, dit Strabon, d'après Posidonius[1], appelaient *Kimmerii*, ceux que maintenant on nomme *Kimbri.*» Diodore de Sicile[2] et Plutarque[3] semblent adopter cette même opinion, que l'auteur *de l'Histoire des Gaulois* proclame aujourd'hui admise par les critiques comme un point incontestable. Elle est cependant repoussée avec dédain par le savant Adelung[4]; mais, pour apprécier un système, il ne faut en dissimuler aucun argument; continuons.

On est frappé, ajoute Amédée Thierry, quand on lit cette terrible invasion des Cimbres, en 113 avant notre ère, de la promptitude avec laquelle ce peuple et les Belges s'entendent et se ménagent, tandis que toutes les calamités se concentrent sur la Gaule centrale et méridionale. César rapporte que les Belges soutinrent vigoureusement le premier choc et arrêtèrent ce torrent sur leur frontière. Cela se peut, mais on les voit tout aussitôt pactiser : ils cèdent à leurs envahisseurs une de leurs forteresses, *Aduat*, pour y déposer leurs bagages et leurs trésors; les Cimbres ne laissent à la garde de toutes leurs richesses qu'une garnison de 6000 hommes et continuent leur course. Ils étaient donc bien sûrs de la fidélité des Belges. Après leur extermination en Italie, la garnison cimbre d'Aduat n'en resta pas moins en possession de la forteresse et de son territoire et devint une tribu belgique.[5]

1. Strabon, *Géographie*, liv. VII. Oui, mais au lieu de faire venir les Kimbri du Jutland des Kimmerii du Pont-Euxin, il fait venir ces derniers des premiers. V. p. 293.

2. Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, liv. V, §. XXI, p. 241 de la trad. de Terrasson

3. Plutarque, *In Mario*, p. 412.

4. Adelung, *Mithridates*, t. II.

5. Amédée Thierry oublie que César, d'après des Gaulois eux-mêmes, désigne la plus grande partie des Belges comme d'origine germaine et qu'il rappelle d'après le même témoignage, qu'ils

Lorsque les Cimbres vont attaquer la Narbonnaise, ils font alliance tout aussitôt avec les Volkes-Tectosages, tandis que leurs propositions sont repoussées avec horreur par les autres peuples gaulois.

De tous ces faits, l'historien que nous citons, conclut que les Cimbres et les Belges avaient la même origine et la même langue. Ce point lui semble attesté par Tacite[1], au moins pour les *Æstii*, peuplade limitrophe des Kimbri sur les bords de la mer Baltique; Tacite dit qu'ils parlaient un idiome très-rapproché du breton insulaire. Or, on croit savoir que la langue des Bretons était aussi celle des Belges et des Armorikes ou Paraocéanites.

Mais les cantons voisins de l'Elbe et du Rhin ne renferment pas tous les peuples transrhénans, qu'on peut rattacher au second rameau gaulois. La Bohême était habitée par la nation gauloise des *Boii*, et Justin signale encore des *Kimbri*, voisins des Bastarnes et des Sarmates. L'existence de ces nations kimbriques, échelonnées depuis le Bas Danube jusqu'à l'Elbe, établit, ce me semble, dit Amédée Thierry, que tout le pays entre l'Océan et le Pont-Euxin, en suivant le cours des fleuves, dut être possédé par la race des *Kimbri*, antérieurement au grand accroissement de la race germanique.

Mais sur les rives du Pont-Euxin, entre le Danube et le Tanaïs (le Don), avait habité autrefois un grand peuple, connu des Grecs sous le nom de *Kimmerii* (Κιμμερίοι), dont nous avons fait les *Cimmériens*. Outre les rivages occidentaux de la mer Noire et du Palus-Méotide, il occupait la presqu'île appelée, à cause de lui, *Kimmérienne*, aujourd'hui *Krim* ou *Crimée*. Les mœurs, les usages *connus*, dit le même écrivain, de ces Cimmériens, ressemblent aux mœurs, aux usages des Cimbres de la Baltique et des Gaulois; tout semble révéler entre ces peuples le lien d'une origine commune.[2]

se faisaient gloire d'avoir seuls, dans la Gaule, empêché les Cimbres et les Teutons d'envahir leur territoire. Voy. César, *De Bello gallico*, liv. II, chap. IV : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis ; Rhenumque antiquitus traductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse ; solosque esse, qui, patrum nostrorum memoriâ, omni Galliâ vexatâ, Teutones Cimbrosque intra fines suos ingredi prohibuerint.*

1. Tacite, *Germania*, chap. 45. La remarque de Tacite, en établissant une exception pour les *Æstii*, pourrait tout aussi bien être invoquée contre que pour le système d'Amédée Thierry.

2. C'est placer l'une des sources de la nation gauloise bien près de l'empire du sommeil. Qui ne connaît ces vers, qui consacrent une opinion populaire de l'antiquité païenne ?

Est propè Cimmerios longo spelunca recessu,
Mons cavus, ignavi domus et penetralia somni.

Ovide, Métamorphoses, liv. XI, v. 594.

Après cette découverte, Amédée Thierry n'est pas embarrassé pour transporter ces Cimmériens des rives de la mer d'Azow aux rives de l'Océan hyperboréen, d'une extrémité du continent européen à l'autre; il précise même la date de leur départ et la fixe à 631 ans avant notre ère. Il croit pouvoir invoquer Hérodote à l'appui de son système.

Cette époque fut féconde en bouleversements dans l'occident de l'Asie et dans l'orient de l'Europe. «Les Scythes nomades, chassés de l'Asie «par les Messagètes, franchirent l'Araxe (le Volga) et vinrent comme «une tempête fondre sur les bords du Palus-Méotide et de l'Euxin, «semant partout la terreur sur leur passage. En face d'un si grand «péril, les Cimmériens s'assemblèrent sur les rives du fleuve Tyras (le «Dniester), pour délibérer sur le parti à prendre. Les avis furent par«tagés : le peuple, effrayé par le nombre des ennemis et reconnaissant «l'impossibilité d'une lutte évidemment inégale, voulait céder la place «et se retirer sans combat; les rois au contraire et la noblesse deman«daient que l'on fît face aux envahisseurs et qu'on leur disputât le ter«rain, préférant, disaient-ils, s'ensevelir sous les ruines de la patrie, «que de fuir avec la multitude. Les rois ne voulurent pas céder au «peuple, ni le peuple aux rois; deux camps se formèrent, de force à «peu près égale, et l'on en vint aux mains. Les rois et leurs partisans «furent battus; et, du temps d'Hérodote encore, on montrait sur les «bords du Tyras, le lieu où les Cimmériens, vainqueurs dans cette lutte «fratricide, avaient enseveli leurs frères. Libre, après cette triste victoire, «d'exécuter son projet, le peuple tout entier sortit du pays, et, quand «les Scythes arrivèrent, ils purent s'établir, à leur gré, sur cette terre «déserte et abandonnée» ; tel est le récit simple et naïf d'Hérodote.[1]

Mais où les Cimmériens fugitifs portèrent-ils leurs pas? Fut-ce en Asie? Fut-ce en Europe? Selon l'historien, dont nous venons de traduire le texte, ils auraient pris le chemin de l'Asie, sous la conduite de Lygdamis, et auraient été poursuivis par les Scythes. Il est vrai qu'Amédée Thierry, voyant tout son système crouler devant cette assertion du père de l'histoire, du grave Hérodote, a cherché à la combattre, sinon par des textes, au moins par des raisonnements. Les Cimmériens diriger

Que l'illustre auteur de l'*Histoire des Gaulois* nous pardonne cette citation ; elle ne saurait élever, nous le comprenons, une objection sérieuse.

1. Hérodote, liv. IV, chap. XI. XII.

leur retraite vers l'Asie ! Mais c'eût été revenir sur leurs pas et aller à la rencontre de l'ennemi même qu'ils fuyaient. Les Scythes, ajoute Hérodote, en les poursuivant, se seraient égarés et auraient abouti en Médie. Les Cimmériens leur auraient donc échappé, preuve de plus qu'ils n'avaient pas pris le chemin de l'Asie. Quelles objections ! Ne dirait-on pas que toutes les issues de l'Asie étaient gardées par les Scythes et que ces redoutables ennemis étaient déjà en présence des Cimmériens ? Ils en étaient, alors que la fuite fut décidée, éloignés de toute la distance qui sépare le Volga du Dniester ; qu'ils s'en fussent rapprochés de quelques jours de marche, ils devaient en être bien loin encore ; c'est même précisément ce qui explique à la fois qu'ils se soient égarés dans leur poursuite et que les fugitifs leur aient échappé. Que peut d'ailleurs l'argumentation plus ou moins habile d'un écrivain de nos jours devant un texte précis et formel d'Hérodote, qui a recueilli sur les lieux mêmes ses documents et qui n'était séparé de l'événement qu'il atteste, que de deux siècles à peine ? Amédée Thierry invoque le témoignage de Strabon, et ce témoignage tourne contre son assertion ; car l'illustre géographe ne fait pas venir les Cimbres du Jutland des Cimmériens, mais bien les Cimmériens des Cimbres[1]. Disons-le hautement, il faut qu'Amédée Thierry renonce à faire descendre les Cimbres des Cimmériens, ou qu'il trouve dans l'histoire une autre date à l'entrée de ces derniers en Europe.

Cet historien n'en adopte pas moins ce fait, évidemment erroné, de la fuite des Cimmériens vers l'occident, comme la base et le point de départ de tout son système. Ces Cimmériens, une fois en marche de ce côté, se seraient étendus, lentement il est vrai, avec la multitude de femmes, d'enfants, de vieillards, qu'ils traînaient à leur suite, sur une partie du continent européen, depuis l'embouchure du Danube jusqu'à l'Océan cimbrique, et, laissant sur leur passage des colonies, ils seraient arrivés enfin jusque sur les bords du Rhin, d'où ils se seraient successivement jetés dans la Gaule, sous les dénominations de *Volks*, de *Belges*, puis enfin de *Cimbres*. Ainsi, le nom de quelques confédérations de ce grand peuple aurait précédé sur nos bords le nom générique et primitif de la nation elle-même. Ce nom générique serait celui de *Cymri* ou *Kimri*, abréviation de celui de *Cimmerii*, variante de celui de

1. Strabon, liv. VII, p. 293, déjà cité.

Kimbri. Renchérissant encore sur Amédée Thierry, *Belge*, dit Niebuhr, était le nom gaëlique d'un peuple qui jusqu'à ce jour s'appelle Cymri.[1]

Ces invasions successives ont dû être, d'après le même auteur, le contre-coup de la diète du Tyras. «Les nations scythiques ou teutoniques, dit-il[2], chassées en masse par d'autres nations fugitives, envahirent les bords du Palus-Méotide et du Pont-Euxin, et, à leur tour, chassèrent plus avant dans l'occident une grande partie des hordes kimriques dépossédées. Celles-ci remontèrent le cours du Tyras ou Dniester, et, poussant devant elles leur avant-garde, déjà maîtresse du pays, la forcèrent à chercher vers le sud-ouest un autre territoire. Ce fut alors que, suivant les traditions nationales, une armée considérable de Kimris, conduite par *Hu* ou *Hésus-le-Puissant*, chef de guerre, législateur et prêtre, «*longeant l'océan brumeux*», franchit le Rhin, à son cours inférieur et pénétra dans la Gaule. La terreur des uns, la reconnaissance des autres, firent d'Hésus un dieu et le souvenir de son nom et de son culte vit encore dans l'histoire de la Gaule et particulièrement de l'Alsace.[3]

Le grand effort de l'invasion paraît s'être porté sur le littoral de l'Océan, appelé *Armorike* dans les deux idiomes des Kimris et des Galls. Ce serait dans la direction du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, qu'elle se serait avancée successivement, soumettant une partie de la population et refoulant l'autre au pied des chaînes de montagnes qui coupent diagonalement la Gaule, du nord-est au sud-ouest, depuis les Vosges jusqu'aux monts Arvernes (l'Auvergne).

Le refoulement de la population gallique dans le centre et l'ouest de la Gaule, nécessita bientôt des émigrations considérables. Les tribus accumulées au nord-est, dans la *Séquanie* et l'Helvétie, envoyèrent au dehors une troupe de guerriers, de femmes et d'enfants, sous la conduite d'un chef nommé Sigovèse. Sortie de la Gaule par le cours supérieur du Rhin (par l'Alsace sans doute), elle se dirigea d'un côté

1. Niebuhr, *Histoire romaine*, t. IV, p. 286.

2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, partie I.re, ch. I, p. 32.

3. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction p. CXXXVII et suiv. Cet auteur croit pouvoir fixer cette invasion entre 638 et 587.

Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 469. *Esus sive Mars et Jupiter.*

Ce dieu terrible, auquel les Gaulois sacrifiaient des victimes humaines, et que les Romains prirent pour Mars ou Jupiter, est représenté sur quelques monuments, sous les traits d'un jeune homme, émondant un arbre : *juvenis arborem rescindentis.*

vers la forêt hercynienne[1], de l'autre, vers les Alpes illyriennes[2], culbutant et massacrant tout devant elle. Ce fut la souche des tribus nombreuses et puissantes qui peuplèrent, dans la suite des temps, la rive droite du Danube et la chaîne orientale des Alpes. Une seconde bande, qui s'organisait en même temps parmi les nations du centre, Bituriges, Eduens, Arvernes, Ambarres, se mit en marche vers l'Italie: Elle avait pour chef le Biturige Bellovèse[3]. La force des deux armées réunies montait, dit-on, à 300,000 hommes[4]. Bien des fables ont été débitées par les écrivains de l'antiquité sur ces deux expéditions et sur leur motif; un seul, dont les assertions méritent généralement confiance pour tout ce qui regarde la Gaule, parce qu'il était Gaulois lui-même, a fait justice de ces traditions futiles et contradictoires en les méprisant. « Ce furent, dit-il, des bouleversements intérieurs qui poussèrent les « *Galls* hors de leur pays.[5] »

Niebuhr[6] reconnaît aussi l'identité de race des Cimbres et des Cimmériens ou Cymris[7], et l'identité de ces peuples avec les Belges, dont il porte les limites, comme Strabon[8], jusqu'à la Loire et aux rives de la Basse-Bretagne, d'où ils se sont étendus jusqu'en Angleterre. Mais il fait venir ces Cimbres de l'Occident jusqu'au Palus-Méotide, et de là les fait repartir pour revenir sur leurs pas.

« Au nord du Danube, dit-il, ces Cimbres ou Cimris se sont établis

1. *Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus*, Tite-Live, liv. V, chap. 34.

2. *Portis Illyricos sinus .... per stragem Barbarorum penetravit, et in Pannoniâ consedit.* Justin. liv. XXIV, chap. 4.

3. *Belloveso haud paulo lœtiorem in Italiam viam dii dabant.* Tite-Live, liv. V, chap. 34.

4. *Trecenta millia hominum.* Justin. liv. XXIV, chap. 4.

5. *Gallis causa in Italiam veniendi, sedesque novas quærendi, intestina discordia.* Justin. liv. XX, chap. 5. Trogue-Pompée, dont Justin n'a fait qu'abréger l'ouvrage, était originaire du pays des Voconces.

Amédée Thierry se plait ici à traduire le mot *Galli* par celui de *Galls*, sans doute pour appuyer la distinction entre les Galls et les Kimris; mais Justin ne mentionne nulle part cette distinction, et le mot Galli ne signifie et ne peut signifier sous sa plume que *Gaulois* dans le sens le plus général.

6. Niebuhr, dans son *Histoire romaine*, traduite en français par M. de Golbéry, t. IV, p. 288, renvoie pour plus de détails à ses opuscules, p. 384, et invoque à l'appui de son opinion Diodore de Sicile (liv. V, p. 32), et Plutarque *in Mario* (p. 411) *et in Camillo* (p. 135).

7. *Ibidem* et p. 286.

8. Strabon, liv. IV, p. 194.

« au delà des monts Karpathes et des Alpes Daciennes; sur le Borysthènes « ils soumirent les Scythes et le peuple né de leur union, prit le nom de « *Celto-Scythes*. Ils pénétrèrent jusqu'au Palus-Méotide. Mais trois cents « ans plus tard, toujours sous le nom de Cimbres, qui était celui de la « nation dominante, ces peuples, grossis d'une foule de tribus étrangères, « revinrent vers l'Occident. Ils étaient vaincus à leur tour par un mou- « vement des peuples orientaux, et reprenaient le chemin par lequel « étaient venus leurs pères. »[1]

L'opinion de Niebuhr me paraît peu soutenable; tous les peuples d'Europe, et même du monde entier, sont sortis de l'Asie, l'histoire et la linguistique viennent ici confirmer la Genèse. Il faudrait donc, pour concilier avec ces données historiques, aujourd'hui irréfragables, l'idée de cet écrivain, faire faire aux Cimris ou Kymris, en allant et revenant, trois fois le voyage; c'est trop. Ce qu'il peut y avoir de vrai dans son opinion, c'est que les Kimmerii ou premiers Cimbres, furent un mélange de Celtes et de Scythes, c'est-à-dire, pour nous servir de l'expression qu'il a empruntée à Plutarque, des *Celto-Scythes*. Ceci admis, modifierait l'opinion d'Amédée Thierry sur l'origine qu'il assigne aux Cimmériens, mais non sur l'identité de ce peuple avec les Cimbres du Jutland. Seulement il faudrait admettre dans la formation des Cimbres l'élément scythique ou *teutonique*, qu'Amédée Thierry, en effet, semble avoir trop négligé, et qui, au lieu d'avoir suivi l'émigration du Tyras, l'aurait, au contraire, accompagnée ou précédée. Alors deviendrait explicable aussi cette alliance indissoluble des Cimbres et des Teutons, dont l'invasion sanglante de l'année 113 avant l'ère chrétienne ne serait qu'une preuve de plus.

Le savant Adelung, Allemand comme Niebuhr, va plus loin que lui : il se rit de cette prétention de faire sortir les Cimbres, qu'il proclame Germains, des Cimmériens de la Thrace. Cette prétention qui ne repose, selon lui, que sur une légère consonnance de noms, est indigne de la gravité de l'histoire[2]. Ce jugement est bien sévère; peut-être Adelung oubliait-il, en le portant, qu'il se mettait en manifeste contradiction avec le premier ethnographe et le premier géographe de l'antiquité,

1. Niebuhr, t. IV, p. 288.

2. Adelung s'exprime ainsi dans son *Mithridates*, t. II, p. 143 : « *Gatterers Einfall, diese* « Kimbern *um des schwachen Gleichlautes wilen von Herodots Thracischen* Kimmeriern « *abzuleiten, war eines Geschichtsforschers und Geschichtsgelehrten ganz unwürdig.* »

Posidonius et Strabon[1]. Puis, ces Thraces Cimmériens, dont il ne veut pas que sortent les Cimbres, qu'en fait-il? En rappelant ces paroles d'Hérodote[2]: « Les Thraces sont, après les Indiens, le plus grand peuple « du monde, et ils auraient été invincibles, s'ils s'étaient maintenus sous « le pouvoir d'un seul, ou du moins s'ils étaient demeurés unis entre « eux; » il ajoute que, du temps de cet historien déjà, ils s'étaient perdus dans le Nord au milieu des Scythes[3]. N'est-ce pas, tout en reconnaissant la grandeur de ce peuple, reconnaître aussi que, dans sa marche libre ou contrainte, il s'était porté vers le nord de l'Europe? Or, n'est-ce pas à ce nord que se trouve le Jutland? La page 339 d'Adelung n'est-elle pas la meilleure réfutation de la page 143?

Notons, en passant, pour y revenir plus tard, qu'Adelung considère le *pélasge* comme une langue de la Thrace, et, pour nous servir de sa propre expression, comme ayant droit de cité (*Bürgerrecht*) en Thrace[4]. Ceci n'est pas indifférent, quand il s'agit d'un peuple dont peut être sorti l'un des rameaux de la nation gauloise, qu'une tradition, rapportée par Ammien-Marcellin, ce soldat voyageur et philosophe, qui avait vu ou entendu, sur les lieux mêmes, tout ce qu'il a écrit sur les Gaules, fait naître sur les rives du Scamandre et du Simoïs, dans ces contrées asiatiques qui furent aussi le berceau des Pélasges.[5]

La langue des Cimbres nous éclairera-t-elle sur leur origine? Ce qui reste de cette langue est, s'il faut en croire la science, le *cymraeg,* dont le *gallois* et l'armoricain ou *bas-breton* sont des dialectes. Le *cymraeg* ou *gallois* est opposé ici au *gaëlique,* idiome, dont il ne reste presque plus de vestiges, qu'Amédée Thierry a beaucoup de peine à distinguer du *gallois,* et que cependant il proclame la langue des Galls.[6]

Gallois, en latin du moyen âge, *Wallus, Guallus,* dérive du mot *Wal,* par lequel les conquérants teutons désignaient généralement les

1. Strabon, liv. VII, p. 293, constate, d'après Posidonius, que les Grecs appelaient *Kimmerii* ceux que, de son temps, on nommait *Kimbri*. Il est vrai qu'il fait venir les premiers des derniers; mais cette différence d'opinion sur la filiation de ces peuples ne confirme pas moins leurs rapports et leur parenté.

2. Hérodote, liv. V, chap. 3.

3. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 339.

4. Le même, *Mithridates*, t. II, p. 242.

5. Ammien-Marcellin, tom. I, liv. XV, chap. IX, p. 140 et 141. Traduction. Lyon, 1778.

6. Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, introduction, p. CXIV, CXV, CXX.

peuples occidentaux de l'empire romain. Ce mot n'est autre que celui de *Gall*, et nous le retrouvons en français sous deux de ses formes adjectives, *Welche* et *Wallon*. Mais, ajoute Amédée Thierry, les habitants du pays de Galles ne l'ont jamais admis, ni pour eux, ni pour leur langue; ils s'appellent *Cymri* ou *Kimri*, et, depuis le cinquième siècle, ils ne reconnaissent pas d'autre nom : le *cimraeg* est l'idiome des *Cymri*. Cymri est traduit, en latin du moyen âge, par *Cymbri*, *Cumbri* et Cambri, en français *Cambrien*.[1]

Adelung reconnaît aussi que le *cymraeg* du pays de Galles est le reste le plus pur de l'ancien *cimbre;* car, dit-il, le bas-breton est bien plus que cet idiome mêlé de latin et de français[2]. Il est donc à peu près d'accord avec Amédée Thierry sur ce point. Mais où il se sépare complétement de lui, c'est dans l'appréciation de cette langue. Amédée Thierry veut y voir un idiome gaulois; Adelung y voit, ce qui semble plus près de la vérité, un idiome germain. « Que la partie la plus essentielle, « fondamentale, dit-il, de cette langue, soit le germain, et plus particu- « lièrement le bas-allemand, cela est évident, cela saute aux yeux. » Puis, il prouve par des exemples que la moitié au moins de ses mots appartiennent, sans aucun doute, et les trois quarts peut-être, au germain, et que le reste est emprunté au latin.[3]

Que l'on puisse signaler daus le *cymraeg* des mots allemands en abondance, et que la plupart de ces mots se retrouvent, plus ou moins modifiés, dans le français, c'est ce qui n'est pas douteux. Mais conclure de là que le français en est sorti, c'est prendre la superficie pour le fond, la partie pour le tout. Le fond d'une langue, ce qui en constitue l'essence, la propriété, le génie, c'est sa construction grammaticale. Or, quel rapport y a-t-il entre la forme du cymraeg et la forme du français? Aucune.

« Ce n'est pas, dit l'abbé Girard, aux emprunts, ni aux étymologies « qu'il faut s'arrêter pour connaître l'origine et la parenté des langues ;

1. *Wale*, *Weal*, *Walah*, un étranger, un Gaulois, un Romain. *Walcholant*, la Gaule. Voy. Wachter, *Glossaire;* Grimm, *Gramm.* II, p. 171 ; Girauld le Cambrien, *Descriptio Cambr.*, chap. 11, p. 7.

2. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 146 et suiv.

3. Le même, *Mithridates*, t. II, p. 147, dit : *Dass aber einer ihrer wesentlichsten Bestandtheile germanisch, und besonders nieder-deutsch ist, erhellet aus dem Augenscheine ; denn beynahe die Hälfte ihrer Wörter ist aus dieser Mundart, daher man sie auch für nichts weniger als rein Brittisch oder Keltisch ausgeben kann.*

« c'est à leur génie, et en suivant, pas à pas, leurs progrès et leurs chan-« gements. » Et plus loin :

« Si nous tenons du latin un grand nombre de mots, nous n'en tenons « pas notre syntaxe, notre construction, notre grammaire, notre article « *le*, *la*, *les*, nos verbes auxiliaires, l'indéclinabilité de nos noms, l'usage « des pronoms dans la conjugaison. » Il aurait pu ajouter : nos *e* de trois espèces, et tous les gallicismes de notre langue.[1]

Ce que Girard disait du latin, dont de prétendus savants ont voulu aussi faire dériver le français et d'autres langues, on peut le dire, et avec plus de raison encore, du *cymraeg* et du *bas-breton*, d'où l'on entend extraire la langue de Racine, de Buffon, de Chateaubriand !

Pour que le lecteur puisse se faire une idée du peu de rapports qui, dans la comparaison de ces deux langues, existent entre elles, nous allons mettre sous ses yeux le *Pater* en ancien gallois ou cymraeg, et en armoricain ou bas-breton :

ANCIEN GALLOIS.[2]

Eyn Taad, rhuvn wyt yn y nefoedd,
Santteidier yr Kemvu tau ;
Dened y Dyrnas tau ;
Gwneler dy Wollys ar y Ddayar, megis ag yn y Nifi ;
Eyn Bara beunyddawl dyro inni Heldiw ;
A Madden ynny cyn Deledion, megis agi maddewn in Deledwyr ninau ;
Ag na Thowys ni in Brovedigaeth ;
Namyn gwared ni Thag drwg. Amen.

BAS-BRETON.[3]
(Dialecte de S. Paul-de-Léon.)

Hon Tad, pehiné a so en Eon,
Hoch ano bezet sanctificiet ;
Roet deomp ho Ruanteles ;
Ho Bolonte bezet gret en Duar, evel en Eon ;
Roet deomp hon Bara pebdeziec ;
A pardonet deomp hon offanzu, evel ma pardonomp dar re pere no devus hon offanset ;

1. Fallot, *Recherches sur le patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace*, p. 13. Édition Montbéliard 1828.

2. Gesner, *Mithridates*, p. 13, cité par Adelung.

3. Dumoulin, *Glossaire celtique*, p. 178, cité par Adelung.

Ne bermettet ket e cuessemp e Tentation ebet;
Oguen hon delivret a Zruc. Evelse bezet gret.

Schœpflin donne (tome I, p. 98) ce pater dans la langue qu'il appelle armorico-celtique, ainsi qu'il suit :

Hon tad pehudy sou en efnou.
Da hanou bezet sanctifiet.
Devet aornomp da rovantelaez.
Da eol bezet graet en dovar, evalmaz eon en euf.
Ro dimp hyzion hon bara pemdeziec.
Pardon dimp hon pechedou, evalma pardonomp da nep pegant ezomp offanczet.
Ha nas dilaes-quet a hanomp en temptation; hoguen hon diliur dyouz drouc.
Rac dit ez aparchant an rovantelaez an gloar, hac an galhout da biz avyquen. Amen.

Il donne en regard la même prière en britanno-cambrien (*Britanno-Cambrice*) :

Ein Täd yr hwn wyt yn y nefoedd.
Sancteiddier dy enw.
Deled dy deyrnas.
Gwneler dy ewyllys, megis yn y nef, felly ar y ddaear hefyd.
Dyro i ni heddyw ein bara beunyddiol.
A madden i ni ein dyledion, fel y maddeuwn ninnau i'n dyledwyr.
Ac nac arwain ni i brofedigaeth, eithr gwared ni rhagdrwg.
Canys eiddot ti yw'r deyrnas, a'r nerth, a'r gogoniant, yn oes oesoedd. Amen.

Que ces idiômes aient été ceux des Cimbres du Jutland, cela est possible, puisque Tacite nous apprend que les *Æstii*, leurs plus proches voisins en Germanie, parlaient un langage qui se rapprochait de celui des Bretons insulaires[1]; mais certes la preuve n'est pas forte. C'est comme si l'on disait : en Alsace on parle une langue qui se rapproche de celle de Vienne et de Berlin, et que l'on voulut tirer de ce rapprochement la conséquence que les Francs-Comtois ou les Lorrains parlent l'allemand.

1. Tacite, *De moribus germ.*, chap. XLV. Ce qui prouve que cet historien ne faisait ici que rapporter des traditions, plus ou moins véridiques, et ne constatait nullement un état de choses existant de son temps, c'est que, dans un autre de ses ouvrages, il s'exprime ainsi : *Britannorum et Gallorum sermonem haud procul diversum fuisse docet.* On apprend, on enseigne que le langage des Bretons et des Gaulois n'était pas très-différent (*in vitâ Agricolæ*, chap. XI).

Mais que le cymraeg et le bas-breton aient été, avec le gaëlique, qui leur ressemblait, dit-on, la langue générale des Celtes, des Gaulois, c'est ce que sans doute on a osé affirmer, mais ce que l'on ne prouvera jamais. Nous opposerons ici à Amédée Thierry et à son école, entre autres autorités que nous pourrions citer, l'opinion d'un homme certes bien compétent, celle de Roquefort, le savant auteur du *Glossaire de la langue romane:* «Enfin, «dit-il[1], si je me suis prononcé ouvertement contre la prétendue langue «celtique et le sentiment de tous les Bas-Bretons, c'est que la raison et l'his- «toire se refusent également à croire que ce soit du jargon de Quimper- «corentin, que toutes les langues tirent leur origine ; ce système faux et «bizarre, qu'on a tenté de ressusciter de nos jours, péchera toujours par «ses fondements. Les amateurs de cette chimère disent que cette prétendue «langue se retrouve dans la Bretagne et dans la principauté de Galles.»[2]

Plus loin, il ajoute : «Bullet, en 1756, composa ses mémoires sur «cette langue; il a réuni tant de significations différentes sur le même «mot celtique ou prétendu tel, que l'application en devient arbitraire. Il «donne quelques centaines de mots pour signifier *eau, rivière, mon- «tagne, colline,* et tout cela pour se ménager le plaisir de fabriquer «des étymologies plus mauvaises les unes que les autres. Par exemple, «il explique le mot *bar,* par lame, aiguillon, mouvement d'impatience, «de colère; colline, cime d'une montagne, abondance, branche ou ra- «meau d'arbre, barre à fermer les portes; grappe de raisin, balai, «maléfice, crime, tache, bâteau, barque, action de manger, de couper, «les verbes faire, agir, etc.; je pense que cette explication doit contenter «tout le monde, et que Bullet en donne pour tous les goûts.»[3]

«Au reste, dit-il encore, la connaissance du *bas-breton* a procuré «les résultats les plus curieux; elle nous a appris que le nom propre de «*Louis* signifiait la gloire de l'auge ou du baquet; que *Lanjuinais* «voulait dire jeune homme, poutre ou soliveau de son pays; *Lutèce,* «l'île aux corbeaux; *Lyon,* la ville aux corbeaux; enfin, elle nous a «enseigné qu'on ne pouvait apprendre les langues, tant anciennes que «modernes, sans le secours du jargon de la Basse-Bretagne : *risum «teneatis, amici.*»

1. Roquefort, *Glossaire de la langue romane.* Préface, p. v.
2. *Idem*, p. VII et VIII.
3. *Idem*, p. VI.

Voilà cependant l'idole, à laquelle ont sacrifié beaucoup de bons esprits, entre autres notre savant Schœpflin, qui, détrônant toutes les étymologies grecques, latines ou germaines, n'a plus voulu voir dans toute l'antiquité que du *celte* et dans le celte du *bas-breton*. Enfin, il a été jusqu'à dire *que le celte,* dont il puise ses exemples dans Bullet, *ne doit plus être rangé parmi les langues mortes, mais bien parmi les langues vivantes, et que nous autres Alsaciens nous avons parlé le bas-breton!* ....[1] Si encore il admettait quelque affinité, quelque lien de parenté entre cette langue et le gaulois ou le germain; mais non, il repousse l'une et l'autre origine, et proclame que son prétendu celte n'a rien de commun ni avec le gaulois ni avec le germain, si ce n'est quelques dénominations étrangères, introduites successivement par la fréquentation des peuples voisins et par la religion.[2]

De nos jours, un homme, trop tôt enlevé à la science, et que certes les partisans du système que nous combattons n'accuseront pas de partialité envers leurs adversaires, le savant auteur des *Recherches sur les langues celtiques,* W. F. Edwards, a porté sur les exagérations des adeptes du celticisme ce jugement: «Les prétentions «des *celtisants* étaient poussées jusqu'au ridicule; de façon qu'*anti*«*quités celtiques* et *fables absurdes* étaient à peu près synonymes.»[3]

L'inventeur du système celte fut D. Pezron, né à Hennebon, homme très-savant d'ailleurs, mais doué d'une imagination ardente, et à qui l'amour de la patrie tourna la tête, dit Roquefort. Telle est la source où sont venus puiser d'abord Bullet, puis Schœpflin, et sans doute, après eux, mais cependant dans une mesure plus restreinte, Amédée Thierry.

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 90 et suiv. : *Itaque non mortuas inter linguas, sed inter viventes reputanda est vetus celtica lingua, in duabus filiabus apud Gallos nempè et apud Britannos superstes.*

Et plus loin: *Alsatas Celtos diverso a Germanis vicinis idiomate usos, quum ostensum sit satis, ostendendum jam superest, quodnam ergo fuerit eorum idioma indigenum atque vulgare; numque ejus alicubi adhuc extent vestigia. Extant profecto, et quidem non apud Gallos modo atque Britannos, sed et in ipsa Alsatia.*

2. Le même, t. I, p. 89 : *Armorica hæc lingua Gallis vocatur* bas-breton, *quæ cum gallica germanicave nihil habet commune.*

3. Voir *Recherches sur les langues celtiques.* Mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. IV et V, édit. Paris, 1844. Champollion-Figeac s'élève avec la même énergie contre ces aberrations, dans sa savante dissertation sur l'étymologie, servant d'introduction au *Dictionnaire étymologique* de Roquefort. V. *passim.*

Le système celte est mis par Roquefort sur la même ligne que cette autre idée, non moins singulière, et pourtant adoptée par quelques savants : que les Gaulois, les Kimris au moins, descendent directement de Gomer, fils de Japhet, et que ce petit-fils de Noé est venu dans les Gaules ! Notre savant Beatus Rhenanus ne fait-il pas dériver le nom des Germains et des Cimbres de ce Gomer, et celui de nos pères, les Séquaniens, de son fils Ascenaz ou Askénès[1] ! Nous nous trompons, l'honneur de cette dernière formule généalogique revient à un autre érudit, à Dunod, qui après avoir trouvé que les *Séquanois* viennent en droite ligne de cet enfant du déluge; les proclame les *aînés* ou les premiers des Celtes[2] ! A ce titre, ils eussent été en effet les aînés de ces peuples et de bien d'autres. Après avoir rapporté et réfuté toutes ces idées excentriques et notamment ce que nous appellerons la manie *bas-bretonne*, les savants éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France*, disent : «que conclure de là? sinon qu'il serait plus conforme à la vérité «de dire seulement que le jargon des Bas-Bretons n'est tout au plus «qu'un dialecte de notre ancien celtique.»

Ce jugement nous semble non-seulement le plus prudent, mais aussi le plus digne de l'histoire; et en effet, pour que l'histoire pût reconnaître cette prétendue identité du patois armoricain avec l'ancien celte, au moins faudrait-il pouvoir citer un monument, une inscription, un titre, un manuscrit; il n'en existe aucun et il n'en peut exister aucun, car les Gaulois ignoraient l'usage de l'écriture et même le proscrivaient. La

1. Beatus Rhenanus : Après avoir exposé que *Tuisco* doit avoir été envoyé par Noé, son aïeul, en Europe, et y avoir fondé le royaume des Germains et des Sarmates, il rappelle que Aventinus fait de ce *Tuisco* un fils de Noé, né sans doute de lui après le déluge. Mais, dit-il, cet avis manque de fondement; Tuisco paraît être plutôt Ascenaz ou Ascenas, fils de Gomer, duquel descendent les Cimbres, Cimmériens et Sicambres. Voici le texte : *Potius itaque Tuisco videtur Ascenaz sive Ascenas, filius Gomeri, de quo apud Mosen,* Puis : *Ab hoc (Marsus, Hermionis filius) quidem deducunt Cimbros, Cimmerios et Sicambros. Sed rectius a Gomero, Japhethi filio deducunt.* (*Beati Rhenani Selestadiensis libri tres institutionum rerum germanicarum*, liv. I, *sectiones aliæ*, p. 28.)

2. Dunod, professeur de l'Académie de Besançon, dans son *Histoire des Sequanois*, t. I, Dissertation 2, p. 86, s'exprime ainsi : «Les Celtes ont dû prononcer *Askanous* pour *Askenès*, «et on peut dire avec assez de vraisemblance, que c'est de là qu'est dérivé le mot de *Sequani*, «d'où je conclus que les Sequanois étaient les principaux d'entre les Celtes, puisqu'ils ont «porté le nom de l'auteur de la nation.» Plus loin il ajoute : «Les Sequanois étaient les *aînés* «et les *chefs* de la nation Celtique.»

pièce la plus ancienne, qui doive attester la langue des Celtes, est un monument de 1450, cité par D. Le Pelletier; or, le lecteur avouera qu'un pareil titre est bien faible, pour ne pas dire nul, quand il s'agit d'établir l'antiquité d'une langue, qu'on prétend être mère de presque toutes les autres.

Une opinion tout aussi exclusive, mais dans un sens opposé, a été émise par un écrivain de Montbéliard, M. Fallot : Schœpflin, avec une foule d'autres historiens, avait dit que le celte avait été aboli dans nos contrées par l'invasion du latin; lui, au contraire, prétend que le patois de Montbéliard, du Ban-de-la-Roche, enfin de toute l'ancienne Rauracie et Séquanie, est le primitif gaulois, et que cette langue, bien loin d'être un dérivé du latin, a au contraire formé le latin. Cette opinion est hardie, elle semble, de prime abord, à peine digne d'être mentionnée; mais, quand on pèse les raisons de l'auteur et les autorités dont il les appuie, on revient bien vite de cette première impression, l'on passe du dédain au doute, et ce doute là, dans certains esprits attentifs et non prévenus, pourrait bien prendre le caractère de la certitude.

Pourquoi d'abord le gaulois serait-il plutôt le jargon de la Basse-Bretagne ou du pays de Galles que notre patois, cette langue vulgaire de nos provinces de l'Est, de l'Alsace, de la Lorraine, de la Bourgogne, d'une partie aussi de l'Helvétie et des Pays-Bas? Ces pays ont été gaulois comme la Bretagne et le pays de Galles; il ne serait pas même difficile de démontrer qu'ils ont dû l'être avant. Là furent aussi les Galls et les prétendus Kimris, les Belges ou Welches, et si l'on en doutait, il suffirait d'interroger le premier paysan venu de cette partie de l'Alsace ou de la Lorraine, où l'allemand a prévalu, et de lui demander quel peuple habite le versant des Vosges et le Jura; il n'hésitera pas à répondre avec un dépit tout à fait germanique : Ce sont les *Welches.*[1]

La langue du pays de Galles s'appelait *gwallus, wallus*, elle s'appelle encore *Wallisich* en allemand, celle de nos contrées *Wallonisch*, *welche* ou wallon; voilà bien de la ressemblance dans les appellations; nous pourrions ajouter que l'une des provinces où ce dernier idiome s'est conservé se nomme le *Valais.* Y aurait-il le même rapport entre les deux

1. Le mot de *Welches* est pris ici dans son acception la plus générale; il signifie dans ce sens, les Gaulois, les Français, ce qui n'empêche pas nos Alsaciens d'être excellents Français de cœur et d'affection et de le devenir toujours plus aussi de langage.

langues qu'entre leurs deux noms? Nullement; les deux langages sont complétement différents, et cette différence essentielle, fondamentale est la meilleure preuve de la diversité de leur origine.[1]

Schœpflin et les partisans du bas-breton ont senti la portée de l'objection, et ils ont cru la résoudre en avançant que si leur prétendu celte, le bas-breton, ne se retrouve plus en Alsace, nous ajouterons ni dans toute la France, à l'exception d'un coin de la Basse-Bretagne, il faut attribuer cette disparition à l'invasion du latin; en d'autres termes, ils prétendent que notre langue vulgaire, notre patois, est une importation romaine. Voyons donc si nos patois, dont évidemment est sorti le français, sont enfants du latin ou si plutôt le latin n'est pas issu, en partie du moins, de la langue primitive des Gaules.

Disons d'abord que sans nul doute, quand même la première langue des Romains serait née du gaulois, ce ne serait pas une raison pour prétendre que la langue des Gaules ne se serait pas enrichie, plus tard, de bien des emprunts faits à sa fille perfectionnée, agrandie par des siècles de civilisation et devenue la langue des dominateurs du monde. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, sous l'empire et l'influence de Rome, notre idiome national ait pris le nom de langue romane, en allemand *Romanisch*. Mais il a conservé son génie et les caractères principaux qui le distinguent, comme le français, de presque toutes les autres langues.

Si les quelques légions que les Romains ont entretenues sur les bords du Rhin et dans la Gaule, pendant les trois à quatre siècles de leur domination, avaient suffi pour convertir les Gaulois en Romains, et substituer totalement la langue de ces odieux vainqueurs à celle des vaincus, nous demanderions comment il s'est fait que, après la chute de l'empire romain et la conquête des Gaules par les Francs, ces Germains, bien loin de détrôner et de remplacer par leur idiome le wallon, le roman, le gaulois enfin, se sont façonnés eux-mêmes à ce langage. Il fallait qu'il y eût dans cette langue primitive de nos pères quelque chose de bien profond, de bien vivace, pour résister à de pareilles révolutions. C'est que la langue est peut-être l'élément le plus intime de l'amour de la patrie; pour arracher cette force native à un peuple, il faudrait lui arracher la vie, il faudrait le détruire jusqu'au dernier homme; car,

1. Nous avons donné aux pages 30 et 31 et nous donnerons bientôt encore des exemples, qui rapprochés prouveront la différence totale de ces deux langues. V. pages 30, 31, 38 et suiv.

... s de
... montagnes, dans
... ancienne des
... langue vulgaire,
... un dédain,
...
... de com-
... compagnes,
... rapprocher
... langue romane.

... Roanne nos
... ajourdon
... a cïki
... Mai dalivre no di

... de Neuchâtel.[8]
... Num; Tieu
... Tschiel, aschi
... A nus pardunne
... A nus Manar bue en
... ilg Raginavel,

... patois des Vosges;
... liegeois ou wallon.

Nous remplacerons cette citation par une autre, qui aura pour elle toute l'autorité d'un acte public. C'est le serment que les sujets de Charles-le-Chauve prêtèrent, en 842, à Strasbourg, en suite des traités que ce roi et son frère Louis le Germanique, avaient jurés. Nous rapprocherons ce serment en langue romance du même serment en langue vulgaire ou patois de la même époque et du patois du Ban-de-la-Roche d'aujourd'hui :

«Si Loduuigs sacrament, que son frater Karlo jurat, conservat, et «Karlus meos Sendra de suo part non los tenet, si io returnar non lint «pois, ne jo, ne neuls cui eo returnar nil pois, in nulla adjudha contra «Lodhewig non li iver.» [1]

Voici maintenant, d'après Lacombe, dans son Dictionnaire du vieux langage français, le même serment en langue vulgaire ou patois de 842 :

«Se Louis lou sacrement ke a son frère Karle a jurat conservo, et «que Karle mon Siniou de sa part ne lou tenie, se you détournar ne «lou podir ni yeou ni decuz ke yeou detournar en poisso, in nullo «adjudha contre Louis non li iren.» [2]

Même serment en patois actuel du Ban-de-la-Roche :

«Si Louis lou serment que son fraire Karlot ai jurie conserve «et Karlot mon Chire de sai pai ne lou tint, si ne lou po détouenai ne «io, ne gnun que lou détouenai po, en acune aide contre Louis i ne «vierai.» [3]

Que conclure de la comparaison de ces idiomes avec le bas-breton et le cymraeg ? C'est qu'il n'existe aucune ressemblance entre eux, et par conséquent qu'ils ne peuvent avoir la même origine. Si donc les deux premiers sont réellement le reste du celtique ou plutôt du cimbre, les derniers (notre patois) sont une autre langue. Quelle est cette langue qui, toujours semblable à elle-même et presque invariable, se parle, aujourd'hui, comme elle se parlait, il y a mille ans et bien des siècles auparavant, sur la rive gauche du Rhin, en Lorraine, en Franche-Comté, en Alsace, aux environs de Liége jusqu'à Trèves, enfin, dans toutes les provinces qui ne sont point occupées par des Allemands, depuis

1. *Alsatia illustrata*, t. I, p. 811, et *Essai sur le patois Lorrain*, par Oberlin, p. 10 et suiv.

2. *Recherches sur le patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace*, par S. F. Fallot (de Montbéliard), p. 75.

3. Même ouvrage, p. 76, et *Essai sur le patois*, par Oberlin, p. 12. Voir aussi une belle dissertation sur le langage de ce serment, par M. Bonamy, dans le XXIV.e tome des Mémoires de l'académie des Inscriptions, p. 603.

les gorges de la Suisse jusqu'aux confins de la Batavie? Cette langue, qui a tant de ressemblance avec presque tous les patois de France, est la langue primitive des Gaulois.

Jean Le Maire, dans son livre intitulé : *Illustration des Gaules*, l. 1, ch. 16, détaille les endroits où se parle le patois, langue wallonne; voici ses termes : «Nous disons Roman-Brabant, à cause de la différence «du langage, car les autres Brabançons parlent *Thiois*, et ceux-ci «parlent le vieil langage gallique, que nous appelons wallon ou romand, «et en usons en Hainaut, Cambrésis, Artois, Namur, Liége, Lorraine, «Ardennes et en Roman-Brabant, et est beaucoup différent du français.»

Dira-t-on : cette langue est, comme semble l'annoncer son nom, une importation romaine? Mais si beaucoup de ses mots ressemblent aux mots de pareille signification en latin, on conviendra du moins que son génie, sa construction grammaticale, repoussent toute assimilation avec cette langue. Puis, si le Gaulois avait emprunté ces mots au latin, pourquoi aurait-il laissé dehors leur terminaison en *us*, *a*, *um?* Il y a plus : Si les Gaulois avaient emprunté leur langue aux Romains, au moins auraient-ils pris le latin du temps de la conquête et non celui des premiers jours de Rome; et c'est cependant à ce latin primitif et non à celui de César et d'Auguste que le wallon ou romand aurait fait ces emprunts. En effet, la faculté de l'élision, laissée aux poëtes, semble annoncer que le premier latin avait conservé longtemps les syllabes muettes à la fin des mots, et c'est ainsi que le peuple prononçait sa langue à la mode gauloise ou plutôt patoise. Pour dire : prenez cette chaise, asseyez-vous à table, nous voulons goûter ou collationner, notre patois dit, à peu de différence près, suivant les lieux : «*Prente ste* «*chaiere, site vos ai lai moise, nos volian merandai.*» Les anciens Romains auraient dit : «*Prendit' ist' cathedr' sidit ad mens' nos volum'* «*merandar.*» [1]

Sans remonter si haut, si l'on prend la langue latine seulement un siècle et demi avant Cicéron, on ne trouve encore qu'un jargon informe, dit Fallot, comme le fait voir l'inscription qui existe à Rome dans le

1. V. Fallot, p. 41 et 42. J'ai cru devoir reproduire ici son texte sans commentaire. Il est possible que les premiers Romains parlassent comme il les fait parler; cependant l'élision, que je sache, n'ayant jamais eu lieu à la rencontre de deux consonnes, il me semble qu'ils auraient dit : *Prendit' istam cathedram, sidit' ad mensam, nos volumus merandare.*

Capitole, sur une colonne à l'honneur de Duillius, consul romain, qui avait vaincu les Carthaginois; en voici les deux premières lignes:

Exemet legiones magistratos castreis exfociont
Pugnandod cepet enque navebos Marid Consol.[1]

Quintilien nous parle de vers saliens, attribués à Numa, dont les prêtres mêmes avaient peine à saisir le sens; et Festus, qui vivait du temps d'Auguste, remarque que la langue latine avait subi tant de changements qu'on pouvait à peine la reconnaître.

Du reste, si la politique, sous les empereurs, engagea les Romains à étendre, à propager leur langue, une politique contraire les avait dirigés sous la république. Il semble que ces fiers républicains fussent aussi jaloux de leur langage que de leur droit de cité. Longtemps ils renfermèrent l'un et l'autre dans l'enceinte de leurs murs, et l'Italie même en fut exclue. Tite-Live dit que les Romains ne pensèrent pas de bonne heure à vulgariser leur langue. Elle ne se parlait, pour ainsi dire, que dans Rome même, puisque nous voyons, 140 ans seulement avant le règne des empereurs, la ville de Cumes, qui n'en était éloignée que de trente lieues, demander et obtenir, comme une grâce, le droit de faire usage du latin dans les actes publics. Cependant alors les Romains avaient déjà mis sous leur joug toute l'Italie, la Sicile, la Sardaigne et une partie de l'Espagne.[2]

Cicéron nous dit que le grec se lit chez toutes les nations, mais que le latin est resserré dans ses limites, et certes, ajoute-t-il, dans des limites très-étroites.[3]

Il est donc impossible que le latin ait formé la langue des Gaulois. Nous avons déjà démontré que cette langue n'a pu sortir non plus du bas-breton ou gallois, qu'on nous donne pour l'idiome des Celtes. Viendrait-elle du teuton ou germain? Que ces deux langues, qui sont nées et ont grandi, pour ainsi dire, côte à côte, se soient fait bien des emprunts réciproques; que même, si l'on veut, le gaulois ait pris plus à l'allemand, que l'allemand au gaulois, qu'au moins bien des mots de ces deux idiomes aient été puisés à la même source, c'est ce qu'il est impossible de méconnaître. Mais le génie de ces deux langues est tellement opposé

1. Fallot, p. 65.
2. Tite-Live, liv. 40.
3. Cicéron, *Oratio pro Archia.*

[illegible] nier la lumière en plein midi, pour soutenir que l'une a [illegible]. La construction, les formes grammaticales, les déclinai- [illegible] conjugaisons, l'euphonie même, tout y est différent.

[illegible] même ne s'en tenir qu'aux mots, si plusieurs de la [illegible] wallone ou patoise peuvent être revendiqués par le germain ou [illegible] il en est, et une foule, qui sont complétement étrangers à ces [illegible] langues, et encore bien plus au prétendu celte de la Basse-Bretagne. [illegible] plusieurs, et eût pu en citer un bien plus grand nombre[1]. [illegible] sont venus ces mots, puisque les sources latine, teutone, et [illegible] celtique leur sont fermées? Évidemment d'un autre [illegible]. Quel peut être cet idiome, si ce n'est celui propre aux Gaulois? [illegible] se refuser à cette conséquence, quand à l'impossibilité d'extraire [illegible] du latin, du germain et du bas-breton, vient se joindre l'impos- [illegible] autrement caractéristique, de retrouver dans l'une ou l'autre [illegible] langues, le génie, les formes essentielles, la structure de celle à [illegible] ils appartiennent. Ce génie, ces formes, cette construction, ne

[illegible] et 8, présente le tableau suivant (voir aussi Schœpflin, t. I.er):

Français	*Latin.*	*Allemand.*	*Patois.*
[illegible] . . .	Dolium.	Fass	Véché.
Trou . . .	Foramen.	Loch.	Petchu.
[illegible] . . .	Anas.	Ente	Bourrai.
[illegible]	Forulus	Höhle	Beuse.
[illegible]	Spuma	Schaum	Djoffe.
[illegible]	Hortus	Garten	Quetchi.
[illegible]	Horreum.	Bühne	Soulie.
[illegible]	Althea	Heilwurz	Froumaidgeots.
Bouche	Os.	Mund	Gordge.
Aigre	Acidus.	Sauer	Fie.
Lucarne	Cœnaculum	Dachloch	Tschafa.
Attelle	Ferula	Schindel	Bocoliot.
Bardeau	Scandula.	Dachschindel . . .	Tovolion.
Morceau	Frustum	Stück	Lopin.
Hanneton.	Stridulus.	Maikäfer.	Cancoire.
Soupirail	Æstuarium	Luftloch	Bieno.
Église	Templum	Kirche.	Motie.
Planche	Assis	Brett	Lovon.
Coque	Testa	Nuszschale	Ecreutche.
Marque.	Tessera	Zeichen	Soignot.
Punaise.	Cimex	Wantze	Teuflon.

se retrouvent que dans la langue de France ou dans celles qui ont évidemment eu le même berceau.

« Quand on observe, dit le savant abbé Girard, le prodigieux éloigne-« ment qu'il y a du génie de ces langues (le français, l'italien, l'espagnol) « à celui du latin ; quand on fait attention que l'étymologie prouve seu-« lement les emprunts, et non l'origine ; quand on sait que les peuples « subjugués avaient leurs langues ; lorsqu'on voit aujourd'hui de ses « propres yeux ces langues vivantes ornées d'un article qu'elles n'ont pu « prendre de la latine où il n'y en eut jamais, et diamétralement oppo-« sées aux constructions transpositives et aux inflexions des cas ordi-« naires à celle-ci, on ne saurait, à cause de quelques mots empruntés, « dire qu'elles en sont filles, ou il faudrait leur donner plus d'une mère... » Ce que Girard dit du latin, il aurait pu, à plus forte raison encore le dire du germain, de l'armoricain et de la langue du pays de Galles, où Adelung reconnaît tous les caractères du bas-allemand.

M. Fallot, frappé de l'abîme qui sépare le roman ou wallon de cet idiome d'Écosse ou d'Irlande, dont on veut faire le celte et la source du français, en est arrivé à se dire : ou le celte n'avait aucun rapport avec cet idiome, ou le gaulois était une autre langue que le celte, et il s'appuie pour établir cette distinction entre la langue qu'il appelle *gallicane* et la langue *celtique,* sur ce passage de Sulpice Sévère qui, écrivant sous Julien l'apostat, fait dire par l'un de ses interlocuteurs à l'autre racontant la vie de Saint-Martin : « *Tu vero vel celtice, vel si mavis gallice loquere.* »[1] Il s'étaie également de ce fait que les deux seuls mots que César nous a conservés de la langue des Éduens, placés par lui à la tête des peuples que les Romains appelaient *Galli*, et qui dans leur propre idiome se nommaient *Celtæ*, Celtes, appartiennent à la langue germaine[2]. En effet, quoique l'on ait cherché aussi à ces deux mots une étymologie gauloise ou gallique, *vergobretus* (vergobret), le titre du premier magistrat des Éduens, semble un nom germain : il vient de *Werck-Obrecht*, ou de *Werck-Oberst,* chef des affaires, ou chef de la république ; et les *Ambacti*, ces espèces de seïdes, qui se vouaient corps et âme à la défense des grands, qui formaient leur escorte, leurs véritables hommes liges ou hommes d'armes, paraissent avoir de

1. Fallot, p. 23.

2. Commentaires de César, *De bello gallico*, liv. I, chap. 5.

[illegible] tiré leur appellation du germain, sans doute de la racine du mot [illegible]*ichten*. engager. louer, prendre à gage, à sa solde, ou plutôt encore, [illegible] Adelung, du bas-allemand *Ambacht*, en haut-allemand, *Amt*, [illegible]vice. officier de service.[1]

Sans nul doute, à une époque reculée, les Germains, ou des peuples de même race, se sont avancés fort loin dans la Gaule, et y ont laissé bien des colonies, bien des traces de leur passage[2]. Les Cimbres et les Teutons n'avaient-ils pas une fois envahi *toute la Gaule*, au rapport de César[3]? et bien des noms, ceux mêmes des peuples les plus fameux de la Gaule, les Sénonais et les Ligures, ne se retrouvent-ils pas, sous la plume de Tacite, en Germanie[4]? Strabon ne fait-il pas découler le nom même de *Germains* de la parenté intime de ces peuples avec les Gaulois? il en fait des frères germains, *Germani*. Des écrivains anciens et modernes, n'ont-ils pas été jusqu'à refuser le titre de Celte à toute autre nation qu'à la nation germaine, et à prétendre que les Gaulois mêmes ne l'ont reçu que des Germains? Éphore, au rapport de Strabon et de Scymnus de Chio, divisait le monde en quatre parties habitées par quatre grandes races d'hommes, les Indiens, les Éthyopiens, les Scythes et les Celtes, et Diodore de Sicile, étendant jusqu'à la Scythie les bornes de la Gaule, appelle *Galatia Magna* ce que Ptolémée avait nommé *Magna Germania*. Toute l'antiquité a été divisée sur la question de savoir si les Germains étaient des Celtes, et malgré les efforts de la science, le problème est resté insoluble[5]. Schœpflin a écrit un volume sur cette

1. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 143. Le nom de *Celtes* n'aurait-il pas été puisé lui-même à la même source? ne signifierait-il pas, comme plus tard le mot *Normand*, homme venu du nord, des pays froids? *Celtæ*, Κέλτοι, Celtes, rappellent involontairement le mot germain *Kalten*. Il ne serait pas extraordinaire que les Gaulois méridionaux eussent donné cette qualification aux Gaulois de l'est et du nord.

2. De Walckenaer, Géographie des Gaules, t. I.

3. *Quum omnem Galliam occupassent ut ante Cimbri Teutonique fecissent. De bello gallico*, liv. I, chap. 33.

4. Tacite place en Germanie des *Semnones* ou *Semnonais* qui sont, nous le montrerons plus loin, de la même famille que les Senones ou les Sénonais, et des Ligii, même peuple que les Ligures ou Ligyens de la Gaule et de l'Italie.

5. Strabon, liv. VII. — Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, t. II, liv. V, p. 241, de la traduction de Terrasson, édition Paris 1758. Cet historien, qui vivait du temps de César, fait une distinction entre les Celtes et les Gaulois; il place les premiers au-dessus de Marseille entre les Pyrénées, et les seconds, c'est-à-dire, ceux qui habitent au nord de la Celtique le long de l'Océan et la forêt Hercynie, et qu'il appelle Gaulois, dans tout le reste de cet

matière et sans fruit.[1] Mais à quoi bon citer toutes ces autorités pour établir une distinction inutile : que les Germains, comme les Gaulois, aient reçu dans l'histoire la qualification, peut-être simplement géographique, de Celtes, qu'importe à notre sujet ? toujours est-il qu'ils ne parlaient pas la même langue. Les peuples, qui du temps de César s'appelaient dans leur propre idiome Celtes, les Éduens entre autres, étaient bien certainement des Gaulois dans la force du terme, et par conséquent, leur langue était le gaulois-celtique par excellence, et cette langue n'était pas le germain. S'il fallait prouver que même dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie, c'est-à-dire, en Alsace, on ne parlait pas du temps de César, la langue germanique, nous rappellerions qu'Arioviste, pendant les quatorze ans qu'il a passés sur nos bords, y avait appris la langue du pays : cette langue n'était donc pas le germain, elle était le gaulois. Or, la Séquanie et la Rauracie étaient de la Celticie; il est donc impossible, dans la Gaule du moins, de séparer le celte du gaulois.

L'auteur, dont nous examinons l'opinion, aurait donc pu se borner à dire que l'idiome donné pour celtique par les partisans du bas-breton, n'est pas l'ancien celte de la Gaule, le véritable gaulois; que ce gaulois, ou plutôt gallique, c'est le wallon, le patois de nos campagnes. Sulpice Sévère, dans le passage cité, ne faisait pas une distinction entre le celte et le gaulois; seulement pour mieux indiquer à son interlocuteur le dialecte dans lequel il pouvait s'exprimer, il lui disait : *Tu vero celtice, vel si mavis gallice loquere,* dans ce sens : parle-moi *celte,* ou si tu préfères ce nom, *gallique;* c'étaient deux manières d'indiquer la même langue.

M. Fallot va plus loin que de refuser au teuton, au prétendu celte, et même au latin, l'honneur d'avoir enfanté le wallon, le roman, notre patois enfin; il fait sortir de ce modeste idiome la langue même des Romains, ou du moins, le fait puissamment concourir à l'enfantement

immense pays qui s'étend des Pyrénées jusqu'aux confins de la Scythie. Cependant, ajoute-t-il, les Romains donnent indifféremment ce nom et aux vrais Gaulois et aux Celtes. Parmi les anciens qui ont fait des Germains des Celtes, on peut citer Suidas, Plutarque, Arrien; parmi les modernes, Christian Brower, Daniel, George Morhof, qui appelle les Germains pères des Belges et des Celtes, Jacq. Spener et Dom Augustin Calmet, qui fait descendre les Gaulois des Germains et des Cimbres.

1. Schœpflin, *Vindiciæ celticæ.*

de cette langue, depuis si longtemps décorée du titre pompeux de langue mère.

Cette proposition est hardie; elle choque le vieux culte de la langue latine; mais elle n'est pas peut-être aussi aventureuse qu'elle le paraît de prime abord. Puis, pourquoi le latin ne serait-il pas aussi bien sorti du patois wallon, que presque toutes les langues d'Europe du patois bas-breton? on le voit, des deux propositions la plus modeste est encore celle de M. Fallot.

Il en avance une autre bien plus audacieuse, que je n'entreprendrai pas de justifier, quoiqu'elle ne me paraisse pas du tout injustifiable : il prétend non-seulement que les fondateurs de Rome étaient gaulois, ce qui est vrai en partie du moins, mais que Romulus était né dans l'une des provinces mêmes dont est sortie l'Alsace, dans la Rauracie.

Il ne faut pas le condamner sans l'entendre; cela est de bonne justice. Peut-être l'histoire viendra-t-elle à son secours.

«Voudrait-on supposer, dit-il, que la langue appelée par Sulpice Sévère *gallique*, fût déjà de son temps un latin corrompu, et que ce fût celle que dans la suite on appela *romane?* On se tromperait sans doute, puisque, dès le second siècle de notre ère, on nommait indistinctement la langue des Gaulois langue *gallique* ou *thusque*, comme on le voit dans ce passage d'Aulu-Gelle : «*Post deinde quasi nescio quid* «*tusce aut gallice dixisset, riserunt omnes.*» [1]

«Jean Le Maire appelle *wallon* le langage qu'on nomme *patois* dans nos contrées; il dit que c'est le vieil langage gallique, et en effet, le mot wallon peut bien être le même que celui de gaulois. Dans la prononciation rude des anciens Celtes, *wall, gall* et *gwall* étaient un même mot, qui signifiait *forteresse, défense, bravoure.* Les Romains en ont tiré le mot *wallum*, et les Allemands celui de *gwalt, gewalt, gewaltig;* en adoucissant l'expression, on a dit *gallus* au lieu de *gwallus*, et *gallatæ* au lieu de *gwallatæ.* [2]

«L'ancien nom de Rome, qui était *Valence*, peut avoir la même ori-

1. V. le Dictionnaire celtique de Bullet aux mots *Wall* et *Gwall.*

2. Nous avons déjà rappelé au sujet du mot *Gallus* (*wallisisch*) que *Walcholant* signifiait Gaule, comme aujourd'hui *Welcheland* signifie France et *Welche* français. Les Grecs appelaient tous les Gaulois, *Galates. Galatas enim Gallos sermo græcus appellat*, Ammien-Marcellin, liv. XV, chap. 9.

gine, d'après le dialecte des Gaulois qui s'y établirent les premiers et lui donnèrent ce nom. On se servait encore du mot de Valence dans le treizième siècle, et c'est de ce mot qu'on trouve dans le patois celui de *Veillance* ou *Vouillance,* qui a fait *Vaillance* en français.[1]

«Le nom de *patois* qu'on a donné à cette langue wallone ou gallique, paraît venir du mot *thiois,* qui servait à désigner sous les deux premières races le langage rude et grossier que les Francs avaient apporté dans les Gaules. Pour distinguer de cette langue des Francs l'ancien langage des campagnes, qui était également rude et grossier, on l'appela le *Thiois du pays.* C'est ce que paraît signifier le mot *patois.* On disait ci-devant et on dit encore, dans quelques endroits, le *pa* ou *paē* pour le pays. De *Paēthiois* ou *Pathiois* est sorti par contraction *patois,* pour désigner le langage du peuple et des campagnes.

Ce *thiois,* dont évidemment l'on a fait le mot *patois,* pour indiquer la langue rustique et vulgaire du pays, ce thiois que Jean Le Maire appelle la *vieille langue gallique,* ne serait-il pas le *thuscum vulgare,* et ce thuscum ou thusque vulgaire ne serait-il pas un idiome venu de notre côté des Alpes en Italie. Ceci nous amène à l'examen de cette question historique : quels sont les peuples du sein desquels s'est élevée l'ancienne Rome ?

L'antiquité signale sur les bords du Tibre trois peuples principaux : les Tyrrhéniens, les Étrusques et les Ombriens. Elle y place aussi les Sicani ou Siculi, qui semblent à Niebuhr ne faire qu'un avec les Itali ; les Latins, les Sabins, les Albains, les Weïens n'étaient que de petites confédérations issues sans doute de ces peuples ou de la même origine. N'oublions pas non plus dans la récapitulation des peuples d'Italie les Liburniens, que Niebuhr croit n'être autres que des Ligures.

Hérodote et Strabon sont d'accord pour reconnaître aux Tyrrhéniens une origine lydienne. Voici le récit naïf du premier :

«Sous le règne d'Atys, fils de Manès, toute la Lydie fut affligée par

1. *Italus filiam suam Romam nomine, Siculis et Aboriginibus in Latio præfuit, quæ relicta Capenna Medium palatinum tenuit, et in vertice ubi hæret exquilion Romam oppidulum condidit quod* Valentiam *sonat.* Quintus Fabius Pictor, liv. I, p. 72. — *Sunt qui videri velint Romæ vocabulum ab Evandro primum datum, cum oppidum ibi offendisset quod extructum antea* Valentiam *dixerat juventus Romana.* Alex. Polyhistor, *Fragmenta,* chap. 1, p. 252. Voir au Dictionnaire du vieux langage de Lacombe, *Valentia,* force, puissance, suivant Solin.

«une grande famine, que les Lydiens supportèrent, quelque temps, avec «patience. Mais voyant que le mal ne cessait point, ils y cherchèrent un «remède, et chacun en imagina à sa manière. Ce fut à cette occasion «qu'ils inventèrent les dés, les osselets, la balle et toutes les autres «espèces de jeux, excepté celui des jetons, dont ils ne s'attribuent pas «la découverte. Or, voici l'usage qu'ils firent de ces inventions pour «tromper la faim qui les pressait. On jouait alternativement pendant un «jour entier, afin de se distraire du besoin de manger; et, le lendemain, «on mangeait au lieu de jouer. Ils menèrent cette vie pendant dix-huit «ans; mais enfin, le mal ne faisant que croître au lieu de diminuer, le «roi partagea tous les Lydiens en deux classes et les fit tirer au sort, «l'une pour rester, l'autre pour quitter le pays. Celle que le sort destina «à rester, eut pour chef le roi même, et son fils Tyrrhenus se mit à la «tête des émigrants.

«Les Lydiens que le sort bannissait de la terre natale, allèrent d'abord «à Smyrne, où ils construisirent des vaisseaux et ustensiles nécessaires, «et s'embarquèrent pour aller chercher les moyens de vivre et une autre «patrie. Après avoir cotoyé différents pays, ils abordèrent en *Ombrie*, «où ils se bâtirent des villes qu'ils habitent encore à présent; mais ils «quittèrent le nom de Lydiens et prirent celui de *Tyrrhéniens*, de «Tyrrhenus, fils de leur roi et chef de la colonie.»[1]

Strabon[2] dépouille ce récit de quelques détails inutiles et évidemment fabuleux; il ne parle plus de ces jeux inventés pour tromper une faim qui dure dix-huit ans, de ces vaisseaux construits à Smyrne, de ce long voyage par mer; mais, pour le fond, il est parfaitement d'accord avec Hérodote: on pourrait dire même qu'il n'a fait que le copier. Seulement il ajoute ce que certes il n'a pas trouvé dans cet historien, que les Romains nommaient *Étrusques* ou *Thusques*, les peuples que les Grecs appelaient *Tyrrhéniens*. L'on ne conçoit pas trop cette métamorphose

1. Hérodote, liv. I, chap. 94. Traduction tirée du *Panthéon littéraire*.

2. Strabon, t. II, p. 110 (et de la traduction, p. 145). Il ne faut pas oublier, tout en rejetant ces détails, notamment l'invention de tant de jeux par les Lydiens, que le nom même de ce peuple a bien de l'analogie avec le mot qui, en latin, et sans doute dans la langue sanscrite, signifie *jeu* (*ludus*). Ce mot, en effet, semble puisé à la même source que *Lust* en allemand, *lustus* en goth, *lust* en anglais, *lyst* en danois. Ajoutons *lid*, *li*, *lie*, *lith*, *liesse*, jeux, fête, joie, en nos patois ou vieux gaulois. Voir à ces mots, W. F. Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 329.

du mot Tyrrhénien en celui d'Étrusque, à moins que Strabon ait voulu dire que le nom du dernier venu de ces peuples a absorbé l'autre, lorsque les deux nations, par suite de conquête ou d'alliance, se sont fondues en une seule, la nation étrusque. [1]

D'autres écrivains ont voulu voir dans les Étrusques des Pélasges, et, tout en croyant combattre l'opinion de Strabon et d'Hérodote, la confirment; car les Lydiens, les anciens Méoniens, étaient aussi des Pélasges.

Denys d'Halycarnasse rejette l'une et l'autre idée; les Étrusques, selon lui, n'ont, dans leur langue et dans leurs lois, pas la moindre ressemblance avec les Grecs, descendants des Pélasges, tout aussi peu qu'avec les Lydiens; ils sont ce qu'en font leurs propres traditions, un peuple primitif[2]. «C'est dommage, ajoute Niebuhr[3], que Denys n'ait point fait «un pas de plus, et qu'il n'ait pas employé ce qu'il possédait de rensei«gnements pour expliquer l'erreur.» Or, ce pas que Denys n'a pas fait, quel aurait-il dû être, d'après Niebuhr? le voici : ce savant historien aurait dû dire que les Étrusques étaient, non pas sans doute de ce peuple presque fabuleux de Pélasges, espèce de Bohémiens errants, que l'histoire nous représente partout et nulle part, et qui, à cause même de ces migrations perpétuelles, ont donné à des anciens la singulière idée de chercher l'origine de leur nom dans celui d'oiseaux voyageurs, les *Pelargi*, les cigognes; mais bien de la véritable race pélasgique, nation immense, antérieure aux Hellènes, aux Grecs, et qui a dû couvrir la plus grande partie de l'Europe. Dans ce vaste réseau, Niebuhr enveloppe les Tyrrhéniens ou Étrusques, les Sicani ou Siculi, les Ombriens, toute l'Italie enfin, une bonne partie de la Gaule ancienne et toute la Germanie. Il s'exprime ainsi: «Ce n'est point une hypothèse, je le dis avec une entière convic«tion historique; il fut un temps où les Pélasges, qui formaient peut-être «le peuple le plus étendu de l'Europe, habitaient depuis le Pô et l'Arno «jusque vers le Bosphore : seulement leurs demeures étaient interrom«pues en Thrace, de telle sorte cependant que les îles septentrionales «de la mer Égée renouassent la chaîne qui liait les Tyrrhéniens d'Asie «avec la Pélasgique Argos.» Niebuhr aurait pu même ne pas admettre

1. Mais ce qui prouve que cette absorption ne fut pas complète, c'est que le nom de Tyrrhénie resta au pays et que la mer qui le baigne s'appelle encore Tyrrhénienne. Strabon, *passim*.

2. Denys d'Halycarnasse, liv. I, §. 23, p. 19.

3. Niebuhr, *Histoire romaine*, traduite par M. de Golbéry, t. I, p. 57.

... avec cette justesse d'appréciation qui ... droit d'incolat ou de cité (*Bürger-*

... changer la nature historique des Pélasges, ... peuple errant et fugitif, restreint primitivement ... une Greade, une immense race humaine à de- ... en Europe la race celtique, a pour elle, nous en ... vraisemblance; mais, malgré les efforts du savant ... trouver une base solide dans l'histoire. Pas un seul ..., pas un seul texte ne viennent appuyer son ingénieuse ... demeure ainsi à l'état de pure conjecture personnelle. ... une race asiatique, antérieure aux Celtes en Europe, ... seconde, et si, faute d'étais historiques, nous rejetons le ... veut donner, de son autorité privée, à cette race, ... considérons, avec lui, primitive, nous adopterons son existence. ... d'accord sur le fond, si nous ne pouvons l'être sur la forme. ..., les Pélasges resteront ce qu'ils furent pour toute l'antiquité, ... surtout, un peuple d'Asie, qui, chassé de sa demeure, ... la guerre de Troie, se réfugia d'abord en Grèce, fonda ..., peupla l'Attique, la Méonie, les îles de Lesbos et d'Imbros; ... chassé par les Hellènes, alla par terre et par mer chercher une ... nouvelle, soit sur les côtes, soit dans l'intérieur de l'Europe, ... ainsi jusqu'en Italie et dans la Gaule, sans doute même au ... suivant que les vents, les flots et la fortune plus inconstante encore ... leur course errante et fugitive.

Les Pélasges seront à nos yeux, non pas toute l'émigration asiatique, qui a précédé les Celtes en Europe, mais seulement l'un des peuples que des révolutions intérieures, l'excès de la population, l'invasion de nations venues du fond de l'Asie, ou toutes ces causes réunies forcèrent à sortir de leur pays. Ainsi les Pélasges furent suivis par les Phéniciens, les Égyptiens, les Perses, les Mèdes, les Cimmériens peut-être, dans leur émigration. L'Asie ne cessa de verser ainsi le trop plein de sa population, d'un côté en Europe, de l'autre en Afrique. Sans doute, les courses, les travaux, les conquêtes de Jason, de Phryxus, d'Ulysse, d'Hercule, dont on retrouve des traces en Italie, en Germanie, en Gaule, et jusqu'au fond de l'Ibérie, n'ont été que des épisodes dans l'histoire de ces

premières migrations humaines. Enfin, les Pélasges auront été l'avant-garde de cette invasion colossale qui, partie des rives de l'Indus et du Gange, a peuplé l'Europe et s'est étendue, comme nous le montrerons bientôt, par delà les mers sur le monde entier.

Mais a-t-on besoin de chercher un nom à cette invasion? Ce nom n'est-il pas écrit dans l'histoire? Des races ont peuplé l'Europe, celle dont les Pélasges n'étaient qu'une fraction, est connue, c'est la race *Ibérienne.* A elle se rattachent les Ombriens, les Etrusques, les Lydiens ou Méoniens, les Liburniens, les Ligiens ou Ligures. C'est la première race gallique connue, celle qui a semé de ses colonies toute l'Europe, colonies dont plusieurs ont survécu dans la Germanie même, à plus forte raison dans la Gaule, à l'invasion des Celtes et à celle dite des Kimris. Sans doute, la plus forte masse de cette invasion ibérienne a été refoulée dans les limites où l'a trouvée César, mais sa langue, ses dénominations, des traces de son séjour sont restées sur toute sa route. Sans doute aussi cette race ne parlait pas tout entière une seule et même langue; mais dans les idiomes des différents peuples de cette première migration et dans les idiomes qui semblent en être dérivés ou en conserver l'expression primitive, tels que le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, on retrouve des airs, des traits de famille qu'il est impossible de méconnaître. Maintenons donc aux Tyrrhéniens d'Italie l'origine que leur ont assignée Hérodote, le père de l'histoire, et le plus grand des géographes anciens, Strabon; disons qu'ils sortaient de la Lydie, de ce peuple fameux qui, plus tard, sous les Héraclides, sous Crésus surtout, étendit son empire de la mer Égée à l'Halys, et n'a été vaincu que par Cyrus[1]. Mais ajoutons, avec toute l'antiquité, que ces Lydiens, ces anciens Méoniens, étaient des Pélasges.

D'après les calculs du savant Larcher, dans sa chronologie d'Hérodote[2], l'arrivée des Lydiens en Italie aurait eu lieu vers l'an 1344 avant Jésus-Christ.

Mais quels peuples cette émigration lydienne trouva-t-elle en Ombrie, où les fait aborder Hérodote[3]? Cette contrée qui avait alors déjà ce nom, était sous la domination d'autres Pélasges ou peuples de la même

1. Hérodote, liv. I, chap. XCV.

2. D'après Larcher, *Chronologie d'Hérodote*, p. 547.

3. Hérodote, liv. I, chap. XCIV.

[illegible] par les habitants primitifs du pays, les [illegible] chez leurs voisins les Aborigènes, avaient [illegible] ceux-ci et avec leurs secours étaient parvenus à [illegible] c'est là du moins ce qui est attesté par Denys [illegible][1]. Les Pélasges, toujours aidés des Abori-[illegible] aussi les Sicani ou Sicules, et déterminé leur [illegible] qui de leur nom s'appela d'abord *Sicanie*, [illegible] cette expulsion des Sicules par les Pélasges et de [illegible] est incertaine. Selon Thucydide[2], ce double [illegible] en l'année 1059 avant l'ère chrétienne, et [illegible] pas précédé la venue des Tyrrhéniens, mais lui [illegible] de trois siècles, tandis que Denys d'Halycar-[illegible] vers 1350, six ans avant l'arrivée des Lydiens, trois [illegible] la guerre de Troie.

[illegible] de ces dates et de ces événements, qui ne sont pas [illegible] sujet, on le verra tout à l'heure, les Pélasges, maîtres [illegible] arrivée des Lydiens de Tyrrhenus, ne purent les empê-[illegible] et 135 ans plus tard, tel fut l'accroissement de ces [illegible] aux Aborigènes, qu'ils forcèrent ces Pélasges à [illegible] prenant leurs femmes, leurs enfants, leurs trésors, [illegible] vinrent s'établir dans l'Attique. On les appela *Pé-*[illegible] c'est-à-dire venus de la Tyrrhénie; il paraît que [illegible] avaient déjà donné leur nom à leur conquête. Mais dans [illegible] les fugitifs ne purent rester; poussés par leur ambition [illegible] mauvaise fortune, ils tentèrent de s'emparer du pouvoir; [illegible] et obligés de quitter le pays. Ils y étaient arrivés [illegible] furent expulsés par les Athéniens, vers 1160; leur [illegible] terre, qui devait à leurs pères sa plus glorieuse co-[illegible] donc duré que quarante-neuf ans. De l'Attique, ils se [illegible] l'île de Lemnos, d'où, chassés encore, ils se dispersèrent [illegible] Tel fut leur sort, d'après Thucydide[4]. Ces allées, ces

[1] [illegible] *Antiquités Romaines*, liv. I, chap. XVIII. Strabon, liv. I, p. 327.

[2] [illegible]

[3] [illegible] *Antiquités Romaines*, liv. I, chap. XXII, p. 17. La prise de [illegible] d'après Hérodote, et cette opinion, adoptée par [illegible]

[4] [illegible]

venues sont peu vraisemblables, nous en convenons; c'est l'espèce d'ubiquité qui en résulte pour les Pélasges, qui a déterminé la supposition de Niebuhr sur l'existence ancienne, fixe et permanente depuis des siècles, d'une grande race de ce nom en Europe. Mais que Niebuhr nous cite dans l'antiquité des autorités qui contredisent le récit de Thucydide; jusque-là ce récit sera pour nous de l'histoire. Laissons ces Pélasges errer sur les mers et revenons en Italie.

Ces Ombriens, refoulés par les Lydiens-Pélasges, qu'étaient-ils? Ils étaient Pélasges eux-mêmes, comme leurs frères de l'autre côté des Alpes; car là aussi il y avait des Ombriens jusques sur les bords de la Saône. C'est même par ce chemin sans doute qu'ils étaient arrivés en Italie[1]. Ces Ombriens sont véritablement les premiers habitants *connus* de la Gaule et c'est évidemment, par allusion à ces peuples, qu'Ammien-Marcellin, d'après Timogène, fait venir les Gaulois des rives du Scamandre et du Simoïs.[2]

Il ajoute que «les habitants de la Gaule, plus que personne, assurent, «ce que lui-même a trouvé gravé dans leurs monuments, qu'Hercule, fils «d'Amphytrion, se hâta de détruire les tyrans Gérion et Tauriscus, dont «l'un ravageait l'Espagne et l'autre les Gaules, qu'il les défit et que du com«merce qu'il eut avec des femmes des premières familles de ce pays, «naquirent plusieurs enfants, qui donnèrent leurs noms aux diverses «régions qu'ils gouvernèrent.» L'Ill, cette rivière dont l'appellation doit avoir formé celle de l'Illcès, de l'Alsace, pourrait bien rappeler le fils le plus célèbre d'Alcide, Illus.[3]

Maintenant, ces *Aborigènes*, qui aidèrent si puissamment les Pélasges Lydiens à s'établir en Italie et à s'y faire une place, qu'étaient-ils à leur tour?

Quelques auteurs ont tenté de faire considérer les Tyrrhéniens eux-mêmes comme les premiers habitants de l'Italie, c'est-à-dire, comme

1. V. Pline sur l'Antiquité des Ombriens. Il les fait remonter au déluge et tire même de là leur nom: *Umbrorum gens antiquissima Italiæ existimatur, ut quos Umbrios a Græcis putent dictos, quod inundatione terrarum* imbribus *superfuissent. C. Plinii naturalis Historiæ*, lib. III, cap. XIV.

2. Ammien-Marcellin, t. I, liv. XX, chap. IX, p. 139, 140.

3. D'après Larcher, Hercule, fils d'Amphitryon, serait né en 1384 avant Jésus-Christ. Du reste, nos lecteurs savent déjà que nous ne voyons dans Hercule que la personnification du génie d'un peuple; ses enfants ne sont donc pour nous que des provenances de ce peuple.

Aborigènes, dans le sens que nous connaissons de *premiers occupants;* d'autres ont préféré les Liburniens ou les Sicules; cette dernière version, au moins quant aux Sicules, cadrerait parfaitement avec l'origine que nous assignerons bientôt à ce peuple[1]; néanmoins nous ne nous y arrêtons point.

Les Aborigènes, ou du moins ceux auxquels on donnait ce nom, étaient des Ombriens. Pline et Florus nous l'apprennent[2], et Caton, surenchérissant sur ces deux historiens, fait descendre les Aborigènes des Ombriens : *Aborigenes proles Umbrorum.* Les Ombriens, suivant Denys d'Halycarnasse habitaient l'Italie depuis plus de huit cents ans avant la fondation de Rome, lorsqu'une peuplade de Pélasges vint s'y fixer, et alors déjà ils étaient une ancienne et grande nation.[3]

Nous savons déjà que les Ombriens d'au delà comme d'en deçà des Alpes étaient des Pélasges, c'est-à-dire, de ces peuples orientaux qui ont formé l'avant-garde de l'invasion ibérienne, et qui peut-être ont dû le nom de *Galli* à celui de leur premier roi et de *Galates* à Galaté, sa mère. Telle est du moins la tradition rapportée avec quelques variantes par Ammien-Marcellin et Diodore de Sicile.[4]

Les Etrusques aussi étaient de la première race gauloise. On n'en doutera pas quand on verra des écrivains romains l'avouer, le reconnaître comme un fait notoire chez les anciens. « Qui donc parmi les « historiens de la plus haute antiquité, dit Cajus Sempronius, n'a pas « écrit que le Janicule a été fondé par Janus, et que les Hétrusques sont

1. Myrsile de Lesbos dit : *Probatiores græci historici tradunt solos Tyrrhenos in Italia vetustissimos esse neque ut cæteri convenæ et advenæ, quandoquidem vetustissimis differunt diis et moribus. — Etsi totam Italiam coluerint Græci ut nostri tradunt, ex ipsis tamen Lydis et Tyrrhenis vicinisque Romanis falsa esse ostendimus, quæ contraria his de Tyrrhenis multi conscripterunt.* Myrsilii *fragmenta in fine.*

M. P. Caton a cité cette opinion, qu'il contredit d'ailleurs lui-même, comme on va le voir *Galliam togatam primi coluere Liburnii et Siculi, quos pepulere Umbri. Hos Hetrusci, eos tandem vicere Galli.* Il ajoute plus bas qu'après l'expulsion des Étrusques les Gaulois restèrent maitres de toute l'Ombrie. *Galli omnem Umbriam pulsis Etruscis occupavère.*

2. Pline, liv. III, chap. XIV, p. 44; Florus, liv. I, chap. XVII.

3. Denys d'Halycarnasse, liv. I, *Habitabant tunc Umbri eratque ea gens multum antiqua et ampla.*

4. Ammien-Marcellin, t. I, liv. XV, chap. IX, p. 140 de la traduction, et Diodore de Sicile t. II, liv. V, p. 226 et 227 de la traduction de Terrasson.

« sortis des Gaulois ? » *Quis enim ex antiquissimis non scribit à Jano Janiculum et Hetruscos veteres a Gallis conditos ?*[1]

Or, quels étaient, d'après le même Cajus Sempronius, ces premiers Gaulois ? des Ombriens. *Apenninum colunt Ligures, portionem vero Apennini inhabitant Umbri, prima veterum Gallorum proles, ut Augustus scribit.*[2]

Nous avons prononcé le nom des Ligures; eux aussi étaient des Ombriens, et par conséquent, des Pélasges, des peuples de la race ibérienne, de ceux que l'on appelait *veteres Galli*, les vieux Gaulois. C'est ce que constate également Cajus Sempronius, et, après lui, d'une manière plus explicite encore, Plutarque. Mais nous reviendrons sur ce point important ; ne quittons pas encore les Étrusques.

Le mot *Étrusque* a prévalu, dans le langage des livres[3], pour désigner les peuples qui triomphèrent des Tyrrhéniens, des Sicules, des Ombriens, en Italie ; mais les noms de Thusques et d'Étrusques ou Hétrusques de même que celui de Tyrrhéniens n'étaient pas leur seule dénomination ; ils s'appelaient aussi *Rasènes ;* c'est là le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes, leur nom national[4], ou au moins celui de la majorité.

Mais ces Rasènes, ces Étrusques, qui, lors de la fondation de Rome, étendaient leur empire des bords du Tibre jusqu'aux Alpes et même bien plus loin encore des deux côtés[5], étaient-ils venus des plaines de l'Italie au delà des monts, ou au contraire, d'au delà des Alpes en Italie ? Cette question est importante, car les fiers Romains n'ont pas toujours nié qu'ils fussent nés des Étrusques, et quand, enivrés par leurs triomphes, ils voulurent l'oublier et mentir à l'histoire, en divinisant leur berceau, un roi, leur digne émule, le fameux Mithridates, leur rappela bien amèrement leur origine et stigmatisa avec une énergie toute barbare

1. Cajus Sempronius, *De Divis Italiæ.*

2. *Idem.*

3. Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. I, p. 158.

4. Servius (*ad Æneïdem*, X, p. 164) critique l'usage, établi depuis les derniers empereurs, de donner au pays le nom de *Tuscia*, et ce ne fut qu'à partir du moyen âge que ce pays s'appela *Toscane* et le peuple *Toscan.* — Denys d'Halycarnasse (liv. XXX, p. 24) nous apprend que les Étrusques s'appelaient eux-mêmes *Rasena.* — Niebuhr ajoute (t. I, p. 158) que la terminaison *ena* en étrusque répond, comme on peut le voir par les noms de famille, à l'*ius* des Latins. Rasena aurait donc fait en passant par la bouche des Latins *Rasius.* La racine du mot est *Ras*, que l'on retrouve dans le nom de tant de villes des deux côtés des Alpes.

5. *Thuscorum ante Romanum imperium late terra mari opes patuere*, Tite-Live, I, liv. V.

... traita *d'esclaves nés chez les* ... langage sarcastique et dédaigneux ... sa petite royauté aux Thusques.[1] ... naissance et de cœur, ait plus qu'aucun ... sa patrie, cependant il a, comme ... précieux à recueillir. Après avoir ... côtes de la mer inférieure ou Tyrrhé- ... nes au nord de l'Apennin, il ajoute: ... aussi des nations alpestres, et, avant ... *que ea gentibus haud dubie origo est*, ... la même origine aux Lepontii et aux ... faut-il y ajouter les Euganéens? et pour- ... partie du Valais et du pays de Genève jus- ... Et qui ne reconnaît aussi dans le nom de ... une Tyrrhénie? Cette étymologie ne vaut-elle ... sortir l'appellation de ce pays d'un petit châ- ... Niebuhr, après Hormayr, ne croit-il pas ... langue des Thusques dans le dialecte de Grœden ...

... l'ancienne parenté des idiomes d'au delà et ... compléterions la citation de Tite-Live; elle ren- ... important à constater. Après avoir reconnu l'ori- ... et des nations alpestres et notamment des ... C'est la nature sauvage de ces contrées qui

... *Romulus ex regulo primus Rex a Thuscis* ... *Rex Asiæ pro ignominia Romanis opposuit quod*

... XXXV.

... IV, p. 206

... en Rhætie, moitié dans la Gaule cisalpine, ... et *Bernardino* (S. Bernard), a donné son nom à ... les Lepontiens. Il avait pour villes principales: *Oscelum* ... d'Aoste), *Eudracinum* (Entranne). V. Dict. ... *Lepontii*. Les *Camuni*, les habitants de la belle

... le Dictionnaire précité de Bouillet, à ce mot

... p. 139 et suiv.

les a rendu farouches (les Rhétiens) au point que de leur antique patrie ils n'ont rien conservé qu'une certaine consonnance de langage, et encore cette consonnance n'est-elle pas complète, «*maxime Rœtis: quos loca ipsa efferarunt, ne quid ex antiquo, prœter sonum linguœ, nec eum incorruptum, retinent.*» [1]

Nous avons dit le double aveu de l'historien romain précieux; en effet, comment donc, si les Rhétiens et tous les peuples de notre côté des Alpes avaient été des colonies de Thusques, comment les lieux qu'ils seraient venus habiter auraient-ils pu, que l'on nous permette cette expression qui rend bien celle latine *efferare*, les barbariser, au point de corrompre dans leur bouche jusqu'au son de la langue natale? N'est-il pas plus croyable que, s'il y a eu un changement, il s'est opéré au delà des monts, en Italie, où la civilisation a dû, de bonne heure, bien plus encore que la mollesse du climat, adoucir la langue des Rasènes. Ce n'est pas le thusque qui s'est fait sauvage dans les montagnes de l'Helvétie et du Valais, c'est le Rasène qui s'est poli et civilisé sous le beau ciel d'Italie.

Ce qui prouve que les Romains, par un sentiment mal entendu d'orgueil national, ne pouvant nier tout à fait leur origine étrusque, ont interverti au moins les rôles, en faisant descendre les Rhétiens des Étrusques, au lieu de reconnaître que les Étrusques sortaient des Rhétiens, pour écarter jusqu'à la supposition d'une provenance gauloise, c'est que les anciens Étrusques n'acceptaient pas tous cette dénomination ni celle de Thusques ou de Tyrrhéniens, que leur donnaient les Romains, qu'ils n'ont jamais reconnu eux-mêmes pour leur nom national que celui de *Rasenœ*, et en ont imprimé le souvenir dans l'appellation de leurs villes et de leurs confédérations les plus anciennes. Qu'est-ce donc que ces *Raici* ou *Rœci* (Ραικοί), que Strabon place à côté des Aborigènes, des Rutules, des Volsques dans le Latium, au cœur même de l'empire romain [2]? Qu'est-ce aussi que l'antique *Réate* aux confins du pays des

1. M. Nisard, dans sa traduction de Tite-Live, a cru pouvoir traduire *sonum linguœ* par accent; je pense qu'il s'agit ici de bien plus que de l'accent, que Tite-Live reconnaît entre la langue des Thusques et celle des Rhétiens une ressemblance, un air de famille, qui révèle que l'une est sortie de l'autre, et, quoique *consonnance de langage* soit peu français, j'ai préféré employer cette expression pour rendre mieux le sens du texte.

2. Strabon, liv. V, p. 231 du texte et 191 de la traduction de M. de la Porte du Theil. Ραικῶν est le génitif pluriel de Ραικός ou Ραική, qu'il est impossible de traduire autrement qu'on ne l'a fait par *Rhœci* ou *Rhaici* ou plutôt encore par *Rœci* ou *Ra ci*, en français par

Sabins ? Peut-être le nom même de *Rhenus* (Rhin), qui se retrouve dans le *Rheno* d'Italie, n'a-t-il pas non plus une autre origine? Mais ce n'est là qu'une conjecture que nous jetons en avant, sans en avoir le moindre besoin. Les Ræci de Strabon valent mieux que toutes ces suppositions; c'est là un fait historique.

S'il fallait une preuve de plus que les Étrusques, ces peuples que nous avons reconnus d'origine pélasgique, se confondaient avec les Rasènes, les Rhétiens, et que la langue de ceux-ci était le thusque primitif, nous dirions que la rusticité même du Rhétien, à l'époque de Tite-Live, est la meilleure démonstration de la priorité de cette langue et de sa conformité avec le Pélasge. Écoutons ce que nous révèle Hérodote sur cette langue des Pélasges : « S'il est permis, dit-il, de fonder des conjectures sur « quelques restes de Pélasges, qui existent encore aujourd'hui à Crestone « au-dessus des Tyrrhéniens, et qui, jadis, voisins des Doriens actuels (à « cette époque encore les Hellènes s'appelaient Doriens), habitaient la terre « nommée maintenant Thessaliotide; si à ces Pélasges on ajoute ceux « qui ont fondé Placie et Scylacé sur l'Hellespont, et qui ont demeuré « autrefois avec les Athéniens et les habitants d'autres villes pélasgiques, « dont le nom a changé; il résulte de ces conjectures, si l'on peut « s'en autoriser, que les Pélasges parlaient *une langue barbare*. Or, si « tel était l'idiome de toute la nation, il s'ensuit que les Athéniens, « Pélasges d'origine, oublièrent leur langue en devenant Hellènes, et « qu'ils apprirent celle de ces derniers peuples; car le langage des Cres- « toniates et des Placiens, qui est le même, n'a rien de commun avec « celui d'aucuns de leurs voisins; preuve évidente que ces deux peuplades « de Pélasges conservent, encore de nos jours, l'idiome qu'elles ont « apporté dans ces pays en venant s'y établir. »[1]

On le voit, si la langue primitive des Thusques ou Rasènes était fille

Rhétiens ou Raitiens. Niebuhr, conforme en cela à l'orthographe du texte de Tite-Live (liv. V, chap. 33) rappelle qu'il ne faut pas écrire *Rhæti* pour *Ræti*, que cela est contraire à toutes les bonnes autorités. V. Niebuhr, t. I, p. 159, note 345. L'usage ayant prévalu d'écrire Rhæti et en français Rhétiens, nous adopterons cette orthographe, tout en reconnaissant celle proposée par Niebuhr plus régulière.

Il est à remarquer que Strabon ne confond pas ces Rhæti ou Rhétiens avec ceux de la Rhétie proprement dite. V. t. III, liv. VII, p. 292 du texte et 13 de la traduction.

1. Nous avons emprunté cette traduction d'Hérodote au Panthéon littéraire. Quoiqu'elle soit un peu lourde, nous l'avons préférée à toute autre à cause de sa fidélité en cet endroit.

de la langue des Pélasges, elle devait être bien barbare pour ressembler à sa mère, et c'est une raison de plus pour reconnaître à l'âpreté même du rhétien le thusque primitif. *Incultum transalpini sermonis horrorem*, dit Pacat dans son éloge de Théodose.

Homère, dans son Odyssée, nous a conservé un mot de la langue des Pélasges, lorsque, parlant de l'oracle de Dodone, il appelle le décret de cet oracle fameux βουλή (*boulé*). Qui ne reconnaît là l'origine du mot gaulois *vouloir*, *voulté*, *volonté*, qui, dans le principe, était *boulonté*, *boulté*, *bolonté?* Peut-être βουλή, n'a-t-il été pris dans ce sens que par suite d'une métonymie ? Peut-être signifiait-il primitivement, en pélasge, ce que signifie encore, en latin et en français, le mot *bulla*, *bulle*, *boule*. Or, ce mot boule, bulle, bulla, se retrouve aussi dans toutes les langues européennes, que nous considérons comme issues du pélasge, et notamment dans le gaulois et notre patois wallon ou rhétien. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il est encore employé dans la même acception métonymique qu'il le fut à Dodone. *Boule* est évidemment ici l'équivalent de *bulle*, parce que les oracles se rendaient au moyen de boules ou vases arrondis, suspendus à l'arbre sacré, et dont les prêtres ou prêtresses interprétaient les mouvements ou le choc. Aujourd'hui encore le mot *bulle* a une origine semblable ou analogue, car les décrets du pape, comme une constitution impériale fameuse, ont pris leur nom de l'ancien usage d'y appendre une boule de plomb ou d'or, portant le seing ou cachet du Vatican ou de l'Empire. Ce rapprochement de la langue des Pélasges et de celle des Gaules est d'autant plus important, que Jupiter fut le dieu principal des Gaulois, et que les Druides sacrifiaient aussi sous le chêne fatidique, leur arbre sacré par excellence, celui même auquel ces prêtres devaient leur nom.[1]

1. Homère, Odyssée, chant XIV, vers 327 et 328; et chant XIX, vers 296, 297; en cet endroit, βουλὴν est l'accusatif singulier de βουλή. Suidas, pour flatter les Thessaliens, dit Strabon (t. III, liv. VII du texte et p. 120 de la traduction), prétend, dans son Histoire de la Thessalie, que le temple de Dodone y fut transporté des environs de Scotusse, ville de la Thessalie Pélasgiotide. Il ajoute que c'est de là qu'on a donné à Jupiter le surnom de *Pélasgique*. *In Argonaut.*, liv. I, v. 554, et *ibid.* 558. *Druides* vient de *drus* (chêne), de là aussi les dryades et amadryades. Δρῦς est grec, mais dérive sans doute du sanscrit *drud*. Voici les deux vers d'Homère du chant XIV : Τὸν δ' ἐς Δωδώνην φάτο βήμεναι, ὄφρα θεοῖο
'Εκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διος βουλὴν ἐπακούσαι,

Ces deux vers sont textuellement reproduits au chant XIX.

C'est Ulysse chez Eumée, racontant à ce prince, sans se faire connaître, ses aventures. Arrivé dans son récit à la réception si hospitalière que lui fit le roi des Thesprotes, Phidon, «c'est là, dit-il, que j'entendis parler d'Ulysse, etc.,» et voici comme Dugas-Monbel et du reste, avec peu de variantes, tous les traducteurs rendent les deux vers cités :

Ajoutons que ce fut aussi des Pélasges que les Samothraces ont reçu leur culte, leurs dieux et leurs mystères : or, ces dieux, ce culte, ces mystères étaient également ceux des Druides.[1]

Ce prince dit « *qu'Ulysse était allé dans la forêt de Dodone pour écouter l'oracle du chêne élevé de Jupiter.*

Les traducteurs latins ont traduit de même βουλὴν dans ce sens.

Voici la traduction d'Henri Stephanus :

Hunc in Dodonem dicebat ire ut dei
Ex quercu procera Jovis consilium audiret.

Dans la grande traduction des classiques, éditée en 1846 à Paris, par Ambroise-Firmin Didot, le mot grec βουλὴν est rendu également par *consilium*. Giphanius avait préféré *sensum*.

Tous ces traducteurs n'ont pas fait attention que βουλὴν était ici par métonymie, rappelant la forme même dont se rendait l'oracle de Dodone; le verbe ἐπακούσαι (*audire*, écouter, entendre) aurait dû cependant les éclairer et leur révéler qu'il s'agissait d'un bruit et surtout de ce qui causait ce bruit; on n'en doutera pas quand on saura ce que nous apprend l'antiquité sur le mode employé pour faire rendre au chêne de Dodone ses oracles.

Pline, en décrivant d'après Marcus Varron la pompeuse et presque fabuleuse sépulture de Porsenna, véritable labyrinthe au-dessus duquel s'élevaient cinq pyramides, une à chaque coin et une au milieu, haute de 150 pieds, continue : « *Ut in summo orbis æneus et petasus unus* « *omnibus sit impositus, ex quo pendeant excepta catenis tintinabula, quæ vento agitata,* « *longe sonitus referant*, UT DODONÆ OLIM FACTUM. Voir C. Pline, *Naturalis Historiæ*, liv. XXXVI, chap. XIII, p. 642; — voir aussi Strabon, liv. VII *in fine*; Lucrèce, liv. VI; Ovide, *Trist.-Eleg.*, VIII; Claude, *De Rapt. Proserp.*, liv. I, et Silius Italicus (liv. III vers la fin), qui donnent la situation, la forme du chêne et le mode de lui faire rendre l'oracle. C'étaient de petits vases arrondis, des boules de métal, qui, agitées par le vent, rendaient un son étrange en s'entre-choquant. Voir Dict. géogr. et hist. de Bouillet. *verbo* Dodone.

Les βουλαὶ de Dodone pourraient donc être les *bullæ Dodoni*, comme on dit aujourd'hui les Bulles du pape ou la Bulle d'or, parce que le scel de ces décrets du Vatican ou de l'Empire rappelle encore par sa forme arrondie une *boule*. Voir *Thulemarius*, dans son *Traité de bullâ aureâ, argenteâ, plumbeâ et cereâ*, et particulièrement *De bullâ aureâ Caroli IV*, et *Jean-Mich. Heineccius*, *In syntagmate historico de sigillis*, où l'on apprend que l'usage de ces sceaux en métal et à forme arrondie est des plus anciens; que Charlemagne et même les empereurs grecs s'en étaient déjà servi. Ce qui ne laissera aucun doute sur la nécessité de conserver ici à βουλη son acception technique et primitive, celle de *boule* ou *bulle*, c'est que le dieu de Dodône en a reçu le surnom de βουλαῖος. Pausanias nous apprend qu'à Athènes, cette ville issue des Pélasges, on gardait, au milieu du conseil ou sénat des cinquante, deux statues, celles d'Apollon et de Jupiter *bouléen* ou *buléen*, βουλαίου δὲ ἐν αὐτῷ κεῖται ξόανον Διὸς, καὶ Ἀπόλλων (liv. I, chap. III, §. 5), ce que l'excellente traduction éditée par Ambroise-Firmin Didot a rendu ainsi : *quâ quidem in curiâ et Apollinis, et Jovis Bulæi* (conciliarii) *simulacra*.... Le traducteur a bien fait de ne pas chercher à traduire βουλαίου et de le transporter presque textuellement dans le latin; mais le commentateur nous semble avoir eu une malheureuse idée en voulant expliquer ce mot par celui de *Conciliarius*. Il se fût plus rapproché du véritable sens de l'appellation en mettant *bullifer* ou *bullans*, en français *bullant* du verbe *buller*. Mais nous préférons ne pas traduire et dire : *Jupiter bouléen.*

Du reste, voulût-on laisser à βουλὴ son acception ordinaire, décret, volonté, et à βούλομαι, qui en vient, celle de décréter, de vouloir, qu'il faudrait encore reconnaître que ce mot, par le changement si facile et si commun du b en v, est la source où les Gaulois ont puisé *vouloir* et *volonté*. On disait en vieux gaulois *boulonté — bolonté*.

Ainsi, dans tous les cas, ce mot a passé du pélasge dans le gaulois et dans d'autres langues européennes, mais dans aucune plus directement que dans la nôtre. *Vouloir, velle, voluntas, wollen.*

1. Hérodote, liv. II, chap. 51.

Niebuhr, avec ce tact exquis, cette profondeur de vues qui le caractérisent, a entrevu la vérité; il a levé un coin du rideau, mais il l'a laissé retomber tout aussitôt, et la nuit s'est refaite immédiatement.



Parlant de l'expédition de Sigovèse et de l'armée qu'il mena dans la forêt Hercynienne[1], dont la Forêt-Noire d'aujourd'hui est un bien faible reste, il se pose une question importante. «Ici, dit-il, je ne puis m'em-«pêcher de rechercher quels habitants cette expédition rencontra à «l'orient du Jura et des Vosges, quoique je sache bien qu'on n'arrive «tout au plus qu'à des vraisemblances. La souche étrusque, entourée «de Gaulois, se maintenait dans les Alpes, et l'on peut regarder comme «une vraisemblance de ce genre, qu'elle se sera répandue vers la Ger-«manie sur leur versant septentrional. En tant que les descriptions et les «dessins peuvent faire connaître les monuments, les murs de la mon-«tagne de Sainte-Odile, en Alsace, me paraissent avoir une ressemblance «frappante avec les murailles étrusques, tant par la construction que «par cette circonstance qu'elles suivent le pourtour du sommet. Ces «murs rappellent ceux de Volterre, tandis qu'ils n'ont aucun rapport «avec les ouvrages gaulois ou romains.»[2]

1. *Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus*, Tite-Live, liv. V, p. 34.

2. Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. IV, p. 289 et suiv., et t. I, p. 159 et suiv.

M. de Golbéry, le savant traducteur de Niebuhr, ne partage pas son opinion sur ce point, pas plus que celle de Schœpflin. Après avoir combattu cette idée de Schœpflin que d'un bout de l'Alsace à l'autre, au moins entre le Hohenach et Wissembourg, toutes les constructions anciennes qui se remarquent au sommet des Vosges, étaient une ligne de communication romaine, créée un peu tard, dit-il, pour la défense des Gaules, M. de Golbéry fait une distinction entre les constructions de cette espèce dans la Haute-Alsace et celles que Schœpflin veut y rattacher dans le Bas-Rhin. Les premières, simple limite entre les Celtes et les Germains; les secondes, parmi lesquelles se trouvent les fortifications et l'enceinte de S.te Odile, ont un tout autre caractère. Tout dans celles-ci montre la guerre et la résistance; elles ont été élevées pour défendre les Séquaniens (Celtes) et les Médiomatriciens (Belges) refoulés dans les montagnes par les Triboques, contre les incursions de ces Germains. Elles ne dateraient donc, selon cet auteur, que de l'invasion des Triboques, c'est-à-dire, d'une époque certainement contemporaine de César, et les murailles de Sainte-Odile seraient l'ouvrage des Médiomatriciens d'alors, c'est-à-dire, des Belges. M. de Golbéry se trompe sans doute sur la date de cette construction et sur la qualité de Belges qu'il donne à ceux qui l'ont élevée. Mais nous croyons avec lui qu'elle est l'œuvre des Médiomatriciens, de même que celle du Haut-Rhin est l'œuvre des Séquaniens; seulement il s'agit de s'entendre sur le nom et l'origine de ces peuples. (Voir de Golbéry, Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges, p. 27 à 34.)

Sans nous arrêter à cette réflexion finale, qui ne s'applique qu'à la différence du premier mode de construction admis par les Étrusques, les Gaulois et les Romains, et ne préjuge pas la question de leur origine, constatons seulement cette opinion de Niebuhr, que les Étrusques se seraient étendus dans une partie de la Germanie et de la Gaule, jusqu'au versant septentrional des Vosges et du Jura, c'est-à-dire jusqu'en Alsace. Comment ne pas s'étonner que Niebuhr, après avoir saisi ce rapport entre les constructions des Étrusques et celles qui dominent nos montagnes, n'ait point saisi cet autre rapport, bien plus intime, bien plus saillant, que le nom même de *Thus vulgare* révèle entre la langue de ces peuples et l'idiome de nos campagnes?

Avant d'aller plus loin, tirons de ce qui précède quelques aperçus généraux : on a cru jusqu'ici que trois éléments principaux ont concouru à la composition des trois provinces anciennes, dont l'un des démembrements a formé l'Alsace ; on a cru même que ces trois éléments se retrouvent dans la formation de toute la Gaule. Ces éléments sont le *gallique*, le *germain* et le *romain*.

De ces trois éléments, deux, le *gallique* et le *romain*, doivent se confondre et prendre le nom d'élément primitif ou pélasgique, ou plutôt encore ibérique, l'émigration pélasgique n'ayant été que l'avant-garde de l'invasion ibérienne. C'est l'élément, dont on ressaisit le type dans les Ombriens, Ligures, Étrusques, Rhétiens et tous les peuples qui ont parlé la langue des Étrusques, le *thusque*, qui a été, sous le nom de wallon ou roman , la langue vulgaire de tous les hommes de cette race, et se retrouve dans le patois de nos campagnes. Cette langue rustique a été l'origine de toutes les langues où l'on a cru trouver une provenance romaine, ainsi le français, l'espagnol, l'italien, le portugais. C'est ce que j'appellerai l'élément *gaulois proprement dit;* les Étrusques, en effet, étaient Gaulois; c'est au milieu d'eux que s'est élevée l'ancienne Rome; ces Étrusques ou Rasènes venaient de notre côté des Alpes; ils parlaient le thusque ou rhétien primitif; le latin a pu se former de cette langue et d'une autre aux formes dites romaines, c'est-à-dire à inversions comme le grec et l'allemand; mais il n'a pu former ni le français, ni même l'italien : que les mots soient les mêmes, sauf une désinence différente, qu'en d'autres termes les racines soient identiques, nous l'admettons; mais ces racines sont venues se fixer sur un terrain,

un canevas différent. C'est ce canevas qui constitue l'essence de la langue. Ainsi le pélasge, en s'alliant à une langue à inversions, aura formé le latin ; en s'alliant à une langue sans inversions, il aura formé le gaulois, et les idiomes primitifs de l'Italie, de l'Espagne et d'une bonne partie de l'Europe. Il s'est opéré à Rome et dans le Latium le même phénomène qu'à Athènes et dans l'Attique: le pélasge s'est fondu dans une langue à inversions, celle des Hellènes; d'un côté il a enfanté le grec, de l'autre le latin.

Voyons maintenant ce que l'on appelle dans la langue française et les autres de même classe l'élément germanique. Peut-être trouverons-nous que cet élément n'est pas ce que l'on croit généralement, la langue même des Germains, mais seulement un des éléments primitifs de cette langue même.

L'élément germanique est sans doute celui que les uns ont nommé *celtique*, les autres *cimbrique*. En effet, on s'est bien trompé (et notre illustre Schœpflin a payé son tribut à cette erreur), en voulant faire du bas-breton le celte pris dans le sens de gaulois primitif. Le celte est l'élément dit germanique.

Nous allons voir ce que cet élément peut être. Cet élément nous semble avoir sa part aussi dans les langues, sœurs ou filles du gaulois et même dans le latin. En effet, le versant des Alpes helvétiques a été de bien longue date couvert de peuples à la double origine gauloise et germaine, de *semi-germains*, d'après l'expression de Tite-Live. Cette remarque est de Niebuhr[1]; après avoir amené les Étrusques jusqu'en Alsace, il continue ainsi : «toutefois, il faut bien que des nations germaniques aient habité jusque dans les Alpes suisses. Ce n'est que de la sorte que, du temps de Tite-Live, il a pu se trouver dans le Valais des peuples à demi-germaniques. *Itinera quæ ad Penninum ferunt, obsepta gentibus semi-germanis.*»[2]

Quand les Celtes s'étendirent, ajoute le même auteur, les Helvétiens, tribu envahissante, s'étaient rendus maîtres de la Suisse, et, probablement qu'avec d'autres peuples de même race, ils avaient pris toute la Souabe. On ne saurait douter, dit-il encore, que les pays, compris entre les Vénètes (le pays de Venise), les Istriens et la Pannonie, ne fussent occupés en partie par les Liburniens, en partie par les Illyriens, puisque

1. Niebuhr, t. IV, p. 289, 290; t. I, p. 503.
2 Tite-Live, liv. XXI, chap. 38.

les Vindelices-Liburniens se maintinrent sur le versant septentrional du Brenner[1]. Notons en passant que Niebuhr croit devoir confondre les Liburniens avec les Lygiens ou Liguriens. Or, nous savons dejà que les Liguriens sont d'origine pélasgique, c'est-à-dire gauloise.[2]

Peut-être Niebuhr, au lieu de faire venir les Suisses en Souabe, aurait-il dû au contraire les faire venir de la Souabe en Helvétie. Car le peuple de Schwitz se prétend, aujourd'hui encore, descendant des Suèves, de cette nation la plus grande de la Germanie, et qui, entre autres peuples fameux, a enfanté les Semnones, du même sang peut-être que les Gaulois Senones ou Sénonais, et sans doute aussi que les Samnites d'Italie. Cette descendance suève des Helvètes est tellement certaine, que parmi les peuplades qui composaient, d'après Tacite, l'immense nation suève, figurent les *Helvecones* et les *Lygiens*, noms dans lesquels se retrouvent évidemment ceux d'Helvètes et de Liguriens. Or, on le sait, ces deux derniers peuples faisaient partie de l'ancienne Gaule. On voit aussi dans la Suévie de Tacite les *Arii*, nom primitif des Mèdes, et les *Elysii*, peut-être le premier rudiment du mot Alsace, *Elysatia.*

Mais avant d'aller plus loin, introduisons sur la scène un peuple qui nous semble avec les Étrusques et les Ombriens devoir occuper une grande place dans les origines gauloises et germaines, et surtout dans celles de notre province. Ce peuple dont nous n'avons fait encore que prononcer le nom, est le peuple des *Sicani*, les Sicanes ou Sicaniens.

Schœpflin, sans s'inquiéter si le mot *celte* n'était pas plutôt une dénomination purement géographique, que le nom originel et patronimique d'un peuple particulier, n'a rien vu au delà du celte, qu'il retrouve dans le *bas-breton.* Amédée Thierry n'a fait, pour ainsi dire, que dédoubler les Celtes, pour en tirer des *Galls* et des *Kimris*, venus, à des siècles de distance, sur notre sol et cependant sortant de la même souche.

L'Alsace n'a pas été nommée par César, elle l'a été par Frédégaire; Schœpflin en tire la conséquence que ce nom ne date que du siècle de

1. Niebuhr, t. IV, p. 289 et 290, où il renvoie au t. I.er, remarque 503.

2. Les *Vendelici*, peuple de la Vendélicie, aujourd'hui le sud du Wurtemberg et de la Bavière occidentale, entre la Rhétie au nord et l'Italie au sud, étaient en effet Liburniens, dit Niebuhr, en s'appuyant du texte de Servius (liv. I *in Virgilium*), et ces Liburniens ou Liguriens étaient un peuple pélasgique répandu sur les deux rives de l'Adriatique. Niebuhr, t. I, p. 72, 236 et 243.

Frédégaire. Cette conséquence ne nous semble pas bien rationnelle : le nom peut et doit avoir précédé sa mention. Ce qui est certain c'est qu'à l'arrivée de César dans les Gaules, le territoire qui forme aujourd'hui l'Alsace n'avait pas une existence propre et autonomique ; il dépendait de trois provinces différentes : la plus grande partie du Haut Rhin appartenait à la *Séquanie*, l'autre à la *Rauracie* (notre Sundgau et le pays de Montbéliard)[1] ; le Bas Rhin appartenait à la Médiomatricie. La capitale de la première de ces provinces était *Vesontio* (Besançon) ; la capitale de la seconde était Rorach, sans doute la ville qui, plus tard, agrandie par Auguste, prit le nom d'*Augusta Rauracorum*, et dont les ruines se voient encore dans *Augst*, non loin de Bâle. Le chef-lieu de la troisième était *Divodurum*, appelée dans la suite, peut-être par un retour à son nom primitif, *Mettæ*, Metz.

Ces trois provinces appartenaient même, s'il faut en croire certains historiens ou géographes modernes, à deux races différentes de Gaulois : la Séquanie et la Rauracie aux Galls ou Celtes, la Médiomatricie aux Belges ou Kimris. La limite séparative de ces deux peuples aurait pu se figurer, selon les uns[2], par une ligne qui, partant des sources de la Marne, aurait longé la petite chaîne des Vosges qui s'étend entre Mulhouse et Bâle ; selon les autres, cette ligne aurait été tracée par le Landgraben, appelée par Schœpflin *fossa provincialis*, ou par un petit cours d'eau voisin, l'*Eckenbach*, qui coule entre Guémar et Schlestadt. Cette opinion est celle de Schœpflin[3], et nous l'admettons, à cause de l'antiquité non contestée de cette limite, que semble même rappeler le nom primitif de Saint-Hippolyte, *Andaldovillar.*[4]

Telle était la situation de ce que l'on nomme aujourd'hui l'Alsace, à l'arrivée de César, et sans doute cet état de choses était bien ancien : il remontait au moins à l'invasion même dite des Belges ou des Kimris dans la Gaule, et la limite que nous venons de signaler avait été, d'après toutes les probabilités, celle de leur conquête de ce côté.

Mais n'est-il pas permis de jeter un regard rétrospectif au delà de ces

1. La Rauracie s'étendait, d'après César, jusqu'à la forêt Hercynienne.

2. De Walckenaër, Géogr. des Gaules, t. I, p. 247.

3. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 21, 130, 131 et 140.

4. *Andaldovillar* ou *Odaldovillar*, composé de *o* ou *an* qui signifie *ad*, près, auprès ; *Dal* ou *Dalle*, fosse ou fossé, et de *villar*, ville ou village, ce qui présenterait ce sens : *Ville près du fossé.* Voir le Glossaire de la langue romane par Roquefort à ces mots *o*, *Dalle* et *Ville.*

temps reculés, et de se demander quelle fut l'origine des trois peuples qui ont donné leurs noms à la *Rauracie*, à la *Séquanie* et à la *Médiomatricie*.

Schœpflin tranche la question en une demi-ligne : tous ces peuples, dit-il, étaient d'origine *celtique*. Le nom d'Alsace est nouveau, et, comme s'il avait retrouvé l'acte de naissance de la province, ce nom, ajoute-t-il, dérive de l'idiome *franco-tudesque;* il lui a été donné par les rois francs; il se compose d'Ill, au moyen âge *Ell*, nom de sa principale rivière, et de *Sass*, qui en allemand signifie habitant, *Elcès*, *Ellsèss*, dont on a fait *Elsass*, *Elsässer*, Alsace, Alsaciens enfin, ce qui veut dire tout simplement *habitants des bords de l'Ill*[1]. Nous ne savons pas pourquoi on ne nous eût pas plutôt appelés : *habitants des bords du Rhin*, car notre province, beaucoup plus longue que large, est bordée dans toute sa longueur par ce fleuve célèbre. Cependant, la version présentée a, sinon pour la date, au moins pour le sens de l'appellation, de la vraisemblance, nous sommes loin de le contester; seulement nous dirons que le mot principal, celui d'*Ill* ou *Ell*, reste, après comme avant, inexpliqué. La question intéresse fort peu l'honneur et la gloire de la province, et c'est heureux, car elle est et demeurera toujours sans nul doute à l'état de problème.[2]

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 35.

2. Dans tous les cas la version de Schœpflin est préférable à celle de Beatus-Rhenanus et de Wimpheling : ces deux érudits issus de Schlestadt ont voulu trouver le nom de leur ville natale, et en même temps de l'Alsace, voire même de l'Helvétie dans l'Ἔλκηβος de Ptolémée, en latin *Helkebus*, qu'ils réduisent à force de retranchements à un simple monosyllabe pour en tirer *Ell*, petit village près de Benfeld, et allongent ensuite à leur guise pour en extraire *Elcebus*, *Elcès*, *Ellsass*, *Helvetus*, *Helvetia*, et enfin par on ne sait quelle métamorphose Schlestadt ! Guillimann, dans son *Habsburgiaca*, fait, à son tour, dériver *Alsace* du nom d'un petit comté d'*Illesich* ou d'*Ilchicha*, qui ne s'est même jamais appelé ainsi, mais bien *Illiche*. Le chroniqueur Bernard Hertzog, et Rixner, l'auteur du livre des tournois, ont émis une idée que la richesse de notre sol et le caractère de ses habitants justifient bien sans doute, et qu'il faut cependant reléguer parmi les rêves poétiques : ils ont vu dans *Alsace* ou *Elsass* les mots *edel*, noble, et *sass*, demeure, et ils ont traduit l'appellation de notre belle province par *noble séjour;* l'un a nommé notre contrée *Edelsass*, l'autre a donné à sa chronique alsasienne le titre d'*Edelsasser Chronik*.

Nous n'avons pas épuisé la mine aux étymologies ; citons en une encore : dans un des ouvrages les plus singulièrement savants qui nous soient tombés entre les mains, dans l'*Althochdeutscher Sprachschatz* du docteur E. G. Graff, cet auteur ouvre l'avis que le premier nom d'Alsace ou des Alsaciens, *Elizari* ou *Elysare*, s'est formé du mot tudesque *ali* ou *eli*, en goth *alls*, en scandinave *allr*, en anglo-saxon *eall*, qui signifie à la fois *tout* et *autre*, *omnis* et *alius* et de *sass* que nous connaissons déjà, et il prétend que cette dénomination

Il ne faut pas demander à Schœpflin l'étymologie du nom des Rauraques, des Séquaniens et des Médiomatriciens; notre savant historiographe a décidé que ces trois peuples sont d'origine celtique; il faudra donc à ces trois peuples un nom tiré de la prétendue langue des Celtes, et, après avoir fait justice des efforts tentés par quelques-uns de ses devanciers pour extraire ces appellations du tudesque, il prononce son arrêt définitif et irrévocable : le mot *Rauraque* est celte; *Rauu* signifie bêche ou épieu; *Rauud* veut dire une troupe d'hommes![1] Séquanie est celte aussi, quoiqu'il soit impossible à l'étymologiste de retrouver la racine de ce mot; il en est à peu près de même des Médiomatriciens, car *Divodurum*, leur capitale, se termine par le mot *durr* ou *dür*, évidemment celte, et les noms de leurs principales villes *Argentorat, Brocomag, Helvet, Salatio*, de même qu'un peu plus loin *Argentouaria* ont un parfum celte, qu'il est impossible de méconnaître[2]. Du reste, le nom d'Alsaçe n'a absolument aucun rapport avec l'*Alesia* d'Hercule, l'Alise éduenne, pas plus que le nom de *Sequani* avec *Sequana*, la Seine[3], quoique les Médiomatriciens, les Séquaniens et les Rauraques se soient levés avec toute la Gaule chevelue (*Gallia comata*), pour défendre Alésia contre César, et que[4] Strabon ait constaté que la Seine traversait (au moins vers sa source) le pays des Séquaniens.[5]

exprime la manière dont s'est peuplée notre contrée, par l'agglomération d'hommes de tous les pays et de toutes les provenances (*von allerlei Herkunft*). Il en serait donc des Alsaciens, comme certains étymologistes entendent qu'il en soit des Allemands, leur nom aux uns et aux autres signifierait simplement qu'ils sont des peuples composés d'éléments hétérogènes, qu'ils sont des hommes venus de différents ou même de tous pays, *alle Sässer, alle Männer*. Cette version là serait de nature à faire regretter celle, au moins si gracieuse, d'Hertzog et de Rixner. Heureusement pour être plus savante, elle n'en est pas plus vraie. Faut-il ajouter que nous devons aussi nous être appelés *Holzsässer* ou *Holtssässer*, habitants des bois, *nemoris incolæ* et que l'on tire également de là le mot *Alsatia* transformé en *Holtsatia!* Ainsi notre nom serait sorti, selon les uns, des eaux, selon les autres, des bois! On n'est pas près de s'entendre.

1. Schœpflin, t. I, p. 40. *In Teutonismo certe frustra quæritur, quod in Celtismo quærendum : in hoc autem* Rhauu *rutrum et palum*, Rhauud *catervam denotat, Davieso teste.* Voir aussi p. 37.

2. *Id.* t. I, p. 32—46 du texte, 82—86; 103, et p. 105, 106 de la traduction de M. Ravenès.

3. Schœpflin, t. I, p. 87 et 107, pour *Alesia*, et 102 pour *Sequana*. Voir de plus sur Alsète (de la Bourgogne) dont certains auteurs ont voulu tirer *Alsace*, Marliani, *Descriptio locorum*, *verbo* Némètes. Schœpflin se rit, avec raison, de cette autre opinion, d'après laquelle l'Alsace aurait reçu son nom d'Arioviste. V. *Alsatia illustrata*, p. 83.

4. César, *De Bell. gallic.*, liv. VII, chap. LXXIV.

4. Strabon, liv. IV, chap. III, §. II, p. 192 du texte et t. II, p. 47 de la traduction, ne

Quelques historiens[1] s'étaient permis de trouver quelque lien de parenté entre les fameux Gaulois Sénonais et nos *Sequanais*, et de chercher dans l'orient de l'Europe ou même en Asie le berceau de ces peuples et même de tous les Gaulois. Schœpflin cite toutes ces opinions, dont le point de départ au moins a reçu la consécration de la science moderne, comme des excentricités ou des exemples ridicules de la fureur des étymologistes, et l'on sait cependant, par ce qui précède, qu'il n'a pas su toujours se garer lui-même de cette maladie. Il ne s'est pas fait défaut, toutes les fois qu'il l'a pu, de la manie qu'il blâme, avec tant de raison, mais

donne pas la Seine pour limite aux Séquani, qu'il renferme entre le Rhin et la Saône; mais il dit que ce fleuve *coule à travers* leur pays, ce que la science moderne a cherché à expliquer, en étendant le territoire séquanien au moins jusqu'à la source de la Seine. Voir un savant mémoire adressé à l'Académie, en 1754, sous ce titre: *Dissertatio litteraria de origine nominis Sequanorum*, par George Altmann, p. 39. Cette opinion, adoptée aussi par Amédée Thierry, a prévalu. Mais Strabon dit plus que cela; il dit que la Seine *traverse* le pays de même nom qu'elle. Ἄλλος δ' ἐστίν, ὁμοίως ἐν ταῖς Ἄλπεσι τὰς πηγὰς ἔχων, Σηκοάνας ὄνομα, ῥέων· ῥεῖ δ' εἰς τὸν Ὠκεανόν, παράλληλος τῷ Ῥήνῳ, διὰ ἔθνους ὁμωνύμου, συνάπτοντος τῷ Ῥήνῳ τὰ πρὸς ἕω, τὰ δ' εἰς τἀναντία τῷ Ἄραρι. Ce qui se traduit mot à mot ainsi : Il y a encore un autre fleuve qui sort des Alpes et qu'on nomme *Sequana*. Il coule vers l'Océan, parallèlement au Rhin, (à travers) chez un peuple de même nom (que la Sequana) borné à l'Orient par le Rhin, et à l'Occident par la Saône. — Il ressort à n'en pas douter de ce passage que Strabon confondait et avec intention les *Séquanais* et les *Sénonais*. Sans doute en faisant sortir des Alpes la Seine qui naît à Chanceaux dans la Côte-d'or, Strabon s'est trompé; mais cette erreur qui n'est ici qu'apparente, car les Anciens comprenaient sous le nom général d'Alpes toutes les hauteurs de la Gaule qui leur semblaient le prolongement de cette chaîne de montagnes, ainsi les Vosges, le Jura et leurs ramifications les plus éloignées, ne saurait diminuer en rien l'autorité du célèbre géographe sur l'identité de provenance des trois appellations qui nous occupent, *Sequana*, *Sequani*, *Senones*. Il était encore un autre peuple dont le nom avait également la même racine que celui de Sequani, c'étaient les *Segusii*, qui avaient pour capitale Lyon et occupaient le territoire situé entre le Rhône et le Doubs. Ceux-là sur les bords de cette dernière rivière touchaient aussi et même se mêlaient aux *Sequaniens*. Sans doute Auguste d'abord, Dioclétien ensuite, en agrandissant la Séquanie, en y ajoutant successivement les Ségusiens et même les Helvétiens, au rapport d'Eutrope (liv. VI, chap. XIV), et le dernier en réunissant tous ces peuples sous la dénomination commune de *Maxima Sequana*, Grande Séquanaise, n'ont-ils fait que rendre à cette province ses limites et son appellation primitives.

1. Entre autres Gollut qui, dans ses Mémoires sur la République séquanaise, fait venir le nom de Séquanais d'un certain Sequanus, fils d'Eructon, et descendant de Léman, qui aurait régné en ce pays. Cet auteur fait aussi dériver les Gaulois Senonais des Séquanais. Le savant Dunod, dans son *Histoire des Séquanois*, a aussi adopté cette opinion qui a pour elle toutes les vraisemblances, car si *Sequana* a fait *Seine*, *Sequani* doit avoir fait *Senons*.

aussi avec tant d'amertume, chez les autres, et l'on peut dire que l'impuissance seule l'a empêché d'y succomber plus souvent. Combien de fois, lui aussi, a-t-il voulu *nous faire prendre un nuage pour Junon?*[1]

Mais hâtons-nous, tout en retournant contre Schœpflin ses propres armes, de rendre justice à ce savant. Schœpflin, en attribuant aux Celtes toutes les appellations, tous les monuments antiques de l'Alsace, en retrouvant les Celtes et leur langue partout, admettait sans doute une opinion trop générale, trop absolue; mais son erreur même était un progrès; elle ouvrait une voie nouvelle; elle faisait voir sur cette terre d'Alsace quelque chose d'antérieur aux Romains et aux Germains. Seulement, au lieu de s'arrêter à cette dénomination, peut-être simplement géographique, aurait-il dû remonter plus haut encore. On le voit, notre érudit approchait de la vérité; mais il s'est arrêté au moment de la saisir. Une lumière lui a manqué; c'est celle que l'étude des langues orientales a jeté sur nos origines. Il était donné à notre siècle de la faire briller sur le monde.

Ici nous allons émettre quelques idées nouvelles, nous le croyons du moins, sur nos origines : c'est un motif pour nous de les étayer des autorités historiques les plus irrécusables. Que les hommes superficiels, ceux qui ne veulent dans l'histoire que de l'émouvant et du drame, passent ces pages, qui peut-être cependant ne sont pas les moins intéressantes de nos annales; mais non, qu'ils commencent à les lire, qu'ils ne s'arrêtent que là où l'ennui leur fera fermer le livre, et nous espérons qu'ils parviendront jusqu'à la dernière ligne, sans trop se repentir de leur effort et de leur patience.

Rappelons d'abord une proposition que des découvertes récentes ont élevée à la hauteur d'un principe en matière historique :[2]

1. Schœpflin, t. I, p. 44, nous a fourni lui-même cette expression : *Sequana profecto nullam eorum* (*Sequanorum*) *partem attigit, licet geographus Strabo id tradat. Verum in tanta temporum illorum obscuritate nihil definire quum jam pridem decreverim, liberum de Alsatarum originibus judicium lectori relinquo*, ne nubem ei pro Junone obtrudam, *aut levibus conjecturis ingenium oblectem.*

2. Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, publié par M. de Genoude. Paris, 3.e édition, 1844.

Histoire générale des races humaines, ou Philosophie ethnographique, par Eusèbe-François de Salles. Paris, 1849.

Toutes les races humaines appartiennent à une souche commune; toutes les langues partent d'une même source, et le berceau de toutes ces races et de tous ces idiomes est l'Asie.

En ce point, la science moderne vient enfin confirmer les notions de la Genèse trop longtemps dédaignées. Sur ce terrain aussi la fausse philosophie et l'incrédulité sont obligées de mettre bas les armes, et les continuateurs des Voltaire, des D'Alembert, des Diderot, de s'humilier devant les Cuvier, les Humboldt, les Klaproth, les Mérian, les Sylvestre de Sacy, les Champollion, les Thierry, les Guizot, les Chateaubriand, et toute cette légion de savants qui ont fait faire au siècle autant de progrès dans le passé que la vapeur lui en fera faire dans l'avenir.

C'est de l'Asie que sont sortis tous les habitants du globe. Nous avons déjà signalé quelques-unes de ces migrations, celles dont se souvient l'histoire. Mais ces migrations ont été précédées d'autres plus anciennes. Les nouveaux arrivants poussant toujours en avant leurs devanciers, il s'est opéré, pendant plusieurs siècles, un mouvement continuel des populations de l'Orient vers l'Occident, le trop plein de l'Asie s'est déversé en Europe et en Afrique, et de là, sans doute, de hardis navigateurs, bien avant les temps historiques, ont été porter leurs colonies par delà les mers et peupler ces terres qu'Améric Vespuce, Christophe Colomb et Vasco de Gama ont cru découvrir et qu'ils n'ont fait que retrouver. Si l'on en doutait, nous dirions aux incrédules : ouvrez les ouvrages des Klaproth, des Adelung, des Humboldt et surtout d'un jeune savant enlevé trop tôt à la science, le baron de Mérian, et vous demeurerez stupéfaits d'admiration devant les preuves irrésistibles, irrécusables qu'ils nous donnent de l'origine unique de toutes les langues d'un pôle à l'autre. L'ethnographie et la physiologie sont venues confirmer ces documents et réapprendre au monde étonné que toute l'espèce humaine sort d'une même souche, de l'Asie.

«Partout, dit A. de Humboldt, en parlant des langues, se mani«feste l'empreinte d'un type primitif, malgré les différences que pro«duisent la nature des climats, celle du sol et la réunion de plusieurs «causes accidentelles.[1]»

1. Alexandre de Humboldt, dans son *Kosmos*.

A. W. Schlegel, dans sa *Bibliothèque indienne*[1], émet la même opinion, et la soutient par des comparaisons et des exemples tirés de presque tous les idiomes.

Le baron de Mérian, ce jeune savant moissonné avant l'âge et qui avait consumé sa trop courte existence dans l'étude de la linguistique, a formulé, dans un admirable ouvrage[2], les principes suivants :

«Il n'y a eu dans l'origine qu'une seule langue.

«Ce qu'on appelle communément langues, ne consiste réellement «que dans des dialectes de cette langue primitive.

«La forme des mots varie ; leur essence ne varie jamais.

«L'essence est dans les racines et dans les éléments de ces racines, «éléments qui subsistent dès l'origine, et peuvent être analysés phy«siologiquement.»

«Dans chaque mot composé de plusieurs syllabes, dit Adelung, «une seule renferme le sens fondamental et principal. Cette syllabe «se nomme radicale ; cette racine est monosyllabique.»[3]

Les racines de toutes les langues du monde sont originairement les mêmes, et des formes semblables se montrent dans les idiomes des peuples qui présentent entre eux les plus grandes différences sous le rapport des traits du visage et de la conformation du crâne. Cette proposition, proclamée par Klaproth[4] et tous les savants dont nous venons de transcrire les paroles, une fois admise, et elle n'a pas même encore trouvé de contradicteurs, ajoute de Mérian[5], il faut, par voie de conséquence nécessaire et forcée, reconnaître que toutes les races humaines sont sorties du même berceau. L'histoire, d'accord ici avec les saintes Écritures, nous montre ce berceau en Asie.

Nous disons l'histoire, et en effet, toutes les origines dont elle nous a transmis le souvenir n'ont-elles pas cette partie du monde pour point de départ ? N'est-ce pas d'Asie qu'elle fait sortir ces migrations successives qui ont peuplé l'Europe et l'Afrique ? D'où venaient donc, si ce n'est d'Asie, les Pélasges, les Ibères, les Celtes, les Scythes, que l'on joint tour à tour aux Celtes et aux Teutons,

1. A. W. Schlegel, *Bibliothèque indienne*, vol. I, p. 281.
2. Le baron de Mérian, *Étude comparative des langues*, §. V, p. 3 et 4.
3. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 301.
4. Klaproth, dans la préface par lui faite à l'étude comparative de Mérian, p. V.
5. Même ouvrage, §. V, p. 3, note 3.

peuples asiatiques
première patrie
traces de leur pa-
leurs usages, leurs
les Égyp-
que dans
comme une
repro-
naissance
rique

sortent
du monde
Pour ne pas
aux nations
dans nos veines.
qui existe entre
les bords du Gange
nique, *indo-*
les nations eu-
et la source semblent

quelques conjectures
n'a jamais été celui des
de *gehr* ou *ger*, qui
pour faire *guerre*,
comme si, par cette déno-
inspirer la terreur et an-
sa nature, sa
ou teuton; ou
de défense, homme
combinations de lettres

Suèves, qui
point
naviga-

ou de mots, à l'aide desquelles les étymologistes entendent tout expliquer. Si quelquefois, naturellement amenées par le sujet et rationelles dans leur principe, elles peuvent être un trait de lumière, plus souvent elles sont malheureuses et n'enfantent que l'erreur. Ainsi, Tacite, auquel on emprunte l'idée qui sert de base à ces étranges suppositions, atteste que le nom de Germain était encore nouveau de son temps, et l'on ne comprendrait pas trop que la métamorphose du *G* en *W* fut si près de l'origine même de l'appellation.

D'autres ont voulu voir dans le nom de Germains une preuve de l'espèce de *fraternité*[1], établie entre ces peuples mêmes ou entre eux et leurs plus proches voisins, les Gaulois, et, sans s'apercevoir qu'ils leur faisaient parler latin dès le berceau, ont donné au mot *Germani* le sens qu'il avait dans la langue des Romains, le sens de *frères germains!*... Une pareille supposition, quoiqu'elle se trouve dans Strabon[2], ne mérite pas de réfutation ; du reste, l'illustre géographe ne l'émet que comme une conjecture, qui ne lui est pas même personnelle.

Quant à la première, fondée sur cette idée jetée en avant par Tacite[3], que les Germains se sont appelés de ce nom pour inspirer l'épouvante, elle n'est pas un de ces faits attestés comme certains par ce grave historien, elle n'est qu'une hypothèse rapportée par lui, et, par conséquent, n'emprunte pas, sous sa plume, l'autorité de l'histoire. Il doit être permis de la contester et surtout en empruntant, pour contredire Tacite, ses arguments à Tacite même. Voyons d'abord le texte[4]; il nous démontrera combien l'auteur ajoutait peu de foi lui-même aux ouï-dire, aux rapports plus ou moins fidèles, qu'il enregistrait comme probabilités et non comme certitudes. Après avoir parlé du dieu *Tuiston*, issu de la terre, de son fils *Mann*, origine et fondateur de la nation, et des trois fils de Mann, qui doivent avoir transmis leurs noms aux *Ingewones*, aux *Hermiones* et aux *Istévones*, il continue ainsi: «Mais, à la faveur de l'antiquité,» comme il eût dit: à la faveur des ténèbres qui couvrent les premiers temps et ont enfanté tant de fables ou d'erreurs, «on prétend aussi, chez ces peuples, que ce

1. *Germani* en latin veut dire *frères germains*.

2. Strabon, t. III, liv. III, chap. II. p. 290.

3. Tacite, *Germania*, chap. II.

4. Pour mettre cette discussion à la portée de tous, nous croyons bien faire de donner, au lieu du texte latin, le texte français d'une bonne traduction de Tacite, celle de Panckoucke, en renvoyant les érudits à consulter l'auteur même.

dieu eût plusieurs enfants, dont les noms se transmirent à un plus grand nombre de peuplades, aux *Marses*, aux *Gambrives*, aux *Suèves*, aux *Vandales ;* et ils assurent que ce sont là leurs noms véritables et primitifs, que celui de *Germani* est récent et nouvellement adopté (*nuper additum*), parce que les premiers d'entre eux, qui passèrent le Rhin, chassèrent les Gaulois et maintenant s'appellent *Tongres*, furent nommés alors *Germains*, mot qui dans leur langue signifie *homme de guerre*. et que ce titre, pris d'abord par une peuplade, et non par la nation entière, s'accrédita peu à peu, au point qu'ils adoptèrent tous cette dénomination que le vainqueur s'était donnée pour jeter l'épouvante, et par suite, ils se sont tous nommés entre eux Germains.»

Certes, cette formule : on *prétend*, on *assure* chez ce peuple, *à la faveur du mystère qui voile l'antiquité*, n'est pas bien affirmative et laisse le champ libre à la discussion. Puis, qu'est-ce donc que ce nom si terrible, pris par le vainqueur et qu'il aurait abandonné, presque aussitôt après sa victoire, pour celui plus modeste et tout à fait insignifiant de *Tongres?*

Mais emparons-nous de cet aveu de Tacite : «Le nom de Germains n'avait été pris d'abord que par une peuplade, et ce n'est que plus tard qu'il a été adopté par la nation entière.» L'on nous accordera que, si nous trouvons dans l'Asie, d'où sont sortis les premiers Germains, un peuple, portant ce nom bien des siècles avant Tacite et Strabon, si nous appuyons cette donnée historique d'une autorité incontestable, celle du père de l'histoire, d'Hérodote lui-même, la confiance due à une hypothèse rapportée par Tacite, sera bien ébranlée. Eh bien! c'est ce que nous allons faire.

Constatons d'abord, ce qui nous semble avoir passé inaperçu et qui cependant est écrit en toutes lettres dans Hérodote, que parmi les nombreuses tribus qui composaient la nation perse et que Cyrus souleva contre les Mèdes, se trouvaient entre autres les *Germaniens* (Γερμάνιοι). Si ce nom n'est pas identique avec celui de *Germains* (Γερμανοί), il faut convenir au moins qu'il lui ressemble beaucoup et a évidemment la même origine.[1]

1. Hérodote, liv. I, chap. CXXV, *Germanii Persarum genus.* Sans doute le *Kerman* d'aujourd'hui, la Carmanie ancienne (*Carmania*), partie sud-ouest du Caboul, province de l'Asie ancienne, entre le Golfe persique au sud, la Parthie au nord, la Perside à l'ouest,

D'ailleurs, que l'on ne nous fasse pas l'injure de croire que nous entendions faire sortir directement les Germains d'Europe des Germaniens d'Asie, dont le nom semble se retrouver dans la Carmanie, le Kerman d'aujourd'hui, voisin de l'ancienne patrie des Parthes. Non, il est possible qu'une partie de ce peuple ait été, par suite des révolutions, si fréquentes en Asie, transplantée jusqu'aux confins de la Scythie et y ait séjourné des siècles, avant de passer en Europe; et, ce qui donnerait quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est que, dans la Scythie ancienne, se retrouve un fleuve et un pays, dont le nom *Gerr* (Γέῤῥος) pourrait bien être un souvenir de la première halte des Germaniens.[1]

Ce rapprochement n'est pas sans portée historique, car il est devenu presque élémentaire en histoire, sinon de faire descendre les Germains des Scythes, au moins de les amener ensemble en Europe, et ce rapprochement, que nous ne jetons en avant que comme une conjecture, pourrait servir à ressaisir le lien qui semble réunir le berceau de ces deux peuples.

Qu'on veuille bien le remarquer, ce territoire du *Gerr* n'était pas un pays perdu et sans importance dans la Scythie; il était au contraire en grande vénération chez les Scythes, car il renfermait, dit Hérodote[2], les

l'Arie à l'est, est une provenance des Γερμάνιοι, Germaniens d'Hérodote, quoique rien ne démontre que cette nation occupe aujourd'hui la même place qu'au temps de cet historien. Les révolutions qui ont tant de fois bouleversé l'Asie ont pu, ont dû faire changer de place à bien des populations primitives de cette partie du monde. Voici le texte d'Hérodote: Ἄλλοι δὲ Πέρσαι εἰσὶ οἵδε, Πανθιαλαῖοι, Δηρουσιαῖοι, Γερμάνιοι. Οὗτοι μὲν πάντες ἀροτῆρές εἰσι, οἱ δὲ ἄλλοι νομάδες, Δάοι, Μάρδοι, Δροπικοὶ, Σαγάρτιοι; traduction de Ch. Muller: *Alii vero Persæ hi sunt : Panthialæi, Derusiæi*, Germanii, *qui omnes agrorum culturam exercent; reliqui sunt nomades, Dai, Mardi, Dropici, Sagartii.*

1. Hérodote, liv. IV, chap. LVI: *Septimus fluvius (Scytharum), Gerrhus* (le grec dit Γέῤῥος) *a Borysthene separatur circa illam regionis partem, usque ad quam cognitus Borysthenes est; ab hoc igitur inde loco distinctus, nomen habet idem quod loci nomen est, qui locus ipse Gerrhus nominatur. Versus mare fluens, disterminat Nomadum regionem a Regiorum Scytharum terra; influit autem in Hypacyrin.* C'est la traduction latine de Charles Müller. Suit la traduction française de J. A. C. Buchon, qui rend le sens, mais me semble laisser beaucoup à désirer sous le rapport de la netteté et du style: «Le septième fleuve de la Scythie est le Gerrhus; il se sépare du Borysthènes (le Dnieper) vers l'endroit où ce fleuve commence à être connu, depuis le Gerrhus, pays qui lui donne son nom. En coulant vers la mer, il sépare les Scythes nomades des Scythes royaux, et se jette dans l'Hypacyris.» — Voir, sur la situation actuelle du Gerrhus les doutes de Cuvier, Discours sur les révolutions du globe.

2. Hérodote, liv. IV, chap. LXXI. Les tombeaux de leurs rois sont dans le pays de *Gerr*, où le Borysthènes commence à être navigable, etc.

tombeaux de leurs rois. C'était pour eux la terre privilégiée, peut-être elle qui renfermait, avec les ossements de leurs rois, les souvenirs de leur première émigration et de leur première patrie.

D'après Hérodote aussi, le *Gerr* ne prenait du pays même qu'il traversait, son nom, qu'après s'être séparé du Borysthènes (le Dniéper), dans les eaux duquel, jusqu'en cet endroit, il confondait ses eaux. De là il se dirigeait vers la mer, en formant la limite entre les Scythes nomades et les Scythes royaux, mais il allait se perdre dans l'Hypacyris.

Germanens, comme *Germains*, ne veut peut-être dire, en perse, comme en scythe, que *les hommes du pays* ou *du fleuve de Gerr*. Ce mot se retrouve dans les deux appellations, et si celui de *mann* signifie en allemand homme, il a absolument la même signification dans le sanscrit, dont la langue des Perses et celle des Mèdes n'étaient que des dialectes. Ajoutons que dans l'idiome des Perses, *ma* ou *maïti*, signifiait terre, pays.[1]

Il ne faut pas trop s'étonner de cette origine persique ou médique, on a souvent déjà constaté des ressemblances frappantes entre les langues de ces peuples asiatiques et les langues d'Europe, notamment celles de l'Allemagne.

« Quand on s'occupe de l'étude comparative des langues, dit le baron de Mérian[2], il est indispensable de s'arrêter attentivement à *la double affinité* qui existe entre les idiomes du globe. D'abord, ils ont entre eux des liens communs de parenté; ensuite, ils offrent des rapprochements qui permettent de les ranger par familles. Ces liens communs de parenté consistent en ce que, dans les langues des peuples les plus éloignés les uns des autres, et qui offrent entre eux les différences les plus remarquables, on retrouve pourtant, en assez grand nombre, des mots qui ont conservé, dans chacune d'elles, le même sens et le même son. Ces ressemblances se rencontrent partout; cependant elles ne peuvent jeter aucune espèce de lumière sur l'ethnographie.

» Il n'en est pas de même des affinités des familles. Cette affinité existe, lorsque dans les langues des peuples, dont les rapports mutuels sont constatés par l'histoire, ou par des conformités physiques, il se

1 [illegible], *Histoire des races humaines*, au chapitre intitulé sans-[illegible] Étude comparative des langues, par le baron de Mérian, V. Adelung, t. I, [illegible]

2 Étude comparative des langues, § XIII, p. 17 et 18.

«rencontre une foule de mots qui ont le même sens avec le même son. «En pareil cas, la construction grammaticale de ces langues présente «ordinairement aussi des coïncidences frappantes, comme on peut en «remarquer dans le *persan*, le *sanscrit*, l'*allemand*, le *slave* et géné-«ralement dans toutes celles qui appartiennent à cette famille.» On est d'accord aujourd'hui pour y ajouter tous les idiomes dits celtiques.[1]

Cette affinité de famille, ce lien intime entre ces langues, sont reconnus et proclamés aussi par Klaproth, dans ce remarquable ouvrage, dont le titre, *Asia polyglotta*, résume si bien cette pensée de l'auteur, que toutes les langues sortent de l'Asie.[2]

S'il fallait établir les rapports anciens qui ont existé entre les Perses, les Mèdes, et les peuples appelés aujourd'hui de race scythique ou indou-germanique, nous montrerions avec Hérodote, ces Perses, ces Mèdes, ces Scythes, se disputant l'empire de l'Asie, et, vainqueurs tour à tour, tour à tour aussi dominant sur cette partie du monde, et même bien au delà en Europe et en Afrique; nous montrerions la Médie régnant cent vingt-huit ans sur l'Asie, sous Déjocès, Phaartes, Astyages, vaincue ensuite par les Scythes, et subissant leur joug, pendant vingt-huit années; puis, ressaisissant l'empire, pour venir enfin le perdre et se confondre avec la Perse sous le sceptre de Cyrus[3]; nous recommencerions le dénombrement de l'immense armée de Xerxès, et signalerions tous ces peuples réunis sous les mêmes drapeaux. Là marchaient, couverts de leurs costumes indigènes et de leur armure nationale, les Perses, autrefois appelés Céphènes; les Mèdes, les anciens Ariens (Arii), nom que l'on retrouve parmi les nations suèves de Tacite, portant de ces *tiares*, de ces *mitres* que rappellent assez bien une coiffure militaire devenue célèbre dans ces derniers temps et le bonnet phrygien, des tuniques ou saies bariolées de diverses couleurs, vêtement caractéristique des Gaulois et des Germains, de ces hauts-de-chausses, de ces braies ou *bracques*, qui ont fait donner à une partie de la Gaule le nom de *braccata*; les Hyrcaniens, qui font involontairement penser à la forêt *Hercynienne*, vêtus et armés comme les Perses; les Assy-

1. V. Histoire des races humaines de François de Salles, au chapitre: *sanscrit*. Le savant Wiseman le constate de même: *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, p. 28 et suiv.

2. Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 35 et 40.

3. Hérodote, liv. I, chap. XCV-CII, CIV, CXXV à CXXVIII, et t. V, liv. V, p. 235 et 238.

niens, les Chaldéens, les Bactriens et les Scythes ou Saces, que l'on peut supposer en proche parenté avec les Saxons, habillés aussi à la manière persanne ou médique, mais ayant de plus un bouclier nommé, en souvenir peut-être de leur terre natale et privilégiée, *gerr*, des arcs à la mode de leur pays, et de ces armes terribles, hache d'un côté, scie de l'autre, appelées sagaris (σάγαρις), dans lesquelles on retrouve la *securis* des Romains, la *Säge* des Germains, le *seye* ou *sega* des Gaulois; les Indiens, les Parthes, les Caspiens, les Arabes, les Éthiopiens, les Libyens, puis les *Paphlagoniens*, les *Lygiens* aussi, les Syriens, les Phrygiens, les Arméniens, les Lydiens, ces anciens *Méoniens*, dont nous avons vu une colonie sur les bords du Tibre, les *Mysiens*, les *Thraces*, et parmi une foule encore d'autres peuples, les *Dauns* ou *Daces*, les *Marses*, les insulaires de la mer Érythrée, dont l'habillement ressemblait à celui des Mèdes; et cette fameuse cavalerie des Sagartiens, peuple nomade, Perses d'origine et de langage, se servant à la guerre de cordes à nœuds coulants ou de rets, dans lesquels ils savaient enlacer leurs ennemis et les enlever de leurs chevaux; qui ne reconnaît à ce mode si habile et si rare de combat, les pères de ces soldats, qui se sont rendus si célèbres dans la dernière guerre de la Hongrie?[1]

L'Asie tout entière, une partie de l'Afrique, et l'Europe jusqu'au fond septentrional de l'ancienne Thrace, c'est-à-dire, jusqu'à la moitié au moins du cours du Danube, étaient armées et réunies sous l'étendard du roi des Perses et des Mèdes.

De cette longue énumération ressort non-seulement la preuve de rapports de domination entre les Perses, les Mèdes et les Scythes, de 485 à 444 ans avant notre ère, mais aussi de rapports plus anciens et plus intimes, de ceux que révèlent la similitude du costume et des armes nationales. Ces tuniques, ces bracques, ces boucliers, dont le nom rappelle la terre royale des Scythes; tous ces peuples que l'on retrouve, plus tard, échelonnés depuis les bouches du Danube jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, tous ces rapprochements ne semblent-ils pas venir confirmer le lien de parenté que la science moderne a signalé entre la langue de la Perse et de la Médie et les langues des Celtes, des Germains, les fils ou les frères des Scythes?

1. Hérodote, liv. VII, chap. LXI à C. V. aussi Diod. de Sicile, t. I, liv. II, p. 284 à 305.

De ce dénombrement des soldats de Xerxès surgit une autre observation sur laquelle nous reviendrons, mais que nous croyons devoir consigner ici, dès à présent, parce qu'elle confirme cette pensée, émise déjà par nous, qu'une invasion asiatique a précédé celle des Celtes en Europe, et que cette invasion, poussée toujours en avant par les Celtes qui la suivaient, se retrouve, aujourd'hui, à l'extrémité occidentale de notre continent, entre autres dans la Gaule ibérienne, en Espagne, en Portugal et en Italie. Ne retrouvons-nous pas dans cette armée les Lygiens ou Ligures, que Tacite signale en Germanie, et qui sont, depuis des siècles, refoulés dans la Ligurie; leur nom même est asiatique[1] (Li-gora), et la Gaule *braccata* ne retrouve-t-elle pas son signe distinctif dans la Perse, la Médie, la Scythie? Que serait-ce, si nous montrions dans ces régions scythiques des lieux et des fleuves, portant les mêmes noms que des lieux et des fleuves de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie. Un Hypanis, un Ister, un Eridan, une Ombrie[2], l'Hèbre de la Thrace[3], l'Arar de la Scythie, comme l'Arar de la Gaule (la Saône). On pourrait ainsi reconstruire une Gaule, une Ibérie, une Italie asiatiques. Les Arécomikes ne sont-ils pas les Arii de la Médie, puis de la Suévie?[4]

Mais il y a plus que des rapports politiques et des identités de dénominations entre les nations persiques ou médiques et les peuples germaniques; il y a des rapports d'usages, de lois, de religion. La ressemblance est si grande, qu'en comparant les mœurs des Germains de Tacite aux mœurs primitives des Perses et des Mèdes d'Hérodote, on serait tenté de croire que le premier de ces tableaux est calqué sur l'autre.[5]

Les Perses et les Mèdes, comme les Germains, traitaient d'insensés ceux qui élevaient des statues, des temples, des autels aux dieux, sans

1. *Li*, peuple; *gora*, montagnes, et en effet, c'est toujours dans les montagnes que l'histoire nous montre les Ligures.

2. Hérodote nous montre comme affluents du Danube deux rivières qu'il appelle le *Carpis* et l'*Alpis*, cette dernière, sortant d'un pays situé au-dessus des *Ombriques* et allant se perdre dans le Danube. Voir liv. IV, ch. XLIX, et aussi liv. VIII, ch. XLVII, sur l'*Ambracie* et les *Ambraciens*, voisins du fleuve Achéron et des Thesprotes.

3. Hérodote, liv. VII, chap. LIX. Là parvinrent aussi les Perses et les Mèdes.

4. *Ararus*, rivière qui prend sa source en Scythie et se jette dans l'Ister (le Danube), Hérodote, liv. IV, chap. XLVIII. Ce nom là rappelle l'Ararus ou Araris (la Saône) et aussi un autre Araris qui coule dans le midi de la France. V. Dict. hist. de Bouillet. Tous ces noms ne semblent-ils pas avoir quelque alliance avec le premier nom des Mèdes, les Arii?

5. Hérodote, liv. I. chap. CXXXI à CXXXIV, et Tacite, *De Morib. Germ.*

doute, dit Hérodote, parce qu'ils auraient cru ravaler la divinité, en lui donnant une forme humaine.

Comme les Germains, ils sacrifiaient sur le sommet des montagnes à un dieu que par analogie, peut-être, Hérodote appelle *Jupiter*[1], et qui, pour eux, était toute la sphère céleste (*orbem cœli*); du reste, ce nom appartient à la langue des Perses. Ils faisaient également des sacrifices au *soleil*, à la *lune*, à la *terre*, au *feu*, à l'*eau* et aux *vents*, et n'en offraient de toute antiquité qu'à ces divinités. Ils y ajoutèrent dans la suite, le culte de *Vénus-Céleste* ou *Uranie*, qu'ils avaient empruntée des Assyriens et des Arabes, dont le sang s'est mêlé au leur : ils l'appelèrent *Mitra*[2]. On a retrouvé des traces de ce culte dans le duché de Deux-Ponts, dans la Forêt-Noire, dans l'Helvétie, et aussi dans nos Vosges et dans l'Alsace.[3]

Ils célébraient plus particulièrement le jour de leur naissance par des festins. Cet usage se retrouve chez les Germains et Béatus Rhénanus, non sans raison, voit dans cette mode antique de fêter le jour natal (*natalia*) par des repas et des libations, qui se prolongeaient bien avant dans la nuit, l'origine du nom de *Wuinacht*, donné plus tard par les Allemands à l'anniversaire de la naissance du Christ, à la nuit de Noël.[4]

Les Perses et les Mèdes étaient, comme Tacite nous représente les Germains, adonnés au vin. Comme eux, ils délibéraient sur les affaires les plus sérieuses après avoir bu avec excès; et, comme eux aussi, ils reprenaient, le lendemain, la délibération à jeun.[5]

Quoique soumis au gouvernement monarchique, ils se réunissaient pour décider des grands intérêts de la nation; eux aussi avaient leurs grandes assemblées nationales : Ne voit-on pas le jeune Cyrus ouvrir une prétendue lettre d'Astyages au milieu d'une assemblée des Perses, et les

1 Jupiter (*Jovis-pater — jov-pater*), le père du jour, de la nature, principal dieu aussi des Gaulois et des fondateurs de Rome. Tite-Live, liv. I. — *Piter* (père) est du sanscrit, du vieux persan, et *jow* (jour) également. Ces deux mots aussi sont dans notre patois.

2 Hérodote, liv. I, chap. CXXXI.

3 Schœpflin, *Als. ill.*, t. I, p. 501 et suiv., et aussi les notes mises à ce chapitre par M. Ravenès.

4 *Nam diem noctemque continuere potando nulli probrum*, dit Tacite en parlant des festins ou plutôt des orgies des Germains. V. *Germania*, Beatus Rhenanus, *Institutiones rerum Germanicarum*, liv. I, p. 21 : *Wui* (vin), *nacht* (nuit), Wuinacht *appellatur, a vino videlicet, communique*

5 Hérodote, liv. I, chap. CXXXII.

haranguer pour les déterminer à un soulèvement général contre les Mèdes ?[1]

Il n'y a pas jusqu'à la manière de se saluer que les Germains ne semblent avoir empruntée des Perses. Quand deux Perses se rencontraient dans la rue, s'ils étaient de même condition, ils se saluaient en se baisant à la bouche; si l'un d'eux était d'une naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baisaient seulement à la joue, et si la condition de l'un était fort au-dessous de celle de l'autre, l'inférieur se prosternait devant le supérieur[2]. Qui ne reconnaît, dans le premier de ces usages, cette mode toute germaine de s'embrasser sur la bouche, et dans tous ces petits égards hiérarchiques quelque chose de la distinction des rangs, fondée sur la naissance aussi chez les Germains.[3]

Les Perses se croyaient en tout un mérite supérieur aux autres nations et pensaient que celles-ci s'éloignaient d'autant plus de la vertu qu'elles étaient plus éloignées d'eux; leur estime se réglait sur cette échelle[4]. Tacite représente aussi les Germains comme dédaignant les unions étrangères et comme révélant, par leur regard toujours fier, la haute opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes et de leur nation[5]. Diodore de Sicile en dit à peu près autant de la fierté native des Gaulois et surtout des Ibères.[6]

Il est vrai qu'Hérodote ajoute deux traits à son tableau, qui le défigurent et qui ne peuvent, si toutefois ils sont exacts, se concilier avec la peinture des Germains par Tacite : Nous voulons parler de la *polygamie*, générale chez les Perses, exceptionnelle seulement et restreinte aux chefs chez les Germains, et du *concubinage* admis à côté du mariage par les premiers et inconnu chez les seconds. Mais Tacite qui s'était proposé, en peignant la pureté, la décence originelle des Germains, de faire la critique de la société romaine, ne les a-t-il pas trop flattés pour soutenir la comparaison et l'antithèse?

1. Hérodote, liv. I, chap. CXXV, où l'on voit que Cyrus s'est décidé à convoquer le peuple non-seulement, parce que c'était le moyen le plus commode de lui faire connaître sa pensée et de le soulever, mais aussi, parce que ces assemblées, *conciones*, étaient dans les antiques usages de la nation.

2. Hérodote, liv. I, chap. CXXXIV.

3. *Ex nobilitate Reges, ex virtute duces sumunt.* Tacite, *De Morib. Germ.*

4. Hérodote, liv. I, chap. CXXXIV.

5. Tacite, *Germania*, chap. IV.

6. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, §. XX, p. 235 à 238 de la traduction.

Le mariage *morganatique*, ce concubinage légal, n'est-il pas une création germaine ? Hérodote, il est vrai, va plus loin : il reproche aux Perses le vice infâme, que Diodore de Sicile reproche aux Gaulois, et peut-être avec aussi peu de raison.[1]

Du reste, de longs siècles écoulés entre l'époque de la migration primitive et l'époque de Tacite, la différence des climats, peuvent expliquer bien des changements dans les mœurs de deux peuples dont le berceau cependant a été le même. Les hordes du Levant chassées vers le Nord, en s'éloignant d'un ciel brûlant ou modéré, ont dû, à mesure que les générations se succédaient, s'harmoniser toujours plus, au physique et au moral, avec leur nouvelle patrie, avec la gravité des lieux, les neiges et les glaces qui les entouraient, et transmettre à leurs enfants un sang, que l'on nous permette cette expression, moins oriental. Songeons qu'Hérodote a vu les Perses à l'apogée de leur gloire et de leur civilisation, et Tacite les Germains dans toute leur barbarie, disons plutôt leur simplicité native. Disons aussi que le type médique ou persique avait pu d'autant plus se modifier en Germanie, que bien des migrations avaient suivi la première, et que sans doute une invasion pressant l'autre, une bonne partie des *Suèves primitifs*[2] avaient été successivement repoussés par delà le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, et que pour retrouver le caractère propre de ce peuple, il faudrait le redemander au midi de la France, à l'Italie, à l'Espagne, dont tant de fleuves et de villes semblent révéler, par leurs noms, une origine suève ou plutôt sigynne ; nous expliquerons tout à l'heure ce mot.

Arrien[3] nous donne des Indiens et des Perses un portrait qui doit trouver sa place ici : «Les Indiens,» dit-il, «ont le teint d'un «brun foncé ; ils sont de haute taille, ils ont près de cinq coudées

1. Diodore de Sicile, t. I, liv. V, p. 242.

2. Ce mot *Suèves primitifs* est impropre sans doute, car le nom de Suèves ne date vraisemblablement que de l'invasion de la race teutonique en Europe, mais il rend bien la pensée que ce nom a remplacé celui de Sigynnes, et a été l'expression de l'alliance de ce peuple et des Germains.

3. Dans son *Expédition d'Alexandre*, liv. V, chap. II sur l'Inde. Sans doute il y a ici exagération sur la taille des Indiens, ou la coudée, dont parle Arrien, n'était pas la coudée généralement connue, qui mesurait 1 pied et demi. Il est difficile d'admettre que les Indiens et les Perses aient eu environ 7 pieds et demi. Du reste, on sait que les Gaulois et surtout les Germains effrayaient jusqu'aux Romains par leur taille.

« de haut. Ce sont les hommes les plus grands et les plus belliqueux de l'Asie. Ces peuples simples n'avaient ni trésors, ni luxe. « Je ne leur compare que les Perses, dont la valeur, guidée par « Cyrus, enleva aux Mèdes l'empire de l'Asie et soumit plusieurs « nations. Ces Perses étaient pauvres et habitaient un pays sauvage; « ils vivaient sous des institutions assez semblables à celles de Lycurgue; « et s'ils furent vaincus par les Scythes, je ne sais s'il faut l'attribuer « à leur infériorité plutôt qu'aux désavantages des postes ou à la « faute de leur général. » Je le demande, les principaux traits de ce tableau ne sont-ils pas applicables aux Germains et aux Gaulois ?

Un coup de pinceau manquait à la ressemblance, Pausanias va le donner[1] : les Perses avaient la même manière de combattre que les Celtes ; comme eux ils se formaient en phalange, se servaient de la même armure, du bouclier oblong et de celui appelé *gerr*, et les Mages de l'armée de Darius, comme les bardes gaulois, électrisaient les soldats en chantant des hymnes et des cantiques en l'honneur de leurs dieux et de leurs héros.

Qu'on veuille bien ne pas l'oublier, nous reconnaissons que les nations teutoniques et celles dites celtiques, avant d'entrer en Europe, s'étaient mêlées aux Scythes, et ce sont tous ces peuples, du moins en majeure partie, que nous croyons en rapport d'origine avec les Perses et les Mèdes. Il y a de la race *indo-persique et indou-germanique* dans tous les peuples européens. Si l'on ne veut pas remonter au delà de l'origine scythique, pourquoi les Germains n'auraient-ils pas reçu leur nom du Gerr ou Gerrhus, ce fleuve de Scythie, affluent ou dérivé du Borysthènes ? Alors les pères des Germains ne seraient que les *hommes du Gerrhus*, et sans doute cette dénomination, au lieu d'être nouvelle, remonterait à l'origine même de la nation ou au moins à son arrivée et à son séjour sur les rives du fleuve Scythe ; mais nous préférons cette appellation toute faite de Germaniens (Γερμάνιοι). Les Germains, issus du pays qui garde encore quelque chose de leur nom primitif, de la *Caramanie*, du *Ker-*

1. Pausanias, liv. X. Ταῦτα (ἐμοὶ δοκεῖ) ἐνομίσθη ἀριθμου τῷ δ' μυρίων τοῖς Γαλάταις μίμησιν τοῦ ἐν Πέρσαις, et liv. VIII, chap. L, §. 1 et 3, où il parle du changement opéré par Philopémen aux armes des Achéens. Φοροῦντας γὰρ μικρὰ δοράτια καὶ ἐπιμηκέστερα ὅπλα κατὰ τοὺς Κελτικοὺς Θυρεοὺς ἢ τὰ γέῤῥα τὰ Περσῶν ἔχεισε, etc. Voir aussi l'ouvrage intitulé : *La religion des Gaulois*, t. I, liv. I, chap. IV, p. 61.

man, auraient eu pour plus proches voisins les Parthes, avec lesquels aussi ils offrent plus d'un point de ressemblance. Les soldats de Mithridates étaient dignes de sortir du même sang que les soldats d'Arioviste.

Après avoir signalé les rapports politiques, moraux et même physiologiques, entre les Perses, les Mèdes, les Germains, les Gaulois et presque tous les peuples européens, il nous reste à justifier ce que nous avons dit du lien de famille que révèlent entre ces nations leurs langues[1]. Nous renvoyons les incrédules sur ce point, qui tient à une science spéciale, la linguistique, aux savants qui ont éclairé d'une si vive lumière cette partie si importante des connaissances humaines, aux Klaproth, aux de Mérian, aux Adelung, aux Champollion, aux Sylvestre de Sacy, aux de Humboldt. Mais nous ne pouvons résister à la tentation d'initier nos lecteurs, par quelques exemples, aux admirables découvertes de la science moderne.

Nous choisirons de préférence dans cet aperçu comparatif des idiomes, les mots qui représentent les objets de la nature, car ces objets sont les premiers qui s'offrent au regard de l'homme, et le nom qu'il leur donne doit donc tenir à l'essence de son langage primitif. Nous y ajouterons les appellations de la famille, ces doux noms de père, de mère et tous ceux que l'enfant apprend dès le berceau.

Les premiers besoins de la vie, dit l'auteur de l'histoire des races humaines[2], les relations de famille, les noms de nombre, les objets de la nature et de la primitive industrie, forment un lexique avec lequel on a mesuré les parentés du sanscrit. Kennedy a compté 900 mots de cette espèce communs au sanscrit et aux langues d'Europe.[3]

1. «La Grèce, dit Champollion-Figeac, pouvait étudier pour nous et pour elle l'Égypte, «l'Inde et le reste de l'Asie ; elle ne le fit pas, et nous ne pouvons plus le faire comme elle : «les faits généraux relatifs aux langues des peuples qui la précédèrent nous sont connus en «partie, mais il nous faut remplir les lacunes par des dévinations. Les efforts soutenus de la «critique moderne ont enfin rattaché avec certitude les origines grecques et latines à la langue «sacrée de l'Inde ; qui expliquera ce grand phénomène ? l'histoire écrite est impuissante : la «science étymologique met ce fait hors de doute ; c'est le seul secours qu'elle puisse nous «prêter, mais ce secours est un trait de lumière, qui nous fait pénétrer dans les obscurités de «la primitive antiquité.» Introduction au Dictionnaire étymologique de Roquefort, p. XXV.

2. Eusèbe-François de Salles, Histoire des races humaines, p. 169 et suiv.

3. Après avoir signalé les emprunts que le français a fait aux langues orientales, entre autres à l'arabe et à ses dérivations, Champollion-Figeac dit : l'allemand se rattache aussi à l'antique langue sacrée de l'Inde : encore un point de contact médiat ou immédiat entre la vieille Europe et le sanscrit. Voir même Introduction, p. XXXI et XXXII.

Constatons d'abord que les Perses et les Mèdes parlaient deux dialectes du sanscrit : le *zend* et le *pehlvi.* Procédons maintenant à la comparaison par quelques rapprochements ; nous allons les réunir dans un tableau.

FRANÇAIS.	LANGUES ASIATIQUES, NOTAMMENT PERSIQUES ET MÉDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES.	PATOIS.
Terre	zend ou vieux pers. *Zemo*	lithuanien . . . . *Ziam*	
	pers. d'Asie occid. *Zemin*	*idem* . . . . *Zemme*	
		bohémien . . . . . . *Zem*	
		slave . . . . . . *Zemlie*	
	sanscrit . . . . . . *D'hara*	allemand . . . . . *Ærdt*	
		suédois . . . . . *Hœrdt*	
		anglais . . . . . . *Hart*	
		breton-français . . *Douar*	
		gallois . . . . *Daiar*	
		cornouailles-franç. . *Dor*	
	sancrit (Asie mér.). *B'hou*	tsingane-bohémien . *Bou*	français *Boue.*
		vieux allemand . . . *Bod*	
	pehlvi (vieux pers.) *Arta*	vieux allemand. . . . *Ard*	
	arabe (Asie mér.) . *Ardh*	anglais. . . . . . . *Earth*	
	goth . . . . *Aïrta*	danois . . . . *Jord*	
		frison . *Jord*, *Irth*, *Erthe*	
		allemand . . . . . . *Erde*	de là, en patois : *lo*
	sanscrit (Asie m.) *Medini*		*mai*, le jardin; *lo*
	hindoust. (*id.*) . *Maïti*, *Miti*	hongrois . . . . . *Mezœ*	*maes*, champ, pré,
	andi (Caucase) . . . *Méza*		et en frç. : métairie.
	géorgien (*id.*) . . . *Mitza*		
	sanscrit (Asie mér.). *Oûr*, *oûrvi*	latin . . . . . *Ara*, *arva*	ares.
	chaldéen (*Asie*) . . *Arou*		
	syriaque (*id.*) . . . *Aroo*		
	hébreu. . . . . . *Aaretz*		
Montagne	sanscrit (Asie m.) . *Ghiri*	sibérie . . . . *Kar*	
	afghan . . . . *Gar*	slave . . . . *Gora*	
	hébreu . . . . *Gar*		
	sanscrit . . . . . . *Bara*		*Bar*, *Barr* et tous
	hindoust. (Asie m.). *Pahar*	vieux allemand . . *Perey*	ses composés, en-
	caucase . . . . . . *Bird*	allemand . . . . . *Berg*	tre autres *Baron.*
		goth . . . . *Baïrg*	
		anglo-saxon . . . . *Beorg*	
		sibérie . . . . . . *Borr*	
		gallois(angl) *Bri*, *Brin*, *Brig*	*Brigant* (monta-
		cornouailles (franç.) *Bras*	gnard, brigand).
	tibétain . . . . *Ri*		
	sibérie. . . . *Rœf*, *Rep*	allemand . . . . *Riff*	
	id. . . . *Tschoï*, *Dji*	valésan . . . . . . *Djou*	
Lune	persan (Asie) . . . . *Mah*	tsingane (bohémien) *Mah*	
	ossète (Caucase) . . *Maï*	goth . . . . *Mona*	
	hindoustani . . . . *Mina*	anglais . . . . . . *Moon*	
	grec ancien . . . . *Méné*,	lithuanien. . . . *Menons*	
	Mini	lettonien . . . . *Mones*	
	grec moderne . . . *Minos*	kurde . . . . *Menk*	
		allemand . . . . . *Mond*	

RACINES.	LANGUES ASIATIQUES NOTAMMENT PERSIQUES ET INDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES.	PATOIS.
Soleil	sanscrit . . . . *Soura*	valaque . . . . . . *Soare*	
	persan . . *Jeng* ou *Zeng*	anglais . . . . *Sun*	
		allemand . . . . . *Sonne*	
	malabar . . . . . *Kam*	tsingane (boh.) *Kam*, *Kham*	
Étoile	persan . . . *Sitereh*	latin. . . . . . . *Sidera*	
	Starch	valaque . . . . *Stia*	roman ou wallon *Steüa*.
	afghan. . . . . *Stouri*	breton (français) *Stereden*	
	arménien (Asie occ.) *Asdig*	anglais . . . . *Star*	
	ossète (Caucase) . . *Stale*	allemand . . . . . *Stern*	
	tchetchnetse (Cauc.) *Sied*	latin . . . . *Stella*	patois-lorr. *Chtœle*.
	ingouche (Caucase) *Zeta*	*id.* . . . . *Sidus*	
		slave . . . . . . *Zvezda*	
		lithuanien . . . . *Zyaïsde*	
Pierre	sanscrit . . . . . *Gravan*	grison . . . . *Grap*	Gré, gravier, grève.
	malai (Asie mér.) . *Karan*	gallois (anglais) . *Carreg*	Carrières.
	afghan (Asie occ.) . *Kani*	kachoulu (Pologne) *Kam*	
		dalmatien . . . . . *Kam*	
		slave . . . . . . *Kamen*	
	sanscrit . . . . . . *Shila*	latin. . . . . *Silex*	Silice.
	hindoustani (Asie m.) *Sil*		
	persan (Asie mér.) . *Sink*	goth. . . . . *Steina*	
		bas-allemand . . . *Steen*	
		allemand . . . . . *Stein*	
	kurde (Asie occ.) . . *Ber*	tsingane (bohémien) . *Bar*, *Bara*	
	sanscrit (Asie m.) *Ajemane*		
		lettonien . . . . *Akmens*	
		lithuanien . . . *Akmno*	
Tête	sanscrit . . . . . *Kapala*	grec . . . . . . *Kephalè*	*Cappe*, Ban-de-la-Roche.
		bas-allemand . . . *Kopp*	
		allemand . . . . . *Kopf*	*Capa*, vieux franç.
		valaque . . . . *Kœp*	
	sanscrit (Asie mér.) *Shira*	tsingane (bohém.) *Chéro*, *Tchéro*, *Tchérou*	de là peut-être *Sire* (chef).
	zend (vieux pers.) *Siraha*		
	persan actuel . . . . *Ser*		
	caucase . . . . *Ser*		
	phrygien. . . . *Bal*, *Bala*	bas-allemand . . . . *Poll*	
		anglais . . . . *Poll*	
Cheveu	hindoustani . . *Pâl*, *Bâl*	latin . . . . *Pilus*	Poil ; patois : *lo pouò*.
		tsingane (bohém.) . *Balà*	
Œil	sanscrit . . . . . . *Akchi*	valaque . . . . . . *Akio*	
		italien . . . . . . *Occhio*	
		slave . . . . *Oko*	
		goth . . . . *Augo*	
		allemand . . . . . *Auge*	
		bas-allemand . . . *Ooge*	patois du Ban-de-la-Roche : *l'œu*, *lis œeux* (les yeux).
		frison . . . . *Oug*	
		lithuanien . . . . . *Akies*	
	zend . . . . . . *Eyumen*	anglais . . . . *Eye*	patois de Lunéville : *lès euyes*.
Nez	sanscrit . . *Nasa*, *Nasika*	allemand . . . . . *Nase*	
		goth . . . . *Nasa*	
		slave . . . . *Nos*	
Bouche	caucase . . *Bak* ou *Bagya*	italien . . . . *Bocca*	patois du Ban-de-la-Roche : *lè Buotche*.
	hindoust. (Asie m.) *Mounh*	vieux allemand . . *Munt*	
		allemand . . . . . *Mund*	
		goth . . . . . . *Munths*	

FRANÇAIS.	LANGUES ASIATIQUES, NOTAMMENT PERSIQUES ET MÉDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES.	PATOIS.
		irlandais . . . . *Munnus*	
		suédois . . . . *Mun*	
	sanscrit (Asie m.) *Mouk'ha*	tsingane (boh.) *Moui*, *Moi*	
	hindoustani (*id.*) . *Mouk'h*		
	caucase . . . . . . *Miouli*	allemand . . . *Maul*, *Mul*	de là : *Miauler*.
	malai (Asie m.) . *Moulont*		
	kassara (*idem*) . . *Gora*	valaque . . . . . *Goura*	
	tibétien (Asie moyenne) *Ka*	albanais . . . . *Goï*	
	sibérie . . . . . . , *Ko*	épirote . . . . . . *Goïa*	
	japonais (Asie orient.) *Kou*	grec en Sicile . . *Ghoya*	
	sibérie . . . . *Hobie*	slave . . . . . . *Gouba*	
		bohémien . . . . *Houba*	
	Asie orientale . . *Kacha*,	vieux allemand . *Kosche*	
	Koudjin	allemand *Gosche*, *Gusche*	
	sanscrit . . . . *Laplana*	vieux allemand . *Lappe*	lèvre.
		allemand . . . . . *Lippe*	
		suédois . . . . . . *Læpp*	
		latin. . . . . . . *Labium*	
Dent	sanscrit (Asie mér.) *Danta*	breton (français). . *Dent*	patois du Ban-de-
	hindoustani (*idem*) *Dant*	cornouailles (*id.*) . *Dans*	la-Roche : *Lo dent*.
	zend, vieux pers. *Dentano*	latin . . . . *Dens*	
		grec anc. . *Odus*, *Odontos*	
		grec moderne . . *Dondia*	
		goth . . . . *Tuntus*	
		allemand . . . . . *Zahn*	
		irlandais . . . . . *Toun*	
		danois. . . . . . . *Tond*	
		frison . . . . *Tan*	
		lithuanien . . . . *Dountès*	
		valaque . . . . . . *Dinte*	
Langue	sancrit (Asie mér.) *Djiva*	tsingane (bohémien) *Tchib*	
	mahratte (*idem*). . . *Djib*		
	bengale (*idem*) . . *Djib'h*		
	afghan (*idem*) . . . *Ziba*		
	persan (Asie occid.) *Zebam*		
	kurde (Asie occid.) *Zebon*		
Front	hindoustani . . . . *B'hal*	épirote . . . . . . *Balle*	
	sanscrit . . . . . *B'hala*	albanais . . . . . . *Boel*	
		grec en Sicile . . . *Balet*	
Ventre	sanscrit . . . . *Peta*	tsingane (bohémien) *Poer*	
	hindoustani . . . . . *Pet*		
Blanc	sanscrit . . . . . *Wishad*	vieux allemand . . *Wiss*	
		allemand . . . . *Weiss*	
		cimbre . . . . . . *Waith*	
Noir	sanscrit . . . . . . *Kala*	tsingane (bohémien) *Kalo*	
	persan . . . . *Siâh*	vieux allemand . . *Suart*	
	caucase. . . . *Zau*, *Zaw*	allemand . . . *Schwarz*	
	géorgien (Caucase) *Chawi*	bas-allemand . *Schwart*	
	sanscrit . . . . . . *Nila*	latin . . . . *Niger*	
	hindoustani. . . . . *Nil*	italien, espagnol et	patois du Ban-de-
		portugais . . . . *Néro*	la-Roche : *Nœre*.
		français . . . . *Noir*	patois de Lunéville :
			Nöre.
Rouge	sanscrit . . . . . *Lohita*	tsingane (bohémien) *Lolo*	roman : *Ro*, *Rob*.
	hindoustani . . . . *Lalit*		Ban-de-la-R. et de
	persan. . . . . *Lâl*		Lunéville : *Rodge*.

FRANÇAIS.	LANGUES ASIATIQUES, NOTAMMENT PERSIQUES ET MÉDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES	PATOIS.
	sanscrit . . . . . . *Bakta*		
	sanscrit . . . . . *Rohita*	allemand . . . . . *Roth*	
	hindoustani . . . . *Râtâ*	cimbre . . . . . . *Roat*	
		illyrien . . . . . *Rudno*	
		lithuanien . . . *Raudoni*	
		islandais . . . . *Raudur*	
		cornouailles (franç.) . *Rid*	
		breton (*id.*) . . . . . *Rus*	
		italien . . . . *Rosso*	
		napolitain . . . . . *Russo*	
		valaque . . . . . . *Rochu*	
		espagnol . . . . . *Rocho*	
		latin . . . *Ruber*, *Rufus*	
	caucase . . . . *Kaïtcha*,	grison . . . . *Kotchen*	
	Kotso	breton (France) . . . *Kok*	
		gallois (Angleterre) *Kokh*	
		grec moderne . *Kokkinon*	
		albanais . . . . . *Konikh*	
Hiver	zend (vieux persan) *Ziam*	slave . . . . *Zim*, *Zima*	
	persan moderne *Zim*, *Zem*	latin . . . . . . *Hiems*	
		grec . . . . . . *Cheïma*	
Vent	sanscrit . . . . . *Vâta*	allemand . *Wehen*, *Wind*,	patois de Lunéville :
	voyoule (Asie s.) *Vot*, *Vat*	*Wetter*	*Lo vat*.
	ostiake (*id.*) . *Vot*, *Ouat*	bas-allemand . . *Watter*	patois du Ban-de-
		anglais . . . . *Weather*	la-Roche : *Vont*,
		suédois . . . . *Wæder*	*vot*, *vo*.
		latin . . . . . . *Ventus*	
Os	sanscrit . . . . *Asti*		
Sourcils	pehlvi . . . . . . *Brouwa*	allemand . . . . . *Braue*	
		anglais . . . . *Eye-brow*	
Main	— . . . . . . *Karu*	grec . . . . *Kaïr*	
Genou	— . . . . . . *Genu*	latin . . . . . . *Genuā*	même patois : *K'nò*,
			chenò, *genò*.
Pied	— . . . . *Ped*	latin . . . . *Pes*, *Pedis*	patois : *lo pid* ; pro-
Cœur	— . . . . . . *Hrti*	anglais . . . . . . *Heart*	vençal : *Pét* ; gas-
		allemand . . . . . *Herz*	con : *Pé*.
Foie	— . . . . . . *Iecur*	latin . . . . *Iecur*	
Gelée	— . . . . . . *Gela*	. . . .	patois : *Djalaïa*.
			patois de Lunéville
			Gelaie.
Feu	— . . . . . . *Aghni*	latin . . . . *Ignis*	Igné.
Rivière	— . . . . . . *Arrivi*	*id.* . . . . *Rivus*	
Navire	— . . . . *Nau*	*id.* . . . . *Navis*	Nef, navire.
Vache	— . . . . . . *Ghau*	anglais . . . . *Cow*	
		allemand . . . . . . *Kuh*	
Serpent	— . . . . . *Sarpam*		
Lit	— . . . . *Bed*	allemand . . . . . . *Bett*	
Père	— . . . . . . *Pader*	latin . . . . *Pater*	
		allemand . . . . . *Vater*	
Mère	— . . . . *Mader*	latin . . . . *Mater*	patois du Ban-de-
		italien . . . . . *Madre*	la-Roche : *lè mère*
		vénitien . . . . . . *Mare*	gascon : *Mayre*.
		allemand . . . . *Mutter*	
Fils	— . . . . *Suna*	allemand . . . . . *Sohn*	
Fille	— . . . . . *Doghter*	allemand . . . . *Tochter*	

FRANÇAIS.	LANGUES ASIATIQUES, NOTAMMENT PERSIQUES ET MÉDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES.	PATOIS.
Frère	pehlvi . . . . . *Brader*	allemand . . . . *Bruder*	
Tante	— . . . . . *Dandu*		
Homme	— . . . . . . *Man*	allemand . . . . . *Mann*	
Veuve	— . . . . *Widhava*	allemand . . . . *Wittwe*	
Jeune	— . . . . . . *Juvan*	latin . . . . . . *Juvenis*	
Cour	— . . . . . . *Guru*	grec . . . . *Kyrios* latin . . . . *Curia*	patois : *Cur.*
Lavage	— . . . . . *Allava*	latin . . *Lavare*, *Lavatio* allemand . . . *Waschen*	
Humide	— . . . . . . *Ama*	grec . . . . *Umé* latin . . . . . *Humidus*	
Amiral	— . . . . . *Amara*		
Maman	— . . . . . . *Amma*	allemand . . . . . *Mama* grec . . . . . . *Ammas*	
An	— . . . . . . *Anda*	latin . . . . *Annus*	
Apre	— . . . . . . *Apra*	latin . . . . *Asper*, *era*	
Ire (colère)	— . . . . *Ari*	*id.* . . . . *Ira*	
Été (esté)	— . . . . . . *Aster*		
Ame	— . . . . . . *Atma*	latin . . . . . . *Anima*	
Barbare	— . . . . . *Barbara*		
Bande	— . . . . . *Bendha*	allemand . . . . . *Band*	
Bourg	— . . . *Bura*, *Buri* vieux persan . . . . *Bar*	*id.* . . . . . *Burg*	
Calin, caliner.	— . . . . . *Caliana*	grec. . . . . *Kalos*	
Donne, don	— . . . *Da*, *Danam*	latin . . . *Donum*, *Dare*	pat. du Ban-de-la-Roche: *vos dan'ras* pour vous donnerez
Dix	— . . *Dascha*, *Dese*		même patois : *déche* ou *désche.*
Dieu, dive, divin	— . . . . . . *Deva*	latin . . . . *Divus*	
Diner	— *Dina* (jour, midi)		Diner, repas du jour.
Ciel	— . . . . *Djo*, *Djan*	latin . . . . . . *Sub dio*	patois du Ban-de-la-Roche : *lé d'jéne.*
Avec	— . . . . *Ava*		
A, ab	— . . . . *Ab*	latin . . . . *Ab* allemand . . . . *Ab*, *af*	
Manger	— . . . . *Ada*	grec . . . . *Edó* latin . . . . *Edo* bas-allemand . . . *Eten* allemand . . . . *Ich esse*	
Aujourd'hui	— . . *Adja*, *Addéja*	. . . .	même patois : *Adjedeu.*
A l'instant	— . . . . . . *Aduna* zend . . . . *Ethé*, *Hedé* pehlvi . . . . . . *Edun* persan . . . . . . *Edun.*	italien . . . . . *Adesso* vieux-français . . . *Adès*	même patois : *Aidé, èdé.*
Cheval	— . *Aschwa*, *Aswa*	. . . .	même pat. : *Dchvâ.* lunév. : *Choua.*
Aar (*der Fluss*)	— . . . . *Arru*		
Aurore	— . . . . . . *Arun*		
Candide	— . . . . . . *Canda*		
Deux	— . . . *Dui*, *Dwaja*	allemand . . . . . *Zwei*	patois du Ban-de-la-Roche : *dousse, doux, doy.*
Double	— . . . . . . *Dupar*	*id.* . . . . *Doppelt*	
Gaule	— . . . *Gola*, *Gulo*		
Le soleil	— . . . . . . *Mithra* zend et parsi . . . *Mitra*	. . . .	de là le nom du dieu *Mithra.*
Non	— . . . *Na*, *No* persan . . . . . . *Na*, *Ni*	allemand . . . . . . *Nein* bas-allemand . . . . *Nay*	patois : *Nö.*

[illegible]	LANGUES ASIATIQUES, NOTAMMENT PERSIQUES ET MÉDIQUES.	LANGUES EUROPÉENNES, NOTAMMENT GERMANIQUES ET SLAVES.	PATOIS.
[illegible]	[illegible] . *Nâma, Nôma*	allemand . . . . . *Name*	
	— . *Namé, Nom*		
[illegible]	— . . *Masa*	italien . . . . *Mese*	
[illegible]	— . . . . . *Man*	allemand . . . . *Mann*	
[illegible]	— . . *Naba, Niba*	latin . . . . *Nubes*	Nébuleux.
		allemand . . . . . *Nebel*	
[illegible]	— . . . *Nawa*	. . . .	patois : *Norée*
[illegible]	— . . . *Nawa*		patois : *Nieuf, nüf.*
[illegible]	— . . . . . *Nescha*	grec . . . . *Nux*	pt. *Neut;* lun. *Nuiie;*
		anglais . . . . . . *Night*	provençal : *Nuech*
		allemand . . . . . *Nacht*	
[illegible]	. . . . . . *Pad*		
[illegible]	— . . . . . *Partika*		
[illegible]	— . . . . *Pavi*	latin . . . . . . *Pauper*	de là : *Ju-piter*, le
[illegible]	— *Pidu, Pidra, Pitir*	latin . . . . *Pater*	dieu du jour.
	— . . . . *Peder*		
[illegible]	— . . . . *Petri*		
	pehlvi . . . . . *Abider*	latin . . . . *Avitus*	
[illegible]	— . . . *Pute, Pathe*	latin . . . . . . *puteus*	patois : *Lò pui.*
		bas-allemand . . . . *Pütt*	
[illegible]	— . . . *Raga, Raja*	. . . .	patois : *Lè Raidye.*
	persan . . . . . . *Racky*	allemand . . . . *Rache*	
[illegible]	— . . . . *Sapta*	latin . . . . . . *Septem*	patois : *sept* ou *sapt*
[illegible]	. . . . *Schala*	allemand . . . . . *Saal*	
[illegible]	— . . . . . . *Pascha*	. . . .	on a changé le *P* en *V.*[1]

Cette ressemblance si frappante entre les idiomes asiatiques et les langues de l'Europe a fait dire au savant Wiseman : «quand je prononce les mots suivants : *pader*, *mader*, *suna*, *doghter*, *brader*, *man*, [illegible] ou *juvan*, vous pourriez aisément supposer que je répète les mots de quelque langage européen ; cependant chacun de ces termes est ou sanscrit ou persan.[2]»

Les rapprochements que nous venons de faire auront peut-être ébranlé bien des convictions, bien des idées trop légèrement reçues, et nous doutons que, après avoir jeté les yeux sur ce tableau et lu ce qui précède, les plus incrédules ne reviennent pas du doute dé-

[1] Nous croyons devoir consigner à la suite de ce tableau une observation d'Oberlin : «Il est à remarquer, dit-il, que le *dch*, *tch*, *dg*, *tg*, qui se trouve dans plusieurs langues orientales, comme encore dans celles qui descendent de l'esclavon, et qui se fait entendre de même dans la bouche des Anglais, Espagnols, Italiens et Gascons, se retrouve dans notre patois du Ban-de-la-Roche.» Voir Essai sur le patois lorrain des environs du Ban-de-la-Roche, p. 87.

[2] Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science positive et la religion révélée*, p. [illegible].

daigneux avec lequel peut-être ils ont accueilli cette proposition : il y a du perse et du mède dans les langues de la Germanie et même de toute l'Europe. Qui sait si ce que l'on pourrait appeler l'élément germain dans les idiomes européens n'est pas plutôt l'élément persique ou médique.

Maintenant, si l'on nous demandait comment les Perses ont pu transplanter de leurs colonies en Germanie, nous répondrions, avec Hérodote, que leurs frères, les Mèdes, ont bien porté les leurs jusqu'au delà de l'Ister (le Danube).

Écoutons ce que nous apprend le père de l'histoire, ce voyageur philosophe qui n'a rien écrit qu'il n'ait vu ou entendu lui-même. La réserve même avec laquelle il va nous parler, donne plus d'autorité encore à sa parole. Après avoir suivi, dans son récit, Mégabyze, le général de Darius, en Europe jusqu'aux bornes de l'ancienne Thrace, l'historien continue ainsi :

«On ne peut rien dire de certain sur les peuples qui habitent au nord «de la Thrace. Mais le pays au delà de l'Ister paraît désert et immense, «et n'est occupé, autant que j'ai pu l'apprendre, que par les *Sigynnes* «ou *Sigunnes* (Σιγύννας). Leurs habits ressemblent à ceux des Mèdes; «leurs chevaux sont petits et camus; leur poil est épais et long de «cinq doigts; ils n'ont pas assez de force pour porter les hommes; «mais, attelés à un char, ils vont très-vite, et c'est la raison qui en«gage ces peuples à faire usage de chariots; ils sont limitrophes des «Venètes qui habitent sur les bords de la mer Adriatique, et se disent «eux-mêmes une colonie de Mèdes. Mais je ne puis comprendre «comment des Mèdes se sont transplantés en ce pays; cependant tout «est possible avec le temps.»[1]

1. Hérodote, liv. V, chap. IX. Εἶναι δὲ Μήδων σφέας ἀποίκους λέγουσι, *a Medis sese ortos dicunt*. La traduction française que nous donnons, est de M. Buchon, et nous semble parfaitement exacte. Mais le texte est si important que nous croyons devoir le reproduire en entier : Τὸ δὲ πρὸς βορέω ἔτι τῆς χώρης ταύτης οὐδεὶς ἔχει φράσαι τὸ ἀτρεκὲς οἵτινές εἰσι ἀνθρώπων οἱ οἰκέοντες αὐτὴν, ἀλλὰ τὰ πέρην ἤδη τοῦ Ἴστρου ἐρῆμος χώρη φαίνεται ἐοῦσα καὶ ἄπειρος. Μούνους δὲ δύναμαι πυθέσθαι οἰκέοντας πέρην τοῦ Ἴστρου ἀνθρώπους, τοῖσι οὔνομα εἶναι Σιγύννας, ἐσθῆτι δὲ χρεωμένους Μηδικῇ. Τοὺς δὲ ἵππους αὐτῶν εἶναι λασίους ἅπαν τὸ σῶμα, ἐπὶ πέντε δακτύλους τὸ βάθος τῶν τριχῶν, μικροὺς δὲ καὶ σιμοὺς καὶ ἀδυνάτους ἄνδρας φέρειν· ζευγνυμένους δὲ ὑπ' ἅρματα εἶναι ὀξυτάτους, ἁρματηλατέειν δὲ πρὸς ταῦτα τοὺς ἐπιχωρίους. Κατήκειν δὲ τούτων τοὺς οὔρους ἀγχοῦ

Hérodote, malgré l'étonnement que lui cause cette origine médique des Sigynnes et peut-être de leurs voisins, les Venètes, la trouvant appuyée sur la tradition populaire, se garde bien de déclarer impossible ce qu'il ne peut s'expliquer ; il était trop sage pour traiter avec autant de dédain une tradition populaire, que justifiait d'ailleurs le costume même de ces peuples.

Mais, nous l'avouerons, l'étonnement même d'Hérodote nous surprend. Quoi ! c'est en rapportant les conquêtes de Mégabyze, le lieutenant de Darius, roi des Perses et des Mèdes ; c'est en amenant ce général jusqu'aux Sigynnes, jusqu'aux extrémités occidentales de la Thrace, jusqu'aux bords de l'Adriatique et au moins jusqu'à la moitié du cours du Danube, qu'il s'étonne qu'une colonie de Mèdes ait pu se transporter au delà de ce fleuve, chez un peuple voisin des Venètes, aujourd'hui les Vénitiens ! L'empire de l'Asie n'a-t-il donc pas successivement appartenu aux Mèdes, aux Scythes et aux Perses, et l'un ou l'autre de ces peuples conquérants n'a-t-il pu aller jusqu'où a été Darius et même bien au delà ? Il suffit pour se convaincre de cette possibilité, que dis-je ? de cette réalité, de lire les expéditions et les conquêtes de ces trois peuples dans Hérodote lui-même.

Ils ont porté leurs armes dans une partie de l'Europe. Faut-il recommencer l'histoire de Cyrus ? mais, bien des siècles avant, sous le fameux Sésostris, la Médie, comme toute l'Asie, n'appartenait-elle pas à l'Égypte, et ce grand conquérant ne peut-il pas avoir,

Ἐνετῶν τῶν ἐν τῷ Ἀδρίῃ. Εἶναι δὲ Μήδων σφέας ἀποίκους λέγουσι· ὅκως δὲ οὗτοι Μήδων ἄποικοι γεγόνασι, ἐγὼ μὲν οὐκ ἔχω ἐπιφράσασθαι, γένοιτο δ' ἂν πᾶν ἐν τῷ μακρῷ χρόνῳ. Σιγύννας δ' ὦν καλέουσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα. — Voici la traduction latine de Ch. Müller : *A septentrione hujus regionis quinam habitent homines, pro certo dicere nemo potest. Illud quidem adparet, esse trans Istrum desertam terram et infinitam. Solos tantum resciscere potui trans Istrum habitantes homines, quibus nomen perhibetur esse Sigynnæ, Medica veste utentes : quorum equos aiunt esse toto corpore hirsutos, pilis ad quinque (latos) digitos longis ; exiguos illos, et simos, et parum validos ad viros vehendos ; plaustris autem junctos, esse velocissimos ; et eam ob causam plaustris vehi indigenas. Pertinere autem horum fines fere usque ad Enetos, qui ad Adriam habitant. A Medis autem sese ortos dicunt. Quonam vero pacto Medorum hi fuerint coloni, expectare equidem non queo, sed longo temporis tractu fieri utique omnia possunt. — Cæterum Sigynnæ apud Ligures super Massiliam habitantes, institores vocantur ; apud Cyprios vero, hastæ.*

soit pour garder ses conquêtes, soit pour civiliser ces contrées, transplanté quelques colonies de Mèdes ou d'autres peuples asiatiques en Europe[1]? Ne peut-il pas les avoir amenés dans sa propre armée jusque là, ou les y avoir jetés comme esclaves? «En parcourant ainsi «le continent avec son armée triomphante, dit Hérodote, il passa «d'Asie en Europe, et subjugua les Scythes et les Thraces; mais, «ajoute cet historien, je crois que l'armée égyptienne n'alla pas plus «avant, car on voit chez ces nations les colonnes qu'il y fit ériger «et l'on n'en trouve point au delà.[2]» Voilà donc Sésostris parvenu au moins jusqu'aux dernières limites de la Thrace, qui touche au pays des Sigynnes, et Hérodote n'ose pas affirmer qu'il n'ait été plus loin.

Ce qui est certain, c'est que Darius resta bien en deçà des conquêtes de Sésostris. Hérodote nous en fournit la preuve lui-même. Darius, en effet, ayant prétendu faire placer ses statues devant celles de Sésostris, le grand-prêtre de Vulcain s'y opposa, en disant: «Darius n'a pas fait d'aussi grandes choses que Sésostris : s'il a «soumis autant de nations, du moins n'a-t-il pas vaincu les Scythes «que Sésostris a subjugués.[3]»

Or, Sésostris semait partout sur son passage des colonies et des monuments attestant ses victoires. Il doit même, en rentrant en Asie, avoir laissé sur les rives du Phase, en Colchide, la plus grande partie de son armée pour cultiver les terres et civiliser le pays. C'est Hérodote aussi qui nous l'apprend. Les Colchidiens se vantaient, de son temps encore, d'être les descendants des soldats de Sésostris[4]. Pourquoi les Sigynnes n'auraient-ils pas une origine semblable? Que l'on n'oublie pas que l'armée de Sésostris ne se composait pas seulement d'Égyptiens, mais encore de tous les peuples d'Asie, et entre autres de Perses et de Mèdes.

Ce qui vient donner un degré de plus de vraisemblance et d'au-

1. Cyrus est né 599 ans avant Jésus-Christ. Sésostris le grand commença à régner 1643 avant notre ère, par conséquent plus de 1000 ans avant Cyrus.

2. Hérodote, liv. II, chap. CIII. *Scythas et Thraces subegit. Hi, ut mihi videtur, extremi fuerunt, ad quos pervenerit Ægyptius exercitus : nam in horum terra conspiciuntur columnæ ab illo erectæ, non vero ulterius.* Traduction de Ch. Müller, p. 103.

3. Hérodote, liv. II, chap. CX.

4. Hérodote, liv. II, chap. CIII et CIV.

[illegible] supposition, que la main d'un roi d'Égypte n'a pas été [illegible] transport des Mèdes sur les bords du Danube, c'est un [illegible] Ctésias, recueilli par Étienne de Byzance. « *Sigynes*, dit [illegible] *les Égyptiens, comme l'atteste Ctésias dans le livre* [illegible] *Peuples : Sigynus, urbs Ægyptiorum ut Ctesias* [illegible] Cela peut signifier également : une ville de [illegible] ou une ville des Égyptiens, c'est-à-dire, située en [illegible] mais sous leur empire. Du reste, que Sésostris, en [illegible] les Mèdes au delà de la Thrace, leur ait donné le nom [illegible], cela n'a rien d'impossible. Ces transplanta- [illegible] une partie du monde dans une autre étaient dans [illegible] conquérants. Darius, qui avait la prétention de se [illegible] Sésostris, nous en donne lui-même une preuve remar- [illegible] t-il pas à son général Mégabyze de transporter [illegible] d'origine troyenne, hommes, femmes et enfants, [illegible] du Strymon au fond de l'Asie ?[2]

[illegible] venons de le dire, nous n'introduisons ici Sésostris qu'à [illegible] d'autres causes encore peuvent avoir amené les [illegible] milieu de l'Europe. Les Scythes aussi avaient l'habi- [illegible] traîner en esclavage les peuples vaincus, ou de les trans- [illegible] région dans une autre et d'en peupler les steppes dé- [illegible] plus reculés de leur vaste empire. Or, les Scythes ont été [illegible] maîtres de l'Égypte et de la Médie.

[illegible] de Sicile nous cite un exemple entre mille de ces trans- [illegible] de peuples, opérées par les Scythes, et cet exemple trouve [illegible] sa place ici, que le peuple ainsi transplanté, est précisé- [illegible] de la Médie. Après avoir représenté les Scythes, peuple im- [illegible] dans le principe, perdu sur les rives de l'Araxe, dédaigné [illegible] sa faiblesse, grandissant, s'étendant peu à peu le long du [illegible] puis, s'élançant, sous un de leurs rois qui aimait la guerre [illegible] la tare, dans cette carrière de conquêtes qui devaient les [illegible] maîtres de la majeure partie de l'Asie et porter les bornes de [illegible] des bords de l'Océan oriental à la mer Caspienne et aux

[illegible] texte grec d'Étienne de Byzance : Σιγύνος, πόλις Αἰγυπτιῶν, ὡς Κτησίας [illegible] Voy. *Ctesiae fragmenta*.

[2] [illegible], liv. V, chap. XIII et XV.

Palus-Méotides, l'historien continue ainsi : «La nation Scythe se «multiplia prodigieusement, et c'est d'elle que sont sortis les Saces, «les Massagètes, les Arimaspes et plusieurs autres peuples. Elle a eu «des rois illustres qui amenèrent plusieurs colonies des pays qu'ils «avaient conquis. Les deux plus fortes sont celles qu'ils ont tirées, «l'une des Assyriens, pour l'envoyer dans les terres situées entre la «Paphlagonie et le Pont[1], et l'*autre des Mèdes, pour l'établir le long «du Tanaïs*[2]. Ce sont, aujourd'hui, les *Sauromates.* Ces derniers, «devenus plus nombreux avec le temps, ravagèrent la plus grande «partie de la Scythie, y mirent tout à feu et à sang et la rendirent «presque déserte.[3]»

Les Scythes, ajoute aussi Diodore de Sicile, étendirent leurs conquêtes au delà du Tanaïs jusqu'à la Thrace, et d'un autre côté jusqu'au Nil. En Thrace, une fois maîtres des rives du Danube, n'est-il pas à croire que là ils ont jeté quelqu'une de ces colonies qu'ils arrachaient à la Médie, ou bien celle qui a formé les Sarmates (Sauromates) ne peut-elle pas s'être étendue jusqu'au pays des Sigynnes ? L'histoire, assez incertaine sur l'origine des Sarmates, ne nous les montre-t-elle pas en Europe entre la Vistule et le Tanaïs, comprenant tous les pays qui forment aujourd'hui la Russie et la Pologne[4] ? Mais la Pologne, comprise par les anciens dans la Germanie septentrionale, s'étendait jusqu'aux bords du Danube, jusqu'à la contrée où Hérodote a placé des Mèdes sous le nom de Sigynnes. Pline semble s'accorder avec Diodore de Sicile sur l'origine que cet historien assigne aux Sarmates du Danube, car il les appelle *Arræi Sarmatæ* et *Areatæ*[5]. Qui ne recon-

1. La Paphlagonie, aujourd'hui Livahs de Kastamouni, de Kiangari, etc., région de l'Asie mineure, entre la Bithynie et le Pont. Le Pont, région de l'Asie mineure, aussi bornée au nord par le Pont-Euxin, qui lui donne son nom, et à l'est par la région Caucasienne et l'Arménie, à l'ouest par la Paphlagonie, et au sud par la Cappadoce. Voir Dict. de Bouillet.

2. Le Tanaïs est le *Don*, rivière de la Russie d'Europe. Voir même Dict.

3. Diodore de Sicile, Hist. univ., t. I, liv. II, p. 301, 302 et 303 de la traduction.

4. Dict. hist. et géogr. de Bouillet. Voir *Sarmates*.

5. *Idem.* Au mot *Slaves*. — Je serais d'autant plus porté à croire tous ces peuples d'origine médique, que les Sarmates, dont ils doivent descendre, étaient, dans le principe, réduits à l'esclavage en Europe et que le nom même de la race *Slave* semble offrir ce sens. Voir Pline, *Naturalis historiæ*, liv. IV.

naît dans ces appellations le premier nom des Mèdes, *Arii* (Ἄριοι)[1]? Strabon place aussi les Sarmates sur les rives du Danube.[2]

On le voit, nous touchons à l'une des origines de la race slave, et avec d'autant plus de sûreté que cette immense famille ethnographique européenne a compris dans son sein les Vindiles, les Vandales, les Wendes, et que nous trouvons les Sigynnes d'Hérodote à côté des Hénètes ou Vénètes, qui furent certainement des Wendes, dit avec raison Bouillet. Hérodote les fait Illyriens[3] et Polybe[4], après avoir remarqué que, pour leurs mœurs et leurs vêtements, ils diffèrent peu des Celtes, n'ajoute pas que leur langue fut illyrienne, tandis qu'il avertit qu'elle n'était pas celtique, lui dont l'oreille, à coup sûr, pouvait reconnaître avec certitude la langue d'Illyrie. D'où Niebuhr[5] conclut que c'est improprement que les Vénètes ont été appelés Illyriens et qu'ils pourraient bien avoir été des Liburniens, qu'il pense devoir être confondus avec les Liguriens ou Ligures. Nous n'admettons pas cette confusion, qui n'a d'autre base qu'une simple affinité de noms. Nous conservons à ces peuples leurs dénominations historiques; mais nous ne croyons pas nous aventurer beaucoup en

1. Voici le texte de Pline : *Aversa ejus et in Istrum devexa Mœsi, Getæ, Aoti, Gaugdæ, Clariæque, et sub iis* Arræi Sarmatæ, quos Areatas vocant, *Scythæque.* Voir Pline, *Naturalis historiæ*, liv. IV, I.re partie, chap. X, *Thracia*, p. 54. Le mot *Artaïen* ou *Arteien* en vient, et ce mot est persan et mède ; on admet qu'il est en perse l'équivalent d'*Augustus* en latin et d' Ἀρτὸς en grec ; si nous voulions entrer dans cette voie, nous préférerions le considérer dans la langue des Perses et des Mèdes comme le synonyme de βασίλιδες en grec, *royaux* en français, et les Sarmates *Artaïens*, ne seraient rien autre chose que les Sarmates royaux ou Basilides. Voir sur ce mot : *La religion des Gaulois*, t. I, p. 29 et 347. Nous reviendrons sur ce point.

2. Ce fleuve, dit-il, coule de l'ouest à l'est, et va se rendre dans le Pont-Euxin (la mer Noire). Il laisse à gauche toute la Germanie qui commence au Rhin, tout le pays des Gètes, ainsi que celui des Tyrigètes, des Bastarnes et des *Sauromates* jusqu'au Tanaïs (le Don) et le Palus méotide (la mer d'Azow), etc. T. I, liv. II, p. 128 du texte, et p. 356 de la traduction de M. de la Porte du Theil.

3. Hérodote, liv. I, chap. 196. *Medi .... vocati hi erant olim ab omnibus Arii.* Traduction de Ch. Müller, p. 338. Le nom d'*Arie* est resté à l'une des provinces anciennes de ce peuple.

4. Polybe, *Historiarum*, liv. II, chap. XVII : Τὰ δὲ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἤδη προσήκοντα γένος ἄλλο πάνυ παλαιὸν διακατέσχε προσαγορεύονται δὲ Οὐένετοι, τοῖς μὲν ἔθεσι καὶ τῷ κόσμῳ βραχὺ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἀλλοίᾳ χρώμενοι. *Quod superest spatium ad Adriaticum sinum, alius populus longe antiquissimus obtinebat, Venetos vocant; sermone quidem diverso a Gallis utentes, ceterum moribus et cultu haud multum dissimiles.* Traduction de Ch. Müller, p. 80.

5. Niebuhr, t. I, p. 235, 236 et 243.

disant que cette langue, qui n'était pas l'illyrien et n'était pas non plus le celte, devait, comme celle des Sigynnes, ressembler beaucoup au mède.

Ici trouve sa place une observation d'Oberlin, dans son remarquable ouvrage sur le patois de Lorraine et d'Alsace, notamment du *Ban-de-la-Roche:* «Si je ne me trompe, dit ce savant modeste, le «langage vénitien me paraît quelquefois lier le latin et l'italien avec «le français et ses patois.» Oberlin était dans le vrai et quelle lumière un pareil homme eût jeté sur l'origine des langues européennes, s'il n'avait payé son tribut à l'erreur commune de son temps, à cette manie de tout rapporter au latin[1]! Ce qui rend l'observation de ce

1. Oberlin, *Essai sur le patois de Lorraine, d'Alsace*, etc., p. 167. Il ajoute : «les mots *coa, mità, sior, abu, fio*, serviront de preuve. Voir *coaue, mitane, mon-sieù, evù, feu.*» Il donne à la page 188 un exemple de sa manière de tirer notre patois du latin, ne soupçonnant pas que ce langage si modeste pût être plus ancien que la langue de Rome : «Voici, dit-il, la généalogie de notre terme *coaue*, *quaoue* (queue) : latin *cauda*, italien *coda*, vénitien *coa;* de là *couo*, *coue*, *cooue*, et puis *quaoue*, queue.» Mais pourquoi pas l'inverse ? pourquoi ne pas faire partir cette généalogie du simple au composé ? Or, le simple ici c'est *coa* vénitien ou *coue* patois. Il en est de même des autres mots, où le point de départ aussi paraît être non le latin, mais le patois ou le vénitien. Or, n'oublions pas que ce vénitien n'était ni le celte proprement dit ni l'illyrien, et que tout semble prouver qu'il ressemblait au mède. Il y a un trait de lumière dans le rapprochement fait par Oberlin entre le vénitien, le toscan et le patois; seulement il n'a pas su s'en servir pour sortir de l'ornière qui ramenait tout à la langue latine. Que serait-ce si nous montrions des usages caractéristiques et nationaux communs aux Vénètes et aux Mèdes, ou au moins au peuple auquel les Mèdes et les Perses ont emprunté jusqu'à leur principale divinité; or, c'est là ce que signale Hérodote. Les Assyriens, cette nation avec laquelle les Mèdes n'ont cessé d'être en rapport intime, d'abord comme sujets ou alliés, ensuite comme vainqueurs, réunissaient, chaque année, toutes les jeunes filles nubiles et se les vendaient, entre eux, à l'encan, en commençant par la plus belle, à la condition toutefois que les acquéreurs épouseraient leurs femmes ainsi achetées. Cet usage singulier et barbare, qu'Hérodote qualifie de *très-sage*, était aussi en vigueur chez les peuples de la Vénitie : ὁ μὲν σοφώτατος ὅδε κατὰ γνώμην τὴν ἡμετέρην, τῷ καὶ Ἰλλυριῶν Ἐνετοὺς πυνθάνομαι χρέεσθαι. Qui ne reconnait là l'origine du mariage *per coemptionem* qui se faisait à prix d'argent, *œre et librâ?* V. Hérodote, liv. I, ch. CXCVI et aussi ch. XCV et CXXXI, et sur le mariage *per coemptionem*, Heineccius, *Antiquit. Rom.*, liv. I, tit. 10, §. 10, p. 139 et suiv. Il ne faut pas trop s'étonner de ce point de ressemblance entre les mœurs vénètes et les mœurs assyriennes, car les Vénètes, au rapport de Strabon, se disaient issus des Paphlagoniens, peuple de l'empire Médo-persan, et les Paphlagoniens étaient, d'après Diodore de Sicile, sinon des Assyriens, au moins les proches voisins des Assyriens transportés de leur patrie aux limites de la Paphlagonie par les Scythes. V. *Strabonis geographica*, publiée par G. Kramer, vol. I, p. 221 et 241 : διὰ δὲ τὴν ὁμονυμίαν Παφλαγόνας φασὶν αὐτούς.

savant plus saisissante encore, c'est que le point de départ de ses comparaisons est le langage du *Ban-de-la-Roche,* de ce petit vallon alsacien, qui a fixé aussi, en 1829, l'attention du célèbre Cuvier, et où l'on retrouve dans l'appellation de l'une de ses principales montagnes, comme un souvenir du culte des Mèdes, le *Champ du feu.* Mais revenons à Niebuhr.

Les Liburniens que n'a pas nommés Hérodote, de même que les Sigynnes qu'il a nommés, embarrassent beaucoup cet érudit, et, pour se tirer d'embarras, il avoue avec candeur qu'il serait tenté de fondre ces deux peuples en un et d'en faire des Ligures. Il s'autorise de cette pensée, que nous sommes étonné de voir éclore sous la plume d'un historien tel que lui : « Hérodote, dit-il, peut avoir pris des Liburniens pour des « Illyriens, et une pareille inexactitude serait peu de chose pour Héro- « dote. » C'est traiter rudement le plus grave et le plus véridique des écrivains, le père de l'histoire. Mais nous n'avons pas à venger l'ombre d'Hérodote; seulement il sera curieux de rapprocher de cet anathème contre le grand historien les conclusions auxquelles arrive l'auteur moderne de l'*Histoire romaine;* lisons : « L'affinité des noms de Ligu- « riens et de Liburniens est telle, que, quoique je n'aie pas voulu mettre « en rapport les deux peuples qui font l'objet de notre section, elle « pourrait m'engager à le tenter. Ici se représente le souvenir qu'Héro- « dote entendit nommer les peuples de l'Ister les plus éloignés, ceux qui « sont au delà des Vénètes et des Liburniens du nom de Sigynnes; il est « probable que ce fut par les marins de ces nations : il savait qu'en « ligurien c'était le nom des négociants, et si ces marins avaient voulu dire « que dans ces pays-là ils ne connaissaient que des marchands ? Si Héro- « dote avait voulu l'indiquer ? Mais je veux fuir l'écueil des sirènes[1]. » Et nous, nous félicitons Niebuhr d'avoir fui cet écueil : seulement il ne s'en est pas écarté assez vite. Voyez-vous le grave Hérodote recueillant, dans quelque port de l'Adriatique, les propos, les contes de quelques matelots pour en composer ensuite le texte de son histoire! Ah! Niebuhr, Niebuhr, qu'avez-vous fait d'Hérodote !!...

Mais Hérodote ne s'en est pas tenu à nommer les Sigynnes; il a ajouté des détails précieux sur leurs mœurs, leur costume, leurs traditions, qui suffiraient à eux seuls pour détruire de fond en comble l'inqualifiable

1. Niebuhr, Hist. Rom., t. I, p. 243 et suiv. de l'excellente traduction de M. de Golbéry.

supposition de Niebuhr. Ces traditions, justifiées par le vêtement national des Sigynnes, leur assignent une origine *médique*.

C'est là une source nouvelle ouverte aux origines européennes, et cette source, devenue fleuve, nous semble avoir porté bien loin ses dérivés et ses affluents. N'oublions pas qu'Hérodote nous parle d'un pays *immense*, après lequel il ne nomme plus, avant les colonnes d'Hercule, que les Sigynnes, les Celtes et les Cynètes ou Cynésiens; et, ce que l'on est convenu d'appeler une erreur de ce grand homme, va nous servir à le justifier, et aussi à dessiner l'étendue du territoire qu'il assigne à la population des Sigynnes.

Il place la source du Danube dans les environs d'une ville, qu'il appelle *Pyrène :* Or, on sait que ce fleuve prend son origine dans le grand-duché de Bade, dans la cour ou le parc du château de Donaueschingen. Aussitôt, les savants modernes de s'écrier : Hérodote s'est trompé; il a pris une chaîne de montagnes pour une ville et a été chercher la source du Danube dans les Pyrénées!

On a prêté à ce célèbre historien de bien autres énormités! Ainsi, au passage même qui nous occupe, un de ses traducteurs ne lui fait-il pas réunir sur un même point la source du Danube et la source du Nil!!...[1]. Il en est à peu près de même du Danube sortant des Pyrénées. Il est vrai que quelques auteurs bénévoles, afin de rendre l'erreur moins lourde et d'empêcher que l'on n'accuse Hérodote d'avoir pris une montagne pour une bourgade, veulent bien relever, à son profit, la cité de Pyrène et en faire sortir le nom des Pyrénées. Le procédé est fort généreux sans doute; mais il nous semble qu'Hérodote n'a pas besoin de ce replâtrage, parce qu'il n'y a rien à replâtrer. Que l'on nous permette cette digression, l'on verra qu'elle n'est qu'apparente et rentre directement dans notre sujet.

1. Oui, il s'est trouvé, de nos jours, un traducteur d'Hérodote (nous ne le nommerons pas), qui sans s'apercevoir même qu'au chap. 34 du livre II, il va contredire lui-même l'absurdité qu'il fait dire à Hérodote au chap. 33, traduit ainsi : «Et s'il est permis de tirer des choses connues des «conjectures sur les inconnues, je pense que le Nil part des mêmes points que l'Ister;» tandis que dans le parallèle qu'Hérodote établit entre le Nil et le Danube, dont l'un coupe en deux une bonne partie de l'Europe, comme l'autre divise la Lybie ancienne, il se borne à dire que, sous ce rapport, le cours de ces deux fleuves se ressemble; mais il se garde bien de les placer dans la même partie du monde et encore moins dans le même pays. M. Ch. Müller, dans sa traduction latine, nous semble avoir bien rendu la pensée d'Hérodote, en traduisant ces mots : Τῷ Ἴστρῳ ἐκ τῶν ἴσων μέτρων ὁρμᾶται, par ceux-ci : *Similem Istro cursus rationem habet.*

Rappelons d'abord les paroles d'Hérodote. Après ce passage, si malheureusement interprété, il dit : « L'Ister commence, en effet, dans le pays des « Celtes, auprès de la ville de *Pyrène*, il coule au milieu de l'Europe, et la « coupe en deux. Les Celtes sont au delà des colonnes d'Hercule et touchent « aux Cynésiens, qui sont les derniers peuples de l'Europe, du côté du « couchant. L'Ister se jette dans le Pont-Euxin, à l'endroit où sont les « Istriens, colonie de Milet. [1] »

En comparant ce passage d'Hérodote à celui où il décrit plus en détail le cours du Danube, et où il indique d'une manière plus précise encore le territoire occupé par les Celtes, il demeure évident qu'il ne plaçait pas la source de l'Ister dans les Pyrénées. Voici ce passage [2] : Après avoir énuméré toutes les rivières qui versent leurs eaux dans l'Ister, il termine ainsi : « On ne doit pas, au reste, s'étonner que ce fleuve reçoive tant « de rivières, puisqu'il traverse toute l'Europe. » Si Hérodote s'arrêtait là, certes on serait autorisé à penser qu'il porte la source du Danube jusqu'aux Pyrénées et même jusqu'aux confins de l'Espagne ; mais il s'explique immédiatement en ces termes : « Prenant sa source chez « les Celtes qui sont, vers l'Occident, le dernier peuple d'Europe, « sauf les Cynètes, l'Ister, après avoir traversé l'Europe entière, vient « baigner l'un des flancs de la Scythie. » Que ressort-il de là ? que tout en disant que l'Ister traverse toute l'Europe, il en excepte cependant, d'abord le pays des Cynètes ou Cynésiens, et tout ce qui peut rester de la Celticie au delà de la source de ce fleuve célèbre, car il ne dit pas que cette source soit à l'extrémité de la Celticie.

Hérodote a parlé d'une ville de *Pyrène*, et qu'avons-nous besoin d'en créer une au pied des Pyrénées pour expliquer une apparente confusion ? Ne peut-il pas y avoir eu une ville de Pyrène non loin de la source du

1. Hérodote, liv. II, chap. XXXIII : Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος, ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην. Οἱ δὲ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλήων στηλέων, ὁμουρέουσι δὲ Κυνησίοισι, οἳ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων. Τελευτᾷ δὲ ὁ Ἴστρος ἐς θάλασσαν τὴν τοῦ Εὐξείνου πόντου, τῇ Ἰστρίην οἱ Μιλησίων οἰκέουσι ἄποικοι. Traduction de Ch. Müller : « *Nam Ister fluvius, a Celtis et Pyrenæ oppido initium sumens, mediam perfluit scinditque Europam. Habitant autem Celtæ extra Herculis columnas, finitissimique sunt Cynesiorum, qui sunt extremus populus versus occidentem eorum qui Europam incolunt. Desinit autem Ister, in mare influens Ponti-Euxini, ubi Istriam habitant coloni Milesiæ.*

2. Hérodote, liv. IV, chap. XLVIII et chap. XLIX.

Danube? Les peuples qui, dans leur migration, ont remonté son cours, peuvent s'être souvenus au point d'arrivée d'une appellation qu'ils avaient laissée au point de départ. Hérodote, ne nous signale-t-il pas vers l'embouchure de l'Ister un de ses principaux affluents sortant de la Scythie sous le nom de *Pyrète*[1] ? Ce n'est là, il est vrai, qu'une supposition, et nous ne la présentons que comme telle. Mais qu'est-ce donc que ce nom de Pyrénées? Diodore de Sicile nous l'apprend. Ce sont des montagnes dont les premiers habitants avaient incendié les forêts; Pyrénées est tout simplement l'expression de ce mode de débarrasser les hauteurs de leurs bois; Pyrénée vient du mot grec πῦρ (feu), qui est issu du sanscrit[2]. D'autres montagnes donc que les Pyrénées peuvent avoir, et pour la même cause, porté le même nom. Mais ne peut-il pas en être de cette dénomination comme de bien d'autres de l'Espagne et de la Gaule, que l'on trouve échelonnées depuis le fond de la Scythie jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, et qui ne semblent être dans la Germanie, la Gaule et l'Ibérie, qu'une preuve de plus de leur origine asiatique et un souvenir de leur première patrie? l'*Èbre* (*Iberus*) de l'Espagne ne rappelle-t-il pas l'*Hèbre* de la Thrace? le nom scythique de l'*Hypanis* ne vient-il pas se refléter dans l'appellation même de l'*Hispanie?* N'y a-t-il pas eu une Ibérie au pied du Caucase avant qu'il ne se fût élevé une Ibérie au pied des Pyrénées? L'Ararus de la Gaule (la Saône) n'a-t-il aucune parenté avec l'Ararus (Ἀράρος), l'une des rivières qui se jettent dans l'Ister? Nous pourrions multiplier les exemples de dénominations transplantées de l'Orient à l'Occident, et souvent d'Asie en Europe, surtout en Espagne. Tout semble concourir à prouver qu'un grand peuple, sorti d'Asie, après avoir couvert une partie de la Germanie et de la Gaule, a été poussé par delà les Alpes et les Pyrénées par une invasion de hordes marchant sur ses traces, sans doute par les Celtes. Ce grand peuple est celui dont l'avant-garde s'est appelée Pélasgique et le corps d'armée Ibérique. Peut-être le nom de la ville de *Pyrène* a-t-il suivi le même chemin que ses habitants fugitifs jusqu'aux Pyrénées. Mais ces peuples exilés, en quittant

1. Hérodote, liv. IV, chap. XLVIII et chap. XLIX.

2. Adelung admet cette étymologie : *Pyren, Pyrn, ein hohes Gebirge; daher die* Pyrenäen, *deren Gleichlaut mit dem griechischen* πῦρ *das alberne Mährchen von den durch einen Blitz in Brand gesteckten Pyrenäen erzeugte.* Il tire même de cette origine par voie d'analogie ou de traduction les noms du *Brenner* dans le Tyrol et de *Pyern* de la Haute-Autriche. Voir *Mithridates*, t. II, p. 67.

les lieux qui les avaient vus naître, n'ont pas emporté toute leur nationalité au delà des monts ; souvent sans doute il est resté d'eux dans leur ancienne patrie un noyau de population suffisant pour perpétuer le nom de leur ville ou de leur nation, et ce nom là, l'histoire le prouve, a été presque toujours respecté par les vainqueurs. Alors il s'est vu des dénominations semblables à des distances plus ou moins éloignées; une Ombrie d'en deçà et d'au delà les monts, une Ligurie germaine et une italienne, une Ibérie asiatique et une européenne, les Ligyens de la Germanie, les Ligyens de la Gaule, les Ligyens même d'Asie, ceux de Tacite, ceux de Diodore de Sicile, ceux d'Hérodote, et l'on pourrait ainsi suivre presque pas à pas, toutes les phases de ces migrations humaines des régions orientales vers les régions occidentales de la vieille Europe.

Quelque chose d'ailleurs du nom de Pyrénées est resté non loin de la source réelle du Danube. N'avons-nous pas encore aujourd'hui dans les environs de Donaueschingen quelque montagne à dénomination de pareille origine? N'est-ce pas vers ces lieux aussi que se trouve le *mons Pyri* d'Ammien Marcellin, au sommet duquel Valentinien fit élever sur les ruines de quelque ancienne retraite des Germains une forteresse nouvelle? Et comment s'étonner que le mot qui a servi de racine à l'appellation de Pyrène et de Pyrénées se présente, et même souvent répété, dans ces contrées, puisqu'il exprime l'objet principal du culte des Mèdes et par conséquent des Sarmates et des Sigynnes, le feu?[1]

Revenons donc à ces Sigynnes d'Hérodote, à ce peuple médique, qu'il place à l'extrémité occidentale de la Thrace, sur les rives du Danube, à côté des Vénètes, de ces Vénètes qui ne parlaient, d'après Polybe, ni le celte, ni l'illyrien, et qui nous semblent, à nous, avoir parlé un langage assez semblable à celui de leurs plus proches voisins, les Sigynnes. Or, quel pouvait être l'idiome de ceux-ci, si ce n'était l'idiome de leur première patrie, la Médie? Ce langage était aussi bien certainement celui des Sarmates, issus également des Mèdes, comme nous l'avons vu.

Les Sigynnes, après lesquels Hérodote ne voit plus en Europe que les Celtes et les Cynètes ou Cynésiens, avant les colonnes d'Hercule, occupaient *un pays immense*. Ce peuple, n'aurait-il pas, en

1. Voir sur *Mons Pyri* Ammien Marcellin, liv. XXVIII, ch. II.

grandissant, remonté le Danube jusqu'à sa source ? N'aurait-il pas aussi envahi les bords de quelques-uns des affluents de ce fleuve, par exemple de ces deux rivières qu'Hérodote appelle *Carpis* et *Alpis*, rivières dont la première sortait d'une région située au-dessus des Ombriens et dont la seconde semble, par son nom même, accuser une source alpine[1] ? Les Ombriens, que nous avons reconnus d'origine pélasgique, n'auraient-ils pas été, de bonne heure, mêlés à cette nation venue de la Médie ? Ceci serait important, car, du même coup, l'on rattacherait à cette souche les Ligures de même race que les Ombriens, au rapport de Plutarque, et les Étrusques ou Rasènes, issus, comme les Ombriens, de la famille pélasgique au moins en partie. Il y a plus : il aurait franchi le Rhin, sans doute sur les pas des Ombriens, que nous retrouvons en Séquanie, aux rives de la Saône, sous le nom d'Ambarres, en Helvétie, sous le nom d'Ambrons et sur les bords de la Somme, sous le nom d'Ambiani. En d'autres termes, n'y aurait-il pas du sigynne et du mède dans ces Étrusques ou Rasènes, ces Ligyens ou Ligures, ces Ombriens et tous ces peuples qui ont franchi les Alpes, pour se faire une place en Italie, en laissant en deçà des monts des peuples de leur nom et de leur race, qui sont entrés dans la composition de la Gaule transalpine et notamment de la Séquanie, de la Rauracie et de la Médiomatricie, c'est-à-dire de l'Alsace ?

On le voit, la question est intéressante et nouvelle : elle mérite toute l'attention des hommes livrés à la science de l'ethnographie et intéresse à un haut point notre province.

Examinons le chemin que les Mèdes-Sigynnes auraient dû nécessairement prendre, pour peupler ou concourir à peupler les différents pays que nous venons de nommer, et parvenir notamment jusque sur notre territoire. Fixons d'abord leur point de départ, et de là suivons-les dans leur marche. Peut-être trouverons-nous quelques souvenirs de leur passage et de leur origine, semés sur leur route.

C'est sur les bords du Danube et aux confins septentrionaux de la Thrace, que nous les montre Hérodote ; ce point, c'est la Transylvanie d'aujourd'hui. Eh bien ! là tout d'abord, s'offrent deux noms qui sem-

1. *Ex regione vero super Umbris sita oriens* Carpis *fluvius, et alius* Alpis *fluvius, versus septentrionem fluentes, in eumdem (Istrum) se exonerant.* Hérodote, liv. IV, chap. XLIX.

blent rappeler l'un les Mèdes, l'autre les Sigynnes : *Mediasch* ou *Medwisch*, ville sur le Kochel, à 44 kilomètres d'Hermanstadt, et *Ségeswar*. De là ils ont dû arriver en Hongrie, où se présente le comitat de *Sigeth* ou *Szigeth*, et plusieurs villes à dénominations semblables. Ces noms réveillent le souvenir des Sigynnes. Nous touchons à la Bohême, cette terre des *Boii*, que l'histoire nous signale aussi en Italie, dans la Gaule et en Bavière, l'antique *Boïaria*. Ces Boii, dit-on, étaient Gaulois ; nous, nous disons : ils furent de la Gaule, comme les Ombriens et les Ligures. Ne nous arrêtons pas, pour le moment, à cette distinction, qui a son importance cependant, et rappelons un autre nom des peuples de la Bohême, les *Tzinganes*. Est-il possible de méconnaître dans ce nom une provenance des Sigynnes ? N'oublions pas que de tous les idiomes de la Germanie, celui qui ressemble le plus à la langue des Mèdes et des Perses, est précisément le *Tsingane-Bohémien*, et que c'est vers ces régions aussi que les partisans de l'origine romaine ont cru découvrir ce qu'ils ont appelé le latin de la Valachie ou le gaulois de Bohême. Mais continuons : déjà nous avons montré les Mèdes, sous le nom de Sarmates en Pologne, en Vénitie, et d'autres Asiatiques, sous le nom de Pélasges, en Italie, dans le Tyrol, dans la Rhétie et jusque sur les bords du Rhin. Nous retrouvons le plus grand de ces peuples, les Ombriens, jusque dans le Wurtemberg, la Bavière et la Prusse. L'*Ambro*, fleuve de la Vindélicie, l'*Ambronis-lacus* (l'Ammersée) de la Bavière, l'*Ambria* (l'Ammerland) de l'Ost-Frise, l'*Ambronianus-pagus* de l'Helvétie, non loin de Soleure, l'ancien *Ombrincus* ou *Ombringa* (la Moselle)[1], ont dû évidemment aussi leurs noms aux *Ambra*, aux *Ombriens?* Les Ambarres des rives de la Saône, les Ambiani de la Picardie, les Ambrons de la Suisse, Ambroniacum (Ambournai), Ambérieux et tant d'autres peuples ou villes de la Gaule n'ont pas une autre origine.[2]

Avant d'établir le rapport intime qui semble exister entre les Ombriens et les peuples de provenance médique, qu'Hérodote appelle Sigynnes, établissons le lien qui rattache aux premiers, aux Ombriens, la nation Ligyenne ou Ligure.

Déjà nous savons que les Étrusques, Tyrrhéniens, Rhètes ou Ra-

1. *Ptolem. geogr.* liv. II, ch. 8, §. 20, p. 142, édit. de Wilberg : 'Ομβρίκα ou 'Ομβρίγγα, qui séparait la Germanie inférieure de la Germanie supérieure.

2. Diffenbach, *Celtica*, t. I, p. 311 et aussi 208.

sènes, qu'on les fasse venir de la Lydie ou d'un autre point de l'Asie, avaient la même origine que les Ombriens ; ils sortaient tous de la race pélasgique, qui nous semble, à nous, n'avoir été que la tête de colonne de l'invasion ibérienne; Niebuhr dit: cette invasion elle-même.

Eh bien! les Ligyens ou Ligures nous paraissent avoir été de la même race que les Ombriens; nous dirons même que le nom d'*Ombriens* ou d'*Ambrons* était le nom national de tous ces peuples. Si l'on en doutait, nous rappellerions cette grande bataille d'Aquæ-Sixtiæ (Aix), où Marius triompha des Cimbres et des Teutons. Là se trouvèrent en présence les Ligures et les Ambrons, ces dignes alliés des Cimbres et des Teutons. Mais laissons parler Plutarque; il va nous révéler la communauté d'origine de ces deux grands peuples, les Ligures et les Ombriens : «il eût été difficile à Marius, «dit-il, de retenir ses soldats. D'ailleurs, les plus belliqueux d'entre «les Barbares, ceux qui avaient taillé en pièces les armées de Man«lius et de Cépion (c'étaient les Ambrons, et ils faisaient plus de «30,000 hommes), coururent précipitamment prendre leurs armes. «Ils avaient le corps apesanti par l'excès de la bonne chère; mais «le vin qu'ils avaient bu, en leur donnant plus de gaieté, ne leur «avait inspiré que plus d'audace. Ils s'avancèrent donc, non avec le «désordre et l'emportement de gens furieux ou en jetant des cris «confus et désordonnés, mais en frappant leurs armes en mesure; «ils marchaient tous en cadence au son qu'elles rendaient, et, soit «pour s'animer les uns les autres, soit pour effrayer les ennemis, «en se nommant, ils faisaient retentir l'air de cette vaste acclama«tion: *Ambrons! Ambrons!* Les premiers d'entre les Italiens, qui «venaient contre eux, étaient les *Liguriens,* qui entendirent et recon«nurent ce cri, et, *comme ils donnaient généralement à toute leur na«tion le nom d'Ambrons,* ils répondirent aux barbares par le même «cri, qui fut ainsi répété plusieurs fois dans les deux armées, avant «qu'elles n'en vinssent aux mains[1].» Peut-on douter après ce témoignage émané de l'un des plus grands historiens de l'antiquité, que les Ligures et les Ombriens fussent de la même famille? Or, ces fiers Ambrons qui eussent vaincu encore, dans cette fatale journée, si la politique de Rome n'avait su armer contre eux des hommes du même sang

1. Plutarque, *In Mario*, §. XX.

et de la même valeur, des frères enfin, étaient des peuples de l'Helvétie, c'est dire de la Gaule. Leur nom révélait chez eux la plus sublime des croyances, il était digne de devenir l'appellation nationale et le cri de guerre des Gaulois, il signifiait *immortels*[1] ! Les Ambrons et généralement tous les Gaulois portaient leurs dieux à la guerre comme pour les rendre témoins de leur valeur et garants de leur immortalité. Aussi quels soldats faisaient ces hommes, quand leur courage et leur ardeur natifs étaient encore rehaussés par cette pensée qu'ils mourraient pour revivre !

C'était un grand peuple que le peuple ligurien : du temps de Scylax encore, il étendait son empire jusqu'aux rives du Rhône[2], et il nous semble que, alors déjà, il n'était plus dans toute sa gloire, qu'il fut un temps où cette nation était maîtresse aussi du pays baigné par la Saône. Ce fut des bords de cette rivière, et non, comme une fausse interprétation de Thucydide l'a fait dire à Amédée Thierry, des bords de la Sègre ou du Sicoris de la Catalogne, que les Liguriens chassèrent les *Sicani* et les forcèrent à passer en Italie. On sait que ces Sicani, chassés encore d'Italie et suivis de près par d'autres fugitifs, que Niebuhr croit devoir confondre avec eux, et qui évidemment étaient au moins de la même famille humaine, les *Siculi*, allèrent peupler la Trinacrie, qui prit successivement de ses nouveaux habitants les noms de Sicanie et enfin de Sicile.[3]

Ce que nous venons d'avancer est important à établir, car nous espérons démontrer que ces Sicani, ces Siculi, qu'Amédée Thierry tire, comme les Liguriens, de l'Espagne, pour leur faire à peine toucher le sol gaulois et les rejeter tout aussitôt en Italie, poursuivis par les Liguriens, ne venaient pas plus que ces derniers d'au delà des Pyrénées, et qu'ils n'étaient que ces Sigynnes-Mèdes qui, des bords du Danube, s'étaient avancés jusqu'aux confins de la Séquanie.

Déjà Niebuhr a senti l'impossibilité de convertir les Ligures en un peuple, nous ne dirons pas d'origine ibérienne, ce qu'ils étaient, mais habitant

1. Le mot *Ambron (Ambro)* est évidemment pélasgique ; il a formé en grec ἄμβροτος, immortel, d'où est venu ἀμβρόσια, ambroisie, cette liqueur où les dieux buvaient l'immortalité. *Ambrons*, de même que *Ambra*, *Ombriens*, veut donc dire : *immortels*. Le pays des Ambrons faisait partie de la Gaule comme presque toute l'Helvétie, etc. Voir *La religion des Gaulois*, tome I, liv. I, p. 57.

2. Scylax, Périple, p. 2 : Λιγύες καὶ Ἴβηρες μιγάδες, μεχρί ποταμοῦ Ροδανοῦ. — Les Ligyens mêlés aux Ibères jusqu'au fleuve du Rhône.

3. Niebuhr, t. I, p. 237, note 508.

la Péninsule ibérique, et de les faire partir de Tartesse pour expulser de l'Espagne les Sicani et les transplanter, pour ainsi dire, par enchantement, en Italie, et, ce grave historien a pensé pouvoir porter le Sicanus de Thucydide en deçà des Pyrénées, entre ces monts et le Rhône[1], en traitant de *pure conjecture* l'opinion qui confond ce fleuve avec la Sègre ou le Sicoris. C'est un pas de fait. Mais Niebuhr a oublié, et pour cause sans doute, de nous nommer, de nous montrer ce *Sicanus* entre les Pyrénées et le Rhône. Cette désignation lui eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, car il n'existe aucune rivière dans cet intervalle, à laquelle puisse convenir le nom de Sicanus.

Du reste, Niebuhr avoue qu'il ne connaît pas l'origine des Ligures; «tout ce que nous savons, dit-il[2], c'est qu'ils n'étaient ni Ibères, ni Celtes.» Quant à Celtes, ils ne l'étaient pas, bien certainement, car lorsque, beaucoup plus tard, ils furent refoulés par les Celtes et les virent s'établir en maîtres au milieu d'eux, ils conservèrent encore leur nom national et ne firent que l'allier à celui de leurs vainqueurs, pour faire des *Celto-Liguriens*[3]. Mais, pour Ibères, s'ils ne l'étaient pas dans le sens restreint du mot devenu synonyme d'Espagnols, ils l'étaient dans l'acception la plus générale, c'est-à-dire qu'ils étaient de ces peuples asiatiques, dont l'invasion s'appela ibérienne et l'avant-garde pélasgique. C'est sans doute ce qui n'eût pas échappé au savant Niebuhr, s'il avait fait attention à cette reconnaissance d'une nationalité commune proclamée par les Ombriens et les Ligures, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ. Cette reconnaissance, constatée par un historien presque contemporain, vaut mieux pour établir l'identité d'origine de ces deux peuples, que toutes les inductions, tous les raisonnements; c'est d'elle qu'Amédée Thierry aurait pu dire à bon droit, après Thucydide : *et cela est la vérité,* au lieu d'appliquer ce mot à une tradition grecque ou carthaginoise, plus ou moins bien rapportée, qui faisait sortir les Ligures de l'Ibérie, pour les mettre à la poursuite des Sicaniens, Ibères comme eux!

Non, les Ligures étaient les frères des Ombriens; ils sortaient de l'Asie, comme eux; ils étaient de la même race que ces *Lygiens* de la

1. Niebuhr, t. I, p. 232. Il va plus loin encore à la page 284 du tome IV : «Du reste, dit-il, ce fleuve Sicanus est inconnu, et l'assertion qui de là fait venir les Ibères en Trinacrie, est à peine croyable.»

2. Niebuhr, t. I, p. 232, déjà citée.

3. Strabon, t. IV, p. 205.

savant plus saisissante encore, c'est que le point de départ de ses comparaisons est le langage du *Ban-de-la-Roche,* de ce petit vallon alsacien, qui a fixé aussi, en 1829, l'attention du célèbre Cuvier, et où l'on retrouve dans l'appellation de l'une de ses principales montagnes, comme un souvenir du culte des Mèdes, le *Champ du feu.* Mais revenons à Niebuhr.

Les Liburniens que n'a pas nommés Hérodote, de même que les Sigynnes qu'il a nommés, embarrassent beaucoup cet érudit, et, pour se tirer d'embarras, il avoue avec candeur qu'il serait tenté de fondre ces deux peuples en un et d'en faire des Ligures. Il s'autorise de cette pensée, que nous sommes étonné de voir éclore sous la plume d'un historien tel que lui : « Hérodote, dit-il, peut avoir pris des Liburniens pour des « Illyriens, et une pareille inexactitude serait peu de chose pour Héro- « dote. » C'est traiter rudement le plus grave et le plus véridique des écrivains, le père de l'histoire. Mais nous n'avons pas à venger l'ombre d'Hérodote; seulement il sera curieux de rapprocher de cet anathème contre le grand historien les conclusions auxquelles arrive l'auteur moderne de l'*Histoire romaine;* lisons : « L'affinité des noms de Ligu- « riens et de Liburniens est telle, que, quoique je n'aie pas voulu mettre « en rapport les deux peuples qui font l'objet de notre section, elle « pourrait m'engager à le tenter. Ici se représente le souvenir qu'Héro- « dote entendit nommer les peuples de l'Ister les plus éloignés, ceux qui « sont au delà des Vénètes et des Liburniens du nom de Sigynnes; il est « probable que ce fut par les marins de ces nations : il savait qu'en « ligurien c'était le nom des négociants, et si ces marins avaient voulu dire « que dans ces pays-là ils ne connaissaient que des marchands ? Si Héro- « dote avait voulu l'indiquer ? Mais je veux fuir l'écueil des sirènes[1]. » Et nous, nous félicitons Niebuhr d'avoir fui cet écueil : seulement il ne s'en est pas écarté assez vite. Voyez-vous le grave Hérodote recueillant, dans quelque port de l'Adriatique, les propos, les contes de quelques matelots pour en composer ensuite le texte de son histoire! Ah! Niebuhr, Niebuhr, qu'avez-vous fait d'Hérodote !!...

Mais Hérodote ne s'en est pas tenu à nommer les Sigynnes; il a ajouté des détails précieux sur leurs mœurs, leur costume, leurs traditions, qui suffiraient à eux seuls pour détruire de fond en comble l'inqualifiable

1. Niebuhr, Hist. Rom., t. I, p. 243 et suiv. de l'excellente traduction de M. de Golbéry.

supposition de Niebuhr. Ces traditions, justifiées par le vêtement national des Sigynnes, leur assignent une origine *médique.*

C'est là une source nouvelle ouverte aux origines européennes, et cette source, devenue fleuve, nous semble avoir porté bien loin ses dérivés et ses affluents. N'oublions pas qu'Hérodote nous parle d'un pays *immense,* après lequel il ne nomme plus, avant les colonnes d'Hercule, que les Sigynnes, les Celtes et les Cynètes ou Cynésiens; et, ce que l'on est convenu d'appeler une erreur de ce grand homme, va nous servir à le justifier, et aussi à dessiner l'étendue du territoire qu'il assigne à la population des Sigynnes.

Il place la source du Danube dans les environs d'une ville, qu'il appelle *Pyrène :* Or, on sait que ce fleuve prend son origine dans le grand-duché de Bade, dans la cour ou le parc du château de Donaueschingen. Aussitôt, les savants modernes de s'écrier : Hérodote s'est trompé; il a pris une chaîne de montagnes pour une ville et a été chercher la source du Danube dans les Pyrénées !

On a prêté à ce célèbre historien de bien autres énormités ! Ainsi, au passage même qui nous occupe, un de ses traducteurs ne lui fait-il pas réunir sur un même point la source du Danube et la source du Nil!!...[1]. Il en est à peu près de même du Danube sortant des Pyrénées. Il est vrai que quelques auteurs bénévoles, afin de rendre l'erreur moins lourde et d'empêcher que l'on n'accuse Hérodote d'avoir pris une montagne pour une bourgade, veulent bien relever, à son profit, la cité de Pyrène et en faire sortir le nom des Pyrénées. Le procédé est fort généreux sans doute ; mais il nous semble qu'Hérodote n'a pas besoin de ce replâtrage, parce qu'il n'y a rien à replâtrer. Que l'on nous permette cette digression, l'on verra qu'elle n'est qu'apparente et rentre directement dans notre sujet.

1. Oui, il s'est trouvé, de nos jours, un traducteur d'Hérodote (nous ne le nommerons pas), qui sans s'apercevoir même qu'au chap. 34 du livre II, il va contredire lui-même l'absurdité qu'il fait dire à Hérodote au chap. 33, traduit ainsi : «Et s'il est permis de tirer des choses connues des «conjectures sur les inconnues, je pense que le Nil part des mêmes points que l'Ister ;» tandis que dans le parallèle qu'Hérodote établit entre le Nil et le Danube, dont l'un coupe en deux une bonne partie de l'Europe, comme l'autre divise la Lybie ancienne, il se borne à dire que, sous ce rapport, le cours de ces deux fleuves se ressemble ; mais il se garde bien de les placer dans la même partie du monde et encore moins dans le même pays. M. Ch. Müller, dans sa traduction latine, nous semble avoir bien rendu la pensée d'Hérodote, en traduisant ces mots : Τῷ Ἴστρῳ ἐκ τῶν ἴσων μέτρων ὁρμᾶται, par ceux-ci : *Similem Istro cursus rationem habet.*

Danube? Les peuples qui, dans leur migration, ont remonté son cours, peuvent s'être souvenus au point d'arrivée d'une appellation qu'ils avaient laissée au point de départ. Hérodote, ne nous signale-t-il pas vers l'embouchure de l'Ister un de ses principaux affluents sortant de la Scythie sous le nom de *Pyrète*[1] ? Ce n'est là, il est vrai, qu'une supposition, et nous ne la présentons que comme telle. Mais qu'est-ce donc que ce nom de Pyrénées? Diodore de Sicile nous l'apprend. Ce sont des montagnes dont les premiers habitants avaient incendié les forêts; Pyrénées est tout simplement l'expression de ce mode de débarrasser les hauteurs de leurs bois; Pyrénée vient du mot grec πῦρ (feu), qui est issu du sanscrit[2]. D'autres montagnes donc que les Pyrénées peuvent avoir, et pour la même cause, porté le même nom. Mais ne peut-il pas en être de cette dénomination comme de bien d'autres de l'Espagne et de la Gaule, que l'on trouve échelonnées depuis le fond de la Scythie jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, et qui ne semblent être dans la Germanie, la Gaule et l'Ibérie, qu'une preuve de plus de leur origine asiatique et un souvenir de leur première patrie? l'*Èbre* (*Iberus*) de l'Espagne ne rappelle-t-il pas l'*Hèbre* de la Thrace? le nom scythique de l'*Hypanis* ne vient-il pas se refléter dans l'appellation même de l'*Hispanie?* N'y a-t-il pas eu une Ibérie au pied du Caucase avant qu'il ne se fût élevé une Ibérie au pied des Pyrénées? L'Ararus de la Gaule (la Saône) n'a-t-il aucune parenté avec l'Ararus (Ἀράρος), l'une des rivières qui se jettent dans l'Ister? Nous pourrions multiplier les exemples de dénominations transplantées de l'Orient à l'Occident, et souvent d'Asie en Europe, surtout en Espagne. Tout semble concourir à prouver qu'un grand peuple, sorti d'Asie, après avoir couvert une partie de la Germanie et de la Gaule, a été poussé par delà les Alpes et les Pyrénées par une invasion de hordes marchant sur ses traces, sans doute par les Celtes. Ce grand peuple est celui dont l'avant-garde s'est appelée Pélasgique et le corps d'armée Ibérique. Peut-être le nom de la ville de *Pyrène* a-t-il suivi le même chemin que ses habitants fugitifs jusqu'aux Pyrénées. Mais ces peuples exilés, en quittant

1. Hérodote, liv. IV, chap. XLVIII et chap. XLIX.

2. Adelung admet cette étymologie : *Pyren, Pyrn, ein hohes Gebirge; daher die* Pyrenäen, *deren Gleichlaut mit dem griechischen* πῦρ *das alberne Mährchen von den durch einen Blitz in Brand gesteckten Pyrenäen erzeugte.* Il tire même de cette origine par voie d'analogie ou de traduction les noms du *Brenner* dans le Tyrol et de *Pyern* de la Haute-Autriche. Voir *Mithridates*, t. II, p. 67.

les lieux qui les avaient vus naître, n'ont pas emporté toute leur nationalité au delà des monts ; souvent sans doute il est resté d'eux dans leur ancienne patrie un noyau de population suffisant pour perpétuer le nom de leur ville ou de leur nation, et ce nom là, l'histoire le prouve, a été presque toujours respecté par les vainqueurs. Alors il s'est vu des dénominations semblables à des distances plus ou moins éloignées ; une Ombrie d'en deçà et d'au delà les monts, une Ligurie germaine et une italienne, une Ibérie asiatique et une européenne, les Ligyens de la Germanie, les Ligyens de la Gaule, les Ligyens même d'Asie, ceux de Tacite, ceux de Diodore de Sicile, ceux d'Hérodote, et l'on pourrait ainsi suivre presque pas à pas, toutes les phases de ces migrations humaines des régions orientales vers les régions occidentales de la vieille Europe.

Quelque chose d'ailleurs du nom de Pyrénées est resté non loin de la source réelle du Danube. N'avons-nous pas encore aujourd'hui dans les environs de Donaueschingen quelque montagne à dénomination de pareille origine ? N'est-ce pas vers ces lieux aussi que se trouve le *mons Pyri* d'Ammien Marcellin, au sommet duquel Valentinien fit élever sur les ruines de quelque ancienne retraite des Germains une forteresse nouvelle ? Et comment s'étonner que le mot qui a servi de racine à l'appellation de Pyrène et de Pyrénées se présente, et même souvent répété, dans ces contrées, puisqu'il exprime l'objet principal du culte des Mèdes et par conséquent des Sarmates et des Sigynnes, le feu ? [1]

Revenons donc à ces Sigynnes d'Hérodote, à ce peuple médique, qu'il place à l'extrémité occidentale de la Thrace, sur les rives du Danube, à côté des Vénètes, de ces Vénètes qui ne parlaient, d'après Polybe, ni le celte, ni l'illyrien, et qui nous semblent, à nous, avoir parlé un langage assez semblable à celui de leurs plus proches voisins, les Sigynnes. Or, quel pouvait être l'idiome de ceux-ci, si ce n'était l'idiome de leur première patrie, la Médie ? Ce langage était aussi bien certainement celui des Sarmates, issus également des Mèdes, comme nous l'avons vu.

Les Sigynnes, après lesquels Hérodote ne voit plus en Europe que les Celtes et les Cynètes ou Cynésiens, avant les colonnes d'Hercule, occupaient *un pays immense*. Ce peuple, n'aurait-il pas, en

1. Voir sur *Mons Pyri* Ammien Marcellin, liv. XXVIII, ch. II.

grandissant, remonté le Danube jusqu'à sa source? N'aurait-il pas aussi envahi les bords de quelques-uns des affluents de ce fleuve, par exemple de ces deux rivières qu'Hérodote appelle *Carpis* et *Alpis,* rivières dont la première sortait d'une région située au-dessus des Ombriens et dont la seconde semble, par son nom même, accuser une source alpine[1]? Les Ombriens, que nous avons reconnus d'origine pélasgique, n'auraient-ils pas été, de bonne heure, mêlés à cette nation venue de la Médie? Ceci serait important, car, du même coup, l'on rattacherait à cette souche les Ligures de même race que les Ombriens, au rapport de Plutarque, et les Étrusques ou Rasènes, issus, comme les Ombriens, de la famille pélasgique au moins en partie. Il y a plus : il aurait franchi le Rhin, sans doute sur les pas des Ombriens, que nous retrouvons en Séquanie, aux rives de la Saône, sous le nom d'Ambarres, en Helvétie, sous le nom d'Ambrons et sur les bords de la Somme, sous le nom d'Ambiani. En d'autres termes, n'y aurait-il pas du sigynne et du mède dans ces Étrusques ou Rasènes, ces Ligyens ou Ligures, ces Ombriens et tous ces peuples qui ont franchi les Alpes, pour se faire une place en Italie, en laissant en deçà des monts des peuples de leur nom et de leur race, qui sont entrés dans la composition de la Gaule transalpine et notamment de la Séquanie, de la Rauracie et de la Médiomatricie, c'est-à-dire de l'Alsace?

On le voit, la question est intéressante et nouvelle : elle mérite toute l'attention des hommes livrés à la science de l'ethnographie et intéresse à un haut point notre province.

Examinons le chemin que les Mèdes-Sigynnes auraient dû nécessairement prendre, pour peupler ou concourir à peupler les différents pays que nous venons de nommer, et parvenir notamment jusque sur notre territoire. Fixons d'abord leur point de départ, et de là suivons-les dans leur marche. Peut-être trouverons-nous quelques souvenirs de leur passage et de leur origine, semés sur leur route.

C'est sur les bords du Danube et aux confins septentrionaux de la Thrace, que nous les montre Hérodote; ce point, c'est la Transylvanie d'aujourd'hui. Eh bien! là tout d'abord, s'offrent deux noms qui sem-

1. *Ex regione vero super Umbris sita oriens* Carpis *fluvius, et alius* Alpis *fluvius, versus septentrionem fluentes, in eumdem (Istrum) se exonerant.* Hérodote, liv. IV, chap. XLIX.

blent rappeler l'un les Mèdes, l'autre les Sigynnes : *Mediasch* ou *Medwisch*, ville sur le Kochel, à 44 kilomètres d'Hermanstadt, et *Ségeswar*. De là ils ont dû arriver en Hongrie, où se présente le comitat de *Sigeth* ou *Szigeth*, et plusieurs villes à dénominations semblables. Ces noms réveillent le souvenir des Sigynnes. Nous touchons à la Bohême, cette terre des *Boii*, que l'histoire nous signale aussi en Italie, dans la Gaule et en Bavière, l'antique *Boïaria*. Ces Boii, dit-on, étaient Gaulois ; nous, nous disons : ils furent de la Gaule, comme les Ombriens et les Ligures. Ne nous arrêtons pas, pour le moment, à cette distinction, qui a son importance cependant, et rappelons un autre nom des peuples de la Bohême, les *Tzinganes*. Est-il possible de méconnaître dans ce nom une provenance des Sigynnes ? N'oublions pas que de tous les idiomes de la Germanie, celui qui ressemble le plus à la langue des Mèdes et des Perses, est précisément le *Tsingane-Bohémien*, et que c'est vers ces régions aussi que les partisans de l'origine romaine ont cru découvrir ce qu'ils ont appelé le latin de la Valachie ou le gaulois de Bohême. Mais continuons : déjà nous avons montré les Mèdes, sous le nom de Sarmates en Pologne, en Vénitie, et d'autres Asiatiques, sous le nom de Pélasges, en Italie, dans le Tyrol, dans la Rhétie et jusque sur les bords du Rhin. Nous retrouvons le plus grand de ces peuples, les Ombriens, jusque dans le Wurtemberg, la Bavière et la Prusse. L'*Ambro*, fleuve de la Vindélicie, l'*Ambronis-lacus* (l'Ammersée) de la Bavière, l'*Ambria* (l'Ammerland) de l'Ost-Frise, l'*Ambronianus-pagus* de l'Helvétie, non loin de Soleure, l'ancien *Ombrincus* ou *Ombringa* (la Moselle)[1], ont dû évidemment aussi leurs noms aux *Ambra*, aux *Ombriens?* Les Ambarres des rives de la Saône, les Ambiani de la Picardie, les Ambrons de la Suisse, Ambroniacum (Ambournai), Ambérieux et tant d'autres peuples ou villes de la Gaule n'ont pas une autre origine.[2]

Avant d'établir le rapport intime qui semble exister entre les Ombriens et les peuples de provenance médique, qu'Hérodote appelle Sigynnes, établissons le lien qui rattache aux premiers, aux Ombriens, la nation Ligyenne ou Ligure.

Déjà nous savons que les Étrusques, Tyrrhéniens, Rhètes ou Ra-

1. *Ptolem. geogr.* liv. II, ch. 8, §. 20, p. 142, édit. de Wilberg : 'Ομβρίκα ou 'Ομβρίγγα, qui séparait la Germanie inférieure de la Germanie supérieure.

2. Diffenbach, *Celtica*, t. I, p. 311 et aussi 208.

sènes, qu'on les fasse venir de la Lydie ou d'un autre point de l'Asie, avaient la même origine que les Ombriens; ils sortaient tous de la race pélasgique, qui nous semble, à nous, n'avoir été que la tête de colonne de l'invasion ibérienne; Niebuhr dit: cette invasion elle-même.

Eh bien! les Ligyens ou Ligures nous paraissent avoir été de la même race que les Ombriens; nous dirons même que le nom d'*Ombriens* ou d'*Ambrons* était le nom national de tous ces peuples. Si l'on en doutait, nous rappellerions cette grande bataille d'Aquæ-Sixtiæ (Aix), où Marius triompha des Cimbres et des Teutons. Là se trouvèrent en présence les Ligures et les Ambrons, ces dignes alliés des Cimbres et des Teutons. Mais laissons parler Plutarque; il va nous révéler la communauté d'origine de ces deux grands peuples, les Ligures et les Ombriens: «il eût été difficile à Marius, «dit-il, de retenir ses soldats. D'ailleurs, les plus belliqueux d'entre «les Barbares, ceux qui avaient taillé en pièces les armées de Man«lius et de Cépion (c'étaient les Ambrons, et ils faisaient plus de «30,000 hommes), coururent précipitamment prendre leurs armes. «Ils avaient le corps apesanti par l'excès de la bonne chère; mais «le vin qu'ils avaient bu, en leur donnant plus de gaieté, ne leur «avait inspiré que plus d'audace. Ils s'avancèrent donc, non avec le «désordre et l'emportement de gens furieux ou en jetant des cris «confus et désordonnés, mais en frappant leurs armes en mesure; «ils marchaient tous en cadence au son qu'elles rendaient, et, soit «pour s'animer les uns les autres, soit pour effrayer les ennemis, «en se nommant, ils faisaient retentir l'air de cette vaste acclama«tion: *Ambrons! Ambrons!* Les premiers d'entre les Italiens, qui «venaient contre eux, étaient les *Liguriens,* qui entendirent et recon«nurent ce cri, et, *comme ils donnaient généralement à toute leur na«tion le nom d'Ambrons,* ils répondirent aux barbares par le même «cri, qui fut ainsi répété plusieurs fois dans les deux armées, avant «qu'elles n'en vinssent aux mains[1].» Peut-on douter après ce témoignage émané de l'un des plus grands historiens de l'antiquité, que les Ligures et les Ombriens fussent de la même famille? Or, ces fiers Ambrons qui eussent vaincu encore, dans cette fatale journée, si la politique de Rome n'avait su armer contre eux des hommes du même sang

1. Plutarque, *In Mario*, ȝ. XX.

et de la même valeur, des frères enfin, étaient des peuples de l'Helvétie, c'est dire de la Gaule. Leur nom révélait chez eux la plus sublime des croyances, il était digne de devenir l'appellation nationale et le cri de guerre des Gaulois, il signifiait *immortels*[1] ! Les Ambrons et généralement tous les Gaulois portaient leurs dieux à la guerre comme pour les rendre témoins de leur valeur et garants de leur immortalité. Aussi quels soldats faisaient ces hommes, quand leur courage et leur ardeur natifs étaient encore rehaussés par cette pensée qu'ils mourraient pour revivre !

C'était un grand peuple que le peuple ligurien : du temps de Scylax encore, il étendait son empire jusqu'aux rives du Rhône[2], et il nous semble que, alors déjà, il n'était plus dans toute sa gloire, qu'il fut un temps où cette nation était maîtresse aussi du pays baigné par la Saône. Ce fut des bords de cette rivière, et non, comme une fausse interprétation de Thucydide l'a fait dire à Amédée Thierry, des bords de la Sègre ou du Sicoris de la Catalogne, que les Liguriens chassèrent les *Sicani* et les forcèrent à passer en Italie. On sait que ces Sicani, chassés encore d'Italie et suivis de près par d'autres fugitifs, que Niebuhr croit devoir confondre avec eux, et qui évidemment étaient au moins de la même famille humaine, les *Siculi*, allèrent peupler la Trinacrie, qui prit successivement de ses nouveaux habitants les noms de Sicanie et enfin de Sicile.[3]

Ce que nous venons d'avancer est important à établir, car nous espérons démontrer que ces Sicani, ces Siculi, qu'Amédée Thierry tire, comme les Liguriens, de l'Espagne, pour leur faire à peine toucher le sol gaulois et les rejeter tout aussitôt en Italie, poursuivis par les Liguriens, ne venaient pas plus que ces derniers d'au delà des Pyrénées, et qu'ils n'étaient que ces Sigynnes-Mèdes qui, des bords du Danube, s'étaient avancés jusqu'aux confins de la Séquanie.

Déjà Niebuhr a senti l'impossibilité de convertir les Ligures en un peuple, nous ne dirons pas d'origine ibérienne, ce qu'ils étaient, mais habitant

1. Le mot *Ambron (Ambro)* est évidemment pélasgique ; il a formé en grec ἄμβροτος, immortel, d'où est venu ἀμβρόσια, ambroisie, cette liqueur où les dieux buvaient l'immortalité. *Ambrons*, de même que *Ambra*, *Ombriens*, veut donc dire : *immortels*. Le pays des Ambrons faisait partie de la Gaule comme presque toute l'Helvétie, etc. Voir *La religion des Gaulois*, tome I, liv. I, p. 57.

2. Scylax, Périple, p. 2 : Λιγύες καὶ Ἴβηρες μιγάδες, μεχρί ποταμοῦ Ροδανοῦ. — Les Ligyens mêlés aux Ibères jusqu'au fleuve du Rhône.

3. Niebuhr, t. I, p. 237, note 508.

la Péninsule ibérique, et de les faire partir de Tartesse pour expulser de l'Espagne les Sicani et les transplanter, pour ainsi dire, par enchantement, en Italie, et, ce grave historien a pensé pouvoir porter le Sicanus de Thucydide en deçà des Pyrénées, entre ces monts et le Rhône[1], en traitant de *pure conjecture* l'opinion qui confond ce fleuve avec la Sègre ou le Sicoris. C'est un pas de fait. Mais Niebuhr a oublié, et pour cause sans doute, de nous nommer, de nous montrer ce *Sicanus* entre les Pyrénées et le Rhône. Cette désignation lui eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, car il n'existe aucune rivière dans cet intervalle, à laquelle puisse convenir le nom de Sicanus.

Du reste, Niebuhr avoue qu'il ne connaît pas l'origine des Ligures; «tout ce que nous savons, dit-il[2], c'est qu'ils n'étaient ni Ibères, ni Celtes.» Quant à Celtes, ils ne l'étaient pas, bien certainement, car lorsque, beaucoup plus tard, ils furent refoulés par les Celtes et les virent s'établir en maîtres au milieu d'eux, ils conservèrent encore leur nom national et ne firent que l'allier à celui de leurs vainqueurs, pour faire des *Celto-Liguriens*[3]. Mais, pour Ibères, s'ils ne l'étaient pas dans le sens restreint du mot devenu synonyme d'Espagnols, ils l'étaient dans l'acception la plus générale, c'est-à-dire qu'ils étaient de ces peuples asiatiques, dont l'invasion s'appela ibérienne et l'avant-garde pélasgique. C'est sans doute ce qui n'eût pas échappé au savant Niebuhr, s'il avait fait attention à cette reconnaissance d'une nationalité commune proclamée par les Ombriens et les Ligures, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ. Cette reconnaissance, constatée par un historien presque contemporain, vaut mieux pour établir l'identité d'origine de ces deux peuples, que toutes les inductions, tous les raisonnements; c'est d'elle qu'Amédée Thierry aurait pu dire à bon droit, après Thucydide : *et cela est la vérité,* au lieu d'appliquer ce mot à une tradition grecque ou carthaginoise, plus ou moins bien rapportée, qui faisait sortir les Ligures de l'Ibérie, pour les mettre à la poursuite des Sicaniens, Ibères comme eux!

Non, les Ligures étaient les frères des Ombriens; ils sortaient de l'Asie, comme eux; ils étaient de la même race que ces *Lygiens* de la

1. Niebuhr, t. I, p. 232. Il va plus loin encore à la page 284 du tome IV : «Du reste, dit-il, ce fleuve Sicanus est inconnu, et l'assertion qui de là fait venir les Ibères en Trinacrie, est à peine croyable.»

2. Niebuhr, t. I, p. 232, déjà citée.

3. Strabon, t. IV, p. 205.

Germanie, que Tacite nous montre, de son temps, envahissant avec les Hermundures le pays des Sarmates-Jazyges et des Suèves, et remportant sur eux une victoire, non loin du Danube[1]. Les vainqueurs étaient sans doute de même souche que ces Ligyens qui, après avoir, plusieurs siècles auparavant, dominé partout où l'on retrouve encore des traces de leur nom dans la Germanie, dans la Gaule et dans l'Italie, furent enfin refoulés par les Celtes dans les montagnes et sur les côtes de la Ligurie[2]. Ce qui resta d'eux en deçà des Alpes se mêla aux Celtes et forma, dans le midi de la Gaule, comme nous l'avons dit, des *Celto-Liguriens*.

Sans doute, ces Sarmates-Jazyges, ces Suèves étaient les descendants de ce qui était resté de la race médique sur les bords du Danube, et les Ligyens, leurs ennemis, du même sang que ces hordes asiatiques, qui, sous le même nom, ont figuré dans l'armée de Xerxès, et qui étaient, eux aussi, de la race pélasgique. Mais les Perses eux-mêmes n'étaient-ils pas d'anciens Argiens, de ces peuples pélasges qui avaient les premiers, avant les Hellènes, peuplé Argos[3]? Et leur empire ne s'étendit-il pas jusqu'au Caucase, où l'histoire retrouve le berceau des peuples de la Gaule et même d'une partie de l'Europe[4]? Ne vit-on pas les Argiens, en souvenir de ce lien de famille, refuser, dans la guerre médique, de faire cause commune avec les Grecs, et ne les accusa-t-on même pas d'avoir appelé sur leur patrie les armes des Perses?[5]

Maintenant que nous croyons bien difficile de nier la provenance médique ou médo-persique, au moins asiatique, de tous ces peuples, qui nous semblent avoir précédé les Celtes en Europe, il convient d'examiner si une partie au moins de ces peuples ne seraient pas arrivés sur le continent européen par d'autres voies encore que celles que nous avons signalées jusqu'ici. Nous avons parlé de la possibilité que la transplantation des Mèdes sur les bords du Danube eût été exécutée par un roi d'Égypte,

1. Tacite, *Annales*, liv. XII, chap. XXIX, et *Germania*, chap. XLIII. Ces Ligyens de Germanie étaient situés entre le Viadrus (l'Oder) et la Vistule, dans le pays qui forma plus tard une partie de l'ancienne Pologne.

2. Avienus nous montre le berceau des Ligures dépeuplé et désert, «depuis que, vaincus «après de longs combats et se retirant devant l'armée des Celtes, ils étaient venus occuper (en «Gaule et en Italie) leurs roches et leurs bruyères sauvages.» Avienus, *Ora maritima*, vers 129 et suivants.

3. Hérodote dit : *Argiri, progenitores Persarum*, liv. VII, chap. CL.

4. Le même, liv. III, chap. XCVII.

5. Le même, liv. VII, chap. CXLVIII—CLII.

alors maître de toute l'Asie et d'une partie de l'Europe. Cette supposition se corrobore de cette circonstance que Ctésias nous signale une ville ou province de Sigynnes en Égypte, ce qui expliquerait pourquoi le peuple mède, transplanté au cœur de la Germanie, au lieu de conserver son nom national, aurait pris ou reçu celui d'une cité égyptienne. Nous avons ensuite rappelé cette immense colonie de Mèdes, transportée par les Scythes sur les bords du Don ou dans les contrées voisines, et qui est devenue la souche de la nation fameuse des Sarmates, que Strabon retrouve et signale sur les rives du Danube. Il nous reste à consigner une autre introduction des peuples asiatiques dans les affaires d'Europe. Cette fois, conduits par un héros, qu'ils ont divinisé, ils ont apporté quelques germes de civilisation et laissé de leur passage de profondes traces. On comprend que nous voulons parler d'Hercule, de ses expéditions lointaines, des voyages des Argonautes, puis aussi d'Ulysse, de Phrixus et de tous ces guerriers ou navigateurs fameux, proscrits ou fugitifs, dont le nom vit encore dans les inscriptions des monuments et dans les appellations des peuples ou des villes, en Asie, en Afrique et en Europe.

«Quiconque, dit Amédée Thierry[1], réfléchit à l'amour de l'antiquité «pour les symboles, cesse de voir dans l'Hercule phénicien un person«nage purement fabuleux, ou une pure abstraction poétique. Le dieu «né à Tyr, le jour même de sa fondation, protecteur inséparable de «cette ville, où sa statue est enchaînée dans les temps de périls publics; «voyageur intrépide, posant et reculant tour à tour les bornes du «monde, fondateur de villes tyriennes, conquérant de pays subjugués «par les armes tyriennes; un tel dieu n'est autre en réalité que le peuple «qui exécute ces grandes choses; c'est le génie tyrien personnifié et «déifié.

«C'est à l'embouchure du Rhône que la tradition orientale le fait «arriver; il défait Albion et Ligur, fils de Neptune, dans les champs de «la *Crau*, entre Arles et la mer. Le fruit de cette victoire est la fonda«tion de *Nemausus* (Nismes); puis, appelant autour de lui toutes les «peuplades indigènes éparses dans les bois, il les civilise, il leur apprend «à cultiver la terre, à se bâtir des villes, il remplace partout les tyran«nies par des gouvernements aristocratiques, constitution favorite du «peuple phénicien. Après avoir ainsi civilisé le midi, il s'avance dans

1. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I, partie I, p. 19 et suiv.

«l'intérieur par les vallées du Rhône et de la Saône : un ennemi l'arrête, «c'est Tauriske, montagnard farouche et avide, qui dévaste la plaine, «désole les routes et détruit tout le fruit des travaux bienfaisants du «dieu. Hercule court l'attaquer dans son repaire et le tue. Il pose alors «les fondements de la ville d'*Alésia* sur le territoire éduen, ville qui, «sous son heureuse influence, devint bientôt le foyer et la ville-mère de «toute la Gaule. Avant de quitter la Gaule pour passer en Italie, il «voulut laisser de sa gloire un monument impérissable : les dieux le «contemplèrent fendant les nuages et brisant les cimes glacées des «Alpes. La route, dont la tradition lui attribue ainsi la construction, est «celle-là même où l'on reconnaît l'œuvre des Phéniciens, et qui con«duisait de la côte gauloise en Italie par le col de Tende.» Elle traversait aussi une partie de l'Espagne.

Hercule était le symbole, la personnification non d'un peuple particulier, mais de plusieurs, de toute une invasion asiatique. Son armée était composée, d'après les traditions puniques, outre les Phéniciens, de Perses et de Mèdes.[1]

C'est sans doute en faisant allusion à l'expédition d'Hercule que Pline rapporte cette tradition attestée par Marcus Varron, que *dans toute l'Espagne sont parvenus les Ibères, les Perses, les Phéniciens, les Celtes et les Carthaginois*[2]. Diffenbach, après avoir reproduit ce passage, fait la réflexion suivante : «Cette position des Ibères à côté des «Perses et des Phéniciens, peut indiquer celle qu'ils occupaient respec«tivement en Asie ; mais en même temps leur place à la tête de tous «ces émigrants asiatiques, si elle ne peut suffire pour attester qu'ils «émigrèrent les premiers, démontre au moins qu'ils ne furent jamais «considérés comme autochtones.» — «Les Perses, ajoute cet érudit «Allemand, sont ici une énigme et font penser, tout d'abord, aux Lygiens «et ensuite aussi aux Sicani, comme sortis de l'Asie mineure[3].» Diffenbach pense que ces deux peuples ont été le lien qui a rattaché l'Ibérie asiatique à l'Ibérie européenne, c'est-à-dire que ces deux peuples venaient d'Asie, et qu'ils étaient l'un et l'autre de la race ibérienne.

1. Niebuhr, t. IV, p. 284.

2. Pline, partie I.re, liv. III : *In universam Hispaniam Marcus Varro pervenisse Iberos et Persas et Phœnicas Celtasque et Pœnos tradit.*

3. Diffenbach, *Celtica*, t. II, p. 2.

Justin[1] rappelle que, quand Cn. Pompée alla jusqu'au fond de l'Asie, dans l'antique Albanie, combattre Mithridate, ses soldats furent salués comme des frères par les hommes du pays, en souvenir de leur commune patrie. Seulement, sans doute, l'orgueil romain a-t-il empêché l'historien de dire toute la vérité : le berceau des deux peuples n'avait pas été l'Italie, mais bien l'Asie. C'était de là qu'étaient partis les compagnons d'Hercule.

Même hors de l'Ibérie asiatique, l'antiquité nous montre des peuples et des noms qui rappellent aussi les Ibères. Ptolémée ne nomme-t-il pas les *Iberingæ* de l'Inde? Le premier nom de Sagonte, rapporté par Étienne de Byzance, *Zakyntha,* ne ressemble-t-il pas beaucoup à la *Zakathæ* des Sarmates d'Asie et à la *Zakynthos,* placée aussi vers ces régions par le même géographe? Les Bébryces (Βεβρυκες) d'Asie n'ont-ils aucune parenté avec les Bébryces d'Europe et notamment des Gaules[2]? Ce rapprochement n'a pas échappé à Guillaume de Humboldt : il y a vu autre chose que l'origine ibérique de la ville des Bébryces, *Illiberis;* il a tiré de cette identité d'appellations une bien autre conclusion, c'est que ce nom a passé, avec le peuple qui le portait, d'Asie en Europe, et, élargissant ses déductions avec cette profondeur de vues qui le caractérise, il a reconnu que la race ibérique n'avait pas marché d'Occident en Orient, mais d'Orient en Occident, c'est-à-dire qu'elle sortait d'Asie et que de là elle s'est étendue en Europe et en Afrique et jusqu'au delà de l'Océan atlantique[3]. Michelet fait arriver les Ibères d'Asie en Europe avec ou avant les Celtes; de Brotonne les allie aux Celtes; Lilienstern leur assigne également une origine asiatique, tout en repoussant pour eux jusqu'à l'idée d'une parenté avec les Celtes. Larrey, dans les *Nouvelles annales*

1. Justin, liv. XLII, p. 3 : *Albanis .... qui Herculem ex Italia ab Albano monte .... secuti dicuntur, quique, memores Italicæ originis, exercitum Cn. Pompei bello Mithridatico fratres salutare ....* Albanie, aujourd'hui Chirvan et Daghestan, dans l'Asie supérieure, entre la mer Caspienne et l'Ibérie. Dict. hist. et géogr., *verb.* Albanie.

2. Silius Italicus au sujet des Pyrénées dit dans ses *Puniques*, liv. III, vers 420 à 425 :

Nomen Bebrycia duxere a virgine colles,
Hospitis Alcidæ crimen; qui, sorte laborum
Giryone peteret quum longa tricorporis arva,
Possessus Baccho, sæva Bebrycis in aula
Lugendam formæ sine virginitate reliquit
Pyrenen, etc.

3. Guillaume de Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, p. 129.

les lieux qui les avaient vus naître, n'ont pas emporté toute leur nationalité au delà des monts ; souvent sans doute il est resté d'eux dans leur ancienne patrie un noyau de population suffisant pour perpétuer le nom de leur ville ou de leur nation, et ce nom là, l'histoire le prouve, a été presque toujours respecté par les vainqueurs. Alors il s'est vu des dénominations semblables à des distances plus ou moins éloignées ; une Ombrie d'en deçà et d'au delà les monts, une Ligurie germaine et une italienne, une Ibérie asiatique et une européenne, les Ligyens de la Germanie, les Ligyens de la Gaule, les Ligyens même d'Asie, ceux de Tacite, ceux de Diodore de Sicile, ceux d'Hérodote, et l'on pourrait ainsi suivre presque pas à pas, toutes les phases de ces migrations humaines des régions orientales vers les régions occidentales de la vieille Europe.

Quelque chose d'ailleurs du nom de Pyrénées est resté non loin de la source réelle du Danube. N'avons-nous pas encore aujourd'hui dans les environs de Donaueschingen quelque montagne à dénomination de pareille origine ? N'est-ce pas vers ces lieux aussi que se trouve le *mons Pyri* d'Ammien Marcellin, au sommet duquel Valentinien fit élever sur les ruines de quelque ancienne retraite des Germains une forteresse nouvelle ? Et comment s'étonner que le mot qui a servi de racine à l'appellation de Pyrène et de Pyrénées se présente, et même souvent répété, dans ces contrées, puisqu'il exprime l'objet principal du culte des Mèdes et par conséquent des Sarmates et des Sigynnes, le feu ?[1]

Revenons donc à ces Sigynnes d'Hérodote, à ce peuple médique, qu'il place à l'extrémité occidentale de la Thrace, sur les rives du Danube, à côté des Vénètes, de ces Vénètes qui ne parlaient, d'après Polybe, ni le celte, ni l'illyrien, et qui nous semblent, à nous, avoir parlé un langage assez semblable à celui de leurs plus proches voisins, les Sigynnes. Or, quel pouvait être l'idiome de ceux-ci, si ce n'était l'idiome de leur première patrie, la Médie ? Ce langage était aussi bien certainement celui des Sarmates, issus également des Mèdes, comme nous l'avons vu.

Les Sigynnes, après lesquels Hérodote ne voit plus en Europe que les Celtes et les Cynètes ou Cynésiens, avant les colonnes d'Hercule, occupaient *un pays immense*. Ce peuple, n'aurait-il pas, en

1. Voir sur *Mons Pyri* Ammien Marcellin, liv. XXVIII, ch. II.

grandissant, remonté le Danube jusqu'à sa source? N'aurait-il pas aussi envahi les bords de quelques-uns des affluents de ce fleuve, par exemple de ces deux rivières qu'Hérodote appelle *Carpis* et *Alpis,* rivières dont la première sortait d'une région située au-dessus des Ombriens et dont la seconde semble, par son nom même, accuser une source alpine[1]? Les Ombriens, que nous avons reconnus d'origine pélasgique, n'auraient-ils pas été, de bonne heure, mêlés à cette nation venue de la Médie? Ceci serait important, car, du même coup, l'on rattacherait à cette souche les Ligures de même race que les Ombriens, au rapport de Plutarque, et les Étrusques ou Rasènes, issus, comme les Ombriens, de la famille pélasgique au moins en partie. Il y a plus : il aurait franchi le Rhin, sans doute sur les pas des Ombriens, que nous retrouvons en Séquanie, aux rives de la Saône, sous le nom d'Ambarres, en Helvétie, sous le nom d'Ambrons et sur les bords de la Somme, sous le nom d'Ambiani. En d'autres termes, n'y aurait-il pas du sigynne et du mède dans ces Étrusques ou Rasènes, ces Ligyens ou Ligures, ces Ombriens et tous ces peuples qui ont franchi les Alpes, pour se faire une place en Italie, en laissant en deçà des monts des peuples de leur nom et de leur race, qui sont entrés dans la composition de la Gaule transalpine et notamment de la Séquanie, de la Rauracie et de la Médiomatricie, c'est-à-dire de l'Alsace?

On le voit, la question est intéressante et nouvelle : elle mérite toute l'attention des hommes livrés à la science de l'ethnographie et intéresse à un haut point notre province.

Examinons le chemin que les Mèdes-Sigynnes auraient dû nécessairement prendre, pour peupler ou concourir à peupler les différents pays que nous venons de nommer, et parvenir notamment jusque sur notre territoire. Fixons d'abord leur point de départ, et de là suivons-les dans leur marche. Peut-être trouverons-nous quelques souvenirs de leur passage et de leur origine, semés sur leur route.

C'est sur les bords du Danube et aux confins septentrionaux de la Thrace, que nous les montre Hérodote; ce point, c'est la Transylvanie d'aujourd'hui. Eh bien! là tout d'abord, s'offrent deux noms qui sem-

1. *Ex regione vero super Umbris sita oriens* Carpis *fluvius, et alius* Alpis *fluvius, versus septentrionem fluentes, in eumdem (Istrum) se exonerant.* Hérodote, liv. IV, chap. XLIX.

blent rappeler l'un les Mèdes, l'autre les Sigynnes : *Mediasch* ou *Medwisch*, ville sur le Kochel, à 44 kilomètres d'Hermanstadt, et *Ségeswar*. De là ils ont dû arriver en Hongrie, où se présente le comitat de *Sigeth* ou *Szigeth*, et plusieurs villes à dénominations semblables. Ces noms réveillent le souvenir des Sigynnes. Nous touchons à la Bohême, cette terre des *Boii*, que l'histoire nous signale aussi en Italie, dans la Gaule et en Bavière, l'antique *Boïaria*. Ces Boii, dit-on, étaient Gaulois ; nous, nous disons : ils furent de la Gaule, comme les Ombriens et les Ligures. Ne nous arrêtons pas, pour le moment, à cette distinction, qui a son importance cependant, et rappelons un autre nom des peuples de la Bohême, les *Tzinganes*. Est-il possible de méconnaître dans ce nom une provenance des Sigynnes ? N'oublions pas que de tous les idiomes de la Germanie, celui qui ressemble le plus à la langue des Mèdes et des Perses, est précisément le *Tsingane-Bohémien*, et que c'est vers ces régions aussi que les partisans de l'origine romaine ont cru découvrir ce qu'ils ont appelé le latin de la Valachie ou le gaulois de Bohême. Mais continuons : déjà nous avons montré les Mèdes, sous le nom de Sarmates en Pologne, en Vénitie, et d'autres Asiatiques, sous le nom de Pélasges, en Italie, dans le Tyrol, dans la Rhétie et jusque sur les bords du Rhin. Nous retrouvons le plus grand de ces peuples, les Ombriens, jusque dans le Wurtemberg, la Bavière et la Prusse. L'*Ambro*, fleuve de la Vindélicie, l'*Ambronis-lacus* (l'Ammersée) de la Bavière, l'*Ambria* (l'Ammerland) de l'Ost-Frise, l'*Ambronianus-pagus* de l'Helvétie, non loin de Soleure, l'ancien *Ombrincus* ou *Ombringa* (la Moselle)[1], ont dû évidemment aussi leurs noms aux *Ambra*, aux *Ombriens?* Les Ambarres des rives de la Saône, les Ambiani de la Picardie, les Ambrons de la Suisse, Ambroniacum (Ambournai), Ambérieux et tant d'autres peuples ou villes de la Gaule n'ont pas une autre origine.[2]

Avant d'établir le rapport intime qui semble exister entre les Ombriens et les peuples de provenance médique, qu'Hérodote appelle Sigynnes, établissons le lien qui rattache aux premiers, aux Ombriens, la nation Ligyenne ou Ligure.

Déjà nous savons que les Étrusques, Tyrrhéniens, Rhètes ou Ra-

1. *Ptolem. geogr.* liv. II, ch. 8, §. 20, p. 142, édit. de Wilberg : 'Ομβρίκα ou 'Ομβρίγγα, qui séparait la Germanie inférieure de la Germanie supérieure.

2. Diffenbach, *Celtica*, t. I, p. 311 et aussi 208.

sènes, qu'on les fasse venir de la Lydie ou d'un autre point de l'Asie, avaient la même origine que les Ombriens ; ils sortaient tous de la race pélasgique, qui nous semble, à nous, n'avoir été que la tête de colonne de l'invasion ibérienne; Niebuhr dit: cette invasion elle-même.

Eh bien! les Ligyens ou Ligures nous paraissent avoir été de la même race que les Ombriens; nous dirons même que le nom d'*Ombriens* ou d'*Ambrons* était le nom national de tous ces peuples. Si l'on en doutait, nous rappellerions cette grande bataille d'Aquæ-Sixtiæ (Aix), où Marius triompha des Cimbres et des Teutons. Là se trouvèrent en présence les Ligures et les Ambrons, ces dignes alliés des Cimbres et des Teutons. Mais laissons parler Plutarque; il va nous révéler la communauté d'origine de ces deux grands peuples, les Ligures et les Ombriens : «il eût été difficile à Marius, «dit-il, de retenir ses soldats. D'ailleurs, les plus belliqueux d'entre «les Barbares, ceux qui avaient taillé en pièces les armées de Man-«lius et de Cépion (c'étaient les Ambrons, et ils faisaient plus de «30,000 hommes), coururent précipitamment prendre leurs armes. «Ils avaient le corps apesanti par l'excès de la bonne chère; mais «le vin qu'ils avaient bu, en leur donnant plus de gaieté, ne leur «avait inspiré que plus d'audace. Ils s'avancèrent donc, non avec le «désordre et l'emportement de gens furieux ou en jetant des cris «confus et désordonnés, mais en frappant leurs armes en mesure; «ils marchaient tous en cadence au son qu'elles rendaient, et, soit «pour s'animer les uns les autres, soit pour effrayer les ennemis, «en se nommant, ils faisaient retentir l'air de cette vaste acclama-«tion: *Ambrons! Ambrons!* Les premiers d'entre les Italiens, qui «venaient contre eux, étaient les *Liguriens,* qui entendirent et recon-«nurent ce cri, et, *comme ils donnaient généralement à toute leur na-«tion le nom d'Ambrons,* ils répondirent aux barbares par le même «cri, qui fut ainsi répété plusieurs fois dans les deux armées, avant «qu'elles n'en vinssent aux mains[1].» Peut-on douter après ce témoignage émané de l'un des plus grands historiens de l'antiquité, que les Ligures et les Ombriens fussent de la même famille? Or, ces fiers Ambrons qui eussent vaincu encore, dans cette fatale journée, si la politique de Rome n'avait su armer contre eux des hommes du même sang

1. Plutarque, *In Mario*, §. XX.

et de la même valeur, des frères enfin, étaient des peuples de l'Helvétie, c'est dire de la Gaule. Leur nom révélait chez eux la plus sublime des croyances, il était digne de devenir l'appellation nationale et le cri de guerre des Gaulois, il signifiait *immortels*[1] ! Les Ambrons et généralement tous les Gaulois portaient leurs dieux à la guerre comme pour les rendre témoins de leur valeur et garants de leur immortalité. Aussi quels soldats faisaient ces hommes, quand leur courage et leur ardeur natifs étaient encore rehaussés par cette pensée qu'ils mourraient pour revivre !

C'était un grand peuple que le peuple ligurien : du temps de Scylax encore, il étendait son empire jusqu'aux rives du Rhône[2], et il nous semble que, alors déjà, il n'était plus dans toute sa gloire, qu'il fut un temps où cette nation était maîtresse aussi du pays baigné par la Saône. Ce fut des bords de cette rivière, et non, comme une fausse interprétation de Thucydide l'a fait dire à Amédée Thierry, des bords de la Sègre ou du Sicoris de la Catalogne, que les Liguriens chassèrent les *Sicani* et les forcèrent à passer en Italie. On sait que ces Sicani, chassés encore d'Italie et suivis de près par d'autres fugitifs, que Niebuhr croit devoir confondre avec eux, et qui évidemment étaient au moins de la même famille humaine, les *Siculi,* allèrent peupler la Trinacrie, qui prit successivement de ses nouveaux habitants les noms de Sicanie et enfin de Sicile.[3]

Ce que nous venons d'avancer est important à établir, car nous espérons démontrer que ces Sicani, ces Siculi, qu'Amédée Thierry tire, comme les Liguriens, de l'Espagne, pour leur faire à peine toucher le sol gaulois et les rejeter tout aussitôt en Italie, poursuivis par les Liguriens, ne venaient pas plus que ces derniers d'au delà des Pyrénées, et qu'ils n'étaient que ces Sigynnes-Mèdes qui, des bords du Danube, s'étaient avancés jusqu'aux confins de la Séquanie.

Déjà Niebuhr a senti l'impossibilité de convertir les Ligures en un peuple, nous ne dirons pas d'origine ibérienne, ce qu'ils étaient, mais habitant

1. Le mot *Ambron (Ambro)* est évidemment pélasgique ; il a formé en grec ἄμβροτος, immortel, d'où est venu ἀμβρόσια, ambroisie, cette liqueur où les dieux buvaient l'immortalité. ***Ambrons***, de même que ***Ambra***, ***Ombriens***, veut donc dire : *immortels*. Le pays des Ambrons faisait partie de la Gaule comme presque toute l'Helvétie, etc. Voir ***La religion des Gaulois***, tome I, liv. I, p. 57.

2. Scylax, Périple, p. 2 : Λιγύες καὶ Ἴβηρες μιγάδες, μεχρί ποταμοῦ Ροδανοῦ. — Les Ligyens mêlés aux Ibères jusqu'au fleuve du Rhône.

3. Niebuhr, t. I, p. 237, note 508.

la Péninsule ibérique, et de les faire partir de Tartesse pour expulser de l'Espagne les Sicani et les transplanter, pour ainsi dire, par enchantement, en Italie, et, ce grave historien a pensé pouvoir porter le Sicanus de Thucydide en deçà des Pyrénées, entre ces monts et le Rhône[1], en traitant de *pure conjecture* l'opinion qui confond ce fleuve avec la Sègre ou le Sicoris. C'est un pas de fait. Mais Niebuhr a oublié, et pour cause sans doute, de nous nommer, de nous montrer ce *Sicanus* entre les Pyrénées et le Rhône. Cette désignation lui eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, car il n'existe aucune rivière dans cet intervalle, à laquelle puisse convenir le nom de Sicanus.

Du reste, Niebuhr avoue qu'il ne connaît pas l'origine des Ligures; «tout ce que nous savons, dit-il[2], c'est qu'ils n'étaient ni Ibères, ni Celtes.» Quant à Celtes, ils ne l'étaient pas, bien certainement, car lorsque, beaucoup plus tard, ils furent refoulés par les Celtes et les virent s'établir en maîtres au milieu d'eux, ils conservèrent encore leur nom national et ne firent que l'allier à celui de leurs vainqueurs, pour faire des *Celto-Liguriens*[3]. Mais, pour Ibères, s'ils ne l'étaient pas dans le sens restreint du mot devenu synonyme d'Espagnols, ils l'étaient dans l'acception la plus générale, c'est-à-dire qu'ils étaient de ces peuples asiatiques, dont l'invasion s'appela ibérienne et l'avant-garde pélasgique. C'est sans doute ce qui n'eût pas échappé au savant Niebuhr, s'il avait fait attention à cette reconnaissance d'une nationalité commune proclamée par les Ombriens et les Ligures, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ. Cette reconnaissance, constatée par un historien presque contemporain, vaut mieux pour établir l'identité d'origine de ces deux peuples, que toutes les inductions, tous les raisonnements; c'est d'elle qu'Amédée Thierry aurait pu dire à bon droit, après Thucydide: *et cela est la vérité,* au lieu d'appliquer ce mot à une tradition grecque ou carthaginoise, plus ou moins bien rapportée, qui faisait sortir les Ligures de l'Ibérie, pour les mettre à la poursuite des Sicaniens, Ibères comme eux!

Non, les Ligures étaient les frères des Ombriens; ils sortaient de l'Asie, comme eux; ils étaient de la même race que ces *Lygiens* de la

1. Niebuhr, t. I, p. 232. Il va plus loin encore à la page 284 du tome IV: «Du reste, dit-il, ce fleuve Sicanus est inconnu, et l'assertion qui de là fait venir les Ibères en Trinacrie, est à peine croyable.»
2. Niebuhr, t. I, p. 232, déjà citée.
3. Strabon, t. IV, p. 205.

Germanie, que Tacite nous montre, de son temps, envahissant avec les Hermundures le pays des Sarmates-Jazyges et des Suèves, et remportant sur eux une victoire, non loin du Danube[1]. Les vainqueurs étaient sans doute de même souche que ces Ligyens qui, après avoir, plusieurs siècles auparavant, dominé partout où l'on retrouve encore des traces de leur nom dans la Germanie, dans la Gaule et dans l'Italie, furent enfin refoulés par les Celtes dans les montagnes et sur les côtes de la Ligurie[2]. Ce qui resta d'eux en deçà des Alpes se mêla aux Celtes et forma, dans le midi de la Gaule, comme nous l'avons dit, des *Celto-Liguriens*.

Sans doute, ces Sarmates-Jazyges, ces Suèves étaient les descendants de ce qui était resté de la race médique sur les bords du Danube, et les Ligyens, leurs ennemis, du même sang que ces hordes asiatiques, qui, sous le même nom, ont figuré dans l'armée de Xerxès, et qui étaient, eux aussi, de la race pélasgique. Mais les Perses eux-mêmes n'étaient-ils pas d'anciens Argiens, de ces peuples pélasges qui avaient les premiers, avant les Hellènes, peuplé Argos[3]? Et leur empire ne s'étendit-il pas jusqu'au Caucase, où l'histoire retrouve le berceau des peuples de la Gaule et même d'une partie de l'Europe[4]? Ne vit-on pas les Argiens, en souvenir de ce lien de famille, refuser, dans la guerre médique, de faire cause commune avec les Grecs, et ne les accusa-t-on même pas d'avoir appelé sur leur patrie les armes des Perses?[5]

Maintenant que nous croyons bien difficile de nier la provenance médique ou médo-persique, au moins asiatique, de tous ces peuples, qui nous semblent avoir précédé les Celtes en Europe, il convient d'examiner si une partie au moins de ces peuples ne seraient pas arrivés sur le continent européen par d'autres voies encore que celles que nous avons signalées jusqu'ici. Nous avons parlé de la possibilité que la transplantation des Mèdes sur les bords du Danube eût été exécutée par un roi d'Égypte,

1. Tacite, *Annales*, liv. XII, chap. XXIX, et *Germania*, chap. XLIII. Ces Ligyens de Germanie étaient situés entre le Viadrus (l'Oder) et la Vistule, dans le pays qui forma plus tard une partie de l'ancienne Pologne.

2. Avienus nous montre le berceau des Ligures dépeuplé et désert, «depuis que, vaincus «après de longs combats et se retirant devant l'armée des Celtes, ils étaient venus occuper (en «Gaule et en Italie) leurs roches et leurs bruyères sauvages.» Avienus, *Ora maritima*, vers 129 et suivants.

3. Hérodote dit : *Argivi, progenitores Persarum*, liv. VII, chap. CL.

4. Le même, liv. III, chap. XCVII.

5. Le même, liv. VII, chap. CXLVIII—CLII.

alors maître de toute l'Asie et d'une partie de l'Europe. Cette supposition se corrobore de cette circonstance que Ctésias nous signale une ville ou province de Sigynnes en Égypte, ce qui expliquerait pourquoi le peuple mède, transplanté au cœur de la Germanie, au lieu de conserver son nom national, aurait pris ou reçu celui d'une cité égyptienne. Nous avons ensuite rappelé cette immense colonie de Mèdes, transportée par les Scythes sur les bords du Don ou dans les contrées voisines, et qui est devenue la souche de la nation fameuse des Sarmates, que Strabon retrouve et signale sur les rives du Danube. Il nous reste à consigner une autre introduction des peuples asiatiques dans les affaires d'Europe. Cette fois, conduits par un héros, qu'ils ont divinisé, ils ont apporté quelques germes de civilisation et laissé de leur passage de profondes traces. On comprend que nous voulons parler d'Hercule, de ses expéditions lointaines, des voyages des Argonautes, puis aussi d'Ulysse, de Phrixus et de tous ces guerriers ou navigateurs fameux, proscrits ou fugitifs, dont le nom vit encore dans les inscriptions des monuments et dans les appellations des peuples ou des villes, en Asie, en Afrique et en Europe.

«Quiconque, dit Amédée Thierry[1], réfléchit à l'amour de l'antiquité «pour les symboles, cesse de voir dans l'Hercule phénicien un person«nage purement fabuleux, ou une pure abstraction poétique. Le dieu «né à Tyr, le jour même de sa fondation, protecteur inséparable de «cette ville, où sa statue est enchaînée dans les temps de périls publics; «voyageur intrépide, posant et reculant tour à tour les bornes du «monde, fondateur de villes tyriennes, conquérant de pays subjugués «par les armes tyriennes; un tel dieu n'est autre en réalité que le peuple «qui exécute ces grandes choses; c'est le génie tyrien personnifié et «déifié.

«C'est à l'embouchure du Rhône que la tradition orientale le fait «arriver; il défait Albion et Ligur, fils de Neptune, dans les champs de «la *Crau*, entre Arles et la mer. Le fruit de cette victoire est la fonda«tion de *Nemausus* (Nismes); puis, appelant autour de lui toutes les «peuplades indigènes éparses dans les bois, il les civilise, il leur apprend «à cultiver la terre, à se bâtir des villes, il remplace partout les tyran«nies par des gouvernements aristocratiques, constitution favorite du «peuple phénicien. Après avoir ainsi civilisé le midi, il s'avance dans

1. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I, partie I, p. 19 et suiv.

«l'intérieur par les vallées du Rhône et de la Saône : un ennemi l'arrête, «c'est Tauriske, montagnard farouche et avide, qui dévaste la plaine, «désole les routes et détruit tout le fruit des travaux bienfaisants du «dieu. Hercule court l'attaquer dans son repaire et le tue. Il pose alors «les fondements de la ville d'*Alésia* sur le territoire éduen, ville qui, «sous son heureuse influence, devint bientôt le foyer et la ville-mère de «toute la Gaule. Avant de quitter la Gaule pour passer en Italie, il «voulut laisser de sa gloire un monument impérissable : les dieux le «contemplèrent fendant les nuages et brisant les cimes glacées des «Alpes. La route, dont la tradition lui attribue ainsi la construction, est «celle-là même où l'on reconnaît l'œuvre des Phéniciens, et qui con-«duisait de la côte gauloise en Italie par le col de Tende.» Elle traversait aussi une partie de l'Espagne.

Hercule était le symbole, la personnification non d'un peuple particulier, mais de plusieurs, de toute une invasion asiatique. Son armée était composée, d'après les traditions puniques, outre les Phéniciens, de Perses et de Mèdes.[1]

C'est sans doute en faisant allusion à l'expédition d'Hercule que Pline rapporte cette tradition attestée par Marcus Varron, que *dans toute l'Espagne sont parvenus les Ibères, les Perses, les Phéniciens, les Celtes et les Carthaginois*[2]. Diffenbach, après avoir reproduit ce passage, fait la réflexion suivante : «Cette position des Ibères à côté des «Perses et des Phéniciens, peut indiquer celle qu'ils occupaient respec-«tivement en Asie ; mais en même temps leur place à la tête de tous «ces émigrants asiatiques, si elle ne peut suffire pour attester qu'ils «émigrèrent les premiers, démontre au moins qu'ils ne furent jamais «considérés comme autochtones.» — «Les Perses, ajoute cet érudit «Allemand, sont ici une énigme et font penser, tout d'abord, aux Lygiens «et ensuite aussi aux Sicani, comme sortis de l'Asie mineure[3].» Diffenbach pense que ces deux peuples ont été le lien qui a rattaché l'Ibérie asiatique à l'Ibérie européenne, c'est-à-dire que ces deux peuples venaient d'Asie, et qu'ils étaient l'un et l'autre de la race ibérienne.

1. Niebuhr, t. IV, p. 284.

2. Pline, partie I.re, liv. III : *In universam Hispaniam Marcus Varro pervenisse Iberos et Persas et Phœnicas Celtasque et Pœnos tradit.*

3. Diffenbach, *Celtica*, t. II, p. 2.

Justin[1] rappelle que, quand Cn. Pompée alla jusqu'au fond de l'Asie, dans l'antique Albanie, combattre Mithridate, ses soldats furent salués comme des frères par les hommes du pays, en souvenir de leur commune patrie. Seulement, sans doute, l'orgueil romain a-t-il empêché l'historien de dire toute la vérité : le berceau des deux peuples n'avait pas été l'Italie, mais bien l'Asie. C'était de là qu'étaient partis les compagnons d'Hercule.

Même hors de l'Ibérie asiatique, l'antiquité nous montre des peuples et des noms qui rappellent aussi les Ibères. Ptolémée ne nomme-t-il pas les *Iberingæ* de l'Inde? Le premier nom de Sagonte, rapporté par Étienne de Byzance, *Zakyntha*, ne ressemble-t-il pas beaucoup à la *Zakathæ* des Sarmates d'Asie et à la *Zakynthos*, placée aussi vers ces régions par le même géographe? Les Bébryces (Βέβρυκες) d'Asie n'ont-ils aucune parenté avec les Bébryces d'Europe et notamment des Gaules[2]? Ce rapprochement n'a pas échappé à Guillaume de Humboldt : il y a vu autre chose que l'origine ibérique de la ville des Bébryces, *Illiberis;* il a tiré de cette identité d'appellations une bien autre conclusion, c'est que ce nom a passé, avec le peuple qui le portait, d'Asie en Europe, et, élargissant ses déductions avec cette profondeur de vues qui le caractérise, il a reconnu que la race ibérique n'avait pas marché d'Occident en Orient, mais d'Orient en Occident, c'est-à-dire qu'elle sortait d'Asie et que de là elle s'est étendue en Europe et en Afrique et jusqu'au delà de l'Océan atlantique[3]. Michelet fait arriver les Ibères d'Asie en Europe avec ou avant les Celtes; de Brotonne les allie aux Celtes; Lilienstern leur assigne également une origine asiatique, tout en repoussant pour eux jusqu'à l'idée d'une parenté avec les Celtes. Larrey, dans les *Nouvelles annales*

1. Justin, liv. XLII, p. 3 : *Albanis .... qui Herculem ex Italia ab Albano monte .... secuti dicuntur, quique, memores Italicæ originis, exercitum Cn. Pompei bello Mithridatico fratres salutare* .... Albanie, aujourd'hui Chirvan et Daghestan, dans l'Asie supérieure, entre la mer Caspienne et l'Ibérie. Dict. hist. et géogr., *verb.* Albanie.

2. Silius Italicus au sujet des Pyrénées dit dans ses *Puniques*, liv. III, vers 420 à 425 :

Nomen Bebrycia duxere a virgine colles,
Hospitis Alcidæ crimen; qui, sorte laborum
Giryone peteret quum longa tricorporis arva,
Possessus Baccho, sæva Bebrycis in aula
Lugendam formæ sine virginitate reliquit
Pyrenen, etc.

3. Guillaume de Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, p. 129.

des voyages[1], arrive à peu près aux mêmes résultats. Hoffmann a cherché à prouver que les Ibères, comme partie principale de la grande invasion d'Hercule, sont venus de l'Ibérie orientale vers le Sud par les pays des Alpes, avant les Celtes.

Niebuhr[2] admet la possibilité que les Ibères soient venus des bords africains, poussés par les peuples de l'invasion d'Hercule, nommément les Mèdes, dans lesquels il croit reconnaître le sang arabe.

Nous pensons plutôt, avec G. de Humboldt et tous les savants dont nous venons de citer l'opinion, que les Ibères, sur les pas d'Hercule ou des Pélasges, sont arrivés des régions asiatiques, de même que les Mèdes et les Bébryces, et que de tous ces peuples, les uns ont été repoussés par les Celtes au delà des Pyrénées ou des Alpes, les autres se sont mêlés avec eux, en conservant une grande influence, peut-être même une existence particulière, dans cette nouvelle fédération.

Ainsi, les Ligures et les Sicani nous semblent pouvoir à bon titre être classés parmi les peuples, qui ont reçu dans l'ethnographie moderne le nom de race ibérienne, qui pour nous, on le sait, se confond presque avec la race pélasgique. Seulement nous entendons établir qu'ils sont arrivés lentement, par haltes successives, et en laissant des colonies de leur nom et de leur souche en Germanie, avant de parvenir dans la Gaule et de là en Italie et en Espagne. Nous soutenons enfin que le sang mède et le sang perse, en s'unissant au sang pélasgique ou ibérien, sont entrés pour beaucoup dans la formation des peuples qui ont habité la Gaule et notamment de ceux qui ont donné leur nom à la Séquanie, à la Rauracie et à la Médiomatricie.

Déjà nous avons vu la nation médique des Sigynnes aux bords du Danube, au nord de la Thrace, à côté des Vénètes, et d'autres Mèdes, sous le nom de Sarmates, couvrant de leur immense population tout le territoire germanique bien au delà de la Vistule. Strabon place des Mèdes, sous la dénomination de *Mædobithyni* et de *Mædi,* dans la Thrace même à côté des Bébryces[3]. Il est vrai qu'il les fait

1. *Annales des voyages* (Juillet 1838).

2. Niebuhr, t. II, remarque 585. Il tire des noms de *Mazyes* et d'*Amzigh* cette déduction que les Mèdes sont du même sang que les Arabes. Leur appellation première d'*Arii* viendrait aussi à l'appui de cette opinion.

3. Strabon, pour les *Mædobithyni*, liv. III, p. 295 du texte, 23 de la traduction, et pour

émigrer en Asie; mais, en supposant cette émigration réelle, est-il à croire que ces peuples n'aient point laissé des colonies et des traces de leur séjour en Europe? Voilà donc des Mèdes dans la Thrace, dans ce pays d'où sont sortis les Cimmériens et où ont été aussi les Pélasges[1]. Hérodote les signale entre le Danube et les Vénètes, les pères des Vénitiens, près de cinq siècles avant notre ère[2]; Strabon, 444 ans plus tard, ne les y retrouve plus, mais il recueille de leurs souvenirs dans la Thrace; il pense que c'est le chemin qu'ils ont suivi, pour aller ou revenir en Asie[3], et il émet l'opinion qu'il n'en existait plus de son temps en Europe, sans s'apercevoir que ces peuples, au lieu de revenir en arrière, s'étaient portés en avant dans l'Europe et qu'il en avait donné lui-même la meilleure des preuves, en montrant des Sarmates sur les rives du Danube[4]. Les Sarmates, en effet, Diodore de Sicile le constate, étaient des Mèdes.

Strabon nous apprend encore que les *Gètes*, les pères des Goths, qui occupaient les deux rives du Bas-Danube, de même que les *Mysi* ou *Mœsi*, étaient des peuples thraces, que les Phrygiens eux-mêmes n'étaient que les *Briges*, peuple thrace aussi. Peut-être se trompe-t-il sur cette filiation et eût-il dû dire que les Thraces, bien loin d'être les auteurs de ces nations-là, en étaient les fils; mais n'importe, toujours ce grand géographe n'a-t-il pas laissé échapper le lien de famille qui rattache tous ces peuples, et c'est lui aussi qui rapproche d'eux les Troyens, les Lydiens, les Bébryces, les Mædi et les Mædobithyni et semble les confondre tous dans une origine commune[5]. Et cette origine se trouve non loin des lieux signalés par toute l'antiquité comme le berceau des Pélasges, de cette race ou de cette nation, dont le sang s'est mêlé, nous l'avons déjà établi, au sang des

les *Mædi*, liv. III, p. 315 du texte, 79 et 80 de la traduction; *Strabonis Geographica*, vol. I, p. 386, et la traduction latine de Guarinus (de Vérone), liv. 135, 136.

1. Adelung accorde au Pélage droit de cité en Thrace. Voir son *Mithridates*, au mot *Pélasge*, t. II, p. 366—371.

2. Hérodote est né 484 avant Jésus-Christ.

3. Strabon pense que tous ces peuples, à l'exception des *Mysi* devenus les *Mœsi*, connus sous les noms de *Servi* et de *Bulgari* (Serviens et Bulgares), avaient passé en Asie et qu'il n'en existait plus en Europe. T. III, p. 295, déjà citée.

4. Le même, t. I, liv. II, p. 128 du texte, et 356 de la traduction. Voir aussi *Strab. Geographica*, vol. I, liv. VII, ch. 3, §. 2, p. 386.

5. Strabon, *loco citato*.

Ombriens, des Étrusques, Rhétiens ou Razènes, des Ligures. Que serait-ce si les Sicani eux aussi étaient sortis de la même souche?

Si deux noms se ressemblent dans l'histoire et peuvent, par cette ressemblance même, autoriser l'induction qu'ils ont appartenu à un seul et même peuple, ce sont bien certainement les noms de *Sicani* et de *Sequani*, que Ptolémée écrit même *Secani*[1]. Il en est un évidemment de la même famille, c'est celui de *Sigunnes* ou *Sigynnes*. Cette ressemblance a frappé Diffenbach; elle l'a déterminé à penser que les trois dénominations s'appliquent à la même nation[2]. Ce savant n'hésite pas non plus à reconnaître, comme Amédée Thierry, le lien intime qui existe entre les noms de la Seine (*Sequana*), de la Saône (*Sagona, Sigina*) et les noms de ces peuples. Il est bien certain, dans tous les cas, quoique Schœpflin le nie, que la Séquanie non-seulement comprenait dans son territoire les bords de la Saône, mais venait toucher, au couchant, à la source de la Seine.

Reste, pour établir l'identité de ces peuples, à concilier les données historiques qui les concernent.

Eh bien! les Sigynnes d'Hérodote, en remontant le Danube, ont dû arriver à sa source, c'est-à-dire dans le pays de Bade: là ils n'étaient plus loin du Rhin et des Alpes, et en marchant en avant, ils devaient aboutir en Séquanie et enfin sur les rives de la Saône. En admettant, ce que la tradition nous apprend, que déjà ces lieux eussent été visités et peuplés par les nations de l'expédition d'Hercule, ces nations étant asiatiques, comme eux, Perses ou Médes même, l'alliance a dû être facile entre les nouveaux et les anciens habitants, et il a dû résulter de leur mélange une confédération, dont les principales dénominations rappellent l'origine médique ou sigynne.

N'est-ce pas ce que nous voyons? Nous avons déjà signalé sur la route qu'ont dû suivre les Sigynnes-Médes, ***Médiasch, Sigeth, Ségeswar***, les *Tzinganes-Bohémiens*. Nous aurions pu ajouter en Germanie le *Sieg, Siegbourg, Sicila, Siclingen, Singen*, l'ancien *Siginga*, et tant d'autres dénominations de même racine[3]. Dans la Gaule

1. Σηκόανοι et Σηκανοί. V. *Claudii Ptolomæi Geographiæ*, liv. II, ch. 8, § 15. p. 163, *edit. Frid. Guil. Wilberg. Essendiæ, 1838*.

2. Diffenbach, *Celtica*, t. I, partie II, p. 31 et 32.

3. *Sicila*, lieu rendu célèbre par l'assassinat d'Alexandre Sévère et de sa mère. Voir

transalpine et cisalpine que de noms rappellent aussi une semblable origine! Quelqu'un a-t-il dit ce que furent les *Segusiani* ou *Segusii*, ces peuples que l'on place entre la Saône, les Alpes et le Rhône, et les *Segallauni* de Ptolémée ainsi que les *Segovellauni* de Pline[1]? Diffenbach fait même et avec raison Séquaniens[2] ces Ségobriges qui, d'après Justin, ont défendu Marseille contre les Ligures[3]. D'un autre côté, Strabon rapproche les Sequani des Germains et parle d'anciennes invasions de ces peuples réunis en Italie, et il nomme les Séquaniens (Σηκουάνοι), Gaulois ou venus de la Gaule[4]. Les Séquaniens furent, sans doute aussi de ces peuples gaulois que Tite-Live trouva mêlés aux Germains dans les Alpes[5]. Les Suèves (*Suevi*), dont prétendent descendre les Suisses du canton primitif de Schwitz, peuvent aussi être issus des Sigynnes[6]. Qui sait si les Sigambres ou Sicambres eux-mêmes sur les rives du Sieg n'ont pas été le fruit de la fusion ancienne de ces deux peuples, les Sigynnes et les *Ombriens* ou *Ambra?* Peut-être les *Symbri* et *Symbrii* de Strabon n'ont-ils pas non plus une autre origine. Nous ne sommes pas loin du nom même des *Cimbres.* Que serait-ce si dans la Chersonèse cimbrique même nous montrions des peuples dont la dénomination ancienne se confond évidemment avec celle des Sigynnes? Ptolémée ne place-t-il pas là les *Sigulones?*[7]

Un auteur ancien[8] comprend les Séquaniens parmi les Allobroges et les place dans ce qu'il appelle une fraction des Alpes, entre Besançon et la Germanie. «*Allobroges*, dit-il, *sunt Galli, Rufi et Sequanici dicti; incolentes illum fractum Alpium, qui est a Visontio in Ger-*

Schœpflin, t. I, p. 379. *Singen*, d'abord appelé *Siginga*, près duquel on a trouvé des ruines et des inscriptions. Voir Moné, *Urgeschichte des Badischen Landes*, t. II, p. 152, 153.

1. Pline, liv. III, 1.re partie. — Ptolémée, *Geogr.*, liv. II, ch. 9, p. 146: *Allobroges infra Medulos cum oppido Viennæ... infra quos ad occasum* Segallauni, Σεγαλλαυνοί. Édit. de Wilberg.

2. Cité par Diffenbach, *Celtica*, *loco citato.*

3. Justin, chap. XLII, p. 3.

4. Strabon, liv. IV, p. 267. Σηκουάνοι καὶ Γερμάνοι.

5. Tite-Live.

6. Histoire de la Suisse précitée.

7. *Ipsum autem Chersonesum supra Saxones ab occasu Sigulones (habitant)* Σιγουλῶνες. *Ptolem. Geogr.*, liv. II, ch. 10, p. 151. Édit. de Wilberg.

8. Diffenbach, *Celtica*, t. I, partie II, p. 32 et 33.

maniam. » Il paraît que cet écrivain, comme Strabon, a pris les Vosges, le Jura et leurs ramifications pour une dépendance de la chaîne des Alpes. Du reste, Strabon ne se trompe pas, quand il signale dans les Alpes une peuplade appelée Σικονίοι, nom qui ressemble beaucoup à celui de Séquaniens (Σηκουάνοι); les Séquaniens ont dû aller jusque là. Ce qui semble le prouver c'est qu'au rapport de Plutarque, ce sont eux qui, après la défaite des Teutons par Marius, ont arrêté leurs chefs fugitifs qui cherchaient à retrouver dans les Alpes une voie de salut[1]. Cette issue ne pouvait leur être ouverte que chez leurs alliés de la Suisse, les Ambrons, les Tiguri, les Euganei; ils se dirigeaient donc vers les Alpes helvétiques, et c'est au pied de ces montagnes qu'ils ont trouvé les Séquaniens. Ceux-ci s'étendaient donc jusque dans ces régions.

En résumé, les *Sequani,* outre la ressemblance de leur nom avec celui de *Sigynnes* ou *Sigunnes*, ont occupé dans la Gaule précisément le territoire où ces derniers ont dû immanquablement arriver, s'ils se sont avancés vers l'Occident. Or, il n'est pas douteux que l'invasion, toujours grossissante des Asiatiques, échelonnés derrière eux, les a nécessairement contraints à prendre cette route. Ils ont dû aboutir d'abord au Rhin, puis à la Saône, puis à la Seine. Ce territoire, qu'ils ont sans doute lentement envahi, a reçu d'eux son nom : c'est la *Séquanie,* qui rappelle leur dénomination de *Sigynnes ;* c'est la *Médiomatricie*, qui consacre leur origine *médique.* Les bords de la Saône furent leur première halte ; cette rivière s'appela ici *Arar,* d'Arii, le nom primitif des Mèdes, là *Sigynna,* de Sigynnes. La Seine fut la seconde étape de l'invasion, toujours poussée en avant par de nouvelles recrues asiatiques : en souvenir aussi des Sigynnes, elle prit le nom de *Sequana.* Après la Saône la migration descendit le Rhône et, en effet, sur les rives de ce fleuve apparaissent les *Segusii*, les *Segalauni*, les *Segobriges.*

Pendant que les Séquaniens s'étendaient ainsi vers l'intérieur, tout à coup les Ibères, qu'ils fussent poussés par des envahisseurs venus de l'Afrique ou par des peuples émigrants de la Gaule par les Pyrénées occidentales, débouchèrent par les Pyrénées orientales et chassèrent devant eux les Ligures qui avaient porté leur empire jus-

1. Plutarque, *in Mario.*

qu'au Rhône et sans doute bien au delà. Le contre-coup de cette invasion ibérique fut fatal aux Séquaniens, car les Ligures, forcés de céder une partie de leur territoire aux envahisseurs, voulurent reprendre sur les bords de la Saône, ce qu'ils avaient perdu sur les bords du Rhône et au pied des Pyrénées. Ils s'avancèrent sur le territoire des Séquaniens, les contraignirent à abandonner les rives de la Saône, et, après de longs combats, les refoulèrent jusqu'au delà des Alpes. Là les fugitifs se firent une place; mais, après une lutte longue et acharnée, l'une des plus terribles, dont l'Italie eût été le théâtre, ils furent forcés encore d'aller chercher une autre patrie. Ce fut alors qu'ils passèrent en Trinacrie où, suivis bientôt par les Sicules, derniers débris de leur nation en Italie, ils se partagèrent leur nouveau territoire et l'appelèrent de leur nom d'abord *Sicanie,* puis enfin *Sicile*[1]. D'après toutes les probabilités, ils portèrent aussi de leurs colonies dans une île voisine, l'ancienne Thérapné ou Cyrnos, la Corse.

Mais cette émigration ne fut pas complète; une partie de ce peuple médique resta dans la portion non envahie par les Ligures; les noms qu'il avait donnés à la contrée, à la Saône et à la Seine, restèrent aussi; et, s'il est permis d'émettre ici une conjecture justifiée par la vraisemblance, ces débris de la nation durent se retrancher dans les montagnes du Jura, des Vosges, se replier en arrière, chercher un refuge par delà ces monts sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui l'Alsace, et rejoindre jusque dans l'Helvétie des peuples de même race et de même origine.

Oui, nous le répétons avec une profonde conviction historique, les premiers Séquaniens ne sont rien autre chose que les Sigynnes des bords du Danube, poussés par la pression d'invasions nouvelles ou par l'esprit de conquête jusque sur les rives du Rhin et de la Saône, et ce peuple est le même que l'histoire montre dans la Gaule, en Italie et en Sicile, sous le nom de Sicaniens d'abord, puis de Sicules.

Ce fleuve, des bords duquel Thucydide les fait chasser par les Ligures, n'est pas la Sègre de la Catalogne, qui ne s'est jamais appelé *Sicanus :* c'est la rivière à laquelle ils avaient attaché leur nom, la *Sigynna,* la Saône.

1. Thucydide, liv. VI, §. 11.

Cette version si simple, si conforme aux faits historiques, si bien d'accord avec les appellations anciennes de ces peuples et de ces lieux, est préférable à celle qui place en Espagne un fleuve que n'y a pas retrouvé le savant Niebuhr, le Sicanus catalan, pour de là faire chasser par les Ligures-Ibères les Sicani, Ibères comme eux. Cette dernière opinion si invraisemblable a été admise cependant par Amédée Thierry; cet écrivain a été séduit par ces mots que Thucydide jette à la fin des quatre lignes où il parle de l'expulsion des Sicani par les Ligures : *et ceci est la vérité.* D'abord Thucydide n'est pas tout à fait aussi formel; puis ces mots: *ut veritas comperitur,* sont ici beaucoup plutôt un démenti à la prétention que les Sicani de Sicile affectaient à l'indigénat, qu'une attestation historique de l'origine ibérique qu'il leur assigne. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le texte: *ut veritas comperitur* fait antithèse à: *ut ipsi quidem prædicant vel priores.* C'est la vérité d'une origine étrangère opposée à la vanterie de l'indigénat.[1]

D'ailleurs quelqu'un pourrait-il nous dire ce qu'était l'Ibérie du temps de Thucydide, quatre siècles et demi avant notre ère[2], alors que, à peine âgé de 15 ans, à la lecture des chefs-d'œuvre d'Hérodote, au milieu des jeux olympiques de la Grèce, il sentit s'allumer dans son âme l'enthousiasme historique et saisit la plume de l'historien? Les Asiatiques qui ont transporté du pied du Caucase au delà des Pyrénées le nom d'Ibérie[3], avaient-ils déjà franchi ces dernières montagnes, et mis entre eux et les Gaulois cette barrière qui devait rester, si longtemps après, infranchissable? Dans tous les cas, Hérodote n'avait précédé Thucydide que de treize ans dans la vie et lui n'a pas même nommé les Ibères d'Espagne: il n'a vu dans ce pays et

1. Thucydide, liv. VI, § 2. Voici le texte grec dont nous rapprocherons l'excellente traduction latine faite par M. T. Haas: Σικανοὶ δὲ μετ' αὐτοὺς πρῶτοι φαίνονται ἐνοικισάμενοι, ὡς μὲν αὐτοί φασι, καὶ πρότεροι διὰ τὸ αὐτόχθονες εἶναι, ὡς δὲ ἡ ἀλήθεια εὑρίσκεται, Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες. — *Sicani vero post eos primi sedes hic posuisse putantur, et ut ipsi quidem prædicant vel priores, quod essent indigenæ, sed ut veritas comperitur, Iberi origine et a Sicano Iberiæ flumine per Ligyes expulsi.*

2. Thucydide est né à Athènes, 471 ans avant Jésus-Christ, et Hérodote à Halycarnasse, 484 ans avant notre ère.

3. La première Ibérie, moitié asiatique, moitié européenne, faisait partie de la *Géorgie* ancienne, de celle appelée persanne. Voir *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, à ce mot.

même au delà que des peuples d'un autre nom et peut-être d'une autre origine, les Cynésiens ou les Cynètes.[1]

Le nom d'*Iberia*, dit M. Charles Romey, dans son excellente histoire d'Espagne, paraît pour la première fois dans le Périple de Scylax de Caryandre. Ayant trouvé sur la côte orientale, où il aborda, un fleuve nommé *Iber*, *Ibris* ou *Iberus*, il en appliqua, le premier, le nom à la péninsule entière, et donna celui d'*Ibères* aux peuples qui l'habitaient. Cette dénomination, adoptée par les écrivains grecs qui vinrent après Scylax, s'accrédita et fit concevoir l'idée qu'il y avait en Ibérie des peuples se donnant eux-mêmes le nom d'Ibères. De là vient l'erreur vulgaire qui, dans les siècles beaucoup postérieurs à l'époque de Scylax, a fait croire à l'existence d'une race ou famille ibérienne indigène ou aborigène en Espagne. Nous sommes loin d'adopter cette version sur la provenance du nom d'Ibérie, elle est même diamétralement opposée à notre thèse; nous ne la citons que pour prouver que cette dénomination n'a pas toujours été considérée comme appartenant exclusivement au pays d'au delà des Pyrénées.

Peut-être Amédée Thierry se fût-il bien gardé de tirer de l'Ibérie les Ligures, et, à plus forte raison, les Sicaniens, s'il avait fixé son attention sur ce fait historique, attesté par Plutarque, que les Ligures étaient du même sang, de la même race que les Ombriens, les Ambrons.

Mais, hâtons-nous de le répéter, si nous rejetons pour les Ligures et pour les Sicaniens la qualification de peuples habitant l'Ibérie,

1. Le nom de Cynètes est peut-être la traduction de *Spacci*, qui vient de *Spacca*, mot mède, qui, d'après Hérodote, signifie en cette langue la même chose que Κύων, Κυνός, en grec, c'est-à-dire, chien, animal sacré chez les sectateurs du culte d'Isis et de Mithra. Or, encore aujourd'hui existe en Espagne une ville des plus anciennes, fondée par les *Spacci*; c'est l'antique *Vicus Spaccorum*. Voir sur les Cynésiens ou Cynètes, *le dernier peuple d'Europe avant les colonnes d'Hercule*, Hérodote, liv. II et liv. IV, chap. 49, et sur le mot *Spaca* le même Hérodote, liv. I, chap. CX. *Cui nomen, græcâ linguâ, erat* Cyno; *Medorum vero idiomate* Spaco : *canem enim* Spaca *dicunt Medi.* — *Histoire d'Espagne*, par Ch. Romey, t. I, p. 18 Voir sur *Vicus Spaccorum* le *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, au mot *Vigo.* — Éligius Johanneau, dans ses savantes notes intitulées: *Novæ lucubrationes in novam scriptorum latinorum Bibliothecam a* C. L. F. Panckoucke *editam* (1830), admet la même étymologie: *Cynetes enim, sicut Cyneticum littus, ad Pyrenæos montes, ubi vicus* Canet *dictus, nomen acceperunt a* κύων, κυνός, *canis*. V. *Notæ in Justini librum XLIV*, ch. IV, § 2, pag. 126, ouvrage qui m'a été donné par M. de Golbéry.

comme nous la rejeterions pour les Ombriens eux-mêmes, nous n'en admettons pas moins que ces peuples, tous sortis de l'Asie, ne fussent de la race qui a reçu le nom d'ibérienne, et à laquelle se rattachent les nations pélasgiques.

Du reste, si Thucydide, dans le sens qu'Amédée Thierry veut donner à ses paroles, après avoir fait des Sicaniens des Ibères et du Sicanus un fleuve ibérien, ajoute : et ceci est la vérité; Diodore de Sicile, revenant sur une opinion semblable, qu'il avait adoptée d'abord, la traite d'*erreur* et proclame les Sicaniens de la Sicile autochtones, indigènes; nouvelle impossibilité.[1]

On le voit, tout en respectant l'opinion des anciens, surtout en matière d'origines, il ne faut pas accepter leurs allégations sans contrôle; on s'expose en le faisant à de singulières nécessités, à être obligé, par exemple, de créer un territoire ou un fleuve, pour concilier les opinions et les faits : c'est ce qui est arrivé à Amédée Thierry; une fois son Sicanus métamorphosé en Sègre ou Sicoris de la Catalogne, une fois admis que ce fut des bords de ce fleuve que les Ligures chassèrent les Sicaniens, il a fallu trouver en Ibérie une patrie aux Ligures; et, vraiment, il est difficile de retenir son sourire en voyant ce grave écrivain expliquer, avec la naïveté d'un alchimiste à la recherche de la pierre philosophale, la manière par lui employée pour se tirer d'embarras; il va parler lui-même :[2]

«Mais, dit-il, si les Sicanes occupaient les rives de la Sègre, il «fallait bien que les Ligures qui les poussèrent de là sur la Gaule et «de la Gaule sur l'Italie, occupassent aussi une place dans la pres«qu'île ibérique, et que cette place fût plus au midi .....» et immédiatement il saisit avec empressement un prétendu fragment d'Hécatée, rapporté par Étienne de Byzance, qui nous paraît à nous n'avoir fait que copier Thucydide en cet endroit, pour placer près de Tartesse la patrie des Ligures et y élever une ville nommée Ligystine. Nous ne voulons pas même discuter le mérite de cette citation. Qu'il nous suffise pour faire apprécier l'exactitude de quelques autres faites par l'auteur, de dire qu'il étaye aussi son système sur l'expulsion des Sicaniens de l'Ibérie en Sicile, de l'autorité de Diodore de Sicile. Or, nous savons

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, §. II, p. 188, et §. V, p. 196 et 197 de la traduction.

2. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, Introduction p. XXXI.

que cet historien a rétracté cette opinion et qu'il l'a qualifiée d'erreur. Mais Amédée Thierry a été jusqu'à ranger parmi les partisans de la version de Thucydide, Strabon, et il cite même la page, sans faire attention que ce grand géographe donne précisément dans ce passage, le démenti le plus formel à la conjecture attribuée à Thucydide[1]. Voilà où l'on arrive forcément en voulant faire plier l'histoire à un système préconçu; *on nous renvoie*, comme Anacréon, *à rechercher le roi de Tartesse*; c'est aussi une citation de Strabon.[2]

Qu'Amédée Thierry nous permette encore une question, une seule; la voici : pendant que les Ligures-Ibères poursuivaient à travers la Gaule les Sicaniens, Ibères comme eux, que faisaient les Gaulois dont le territoire servait ainsi de théâtre à la lutte? Cette question, le grave historien n'y a pas répondu; elle nous paraît cependant digne de ses méditations.

Disons-le donc avec confiance : les Ligures n'étaient pas des peuples de l'Espagne, et les Sicaniens qu'ils poussaient devant eux l'étaient encore moins; or, les descendants de ces Ligures nous ont appris eux-mêmes qu'ils étaient de la même race que les Ambrons, et les Ambrons, les Ombriens, étaient de la Gaule. Étonnez-vous donc que nous fassions non loin de ces peuples une place aux Sicaniens et que nous retrouvions ceux-ci dans les Séquaniens des bords de la Saône. Nous arrivons à la conclusion qu'avait entrevue Diffenbach dans sa *Celtica*. Après avoir exposé quelques hypothèses sur l'origine des premiers habitants de la Séquanie et en avoir montré le peu de fondement; «avec plus de sûreté, dit-il, nous chercherons la trace «des Séquaniens sur le chemin des Sicanes.»[3]

Or, ce chemin des Sicanes est retrouvé; c'est celui des Sigynnes

1. Strabon, au liv. VI, p. 270 du texte, 357 de la traduction, après avoir dit que les Grecs étaient parvenus à chasser des côtes de la Sicile les peuples barbares, tant ceux fixés de toute ancienneté en Sicile, que ceux qui y étaient venus du continent opposé, continue ainsi : «Mais ils n'avaient pu les expulser entièrement de l'intérieur des terres; une portion de «l'île restait toujours occupée par des *Siculi*, des *Sicani*, des *Morgètes*, et par d'autres nations «encore, entre lesquelles des Ibères.» Ce qui fait dire à M. de la Porte du Theil, traducteur et annotateur de Strabon : «Ainsi donc Strabon distinguait les Ibères des Sicani, contre le témoi«gnage de Thucydide et de Philistus.» V. note 3.

2. Strabon, t. I, liv. III, p. 151 du texte et 434 de la traduction.

3. Diffenbach, *Celtica*, t. I, 2.e partie, p. 32.

des voyages[1], arrive à peu près aux mêmes résultats. Hoffmann a cherché à prouver que les Ibères, comme partie principale de la grande invasion d'Hercule, sont venus de l'Ibérie orientale vers le Sud par les pays des Alpes, avant les Celtes.

Niebuhr[2] admet la possibilité que les Ibères soient venus des bords africains, poussés par les peuples de l'invasion d'Hercule, nommément les Mèdes, dans lesquels il croit reconnaître le sang arabe.

Nous pensons plutôt, avec G. de Humboldt et tous les savants dont nous venons de citer l'opinion, que les Ibères, sur les pas d'Hercule ou des Pélasges, sont arrivés des régions asiatiques, de même que les Mèdes et les Bébryces, et que de tous ces peuples, les uns ont été repoussés par les Celtes au delà des Pyrénées ou des Alpes, les autres se sont mêlés avec eux, en conservant une grande influence, peut-être même une existence particulière, dans cette nouvelle fédération.

Ainsi, les Ligures et les Sicani nous semblent pouvoir à bon titre être classés parmi les peuples, qui ont reçu dans l'ethnographie moderne le nom de race ibérienne, qui pour nous, on le sait, se confond presque avec la race pélasgique. Seulement nous entendons établir qu'ils sont arrivés lentement, par haltes successives, et en laissant des colonies de leur nom et de leur souche en Germanie, avant de parvenir dans la Gaule et de là en Italie et en Espagne. Nous soutenons enfin que le sang mède et le sang perse, en s'unissant au sang pélasgique ou ibérien, sont entrés pour beaucoup dans la formation des peuples qui ont habité la Gaule et notamment de ceux qui ont donné leur nom à la Séquanie, à la Rauracie et à la Médiomatricie.

Déjà nous avons vu la nation médique des Sigynnes aux bords du Danube, au nord de la Thrace, à côté des Vénètes, et d'autres Mèdes, sous le nom de Sarmates, couvrant de leur immense population tout le territoire germanique bien au delà de la Vistule. Strabon place des Mèdes, sous la dénomination de *Mædobithyni* et de *Mædi*, dans la Thrace même à côté des Bébryces[3]. Il est vrai qu'il les fait

1. *Annales des voyages* (Juillet 1838).

2. Niebuhr, t. II, remarque 585. Il tire des noms de *Mazyes* et d'*Amzigh* cette déduction que les Mèdes sont du même sang que les Arabes. Leur appellation première d'*Arii* viendrait aussi à l'appui de cette opinion.

3. Strabon, pour les *Mædobithyni*, liv. III, p. 295 du texte, 23 de la traduction, et pour

émigrer en Asie; mais, en supposant cette émigration réelle, est-il à croire que ces peuples n'aient point laissé des colonies et des traces de leur séjour en Europe? Voilà donc des Mèdes dans la Thrace, dans ce pays d'où sont sortis les Cimmériens et où ont été aussi les Pélasges[1]. Hérodote les signale entre le Danube et les Vénètes, les pères des Vénitiens, près de cinq siècles avant notre ère[2]; Strabon, 444 ans plus tard, ne les y retrouve plus, mais il recueille de leurs souvenirs dans la Thrace; il pense que c'est le chemin qu'ils ont suivi, pour aller ou revenir en Asie[3], et il émet l'opinion qu'il n'en existait plus de son temps en Europe, sans s'apercevoir que ces peuples, au lieu de revenir en arrière, s'étaient portés en avant dans l'Europe et qu'il en avait donné lui-même la meilleure des preuves, en montrant des Sarmates sur les rives du Danube[4]. Les Sarmates, en effet, Diodore de Sicile le constate, étaient des Mèdes.

Strabon nous apprend encore que les *Gètes,* les pères des Goths, qui occupaient les deux rives du Bas-Danube, de même que les *Mysi* ou *Mœsi*, étaient des peuples thraces, que les Phrygiens eux-mêmes n'étaient que les *Briges,* peuple thrace aussi. Peut-être se trompe-t-il sur cette filiation et eût-il dû dire que les Thraces, bien loin d'être les auteurs de ces nations-là, en étaient les fils; mais n'importe, toujours ce grand géographe n'a-t-il pas laissé échapper le lien de famille qui rattache tous ces peuples, et c'est lui aussi qui rapproche d'eux les Troyens, les Lydiens, les Bébryces, les Mædi et les Mædobithyni et semble les confondre tous dans une origine commune[5]. Et cette origine se trouve non loin des lieux signalés par toute l'antiquité comme le berceau des Pélasges, de cette race ou de cette nation, dont le sang s'est mêlé, nous l'avons déjà établi, au sang des

les *Mœdi*, liv. III, p. 315 du texte, 79 et 80 de la traduction; *Strabonis Geographica*, vol. I, p. 386, et la traduction latine de Guarinus (de Vérone), liv. 135, 136.

1. Adelung accorde au Pélage droit de cité en Thrace. Voir son *Mithridates*, au mot *Pélasge*, t. II, p. 366—371.

2. Hérodote est né 484 avant Jésus-Christ.

3. Strabon pense que tous ces peuples, à l'exception des *Mysi* devenus les *Mœsi*, connus sous les noms de *Servi* et de *Bulgari* (Serviens et Bulgares), avaient passé en Asie et qu'il n'en existait plus en Europe. T. III, p. 295, déjà citée.

4. Le même, t. I, liv. II, p. 128 du texte, et 356 de la traduction. Voir aussi *Strab. Geographica*, vol. I, liv. VII, ch. 3, §. 2, p. 386.

5. Strabon, *loco citato*.

Ombriens, des Étrusques, Rhétiens ou Razènes, des Ligures. Que serait-ce si les Sicani eux aussi étaient sortis de la même souche?

Si deux noms se ressemblent dans l'histoire et peuvent, par cette ressemblance même, autoriser l'induction qu'ils ont appartenu à un seul et même peuple, ce sont bien certainement les noms de *Sicani* et de *Sequani*, que Ptolémée écrit même *Secani*[1]. Il en est un évidemment de la même famille, c'est celui de *Sigunnes* ou *Sigynnes*. Cette ressemblance a frappé Diffenbach; elle l'a déterminé à penser que les trois dénominations s'appliquent à la même nation[2]. Ce savant n'hésite pas non plus à reconnaître, comme Amédée Thierry, le lien intime qui existe entre les noms de la Seine (*Sequana*), de la Saône (*Sagona*, *Sigina*) et les noms de ces peuples. Il est bien certain, dans tous les cas, quoique Schœpflin le nie, que la Séquanie non-seulement comprenait dans son territoire les bords de la Saône, mais venait toucher, au couchant, à la source de la Seine.

Reste, pour établir l'identité de ces peuples, à concilier les données historiques qui les concernent.

Eh bien! les Sigynnes d'Hérodote, en remontant le Danube, ont dû arriver à sa source, c'est-à-dire dans le pays de Bade: là ils n'étaient plus loin du Rhin et des Alpes, et en marchant en avant, ils devaient aboutir en Séquanie et enfin sur les rives de la Saône. En admettant, ce que la tradition nous apprend, que déjà ces lieux eussent été visités et peuplés par les nations de l'expédition d'Hercule, ces nations étant asiatiques, comme eux, Perses ou Médes même, l'alliance a dû être facile entre les nouveaux et les anciens habitants, et il a dû résulter de leur mélange une confédération, dont les principales dénominations rappellent l'origine médique ou sigynne.

N'est-ce pas ce que nous voyons? Nous avons déjà signalé sur la route qu'ont dû suivre les Sigynnes-Médes, *Médiasch*, *Sigeth*, *Ségeswar*, les *Tzinganes-Bohémiens*. Nous aurions pu ajouter en Germanie le *Sieg*, *Siegbourg*, *Sicila*, *Siclingen*, *Singen*, l'ancien *Siginga*, et tant d'autres dénominations de même racine[3]. Dans la Gaule

1. Σηκόανοὶ et Σηκανοί. V. *Claudii Ptolomæi Geographiæ*, liv. II, ch. 8, §. 15. p. 163, *edit. Frid. Guil. Wilberg. Essendiæ*, *1838*.

2. Diffenbach, *Celtica*, t. I, partie II, p. 31 et 32.

3. *Sicila*, lieu rendu célèbre par l'assassinat d'Alexandre Sévère et de sa mère. Voir

transalpine et cisalpine que de noms rappellent aussi une semblable origine! Quelqu'un a-t-il dit ce que furent les *Segusiani* ou *Segusii*, ces peuples que l'on place entre la Saône, les Alpes et le Rhône, et les *Segallauni* de Ptolémée ainsi que les *Segovellauni* de Pline[1]? Diffenbach fait même et avec raison Séquaniens[2] ces Ségobriges qui, d'après Justin, ont défendu Marseille contre les Ligures[3]. D'un autre côté, Strabon rapproche les Sequani des Germains et parle d'anciennes invasions de ces peuples réunis en Italie, et il nomme les Séquaniens (Σηκουάνοι), Gaulois ou venus de la Gaule[4]. Les Séquaniens furent, sans doute aussi de ces peuples gaulois que Tite-Live trouva mêlés aux Germains dans les Alpes[5]. Les Suèves (*Suevi*), dont prétendent descendre les Suisses du canton primitif de Schwitz, peuvent aussi être issus des Sigynnes[6]. Qui sait si les Sigambres ou Sicambres eux-mêmes sur les rives du Sieg n'ont pas été le fruit de la fusion ancienne de ces deux peuples, les Sigynnes et les *Ombriens* ou *Ambra?* Peut-être les *Symbri* et *Symbrii* de Strabon n'ont-ils pas non plus une autre origine. Nous ne sommes pas loin du nom même des *Cimbres*. Que serait-ce si dans la Chersonèse cimbrique même nous montrions des peuples dont la dénomination ancienne se confond évidemment avec celle des Sigynnes? Ptolémée ne place-t-il pas là les *Sigulones?*[7]

Un auteur ancien[8] comprend les Séquaniens parmi les Allobroges et les place dans ce qu'il appelle une fraction des Alpes, entre Besançon et la Germanie. « *Allobroges*, dit-il, *sunt Galli, Rufi et Sequanici dicti; incolentes illum fractum Alpium, qui est a Visontio in Ger-*

Schœpflin, t. I, p. 379. *Singen*, d'abord appelé *Siginga*, près duquel on a trouvé des ruines et des inscriptions. Voir Moné, *Urgeschichte des Badischen Landes*, t. II, p. 152, 153.

1. Pline, liv. III, 1.re partie. — Ptolémée, *Geogr.*, liv. II, ch. 9, p. 146: *Allobroges infra Medulos cum oppido Viennæ... infra quos ad occasum* Segallauni, Σεγαλλαυνοί. Édit. de Wilberg.

2. Cité par Diffenbach, *Celtica*, *loco citato*.

3. Justin, chap. XLII, p. 3.

4. Strabon, liv. IV, p. 267. Σηκουάνοι καὶ Γερμάνοι.

5. Tite-Live.

6. Histoire de la Suisse précitée.

7. *Ipsum autem Chersonesum supra Saxones ab occasu Sigulones (habitant)* Σιγουλωνες. *Ptolem. Geogr.*, liv. II, ch. 10, p. 151. Édit. de Wilberg.

8. Diffenbach, *Celtica*, t. I, partie II, p. 32 et 33.

maniam.» Il paraît que cet écrivain, comme Strabon, a pris les Vosges, le Jura et leurs ramifications pour une dépendance de la chaîne des Alpes. Du reste, Strabon ne se trompe pas, quand il signale dans les Alpes une peuplade appelée Σικονίοι, nom qui ressemble beaucoup à celui de Séquaniens (Σηκουάνοι); les Séquaniens ont dû aller jusque là. Ce qui semble le prouver c'est qu'au rapport de Plutarque, ce sont eux qui, après la défaite des Teutons par Marius, ont arrêté leurs chefs fugitifs qui cherchaient à retrouver dans les Alpes une voie de salut[1]. Cette issue ne pouvait leur être ouverte que chez leurs alliés de la Suisse, les Ambrons, les Tiguri, les Euganei; ils se dirigeaient donc vers les Alpes helvétiques, et c'est au pied de ces montagnes qu'ils ont trouvé les Séquaniens. Ceux-ci s'étendaient donc jusque dans ces régions.

En résumé, les *Sequani,* outre la ressemblance de leur nom avec celui de *Sigynnes* ou *Sigunnes*, ont occupé dans la Gaule précisément le territoire où ces derniers ont dû immanquablement arriver, s'ils se sont avancés vers l'Occident. Or, il n'est pas douteux que l'invasion, toujours grossissante des Asiatiques, échelonnés derrière eux, les a nécessairement contraints à prendre cette route. Ils ont dû aboutir d'abord au Rhin, puis à la Saône, puis à la Seine. Ce territoire, qu'ils ont sans doute lentement envahi, a reçu d'eux son nom : c'est la *Séquanie,* qui rappelle leur dénomination de *Sigynnes ;* c'est la *Médiomatricie*, qui consacre leur origine *médique.* Les bords de la Saône furent leur première halte; cette rivière s'appela ici *Arar,* d'Arii, le nom primitif des Mèdes, là *Sigynna,* de Sigynnes. La Seine fut la seconde étape de l'invasion, toujours poussée en avant par de nouvelles recrues asiatiques: en souvenir aussi des Sigynnes, elle prit le nom de *Sequana.* Après la Saône la migration descendit le Rhône et, en effet, sur les rives de ce fleuve apparaissent les *Segusii*, les *Segalauni*, les *Segobriges.*

Pendant que les Séquaniens s'étendaient ainsi vers l'intérieur, tout à coup les Ibères, qu'ils fussent poussés par des envahisseurs venus de l'Afrique ou par des peuples émigrants de la Gaule par les Pyrénées occidentales, débouchèrent par les Pyrénées orientales et chassèrent devant eux les Ligures qui avaient porté leur empire jus-

1. Plutarque, *in Mario.*

qu'au Rhône et sans doute bien au delà. Le contre-coup de cette invasion ibérique fut fatal aux Séquaniens, car les Ligures, forcés de céder une partie de leur territoire aux envahisseurs, voulurent reprendre sur les bords de la Saône, ce qu'ils avaient perdu sur les bords du Rhône et au pied des Pyrénées. Ils s'avancèrent sur le territoire des Séquaniens, les contraignirent à abandonner les rives de la Saône, et, après de longs combats, les refoulèrent jusqu'au delà des Alpes. Là les fugitifs se firent une place; mais, après une lutte longue et acharnée, l'une des plus terribles, dont l'Italie eût été le théâtre, ils furent forcés encore d'aller chercher une autre patrie. Ce fut alors qu'ils passèrent en Trinacrie où, suivis bientôt par les Sicules, derniers débris de leur nation en Italie, ils se partagèrent leur nouveau territoire et l'appelèrent de leur nom d'abord *Sicanie,* puis enfin *Sicile*[1]. D'après toutes les probabilités, ils portèrent aussi de leurs colonies dans une île voisine, l'ancienne Thérapné ou Cyrnos, la Corse.

Mais cette émigration ne fut pas complète; une partie de ce peuple médique resta dans la portion non envahie par les Ligures; les noms qu'il avait donnés à la contrée, à la Saône et à la Seine, restèrent aussi; et, s'il est permis d'émettre ici une conjecture justifiée par la vraisemblance, ces débris de la nation durent se retrancher dans les montagnes du Jura, des Vosges, se replier en arrière, chercher un refuge par delà ces monts sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui l'Alsace, et rejoindre jusque dans l'Helvétie des peuples de même race et de même origine.

Oui, nous le répétons avec une profonde conviction historique, les premiers Séquaniens ne sont rien autre chose que les Sigynnes des bords du Danube, poussés par la pression d'invasions nouvelles ou par l'esprit de conquête jusque sur les rives du Rhin et de la Saône, et ce peuple est le même que l'histoire montre dans la Gaule, en Italie et en Sicile, sous le nom de Sicaniens d'abord, puis de Sicules.

Ce fleuve, des bords duquel Thucydide les fait chasser par les Ligures, n'est pas la Sègre de la Catalogne, qui ne s'est jamais appelé *Sicanus :* c'est la rivière à laquelle ils avaient attaché leur nom, la *Sigynna,* la Saône.

1. Thucydide, liv. VI, §. 11.

Cette version si simple, si conforme aux faits historiques, si bien d'accord avec les appellations anciennes de ces peuples et de ces lieux, est préférable à celle qui place en Espagne un fleuve que n'y a pas retrouvé le savant Niebuhr, le Sicanus catalan, pour de là faire chasser par les Ligures-Ibères les Sicani, Ibères comme eux. Cette dernière opinion si invraisemblable a été admise cependant par Amédée Thierry ; cet écrivain a été séduit par ces mots que Thucydide jette à la fin des quatre lignes où il parle de l'expulsion des Sicani par les Ligures : *et ceci est la vérité.* D'abord Thucydide n'est pas tout à fait aussi formel; puis ces mots: *ut veritas comperitur,* sont ici beaucoup plutôt un démenti à la prétention que les Sicani de Sicile affectaient à l'indigénat, qu'une attestation historique de l'origine ibérique qu'il leur assigne. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le texte: *ut veritas comperitur* fait antithèse à: *ut ipsi quidem prædicant vel priores.* C'est la vérité d'une origine étrangère opposée à la vanterie de l'indigénat.[1]

D'ailleurs quelqu'un pourrait-il nous dire ce qu'était l'Ibérie du temps de Thucydide, quatre siècles et demi avant notre ère[2], alors que, à peine âgé de 15 ans, à la lecture des chefs-d'œuvre d'Hérodote, au milieu des jeux olympiques de la Grèce, il sentit s'allumer dans son âme l'enthousiasme historique et saisit la plume de l'historien? Les Asiatiques qui ont transporté du pied du Caucase au delà des Pyrénées le nom d'Ibérie[3], avaient-ils déjà franchi ces dernières montagnes, et mis entre eux et les Gaulois cette barrière qui devait rester, si longtemps après, infranchissable? Dans tous les cas, Hérodote n'avait précédé Thucydide que de treize ans dans la vie et lui n'a pas même nommé les Ibères d'Espagne: il n'a vu dans ce pays et

1. Thucydide, liv. VI, §. 2. Voici le texte grec dont nous rapprocherons l'excellente traduction latine faite par M. T. Haas: Σικανοὶ δὲ μετ' αὐτοὺς πρῶτοι φαίνονται ἐνοικισάμενοι, ὡς μὲν αὐτοί φασι, καὶ πρότεροι διὰ τὸ αὐτόχθονες εἶναι, ὡς δὲ ἡ ἀλήθεια εὑρίσκεται, Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες. — *Sicani vero post eos primi sedes hic posuisse putantur, et ut ipsi quidem prædicant vel priores, quod essent indigenæ, sed ut veritas comperitur, Iberi origine et a Sicano Iberiæ flumine per Ligyes expulsi.*

2. Thucydide est né à Athènes, 471 ans avant Jésus-Christ, et Hérodote à Halycarnasse, 484 ans avant notre ère.

3. La première Ibérie, moitié asiatique, moitié européenne, faisait partie de la *Géorgie* ancienne, de celle appelée persanne. Voir *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, à ce mot.

même au delà que des peuples d'un autre nom et peut-être d'une autre origine, les Cynésiens ou les Cynètes.[1]

Le nom d'*Iberia,* dit M. Charles Romey, dans son excellente histoire d'Espagne, paraît pour la première fois dans le Périple de Scylax de Caryandre. Ayant trouvé sur la côte orientale, où il aborda, un fleuve nommé *Iber, Ibris* ou *Iberus,* il en appliqua, le premier, le nom à la péninsule entière, et donna celui d'*Ibères* aux peuples qui l'habitaient. Cette dénomination, adoptée par les écrivains grecs qui vinrent après Scylax, s'accrédita et fit concevoir l'idée qu'il y avait en Ibérie des peuples se donnant eux-mêmes le nom d'Ibères. De là vient l'erreur vulgaire qui, dans les siècles beaucoup postérieurs à l'époque de Scylax, a fait croire à l'existence d'une race ou famille ibérienne indigène ou aborigène en Espagne. Nous sommes loin d'adopter cette version sur la provenance du nom d'Ibérie, elle est même diamétralement opposée à notre thèse; nous ne la citons que pour prouver que cette dénomination n'a pas toujours été considérée comme appartenant exclusivement au pays d'au delà des Pyrénées.

Peut-être Amédée Thierry se fût-il bien gardé de tirer de l'Ibérie les Ligures, et, à plus forte raison, les Sicaniens, s'il avait fixé son attention sur ce fait historique, attesté par Plutarque, que les Ligures étaient du même sang, de la même race que les Ombriens, les Ambrons.

Mais, hâtons-nous de le répéter, si nous rejetons pour les Ligures et pour les Sicaniens la qualification de peuples habitant l'Ibérie,

1. Le nom de Cynètes est peut-être la traduction de *Spacci*, qui vient de *Spacca*, mot mède, qui, d'après Hérodote, signifie en cette langue la même chose que Κύων, Κυνός, en grec, c'est-à-dire, chien, animal sacré chez les sectateurs du culte d'Isis et de Mithra. Or, encore aujourd'hui existe en Espagne une ville des plus anciennes, fondée par les *Spacci*; c'est l'antique *Vicus Spaccorum*. Voir sur les Cynésiens ou Cynètes, *le dernier peuple d'Europe avant les colonnes d'Hercule*, Hérodote, liv. II et liv. IV, chap. 49, et sur le mot *Spaca* le même Hérodote, liv. I, chap. CX. *Cui nomen, græcâ linguâ, erat* Cyno; *Medorum vero idiomate* Spaco : *canem enim* Spaca *dicunt Medi.* — *Histoire d'Espagne*, par Ch. Romey, t. I, p. 18 Voir sur *Vicus Spaccorum* le *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, au mot *Vigo.* — Éligius Johanneau, dans ses savantes notes intitulées: *Novæ lucubrationes in novam scriptorum latinorum Bibliothecam a* C. L. F. Panckoucke *editam* (1830), admet la même étymologie: *Cynetes enim, sicut Cyneticum littus, ad Pyrenæos montes, ubi vicus* Canet *dictus, nomen acceperunt a* κύων, κυνός, *canis.* V. *Notæ in Justini librum XLIV*, ch. IV, § 2, pag. 126, ouvrage qui m'a été donné par M. de Golbéry.

comme nous la rejeterions pour les Ombriens eux-mêmes, nous n'en admettons pas moins que ces peuples, tous sortis de l'Asie, ne fussent de la race qui a reçu le nom d'ibérienne, et à laquelle se rattachent les nations pélasgiques.

Du reste, si Thucydide, dans le sens qu'Amédée Thierry veut donner à ses paroles, après avoir fait des Sicaniens des Ibères et du Sicanus un fleuve ibérien, ajoute : et ceci est la vérité; Diodore de Sicile, revenant sur une opinion semblable, qu'il avait adoptée d'abord, la traite d'*erreur* et proclame les Sicaniens de la Sicile autochtones, indigènes; nouvelle impossibilité.[1]

On le voit, tout en respectant l'opinion des anciens, surtout en matière d'origines, il ne faut pas accepter leurs allégations sans contrôle; on s'expose en le faisant à de singulières nécessités, à être obligé, par exemple, de créer un territoire ou un fleuve, pour concilier les opinions et les faits : c'est ce qui est arrivé à Amédée Thierry; une fois son Sicanus métamorphosé en Sègre ou Sicoris de la Catalogne, une fois admis que ce fut des bords de ce fleuve que les Ligures chassèrent les Sicaniens, il a fallu trouver en Ibérie une patrie aux Ligures; et, vraiment, il est difficile de retenir son sourire en voyant ce grave écrivain expliquer, avec la naïveté d'un alchimiste à la recherche de la pierre philosophale, la manière par lui employée pour se tirer d'embarras; il va parler lui-même :[2]

«Mais, dit-il, si les Sicanes occupaient les rives de la Sègre, il «fallait bien que les Ligures qui les poussèrent de là sur la Gaule et «de la Gaule sur l'Italie, occupassent aussi une place dans la pres«qu'île ibérique, et que cette place fût plus au midi .....» et immédiatement il saisit avec empressement un prétendu fragment d'Hécatée, rapporté par Étienne de Byzance, qui nous paraît à nous n'avoir fait que copier Thucydide en cet endroit, pour placer près de Tartesse la patrie des Ligures et y élever une ville nommée Ligystine. Nous ne voulons pas même discuter le mérite de cette citation. Qu'il nous suffise pour faire apprécier l'exactitude de quelques autres faites par l'auteur, de dire qu'il étaye aussi son système sur l'expulsion des Sicaniens de l'Ibérie en Sicile, de l'autorité de Diodore de Sicile. Or, nous savons

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, §. II, p. 188, et §. V, p. 196 et 197 de la traduction.

2. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, Introduction p. XXXI.

que cet historien a rétracté cette opinion et qu'il l'a qualifiée d'erreur. Mais Amédée Thierry a été jusqu'à ranger parmi les partisans de la version de Thucydide, Strabon, et il cite même la page, sans faire attention que ce grand géographe donne précisément dans ce passage, le démenti le plus formel à la conjecture attribuée à Thucydide[1]. Voilà où l'on arrive forcément en voulant faire plier l'histoire à un système préconçu; *on nous renvoie*, comme Anacréon, *à rechercher le roi de Tartesse*: c'est aussi une citation de Strabon.[2]

Qu'Amédée Thierry nous permette encore une question, une seule; la voici: pendant que les Ligures-Ibères poursuivaient à travers la Gaule les Sicaniens, Ibères comme eux, que faisaient les Gaulois dont le territoire servait ainsi de théâtre à la lutte? Cette question, le grave historien n'y a pas répondu; elle nous paraît cependant digne de ses méditations.

Disons-le donc avec confiance: les Ligures n'étaient pas des peuples de l'Espagne, et les Sicaniens qu'ils poussaient devant eux l'étaient encore moins; or, les descendants de ces Ligures nous ont appris eux-mêmes qu'ils étaient de la même race que les Ambrons, et les Ambrons, les Ombriens, étaient de la Gaule. Étonnez-vous donc que nous fassions non loin de ces peuples une place aux Sicaniens et que nous retrouvions ceux-ci dans les Séquaniens des bords de la Saône. Nous arrivons à la conclusion qu'avait entrevue Diffenbach dans sa *Celtica*. Après avoir exposé quelques hypothèses sur l'origine des premiers habitants de la Séquanie et en avoir montré le peu de fondement; «avec plus de sûreté, dit-il, nous chercherons la trace «des Séquaniens sur le chemin des Sicanes.»[3]

Or, ce chemin des Sicanes est retrouvé; c'est celui des Sigynnes

1. Strabon, au liv. VI, p. 270 du texte, 357 de la traduction, après avoir dit que les Grecs étaient parvenus à chasser des côtes de la Sicile les peuples barbares, tant ceux fixés de toute ancienneté en Sicile, que ceux qui y étaient venus du continent opposé, continue ainsi: «Mais ils n'avaient pu les expulser entièrement de l'intérieur des terres; une portion de «l'île restait toujours occupée par des *Siculi*, des *Sicani*, des *Morgètes*, et par d'autres nations «encore, entre lesquelles des Ibères.» Ce qui fait dire à M. de la Porte du Theil, traducteur et annotateur de Strabon: «Ainsi donc Strabon distinguait les Ibères des Sicani, contre le témoi«gnage de Thucydide et de Philistus.» V. note 3.

2. Strabon, t. I, liv. III, p. 151 du texte et 434 de la traduction.

3. Diffenbach, *Celtica*, t. I, 2.e partie, p. 32.

ou Sigunnes. Du Danube au Rhin, du Rhin à la Saône et à la Seine, à ces deux rivières qui ont reçu d'eux leurs noms, *Sigynna* et *Séquana*. C'est de là qu'ils ont été poussés vers les Alpes et l'Italie par les Ligures, pour venir, enfin, avec leurs frères, les Sicules, aboutir, après bien des vicissitudes et des combats, dans cette nouvelle patrie, qu'en souvenir de la première ils ont appelée Sicanie, Sicile.

Ces peuples, séduits par le commerce et la fréquentation des Grecs sur leurs bords, changèrent peu à peu leur langue primitive et barbare contre le grec. C'est Diodore de Sicile qui nous l'apprend[1]. Ce qui est singulier, c'est que les Pélasges, eux aussi, firent subir à leur langue pareille métamorphose; elle était barbare comme celle des Sicanes et pourtant elle s'adoucit sous l'influence des Hellènes et des Grecs, et se perdit dans la plus suave des langues, celle d'Athènes, de l'Attique et de l'harmonieuse Ionie. Toute la nation sicane ou plutôt séquane n'avait pas franchi les Alpes; il en était resté beaucoup sans aucun doute parmi les vainqueurs et leurs voisins, les Helvètes et les Ombriens; n'est-il pas à croire que là aussi l'idiome sicanien s'est mêlé, confondu avec l'idiome de ces peuples. Le même phénomène, sans doute, s'est produit chez tous les peuples de la Gaule et avant cela de la Germanie, au milieu desquels ces colonies médiques ou persiques, sous le nom de Sarmates ou de Sigynnes, ont vécu, et ainsi se trouveraient expliqués ces rapports si saillants que la science moderne a saisis entre le sanscrit, la langue des Perses et des Mèdes, et les langues européennes, l'espagnol, l'italien, le français, l'allemand et même le slave.[2]

On verra bientôt qu'il faut rattacher aussi à l'immixtion médique une partie au moins des nations qui ont peuplé, sous le nom de Thusques ou d'Étrusques, de Rasènes, de Rhètes ou de Tyrrhéniens, l'Étrurie, la Toscane moderne, la Rhétie, le Valais, le Tyrol; et, s'il en était ainsi, quelle lumière en jaillirait sur bien des faits historiques, restés jusqu'à présent inexplicables. Alors on comprendrait ce nom de vieux Gaulois, *veteres Galli*, donné aux Étrusques, comme aux Ombriens, par Cajus Sempronius[3]; alors aussi s'éclaircirait ce que nous avons déjà

1. Diodore de Sicile, t. II, p. 196.
2. De Mérian et Klaproth, déjà cités.
3. Caj. Sempronius, *De divisione Italiæ*.

entrevu, que, sinon la même langue, au moins des langues bien semblables, se parlaient en deçà et au delà des Alpes rhétiques, sur les bords du Rhin et sur les bords de la Saône, et que cette langue était le *thuscum vulgare*, le thusque vulgaire, que nous croyons être en proche parenté avec le modeste patois de nos montagnes.

L'élément médique une fois admis chez les premiers Gaulois, on ne sera plus étonné de bien des qualifications de lieux et de fleuves restés sans explication raisonnable jusqu'à ce jour.

Déjà, nous avons hasardé l'opinion que les Hénètes ou Vénètes (les Vénitiens), ces plus proches voisins des Mèdes du Danube, ces peuples qui ne parlaient ni le celte ni l'illyrien, avaient un langage mêlé de celui des Sigynnes ou le même langage, et Oberlin, bien compétent en la matière, a émis cette autre conjecture, résultat chez lui de la comparaison de tous ces idiomes, que la langue vénitienne est le lien qui a rattaché le latin et l'italien au français et à ses patois, notamment à celui de la Lorraine et de l'Alsace.[1]

Or, quels étaient ces Vénètes, riverains de l'Adriatique et contigus aux Sigynnes, d'après Hérodote[2]? Strabon va nous mettre sur la voie en nous parlant de la capitale ancienne de ce pays, de Pola[3]. «Pola, dit-il, est une ancienne fondation des Colchidiens, envoyés à «la poursuite de *Médée*, et qui n'ayant pu remplir leur mission, se «condamnèrent eux-mêmes à l'exil.» «Ce furent eux, ajoute-t-il, qui, «selon Callimaque, bâtirent la cité, qu'en leur langue ils nommèrent «*Pola*, mais qu'un Grec dirait: *des exilés.*»

Nous soupçonnons que Strabon s'est félicité de trouver ici pour expliquer bien des choses, le nom de *Médée;* nous, nous préférons celui de *Mèdes.*

Du reste, Médée nous ramènerait à Hercule et aux peuples de ses expéditions dans la Gaule et dans l'Italie; or, nous savons déjà que parmi ces peuples se trouvaient des Perses et des Mèdes. Faut-il ajouter que les Mèdes doivent avoir reçu leur nom de Médée?

1. Oberlin, *Essai sur le patois de Lorraine et d'Alsace*, p. 167.

2. Hérodote, liv. V, chap. IX.

3. Strabon, t. III, p. 130 et 131. *Strabonis Geographica*, vol. V, ch. 1, §. 9, p. 245: - κτίσμα δ' ἐστὶν ἀρχαῖον Κόλχων τῶν ἐπὶ την Μεδειαν ἐκπεμφθέντων, διαμαρτόντων δὲ τῆς πράξεως καὶ καταγνόντων ἑαυτῶν φυγήν.

Une tradition vénétienne, attestée par Strabon, va nous donner le mot de l'énigme: les Vénètes se disaient Paphlagoniens[1], peuples de l'empire Médo-Persan, issus de la même souche que les Assyriens et les Mèdes, et sans doute, nous allons le voir bientôt, de la même race que les Ligures.

Les diverses parties de la Transpadane, ajoute Strabon, sont occupées par les *Heneti* (les Vénètes), par les *Istrii*, nom que les Sigynnes de l'Ister auraient bien pu porter aussi en Italie, par les *Carni* (la Carniole), par les *Cenomani*, dont l'appellation semble aussi révéler quelque contact avec la Germanie, les *Medoaci* et les *Symbri*, et immédiatement après, les *Boii* et les *Symbrii*, dont les premiers, au moins, ont dû se trouver sur le chemin des Sigynnes, en Bohême et dans la forêt Hercynienne, enfin, sur les rives du Danube.[2]

Sans nous arrêter à ces rapprochements, qui ont cependant leur importance, constatons seulement ce point : au-dessus des Vénètes, ces plus proches voisins des Sigynnes, se plaçaient les *Medoaci*, dont le nom rappelle involontairement celui des Mèdes.

On a fait bien des efforts, bien des recherches pour découvrir l'origine de ces *Medoaci*, que Strabon seul a nommés, mais dont la dénomination se reproduit dans celle de deux rivières d'Italie, le *Medoacus-major* (la Brenta) et le *Medoacus-minor* (la Bacchiglione). C'est, sans doute, sur les bords de ces deux rivières que ces peuples habitaient, et cette situation coïncide parfaitement avec celle que leur assigne Strabon.[3]

Les uns, donnant à ces peuples une origine celto-ligurienne, ont été chercher dans la prétendue langue celtique l'étymologie du nom de *Medoaci*. Que ne trouve-t-on pas dans la langue celtique ?[4]

Les autres proclament les *Medoaci*, de souche étrusque, et préten-

1. Strabon, après avoir donué son opinion sur l'identité de race des Vénètes de l'Adriatique et des Vénètes gaulois des rives de l'Océan, ajoute : διὰ δὲ τὴν ὁμωνυμίαν Παφλαγόνας φασὶν εὐτεύς. V. *Strabonis Geographica*, édit. de Gustave Kramer, vol. I, p. 221 et 241.

2. Strabon, *loco citato* : Μεδόακοι καὶ Σύμβροι... Βοΐους καὶ Συμβρίους.

3. *Strabonis Geogr.*, vol. I, liv. V, ch. 1, §. 7, p. 213 : καλεῖται δ' ὁ λιμὴν Μεδόακος ὁμωνυμως τῷ πωταμῷ.

4. De ce nombre est le Père Bardetti, *De' pro Abitator. dell' Italia*, chap. VI, art. VI, p. 183, et chap. V, art. VI, p. 200.

dent qu'ils furent du nombre de ces peuples qui, ayant été chassés du Crémonais, du Brescian et du Bergamasque par les Gaulois, et s'étant réunis, sous la conduite de *Rhætus,* se retirèrent dans les Alpes, y formèrent divers établissements et portèrent par la suite les noms de Rhæti, Camuni, Triumpilini, Boconi, Isarci, Tridentini, Arusuati, *Medoaci,* Symbri, Triplinati, toutes peuplades qui entouraient dans la partie nord, l'Henetia ou la Vénitie.[1]

Ces deux opinions, qui paraissent s'éloigner si fort l'une de l'autre, et encore plus de la vérité, ont cependant un point de contact; car les Ligures étaient de la même race que les Ombriens, et les Ombriens, comme les Étrusques, étaient des Pélasges, de ces peuples sortis, comme les Mèdes et les Perses, de l'Asie, qu'ils fussent arrivés sous le titre pompeux de compagnons d'Hercule ou sous celui plus modeste de Sigynnes ou de Sarmates. Seulement ces auteurs n'ont pas saisi le lien que le nom seul cependant de ces lieux et de leurs habitants aurait dû leur révéler.

Comment n'ont-ils pas vu, ces hommes à la science desquels nous rendons complet hommage, que ces dénominations de *Medoaci, Medoacus-major, Medoacus-minor,* avaient une origine médique; qu'elles étaient un souvenir des Mèdes venus des bords du Danube?

Les Medoaci peuvent fort bien, en effet, n'avoir été qu'une colonie de ces Sigynnes ou Sarmates. Où trouvons-nous les Medoaci? Dans la Rhétie. Qu'ils s'y soient retirés avec les Étrusques de Rhætus, cela est possible, si toutefois l'histoire de Rhætus n'est pas de la fable; mais il est à supposer qu'ils ne faisaient, dans cette retraite, que reprendre le chemin qu'avaient suivi leurs pères pour venir en Italie, et que, dans les Alpes, comme au delà des Alpes, ils avaient laissé des peuples de leur race. Ces peuples-là, échelonnés entre les Alpes et le Danube, quels pouvaient-ils être, d'après les indications d'Hérodote, si ce n'étaient les Sigynnes-Mèdes, les plus proches voisins de la Vénitie? N'oublions pas que le Medoacus-major prend sa source dans la Rhétie même, et le Medoacus-minor aux confins de ce pays, chez les Euganei, et que ces deux rivières traversent la Vénitie pour venir se jeter dans l'Adriatique, c'est-à-dire, qu'elles

1. A leur tête, le comte Filiasi, *Memor. stor. de' Venet.*, chap. IV, t. I, p. 155 et aussi p. 30.

[illegible] aux Sigynnes. Ajoutons que les Eu-[illegible] eugenes, étaient voisins des Ombriens, [illegible] les Ambrons de l'Helvétie et les [illegible] Sicile.

[illegible] nos origines, va nous donner le [illegible] historiques. Quand, vers 590 avant [illegible] de troubles intérieurs ou forcés par [illegible] population, entreprirent, sur les pas de Bellovèse [illegible] grandes expéditions, l'une au delà des Alpes, [illegible] ou les voyons-nous s'établir et trouver une [illegible] en Italie? Nous les voyons, en Germanie, reçus [illegible] ou au moins s'établir, sans longs combats, au [illegible] de la forêt Hercynienne et de la Bohême; et ces [illegible] étaient-ils, si non les Sigynnes d'Hérodote, les Mèdes du [illegible] sympathie resultant d'une communauté d'origine et aussi [illegible] peut seule expliquer ce phénomène. Dans l'armée de [illegible] il y avait des *Boii*; ils donnèrent, dit-on, leur nom à la [illegible] (*[illegible]*) et à la Bavière (*Boïaria*)[1]. Est-ce par droit [illegible] que ce nom fut imposé aux vaincus? N'est-ce pas plutôt [illegible] mutuelle sympathie de deux peuples de même sang, qui se [illegible], après des siècles peut-être de séparation, et qui cimentent [illegible] par une appellation commune, empruntée à celui des [illegible] qui revenait à son berceau et qui sans doute y apportait les [illegible] d'une civilisation plus avancée. Dans tous les cas des Boii apparaissent partout où furent les Gaulois et surtout ceux appelés [illegible] *Galli*. Ils sont en Italie, à côté des Ombriens, en Germanie, à côté des soldats de Sigovèse et jusque dans la Galatie, cette Gaule asiatique, sous le nom de *Tolistoboii*; là furent aussi les Gaulois. On a voulu faire de *Boii* le nom primitif dont *Bocci, Bolge, Belge* n'auraient été que des dérivés plus ou moins altérés. Nous n'admettons pas cette dérivation, car pour nous *Belge* et *Welche* sont le mot même de Gaulois, Gallus, Gwallus, germanisé; mais si nous ne con-

1 *[illegible]* est le mot *Boïo-heim* latinisé; *Heim* en allemand, *Heims* en goth, *Home* en anglais, signifie demeure, résidence : ce mot vient du sanscrit. *Boïaria*, dans cette appellation *aria* pourrait bien venir d'*Arii*, premier nom des Mèdes, que des peuples de la Suèvie portaient encore du temps de Tacite.

fondons pas les noms de Boii et de Belges, nous confondons les peuples qui les ont portés, ils étaient tous Gaulois. Cela est d'autant plus certain, quel que soit le sens de Boii, que nous voyons Saint-Jérome, au quatrième siècle de notre ère, attester qu'il avait trouvé en Galatie à peu près le même langage que dans le pays de Trêves. *Galatus, excepto sermone græco, quo omnis oriens loquitur, propriam linguam eamden pene habere quam Treviros*[1]. Or, ce langage des habitants de Trêves quel était-il, si ce n'était ce patois que l'on parle encore dans toutes les parties françaises des bords du Rhin et dans toute la Belgique? La prétention que les Tréviriens et d'autres peuples Belges affectaient, au rapport de César et de Tacite, à se dire, descendants des Germains, s'expliquerait: ils seraient, en effet, venus des rives du Danube sur les bords du Rhin, ils y auraient apporté ce que l'on appelle l'élément germanique, et que nous appellerons, nous, l'élément médique, et cet élément nous semble entré pour beaucoup dans le français et, avant cela, dans les patois dont le français découle. Que l'on ne s'étonne pas, après ces rapprochements, que Diodore de Sicile ait appelé tout le pays, qui s'étend des Pyrénées et des Alpes jusqu'à l'embouchure du Danube et même jusqu'aux confins de la Scythie, *Galatia magna?*

En définitive, les Boii de Sigovèse, en prenant place sur les bords du Danube, au milieu des Sigynnes, ne firent que retrouver leur première patrie européenne; leur patrie asiatique et primitive était sans nul doute un des points occupés par l'immense empire Médo-Persan. Nous ne trancherons pas, comme ont cru pouvoir le faire certains historiens modernes, la question de savoir à laquelle des invasions asiatiques qui ont peuplé l'Europe, il faut rattacher les Boii; s'il faut les appeler Ibères, Galls ou Kimris, quoique nous penchions pour l'appellation d'Ibères; nous dirons seulement qu'ils furent bien certainement parmi les premiers habitants de la Gaule cisalpine et transalpine, parmi ceux que les Romains appelaient *Veteres Galli.*

S'il fallait juger de la position de ces Boii par celle des peuples gaulois, auxquels un lien de confraternité ou d'affection particulière semble les rattacher dans l'histoire, nous montrerions les Boii de

1. Saint-Jérome, dans la préface du second livre de son commentaire sur l'Épitre aux Galates

coulent dans la contrée contiguë au
ganei, les habitants des monts Eug
de ce peuple de même race que
Ambarres des rives de la Saône

L'élément médique, admis ... el,
mot de quelques autres énign ... des
notre ère, les Gaulois, par ... des
l'exubérance de leur popula ... nones.
et de Sigovèse, deux gran ... trouver
l'autre au delà du Rhin, ... , n'être
place en Germanie et en ... ne par ce
comme des frères, ou ... , dans la
milieu des peuples de ... ; il faudrait
peuples, quels étaient ... *Mémoires*
Danube. La sympath ... ganiens les
de langage peut ... centrique à
Sigovèse, il y avait ... iné, on peut
Bohême (*Boïohæ* ... que les noms
de conquête que ... rapports, et
par une mutuelle ... int, atteint les
retrouvent, apr
leur réunion p ... x Gaulois Séno-
deux qui rev ... ans la Gaule, bien
bienfaits d'un ... nous croyons en
apparaissent ... du Danube; mais
Veteres Gall ... trouvons, à côté des
côté des sol ... ondre avec celui de
asiatique, ... nt de la grande ta-
a voulu l ... déjà fait remarquer,
raient ét
pas cet
même

1. B ... ns, liv. I, p. 15. ... B.
en ang ... W. ... dans ...
appel ... de Sens ...
Suève ... César nous ... ap III, p. 192 ... *Parisii*. ... cité par ...

pourraient bien cacher dans leur appellation quelque chose de celle des *Sigynnes* ou *Sigunnes*.

Nous nous sommes déjà expliqué sur les Boii de la Bohême, de la forêt Hercynienne et de la Norique ou Bavière, et nous avons signalé le doute dans lequel nous laisse l'histoire sur la question de savoir, si ce peuple, au lieu d'être étranger au pays qu'il a doté de son nom, n'a fait, au contraire, en y rentrant sous la conduite de Sigovèse, que revenir à son point de départ, et nous avons indiqué les motifs qui nous déterminent à préférer cette dernière opinion.

Cette solution va recevoir un nouvel étai de ce que nous avons à dire des *Semnones*.

Les Suèves, au rapport de Tacite, occupaient la plus grande partie de la Germanie. Quoique conservant en commun le nom de Suèves, ils formaient une foule de peuplades à existence et à dénominations particulières. Un usage propre à ce peuple était de relever sa chevelure et de l'assujettir par un nœud au sommet de la tête[1]. Cet usage caractéristique et dans lequel on veut trouver l'origine du nom même de Suève (ce qui nous semble bien forcé) est, disons-le de suite, oriental et il existe encore aujourd'hui dans une grande partie de l'Asie[2]. Les Helvétiens du canton de Schwitz, le berceau de la Suisse, se prétendent descendants des Suèves; le nom de Souabe (*Suevia*) fut évidemment puisé à la même source, et, dans tous ces pays, comme dans une bonne partie de l'ancienne Médiomatricie, notamment le Kochersberg, la mode si gracieuse, réservée aux femmes, aujourd'hui, de porter les cheveux longs et artistement réunis en tresses, non plus sur le sommet de la tête, où un immense flot de rubans les remplace, mais sur les épaules, pourrait aussi, de même que l'écarlate et les couleurs éclatantes de leurs costumes, être un souvenir, un reste, sans doute perfectionné par l'art et le goût, des antiques usages des Mèdes, des Perses et de toutes ces nations asiatiques, dont le sang a coulé dans les veines de

1. Le nom de Suève, dit un traducteur de Tacite, vient du mot allemand *Schweif*, qui signifie *tresse de cheveux*. Cette interprétation n'est pas bien exacte: le mot *Schweif* ne présente pas l'idée de cheveux tressés ou relevés sur la tête, il signifie *queue*. Voir tous les dictionnaires et lexiques.

2. Puffendorff, t. III, p. 573, et Voyage d'Isaac Weld, t. III, p. 17.

nos ancêtres de la Germanie et de la Gaule[1]. Ce n'est là sans doute qu'une supposition; mais la coutume de relever, de hérisser même sa chevelure pour se grandir et se donner un air plus terrible dans les combats, était commune aux Suèves et aux Gaulois, au moins à ceux d'outre Rhin; c'est là un fait historique, attesté, entre autres, par Diodore de Sicile. Ces peuples, en marchant à l'ennemi, dressaient avec soin leur épaisse chevelure en véritable crinière et la peignaient en rouge, la couleur du sang et l'emblème du carnage: c'était leur coquetterie à eux, innocente, dit Tacite, car elle avait pour but non de plaire à des femmes, mais de faire trembler l'ennemi[2]. Qui ne sait que la Gaule transalpine a reçu de cet ancien usage, ou au moins de celui de porter les cheveux longs le nom de *chevelue, comata?*

Mais d'autres rapprochements encore semblent révéler le lien qui rattachait les Senones Gaulois aux Semnones de la Germanie. Ce peuple se proclamait le plus ancien et le plus noble des Suèves, et la religion venait justifier cette prétention. C'était chez les Semnones que se célébraient, dans les profondeurs d'une forêt sacrée, sur les entrailles palpitantes des victimes, à la pâle lueur des flambeaux, des mystères redoutables, sanglants anniversaires, destinés à rappeler périodiquement à la nation rassemblée que là avait été son berceau[3]. La divinité, qu'on adorait dans cette terrible solennité, à en juger par l'horreur et le secret des cérémonies, était sans doute *Isis*, à laquelle sacrifiaient aussi les Gaulois Sénonais, et dont l'emblème se retrouve dans les armoiries de Paris, ou plutôt encore *Mithra,* dont le culte barbare était en honneur chez les peuples de l'ancienne Gaule, notamment chez les Séquaniens et les Médiomatriciens, et tous ceux que nous croyons en communauté d'origine avec les premiers habitants des rives de la Seine (*Sequana*). Or, Isis et Mithra, l'une

1. Ce qui semble encore digne de quelque attention, c'est que cette mode de coiffure et ces costumes si gracieux et aux couleurs éclatantes se retrouvent précisément partout où nous avons vu des Sigynnes ou des peuples en rapport d'origine ou de parenté avec eux, ainsi en Vénitie, en Sicile, dans le Tyrol, le Milanais et une bonne partie de l'Italie et de l'Espagne.

2. Tacite, *Germania*, chap. XXXVIII. Voir aussi Diodore de Sicile, t. II, liv. V, p. 233 et suiv.

3. Tacite, *Germania*, chap. XIX.

venue de l'Égypte, l'autre de la Perse et de la Médie, étaient sans nul doute des dieux des Sigynnes, peuple issu du mélange du sang mède et du sang égyptien. Quelle impossibilité y aurait-il à ce qu'une partie de ces Semnones, les plus vaillants soldats de la Germanie primitive, eussent, à une époque antérieure aux temps historiques, franchi le Rhin et porté jusqu'aux rives de la Seine leur nom et leur gloire ? Nous entendons les hommes qui croient devoir tout sacrifier à un vain orgueil national, crier à l'anathème et nous dire : vous voulez donc faire de la plus glorieuse partie des Gaulois, nos pères, des Germains ou au moins des Suèves !..... Et pourquoi pas, dans le sens au moins que nous donnons à ce mot et que nous expliquerons ? Pourquoi les ancêtres des Francs, Germains aussi sans doute, n'auraient-ils pas fait ce qu'ont fait, bien des siècles plus tard, leurs fils ? Pourquoi n'auraient-ils pas franchi le Rhin, comme les Volces ou *Volks-Arécomikes* et *Tectosages*, qui ont été planter leurs drapeaux jusqu'aux pieds des Pyrénées ? Les Suèves eux-mêmes ne l'ont-ils pas également franchi plus tard, avec les Alains et les Visigoths, et n'ont-ils pas traversé toute la Gaule, pour aller en Ibérie, en Espagne, où tant de noms et de souvenirs rappellent leur séjour ?

Quelques savants, à la tête desquels se trouve Pinkerton[1], ont soutenu, *avec quelque raison,* dit un de nos géographes les plus éminents, M. le baron Walckenaër[2], l'opinion que la Gaule transalpine, antérieurement aux grandes migrations que raconte l'histoire, avait été en partie peuplée par des Germains d'origine scythique, qui avaient conquis ce pays sur les sauvages Celtes, habitants primitifs de ces contrées, et qui se trouvaient, dès cette époque reculée, relégués vers l'ouest ou dans la Bretagne. Walckenaër va même, sur les pas du savant Allemand Cluwer, placer des Germains jusque dans l'Italie et leur faire traduire, du grec en tudesque, le nom des *Orobii,* pour en tirer l'appellation de leur antique capitale, *Barra,* transformée ainsi en *Bergomum*, de *Berg*, montagne, et de *Home,* demeure, résidence.

Non, que cela soit bien compris, nous n'entendons pas embrasser

1. Pinkerton, *Recherches sur l'origine des Scythes ou Goths*, in-8.°, Paris 1804.

2. Walckenaër, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, partie I.re, chap. I.er, p. 16.

[illegible] dont nous laissons l'honneur à ses inven-[illegible] prétendre que la nation germaine, toute [illegible] la Gaule et l'Italie, et qu'à une époque quel-[illegible] aient parlé le teuton ou l'allemand. Non, [illegible] manière d'envisager les choses: nous pensons que [illegible] presque en même temps que la Germanie; que [illegible] des premières invasions asiatiques, qui ont [illegible] après avoir semé sur toute leur route le long [illegible] jusqu'au Rhin, ont franchi ce dernier fleuve, [illegible] proche, ont étendu les premiers germes de [illegible] la Gaule d'abord et de là en Italie et en Espagne. [illegible] pas la Germanie qui aurait enfanté la Gaule; non, [illegible] nationalités auraient été enfantées, pour ainsi dire, [illegible] seulement plusieurs des éléments qui ont donné la [illegible] également donnée à l'autre. Que l'on ne s'étonne [illegible] trouver dans les deux langues des ressemblances, des [illegible] pas dans la construction grammaticale, car un génie [illegible] sans doute préexistant l'a emporté sur les deux rives du [illegible] dans les mots et les appellations. Ces mots, ces appella-[illegible] puisés à la même source, dans les idiomes primitifs [illegible] Que l'on ne vienne donc plus dire : tel mot français est emprunté à l'allemand, tel mot allemand au français; non, ces mots, à quelques exceptions près, sont de la même antiquité dans les deux [illegible]; ils sont nés en même temps sous le ciel brumeux de la Germanie et sous le ciel riant de la Gaule : ils sont enfants de la même mère.

Où sont dans la Germanie ancienne les Semnones ? A côté des Boii, et les uns et les autres se trouvent compris dans cette dénomination générique de Suèves. Où sont, en Gaule, les Senones ? à côté des Boii, qui eux-mêmes sont proclamés, par César, les alliés les plus fidèles, les consanguins des Éduens, *necessarii et consanguinei*[1]. Où se placent enfin les Senones, en Italie ? encore à côté des Boii : là ils ne sont pas loin non plus des Ombriens, de même que, dans la Gaule, ils touchent aux Ambarres ou Ambivarites

1 César, *De bello gallico*, liv. I, chap. II

de César, qui semblent avec raison à Durandi, à Bochat et à Dom Jacques Martin, des peuples de même race que les Ambrons de l'Helvétie.[1]

Les Boii, ces frères inséparables des Senones ou Senons de la Gaule, comme des Semnones de la Germanie, doivent avoir, sur les pas de Sigovèse, si l'on en croit certains historiens, apporté le latin en Bohême; mais les Boii de Sigovèse n'auraient pas eu la possibilité de l'apprendre, car ils n'avaient jamais été en Italie. D'ailleurs, derrière eux et les Marcomans, leurs vainqueurs, se trouvaient des peuplades qui parlaient le gaulois, entre autres les *Gothini* de Tacite[2]. Nous soupçonnons que ce latin de Bohême ressemblait beaucoup au Gaulois des Gothins et sans doute au langage des Senons et de leurs voisins de la Gaule, les Éduens et les Séquaniens.

Les Bebryces n'étaient pas loin non plus des Senones de la Gaule, et ces Bebryces étaient des Ligures, de cette nation qui, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ (Aix), s'est reconnue de la même souche que les Ombriens. Or, nous savons déjà que les Ombriens étaient Pélasges, et que les Éduens, de même que les Arvernes, les Bataves, de même que les Rhémois, se disaient ou se laissaient appeler les *frères du peuple romain,* et avaient, comme lui, la prétention de descendre du sang d'Ilion, autant eût valu dire du sang Pélasge.[3]

Des vers de Lucain rappellent la prétention des Arvernes :

Arvernique ausi Latio se fingere fratres
Sanguine ab Iliaco ...[4]

et une ancienne inscription donne cette qualité aux Bataves[5]. S'il faut en croire la chronique de Reims,[*] les Rémois auraient dû

1. Durandi, *Dell' antico stato d'Italia*, p. 209 et 210. Bochat, *Recherches sur l'histoire ancienne de la Suisse.* Dom Jacques Martin, *Religion des Gaulois.*

2. Tacite, *Germania*, chap. XLII, XLIII.

3. Malgré leur vanité nationale, Cicéron dans une *lettre à Trebatius* (liv. VII, ép. 10), dans une autre *à Atticus* (liv. I, ép. 16), et Tacite (liv. II de ses Annales, chap. 25) ne font pas difficulté d'avouer, de même que César, que les Éduens étaient frères du peuple romain.

4. Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 427. Il sera bon de noter ici que le nom des Arvernes semble avoir la même origine que le premier nom des Mèdes, *Arii.* C'est ce que Ptolémée rend bien sensible en les appelant *Arovernes*, Αρουέρνοι; il place non loin d'eux les *Segusiani.* V. *Geogr.*, liv. II, ch. 7, §. 5.

5. Fallot, *Recherches sur le patois*, p. 48.

leur nom à Rémus, ou au moins à ses soldats fugitifs, après que ce chef eut été tué de la main de son frère Romulus. Une autre opinion, plus ambitieuse encore, fait sortir de Reims les deux fondateurs de Rome, ou au moins proclame les deux peuples issus de la même origine, c'est-à-dire, des Troyens ou Pélasges. L'histoire et les plus anciens monuments de la ville de Reims semblent justifier la première surtout de ces prétentions[1]. Et qui ne sait que la tradition, rapportée par Ammien-Marcellin, fait venir tous les Gaulois des bords du Scamandre et du Simoïs?[2]

César lui-même, pour flatter les Éduens, les fait se souvenir qu'ils sont frères des Romains et du même sang, *consanguinei et fratres.* Il n'est pas étonnant que ce peuple ait prétendu à une origine troyenne, disons pélasgique; car leur capitale, *Bibracte,* rappelle les *Bebryces.* Or, il est impossible de méconnaître la provenance asiatique de ceux-ci, de même que le lien intime qui les rattache, en Europe, aux Ligures[3]. Ces Bebryces, dans la famille desquels vient se fondre la nation ligurienne des *Élésyckes* (Elysii) et dont le nom primitif se retrouve dans l'ancienne Bythinie, paraissent être de ces peuples à l'origine médique ou persique, qui ont semé de leurs colonies l'Europe, et même, s'il faut en croire l'opinion de Niebuhr, une partie de l'Afrique.[4]

Si l'on voulait une preuve de plus que les peuples d'où sont sortis les Suèves ont concouru aussi à former toutes ces nations gauloises que nous venons de nommer, les Senones, les Bebryces, les Boii, les Ombriens, les Ligures, les Séquaniens et leurs voisins les Éduens, nous rappellerions que le nom du premier magistrat de la confédération Éduenne, *Vergobret,* ainsi que l'appellation des *Ambacti,* semble avoir la même origine que les mots allemands *Werg-Obrecht* et *Ampachten* ou *Ambt :* que l'on veuille bien remarquer que nous ne disons pas que ces mots viennent de l'allemand, mais seulement qu'ils ont été puisés à la même source.

1. Frodoard, *Histoire de l'Église de Reims*, liv. I, chap. I, p. 1 et 2.

2. Ammien-Marcellin, liv. III, chap. 9.

3. Walckenaër, *Géogr. anc. des Gaules*, t. I, partie I, chap. II, p. 62.

4. Niebuhr, *Histoire romaine*, t. IV, *remarque* 445, reconnaît aux noms d'*Amazigh* et de *Mazyes*, dans les Arabes-Berbers, les Mèdes.

Les Ligures ont dû, eux aussi, s'arrêter en Germanie et y laisser des colonies avant d'arriver dans la Gaule; car Tacite nous signale, comme nous l'avons déjà dit, un peuple puissant de Lygii (Lygiens) dans la Germanie orientale[1]. Ce peuple était situé à l'est des Suèves, entre le Viadrus (l'Oder) et la Vistule, et il se subdivisait en plusieurs peuplades, les *Arii,* qui rappellent le premier nom des Mèdes, les *Helvecones*, qui semblent avoir quelque lien de parenté avec les Helvétiens et avec les Helviens de l'ancienne Gaule, les *Manimi,* les *Naharvali,* les *Burii* et les *Elysii* enfin, dont le nom est en rapport aussi avec les *Helysickes,* les frères des Bebryces, ces Ligures de la Gaule.

Est-il à supposer que des noms si semblables aient existé, en deçà et au delà du Rhin, sans aucun lien de parenté entre les peuples qui les ont portés?

Que conclure de ce qui précède? Que les peuples appelés *Veteres Galli,* les premiers habitants connus de la Gaule, de l'Italie et de l'Ibérie, étaient de la même race que les peuples de même nom, que l'histoire nous montre en Germanie. Les premiers arrivés en Europe auront été les Ibères du Caucase, les Mèdes, les Perses; les Phéniniciens auront suivi, et chacun de ces peuples, en avançant sous la pression de nouveaux arrivants, aura laissé un noyau de sa nation sur la route. Les premiers partis d'Asie auront, en définitive, peuplé les régions les plus occidentales d'Europe, et c'est, en effet, ce que nous montre l'histoire. Les Ibères ne se sont-ils pas établis aux confins de l'Europe occidentale? Cette première invasion, dont les Pélasges ne nous semblent que l'avant-garde, est celle à laquelle convient le mieux le nom d'Indo-Persique ou d'Indo-Médique.

Nous venons de voir une partie de la Germanie primitive, peuplée, comme la Gaule, de nations dont il nous semble impossible de méconnaître l'identité d'origine.

Nous allons voir le même phénomène se produire, sur les pas de l'armée de Bellovèse, en Italie. Suivons la marche de cette expédition dans Tite-Live[2] : «Bellovèse appelle à lui des Bituriges, des «Arvernes, des Senones, des Éduens, des Ambarres, des Carnutes,

1. Tacite, *Annales*, liv. XII, chap. XXIX; *Germania*, chap. XLIII.
2. Tite-Live, liv. V, §. XXXIV, p. 250 de la traduction

... partant avec de nombreuses troupes de gens à ... arrive chez les *Tricastins*[1]. Là, devant lui, ... dont je ne suis pas surpris, il les regar... des barrières insurmontables; car, de mé... qu'on ne veuille ajouter foi aux exploits ... pied humain ne les avait franchies. Arrêtés, ... au milieu de ces hautes montagnes, les ... côtés, à travers ces roches perdues ... par où s'élancer vers un autre univers, ... vint encore les arrêter; ils apprirent ... comme eux, une patrie, avaient ... Ces étrangers étaient les Massiliens qui, ... Phocée. Les Gaulois virent là un présage ... ils aidèrent ces étrangers à s'établir sur le ... et qui était couvert de vastes forêts.»

... Marseille naissante.

... Tite-Live, en dépit de tous les obstacles, ... traversèrent le pays des *Taurins* (Turin), ... Toscans non loin du fleuve le ... dans un canton qu'on nommait la terre des ... qui rappelait aux Éduens les *Insubres* ... augure, et ils fondèrent là une ... Milan.

[1] ... entre les *Allobroges* et les *Segalauni*, ... *Augusta*? (Aoûst-en-Diois). Dict. hist.

... ne traitent pas de fabuleux ces exploits. ... que les Gaulois arrivèrent chez les ... *Taurinos saltusque Juliæ Alpis* ... Bellovèse, en passant par ... descendre en Italie et arriver dans ... en Vénétie, ont substitué à *Saltus* ... passé dans le texte de toutes les ... là, au temps de Tite-Live, ... leçon des manuscrits doit être ...

... encore l'Isombrie, c'est-à-dire ... *Insubri*, et Strabon par

Arrêtons-nous là : ainsi les Éduens, ces plus proches voisins des Séquaniens, nos pères, reconnurent dans les Insubres, que Polybe nomme *Isumbri* et Strabon *Symbrii* ou *Symbri,* les Ombriens d'au delà des Alpes, un peuple de même nom et de même race que leurs compatriotes, sans nul doute les Ambarres des rives de la Saône; et ce peuple ou la terre qui l'avait porté se trouvait chez les Étrusques, à côté des *Medoaci* (c'est Strabon qui nous l'apprend), et non loin du *Medoacus-Major* et du *Medoacus-Minor,* la Brenta et le Bacchiglione, ces rivières qui prennent leurs sources dans les montagnes de la Rhétie, et qui, par leur nom, accusent si hautement l'origine médique des anciens habitants de leurs bords.

Ce n'est pas tout; quel nom tous ces peuples de la Gaule donnent-ils à leur premier établissement au delà des Alpes, à la ville dont ils jettent les fondements? Le nom de *Mediolanum.* Le savant D'Anville ainsi que Walckenaër ont senti que ce nom devait rappeler quelque chose de la mère-patrie, et tous deux en ont fait un souvenir d'un *Mediolanum* de la Gaule: seulement l'un a été chercher ce lieu chez les *Segusiani,* entre Lyon et Feurs, et l'autre à *Meylieu* de préférence à *Meys,* chez les Éduens[1]. Nous n'entendons pas prononcer entre ces deux illustres géographes, et nous n'en avons pas besoin heureusement. Que le Mediolanum, dont les compagnons de Bellovèse voulurent consacrer la mémoire dans leur nouvelle patrie, fût à *Meylieu* ou à *Meys,* peu importe à notre sujet. L'important ici, c'est le nom même de *Mediolanum* et la certitude que cette première appellation, donnée à Milan par ses fondateurs, fut de leur part un souvenir national, et sur ce point nous sommes d'accord avec D'Anville et Walckenaër et avec tous les historiens et géographes.

On a cherché l'étymologie de ce nom *Mediolanum,* si fréquent dans l'ancienne Gaule, car nous y trouvons, outre le *Mediolanum-Insubrum* de la Gaule cisalpine, Milan, le *Mediolanum-Eburovicum*,

contraction les nomme *Symbrii* ou *Symbri.* Polybe, liv. II, chap. XXXII; Strabon, liv. V, p. 216, rappelés par Walckenaër. Nous ajouterons que Strabon place ces peuples de l'Isombrie à côté des *Médoaci* et des *Boii.* Strabon, liv. III, p. 130 et 131.

1. D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 144. Walckenaër, t. I, partie I.re, chap. II, et aussi t. III. Si nous devions choisir, nous préférerions *Meylieu*, parce qu'il est sur le territoire éduen. Mais ni ce lieu, ni *Meys* ne s'accordent bien avec la situation, que la table théodosienne assigne à ce Mediolanum.

chef-lieu des Aulerci-Eburovices, dans la Transalpine (Lyonnaise), aujourd'hui Évreux; le *Mediolanum-Santonum*, chef-lieu des Santons dans l'Aquitaine, *Saintes;* le *Mediolanum-Tuborum,* ville des Bituriges-Tubi dans la Lyonnaise, aujourd'hui Château-Meillant ou Meylieu, d'après Walckenaër. Nous avons aussi en Alsace la moitié de la province, dont l'ancienne dénomination a évidemment une semblable provenance, c'est le Bas-Rhin actuel, l'antique *Médiomatricie*[1].

Amédée Thierry[2] a voulu faire entendre, sans oser néanmoins en formuler la proposition, que le nom de *Mediolanum* (Milan) serait venu à cette ville gauloise, de ce qu'elle aurait été fondée à peu près à égale distance du Tésin et de l'Adda, c'est-à-dire, au point intermédiaire, *au milieu* (*medium*), entre ces deux rivières. Mais le savant auteur de l'*Histoire des Gaulois* ne s'est pas aperçu qu'il faisait, sans le vouloir, nous aimons à le croire, parler latin à Bellovèse, le Biturige, et ne lui laissait pas même le temps de l'apprendre. Puis, pour pouvoir accueillir son système en ce point, il faudrait que tous les Médiolanum fussent précisément placés entre deux rivières ou deux localités de quelque importance; qui osera jamais soutenir une pareille thèse?

Il faudrait même, pour justifier cette étymologie, chercher une origine semblable à tous les noms de lieux, de peuples ou de fleuves qui récèlent évidemment la même racine, ainsi, en Italie, aux *Medoaci*, aux *Medoacus-major* et *Medoacus-minor*, à *Medullia* aussi; en Gaule aux *Meduli*, dont l'appellation se retrouve dans celle de Médoc, à la *Meduana*, la Mayenne, à *Meduanum*, la ville de Mayenne et aux *Mediomatrici*. Fera-t-on parler latin aussi à nos pères les Médiomatriciens, qui portaient ce nom bien avant d'avoir vu sur leurs bords un seul Romain? Du reste, que le lecteur veuille bien le remarquer, une pareille proposition admise, viendrait fort à l'appui du système de M. Fallot, système trop absolu sans doute, mais que la science peut avouer, et qui consiste à proclamer la nation Gauloise fondatrice de Rome, et la langue des premiers Romains, le patois même de nos campagnes[3]. Aussi, n'est-ce pas précisément sous ce rapport

1. Voir à tous ces mots le Dict. hist. et géogr. de Bouillet.

2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction, p. 38 et 39.

3. Au moins faudrait-il que le mot *medius* ou *medium* se retrouvât dans ce patois, ce vieux

que nous nous permettrons de critiquer l'origine latine assignée par Amédée Thierry à tous les *Mediolanum* et noms semblables de la Gaule et de l'Italie. Nous combattrons cette origine, parce qu'elle ferait supposer que nos ancêtres, en bâtissant des villes, n'ont pensé dans les noms qu'ils leur donnaient qu'à constater qu'elles étaient situées entre deux choses, rivières, lieux, forêts ou montagnes; en vérité, à ce titre, ils auraient pu toutes les appeler *Mediolanum*, car il n'est rien au monde à quoi l'on ne puisse trouver une position intermédiaire ou *médiale*. Non, non, les Gaulois de Bellovèse ne se sont pas arrêtés à mesurer la distance du Tésin à l'Adda, pour placer au point d'intersection leur cité; ils se sont rappelé quelque chose de plus grand et de plus national, un souvenir qui déjà sans doute, dans la Gaule même, avait valu à quelques-unes de leurs tribus ou de leurs villes, leurs appellations; ils ont voulu consacrer la mémoire de leur origine médique. Leur première ville en Italie s'appela *Mediolanum*, comme le premier de leurs établissements au delà du Rhin fut la *Médiomatricie*, comme leur premier séjour sur les bords du Danube avait été *Médiasch*.

Bientôt, sur les traces de ces premiers Gaulois, une troupe de Cénomans, sous la conduite d'Élitovius, passe les Alpes par le même défilé, avec l'aide de Bellovèse, et vient s'établir aux lieux alors occupés par les Libuens (*Libui*), et où sont, maintenant, les villes de Brixia et de Vérone. Après eux, les Salluves se répandent le long du Tésin, près de l'antique nation des Ligures-Loeves. Ensuite, par les Alpes Pennines, arrivent les Boii et les Lingons[1], qui, trouvant tout le pays occupé entre les Alpes et le Pô, traversent le fleuve sur des radeaux et chassent de leur territoire non-seulement les

langage gallique, qui doit avoir tant donné au latin. Mais ce mot n'y est pas, et l'on trouve à sa place un mot dont la racine appartient au sanscrit, la langue des Perses et des Mèdes, et qui se reproduit dans toutes celles qui ont puisé à cette source. C'est *mitane* (moitié, milieu); dans notre patois lorrain et bourguignon, *mitan*; en provençal et gascon, *mitan*; en espagnol, *mitad*; en italien, *metà*; en vénitien, *mita*; et encore en notre patois d'Alsace, *motan*; en allemand, *mittel*. V. Oberlin, Essais sur le patois lorrain, p. 235.

1. Les *Boii*, nous savons déjà qu'ils occupaient, dans la Gaule, une place non éloignée des Éduens et des Senones, sans doute le territoire qui a formé le diocèse d'Auxerre et celui de Troyes. V. Walckenaër, t. I, partie Ire. Les *Lingons* étaient les gens du territoire de Langres, les plus proches voisins des Séquaniens de ce côté.

Étrusques, mais même les Ombriens[1]. Enfin, les Senones, qui vinrent en dernier, prirent possession de la contrée qui s'étend de l'Ombrie jusqu'à la mer Adriatique. Ce fut cette nation qui, seule ou aidée par d'autres Gaulois de l'Italie, prit Clusium, détruisit l'armée romaine sur les bords de l'Allia, s'empara de Rome, et, dédaignant d'étouffer au berceau cette ville, qui devait être éternelle, lui fit acheter, comme à une esclave, la liberté et la vie au poids de l'or. L'on sait que, tandis que l'on pesait la rançon de Rome, le chef des Gaulois jeta son épée dans la balance, en faisant entendre cette parole, qui dut être bien dure pour des oreilles romaines: Malheur aux vaincus! *Væ victis!*[2]

On a donné à cet illustre chef des Senones le nom de *Brennus;* mais ce n'était pas là son nom, c'était son titre. Les Gaulois appelaient leur chef militaire, leur roi, si l'on veut, *Brenner,* et ce mot est devenu, sous la plume des écrivains romains, un nom propre qu'ils ont traduit par Brennus. Disons-le, en passant, ce mot de *Brenner,* de même que celui de *Væ* de l'exclamation de Brennus, semble appartenir à la même langue que le *Vergobret* (*Werk-Oberst* ou *Obrist*) des Éduens, et les *Ambacti* (*Ampachten* ou *Amt*) des Gaulois en général, et, cette langue pourrait bien être, sinon le germain, au moins celle où cette langue a le plus puisé; or, cette langue où l'allemand primitif semble s'être formé est, on le sait déjà, la langue des Perses et des Mèdes, le sanscrit. N'oublions pas, encore une fois, qu'il y avait aussi des Semnones en Germanie, et non loin des Mèdes du Danube et de ces autres Mèdes qui ont enfanté les Sarmates. N'oublions pas non plus que ces Perses et ces Mèdes adoraient le feu, que leurs chefs cumulaient les fonctions sacerdotales, civiles et militaires, que la première de ces fonctions était d'allumer le feu sacré, et que tel est exactement le sens de ce mot *Brenner*, qui a passé du sanscrit dans l'allemand. Ce mot peut signifier aussi incendiaire, comme si ces peuples conquérants et barbares avaient voulu personnifier

1. On pourrait s'en étonner en se rappelant ce que nous avons dit du lien de commune origine, qui rattachait les Ombriens et même les Étrusques aux Gaulois. Mais l'étonnement cessera quand on se rappelera que dans la Gaule même, les tribus gauloises ne pouvaient s'entendre et que la guerre civile y était en permanence. César, *Bell. gallic.*

2. Tite-Live, liv. V, §. XXXV et XLVIII. V. sur *Væ* les mots *Wei*, *Wi*, *Wia*, dans Adelung, t. I, p. 175.

dans leur chef l'idée de la dévastation, et jeter par son nom seul l'épouvante dans les rangs ennemis.[1]

Mais continuons : les Gaulois, en Italie, n'ont pas fondé la seule ville de Mediolanum, dont l'étymologie médique nous semble maintenant bien probable, pour ne pas dire certaine[2]. Ils ont fondé encore, dès leurs premiers pas au delà des Alpes, une cité, dont le nom rappelle bien plus encore que Mediolanum une origine médo-persique, et en même temps les Sigynnes ou Sigunes : c'est Ségusio, *Suse,* sur le territoire des Taurins. Or, qui ne sait que, dans l'ancien empire médo-persan, il existait une ville fameuse de ce nom, résidence sacrée des rois, ville sainte par excellence, fondée, s'il faut ajouter foi aux traditions persannes, par Memnon, et qui doit avoir eu l'immense honneur de voir naître dans ses murs le chef de la dynastie royale dont est sorti Cyrus, Achéménès, que l'on croit être le Dchemchid du Zendâvesta, ce livre sacré des Perses et des Mèdes, qui fut peut-être retouché par Zoroastre, mais dont l'origine se perd dans la nuit des temps.[3]

N'y a-t-il pas quelque chose qui révèle l'une des origines gauloises, dans ces deux noms que les peuples de la Gaule donnent aux deux premières villes qu'ils fondent en Italie, Mediolanum et Suse? L'une rappelle le nom même de la Médie, l'autre la cité sainte des Perses et des Mèdes. Et les peuples qui donnaient ces appellations évidemment nationales, étaient des Senones, des Boii, des Lingons, des Éduens, des Ombriens, des Ligures, des peuples qui semblent, à en juger par leurs dénominations, dont la plupart se retrouvent en Germanie, être venus d'au delà du Rhin. Ces peuples, après avoir franchi ce fleuve, s'étaient trouvés sur notre sol d'Alsace ; et n'est-il pas caractéristique que là aussi les noms anciens de cette province, Séquanie, Médiomatricie, réveillent involontairement le souvenir des Sigynnes et des Mèdes ! Qui sait même si le nom d'Alsace, qui sous ses premières formes fut *Elisatia, Elisata, Eli-*

1. *Brenner*, en allemand, veut dire brûleur, qui attise le feu. Voir tous les Glossaires allemands.

2. *Mediolanum* serait formé du nom des Mèdes et du mot latinisé *Lan*, *Land*, terre, pays; *Mediolanum* signifierait donc *la terre des Mèdes*. C'est de ce mot *Land* qu'on a fait dans une autre acception *Landes*, *Lannes*.

3. Voir le *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, à tous ces mots.

et défendre cette opinion, dont nous laissons l'honneur à ses inventeurs. Loin de nous l'idée de prétendre que la nation germaine, toute constituée, a occupé toute la Gaule et l'Italie, et qu'à une époque quelconque les peuples des Gaules aient parlé le teuton ou l'allemand. Non, telle n'est pas notre manière d'envisager les choses: nous pensons que la Gaule s'est formée presque en même temps que la Germanie; que seulement certaines nations des premières invasions asiatiques, qui ont peuplé ce vaste territoire, après avoir semé sur toute leur route le long du Danube, des colonies jusqu'au Rhin, ont franchi ce dernier fleuve, et gagnant de proche en proche, ont étendu les premiers germes de leur population dans la Gaule d'abord et de là en Italie et en Espagne. Ainsi, ce ne serait pas la Germanie qui aurait enfanté la Gaule; non, ces deux grandes nationalités auraient été enfantées, pour ainsi dire, en même temps; seulement plusieurs des éléments qui ont donné la vie à l'une, l'ont également donnée à l'autre. Que l'on ne s'étonne donc plus de trouver dans les deux langues des ressemblances, des analogies, non pas dans la construction grammaticale, car un génie différent et sans doute préexistant l'a emporté sur les deux rives du Rhin, mais dans les mots et les appellations. Ces mots, ces appellations ont été puisés à la même source, dans les idiomes primitifs de l'Asie. Que l'on ne vienne donc plus dire : tel mot français est emprunté à l'allemand, tel mot allemand au français; non, ces mots, à quelques exceptions près, sont de la même antiquité dans les deux idiomes; ils sont nés en même temps sous le ciel brumeux de la Germanie et sous le ciel riant de la Gaule : ils sont enfants de la même mère.

Où sont dans la Germanie ancienne les Semnones ? A côté des Boii, et les uns et les autres se trouvent compris dans cette dénomination générique de Suèves. Où sont, en Gaule, les Senones ? à côté des Boii, qui eux-mêmes sont proclamés, par César, les alliés les plus fidèles, les consanguins des Éduens, *necessarii et consanguinei*[1]. Où se placent enfin les Senones, en Italie ? encore à côté des Boii : là ils ne sont pas loin non plus des Ombriens, de même que, dans la Gaule, ils touchent aux Ambarres ou Ambivarites

1. César, *De bello gallico*, liv. I, chap. II

de César, qui semblent avec raison à Durandi, à Bochat et à Dom Jacques Martin, des peuples de même race que les Ambrons de l'Helvétie.[1]

Les Boii, ces frères inséparables des Senones ou Senons de la Gaule, comme des Semnones de la Germanie, doivent avoir, sur les pas de Sigovèse, si l'on en croit certains historiens, apporté le latin en Bohême; mais les Boii de Sigovèse n'auraient pas eu la possibilité de l'apprendre, car ils n'avaient jamais été en Italie. D'ailleurs, derrière eux et les Marcomans, leurs vainqueurs, se trouvaient des peuplades qui parlaient le gaulois, entre autres les *Gothini* de Tacite[2]. Nous soupçonnons que ce latin de Bohême ressemblait beaucoup au Gaulois des Gothins et sans doute au langage des Senons et de leurs voisins de la Gaule, les Éduens et les Séquaniens.

Les Bebryces n'étaient pas loin non plus des Senones de la Gaule, et ces Bebryces étaient des Ligures, de cette nation qui, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ (Aix), s'est reconnue de la même souche que les Ombriens. Or, nous savons déjà que les Ombriens étaient Pélasges, et que les Éduens, de même que les Arvernes, les Bataves, de même que les Rhémois, se disaient ou se laissaient appeler les *frères du peuple romain*, et avaient, comme lui, la prétention de descendre du sang d'Ilion, autant eût valu dire du sang Pélasge.[3]

Des vers de Lucain rappellent la prétention des Arvernes :

Arvernique ausi Latio se fingere fratres
Sanguine ab Iliaco ...[4]

et une ancienne inscription donne cette qualité aux Bataves[5]. S'il faut en croire la chronique de Reims,[6] les Rémois auraient dû

1. Durandi, *Dell' antico stato d'Italia*, p. 209 et 210. Bochat, *Recherches sur l'histoire ancienne de la Suisse*. Dom Jacques Martin, *Religion des Gaulois*.

2. Tacite, *Germania*, chap. XLII, XLIII.

3. Malgré leur vanité nationale, Cicéron dans une *lettre à Trebatius* (liv. VII, ép. 10), dans une autre *à Atticus* (liv. I, ép. 16), et Tacite (liv. II de ses Annales, chap. 25) ne font pas difficulté d'avouer, de même que César, que les Éduens étaient frères du peuple romain.

4. Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 427. Il sera bon de noter ici que le nom des Arvernes semble avoir la même origine que le premier nom des Mèdes, *Arii*. C'est ce que Ptolémée rend bien sensible en les appelant *Arovernes*, Αρουέρνοι; il place non loin d'eux les *Segusiani*. V. *Geogr.*, liv. II, ch. 7, §. 5.

5. Fallot, *Recherches sur le patois*, p. 48.

leur nom à Rémus, ou au moins à ses soldats fugitifs, après que ce chef eut été tué de la main de son frère Romulus. Une autre opinion, plus ambitieuse encore, fait sortir de Reims les deux fondateurs de Rome, ou au moins proclame les deux peuples issus de la même origine, c'est-à-dire, des Troyens ou Pélasges. L'histoire et les plus anciens monuments de la ville de Reims semblent justifier la première surtout de ces prétentions[1]. Et qui ne sait que la tradition, rapportée par Ammien-Marcellin, fait venir tous les Gaulois des bords du Scamandre et du Simoïs?[2]

César lui-même, pour flatter les Éduens, les fait se souvenir qu'ils sont frères des Romains et du même sang, *consanguinei et fratres.* Il n'est pas étonnant que ce peuple ait prétendu à une origine troyenne, disons pélasgique; car leur capitale, *Bibracte,* rappelle les *Bebryces.* Or, il est impossible de méconnaître la provenance asiatique de ceux-ci, de même que le lien intime qui les rattache, en Europe, aux Ligures[3]. Ces Bebryces, dans la famille desquels vient se fondre la nation ligurienne des *Élésyckes* (Elysii) et dont le nom primitif se retrouve dans l'ancienne Bythinie, paraissent être de ces peuples à l'origine médique ou persique, qui ont semé de leurs colonies l'Europe, et même, s'il faut en croire l'opinion de Niebuhr, une partie de l'Afrique.[4]

Si l'on voulait une preuve de plus que les peuples d'où sont sortis les Suèves ont concouru aussi à former toutes ces nations gauloises que nous venons de nommer, les Senones, les Bebryces, les Boii, les Ombriens, les Ligures, les Séquaniens et leurs voisins les Éduens, nous rappellerions que le nom du premier magistrat de la confédération Éduenne, *Vergobret,* ainsi que l'appellation des *Ambacti,* semble avoir la même origine que les mots allemands *Werg-Obrecht* et *Ampachten* ou *Ambt :* que l'on veuille bien remarquer que nous ne disons pas que ces mots viennent de l'allemand, mais seulement qu'ils ont été puisés à la même source.

1. Frodoard, *Histoire de l'Église de Reims*, liv. I, chap. I, p. 1 et 2.
2. Ammien-Marcellin, liv. III, chap. 9.
3. Walckenaër, *Géogr, anc. des Gaules*, t. I, partie I, chap. II, p. 62.
4. Niebuhr, *Histoire romaine*, t. IV, *remarque* 445, reconnait aux noms d'*Amazigh* et de *Mazyes,* dans les Arabes-Berbers, les Mèdes.

Les Ligures ont dû, eux aussi, s'arrêter en Germanie et y laisser des colonies avant d'arriver dans la Gaule; car Tacite nous signale, comme nous l'avons déjà dit, un peuple puissant de Lygii (Lygiens) dans la Germanie orientale[1]. Ce peuple était situé à l'est des Suèves, entre le Viadrus (l'Oder) et la Vistule, et il se subdivisait en plusieurs peuplades, les *Arii,* qui rappellent le premier nom des Mèdes, les *Helvecones*, qui semblent avoir quelque lien de parenté avec les Helvétiens et avec les Helviens de l'ancienne Gaule, les *Manimi,* les *Naharvali,* les *Burii* et les *Elysii* enfin, dont le nom est en rapport aussi avec les *Helysickes,* les frères des Bebryces, ces Ligures de la Gaule.

Est-il à supposer que des noms si semblables aient existé, en deçà et au delà du Rhin, sans aucun lien de parenté entre les peuples qui les ont portés?

Que conclure de ce qui précède? Que les peuples appelés *Veteres Galli,* les premiers habitants connus de la Gaule, de l'Italie et de l'Ibérie, étaient de la même race que les peuples de même nom, que l'histoire nous montre en Germanie. Les premiers arrivés en Europe auront été les Ibères du Caucase, les Mèdes, les Perses; les Phéniniciens auront suivi, et chacun de ces peuples, en avançant sous la pression de nouveaux arrivants, aura laissé un noyau de sa nation sur la route. Les premiers partis d'Asie auront, en définitive, peuplé les régions les plus occidentales d'Europe, et c'est, en effet, ce que nous montre l'histoire. Les Ibères ne se sont-ils pas établis aux confins de l'Europe occidentale? Cette première invasion, dont les Pélasges ne nous semblent que l'avant-garde, est celle à laquelle convient le mieux le nom d'Indo-Persique ou d'Indo-Médique.

Nous venons de voir une partie de la Germanie primitive, peuplée, comme la Gaule, de nations dont il nous semble impossible de méconnaître l'identité d'origine.

Nous allons voir le même phénomène se produire, sur les pas de l'armée de Bellovèse, en Italie. Suivons la marche de cette expédition dans Tite-Live[2] : «Bellovèse appelle à lui des Bituriges, des «Arvernes, des Senones, des Éduens, des Ambarres, des Carnutes,

1. Tacite, *Annales*, liv. XII, chap. XXIX; *Germania*, chap. XLIII.
2. Tite-Live, liv. V, §. XXXIV, p. 250 de la traduction

«des Aulerques, et partant avec de nombreuses troupes de gens à «pied et à cheval, il arrive chez les *Tricastins*[1]. Là, devant lui, «s'élevaient les Alpes, et ce dont je ne suis pas surpris, il les regar«dait sans doute comme des barrières insurmontables; car, de mé«moire d'homme, à moins qu'on ne veuille ajouter foi aux exploits «fabuleux d'Hercule[2], nul pied humain ne les avait franchies. Arrêtés, «et pour ainsi dire enfermés au milieu de ces hautes montagnes, les «Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers ces roches perdues «dans les cieux, un passage par où s'élancer vers un autre univers, «quand un scrupule religieux vint encore les arrêter; ils apprirent «que des étrangers, qui cherchaient, comme eux, une patrie, avaient «été attaqués par les Salyes. Ces étrangers étaient les Massiliens qui, «par mer, étaient venus de Phocée. Les Gaulois virent là un présage «de leur propre destinée; ils aidèrent ces étrangers à s'établir sur le «rivage où ils avaient abordé et qui était couvert de vastes forêts.»

Ainsi fut sauvée Marseille naissante.

«Pour eux, continue Tite-Live, en dépit de tous les obstacles, « ils franchirent les Alpes[3], traversèrent le pays des *Taurins* (Turin), «et après avoir défait les Thusques (Toscans) non loin du fleuve le «Tessin, ils se fixèrent dans un canton qu'on nommait la terre des «*Insubres* (l'Isombrie); ce nom qui rappelait aux Éduens les *Insubres* de leur pays, leur parut un heureux augure, et ils fondèrent là une «ville qu'ils appelèrent *Mediolanum* (Milan).[4]

1. *Tricastini*, petit peuple de la Gaule Narbonnaise entre les *Allobroges* et les *Segalauni*, dont la capitale a pris plus tard le nom d'*Augusta* ou *Néocomagus* (Aoûst-en-Diois). Dict. hist. et géogr. de Bouillet.

2. Nous avons vu que Strabon et Diodore de Sicile ne traitent pas de fabuleux ces exploits.

3. Walckenaër prétend que, dans les manuscrits, il y a que les Gaulois arrivèrent chez les Taurins en passant par les défilés des Alpes Juliennes. «*Ipsi per Taurinos saltusque Juliæ Alpis transcenderunt;*» mais que les éditeurs, ne concevant pas comment Bellovèse, en passant par le pays des Tricastini, et en s'approchant de Marseille, a pu descendre en Italie et arriver dans le pays de Turin par les Alpes Juliennes, qu'ils supposaient en Vénitie, ont substitué à *Saltus Juliæ Alpis* ces mots: *invias Alpes*, et que cette leçon a passé dans le texte de toutes les éditions. Il démontre que les défilés des *Alpes Cottiennes*, ont dû, au temps de Tite-Live, porter le nom de *Saltus Juliæ Alpis*, et par conséquent que la leçon des manuscrits doit être maintenue. T. I, partie I.re, chap. II, p. 63.

4. *Agrum Insubrium.* C'est l'Insubrie, appelée mieux encore l'Isombrie, c'est-à-dire l'Ombrie d'au delà (des Alpes). Polybe appelle partout les *Insubri Isumbri*, et Strabon par

Arrêtons-nous là : ainsi les Éduens, ces plus proches voisins des Séquaniens, nos pères, reconnurent dans les Insubres, que Polybe nomme *Isumbri* et Strabon *Symbrii* ou *Symbri,* les Ombriens d'au delà des Alpes, un peuple de même nom et de même race que leurs compatriotes, sans nul doute les Ambarres des rives de la Saône; et ce peuple ou la terre qui l'avait porté se trouvait chez les Étrusques, à côté des *Medoaci* (c'est Strabon qui nous l'apprend), et non loin du *Medoacus-Major* et du *Medoacus-Minor,* la Brenta et le Bacchiglione, ces rivières qui prennent leurs sources dans les montagnes de la Rhétie, et qui, par leur nom, accusent si hautement l'origine médique des anciens habitants de leurs bords.

Ce n'est pas tout; quel nom tous ces peuples de la Gaule donnent-ils à leur premier établissement au delà des Alpes, à la ville dont ils jettent les fondements? Le nom de *Mediolanum.* Le savant D'Anville ainsi que Walckenaër ont senti que ce nom devait rappeler quelque chose de la mère-patrie, et tous deux en ont fait un souvenir d'un *Mediolanum* de la Gaule: seulement l'un a été chercher ce lieu chez les *Segusiani,* entre Lyon et Feurs, et l'autre à *Meylieu* de préférence à *Meys,* chez les Éduens[1]. Nous n'entendons pas prononcer entre ces deux illustres géographes, et nous n'en avons pas besoin heureusement. Que le Mediolanum, dont les compagnons de Bellovèse voulurent consacrer la mémoire dans leur nouvelle patrie, fût à *Meylieu* ou à *Meys,* peu importe à notre sujet. L'important ici, c'est le nom même de *Mediolanum* et la certitude que cette première appellation, donnée à Milan par ses fondateurs, fut de leur part un souvenir national, et sur ce point nous sommes d'accord avec D'Anville et Walckenaër et avec tous les historiens et géographes.

On a cherché l'étymologie de ce nom *Mediolanum,* si fréquent dans l'ancienne Gaule, car nous y trouvons, outre le *Mediolanum-Insubrum* de la Gaule cisalpine, Milan, le *Mediolanum-Eburovicum*,

contraction les nomme *Symbrii* ou *Symbri.* Polybe, liv. II, chap. XXXII; Strabon, liv. V, p. 216, rappelés par Walckenaër. Nous ajouterons que Strabon place ces peuples de l'Isombrie à côté des *Médoaci* et des *Boii.* Strabon, liv. III, p. 130 et 131.

1. D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 144. Walckenaër, t. I, partie I.re, chap. II, et aussi t. III. Si nous devions choisir, nous préférerions *Meylieu*, parce qu'il est sur le territoire éduen. Mais ni ce lieu, ni *Meys* ne s'accordent bien avec la situation, que la table théodosienne assigne à ce Mediolanum.

chef-lieu des Aulerci-Eburovices, dans la Transalpine (Lyonnaise), aujourd'hui Évreux; le *Mediolanum-Santonum,* chef-lieu des Santons dans l'Aquitaine, *Saintes;* le *Mediolanum-Tuborum,* ville des Bituriges-Tubi dans la Lyonnaise, aujourd'hui Château-Meillant ou Meylieu, d'après Walckenaër. Nous avons aussi en Alsace la moitié de la province, dont l'ancienne dénomination a évidemment une semblable provenance, c'est le Bas-Rhin actuel, l'antique *Médiomatricie*[1].

Amédée Thierry[2] a voulu faire entendre, sans oser néanmoins en formuler la proposition, que le nom de *Mediolanum* (Milan) serait venu à cette ville gauloise, de ce qu'elle aurait été fondée à peu près à égale distance du Tésin et de l'Adda, c'est-à-dire, au point intermédiaire, *au milieu* (*medium*), entre ces deux rivières. Mais le savant auteur de l'*Histoire des Gaulois* ne s'est pas aperçu qu'il faisait, sans le vouloir, nous aimons à le croire, parler latin à Bellovèse, le Biturige, et ne lui laissait pas même le temps de l'apprendre. Puis, pour pouvoir accueillir son système en ce point, il faudrait que tous les Médiolanum fussent précisément placés entre deux rivières ou deux localités de quelque importance; qui osera jamais soutenir une pareille thèse?

Il faudrait même, pour justifier cette étymologie, chercher une origine semblable à tous les noms de lieux, de peuples ou de fleuves qui récèlent évidemment la même racine, ainsi, en Italie, aux *Medoaci*, aux *Medoacus-major* et *Medoacus-minor*, à *Medullia* aussi; en Gaule aux *Meduli*, dont l'appellation se retrouve dans celle de Médoc, à la *Meduana*, la Mayenne, à *Meduanum*, la ville de Mayenne et aux *Mediomatrici*. Fera-t-on parler latin aussi à nos pères les Médiomatriciens, qui portaient ce nom bien avant d'avoir vu sur leurs bords un seul Romain? Du reste, que le lecteur veuille bien le remarquer, une pareille proposition admise, viendrait fort à l'appui du système de M. Fallot, système trop absolu sans doute, mais que la science peut avouer, et qui consiste à proclamer la nation Gauloise fondatrice de Rome, et la langue des premiers Romains, le patois même de nos campagnes[3]. Aussi, n'est-ce pas précisément sous ce rapport

1. Voir à tous ces mots le Dict. hist. et géogr. de Bouillet.

2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction, p. 38 et 39.

3. Au moins faudrait-il que le mot *medius* ou *medium* se retrouvât dans ce patois, ce vieux

que nous nous permettrons de critiquer l'origine latine assignée par Amédée Thierry à tous les *Mediolanum* et noms semblables de la Gaule et de l'Italie. Nous combattrons cette origine, parce qu'elle ferait supposer que nos ancêtres, en bâtissant des villes, n'ont pensé dans les noms qu'ils leur donnaient qu'à constater qu'elles étaient situées entre deux choses, rivières, lieux, forêts ou montagnes ; en vérité, à ce titre, ils auraient pu toutes les appeler *Mediolanum*, car il n'est rien au monde à quoi l'on ne puisse trouver une position intermédiaire ou *médiale*. Non, non, les Gaulois de Bellovèse ne se sont pas arrêtés à mesurer la distance du Tésin à l'Adda, pour placer au point d'intersection leur cité ; ils se sont rappelé quelque chose de plus grand et de plus national, un souvenir qui déjà sans doute, dans la Gaule même, avait valu à quelques-unes de leurs tribus ou de leurs villes, leurs appellations ; ils ont voulu consacrer la mémoire de leur origine médique. Leur première ville en Italie s'appela *Mediolanum*, comme le premier de leurs établissements au delà du Rhin fut la *Médiomatricie*, comme leur premier séjour sur les bords du Danube avait été *Médiasch*.

Bientôt, sur les traces de ces premiers Gaulois, une troupe de Cénomans, sous la conduite d'Élitovius, passe les Alpes par le même défilé, avec l'aide de Bellovèse, et vient s'établir aux lieux alors occupés par les Libuens (*Libui*), et où sont, maintenant, les villes de Brixia et de Vérone. Après eux, les Salluves se répandent le long du Tésin, près de l'antique nation des Ligures-Loeves. Ensuite, par les Alpes Pennines, arrivent les Boii et les Lingons[1], qui, trouvant tout le pays occupé entre les Alpes et le Pô, traversent le fleuve sur des radeaux et chassent de leur territoire non-seulement les

langage gallique, qui doit avoir tant donné au latin. Mais ce mot n'y est pas, et l'on trouve à sa place un mot dont la racine appartient au sanscrit, la langue des Perses et des Mèdes, et qui se reproduit dans toutes celles qui ont puisé à cette source. C'est *mitane* (moitié, milieu); dans notre patois lorrain et bourguignon, *mitan ;* en provençal et gascon, *mitan ;* en espagnol, *mitad ;* en italien, *metà ;* en vénitien, *mita ;* et encore en notre patois d'Alsace, *motan ;* en allemand, *mittel*. V. Oberlin, Essais sur le patois lorrain, p. 235.

1. Les *Boii*, nous savons déjà qu'ils occupaient, dans la Gaule, une place non éloignée des Éduens et des Senones, sans doute le territoire qui a formé le diocèse d'Auxerre et celui de Troyes. V. Walckenaër, t. I, partie I[re]. Les *Lingons* étaient les gens du territoire de Langres, les plus proches voisins des Séquaniens de ce côté.

Étrusques, mais même les Ombriens[1]. Enfin, les Senones, qui vinrent en dernier, prirent possession de la contrée qui s'étend de l'Ombrie jusqu'à la mer Adriatique. Ce fut cette nation qui, seule ou aidée par d'autres Gaulois de l'Italie, prit Clusium, détruisit l'armée romaine sur les bords de l'Allia, s'empara de Rome, et, dédaignant d'étouffer au berceau cette ville, qui devait être éternelle, lui fit acheter, comme à une esclave, la liberté et la vie au poids de l'or. L'on sait que, tandis que l'on pesait la rançon de Rome, le chef des Gaulois jeta son épée dans la balance, en faisant entendre cette parole, qui dut être bien dure pour des oreilles romaines: Malheur aux vaincus! *Væ victis!*[2]

On a donné à cet illustre chef des Senones le nom de *Brennus;* mais ce n'était pas là son nom, c'était son titre. Les Gaulois appelaient leur chef militaire, leur roi, si l'on veut, *Brenner*, et ce mot est devenu, sous la plume des écrivains romains, un nom propre qu'ils ont traduit par Brennus. Disons-le, en passant, ce mot de *Brenner*, de même que celui de *Væ* de l'exclamation de Brennus, semble appartenir à la même langue que le *Vergobret* (*Werk-Oberst* ou *Obrist*) des Éduens, et les *Ambacti* (*Ampachten* ou *Amt*) des Gaulois en général, et, cette langue pourrait bien être, sinon le germain, au moins celle où cette langue a le plus puisé; or, cette langue où l'allemand primitif semble s'être formé est, on le sait déjà, la langue des Perses et des Mèdes, le sanscrit. N'oublions pas, encore une fois, qu'il y avait aussi des Semnones en Germanie, et non loin des Mèdes du Danube et de ces autres Mèdes qui ont enfanté les Sarmates. N'oublions pas non plus que ces Perses et ces Mèdes adoraient le feu, que leurs chefs cumulaient les fonctions sacerdotales, civiles et militaires, que la première de ces fonctions était d'allumer le feu sacré, et que tel est exactement le sens de ce mot *Brenner*, qui a passé du sanscrit dans l'allemand. Ce mot peut signifier aussi incendiaire, comme si ces peuples conquérants et barbares avaient voulu personnifier

1. On pourrait s'en étonner en se rappelant ce que nous avons dit du lien de commune origine, qui rattachait les Ombriens et même les Étrusques aux Gaulois. Mais l'étonnement cessera quand on se rappelera que dans la Gaule même, les tribus gauloises ne pouvaient s'entendre et que la guerre civile y était en permanence. César, *Bell. galliç.*

2. Tite-Live, liv. V, §. XXXV et XLVIII. V. sur *Væ* les mots *Wei*, *Wi*, *Wia*, dans Adelung, t. I, p. 175.

dans leur chef l'idée de la dévastation, et jeter par son nom seul l'épouvante dans les rangs ennemis.[1]

Mais continuons : les Gaulois, en Italie, n'ont pas fondé la seule ville de Mediolanum, dont l'étymologie médique nous semble maintenant bien probable, pour ne pas dire certaine[2]. Ils ont fondé encore, dès leurs premiers pas au delà des Alpes, une cité, dont le nom rappelle bien plus encore que Mediolanum une origine médo-persique, et en même temps les Sigynnes ou Sigunes : c'est Ségusio, *Suse,* sur le territoire des Taurins. Or, qui ne sait que, dans l'ancien empire médo-persan, il existait une ville fameuse de ce nom, résidence sacrée des rois, ville sainte par excellence, fondée, s'il faut ajouter foi aux traditions persannes, par Memnon, et qui doit avoir eu l'immense honneur de voir naître dans ses murs le chef de la dynastie royale dont est sorti Cyrus, Achéménès, que l'on croit être le Dchemchid du Zendâvesta, ce livre sacré des Perses et des Mèdes, qui fut peut-être retouché par Zoroastre, mais dont l'origine se perd dans la nuit des temps.[3]

N'y a-t-il pas quelque chose qui révèle l'une des origines gauloises, dans ces deux noms que les peuples de la Gaule donnent aux deux premières villes qu'ils fondent en Italie, Mediolanum et Suse? L'une rappelle le nom même de la Médie, l'autre la cité sainte des Perses et des Mèdes. Et les peuples qui donnaient ces appellations évidemment nationales, étaient des Senones, des Boii, des Lingons, des Éduens, des Ombriens, des Ligures, des peuples qui semblent, à en juger par leurs dénominations, dont la plupart se retrouvent en Germanie, être venus d'au delà du Rhin. Ces peuples, après avoir franchi ce fleuve, s'étaient trouvés sur notre sol d'Alsace ; et n'est-il pas caractéristique que là aussi les noms anciens de cette province, Séquanie, Médiomatricie, réveillent involontairement le souvenir des Sigynnes et des Mèdes ! Qui sait même si le nom d'Alsace, qui sous ses premières formes fut *Elisatia, Elisata, Eli-*

1. *Brenner*, en allemand, veut dire brûleur, qui attise le feu. Voir tous les Glossaires allemands.

2. *Mediolanum* serait formé du nom des Mèdes et du mot latinisé *Lan*, *Land*, terre, pays ; *Mediolanum* signifierait donc *la terre des Mèdes*. C'est de ce mot *Land* qu'on a fait dans une autre acception *Landes*, *Lannes*.

3. Voir le *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, à tous ces mots.

zaza, *Elisatium*, *Alsecinse*, *Elloes*, *Ellees*, au lieu d'être nouveau, comme l'a pensé Schœpflin, n'est pas au contraire aussi ancien que le nom même de la rivière, dont il sort, l'*Ell*, l'*Ill*, l'*Illus*, et si l'un et l'autre ne remontent pas à Illus, le fils d'Hercule[1], ou si du moins ils n'ont pas été apportés dans le pays, lors du triomphe des Ligures sur les Sicaniens ou Séquaniens, par ces *Elesii* ou *Elesyckes*, qui avec les Bébryces semblent avoir fait la principale force du peuple ligure, qu'ils fussent issus de la même race que lui, ou seulement ses anciens alliés. Dans cette supposition, l'Alsace aurait reçu sa dénomination des Élésyckes, en même temps que bien des lieux des provinces voisines auraient reçu la leur des Bébryces, entre autres la capitale des Éduens, *Bibracte*, et le Bybrax de l'Helvétie. Peut-être *Biberich* et *Biberach* de la Germanie ont-ils la même origine.[2]

Dans l'hypothèse que nous venons de présenter, sans y attacher beaucoup d'importance, car elle est inutile à notre sujet, il faudrait admettre que l'appellation d'Alsace n'a, dès le principe, été donnée qu'à une partie de la province qui a conservé pour sa généralité le nom de Séquanie que lui avaient donné ses premiers habitants, les Sigynnes-Mèdes, et sans doute ce nom primitif aura survécu à d'autres invasions, car il se retrouve lors de l'arrivée de César sur nos bords, et bien longtemps après.

Oui, nous le disons avec une véritable conviction historique, les Sicaniens ou Sécaniens, Séquaniens, sont le même peuple que les Sigynnes ou Sigunes, et ce peuple est d'origine médique. Le nom de Sigynnes s'est reproduit dans celui de Séquanie, le nom de Mèdes dans celui de Médiomatricie. Sans doute, cette terre qui reçut la première dans la Gaule ces émigrants fuyant devant de nouveaux envahisseurs, dut à leur reconnaissance la plus douce des appellations, celle de mère, et s'appela *Médiomatricie*, la mère des Mèdes. En effet, dans la langue des Mèdes, *Mader*, dont est issu *Mater*, veut dire mère. Cette étymologie nous semble la première explication raisonnable donnée de ce nom de Médiomatricie qui est demeuré une énigme pour nos historiens, de même du

1. Le lecteur sait déjà que pour nous Hercule et son fils ne sont que la personnification de peuples.

2. Voir Wiseman sur les Berbers (Égyptiens blancs), p. 102.

reste que le mot de Séquanie. Schœpflin se borne à émettre l'avis que ces dénominations sortent de ce qu'il appelle le celte; mais il se garde d'indiquer les éléments celtiques dont elles se composent.

Que l'on ne nous demande pas à quelle époque les Mèdes des bords du Danube sont entrés dans la Gaule; qu'il nous suffise d'avoir constaté l'introduction de l'élément médique dans nos origines. Néanmoins, si nous devions donner nos conjectures, nous dirions qu'au temps où Hérodote a trouvé, sur les rives du Danube, répandu au delà d'un vaste désert, sur un territoire immense, ce peuple qu'il nous représente comme nomade et vivant sur ses chariots, alors déjà, c'est-à-dire, 450 ans avant Jésus-Christ, les Sigynnes ou du moins leurs colonies les plus avancées, s'étaient, depuis bien longtemps, portés dans la Gaule, et que, tandis que leur arrière-garde et le restant de la population étaient encore échelonnés sur les bords de l'Ister, son avant-garde s'était déjà établie bien au delà du Rhin; il est probable même que, dès cette époque, elle s'était avancée jusqu'aux Pyrénées, et peut-être au delà; car bien des noms en Espagne, que l'on explique par l'invasion de peuples suèves, pourraient s'expliquer mieux encore par l'invasion des Sigynnes, nous ne rappellerons que Ségovie et Siguenza. Mais l'extension des hommes de cette race n'a pas eu lieu seulement du côté de la Gaule; elle s'est opérée, en même temps sans doute, ou même avant, du côté de leurs plus proches voisins les Venètes et par les Alpes, et c'est ainsi que l'on retrouve les traces de l'origine médique dans la Gaule et dans l'Italie. Que l'on n'oublie pas que les Gaulois de Bellovèse, qui ont fondé Mediolanum et Segusio, Milan et Suse, ont trouvé de l'autre côté des monts des Ombriens qui leur ont rappelé leurs frères des bords de la Saône, et que tous ces peuples d'un commun accord ont appelé leur nouvelle patrie l'Isombrie. La Séquanie, à laquelle ils avaient donné leur nom, n'a donc été que leur première halte, leur premier établissement; mais, d'après toutes les vraisemblances, ils s'étaient portés bien plus loin en avant, sous la pression incessante de nouveaux arrivants, s'étaient mêlés aux premiers habitants de la Gaule depuis des siècles, quand Hérodote a entendu parler de quelques-unes de leurs dernières tribus sur les rives du Danube; et ce désert qui s'était fait entre eux et la Thrace,

prouve mieux que tous les raisonnements que leurs bandes nomades étaient depuis bien longtemps en marche vers des régions meilleures.

D'après ce qui précède, nous hasarderons, avec quelque confiance, cette proposition : la première immixtion médique dans la Gaule, l'Italie et l'Espagne remonte à une époque antérieure aux temps historiques, au moins à 1500 ou 1600 ans avant Jésus-Christ, car l'expulsion des Sicaniens des rives de la Saône par les Ligures, se place, d'après les calculs de Fréret, vers 1400 avant l'ère chrétienne, et ces Sicaniens ou Séquaniens n'étaient que des Sigynnes. Mais il est une invasion dont il est plus facile de trouver la date approximative, et que nous croyons pouvoir rattacher à la même race, c'est celle des *Volkes-Arécomikes* et *Volkes-Tectosages*, qui, après avoir traversé toute la Gaule, en laissant bien certainement des colonies sur leur route, se sont avancés jusqu'aux Pyrénées, et ont fondé Nîmes et Toulouse. Cette invasion ne peut être fixée vers l'an 350, comme l'a fait Amédée Thierry, car les peuples qu'elle avait amenés s'étaient depuis longtemps mêlés à la population des Gaules, quand le surcroît de population qui en fut la suite avec le temps, nécessita, vers 590, l'expédition de Bellovèse au delà des Alpes et de Sigovèse au delà du Rhin. Lors de cette double émigration, les Volkes s'étaient tellement assimilés, identifiés avec les Gaulois, qu'ils furent les principaux agents et soldats de l'expédition. Il faut donc nécessairement, pour leur laisser le temps de s'agrandir ainsi, reporter leur entrée dans la Gaule à deux ou trois siècles au moins antérieurement à cette date, c'est-à-dire, vers 8 à 900 avant notre ère.

Nous avons avancé que cette invasion des Volkes était partie des bords du Danube, des lieux où nous avons laissé les débris de la nation médique des Sigynnes, et que sans doute elle était composée d'hommes de la même race; voici nos raisons. Nous avons déjà dit que les *Boii*, peuples de l'expédition de Sigovèse, en se fixant, en partie du moins, dans la Bohême, n'avaient fait que ressaisir leur première patrie européenne; or, ces Boii étaient des Volkes Arécomikes ou Tectosages. Nous ajouterons que nous retrouvons dans la langue des Mèdes tous ces noms: *Volke* ou *Wolke* est évidemment le mot *Volk* gallicanisé, et ce mot a passé du sanscrit dans le germain, pour signifier *peuple. Aré,* dont on a fait en langue romane *Arée,*

Airée, Arare en latin, *Ard* en ancien allemand, *Are* en français, veut dire terre labourée, et vient du sanscrit ou pehlvi *Arta* et sans doute *Ara*[1], et nous avons le soupçon fondé que *comiks* ou *comikes* sort d'un mot de la même langue, dont le sens serait *cultiver,* et qui dans le grec a fait Κομέω; de sorte que les *Volkes-Arécomikes* seraient le peuple cultivant la terre ou le *peuple-laboureur,* tandis que les *Volkes-Tectosages,* c'est-à-dire couverts de la saïe (*sagum*), ce vêtement militaire des Mèdes et des Perses, seraient le *peuple-guerrier;* et, quoique la science nous manque pour démontrer que les deux mots qui composent la dénomination de Tectosage et que l'on retrouve plus ou moins modifiés, mais bien reconnaissables, dans toutes les langues européennes, notamment dans notre patois ou vieux gaulois, émanent du sanscrit, nous en émettons, sans crainte, la proposition, bien persuadé que les recherches, auxquelles se livrent nos savants pour retrouver tous les éléments de cette langue antique, viendront un jour confirmer nos prévisions; ce qui nous en donne l'assurance, c'est que la saïe ou sayon a été empruntée aux Mèdes, et que c'est de là qu'elle nous est venue ainsi qu'aux Romains; le mot a dû suivre la chose dans nos contrées.[2]

Mais allons en avant: l'on conviendra que si nous retrouvons dans les lieux où Hérodote place les Sigynnes et sur toute la route qu'ils ont dû parcourir pour arriver jusqu'aux contrées de la Gaule et de l'Italie où nous signalons leurs traces, presque toutes les dénominations de l'ancienne Médie, il faudra bien reconnaître que les Mèdes ont passé par là. Or, Hérodote nous apprend de quelles tribus se composait la Médie : c'étaient les *Busæ* (Βοῦσαι), les *Paretaceni* (Παρητακηνοὶ), les *Struchates* (Στρούχατες), les *Arizantes* (Αριζαντοὶ), les *Budei* (Βούδειοι), les *Mages* (Μάγοι).[3]

1. *Étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, p. 85; *Glossaire de Roquefort*, au mot *Arée.*

2. *Tectosage.* Le premier de ces mots se retrouve, non-seulement dans le latin *Tectus*, mais dans l'allemand *Decke, decken, gedeckt,* et dans le patois de Lorraine et d'Alsace *lo Tœt, le Tect* (le toit, la couverture). Quant au second, appellation d'un habillement national, il se reproduit presque sans altération, dans la *saïe* ou *sayon* des Gaulois. Voir à ces mots l'*Essai sur le patois*, par Oberlin, et le *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.

3. Hérodote, liv. I, chap. 101. Voici le texte grec et sa traduction latine par Ch. Müller: Δηϊόκης μέν νυν τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεψε μοῦνον καὶ τούτου ἦρξε. Ἔστι δὲ Μήδων

Eh bien! commençons par les Bouses (Βοῦσαι): que signifiait ce mot? Il signifiait, dans la langue des Mèdes, on peut l'affirmer sans crainte, ce qu'il exprime si bien en grec sous la plume d'Hérodote: Βοῦσαι vient évidemment de Βοῦς, en latin *Bos*, en indien ou sanscrit *Boi* ou *Boil*, en notre patois comme en italien *Buc*, en prétendu celtique de Bullet *Bou*, en gascon *Bioou*, en français *Bœuf*, d'où en provençal *Bouié* ou *Bouhié*, Bouvier en français. Sans doute, les Bouses étaient en Médie le *peuple-pasteur* : *Boii* ne veut pas dire autre chose. Telle est évidemment aussi l'origine des *Busacteri majores* et des *Busacteri minores*, que Ptolémée place dans la grande Germanie, les premiers entre les Cauches et les Suèves, les seconds à côté des Sigambres.[1]

On ne nous a pas encore révélé d'où sont venus à tant de lieux de l'ancienne Dacie et de la Pannonie, ces noms de *Budorigum*, de *Budoris*, de *Budorgis*[2], non plus qu'à la capitale de la Hongrie celui de *Bude*. Les uns, parce que cette ville est située sur le Danube, ont voulu que sa dénomination ancienne eût quelque chose *d'aquatique* et ont cru pouvoir en faire *Aquincum;* les autres étendant à la cité tout entière l'appellation de l'un de ses quartiers ou faubourgs, *Alt-Offen*, qu'ils traduisent par vieille-ferme ou vieille-cour, y ont découvert *Curta*[3]. S'il fallait en croire un de ces récits plus ou moins apocryphes, débités dans le but évident de rattacher à la création de la métropole hongroise le souvenir d'Attila, Bude se serait élevé sur les ruines de l'antique *Sicambria*, et aurait reçu sa dénomination de Buda, frère du célèbre roi des Huns[4]; même le farouche conquérant, pour punir le

τοσάδε γένεα, Βοῦσαι, Παρητακηνοί, Στρούχατες, Ἀριζαντοί, Βούδιοι, Μάγοι. Γένεα μὲν δὴ Μήδων ἐστὶ τοσάδε. *Dejoces igitur solam Medicam nationem in unam contraxit, eique imperavit. Cujus nationis tot numero gentes* (id est tribus) *sunt : Busæ, Paretaceni, Struchates, Arizanti, Budæi, Magi. Hæ sunt tot Medorum gentes.*

1. *Habitant autem Germaniam præter Rhenum fluvium, si a septentrionibus progredimur, Busacteri minores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μικροὶ) *et Sigambri... inter Cauchos et Suevos Busacteri majores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μειζοὶ). Certaines éditions portent *Busactores* (Βουσάκτοροι). *Cl. Ptolemæi Geographiæ libri octo*, liv. II, ch. 10, §. 15, p. 150 et 151.

2. Voir pour *Budorigum*, *Budoris* et *Budorgis*, le même, liv. II, ch. 10, p. 154 et 155.

3. V. pour *Aquincum* et *Curta*, le même, liv. II, ch. 14, p. 163. Des éditeurs de Ptolémée les uns font de Bude la première de ces villes anciennes, les autres la seconde.

4. *Attila .... Sicambriam imperii sedem elegit, quam supra Budam veterem fuisse volunt, cujus adhuc vestigia multa supersunt.* Antonii Bonfinii *Rerum Ungaricarum De-*

fondateur d'avoir donné au siége du nouvel empire son nom, au lieu de lui donner celui même d'Attila, qui lui était destiné, aurait tué son frère de sa propre main; puis, repentant tout à coup, il aurait convoqué une espèce de diète ou d'assemblée nationale pour y comparaître comme accusé, s'y défendre en véritable rhéteur, y prononcer un interminable discours semé de citations de toutes sortes, implorer enfin et obtenir son absolution! Ainsi justifié, ou croyant l'être, approuvé, félicité même et applaudi par tous, il aurait voulu, pour apaiser les mânes de son frère, respecter son dernier vœu, et aurait laissé à la cité naissante le nom même, cause du fratricide[1]. Une pareille version se réfute d'elle-même; mais l'annaliste qui l'a enregistrée, sans en indiquer la source, s'est chargé lui-même d'en démontrer le peu de fondement, en avouant ingénuement que le nom même du prétendu frère d'Attila est incertain; que si quelques chroniqueurs appellent ce prince *Buda,* un bien plus grand nombre, parmi lesquels il se range, le nomment *Bléda*[2]. La question est donc restée à l'état de problème, et cependant peut-être n'était-elle pas insoluble; mais on ne voyait en Hongrie que des Huns, des Avares, des Mongols, et aucun de ces peuples ne présentait ni dans la langue qu'on attribuait à ses pères, ni dans ses dénominations connues rien d'où l'on pût extraire le nom de Bude. D'ailleurs, cette ville ou du moins son premier établissement est antérieur à l'époque présumée de l'invasion de ces différents peuples. Le passage d'Hérodote sur les Sigynnes-Mèdes et celui de Diodore

cades tres. Décad. I, liv. III, p. 51; édit. de Bâle, 1643. Sicambria aurait été fondée par des Sicambres transportés sur les bords du Danube, sous les Romains, et ensuite détruite ou incendiée par quelque légion auxiliaire. *Deinde ut Sicambrium, urbem olim populi Romani, ex legione auxiliatrice conflatam eductamque, è Sicambris, extremis Germaniæ populis, quandoquidem multas quondam Romani legiones, præsertimque Germanas in Danubii ripa collocarant, in urbeisque redegerant, ut Barbaros transitu fluminis inhiberent, non modo instauraret, sed mœnibus longè amplioribus circumduceret, demumque uno nomine appellaret.* P. 55.

1. Attila aurait terminé ainsi son incroyable discours: «*Ego autem ne fraternos manes nobis iniquos habeamus, edico, ut quæ infelix nuncupavit, vota præstemus: instauratam Sicambriam, Budam appellemus, pioque funere, ac lacte pariter et vino placare studeamus.*» P. 54.

2. *Bledamque fratrem, quem plerique Budam appellant, in regni societatem admiserat,* etc. P. 51.

Étrusques, mais même les Ombriens[1]. Enfin, les Senones, qui vinrent en dernier, prirent possession de la contrée qui s'étend de l'Ombrie jusqu'à la mer Adriatique. Ce fut cette nation qui, seule ou aidée par d'autres Gaulois de l'Italie, prit Clusium, détruisit l'armée romaine sur les bords de l'Allia, s'empara de Rome, et, dédaignant d'étouffer au berceau cette ville, qui devait être éternelle, lui fit acheter, comme à une esclave, la liberté et la vie au poids de l'or. L'on sait que, tandis que l'on pesait la rançon de Rome, le chef des Gaulois jeta son épée dans la balance, en faisant entendre cette parole, qui dut être bien dure pour des oreilles romaines: Malheur aux vaincus! *Vœ victis!*[2]

On a donné à cet illustre chef des Senones le nom de *Brennus;* mais ce n'était pas là son nom, c'était son titre. Les Gaulois appelaient leur chef militaire, leur roi, si l'on veut, *Brenner,* et ce mot est devenu, sous la plume des écrivains romains, un nom propre qu'ils ont traduit par Brennus. Disons-le, en passant, ce mot de *Brenner,* de même que celui de *Vœ* de l'exclamation de Brennus, semble appartenir à la même langue que le *Vergobret* (*Werk-Oberst* ou *Obrist*) des Éduens, et les *Ambacti* (*Ampachten* ou *Amt*) des Gaulois en général, et, cette langue pourrait bien être, sinon le germain, au moins celle où cette langue a le plus puisé; or, cette langue où l'allemand primitif semble s'être formé est, on le sait déjà, la langue des Perses et des Mèdes, le sanscrit. N'oublions pas, encore une fois, qu'il y avait aussi des Semnones en Germanie, et non loin des Mèdes du Danube et de ces autres Mèdes qui ont enfanté les Sarmates. N'oublions pas non plus que ces Perses et ces Mèdes adoraient le feu, que leurs chefs cumulaient les fonctions sacerdotales, civiles et militaires, que la première de ces fonctions était d'allumer le feu sacré, et que tel est exactement le sens de ce mot *Brenner*, qui a passé du sanscrit dans l'allemand. Ce mot peut signifier aussi incendiaire, comme si ces peuples conquérants et barbares avaient voulu personnifier

1. On pourrait s'en étonner en se rappelant ce que nous avons dit du lien de commune origine, qui rattachait les Ombriens et même les Étrusques aux Gaulois. Mais l'étonnement cessera quand on se rappelera que dans la Gaule même, les tribus gauloises ne pouvaient s'entendre et que la guerre civile y était en permanence. César, *Bell. gallic.*

2. Tite-Live, liv. V, §. XXXV et XLVIII. V. sur *Vœ* les mots *Wei*, *Wi*, *Wia*, dans Adelung, t. I, p. 175.

dans leur chef l'idée de la dévastation, et jeter par son nom seul l'épouvante dans les rangs ennemis.[1]

Mais continuons : les Gaulois, en Italie, n'ont pas fondé la seule ville de Mediolanum, dont l'étymologie médique nous semble maintenant bien probable, pour ne pas dire certaine[2]. Ils ont fondé encore, dès leurs premiers pas au delà des Alpes, une cité, dont le nom rappelle bien plus encore que Mediolanum une origine médo-persique, et en même temps les Sigynnes ou Sigunes : c'est Ségusio, *Suse,* sur le territoire des Taurins. Or, qui ne sait que, dans l'ancien empire médo-persan, il existait une ville fameuse de ce nom, résidence sacrée des rois, ville sainte par excellence, fondée, s'il faut ajouter foi aux traditions persannes, par Memnon, et qui doit avoir eu l'immense honneur de voir naître dans ses murs le chef de la dynastie royale dont est sorti Cyrus, Achéménès, que l'on croit être le Dchemchid du Zendâvesta, ce livre sacré des Perses et des Mèdes, qui fut peut-être retouché par Zoroastre, mais dont l'origine se perd dans la nuit des temps.[3]

N'y a-t-il pas quelque chose qui révèle l'une des origines gauloises, dans ces deux noms que les peuples de la Gaule donnent aux deux premières villes qu'ils fondent en Italie, Mediolanum et Suse? L'une rappelle le nom même de la Médie, l'autre la cité sainte des Perses et des Mèdes. Et les peuples qui donnaient ces appellations évidemment nationales, étaient des Senones, des Boii, des Lingons, des Éduens, des Ombriens, des Ligures, des peuples qui semblent, à en juger par leurs dénominations, dont la plupart se retrouvent en Germanie, être venus d'au delà du Rhin. Ces peuples, après avoir franchi ce fleuve, s'étaient trouvés sur notre sol d'Alsace ; et n'est-il pas caractéristique que là aussi les noms anciens de cette province, Séquanie, Médiomatricie, réveillent involontairement le souvenir des Sigynnes et des Mèdes ! Qui sait même si le nom d'Alsace, qui sous ses premières formes fut *Elisatia, Elisata, Eli-*

1. *Brenner*, en allemand, veut dire brûleur, qui attise le feu. Voir tous les Glossaires allemands.

2. *Mediolanum* serait formé du nom des Mèdes et du mot latinisé *Lan*, *Land*, terre, pays ; *Mediolanum* signifierait donc *la terre des Mèdes*. C'est de ce mot *Land* qu'on a fait dans une autre acception *Landes*, *Lannes*.

3. Voir le *Dict. hist. et géogr.* de Bouillet, à tous ces mots.

zaza, *Elisatium*, *Alsecinse*, *Ellces*, *Ellsas*, au lieu d'être nouveau, comme l'a pensé Schœpflin, n'est pas au contraire aussi ancien que le nom même de la rivière, dont il sort, l'*Ell*, l'*Ill*, l'*Illus*, et si l'un et l'autre ne remontent pas à Illus, le fils d'Hercule[1], ou si du moins ils n'ont pas été apportés dans le pays, lors du triomphe des Ligures sur les Sicaniens ou Séquaniens, par ces *Elesii* ou *Elesyckes*, qui avec les Bébryces semblent avoir fait la principale force du peuple ligure, qu'ils fussent issus de la même race que lui, ou seulement ses anciens alliés. Dans cette supposition, l'Alsace aurait reçu sa dénomination des Élésyckes, en même temps que bien des lieux des provinces voisines auraient reçu la leur des Bébryces, entre autres la capitale des Éduens, *Bibracte*, et le Bybrax de l'Helvétie. Peut-être *Biberich* et *Biberach* de la Germanie ont-ils la même origine.[2]

Dans l'hypothèse que nous venons de présenter, sans y attacher beaucoup d'importance, car elle est inutile à notre sujet, il faudrait admettre que l'appellation d'Alsace n'a, dès le principe, été donnée qu'à une partie de la province qui a conservé pour sa généralité le nom de Séquanie que lui avaient donné ses premiers habitants, les Sigynnes-Mèdes, et sans doute ce nom primitif aura survécu à d'autres invasions, car il se retrouve lors de l'arrivée de César sur nos bords, et bien longtemps après.

Oui, nous le disons avec une véritable conviction historique, les Sicaniens ou Sécaniens, Séquaniens, sont le même peuple que les Sigynnes ou Sigunes, et ce peuple est d'origine médique. Le nom de Sigynnes s'est reproduit dans celui de Séquanie, le nom de Mèdes dans celui de Médiomatricie. Sans doute, cette terre qui reçut la première dans la Gaule ces émigrants fuyant devant de nouveaux envahisseurs, dut à leur reconnaissance la plus douce des appellations, celle de mère, et s'appela *Médiomatricie*, la mère des Mèdes. En effet, dans la langue des Mèdes, *Mader*, dont est issu *Mater*, veut dire mère. Cette étymologie nous semble la première explication raisonnable donnée de ce nom de Médiomatricie qui est demeuré une énigme pour nos historiens, de même du

1. Le lecteur sait déjà que pour nous Hercule et son fils ne sont que la personnification de peuples.

2. Voir Wiseman sur les Berbers (Égyptiens blancs), p. 102.

reste que le mot de Séquanie. Schœpflin se borne à émettre l'avis que ces dénominations sortent de ce qu'il appelle le celte; mais il se garde d'indiquer les éléments celtiques dont elles se composent.

Que l'on ne nous demande pas à quelle époque les Mèdes des bords du Danube sont entrés dans la Gaule; qu'il nous suffise d'avoir constaté l'introduction de l'élément médique dans nos origines. Néanmoins, si nous devions donner nos conjectures, nous dirions qu'au temps où Hérodote a trouvé, sur les rives du Danube, répandu au delà d'un vaste désert, sur un territoire immense, ce peuple qu'il nous représente comme nomade et vivant sur ses chariots, alors déjà, c'est-à-dire, 450 ans avant Jésus-Christ, les Sigynnes ou du moins leurs colonies les plus avancées, s'étaient, depuis bien longtemps, portés dans la Gaule, et que, tandis que leur arrière-garde et le restant de la population étaient encore échelonnés sur les bords de l'Ister, son avant-garde s'était déjà établie bien au delà du Rhin; il est probable même que, dès cette époque, elle s'était avancée jusqu'aux Pyrénées, et peut-être au delà; car bien des noms en Espagne, que l'on explique par l'invasion de peuples suèves, pourraient s'expliquer mieux encore par l'invasion des Sigynnes, nous ne rappellerons que Ségovie et Siguenza. Mais l'extension des hommes de cette race n'a pas eu lieu seulement du côté de la Gaule; elle s'est opérée, en même temps sans doute, ou même avant, du côté de leurs plus proches voisins les Venètes et par les Alpes, et c'est ainsi que l'on retrouve les traces de l'origine médique dans la Gaule et dans l'Italie. Que l'on n'oublie pas que les Gaulois de Bellovèse, qui ont fondé Mediolanum et Segusio, Milan et Suse, ont trouvé de l'autre côté des monts des Ombriens qui leur ont rappelé leurs frères des bords de la Saône, et que tous ces peuples d'un commun accord ont appelé leur nouvelle patrie l'Isombrie. La Séquanie, à laquelle ils avaient donné leur nom, n'a donc été que leur première halte, leur premier établissement; mais, d'après toutes les vraisemblances, ils s'étaient portés bien plus loin en avant, sous la pression incessante de nouveaux arrivants, s'étaient mêlés aux premiers habitants de la Gaule depuis des siècles, quand Hérodote a entendu parler de quelques-unes de leurs dernières tribus sur les rives du Danube; et ce désert qui s'était fait entre eux et la Thrace,

prouve mieux que tous les raisonnements que leurs bandes nomades étaient depuis bien longtemps en marche vers des régions meilleures.

D'après ce qui précède, nous hasarderons, avec quelque confiance, cette proposition : la première immixtion médique dans la Gaule, l'Italie et l'Espagne remonte à une époque antérieure aux temps historiques, au moins à 1500 ou 1600 ans avant Jésus-Christ, car l'expulsion des Sicaniens des rives de la Saône par les Ligures, se place, d'après les calculs de Fréret, vers 1400 avant l'ère chrétienne, et ces Sicaniens ou Séquaniens n'étaient que des Sigynnes. Mais il est une invasion dont il est plus facile de trouver la date approximative, et que nous croyons pouvoir rattacher à la même race, c'est celle des *Volkes-Arécomikes* et *Volkes-Tectosages*, qui, après avoir traversé toute la Gaule, en laissant bien certainement des colonies sur leur route, se sont avancés jusqu'aux Pyrénées, et ont fondé Nîmes et Toulouse. Cette invasion ne peut être fixée vers l'an 350, comme l'a fait Amédée Thierry, car les peuples qu'elle avait amenés s'étaient depuis longtemps mêlés à la population des Gaules, quand le surcroît de population qui en fut la suite avec le temps, nécessita, vers 590, l'expédition de Bellovèse au delà des Alpes et de Sigovèse au delà du Rhin. Lors de cette double émigration, les Volkes s'étaient tellement assimilés, identifiés avec les Gaulois, qu'ils furent les principaux agents et soldats de l'expédition. Il faut donc nécessairement, pour leur laisser le temps de s'agrandir ainsi, reporter leur entrée dans la Gaule à deux ou trois siècles au moins antérieurement à cette date, c'est-à-dire, vers 8 à 900 avant notre ère.

Nous avons avancé que cette invasion des Volkes était partie des bords du Danube, des lieux où nous avons laissé les débris de la nation médique des Sigynnes, et que sans doute elle était composée d'hommes de la même race; voici nos raisons. Nous avons déjà dit que les *Boii*, peuples de l'expédition de Sigovèse, en se fixant, en partie du moins, dans la Bohême, n'avaient fait que ressaisir leur première patrie européenne; or, ces Boii étaient des Volkes Arécomikes ou Tectosages. Nous ajouterons que nous retrouvons dans la langue des Mèdes tous ces noms: *Volke* ou *Wolke* est évidemment le mot *Volk* gallicanisé, et ce mot a passé du sanscrit dans le germain, pour signifier *peuple*. *Aré*, dont on a fait en langue romane *Arée*,

Airée, Arare en latin, *Ard* en ancien allemand, *Are* en français, veut dire terre labourée, et vient du sanscrit ou pehlvi *Arta* et sans doute *Ara*[1], et nous avons le soupçon fondé que *comiks* ou *comikes* sort d'un mot de la même langue, dont le sens serait *cultiver,* et qui dans le grec a fait Κομέω; de sorte que les *Volkes-Arécomikes* seraient le peuple cultivant la terre ou le *peuple-laboureur,* tandis que les *Volkes-Tectosages,* c'est-à-dire couverts de la saïe (*sagum*), ce vêtement militaire des Mèdes et des Perses, seraient le *peuple-guerrier;* et, quoique la science nous manque pour démontrer que les deux mots qui composent la dénomination de Tectosage et que l'on retrouve plus ou moins modifiés, mais bien reconnaissables, dans toutes les langues européennes, notamment dans notre patois ou vieux gaulois, émanent du sanscrit, nous en émettons, sans crainte, la proposition, bien persuadé que les recherches, auxquelles se livrent nos savants pour retrouver tous les éléments de cette langue antique, viendront un jour confirmer nos prévisions; ce qui nous en donne l'assurance, c'est que la saïe ou sayon a été empruntée aux Mèdes, et que c'est de là qu'elle nous est venue ainsi qu'aux Romains; le mot a dû suivre la chose dans nos contrées.[2]

Mais allons en avant: l'on conviendra que si nous retrouvons dans les lieux où Hérodote place les Sigynnes et sur toute la route qu'ils ont dû parcourir pour arriver jusqu'aux contrées de la Gaule et de l'Italie où nous signalons leurs traces, presque toutes les dénominations de l'ancienne Médie, il faudra bien reconnaître que les Mèdes ont passé par là. Or, Hérodote nous apprend de quelles tribus se composait la Médie : c'étaient les *Busæ* (Βοῦσαι), les *Paretaceni* (Παρηταχηνοὶ), les *Struchates* (Στρούχατες), les *Arizantes* (Αριζαντοὶ), les *Budei* (Βούδειοι), les *Mages* (Μάγοι).[3]

1. *Étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, p. 85; *Glossaire de Roquefort*, au mot *Arée*.

2. *Tectosage.* Le premier de ces mots se retrouve, non-seulement dans le latin *Tectus*, mais dans l'allemand *Decke*, *decken*, *gedeckt*, et dans le patois de Lorraine et d'Alsace *lo Tœt*, *le Tect* (le toit, la couverture). Quant au second, appellation d'un habillement national, il se reproduit presque sans altération, dans la *saïe* ou *sayon* des Gaulois. Voir à ces mots l'*Essai sur le patois*, par Oberlin, et le *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.

3. Hérodote, liv. I, chap. 101. Voici le texte grec et sa traduction latine par Ch. Müller: Δηϊόκης μέν νυν τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεφε μοῦνον καὶ τούτου ἦρξε. Ἔστι δὲ Μήδων

Eh bien! commençons par les Bouses (Βοῦσαι): que signifiait ce mot? Il signifiait, dans la langue des Mèdes, on peut l'affirmer sans crainte, ce qu'il exprime si bien en grec sous la plume d'Hérodote: Βοῦσαι vient évidemment de Βοῦς, en latin *Bos*, en indien ou sanscrit *Boi* ou *Boil*, en notre patois comme en italien *Bue*, en prétendu celtique de Bullet *Bou*, en gascon *Bioou*, en français *Bœuf*, d'où en provençal *Bouié* ou *Bouhié*, Bouvier en français. Sans doute, les Bouses étaient en Médie le *peuple-pasteur* : *Boii* ne veut pas dire autre chose. Telle est évidemment aussi l'origine des *Busacteri majores* et des *Busacteri minores*, que Ptolémée place dans la grande Germanie, les premiers entre les Cauches et les Suèves, les seconds à côté des Sigambres.[1]

On ne nous a pas encore révélé d'où sont venus à tant de lieux de l'ancienne Dacie et de la Pannonie, ces noms de *Budorigum*, de *Budoris*, de *Budorgis*[2], non plus qu'à la capitale de la Hongrie celui de *Bude*. Les uns, parce que cette ville est située sur le Danube, ont voulu que sa dénomination ancienne eût quelque chose *d'aquatique* et ont cru pouvoir en faire *Aquincum;* les autres étendant à la cité tout entière l'appellation de l'un de ses quartiers ou faubourgs, *Alt-Offen*, qu'ils traduisent par vieille-ferme ou vieille-cour, y ont découvert *Curta*[3]. S'il fallait en croire un de ces récits plus ou moins apocryphes, débités dans le but évident de rattacher à la création de la métropole hongroise le souvenir d'Attila, Bude se serait élevé sur les ruines de l'antique *Sicambria*, et aurait reçu sa dénomination de Buda, frère du célèbre roi des Huns[4]; même le farouche conquérant, pour punir le

τοσάδε γένεα, Βοῦσαι, Παρητακηνοὶ, Στρούχατες, Ἀριζαντοὶ, Βούδειοι, Μάγοι. Γένεα μὲν δὴ Μήδων ἐστὶ τοσάδε. *Dejoces igitur solam Medicam nationem in unam contraxit, eique imperavit. Cujus nationis tot numero gentes* (id est tribus) *sunt : Busæ, Paretaceni, Struchates, Arizanti, Budæi, Magi. Hæ sunt tot Medorum gentes.*

1. *Habitant autem Germaniam præter Rhenum fluvium, si a septentrionibus progredimur, Busacteri minores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μικροὶ) *et Sigambri... inter Cauchos et Suevos Busacteri majores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μειζοὶ). Certaines éditions portent *Busactores* (Βουσάκτοροὶ). *Cl. Ptolemæi Geographiæ libri octo*, liv. II, ch. 10, §. 15, p. 150 et 151.

2. Voir pour *Budorigum*, *Budoris* et *Budorgis*, le même, liv. II, ch. 10, p. 154 et 155.

3. V. pour *Aquincum* et *Curta*, le même, liv. II, ch. 14, p. 163. Des éditeurs de Ptolémée les uns font de Bude la première de ces villes anciennes, les autres la seconde.

4. *Atila .... Sicambriam imperii sedem elegit, quam supra Budam veterem fuisse volunt, cujus adhuc vestigia multa supersunt.* Antonii Bonfinii *Rerum Ungaricarum De-*

fondateur d'avoir donné au siége du nouvel empire son nom, au lieu de lui donner celui même d'Attila, qui lui était destiné, aurait tué son frère de sa propre main; puis, repentant tout à coup, il aurait convoqué une espèce de diète ou d'assemblée nationale pour y comparaître comme accusé, s'y défendre en véritable rhéteur, y prononcer un interminable discours semé de citations de toutes sortes, implorer enfin et obtenir son absolution! Ainsi justifié, ou croyant l'être, approuvé, félicité même et applaudi par tous, il aurait voulu, pour apaiser les mânes de son frère, respecter son dernier vœu, et aurait laissé à la cité naissante le nom même, cause du fratricide[1]. Une pareille version se réfute d'elle-même; mais l'annaliste qui l'a enregistrée, sans en indiquer la source, s'est chargé lui-même d'en démontrer le peu de fondement, en avouant ingénuement que le nom même du prétendu frère d'Attila est incertain; que si quelques chroniqueurs appellent ce prince *Buda,* un bien plus grand nombre, parmi lesquels il se range, le nomment *Bléda*[2]. La question est donc restée à l'état de problème, et cependant peut-être n'était-elle pas insoluble; mais on ne voyait en Hongrie que des Huns, des Avares, des Mongols, et aucun de ces peuples ne présentait ni dans la langue qu'on attribuait à ses pères, ni dans ses dénominations connues rien d'où l'on pût extraire le nom de Bude. D'ailleurs, cette ville ou du moins son premier établissement est antérieur à l'époque présumée de l'invasion de ces différents peuples. Le passage d'Hérodote sur les Sigynnes-Mèdes et celui de Diodore

cades tres. Décad. I, liv. III, p. 51; édit. de Bâle, 1643. Sicambria aurait été fondée par des Sicambres transportés sur les bords du Danube, sous les Romains, et ensuite détruite ou incendiée par quelque légion auxiliaire. *Deinde ut Sicambrium, urbem olim populi Romani, ex legione auxiliatrice conflatam eductamque, è Sicambris, extremis Germaniæ populis, quandoquidem multas quondam Romani legiones, præsertimque Germanas in Danubii ripa collocarant, in urbeisque redegerant, ut Barbaros transitu fluminis inhiberent, non modo instauraret, sed mœnibus longè amplioribus circumduceret, demumque uno nomine appellaret.* P. 55.

1. Attila aurait terminé ainsi son incroyable discours: «*Ego autem ne fraternos manes nobis iniquos habeamus, edico, ut quæ infelix nuncupavit, vota præstemus: instauratam Sicambriam, Budam appellemus, pioque funere, ac lacte pariter et vino placare studeamus.*» P. 54.

2. *Bledamque fratrem, quem plerique Budam appellant, in regni societatem admiserat*, etc. P. 51.

la Scythie sur les Sarmates, issus de la même origine, ont échappé aux savants qui les ont dédaignés. Nous, nous croyons devoir [illegible] et pouvoir en tirer avec quelque certitude cette déduction, que Buda, comme Budorigum, Budoris et Budorgis, a été fondée et ainsi nommée par les Mèdes-Budiens (Βούδιοι), qu'ils y fussent arrivés sous le nom de Sigynnes, ou que sous celui de Budins (Βουδῖνοι)[1], ils eussent suivi l'invasion postérieure des Scythes, leurs voisins et parfois leurs alliés. Ce nom-là fut sans doute en Europe un souvenir de la mère-patrie asiatique. Nous retrouvons dans les Budins d'Hérodote jusqu'à l'habit national des Hongrois, ce vêtement caractéristique, ce dolman garni de fourrures précieuses[2]. Vraiment Attila nous semble avoir été meilleur historien que tous ses panégyristes, quand il inscrivait en tête de ses mandements impériaux, parmi tous ses titres, celui de *Roi des Mèdes.*[3]

Peut-être dans la voie où nous sommes entrés, trouverons-nous aussi ce que furent les *Madgyars*, cette population d'élite, dont le nom, énigme pour la science, a retenti tant de fois et avec tant de gloire, dans les fastes militaires de la Hongrie. Au troisième siècle de notre ère, les Goths, en proche parenté avec les Gètes[4], qui se

1. Βουδῖνοι δέ, ἔθνος ἐὸν μέγα καὶ πολλόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Les Budins forment une nation nombreuse et puissante. Traduct. de Miot, tome II, p. 76. Hérodote les place, dans la réunion des rois appelés au secours des Scythes contre Darius, à côté des Sarmates (ch. 102), et, après avoir dit que les Gélons, Grecs qui s'étaient fait une place et avaient bâti une ville au milieu de cette nation, sans se mêler à elle, parlaient un langage moitié grec, moitié scythe (ils venaient de l'Euxin), il ajoute que les Budins parlaient une autre langue que les Gélons. Βουδῖνοι δὲ οὐ τῇ αὐτῇ γλώσσῃ χρέωνται καὶ Γελωνοί. Ch. 109. Quelle pouvait être cette langue qui n'était ni le grec, ni le scythe, si ce n'était la langue des Sarmates, et les Sarmates, Diodore de Sicile nous l'a appris, étaient d'origine médique ou assyrienne. Ptolemée nous donne, pour son temps, la position des Budins en Europe, en nous montrant la Sarmatie coupée du côté de l'Orient par une chaine de montagnes qu'il nomme Βούδινον ὄρος, *Boudinus mons.* Liv. III, ch. 5, pl. VII: Europe.

2. Hérodote, liv. IV, ch. 109 · τῶν τὰ δέρματα περὶ τὰς σισύρας παραῤῥάπτεται. *In eo lacu lutræ capiuntur, et castores et aliæ quadrato fronte feræ, quarum pelles penulis prætexuntur.* Trad. de Ch. Müller.

3. Attila intitulait ainsi ses mandements impériaux, d'après Antoine Bonfinius: *Atila, Mundisici filius, et magni Nermbrothi nepos, Engadiæ natus, divina benignitate Rex Unnorum, Medorum, Gothorum et Daciorum, metus orbis, Deique flagellum, hoc fieri mandat*... (Décad. I, liv. III, p. 51.)

4. *Gothos ac Getas eosdem fuisse dicunt, Dacos quoque ac Getas eosdem, quum his*

qualifiaient d'*immortels*[1], comme les Ombriens, et avec les Gothins (*Gothini*), qui, d'après Tacite[2], parlaient le gaulois, occupaient ce vaste pays appelé aujourd'hui la Hongrie, et qui formait la Dacie orientale, la Pannonie septentrionale et l'extrémité sud-est de la Germanie habitée aussi par les *Quades*, peuple dont le nom révèle à lui seul une origine asiatique, car il vient du sanscrit *Cada* et signifie, comme *Quad*, en vieux allemand, *Forêt*[3]. En 376, les premiers habitants de ces contrées en furent expulsés par les Huns d'Attila; les Avares finirent par s'en rendre maîtres au septième siècle, enfin, Charlemagne ayant détruit la puissance des Avares, en 799, les Madgyars, peuple d'origine finnoise, dit-on, qui, au septième siècle, étaient venus s'établir entre le Don et le Dnièper, et qui avaient été expulsés de leur premier séjour par les Petchénèques, entrèrent en Hongrie, vers 894, sous Arpad, leur chef, que les traditions hongroises font descendre d'Attila. Voilà ce que nous révèle l'histoire assez confuse de la Hongrie; nous avons rapporté ses données; mais telle est encore aujourd'hui l'incertitude sur l'origine des Madgyars que le champ des conjectures est resté ouvert; hasardons les nôtres, peut-être ne les trouvera-t-on pas les moins vraisemblables, après les jalons que nous avons posés.

En consultant la configuration des traits des Madgyars et des Hongrois proprement dits, on doute que ces deux peuples aujourd'hui réunis aient la même origine; chez les premiers le type appelé slave l'emporte, chez les seconds le type mongol; des historiens, en s'appuyant sur la tradition qui fait descendre Arpad d'Attila[4], ont cru pouvoir confondre les deux nations, et retrouver leur type

una lingua sit, affirmabat Strabo. Trogus Dacos Getarum sobolem appellat et uterque, Dacos è Dais vel Davis, qui Caspii maris accolæ fuerant, genus duxisse tradit. Antoine Bonfinius, Décad. I, liv. III, p. 51.

1. Πρὶν δὲ ἀπικέσθαι ἐπὶ τὸν Ἴστρον πρώτους αἱρέει Γέτας τοὺς ἀθανατίζοντας. Hérodote, liv. IV, ch. 93. Avant d'arriver sur l'Ister, il soumit les Gètes, qui se sont donné le surnom d'immortels. Trad. de Miot. V. aussi ch. 94. Les noms de Gètes et de Goths pourraient fort bien avoir été puisés à la même source que le mot allemand *Gott*. (*Götter*, Dieux.)

2. Tacite, *De moribus Germ.*, ch. XLIII.

3. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 155, au mot *Cada*. De là, selon cet auteur, viendrait aussi le nom de Cattes, et, en effet, les *Cattes* comme les *Quades* peuvent avoir pris leur dénomination des immenses forêts qu'ils habitaient.

4. De Guignes, *Histoire des Huns, des Turcs et des Mogols*.

zaza, *Elisatium*, *Alsecinse*, *Ellces*, *Ellsas*, au lieu d'être nouveau, comme l'a pensé Schœpflin, n'est pas au contraire aussi ancien que le nom même de la rivière, dont il sort, l'*Ell*, l'*Ill*, l'*Illus*, et si l'un et l'autre ne remontent pas à Illus, le fils d'Hercule[1], ou si du moins ils n'ont pas été apportés dans le pays, lors du triomphe des Ligures sur les Sicaniens ou Séquaniens, par ces *Elesii* ou *Elesyckes*, qui avec les Bébryces semblent avoir fait la principale force du peuple ligure, qu'ils fussent issus de la même race que lui, ou seulement ses anciens alliés. Dans cette supposition, l'Alsace aurait reçu sa dénomination des Élésyckes, en même temps que bien des lieux des provinces voisines auraient reçu la leur des Bébryces, entre autres la capitale des Éduens, *Bibracte*, et le Bybrax de l'Helvétie. Peut-être *Biberich* et *Biberach* de la Germanie ont-ils la même origine.[2]

Dans l'hypothèse que nous venons de présenter, sans y attacher beaucoup d'importance, car elle est inutile à notre sujet, il faudrait admettre que l'appellation d'Alsace n'a, dès le principe, été donnée qu'à une partie de la province qui a conservé pour sa généralité le nom de Séquanie que lui avaient donné ses premiers habitants, les Sigynnes-Mèdes, et sans doute ce nom primitif aura survécu à d'autres invasions, car il se retrouve lors de l'arrivée de César sur nos bords, et bien longtemps après.

Oui, nous le disons avec une véritable conviction historique, les Sicaniens ou Sécaniens, Séquaniens, sont le même peuple que les Sigynnes ou Sigunes, et ce peuple est d'origine médique. Le nom de Sigynnes s'est reproduit dans celui de Séquanie, le nom de Mèdes dans celui de Médiomatricie. Sans doute, cette terre qui reçut la première dans la Gaule ces émigrants fuyant devant de nouveaux envahisseurs, dut à leur reconnaissance la plus douce des appellations, celle de mère, et s'appela *Médiomatricie*, la mère des Mèdes. En effet, dans la langue des Mèdes, *Mader*, dont est issu *Mater*, veut dire mère. Cette étymologie nous semble la première explication raisonnable donnée de ce nom de Médiomatricie qui est demeuré une énigme pour nos historiens, de même du

1. Le lecteur sait déjà que pour nous Hercule et son fils ne sont que la personnification de peuples.

2. Voir Wiseman sur les Berbers (Égyptiens blancs), p. 102.

reste que le mot de Séquanie. Schœpflin se borne à émettre l'avis que ces dénominations sortent de ce qu'il appelle le celte; mais il se garde d'indiquer les éléments celtiques dont elles se composent.

Que l'on ne nous demande pas à quelle époque les Mèdes des bords du Danube sont entrés dans la Gaule; qu'il nous suffise d'avoir constaté l'introduction de l'élément médique dans nos origines. Néanmoins, si nous devions donner nos conjectures, nous dirions qu'au temps où Hérodote a trouvé, sur les rives du Danube, répandu au delà d'un vaste désert, sur un territoire immense, ce peuple qu'il nous représente comme nomade et vivant sur ses chariots, alors déjà, c'est-à-dire, 450 ans avant Jésus-Christ, les Sigynnes ou du moins leurs colonies les plus avancées, s'étaient, depuis bien longtemps, portés dans la Gaule, et que, tandis que leur arrière-garde et le restant de la population étaient encore échelonnés sur les bords de l'Ister, son avant-garde s'était déjà établie bien au delà du Rhin; il est probable même que, dès cette époque, elle s'était avancée jusqu'aux Pyrénées, et peut-être au delà; car bien des noms en Espagne, que l'on explique par l'invasion de peuples suèves, pourraient s'expliquer mieux encore par l'invasion des Sigynnes, nous ne rappellerons que Ségovie et Siguenza. Mais l'extension des hommes de cette race n'a pas eu lieu seulement du côté de la Gaule; elle s'est opérée, en même temps sans doute, ou même avant, du côté de leurs plus proches voisins les Venètes et par les Alpes, et c'est ainsi que l'on retrouve les traces de l'origine médique dans la Gaule et dans l'Italie. Que l'on n'oublie pas que les Gaulois de Bellovèse, qui ont fondé Mediolanum et Segusio, Milan et Suse, ont trouvé de l'autre côté des monts des Ombriens qui leur ont rappelé leurs frères des bords de la Saône, et que tous ces peuples d'un commun accord ont appelé leur nouvelle patrie l'Isombrie. La Séquanie, à laquelle ils avaient donné leur nom, n'a donc été que leur première halte, leur premier établissement; mais, d'après toutes les vraisemblances, ils s'étaient portés bien plus loin en avant, sous la pression incessante de nouveaux arrivants, s'étaient mêlés aux premiers habitants de la Gaule depuis des siècles, quand Hérodote a entendu parler de quelques-unes de leurs dernières tribus sur les rives du Danube; et ce désert qui s'était fait entre eux et la Thrace,

prouve mieux que tous les raisonnements que leurs bandes nomades étaient depuis bien longtemps en marche vers des régions meilleures.

D'après ce qui précède, nous hasarderons, avec quelque confiance, cette proposition : la première immixtion médique dans la Gaule, l'Italie et l'Espagne remonte à une époque antérieure aux temps historiques, au moins à 1500 ou 1600 ans avant Jésus-Christ, car l'expulsion des Sicaniens des rives de la Saône par les Ligures, se place, d'après les calculs de Fréret, vers 1400 avant l'ère chrétienne, et ces Sicaniens ou Séquaniens n'étaient que des Sigynnes. Mais il est une invasion dont il est plus facile de trouver la date approximative, et que nous croyons pouvoir rattacher à la même race, c'est celle des *Volkes-Arécomikes* et *Volkes-Tectosages*, qui, après avoir traversé toute la Gaule, en laissant bien certainement des colonies sur leur route, se sont avancés jusqu'aux Pyrénées, et ont fondé Nîmes et Toulouse. Cette invasion ne peut être fixée vers l'an 350, comme l'a fait Amédée Thierry, car les peuples qu'elle avait amenés s'étaient depuis longtemps mêlés à la population des Gaules, quand le surcroît de population qui en fut la suite avec le temps, nécessita, vers 590, l'expédition de Bellovèse au delà des Alpes et de Sigovèse au delà du Rhin. Lors de cette double émigration, les Volkes s'étaient tellement assimilés, identifiés avec les Gaulois, qu'ils furent les principaux agents et soldats de l'expédition. Il faut donc nécessairement, pour leur laisser le temps de s'agrandir ainsi, reporter leur entrée dans la Gaule à deux ou trois siècles au moins antérieurement à cette date, c'est-à-dire, vers 8 à 900 avant notre ère.

Nous avons avancé que cette invasion des Volkes était partie des bords du Danube, des lieux où nous avons laissé les débris de la nation médique des Sigynnes, et que sans doute elle était composée d'hommes de la même race; voici nos raisons. Nous avons déjà dit que les *Boii*, peuples de l'expédition de Sigovèse, en se fixant, en partie du moins, dans la Bohême, n'avaient fait que ressaisir leur première patrie européenne; or, ces Boii étaient des Volkes Arécomikes ou Tectosages. Nous ajouterons que nous retrouvons dans la langue des Mèdes tous ces noms: *Volke* ou *Wolke* est évidemment le mot *Volk* gallicanisé, et ce mot a passé du sanscrit dans le germain, pour signifier *peuple*. *Aré*, dont on a fait en langue romane *Arée*,

Airée, Arare en latin, *Ard* en ancien allemand, *Are* en français, veut dire terre labourée, et vient du sanscrit ou pehlvi *Arta* et sans doute *Ara*[1], et nous avons le soupçon fondé que *comiks* ou *comikes* sort d'un mot de la même langue, dont le sens serait *cultiver,* et qui dans le grec a fait Κομέω; de sorte que les *Volkes-Arécomikes* seraient le peuple cultivant la terre ou le *peuple-laboureur,* tandis que les *Volkes-Tectosages,* c'est-à-dire couverts de la saïe (*sagum*), ce vêtement militaire des Mèdes et des Perses, seraient le *peuple-guerrier;* et, quoique la science nous manque pour démontrer que les deux mots qui composent la dénomination de Tectosage et que l'on retrouve plus ou moins modifiés, mais bien reconnaissables, dans toutes les langues européennes, notamment dans notre patois ou vieux gaulois, émanent du sanscrit, nous en émettons, sans crainte, la proposition, bien persuadé que les recherches, auxquelles se livrent nos savants pour retrouver tous les éléments de cette langue antique, viendront un jour confirmer nos prévisions; ce qui nous en donne l'assurance, c'est que la saïe ou sayon a été empruntée aux Mèdes, et que c'est de là qu'elle nous est venue ainsi qu'aux Romains; le mot a dû suivre la chose dans nos contrées.[2]

Mais allons en avant: l'on conviendra que si nous retrouvons dans les lieux où Hérodote place les Sigynnes et sur toute la route qu'ils ont dû parcourir pour arriver jusqu'aux contrées de la Gaule et de l'Italie où nous signalons leurs traces, presque toutes les dénominations de l'ancienne Médie, il faudra bien reconnaître que les Mèdes ont passé par là. Or, Hérodote nous apprend de quelles tribus se composait la Médie : c'étaient les *Busæ* (Βοῦσαι), les *Paretaceni* (Παρητακηνοὶ), les *Struchates* (Στρούχατες), les *Arizantes* (Αριζαντοὶ), les *Budei* (Βούδειοι), les *Mages* (Μάγοι).[3]

1. *Étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, p. 85; *Glossaire de Roquefort*, au mot *Arée*.

2. *Tectosage.* Le premier de ces mots se retrouve, non-seulement dans le latin *Tectus*, mais dans l'allemand *Decke, decken, gedeckt*, et dans le patois de Lorraine et d'Alsace *lo Tœt, le Tect* (le toit, la couverture). Quant au second, appellation d'un habillement national, il se reproduit presque sans altération, dans la *saïe* ou *sayon* des Gaulois. Voir à ces mots l'*Essai sur le patois*, par Oberlin, et le *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.

3. Hérodote, liv. I, chap. 101. Voici le texte grec et sa traduction latine par Ch. Müller: Δηϊόκης μέν νυν τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεψε μοῦνον καὶ τούτου ἦρξε. Ἔστι δὲ Μήδων

Eh bien! commençons par les Bouses (Βοῦσαι): que signifiait ce mot? Il signifiait, dans la langue des Mèdes, on peut l'affirmer sans crainte, ce qu'il exprime si bien en grec sous la plume d'Hérodote: Βοῦσαι vient évidemment de Βοῦς, en latin *Bos*, en indien ou sanscrit *Boi* ou *Boil*, en notre patois comme en italien *Bue*, en prétendu celtique de Bullet *Bou*, en gascon *Bioou*, en français *Bœuf*, d'où en provençal *Bouié* ou *Bouhié*, Bouvier en français. Sans doute, les Bouses étaient en Médie le *peuple-pasteur* : *Boii* ne veut pas dire autre chose. Telle est évidemment aussi l'origine des *Busacteri majores* et des *Busacteri minores*, que Ptolémée place dans la grande Germanie, les premiers entre les Cauches et les Suèves, les seconds à côté des Sigambres.[1]

On ne nous a pas encore révélé d'où sont venus à tant de lieux de l'ancienne Dacie et de la Pannonie, ces noms de *Budorigum*, de *Budoris*, de *Budorgis*[2], non plus qu'à la capitale de la Hongrie celui de *Bude*. Les uns, parce que cette ville est située sur le Danube, ont voulu que sa dénomination ancienne eût quelque chose *d'aquatique* et ont cru pouvoir en faire *Aquincum;* les autres étendant à la cité tout entière l'appellation de l'un de ses quartiers ou faubourgs, *Alt-Offen*, qu'ils traduisent par vieille-ferme ou vieille-cour, y ont découvert *Curta*[3]. S'il fallait en croire un de ces récits plus ou moins apocryphes, débités dans le but évident de rattacher à la création de la métropole hongroise le souvenir d'Attila, Bude se serait élevé sur les ruines de l'antique *Sicambria*, et aurait reçu sa dénomination de Buda, frère du célèbre roi des Huns[4]; même le farouche conquérant, pour punir le

τοσάδε γένεα, Βοῦσαι, Παρητακηνοὶ, Στρούχατες, Ἀριζαντοὶ, Βούδειοι, Μάγοι. Γένεα μὲν δὴ Μήδων ἐστὶ τοσάδε. *Dejoces igitur solam Medicam nationem in unam contraxit, eique imperavit. Cujus nationis tot numero gentes* (id est tribus) *sunt : Busæ, Paretaceni, Struchates, Arizanti, Budæi, Magi. Hæ sunt tot Medorum gentes.*

1. *Habitant autem Germaniam præter Rhenum fluvium, si a septentrionibus progredimur, Busacteri minores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μικροὶ) *et Sigambri... inter Cauchos et Suevos Busacteri majores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μειζοὶ). Certaines éditions portent *Busactores* (Βουσάκτοροὶ). *Cl. Ptolemæi Geographiæ libri octo*, liv. II, ch. 10, §. 15, p. 150 et 151.

2. Voir pour *Budorigum*, *Budoris* et *Budorgis*, le même, liv. II, ch. 10, p. 154 et 155.

3. V. pour *Aquincum* et *Curta*, le même, liv. II, ch. 14, p. 163. Des éditeurs de Ptolémée les uns font de Bude la première de ces villes anciennes, les autres la seconde.

4. *Atila .... Sicambriam imperii sedem elegit, quam supra Budam veterem fuisse volunt, cujus adhuc vestigia multa supersunt.* Antonii Bonfinii *Rerum Ungaricarum De-*

fondateur d'avoir donné au siége du nouvel empire son nom, au lieu de lui donner celui même d'Attila, qui lui était destiné, aurait tué son frère de sa propre main; puis, repentant tout à coup, il aurait convoqué une espèce de diète ou d'assemblée nationale pour y comparaître comme accusé, s'y défendre en véritable rhéteur, y prononcer un interminable discours semé de citations de toutes sortes, implorer enfin et obtenir son absolution! Ainsi justifié, ou croyant l'être, approuvé, félicité même et applaudi par tous, il aurait voulu, pour apaiser les mânes de son frère, respecter son dernier vœu, et aurait laissé à la cité naissante le nom même, cause du fratricide[1]. Une pareille versión se réfute d'elle-même; mais l'annaliste qui l'a enregistrée, sans en indiquer la source, s'est chargé lui-même d'en démontrer le peu de fondement, en avouant ingénuement que le nom même du prétendu frère d'Attila est incertain; que si quelques chroniqueurs appellent ce prince *Buda,* un bien plus grand nombre, parmi lesquels il se range, le nomment *Bléda*[2]. La question est donc restée à l'état de problème, et cependant peut-être n'était-elle pas insoluble; mais on ne voyait en Hongrie que des Huns, des Avares, des Mongols, et aucun de ces peuples ne présentait ni dans la langue qu'on attribuait à ses pères, ni dans ses dénominations connues rien d'où l'on pût extraire le nom de Bude. D'ailleurs, cette ville ou du moins son premier établissement est antérieur à l'époque présumée de l'invasion de ces différents peuples. Le passage d'Hérodote sur les Sigynnes-Mèdes et celui de Diodore

cades tres. Décad. I, liv. III, p. 51; édit. de Bâle, 1643. Sicambria aurait été fondée par des Sicambres transportés sur les bords du Danube, sous les Romains, et ensuite détruite ou incendiée par quelque légion auxiliaire. *Deinde ut Sicambrium, urbem olim populi Romani, ex legione auxiliatrice conflatam eductamque, è Sicambris, extremis Germaniæ populis, quandoquidem multas quondam Romani legiones, præsertimque Germanas in Danubii ripa collocarant, in urbeisque redegerant, ut Barbaros transitu fluminis inhiberent, non modo instauraret, sed mœnibus longè amplioribus circumduceret, demumque uno nomine appellaret.* P. 55.

1. Attila aurait terminé ainsi son incroyable discours: «*Ego autem ne fraternos manes nobis iniquos habeamus, edico, ut quæ infelix nuncupavit, vota præstemus: instauratam Sicambriam, Budam appellemus, pioque funere, ac lacte pariter et vino placare studeamus.*» P. 54.

2. *Bledamque fratrem, quem plerique Budam appellant, in regni societatem admiserat,* etc. P. 51.

de Sicile sur les Sarmates, issus de la même origine, ont échappé aux savants, ou ils les ont dédaignés. Nous, nous croyons devoir nous y arrêter et pouvoir en tirer avec quelque certitude cette déduction, que Bude, comme Budorigum, Budoris et Budorgis, a été fondée et ainsi nommée par les Mèdes-Budiens (Βούδειοι), qu'ils y fussent arrivés sous le nom de Sigynnes, ou que sous celui de Budins (Βουδῖνοι)[1], ils eussent suivi l'invasion postérieure des Scythes, leurs voisins et parfois leurs alliés. Ce nom-là fut sans doute en Europe un souvenir de la mère-patrie asiatique. Nous retrouvons dans les Budins d'Hérodote jusqu'à l'habit national des Hongrois, ce vêtement caractéristique, ce dolman garni de fourrures précieuses[2]. Vraiment Attila nous semble avoir été meilleur historien que tous ses panégyristes, quand il inscrivait en tête de ses mandements impériaux, parmi tous ses titres, celui de *Roi des Mèdes.*[3]

Peut-être dans la voie où nous sommes entrés, trouverons-nous aussi ce que furent les *Madgyars*, cette population d'élite, dont le nom, énigme pour la science, a retenti tant de fois et avec tant de gloire, dans les fastes militaires de la Hongrie. Au troisième siècle de notre ère, les Goths, en proche parenté avec les Gètes[4], qui se

1. Βουδῖνοι δὲ, ἔθνος ἐὸν μέγα καὶ πολλόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Les Budins forment une nation nombreuse et puissante. Traduct. de Miot, tome II, p. 76. Hérodote les place, dans la réunion des rois appelés au secours des Scythes contre Darius, à côté des Sarmates (ch. 102), et, après avoir dit que les Gélons, Grecs qui s'étaient fait une place et avaient bâti une ville au milieu de cette nation, sans se mêler à elle, parlaient un langage moitié grec, moitié scythe (ils venaient de l'Euxin), il ajoute que les Budins parlaient une autre langue que les Gélons. Βουδῖνοι δὲ οὐ τῃ αὐτῇ γλώσσῃ χρέωνται καὶ Γελωναι. Ch. 109. Quelle pouvait être cette langue qui n'était ni le grec, ni le scythe, si ce n'était la langue des Sarmates, et les Sarmates, Diodore de Sicile nous l'a appris, étaient d'origine médique ou assyrienne. Ptolemée nous donne, pour son temps, la position des Budins en Europe, en nous montrant la Sarmatie coupée du côté de l'Orient par une chaine de montagnes qu'il nomme Βούδινον ὄρη, *Boudinus mons*. Liv. III, ch. 5, pl. VII : Europe.

2. Hérodote, liv. IV, ch. 109 · τῶν τὰ Σέρματα περὶ τὰς σισύρας παραῤῥάπτεται. *In eo lacu lutræ capiuntur, et castores et aliæ quadrato fronte feræ, quarum pelles penulis prætexuntur.* Trad. de Ch. Müller.

3. Attila intitulait ainsi ses mandements impériaux, d'après Antoine Bonfinius : *Atila, Mundizici filius, et magni Nermbrothi nepos, Engadiæ natus, divina benignitate Rex Unnorum, Mœdorum, Gothorum et Daciorum, metus orbis, Deique flagellum, hoc fieri mandat*... (Décad. I, liv. III, p. 51.)

4. *Gothos ac Getas eosdem fuisse dicunt, Dacos quoque ac Getas eosdem, quum his*

qualifiaient d'*immortels*[1], comme les Ombriens, et avec les Gothins (*Gothini*), qui, d'après Tacite[2], parlaient le gaulois, occupaient ce vaste pays appelé aujourd'hui la Hongrie, et qui formait la Dacie orientale, la Pannonie septentrionale et l'extrémité sud-est de la Germanie habitée aussi par les *Quades*, peuple dont le nom révèle à lui seul une origine asiatique, car il vient du sanscrit *Cada* et signifie, comme *Quad*, en vieux allemand, *Forêt*[3]. En 376, les premiers habitants de ces contrées en furent expulsés par les Huns d'Attila; les Avares finirent par s'en rendre maîtres au septième siècle, enfin, Charlemagne ayant détruit la puissance des Avares, en 799, les Madgyars, peuple d'origine finnoise, dit-on, qui, au septième siècle, étaient venus s'établir entre le Don et le Dnièper, et qui avaient été expulsés de leur premier séjour par les Petchénèques, entrèrent en Hongrie, vers 894, sous Arpad, leur chef, que les traditions hongroises font descendre d'Attila. Voilà ce que nous révèle l'histoire assez confuse de la Hongrie; nous avons rapporté ses données; mais telle est encore aujourd'hui l'incertitude sur l'origine des Madgyars que le champ des conjectures est resté ouvert; hasardons les nôtres, peut-être ne les trouvera-t-on pas les moins vraisemblables, après les jalons que nous avons posés.

En consultant la configuration des traits des Madgyars et des Hongrois proprement dits, on doute que ces deux peuples aujourd'hui réunis aient la même origine; chez les premiers le type appelé slave l'emporte, chez les seconds le type mongol; des historiens, en s'appuyant sur la tradition qui fait descendre Arpad d'Attila[4], ont cru pouvoir confondre les deux nations, et retrouver leur type

una lingua sit, affirmabat Strabo. Trogus Dacos Getarum sobolem appellat et uterque, Dacos è Dais vel Davis, qui Caspii maris accolæ fuerant, genus duxisse tradit. Antoine Bonfinius, Décad. I, liv. III, p. 51.

1. Πρὶν δὲ ἀπικέσθαι ἐπὶ τὸν Ἴστρον πρώτους αἱρέει Γέτας τοὺς ἀθανατίζοντας. Hérodote, liv. IV, ch. 93. Avant d'arriver sur l'Ister, il soumit les Gètes, qui se sont donné le surnom d'immortels. Trad. de Miot. V. aussi ch. 94. Les noms de Gètes et de Goths pourraient fort bien avoir été puisés à la même source que le mot allemand *Gott*. (*Götter*, Dieux)

2. Tacite, *De moribus Germ.*, ch. XLIII.

3. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 155, au mot *Cada*. De là, selon cet auteur, viendrait aussi le nom de Cattes, et, en effet, les *Cattes* comme les *Quades* peuvent avoir pris leur dénomination des immenses forêts qu'ils habitaient.

4. De Guignes, *Histoire des Huns, des Turcs et des Mogols*.

commun dans les Hioung-nou de l'Asie orientale. Ces peuples, après avoir forcé la muraille de la Chine, seraient revenus vaincus et fugitifs sur leurs pas, et de retraite en retraite auraient enfin abouti aux rives du Volga pour se mêler aux Finnois; de là, sous le nom de Huns d'abord, sous celui de Madgyars plus tard, ils seraient parvenus jusque dans la Hongrie. Ceci revient toujours à faire des Hongrois et des Madgyars des Finnois (*Fenni*). Mais, comme l'observe William Edwards, avec un certain air d'incrédulité, si le fond de leur langue a quelque analogie avec la langue finnoise, ainsi que l'ont pensé quelques savants versés dans la linguistique, le caractère physique des véritables Finnois ne se retrouve nullement chez les peuples de la Hongrie. Il faut donc, d'après cet éminent physiologiste, chercher une autre origine aux Hongrois et aux Madgyars, et non sans quelque hésitation, il hasarde l'opinion que le type originel de ces deux peuples est le type mongol, parvenu en Europe par l'Asie occidentale et la Russie; selon Edwards donc, le type des Huns aurait été perpétué et étendu par les Madgyars.[1]

Ces deux opinions, si divergentes en apparence, se rapprochent en ce point, qu'elles font suivre à la double migration, qu'on l'appelle Finnoise ou Mongole, le même chemin pour pénétrer en Europe. Mais, sur ce chemin, les hordes asiatiques ont dû rencontrer un peuple immense et guerrier, couvrant tout le pays depuis le Tanaïs et même le Volga jusqu'au Danube. Il a fallu du temps, des siècles peut-être, pour traverser ce milieu et certes les envahisseurs ou plutôt leurs descendants, n'en sont sortis qu'en entraînant à leur suite une partie de la population indigène ou profondément modifiés à son contact. Or, ce peuple qui a grossi le flot de l'invasion et en a changé, altéré la composition primitive, quel est-il? C'est le peuple Sarmate, que nous savons déjà issu, comme les Sigynnes, d'une colonie Mède. Cet élément, trop négligé, oublié même par tous ceux qui se sont occupés de la formation de la Hongrie, va peut-être nous donner le mot de l'énigme. Le trait de lumière ici est le nom même de Madgyars ou Magyars. Qui n'a reconnu dans cette appellation du peuple-roi de la Hongrie l'appellation du peuple-roi de la Médie? C'est dans des

1. Voir le remarquable ouvrage, intitulé: *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, par William Edwards.

conditions pareilles que l'historien peut et doit s'arrêter à la similitude des noms et que l'ancien adage ethnographique trouve sa place et sa justification : *nomina numina.* Oui, d'après tout ce qui précède, nous le disons avec confiance, il existe quelque lien, quelque rapport de commune origine entre les Magyars et les Mages Mèdes ou Ariens (Μάγοι-Ἀρίοι, *Magi-Arii*), arrivés dans les rangs des Sarmates et des Sigynnes. Il a dû se trouver dans ces colonies médiques des Magii, comme des Budei et des Busæ, et c'est le gros de cette tribu qu'Hérodote nomme la dernière comme la plus éloignée, la plus septentrionale de l'ancienne Médie, qui, suivant l'impulsion imprimée par l'irruption des peuples orientaux en Europe, doit avoir abouti au quatrième et au neuvième siècle, au milieu des soldats d'Attila et d'Arpad, en Hongrie, où bien certainement elle a trouvé des peuples de son sang et de sa race, les fils des Sarmates et des Sigynnes. Les Madgyars ou Magyars seraient donc, comme leur nom semble le révéler, des Mages venus de la Médie, si même leur dénomination n'est pas dérivée directement de celle des Mèdes ; il n'y a pas loin de Medii à Madgii[1]. Le nom de Mages, de ceux sans doute qui avaient précédé, au milieu des Sigynnes, l'invasion madgyare conduite par Arpad en Europe, est la racine de toutes ces appellations de villes, qui renferment le mot *Mag*, de Magdebourg (*Magetoburgum*), *Moguntia* (Mayence), *Magetobria* (Magétobrie), et probablement de tous les Magstadt. Nous ajouterons pour compléter la démonstration que dans presque tous les lieux dont la dénomination reproduit ce mot, il a été trouvé non-seulement des ruines de la plus haute antiquité, mais même des monuments ou inscriptions rappelant le culte des principales divinités de la Perse et de la Médie. A Magdebourg, comme dans notre *Brocomagus* (Brumath) on adorait Vénus-Uranie. Et non loin de cette dernière ville on a découvert des preuves matérielles du culte de Mithra.[2]

1. Ecbatane, capitale des Mèdes, était dans la province des Mages. Cette ville s'appelait *Ecbatana Magorum.* Les Mages, dans le principe, étaient plus qu'une caste sacerdotale ; ils étaient un peuple, celui sans doute d'où sont sortis Zoroastre, sa religion et ses premiers prêtres.

2. Voir pour Magdebourg, Schedius : *De diis germanis. Syngramma quartum*, ch. VI, p. 497 : *Magdenburgum, Veneri sacrum*, et pour Brumath, Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 476 et 477. Quant à Mithra, voir ce que nous disons plus loin d'une inscription trouvée à Haguenau. — Préférerait-on l'étymologie adoptée par Schœpflin qui fait de *Mag* un mot celte et lui donne la signification de *ville ;* alors on arriverait à ce singulier résultat que *Mag* et

Ce qui prouve que, pour les peuples de la Hongrie, l'auteur *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, se trompe dans ses appréciations, en voulant ramener tout au type mongol ou tartare, c'est le tableau même qu'il donne des Huns copié sur le portrait d'Attila. Il en fait des monstres trapus et petits, à tête énorme et en forme de *tourte*[1], ce sont ses propres expressions, tandis que tous ceux qui ont vu des régiments entiers de Hongrois, et surtout leurs officiers qui appartiennent plus particulièrement à l'espèce madgyare, se rappellent fort bien qu'ils sont presque tous grands et présentent en majeure partie les caractères du type slave, et souvent même du plus beau type caucasique. Or, les Mèdes étaient les plus grands et les plus beaux hommes de l'armée médo-persanne, et Astyage, au rapport d'Hérodote, en avait une si haute opinion qu'il estimait le dernier des Mèdes supérieur en intelligence et en courage au plus brave des Perses.[2]

Les Arizantes ont puisé leur dénomination à la source même de la nation médique, dans ce nom d'Arii qui fut le premier nom des Mèdes[3], et qui s'est perpétué dans celui de leur patrie primitive, l'Arie, aujourd'hui l'Iran[4]. Eh bien! qui n'a reconnu les fils des Arii et des Arizantes asiatiques dans les Arii Suèves de Tacite[5] et les Arécomikes ou Arikomikes Gaulois? De la même famille doivent être aussi les Arotères (Αροτῆρας), que Scymnus de Chio, d'après Éphore, place sur les bords

burgum, de même que l'allemand *Stadt*, ayant absolument le même sens il faudrait traduire *Mageloburgum* et *Magstadt* par *ville-ville*. Indiquer une pareille conséquence suffit pour démontrer l'erreur du système dont elle découle. Voir sur *Mag* ville, Schœpflin, t. I, p. 53, 57. *Burgum*, en français *Bourg*, en allemand *Burg*, en anglais *Bury*, vient du sanscrit et du perse *Bura*, *Buri*. Voir Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 155.

1. Ce portrait d'Attila n'est pas tout à fait d'accord avec celui qu'en a donné Antoine Bonfinius : *Egregiæ formæ, lati cum pectore humeri, torvus quoque aspectus, caput grandiusculum, oculi imminuti, rara barba, simus nasus, cani ferè crines, color subniger et magna libidinis impatientia.* Décade I, liv. III, p. 48. Edwards a évidemment un peu trop noirci les couleurs de sa palette.

2. Hérodote, liv. I, ch. 107.

3. *Olim Arii nominati, a Medea Colchica nomen invenerunt.* Hérodote, liv. VII, ch. 62.

4. V. sur l'identité de l'Arie et de l'Iran, *Mémoire sur diverses antiquités de la Perse et les médailles des Sassanides*, par M. Sylvestre de Sacy Paris, 1793, p. 47 et suiv. Adelung, *Mithrid.*, tome I, p. 260.

5. *Arii.* V. Tacite, *De moribus Germ.*, ch. XLIII.

du Danube entre les Carpides et les Neures[1]. Cette dénomination nationale et originelle d'Arii dérive-t-elle, comme nous en avons émis la pensée, d'*Ara, Arta,* terre cultivée (laboureur), ou d'*Aru, Arru,* eau courante (riverain), d'où sont venus à tant de fleuves et de rivières, en Asie et en Europe, ces noms d'Araxes, d'Ararus, d'Arrabo, d'Araris, d'Arare, d'Ahr ou d'Aar, ou bien a-t-elle été le point de départ du mot persique et médique *Arœn* ou *Artéen,* synonyme de Βασὶλευς en grec, roi ou royal en français, ou bien encore serait-elle le radical de l'allemand *Ehre,* honneur, héros, ou de *Herr,* maître, seigneur? Peu importe à notre sujet, car, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le terme appartiendrait à la langue des Mèdes, le sanscrit. Toujours est-il que ce nom est caractéristique du peuple ou de la race médique, et que partout où il se trouve on peut affirmer avec confiance que là ont passé les Mèdes. Peut-être, les deux villes celtiques d'*Arialbinum,* que la carte théodosienne montrait encore sur notre territoire, et qui en ont disparu sous les invasions et les incendies, ne sont-elles pas étrangères à quelque souvenir de ce nom là.[2]

Ce qui vient à l'appui de la provenance médique que nous assignons à tous ces peuples, entre autres aux Arii de la Suévie et aux Arécomikes de la Gaule, de même, par voie de conséquence, qu'aux frères de ces derniers, les Tectosages, c'est que les uns et les autres étaient des Ligyens ou Ligures, de cette nation tellement ancienne en Europe, que Tacite la croit autochthone en Germanie[3], et que Strabon, tout en la déclarant étrangère dans la Gaule[4], n'a pu spécifier ni la patrie d'origine, ni le caractère distinctif des hommes de cette race, et s'est contenté de

1. *Primos autem Istri accolas esse Carpides retulit Ephorus; postea Aroteres* (Ἀροτῆρας), *ulterius Neuros, usque ad desertam ob glacies terram.* V. *Fragmenta historicorum Græcorum.* Traduct. de Ch. Müller, p. 262, §. 78. Paris, Ambr. Firmin Didot, 1841.

2. La Carte ou table théodosienne, dite aussi de Peutinger. V. *Alsatia illustr.* de Schœpflin, tome I, p. 149 et 610. J'ai émis sur l'étymologie du nom d'Arialbinum, que j'avais cru retrouver dans Bergheim, une opinion peu en rapport avec la supposition que je fais en ce moment; mais si je me suis trompé sur l'étymologie du nom, rien ne prouve encore que le fond de mon opinion sur l'identité d'Arialbinum et de Bergheim fût également une erreur. V. le Mémoire que j'ai présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, lors de la découverte de la mosaïque et des ruines gallo-romaines de Bergheim, en 1849. Je me réserve de revenir sur ce point, en son temps.

3. Tacite, *loco citato.*

4. Strabon: Ἔθνη .... κελτικα πλὴν τῶν Λιγύων. οαὐτοι δ' ἑτερεθνεῖς μὲν εἰσί, πα-

constater leur antique gloire et leur indomptable courage. Or, cette appellation de Ligyens ou de Ligures, partout générique et collective[1], sur les bords du Danube, de la Wartha et de la Vistule, comme sur les rives du Rhône, de la Loire et du Pô, dans les monts Hercyniens et les Carpathes, comme dans les Alpes, les Pyrénées ou les Cévennes, embrassant d'un côté les *Arii*, les *Helvecones*, les *Elysii*, les *Lemovices*, les *Naharvales*, de l'autre les *Arecomikes*, les *Arverni*, les *Helvii* et *Helvetii*, les *Elysikes* et les *Lemovikes*, plus loin, la *Navarre*, appartenait primitivement à quelque province de l'empire médo-persan. N'avons-nous pas vu des Ligyens figurer dans l'armée de Xerxès, à côté des Paphlagoniens et des Syriens? Hérodote, en rappelant ce fait, n'ajoute-t-il pas, comme pour révéler quelque lien ancien entre ces peuples, qu'ils portaient tous le vêtement et l'armure des Paphlagoniens[2]. Il ne manquerait plus pour établir le rapport de voisinage, ou même d'origine, qui unissait ces peuples, que de les voir dans leur migration reprendre, en Europe, la position respective qu'ils occupaient en Asie. Or, ce fait s'est précisement réalisé: les descendants des Ligyens se retrouvent à côté des descendants des Paphlagoniens; en effet, les Vénètes de l'Adriatique, que Strabon croit de la même famille que les Vénètes Gaulois des bords de l'Océan, ne sont-ils pas encore aujourd'hui les voisins contigus de ce qui reste debout de la puissante nation ligurienne, et ces Vénètes ne se proclamaient-ils pas eux-mêmes issus des Paphlagoniens?[3]

Nous ne dirons pas ce que furent les Paphlagoniens, quoique nous les croyions en proche parenté avec ces Syriens ou Assyriens transportés à la frontière de la Paphlagonie par les Scythes, au témoignage de Diodore

ραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις. Liv. II, p. 137. Cité par Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, tome I, introd. p. XXIX.

1. La Suévie, dit Tacite, est d'ailleurs coupée par une chaine de montagnes derrière laquelle sont plusieurs peuples. Les plus répandus sont les Lygiens *(Lygii)* dont le nom en comprend un grand nombre. Les principaux sont les Ariens *(Arii)*, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens *(Elysii)*, les Naharvales... V. *loco citato.*

2. Hérodote, liv. VII, ch. 74: Λίγυες δὲ καὶ Ματιηνοὶ καὶ Μαριανδυνοί τε καὶ Σύροι την αὐτὴν ἔχοντες Παφλαγόσι ἐστρατεύοντο.

3. *Hos ergo Venetos esse opinor, a quibus Veneti sinum colentes Adriaticum, in coloniam deducti sunt. Reliqui enim ferè omnes in Italia Galli e Transalpina Gallia commigrarunt, sicuti Boii et Senones. Verum propter nominis similitudinem, Paphlagones esse dictant.* Strabon, *De situ orbis*, trad. de Guarinus de Vérone, p. 187.

de Sicile; nous pourrions ajouter que la conformité des armes et du costume entre eux et les Syriens serait un argument de plus à l'appui de cette induction. Mais s'il ne nous est pas donné de préciser d'une manière exacte la position topographique et la provenance des Paphlagoniens, qui importent peu du reste à notre thèse, nous pouvons avec certitude attester que les Ligyens, leurs voisins, étaient de la même souche que les Mèdes, le nom de leur principale tribu en Germanie, les Arii, nous en est un sûr garant.

Ce n'est donc pas sans cause que nous signalons l'élément sarmate ou sigynne, disons médique, chez tous ces peuples qui reproduisent ce radical dans leur dénomination. S'il restait quelque doute, nous montrerions entre des nations, dont il est impossible de méconnaître l'origine sarmate, et les Ligyens de la Suévie des usages caractéristiques communs, qui achèveraient la démonstration. La coutume de se peindre d'une couleur sinistre ou terrible pour inspirer l'effroi aux ennemis, était générale chez les Suèves, Diodore de Sicile l'étend même à tous les Gaulois[1]. Eh bien! cet usage singulier et typique se reproduit chez tous les peuples sarmates, entre autres chez les Budins et leurs voisins les Mélanchlènes; Hérodote le constate[2]. Les premiers se teignaient de rouge et de bleu, et les seconds avaient reçu leur nom de *Mélanchlènes* de leur habitude de se vêtir tout de noir pour jeter la terreur autour d'eux. Si les Ligyens de la Germanie et de la Gaule sont de même race que ces peuples médiques, ils devront reproduire dans leurs coutumes quelque chose de cet usage singulier. Or, c'est là encore le phénomène que nous avons à signaler; écoutons Tacite sur ceux des Ligyens suèves qu'il appelle Arii: «Les Arii, dit-il, le plus fort de ces peuples (Ligyens)

1. Diodore de Sicile, liv. V, ch. XX, p. 232 de la traduct. de Terrasson: «Leurs cheveux (aux Gaulois) sont naturellement roux; et ils usent encore d'artifice pour fortifier cette couleur. Ils les lavent avec de l'eau de chaux, et ils les rendent aussi plus luisants en les retirant sur le sommet de la tête et sur les tempes; de sorte qu'ils ont vraiment l'air de Satyres et d'Ægypans.» V. sur le même usage chez les Suèves, Tacite, *De mor. Germ.*, ch. XXXVIII.

2. Les Budins... ils se peignent le corps en bleu ou en rouge. Βουδῖνοι... γλαυκόν του πᾶν ἰσχυριῶς ἐστὶ καὶ πυῤῥόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Trad. de Miot, tome II, p. 74. Les Mélanchlænes portent tous habituellement des manteaux de couleur noire, et c'est de cet usage qu'ils ont tiré leur nom (qui signifie *les manteaux noirs*). Μελάγχλαινοι δὲ εἵματα μὲν μέλανα φορέουσι πάντες, ἐπ' ὧν καὶ τὰς ἐπωνυμίας ἔχουσι, νόροισι δὲ Σκυθικοῖσι χρέωνται. Hérodote, liv. IV, ch. 107, même traduction.

Eh bien! commençons par les Bouses (Βοῦσαι): que signifiait ce mot? Il signifiait, dans la langue des Mèdes, on peut l'affirmer sans crainte, ce qu'il exprime si bien en grec sous la plume d'Hérodote: Βοῦσαι vient évidemment de Βοῦς, en latin *Bos*, en indien ou sanscrit *Boi* ou *Boil*, en notre patois comme en italien *Bue*, en prétendu celtique de Bullet *Bou*, en gascon *Bioou*, en français *Bœuf*, d'où en provençal *Bouié* ou *Bouhié*, Bouvier en français. Sans doute, les Bouses étaient en Médie le *peuple-pasteur* : *Boii* ne veut pas dire autre chose. Telle est évidemment aussi l'origine des *Busacteri majores* et des *Busacteri minores*, que Ptolémée place dans la grande Germanie, les premiers entre les Cauches et les Suèves, les seconds à côté des Sigambres.[1]

On ne nous a pas encore révélé d'où sont venus à tant de lieux de l'ancienne Dacie et de la Pannonie, ces noms de *Budorigum*, de *Budoris*, de *Budorgis*[2], non plus qu'à la capitale de la Hongrie celui de *Bude*. Les uns, parce que cette ville est située sur le Danube, ont voulu que sa dénomination ancienne eût quelque chose *d'aquatique* et ont cru pouvoir en faire *Aquincum;* les autres étendant à la cité tout entière l'appellation de l'un de ses quartiers ou faubourgs, *Alt-Offen*, qu'ils traduisent par vieille-ferme ou vieille-cour, y ont découvert *Curta*[3]. S'il fallait en croire un de ces récits plus ou moins apocryphes, débités dans le but évident de rattacher à la création de la métropole hongroise le souvenir d'Attila, Bude se serait élevé sur les ruines de l'antique *Sicambria*, et aurait reçu sa dénomination de Buda, frère du célèbre roi des Huns[4]; même le farouche conquérant, pour punir le

τοσάδε γένεα, Βοῦσαι, Παρητακηνοὶ, Στρούχατες, Ἀριζαντοὶ, Βούδειοι, Μάγοι. Γένεα μὲν δὴ Μήδων ἐστὶ τοσάδε. *Dejoces igitur solam Medicam nationem in unam contraxit, eique imperavit. Cujus nationis tot numero gentes* (id est tribus) *sunt : Busæ, Paretaceni, Struchates, Arizanti, Budæi, Magi. Hæ sunt tot Medorum gentes.*

1. *Habitant autem Germaniam præter Rhenum fluvium, si a septentrionibus progredimur, Busacteri minores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μικροὶ) *et Sigambri... inter Cauchos et Suevos Busacteri majores* (Βουσάκτεροὶ οἱ μειζοὶ). Certaines éditions portent *Busactores* (Βουσάκτοροὶ). *Cl. Ptolemæi Geographiæ libri octo*, liv. II, ch. 10, §. 15, p. 150 et 151.

2. Voir pour *Budorigum*, *Budoris* et *Budorgis*, le même, liv. II, ch. 10, p. 154 et 155.

3. V. pour *Aquincum* et *Curta*, le même, liv. II, ch. 14, p. 163. Des éditeurs de Ptolémée les uns font de Bude la première de ces villes anciennes, les autres la seconde.

4. *Atila .... Sicambriam imperii sedem elegit, quam supra Budam veterem fuisse volunt, cujus adhuc vestigia multa supersunt.* Antonii Bonfinii *Rerum Ungaricarum De-*

fondateur d'avoir donné au siége du nouvel empire son nom, au lieu de lui donner celui même d'Attila, qui lui était destiné, aurait tué son frère de sa propre main; puis, repentant tout à coup, il aurait convoqué une espèce de diète ou d'assemblée nationale pour y comparaître comme accusé, s'y défendre en véritable rhéteur, y prononcer un interminable discours semé de citations de toutes sortes, implorer enfin et obtenir son absolution! Ainsi justifié, ou croyant l'être, approuvé, félicité même et applaudi par tous, il aurait voulu, pour apaiser les mânes de son frère, respecter son dernier vœu, et aurait laissé à la cité naissante le nom même, cause du fratricide[1]. Une pareille versión se réfute d'elle-même; mais l'annaliste qui l'a enregistrée, sans en indiquer la source, s'est chargé lui-même d'en démontrer le peu de fondement, en avouant ingénuement que le nom même du prétendu frère d'Attila est incertain; que si quelques chroniqueurs appellent ce prince *Buda,* un bien plus grand nombre, parmi lesquels il se range, le nomment *Bléda*[2]. La question est donc restée à l'état de problème, et cependant peut-être n'était-elle pas insoluble; mais on ne voyait en Hongrie que des Huns, des Avares, des Mongols, et aucun de ces peuples ne présentait ni dans la langue qu'on attribuait à ses pères, ni dans ses dénominations connues rien d'où l'on pût extraire le nom de Bude. D'ailleurs, cette ville ou du moins son premier établissement est antérieur à l'époque présumée de l'invasion de ces différents peuples. Le passage d'Hérodote sur les Sigynnes-Mèdes et celui de Diodore

cades tres. Décad. I, liv. III, p. 51; édit. de Bâle, 1643. Sicambria aurait été fondée par des Sicambres transportés sur les bords du Danube, sous les Romains, et ensuite détruite ou incendiée par quelque légion auxiliaire. *Deinde ut Sicambrium, urbem olim populi Romani, ex legione auxiliatrice conflatam eductamque, è Sicambris, extremis Germaniæ populis, quandoquidem multas quondam Romani legiones, præsertimque Germanas in Danubii ripa collocarant, in urbeisque redegerant, ut Barbaros transitu fluminis inhiberent, non modo instauraret, sed mœnibus longè amplioribus circumduceret, demumque uno nomine appellaret.* P. 55.

1. Attila aurait terminé ainsi son incroyable discours: «*Ego autem ne fraternos manes nobis iniquos habeamus, edico, ut quæ infelix nuncupavit, vota præstemus: instauratam Sicambriam, Budam appellemus, pioque funere, ac lacte pariter et vino placare studeamus.*» P. 54.

2. *Bledamque fratrem, quem plerique Budam appellant, in regni societatem admiserat*, etc. P. 51.

de Sicile sur les Sarmates, issus de la même origine, ont échappé aux savants, ou ils les ont dédaignés. Nous, nous croyons devoir nous y arrêter et pouvoir en tirer avec quelque certitude cette déduction, que Bude, comme Budorigum, Budoris et Budorgis, a été fondée et ainsi nommée par les Mèdes-Budiens (Βούδειοι), qu'ils y fussent arrivés sous le nom de Sigynnes, ou que sous celui de Budins (Βουδῖνοι)[1], ils eussent suivi l'invasion postérieure des Scythes, leurs voisins et parfois leurs alliés. Ce nom-là fut sans doute en Europe un souvenir de la mère-patrie asiatique. Nous retrouvons dans les Budins d'Hérodote jusqu'à l'habit national des Hongrois, ce vêtement caractéristique, ce dolman garni de fourrures précieuses[2]. Vraiment Attila nous semble avoir été meilleur historien que tous ses panégyristes, quand il inscrivait en tête de ses mandements impériaux, parmi tous ses titres, celui de *Roi des Mèdes.*[3]

Peut-être dans la voie où nous sommes entrés, trouverons-nous aussi ce que furent les *Madgyars,* cette population d'élite, dont le nom, énigme pour la science, a retenti tant de fois et avec tant de gloire, dans les fastes militaires de la Hongrie. Au troisième siècle de notre ère, les Goths, en proche parenté avec les Gètes[4], qui se

1. Βουδῖνοι δὲ, ἔθνος ἐὸν μέγα καὶ πολλόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Les Budins forment une nation nombreuse et puissante. Traduct. de Miot, tome II, p. 76. Hérodote les place, dans la réunion des rois appelés au secours des Scythes contre Darius, à côté des Sarmates (ch. 102), et, après avoir dit que les Gélons, Grecs qui s'étaient fait une place et avaient bâti une ville au milieu de cette nation, sans se mêler à elle, parlaient un langage moitié grec, moitié scythe (ils venaient de l'Euxin), il ajoute que les Budins parlaient une autre langue que les Gélons. Βουδῖνοι δὲ οὐ τῇ αὐτῇ γλώσσῃ χρέωνται καὶ Γελωνοι. Ch. 109. Quelle pouvait être cette langue qui n'était ni le grec, ni le scythe, si ce n'était la langue des Sarmates, et les Sarmates, Diodore de Sicile nous l'a appris, étaient d'origine médique ou assyrienne. Ptolemée nous donne, pour son temps, la position des Budins en Europe, en nous montrant la Sarmatie coupée du côté de l'Orient par une chaine de montagnes qu'il nomme Βούδινον ὄρη, *Boudinus mons.* Liv. III, ch. 5, pl. VII: Europe.

2. Hérodote, liv. IV, ch. 109 · τῶν τὰ Σέρματα περὶ τὰς σισύρας παραῤῥάπτεται. *In eo lacu lutræ capiuntur, et castores et aliæ quadrato fronte feræ, quarum pelles penulis prætexuntur.* Trad. de Ch. Müller.

3. Attila intitulait ainsi ses mandements impériaux, d'après Antoine Bonfinius: *Atila, Mundizici filius, et magni Nermbrothi nepos, Engadiæ natus, divina benignitate Rex Unnorum, Mædorum, Gothorum et Daciorum, metus orbis, Deique flagellum, hoc fieri mandat*... (Décad. I, liv. III, p. 51.)

4. *Gothos ac Getas eosdem fuisse dicunt, Dacos quoque ac Getas eosdem, quum his*

qualifiaient d'*immortels*[1], comme les Ombriens, et avec les Gothins (*Gothini*), qui, d'après Tacite[2], parlaient le gaulois, occupaient ce vaste pays appelé aujourd'hui la Hongrie, et qui formait la Dacie orientale, la Pannonie septentrionale et l'extrémité sud-est de la Germanie habitée aussi par les *Quades*, peuple dont le nom révèle à lui seul une origine asiatique, car il vient du sanscrit *Cada* et signifie, comme *Quad*, en vieux allemand, *Forêt*[3]. En 376, les premiers habitants de ces contrées en furent expulsés par les Huns d'Attila; les Avares finirent par s'en rendre maîtres au septième siècle, enfin, Charlemagne ayant détruit la puissance des Avares, en 799, les Madgyars, peuple d'origine finnoise, dit-on, qui, au septième siècle, étaient venus s'établir entre le Don et le Dnièper, et qui avaient été expulsés de leur premier séjour par les Petchénèques, entrèrent en Hongrie, vers 894, sous Arpad, leur chef, que les traditions hongroises font descendre d'Attila. Voilà ce que nous révèle l'histoire assez confuse de la Hongrie; nous avons rapporté ses données; mais telle est encore aujourd'hui l'incertitude sur l'origine des Madgyars que le champ des conjectures est resté ouvert; hasardons les nôtres, peut-être ne les trouvera-t-on pas les moins vraisemblables, après les jalons que nous avons posés.

En consultant la configuration des traits des Madgyars et des Hongrois proprement dits, on doute que ces deux peuples aujourd'hui réunis aient la même origine; chez les premiers le type appelé slave l'emporte, chez les seconds le type mongol; des historiens, en s'appuyant sur la tradition qui fait descendre Arpad d'Attila[4], ont cru pouvoir confondre les deux nations, et retrouver leur type

una lingua sit, affirmabat Strabo. Trogus Dacos Getarum sobolem appellat et uterque, Dacos è Dais vel Davis, qui Caspii maris accolæ fuerant, genus duxisse tradit. Antoine Bonfinius, Décad. I, liv. III, p. 51.

1. Πρὶν δὲ ἀπικέσθαι ἐπὶ τὸν Ἴστρον πρώτους αἱρέει Γέτας τοὺς ἀθανατίζοντας. Hérodote, liv. IV, ch. 93. Avant d'arriver sur l'Ister, il soumit les Gètes, qui se sont donné le surnom d'immortels. Trad. de Miot. V. aussi ch. 94. Les noms de Gètes et de Goths pourraient fort bien avoir été puisés à la même source que le mot allemand *Gott*. (*Götter*, Dieux.)

2. Tacite, *De moribus Germ.*, ch. XLIII.

3. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 155, au mot *Cada*. De là, selon cet auteur, viendrait aussi le nom de Cattes, et, en effet, les *Cattes* comme les *Quades* peuvent avoir pris leur dénomination des immenses forêts qu'ils habitaient.

4. De Guignes, *Histoire des Huns, des Turcs et des Mogols*.

commun dans les Hioung-nou de l'Asie orientale. Ces peuples, après avoir forcé la muraille de la Chine, seraient revenus vaincus et fugitifs sur leurs pas, et de retraite en retraite auraient enfin abouti aux rives du Volga pour se mêler aux Finnois; de là, sous le nom de Huns d'abord, sous celui de Madgyars plus tard, ils seraient parvenus jusque dans la Hongrie. Ceci revient toujours à faire des Hongrois et des Madgyars des Finnois (*Fenni*). Mais, comme l'observe William Edwards, avec un certain air d'incrédulité, si le fond de leur langue a quelque analogie avec la langue finnoise, ainsi que l'ont pensé quelques savants versés dans la linguistique, le caractère physique des véritables Finnois ne se retrouve nullement chez les peuples de la Hongrie. Il faut donc, d'après cet éminent physiologiste, chercher une autre origine aux Hongrois et aux Madgyars, et non sans quelque hésitation, il hasarde l'opinion que le type originel de ces deux peuples est le type mongol, parvenu en Europe par l'Asie occidentale et la Russie; selon Edwards donc, le type des Huns aurait été perpétué et étendu par les Madgyars.[1]

Ces deux opinions, si divergentes en apparence, se rapprochent en ce point, qu'elles font suivre à la double migration, qu'on l'appelle Finnoise ou Mongole, le même chemin pour pénétrer en Europe. Mais, sur ce chemin, les hordes asiatiques ont dû rencontrer un peuple immense et guerrier, couvrant tout le pays depuis le Tanaïs et même le Volga jusqu'au Danube. Il a fallu du temps, des siècles peut-être, pour traverser ce milieu et certes les envahisseurs ou plutôt leurs descendants, n'en sont sortis qu'en entraînant à leur suite une partie de la population indigène ou profondément modifiés à son contact. Or, ce peuple qui a grossi le flot de l'invasion et en a changé, altéré la composition primitive, quel est-il? C'est le peuple Sarmate, que nous savons déjà issu, comme les Sigynnes, d'une colonie Mède. Cet élément, trop négligé, oublié même par tous ceux qui se sont occupés de la formation de la Hongrie, va peut-être nous donner le mot de l'énigme. Le trait de lumière ici est le nom même de Madgyars ou Magyars. Qui n'a reconnu dans cette appellation du peuple-roi de la Hongrie l'appellation du peuple-roi de la Médie? C'est dans des

1. Voir le remarquable ouvrage, intitulé: *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, par William Edwards.

conditions pareilles que l'historien peut et doit s'arrêter à la similitude des noms et que l'ancien adage ethnographique trouve sa place et sa justification : *nomina numina.* Oui, d'après tout ce qui précède, nous le disons avec confiance, il existe quelque lien, quelque rapport de commune origine entre les Magyars et les Mages Mèdes ou Ariens (Μάγοι-Ἀρίοι, *Magi-Arii*), arrivés dans les rangs des Sarmates et des Sigynnes. Il a dû se trouver dans ces colonies médiques des Magii, comme des Budei et des Busæ, et c'est le gros de cette tribu qu'Hérodote nomme la dernière comme la plus éloignée, la plus septentrionale de l'ancienne Médie, qui, suivant l'impulsion imprimée par l'irruption des peuples orientaux en Europe, doit avoir abouti au quatrième et au neuvième siècle, au milieu des soldats d'Attila et d'Arpad, en Hongrie, où bien certainement elle a trouvé des peuples de son sang et de sa race, les fils des Sarmates et des Sigynnes. Les Madgyars ou Magyars seraient donc, comme leur nom semble le révéler, des Mages venus de la Médie, si même leur dénomination n'est pas dérivée directement de celle des Mèdes ; il n'y a pas loin de Medii à Madgii[1]. Le nom de Mages, de ceux sans doute qui avaient précédé, au milieu des Sigynnes, l'invasion madgyare conduite par Arpad en Europe, est la racine de toutes ces appellations de villes, qui renferment le mot *Mag*, de Magdebourg (*Magetoburgum*), *Moguntia* (Mayence), *Magetobria* (Magétobrie), et probablement de tous les Magstadt. Nous ajouterons pour compléter la démonstration que dans presque tous les lieux dont la dénomination reproduit ce mot, il a été trouvé non-seulement des ruines de la plus haute antiquité, mais même des monuments ou inscriptions rappelant le culte des principales divinités de la Perse et de la Médie. A Magdebourg, comme dans notre *Brocomagus* (Brumath) on adorait Vénus-Uranie. Et non loin de cette dernière ville on a découvert des preuves matérielles du culte de Mithra.[2]

1. Ecbatane, capitale des Mèdes, était dans la province des Mages. Cette ville s'appelait *Ecbatana Magorum.* Les Mages, dans le principe, étaient plus qu'une caste sacerdotale; ils étaient un peuple, celui sans doute d'où sont sortis Zoroastre, sa religion et ses premiers prêtres.

2. Voir pour Magdebourg, Schedius : *De diis germanis. Syngramma quartum*, ch. VI, p. 497 : *Magdenburgum*, *Veneri sacrum*, et pour Brumath, Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 476 et 477. Quant à Mithra, voir ce que nous disons plus loin d'une inscription trouvée à Haguenau. — Préférerait-on l'étymologie adoptée par Schœpflin qui fait de *Mag* un mot celte et lui donne la signification de *ville ;* alors on arriverait à ce singulier résultat que *Mag* et

Ce qui prouve que, pour les peuples de la Hongrie, l'auteur *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, se trompe dans ses appréciations, en voulant ramener tout au type mongol ou tartare, c'est le tableau même qu'il donne des Huns copié sur le portrait d'Attila. Il en fait des monstres trapus et petits, à tête énorme et en forme de *tourte*[1], ce sont ses propres expressions, tandis que tous ceux qui ont vu des régiments entiers de Hongrois, et surtout leurs officiers qui appartiennent plus particulièrement à l'espèce madgyare, se rappellent fort bien qu'ils sont presque tous grands et présentent en majeure partie les caractères du type slave, et souvent même du plus beau type caucasique. Or, les Mèdes étaient les plus grands et les plus beaux hommes de l'armée médo-persanne, et Astyage, au rapport d'Hérodote, en avait une si haute opinion qu'il estimait le dernier des Mèdes supérieur en intelligence et en courage au plus brave des Perses.[2]

Les Arizantes ont puisé leur dénomination à la source même de la nation médique, dans ce nom d'Arii qui fut le premier nom des Mèdes[3], et qui s'est perpétué dans celui de leur patrie primitive, l'Arie, aujourd'hui l'Iran[4]. Eh bien! qui n'a reconnu les fils des Arii et des Arizantes asiatiques dans les Arii Suèves de Tacite[5] et les Arécomikes ou Arikomikes Gaulois? De la même famille doivent être aussi les Arotères (Ἀροτῆρας), que Scymnus de Chio, d'après Éphore, place sur les bords

burgum, de même que l'allemand *Stadt*, ayant absolument le même sens il faudrait traduire *Magetoburgum* et *Magstadt* par *ville-ville*. Indiquer une pareille conséquence suffit pour démontrer l'erreur du système dont elle découle. Voir sur *Mag* ville, Schœpflin, t. I, p. 53, 57. *Burgum*, en français *Bourg*, en allemand *Burg*, en anglais *Bury*, vient du sanscrit et du perse *Bura*, *Buri*. Voir Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 155.

1. Ce portrait d'Attila n'est pas tout à fait d'accord avec celui qu'en a donné Antoine Bonfinius : *Egregiæ formæ, lati cum pectore humeri, torvus quoque aspectus, caput grandiusculum, oculi imminuti, rara barba, simus nasus, cani ferè crines, color subniger et magna libidinis impatientia.* Décade I, liv. III, p. 48. Edwards a évidemment un peu trop noirci les couleurs de sa palette.

2. Hérodote, liv. I, ch. 107.

3. *Olim Arii nominati, a Medea Colchica nomen invenerunt.* Hérodote, liv. VII, ch. 62.

4. V. sur l'identité de l'Arie et de l'Iran, *Mémoire sur diverses antiquités de la Perse et les médailles des Sassanides*, par M. Sylvestre de Sacy Paris, 1793, p. 47 et suiv. Adelung, *Mithrid.*, tome I, p. 260.

5. *Arii.* V. Tacite, *De moribus Germ.*, ch. XLIII.

du Danube entre les Carpides et les Neures[1]. Cette dénomination nationale et originelle d'Arii dérive-t-elle, comme nous en avons émis la pensée, d'*Ara, Arta,* terre cultivée (laboureur), ou d'*Aru, Arru,* eau courante (riverain), d'où sont venus à tant de fleuves et de rivières, en Asie et en Europe, ces noms d'Araxes, d'Ararus, d'Arrabo, d'Araris, d'Arare, d'Ahr ou d'Aar, ou bien a-t-elle été le point de départ du mot persique et médique *Arœn* ou *Artéen,* synonyme de Βασὶλευς en grec, roi ou royal en français, ou bien encore serait-elle le radical de l'allemand *Ehre,* honneur, héros, ou de *Herr,* maître, seigneur? Peu importe à notre sujet, car, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le terme appartiendrait à la langue des Mèdes, le sanscrit. Toujours est-il que ce nom est caractéristique du peuple ou de la race médique, et que partout où il se trouve on peut affirmer avec confiance que là ont passé les Mèdes. Peut-être, les deux villes celtiques d'*Arialbinum,* que la carte théodosienne montrait encore sur notre territoire, et qui en ont disparu sous les invasions et les incendies, ne sont-elles pas étrangères à quelque souvenir de ce nom là.[2]

Ce qui vient à l'appui de la provenance médique que nous assignons à tous ces peuples, entre autres aux Arii de la Suévie et aux Arécomikes de la Gaule, de même, par voie de conséquence, qu'aux frères de ces derniers, les Tectosages, c'est que les uns et les autres étaient des Ligyens ou Ligures, de cette nation tellement ancienne en Europe, que Tacite la croit autochthone en Germanie[3], et que Strabon, tout en la déclarant étrangère dans la Gaule[4], n'a pu spécifier ni la patrie d'origine, ni le caractère distinctif des hommes de cette race, et s'est contenté de

1. *Primos autem Istri accolas esse Carpides retulit Ephorus; postea Aroteres* (Αροτῆρας), *ulterius Neuros, usque ad desertam ob glacies terram.* V. *Fragmenta historicorum Græcorum.* Traduct. de Ch. Müller, p. 262, §. 78. Paris, Ambr. Firmin Didot, 1841.

2. La Carte ou table théodosienne, dite aussi de Peutinger. V. *Alsatia illustr.* de Schœpflin, tome I, p. 149 et 610. J'ai émis sur l'étymologie du nom d'Arialbinum, que j'avais cru retrouver dans Bergheim, une opinion peu en rapport avec la supposition que je fais en ce moment; mais si je me suis trompé sur l'étymologie du nom, rien ne prouve encore que le fond de mon opinion sur l'identité d'Arialbinum et de Bergheim fût également une erreur. V. le Mémoire que j'ai présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, lors de la découverte de la mosaïque et des ruines gallo-romaines de Bergheim, en 1849. Je me réserve de revenir sur ce point, en son temps.

3. Tacite, *loco citato.*

4. Strabon: Ἔθνη .... κελτικα πλὴν τῶν Λιγύων. οαὺτοι δ' ἑτερεθνεὶς μὲν εἰσί, πα-

constater leur antique gloire et leur indomptable courage. Or, cette appellation de Ligyens ou de Ligures, partout générique et collective[1], sur les bords du Danube, de la Wartha et de la Vistule, comme sur les rives du Rhône, de la Loire et du Pô, dans les monts Hercyniens et les Carpathes, comme dans les Alpes, les Pyrénées ou les Cévennes, embrassant d'un côté les *Arii*, les *Helvecones*, les *Elysii*, les *Lemovices*, les *Naharvales*, de l'autre les *Arecomikes*, les *Arverni*, les *Helvii* et *Helvetii*, les *Elysikes* et les *Lemovikes*, plus loin, la *Navarre*, appartenait primitivement à quelque province de l'empire médo-persan. N'avons-nous pas vu des Ligyens figurer dans l'armée de Xerxès, à côté des Paphlagoniens et des Syriens? Hérodote, en rappelant ce fait, n'ajoute-t-il pas, comme pour révéler quelque lien ancien entre ces peuples, qu'ils portaient tous le vêtement et l'armure des Paphlagoniens[2]. Il ne manquerait plus pour établir le rapport de voisinage, ou même d'origine, qui unissait ces peuples, que de les voir dans leur migration reprendre, en Europe, la position respective qu'ils occupaient en Asie. Or, ce fait s'est précisément réalisé: les descendants des Ligyens se retrouvent à côté des descendants des Paphlagoniens; en effet, les Vénètes de l'Adriatique, que Strabon croit de la même famille que les Vénètes Gaulois des bords de l'Océan, ne sont-ils pas encore aujourd'hui les voisins contigus de ce qui reste debout de la puissante nation ligurienne, et ces Vénètes ne se proclamaient-ils pas eux-mêmes issus des Paphlagoniens?[3]

Nous ne dirons pas ce que furent les Paphlagoniens, quoique nous les croyions en proche parenté avec ces Syriens ou Assyriens transportés à la frontière de la Paphlagonie par les Scythes, au témoignage de Diodore

ραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις. Liv. II, p. 137. Cité par Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, tome I, introd. p. XXIX.

1. La Suévie, dit Tacite, est d'ailleurs coupée par une chaine de montagnes derrière laquelle sont plusieurs peuples. Les plus répandus sont les Lygiens *(Lygii)* dont le nom en comprend un grand nombre. Les principaux sont les Ariens *(Arii)*, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens *(Elysii)*, les Naharvales... V. *loco citato.*

2. Hérodote, liv. VII, ch. 74: Λίγυες δὲ καὶ Ματιηνοὶ καὶ Μαριανδυνοί τε καὶ Σύροι την αὐτὴν ἔχοντες Παφλαγόσι ἐστρατεύοντο.

3. *Hos ergo Venetos esse opinor, a quibus Veneti sinum colentes Adriaticum, in coloniam deducti sunt. Reliqui enim ferè omnes in Italia Galli e Transalpina Gallia commigrarunt, sicuti Boii et Senones. Verum propter nominis similitudinem, Paphlagones esse dictant* Strabon, *De situ orbis*, trad. de Guarinus de Vérone, p. 187.

de Sicile ; nous pourrions ajouter que la conformité des armes et du costume entre eux et les Syriens serait un argument de plus à l'appui de cette induction. Mais s'il ne nous est pas donné de préciser d'une manière exacte la position topographique et la provenance des Paphlagoniens, qui importent peu du reste à notre thèse, nous pouvons avec certitude attester que les Ligyens, leurs voisins, étaient de la même souche que les Mèdes, le nom de leur principale tribu en Germanie, les Arii, nous en est un sûr garant.

Ce n'est donc pas sans cause que nous signalons l'élément sarmate ou sigynne, disons médique, chez tous ces peuples qui reproduisent ce radical dans leur dénomination. S'il restait quelque doute, nous montrerions entre des nations, dont il est impossible de méconnaître l'origine sarmate, et les Ligyens de la Suévie des usages caractéristiques communs, qui achèveraient la démonstration. La coutume de se peindre d'une couleur sinistre ou terrible pour inspirer l'effroi aux ennemis, était générale chez les Suèves, Diodore de Sicile l'étend même à tous les Gaulois[1]. Eh bien ! cet usage singulier et typique se reproduit chez tous les peuples sarmates, entre autres chez les Budins et leurs voisins les Mélanchlènes ; Hérodote le constate[2]. Les premiers se teignaient de rouge et de bleu, et les seconds avaient reçu leur nom de *Mélanchlènes* de leur habitude de se vêtir tout de noir pour jeter la terreur autour d'eux. Si les Ligyens de la Germanie et de la Gaule sont de même race que ces peuples médiques, ils devront reproduire dans leurs coutumes quelque chose de cet usage singulier. Or, c'est là encore le phénomène que nous avons à signaler ; écoutons Tacite sur ceux des Ligyens suèves qu'il appelle Arii : «Les Arii, dit-il, le plus fort de ces peuples (Ligyens)

1. Diodore de Sicile, liv. V, ch. XX, p. 232 de la traduct. de Terrasson : «Leurs cheveux (aux Gaulois) sont naturellement roux ; et ils usent encore d'artifice pour fortifier cette couleur. Ils les lavent avec de l'eau de chaux, et ils les rendent aussi plus luisants en les retirant sur le sommet de la tête et sur les tempes ; de sorte qu'ils ont vraiment l'air de Satyres et d'Ægypans.» V. sur le même usage chez les Suèves, Tacite, *De mor. Germ.*, ch. XXXVIII.

2. Les Budins... ils se peignent le corps en bleu ou en rouge. Βουδῖνοι... γλαυκόν τοῦ πᾶν ἰσχυριῶς ἐστὶ καὶ πυῤῥόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Trad. de Miot, tome II, p. 74. Les Mélanchlænes portent tous habituellement des manteaux de couleur noire, et c'est de cet usage qu'ils ont tiré leur nom (qui signifie *les manteaux noirs*). Μελάγχλαινοι δὲ εἵματα μὲν μέλανα φορέουσι πάντες, ἐπ' ὧν καὶ τὰς ἐπωνυμίας ἔχουσι, νόροισι δὲ Σκυθικοῖσι χρέωνται. Hérodote, liv. IV, ch. 107, même traduction.

ont un air farouche qu'ils se font un art de rendre effroyable : ils noircissent leurs boucliers, ils peignent de noir leur corps; ils choisissent pour attaquer les nuits les plus sombres. Leur sinistre approche, l'ombre de leur funèbre armée, épouvantent; et nul ennemi ne soutient cet aspect étrange, infernal, car dans les combats les yeux sont les premiers vaincus[1]. » Les Celtibériens de la Gaule, qu'il est bien difficile de distinguer des Ligures, dans l'histoire, rappellent aussi cet usage par leur costume national : « Ils s'habillent tous, rapporte Diodore de Sicile[2], d'un sayon noir et velu, sans doute de poil de chèvre; ils ont tous aussi des bottes faites de même poil et de même couleur, et des casques de fer surmontés de panaches couleur de pourpre. » Faut-il ajouter que si les *Nuithons*[3] ne sont pas loin des Arii, en Germanie, les *Nitiobriges*, dans la Gaule, sont voisins des Arécomikes et des Tectosages[4], et que ces deux noms semblent révéler également quelque chose de lugubre et de nocturne, et n'être que l'équivalent ou la traduction de celui de Mélanchlènes. Nous pourrions pousser plus loin le parallèle, mais en voilà sans doute assez pour démontrer que, non-seulement les noms médiques d'Arii et d'Arizantes, mais même les usages des peuples issus de la Médie, se reproduisent, plus ou moins transformés, mais reconnaissables, partout où nous retrouvons quelque indice du passage des Sigynnes et des Sarmates.

Pour avoir retrouvé sur les pas des Sigynnes toutes les tribus médiques, il nous reste à montrer sur la route de cette migration des *Struchates* et des *Parétacènes*. Eh bien! ces deux noms ne se reflètent-ils pas d'une manière frappante dans ceux d'*Étrusques* et de *Rasènes?* Toute l'antiquité a supposé quelque rapport de parenté entre ces deux peuples italiques, du sein desquels Rome a surgi, et les premiers Gaulois, *veteres Galli*[5]; mais le nœud de cette filiation n'a point encore été saisi. On l'a demandé aux Pélasges; nous ne rejetons pas

1. Tacite, *De morib. Germ.*, ch. XLIII. V. l'excellente traduction de Tacite par M. E. P. Dubois, aujourd'hui Procureur impérial de Strasbourg; Paris, 1850.

2. *Histoire universelle*, liv. V, ch. XXVII, p. 258.

3. Tacite, *loco citato*, ch. XL. Nuithons; on croit qu'ils occupaient la Poméranie et le Schleswig.

4. Les Nitiobriges occupaient l'Agenois.

5. *Quis enim ex antiquissimis non scribit a Jano Janiculum et Hetruscos veteres Gallos conditos?* Cajus Sempronius, *De divis. Italiæ.*

cette version, elle ne contrarie pas essentiellement la nôtre, elle pourrait même lui servir d'appui, car ces Pélasges, qu'étaient-ils? Des peuples sortis de l'Asie et sans doute du même berceau que les Mèdes. Seulement les Pélasges, pour nous, ne sont qu'une fraction, l'avant-garde, si l'on veut, d'une immense migration asiatique, composée de nations diverses et surtout de Perses et de Mèdes. Nous croyons donc pouvoir ressaisir le lien qui rattache les Étrusques aux Gaulois et le signaler avec assurance dans l'élément égypto-médique, dans les Sigynnes enfin. Oui, tandis que le gros de cette invasion partie des bords du Danube, marchant en droite ligne, franchissait le Rhin, pénétrait dans la Gaule, s'y mêlait aux populations primitives ou s'y faisait une place, sous les noms de Séquaniens, de Sicaniens, de Médiomatriciens, de Ségusiens, de Ségalauniens, de Ségobriges, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, une colonne de même race, composée de Bouses ou Boii, de Struchates, de Parétacènes et de ces peuplades sarmates à l'origine médique, dont le type se retrouve chez les Vénètes, les Wendes ou Vindiles, remontant l'Œnus (l'Inn), s'avançait vers les Alpes; puis, s'élançant au delà des monts, allait planter ses tentes sous le beau ciel de l'Italie, après avoir laissé, à droite et à gauche sur toute sa route, ces dénominations qui rappellent leur provenance, Boïaria, Ræetia, Vindelici, Medoaci, enfin Etrusci et Rasenæ! Strabon ne nous montre-t-il pas près le confluent de l'Inn et du Danube, au point même où la migration doit s'être ainsi divisée en deux branches, sur le chemin de l'Italie des villes, des régions qui rappellent les Sigynnes, *Segestica, Segestana ora, Sissia?*[1]

Cette origine assignée aux Étrusques, aux Rétes ou Rasènes n'est pas une de ces conjectures aventureuses jetées en avant sur une simple consonnance de noms; c'est une opinion qui s'appuie sur des faits et qui trouve sa sanction historique dans l'identité des usages et des arts les plus caractéristiques du génie des deux peuples; 'architecture, par exemple, est-il possible de rencontrer des peuples

1. Après avoir parlé des Tapodes, peuple formé du mélange des Illyriens et des Gaulois, Strabon continue: *post hos urbs Segestica, in plano sita, juxta quem Œnus ipse præterlabitur, in Istrum influens.* Trad. de Guarinus, liv. IV, p. 199. Et trois lignes plus bas: *intrat autem Saum* (σάομ) *ut facile in Segestana oram, et Pannoniam, et Tauricos delabatur. Ibid.* et au liv. VII, p. 304: *penès Segesticam castellum est Sissia et Sirmium eâ in viâ quem in Italiam denia.*

qui se ressemblent plus par leur passion pour cet art que les Étrusques, les Égyptiens et les Mèdes? Leurs œuvres même ont un cachet commun, la hardiesse et le grandiose, et ce type distinctif de cette race d'hommes se reproduit partout où a survécu quelque vestige des Sigynnes, en deçà comme au delà des Alpes, sur les bords du Danube et du Rhin, comme sur les rives du Tibre et de l'Arno. Niebuhr a cru reconnaître l'œuvre des Étrusques dans les débris de la plus ancienne construction de notre Alsace, il a proclamé sortis des mêmes mains le mur païen du mont S[te] Odile et la ville étrusque de Volaterre[1]. On le voit, l'illustre auteur de l'*Histoire romaine* a entrevu la vérité, seulement il a donné aux fondateurs de notre antique construction sécanienne ou sicanienne le nom spécial d'une des tribus sigynnes, au lieu de lui maintenir le nom générique de la nation elle-même. L'erreur était facile, il en convient lui-même, nous le verrons bientôt, le mode de bâtir des Étrusques et des Sicaniens étant à peu près le même; c'est là un argument de plus à l'appui de leur communauté d'origine.[2]

Le rapport que nous signalons entre les Étrusques, les Rasènes et les peuples de la famille médo-sigynne, existe aussi dans le langage, à en juger par des inscriptions étrusques qui nous restent, et ce n'est pas sans intention qu'au Musée de Ninive une main savante a placé un débris de l'écriture étrusque tout à côté d'un débris d'écriture assyrienne; en Asie, les Assyriens étaient aussi les voisins des Mèdes!

Le latin a puisé beaucoup dans la langue sacrée de l'Inde; il en reproduit notamment les formes, comme le germain, et les langues italiques et gauloises en reproduisent une foule de mots, la science moderne le reconnaît; mais par quelle voie le sanscrit est-il parvenu jusque dans l'Italie? personne ne l'a dit encore. Cette voie ignorée est retrouvée: l'idiome des Perses et des Mèdes est arrivé avec les Sigynnes sous le nom médique de Struchate ou Étrusque.

La religion, elle aussi, va nous révéler un lien plus intime encore entre les Étrusques et la famille égypto-médique des Sigynnes. Romulus, en jetant les fondements de Rome au milieu des populations étrusques, a consacré dès l'abord son respect pour leurs croyances

1. Niebuhr, Histoire rom., tome IV, p. 280.
2. Voir plus loin page 174.

et leurs prêtres; il les a adoptés pour la ville nouvelle et leur religion est devenue celle des Romains. Des Flamines et des Vestales entretinrent, à Rome, le feu sacré, comme les Mages et les Pyrètes dans la Perse et la Médie; et, telle était la vénération des Romains pour l'objet de ce culte antique et national, que leurs Césars, de même que les rois perses ou mèdes, faisaient porter devant eux le feu sacré comme le symbole du commandement et de l'empire[1]. D'où pouvait leur être venue cette déification du feu, sinon des Étrusques, leurs pères? Et les Étrusques eux-mêmes où l'avaient-ils prise, si ce n'est aux enfants de Zoroastre, aux Mèdes? A qui aussi les prêtres étrusques auraient-ils emprunté les formules secrètes, les mythes, les oracles et l'impénétrable sanctuaire de leur culte tout symbolique et terrible, si ce n'est aux mystères d'Isis et de Mithra, c'est-à-dire, aux Égyptiens et aux Mèdes?

Faut-il pousser plus loin le parallèle? chacun a admiré ces vases antiques, ces urnes cinéraires, ces chefs-d'œuvre sortis de la main des Étrusques; eh bien! leur perfection dans cet art n'est qu'une pâle image des prodiges céramiques des Égyptiens et des Mèdes, et l'on retrouve ce goût pour la même industrie sous des formes diverses en Bohême, en Hongrie, dans la Forêt-Noire, dans la Gaule, surtout dans les provinces où l'élément sigynne a laissé quelques traces de son passage.

Il n'est pas jusqu'aux costumes caractéristiques de ces contrées qui ne rappellent, par la vivacité de leurs couleurs ou par quelque chose de la forme antique et orientale, la pourpre et l'éclat de l'habillement médique. Interrogez la Vénitie, le Tyrol, la Suisse, l'Alsace, suivez les bords du Danube ou du Rhin, partout vous verrez surgir sous les formes les plus gracieuses et les plus brillantes quelque souvenir de la Perse et de la Médie.

Devons-nous ajouter que l'art de tirer de l'orge cette liqueur qui fut la boisson particulière des Germains et des Gaulois, et aussi sans nul doute des Étrusques, avant qu'ils eussent franchi les monts et

1. *Cæterum Romani Cæsares eo superbiæ processerant, ut sacrum ignem, qui similiter Regibus Persarum mos erat, velut in imaginem imperii sibi præferri sinerent, eoque præcipuo insigni et singulari ornatu uterentur.* Elias Schedius, *De diis germanis. Syngramma secundum*, chap. XXVIII, p. 365.

trouvé la vigne sous le beau ciel de l'Italie, est, d'après Hérodote, un bienfait de la grande déesse égyptienne, Isis?

Ici la Médie, là l'Égypte, partout des preuves du passage d'une *génération* issue du mélange de ces deux peuples; les Étrusques surtout semblent avoir été l'expression la plus caractéristique de cette alliance. Quel rapprochement! Ainsi, ce peuple resté une énigme pour l'histoire, si célèbre par la science de ses prêtres et de ses augures, par les formes étranges de son culte, par son respect pour les tombeaux, par l'audace et la grandeur de ses constructions, ce peuple qui a personnifié dans son nom tout un ordre architectural, serait né du mélange des deux nations les plus fameuses de l'antiquité par les mystères de leur religion et les splendeurs de leur architecture; les premiers instituteurs des Romains n'auraient été que les fils des premiers instituteurs des Grecs dans l'art de bâtir des villes, de suspendre des aqueducs, de creuser des canaux, d'élever des temples et des palais, et les audacieux constructeurs de la cloaca maxima, du canal d'Albe, du tombeau de Porsenna et de tant d'œuvres magnifiques ou colossales encore debout après plus de 2000 ans, auraient été du même sang que les géants de l'architecture, les fondateurs de Memphis et de Thèbes, de Babylone et d'Ecbatane!

Voyons, maintenant, si des voisins des anciens Mèdes d'Asie n'ont pas aussi, à côté d'eux, transporté leurs noms en Europe. Nous avons déjà trouvé les Germaniens (Γερμανίοι), les habitants de l'ancienne Carmania (le Kerman) dans les Germains; ces Germaniens n'étaient séparés de la Médie, et notamment des Parétacènes que par un désert appartenant aux deux peuples. La Médie était bornée à l'Orient par les monts qui entourent la mer Caspienne, dite aussi Hircanienne, et à l'Est par l'Hircanie elle-même. Il est bien à croire que ces peuples étaient de même souche et usaient de la même langue; cette identité d'origine semble se révéler par l'identité de leur costume dans l'armée de Xerxès et par leur voisinage en Asie; ils faisaient tous partie de l'empire médo-persan. Eh bien! nous ne croyons pas trop nous aventurer, en disant que l'*Hercynie européenne* est un souvenir de l'*Hyrcanie asiatique*, et en effet, ces deux dénominations auraient eu, en Germanie, comme en Perse, la même raison d'être: elles se seraient appliquées dans les deux pays à un territoire couvert de montagnes et de forêts.

Ce que les anciens appelaient la forêt Hercynienne s'étendait des monts Hercyniens jusqu'au Rhin, et même, s'il faut en croire certaines opinions, bien au delà, sur nos bords. On le voit, nous voici arrivés, sur les pas de peuples à origine médique, au moins jusqu'au Rhin, après avoir traversé la Transylvanie, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, la Bavière, la Forêt-Noire, presque toute la Germanie enfin, et si, à notre point de départ nous avons trouvé *Médiasch*, à notre point d'arrivée, en franchissant le fleuve, nous trouvons la Séquanie et la Médiomatricie, qui toutes deux rappellent aussi les Sigynnes et les Mèdes. Nous sommes en Alsace.

Là se présentent en foule des lieux, des populations, des contrées tout entières qui, par leurs dénominations anciennes, accusent hautement la provenance Sigynne: ici les *Sugintenses* ou *Suggentenses*, que Frédégaire nous représente, avec les *Campanenses*, les *Turenses* et les *Alsatii*, c'est-à-dire, avec les gens du pays de Kembs, de la Thur et les Alsaciens proprement dits, détachés de l'Austrasie et réunis à la Bourgogne par Childebert II; les *Sugintenses*, qu'il ne faut pas chercher dans le Saintois de Lorraine, le *Suentisiorum pagus*, où ils ne furent jamais, mais bien en Alsace, dans notre Sundgau, chez les Sundgauiens qui leur ont dû leur existence première et leur nom[1]; là le *Sigwald*, où les auteurs les plus accrédités montrent le champ du mensonge, le théâtre de la trahison des fils de Louis le Débonnaire, et dans lequel il est facile de reconnaître le *Sigwaldi mons* de Nithard ou le *Sigoldi mons* de Schœpflin, Sigoltzheim[2]; sur un autre point les *Sedusii* de César, les prétendus *Sebusii* d'Ammien-Marcellin, qui ne sont pour nous

1. V. Schœpflin, *Alsat. illustr. Sundgovia.* Tome I, p. 634. Fredegarius Scolasticus *apud* Duchesne, *Chronica*, ch. XXXVII.

2. Le même, p. 655. Nithardus, *De dissensione filiorum Ludovici pii.* Rheganus, *De gestis Ludovici pii, apud* Duchesne. Cet auteur présente le camp des fils de Louis le Débonnaire comme adossé au *Sigwaldi mons* et signale le champ du mensonge dans cette vaste plaine qui s'étend entre Colmar et Bâle. *Campum hunc magnum vocat Rheganus inter Argentariam et Basileam, qui usque hodiè, inquit, nominatur* Campus mendacii, *eo quod ibi plurimorum fidelitas extincta est. Filiorum castra juxta* montem Sigwaldi *posita fuisse idem dicit.* V. Georgii ab Eckhart *Commentarii de rebus Franciæ*, tome II, liv. XXIX, §. 4, p. 262. D'autres placent le champ de mensonge au *Rothleublé* ou près de Rouffach, *Rubiacum*, parce que des historiens anciens nomment *Rothfeld*, ou le champ rouge, *campus rubeus*, le lieu où s'est accomplie la trahison. V. *Histoire d'Allemagne* par P. Barre, tome II, p. 602 et 603. Nous reviendrons, à son temps, sur ce point.

que des *Segusii*, que nous retrouvons, non pas à Wissembourg, comme Beatus Rhenanus, mais non loin de là, vers Lauterbourg, dans un modeste village, dernière trace de leur nom, à *Siegen*[1]; à la même famille appartient l'ancien bourg de Sissach, *Sissiacus*, que Louis le Germanique, dans une charte de 842, appelle *Sisigaugensis* et qui semble à Tschudi avoir donné son nom à la Sisgovie[2], enfin *Sicker* dans le Sebenthal de Massevaux[3] et les villages disparus de *Sehsinheim* et de *Siegenesheim*[4]. Nous aurions pu citer bien d'autres noms encore qui recèlent évidemment la même étymologie et agrandir notre cercle en nous jetant sur le terrain des conjectures et des hypothèses. Il n'est pas jusqu'au nom de nos Vosges, qui ne puisse offrir quelque affinité avec celui des Sigynnes: dans les plus anciennes inscriptions ce nom est écrit *Vosegus*, au moyen âge *Vosagus*, en

1. César, *De bello gall.*, liv. I, ch. LI, place ainsi par ordre de nations les soldats d'Arioviste: «*Harudes*, *Marcomannos*, *Triboccos*, *Vangiones*, *Nemetes*, *Sedusios*, *Suevos*.» Beatus Rhenanus voulant corriger le texte de César par celui d'Ammien Marcellin (liv. XVI, ch. 2), et faire des Sédusiens des Sébusiens, cite de ce dernier auteur le passage suivant: «*Audiens Argentoratum*, *Brocomagum*, *Tarbellos*, *Sebusianos*, *et Nemetes*, *Vangiones*, *et Mogunciacum*, *civitates barbaras*,» trouvant là, à côté des Némètes, des Sébusiens, à peu près à la même place que les Sédusiens dans l'armée d'Arioviste, il a pensé pouvoir, à l'aide d'une métamorphose vraiment singulière, en retranchant au mot *Sebusiani* sa première syllabe *Se*, en convertissant ensuite le *B* en *V* ou *W* et l'*u* en *i*, et en ajoutant à tout cela le final *Burgum*, extraire de Sebusiani Wissembourg!!... Schœpflin se rit avec raison de cette étymologie et n'a pas de peine à la réfuter, en lui enlevant même sa base, le prétendu texte d'Ammien Marcellin. V. *Alsat. illustr.*, tome I, p. 60 et suiv. Il n'en reste pas moins que le nom de *Sedusii*, qui ne se trouve que dans César, est évidemment une erreur que la main des copistes aura glissée dans les manuscrits, et que, pour la réparer avec quelque chance de succès, il faut chercher dans l'ancienne Germanie et dans la Gaule le nom qui doit remplacer celui altéré et que l'on n'en trouve que deux, évidemment du reste issus de la même origine, qui puissent prendre cette place, les Segusii ou Segusiani de César lui-même et les Segulones de Ptolémée, dont nous avons déja indiqué la situation non loin des bords du Danube. Ces peuples là doivent avoir figuré dans les rangs d'Arioviste, et peuvent, après sa défaite, être rentrés en Alsace s'ils n'y étaient déjà. V. sur *Siegen*, village de l'ancienne seigneurie de Lauterbourg, Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, §. 304; de la traduction de M. Ravenèz, t. IV, p. 402.

2. *Sequitur pagus Sisgoviæ, vel Sissiacus, qui ad Ergesam usque fluvium se extendit, nomenque à veteri vico Sissiaco* (Sissach) *trahit*. V. Tschudi, *Veteris Helvetiæ delineatio.* Manuscrit, cité par Schœpflin, tome I, p. 639.

3. *Sicker*, village dépendant de la Vallée haute ou Sebenthal de Massevaux. V. Schœpflin, tome II, §. 97; de la trad. tome IV, p. 157.

4. *Sehsinheim* et *Siegenesheim*, mentionnés dans de vieux diplômes. V. Schœpflin, tome I, p. 731.

germain *Wasichen*[1]; que *Vo* ou *Wa, Vod* ou *Wod* soient synonymes de *Gott*[2] ou de *gau, gow,* qu'il signifie Dieu ou terre, toujours est-il que *Segen* ou *Sichen,* qui termine le mot, semble rappeler les Sigynnes; *Vosegus,* qui fut pour nos pères l'objet d'un culte, pourrait donc se traduire par le Dieu ou la terre des Sigynnes; peut-être aussi sur cette voie trouverions-nous la solution d'un problème non résolu par Schœpflin, le sens de cette épithète de *Segomoun* ou *Segomonis* ajoutée au nom de Mars sur quelques monuments de la plus haute antiquité[3]. Quelque séduisantes que soient ces suppositions, nous ne nous y arrêterons pas, nous ne voulons que des certitudes.

Un mot encore : les *Sarmates* ou *Sauromates* en Asie étaient à côté des Budii, et nous savons déjà que ce peuple transporté par les Scythes en Europe, était de provenance médique. Les Sarmates faisaient usage de la langue des Scythes, dit Hérodote, mais ils ne la parlaient pas avec pureté, parce que les Amazones, *ces tueuses d'hommes*[4], ces héroïnes barbares, qu'ils avaient épousées, ne pouvant les vaincre, ne l'ont jamais bien apprise et ne l'ont par conséquent transmise qu'imparfaite et mélangée à leur postérité. Ils n'étaient ni moins courageux, ni moins farouches que les Scythes ; ils habitaient un territoire immense et inculte au delà du Tanaïs, et nous serions tentés de croire que leur nom veut dire *habitant du désert. Saura, Sahra* en sanscrit signifiait désert, et c'est de là sans doute qu'est venu dans la langue

1. *In veteri inscriptione romana* Vosegus, *medio ævo frequentius* Vosagus :

Vosego
MAXSIIMINUS
V. S. L. L.

Gruter, *Inscript.*, tome I, p. 94. *Vogeso, uti Deo, votum hic solvitur, ut alibi* Deo Pennino, *hujus nominis monti. In* tabula Theodosiana *à Bonconia ad Brocomagum pertinet* Silva Vosagus.

Vosegi saltum atque secreta, Eginhartus *in Annalibus ; Vosagi lustra, et Vosagi latissimam vastitatem,* Anonymus, *Vitæ Ludovici Pii* auctor ; *Wasagum,* Nithardus, liv. III; *Wosegam, Silvam* Prisci Annales *appellant.* V. Schœpflin, *Als. illust.*, tome I, p. 4.

2. *An vocula* Wod *eadem sit, quæ Germanica* God, Gott *(Deus) quod Mercurius eminenter Deus vocaretur, dispiciant alii.* Schœpflin, tome I, p. 72, note *c.*

3. *Martem Vincium, Segomonem, Britovium, hinc inde memoratos, silencio prætereo.* Schœpflin, tome I, p. 75. Une inscription à *Mars Segomon* a été trouvée près de Besançon.

4. Les Scythes appelaient les Amazones *Oiorpata* (Viricides) d'*oior*, homme, et de *pata*, tuer. Voir Hérodote, liv. IV, ch. CX, où est raconté aussi leur mariage avec les Sarmates et leur commune migration au delà du Tanaïs, CXI à CXVII.

constater leur antique gloire et leur indomptable courage. Or, cette appellation de Ligyens ou de Ligures, partout générique et collective[1], sur les bords du Danube, de la Wartha et de la Vistule, comme sur les rives du Rhône, de la Loire et du Pô, dans les monts Hercyniens et les Carpathes, comme dans les Alpes, les Pyrénées ou les Cévennes, embrassant d'un côté les *Arii*, les *Helvecones*, les *Elysii*, les *Lemovices*, les *Naharvales*, de l'autre les *Arecomikes*, les *Arverni*, les *Helvii* et *Helvetii*, les *Elysikes* et les *Lemovikes*, plus loin, la *Navarre*, appartenait primitivement à quelque province de l'empire médo-persan. N'avons-nous pas vu des Ligyens figurer dans l'armée de Xerxès, à côté des Paphlagoniens et des Syriens? Hérodote, en rappelant ce fait, n'ajoute-t-il pas, comme pour révéler quelque lien ancien entre ces peuples, qu'ils portaient tous le vêtement et l'armure des Paphlagoniens[2]. Il ne manquerait plus pour établir le rapport de voisinage, ou même d'origine, qui unissait ces peuples, que de les voir dans leur migration reprendre, en Europe, la position respective qu'ils occupaient en Asie. Or, ce fait s'est précisement réalisé: les descendants des Ligyens se retrouvent à côté des descendants des Paphlagoniens; en effet, les Vénètes de l'Adriatique, que Strabon croit de la même famille que les Vénètes Gaulois des bords de l'Océan, ne sont-ils pas encore aujourd'hui les voisins contigus de ce qui reste debout de la puissante nation ligurienne, et ces Vénètes ne se proclamaient-ils pas eux-mêmes issus des Paphlagoniens?[3]

Nous ne dirons pas ce que furent les Paphlagoniens, quoique nous les croyions en proche parenté avec ces Syriens ou Assyriens transportés à la frontière de la Paphlagonie par les Scythes, au témoignage de Diodore

ραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις. Liv. II, p. 137. Cité par Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, tome I, introd. p. XXIX.

1. La Suévie, dit Tacite, est d'ailleurs coupée par une chaine de montagnes derrière laquelle sont plusieurs peuples. Les plus répandus sont les Lygiens *(Lygii)* dont le nom en comprend un grand nombre. Les principaux sont les Ariens *(Arii)*, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens *(Elysii)*, les Naharvales... V. *loco citato.*

2. Hérodote, liv. VII, ch. 74: Λίγυες δὲ καὶ Ματιηνοὶ καὶ Μαριανδυνοί τε καὶ Σύροι την αὐτὴν ἔχοντες Παφλαγόσι ἐστρατεύοντο.

3. *Hos ergo Venetos esse opinor, a quibus Veneti sinum colentes Adriaticum, in coloniam deducti sunt. Reliqui enim ferè omnes in Italia Galli e Transalpina Gallia commigrarunt, sicuti Boii et Senones. Verum propter nominis similitudinem, Paphlagones esse dictant.* Strabon, *De situ orbis*, trad. de Guarinus de Vérone, p. 187.

de Sicile; nous pourrions ajouter que la conformité des armes et du costume entre eux et les Syriens serait un argument de plus à l'appui de cette induction. Mais s'il ne nous est pas donné de préciser d'une manière exacte la position topographique et la provenance des Paphlagoniens, qui importent peu du reste à notre thèse, nous pouvons avec certitude attester que les Ligyens, leurs voisins, étaient de la même souche que les Mèdes, le nom de leur principale tribu en Germanie, les Arii, nous en est un sûr garant.

Ce n'est donc pas sans cause que nous signalons l'élément sarmate ou sigynne, disons médique, chez tous ces peuples qui reproduisent ce radical dans leur dénomination. S'il restait quelque doute, nous montrerions entre des nations, dont il est impossible de méconnaître l'origine sarmate, et les Ligyens de la Suévie des usages caractéristiques communs, qui achèveraient la démonstration. La coutume de se peindre d'une couleur sinistre ou terrible pour inspirer l'effroi aux ennemis, était générale chez les Suèves, Diodore de Sicile l'étend même à tous les Gaulois[1]. Eh bien! cet usage singulier et typique se reproduit chez tous les peuples sarmates, entre autres chez les Budins et leurs voisins les Mélanchlènes; Hérodote le constate[2]. Les premiers se teignaient de rouge et de bleu, et les seconds avaient reçu leur nom de *Mélanchlènes* de leur habitude de se vêtir tout de noir pour jeter la terreur autour d'eux. Si les Ligyens de la Germanie et de la Gaule sont de même race que ces peuples médiques, ils devront reproduire dans leurs coutumes quelque chose de cet usage singulier. Or, c'est là encore le phénomène que nous avons à signaler; écoutons Tacite sur ceux des Ligyens suèves qu'il appelle Arii: «Les Arii, dit-il, le plus fort de ces peuples (Ligyens)

1. Diodore de Sicile, liv. V, ch. XX, p. 232 de la traduct. de Terrasson: «Leurs cheveux (aux Gaulois) sont naturellement roux; et ils usent encore d'artifice pour fortifier cette couleur. Ils les lavent avec de l'eau de chaux, et ils les rendent aussi plus luisants en les retirant sur le sommet de la tête et sur les tempes; de sorte qu'ils ont vraiment l'air de Satyres et d'Ægypans.» V. sur le même usage chez les Suèves, Tacite, *De mor. Germ.*, ch. XXXVIII.

2. Les Budins... ils se peignent le corps en bleu ou en rouge. Βουδῖνοι... γλαυκόν του πᾶν ἰσχυριῶς ἐστὶ καὶ πυῤῥόν. Hérodote, liv. IV, ch. 108. Trad. de Miot, tome II, p. 74. Les Mélanchlænes portent tous habituellement des manteaux de couleur noire, et c'est de cet usage qu'ils ont tiré leur nom (qui signifie *les manteaux noirs*). Μελάγχλαινοι δὲ εἵματα μὲν μέλανα φορέουσι πάντες, ἐπ' ὧν καὶ τὰς ἐπωνυμίας ἔχουσι, νόροισι δὲ Σκυθικοισι χρέωνται. Hérodote, liv. IV, ch. 107, même traduction.

ont un air farouche qu'ils se font un art de rendre effroyable : ils noircissent leurs boucliers, ils peignent de noir leur corps; ils choisissent pour attaquer les nuits les plus sombres. Leur sinistre approche, l'ombre de leur funèbre armée, épouvantent; et nul ennemi ne soutient cet aspect étrange, infernal, car dans les combats les yeux sont les premiers vaincus[1].» Les Celtibériens de la Gaule, qu'il est bien difficile de distinguer des Ligures, dans l'histoire, rappellent aussi cet usage par leur costume national : «Ils s'habillent tous, rapporte Diodore de Sicile[2], d'un sayon noir et velu, sans doute de poil de chèvre; ils ont tous aussi des bottes faites de même poil et de même couleur, et des casques de fer surmontés de panaches couleur de pourpre.» Faut-il ajouter que si les *Nuithons*[3] ne sont pas loin des Arii, en Germanie, les *Nitiobriges*, dans la Gaule, sont voisins des Arécomikes et des Tectosages[4], et que ces deux noms semblent révéler également quelque chose de lugubre et de nocturne, et n'être que l'équivalent ou la traduction de celui de Mélanchlènes. Nous pourrions pousser plus loin le parallèle, mais en voilà sans doute assez pour démontrer que, non-seulement les noms médiques d'Arii et d'Arizantes, mais même les usages des peuples issus de la Médie, se reproduisent, plus ou moins transformés, mais reconnaissables, partout où nous retrouvons quelque indice du passage des Sigynnes et des Sarmates.

Pour avoir retrouvé sur les pas des Sigynnes toutes les tribus médiques, il nous reste à montrer sur la route de cette migration des *Struchates* et des *Parétacènes*. Eh bien! ces deux noms ne se reflètent-ils pas d'une manière frappante dans ceux d'*Étrusques* et de *Rasènes?* Toute l'antiquité a supposé quelque rapport de parenté entre ces deux peuples italiques, du sein desquels Rome a surgi, et les premiers Gaulois, *veteres Galli*[5]; mais le nœud de cette filiation n'a point encore été saisi. On l'a demandé aux Pélasges ; nous ne rejetons pas

1. Tacite, *De morib. Germ.*, ch. XLIII. V. l'excellente traduction de Tacite par M. E. P. Dubois, aujourd'hui Procureur impérial de Strasbourg ; Paris, 1850.

2. *Histoire universelle*, liv. V, ch. XXVII, p. 258.

3. Tacite, *loco citato*, ch. XL. Nuithons ; on croit qu'ils occupaient la Poméranie et le Schleswig.

4. Les Nitiobriges occupaient l'Agenois.

5. *Quis enim ex antiquissimis non scribit a Jano Janiculum et Hetruscos veteres Gallos conditos?* Cajus Sempronius, *De divis. Italiæ.*

cette version, elle ne contrarie pas essentiellement la nôtre, elle pourrait même lui servir d'appui, car ces Pélasges, qu'étaient-ils? Des peuples sortis de l'Asie et sans doute du même berceau que les Mèdes. Seulement les Pélasges, pour nous, ne sont qu'une fraction, l'avant-garde, si l'on veut, d'une immense migration asiatique, composée de nations diverses et surtout de Perses et de Mèdes. Nous croyons donc pouvoir ressaisir le lien qui rattache les Étrusques aux Gaulois et le signaler avec assurance dans l'élément égypto-médique, dans les Sigynnes enfin. Oui, tandis que le gros de cette invasion partie des bords du Danube, marchant en droite ligne, franchissait le Rhin, pénétrait dans la Gaule, s'y mêlait aux populations primitives ou s'y faisait une place, sous les noms de Séquaniens, de Sicaniens, de Médiomatriciens, de Ségusiens, de Ségalauniens, de Ségobriges, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, une colonne de même race, composée de Bouses ou Boii, de Struchates, de Parétacènes et de ces peuplades sarmates à l'origine médique, dont le type se retrouve chez les Vénètes, les Wendes ou Vindiles, remontant l'Œnus (l'Inn), s'avançait vers les Alpes; puis, s'élançant au delà des monts, allait planter ses tentes sous le beau ciel de l'Italie, après avoir laissé, à droite et à gauche sur toute sa route, ces dénominations qui rappellent leur provenance, Boïaria, Rætia, Vindelici, Medoaci, enfin Etrusci et Rasenæ! Strabon ne nous montre-t-il pas près le confluent de l'Inn et du Danube, au point même où la migration doit s'être ainsi divisée en deux branches, sur le chemin de l'Italie des villes, des régions qui rappellent les Sigynnes, *Segestica, Segestana ora, Sissia?*[1]

Cette origine assignée aux Étrusques, aux Rétes ou Rasènes n'est pas une de ces conjectures aventureuses jetées en avant sur une simple consonnance de noms; c'est une opinion qui s'appuie sur des faits et qui trouve sa sanction historique dans l'identité des usages et des arts les plus caractéristiques du génie des deux peuples; 'architecture, par exemple, est-il possible de rencontrer des peuples

1. Après avoir parlé des Tapodes, peuple formé du mélange des Illyriens et des Gaulois, Strabon continue: *post hos urbs Segestica, in plano sita, juxta quem Œnus ipse prœterlabitur, in Istrum influens.* Trad. de Guarinus, liv. IV, p. 199. Et trois lignes plus bas: *intrat autem Saum* (σάομ) *ut facile in Segestana oram, et Pannoniam, et Tauricos delabatur. Ibid.* et au liv. VII, p. 304: *penès Segesticam castellum est Sissia et Sirmium eâ in viâ quem in Italiam denia.*

qui se ressemblent plus par leur passion pour cet art que les Étrusques, les Égyptiens et les Mèdes? Leurs œuvres même ont un cachet commun, la hardiesse et le grandiose, et ce type distinctif de cette race d'hommes se reproduit partout où a survécu quelque vestige des Sigynnes, en deçà comme au delà des Alpes, sur les bords du Danube et du Rhin, comme sur les rives du Tibre et de l'Arno. Niebuhr a cru reconnaître l'œuvre des Étrusques dans les débris de la plus ancienne construction de notre Alsace, il a proclamé sortis des mêmes mains le mur païen du mont Ste Odile et la ville étrusque de Volaterre[1]. On le voit, l'illustre auteur de l'*Histoire romaine* a entrevu la vérité, seulement il a donné aux fondateurs de notre antique construction sécanienne ou sicanienne le nom spécial d'une des tribus sigynnes, au lieu de lui maintenir le nom générique de la nation elle-même. L'erreur était facile, il en convient lui-même, nous le verrons bientôt, le mode de bâtir des Étrusques et des Sicaniens étant à peu près le même; c'est là un argument de plus à l'appui de leur communauté d'origine.[2]

Le rapport que nous signalons entre les Étrusques, les Rasènes et les peuples de la famille médo-sigynne, existe aussi dans le langage, à en juger par des inscriptions étrusques qui nous restent, et ce n'est pas sans intention qu'au Musée de Ninive une main savante a placé un débris de l'écriture étrusque tout à côté d'un débris d'écriture assyrienne; en Asie, les Assyriens étaient aussi les voisins des Mèdes!

Le latin a puisé beaucoup dans la langue sacrée de l'Inde; il en reproduit notamment les formes, comme le germain, et les langues italiques et gauloises en reproduisent une foule de mots, la science moderne le reconnaît; mais par quelle voie le sanscrit est-il parvenu jusque dans l'Italie? personne ne l'a dit encore. Cette voie ignorée est retrouvée: l'idiome des Perses et des Mèdes est arrivé avec les Sigynnes sous le nom médique de Struchate ou Étrusque.

La religion, elle aussi, va nous révéler un lien plus intime encore entre les Étrusques et la famille égypto-médique des Sigynnes. Romulus, en jetant les fondements de Rome au milieu des populations étrusques, a consacré dès l'abord son respect pour leurs croyances

1. Niebuhr, Histoire rom., tome IV, p. 280.
2. Voir plus loin page 174.

et leurs prêtres; il les a adoptés pour la ville nouvelle et leur religion est devenue celle des Romains. Des Flamines et des Vestales entretinrent, à Rome, le feu sacré, comme les Mages et les Pyrètes dans la Perse et la Médie; et, telle était la vénération des Romains pour l'objet de ce culte antique et national, que leurs Césars, de même que les rois perses ou mèdes, faisaient porter devant eux le feu sacré comme le symbole du commandement et de l'empire[1]. D'où pouvait leur être venue cette déification du feu, sinon des Étrusques, leurs pères? Et les Étrusques eux-mêmes où l'avaient-ils prise, si ce n'est aux enfants de Zoroastre, aux Mèdes? A qui aussi les prêtres étrusques auraient-ils emprunté les formules secrètes, les mythes, les oracles et l'impénétrable sanctuaire de leur culte tout symbolique et terrible, si ce n'est aux mystères d'Isis et de Mithra, c'est-à-dire, aux Égyptiens et aux Mèdes?

Faut-il pousser plus loin le parallèle? chacun a admiré ces vases antiques, ces urnes cinéraires, ces chefs-d'œuvre sortis de la main des Étrusques; eh bien! leur perfection dans cet art n'est qu'une pâle image des prodiges céramiques des Égyptiens et des Mèdes, et l'on retrouve ce goût pour la même industrie sous des formes diverses en Bohême, en Hongrie, dans la Forêt-Noire, dans la Gaule, surtout dans les provinces où l'élément sigynne a laissé quelques traces de son passage.

Il n'est pas jusqu'aux costumes caractéristiques de ces contrées qui ne rappellent, par la vivacité de leurs couleurs ou par quelque chose de la forme antique et orientale, la pourpre et l'éclat de l'habillement médique. Interrogez la Vénitie, le Tyrol, la Suisse, l'Alsace, suivez les bords du Danube ou du Rhin, partout vous verrez surgir sous les formes les plus gracieuses et les plus brillantes quelque souvenir de la Perse et de la Médie.

Devons-nous ajouter que l'art de tirer de l'orge cette liqueur qui fut la boisson particulière des Germains et des Gaulois, et aussi sans nul doute des Étrusques, avant qu'ils eussent franchi les monts et

1. *Cæterum Romani Cæsares eo superbiæ processerant, ut sacrum ignem, qui similiter Regibus Persarum mos erat, velut in imaginem imperii sibi præferri sinerent, eoque præcipuo insigni et singulari ornatu uterentur.* Elias Schedius, *De diis germanis. Syngramma secundum*, chap. XXVIII, p. 365.

trouvé la vigne sous le beau ciel de l'Italie, est, d'après Hérodote, un bienfait de la grande déesse égyptienne, Isis?

Ici la Médie, là l'Égypte, partout des preuves du passage d'une génération issue du mélange de ces deux peuples; les Étrusques surtout semblent avoir été l'expression la plus caractéristique de cette alliance. Quel rapprochement! Ainsi, ce peuple resté une énigme pour l'histoire, si célèbre par la science de ses prêtres et de ses augures, par les formes étranges de son culte, par son respect pour les tombeaux, par l'audace et la grandeur de ses constructions, ce peuple qui a personnifié dans son nom tout un ordre architectural, serait né du mélange des deux nations les plus fameuses de l'antiquité par les mystères de leur religion et les splendeurs de leur architecture; les premiers instituteurs des Romains n'auraient été que les fils des premiers instituteurs des Grecs dans l'art de bâtir des villes, de suspendre des acqueducs, de creuser des canaux, d'élever des temples et des palais, et les audacieux constructeurs de la cloaca maxima, du canal d'Albe, du tombeau de Porsenna et de tant d'œuvres magnifiques ou colossales encore debout après plus de 2000 ans, auraient été du même sang que les géants de l'architecture, les fondateurs de Memphis et de Thèbes, de Babylone et d'Ecbatane!

Voyons, maintenant, si des voisins des anciens Mèdes d'Asie n'ont pas aussi, à côté d'eux, transporté leurs noms en Europe. Nous avons déjà trouvé les Germaniens (Γερμανίοι), les habitants de l'ancienne Carmania (le Kerman) dans les Germains; ces Germaniens n'étaient séparés de la Médie, et notamment des Parétacènes que par un désert appartenant aux deux peuples. La Médie était bornée à l'Orient par les monts qui entourent la mer Caspienne, dite aussi Hircanienne, et à l'Est par l'Hircanie elle-même. Il est bien à croire que ces peuples étaient de même souche et usaient de la même langue; cette identité d'origine semble se révéler par l'identité de leur costume dans l'armée de Xerxès et par leur voisinage en Asie; ils faisaient tous partie de l'empire médo-persan. Eh bien! nous ne croyons pas trop nous aventurer, en disant que l'*Hercynie européenne* est un souvenir de l'*Hyrcanie asiatique,* et en effet, ces deux dénominations auraient eu, en Germanie, comme en Perse, la même raison d'être: elles se seraient appliquées dans les deux pays à un territoire couvert de montagnes et de forêts.

Ce que les anciens appelaient la forêt Hercynienne s'étendait des monts Hercyniens jusqu'au Rhin, et même, s'il faut en croire certaines opinions, bien au delà, sur nos bords. On le voit, nous voici arrivés, sur les pas de peuples à origine médique, au moins jusqu'au Rhin, après avoir traversé la Transylvanie, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, la Bavière, la Forêt-Noire, presque toute la Germanie enfin, et si, à notre point de départ nous avons trouvé *Médiasch*, à notre point d'arrivée, en franchissant le fleuve, nous trouvons la Séquanie et la Médiomatricie, qui toutes deux rappellent aussi les Sigynnes et les Mèdes. Nous sommes en Alsace.

Là se présentent en foule des lieux, des populations, des contrées tout entières qui, par leurs dénominations anciennes, accusent hautement la provenance Sigynne: ici les *Sugintenses* ou *Suggentenses*, que Frédégaire nous représente, avec les *Campanenses*, les *Turenses* et les *Alsatii*, c'est-à-dire, avec les gens du pays de Kembs, de la Thur et les Alsaciens proprement dits, détachés de l'Austrasie et réunis à la Bourgogne par Childebert II; les *Sugintenses*, qu'il ne faut pas chercher dans le Saintois de Lorraine, le *Suentisiorum pagus*, où ils ne furent jamais, mais bien en Alsace, dans notre Sundgau, chez les Sundgauiens qui leur ont dû leur existence première et leur nom[1]; là le *Sigwald*, où les auteurs les plus accrédités montrent le champ du mensonge, le théâtre de la trahison des fils de Louis le Débonnaire, et dans lequel il est facile de reconnaître le *Sigwaldi mons* de Nithard ou le *Sigoldi mons* de Schœpflin, Sigoltzheim[2]; sur un autre point les *Sedusii* de César, les prétendus *Sebusii* d'Ammien-Marcellin, qui ne sont pour nous

1. V. Schœpflin, *Alsat. illustr. Sundgovia.* Tome I, p. 634. Fredegarius Scolasticus *apud* Duchesne, *Chronica*, ch. XXXVII.

2. Le même, p. 655. Nithardus, *De dissensione filiorum Ludovici pii.* Rheganus, *De gestis Ludovici pii*, *apud* Duchesne. Cet auteur présente le camp des fils de Louis le Débonnaire comme adossé au *Sigwaldi mons* et signale le champ du mensonge dans cette vaste plaine qui s'étend entre Colmar et Bâle. *Campum hunc magnum vocat Rheganus inter Argentariam et Basileam, qui usque hodiè, inquit, nominatur* Campus mendacii, *eo quod ibi plurimorum fidelitas extincta est. Filiorum castra juxta* montem Sigwaldi *posita fuisse idem dicit.* V. Georgii ab Eckhart *Commentarii de rebus Franciæ*, tome II, liv. XXIX, §. 4, p. 262. D'autres placent le champ de mensonge au *Rothleublé* ou près de Rouffach, *Rubiacum*, parce que des historiens anciens nomment *Rothfeld*, ou le champ rouge, *campus rubeus*, le lieu où s'est accomplie la trahison. V. *Histoire d'Allemagne* par P. Barre, tome II, p. 602 et 603. Nous reviendrons, à son temps, sur ce point.

que des *Segusii*, que nous retrouvons, non pas à Wissembourg, comme Beatus Rhenanus, mais non loin de là, vers Lauterbourg, dans un modeste village, dernière trace de leur nom, à *Siegen*[1]; à la même famille appartient l'ancien bourg de Sissach, *Sissiacus*, que Louis le Germanique, dans une charte de 842, appelle *Sisigaugensis* et qui semble à Tschudi avoir donné son nom à la Sisgovie[2], enfin *Sicker* dans le Sebenthal de Massevaux[3] et les villages disparus de *Sehsinheim* et de *Siegenesheim*[4]. Nous aurions pu citer bien d'autres noms encore qui recèlent évidemment la même étymologie et agrandir notre cercle en nous jetant sur le terrain des conjectures et des hypothèses. Il n'est pas jusqu'au nom de nos Vosges, qui ne puisse offrir quelque affinité avec celui des Sigynnes : dans les plus anciennes inscriptions ce nom est écrit *Vosegus*, au moyen âge *Vosagus*, en

1. César, *De bello gall.*, liv. I, ch. LI, place ainsi par ordre de nations les soldats d'Arioviste : «*Harudes*, *Marcomannos*, *Triboccos*, *Vangiones*, *Nemetes*, *Sedusios*, *Suevos*.» Beatus Rhenanus voulant corriger le texte de César par celui d'Ammien Marcellin (liv. XVI, ch. 2), et faire des Sédusiens des Sébusiens, cite de ce dernier auteur le passage suivant : «*Audiens Argentoratum*, *Brocomagum*, *Tarbellos*, *Sebusianos*, *et Nemetes*, *Vangiones*, *et Moguneiacum*, *civitates barbaras*,» trouvant là, à côté des Némètes, des Sébusiens, à peu près à la même place que les Sédusiens dans l'armée d'Arioviste, il a pensé pouvoir, à l'aide d'une métamorphose vraiment singulière, en retranchant au mot *Sebusiani* sa première syllabe *Se*, en convertissant ensuite le *B* en *V* ou *W* et l'*u* en *i*, et en ajoutant à tout cela le final *Burgum*, extraire de Sebusiani Wissembourg !!... Schœpflin se rit avec raison de cette étymologie et n'a pas de peine à la réfuter, en lui enlevant même sa base, le prétendu texte d'Ammien Marcellin. V. *Alsat. illustr.*, tome I, p. 60 et suiv. Il n'en reste pas moins que le nom de *Sedusii*, qui ne se trouve que dans César, est évidemment une erreur que la main des copistes aura glissée dans les manuscrits, et que, pour la réparer avec quelque chance de succès, il faut chercher dans l'ancienne Germanie et dans la Gaule le nom qui doit remplacer celui altéré et que l'on n'en trouve que deux, évidemment du reste issus de la même origine, qui puissent prendre cette place, les Segusii ou Segusiani de César lui-même et les Segulones de Ptolémée, dont nous avons déja indiqué la situation non loin des bords du Danube. Ces peuples là doivent avoir figuré dans les rangs d'Arioviste, et peuvent, après sa défaite, être rentrés en Alsace s'ils n'y étaient déjà. V. sur *Siegen*, village de l'ancienne seigneurie de Lauterbourg, Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, §. 304 ; de la traduction de M. Ravenèz, t. IV, p. 402.

2. *Sequitur pagus Sisgoviæ, vel Sissiacus, qui ad Ergesam usque fluvium se extendit, nomenque à veteri vico Sissiaco* (Sissach) *trahit.* V. Tschudi, *Veteris Helvetiæ delineatio.* Manuscrit, cité par Schœpflin, tome I, p. 639.

3. *Sicker*, village dépendant de la Vallée haute ou Sebenthal de Massevaux. V. Schœpflin, tome II, §. 97 ; de la trad. tome IV, p. 157.

4. *Sehsinheim* et *Siegenesheim*, mentionnés dans de vieux diplômes. V. Schœpflin, tome I, p. 731.

germain *Wasichen*[1]; que *Vo* ou *Wa, Vod* ou *Wod* soient synonymes de *Gott*[2] ou de *gau, gow*, qu'il signifie Dieu ou terre, toujours est-il que *Segen* ou *Sichen*, qui termine le mot, semble rappeler les Sigynnes; *Vosegus*, qui fut pour nos pères l'objet d'un culte, pourrait donc se traduire par le Dieu ou la terre des Sigynnes; peut-être aussi sur cette voie trouverions-nous la solution d'un problème non résolu par Schœpflin, le sens de cette épithète de *Segomoun* ou *Segomonis* ajoutée au nom de Mars sur quelques monuments de la plus haute antiquité[3]. Quelque séduisantes que soient ces suppositions, nous ne nous y arrêterons pas, nous ne voulons que des certitudes.

Un mot encore: les *Sarmates* ou *Sauromates* en Asie étaient à côté des Budii, et nous savons déjà que ce peuple transporté par les Scythes en Europe, était de provenance médique. Les Sarmates faisaient usage de la langue des Scythes, dit Hérodote, mais ils ne la parlaient pas avec pureté, parce que les Amazones, *ces tueuses d'hommes*[4], ces héroïnes barbares, qu'ils avaient épousées, ne pouvant les vaincre, ne l'ont jamais bien apprise et ne l'ont par conséquent transmise qu'imparfaite et mélangée à leur postérité. Ils n'étaient ni moins courageux, ni moins farouches que les Scythes; ils habitaient un territoire immense et inculte au delà du Tanaïs, et nous serions tentés de croire que leur nom veut dire *habitant du désert. Saura, Sahra* en sanscrit signifiait désert, et c'est de là sans doute qu'est venu dans la langue

1. *In veteri inscriptione romana* Vosegus, *medio ævo frequentius* Vosagus:

Vosego
MAXSIIMINUS
V. S. L. L.

Gruter, *Inscript.*, tome I, p. 94. *Vogeso, uti Deo, votum hic solvitur, ut alibi* Deo Pennino, *hujus nominis monti. In* tabula Theodosiana *à Bonconia ad Brocomagum pertinet* Silva Vosagus.

Vosegi saltum atque secreta, Eginhartus *in Annalibus; Vosagi lustra, et Vosagi latissimam vastitatem*, Anonymus, *Vitæ Ludovici Pii* auctor; *Wasagum*, Nithardus, liv. III; *Wosegam, Silvam* Prisci Annales *appellant*. V. Schœpflin, *Als. illust.*, tome I, p. 4.

2. *An vocula* Wod *eadem sit, quæ Germanica* God, Gott *(Deus) quod Mercurius eminenter Deus vocaretur, dispiciant alii.* Schœpflin, tome I, p. 72, note *c*.

3. *Martem Vincium, Segomonem, Britovium, hinc inde memoratos, silencio prætereo.* Schœpflin, tome I, p. 75. Une inscription à *Mars Segomon* a été trouvée près de Besançon.

4. Les Scythes appelaient les Amazones *Oiorpata* (Viricides) d'*oior*, homme, et de *pata*, tuer. Voir Hérodote, liv. IV, ch. CX, où est raconté aussi leur mariage avec les Sarmates et leur commune migration au delà du Tanaïs, CXI à CXVII.

romane le mot *Saure*, inculte, plein de genêts et de bruyères[1]; et *Ma, Maïti* en vieux persan répond au sens de *pays, terre*[2]. C'est sans doute à cette source que l'allemand a puisé *Matten,* la langue romane *Matz,* nos patois *Lo Mai* ou *Mé, Mœs,* champs, prés, en vieux français *Metz, Mès, Amœth, Amases.*[3]

Si cette étymologie semblait un peu forcée, et nous la croyons au contraire fort naturelle, nous en présenterions une autre qui révélerait un lien plus direct et bien plus intime entre les Sarmates et les Gaulois; nous tirerions la première partie, la racine du nom, d'un mot qui en grec a le même sens que δρῦς, *chêne;* c'est le mot σάρων (sarôn) d'où est sorti *Saronide.* Les Saronides étaient des théologiens ou prêtres gaulois, les druides eux-mêmes, au témoignage de Diodore de Sicile; et en effet, dit Borel, δρῦς, d'où vient druides, et σάρων, d'où vient Saronide[4], signifient tous deux la même chose, chêne; or, les Gaulois, on le sait, adoraient le gui de chêne et considéraient même cet arbre comme le symbole de leur plus grand dieu. Cette religion leur venait des Pélasges, les pères des Grecs; que l'on ne s'étonne donc pas de voir chercher dans la langue des Grecs l'étymologie du nom des prêtres gaulois, qui se servaient, du reste, des caractères grecs dans l'écriture, dont ils avaient seuls le secret et le dépôt. Les Pélasges sortis de l'Asie, comme les Mèdes, et sans doute de pays non éloignés l'un de l'autre, devaient avoir, sinon la même langue, au moins des langues issues de la même origine : pourquoi donc les Sarmates n'auraient-ils pas puisé à cette source commune leur nom, comme les Saronides?

Peut-être aussi le mot de Sarmates est-il sorti de *sar* ou *serra* qui signifie *montagne* et que l'on retrouve avec ce sens ou celui de *grand* et de *sublime* dans presque toutes les langues européennes appelées celtiques.[5]

1. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, au mot *Saure.*

2. Le baron de Mérian, *Études comparatives des langues.*

3. Coquillart, page 16.

4. Diodore de Sicile, liv. V, t. II, p. 238 de la traduction, donne le nom de Saronides aux prêtres de la Gaule. Voir sur le mot σάρων ou σαρωνὶς, Borel, dans *Les antiquités de la ville de Castres.* «Ce mot, selon la force de son origine, dit l'auteur de *La religion des Gaulois* «(t. I, liv. I, p. 175) exprime le choix que ces prêtres avaient fait de passer leur vie parmi «les chênes les plus vieux et les plus cassez, et dont l'écorce s'entr'ouvroit et éclatoit.» Σαρωνὶς, *quercus, cujus cotex hians et convolutus.* Hesychius, dans son *Lexique*, à ce mot.

5. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 71. *Serra, ein Berg. Ser, sar, sir, bedeutet fast in*

On pourrait, sans sortir du sanscrit et de la langue des Perses et des Mèdes, trouver une autre origine au nom de Sauromates ou de Sarmates; il suffirait de rappeler que ces peuples adoraient le soleil, et que cet astre en sanscrit se nomme *Soura,* comme aujourd'hui encore en valaque: *Soare.*[1]

Quelle que soit du reste l'origine du nom de Sarmates, nous hasarderons l'idée que ce peuple a donné son appellation à bien des lieux et à bien des rivières, notamment à la *Sarre,* qui l'a transmise, ensuite, à tant de villes et de territoires situés sur ses rives, et d'abord à la *Sarachouua,* l'ancienne Sargovie.

Nous demanderons aussi ce que peut être ce nom resté à une route de Scherwiller au val de Villé, de l'Alsace dans la Lorraine, la *chaussée des Sarmates, strata Sarmatarum.*[2]

Que conclure de tout ce qui précède? Que l'empreinte du passage des Mèdes se retrouve partout depuis les lieux où les a vus Hérodote jusque dans la Gaule, et d'abord entre le Rhin et la Saône, c'est-à-dire, dans la Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ces trois anciennes provinces gauloises, dont l'Alsace n'est qu'un bien faible démembrement, et, nous le répétons avec une confiance toujours croissante, ceux de ces Mèdes qui nous semblent avoir le plus concouru à peupler ces contrées et leur avoir donné leurs noms, sont les Mèdes-Sigynnes des bords du Danube.

Ici, nous revient à la pensée qu'un peuple nomade et disséminé sur toute la surface de l'Europe, s'il s'appelle bohémien en France, a reçu en Allemagne la dénomination de *Zigeuner,* qui ressemble assez au mot Sigynne germanisé, et nous prévoyons les objections qu'une pareille similitude de noms va soulever contre nous.

Quoi! dira-t-on, vous voulez faire de nos pères des Zigeuner, des

allen noch übrigen gallischen Mundarten hoch, erhaben; Sierra, in Spanien, ein Berg, Gebirge. En gaëlique *sar* exprime la hauteur, le plus haut degré, et par analogie *l'homme supérieur, le chef, le héros;* de là aussi le mot *sire.* Voir W. F. Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 448.

1. Le Jupiter *Saramicus* de Mayence pourrait avoir semblable provenance. V. Wittichius *Collectio antiquitatum Moguntiæ*, n° 22.

2. C'est le nom que lui donnent le roi Childéric II et l'empereur Othon I dans leurs diplômes de 661 et 949 pour l'abbaye de Senones. Voir D. Calmet, Hist. de Lorraine, t. II, 2.e édit., Preuves, p. LXXVIII et CXXV; cité par Grandidier, Hist. d'Alsace, t. I, p. 82 et 83.

Bohémiens, de cette race dont les débris errants en Europe semblent voués à la pérégrination et à l'opprobre perpétuels par je ne sais quelle mystérieuse fatalité[1] ! Peuple étranger partout, sans Dieu et sans patrie, la terreur de la maison isolée, le jouet de nos places publiques, l'énigme des savants! Les Égyptiens d'Angleterre, les Tartares de Suède et de Danemarck, les Zingaro d'Italie, les Gitanos de l'Espagne, les Zigeuner des Allemands, les Zingani ou Zingari des Turcs, enfin dans leur propre langage les Pharaons! Que l'on attende avant de nous condamner; nous n'avons pas encore prononcé de jugement sur la question; nous rapprocherons les faits et nous laisserons au lecteur à en tirer les conséquences.

L'origine de ce peuple exceptionnel est inconnue; les hommes qui le composent ont un caractère particulier : la hauteur de leur taille, la blancheur de leurs dents et leur teint basané accusent une provenance orientale, et semblent révéler qu'ils sont l'expression dégénérée d'un beau type. Si l'on consulte ces hommes sur leur origine, ils prétendent qu'une ancienne tradition, transmise d'âge en âge parmi eux, leur assigne pour berceau l'Égypte. Ici se présente involontairement le souvenir de cette ville ou cité de *Sigynes,* placée par Ctésias en Égypte, et dont nous ne croyons pas le nom étranger à nos Sigynnes-Mèdes des bords du Danube[2]. Arrêtons-nous en cet endroit, et, avant d'aller plus loin, répondons à l'étonnement, nous allions dire à la colère de nos lecteurs; disons-leur, pour les consoler de la possibilité qu'ils entrevoient sans doute qu'une portion quelconque de cette race errante et maudite fût de la même souche que les Sigynnes dont nous sortons, que cette identité n'est encore qu'un soupçon, et dût-il se changer en certitude, rappelons-leur que ces derniers, ceux qui doivent avoir donné leurs noms à notre province, étaient des Mèdes, de ce peuple fameux, dont le dernier soldat semblait à Astyages supérieur au premier des Perses, de ce peuple enfin qui a tenu le sceptre de l'Asie pendant des siècles, et qui par ses conquêtes et sa

1. V. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, par M. Francisque Michel, notamment introd. p. 35 et suiv. Paris, Franck, 1847.

2. Une remarque à consigner ici, c'est que dans une partie de la Hongrie, dans la Syrmie, les Sigynnes ont conservé un nom évidemment médique; ils y sont appelés *Madjub*. V. *Ungrisches Magazin*, *II. Band*, *St. 1*, p. 85, cité par Grellmann, p. 35.

gloire a fatigué la renommée. Si les Zigeuner d'aujourd'hui sont de cette lignée, ils en sont les fils dégénérés, et leur dégradation actuelle ne peut inficier la noblesse de leur origine; ils sont d'un tronc illustre une branche pourrie; et même, avant de leur crier anathème, faudrait-il connaître leur histoire et savoir s'ils ont mérité leur destinée, ou si peut-être leur existence nomade n'est pas plutôt la preuve, toujours vivante, que ce peuple, jaloux de sa liberté et écrasé par quelque conquérant barbare, a préféré la misère à l'esclavage. Tout un drame glorieux se cache peut-être sous la tente errante et vagabonde du Zigeuner. Du reste, s'il fallait rougir de cette communauté d'origine, la honte serait, d'après le récit de Thucydide lui-même, beaucoup plus pour la Sicile que pour nous, car les Sigynnes devenus Sicaniens ou Séquaniens sur nos bords, n'y auraient laissé, pour ainsi dire, que leur nom, et le gros de la nation aurait été peupler l'Italie d'abord, puis la Sicile et l'île de Corse. Il existait encore des Sicaniens en Italie du temps de Pline. [1]

Mais, quoique l'origine de cette population mystérieuse soit un problème insoluble, voyons les suppositions auxquelles se sont livrés les historiens sur sa provenance. Les uns la font originaire de l'Inde et voient en elle les descendants des anciens *Tchinganes*, qui habitaient les bords de l'Indus et qui furent expulsés par Tamerlan. D'autres (à quelles aberrations n'entraîne pas la crédulité !) prétendent que, dans le principe, ce furent des chrétiens revenus de la Terre-Sainte, ou des pénitents qui erraient ainsi en expiation de leurs péchés : le pape les aurait, dit-on, condamnés à courir pendant sept ans sans jamais se reposer.... ils courent depuis des siècles ! Tamerlan a régné de 1360 à 1405 ; il est vrai qu'il a rempli l'Hindoustan de sang et de ruines, et porté ses conquêtes jusqu'aux confins de l'empire ottoman dans l'Asie mineure; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait chassé les Tchinganes jusque là, et encore moins en Europe, en Bohême, où nous les trouvons aujourd'hui. [2]

1 *Plinii Secundi Historia*, partie II, p. 40, ligne 20.

2. Grellmann, dans son *Histoire des Bohémiens*, leur reconnait une origine indienne et consacre un volume à prouver qu'ils sont de la caste des *Sudders* ou *Parrias*, qu'ils sortent du Malabar et que leur migration fut déterminée par l'invasion de Timur Bec ou Tamerlan dans l'Inde. V. surtout le ch. VI, p. 328 à 367 de la traduction. Paris, Chaumard, 1810. — M. Michel de Kogalnitchan adopte la même opinion dans sa brochure intitulée : *Esquisse sur*

La ressemblance frappante et que nous avons déjà signalée, du tchingane-bohémien avec le sanscrit et les langues de l'Inde[1], a sans doute déterminé les historiens à chercher au peuple qui parle cet idiome une patrie dans l'Hindoustan. Mais si ces historiens avaient fixé leur attention sur cette population immense des Sigynnes, que le savant Hérodote place aux confins septentrionaux de la Thrace, sur les rives du Danube, c'est-à-dire non loin des lieux où se retrouve aujourd'hui le tchingane, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, ils auraient reconnu de suite que leur supposition, du reste tout à fait gratuite, ne résout pas le problème, et qu'il est indispensable de chercher à cette nation une origine bien plus ancienne. Il est évident que ce texte précieux d'Hérodote leur a échappé, et nous avons vu que, s'il n'a pas échappé à d'autres historiens, ils ont été tentés, ne pouvant l'expliquer, de le déchirer ou de le rayer de l'histoire. Le lecteur se rappelle sans doute l'inconcevable supposition de Niebuhr.

Que de concordances! Cette race aventurière et vagabonde, aujourd'hui, s'appelle, en Allemagne, *Zigeuner;* elle se trouve surtout en Bohême; n'est-ce pas le nom même et la situation des Sigynnes ou Sigunes d'Hérodote? Elle se dit venue de l'Égypte, et n'avons-nous pas dit en effet, d'après Ctésias et Étienne de Byzance, que le nom de Sigynne semble avoir été importé d'Égypte et imposé par un roi d'Égypte aux Mèdes du Danube? Enfin, faut-il le répéter? les Tchinganes parlent la langue d'Europe la plus semblable au sanscrit, et les Mèdes parlaient un dialecte de cette langue. N'est-ce pas assez? Non. Eh bien! Le type arabe semble se révéler dans la configuration, les formes et

l'histoire des Cigains. Berlin, B. Behr, 1837. — M. Paul Bataillard, en s'appuyant du savant mémoire que M. Reinaud venait de publier sur l'histoire de l'Inde, a ouvert l'avis que les Bohémiens sont les anciens *Zath* ou *Djath*, *Meyd* ou *Mend*, dont il signale des restes dans le royaume de Caboul et chez les Sikhs. V. *Nouvelles recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe*. Paris, Franck, 1849.

1. V. le *Vocabulaire bohémien, hindou et français* inséré dans l'*Histoire des Bohémiens* par Grellmann, p. 287 et suiv., et le *Vocabulaire français-cigain*, qui termine l'*Esquisse* précitée de M. Michel de Kogalnitchan, p. 37 et suiv. — V. aussi et surtout le savant ouvrage intitulé: *Die Zigeuner in Europa und Asien*, par A. F. Pott. Halle, Heymann, 1844 et 1845; ouvrage qui renferme un dictionnaire complet de la langue des Zigeuner: *Zweiter Theil, III. Wörterbuch.* — V. enfin le *Parallèle des langues d'Europe et de l'Inde*, par M. Eichhoff, où ce savant place parmi les tribus de la famille indienne parvenues en Europe les *Zinganes* ou *Bohémiens errants*; v. p. 9, 10 et 11.

la couleur des Bohémiens, et Niebuhr, ce savant qui a fait injure à Hérodote dans l'impuissance où il s'est trouvé de saisir le lien qui rattache les Sigynnes aux peuples européens, a entrevu celui qui rattache les Arabes aux Mèdes. Comment se fait-il que cette pensée n'ait point été pour lui un trait de lumière! Comment, après cette découverte, n'a-t-il pas vu que ce peuple errant est un reste des Sigynnes, chassés de leurs demeures danubiennes par des révolutions et des invasions; qu'un noyau en est resté au point de départ en Europe, en Transylvanie, en Bohême; qu'un autre se retrouve au point où l'histoire signale la fin des courses des Sicani fugitifs, en Sicile et en Corse, et enfin que l'on en découvre des groupes plus considérables que partout ailleurs dans les lieux qui leur ont servi de première halte au delà du Rhin, et auxquels ils ont laissé leurs noms, dans l'ancienne Médiomatricie et la Séquanie.

Qu'est-ce en effet aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, non loin de la Sarre, que cette population étrange, à la figure basanée, aux cheveux noirs, aux yeux noirs aussi et brillants, aux dents d'ivoire, aux formes sveltes et généralement assez élégantes, malgré la malpropreté qui les couvre, à la taille haute, qui annonce sans doute la dégradation dans ses traits, mais est bien loin de mériter le jugement qu'en a porté l'auteur d'un excellent dictionnaire géographique et historique, M. Bouillet : La laideur, dit-il, est générale chez les Bohémiens. Nous serions tentés, en faisant un appel aux souvenirs de tous ceux qui ont vu les Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, de poser l'aphorisme contraire et de dire : la beauté est générale chez les Bohémiens et ce n'est que dans les dernières couches de cette population, dans celles abruties et dégradées complétement par la débauche, qu'un aspect repoussant se fait remarquer. Qu'est-ce que cette population exceptionnelle qu'on trouve encore groupée en familles et en hameaux dans quelques lieux des Vosges et du Jura? Il est vrai que dans quelques points perdus de nos montagnes, la misère et le mal scrofuleux en ont fait complétement dégénérer quelques êtres et leur ont imprimé un aspect qui pourrait justifier l'opinion que nous venons de combattre; mais ce n'est là qu'une exception. L'Esméralda de Victor Hugo est sans doute une création poétique, mais les traits qui la composent sont le résultat de l'observa-

tion et de l'opinion commune; cette figure enchanteresse prouve que le type bohême, bien loin d'être laid, est au contraire, chez les femmes surtout, des plus gracieux, et rappelle les formes suaves de l'Orient.[1]

Après avoir exposé les motifs qui pourraient faire croire à l'identité d'origine des Sigynnes d'Hérodote avec cette génération aventurière et vagabonde, reste évident d'un grand peuple, hâtons-nous de dire que cette identité n'est nullement nécessaire à notre sujet. Du reste, le texte d'Hérodote arrive à notre secours; après avoir parlé de ce peuple médique des Sigynnes, rencontré par lui sur les bords du Danube, comme pour faire bien comprendre qu'il ne confond pas le nom de ce peuple avec certaines qualifications de personnes ou de choses, il ajoute[2]: du reste, chez les Ligures, situés au-dessus de Marseille, on appelle sigynnes les petits marchands ou brocanteurs, la gente mercantile (καπήλους), et chez les habitants de l'île de Chypre, une espèce de lance ou javelot (δορατα). Cette remarque ne semble-t-elle pas indiquer qu'il y avait dès alors deux espèces de Sigynnes, issues peut-être de la même souche, mais dont le nom n'avait plus la même signification: les uns étaient réunis en corps de nations sur les bords du Danube et aux différents lieux où nous les avons signalés; les autres, restes de quelques bandes plus aventureuses, avaient été dispersés depuis longtemps, et avaient commencé, isolés ou par petits groupes, cette existence vagabonde et mercantile, cette industrie de mauvais aloi, qui est encore le caractère des Zigeuner d'aujourd'hui et qui rend assez bien le sens du

1. Grellmann combat la description que quelques écrivains, notamment Münster, dans la *Cosmographie*, et Krantz, dans sa *Sächsische Chronik*, donnent des Bohémiens, qu'ils représentent comme un peuple *sauvage, noir et horrible*, et il en cite d'autres qui ont été jusqu'à faire l'éloge de leur beauté et même de leurs bonnes qualités. Il adopte un avis intermédiaire et dit. en parlant des Bohémiens: «leurs dents blanches, leurs longs cheveux couleur «d'ébène, dont ils sont si vains, leurs yeux noirs et vifs, sont certainement des parties de «leur visage qu'on ne peut refuser de regarder comme belles, même parmi les peuples civi«lisés de l'Europe. Ce ne sont ni des géants disproportionnés, ni des hommes rabougris. Ils «ont les membres sveltes et bien proportionnés. On ne trouve pas parmi eux des hommes «trop replets ni bossus, et la cécité ainsi que les autres infirmités corporelles leur sont in«connues.» V. *Histoire des Bohémiens*, ch. III, p. 49 et suiv.

2. Hérodote, liv. V, chap. IX: Σιγύννας δ' ὦν καλεῦσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα. *Cæterum Sigynnæ apud Ligures super Massiliam habitantes, institores vocantur; apud Cyprios vero, hastæ.*

mot κάπηλος, employé par Hérodote. Remarquons cependant que si, parmi les Ligures, le nom de Sigynnes rappelait une idée de ce genre, chez les Chypriens, au contraire, elle rappelait une idée guerrière, un instrument de combat, comme si la lance, nommée la sigynne, avait été empruntée à un peuple de ce nom et avait été rendue fameuse dans les batailles. Quoi qu'il en soit, le sort de quelques êtres d'une race ne peut servir à caractériser la race tout entière, et pour relever la gloire de la nation sigynne, dont nous faisons sortir nos pères, il doit suffire de dire que ces Sigynnes là étaient des Mèdes. Ajoutons que dans notre système ils seraient entrés comme un des éléments primordiaux dans la composition des plus illustres nations européennes, en Allemagne, en Gaule et en Italie, et auraient par conséquent à revendiquer une bonne part dans leur renommée.

Niebuhr a émis la pensée que Sicani, Siculi et Itali sont des appellations qui doivent se confondre et s'appliquer au même peuple[1]. Ces mots, du moins les deux premiers, ont en effet évidemment le même radical; mais, et par suite du même raisonnement, si de Sicani a pu sortir Siculi, à plus forte raison Sicani et Sequani ou Secani ont pu sortir de Sigynnæ ou Sigunnæ; en d'autres termes, tous ces mots, modifiés par les différents milieux ou dialectes qu'ils ont traversés, remontent à une source commune, et cette source commune est la dénomination de Sigynnes. Ce nom est un héritage à ne pas dédaigner, car il est glorieux, à en juger par le sens même qu'il exprime : sa racine, empruntée au sanscrit, se retrouve presque intacte dans plusieurs langues européennes, notamment dans l'allemand et le slave; cette racine est *sieg, seg* ou *sig*. Or, ce mot ne rappelle que des idées de triomphe et de gloire, il signifie *vainqueur par l'épée*[2]; et, comme pour justifier cette brillante étymologie, partout où s'est montré ce nom depuis les steppes les plus reculés de l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, l'histoire nous signale un peuple fameux. Nous

1. Niebuhr, *Histoire romaine*, *passim*.

2. *Sieg*, victoire, *siegen*, vaincre, en allemand; *siga*, victoire, *sigur*, victorieux, en islandais; *segra*, *segjan*, en suédois. L'auteur d'un excellent dictionnaire allemand-français, Théod. Schuster, fait remarquer avec justesse que, dans le principe, *siegen* a voulu dire *manier le glaive*. Ce mot a sans doute la même racine que le mot latin *secare*, couper.

que des *Segusii*, que nous retrouvons, non pas à Wissembourg, comme Beatus Rhenanus, mais non loin de là, vers Lauterbourg, dans un modeste village, dernière trace de leur nom, à *Siegen*[1]; à la même famille appartient l'ancien bourg de Sissach, *Sissiacus*, que Louis le Germanique, dans une charte de 842, appelle *Sisigaugensis* et qui semble à Tschudi avoir donné son nom à la Sisgovie[2], enfin *Sicker* dans le Sebenthal de Massevaux[3] et les villages disparus de *Sehsinheim* et de *Siegenesheim*[4]. Nous aurions pu citer bien d'autres noms encore qui recèlent évidemment la même étymologie et agrandir notre cercle en nous jetant sur le terrain des conjectures et des hypothèses. Il n'est pas jusqu'au nom de nos Vosges, qui ne puisse offrir quelque affinité avec celui des Sigynnes: dans les plus anciennes inscriptions ce nom est écrit *Vosegus*, au moyen âge *Vosagus*, en

1. César, *De bello gall.*, liv. I, ch. LI, place ainsi par ordre de nations les soldats d'Arioviste: «*Harudes*, *Marcomannos*, *Triboccos*, *Vangiones*, *Nemetes*, *Sedusios*, *Suevos*.» Beatus Rhenanus voulant corriger le texte de César par celui d'Ammien Marcellin (liv. XVI, ch. 2), et faire des Sédusiens des Sébusiens, cite de ce dernier auteur le passage suivant: «*Audiens Argentoratum*, *Brocomagum*, *Tarbellos*, *Sebusianos*, *et Nemetes*, *Vangiones*, *et Moguneiacum*, *civitates barbaras*,» trouvant là, à côté des Némètes, des Sébusiens, à peu près à la même place que les Sédusiens dans l'armée d'Arioviste, il a pensé pouvoir, à l'aide d'une métamorphose vraiment singulière, en retranchant au mot *Sebusiani* sa première syllabe *Se*, en convertissant ensuite le *B* en *V* ou *W* et l'*u* en *i*, et en ajoutant à tout cela le final *Burgum*, extraire de Sebusiani Wissembourg!!... Schœpflin se rit avec raison de cette étymologie et n'a pas de peine à la réfuter, en lui enlevant même sa base, le prétendu texte d'Ammien Marcellin. V. *Alsat. illustr.*, tome I, p. 60 et suiv. Il n'en reste pas moins que le nom de *Sedusii*, qui ne se trouve que dans César, est évidemment une erreur que la main des copistes aura glissée dans les manuscrits, et que, pour la réparer avec quelque chance de succès, il faut chercher dans l'ancienne Germanie et dans la Gaule le nom qui doit remplacer celui altéré et que l'on n'en trouve que deux, évidemment du reste issus de la même origine, qui puissent prendre cette place, les Segusii ou Segusiani de César lui-même et les Segulones de Ptolémée, dont nous avons déja indiqué la situation non loin des bords du Danube. Ces peuples là doivent avoir figuré dans les rangs d'Arioviste, et peuvent, après sa défaite, être rentrés en Alsace s'ils n'y étaient déjà. V. sur *Siegen*, village de l'ancienne seigneurie de Lauterbourg, Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, §. 304; de la traduction de M. Ravenèz, t. IV, p. 402.

2. *Sequitur pagus Sisgoviæ, vel Sissiacus, qui ad Ergesam usque fluvium se extendit, nomenque à veteri vico Sissiaco* (Sissach) *trahit*. V. Tschudi, *Veteris Helvetiæ delineatio*. Manuscrit, cité par Schœpflin, tome I, p. 639.

3. *Sicker*, village dépendant de la Vallée haute ou Sebenthal de Massevaux. V. Schœpflin, tome II, §. 97; de la trad. tome IV, p. 157.

4. *Sehsinheim* et *Siegenesheim*, mentionnés dans de vieux diplômes. V. Schœpflin, tome I, p. 731.

germain *Wasichen*[1]; que *Vo* ou *Wa*, *Vod* ou *Wod* soient synonymes de *Gott*[2] ou de *gau*, *gow*, qu'il signifie Dieu ou terre, toujours est-il que *Segen* ou *Sichen*, qui termine le mot, semble rappeler les Sigynnes; *Vosegus*, qui fut pour nos pères l'objet d'un culte, pourrait donc se traduire par le Dieu ou la terre des Sigynnes; peut-être aussi sur cette voie trouverions-nous la solution d'un problème non résolu par Schœpflin, le sens de cette épithète de *Segomoun* ou *Segomonis* ajoutée au nom de Mars sur quelques monuments de la plus haute antiquité[3]. Quelque séduisantes que soient ces suppositions, nous ne nous y arrêterons pas, nous ne voulons que des certitudes.

Un mot encore: les *Sarmates* ou *Sauromates* en Asie étaient à côté des Budii, et nous savons déjà que ce peuple transporté par les Scythes en Europe, était de provenance médique. Les Sarmates faisaient usage de la langue des Scythes, dit Hérodote, mais ils ne la parlaient pas avec pureté, parce que les Amazones, *ces tueuses d'hommes*[4], ces héroïnes barbares, qu'ils avaient épousées, ne pouvant les vaincre, ne l'ont jamais bien apprise et ne l'ont par conséquent transmise qu'imparfaite et mélangée à leur postérité. Ils n'étaient ni moins courageux, ni moins farouches que les Scythes; ils habitaient un territoire immense et inculte au delà du Tanaïs, et nous serions tentés de croire que leur nom veut dire *habitant du désert. Saura, Sahra* en sanscrit signifiait désert, et c'est de là sans doute qu'est venu dans la langue

1. *In veteri inscriptione romana* Vosegus, *medio ævo frequentius* Vosagus:

Vosego
MAXSIIMINUS
V. S. L. L.

Gruter, *Inscript.*, tome I, p. 94. *Vogeso, uti Deo, votum hic solvitur, ut alibi* Deo Pennino, *hujus nominis monti. In* tabula Theodosiana *à Bonconia ad Brocomagum pertinet* Silva Vosagus.

Vosegi saltum atque secreta, Eginhartus *in Annalibus*; *Vosagi lustra, et Vosagi latissimam vastitatem*, Anonymus, *Vitæ Ludovici Pii* auctor; *Wasagum*, Nithardus, liv. III; *Wosegam, Silvam* Prisci Annales *appellant*. V. Schœpflin, *Als. illust.*, tome I, p. 4.

2. *An vocula* Wod *eadem sit, quæ Germanica* God, Gott *(Deus) quod Mercurius eminenter Deus vocaretur, dispiciant alii.* Schœpflin, tome I, p. 72, note *c*.

3. *Martem Vincium, Segomonem, Britovium, hinc inde memoratos, silencio prætereo.* Schœpflin, tome I, p. 75. Une inscription à *Mars Segomon* a été trouvée près de Besançon.

4. Les Scythes appelaient les Amazones *Oiorpata* (Viricides) d'*oior*, homme, et de *pata*, tuer. Voir Hérodote, liv. IV, ch. CX, où est raconté aussi leur mariage avec les Sarmates et leur commune migration au delà du Tanaïs, CXI à CXVII.

romane le mot *Sayre*, inculte, plein de genêts et de bruyères[1]; et *Ma, Maïli* en vieux persan répond au sens de *pays, terre*[2]. C'est sans doute à cette source que l'allemand a puisé *Matten*, la langue romane *Matz*, nos patois *Lo Mai* ou *Mé, Mæs,* champs, prés, en vieux français *Metz, Mès, Amæth, Amases.*[3]

Si cette étymologie semblait un peu forcée, et nous la croyons au contraire fort naturelle, nous en présenterions une autre qui révélerait un lien plus direct et bien plus intime entre les Sarmates et les Gaulois; nous tirerions la première partie, la racine du nom, d'un mot qui en grec a le même sens que δρῦς, *chêne;* c'est le mot *σάρων* (sarôn) d'où est sorti *Saronide.* Les Saronides étaient des théologiens ou prêtres gaulois, les druides eux-mêmes, au témoignage de Diodore de Sicile; et en effet, dit Borel, δρῦς, d'où vient druides, et *σάρων*, d'où vient Saronide[4], signifient tous deux la même chose, chêne; or, les Gaulois, on le sait, adoraient le gui de chêne et considéraient même cet arbre comme le symbole de leur plus grand dieu. Cette religion leur venait des Pélasges, les pères des Grecs; que l'on ne s'étonne donc pas de voir chercher dans la langue des Grecs l'étymologie du nom des prêtres gaulois, qui se servaient, du reste, des caractères grecs dans l'écriture, dont ils avaient seuls le secret et le dépôt. Les Pélasges sortis de l'Asie, comme les Mèdes, et sans doute de pays non éloignés l'un de l'autre, devaient avoir, sinon la même langue, au moins des langues issues de la même origine : pourquoi donc les Sarmates n'auraient-ils pas puisé à cette source commune leur nom, comme les Saronides?

Peut-être aussi le mot de Sarmates est-il sorti de *sar* ou *serra* qui signifie *montagne* et que l'on retrouve avec ce sens ou celui de *grand* et de *sublime* dans presque toutes les langues européennes appelées celtiques.[5]

1. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, au mot *Saure.*

2. Le baron de Mérian, *Études comparatives des langues.*

3. Coquillart, page 16.

4. Diodore de Sicile, liv. V, t. II, p. 238 de la traduction, donne le nom de Saronides aux prêtres de la Gaule. Voir sur le mot σάρων ou σαρωνὶς, Borel, dans *Les antiquités de la ville de Castres.* «Ce mot, selon la force de son origine, dit l'auteur de *La religion des Gaulois* «(t. I, liv. I, p. 175) exprime le choix que ces prêtres avaient fait de passer leur vie parmi «les chênes les plus vieux et les plus cassez, et dont l'écorce s'entr'ouvroit et éclatoit.» Σαρωνὶς, *quercus, cujus cotex hians et convolutus.* Hesychius, dans son *Lexique*, à ce mot.

5. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 71. *Serra, ein Berg. Ser, sar, sir, bedeutet fast in*

On pourrait, sans sortir du sanscrit et de la langue des Perses et des Mèdes, trouver une autre origine au nom de Sauromates ou de Sarmates; il suffirait de rappeler que ces peuples adoraient le soleil, et que cet astre en sanscrit se nomme *Soura,* comme aujourd'hui encore en valaque: *Soare.*[1]

Quelle que soit du reste l'origine du nom de Sarmates, nous hasarderons l'idée que ce peuple a donné son appellation à bien des lieux et à bien des rivières, notamment à la *Sarre,* qui l'a transmise, ensuite, à tant de villes et de territoires situés sur ses rives, et d'abord à la *Sarachouua,* l'ancienne Sargovie.

Nous demanderons aussi ce que peut être ce nom resté à une route de Scherwiller au val de Villé, de l'Alsace dans la Lorraine, la *chaussée des Sarmates, strata Sarmatarum.*[2]

Que conclure de tout ce qui précède? Que l'empreinte du passage des Mèdes se retrouve partout depuis les lieux où les a vus Hérodote jusque dans la Gaule, et d'abord entre le Rhin et la Saône, c'est-à-dire, dans la Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ces trois anciennes provinces gauloises, dont l'Alsace n'est qu'un bien faible démembrement, et, nous le répétons avec une confiance toujours croissante, ceux de ces Mèdes qui nous semblent avoir le plus concouru à peupler ces contrées et leur avoir donné leurs noms, sont les Mèdes-Sigynnes des bords du Danube.

Ici, nous revient à la pensée qu'un peuple nomade et disséminé sur toute la surface de l'Europe, s'il s'appelle bohémien en France, a reçu en Allemagne la dénomination de *Zigeuner,* qui ressemble assez au mot Sigynne germanisé, et nous prévoyons les objections qu'une pareille similitude de noms va soulever contre nous.

Quoi! dira-t-on, vous voulez faire de nos pères des Zigeuner, des

allen noch übrigen gallischen Mundarten hoch, erhaben; Sierra, in Spanien, ein Berg, Gebirge. En gaëlique *sar* exprime la hauteur, le plus haut degré, et par analogie *l'homme supérieur, le chef, le héros;* de là aussi le mot *sire.* Voir W. F. Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 448.

1. Le Jupiter *Saramicus* de Mayence pourrait avoir semblable provenance. V. Wittichius *Collectio antiquitatum Moguntiæ*, n° 22.

2. C'est le nom que lui donnent le roi Childéric II et l'empereur Othon I dans leurs diplômes de 661 et 949 pour l'abbaye de Senones. Voir D. Calmet, Hist. de Lorraine, t. II, 2.ᵉ édit., Preuves, p. LXXVIII et CXXV; cité par Grandidier, Hist. d'Alsace, t. I, p. 82 et 83.

Bohémiens, de cette race dont les débris errants en Europe semblent voués à la pérégrination et à l'opprobre perpétuels par je ne sais quelle mystérieuse fatalité[1] ! Peuple étranger partout, sans Dieu et sans patrie, la terreur de la maison isolée, le jouet de nos places publiques, l'énigme des savants ! Les Égyptiens d'Angleterre, les Tartares de Suède et de Danemarck, les Zingaro d'Italie, les Gitanos de l'Espagne, les Zigeuner des Allemands, les Zingani ou Zingari des Turcs, enfin dans leur propre langage les Pharaons ! Que l'on attende avant de nous condamner; nous n'avons pas encore prononcé de jugement sur la question; nous rapprocherons les faits et nous laisserons au lecteur à en tirer les conséquences.

L'origine de ce peuple exceptionnel est inconnue; les hommes qui le composent ont un caractère particulier : la hauteur de leur taille, la blancheur de leurs dents et leur teint basané accusent une provenance orientale, et semblent révéler qu'ils sont l'expression dégénérée d'un beau type. Si l'on consulte ces hommes sur leur origine, ils prétendent qu'une ancienne tradition, transmise d'âge en âge parmi eux, leur assigne pour berceau l'Égypte. Ici se présente involontairement le souvenir de cette ville ou cité de *Sigynes,* placée par Ctésias en Égypte, et dont nous ne croyons pas le nom étranger à nos Sigynnes-Mèdes des bords du Danube[2]. Arrêtons-nous en cet endroit, et, avant d'aller plus loin, répondons à l'étonnement, nous allions dire à la colère de nos lecteurs; disons-leur, pour les consoler de la possibilité qu'ils entrevoient sans doute qu'une portion quelconque de cette race errante et maudite fût de la même souche que les Sigynnes dont nous sortons, que cette identité n'est encore qu'un soupçon, et dût-il se changer en certitude, rappelons-leur que ces derniers, ceux qui doivent avoir donné leurs noms à notre province, étaient des Mèdes, de ce peuple fameux, dont le dernier soldat semblait à Astyages supérieur au premier des Perses, de ce peuple enfin qui a tenu le sceptre de l'Asie pendant des siècles, et qui par ses conquêtes et sa

1. V. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, par M. Francisque Michel, notamment introd. p. 35 et suiv. Paris, Franck, 1847.

2. Une remarque à consigner ici, c'est que dans une partie de la Hongrie, dans la Syrmie, les Sigynnes ont conservé un nom évidemment médique ; ils y sont appelés *Madjub*. V. *Ungrisches Magazin*, *II. Band*, *St. 1*, p. 85, cité par Grellmann, p. 35.

gloire a fatigué la renommée. Si les Zigeuner d'aujourd'hui sont de cette lignée, ils en sont les fils dégénérés, et leur dégradation actuelle ne peut inficier la noblesse de leur origine; ils sont d'un tronc illustre une branche pourrie; et même, avant de leur crier anathème, faudrait-il connaître leur histoire et savoir s'ils ont mérité leur destinée, ou si peut-être leur existence nomade n'est pas plutôt la preuve, toujours vivante, que ce peuple, jaloux de sa liberté et écrasé par quelque conquérant barbare, a préféré la misère à l'esclavage. Tout un drame glorieux se cache peut-être sous la tente errante et vagabonde du Zigeuner. Du reste, s'il fallait rougir de cette communauté d'origine, la honte serait, d'après le récit de Thucydide lui-même, beaucoup plus pour la Sicile que pour nous, car les Sigynnes devenus Sicaniens ou Séquaniens sur nos bords, n'y auraient laissé, pour ainsi dire, que leur nom, et le gros de la nation aurait été peupler l'Italie d'abord, puis la Sicile et l'île de Corse. Il existait encore des Sicaniens en Italie du temps de Pline. [1]

Mais, quoique l'origine de cette population mystérieuse soit un problème insoluble, voyons les suppositions auxquelles se sont livrés les historiens sur sa provenance. Les uns la font originaire de l'Inde et voient en elle les descendants des anciens *Tchinganes*, qui habitaient les bords de l'Indus et qui furent expulsés par Tamerlan. D'autres (à quelles aberrations n'entraîne pas la crédulité !) prétendent que, dans le principe, ce furent des chrétiens revenus de la Terre-Sainte, ou des pénitents qui erraient ainsi en expiation de leurs péchés : le pape les aurait, dit-on, condamnés à courir pendant sept ans sans jamais se reposer.... ils courent depuis des siècles ! Tamerlan a régné de 1360 à 1405 ; il est vrai qu'il a rempli l'Hindoustan de sang et de ruines, et porté ses conquêtes jusqu'aux confins de l'empire ottoman dans l'Asie mineure; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait chassé les Tchinganes jusque là, et encore moins en Europe, en Bohême, où nous les trouvons aujourd'hui. [2]

1 *Plinii Secundi Historia*, partie II, p. 40, ligne 20.

2. Grellmann, dans son *Histoire des Bohémiens*, leur reconnait une origine indienne et consacre un volume à prouver qu'ils sont de la caste des *Sudders* ou *Parrias*, qu'ils sortent du Malabar et que leur migration fut déterminée par l'invasion de Timur Bec ou Tamerlan dans l'Inde. V. surtout le ch. VI, p. 328 à 367 de la traduction. Paris, Chaumard, 1810. — M. Michel de Kogalnitchan adopte la même opinion dans sa brochure intitulée : *Esquisse sur*

La ressemblance frappante et que nous avons déjà signalée, du tchingane-bohémien avec le sanscrit et les langues de l'Inde[1], a sans doute déterminé les historiens à chercher au peuple qui parle cet idiome une patrie dans l'Hindoustan. Mais si ces historiens avaient fixé leur attention sur cette population immense des Sigynnes, que le savant Hérodote place aux confins septentrionaux de la Thrace, sur les rives du Danube, c'est-à-dire non loin des lieux où se retrouve aujourd'hui le tchingane, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, ils auraient reconnu de suite que leur supposition, du reste tout à fait gratuite, ne résout pas le problème, et qu'il est indispensable de chercher à cette nation une origine bien plus ancienne. Il est évident que ce texte précieux d'Hérodote leur a échappé, et nous avons vu que, s'il n'a pas échappé à d'autres historiens, ils ont été tentés, ne pouvant l'expliquer, de le déchirer ou de le rayer de l'histoire. Le lecteur se rappelle sans doute l'inconcevable supposition de Niebuhr.

Que de concordances! Cette race aventurière et vagabonde, aujourd'hui, s'appelle, en Allemagne, *Zigeuner;* elle se trouve surtout en Bohême; n'est-ce pas le nom même et la situation des Sigynnes ou Sigunes d'Hérodote? Elle se dit venue de l'Égypte, et n'avons-nous pas dit en effet, d'après Ctésias et Étienne de Byzance, que le nom de Sigynne semble avoir été importé d'Égypte et imposé par un roi d'Égypte aux Mèdes du Danube? Enfin, faut-il le répéter? les Tchinganes parlent la langue d'Europe la plus semblable au sanscrit, et les Mèdes parlaient un dialecte de cette langue. N'est-ce pas assez? Non. Eh bien! Le type arabe semble se révéler dans la configuration, les formes et

l'histoire des Cigains. Berlin, B. Behr, 1837. — M. Paul Bataillard, en s'appuyant du savant mémoire que M. Reinaud venait de publier sur l'histoire de l'Inde, a ouvert l'avis que les Bohémiens sont les anciens *Zath* ou *Djath*, *Meyd* ou *Mend*, dont il signale des restes dans le royaume de Caboul et chez les Sikhs. V. *Nouvelles recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe.* Paris, Franck, 1849.

1. V. le *Vocabulaire bohémien, hindou et français* inséré dans l'*Histoire des Bohémiens* par Grellmann, p. 287 et suiv., et le *Vocabulaire français-cigain*, qui termine l'*Esquisse* précitée de M. Michel de Kogalnitchan, p. 37 et suiv. — V. aussi et surtout le savant ouvrage intitulé: *Die Zigeuner in Europa und Asien*, par A. F. Pott. Halle, Heymann, 1844 et 1845; ouvrage qui renferme un dictionnaire complet de la langue des Zigeuner: *Zweiter Theil, III. Wörterbuch.* — V. enfin le *Parallèle des langues d'Europe et de l'Inde*, par M. Eichhoff, où ce savant place parmi les tribus de la famille indienne parvenues en Europe les *Zinganes* ou *Bohémiens errants*; v. p. 9, 10 et 11.

la couleur des Bohémiens, et Niebuhr, ce savant qui a fait injure à Hérodote dans l'impuissance où il s'est trouvé de saisir le lien qui rattache les Sigynnes aux peuples européens, a entrevu celui qui rattache les Arabes aux Mèdes. Comment se fait-il que cette pensée n'ait point été pour lui un trait de lumière! Comment, après cette découverte, n'a-t-il pas vu que ce peuple errant est un reste des Sigynnes, chassés de leurs demeures danubiennes par des révolutions et des invasions; qu'un noyau en est resté au point de départ en Europe, en Transylvanie, en Bohême; qu'un autre se retrouve au point où l'histoire signale la fin des courses des Sicani fugitifs, en Sicile et en Corse, et enfin que l'on en découvre des groupes plus considérables que partout ailleurs dans les lieux qui leur ont servi de première halte au delà du Rhin, et auxquels ils ont laissé leurs noms, dans l'ancienne Médiomatricie et la Séquanie.

Qu'est-ce en effet aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, non loin de la Sarre, que cette population étrange, à la figure basanée, aux cheveux noirs, aux yeux noirs aussi et brillants, aux dents d'ivoire, aux formes sveltes et généralement assez élégantes, malgré la malpropreté qui les couvre, à la taille haute, qui annonce sans doute la dégradation dans ses traits, mais est bien loin de mériter le jugement qu'en a porté l'auteur d'un excellent dictionnaire géographique et historique, M. Bouillet : La laideur, dit-il, est générale chez les Bohémiens. Nous serions tentés, en faisant un appel aux souvenirs de tous ceux qui ont vu les Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, de poser l'aphorisme contraire et de dire: la beauté est générale chez les Bohémiens et ce n'est que dans les dernières couches de cette population, dans celles abruties et dégradées complétement par la débauche, qu'un aspect repoussant se fait remarquer. Qu'est-ce que cette population exceptionnelle qu'on trouve encore groupée en familles et en hameaux dans quelques lieux des Vosges et du Jura? Il est vrai que dans quelques points perdus de nos montagnes, la misère et le mal scrofuleux en ont fait complétement dégénérer quelques êtres et leur ont imprimé un aspect qui pourrait justifier l'opinion que nous venons de combattre; mais ce n'est là qu'une exception. L'Esméralda de Victor Hugo est sans doute une création poétique, mais les traits qui la composent sont le résultat de l'observa-

tion et de l'opinion commune; cette figure enchanteresse prouve que le type bohême, bien loin d'être laid, est au contraire, chez les femmes surtout, des plus gracieux, et rappelle les formes suaves de l'Orient.[1]

Après avoir exposé les motifs qui pourraient faire croire à l'identité d'origine des Sigynnes d'Hérodote avec cette génération aventurière et vagabonde, reste évident d'un grand peuple, hâtons-nous de dire que cette identité n'est nullement nécessaire à notre sujet. Du reste, le texte d'Hérodote arrive à notre secours; après avoir parlé de ce peuple médique des Sigynnes, rencontré par lui sur les bords du Danube, comme pour faire bien comprendre qu'il ne confond pas le nom de ce peuple avec certaines qualifications de personnes ou de choses, il ajoute[2]: du reste, chez les Ligures, situés au-dessus de Marseille, on appelle sigynnes les petits marchands ou brocanteurs, la gente mercantile (καπήλους), et chez les habitants de l'île de Chypre, une espèce de lance ou javelot (δορατα). Cette remarque ne semble-t-elle pas indiquer qu'il y avait dès alors deux espèces de Sigynnes, issues peut-être de la même souche, mais dont le nom n'avait plus la même signification: les uns étaient réunis en corps de nations sur les bords du Danube et aux différents lieux où nous les avons signalés; les autres, restes de quelques bandes plus aventureuses, avaient été dispersés depuis longtemps, et avaient commencé, isolés ou par petits groupes, cette existence vagabonde et mercantile, cette industrie de mauvais aloi, qui est encore le caractère des Zigeuner d'aujourd'hui et qui rend assez bien le sens du

1. Grellmann combat la description que quelques écrivains, notamment Münster, dans la *Cosmographie*, et Krantz, dans sa *Sächsische Chronik*, donnent des Bohémiens, qu'ils représentent comme un peuple *sauvage, noir et horrible*, et il en cite d'autres qui ont été jusqu'à faire l'éloge de leur beauté et même de leurs bonnes qualités. Il adopte un avis intermédiaire et dit. en parlant des Bohémiens: «leurs dents blanches, leurs longs cheveux couleur «d'ébène, dont ils sont si vains, leurs yeux noirs et vifs, sont certainement des parties de «leur visage qu'on ne peut refuser de regarder comme belles, même parmi les peuples civi«lisés de l'Europe. Ce ne sont ni des géants disproportionnés, ni des hommes rabougris. Ils «ont les membres sveltes et bien proportionnés. On ne trouve pas parmi eux des hommes «trop replets ni bossus, et la cécité ainsi que les autres infirmités corporelles leur sont in«connues.» V. *Histoire des Bohémiens*, ch. III, p. 49 et suiv.

2. Hérodote, liv. V, chap. IX: Σιγύννας δ' ὦν καλεῦσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα. *Cæterum Sigynnæ apud Ligures super Massiliam habitantes, institores vocantur; apud Cyprios vero, hastæ.*

mot κάπηλος, employé par Hérodote. Remarquons cependant que si, parmi les Ligures, le nom de Sigynnes rappelait une idée de ce genre, chez les Chypriens, au contraire, elle rappelait une idée guerrière, un instrument de combat, comme si la lance, nommée la sigynne, avait été empruntée à un peuple de ce nom et avait été rendue fameuse dans les batailles. Quoi qu'il en soit, le sort de quelques êtres d'une race ne peut servir à caractériser la race tout entière, et pour relever la gloire de la nation sigynne, dont nous faisons sortir nos pères, il doit suffire de dire que ces Sigynnes là étaient des Mèdes. Ajoutons que dans notre système ils seraient entrés comme un des éléments primordiaux dans la composition des plus illustres nations européennes, en Allemagne, en Gaule et en Italie, et auraient par conséquent à revendiquer une bonne part dans leur renommée.

Niebuhr a émis la pensée que Sicani, Siculi et Itali sont des appellations qui doivent se confondre et s'appliquer au même peuple[1]. Ces mots, du moins les deux premiers, ont en effet évidemment le même radical; mais, et par suite du même raisonnement, si de Sicani a pu sortir Siculi, à plus forte raison Sicani et Sequani ou Secani ont pu sortir de Sigynnæ ou Sigunnæ; en d'autres termes, tous ces mots, modifiés par les différents milieux ou dialectes qu'ils ont traversés, remontent à une source commune, et cette source commune est la dénomination de Sigynnes. Ce nom est un héritage à ne pas dédaigner, car il est glorieux, à en juger par le sens même qu'il exprime: sa racine, empruntée au sanscrit, se retrouve presque intacte dans plusieurs langues européennes, notamment dans l'allemand et le slave; cette racine est *sieg, seg* ou *sig*. Or, ce mot ne rappelle que des idées de triomphe et de gloire, il signifie *vainqueur par l'épée*[2]; et, comme pour justifier cette brillante étymologie, partout où s'est montré ce nom depuis les steppes les plus reculés de l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, l'histoire nous signale un peuple fameux. Nous

1. Niebuhr, *Histoire romaine*, *passim*.

2. *Sieg*, victoire, *siegen*, vaincre, en allemand; *siga*, victoire, *sigur*, victorieux, en islandais; *segra*, *segjan*, en suédois. L'auteur d'un excellent dictionnaire allemand-français, Théod. Schuster, fait remarquer avec justesse que, dans le principe, *siegen* a voulu dire *manier le glaive*. Ce mot a sans doute la même racine que le mot latin *secare*, couper.

avons nommé les Sigynnes de l'Égypte, ceux des bords du Danube, leurs fils les Suèves, les Suisses, les Sicambres, les Sicaniens, les Sicules, les Segalauni, les Ségobriges, les Ségusiens, les Séquaniens, leurs frères les Senonais et toutes les tribus gauloises qui ont consacré la mémoire de leur origine dans l'appellation de leurs principales rivières, la *Sequana* et la *Siginna*, la Seine et la Saône; nous pourrions, élargissant nos déductions, sur les pas de la science moderne, éclairée par la connaissance des langues orientales et de récentes découvertes, rattacher à cette famille humaine les Scythes, les anciens Saces[1], et retrouver la souche-mère de tous ces peuples au lieu même de leur berceau, sur les rives de l'Indus, chez une nation bien digne de sortir du même sang

1. En s'appuyant sur cette remarque faite par Pline et du reste, d'une manière bien plus explicite encore, par Hérodote (liv. VII, chap. 64), que les Perses appelaient les Scythes Saces, on fait sortir d'eux toute la race anglo-saxonne, et en décomposant ce dernier mot d'une façon assez singulière, on arrive à lui faire signifier le *tranchant de l'épée;* enfin une fois sur la voie des étymologies et des déductions, on ne s'arrête pas et l'on conclut, en prenant pour lien la race scythique, que les Sykhs ont presque tort de résister aux Anglais, car les uns et les autres ne seraient que des frères. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les termes mêmes dans lesquels la savante *Revue Britannique* formule cette opinion. Après avoir montré les Scythes devenus fameux en Europe sous les noms de Teutons, de Goths et de Germains, l'auteur de l'article emprunté à un journal scientifique américain, continue ainsi: «Parmi leurs tribus nombreuses, celle des Saxons occupait un rang éminent qu'elle avait déjà avant de quitter l'Asie; car les Persans donnaient aux Scythes en général le nom de Saces, et Pline, qui mentionne ce fait, dit qu'ils étaient un des peuples les plus distingués de la Scythie. Il les appelle *Sacassani*, par corruption probablement de *Sakai-Suna*, ou fils de Sakai, nom qui, par abréviation, se changea en *Saksun* ou *Saxon*. On suppose que ce nom a la même racine que le mot anglo-saxon *seax*, épée. Dans le *Schab-Nameh* ou livre des Rois, persan, le même peuple est appelé *Ssakalib* ou *Ssaklib*, ce qui signifierait les lèvres de l'épée, expression métaphorique orientale du *tranchant de l'épée*. On les fait venir du nord de l'Inde, et la ressemblance du nom et du lieu donne quelque plausibilité à la conjecture de M. Klipstein, que les Sykhs, qui ont récemment si bravement résisté aux Anglais dans le Punjaûb, pourraient bien être les restes de la souche-mère de la race saxonne. C'est assurément un fait bien curieux que la race saxonne, après avoir émigré à l'Occident pendant près de trois mille ans, avançant toujours en civilisation et en puissance, fonde maintenant, avec le surplus de ses enfants, un nouvel empire dans la contrée même, d'où elle sortit primitivement, apportant aux gouvernements usés de l'Orient les arts et la culture des plus puissantes nations modernes.» Voir Revue Britannique, avril 1852, n.° 4, p. 257 à 259. Nous sommes bien loin de nous associer aux efforts tentés pour tirer le nom de Saxon de *Sakai-Suna*, et pour restreindre surtout la parenté des Sykhs aux Anglo-Saxons; nous l'étendons à tous les peuples d'origine indo-germanique et indo-persique ou médique, et le lien pour nous n'est pas dans les Scythes, mais dans leurs vainqueurs les Sarmates et les Sigynnes, tous deux issus des Mèdes.

que les Gaulois, chez les Sykhs ou Seikhs, dont la valeur antique et la haine du joug étranger semblent s'être réveillées au contact d'un cœur français[1]! Ce rapprochement nous en suggère un autre non moins caractéristique de quelque lien de parenté ancienne ou de provenance commune entre cette nation et nos pères, entre la race sigynne ou médique et la race pélasgique ou gallique, c'est que si en Europe les *Sigynnæ* se trouvent à côté des *Umbrii* ou *Ambra*, en Asie la capitale même des Sykhs est *Umbritzir*, et que ces dénominations ont la même signification dans les deux pays. En effet, si dans la langue des Pélasges Ombrien ou Ambron, puisé à la même source qu'*Ambrotos* et *Ambrosia*, veut dire *immortel*, dans l'idiome des Indiens Umbritzir est la ville *éternelle*.[2]

S'il fallait encore ajouter quelques preuves à toutes celles que

1. Qui ne sait qu'un Français, le général Allard, après avoir été aide-de-camp du maréchal Brune, s'expatria, en 1815, alla chercher fortune en Égypte, puis en Perse, et se fixa enfin dans le Caboul, où il devint le général en chef et le conseiller intime de Runjet-Sing, roi de Lahore; qu'il introduisit dans les troupes de ce prince la discipline et la tactique militaire de l'armée française, l'aida puissamment à repousser l'invasion anglaise et à fonder un empire vaste et puissant, ami de la France. Hélas! ce digne Français est mort, en 1839; Runjet-Sing l'a suivi de près dans la tombe, et l'indépendance des Sykhs est de nouveau menacée! Allard était né à Saint-Tropez (Var) l'ancienne *Heraclea Caccabaria*, ville bâtie sur le chemin d'un peuple né aussi des Sigynnes, les Segalauni; quels rapprochements enfante le hasard!.... Allard avait électrisé le roi des Sykhs au récit des victoires de Napoléon et ce fut en inspirant à ce chef indien la noble, mais naïve pensée de ressembler au grand homme, qu'il lui a fait adopter le drapeau de la République et de l'Empire. Voir *Correspondance de Victor Jacquemont sur l'Inde*, t. I, lettre 48, p. 422.

2. *Umbritzir*, dans le langage des Indiens du Lahore, est *la ville sainte* par excellence, la ville divine, immortelle. Voir la même Correspondance, lettres 47 et 48, p. 405 et 415, t. I.

Nous notons ici, en passant, comme une preuve de plus, du rapport qui a existé entre la langue sacrée de l'Inde et presque toutes les langues européennes, notamment les langues celtiques et germaines, que presque tous les mots indiens rapportés dans cet ouvrage se retrouvent dans le germain, le latin et notre patois, l'ancien gaulois; par exemple, *Rosseldar*, capitaine de la cavalerie, ne vient-il pas de la même source que l'allemand *Ross*, *Rœssel*, cheval, *Rœsselder*, cavalier; de là le vieux mot français *Rosse*, qui ne se prend plus qu'en mauvaise acception; *Mehmandar*, que Jacquemont traduit par *gardien de l'hospitalité*, officier chargé seulement d'assurer les vivres, rappelle fort le verbe latin *mandere*, *merandare*, patois *merandar*, italien *mangiare*, qui se prononce *mandgiare*, manger; *Nuzzer*, offrande, service, a bien de l'analogie avec l'allemand *Nutz*, qui sert, comparatif *Nutzer*, le substantif *Nutzen*, avantage, profit, jouissance, et le verbe *Nutzen* (de l'ancien *Niuzan*), jouir, servir, être bon, utile, avantageux, etc. V. la *Correspondance* déjà citée, t. II, p. 10; t. I, p. 410; t. II, p. 48.

nous croyons avoir données, de l'introduction ancienne de l'élément médique dans toutes les contrées où nous l'avons montré, nous demanderions ces preuves aux premières appellations de nos rivières, de nos montagnes, aux derniers débris de la plus vieille architecture, au culte de nos pères, à ce qui peut avoir survécu de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs costumes même; nous fouillerions les ruines pour en faire sortir quelque témoin du passé.

Et d'abord qu'est-ce que toutes ces dénominations qui se terminent en *aha* et qui s'appliquent à tant de torrents ou de rivières dans l'ancienne Médiomatricie et Séquanie et dans les pays voisins, la *Lebraha*, l'*Andelaha*, la *Féacha*, la *Haselaha*, la *Rufacha*, la *Kuntzaha*, la *Schiltaha*, la *Wolfaha*, la *Schuuarzaha* et bien d'autres que nous pourrions citer? Schœpflin croit avoir répondu à la question en disant que cette terminaison est fréquente à la langue teutonne ou germanique[1]. Nous demanderons où cette langue l'a puisée, car elle ne lui est pas propre, et nous répondrons avec confiance qu'elle lui vient de l'Orient, du sanscrit, auquel cet idiome a fait bien d'autres emprunts; or, le sanscrit, on le sait, était la langue des Mèdes. Sans doute même l'emprunt que nous signalons n'a pas attendu pour se faire l'arrivée des Germains, et les dénominations de tant de rivières ont précédé de bien des siècles, sur nos bords, l'invasion teutonique.

Niebuhr[2], nous l'avons déjà dit, a cru pouvoir, à l'inspection seule d'un dessin ou d'une peinture, reconnaître dans ces immenses constructions qui couronnent la montagne de Sainte-Odile et que l'on appelle le *mur païen*, la première architecture *Étrusque*; il a fondé son opinion sur cette circonstance caractéristique, selon lui, et qu'il retrouve dans les murailles de la ville étrusque de *Volterre*, que ces constructions sont établies au pourtour du sommet de la montagne.

Bien loin de nier que les Étrusques fussent arrivés jusque dans nos contrées, nous avons au contraire ouvert l'avis que, sous ce nom et celui de *Ræci*, *Rhæti* ou de *Rasennæ*, issus de leur qualification primitive de *Struchates* et de *Parétacènes*, ils sont sortis de là et de l'Helvétie pour envahir l'Italie, et par conséquent l'opinion de Niebuhr,

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, § XXXIV, p. 22.
2. Niebuhr, *Histoire romaine*, t. IV, p. 289.

au lieu de gêner nos déductions, ne servirait au contraire qu'à leur donner une nouvelle force et un nouvel appui. Mais, tout en admettant que le mur païen, qui nous occupe, a dû sa naissance à un peuple de même race que les Étrusques, nous hasarderons l'avis que ce peuple était des Sicaniens ou Secani. Niebuhr lui-même reconnaît la difficulté de bien distinguer les ouvrages sortis des mains de ces deux peuples, et nous croyons qu'en cet endroit il les a confondus et a commis lui-même l'erreur qu'il signalait chez d'autres. Cette circonstance que le mur de Sainte-Odile règne autour du sommet de la montagne ne saurait nous arrêter; car ce mode de construction était commun aux Étrusques et aux Sicaniens. «Les anciens Sicaniens, au rapport de Diodore de Sicile, bâtissaient leurs habitations «ou lieux de retraite et de défense, au sommet des montagnes pour «se garantir des coureurs[1];» et si les Étrusques, qui ont peuplé la Rhétie avant de franchir les Alpes, ont pu s'étendre jusque sur notre territoire, les Sigynnes, en remontant le cours du Danube et de là en s'avançant en droite ligne jusqu'au delà du Rhin, ont dû nécessairement arriver d'abord dans la Médiomatricie et la Séquanie, et, dès leurs premiers pas sur cette terre qu'ils envahissaient, ils auront senti la nécessité, pour s'y maintenir, de s'y fortifier, et ce sera évidemment, d'après leurs habitudes d'ailleurs, dans les lieux les plus inaccessibles, qu'ils auront porté leurs retraites et leurs retranchements. Du reste, le désaccord qui semble régner ici entre notre version et celle de Niebuhr n'est qu'apparent: que les fondateurs de la construction, dont les ruines ont reçu le nom de mur païen, aient été Sicaniens ou Étrusques, ils sortaient du même berceau, de la famille médo-sigynne, et l'identité de leur mode d'architecture est une preuve de plus de cette communauté d'origine.[2]

Mais nous avons d'autres témoins, plus éloquents que ces masses de pierres, de la présence et du séjour de peuples médiques et persiques dans nos contrées, et surtout de peuples de cette race mêlés à des Égyptiens; or, on sait déjà que tels ont dû être les Sigynnes. Ces témoins irrécusables sont les restes encore debout du culte de nos pères.

Déjà nous avons signalé les croyances communes aux Perses et

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, p. 197 de la traduction de Terrasson.

2. Voir ci-dessus page 174.

Bohémiens, de cette race dont les débris errants en Europe semblent voués à la pérégrination et à l'opprobre perpétuels par je ne sais quelle mystérieuse fatalité[1] ! Peuple étranger partout, sans Dieu et sans patrie, la terreur de la maison isolée, le jouet de nos places publiques, l'énigme des savants ! Les Égyptiens d'Angleterre, les Tartares de Suède et de Danemarck, les Zingaro d'Italie, les Gitanos de l'Espagne, les Zigeuner des Allemands, les Zingani ou Zingari des Turcs, enfin dans leur propre langage les Pharaons ! Que l'on attende avant de nous condamner; nous n'avons pas encore prononcé de jugement sur la question; nous rapprocherons les faits et nous laisserons au lecteur à en tirer les conséquences.

L'origine de ce peuple exceptionnel est inconnue; les hommes qui le composent ont un caractère particulier : la hauteur de leur taille, la blancheur de leurs dents et leur teint basané accusent une provenance orientale, et semblent révéler qu'ils sont l'expression dégénérée d'un beau type. Si l'on consulte ces hommes sur leur origine, ils prétendent qu'une ancienne tradition, transmise d'âge en âge parmi eux, leur assigne pour berceau l'Égypte. Ici se présente involontairement le souvenir de cette ville ou cité de *Sigynes,* placée par Ctésias en Égypte, et dont nous ne croyons pas le nom étranger à nos Sigynnes-Mèdes des bords du Danube[2]. Arrêtons-nous en cet endroit, et, avant d'aller plus loin, répondons à l'étonnement, nous allions dire à la colère de nos lecteurs; disons-leur, pour les consoler de la possibilité qu'ils entrevoient sans doute qu'une portion quelconque de cette race errante et maudite fût de la même souche que les Sigynnes dont nous sortons, que cette identité n'est encore qu'un soupçon, et dût-il se changer en certitude, rappelons-leur que ces derniers, ceux qui doivent avoir donné leurs noms à notre province, étaient des Mèdes, de ce peuple fameux, dont le dernier soldat semblait à Astyages supérieur au premier des Perses, de ce peuple enfin qui a tenu le sceptre de l'Asie pendant des siècles, et qui par ses conquêtes et sa

1. V. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, par M. Francisque Michel, notamment introd. p. 35 et suiv. Paris, Franck, 1847.

2. Une remarque à consigner ici, c'est que dans une partie de la Hongrie, dans la Syrmie, les Sigynnes ont conservé un nom évidemment médique; ils y sont appelés *Madjuh*. V. *Ungrisches Magazin*, *II. Band*, *St. 1*, p. 85, cité par Grellmann, p. 35.

gloire a fatigué la renommée. Si les Zigeuner d'aujourd'hui sont de cette lignée, ils en sont les fils dégénérés, et leur dégradation actuelle ne peut inficier la noblesse de leur origine; ils sont d'un tronc illustre une branche pourrie; et même, avant de leur crier anathème, faudrait-il connaître leur histoire et savoir s'ils ont mérité leur destinée, ou si peut-être leur existence nomade n'est pas plutôt la preuve, toujours vivante, que ce peuple, jaloux de sa liberté et écrasé par quelque conquérant barbare, a préféré la misère à l'esclavage. Tout un drame glorieux se cache peut-être sous la tente errante et vagabonde du Zigeuner. Du reste, s'il fallait rougir de cette communauté d'origine, la honte serait, d'après le récit de Thucydide lui-même, beaucoup plus pour la Sicile que pour nous, car les Sigynnes devenus Sicaniens ou Séquaniens sur nos bords, n'y auraient laissé, pour ainsi dire, que leur nom, et le gros de la nation aurait été peupler l'Italie d'abord, puis la Sicile et l'île de Corse. Il existait encore des Sicaniens en Italie du temps de Pline.[1]

Mais, quoique l'origine de cette population mystérieuse soit un problème insoluble, voyons les suppositions auxquelles se sont livrés les historiens sur sa provenance. Les uns la font originaire de l'Inde et voient en elle les descendants des anciens *Tchinganes*, qui habitaient les bords de l'Indus et qui furent expulsés par Tamerlan. D'autres (à quelles aberrations n'entraîne pas la crédulité !) prétendent que, dans le principe, ce furent des chrétiens revenus de la Terre-Sainte, ou des pénitents qui erraient ainsi en expiation de leurs péchés : le pape les aurait, dit-on, condamnés à courir pendant sept ans sans jamais se reposer.... ils courent depuis des siècles ! Tamerlan a régné de 1360 à 1405 ; il est vrai qu'il a rempli l'Hindoustan de sang et de ruines, et porté ses conquêtes jusqu'aux confins de l'empire ottoman dans l'Asie mineure; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait chassé les Tchinganes jusque là, et encore moins en Europe, en Bohême, où nous les trouvons aujourd'hui.[2]

1 *Plinii Secundi Historia*, partie II, p. 40, ligne 20.

2. Grellmann, dans son *Histoire des Bohémiens*, leur reconnait une origine indienne et consacre un volume à prouver qu'ils sont de la caste des *Sudders* ou *Parrias*, qu'ils sortent du Malabar et que leur migration fut déterminée par l'invasion de Timur Bec ou Tamerlan dans l'Inde. V. surtout le ch. VI, p. 328 à 367 de la traduction. Paris, Chaumard, 1810. — M. Michel de Kogalnitchan adopte la même opinion dans sa brochure intitulée : *Esquisse sur*

La ressemblance frappante et que nous avons déjà signalée, du tchingane-bohémien avec le sanscrit et les langues de l'Inde[1], a sans doute déterminé les historiens à chercher au peuple qui parle cet idiome une patrie dans l'Hindoustan. Mais si ces historiens avaient fixé leur attention sur cette population immense des Sigynnes, que le savant Hérodote place aux confins septentrionaux de la Thrace, sur les rives du Danube, c'est-à-dire non loin des lieux où se retrouve aujourd'hui le tchingane, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, ils auraient reconnu de suite que leur supposition, du reste tout à fait gratuite, ne résout pas le problème, et qu'il est indispensable de chercher à cette nation une origine bien plus ancienne. Il est évident que ce texte précieux d'Hérodote leur a échappé, et nous avons vu que, s'il n'a pas échappé à d'autres historiens, ils ont été tentés, ne pouvant l'expliquer, de le déchirer ou de le rayer de l'histoire. Le lecteur se rappelle sans doute l'inconcevable supposition de Niebuhr.

Que de concordances! Cette race aventurière et vagabonde, aujourd'hui, s'appelle, en Allemagne, *Zigeuner;* elle se trouve surtout en Bohême; n'est-ce pas le nom même et la situation des Sigynnes ou Sigunes d'Hérodote? Elle se dit venue de l'Égypte, et n'avons-nous pas dit en effet, d'après Ctésias et Étienne de Byzance, que le nom de Sigynne semble avoir été importé d'Égypte et imposé par un roi d'Égypte aux Mèdes du Danube? Enfin, faut-il le répéter? les Tchinganes parlent la langue d'Europe la plus semblable au sanscrit, et les Mèdes parlaient un dialecte de cette langue. N'est-ce pas assez? Non. Eh bien! Le type arabe semble se révéler dans la configuration, les formes et

l'histoire des Cigains. Berlin, B. Behr, 1837. — M. Paul Bataillard, en s'appuyant du savant mémoire que M. Reinaud venait de publier sur l'histoire de l'Inde, a ouvert l'avis que les Bohémiens sont les anciens *Zath* ou *Djath*, *Meyd* ou *Mend*, dont il signale des restes dans le royaume de Caboul et chez les Sikhs. V. *Nouvelles recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe*. Paris, Franck, 1849.

1. V. le *Vocabulaire bohémien, hindou et français* inséré dans l'*Histoire des Bohémiens* par Grellmann, p. 287 et suiv., et le *Vocabulaire français-cigain*, qui termine l'*Esquisse* précitée de M. Michel de Kogalnitchan, p. 37 et suiv. — V. aussi et surtout le savant ouvrage intitulé: *Die Zigeuner in Europa und Asien*, par A. F. Pott. Halle, Heymann, 1844 et 1845; ouvrage qui renferme un dictionnaire complet de la langue des Zigeuner: *Zweiter Theil, III. Wörterbuch*. — V. enfin le *Parallèle des langues d'Europe et de l'Inde*, par M. Eichhoff, où ce savant place parmi les tribus de la famille indienne parvenues en Europe les *Zinganes* ou *Bohémiens errants*; v. p. 9, 10 et 11.

la couleur des Bohémiens, et Niebuhr, ce savant qui a fait injure à Hérodote dans l'impuissance où il s'est trouvé de saisir le lien qui rattache les Sigynnes aux peuples européens, a entrevu celui qui rattache les Arabes aux Mèdes. Comment se fait-il que cette pensée n'ait point été pour lui un trait de lumière! Comment, après cette découverte, n'a-t-il pas vu que ce peuple errant est un reste des Sigynnes, chassés de leurs demeures danubiennes par des révolutions et des invasions; qu'un noyau en est resté au point de départ en Europe, en Transylvanie, en Bohême; qu'un autre se retrouve au point où l'histoire signale la fin des courses des Sicani fugitifs, en Sicile et en Corse, et enfin que l'on en découvre des groupes plus considérables que partout ailleurs dans les lieux qui leur ont servi de première halte au delà du Rhin, et auxquels ils ont laissé leurs noms, dans l'ancienne Médiomatricie et la Séquanie.

Qu'est-ce en effet aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, non loin de la Sarre, que cette population étrange, à la figure basanée, aux cheveux noirs, aux yeux noirs aussi et brillants, aux dents d'ivoire, aux formes sveltes et généralement assez élégantes, malgré la malpropreté qui les couvre, à la taille haute, qui annonce sans doute la dégradation dans ses traits, mais est bien loin de mériter le jugement qu'en a porté l'auteur d'un excellent dictionnaire géographique et historique, M. Bouillet : La laideur, dit-il, est générale chez les Bohémiens. Nous serions tentés, en faisant un appel aux souvenirs de tous ceux qui ont vu les Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, de poser l'aphorisme contraire et de dire: la beauté est générale chez les Bohémiens et ce n'est que dans les dernières couches de cette population, dans celles abruties et dégradées complétement par la débauche, qu'un aspect repoussant se fait remarquer. Qu'est-ce que cette population exceptionnelle qu'on trouve encore groupée en familles et en hameaux dans quelques lieux des Vosges et du Jura? Il est vrai que dans quelques points perdus de nos montagnes, la misère et le mal scrofuleux en ont fait complétement dégénérer quelques êtres et leur ont imprimé un aspect qui pourrait justifier l'opinion que nous venons de combattre; mais ce n'est là qu'une exception. L'Esméralda de Victor Hugo est sans doute une création poétique, mais les traits qui la composent sont le résultat de l'observa-

tion et de l'opinion commune; cette figure enchanteresse prouve que le type bohême, bien loin d'être laid, est au contraire, chez les femmes surtout, des plus gracieux, et rappelle les formes suaves de l'Orient.[1]

Après avoir exposé les motifs qui pourraient faire croire à l'identité d'origine des Sigynnes d'Hérodote avec cette génération aventurière et vagabonde, reste évident d'un grand peuple, hâtons-nous de dire que cette identité n'est nullement nécessaire à notre sujet. Du reste, le texte d'Hérodote arrive à notre secours; après avoir parlé de ce peuple médique des Sigynnes, rencontré par lui sur les bords du Danube, comme pour faire bien comprendre qu'il ne confond pas le nom de ce peuple avec certaines qualifications de personnes ou de choses, il ajoute[2]: du reste, chez les Ligures, situés au-dessus de Marseille, on appelle sigynnes les petits marchands ou brocanteurs, la gente mercantile (καπήλους), et chez les habitants de l'île de Chypre, une espèce de lance ou javelot (δοράτα). Cette remarque ne semble-t-elle pas indiquer qu'il y avait dès alors deux espèces de Sigynnes, issues peut-être de la même souche, mais dont le nom n'avait plus la même signification : les uns étaient réunis en corps de nations sur les bords du Danube et aux différents lieux où nous les avons signalés; les autres, restes de quelques bandes plus aventureuses, avaient été dispersés depuis longtemps, et avaient commencé, isolés ou par petits groupes, cette existence vagabonde et mercantile, cette industrie de mauvais aloi, qui est encore le caractère des Zigeuner d'aujourd'hui et qui rend assez bien le sens du

1. Grellmann combat la description que quelques écrivains, notamment Münster, dans la *Cosmographie*, et Krantz, dans sa *Sächsische Chronik*, donnent des Bohémiens, qu'ils représentent comme un peuple *sauvage, noir et horrible*, et il en cite d'autres qui ont été jusqu'à faire l'éloge de leur beauté et même de leurs bonnes qualités. Il adopte un avis intermédiaire et dit, en parlant des Bohémiens : «leurs dents blanches, leurs longs cheveux couleur «d'ébène, dont ils sont si vains, leurs yeux noirs et vifs, sont certainement des parties de «leur visage qu'on ne peut refuser de regarder comme belles, même parmi les peuples civi«lisés de l'Europe. Ce ne sont ni des géants disproportionnés, ni des hommes rabougris. Ils «ont les membres sveltes et bien proportionnés. On ne trouve pas parmi eux des hommes «trop replets ni bossus, et la cécité ainsi que les autres infirmités corporelles leur sont in«connues.» V. *Histoire des Bohémiens*, ch. III, p. 49 et suiv.

2. Hérodote, liv. V, chap. IX : Σιγύννας δ' ὦν καλεῦσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα. *Cæterum Sigynnæ apud Ligures super Massiliam habitantes, institores vocantur; apud Cyprios vero, hastæ.*

mot κάπηλος, employé par Hérodote. Remarquons cependant que si, parmi les Ligures, le nom de Sigynnes rappelait une idée de ce genre, chez les Chypriens, au contraire, elle rappelait une idée guerrière, un instrument de combat, comme si la lance, nommée la sigynne, avait été empruntée à un peuple de ce nom et avait été rendue fameuse dans les batailles. Quoi qu'il en soit, le sort de quelques êtres d'une race ne peut servir à caractériser la race tout entière, et pour relever la gloire de la nation sigynne, dont nous faisons sortir nos pères, il doit suffire de dire que ces Sigynnes là étaient des Mèdes. Ajoutons que dans notre système ils seraient entrés comme un des éléments primordiaux dans la composition des plus illustres nations européennes, en Allemagne, en Gaule et en Italie, et auraient par conséquent à revendiquer une bonne part dans leur renommée.

Niebuhr a émis la pensée que Sicani, Siculi et Itali sont des appellations qui doivent se confondre et s'appliquer au même peuple[1]. Ces mots, du moins les deux premiers, ont en effet évidemment le même radical; mais, et par suite du même raisonnement, si de Sicani a pu sortir Siculi, à plus forte raison Sicani et Sequani ou Secani ont pu sortir de Sigynnæ ou Sigunnæ; en d'autres termes, tous ces mots, modifiés par les différents milieux ou dialectes qu'ils ont traversés, remontent à une source commune, et cette source commune est la dénomination de Sigynnes. Ce nom est un héritage à ne pas dédaigner, car il est glorieux, à en juger par le sens même qu'il exprime : sa racine, empruntée au sanscrit, se retrouve presque intacte dans plusieurs langues européennes, notamment dans l'allemand et le slave; cette racine est *sieg, seg* ou *sig*. Or, ce mot ne rappelle que des idées de triomphe et de gloire, il signifie *vainqueur par l'épée*[2]; et, comme pour justifier cette brillante étymologie, partout où s'est montré ce nom depuis les steppes les plus reculés de l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, l'histoire nous signale un peuple fameux. Nous

1. Niebuhr, *Histoire romaine*, *passim*.

2. *Sieg*, victoire, *siegen*, vaincre, en allemand; *siga*, victoire, *sigur*, victorieux, en islandais; *segra*, *segjan*, en suédois. L'auteur d'un excellent dictionnaire allemand-français, Théod. Schuster, fait remarquer avec justesse que, dans le principe, *siegen* a voulu dire *manier le glaive*. Ce mot a sans doute la même racine que le mot latin *secare*, couper.

avons nommé les Sigynnes de l'Égypte, ceux des bords du Danube, leurs fils les Suèves, les Suisses, les Sicambres, les Sicaniens, les Sicules, les Segalauni, les Ségobriges, les Ségusiens, les Séquaniens, leurs frères les Senonais et toutes les tribus gauloises qui ont consacré la mémoire de leur origine dans l'appellation de leurs principales rivières, la *Sequana* et la *Siginna*, la Seine et la Saône; nous pourrions, élargissant nos déductions, sur les pas de la science moderne, éclairée par la connaissance des langues orientales et de récentes découvertes, rattacher à cette famille humaine les Scythes, les anciens Saces[1], et retrouver la souche-mère de tous ces peuples au lieu même de leur berceau, sur les rives de l'Indus, chez une nation bien digne de sortir du même sang

1. En s'appuyant sur cette remarque faite par Pline et du reste, d'une manière bien plus explicite encore, par Hérodote (liv. VII, chap. 64), que les Perses appelaient les Scythes Saces, on fait sortir d'eux toute la race anglo-saxonne, et en décomposant ce dernier mot d'une façon assez singulière, on arrive à lui faire signifier le *tranchant de l'épée;* enfin une fois sur la voie des étymologies et des déductions, on ne s'arrête pas et l'on conclut, en prenant pour lien la race scythique, que les Sykhs ont presque tort de résister aux Anglais, car les uns et les autres ne seraient que des frères. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les termes mêmes dans lesquels la savante *Revue Britannique* formule cette opinion. Après avoir montré les Scythes devenus fameux en Europe sous les noms de Teutons, de Goths et de Germains, l'auteur de l'article emprunté à un journal scientifique américain, continue ainsi: «Parmi leurs tribus nombreuses, celle des Saxons occupait un rang éminent qu'elle avait déjà avant de quitter l'Asie; car les Persans donnaient aux Scythes en général le nom de Saces, et Pline, qui mentionne ce fait, dit qu'ils étaient un des peuples les plus distingués de la Scythie. Il les appelle *Sacassani*, par corruption probablement de *Sakai-Suna*, ou fils de Sakai, nom qui, par abréviation, se changea en *Saksun* ou *Saxon.* On suppose que ce nom a la même racine que le mot anglo-saxon *seax*, épée. Dans le *Schab-Nameh* ou livre des Rois, persan, le même peuple est appelé *Ssakalib* ou *Ssaklib*, ce qui signifierait les lèvres de l'épée, expression métaphorique orientale du *tranchant de l'épée.* On les fait venir du nord de l'Inde, et la ressemblance du nom et du lieu donne quelque plausibilité à la conjecture de M. Klipstein, que les Sykhs, qui ont récemment si bravement résisté aux Anglais dans le Punjaûb, pourraient bien être les restes de la souche-mère de la race saxonne. C'est assurément un fait bien curieux que la race saxonne, après avoir émigré à l'Occident pendant près de trois mille ans, avançant toujours en civilisation et en puissance, fonde maintenant, avec le surplus de ses enfants, un nouvel empire dans la contrée même, d'où elle sortit primitivement, apportant aux gouvernements usés de l'Orient les arts et la culture des plus puissantes nations modernes.» Voir Revue Britannique, avril 1852, n.° 4, p. 257 à 259. Nous sommes bien loin de nous associer aux efforts tentés pour tirer le nom de Saxon de *Sakai-Suna*, et pour restreindre surtout la parenté des Sykhs aux Anglo-Saxons; nous l'étendons à tous les peuples d'origine indo-germanique et indo-persique ou médique, et le lien pour nous n'est pas dans les Scythes, mais dans leurs vainqueurs les Sarmates et les Sigynnes, tous deux issus des Mèdes.

que les Gaulois, chez les Sykhs ou Seikhs, dont la valeur antique et la haine du joug étranger semblent s'être réveillées au contact d'un cœur français[1]! Ce rapprochement nous en suggère un autre non moins caractéristique de quelque lien de parenté ancienne ou de provenance commune entre cette nation et nos pères, entre la race sigynne ou médique et la race pélasgique ou gallique, c'est que si en Europe les *Sigynnæ* se trouvent à côté des *Umbrii* ou *Ambra*, en Asie la capitale même des Sykhs est *Umbritzir*, et que ces dénominations ont la même signification dans les deux pays. En effet, si dans la langue des Pélasges Ombrien ou Ambron, puisé à la même source qu'*Ambrotos* et *Ambrosia*, veut dire *immortel*, dans l'idiome des Indiens Umbritzir est la ville *éternelle*.[2]

S'il fallait encore ajouter quelques preuves à toutes celles que

1. Qui ne sait qu'un Français, le général Allard, après avoir été aide-de-camp du maréchal Brune, s'expatria, en 1815, alla chercher fortune en Égypte, puis en Perse, et se fixa enfin dans le Caboul, où il devint le général en chef et le conseiller intime de Runjet-Sing, roi de Lahore; qu'il introduisit dans les troupes de ce prince la discipline et la tactique militaire de l'armée française, l'aida puissamment à repousser l'invasion anglaise et à fonder un empire vaste et puissant, ami de la France. Hélas! ce digne Français est mort, en 1839; Runjet-Sing l'a suivi de près dans la tombe, et l'indépendance des Sykhs est de nouveau menacée! Allard était né à Saint-Tropez (Var) l'ancienne *Heraclea Caccabaria*, ville bâtie sur le chemin d'un peuple né aussi des Sigynnes, les Segalauni; quels rapprochements enfante le hasard!.... Allard avait électrisé le roi des Sykhs au récit des victoires de Napoléon et ce fut en inspirant à ce chef indien la noble, mais naïve pensée de ressembler au grand homme, qu'il lui a fait adopter le drapeau de la République et de l'Empire. Voir *Correspondance de Victor Jacquemont sur l'Inde*, t. I, lettre 48, p. 422.

2. *Umbritzir*, dans le langage des Indiens du Lahore, est *la ville sainte* par excellence, la ville divine, immortelle. Voir la même Correspondance, lettres 47 et 48, p. 405 et 415, t. I.

Nous notons ici, en passant, comme une preuve de plus, du rapport qui a existé entre la langue sacrée de l'Inde et presque toutes les langues européennes, notamment les langues celtiques et germaines, que presque tous les mots indiens rapportés dans cet ouvrage se retrouvent dans le germain, le latin et notre patois, l'ancien gaulois; par exemple, *Rosseldar*, capitaine de la cavalerie, ne vient-il pas de la même source que l'allemand *Ross*, *Ræssel*, cheval, *Ræsselder*, cavalier; de là le vieux mot français *Rosse*, qui ne se prend plus qu'en mauvaise acception; *Mehmandar*, que Jacquemont traduit par *gardien de l'hospitalité*, officier chargé seulement d'assurer les vivres, rappelle fort le verbe latin *mandere*, *merandare*, patois *merandar*, italien *mangiare*, qui se prononce *mandgiare*, manger; *Nuzzer*, offrande, service, a bien de l'analogie avec l'allemand *Nutz*, qui sert, comparatif *Nutzer*, le substantif *Nutzen*, avantage, profit, jouissance, et le verbe *Nutzen* (de l'ancien *Niuzan*), jouir, servir, être bon, utile, avantageux, etc. V. la *Correspondance* déjà citée, t. II, p. 10; t. I, p. 410; t. II, p. 48.

romane le mot *Saure*, inculte, plein de genêts et de bruyères[1]; et *Ma, Maïti* en vieux persan répond au sens de *pays, terre*[2]. C'est sans doute à cette source que l'allemand a puisé *Matten*, la langue romane *Matz*, nos patois *Lo Mai* ou *Mé, Mœs*, champs, prés, en vieux français *Metz, Mès, Amœth, Amases.*[3]

Si cette étymologie semblait un peu forcée, et nous la croyons au contraire fort naturelle, nous en présenterions une autre qui révélerait un lien plus direct et bien plus intime entre les Sarmates et les Gaulois; nous tirerions la première partie, la racine du nom, d'un mot qui en grec a le même sens que δρῦς, *chêne;* c'est le mot σάρων (sarôn) d'où est sorti *Saronide*. Les Saronides étaient des théologiens ou prêtres gaulois, les druides eux-mêmes, au témoignage de Diodore de Sicile; et en effet, dit Borel, δρῦς, d'où vient druides, et σάρων, d'où vient Saronide[4], signifient tous deux la même chose, chêne; or, les Gaulois, on le sait, adoraient le gui de chêne et considéraient même cet arbre comme le symbole de leur plus grand dieu. Cette religion leur venait des Pélasges, les pères des Grecs; que l'on ne s'étonne donc pas de voir chercher dans la langue des Grecs l'étymologie du nom des prêtres gaulois, qui se servaient, du reste, des caractères grecs dans l'écriture, dont ils avaient seuls le secret et le dépôt. Les Pélasges sortis de l'Asie, comme les Mèdes, et sans doute de pays non éloignés l'un de l'autre, devaient avoir, sinon la même langue, au moins des langues issues de la même origine : pourquoi donc les Sarmates n'auraient-ils pas puisé à cette source commune leur nom, comme les Saronides?

Peut-être aussi le mot de Sarmates est-il sorti de *sar* ou *serra* qui signifie *montagne* et que l'on retrouve avec ce sens ou celui de *grand* et de *sublime* dans presque toutes les langues européennes appelées celtiques.[5]

1. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, au mot *Saure*.

2. Le baron de Mérian, *Études comparatives des langues*.

3. Coquillart, page 16.

4. Diodore de Sicile, liv. V, t. II, p. 238 de la traduction, donne le nom de Saronides aux prêtres de la Gaule. Voir sur le mot σάρων ou σαρωνὶς, Borel, dans *Les antiquités de la ville de Castres*. «Ce mot, selon la force de son origine, dit l'auteur de *La religion des Gaulois* «(t. I, liv. I, p. 175) exprime le choix que ces prêtres avaient fait de passer leur vie parmi «les chênes les plus vieux et les plus cassez, et dont l'écorce s'entr'ouvroit et éclatoit.» Σαρωνὶς, *quercus, cujus cotex hians et convolutus*. Hesychius, dans son *Lexique*, à ce mot.

5. Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 71. *Serra, ein Berg. Ser, sar, sir, bedeutet fast in*

On pourrait, sans sortir du sanscrit et de la langue des Perses et des Mèdes, trouver une autre origine au nom de Sauromates ou de Sarmates; il suffirait de rappeler que ces peuples adoraient le soleil, et que cet astre en sanscrit se nomme *Soura,* comme aujourd'hui encore en valaque: *Soare.*[1]

Quelle que soit du reste l'origine du nom de Sarmates, nous hasarderons l'idée que ce peuple a donné son appellation à bien des lieux et à bien des rivières, notamment à la *Sarre,* qui l'a transmise, ensuite, à tant de villes et de territoires situés sur ses rives, et d'abord à la *Sarachouua,* l'ancienne Sargovie.

Nous demanderons aussi ce que peut être ce nom resté à une route de Scherwiller au val de Villé, de l'Alsace dans la Lorraine, la *chaussée des Sarmates, strata Sarmatarum.*[2]

Que conclure de tout ce qui précède? Que l'empreinte du passage des Mèdes se retrouve partout depuis les lieux où les a vus Hérodote jusque dans la Gaule, et d'abord entre le Rhin et la Saône, c'est-à-dire, dans la Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ces trois anciennes provinces gauloises, dont l'Alsace n'est qu'un bien faible démembrement, et, nous le répétons avec une confiance toujours croissante, ceux de ces Mèdes qui nous semblent avoir le plus concouru à peupler ces contrées et leur avoir donné leurs noms, sont les Mèdes-Sigynnes des bords du Danube.

Ici, nous revient à la pensée qu'un peuple nomade et disséminé sur toute la surface de l'Europe, s'il s'appelle bohémien en France, a reçu en Allemagne la dénomination de *Zigeuner,* qui ressemble assez au mot Sigynne germanisé, et nous prévoyons les objections qu'une pareille similitude de noms va soulever contre nous.

Quoi! dira-t-on, vous voulez faire de nos pères des Zigeuner, des

allen noch übrigen gallischen Mundarten hoch, erhaben; Sierra, in Spanien, ein Berg, Gebirge. En gaëlique *sar* exprime la hauteur, le plus haut degré, et par analogie *l'homme supérieur, le chef, le héros;* de là aussi le mot *sire.* Voir W. F. Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 448.

1. Le Jupiter *Saramicus* de Mayence pourrait avoir semblable provenance. V. Wittichius *Collectio antiquitatum Moguntiæ*, n° 22.

2. C'est le nom que lui donnent le roi Childéric II et l'empereur Othon I dans leurs diplômes de 661 et 949 pour l'abbaye de Senones. Voir D. Calmet, Hist. de Lorraine, t. II, 2.e édit., Preuves, p. LXXVIII et CXXV; cité par Grandidier, Hist. d'Alsace, t. I, p. 82 et 83.

Bohémiens, de cette race dont les débris errants en Europe semblent voués à la pérégrination et à l'opprobre perpétuels par je ne sais quelle mystérieuse fatalité[1] ! Peuple étranger partout, sans Dieu et sans patrie, la terreur de la maison isolée, le jouet de nos places publiques, l'énigme des savants ! Les Égyptiens d'Angleterre, les Tartares de Suède et de Danemarck, les Zingaro d'Italie, les Gitanos de l'Espagne, les Zigeuner des Allemands, les Zingani ou Zingari des Turcs, enfin dans leur propre langage les Pharaons ! Que l'on attende avant de nous condamner; nous n'avons pas encore prononcé de jugement sur la question; nous rapprocherons les faits et nous laisserons au lecteur à en tirer les conséquences.

L'origine de ce peuple exceptionnel est inconnue; les hommes qui le composent ont un caractère particulier : la hauteur de leur taille, la blancheur de leurs dents et leur teint basané accusent une provenance orientale, et semblent révéler qu'ils sont l'expression dégénérée d'un beau type. Si l'on consulte ces hommes sur leur origine, ils prétendent qu'une ancienne tradition, transmise d'âge en âge parmi eux, leur assigne pour berceau l'Égypte. Ici se présente involontairement le souvenir de cette ville ou cité de *Sigynes,* placée par Ctésias en Égypte, et dont nous ne croyons pas le nom étranger à nos Sigynnes-Mèdes des bords du Danube[2]. Arrêtons-nous en cet endroit, et, avant d'aller plus loin, répondons à l'étonnement, nous allions dire à la colère de nos lecteurs; disons-leur, pour les consoler de la possibilité qu'ils entrevoient sans doute qu'une portion quelconque de cette race errante et maudite fût de la même souche que les Sigynnes dont nous sortons, que cette identité n'est encore qu'un soupçon, et dùt-il se changer en certitude, rappelons-leur que ces derniers, ceux qui doivent avoir donné leurs noms à notre province, étaient des Mèdes, de ce peuple fameux, dont le dernier soldat semblait à Astyages supérieur au premier des Perses, de ce peuple enfin qui a tenu le sceptre de l'Asie pendant des siècles, et qui par ses conquêtes et sa

1. V. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, par M. Francisque Michel, notamment introd. p. 35 et suiv. Paris, Franck, 1847.

2. Une remarque à consigner ici, c'est que dans une partie de la Hongrie, dans la Syrmie, les Sigynnes ont conservé un nom évidemment médique; ils y sont appelés *Madjub.* V. *Ungrisches Magazin*, *II. Band*, *St. 1*, p. 85, cité par Grellmann, p. 35.

gloire a fatigué la renommée. Si les Zigeuner d'aujourd'hui sont de cette lignée, ils en sont les fils dégénérés, et leur dégradation actuelle ne peut inficier la noblesse de leur origine; ils sont d'un tronc illustre une branche pourrie; et même, avant de leur crier anathème, faudrait-il connaître leur histoire et savoir s'ils ont mérité leur destinée, ou si peut-être leur existence nomade n'est pas plutôt la preuve, toujours vivante, que ce peuple, jaloux de sa liberté et écrasé par quelque conquérant barbare, a préféré la misère à l'esclavage. Tout un drame glorieux se cache peut-être sous la tente errante et vagabonde du Zigeuner. Du reste, s'il fallait rougir de cette communauté d'origine, la honte serait, d'après le récit de Thucydide lui-même, beaucoup plus pour la Sicile que pour nous, car les Sigynnes devenus Sicaniens ou Séquaniens sur nos bords, n'y auraient laissé, pour ainsi dire, que leur nom, et le gros de la nation aurait été peupler l'Italie d'abord, puis la Sicile et l'île de Corse. Il existait encore des Sicaniens en Italie du temps de Pline.[1]

Mais, quoique l'origine de cette population mystérieuse soit un problème insoluble, voyons les suppositions auxquelles se sont livrés les historiens sur sa provenance. Les uns la font originaire de l'Inde et voient en elle les descendants des anciens *Tchinganes,* qui habitaient les bords de l'Indus et qui furent expulsés par Tamerlan. D'autres (à quelles aberrations n'entraîne pas la crédulité !) prétendent que, dans le principe, ce furent des chrétiens revenus de la Terre-Sainte, ou des pénitents qui erraient ainsi en expiation de leurs péchés : le pape les aurait, dit-on, condamnés à courir pendant sept ans sans jamais se reposer.... ils courent depuis des siècles ! Tamerlan a régné de 1360 à 1405 ; il est vrai qu'il a rempli l'Hindoustan de sang et de ruines, et porté ses conquêtes jusqu'aux confins de l'empire ottoman dans l'Asie mineure; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait chassé les Tchinganes jusque là, et encore moins en Europe, en Bohême, où nous les trouvons aujourd'hui.[2]

1 *Plinii Secundi Historia*, partie II, p. 40, ligne 20.

2. Grellmann, dans son *Histoire des Bohémiens*, leur reconnait une origine indienne et consacre un volume à prouver qu'ils sont de la caste des *Sudders* ou *Parrias*, qu'ils sortent du Malabar et que leur migration fut déterminée par l'invasion de Timur Bec ou Tamerlan dans l'Inde. V. surtout le ch. VI, p. 328 à 367 de la traduction. Paris, Chaumard, 1810. — M. Michel de Kogalnitchan adopte la même opinion dans sa brochure intitulée : *Esquisse sur*

La ressemblance frappante et que nous avons déjà signalée, du tchingane-bohémien avec le sanscrit et les langues de l'Inde[1], a sans doute déterminé les historiens à chercher au peuple qui parle cet idiome une patrie dans l'Hindoustan. Mais si ces historiens avaient fixé leur attention sur cette population immense des Sigynnes, que le savant Hérodote place aux confins septentrionaux de la Thrace, sur les rives du Danube, c'est-à-dire non loin des lieux où se retrouve aujourd'hui le tchingane, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, ils auraient reconnu de suite que leur supposition, du reste tout à fait gratuite, ne résout pas le problème, et qu'il est indispensable de chercher à cette nation une origine bien plus ancienne. Il est évident que ce texte précieux d'Hérodote leur a échappé, et nous avons vu que, s'il n'a pas échappé à d'autres historiens, ils ont été tentés, ne pouvant l'expliquer, de le déchirer ou de le rayer de l'histoire. Le lecteur se rappelle sans doute l'inconcevable supposition de Niebuhr.

Que de concordances! Cette race aventurière et vagabonde, aujourd'hui, s'appelle, en Allemagne, *Zigeuner;* elle se trouve surtout en Bohême; n'est-ce pas le nom même et la situation des Sigynnes ou Sigunes d'Hérodote? Elle se dit venue de l'Égypte, et n'avons-nous pas dit en effet, d'après Ctésias et Étienne de Byzance, que le nom de Sigynne semble avoir été importé d'Égypte et imposé par un roi d'Égypte aux Mèdes du Danube? Enfin, faut-il le répéter? les Tchinganes parlent la langue d'Europe la plus semblable au sanscrit, et les Mèdes parlaient un dialecte de cette langue. N'est-ce pas assez? Non. Eh bien! Le type arabe semble se révéler dans la configuration, les formes et

l'histoire des Cigains. Berlin, B. Behr, 1837. — M. Paul Bataillard, en s'appuyant du savant mémoire que M. Reinaud venait de publier sur l'histoire de l'Inde, a ouvert l'avis que les Bohémiens sont les anciens *Zath* ou *Djath*, *Meyd* ou *Mend*, dont il signale des restes dans le royaume de Caboul et chez les Sikhs. V. *Nouvelles recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe.* Paris, Franck, 1849.

1. V. le *Vocabulaire bohémien, hindou et français* inséré dans l'*Histoire des Bohémiens* par Grellmann, p. 287 et suiv., et le *Vocabulaire français-cigain*, qui termine l'*Esquisse* précitée de M. Michel de Kogalnitchan, p. 37 et suiv. — V. aussi et surtout le savant ouvrage intitulé: *Die Zigeuner in Europa und Asien*, par A. F. Pott. Halle, Heymann, 1844 et 1845; ouvrage qui renferme un dictionnaire complet de la langue des Zigeuner: *Zweiter Theil, III. Wörterbuch.* — V. enfin le *Parallèle des langues d'Europe et de l'Inde*, par M. Eichhoff, où ce savant place parmi les tribus de la famille indienne parvenues en Europe les *Zinganes* ou *Bohémiens errants*; v. p. 9, 10 et 11.

la couleur des Bohémiens, et Niebuhr, ce savant qui a fait injure à Hérodote dans l'impuissance où il s'est trouvé de saisir le lien qui rattache les Sigynnes aux peuples européens, a entrevu celui qui rattache les Arabes aux Mèdes. Comment se fait-il que cette pensée n'ait point été pour lui un trait de lumière! Comment, après cette découverte, n'a-t-il pas vu que ce peuple errant est un reste des Sigynnes, chassés de leurs demeures danubiennes par des révolutions et des invasions; qu'un noyau en est resté au point de départ en Europe, en Transylvanie, en Bohême; qu'un autre se retrouve au point où l'histoire signale la fin des courses des Sicani fugitifs, en Sicile et en Corse, et enfin que l'on en découvre des groupes plus considérables que partout ailleurs dans les lieux qui leur ont servi de première halte au delà du Rhin, et auxquels ils ont laissé leurs noms, dans l'ancienne Médiomatricie et la Séquanie.

Qu'est-ce en effet aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, non loin de la Sarre, que cette population étrange, à la figure basanée, aux cheveux noirs, aux yeux noirs aussi et brillants, aux dents d'ivoire, aux formes sveltes et généralement assez élégantes, malgré la malpropreté qui les couvre, à la taille haute, qui annonce sans doute la dégradation dans ses traits, mais est bien loin de mériter le jugement qu'en a porté l'auteur d'un excellent dictionnaire géographique et historique, M. Bouillet : La laideur, dit-il, est générale chez les Bohémiens. Nous serions tentés, en faisant un appel aux souvenirs de tous ceux qui ont vu les Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, de poser l'aphorisme contraire et de dire: la beauté est générale chez les Bohémiens et ce n'est que dans les dernières couches de cette population, dans celles abruties et dégradées complétement par la débauche, qu'un aspect repoussant se fait remarquer. Qu'est-ce que cette population exceptionnelle qu'on trouve encore groupée en familles et en hameaux dans quelques lieux des Vosges et du Jura? Il est vrai que dans quelques points perdus de nos montagnes, la misère et le mal scrofuleux en ont fait complétement dégénérer quelques êtres et leur ont imprimé un aspect qui pourrait justifier l'opinion que nous venons de combattre; mais ce n'est là qu'une exception. L'Esméralda de Victor Hugo est sans doute une création poétique, mais les traits qui la composent sont le résultat de l'observa-

tion et de l'opinion commune; cette figure enchanteresse prouve que le type bohême, bien loin d'être laid, est au contraire, chez les femmes surtout, des plus gracieux, et rappelle les formes suaves de l'Orient.[1]

Après avoir exposé les motifs qui pourraient faire croire à l'identité d'origine des Sigynnes d'Hérodote avec cette génération aventurière et vagabonde, reste évident d'un grand peuple, hâtons-nous de dire que cette identité n'est nullement nécessaire à notre sujet. Du reste, le texte d'Hérodote arrive à notre secours; après avoir parlé de ce peuple médique des Sigynnes, rencontré par lui sur les bords du Danube, comme pour faire bien comprendre qu'il ne confond pas le nom de ce peuple avec certaines qualifications de personnes ou de choses, il ajoute[2] : du reste, chez les Ligures, situés au-dessus de Marseille, on appelle sigynnes les petits marchands ou brocanteurs, la gente mercantile (καπήλους), et chez les habitants de l'île de Chypre, une espèce de lance ou javelot (δορατα). Cette remarque ne semble-t-elle pas indiquer qu'il y avait dès alors deux espèces de Sigynnes, issues peut-être de la même souche, mais dont le nom n'avait plus la même signification : les uns étaient réunis en corps de nations sur les bords du Danube et aux différents lieux où nous les avons signalés; les autres, restes de quelques bandes plus aventureuses, avaient été dispersés depuis longtemps, et avaient commencé, isolés ou par petits groupes, cette existence vagabonde et mercantile, cette industrie de mauvais aloi, qui est encore le caractère des Zigeuner d'aujourd'hui et qui rend assez bien le sens du

1. Grellmann combat la description que quelques écrivains, notamment Münster, dans la *Cosmographie*, et Krantz, dans sa *Sächsische Chronik*, donnent des Bohémiens, qu'ils représentent comme un peuple *sauvage, noir et horrible*, et il en cite d'autres qui ont été jusqu'à faire l'éloge de leur beauté et même de leurs bonnes qualités. Il adopte un avis intermédiaire et dit, en parlant des Bohémiens : «leurs dents blanches, leurs longs cheveux couleur «d'ébène, dont ils sont si vains, leurs yeux noirs et vifs, sont certainement des parties de «leur visage qu'on ne peut refuser de regarder comme belles, même parmi les peuples civi«lisés de l'Europe. Ce ne sont ni des géants disproportionnés, ni des hommes rabougris. Ils «ont les membres sveltes et bien proportionnés. On ne trouve pas parmi eux des hommes «trop replets ni bossus, et la cécité ainsi que les autres infirmités corporelles leur sont in«connues.» V. *Histoire des Bohémiens*, ch. III, p. 49 et suiv.

2. Hérodote, liv. V, chap. IX : Σιγύννας δ' ὦν καλεῦσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα. *Cæterum Sigynnæ apud Ligures super Massiliam habitantes, institores vocantur; apud Cyprios vero, hastæ.*

mot κάπηλος, employé par Hérodote. Remarquons cependant que si, parmi les Ligures, le nom de Sigynnes rappelait une idée de ce genre, chez les Chypriens, au contraire, elle rappelait une idée guerrière, un instrument de combat, comme si la lance, nommée la sigynne, avait été empruntée à un peuple de ce nom et avait été rendue fameuse dans les batailles. Quoi qu'il en soit, le sort de quelques êtres d'une race ne peut servir à caractériser la race tout entière, et pour relever la gloire de la nation sigynne, dont nous faisons sortir nos pères, il doit suffire de dire que ces Sigynnes là étaient des Mèdes. Ajoutons que dans notre système ils seraient entrés comme un des éléments primordiaux dans la composition des plus illustres nations européennes, en Allemagne, en Gaule et en Italie, et auraient par conséquent à revendiquer une bonne part dans leur renommée.

Niebuhr a émis la pensée que Sicani, Siculi et Itali sont des appellations qui doivent se confondre et s'appliquer au même peuple[1]. Ces mots, du moins les deux premiers, ont en effet évidemment le même radical; mais, et par suite du même raisonnement, si de Sicani a pu sortir Siculi, à plus forte raison Sicani et Sequani ou Secani ont pu sortir de Sigynnæ ou Sigunnæ; en d'autres termes, tous ces mots, modifiés par les différents milieux ou dialectes qu'ils ont traversés, remontent à une source commune, et cette source commune est la dénomination de Sigynnes. Ce nom est un héritage à ne pas dédaigner, car il est glorieux, à en juger par le sens même qu'il exprime : sa racine, empruntée au sanscrit, se retrouve presque intacte dans plusieurs langues européennes, notamment dans l'allemand et le slave; cette racine est *sieg, seg* ou *sig.* Or, ce mot ne rappelle que des idées de triomphe et de gloire, il signifie *vainqueur par l'épée*[2]; et, comme pour justifier cette brillante étymologie, partout où s'est montré ce nom depuis les steppes les plus reculés de l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, l'histoire nous signale un peuple fameux. Nous

1. Niebuhr, *Histoire romaine*, *passim*.

2. *Sieg*, victoire, *siegen*, vaincre, en allemand; *siga*, victoire, *sigur*, victorieux, en islandais; *segra*, *segjan*, en suédois. L'auteur d'un excellent dictionnaire allemand-français, Théod. Schuster, fait remarquer avec justesse que, dans le principe, *siegen* a voulu dire *manier le glaive*. Ce mot a sans doute la même racine que le mot latin *secare*, couper.

avons nommé les Sigynnes de l'Égypte, ceux des bords du Danube, leurs fils les Suèves, les Suisses, les Sicambres, les Sicaniens, les Sicules, les Segalauni, les Ségobriges, les Ségusiens, les Séquaniens, leurs frères les Senonais et toutes les tribus gauloises qui ont consacré la mémoire de leur origine dans l'appellation de leurs principales rivières, la *Sequana* et la *Siginna*, la Seine et la Saône; nous pourrions, élargissant nos déductions, sur les pas de la science moderne, éclairée par la connaissance des langues orientales et de récentes découvertes, rattacher à cette famille humaine les Scythes, les anciens Saces[1], et retrouver la souche-mère de tous ces peuples au lieu même de leur berceau, sur les rives de l'Indus, chez une nation bien digne de sortir du même sang

1. En s'appuyant sur cette remarque faite par Pline et du reste, d'une manière bien plus explicite encore, par Hérodote (liv. VII, chap. 64), que les Perses appelaient les Scythes Saces, on fait sortir d'eux toute la race anglo-saxonne, et en décomposant ce dernier mot d'une façon assez singulière, on arrive à lui faire signifier le *tranchant de l'épée;* enfin une fois sur la voie des étymologies et des déductions, on ne s'arrête pas et l'on conclut, en prenant pour lien la race scythique, que les Sykhs ont presque tort de résister aux Anglais, car les uns et les autres ne seraient que des frères. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les termes mêmes dans lesquels la savante *Revue Britannique* formule cette opinion. Après avoir montré les Scythes devenus fameux en Europe sous les noms de Teutons, de Goths et de Germains, l'auteur de l'article emprunté à un journal scientifique américain, continue ainsi: «Parmi leurs tribus nombreuses, celle des Saxons occupait un rang éminent qu'elle avait déjà avant de quitter l'Asie; car les Persans donnaient aux Scythes en général le nom de Saces, et Pline, qui mentionne ce fait, dit qu'ils étaient un des peuples les plus distingués de la Scythie. Il les appelle *Sacassani*, par corruption probablement de *Sakai-Suna*, ou fils de Sakai, nom qui, par abréviation, se changea en *Saksun* ou *Saxon*. On suppose que ce nom a la même racine que le mot anglo-saxon *seax*, épée. Dans le *Schab-Nameh* ou livre des Rois, persan, le même peuple est appelé *Ssakalib* ou *Ssaklib*, ce qui signifierait les lèvres de l'épée, expression métaphorique orientale du *tranchant de l'épée*. On les fait venir du nord de l'Inde, et la ressemblance du nom et du lieu donne quelque plausibilité à la conjecture de M. Klipstein, que les Sykhs, qui ont récemment si bravement résisté aux Anglais dans le Punjaûb, pourraient bien être les restes de la souche-mère de la race saxonne. C'est assurément un fait bien curieux que la race saxonne, après avoir émigré à l'Occident pendant près de trois mille ans, avançant toujours en civilisation et en puissance, fonde maintenant, avec le surplus de ses enfants, un nouvel empire dans la contrée même, d'où elle sortit primitivement, apportant aux gouvernements usés de l'Orient les arts et la culture des plus puissantes nations modernes.» Voir Revue Britannique, avril 1852, n.° 4, p. 257 à 259. Nous sommes bien loin de nous associer aux efforts tentés pour tirer le nom de Saxon de *Sakai-Suna*, et pour restreindre surtout la parenté des Sykhs aux Anglo-Saxons; nous l'étendons à tous les peuples d'origine indo-germanique et indo-persique ou médique, et le lien pour nous n'est pas dans les Scythes, mais dans leurs vainqueurs les Sarmates et les Sigynnes, tous deux issus des Mèdes.

que les Gaulois, chez les Sykhs ou Seikhs, dont la valeur antique et la haine du joug étranger semblent s'être réveillées au contact d'un cœur français[1] ! Ce rapprochement nous en suggère un autre non moins caractéristique de quelque lien de parenté ancienne ou de provenance commune entre cette nation et nos pères, entre la race sigynne ou médique et la race pélasgique ou gallique, c'est que si en Europe les *Sigynnæ* se trouvent à côté des *Umbrii* ou *Ambra*, en Asie la capitale même des Sykhs est *Umbritzir,* et que ces dénominations ont la même signification dans les deux pays. En effet, si dans la langue des Pélasges Ombrien ou Ambron, puisé à la même source qu'*Ambrotos* et *Ambrosia*, veut dire *immortel*, dans l'idiome des Indiens Umbritzir est la ville *éternelle.*[2]

S'il fallait encore ajouter quelques preuves à toutes celles que

1. Qui ne sait qu'un Français, le général Allard, après avoir été aide-de-camp du maréchal Brune, s'expatria, en 1815, alla chercher fortune en Égypte, puis en Perse, et se fixa enfin dans le Caboul, où il devint le général en chef et le conseiller intime de Runjet-Sing, roi de Lahore; qu'il introduisit dans les troupes de ce prince la discipline et la tactique militaire de l'armée française, l'aida puissamment à repousser l'invasion anglaise et à fonder un empire vaste et puissant, ami de la France. Hélas! ce digne Français est mort, en 1839; Runjet-Sing l'a suivi de près dans la tombe, et l'indépendance des Sykhs est de nouveau menacée! Allard était né à Saint-Tropez (Var) l'ancienne *Heraclea Caccabaria*, ville bâtie sur le chemin d'un peuple né aussi des Sigynnes, les Segalauni; quels rapprochements enfante le hasard!.... Allard avait électrisé le roi des Sykhs au récit des victoires de Napoléon et ce fut en inspirant à ce chef indien la noble, mais naïve pensée de ressembler au grand homme, qu'il lui a fait adopter le drapeau de la République et de l'Empire. Voir *Correspondance de Victor Jacquemont sur l'Inde*, t. I, lettre 48, p. 422.

2. *Umbritzir,* dans le langage des Indiens du Lahore, est *la ville sainte* par excellence, la ville divine, immortelle. Voir la même Correspondance, lettres 47 et 48, p. 405 et 415, t. I.

Nous notons ici, en passant, comme une preuve de plus, du rapport qui a existé entre la langue sacrée de l'Inde et presque toutes les langues européennes, notamment les langues celtiques et germaines, que presque tous les mots indiens rapportés dans cet ouvrage se retrouvent dans le germain, le latin et notre patois, l'ancien gaulois; par exemple, *Rosseldar,* capitaine de la cavalerie, ne vient-il pas de la même source que l'allemand *Ross*, *Rœssel*, cheval, *Rœsselder*, cavalier; de là le vieux mot français *Rosse*, qui ne se prend plus qu'en mauvaise acception; *Mehmandar*, que Jacquemont traduit par *gardien de l'hospitalité*, officier chargé seulement d'assurer les vivres, rappelle fort le verbe latin *mandere*, *merandare*, patois *merandar*, italien *mangiare*, qui se prononce *mandgiare*, manger; *Nuzzer,* offrande, service, a bien de l'analogie avec l'allemand *Nutz*, qui sert, comparatif *Nutzer,* le substantif *Nutzen*, avantage, profit, jouissance, et le verbe *Nutzen* (de l'ancien *Niuzan*), jouir, servir, être bon, utile, avantageux, etc. V. la *Correspondance* déjà citée, t. II, p. 10; t. I, p. 410; t. II, p. 48.

nous croyons avoir données, de l'introduction ancienne de l'élément médique dans toutes les contrées où nous l'avons montré, nous demanderions ces preuves aux premières appellations de nos rivières, de nos montagnes, aux derniers débris de la plus vieille architecture, au culte de nos pères, à ce qui peut avoir survécu de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs costumes même; nous fouillerions les ruines pour en faire sortir quelque témoin du passé.

Et d'abord qu'est-ce que toutes ces dénominations qui se terminent en *aha* et qui s'appliquent à tant de torrents ou de rivières dans l'ancienne Médiomatricie et Séquanie et dans les pays voisins, la *Lebraha*, l'*Andelaha*, la *Féacha*, la *Haselaha*, la *Rufacha*, la *Kuntzaha*, la *Schiltaha*, la *Wolfaha*, la *Schuuarzaha* et bien d'autres que nous pourrions citer? Schœpflin croit avoir répondu à la question en disant que cette terminaison est fréquente à la langue teutonne ou germanique[1]. Nous demanderons où cette langue l'a puisée, car elle ne lui est pas propre, et nous répondrons avec confiance qu'elle lui vient de l'Orient, du sanscrit, auquel cet idiome a fait bien d'autres emprunts; or, le sanscrit, on le sait, était la langue des Mèdes. Sans doute même l'emprunt que nous signalons n'a pas attendu pour se faire l'arrivée des Germains, et les dénominations de tant de rivières ont précédé de bien des siècles, sur nos bords, l'invasion teutonique.

Niebuhr[2], nous l'avons déjà dit, a cru pouvoir, à l'inspection seule d'un dessin ou d'une peinture, reconnaître dans ces immenses constructions qui couronnent la montagne de Sainte-Odile et que l'on appelle le *mur païen*, la première architecture *Étrusque;* il a fondé son opinion sur cette circonstance caractéristique, selon lui, et qu'il retrouve dans les murailles de la ville étrusque de *Volterre*, que ces constructions sont établies au pourtour du sommet de la montagne.

Bien loin de nier que les Étrusques fussent arrivés jusque dans nos contrées, nous avons au contraire ouvert l'avis que, sous ce nom et celui de *Ræci, Rhæti* ou de *Rasennæ,* issus de leur qualification primitive de *Struchates* et de *Parétacènes*, ils sont sortis de là et de l'Helvétie pour envahir l'Italie, et par conséquent l'opinion de Niebuhr,

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, §. XXXIV, p. 22.
2. Niebuhr, *Histoire romaine*, t. IV, p. 289.

au lieu de gêner nos déductions, ne servirait au contraire qu'à leur donner une nouvelle force et un nouvel appui. Mais, tout en admettant que le mur païen, qui nous occupe, a dû sa naissance à un peuple de même race que les Étrusques, nous hasarderons l'avis que ce peuple était des Sicaniens ou Secani. Niebuhr lui-même reconnaît la difficulté de bien distinguer les ouvrages sortis des mains de ces deux peuples, et nous croyons qu'en cet endroit il les a confondus et a commis lui-même l'erreur qu'il signalait chez d'autres. Cette circonstance que le mur de Sainte-Odile règne autour du sommet de la montagne ne saurait nous arrêter; car ce mode de construction était commun aux Étrusques et aux Sicaniens. «Les anciens Sica-«niens, au rapport de Diodore de Sicile, bâtissaient leurs habitations «ou lieux de retraite et de défense, au sommet des montagnes pour «se garantir des coureurs[1];» et si les Étrusques, qui ont peuplé la Rhétie avant de franchir les Alpes, ont pu s'étendre jusque sur notre territoire, les Sigynnes, en remontant le cours du Danube et de là en s'avançant en droite ligne jusqu'au delà du Rhin, ont dû nécessairement arriver d'abord dans la Médiomatricie et la Séquanie, et, dès leurs premiers pas sur cette terre qu'ils envahissaient, ils auront senti la nécessité, pour s'y maintenir, de s'y fortifier, et ce sera évidemment, d'après leurs habitudes d'ailleurs, dans les lieux les plus inaccessibles, qu'ils auront porté leurs retraites et leurs retranchements. Du reste, le désaccord qui semble régner ici entre notre version et celle de Niebuhr n'est qu'apparent: que les fondateurs de la construction, dont les ruines ont reçu le nom de mur païen, aient été Sicaniens ou Étrusques, ils sortaient du même berceau, de la famille médo-sigynne, et l'identité de leur mode d'architecture est une preuve de plus de cette communauté d'origine.[2]

Mais nous avons d'autres témoins, plus éloquents que ces masses de pierres, de la présence et du séjour de peuples médiques et persiques dans nos contrées, et surtout de peuples de cette race mêlés à des Égyptiens; or, on sait déjà que tels ont dû être les Sigynnes. Ces témoins irrécusables sont les restes encore debout du culte de nos pères.

Déjà nous avons signalé les croyances communes aux Perses et

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, p. 197 de la traduction de Terrasson.

2. Voir ci-dessus page 174.

aux Germains, ou du moins aux peuples de ce vaste territoire qui comprenait presque toute la Gaule et la Germanie, et que Diodore de Sicile[1] appelait *Galatia magna*, tandis que Ptolémée lui donnait le nom de *magna Germania :* comme eux ils admettaient l'immortalité de l'âme et sans doute la métempsycose; comme eux ils adoraient Jupiter et le personnifiaient dans le firmament et toute la sphère céleste; comme eux aussi ils sacrifiaient au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents. C'était au milieu des bois sacrés et sur des hauteurs qu'ils accomplissaient, par le ministère de leurs prêtres ou mages, les rites et les mystères de leur culte. Cette religion était aussi celle des Mèdes; il est même bien à croire qu'elle était venue d'eux aux Perses, peuple imitateur par excellence, et qui, au rapport d'Hérodote, s'était approprié presque tous les usages des Mèdes. Ctésias d'ailleurs nous montre, dans la Médie même, l'armée de Sémiramis campée au pied du Bagistan, montagne, dit-il, consacrée à Jupiter, *Bagistanus in Media mons Jovi sacer.*[2]

Outre les divinités que nous venons de rappeler, les Perses et les Mèdes en empruntèrent aux Assyriens et aux Arabes une particulière, que le premier de ces deux derniers peuples appelait *Mylitta*, le second *Alitta*, et qu'eux nommèrent *Mithra.* Dans le culte de ce dieu ou de cette déesse, Hérodote a cru reconnaître Vénus Uranie[3]. Les Grecs et les Romains ont confondu cette divinité avec le soleil; elle n'est qu'une personnification d'Ormuzd, comme principe générateur et comme image de la fécondité qui perpétue et rajeunit le monde. On la représente ordinairement sous la figure d'un jeune homme, coiffé d'un bonnet que les Perses ont emprunté aux Mèdes et qui ressemble au bonnet phrygien[4], vêtu de la tunique et du manteau, la chlamyde perse ou plutôt mède, flottant sur l'épaule gauche; assis sur un taureau furieux, d'une main il le saisit aux naseaux et de l'autre lui plonge un glaive ou couteau dans le cou.

Une figure de ce genre a été découverte gravée sur un rocher des Vosges, dans le duché de Deux-Ponts, et sert de bas-relief à

1. Diodore de Sicile, liv. VI.
2. *Ctesiæ fragmenta, de rebus Assyriorum*, 24 *a.*
3. Hérodote, liv. I, chap. CXXXI.
4. Hérodote, Armée de Xerxès. Lucien, *in Concilio Deorum.*

un monument évidemment dédié à Mithra. On appelait *Spelæa*, synonyme de *Spelunca*, des retraites consacrées au culte de ce dieu, parce qu'elles ressemblaient plus à des antres ou cavernes qu'à des temples. Telle est aussi la forme du monument que nous rappelons et que Schœpflin a été si étonné de trouver en face du village de *Schwarzerd*, au revers occidental de nos Vosges.

Aux deux côtés du bas-relief, on voit deux enfants revêtus de tuniques et coiffés comme Mithra. Chacun d'eux porte une torche allumée; celui de gauche la tient élevée, celui de droite renversée; tous deux sont debout sur une tête de taureau. A gauche du tableau et dans l'angle supérieur, s'aperçoit une troisième tête de taureau; à droite apparaît le disque du soleil entouré de ses rayons. Le taureau semble blessé et haletant; cependant un chien lui mord les flancs, et un scorpion lui serre les parties sexuelles dans ses pinces. A ses pieds rampe un serpent. Sur d'autres monuments de ce genre l'on voit le corbeau, le griffon, le soldat de Mithra, le lion, Persée et Bacchus. Toutes ces figures sont allégoriques et doivent sans doute représenter les attributs de Mithra, la puissance, les bienfaits, les vertus et les vices que l'aveugle humanité accordait à ce dieu, surnommé l'invincible. Peut-être aussi sont-elles des images des constellations qui forment autour du soleil la milice céleste; cette opinion est la nôtre. Chaque écrivain s'est efforcé d'expliquer à sa guise ces allégories, dit Schœpflin; c'est ce qui est arrivé aussi à propos de ces pierres gravées des *Basilides*, peuples de la Sarmatie, de ces *Abraxas*, qui ont plusieurs rapports avec les mystérieux symboles du culte de Mithra.[1]

Ce n'est pas non plus le hasard qui a fait creuser le monument et graver le bas-relief dans le roc; les adorateurs de Mithra croyaient ce dieu sorti de la pierre : c'était le feu qui jaillit du silex. Les trois mots magiques prononcés par les initiés étaient : ϑεὸς ἐκ πέτρας, *deus ex petrâ*[2]. Un poëte ancien a exprimé cette pensée dans ce vers :

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 503, §. CXXII. Les figures qui entourent ordinairement Mithra doivent être des constellations du zodiaque ou en dehors du zodiaque. Voir *Religion des Gaulois*, t. I, livr. XXXIII, p. 440 et suiv.

2. Au rapport de Julius Firmicus Maternus, écrivain du IV.ᵉ siècle, dans son *Traité de la fausseté des religions profanes*.

Invictus de petra natus.[1]

On a trouvé, à Haguenau, une autre figure de Mithra, avec cette inscription :

DEO MEDV · MATV
TINA · COBNERT.

On a pensé que, cette inscription accompagnant une image de Mithra, il fallait la traduire par ces mots : *Au dieu Mithra, Matutina Cobnerta*[2]. Nous hasarderons ici une autre version, qui ne changera du reste rien au sens de l'inscription; nous dirons que MEDV est l'abréviation de *Medrûm* ou *Medorum*, et nous trouverons dans l'inscription: *Deo Medorum Matutina Cobnerta*, sans nous inquiéter de décomposer ces deux derniers mots, comme l'a fait le savant Moné[3] pour aboutir à *Staracholf* et à *Staracolf!*... Cette idée là n'était pas venue non plus à Steiner, qui a publié le premier cette inscription, ni à l'illustre Schweighæuser, qui s'est occupé du bas-relief qui la porte, et nous en a même conservé le dessin[4]. La figure de Mithra, dans ce monument, a cela de particulier, que le dieu, au lieu d'être représenté, comme il l'est presque toujours, assis sur le taureau et le frappant de son couteau, est debout à côté de lui, tenant dans sa main gauche une pique et reposant sa main droite entre les cornes de l'animal.[5]

Schœpflin, en s'appuyant sur cette idée que les Perses, les Assyriens et les Babyloniens désignaient le soleil sous le nom perse de *Mithra*, a émis l'opinion que ce Dieu était pour ces peuples cet astre lui-même, et a même voulu voir dans le taureau l'image du croissant de la lune! Que le nom de *Mithra* ait été pris en *Zend* et celui de *Mitra* en *Parsi*, pour désigner le soleil, c'est ce qui nous est

1. Commodien de Gaza, poëte chrétien, qui vivait du temps de Constantin le Grand. Voir Schœpflin, *loco citato*.

2. Voir la fort bonne traduction de Schœpflin par M. Ravenez, 6.e livr., p. 152.

3. Moné, *Urgeschichte des badischen Landes*, t. I, p. 269, Carlsruhe 1845. *Cobhair*, dit-il, *was gælisch Hülfe heisst*; nertus *lebt aber noch im wälschen* nerth *und im gælischen* neart, *Stärke, und der ganze Namen bedeutet starker Helfer, und war auch im Altteutschen ein Mannsnamen* Staracholf, Staracolf.

4. Steiner, *Codex Inscriptionum romanarum Rheni*, p. 59, n.° 155.

5. Une description détaillée de ce bas-relief a paru en 1826, dans le *Kunstblatt* d'un journal allemand, le *Morgenblatt*, n.° 80.

attesté par Adelung[1] et ce que nous sommes bien loin de nier. Que *Mithir, Mithri, Mether* et par abréviation *Mihr* signifie en perse, comme le veut Schœpflin, d'après Gabriel Simeoni et Thomas Hyde, *Seigneur* et *Amour*[2], c'est encore ce que nous n'avons pas d'intérêt à contredire. Tous ces noms là peuvent être des variantes du nom de Mithra et s'être identifiés dans l'esprit et le langage des Perses avec l'attribut le plus sensible et le plus bienfaisant de ce dieu, sans que ce peuple confondît dans sa pensée l'attribut avec la divinité elle-même.[3]

C'est ainsi que, quand le chrétien dans ses prières invoque le ciel, ce n'est que dans la parole qu'il l'identifie avec son Dieu, son cœur ne fait pas cette confusion. Nous pensons donc qu'il ne faut pas non plus confondre le dieu des Perses et des Mèdes avec son plus glorieux attribut, Mithra avec le soleil; nous préférerions, s'il fallait lui chercher une identification matérielle, le confondre avec l'élément même qui allume les rayons de l'astre du jour et vivifie toute la nature, le feu. Nous nous appuierions sur ce que le grand réformateur ou même l'auteur du Magisme, religion des Mèdes et des Perses, Zoroastre, a prescrit pour culte suprême à ses sectateurs l'adoration du feu, sans doute expression du principe générateur et vivifiant, qui s'est appelé *Ormuzd* et qui nous semble n'être autre que Mithra.

L'initiation aux mystères de cette divinité était terrible; il n'était pas rare de voir les novices y succomber. Il fallait que les récipiendaires supportassent, entre autres tortures, la faim, la soif, la flagellation, et ce n'était qu'après avoir résisté à ces épreuves presque surhumaines par leur répétition et leur durée, qu'enfin, exténués et sanglants, ils étaient admis au sanctuaire et osaient approcher des

1. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 164.

2. Schœpflin ici s'appuie sur les citations suivantes: Gabriel Simeoni reproduit un monument de Mithra, sur lequel est écrit: *Deo Invicto Mithir.* Dans la langue perse, *Mithri, Mithir, Mether, Mihr,* signifient Seigneur et Amour, comme le pense Thomas Hyde, *De relig. Persarum*, chap. IV. Il est évident que si jamais ces mots ont signifié ce que leur fait dire cet auteur ce n'est que par extension, et que ce n'est pas leur sens propre. C'est à peu près comme en français, quand on dit Seigneur pour Dieu.

3. Nous appliquons ici le nom de *Mithra* et de *Mitra* au même dieu, quoique l'auteur de l'ouvrage intitulé : *La religion des Gaulois*, l'applique à deux divinités, le soleil et la lune. Voir t. I, liv. II, ch. XXXII, p. 423 à 434. Nous reviendrons sur ce point en son temps.

autels ou plutôt s'enfoncer dans ces antres, trop souvent baignés par le sang des victimes humaines.

Le culte de ce dieu terrible avait ses fêtes, que l'on appelait *Mithriaques,* dans lesquelles on lui offrait de ces sanglants holocaustes. On en célébrait d'autres qui prenaient des principaux attributs de Mithra, du *lion,* du *corbeau*, du *griffon,* les noms de *Léontiques, Coraciques* et *Griffiques,* parce que sans doute, dans ces espèces de bacchanales, on portait en triomphe les images de ces animaux sacrés, ou parce que les initiés s'affublaient de masques et de costumes rappelant ces figures si peu faites pour paraître dans une cérémonie religieuse. Mais quelles aberrations, quelles folies étaient impossibles à ce paganisme, qui avait bien aussi ses lupercales! Ces solennités burlesques ont rappelé à l'illustre Schœpflin une fête qu'il avait vue à Bâle dans sa jeunesse. Tous les ans, dit-il[1], au carnaval, les enfants et les jeunes gens s'arment et se forment en bataillons, en compagnies, et traversent ainsi processionnellement les principaux quartiers de la ville; au milieu d'eux s'élèvent, en guise d'étendards ou de bannières, les images d'un *lion,* d'un *corbeau* et d'un *griffon.* On croirait, ajoute notre savant historiographe, que c'est un souvenir d'une cérémonie de Mithra transformée en fête militaire. Il est à remarquer que non loin de Bâle s'élevait l'une des plus anciennes villes d'un peuple de la même race que les Séquaniens, des Rauraques, la ville de *Rauricum,* qui, agrandie par Auguste, prit le nom d'*Augusta Rauracorum,* et que précisément aussi vers ces lieux se trouvait l'un des principaux passages par lesquels les peuples transrhénans franchissaient le fleuve. Par là aussi ont dû passer les Sigynnes ou Sarmates. Du reste, cette fête burlesque de Bâle n'est pas le seul souvenir encore vivant des Mithriaques; le carnaval lui-même n'a pas une autre origine.

Nous avons tout à l'heure rappelé les rapports qui semblent exister entre les mystérieux symboles du culte de Mithra et les *Abraxas,* ces pierres gravées magiques ou amulettes des *Basilides;* nous pourrions, au sujet de *Basle,* nous demander si ce nom, qui est resté une énigme, n'est pas aussi un souvenir des Sarmates Royaux ou Basilides, venus des bords du Danube. Cette supposition, qui trouve si bien sa place ici, a

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, chap. XI, §. CXXIV, p. 504.

été faite par un savant et reproduite par un autre, par Pierre Ramus et Urstitius, deux des plus anciens historiographes de Bâle. Ces Basilides sont placés par Strabon sur les rives du Danube.[1]

Le principal dieu des Gaulois, et notamment des Séquaniens, des Médiomatriciens et des Rauraques, était Mercure, à en juger du moins par le grand nombre de statues de ce dieu, trouvées sur notre territoire, et même par l'attestation de César. Nous sommes loin de le nier; mais, avec l'auteur de *La religion des Gaulois,* nous pensons que, si ce dieu était si vénéré par nos pères, c'était parce que dans leur esprit il se confondait avec leur divinité primitive Mithra, ou en était l'agent le plus actif, ce qui fait dire à Macrobe dans ses *Saturnales* (liv. I, ch. 19), que Mercure, le Soleil et Apollon ne sont qu'une seule et même divinité. Ce qui est certain c'est que ces dieux ont plusieurs attributs communs: Mithra portait le caducée comme Mercure; comme lui, il était souvent représenté sans sexe; tous deux étaient surnommés *abactor boum* ou *abigeus.* On a découvert à Zurich deux statues de Mercure, environnées de toutes les figures qui entourent ordinairement les statues de Mithra, de la *tortue*, du *serpent*, du *sanglier cornu*, du *bélier*, de l'*ours*, du

1. Βασίλειοι Σαρμάται, dans Strabon. Urstitius (*Epitome historiæ Basiliensis*, chap. V, p. 52), après avoir rapporté différentes versions sur l'étymologie du nom de Bâle, termine par cette réflexion empruntée à Pierre Ramus: *Petrus Ramus cogitandum monet, num Basilii Sarmatæ ad utramque Danubii ripam apud Strabonem, aliquâ belli tempestate huc deducti, nomen urbi dederint.* (Voir *Petrus Ramus* dans sa Basilea. *an. MDLXXI,* édit. in-8.°, p. 4, et Strabon, liv. II, p. 128 du texte, et p. 356, t. I, de la traduction de De la Porte du Theil). Oui, nous ne doutons nullement que non-seulement cette fête Bâloise, mais le carnaval lui-même ne soient un reste du paganisme et notamment du culte de Mithra. Car, à certains jours, les prêtres et les initiés se déguisaient en femmes, en monstres, en toutes sortes de bêtes, principalement de celles qui entraient dans les mystères de Mithra ou du soleil, et se montraient ainsi en public. Chez les Gaulois ces fêtes, appelées Mithriaques, avaient lieu le 1.er janvier; chez d'autres peuples le 25 décembre. C'était le prétendu anniversaire de la naissance du Dieu: ce jour là dans la Perse et dans la Médie tout était permis; le Roi même, dit Athénée, pouvait s'enivrer. Les Gaulois de même le passaient en festins, en orgies, en débauches de toutes espèces, en mascarades que les Pères de l'Église qualifient de sacriléges. Ces abus, ces excès, dont le carnaval n'est qu'une bien faible image, se sont continués pendant quelques siècles, sous l'empire du christianisme, malgré les anathèmes de S.t Jérôme, de S.t Ambroise, de S.t Césaire et les décrets des Conciles de Tours et d'Auxerre qui «pour arrêter cette licence avaient exprès ordonné un jeûne de trois jours et des litanies dans toute l'Église.» Voir *Religion des Gaulois*, t. I, liv. II, p. 474 et 475. Peut-être ce que l'on nomme le carnaval de la S.t Sylvestre, qui se célèbre encore du 31 décembre au 1er janvier, dans certaines villes alsaciennes ou voisines, n'est-il pas tout à fait étranger aux Mithriaques.

taureau, du *poulain* ou *chevalet*, enfin du *loup* ou de la *panthère*. S'il fallait une preuve de plus, sinon de l'identité de Mithra et de Mercure, au moins de l'alliance que les anciens faisaient de ces deux divinités, nous rappellerions que dans la ville d'Édesse, consacrée au soleil, Monime, c'est-à-dire Mercure, était toujours représenté dans le char du Dieu assis à côté de lui, et pour achever la démonstration nous citerions cette inscription à Mercure-Soleil, donnée par Spon :

MERCVRIO SOLI
ET SILVANO
SANCTISSIMO
SACRVM
Q. VIVIVS VOLSCINI
VSPROC. COLLEG.
AVRIGARIORVM
IIII FACT.

Les Sigynnes dans leurs migrations ont dû atteindre, avant de franchir le Rhin, le Sieg, qui reproduit si bien leur nom, le Neckar et le Mein ; eh bien ! sur les rives de toutes ces rivières et surtout du Neckar surgissent de toutes parts des monuments ou des débris attestant le culte de Mithra : ainsi à Fellbach, à Beckingen vis-à-vis de Heilbronn, à Neuenheim, dépendance de Heidelberg, à Ladenbourg, le *Lupodunum* du poëte Ausone, ont été découverts des inscriptions, des bas-reliefs, des figures, qui rappellent cette divinité médique ; enfin, au milieu des ruines de *Vicus-Novus*, entre Heddenheim et Praunheim, ont été exhumés deux temples consacrés au mythe de Mithra.[1]

Nous aurions pu nous dispenser de donner de si longs développements à ce qui rappelle Mithra dans nos contrées; il pouvait nous suffire d'indiquer que le culte de ce dieu de la Médie et de la Perse avait été en vigueur chez les Séquaniens et les Médiomatriciens; mais nous espérons que le lecteur nous pardonnera cette digression, qui ne nous paraît pas déplacée en ce lieu, et qui, en fixant l'attention du public sur la figure et les attributs de Mithra, pourra amener de nouvelles découvertes utiles pour la science.[2]

1. Voir *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, par M. de Ring, t. I, p. 249, 262, 267, 269, 271, 311 et suiv.

2. Nous ne doutons pas qu'une foule de ces excavations ou souterrains que l'on appelle les

On a trouvé en Alsace et notamment dans l'ancienne Médiomatricie de nombreux vestiges du culte de certaines déités, dont l'origine semble à Schœpflin lui-même être étrangère à la théogonie des Romains et appartenir à la religion et à la langue des Celtes[1]. Ce sont les *déesses-maïres* (*mères*) ou *matres*. D'après les attributs, les noms et surnoms que leur donnent les inscriptions, ainsi que d'après les formes sous lesquelles nous les représentent leurs images ou statues, ces déesses devaient, comme les *nymphes*, les *dryades*, les *amadryades*, de Rome et de la Grèce, comme les *sylphes*, *sylphides* et *ondines* de la féerie que l'on dit du moyen âge et que nous croyons bien plus anciennes, présider aux forêts, aux champs, aux jardins, aux rivières, ou bien peupler l'air et l'eau, animer les fontaines, se mêler au souffle bienfaisant des zéphirs et aux pluies fécondantes et utiles de l'été. Nous hasarderons ici avec quelque confiance l'idée que *Müttersholz*, village du Bas-Rhin, dont le nom allemand, traduit en français, veut dire *bois de la mère*, s'est élevé au milieu de quelque forêt consacrée au culte d'une de ces déesses-maïres ou matres. Ce qui nous porte à le croire, c'est non-seulement son appellation, mais aussi les ruines trouvées dans ses environs, et qui semblent rappeler un temple ou monument à forme arrondie et reposant sur des fondements en briques. Il paraît que quelque empereur romain, sans doute même Auguste, qui est venu plusieurs fois et a séjourné dans nos contrées, aura rendu hommage à cette divinité du lieu ; car la partie de la forêt où se trouvaient, il y a dix ans encore, les débris de ces constructions, s'appelait *Lucus Augusti* (bois sacré d'Auguste), et a conservé en allemand une dénomination qui n'est peut-être pas étrangère à sa première destination, *Kaysersgarten* (jardin de l'empereur). Nous ajouterons que ce bois sacré fut traversé par une voie romaine établie sans doute sur une route bien antérieure, joignant les villes antiques d'*Ell* et d'*Argentouaria*, principaux centres du culte du pays. Nous ajouterons encore que Müttersholz comprend *Nieder-Rathsamhausen*, et que de deux villages dis-

grottes aux fées et beaucoup de prétendus *dolmens* druidiques, avec ou sans allées, et dans lesquels les archéologues veulent voir des tombes antiques, ne soient quelques débris du culte de Mithra. Nous pensons qu'il en est surtout ainsi de la *grotte sépulcrale* qu'on vient de découvrir dans la butte de Tuniac et sur laquelle M. Touquet, secrétaire de la Société polymathique du Morbihan, a fait un savant rapport, qu'il a bien voulu nous communiquer. Voir ce Rapport et les planches jointes. Édit. Vannes, 1853. Cauderan.

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I.er, p. 80 et suiv.

parus dans ses environs l'un s'appelait *Niveratsheim*. Comme Niebuhr, nous avons admis l'opinion que les Rasènes ou Étrusques ont été parmi les premiers habitants de la Médiomatricie et de la Séquanie, de même qu'ils ont peuplé la Rhétie, avant de se répandre au delà des Alpes. Le nom de ces *Rhètes* ou *Rasènes* nous semble se retrouver dans celui de *Rathsamhausen* et de *Niveratsheim*, et nous en dirons autant de toutes les localités anciennes de la Germanie ou de la Gaule, dont le nom renferme la même racine. La Rauracie n'est rien autre chose elle-même que la Rhétie primitive, qualifiée d'abrupte ou de sauvage. Peut-être ce nom lui a-t-il été donné par ses premiers habitants eux-mêmes, lorsque, polis et civilisés sous le beau ciel de l'Italie, ils ont comparé leur ancien séjour au nouveau.

On a découvert des figures de ces divinités non-seulement en Alsace, mais sur tous les points de la Gaule, de l'Helvétie et de la Germanie, où nous avons signalé l'introduction de l'élément médique et persique; ainsi dans la capitale de la Médiomatricie un monument avec cette inscription : *Vicani Vici Pacis Dis Mairabus lapidem posuêre;* un autre à Ell près de Benfeld, un troisième à Lyon, la ville des *Segusiani*, d'autres notamment en Bretagne, en Belgique et sur les bords du Rhin, dans le pays de Trèves, au château de Schneppenbourg non loin de Bonn, à Lausanne, dans le Wurtemberg et aussi dans la Pannonie, la Dalmatie, en Sicile, et jusque dans l'Espagne, où l'inscription : *Matribus Galliacis* semble accuser une provenance gauloise.[1]

Tous ces monuments semés depuis les bords du Danube jusqu'aux Pyrénées et au delà, c'est-à-dire sur toute la route que doivent avoir suivie les Sigynnes-Mèdes et les Sarmates, Mèdes aussi, nous semblent révéler que c'est de ces peuples que nos pères ont reçu ces croyances et ce culte; et ce qui nous confirme dans cette pensée, c'est que, au témoignage d'Hérodote, l'historien par excellence, les objets de ce culte, évidemment secondaire chez nos pères, étaient précisément ce que les Perses et les Mèdes adoraient le plus, après Jupiter et Mithra, nous devrions même dire avant Mithra, car, au rapport aussi d'Hérodote, ils sacrifiaient au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents, bien avant de sacrifier à ce dieu qu'ils avaient reçu des Assyriens et des

1. Le même, p. 478 et suiv.

Arabes. Qui ne reconnaît dans l'adoration de ce que l'on appelait les éléments, l'origine de ces divinités ou génies qui présidaient à tous les bienfaits de la nature. Toutes ces créations fantastiques qui ont enfanté, nous n'en faisons aucun doute, la *féerie*, de même que la magie, sont sorties, comme l'annonce ce dernier nom, du magisme; or, le magisme était la religion des Perses et des Mèdes, et par conséquent des Sigynnes.

Mais aux dieux de ces deux peuples, les Sigynnes du Danube et leurs descendants ont dû mêler les dieux de l'Égypte, s'il est vrai, comme nous avons cherché à l'établir, qu'ils aient été transplantés et maintenus en Europe par la puissance égyptienne, et si leur nom même leur a été imposé par elle. Le culte dominant aura même été celui de leurs maîtres ou vainqueurs, c'est-à-dire le culte égyptien. Or, c'est là précisément ce que semblent nous révéler l'histoire et les monuments encore debout. La principale divinité des Égyptiens était Isis: eh bien! nous l'avons déjà rappelé, elle était celle aussi des Suèves, dans le nom desquels semble se refléter celui des Sigynnes. Ce culte était celui de leurs plus glorieuses tribus, des Semnones, que nous croyons en proche parenté avec les fameux Senons ou Senones gaulois; et qui ne sait que les armoiries de l'antique *Lutèce* ne sont que la reproduction symbolique de la figure d'Isis, un vaisseau? Qui ne sait que le nom même des Parisiens rappelle cette déesse? [1]

1. André Du Chesne, *Antiquités et Recherches des Villes de France*, p. 10. Schœpflin, tout en critiquant cette opinion par des arguments qui nous semblent bien peu solides, avoue implicitement que, de son temps déjà, elle avait prévalu, car il dit qu'elle avait séduit beaucoup de savants, *quod multis placuit*. Du reste, Schœpflin nous fournit lui-même des armes pour le combattre en rappelant toutes les dénominations de localités et monuments qui consacrent le souvenir d'Isis, non-seulement dans notre pays, mais dans toute l'ancienne Gaule et au delà du Rhin. Il signale, d'après Plantin (*Helvetia antiqua et nova*, chap. XXI), dans le canton de Zurich, un mont *Isenberg* et les ruines d'un temple d'Isis, et non loin des bains de Baden, à Wettingen, une inscription votive à cette déesse, de même que plusieurs autres mentionnées par Schedius (*de diis Germanis*, p. 155), par Grasser (*de antiquitatibus Nemausensibus*, p. 42 et suiv.), et par Mabillon (*Iter Germanicum*, p. 101). Il cite aussi Isenach de la Thuringe et rejette, comme pour notre Isenheim, toute provenance Isidienne. Il ne conçoit pas surtout comment Dagobert, roi chrétien par excellence, aurait pu donner au château-fort qu'il bâtissait au-dessus de Rouffach le nom païen d'Isenbourg. Mais ce nom, Dagobert ne l'a pas créé, il l'a trouvé tout fait, c'était celui de la montagne qui l'a conservé et s'appelle encore aujourd'hui Isenberg. Cette version nous semble préférable à celle de Schœpflin qui tire ces dénominations du mot allemand *Eisen* (fer) et fait du château d'Isenbourg la forteresse de fer, *ferrea arx*. Nous demanderons alors ce que devient le nom d'Isen-

Que de localités, villes, rivières ou montagnes ont dû également leurs dénominations premières à cette déesse : ainsi *Isenbourg*, l'*Isar* bavarois, de même que les deux *Isara* de la Gaule (l'Isère et l'Oise), *Issy* près Paris, *Isoudun*, *Eisenach* de la Saxe, notre *Isenheim*, le coteau d'*Isenberg*, dont Dagobert a conservé et perpétué le nom dans le château qui domine Rouffach, ruines célèbres que l'on aurait dû laisser à l'histoire .... et tant d'autres lieux encore redevables de leur première existence à quelque temple ou quelque monument voué à Isis.

Mais cette divinité égyptienne n'est pas la seule dont les images ont été trouvées en Alsace; on y a découvert aussi des statues d'Osiris, de Sérapis, d'Elurus, d'Anubis et même du singe-dieu Cercopithécus. Ces découvertes ont été faites notamment dans l'ancienne Médiomatricie et la Séquanie, au milieu de ruines de l'époque gallo-romaine, à Augusta Rauracorum près Bâle, à Illzach et Mulhouse, entre lesquels on place l'antique cité d'*Urunca*, dans les débris d'*Ell*, d'*Argentouaria*, Horbourg ou Colmar, à *Argentorat*, Strasbourg, à *Brocomagus*, Brumath. Un temple consacré à Isis s'élevait aussi au milieu des montagnes de l'Helvétie, à Bade, le *Vicus aquensis* de Tacite.

Mais où des preuves bien plus nombreuses et bien plus énergiques de l'ancien culte égyptien ont été exhumées, c'est dans cette ville d'*Antre*, perdue depuis des siècles et qu'un heureux hasard d'abord, des fouilles savantes ensuite ont retrouvée et pour ainsi dire ressuscitée au milieu des montagnes du Jura dans l'antique Séquanie. Là et dans les environs, ont surgi les statues d'*Osiris*, d'*Orus*, fils d'Isis, enfin de *Jupiter Ammon*, à la vue duquel le savant Dunod, qui déjà sans doute au mode de construction du pont, des arches et des aqueducs souterrains, à l'absence de voûtes, aux pierres énormes, aux quartiers de rochers employés dans ces immenses travaux, avait reconnu la main des géants de l'architecture, s'est écrié que cette ville avait été fondée par les Égyptiens![1]

L'amphithéâtre de Besançon (Vesontio), la capitale de la Séquanie,

heim dans le voisinage ; il serait donc le *village de fer*. Certes, le sage Schœpflin n'a pas pensé à cette conséquence, qui démontre à elle seule l'impossibilité d'adopter son opinion.

1. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*. Voir aussi Quatremère de Quincy, *Dissertation* couronnée par l'Académie française *sur l'architecture égyptienne*, p. 78, cité par M. Ravenez, traducteur de Schœpflin, livr. 6.e, p. 15 et 16. Voir encore l'inscription gardée à Wettingen et citée par Gruter, LXXXII, p. 9, et par Orelli, p. 83, n.° 264. Elle est ainsi conçue :

doit aussi avoir été bâti par des Égyptiens, et Dunod croit avoir retrouvé l'inscription qui en décorait l'entrée : *Marti Augusto Q. Petronius Metellus M. Petronius Magnus .... una cum militibus Niliacis*[1]. (A Mars Auguste Q. Petronius Metellus, M. Petronius Magnus .... ensemble avec les soldats du Nil). Marti Augusto est sans doute une flatterie à l'adresse d'un empereur romain. Quelques savants ont lu à la fin de l'inscription, au lieu de Niliacis, *Iliacis*, c'est-à-dire, en place de soldats du Nil, soldats d'Ilion. Or, on sait déjà que bien des peuples de la Gaule étaient appelés par les Romains frères et se vantaient, comme eux, de sortir d'Ilion ; et ces peuples là touchaient aux Séquaniens, si même ils ne se confondaient pas avec eux. On le voit, cette inscription, sur laquelle on a fondé tant de suppositions, entre autres celle-ci, qu'Auguste, après la victoire d'Actium, se défiant de la fidélité des Égyptiens qui avaient suivi le parti de Marc-Antoine, en avait envoyé ou relégué des cohortes dans les Gaules, notamment à Nîmes, que ces cohortes, trop nombreuses sur ce point, avaient été dispersées sur plusieurs autres de la Gaule, et que ce fut ainsi qu'il en était arrivé jusque dans la Séquanie et dans les gorges du Jura, qu'enfin c'est à elles qu'il faut attribuer les constructions égyptiennes de l'amphithéâtre de Besançon et de la ville d'Antre ; cette inscription, disons-nous, tant travaillée par les savants, ne peut jeter aucune lumière sur la question qui nous occupe. En effet, les caractères dont elle se compose sont incertains, et avec un N de plus ou de moins on peut indifféremment y trouver un souvenir du Nil ou d'Ilion, de l'Égypte ou de Troie, des Égyptiens ou des Pélasges. Nous ne l'avons citée que pour prouver qu'elle ne nous a pas échappé et qu'il est impossible d'en tirer parti contre le système que nous soutenons, de l'introduction ancienne et même antérieure aux temps historiques, de l'élément égypto-médique dans nos origines.

DEAE ISIDI TEMPLVM A SOLO
L. ANNVSIVS MAGIANVS
DE SVO POSVIT VIRAQVENSB *
AD CVIVS TEMPLI ORNAMENTA
ALPINIA ALPINVLA CONIVNX
ET PEREGRINA FIL. — XC. DEDE
RVNT. L. D. D. VICANORVM

1. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre* et *Histoire des Séquanois*, et M. Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.*

* Voir sur *Vicus Aquensis* Tacite, *Historiæ*, t. I, p. 67. Cette ville appelée aussi *Aquæ Verbigenæ* est aujourd'hui Bade en Argovie.

Nous pensons que cette inscription n'est pas même due à des Gaulois, surtout s'il faut lire *Niliacis*, mais à quelque légion romaine, qui, au retour d'une expédition sur les bords du Nil, sous Auguste, par exemple, qui réduisit l'Égypte en province romaine et la fit comprendre parmi les provinces *Césaréennes* ou *Impériales*, aura voulu consacrer la mémoire de ses triomphes et celle de son général, et aura gravé sur le monument : *A Auguste et aux soldats du Nil*, comme, de nos jours, les compagnons du grand capitaine des temps modernes auraient pu, en revenant de leur immortelle campagne, inscrire sur le marbre ou sur le granit ce souvenir : *A Napoléon et à l'armée d'Égypte!*

Nous avons emprunté à Schœpflin la peinture de Mithra, empruntons-lui aussi l'image de l'Isis Alsacienne. Il nous a conservé la description de deux statues de cette divinité. La première représente la déesse assise ; elle tient sur ses genoux son fils Osiris, encore enfant, et lui présente le sein. Sa tête est encadrée d'un voile plissé qui lui cache les épaules, sur son front s'élèvent deux immenses cornes au milieu desquelles repose un disque ou globe, les mamelles sont à nu; le reste du corps est couvert d'un léger vêtement de lin. Tout dans cette idole est symbolique et doit peindre tant les phases de la lune que la fécondité de la terre.

L'autre statue est debout. Sa tête est enveloppée du voile; une bandelette ou barbette descend de son menton, ce qui doit être le symbole de la sainteté; dans chacune de ses mains elle tient un fouet pour chasser les mauvais génies, si ce n'est un bâton augural ou cette espèce de houlette qu'on rencontre fréquemment entre les mains de ces idoles. Sur les bandelettes enroulées autour du reste de l'image, à la façon des momies, sont tracés un grand nombre d'hiéroglyphes.

Souvent Isis est assise sur un lotus, cette fleur qu'Hérodote appelle le *lis d'Égypte*, et qui était aussi un emblème de l'abondance, car elle naissait de l'inondation bienfaisante du Nil, et desséchée et broyée en farine par les Égyptiens, elle leur servait de nourriture [1]. Peut-être cette fleur sacrée, à laquelle le plus grand des historiens donne le nom de lis, s'est-elle reproduite sous la forme antique des armes de France, de

1. Hérodote, liv. II, chap. XCII : Ἐπεὰν πλήρης γένηται ὁ ποταμὸς καὶ τα πεδία πελαγίσῃ, φύεται ἐν τῷ ὕδατι κρίνεα πολλὰ, τὰ Αἰγύπτιοι καλέουσι λωτόν. Traduction de Ch. Müller : *Postquam auctus est fluvius, camposque inundavit, nascuntur in aqua lilia multa, quæ ab Ægyptiis lotus vocantur.*

même que la figure symbolique de la déesse elle-même se retrouve dans les armoiries de notre capitale.[1]

Le globe ou plutôt le disque n'est pas l'attribut seul d'Isis; il orne souvent la tête d'Osiris et d'Harpocrate, leur fils; il représente, soit la lune, soit le soleil, soit l'orbe terrestre[2], qui tous les trois aussi étaient l'objet de l'adoration des Perses. Chez ces peuples, les chevaux étaient consacrés au soleil[3]. Ce culte, appartenait-il aux sectateurs d'Isis, comme à ceux de Vénus Uranie ou Mithra? peu nous importe, car dans l'une comme dans l'autre hypothèse, il faisait partie de la religion des Mèdes ou de celle des Égyptiens, et ces deux religions ont dû venir se confondre dans celle des Sigynnes. Mais ce qui semble caractéristique, c'est que tous les peuples de la Germanie, notamment ceux de la forêt Hercynienne, adoraient

1. Isis était représentée sous la forme symbolique d'un vaisseau chez les Suèves. Voir Tacite, *Germania*, chap. IX. C'est aussi un vaisseau que figurent les armes de Paris, et l'on a retrouvé dans l'abbaye de Saint-Germain, abbaye qu'on suppose avoir été construite sur l'emplacement d'un ancien temple de cette déesse, une statue d'Isis. Que l'on s'étonne donc que dans le nom du peuple, au milieu duquel ont été découverts ces témoins du culte égyptien, nom qui dans sa composition renferme évidemment le mot Isis, on ait cherché un souvenir de cette divinité et une preuve de son adoration ancienne sur les bords de la Seine. Certains écrivains font dériver ce nom du grec Παρὰ Ἶσις, c'est-à-dire, *près d'Isis*. C'est faire parler grec aux Gaulois dès le berceau. Nous, nous proposerons une autre étymologie, tirée de la langue même des Mèdes, et par conséquent des Sigynnes : *Par*, *para*, signifie en sanscrit *haut*, comme en allemand *Hoch* ou *Empor ; Param* grand; *Parama*, *der Höchste*, le plus haut, le plus élevé, le plus éminent, le suprême. C'est le sens aussi de ce mot dans la composition; ainsi l'on dit: *Para-bara* pour *der höchste Gott*, le dieu suprême; *Parabrama* pour *die höchste Weisheit*, la plus haute sagesse; *Para-mandola* pour *der höchste Boden*, *der Himmel*, le ciel. C'est de là qu'est venu dans le germain le mot *Pareg*, *Bären*, *Berg*, en gaulois *Bar* ou *Par*, élévation, hauteur, montagne. Voir Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 167. Qui ne comprend, après ces rapprochements, que le nom des Parisii a pu tirer son origine soit d'une hauteur où ils sacrifiaient à Isis, soit de l'idée de supériorité qui s'attachait, en Égypte aussi, à cette divinité sur toutes les autres, soit enfin de ce que ce peuple avait dès alors une certaine prééminence, au moins sous le rapport de la religion et qu'il était, dans les Gaules, à la tête des sectateurs de la déesse ? Tel fut peut-être le point de départ de sa suprématie. Si le nom de *Paris* a succédé à celui de *Lutèce*, c'est sans doute lorsque cette ville est devenue la cité par excellence, la capitale des Parisii, la *civitas Parisiorum ;* et, si le souvenir de la déesse qu'ils adoraient se retrouve si évidemment dans leur appellation, pourquoi le souvenir de la fleur, qui lui était principalement consacrée, ne se retrouverait-il pas dans les insignes de la nation, dont ce peuple est devenu le chef. Ce symbole pourrait aussi leur avoir été apporté par les Francs, descendants des Suèves. Nous reviendrons sur ce point.

2. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 496.

3. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 503. *Equi sacri fuere soli apud Persas.*

également comme créatrice et conservatrice de la terre une déesse, qui a plus d'un point de ressemblance avec l'Isis égyptienne, et qu'ils appelaient Hertha [1]. Un char et des chevaux blancs comme la neige lui étaient aussi consacrés, et cet usage se retrouve également chez les premiers Gaulois.

Parmi les animaux sacrés des Égyptiens, le chien et le chat occupaient une des premières places, à côté du singe dont le nom de *Cercopithæcus* nous est resté [2]. On sait déjà qu'une image de cette singulière divinité a été trouvée à Mulhouse. Leur Anubis avait une forme humaine, mais la tête d'un chien, et il y avait *Cynopolis* (la ville des chiens), dans laquelle on adorait ce Dieu [3]. Le chat compris dans le polythéisme égyptien a pris, sous la plume des écrivains grecs, la dénomination d'Elurus. On en a aussi trouvé une image chez les Médiomatriciens, dans les ruines de la ville d'*Ell*. Nous hasarderons au sujet de cette divinité une supposition : peut-être les appellations de quelques-uns de nos villages, dans lesquelles on trouve les mots *Hund* et *Katz*, ne sont-elles que des traductions germaniques de noms plus anciens exprimant dans la langue des Sigynnes le même sens, c'est-à-dire, chien ou chat, et rappelant le culte égyptien.

Schœpflin se pose cette question : D'où nous vient le culte d'Isis ou de Mithra? et lui donne une solution que nous sommes étonné de voir éclore sous la plume d'un pareil érudit. Du reste, pour le combattre, nous nous servirons de ses propres armes. Il prétend que ces divinités nous ont été apportées par les Romains; il repousse avec dédain l'idée que les armes de l'antique Lutèce aient aucun rapport avec Isis, et rejette

1. Tacite, *Germania.*

2. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 500 : *Felis, non minus ac canis et simia religionis Ægyptiacæ partem constituit.*

3. Nous avons dit que le peuple égypto-médique des Sigynnes ou au moins des peuples de même race s'étaient étendus jusqu'au delà des Alpes et des Pyrénées, et par conséquent ont dû y apporter leurs dieux et leur culte. Un rapprochement assez curieux se présente ici : Une des plus anciennes villes d'Espagne, Vigo, s'appelait *Vicus Spacorum*. Or, au témoignage d'Hérodote (liv. I, chap. CX) le mot *spaca*, dans la langue mède, avait la même signification que *Cynos* (Κυνός) en grec, et par conséquent *Spacorum Vicus* présenterait absolument le même sens que *Cynopolis ;* ce serait aussi la ville des chiens. Nous faisons ce rapprochement en passant et sans prétendre y attacher une importance véritablement historique. Qui sait si nos villages, dont les noms contiennent la même racine *spach*, n'ont pas une semblable origine ?

à la fois pour elle, comme pour Mithra, toute alliance gauloise ou germaine.

Il avoue cependant que les divinités égyptiennes pénétrèrent tard dans Rome, qu'après y avoir paru en 681 de la fondation, elles en furent expulsées honteusement avant l'expiration même de l'année, et que, sept ans plus tard, un sénatus-consulte ordonna la destruction d'un temple d'Isis et de Sérapis. Il applique à ces dieux ce que Tacite disait des astrologues : «Race qui sera toujours proscrite à Rome, et qui s'y maintiendra toujours.» Ce qui prouve que si ce culte a survécu au décret du sénat, ce ne fut que d'une manière bien mystérieuse et en violation de la loi, c'est que Schœpflin lui-même, sans citer aucun acte intermédiaire de l'autorité, est obligé de sauter aux règnes odieux de Commode et de Caracalla, à un vers de Lucain et à une phrase de Lampridius, pour nous signaler la véritable admission d'Isis parmi les dieux de l'empire. Quant à Mithra, il est contraint, pour en trouver quelques vestiges dans le culte des Romains, de descendre aux époques de Constantin-le-Grand et de Julien l'Apostat, et encore ce dieu aurait-il été presque aussitôt effacé qu'admis dans la théogonie romaine, car l'auteur de l'*Alsatia illustrata* reconnaît lui-même que l'abolition date de l'an 378 de notre ère.[1]

Que les monuments décrits par Schœpflin soient d'une époque postérieure à la conquête des Gaules par les Romains, c'est ce que nous ne mettrons certes pas en doute; les caractères et les noms gravés sur les inscriptions le démontreraient suffisamment, quand même nous ne saurions pas que les Gaulois et les Germains proscrivaient l'écriture, et eussent cru outrager leurs dieux en les représentant sous des formes humaines.

Oui, toutes ces statues, toutes ces inscriptions datent de l'époque romaine, et nous ne pensons pas qu'il en ait existé sur nos bords avant cette époque, quoique nous pourrions élever quelque doute sur ce point, notamment en ce qui concerne les figures égyptiennes, car nul peuple n'a plus que les Égyptiens personnifié et matérialisé dans les images ses divinités. Mais ici n'est pas la question, et nous nous permettrons d'adresser à Schœpflin le reproche d'avoir confondu le jour de la fabrication des statues ou inscriptions avec le jour de l'introduction du culte égyptien ou médique, qu'elles consacrent.

1. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, p. 501 et suiv.

Sans doute, des Romains ont pu élever des statues dans notre pays aux dieux de l'Égypte, de la Perse ou de la Médie, dès le lendemain de la conquête; mais pourquoi l'auraient-ils fait? Parce que ces dieux étaient déjà les leurs? Non, car d'après Schœpflin lui-même, à cette époque Isis et Mithra étaient encore inconnus à Rome. Pourquoi donc? Parce que les Romains professaient le panthéisme, et croyaient pouvoir se rendre favorables les dieux de tous les pays, et que cette croyance, qui était chez eux un dogme, précédait de longtemps les décrets du sénat, qui ouvraient le Capitole ou le Panthéon aux divinités des peuples vaincus ou alliés.

Comment Schœpflin n'a-t-il pas vu le culte d'Isis établi, pour ainsi dire, à nos portes, bien des siècles avant la conquête, et dans des régions où les armes romaines n'ont jamais pu se fixer d'une manière triomphante et décisive, en Germanie, chez les Suèves, ce peuple que Tacite proclame le plus ancien et le plus illustre de la Germanie.

Schœpflin, dans son engouement pour les Romains, auxquels il sacrifie notre nationalité, veut leur faire honneur aussi de notre langue et de nos dieux. Les Triboques, ce peuple venu des mêmes régions que les Suèves et qui n'a eu qu'à franchir le Rhin pour s'établir sur notre rive, l'embarrassent, car ceux-là au moins n'ont pas eu besoin des Romains pour nous apporter le culte de la Suévie. Il n'ose pas nier la possibilité de cette provenance; mais il cherche tout aussitôt à faire planer quelques doutes sur l'existence même du culte d'Isis parmi les Germains. «Une «partie des Suèves, dit Tacite, sacrifie à Isis. Quelle est la cause et l'ori«gine de ce culte étranger ? Je n'ai pu en rien savoir, si ce n'est que «l'image même de la déesse, figurée par un vaisseau, semble annoncer «une religion apportée par mer.» [1]

Schœpflin s'empresse de faire suivre cette citation de celle-ci : Il a semblé à *Jacques Gronovius* que Tacite ne disait pas que les Germains adoraient Isis, mais seulement qu'ils considéraient son navire comme une divinité; et, tout en paraissant reconnaître l'inexactitude de cette interprétation, il rassemble avec soin jusqu'aux moindres arguties qui pourraient en mitiger l'absurdité. Isis avait inventé les voiles, au rapport de Lucien, dans ses *Dialogues;* il existait, d'après Lactance, dans les *Fastes*, un jour où l'on célébrait le navire d'Isis[1]. Enfin Schœpflin

1. Tacite, *Germania*, chap. IX.

laisse trop voir combien le gêne, dans ses déductions, cet inexplicable vaisseau qui se retrouve partout où l'histoire signale le culte de la déesse égyptienne, au milieu des *Parisii* de la Gaule, comme au milieu des Suèves de la Germanie. Du reste, son embarras a été tout aussi grand en face des dernières traces de l'adoration de Mithra dans nos contrées. L'illustre historiographe n'eût pas été chercher jusqu'à Rome le mot de cette énigme, s'il se fût arrêté à ces lignes, déjà si souvent citées par nous, où Hérodote constate la présence d'un peuple à la double origine médique et égyptienne, des Sigynnes enfin, aux bords du Danube, sur le chemin de la Gaule; ce qui est resté de ce peuple au delà du Rhin, a formé le fond de la nation suève, ce que l'on a appelé les Galates de la Germanie, et plus tard les Français du Nord; ce qui a franchi le fleuve est devenu l'un des éléments du sang gaulois. C'est à ce peuple évidemment que nous avons dû le culte d'Isis et de Mithra.

Il existe encore dans la Gaule, et notamment en Alsace, bien des souvenirs, bien des vestiges de la religion et aussi de la langue et des usages des Sigynnes. Ainsi, que sont ces croyances populaires à des êtres ignés, créations fantastiques qui effraient encore les habitants de nos campagnes, sinon quelques idées superstitieuses, dernières inspirations du magisme et de la déification du feu ? Qu'est-ce, chez les Gaulois et chez les Germains, que ces oracles tirés du cours plus ou moins rapide des eaux, du tournoiement et du murmure des torrents et des rivières ? Qu'est-ce que ce dieu Rhin, *Rhenus Deus,* aux ondes duquel ces peuples barbares confiaient leurs nouveau-nés, exposés sur leurs boucliers, pour interroger le dieu sur la légitimité de l'enfant, bien persuadés que si le précieux dépôt surnageait, la pureté du lit conjugal n'avait reçu aucune atteinte, et que s'il était submergé, il ne fallait pas le pleurer, mais punir de la plus horrible des peines la mère; car il était le fruit d'un crime irrémissible, l'adultère ? D'où vient cette foi en la puissance divine du Rhin, si ce n'est du culte tout particulier que rendaient aux fleuves les Perses et les Mèdes[1] ? D'où vient cette dénomination d'*Aar* et d'*Arare*, donnée

1. Hérodote, liv. I, chap. CXXXVIII. Tel était le respect qu'ils avaient pour les fleuves, qu'ils n'osaient ni uriner, ni cracher, ni même se laver les mains dans leurs eaux, et ne le permettaient pas à d'autres; car, ajoute Hérodote, les fleuves sont l'objet de leur principale adoration. Ἐς ποταμον δὲ οὔτε ἐνουρέουσι οὔτε ἐμπτύουσι, οὐ χεῖρας ἐναπονίζονται οὐδὲ ἄλλον οὐδένα περιορῶσι, ἀλλὰ σέβονται ποταμοὺς μάλιστα.

à plusieurs rivières de l'ancienne Gaule, si ce n'est du sanscrit[1] ou d'Arii, premier nom des Mèdes; *Burg, Burgum, Bourg* n'est-il pas tiré de la même langue, du mot *Bura, Buri,* qui a la même signification, *Ville* ou *Village?* D'où est venu, aux plus hautes de nos montagnes, le nom de *Balon* (Ballon), *Beleus* ou *Belus* en latin, *Belch* en allemand, si ce n'est de *Bala, Balam, Bali,* mots qui offrent absolument un sens identique dans l'idiome des Mèdes[2]? Peut-être le nom de *Belenus*, donné dans nos plus anciens monuments à Apollon, n'a-t-il pas non plus une autre origine[3]? Il en est de même de l'épithète de *Mogoun*, il rappelle aussi le culte des Mages. Nous pourrions multiplier ces rapprochements, mais ces détails tiennent plus à la linguistique qu'à l'histoire.

Les Sigynnes, au témoignage d'Hérodote[4], portaient le costume médique: quel était ce costume que les Perses avaient emprunté aux Mèdes, et qui était propre à cette dernière nation? Hérodote aussi va nous l'apprendre[5]. Les caractères principaux et distinctifs de ce costume national étaient cette coiffure que reproduit le bonnet phrygien, coiffure que nous avons déjà vue sur la tête de Mithra, et que l'historien grec nomme *Tiare* (Τιαρὰς), de même que pour différencier les Cissiens (Κίσσιοι) des Perses, il les qualifie de *porteurs de mitre* (Μιτρηφόροι),

1. Adelung, t. I, p. 153. *Arru, der Fluss;* arménien: *Aru;* cophte: *Jaro;* celte: *der Namen der Aar;—Bura, Buri, die Stadt;* pers.: *Bar;* angl.: *Bury;* allem.: *Burg;* sanscr.: *Go-bura, der Kuhstall,* p. 155.

2. Le même: *Bala, Balam, Bali,* Kraft, Stärke, Macht, Gewalt; *Balia, Valia, gross; Baal, Bel, Herr, König, Gott;* grec: Βαλὴν, *König;* latin: *Validus, Valere, Valde;* germ. *Bald, Bold, Kühn; Wehlig, Stark, Walt, Walten,* p. 154. De là aussi *vaillance* et *valeur,*

3. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, p. 461. *Clarius rem prodit Herodianus*, Belenum, *inquiens, Deum vocant indigenæ (Galli) magnaque cum religione colunt, interpretantes Apollinem*, liv. III, chap. III.

4. Hérodote, liv. V, chap. IX. Μούνους δὲ δύναμαι πυθέσθαι οἰκέοντας πέρην τοῦ Ἴστρου ἀνθρώπους τοῖσι οὔνομα εἶναι Σιγύννας ἐσθῆτι χρεωμένους Μηδικῇ. *Sigynnæ, Medica veste utentes.*

5. Le même, liv. VII, chap. LXI et LXII. Περὶ μὲν τῇσι κεφαλῇσι εἶχον τιάρας καλεομένους, πίλους ἀπαγέας· περὶ δὲ τὸ σῶμα κιθῶνας χειριδωτοὺς ποικίλους, λεπίδος σιδηρέης ὄψιν ἰχθυοειδέος, περὶ δὲ τὰ σκέλεα ἀναξυρίδας· ἀντὶ δὲ ἀσπίδων γέῤῥα. Ὑπὸ δὲ φαρετρεῶνες ἐκρέμαντο· — *In capite pileos gestabant non compactos, quos tiaras vocant; circa corpus, tunicas manicatas varii coloris, et* loricas *ferreis e squamis in piscium similitudinem; circa crura, braccas, pro clypeis vero, crates vimineas; sub his, suspensas habebant pharetras.* Traduction de Ch. Müller. — Μηδικὴ γὰρ αὕτη ἡ σκευή ἐστι καὶ οὐ Περσική.—*Est enim Medicus hic cultus non Persicus.*

nom qui fait involontairement aussi penser à Mithra[1]; la tunique bariolée de diverses couleurs et à manches; les braies ou haut-de-chausses descendant à mi-jambes; par-dessus la tunique et retenu au cou, le manteau, fort long dans les premiers temps, plus court par la suite, à en juger du moins par les figures de Mithra lui-même, espèce de chlamyde, souvenir de cette robe longue et flottante, cette *stola,* que leurs pères, par esprit d'imitation et de flatterie envers Sémiramis, avaient empruntée au gracieux accoutrement de cette reine guerrière[2]. Eh bien! en traçant, d'après Hérodote et Ctésias, ce tableau de l'habillement des Mèdes et des Perses, nous avons tracé le tableau fidèle de celui des Gaulois et des Germains. Pour le prouver, écoutons Diodore de Sicile: «Les Gaulois, dit-il (et l'on sait que par ce mot il entendait non-seulement les habitants de la Gaule, mais aussi ceux de la Germanie jusqu'aux frontières de la Scythie), «portent des habits très-«singuliers, comme des tuniques peintes de toutes sortes de couleurs «et des haut-de-chausses qu'ils appellent *bracques* (braccæ) ; par-«dessus leurs tuniques ils mettent une casaque d'une étoffe rayée ou «à carreaux, épaisse en hiver, légère en été, et qu'ils retiennent «au cou par une agrafe[3].» Cette casaque n'est sans doute pas ce vaste manteau médique, que Tacite a retrouvé à peu près intact chez les Sarmates de la Germanie, et qui lui sert même à les distinguer des Germains proprement dits[4]. Mais que l'on n'oublie point que, dans la Médie déjà, les Budins et les Budiens d'Hérodote, qui ont bien cer-

1. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Κίσσιοι δὲ στρατευόμενοι τὰ μὲν ἄλλα κατά περ Πέρσαι εσκευάδατο · ἀντὶ δὲ τῶν πίλων μιτρηφόροι ἔσαν. — *Porro Cissii militantes reliquo quidem cultu eodem quo Persæ utebantur : pro pileis vero mitras gestabant.*

2. Diodore de Sicile rapporte (t. II, liv. IV) que Sémiramis revenant du siége de Bactres et pour faire ce voyage plus sûrement, d'autres disent pour tromper son peuple sur son sexe et se faire passer pour le fils de Ninus, après la mort de ce prince, revêtit un costume d'homme et que telles furent l'élégance et la grâce de ce costume, que les Perses et les Mèdes frappés d'admiration, adoptèrent dans leur habillement national cette espèce de manteau trainant, qui les avait séduits porté par leur reine. Diodore appelle ce manteau *stola.* Voir aussi la version de Justin, liv. I, chap. II. Le récit de Diodore de Sicile semble avoir été emprunté, au moins quant à ce détail, à Ctésias. Voir sur ce point *Ctesiæ fragmenta de rebus Assyriorum*, liv. I, p. 18 et 19 : *Hæc (Semiramis) ut iter tutius conficeret virilem assumpsit vestitum. Tantaque vestis gratia erat ut Medi postea et Persæ stolam gestarent, quali tunc usa est Semiramis.*

3. Diodore de Sicile, t. I, liv. V, p. 236 de la traduction française de Terrasson.

4. Tacite, *Germania.*

tainement plus tard fait partie des Sarmates ou des Sigynnes, portaient par-dessus la tunique, un vêtement que l'on a, depuis, appelé *dolman* et qui, par sa forme et ses dimensions, rappelle assez bien la casaque gauloise.

Il nous reste à retrouver cette coiffure particulière aux Perses et aux Mèdes; nous la retrouvons sur le chemin qu'ont suivi les Sicani de Thucydide, que nous confondons, on le sait, avec les Sigynnes et les premiers Sequani, et aussi chez les plus proches voisins des Sigynnes du Danube. En effet, qu'est-ce que cette coiffure populaire, cette espèce de bonnet phrygien, si commun en Italie, notamment dans le pays vénitien, la Sicile et le Milanais, si ce n'est un souvenir de la coiffure caractéristique des Mèdes et des Perses? Nous pourrions pousser plus loin ce rapprochement, et trouver, non-seulement sur la tête de nos prêtres, mais aussi sur la tête des guerriers, chez plusieurs nations européennes, quelque coiffure ancienne rappelant la Tiare ou la Mitre persanne et médique.

Bien des usages aussi des peuples de la Gaule et de la Germanie semblent accuser une origine égyptienne. Privés de vin dans le principe, ils tiraient de l'orge une boisson enivrante, une espèce de bière sans doute; les Égyptiens, au rapport d'Hérodote, ont inventé ce moyen de suppléer au jus de la treille[1]; les Sigynnes des bords du Danube ont pu le tenir d'eux. Sans doute aussi ont-ils pris à leur contact cette déplorable habitude, que Tacite reproche aux Germains, de s'enivrer dans leurs festins, qui étaient cependant de véritables assemblées délibérantes. Hérodote rappelle un usage singulier des Égyptiens, et qui donne une idée des orgies auxquelles devait se livrer, dans ses fêtes, ce peuple, ordinairement si grave. Chez les riches, dit-il, à la fin des grands repas, on porte, autour de la salle, un cercueil, avec une figure en bois, si bien travaillée et si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort : on la montre à tous les convives tour à tour, en leur disant : « Jetez les yeux « sur ce cadavre, vous lui ressemblerez après votre mort : buvez donc « maintenant et vous divertissez[2], » et les convives cherchaient dans la plus délirante ivresse l'oubli de ce terrible avenir. Ajoutons avec Tacite, pour faire pardonner aux Germains cette imitation des mœurs égyp-

1. Hérodote, liv. II, chap. LXXVII. Οἴνῳ δ' ἐκ κριθέων πεποιημένῳ διαχρέονται. — *Vino vulgo utuntur ex hordeo confecto.* Traduction de Ch. Müller.

2. Hérodote, liv. II, chap. LXXVIII.

tiennes, nous pourrions dire aussi des mœurs persiques et médiques, qu'ils reprenaient, le lendemain et à jeun, leur délibération de la veille.

Les Égyptiens admettaient l'immortalité de l'âme. C'est même chez eux, au témoignage d'Hérodote, que cette pensée consolante et sublime a pris naissance; malheureusement ils en altéraient la grandeur par la plus avilissante des erreurs, la métempsycose; ils disaient que l'âme est immortelle; que, lorsque le corps vient à périr, elle entre dans celui de quelque animal, et qu'après avoir passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'animaux qui peuplent la terre, l'air et l'eau, elle rentre dans un corps d'homme, et que ces différentes transmigrations s'opèrent dans une période de trois mille ans[1]. Une croyance semblable était commune aux Mèdes et par conséquent, à un double titre, aux Sigynnes. Or, on sait qu'elle formait également un dogme de la religion des Germains et surtout des Gaulois. Il paraît même que ces peuples avaient de bonne heure dégagé de l'alliance impure de la métempsycose le grand principe de l'immortalité de l'âme et qu'ils avaient admis que la mort n'était que le passage à une vie meilleure, comme l'atteste Méla: *æternas esse animas, vitamque ad manes alteram.* Telle était leur foi dans l'existence au delà du tombeau, que l'on voyait des Gaulois, alors que le bûcher funéraire s'allumait pour consumer les restes d'un proche ou d'un ami, jeter dans les flammes des lettres à son adresse, bien persuadés, ajoute César, que le mort les lirait dans l'autre monde.

N'est-ce pas pour consacrer la plus consolante de leurs croyances et marquer leur supériorité sur les peuples qui ne voyaient rien que le néant au delà du trépas, que nos pères avaient adopté pour nom et pour cri national ce mot d'*Ambro,* qui servit, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ, aux Ligures de l'armée de Marius et aux Ambrons de l'armée des Cimbres et des Teutons, à reconnaître leur commune origine et leur même nationalité?

1. Hérodote, liv. II, chap. CXXIII. Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοι εἰσί οἱ εἰπέντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος ἐσὶ, τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντες ἐς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον εσδύεται · etc. .... — *Primi etiam fuerunt Ægyptii, qui hanc doctrinam traderent : esse animam hominis immortalem ; intereunte vero corpore, in aliud animale quod eo ipso tempore nascatur, intrare*, etc. — César, *De bello gallico*, liv. VI. Diodore de Sicile, liv. V, p. 112. Lucain, dans sa *Pharsale*, liv. I, vers 454 et suiv. Valère-Maxime, liv. II, ch. VI, n.° 10. Ammien-Marcellin et autres attestent que les Gaulois croyaient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Pomponius Méla, liv. III, *De situ orbis*, rectifie cette dernière idée. Voir aussi: *La religion des Gaulois*, t. II, liv. V, ch. III, p. 218, 227.

Si, après ces preuves accumulées du lien intime qui rattache la religion ancienne des Gaulois et des Germains aux religions primitives de l'Égypte, de la Perse et de la Médie, il restait encore quelque doute sur ce fait caractéristique d'un lien originel, nous rappellerions que les dieux de la Germanie et de la Gaule n'ont pris ou repris les noms de Mercure, d'Apollon, de Mars, de Jupiter, de Minerve qu'après la conquête, sans doute à cause de la ressemblance de leurs principaux attributs avec les attributs de ces divinités romaines; mais qu'avant de subir ainsi la loi des vainqueurs, ces dieux avaient des noms topiques; qu'ils s'appelaient *Teutatès*, *Belenus*, *Camulus*, *Taranis*, *Belisana*, et que toutes ces appellations, de même que celle d'*Onuawa*, donnée à Vénus céleste ou Uranie, et celle d'*Ardoïna*, synonyme de Diane, révèlent, par la langue d'où elles sortent, une provenance orientale.

Teutatès ou Theutatès est le *Taaut* des Phéniciens, le *Thot*, *Thout* et *Thyot* de l'Égypte, et dans l'idiôme de ces peuples comme dans le prétendu celte de Bullet[1], il présente la même signification, il veut dire : *le père de la nation.* Aussi n'est-ce pas sans raison que, sous ce nom, Mercure semble au savant auteur de *la religion des Gaulois* devoir se confondre avec Pluton, le *Dis-pater* des Romains; il aurait pu ajouter : et avec ce dieu *Tuisto*, issu de la terre et son fils *Mann*, origine et fondateurs de la nation teutonne, d'après Tacite; car c'est toujours sous une autre forme l'expression de la même idée. César rapporte que les Gaulois se proclament enfants de Pluton; *Galli se omnes ab Dite-patre prognatos prædicant.* L'on comprend cette interprétation; le Gaulois, interrogé, aura répondu : nous sortons de *Theutates*, et le général historien ne s'attachant qu'au sens de ce

1. L'auteur de la *Religion des Gaulois* (t. I, p. 326) veut que *Teut* signifie peuple et *tat* père. *Teu*, dit-il, se prend pour τὶνος dans un sens indéfini, et se rend en latin par *cujuscumque* et Τὰτα par *pater*. Les Grecs ont dit τέττα, *pater.* Le mot *Tata* s'est conservé dans notre langue et Martial (liv. III, épigr. 101) s'en sert comme d'un terme familier employé pour désigner un père. Il se trouve aussi dans trois inscriptions rapportées par Scaliger dans ses notes sur Ausone, liv. I, ch. 29. *Tat* et *Tad* signifie encore père dans toutes les langues sorties du prétendu Celte et le *Vater* allemand n'a pas une autre origine. Quant à *Teut*, nous le considérons comme la racine de *totus*, *tout*, et par cela même nous en faisons sortir le mot *Deus*, *Dieu*. Selon nous donc, Teutatès aurait bien réellement signifié *Dieu père*, ce qui rendrait l'erreur signalée plus facile encore.

mot dans la langue gauloise, lui aura cherché un équivalent dans la langue latine, il aura traduit *Dieu-père* par *dis-pater,* et écrit Pluton au lieu de Mercure.

Cette idée de Mercure générateur ou régénérateur perpétuel de la nation devait se concilier parfaitement, dans l'esprit des Gaulois, avec l'idée qu'ils avaient de ses fonctions dans les enfers et aussi avec le dogme principal de leur première religion, la métempsycose[1]. Ce dieu était chargé de mener les âmes sur les bords du Styx et de les ramener sur la terre. Aussi les Grecs lui avaient-ils donné le surnom de Χθόνιος, dont les latins ont fait *Cthonius,* souterrain ou infernal; c'est ce que Virgile a exprimé par de beaux vers dans son Énéide.[2]

Les anciens représentaient Mercure blanc d'un côté, noir de l'autre, pour peindre qu'il appartenait au ciel et à l'enfer, à l'empire du jour et à l'empire de la nuit. Ils lui donnaient aussi trois visages et l'appelaient Τρικέφαλος (triple-tête), pour exprimer qu'il réunissait en lui trois attributs principaux ou plutôt trois divinités. Telle était aussi la croyance des Gaulois, et sans doute même c'était d'eux ou de leurs pères qu'elle était venue.

Ils admettaient en effet, non pas trois Mercures, mais trois formes de Mercure : *Merc-her,* origine évidente du nom de Mercure; ils le représentaient sous la figure d'un jeune homme complétement nu et sans sexe, avec ailes aux pieds et à la tête, portant bourse et caducée. Pareils Mercures ont été trouvés notamment en Alsace et en Lorraine[3]. Sous ces traits il était le dieu du commerce, le protecteur des chemins, le guide du voyageur. Il s'appelait *Ogmius* et prenait l'aspect d'un vieillard au front chauve et ridé[4], quand il de-

1. *In primis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios,* Cesar, *De bell. gallic.*, liv. VI, ch. XIV.

2. *Tum virgam capit, hac animas ille evocat Orco*
Pallentes alias sub tristia Tartara mittit :
Dat somnos, adimitque, et lumina morte resignat.
Énéide, liv. IV. — Voir aussi Rel. des Gaulois, t. I, p. 323 et suiv.

3. Découvertes faites à Framont. V. les détails et le dessin dans la *Religion des Gaulois,* t. I, ch. XVI, p. 338 et suiv., et dans Schœpflin, *Alsatia illustr.*, t. I.

4. *Ogmius* vient évidemment du mot qui a fait en grec ὄγμος, qui signifie sillon; figure sillonnée par des rides. V. *Religion des Gaulois*, t. I, p. 313

vait être le dieu de l'éloquence; il se parait alors des armes et des trophées d'Hercule, comme pour exprimer par une fine allégorie, digne de l'esprit gaulois, que le talent de bien dire, éclairé par l'expérience et la sagesse, est une force qui triomphe de toutes les autres. Des chaînes d'or et d'ambre retiennent à sa langue une foule avide de l'entendre, autre symbole aussi de la magie de l'éloquence[1]. Enfin *Theutatès,* nous le connaissons déjà sous ce titre, c'était le Mercure *tumulatus*, ou *inferus*, ou *Cthonius*, le Mercure des tombeaux et des enfers; c'était sans doute pour peindre la pensée de mort qui s'attachait à ce dieu, que les Ibères donnaient à une de ces élévations ou tumulus destinés à marquer une tombe, le nom de Mercure-Teutatès, *tumulum quem Mercurium-Teutatem appellant,* dit Tite-Live, en parlant d'un monument funèbre situé non loin de la nouvelle Carthage.[2]

Nous avons établi que Mercure, dieu à la fois souterrain et céleste, s'est identifié sous l'une de ces figures avec Pluton, sous l'autre avec Mithra. Ce qui démontrera mieux encore le mélange ou la fusion de ces deux dernières divinités, Mercure et Mithra, dans la Théogonie gauloise, c'est que le premier de ces dieux a reçu dans la Gaule, notamment dans les provinces dont le nom rappelle les Sigynnes et les Mèdes, des épithètes ou qualifications qui accusent hautement une origine persique ou médique. Qu'est-ce, en effet, que Mercure *artéen* et Mercure *cissius* ou *cissonius,* sinon Mercure persique et Mercure cissien?[3] Que l'on ne dise pas que Mercure persique serait un monstre dans la mythologie persanne, car Pausanias nous apprend que la statue de Mercure a été trouvée parmi les dépouilles des Perses à Platée[4], ce qui semble révéler que ce dieu ne leur était pas étranger.

Après Mercure vient Apollon, dans la Gaule *Belenus :* ce nom,

1. Lucien, qui nous a donné cette peinture d'Ogmius, d'après ce qu'il avait appris et vu dans les Gaules, veut que ce dieu de l'éloquence soit Hercule; mais l'auteur de la *Religion des Gaulois* a, dans une savante dissertation, démontré jusqu'à l'évidence l'erreur de l'auteur des dialogues. V. *loco cit.*

2. Tite-Live, *Liv. Dec. 3, l. VI, c. 4.* V. *Religion des Gaulois*, t. I, p. 330 et suiv.

3. De Κίσσιοι, les Cissiens ou Cyssiens, peuple de la Perse. V. leur nom, leurs armes, leur costume, dans la description de l'armée de Xerxès, Hérodote, l. VII, ch. LXII.

4. Pausanias, liv. I, ch. XXIV, §. 3.

comme celui de Teutatès, a été puisé dans la langue sacrée de l'Inde. Ce dieu est le même que le *Baal* des Chaldéens, des Phéniciens, des Babyloniens, des Assyriens, et n'était rien autre chose que le soleil. Sans doute il passa des Assyriens aux Mèdes et aux Perses. Les Gaulois attribuaient à Belenus, comme les Romains à Apollon, l'invention de la médecine[1]. Aussi les Druides exerçaient-ils, au nom de ce dieu, l'art de guérir, et avaient-ils une confiance toute particulière dans une plante qu'ils considéraient comme empreinte de sa divinité, c'était la jusquiame qu'ils appelaient *Belinuncia*, les Romains *Apollinaris;* les Espagnols la nomment encore, par le changement si fréquent dans leur langue du *B* en *V*, *veleno* et les Hongrois *Belend.* Les Gaulois, comme les Daces et les Sarmates, lui attribuaient une vertu magique et en frottaient les dards de leurs flèches pour la chasse au cerf; ils lui donnaient le nom de *Ninon* (Νίνον), qui semble bien aussi révéler une étymologie assyrienne[2]. Sur les bords du Rhin on a trouvé sur des inscriptions les surnoms de *Mogoun* et de *Granus* ou *Grannus,* donnés à Bélenus ou Apollon[3], et l'on s'est livré à bien des conjectures sans résultat, pour expliquer le sens de ces appellations. On a senti que *Mogoun* devait avoir la même étymologie que *Moguntiacum* (Mayence), et l'on est arrivé à proclamer l'Apollon mogoun l'Apollon de Mayence. Mais que voulait dire *Moguntiacum* ou *Maguntiacum?* Sur ce point les idées les plus excentriques ont surgi chez les meilleurs esprits. Nous hasarderons notre version, et sans chercher à interpréter le nom tout entier, nous dirons qu'il rappelle les *Mages* et leur culte: *Moguntiacum* n'est en effet qu'une altération de *Maguntiacum,* où le mot de *Mage* se retrouve évidemment, comme dans *Magetobria, Magetoburgum* et les *Magstadt.* Quant à l'épithète de *Granus,* nous pensons qu'elle rappelle l'Apollon *Gryneus,* dieu tellement en vénération chez les Sarmates, que ces fils des Mèdes venaient suspendre dans son temple leurs boucliers, quand ces armures les avaient défendus de la dent des lions et des panthères.[4]

1. *Apollinem morbos depellere.* V. César, liv. VI, ch. XVII.
2. Ninon et Belenus rappellent deux noms fameux de rois d'Assyrie, Ninus et Belus.
3. V. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I.
4. Ceci est attesté par Pausanias; voir liv. I, ch. XXI, §. 7. *linteas loricas.*

Sans doute, des Romains ont pu élever des statues dans notre pays aux dieux de l'Égypte, de la Perse ou de la Médie, dès le lendemain de la conquête; mais pourquoi l'auraient-ils fait? Parce que ces dieux étaient déjà les leurs? Non, car d'après Schœpflin lui-même, à cette époque Isis et Mithra étaient encore inconnus à Rome. Pourquoi donc? Parce que les Romains professaient le panthéisme, et croyaient pouvoir se rendre favorables les dieux de tous les pays, et que cette croyance, qui était chez eux un dogme, précédait de longtemps les décrets du sénat, qui ouvraient le Capitole ou le Panthéon aux divinités des peuples vaincus ou alliés.

Comment Schœpflin n'a-t-il pas vu le culte d'Isis établi, pour ainsi dire, à nos portes, bien des siècles avant la conquête, et dans des régions où les armes romaines n'ont jamais pu se fixer d'une manière triomphante et décisive, en Germanie, chez les Suèves, ce peuple que Tacite proclame le plus ancien et le plus illustre de la Germanie.

Schœpflin, dans son engouement pour les Romains, auxquels il sacrifie notre nationalité, veut leur faire honneur aussi de notre langue et de nos dieux. Les Triboques, ce peuple venu des mêmes régions que les Suèves et qui n'a eu qu'à franchir le Rhin pour s'établir sur notre rive, l'embarrassent, car ceux-là au moins n'ont pas eu besoin des Romains pour nous apporter le culte de la Suévie. Il n'ose pas nier la possibilité de cette provenance; mais il cherche tout aussitôt à faire planer quelques doutes sur l'existence même du culte d'Isis parmi les Germains. «Une «partie des Suèves, dit Tacite, sacrifie à Isis. Quelle est la cause et l'ori«gine de ce culte étranger ? Je n'ai pu en rien savoir, si ce n'est que «l'image même de la déesse, figurée par un vaisseau, semble annoncer «une religion apportée par mer.» [1]

Schœpflin s'empresse de faire suivre cette citation de celle-ci : Il a semblé à *Jacques Gronovius* que Tacite ne disait pas que les Germains adoraient Isis, mais seulement qu'ils considéraient son navire comme une divinité; et, tout en paraissant reconnaître l'inexactitude de cette interprétation, il rassemble avec soin jusqu'aux moindres arguties qui pourraient en mitiger l'absurdité. Isis avait inventé les voiles, au rapport de Lucien, dans ses *Dialogues;* il existait, d'après Lactance, dans les *Fastes*, un jour où l'on célébrait le navire d'Isis[1]. Enfin Schœpflin

1. Tacite, *Germania*, chap. IX.

laisse trop voir combien le gêne, dans ses déductions, cet inexplicable vaisseau qui se retrouve partout où l'histoire signale le culte de la déesse égyptienne, au milieu des *Parisii* de la Gaule, comme au milieu des Suèves de la Germanie. Du reste, son embarras a été tout aussi grand en face des dernières traces de l'adoration de Mithra dans nos contrées. L'illustre historiographe n'eût pas été chercher jusqu'à Rome le mot de cette énigme, s'il se fût arrêté à ces lignes, déjà si souvent citées par nous, où Hérodote constate la présence d'un peuple à la double origine médique et égyptienne, des Sigynnes enfin, aux bords du Danube, sur le chemin de la Gaule; ce qui est resté de ce peuple au delà du Rhin, a formé le fond de la nation suève, ce que l'on a appelé les Galates de la Germanie, et plus tard les Français du Nord; ce qui a franchi le fleuve est devenu l'un des éléments du sang gaulois. C'est à ce peuple évidemment que nous avons dû le culte d'Isis et de Mithra.

Il existe encore dans la Gaule, et notamment en Alsace, bien des souvenirs, bien des vestiges de la religion et aussi de la langue et des usages des Sigynnes. Ainsi, que sont ces croyances populaires à des êtres ignés, créations fantastiques qui effraient encore les habitants de nos campagnes, sinon quelques idées superstitieuses, dernières inspirations du magisme et de la déification du feu? Qu'est-ce, chez les Gaulois et chez les Germains, que ces oracles tirés du cours plus ou moins rapide des eaux, du tournoiement et du murmure des torrents et des rivières? Qu'est-ce que ce dieu Rhin, *Rhenus Deus,* aux ondes duquel ces peuples barbares confiaient leurs nouveau-nés, exposés sur leurs boucliers, pour interroger le dieu sur la légitimité de l'enfant, bien persuadés que si le précieux dépôt surnageait, la pureté du lit conjugal n'avait reçu aucune atteinte, et que s'il était submergé, il ne fallait pas le pleurer, mais punir de la plus horrible des peines la mère; car il était le fruit d'un crime irrémissible, l'adultère? D'où vient cette foi en la puissance divine du Rhin, si ce n'est du culte tout particulier que rendaient aux fleuves les Perses et les Mèdes[1]? D'où vient cette dénomination d'*Aar* et d'*Arare,* donnée

1. Hérodote, liv. I, chap. CXXXVIII. Tel était le respect qu'ils avaient pour les fleuves, qu'ils n'osaient ni uriner, ni cracher, ni même se laver les mains dans leurs eaux, et ne le permettaient pas à d'autres; car, ajoute Hérodote, les fleuves sont l'objet de leur principale adoration. Ἐς ποταμὸν δὲ οὔτε ἐνουρέουσι οὔτε ἐμπτύουσι, οὐ χεῖρας ἐναπονίζονται οὐδὲ ἄλλον οὐδένα περιορῶσι, ἀλλὰ σέβονται ποταμοὺς μάλιστα.

à plusieurs rivières de l'ancienne Gaule, si ce n'est du sanscrit[1] ou *d'Arii*, premier nom des Mèdes; *Burg, Burgum, Bourg* n'est-il pas tiré de la même langue, du mot *Bura, Buri*, qui a la même signification, *Ville* ou *Village?* D'où est venu, aux plus hautes de nos montagnes, le nom de *Balon* (Ballon), *Beleus* ou *Belus* en latin, *Belch* en allemand, si ce n'est de *Bala, Balam, Bali,* mots qui offrent absolument un sens identique dans l'idiome des Mèdes[2]? Peut-être le nom de *Belenus*, donné dans nos plus anciens monuments à Apollon, n'a-t-il pas non plus une autre origine[3]? Il en est de même de l'épithète de *Mogoun*, il rappelle aussi le culte des Mages. Nous pourrions multiplier ces rapprochements, mais ces détails tiennent plus à la linguistique qu'à l'histoire.

Les Sigynnes, au témoignage d'Hérodote[4], portaient le costume médique: quel était ce costume que les Perses avaient emprunté aux Mèdes, et qui était propre à cette dernière nation? Hérodote aussi va nous l'apprendre[5]. Les caractères principaux et distinctifs de ce costume national étaient cette coiffure que reproduit le bonnet phrygien, coiffure que nous avons déjà vue sur la tête de Mithra, et que l'historien grec nomme *Tiare* (Τιαρὰς), de même que pour différencier les Cissiens (Κίσσιοι) des Perses, il les qualifie de *porteurs de mitre* (Μιτρηφόροι),

1. Adelung, t. I, p. 153. *Arru, der Fluss;* arménien: *Aru;* cophte: *Jaro;* celte: *der Namen der Aar;—Bura, Buri, die Stadt;* pers.: *Bar;* angl.: *Bury;* allem.: *Burg;* sanscr.: *Go-bura, der Kuhstall*, p. 155.

2. Le même: *Bala, Balam, Bali*, Kraft, Stärke, Macht, Gewalt; *Balia, Valia*, gross; *Baal, Bel, Herr, König, Gott;* grec: Βαλὴν, *König;* latin: *Validus, Valere, Valde;* germ. *Bald, Bold, Kühn; Wehlig, Stark, Walt, Walten*, p. 154. De là aussi *vaillance* et *valeur,*

3. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, p. 461. *Clarius rem prodit Herodianus*, Belenum, *inquiens, Deum vocant indigenæ (Galli) magnaque cum religione colunt, interpretantes Apollinem*, liv. III, chap. III.

4. Hérodote, liv. V, chap. IX. Μούνους δὲ δύναμαι πυθέσθαι οἰκέοντας πέρην τοῦ Ἴστρου ἀνθρώπους τοῖσι οὔνομα εἶναι Σιγύννας ἐσθῆτι χρεωμένους Μηδικῇ. *Sigynnæ, Medica veste utentes.*

5. Le même, liv. VII, chap. LXI et LXII. Περὶ μὲν τῇσι κεφαλῇσι εἶχον τιάρας καλεομένους, πίλους ἀπαγέας· περὶ δὲ τὸ σῶμα κιθῶνας χειριδωτοὺς ποικίλους, λεπίδος σιδηρέης ὄψιν ἰχθυοειδέος, περὶ δὲ τὰ σκέλεα ἀναξυρίδας· ἀντὶ δὲ ἀσπίδων γέῤῥα. Ὑπὸ δὲ φαρετρεῶνες ἐκρέμαντο· — *In capite pileos gestabant non compactos, quos tiaras vocant; circa corpus, tunicas manicatas varii coloris, et* loricas *ferreis e squamis in piscium similitudinem; circa crura, braccas, pro clypeis vero, crates vimineas; sub his, suspensas habebant pharetras.* Traduction de Ch. Müller. — Μηδικὴ γὰρ αὕτη ἡ σκευή ἐστι καὶ οὐ Περσική. — *Est enim Medicus hic cultus non Persicus.*

nom qui fait involontairement aussi penser à Mithra[1]; la tunique bariolée de diverses couleurs et à manches; les braies ou haut-de-chausses descendant à mi-jambes; par-dessus la tunique et retenu au cou, le manteau, fort long dans les premiers temps, plus court par la suite, à en juger du moins par les figures de Mithra lui-même, espèce de chlamyde, souvenir de cette robe longue et flottante, cette *stola,* que leurs pères, par esprit d'imitation et de flatterie envers Sémiramis, avaient empruntée au gracieux accoutrement de cette reine guerrière[2]. Eh bien! en traçant, d'après Hérodote et Ctésias, ce tableau de l'habillement des Mèdes et des Perses, nous avons tracé le tableau fidèle de celui des Gaulois et des Germains. Pour le prouver, écoutons Diodore de Sicile: «Les Gaulois, dit-il (et l'on sait que par ce mot il entendait non-seulement les habitants de la Gaule, mais aussi ceux de la Germanie jusqu'aux frontières de la Scythie), «portent des habits très-«singuliers, comme des tuniques peintes de toutes sortes de couleurs «et des haut-de-chausses qu'ils appellent *bracques* (braccæ) ; par-«dessus leurs tuniques ils mettent une casaque d'une étoffe rayée ou «à carreaux, épaisse en hiver, légère en été, et qu'ils retiennent «au cou par une agrafe[3].» Cette casaque n'est sans doute pas ce vaste manteau médique, que Tacite a retrouvé à peu près intact chez les Sarmates de la Germanie, et qui lui sert même à les distinguer des Germains proprement dits[4]. Mais que l'on n'oublie point que, dans la Médie déjà, les Budins et les Budiens d'Hérodote, qui ont bien cer-

1. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Κίσσιοι δὲ στρατευόμενοι τὰ μὲν ἄλλα κατά περ Πέρσαι εσκευάδατο · ἀντὶ δὲ τῶν πίλων μιτρηφόροι ἔσαν. — *Porro Cissii militantes reliquo quidem cultu eodem quo Persæ utebantur : pro pileis vero mitras gestabant.*

2. Diodore de Sicile rapporte (t. II, liv. IV) que Sémiramis revenant du siége de Bactres et pour faire ce voyage plus sûrement, d'autres disent pour tromper son peuple sur son sexe et se faire passer pour le fils de Ninus, après la mort de ce prince, revêtit un costume d'homme et que telles furent l'élégance et la grâce de ce costume, que les Perses et les Mèdes frappés d'admiration, adoptèrent dans leur habillement national cette espèce de manteau trainant, qui les avait séduits porté par leur reine. Diodore appelle ce manteau *stola.* Voir aussi la version de Justin, liv. I, chap. II. Le récit de Diodore de Sicile semble avoir été emprunté, au moins quant à ce détail, à Ctésias. Voir sur ce point *Ctesiæ fragmenta de rebus Assyriorum*, liv. I, p. 18 et 19 : *Hæc (Semiramis) ut iter tutius conficeret virilem assumpsit vestitum. Tantaque vestis gratia erat ut Medi postea et Persæ stolam gestarent, quali tunc usa est Semiramis.*

3. Diodore de Sicile, t. I, liv. V, p. 236 de la traduction française de Terrasson.

4. Tacite, *Germania.*

tainement plus tard fait partie des Sarmates ou des Sigynnes, portaient par-dessus la tunique, un vêtement que l'on a, depuis, appelé *dolman* et qui, par sa forme et ses dimensions, rappelle assez bien la casaque gauloise.

Il nous reste à retrouver cette coiffure particulière aux Perses et aux Mèdes; nous la retrouvons sur le chemin qu'ont suivi les Sicani de Thucydide, que nous confondons, on le sait, avec les Sigynnes et les premiers Sequani, et aussi chez les plus proches voisins des Sigynnes du Danube. En effet, qu'est-ce que cette coiffure populaire, cette espèce de bonnet phrygien, si commun en Italie, notamment dans le pays vénitien, la Sicile et le Milanais, si ce n'est un souvenir de la coiffure caractéristique des Mèdes et des Perses? Nous pourrions pousser plus loin ce rapprochement, et trouver, non-seulement sur la tête de nos prêtres, mais aussi sur la tête des guerriers, chez plusieurs nations européennes, quelque coiffure ancienne rappelant la Tiare ou la Mitre persanne et médique.

Bien des usages aussi des peuples de la Gaule et de la Germanie semblent accuser une origine égyptienne. Privés de vin dans le principe, ils tiraient de l'orge une boisson enivrante, une espèce de bière sans doute; les Égyptiens, au rapport d'Hérodote, ont inventé ce moyen de suppléer au jus de la treille[1]; les Sigynnes des bords du Danube ont pu le tenir d'eux. Sans doute aussi ont-ils pris à leur contact cette déplorable habitude, que Tacite reproche aux Germains, de s'enivrer dans leurs festins, qui étaient cependant de véritables assemblées délibérantes. Hérodote rappelle un usage singulier des Égyptiens, et qui donne une idée des orgies auxquelles devait se livrer, dans ses fêtes, ce peuple, ordinairement si grave. Chez les riches, dit-il, à la fin des grands repas, on porte, autour de la salle, un cercueil, avec une figure en bois, si bien travaillée et si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort : on la montre à tous les convives tour à tour, en leur disant : «Jetez les yeux «sur ce cadavre, vous lui ressemblerez après votre mort : buvez donc «maintenant et vous divertissez[2],» et les convives cherchaient dans la plus délirante ivresse l'oubli de ce terrible avenir. Ajoutons avec Tacite, pour faire pardonner aux Germains cette imitation des mœurs égyp-

1. Hérodote, liv. II, chap. LXXVII. Οἴνῳ δ' ἐκ κριθέων πεποιημένῳ διαχρέονται. — *Vino vulgo utuntur ex hordeo confecto*. Traduction de Ch. Müller.

2. Hérodote, liv. II, chap. LXXVIII.

tiennes, nous pourrions dire aussi des mœurs persiques et médiques, qu'ils reprenaient, le lendemain et à jeun, leur délibération de la veille.

Les Égyptiens admettaient l'immortalité de l'âme. C'est même chez eux, au témoignage d'Hérodote, que cette pensée consolante et sublime a pris naissance; malheureusement ils en altéraient la grandeur par la plus avilissante des erreurs, la métempsycose; ils disaient que l'âme est immortelle; que, lorsque le corps vient à périr, elle entre dans celui de quelque animal, et qu'après avoir passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'animaux qui peuplent la terre, l'air et l'eau, elle rentre dans un corps d'homme, et que ces différentes transmigrations s'opèrent dans une période de trois mille ans[1]. Une croyance semblable était commune aux Mèdes et par conséquent, à un double titre, aux Sigynnes. Or, on sait qu'elle formait également un dogme de la religion des Germains et surtout des Gaulois. Il paraît même que ces peuples avaient de bonne heure dégagé de l'alliance impure de la métempsycose le grand principe de l'immortalité de l'âme et qu'ils avaient admis que la mort n'était que le passage à une vie meilleure, comme l'atteste Méla: *æternas esse animas, vitamque ad manes alteram.* Telle était leur foi dans l'existence au delà du tombeau, que l'on voyait des Gaulois, alors que le bûcher funéraire s'allumait pour consumer les restes d'un proche ou d'un ami, jeter dans les flammes des lettres à son adresse, bien persuadés, ajoute César, que le mort les lirait dans l'autre monde.

N'est-ce pas pour consacrer la plus consolante de leurs croyances et marquer leur supériorité sur les peuples qui ne voyaient rien que le néant au delà du trépas, que nos pères avaient adopté pour nom et pour cri national ce mot d'*Ambro*, qui servit, sur le champ de bataille d'Aquæ-Sixtiæ, aux Ligures de l'armée de Marius et aux Ambrons de l'armée des Cimbres et des Teutons, à reconnaître leur commune origine et leur même nationalité?

1. Hérodote, liv. II, chap. CXXIII. Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοι εἰσί οἱ εἰπέντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος ἐστὶ, τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντες ἐς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον εσδύεται · etc. .... — *Primi etiam fuerunt Ægyptii, qui hanc doctrinam traderent : esse animam hominis immortalem; intereunte vero corpore, in aliud animale quod eo ipso tempore nascatur, intrare*, etc. — César, *De bello gallico*, liv. VI. Diodore de Sicile, liv. V, p. 112. Lucain, dans sa *Pharsale*, liv. I, vers 454 et suiv. Valère-Maxime, liv. II, ch. VI, n.° 10. Ammien-Marcellin et autres attestent que les Gaulois croyaient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Pomponius Méla, liv. III, *De situ orbis*, rectifie cette dernière idée. Voir aussi: *La religion des Gaulois*, t. II, liv. V, ch. III, p. 218, 227.

Si, après ces preuves accumulées du lien intime qui rattache la religion ancienne des Gaulois et des Germains aux religions primitives de l'Égypte, de la Perse et de la Médie, il restait encore quelque doute sur ce fait caractéristique d'un lien originel, nous rappellerions que les dieux de la Germanie et de la Gaule n'ont pris ou repris les noms de Mercure, d'Apollon, de Mars, de Jupiter, de Minerve qu'après la conquête, sans doute à cause de la ressemblance de leurs principaux attributs avec les attributs de ces divinités romaines; mais qu'avant de subir ainsi la loi des vainqueurs, ces dieux avaient des noms topiques; qu'ils s'appelaient *Teutatès*, *Belenus*, *Camulus*, *Taranis*, *Belisana*, et que toutes ces appellations, de même que celle d'*Onuawa*, donnée à Vénus céleste ou Uranie, et celle d'*Ardoïna*, synonyme de Diane, révèlent, par la langue d'où elles sortent, une provenance orientale.

Teutatès ou Theutatès est le *Taaut* des Phéniciens, le *Thot*, *Thout* et *Thyot* de l'Égypte, et dans l'idiôme de ces peuples comme dans le prétendu celte de Bullet[1], il présente la même signification, il veut dire : *le père de la nation*. Aussi n'est-ce pas sans raison que, sous ce nom, Mercure semble au savant auteur de *la religion des Gaulois* devoir se confondre avec Pluton, le *Dis-pater* des Romains; il aurait pu ajouter : et avec ce dieu *Tuisto*, issu de la terre et son fils *Mann*, origine et fondateurs de la nation teutonne, d'après Tacite; car c'est toujours sous une autre forme l'expression de la même idée. César rapporte que les Gaulois se proclament enfants de Pluton; *Galli se omnes ab Dite-patre prognatos prædicant.* L'on comprend cette interprétation; le Gaulois, interrogé, aura répondu : nous sortons de *Theutates*, et le général historien ne s'attachant qu'au sens de ce

1. L'auteur de la *Religion des Gaulois* (t. I, p. 326) veut que *Teut* signifie peuple et *tat* père. *Teu*, dit-il, se prend pour τὶνος dans un sens indéfini, et se rend en latin par *cujuscumque* et Τὰτα par *pater*. Les Grecs ont dit τὲττα, *pater*. Le mot *Tata* s'est conservé dans notre langue et Martial (liv. III, épigr. 101) s'en sert comme d'un terme familier employé pour désigner un père. Il se trouve aussi dans trois inscriptions rapportées par Scaliger dans ses notes sur Ausone, liv. I, ch. 29. *Tat* et *Tad* signifie encore père dans toutes les langues sorties du prétendu Celte et le *Vater* allemand n'a pas une autre origine. Quant à *Teut*, nous le considérons comme la racine de *totus*, *tout*, et par cela même nous en faisons sortir le mot *Deus*, *Dieu*. Selon nous donc, Teutatès aurait bien réellement signifié *Dieu père*, ce qui rendrait l'erreur signalée plus facile encore.

mot dans la langue gauloise, lui aura cherché un équivalent dans la langue latine, il aura traduit *Dieu-père* par *dis-pater,* et écrit Pluton au lieu de Mercure.

Cette idée de Mercure générateur ou régénérateur perpétuel de la nation devait se concilier parfaitement, dans l'esprit des Gaulois, avec l'idée qu'ils avaient de ses fonctions dans les enfers et aussi avec le dogme principal de leur première religion, la métempsycose[1]. Ce dieu était chargé de mener les âmes sur les bords du Styx et de les ramener sur la terre. Aussi les Grecs lui avaient-ils donné le surnom de Χθόνιος, dont les latins ont fait *Cthonius,* souterrain ou infernal; c'est ce que Virgile a exprimé par de beaux vers dans son Énéide.[2]

Les anciens représentaient Mercure blanc d'un côté, noir de l'autre, pour peindre qu'il appartenait au ciel et à l'enfer, à l'empire du jour et à l'empire de la nuit. Ils lui donnaient aussi trois visages et l'appelaient Τρικέφαλος (triple-tête), pour exprimer qu'il réunissait en lui trois attributs principaux ou plutôt trois divinités. Telle était aussi la croyance des Gaulois, et sans doute même c'était d'eux ou de leurs pères qu'elle était venue.

Ils admettaient en effet, non pas trois Mercures, mais trois formes de Mercure : *Merc-her,* origine évidente du nom de Mercure; ils le représentaient sous la figure d'un jeune homme complétement nu et sans sexe, avec ailes aux pieds et à la tête, portant bourse et caducée. Pareils Mercures ont été trouvés notamment en Alsace et en Lorraine[3]. Sous ces traits il était le dieu du commerce, le protecteur des chemins, le guide du voyageur. Il s'appelait *Ogmius* et prenait l'aspect d'un vieillard au front chauve et ridé[4], quand il de-

1. *In primis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios,* Cesar, *De bell. gallic.*, liv. VI, ch. XIV.

2. *Tum virgam capit, hac animas ille evocat Orco*
Pallentes alias sub tristia Tartara mittit :
Dat somnos, adimitque, et lumina morte resignat.
Énéide, liv. IV. — Voir aussi Rel. des Gaulois, t. I, p. 323 et suiv.

3. Découvertes faites à Framont. V. les détails et le dessin dans la *Religion des Gaulois,* t. I, ch. XVI, p. 338 et suiv., et dans Schœpflin, *Alsatia illustr.*, t. I.

4. *Ogmius* vient évidemment du mot qui a fait en grec ὄγμος, qui signifie sillon; figure sillonnée par des rides. V. *Religion des Gaulois*, t. I, p. 313

vait être le dieu de l'éloquence; il se parait alors des armes et des trophées d'Hercule, comme pour exprimer par une fine allégorie, digne de l'esprit gaulois, que le talent de bien dire, éclairé par l'expérience et la sagesse, est une force qui triomphe de toutes les autres. Des chaînes d'or et d'ambre retiennent à sa langue une foule avide de l'entendre, autre symbole aussi de la magie de l'éloquence[1]. Enfin *Theutatès,* nous le connaissons déjà sous ce titre, c'était le Mercure *tumulatus*, ou *inferus*, ou *Cthonius,* le Mercure des tombeaux et des enfers; c'était sans doute pour peindre la pensée de mort qui s'attachait à ce dieu, que les Ibères donnaient à une de ces élévations ou tumulus destinés à marquer une tombe, le nom de Mercure-Teutatès, *tumulum quem Mercurium-Teutatem appellant,* dit Tite-Live, en parlant d'un monument funèbre situé non loin de la nouvelle Carthage.[2]

Nous avons établi que Mercure, dieu à la fois souterrain et céleste, s'est identifié sous l'une de ces figures avec Pluton, sous l'autre avec Mithra. Ce qui démontrera mieux encore le mélange ou la fusion de ces deux dernières divinités, Mercure et Mithra, dans la Théogonie gauloise, c'est que le premier de ces dieux a reçu dans la Gaule, notamment dans les provinces dont le nom rappelle les Sigynnes et les Mèdes, des épithètes ou qualifications qui accusent hautement une origine persique ou médique. Qu'est-ce, en effet, que Mercure *artéen* et Mercure *cissius* ou *cissonius,* sinon Mercure persique et Mercure cissien?[3] Que l'on ne dise pas que Mercure persique serait un monstre dans la mythologie persanne, car Pausanias nous apprend que la statue de Mercure a été trouvée parmi les dépouilles des Perses à Platée[4], ce qui semble révéler que ce dieu ne leur était pas étranger.

Après Mercure vient Apollon, dans la Gaule *Belenus :* ce nom,

1. Lucien, qui nous a donné cette peinture d'Ogmius, d'après ce qu'il avait appris et vu dans les Gaules, veut que ce dieu de l'éloquence soit Hercule; mais l'auteur de la *Religion des Gaulois* a, dans une savante dissertation, démontré jusqu'à l'évidence l'erreur de l'auteur des dialogues. V. *loco cit.*

2. Tite-Live, *Liv. Dec. 3, l. VI, c. 4.* V. *Religion des Gaulois*, t. I, p. 330 et suiv.

3. De Κίσσιοι, les Cissiens ou Cyssiens, peuple de la Perse. V. leur nom, leurs armes, leur costume, dans la description de l'armée de Xerxès, Hérodote, l. VII, ch. LXII.

4. Pausanias, liv. I, ch. XXIV, §. 3.

comme celui de Teutatès, a été puisé dans la langue sacrée de l'Inde. Ce dieu est le même que le *Baal* des Chaldéens, des Phéniciens, des Babyloniens, des Assyriens, et n'était rien autre chose que le soleil. Sans doute il passa des Assyriens aux Mèdes et aux Perses. Les Gaulois attribuaient à Belenus, comme les Romains à Apollon, l'invention de la médecine[1]. Aussi les Druides exerçaient-ils, au nom de ce dieu, l'art de guérir, et avaient-ils une confiance toute particulière dans une plante qu'ils considéraient comme empreinte de sa divinité, c'était la jusquiame qu'ils appelaient *Belinuncia*, les Romains *Apollinaris;* les Espagnols la nomment encore, par le changement si fréquent dans leur langue du *B* en *V*, *veleno* et les Hongrois *Belend.* Les Gaulois, comme les Daces et les Sarmates, lui attribuaient une vertu magique et en frottaient les dards de leurs flèches pour la chasse au cerf; ils lui donnaient le nom de *Ninon* (Νίνον), qui semble bien aussi révéler une étymologie assyrienne[2]. Sur les bords du Rhin on a trouvé sur des inscriptions les surnoms de *Mogoun* et de *Granus* ou *Grannus*, donnés à Bélenus ou Apollon[3], et l'on s'est livré à bien des conjectures sans résultat, pour expliquer le sens de ces appellations. On a senti que *Mogoun* devait avoir la même étymologie que *Moguntiacum* (Mayence), et l'on est arrivé à proclamer l'Apollon mogoun l'Apollon de Mayence. Mais que voulait dire *Moguntiacum* ou *Maguntiacum?* Sur ce point les idées les plus excentriques ont surgi chez les meilleurs esprits. Nous hasarderons notre version, et sans chercher à interpréter le nom tout entier, nous dirons qu'il rappelle les *Mages* et leur culte: *Moguntiacum* n'est en effet qu'une altération de *Maguntiacum*, où le mot de *Mage* se retrouve évidemment, comme dans *Magetobria*, *Magetoburgum* et les *Magstadt.* Quant à l'épithète de *Granus*, nous pensons qu'elle rappelle l'Apollon *Gryneus*, dieu tellement en vénération chez les Sarmates, que ces fils des Mèdes venaient suspendre dans son temple leurs boucliers, quand ces armures les avaient défendus de la dent des lions et des panthères.[4]

1. *Apollinem morbos depellere.* V. César, liv. VI, ch. XVII.
2. Ninon et Belenus rappellent deux noms fameux de rois d'Assyrie, Ninus et Belus.
3. V. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I.
4. Ceci est attesté par Pausanias; voir liv. I, ch. XXI, §. 7. *linteas loricas.*

Quant à *Jupiter*, ce nom là est perse ou mède, il a passé jusqu'à nous sans transformation; et celui de *Taranis*, qui se retrouve aujourd'hui encore dans la langue armoricaine et galloise, n'a jamais été qu'un surnom, pris quelquefois pour le nom même du dieu dont il devait exprimer l'attribut le plus appréciable par le sens, le tonnerre. Il vient de *taran* (tonner) et signifie *tonnant*.

C'est à ce dieu surtout que les Gaulois consacraient le chêne, et même quelquefois ils identifiaient dans leur esprit cet arbre avec la divinité dont il n'était cependant que le symbole.

L'origine de ce culte se perd dans les ténèbres de l'antiquité la plus reculée; dans tous les cas, son point de départ est l'Asie, qu'il ait été apporté par les Pélasges ou par les peuples de souche médique ou persique. L'adoration du chêne doit avoir été puisée à la même source que la langue même qui a formé les noms de cet arbre divinisé (*Deru, Dru*), et de ses prêtres ou ministres, les Druides. Or, cette langue est la langue sacrée de l'Inde, le sanscrit. Peut-être cette adoration fut-elle, dans le principe, une extension abusive donnée par ces peuples barbares à la vénération que les patriarches ont montrée pour cet arbre, et remontait-elle ainsi à ce chêne, fameux dans l'histoire sainte, sous lequel Abraham doit avoir sacrifié au Seigneur, enfin au chêne de Mambré, lieu de la Palestine, que l'on croit avoir retrouvé entre Hébron et Jérusalem. Cette pensée audacieuse est du savant auteur du livre intitulé: *La religion des Gaulois*[1]. Comme pour expliquer la transmission, la

1. *Religion des Gaulois*, t. I, ch. VI, p. 287 à 295. S'il faut en croire cet érudit, le chêne de Mambré existait encore du temps de S.t Basile; c'est sous ce chêne que le grand patriarche habita longtemps, qu'il érigea un autel où il invoqua le nom du Seigneur. Jacob enfouit les idoles de ses enfants sous un chêne. L'auteur de la *Synopse des critiques* prétend, et l'auteur de la *Religion des Gaulois* s'approprie cette opinion, que ce patriarche avait fait choix d'un chêne, parce que ces sortes d'arbres étaient dès alors sacrés et inviolables et que personne n'osait les couper, *quia quercus et tales arbores religioni dicatæ persliterunt, nec cædebantur.* Le R. P. Calmet, dans son Commentaire de la Genèse, p. 463, ne parle pas autrement. «Abraham, dit-il, bâtit un autel dans le bois de Mambré, il planta un bois à Bersabée, et y «érigea un autel. Isaac en dressa un près de Sichem, et apparemment sous le même chêne ou dans «le même bois où Josué en bâtit un quelque peu avant sa mort. Ce bois est encore marqué «dans le livre des Juges, chap. IX, v. 6.» D'où ce docte interprète de l'Écriture sainte conclut que le culte, qu'on rendit depuis aux chênes, n'avait point d'autre origine que les honneurs qu'Abraham et les autres patriarches avaient rendus à Dieu sous des arbres de cette espèce. V. *Religion des Gaules*, t. I, p. 289.

métamorphose qu'il suppose, il rappelle que la contrée réputée le berceau du monde est venue se perdre dans le vaste empire médo-persan. Nous n'entendons nullement nous approprier cette opinion, et ne la rappelons que pour n'oublier aucune conjecture.

Quant à *Camulus,* ce mot a été pris à la même langue qui a fourni aux Grecs Kammonia (Καμμονια) victoire; il était dans la bouche des Gaulois le synonyme de Mars. On le retrouva dans l'appellation de *Camille* que les Étrusques et leurs descendants, les Toscans, donnent au Dieu de la guerre et dans *Chadmil,* le cabire des Béotiens et des Phéniciens. Tous ces peuples, nous l'avons déjà établi, avaient puisé quelques éléments au moins de leur langage aux mêmes sources que les Perses, les Mèdes et les Pélasges. Camulus est donc le vainqueur par excellence, et des inscriptions en son honneur trouvées dans la Gaule et dans la Germanie, prouvent que nos pères adoraient Mars sous cette glorieuse qualification.[1]

Tous ces noms de divinités, et surtout celui de *Teutatès,* sont empruntés à la langue sacrée de l'Inde, d'où sont sortis le perse et le mède, et s'il manquait encore quelque chose à la démonstration de cette vérité que, sous ce nom, Mercure était considéré, dans les Gaules, comme le père de la nation, nous en compléterions la preuve par un argument qui nous semble sans réplique. Les rois de la Thrace, dit Hérodote, se vantaient d'être issus de Mercure, et dans leurs serments ne prenaient jamais que cette divinité à témoin de leur parole. *Reges vero (Thraciæ) Mercurium maxime colunt deorum, et per hunc solum jurant; dicuntque à Mercurio se esse prognatos*[2]. Cela s'ex-

1. Camulus était adoré notamment par les Rémois, nos voisins, comme il l'était par les Sabins et les Étrusques; cette inscription, rapportée par Gruter, le prouve:

ARDVINNE · CAMVLO · IOVI · MERCVRIO · HERCVLI ·
M. QVARTINIVS MΓ CIVES SABINIVS REMVS
MILES COH. VII PR AVTONINIANE P. V. V. L. S.

Au-dessous de chacun des cinq noms de la première ligne est la figure du dieu auquel il s'applique, et dans celle placée sous *Camulo* on reconnait facilement le dieu Mars.

Gruter donne une autre inscription, découverte à Clèves, et qui prouve aussi que Camulus était Mars, entre autres chez les Rémois: *MARTI CAMVLO ob salutem Tiberii Claudii Cæsaris cives Remi templum constituerunt.* Schœpflin cite un monument élevé dans Mayence à CAMVLO INVICTO.

2. Καὶ λέγουσι γεγονέται ἀπὸ Ἑρμέω ἐόντες. Hérodote, liv. V, ch. VII.

plique : ces rois étaient Celtes ou Gaulois; et, en effet, Strabon nous représente les Celtes mêlés aux Thraces, et régnant sur eux[1]. Faut-il ajouter que la Thrace est le chemin qu'ont dû suivre dans leur migration et les Pélasges et les Sigynnes pour arriver d'abord sur le Danube, puis jusque chez nous. Comment douter donc que la même croyance à une descendance divine existant chez les deux peuples, elle eut le même objet, Mercure?

Nous avons dit que la Thrace avait été l'un des chemins suivis par les Sigynnes pour atteindre le Danube, et que ce peuple, dont nous avons retrouvé, avec Ctésias, la dénomination en Égypte, l'avaient peut-être reçue de l'Égypte; le culte d'Isis chez les Suèves, fils des Sigynnes, semble imprimer à cette conjecture le caractère d'une démonstration historique; mais que le sang égyptien se soit mêlé ou non au sang mède pour enfanter le peuple sigynne, toujours est-il certain que son principal élément fut l'élément médique, comme nous l'apprend Hérodote.

Il est temps de faire une citation qui, rapprochée de celle du grand historien, ne laissera plus de doutes sur l'existence ancienne et sur l'origine médique de la nation, nous devrions dire peut-être, de la race sigynne. Strabon place parmi les peuples qui s'étendaient de la Mer Caspienne au Caucase les *Sigynni* (Σίγυννοι), et, d'après toutes les vraisemblances, du côté même où ce vaste territoire confinait à l'empire médo-persan. Un trait manquait pour reconnaître l'identité de souche des Sigynnes des Pyles caspiennes et des Sigynnes du Danube, Strabon va l'ajouter de sa propre main : «Ces peuples, dit-il[2], avaient pris tous leurs usages des Perses.» Or, les Perses, on le sait par Hérodote et par Strabon lui-même[3], avaient emprunté tous les leurs aux Mèdes. On le voit, l'origine assignée aux Sigynnes de la Mer Hircanienne n'est pas

1. Strabon, liv. VII. p. 304.

2. Strabon, ch. VIII, p. 520 du texte. Tome IV, liv. XI, ch. XVI, p. 297 de la traduction de De la Porte du Theil.

3. *Tradunt Medos multarum rerum authores Harmeniis fuisse, ac prius etiam Persis, qui in potestate Asiæ successerunt. Nam quæ nunc persica schola dicitur et equitandi et sagittandi, et cultus, et ornatus, et religiosa à subditis in reges veneratio, à Medis perfecta est. Idque verum esse vestitus declarat. Nam tiara, et citharis, et pileus, et manicatæ tunicæ, et anaxyrides in frigidis et borealibus locis, quales sunt Medici, apta gestamina videntur. In æstatibus vero nequaquam.* Strabon, liv. II, p. 505, trad. de Guarinus.

autre que l'origine assignée aux Sigynnes de l'Ister, et Strabon et Hérodote sont d'accord. Du reste, la peinture qu'ils font des deux peuples semble calquée l'une sur l'autre, et toute incertitude sur l'identité de leur provenance asiatique doit disparaître.

Strabon vient ensuite donner à une supposition, du reste secondaire, que nous avons faite, un étai, qui l'élève à la hauteur d'une constatation historique. Nous avons émis la pensée que l'invasion sigynne s'était divisée en deux corps principaux : l'un remontant le Danube et marchant en droite ligne, aurait atteint et franchi le Rhin pour entrer dans la Gaule, l'autre, se détachant du gros de la nation au confluent du Danube et de l'Œnus (l'Inn), serait parvenue en Italie en traversant la Bavière, la Vindélicie, la Rhétie. Eh bien! au point même où nous avons placé cette séparation, cette bifurcation des forces de la migration, Strabon indique une ville, un fort, un territoire, *Segestica, Syscia, Segestana ora,* qui ont dû évidemment leur existence première aux Sigynnes; et le célèbre géographe ajoute : c'est la route de l'Italie.[1]

Disons donc avec confiance, en nous appuyant sur les textes du plus grand historien et du plus grand géographe de l'antiquité, que la nation, nous serions tenté de dire la race, la famille humaine, que nous appelerons *sigynnique,* semée depuis les bords de l'Indus et du Gange jusqu'aux colonnes d'Hercule, et même au delà, est entrée pour beaucoup dans la formation primitive de la Germanie, de la Gaule, et notamment des trois peuples Gaulois, dont nous descendons, les Médiomatriciens, les Séquaniens et les Rauraques.

Une objection sera faite; on nous dira peut-être : si les Sigynnes et les Sarmates doivent réellement occuper une si grande place dans nos origines, comment se fait-il qu'il n'en reste plus rien dans les souvenirs populaires? Il ne suffit pas pour répondre

1. Après avoir parlé des villes des Japodes, peuple formé d'Illyriens et de Gaulois, de Metulum, Arupinum, Monettium, Vendum, Strabon continue ainsi : *post hos urbs Segestica, in plano sita, juxta quam Œnus ipse prœterlabitur, in Istrum influens.* Liv. IV, p. 199, trad. de Guarinus, — et trois lignes plus bas : *intrat autem Saum* (σάομ), *ut facile in Segestanam oram, et Pannoniam et Tauriscos delabatur. Ibid.* Il revient au livre VII sur Segestica urbs et Segestana ora et il ajoute : *penès Segesticam castellum est Syscia et Sirmium eâ in viâ situm, quæ in Italiam ducit.* Voir liv. VII, p. 304, trad. de Guarinus. Voir aussi *Strabonis geographica, editio minor* de G. Kramer, vol. I, p. 357.

à cette question, que nous nous sommes faite nous-même, d'invoquer l'intervalle immense qui nous sépare de l'introduction de l'élément médique, ni même les invasions successives et terribles qui ont tant de fois bouleversé notre territoire et renouvelé sa population. Non, toutes ces révolutions et les migrations, qui en ont été la suite, ne sauraient expliquer le silence complet de la tradition sur ces premiers temps.

Mais est-il bien vrai que la tradition soit absolument muette sur l'immixtion du sang médique dans nos origines? Le fil qui rattache les enfants à leurs pères est-il complétement rompu? Les vieux récits populaires, ces archives vivantes des nations, se taisent-ils sans retour? L'écho de ce passé lointain ne rend-il plus aucun son?

Oui, aujourd'hui, il ne survit plus des Sigynnes en Alsace, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Lorraine et dans toutes les contrées où nous les avons suivis, que quelques noms incertains et mutilés, et l'évocation de leur souvenir sera l'objet de l'étonnement de tous, peut-être du dédaigneux sourire de quelques-uns, de cette tourbe insignifiante et présomptueuse qui croit avoir résolu le problème en répétant, sur la foi de je ne sais quels oracles, que nous sommes des Celtes ou des Scythes, sans s'être jamais demandé ce que furent les Celtes, ce que furent les Scythes, et si la première au moins de ces appellations n'est pas plutôt une qualification géographique, que le nom originel et patronimique d'un peuple ou d'une race.

Notre labeur est ingrat, nous le savons, mais cette pensée ne ralentira pas notre zèle. L'antiquité est comme ces plaines arides et brûlantes que, pendant des siècles, la caravane altérée, hâletante, traverse, au milieu des tortures de la soif, sans se douter que le sol même qu'elle foule du pied, recèle le remède à ses maux, une source! quand un habile explorateur a deviné le trésor, et, à l'aide d'intelligents et longs travaux, arraché aux entrailles de la terre une eau vive et pure, le voyageur, aussi indifférent que ses troupeaux, vient machinalement s'y désaltérer et jouit du bienfait sans s'inquiéter de la main ingénieuse et bienfaisante

qui a fait jaillir l'onde du rocher et vivifié le désert. De même celui qui cherche à percer les mystères du passé, s'il arrive à une découverte utile à la science, ne doit espérer d'autre récompense que la satisfaction intime du service rendu : cette récompense est celle que nous ambitionnons.

Reprenons donc la sape et la sonde avec une nouvelle ardeur. Interrogeons les temps écoulés, prêtons l'oreille au dernier murmure, au dernier souffle du passé, rouvrons le livre des âges, demandons à tous ces témoins des siècles, si sur les bords du Rhin et de la Saône, de la Moselle et de la Sarre, il n'existe plus aucun vestige, aucune souvenance d'une origine médique, au moins asiatique.

On dirait que la mémoire des premiers temps ne s'est effacée que lentement et comme à regret de l'esprit de nos pères, et qu'après avoir été transmise d'âge en âge, elle a passé de la tradition orale dans la tradition écrite, de la parole dans les livres où elle s'est perdue pour le vulgaire. C'est comme un de ces chants antiques qui ont fait, pendant vingt générations, les délices de la place publique, et dont, aujourd'hui, on ne retrouverait quelques fragments épars que dans les arcanes de la science, sous la poussière des manuscrits et des bibliothèques.

Or, d'après un de ces vieux récits populaires, depuis longtemps oubliés du peuple, mais recueillis par nos premiers annalistes, la Gaule, aux temps les plus reculés de notre histoire, se partageait en deux royaumes fameux : le premier comprenait la Séquanie, le second le pays de Trèves; l'un embrassait dans ses limites l'Alsace supérieure, l'autre l'Alsace inférieure; les deux capitales étaient Besançon et Trèves.[1]

Un auteur, qui fut l'archiviste de l'empereur Henri VI et qui écrivait au 12e siècle, Godefroy de Viterbe, décrit le royaume Bisontin ou Séquanais, et lui donne, en l'an de Rome CCCLXIX, au temps de Brennus, un roi qu'il nomme *Seguinus.*

1. *Enim vero si historicos hos audias, antiquissimis Alsatiæ temporibus illustria duo regna apud Gallos nostros, alterum apud Sequanos, alterum apud Trevirenses, floruerunt; quorum illud ad superiorem, hoc ad inferiorem usque Alsatiam se extendisse volunt.* Schœpflin, *Als. illust.*, tome I, §. CXXI, p. 99.

[illegible]
[illegible]
[illegible][1]

Ainsi la Seine, le Rhône, la première partie de la Saône et le [illegible][2], étaient soumis à cet empire, dont les frontières furent portées par la conquête jusqu'aux rives de la Loire. L'étendue de ce royaume était donc à peu près celle de la Gaule celtique, il semble même n'y avoir rien de changé ici que le nom, Godefroy appelant Séquanais ou Bisontin ce que César et Strabon nomment Celtique. Quant à l'extension du pays jusqu'à la Loire, elle se trouve confirmée par un texte précis du grand géographe : *quæ locum inter Sequanam et Ligerim gentes tenent, hæ partim Sequanis, partim Arvernis propinquæ sunt.*

Dans les vers suivants, le poëte historien fait de Brennus le gendre et le successeur de Seguinus, il montre le héros gaulois, aidé par le roi Bisontin, soumettant à son pouvoir tout le territoire gallique : sa bannière flotte sur la Seine et la Loire ; il fonde la ville senonaise (Sens), et partant de là pour ses immortelles campagnes, il subjugue d'un côté la Bretagne et de l'autre, avec ses fiers Senonais, va jusqu'en Italie faire payer à la ville éternelle sa rançon.

Uxor erat Brenni, Seguini filia regis
Cujus ab auxiliis, Dux gallica regna subegit.
Sequana cum Ligeri, Brennica signa vehit :
Fecit apud Gallos, Senonensem Brennus urbem,
Qui residens, hostes per eam bellando perurget,
Cujus et auxiliis, Brittona regna tulit.

1 Gotefridi Viterbiensis *chronicorum*, pars IX, p. 195, apud Pistorii *scriptores rerum germanicarum*, tome II, p. 145. Sous cette rubrique : *De Brennio Duce Suevorum et Senonum Gallorum, per idem tempus.* Cet historien avait entrevu le lien d'origine qui rattachait les Senones et les Suèves ; il les montre soumis au même chef, Brennus.

2 Strabon, liv. IV. Voir aussi Gollut, dans ses *Mémoires historiques sur la République sequanoise*, ch. III, p. 8 et suiv., où il prouve, en s'appuyant, entre autres, d'un texte de Polybe, que « *les Sequanois hont estés les Senonois, qui rangèrent l'Italie et les Romains.* » Il dit à la page 9 : « *Je ne voudrais pas nyer, que ceux de Sens ne s'y soient trouvés* (à l'expédition de Brennus) : *mais non ja, comme chefz, ou peuples principaux, haïans emporté le principal bruit, de ces armes victorieuses, ains comme peuples adioinctz, ou comme enfants et colonie de nos Senonois et Sequanois. Car nō seulemēt les Allemands, ainsi que le Veterbien nous hat dict cy devant) mais Strabon, faict ceux de Sens et autres quartiers, entre la Loire et la Seine, membres et dépendances des Sequanois.* »

Cum loquimur Senones, hoc, Soena, parit tibi nomen.
Indeque sunt Senones, qui quondam mœnia Romæ
Vicerunt, quorum Brennus erat dominus.
Defuncto socero, fit regni Brennius hæres,
Qui modo Romanum regnum confisus habebat,
Intrat in Italias, agmina multa ferens.[1]

Gollut, le savant auteur des *Mémoires historiques sur la république séquanoise*, renchérissant sur l'écrivain de Viterbe, revendique pour la Bourgogne et la Franche-Comté, pour la modeste bourgade de Broïe, la gloire d'avoir donné le jour au célèbre Brennus[2], et pour Dôle, qui se serait élevée sur les ruines d'une ville disparue, qu'il appelle Sens, l'honneur d'avoir servi de première résidence royale au vainqueur de Rome.

Il n'a pas de peine, du reste, à démontrer que Brennus, pour se rendre en Italie, aurait eu moins de chemin à faire en partant de la Séquanie que du Senonais; notre province, en effet, n'était séparée de l'Italie que par les Alpes. «Je adiousteray, dit-il dans son «vieux langage, à ce que dessus, la verissimilitude pour môstrer, «que nous, mieux que ceux de Sens, havons peï entreprendre, les «voïages d'Italie mesmement soubz Brennus, environ 400 ans et plus

1. Gotefridi Viterbiensis *Chron.*, pars IX, p. 197. — Cité aussi par Gollut, p. 5. «*A quoy «les historiographes allemans, suivans leurs histoires maternelles, vraies et asseurées «(plus que les empruntées qui nous sont venues des Romains) nous aïdent beaucoup. «Car Viterb. expliquât le faict des Séquanois et leur nom, les tire de la Seine qu'il appelle* «Sœna, *et déclaire que Sens en Bourgougne, est colonie des Sequanois, et faict leurs «Gouverneurs*, Seguinus et Brennus.»

2. «*Au surplus, avant que de finir le discours de ces voïages, ie passeray soubs «silence que nostre roi Brennus estait natif de Praux (comme dict Strabon) ville de la«quelle nous n'havons aucune mémoire, si ce n'est celle que les Autheurs allemans «appellent* Broia ou Labroia, *de laquelle nous en havons deux, de mesme nom, qui cor«respondent, et qui sont sur nostre frontière, au Balliage d'Amont: l'une auprès de «Pesme (ma doulce patrie) et l'autre plus avant contre le Bassigny.*» Gollut, ch. V, p. 11 et 12. Strabon constate en effet que quelques historiens appellent Brennus *Praus* ou *Prausien*, mais sans faire connaitre la situation de ces Prausiens, qu'il ignore lui-même. Au liv. IV, p. 179, édit. de Guarinus de Vérone, après avoir parlé des *Trocmi* et des *Tœlisbosgii*, dont il n'a plus trouvé de traces ni en deçà, ni au delà des Alpes, pas plus qu'au milieu de ces monts, il ajoute: *eos autem loca deseruisse, propter crebras hominum expulsiones, credendum est, sicuti multis aliis obvenit, ut Brenno, qui Delphos incursavit, quem* Prausum (πραῦσον) *quidam appellant. At enim neque* Prausos (πραύσους) *ipsos, quas terras prius habitarint, dicere possumus:* Dans tous les cas que le chef gaulois se soit appelé Brenne ou Praus, ces mots ont été puisés à la même source que la langue germaine.

[illegible] de Cæsar, car premièrement, nous sommes voisins [illegible] comme dit Cæsar : *Inde castra movens, in Lingonum fines [illegible] Sequanos, in fide amicitiaque permanentes, sese reci-[illegible] cetera Gallia, Italiam versus incolunt.*[1] »

[illegible] les lieux de la Séquanie lui semblent refléter le nom de [illegible]. Le village de *Brenne* près de Baulme, et proche d'Ornans, [illegible] naturel et vraiment miraculeux[2], appelé aussi *Brenne.*

Nous ne rechercherons pas si réellement, comme le proclame [illegible] Brennus, vainqueur de Rome, et le Brennus qui pilla [illegible] de Delphes, sont sortis de Besançon, de Broïe ou de [illegible] Romulus ou Rumèle, le fondateur de la ville des Quirites, [illegible] sur les bords du Rhin, ainsi qu'un autre historien de la [illegible]-Comté le soutient[3] ; chacune de ces hypothèses a pour elle [illegible] vraisemblance, et pourrait s'étayer sur des appellations [illegible] et sur des raisonnements plus ou moins spécieux ; nous [illegible] arrêterons qu'au nom de Seguinus, donné au chef du [illegible] sequanais.

[illegible] nom de roi semble puisé à la même source que le nom de son [illegible], ce peuple est précisément de cette race, que nous avons

[1] [illegible] *sur la République sequanoise*, ch. IV, p. 10.

[2] [illegible] en effet, à en juger par l'idée qu'en donne Gollut : *Proche d'Ornans, [illegible] profond, lequel aux grandes pluies, croit en telle aulteur, que [illegible], et par son debordement il décharge un nombre infiny de [illegible] la riviere de la Loüe, dans laquelle, en moins [illegible] plus gros et de meilleur goût, sans comparaison qu'il [illegible] appellee cette profitable concavité, le puits de Brenne.* Le [illegible]

[3] [illegible] (*Recherches sur le patois*, ch. IV, p. 53, 54, 55, 56), après [illegible] qui peuvent fonder cette opinion et cité à l'appui des frag-[illegible] de Q. F. Pictor, de Caius Sempronius, de Manéthon, de [illegible] sans doute de l'ouvrage publié à Rome, en 1495 ou 1498, par [illegible] sous ce titre : *Antiquitatum variarum volumina* XVII, Fallot [illegible] inutile de réfuter les fables qu'on a faites sur l'origine et la [illegible] *Romen*, il suffit d'avoir fait voir qu'ils étaient Gau-[illegible] de la Gaule ils pouvaient venir ; mais je pencherais à [illegible] du Rhin, et que la troupe qu'ils avaient conduite en Italie [illegible] partie de Teutons, puisque la langue latine a conservé une [illegible] qui ne sont pas dans la langue gallicane, ou du moins qui [illegible]

suivie depuis les bords du Danube jusqu'à l'embouchure du Rhône et que nous avons retrouvée partout, attestant, par ses dénominations diverses, son origine sigynnique. Ce rapprochement nous en suggère un autre : deux siècles avant l'époque de Seguinus et de Brennus, deux grandes émigrations gauloises eurent lieu, l'une par delà les Alpes, l'autre dans la Germanie : est-ce par une coïncidence purement fortuite que le chef de cette dernière expédition, chargée de se faire une place et de retrouver une patrie dans les régions danubiennes, sur la terre même des anciens Sigynnes, a reçu dans l'histoire un nom qui semble une émanation du leur, le nom de Sigovèse ? N'est-il pas également digne de remarque, que des appellations, évidemment de même racine, se soient perpétuées sur les bords séquanais, comme sur les bords danubiens ? N'est-ce pas, en effet, de là que sont venues à tant de princes de ces contrées ces dénominations de *Ségimont, Sigebert, Siegfried, Sigeric, Sigismond ?*[1]

Mais ce ne sont pas seulement les dénominations des chefs qui rappellent les Sigynnes, sur toute l'étendue du royaume de Seguinus, ce sont surtout les noms des provinces que ce royaume a dû comprendre dans son cercle : là se présentent les *Ségobriges*, les *Segovallauni*, les *Segalauni*, les *Segusiani* ou *Segusii*, les *Sicani*, les *Sequani*, et, si l'on prolonge la ligne au delà du Rhin, on découvre les *Suevi*, les *Sigambri*, les *Segulones* et tant d'autres peuples ou villes reproduisant, dans leurs noms, quelque chose de celui des Sigynnes. Ce n'est pas tout, comme pour couronner l'œuvre et achever la démonstration, on voit, à l'extrême limite méridionale assignée par Godefroy de Viterbe au royaume de Seguinus, se dresser un témoin muet, mais énergique, de la vérité de sa description, le mont *Sigius.*[2]

Maintenant, si nous consultons les plus anciennes traditions françaises, attestées par les grandes chroniques de Saint-Denys, sur les

1. Ségimont : l'un des deux fils de Gondebaut, roi de Bourgogne. V. les grandes Chroniques de France, t. I, liv. II, ch. I, p. 64, édit. de M. Paulin Paris. Paris, Techener, 1836. — Sigebert : il y en eut plusieurs en Austrasie et en Allemagne, notamment un roi des Angles ou des Saxons, de ce pays que les grandes chroniques appellent *Sassoigne. Ibid*, t. I, liv. I, ch. XX, p. 49.

2. *Sigius mons* (σίγιος). Strabon, liv. IV, p. 173, après avoir parlé de Marseille, continue ainsi : *est vero sinus duplex, in eâdem enim circumscriptione mons excurrit Sigius, duos disterminans sinus....*

origines de la nation, sans doute nous trouverons que les chefs francs et, à leur tête, Clovis[1], pour ennoblir leur berceau, se disaient ou se laissaient dire descendants des héros de Troie. Mais ce qui est caractéristique, c'est que ces traditions font suivre aux fondateurs de Lutèce le chemin même qu'ont dû prendre les Sigynnes : après la prise de Troie, *Francio*, l'un des prétendus fils d'Hector, se retire, avec ses compagnons d'infortune et de gloire, en Thrace ; il y reste longtemps, puis vient s'établir sur les bords du *Dinoé* (le Danube) et y bâtit la ville de *Sicambre*. Ses descendants y demeurent quinze siècles, et ce n'est qu'après ce long séjour dans ces régions qu'ils s'avancent et finissent par franchir le Rhin et pénétrer dans la Gaule[2]. Ces chroniques n'expliquent pas ce nom de Sicambre donné par ces Troyens à leur première fondation, et en effet, cette dénomination, qu'aucun souvenir d'Ilion ne justifie, a dû être une énigme pour elles. L'on sait déjà que dans notre système le mot de cette énigme est trouvé : les prétendus compagnons de Francio, personnage ignoré de l'histoire, et qui ne semble inventé que pour donner une raison d'être au nom de Francs et de Français, étaient sans nul doute des Pélasges, des Ombriens, des *Ambra*, et ce fut en s'alliant avec les Sigynnes, arrivés avant ou après eux sur ces bords, et pour cimenter cette alliance, qu'ils mêlèrent leurs noms et les confondirent dans cette dénomination commune de Sicambres ou plutôt de *Sigambres*[3]. Sans doute les premières bandes de Si-

1 Clovis, après son baptême, commence ainsi le discours, que lui font tenir les auteurs des grandes chroniques : *Seigneurs François, qui estes descendus de la haute lignée des Troyens*. V. les gr. Chron., tome I, liv. I, ch. XIX, p. 46.

2 [illegible] *et Francio qui estoient cousins germains (car Francio estoit fils de Hector et* [illegible] *fils Troylus, qui estoient frères et fils au roy Priant) se départirent de* [illegible] *et alèrent habiter de lez une terre qui est appelée Trace. Là demourèrent* [illegible] *qui a nom de Dinoé....*

[illegible] *ensemble eurent habité un grant temps, Turcus se départit de Francio......* [illegible] *demoura sur le devant dit fleuve..... Là fondèrent une cité que ils apelèrent* [illegible]. [illegible] *furent apelés Sicambriens, pour le nom de celle cité. Tributaires* [illegible] *aus Romains aussi comme les autres nascions. Mil cinq cens ans et sept demeurèrent en celle cite, puis que ils l'eurent fondée.* V. les gr. Chron. de France. Tome I, [illegible] I, p. 6 et 7.

3 Le lecteur sait déjà que Budes doit s'être élevée sur les ruines ou aux environs des [illegible] de Sicambria, d'après Antoine Bonfinius, annaliste de la Hongrie.

gynnes, qui avaient précédé dans leurs migrations vers la Gaule l'invasion des deux peuples devenus les Sicambres, sont celles qui ont marqué la trace de leur passage dans ces noms, évidemment émanés du leur, et qui forment, depuis le Danube jusqu'aux Pyrénées, ce que nous appellerons sur la carte l'artère sigynne ou égypto-médique.

Ce qui vient à l'appui de cette dernière qualification, c'est que, sur tout cet immense parcours, on a trouvé des indices non douteux du culte égyptien, et nulle part plus que dans le royaume séquanais.[1]

D'après les traditions ou légendes que nous examinons, ce royaume doit être né d'un démembrement de l'antique empire trévérien. Voyons donc ce que ces traditions nous fournissent sur l'origine de cet empire. Les chroniqueurs et surtout notre savant et naïf Kœnigshoven, qui paraît s'être approprié tous les récits de son devancier, Closener, reporte la naissance du royaume trévérien et la fondation de Trêves, sa capitale, au temps d'Abraham, et, dès cette époque, selon lui, ce que nous nommons aujourd'hui l'Alsace inférieure, en aurait fait partie. C'est remonter bien haut; il y a sans doute beaucoup à retrancher de cette antiquité là; mais avant de prononcer sur le conteur, écoutons le récit. Nous allons essayer de le rendre en notre langue, en lui conservant, autant que possible, ce

1. On a trouvé dans les ruines de la ville d'Antre, des *Osiris*, des *Orus*, un *Jupiter Ammon*, des inscriptions avec le palmier égyptien, les débris de temples égyptiens, à Mandeure des objets du culte égyptien, V. *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* par M. Ed. Clerc. Tome I, p. 18 et suiv. A Besançon, on a découvert des traces de l'adoration d'*Isis* en si grand nombre, que le savant Chifflet explique par elles le nom de quelques rues de cette ville et celui de collines et de montagnes qui l'entourent. V. *Vesontio*, part. I, ch. 15 et suiv. C'est aussi dans cette partie de l'ancienne Séquanie ou chez ses voisins, les Ségusiens, que l'on a exhumé les inscriptions, tant travaillées par les antiquaires, à *Mars Ségomon* et *Apollon Sianus*. Pelloutier, dans sa savante *Histoire des Celtes* (tome I, ch. XI), a le premier entrevu l'origine du mot Ségomon; Bochat, dans ses remarquables *Mémoires de la Suisse* (tome II, p. 486) l'a suivi sur cette voie: ils font dériver tous deux la première partie du nom de *sieg*, victoire; c'est précisément l'étymologie que nous assignons à l'appellation même des Sigynnes. M. Clerc cherche l'origine de *Siannus* dans le mot allemand *sonne*, soleil. L'Appollo Siannus est l'Appollon soleil. Effectivement, un bronze, trouvé au Champ-Noir, près de Besançon, présente ce Dieu avec des rayons autour de la tête. (Voy. *Ess. sur l'hist. de la Franche-Comté*, tome I, p. 31 et 32.) On a extrait aussi de l'ancien sol ségusien, une médaille représentant le crocodile d'Égypte enchaîné au palmier. V. le même, *loco cit.*

origines de la nation, sans doute nous trouverons que les chefs francs et, à leur tête, Clovis[1], pour ennoblir leur berceau, se disaient ou se laissaient dire descendants des héros de Troie. Mais ce qui est caractéristique, c'est que ces traditions font suivre aux fondateurs de Lutèce le chemin même qu'ont dû prendre les Sigynnes: après la prise de Troie, *Francio,* l'un des prétendus fils d'Hector, se retire, avec ses compagnons d'infortune et de gloire, en Thrace; il y reste longtemps, puis vient s'établir sur les bords du *Dinoé* (le Danube) et y bâtit la ville de *Sicambre.* Ses descendants y demeurent quinze siècles, et ce n'est qu'après ce long séjour dans ces régions qu'ils s'avancent et finissent par franchir le Rhin et pénétrer dans la Gaule[2]. Ces chroniques n'expliquent pas ce nom de Sicambre donné par ces Troyens à leur première fondation, et en effet, cette dénomination, qu'aucun souvenir d'Ilion ne justifie, a dû être une énigme pour elles. L'on sait déjà que dans notre système le mot de cette énigme est trouvé : les prétendus compagnons de Francio, personnage ignoré de l'histoire, et qui ne semble inventé que pour donner une raison d'être au nom de Francs et de Français, étaient sans nul doute des Pélasges, des Ombriens, des *Ambra,* et ce fut en s'alliant avec les Sigynnes, arrivés avant ou après eux sur ces bords, et pour cimenter cette alliance, qu'ils mêlèrent leurs noms et les confondirent dans cette dénomination commune de Sicambres ou plutôt de *Sigambres*[3]. Sans doute les premières bandes de Si-

1. Clovis, après son baptême, commence ainsi le discours, que lui font tenir les auteurs des grandes chroniques: *Seigneurs François, qui estes descendus de la haute lignée des Troïens....* V. les gr. Chron., tome I, liv. I, ch. XIX, p. 46.

2. *Turcus et Francio qui estoient cousins germains (car Francio estoit fils de Hector et celui Turcus fils Troylus, qui estoient frères et fils au roy Priant) se départirent de leur contrée et alèrent habiter de lez une terre qui est appelée Trace. Là demourèrent sur un fleuve qui a nom de Dinoé....*

Quant ensemble eurent habité un grant temps, Turcus se départit de Francio...... Francio demeura sur le devant dit fleuve..... Là fondèrent une cité que ils apelèrent Sicambre, longuement furent apelés Sicambriens, pour le nom de celle cité. Tributaires estoient aus Romains aussi comme les autres nascions. Mil cinq cens ans et sept demeurèrent en celle cité, puis que ils l'eurent fondée. V. les gr. Chron. de France. Tome I, liv. I, ch. I, p. 6 et 7.

3. Le lecteur sait déjà que Budes doit s'être élevée sur les ruines ou aux environs des ruines de Sicambria, d'après Antoine Bonfinius, annaliste de la Hongrie.

gynnes, qui avaient précédé dans leurs migrations vers la Gaule l'invasion des deux peuples devenus les Sicambres, sont celles qui ont marqué la trace de leur passage dans ces noms, évidemment émanés du leur, et qui forment, depuis le Danube jusqu'aux Pyrénées, ce que nous appellerons sur la carte l'artère sigynne ou égypto-médique.

Ce qui vient à l'appui de cette dernière qualification, c'est que, sur tout cet immense parcours, on a trouvé des indices non douteux du culte égyptien, et nulle part plus que dans le royaume séquanais.[1]

D'après les traditions ou légendes que nous examinons, ce royaume doit être né d'un démembrement de l'antique empire trévérien. Voyons donc ce que ces traditions nous fournissent sur l'origine de cet empire. Les chroniqueurs et surtout notre savant et naïf Kœnigshoven, qui paraît s'être approprié tous les récits de son devancier, Closener, reporte la naissance du royaume trévérien et la fondation de Trèves, sa capitale, au temps d'Abraham, et, dès cette époque, selon lui, ce que nous nommons aujourd'hui l'Alsace inférieure, en aurait fait partie. C'est remonter bien haut; il y a sans doute beaucoup à retrancher de cette antiquité là; mais avant de prononcer sur le conteur, écoutons le récit. Nous allons essayer de le rendre en notre langue, en lui conservant, autant que possible, ce

1. On a trouvé dans les ruines de la ville d'Antre, des *Osiris*, des *Orus*, un *Jupiter Ammon*, des inscriptions avec le palmier égyptien, les débris de temples égyptiens, à Mandeure des objets du culte égyptien, V. *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* par M. Ed. Clerc. Tome I, p. 18 et suiv. A Besançon, on a découvert des traces de l'adoration d'*Isis* en si grand nombre, que le savant Chifflet explique par elles le nom de quelques rues de cette ville et celui de collines et de montagnes qui l'entourent. V. *Vesontio*, part. I, ch. 15 et suiv. C'est aussi dans cette partie de l'ancienne Séquanie ou chez ses voisins, les Ségusiens, que l'on a exhumé les inscriptions, tant travaillées par les antiquaires, à *Mars Ségomon* et *Apollon Sianus*. Pelloutier, dans sa savante *Histoire des Celtes* (tome I, ch. XI), a le premier entrevu l'origine du mot Ségomon; Bochat, dans ses remarquables *Mémoires de la Suisse* (tome II, p. 486) l'a suivi sur cette voie: ils font dériver tous deux la première partie du nom de *sieg*, victoire; c'est précisément l'étymologie que nous assignons à l'appellation même des Sigynnes. M. Clerc cherche l'origine de *Siannus* dans le mot allemand *sonne*, soleil. L'Appollo Siannus est l'Appollon soleil. Effectivement, un bronze, trouvé au Champ-Noir, près de Besançon, présente ce Dieu avec des rayons autour de la tête. (Voy. *Ess. sur l'hist. de la Franche-Comté*, tome I, p. 31 et 32.) On a extrait aussi de l'ancien sol ségusien, une médaille représentant le crocodile d'Égypte enchaîné au palmier. V. le même, *loco cit.*

parfum de naïveté et de bonhomie tout à fait germaniques, qui en fait le principal mérite.[1]

«Le roi Ninus bâtit Ninive et l'étendit à une circonférence de trois jours de marche; il épousa une reine venue de la Chaldée; elle lui donna un fils, qu'il nomma *Trébeta*. Celui-ci devint un prince accompli, un homme magnifique. Plus tard, le roi Ninus prit une autre femme de la descendance de Japhet, fils de Noé; elle se nommait Sémiramis.

«Cependant, le roi Ninus mourut, et cette reine Sémiramis régna encore, après la mort de son mari, treize ans dans la Babylonie et dans les pays qui en dépendaient. Comme elle était une femme guerrière et d'un courage tout à fait mâle, elle agrandit par des conquêtes, que n'avait pu faire le roi Ninus, les bornes de son empire. Elle était aussi à ce point luxurieuse et impudique, qu'elle se prit d'une passion incestueuse pour son beau-fils et voulut le contraindre à entrer dans son lit[2]. Dans quelques livres il est écrit qu'il n'était pas son beau-fils, mais bien son propre fils. Comme ce Trébeta était pur et droit et savait bien qu'il eût été infâme à lui et contre nature de consentir à partager la couche de sa mère, il résista aussi longtemps qu'il le pût.

«Mais à la fin, la reine Sémiramis devenant trop pressante, il résolut de fuir loin d'elle : il s'embarqua sur un grand vaisseau,

1. Nous regrettons de ne pouvoir donner *in extenso*, faute d'espace, ce récit dans la langue où il a été écrit. Ce serait pour ceux de nos lecteurs qui savent les deux langues, un échantillon curieux de l'allemand des chroniques du quatorzième siècle, c'est l'allemand que l'on parle encore dans nos rues et dans nos villages; et si l'on remontait à des ouvrages alsaciens plus anciens, la ressemblance serait plus frappante encore. Il en est sans doute de ce que l'on appelle, avec un dédain bien inintelligent, notre jargon ou notre patois allemand, comme de notre patois français : l'un est le germain primitif, l'autre le véritable gaulois, et c'est là qu'il faut chercher les premiers rudiments des langues de Klopstock et de Schiller, de Racine et de Chateaubriand; il faut convenir que le point de départ ressemble peu au point d'arrivée. Voici comme débute le récit de Kœnigshoven, qui écrivait en 1386 : «*Dirre künig Ninus buwete die stat Niniue und mahte sü drier Tage weiden wit, und nam ein küniginne zer e. von Chaldea und mahte mit der einen sun genant Trebeta. und der was gar ein schöner stoltzer man. donoch nam künig Ninus ein ander wip zer e. genant Semiramis. die was von Iafet Noes sunes geslechte.*» V. Kœnigshoven, *Elsässische und strasburgische Chronick*, ch. V, p. 264 et suiv., édition de Schilter, à Strasbourg, 1698.

2. *Sü was ouch also unküsche das sü den vorgenanten iren stieffsun Trebeta wolte zer e. nemen und twingen das er by jr sliefe.* Ibidem.

prenant avec lui beaucoup de serviteurs, des vivres, des armes et le reste à l'avenant, comme il convenait à un grand seigneur qu'il était, et s'abandonna à la mer, en priant le ciel de le conduire, avec tout son monde, dans un lieu où il pût vivre en sûreté contre la méchanceté et l'impudeur de sa mère. Il erra, longtemps, de tous côtés, sur les flots, à la garde de Dieu. Arrivé à l'endroit où le Rhin se jette dans la mer, il s'aventura sur ce fleuve, en remonta le cours jusqu'au confluent de la Moselle, et parvint à ce pays, qui est aujourd'hui Trèves. La contrée moult lui plût, car elle était très-belle et fort avenante par ses forêts, ses pâturages, ses eaux limpides et pures, et aussi par les hautes et superbes montagnes dont elle est entourée comme d'une enceinte de murailles. Là il descendit de son navire, et convint avec ses compagnons les plus sages, de se fixer en cet endroit, et, quand il y eut séjourné quelque temps, il y bâtit une ville et l'appela *Treberis* (Trèves) de son nom, qui était Trébeta. Ceci advint au temps d'Abraham, deux mille ans avant la naissance du Christ. Plus tard, Trébeta éleva beaucoup de châteaux et de palais, pour lui et les siens, à Trèves et dans les environs; il donna des lois et des institutions à son peuple, et ordonna, régla tout comme il convenait dans une grande ville, car il était un très-sage seigneur.

«Dans les entrefaites, la reine Sémiramis avait découvert que son fils Trébeta était à Trèves, qu'il voulait y rester et ne plus revenir en Babylonie. Elle en conçut un grand dépit, et, se mettant à la tête d'une escorte nombreuse, elle se dirigea, également par mer, vers Trèves. Trébeta vint à la rencontre de sa mère avec grande pompe et grand appareil, avec des joueurs de flûtes et de toute espèce d'instruments à vent, à timbre ou à corde, et lui fit une réception tout à fait princière. Il lui donna tout ce qui pouvait flatter sa vue et se conforma en tout à ses moindres désirs. Pour cela il se garda bien de lui parler de la colère qu'ils s'étaient réciproquement jurée naguères. Cependant, comme elle cachait mal le but réel de son voyage et son intention secrète de vaincre la résistance de son fils ou de le tuer, il opposa ruse à ruse : il mena les seigneurs et la troupe, arrivés avec sa mère, dans un de ses châteaux, aux environs de Trèves, et là les retint en les hébergeant grande-

ment et en leur faisant donner tout à souhait. Quant à sa mère, il la conduisit, avec quelques-uns de ses serviteurs seulement et les dames de sa suite, dans la ville de Trèves et la reçut au milieu des festins. Quand Sémiramis eut bien mangé et bien bu[1], il l'attira dans une chambre secrète, en feignant de vouloir céder enfin à sa passion; et là, quand ils furent seuls ensemble, il poignarda sa mère. Ainsi débarrassé d'elle, il prit à son service les seigneurs qui l'avaient accompagnée et toute sa suite, et sut, en se montrant bon et généreux envers eux, les attacher à leur nouveau maître.»

Ce récit, ses détails du moins, sont de la fable, dira-t-on; et qui donc en doute? Et cependant, avant comme après Kœnigshoven, ils se reproduisent, avec plus ou moins de modifications, sous la plume de tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Trèves et de l'Alsace; seulement, dans la conduite de Sémiramis, l'un attribue à l'ambition de régner sans partage, ce que l'autre explique par le délire d'une passion furieuse.

Marianus Scotus, dans sa Chronique, inscrivait, sous la rubrique de l'an du monde 2193 : «Trébeta, fils de Ninus, chassé de son «royaume par Sémiramis, bâtit la ville de Trèves dans les Gaules, «l'an 1250 avant la fondation de Rome[2].» C'est sur ce témoignage que fut composé le vers suivant, gravé sur la façade de l'hôtel de ville de Trèves :

Ante Romam Treveris stetit annis mille trecentis.

Un auteur qui chanta, au douzième siècle, les hauts faits des Trévériens, et que Goldast, dit Schœpflin, appelle *Golscher,* en étend le théâtre jusqu'au Rhin supérieur; mais ce n'est plus à Trébeta, ni même à son prétendu fils *Héro* qu'il les attribue, c'est aux chefs venus après eux: «Dans la suite des temps, dit-il, et par l'heu«reuse issue des guerres entreprises par eux, ils imposèrent leur «joug aux peuples voisins et aux villes qu'ils avaient vaincus; au «nombre de ces dernières se trouvèrent Bâle, Strasbourg, Worms,

1. *Und do sine muter wol gas und getrang*, dit le texte allemand. V. Kœnigshoven, p. 265.

2. Mariani Scoti *Chronicon*, liv. I, Ætas III, apud Pistorii *veteres scriptores*. Tome I, p. 296 : *Anno mundi* 2193. *Anno Abrahami* 16. *Hoc anno Trebeta, filius Nini, a Semiramide expulsus de regno, Treverim urbem condidit in Gallis, ante Romam conditam, annis* 1250.

«Mayence et Cologne.» Au siècle suivant, un écrivain alsacien, le chroniqueur d'Ébersheim, dit d'une manière plus explicite: «L'Alsace «fut d'abord occupée et cultivée par l'armée de Trébeta.[1]» Notre Kœnigshoven prétend que, après la mort de Trébeta, Strasbourg, Mayence, Worms, Cologne, Bâle furent fondées par les Trévériens. Daniel Specklin[2], géographe et architecte strasbourgeois du seizième siècle, soutient de son côte que Saverne (*Tres-Tabernæ*) est plus ancien que Strasbourg et dut l'existence à Trébeta, dix ans seulement après l'érection de la ville de Trèves. Du reste, il est d'accord avec un autre savant chroniqueur, Jérôme Gebwiler, pour faire honneur à ce prince assyrien de la création de Strasbourg, dont le

1. V. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, tome I, p. 99 et suiv. Traduction de M. Ravenèz, p. 200 et suiv.—Voir aussi Gotefridi Guilelmi Leibnitii *Accessiones historicæ*, tome I. *Gesta Trevirorum*, ch. II, p. 2 et 3. — Martène, *Thesaurus anecdotorum*, tome III, p. 1127. — Kœnigshoven, ch. V, *loco cit.*

2. Specklin, *Collectanea manuscripta*, t. I, p. 2. Cette précieuse chronique manuscrite est à la bibliothèque de Strasbourg. Schilter, dans ses notes sur Kœnigshoven, cite, sans la contredire, cette opinion de Specklin et en rapporte le texte: *Es kommen auch mit dieser Meynung des Dan. Specklin (Collectanea Chron. Arg. MSS), welche der Author des sogenanten Münster-Büchleins sonsten ziemlich gebraucht, fast überein, ausser dass er aus dem alten römischen Schlosse das erdichtete Castel* Trebesbourg, *von dem Erbauer* Trebeta, *der Königin Semiramis zu Babylon Sohne genant, formirt. Seine Worte sind diese: «Anno 700, als Herzog Adelbrecht seine drei Söhn, Leictfried, Eberhard und Mosen verheurathet, und diese auch viel Kinder bekamen, begabe er sich auff Gebäw, Kirchen und Gotteshäuser zu bauen, und ward mit der Stadt Strasburg und Burgern zu Rath (dann er zu Königshofen, auch in der im alten Castell* Trebesbourg *sein Wohnung hatte) und dieweil St. Aurelien Kirch, auch zum alten St. Peter in lustigen Matten und Gærten, auch bey schönen lustigen Wassern, und die Leuthe stets mit grosser Andacht dahinauss gingen, gegen dem Münster aber, da jetzund fast die Müntz stehet, was ein Porten, hiess die Sattlerport, auch eine bey kamergass bey St. Martin, da man auch itzig in bett und predigt. Aber von der Sattlerport waren an Garten zu beiden Seiten Häuser gebawen bis zum alten St.-Peter, die hiess die Oberstrass, wie sie noch heisst, da was endlichen beschlossen, die Stadt weiter zu bauen mit Hülff Hertzog Adelbrechts.»* V. à la suite de la chronique de Kœnigshoven, *Die neunde Anmerkung*, §. XII, p. 555, 556, Schilter reproduit ce que Specklin rapporte de la destruction du château de Trebesbourg par le duc Adelbrecht et de l'érection de l'église et du couvent de Saint-Étienne sur l'emplacement de cette ancienne forteresse: *«Do er sahe dass die Ritter auch Burgerschaft lustig zum Baw waren, und seine Tochter bey seiner Schwester St.-Otilien so heiliglichen verhielte, brache er die alte Burg* Trebesburg *ab, damit er wie sein Vater und andere christliche Könige vor ihm den Gottesdienst beförderte, bawete er ein schön Closter und Kirche, dahin in der Ehre des Heil. Stephani, da war sein Tochter Atila Eptissin,* etc.» Ibidem.

premier nom, en souvenir de cette origine, aurait était, selon eux, *Trébesbourg.*[1]

Kœnigshoven va plus loin encore; il montre Trébeta s'avançant dans le pays, jetant les fondements des villes les plus importantes et laissant au peuple de la basse Alsace, comme un témoignage de son passage et de son empire, un nom qui rappelle le sien, le nom de *Trébotes* ou de *Tribotes*, qui, par la suite des temps, se serait transformé en celui de *Tréboques* ou *Triboques.*[2]

Schœpflin, tout en traitant de rêves et de mensonges ces récits, est obligé d'avouer qu'ils comptent parmi leurs partisans, non-seulement les auteurs respectables que nous venons de citer, mais encore une longue suite d'écrivains des plus graves, Sigebert de Gemblours, Otton de Freisingen, Conrad d'Ursperg, Albert de Stade, Æneas Sylvius, Nauclérus, Aventinus, Trithemius, Munster, Simon Schardius, Krantz, Wasseburg, Irenicus, Kyriander et une foule d'autres.[3]

1. Specklin veut que le commencement de Strasbourg ait été un castel bâti par Trébeta et qui de lui aurait reçu le nom de Trébesbourg. Il désigne même la situation de ce château et le place à l'endroit où s'élevèrent plus tard le couvent et l'église de Saint-Étienne. — Gebwiler arrive à peu près au même résultat par une autre voie : il donne pour chef à la colonie Tréverienne, qu'il amène en Alsace, un certain *Tyram*, du nom duquel se seraient formés d'abord *Tyrasburgum*, puis *Strasburgum*. V. *Panegyris Carolina*, p. 33. Sans doute ces opinions sentent bien la fable ; mais l'unanimité qui règne entre les auteurs anciens sur le fait qui leur sert de base, l'origine assyrienne, méritait quelque attention, et peut-être Schœpflin, avant de traiter Specklin *d'aveugle guidé par des aveugles*, aurait-il dû, en rejetant les détails, s'attacher plus au fond, et s'éclairer lui-même sur la source véritable de l'allégation historique soutenue par tant d'autorités et que cependant, avec un superbe dédain, il repoussait du haut de sa grandeur. V. Schœpflin, *Als. ill.*, tome I, p. 99 à 102.

2. Kœnigshoven, *loco citato.*

3. Sigebert de Gemblours, dans sa *Chronique* imprimée à Paris, 1513, in-4°, et continuée par Robert de Thorigny jusqu'en 1206. Sigebert ne l'avait menée que jusqu'à l'an 1112. — Otton de Freisingen, dans sa *Chronique* et dans ses *notes sur Beatus Rhenanus*. — Conrad d'Ursperg, annaliste du treizième siècle. — Alberti Stadinsis, *Chronicon*, ouvrage inséré dans *Scriptores rerum germanicarum*, publié par Jean Schilter. — Æneas Sylvius, dans sa *Germania*. — Naucleri *chronici Commentarii*. fol. XV. — Aventini *Annales Boïorum*, l. I. Trithemius, *Compendium annalium*. V. aussi Villichi *Notæ ad Taciti germaniam*, num. 3. — Munster, *Descriptio germaniæ ;* Simon Schardius, *Scriptores rerum germanicarum*, tome I. — Krantz (Albert) *Historiæ ecclesiasticæ*, liv. V, ch. V. — Wasseburg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, p. 11. — Irenici *Exegesis Germaniæ*, liv. II, ch. I. — Kyriandri *Augustæ Treverorum Annales*, pars I, p. 21.

Le premier, ajoute Schœpflin, qui dégagea l'histoire d'Alsace des fables dont elle était encombrée, fut un homme versé dans la connaissance des lettres, notre Beatus Rhenanus, l'ami d'Érasme, et cependant les traces de cet historien si sagace furent abandonnées encore par les écrivains de son temps et par ceux qui vinrent après lui. Daniel Specklin, Osée Schad[1] et Bernard Herzog préférèrent compléter les récits apocryphes du chroniqueur d'Ébersheim, de Richer de Senones, de Kœnigshoven. Ce que fit Beatus Rhenanus pour l'histoire d'Alsace, ajoute encore Schœpflin, Christophe Brower[2] l'accomplit, à la fin du 16.e siècle, pour les annales de Trèves; il écrasa sous le poids de son érudition Guillaume Kyriander, qui avait écrit une histoire de Trèves, et fut, à son tour, réfuté par Jacob Masénius; ce dernier émit la pensée qu'il ne fallait pas répudier la tradition de Trébeta.

En rejetant les détails tout à fait invraisemblables ou même impossibles de la version de Kœnigshoven, on pourrait dire cependant que l'histoire, en révélant les amours effrénées de Sémiramis et l'habitude barbare, qu'elle s'était faite, d'en sacrifier les objets immédiatement après la passion assouvie, autorise les suppositions les plus injurieuses à sa mémoire. «Sémiramis, au rapport de Diodore «de Sicile, devenue veuve, ne voulut jamais se remarier, de peur «que son mari ou ses enfants ne la dépossédassent de l'empire; mais «elle choisit les plus beaux hommes de son armée pour avoir com«merce avec eux, et les fit tous mourir ensuite.[3]»

On pourrait ajouter, avec le même historien, que la fin de Sémiramis n'est pas connue; que cette reine fameuse, après avoir vu la fortune l'abandonner dans l'Inde, se démit du trône et disparut; que cette disparition, qui n'a jamais été expliquée, a donné lieu à cette croyance populaire, qu'elle aurait été changée en colombe et que, sous cette forme, elle se serait envolée vers le séjour des dieux.[4]

Nous n'en acceptons pas moins l'opinion de Schœpflin et nous la

1. Schadæi (Oseæ), *Summum Argentoratum Templum.* — Herzog, *Elsæssische Chronik.*

2. Broweri *Antiquitates et Annales Trevirorum*, ch. VI, p. 9.

3. Masenii *Notæ ad Browerum*, p. 77 et suiv.

4. Voir Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, traduction de l'abbé Terrasson, tome II, liv. II, §. XII, p. 241.

partageons dans une certaine mesure : tous ces récits sur ce fils inconnu de Ninus, sur l'amour qu'il inspire à sa mère, sur sa fuite, sur son entrée par la prétendue embouchure du Rhin, sur la poursuite de Sémiramis, sur le parricide dont on charge le fondateur de Trèves, nous paraissent indignes de la majesté de l'histoire. Mais il n'est fable ni tradition sur les origines des peuples qui ne renferment un fond de vérité. Ainsi nous ferons bon marché, dans les traditions françaises, des héros de Troie, et, dans les traditions trévériennes, de Trébeta, de Sémiramis et de leur suite; le vulgaire ignorant et toujours amant du merveilleux, a pu sans peine, sous l'influence des grands, se laisser prendre à des idées qui flattaient son orgueil et croire aux noms glorieux que l'on mettait à la tête de sa généalogie nationale. Mais faire admettre, pour ainsi dire, comme un article de foi, par une nation entière, qu'elle descend d'un peuple avec lequel elle n'a jamais eu aucun rapport, c'est ce qui nous paraîtra toujours impossible. Si donc nous voyons, d'un côté, les Troyens ou Pélasges, de l'autre, les Assyriens ou Mèdes acceptés par l'opinion commune des anciens comme nos pères, soyons certains que cette croyance, attestée par tant d'autorités, n'est pas un vain rêve, une erreur absolue, et que la tradition, si elle a été faussée sur le nom de nos ancêtres, ne l'a pu être sur leur race et sur les régions d'où ils venaient.

Dépouillons l'histoire de Trébeta de l'appareil évidemment fabuleux qui l'entoure, que restera-t-il? Il restera que des Asiatiques, de l'empire d'Assyrie, si l'on veut, (les Mèdes en furent comme sujets d'abord, comme vainqueurs ensuite), sont parvenus jusqu'à nos bords et y ont apporté les premiers germes de civilisation. Quoi de plus vraisemblable et de plus naturel? Ces peuples étaient alors à l'apogée de leur gloire, qu'ils vécussent sous le sceptre de Sémiramis ou sous l'empire du grand Sésostris; le sort de la guerre, des révolutions intérieures, de grandes infortunes, ou même la passion des découvertes et bien d'autres mobiles encore, ne peuvent-ils avoir entraîné jusque dans nos contrées, alors dans l'enfance et à peu près ignorées, une partie de leur population. N'est-ce pas ce que nous voyons se produire sur une grande échelle, aujourd'hui que l'Europe, parvenue aussi au comble de la grandeur, mais fé-

chissant sous l'exubérance de sa population, en déverse le trop plein dans un autre hémisphère? Seulement le chemin, que la tradition assigne aux fondateurs de Trèves, n'est pas, ne peut pas être celui qu'ils ont dû suivre: qui n'a reconnu dans ces prétendus Assyriens, que l'on fait venir, pour ainsi dire, en droite ligne, de Ninive ou de Babylone à Trèves, ces Mèdes qui stationnaient, depuis des siècles, sous le nom de Sigynnes, sur les bords du Danube, et qui n'ont eu qu'à remonter son cours pour arriver à proximité du Rhin? Et cette identité est d'autant plus facile à admettre que, au temps où la tradition amène ce qu'elle appelle des Assyriens, sur la terre où s'élève, aujourd'hui, la cité de Trèves, Assyriens et Mèdes ne formaient qu'un peuple sous le sceptre de Sémiramis.

On le voit donc, les prétendus rêves du moyen âge commencent à prendre un corps, et la tradition trévérienne ou alsacienne, si rudement traitée par Schœpflin et même écrasée, selon lui, ainsi que Annius[1],

1. Schœpflin considère les écrits d'Annius de Viterbe comme la source impure, où Godefroy et Otton, aussi de Viterbe, ont puisé le thème de leurs récits; il s'élève avec la plus grande virulence, sinon contre la bonne foi, au moins contre l'intelligence de cet Annius ou Nani (Jean), noble Vénitien qui fit profession chez les Dominicains de Viterbe. Cet Annius a publié des fragments de Bérose le Chaldéen, de Manéthon, prêtre égyptien, de Xénophon, de Méthastène, de Porcius Caton, *De Originibus*, de Caïus Sempronius, *De Divisione Italiæ*, de Fabius Pictor et d'autres auteurs grecs ou latins, et, dans sa préface aux fragments de Caton, il avoue les avoir tirés d'un recueil de vieux manuscrits colligés par un certain Guillaume de Mantoue; il s'exprime ainsi: *Quisquis fuerit iste Cato, qui de originibus scripsit, non potui eum integrum habere, nisi fragmenta et quidem inordinata, in collectaneis vetustis cujusdam Magistri Guielmi Mantuani*, etc. Cet aveu si naïf semble révéler la bonne foi, Schœpflin lui-même le reconnait. Les écrits d'Annius ont été jugés diversement par les auteurs les plus versés dans la critique historique. Burcard Gotthelff Struve, dans son savant ouvrage intitulé: *Dissertatio historico-litteraria de Doctis impostoribus*, après avoir rappelé les éloges non moins exagérés que les attaques, dont le moine de Viterbe a été l'objet, formule contre lui cet arrêt sévère: *Quidquid defendant Annium, qui velint, a falsi tamen suspicione alienus non erit.* §. XXI, p. 39. Parmi ceux qui ont défendu Annius, Struve nomme Chytræus, *de Lectione historiarum*, et Munster, qui l'innocente de tout soupçon de fraude et le considère comme un homme téméraire et peu scrutateur, qui a mêlé quelques erreurs aux travaux francs et vrais de Bérose, mais qui doit rester au-dessus de tout soupçon de mensonge: *hominem quemdam temerarium et otiosum genuinis atque veris Berosi laboribus aliquid lolii immiscuisse judicat, Annium vero a falsi suspicione liberat.* Voir Struve, §. XXI, p. 39. Thomas Mazza a écrit l'apologie d'Annius et il l'appelle *un prodige de génie et de science.* Cette opinion est rapportée par Struve, p. 38 et 39. On le voit, il est difficile de se prononcer d'une manière bien nette sur Annius; il n'a peut-être mérité ni tant d'outrages, ni tant d'éloges, et son crime n'a été que d'avoir ressucité des idées et des faits depuis longtemps oubliés ou dédaignés. S'il avait écrit que des Mèdes se sont établis sur les bords du Danube, on eût crié à l'imposteur, et cependant il n'eût fait que reproduire

son prétendu inventeur, et Godefroy[1], son rénovateur, sous l'érudition de Brower, se relève, et peut jeter dans la balance, comme contrepoids à ses détracteurs, le grand nom d'Hérodote, car c'est ce célèbre historien qui nous a montré les Mèdes sur les rives du Danube et en marche vers la Gaule.

On pourrait encore, à l'appui de l'origine, au moins asiatique, assignée aux Trévériens, aux Triboques, rappeler cette remarque de S. Jérôme, que, dans la Galatie, à l'exception de quelques mots introduits par l'usage, le fond de la langue de cette partie de l'Asie était l'idiôme qu'il avait entendu parler dans les rues de Trèves.[2]

Faut-il ajouter aussi, avec César et Tacite[3], que les Trévériens et plusieurs des peuples de l'ancienne Gaule belgique, parmi lesquels étaient les Médiomatriciens, avaient gardé le souvenir d'une filiation transrhénane ou germanique, et qu'ils s'en glorifiaient? ils ne se trompaient point, ils étaient du même sang que les Sicambres, un élément au moins de ce sang illustre coulait dans leurs veines, l'élément médique ou sigynne.

un texte formel d'Hérodote. On pourrait aussi se demander quel intérêt aurait eu Annius, le Vénitien et les moines de Viterbe, à mentir si audacieusement pour ennoblir, d'une assez triste manière du reste, le berceau des Tréviriens? Schœpflin n'avait peut-être jamais lu l'ouvrage qu'il critique si amèrement. Nous avons eu en main le livre d'Annius, intitulé : *Antiquitatum variarum volumina XVII*, livre qui se trouve à la Biblioth. imp.[le] de Paris, et nous n'y avons pas découvert ce qu'y suppose Schœpflin. Peut-être n'avons-nous pas assez cherché; du reste, Schœpflin n'en a tiré aucune citation textuelle.

1. Godefroy de Viterbe constate ainsi le fait de la fondation de Trèves par Trébeta :

Filius est Trebeta de Nini semine regis,
Cedere quem regno regina noverca coëgit;
Ut pater elegit regna noverca regit.
Pulsus ab hinc Trebeta subiit Germanica regna,
Fundat ibi Treberim, fluvio præsente Mosella,
Post, eadem Treveris, Belgica Roma fuit.

Il donne ensuite l'épitaphe de Trébeta dans la ville de Trèves :

Nini Semiramis, quæ tanto conjuge felix,
Plurima possedit, sed plura prioribus addit.
Non contenta suis, nec totis finibus orbis,
Expulit a patrio prevignum Trebeta regno,
Insignem profugus Treverim qui condidit Urbem.

V. Gotefridi Viterbiensis Chronicorum, pars IV, p. 87, n° 50 et suiv. et p. 88.

2. *Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem penè habere quam Treverinos, nec referre si aliqua exindè corruperint.* Hieronimi, *Prol. com. II, in epistolâ ad Galatas*, ch. 3.

3. César et Tacite. Passages déjà cités dans ce chapitre.

Résumé.

Après avoir combattu certaines erreurs historiques, comme celles-ci : le bas-breton est la langue des Celtes ; nos pères à nous autres Alsaciens ont parlé le bas-breton ; cet idiome a été détrôné par le latin dans nos contrées ; enfin, le langage de nos campagnes, le gaulois, est issu de la langue des Romains ; après avoir démontré que, bien loin d'avoir emprunté leur langue aux Romains, les Gaulois, sous le nom d'Ombriens, de Sicaniens ou Sicules, d'Étrusques, Rètes ou Rasènes, ont les premiers peuplé l'Italie, et que c'est de leur sein que s'est élevée l'ancienne Rome, nous avons montré que la langue primitive de tous ces peuples a été ce langage, qui s'est appelé, en Italie, le thusque, dans la Gaule, le wallon ou romand, et que l'on retrouve, après des siècles, dans sa pureté native, sous la dénomination modeste de patois, au fond de nos vallées, au sommet de nos montagnes.

Cet idiôme national, gardé, comme un dépôt sacré, dans les lieux les plus inaccessibles à l'invasion et à l'influence étrangères, a formé le fond du langage des premiers habitants d'une bonne partie de l'Europe, de la Gaule, de l'Italie, de l'Espagne, et aussi de toutes ces nations transrhénanes, que Tacite et d'autres historiens nous ont désignées comme parlant le Gaulois. Nous avons tenté ensuite de remonter à l'origine de cette langue et de ressaisir les éléments dont elle se compose.

Nous avons admis, avec la Genèse et la science moderne, que le berceau de tous les peuples et de toutes les langues est l'Asie, et, par conséquent, que le Gaulois, comme tous les autres idiomes du globe, en est sorti ; mais ce qui tient à la forme essentielle et typique de cette langue et de ses dérivés, ce que l'on pourrait en appeler la trame, le canevas, sur lequel des mots d'autres provenances sont venus se fixer, comme des fleurs sur une marqueterie, nous semble remonter à une invasion antérieure à toutes celles connues dans l'histoire. C'est l'élément primitif, auquel les anciens auraient donné le nom d'autochtone ou d'indigène, et qui, pour nous, n'est que le premier arrivé. Cette source primordiale et spécifique de notre langue et de notre nationalité échappe à toute analyse, à toute investigation : le voile qui la

parfum de naïveté et de bonhomie tout à fait germaniques, qui en fait le principal mérite.[1]

«Le roi Ninus bâtit Ninive et l'étendit à une circonférence de trois jours de marche; il épousa une reine venue de la Chaldée; elle lui donna un fils, qu'il nomma *Trébeta.* Celui-ci devint un prince accompli, un homme magnifique. Plus tard, le roi Ninus prit une autre femme de la descendance de Japhet, fils de Noé; elle se nommait Sémiramis.

«Cependant, le roi Ninus mourut, et cette reine Sémiramis régna encore, après la mort de son mari, treize ans dans la Babylonie et dans les pays qui en dépendaient. Comme elle était une femme guerrière et d'un courage tout à fait mâle, elle agrandit par des conquêtes, que n'avait pu faire le roi Ninus, les bornes de son empire. Elle était aussi à ce point luxurieuse et impudique, qu'elle se prit d'une passion incestueuse pour son beau-fils et voulut le contraindre à entrer dans son lit[2]. Dans quelques livres il est écrit qu'il n'était pas son beau-fils, mais bien son propre fils. Comme ce Trébeta était pur et droit et savait bien qu'il eût été infâme à lui et contre nature de consentir à partager la couche de sa mère, il résista aussi longtemps qu'il le pût.

«Mais à la fin, la reine Sémiramis devenant trop pressante, il résolut de fuir loin d'elle : il s'embarqua sur un grand vaisseau,

1. Nous regrettons de ne pouvoir donner *in extenso*, faute d'espace, ce récit dans la langue où il a été écrit. Ce serait pour ceux de nos lecteurs qui savent les deux langues, un échantillon curieux de l'allemand des chroniques du quatorzième siècle, c'est l'allemand que l'on parle encore dans nos rues et dans nos villages; et si l'on remontait à des ouvrages alsaciens plus anciens, la ressemblance serait plus frappante encore. Il en est sans doute de ce que l'on appelle, avec un dédain bien inintelligent, notre jargon ou notre patois allemand, comme de notre patois français : l'un est le germain primitif, l'autre le véritable gaulois, et c'est là qu'il faut chercher les premiers rudiments des langues de Klopstock et de Schiller, de Racine et de Chateaubriand; il faut convenir que le point de départ ressemble peu au point d'arrivée. Voici comme débute le récit de Kœnigshoven, qui écrivait en 1386 : «*Dirre künig Ninus buwete die stat Niniue und mahte sü drier Tage weiden wit, und nam ein küniginne ser e. von Chaldea und mahte mit der einen sun genant Trebeta. und der was gar ein schöner stoltzer man. donoch nam künig Ninus ein ander wip ser e. genant Semiramis. die was von Iafet Noes sunes geslechte.*» V. Kœnigshoven, *Elsässische und strasburgische Chronick*, ch. V, p. 264 et suiv., édition de Schilter, à Strasbourg, 1698.

2. *Sü was ouch also unküsche das sü den vorgenanten iren stieffsun Trebeta wolte ser e. nemen und twingen das er by jr sliefe.* Ibidem.

prenant avec lui beaucoup de serviteurs, des vivres, des armes et le reste à l'avenant, comme il convenait à un grand seigneur qu'il était, et s'abandonna à la mer, en priant le ciel de le conduire, avec tout son monde, dans un lieu où il pût vivre en sûreté contre la méchanceté et l'impudeur de sa mère. Il erra, longtemps, de tous côtés, sur les flots, à la garde de Dieu. Arrivé à l'endroit où le Rhin se jette dans la mer, il s'aventura sur ce fleuve, en remonta le cours jusqu'au confluent de la Moselle, et parvint à ce pays, qui est aujourd'hui Trèves. La contrée moult lui plût, car elle était très-belle et fort avenante par ses forêts, ses pâturages, ses eaux limpides et pures, et aussi par les hautes et superbes montagnes dont elle est entourée comme d'une enceinte de murailles. Là il descendit de son navire, et convint avec ses compagnons les plus sages, de se fixer en cet endroit, et, quand il y eut séjourné quelque temps, il y bâtit une ville et l'appela *Treberis* (Trèves) de son nom, qui était Trébeta. Ceci advint au temps d'Abraham, deux mille ans avant la naissance du Christ. Plus tard, Trébeta éleva beaucoup de châteaux et de palais, pour lui et les siens, à Trèves et dans les environs; il donna des lois et des institutions à son peuple, et ordonna, régla tout comme il convenait dans une grande ville, car il était un très-sage seigneur.

«Dans les entrefaites, la reine Sémiramis avait découvert que son fils Trébeta était à Trèves, qu'il voulait y rester et ne plus revenir en Babylonie. Elle en conçut un grand dépit, et, se mettant à la tête d'une escorte nombreuse, elle se dirigea, également par mer, vers Trèves. Trébeta vint à la rencontre de sa mère avec grande pompe et grand appareil, avec des joueurs de flûtes et de toute espèce d'instruments à vent, à timbre ou à corde, et lui fit une réception tout à fait princière. Il lui donna tout ce qui pouvait flatter sa vue et se conforma en tout à ses moindres désirs. Pour cela il se garda bien de lui parler de la colère qu'ils s'étaient réciproquement jurée naguères. Cependant, comme elle cachait mal le but réel de son voyage et son intention secrète de vaincre la résistance de son fils ou de le tuer, il opposa ruse à ruse : il mena les seigneurs et la troupe, arrivés avec sa mère, dans un de ses châteaux, aux environs de Trèves, et là les retint en les hébergeant grande-

ment et en leur faisant donner tout à souhait. Quant à sa mère, il la conduisit, avec quelques-uns de ses serviteurs seulement et les dames de sa suite, dans la ville de Trèves et la reçut au milieu des festins. Quand Sémiramis eut bien mangé et bien bu[1], il l'attira dans une chambre secrète, en feignant de vouloir céder enfin à sa passion; et là, quand ils furent seuls ensemble, il poignarda sa mère. Ainsi débarrassé d'elle, il prit à son service les seigneurs qui l'avaient accompagnée et toute sa suite, et sut, en se montrant bon et généreux envers eux, les attacher à leur nouveau maître.»

Ce récit, ses détails du moins, sont de la fable, dira-t-on; et qui donc en doute? Et cependant, avant comme après Kœnigshoven, ils se reproduisent, avec plus ou moins de modifications, sous la plume de tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Trèves et de l'Alsace; seulement, dans la conduite de Sémiramis, l'un attribue à l'ambition de régner sans partage, ce que l'autre explique par le délire d'une passion furieuse.

Marianus Scotus, dans sa Chronique, inscrivait, sous la rubrique de l'an du monde 2193 : «Trébeta, fils de Ninus, chassé de son «royaume par Sémiramis, bâtit la ville de Trèves dans les Gaules, «l'an 1250 avant la fondation de Rome[2].» C'est sur ce témoignage que fut composé le vers suivant, gravé sur la façade de l'hôtel de ville de Trèves :

Ante Romam Treveris stetit annis mille trecentis.

Un auteur qui chanta, au douzième siècle, les hauts faits des Trévériens, et que Goldast, dit Schœpflin, appelle *Golscher,* en étend le théâtre jusqu'au Rhin supérieur; mais ce n'est plus à Trébeta, ni même à son prétendu fils *Héro* qu'il les attribue, c'est aux chefs venus après eux: «Dans la suite des temps, dit-il, et par l'heu«reuse issue des guerres entreprises par eux, ils imposèrent leur «joug aux peuples voisins et aux villes qu'ils avaient vaincus; au «nombre de ces dernières se trouvèrent Bâle, Strasbourg, Worms,

1. *Und do sine muter wol gas und getrang*, dit le texte allemand. V. Kœnigshoven, p. 265.

2. Mariani Scoti *Chronicon*, liv. I, Ætas III, apud Pistorii *veteres scriptores*. Tome I, p. 296: *Anno mundi* 2193. *Anno Abrahami* 16. *Hoc anno Trebeta, filius Nini, a Semiramide expulsus de regno, Treverim urbem condidit in Gallis, ante Romam conditam, annis* 1250.

«Mayence et Cologne.» Au siècle suivant, un écrivain alsacien, le chroniqueur d'Ébersheim, dit d'une manière plus explicite : «L'Alsace «fut d'abord occupée et cultivée par l'armée de Trébeta.[1]» Notre Kœnigshoven prétend que, après la mort de Trébeta, Strasbourg, Mayence, Worms, Cologne, Bâle furent fondées par les Trévériens. Daniel Specklin[2], géographe et architecte strasbourgeois du seizième siècle, soutient de son côte que Saverne (*Tres-Tabernæ*) est plus ancien que Strasbourg et dut l'existence à Trébeta, dix ans seulement après l'érection de la ville de Trèves. Du reste, il est d'accord avec un autre savant chroniqueur, Jérôme Gebwiler, pour faire honneur à ce prince assyrien de la création de Strasbourg, dont le

1. V. Schœpflin, *Alsatia illustrata*, tome I, p. 99 et suiv. Traduction de M. Ravenèz, p. 200 et suiv.—Voir aussi Gotefridi Guilelmi Leibnitii *Accessiones historicæ*, tome I. *Gesta Trevirorum*, ch. II, p. 2 et 3. — Martène, *Thesaurus anecdotorum*, tome III, p. 1127. — Kœnigshoven, ch. V, *loco cit.*

2. Specklin, *Collectanea manuscripta*, t. I, p. 2. Cette précieuse chronique manuscrite est à la bibliothèque de Strasbourg. Schilter, dans ses notes sur Kœnigshoven, cite, sans la contredire, cette opinion de Specklin et en rapporte le texte : *Es kommen auch mit dieser Meynung des Dan. Specklin (Collectanea Chron. Arg. MSS), welche der Author des sogenanten Münster-Büchleins sonsten ziemlich gebraucht, fast überein, ausser dass er aus dem alten römischen Schlosse das erdichtete Castel* Trebesbourg, *von dem Erbauer* Trebeta, *der Königin Semiramis zu Babylon Sohne genant, formirt. Seine Worte sind diese : «Anno 700, als Herzog Adelbrecht seine drei Söhn, Leictfried, Eberhard und Mosen verheurathet, und diese auch viel Kinder bekamen, begabe er sich auff Gebâw, Kirchen und Gotteshäuser zu bauen, und ward mit der Stadt Strasburg und Burgern zu Rath (dann er zu Königshofen, auch in der im alten Castell* Trebesbourg *sein Wohnung hatte) und dieweil St. Aurelien Kirch, auch zum alten St. Peter in lustigen Matten und Gærten, auch bey schönen lustigen Wassern, und die Leuthe stets mit grosser Andacht dahinauss gingen, gegen dem Münster aber, da jetzund fast die Müntz stehet, was ein Porten, hiess die Sattlerport, auch eine bey kamergass bey St. Martin, da man auch itzig in bett und predigt. Aber von der Sattlerport waren an Garten zu beiden Seiten Häuser gebawen bis zum alten St.-Peter, die hiess die Oberstrass, wie sie noch heisst, da was endlichen beschlossen, die Stadt weiter zu bauen mit Hülff Hertzog Adelbrechts.»* V. à la suite de la chronique de Kœnigshoven, *Die neunde Anmerkung*, §. XII, p. 555, 556, Schilter reproduit ce que Specklin rapporte de la destruction du château de Trebesbourg par le duc Adelbrecht et de l'érection de l'église et du couvent de Saint-Étienne sur l'emplacement de cette ancienne forteresse : «*Do er sahe dass die Ritter auch Burgerschaft lustig zum Baw waren, und seine Tochter bey seiner Schwester St.-Otilien so heiliglichen verhielte, brache er die alte Burg* Trebesburg *ab, damit er wie sein Vater und andere christliche Könige vor ihm den Gottesdienst beförderte, bawete er ein schön Closter und Kirche, dahin in der Ehre des Heil. Stephani, da war sein Tochter Atila Eptissin,* etc.» Ibidem.

premier nom, en souvenir de cette origine, aurait était, selon eux, *Trébesbourg.*[1]

Kœnigshoven va plus loin encore; il montre Trébeta s'avançant dans le pays, jetant les fondements des villes les plus importantes et laissant au peuple de la basse Alsace, comme un témoignage de son passage et de son empire, un nom qui rappelle le sien, le nom de *Trébotes* ou de *Tribotes,* qui, par la suite des temps, se serait transformé en celui de *Tréboques* ou *Triboques.*[2]

Schœpflin, tout en traitant de rêves et de mensonges ces récits, est obligé d'avouer qu'ils comptent parmi leurs partisans, non-seulement les auteurs respectables que nous venons de citer, mais encore une longue suite d'écrivains des plus graves, Sigebert de Gemblours, Otton de Freisingen, Conrad d'Ursperg, Albert de Stade, Æneas Sylvius, Nauclérus, Aventinus, Trithemius, Munster, Simon Schardius, Krantz, Wasseburg, Irenicus, Kyriander et une foule d'autres.[3]

1. Specklin veut que le commencement de Strasbourg ait été un castel bâti par Trébeta et qui de lui aurait reçu le nom de Trébesbourg. Il désigne même la situation de ce château et le place à l'endroit où s'élevèrent plus tard le couvent et l'église de Saint-Étienne. — Gebwiler arrive à peu près au même résultat par une autre voie: il donne pour chef à la colonie Trévcrienne, qu'il amène en Alsace, un certain *Tyram*, du nom duquel se seraient formés d'abord *Tyrasburgum*, puis *Strasburgum*. V. *Panegyris Carolina*, p. 33. Sans doute ces opinions sentent bien la fable; mais l'unanimité qui règne entre les auteurs anciens sur le fait qui leur sert de base, l'origine assyrienne, méritait quelque attention, et peut-être Schœpflin, avant de traiter Specklin *d'aveugle guidé par des aveugles*, aurait-il dû, en rejetant les détails, s'attacher plus au fond, et s'éclairer lui-même sur la source véritable de l'allégation historique soutenue par tant d'autorités et que cependant, avec un superbe dédain, il repoussait du haut de sa grandeur. V. Schœpflin, *Als. ill.*, tome I, p. 99 à 102.

2. Kœnigshoven, *loco citato.*

3. Sigebert de Gemblours, dans sa *Chronique* imprimée à Paris, 1513, in-4°, et continuée par Robert de Thorigny jusqu'en 1206. Sigebert ne l'avait menée que jusqu'à l'an 1112. — Otton de Freisingen, dans sa *Chronique* et dans ses *notes sur Beatus Rhenanus.* — Conrad d'Ursperg, annaliste du treizième siècle. — Alberti Stadinsis, *Chronicon*, ouvrage inséré dans *Scriptores rerum germanicarum*, publié par Jean Schilter. — Æneas Sylvius, dans sa *Germania.* — Naucleri *chronici Commentarii.* fol. XV. — Aventini *Annales Boiorum*, l. I. Trithemius, *Compendium annalium.* V. aussi Villichi *Notæ ad Taciti germaniam*, num. 3. — Munster, *Descriptio germaniæ;* Simon Schardius, *Scriptores rerum germanicarum*, tome I. — Krantz (Albert) *Historiæ ecclesiasticæ*, liv. V, ch. V. — Wasseburg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, p. 11. — Irenici *Exegesis Germaniæ*, liv. II, ch. I. — Kyriandri *Augustæ Treverorum Annales*, pars I, p. 21.

Le premier, ajoute Schœpflin, qui dégagea l'histoire d'Alsace des fables dont elle était encombrée, fut un homme versé dans la connaissance des lettres, notre Beatus Rhenanus, l'ami d'Érasme, et cependant les traces de cet historien si sagace furent abandonnées encore par les écrivains de son temps et par ceux qui vinrent après lui. Daniel Specklin, Osée Schad[1] et Bernard Herzog préférèrent compléter les récits apocryphes du chroniqueur d'Ébersheim, de Richer de Senones, de Kœnigshoven. Ce que fit Beatus Rhenanus pour l'histoire d'Alsace, ajoute encore Schœpflin, Christophe Brower[2] l'accomplit, à la fin du 16.e siècle, pour les annales de Trèves; il écrasa sous le poids de son érudition Guillaume Kyriander, qui avait écrit une histoire de Trèves, et fut, à son tour, réfuté par Jacob Masénius; ce dernier émit la pensée qu'il ne fallait pas répudier la tradition de Trébeta.

En rejetant les détails tout à fait invraisemblables ou même impossibles de la version de Kœnigshoven, on pourrait dire cependant que l'histoire, en révélant les amours effrénées de Sémiramis et l'habitude barbare, qu'elle s'était faite, d'en sacrifier les objets immédiatement après la passion assouvie, autorise les suppositions les plus injurieuses à sa mémoire. «Sémiramis, au rapport de Diodore «de Sicile, devenue veuve, ne voulut jamais se remarier, de peur «que son mari ou ses enfants ne la dépossédassent de l'empire; mais «elle choisit les plus beaux hommes de son armée pour avoir com«merce avec eux, et les fit tous mourir ensuite.[3]»

On pourrait ajouter, avec le même historien, que la fin de Sémiramis n'est pas connue; que cette reine fameuse, après avoir vu la fortune l'abandonner dans l'Inde, se démit du trône et disparut; que cette disparition, qui n'a jamais été expliquée, a donné lieu à cette croyance populaire, qu'elle aurait été changée en colombe et que, sous cette forme, elle se serait envolée vers le séjour des dieux.[4]

Nous n'en acceptons pas moins l'opinion de Schœpflin et nous la

1. Schadæi (Oseæ), *Summum Argentoratum Templum.* — Herzog, *Elsæssische Chronik.*

2. Broweri *Antiquitates et Annales Trevirorum*, ch. VI, p. 9.

3. Masenii *Notæ ad Browerum*, p. 77 et suiv.

4. Voir Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, traduction de l'abbé Terrasson, tome II, liv. II, §. XII, p. 241.

partageons dans une certaine mesure : tous ces récits sur ce fils inconnu de Ninus, sur l'amour qu'il inspire à sa mère, sur sa fuite, sur son entrée par la prétendue embouchure du Rhin, sur la poursuite de Sémiramis, sur le parricide dont on charge le fondateur de Trèves, nous paraissent indignes de la majesté de l'histoire. Mais il n'est fable ni tradition sur les origines des peuples qui ne renferment un fond de vérité. Ainsi nous ferons bon marché, dans les traditions françaises, des héros de Troie, et, dans les traditions trévériennes, de Trébeta, de Sémiramis et de leur suite; le vulgaire ignorant et toujours amant du merveilleux, a pu sans peine, sous l'influence des grands, se laisser prendre à des idées qui flattaient son orgueil et croire aux noms glorieux que l'on mettait à la tête de sa généalogie nationale. Mais faire admettre, pour ainsi dire, comme un article de foi, par une nation entière, qu'elle descend d'un peuple avec lequel elle n'a jamais eu aucun rapport, c'est ce qui nous paraîtra toujours impossible. Si donc nous voyons, d'un côté, les Troyens ou Pélasges, de l'autre, les Assyriens ou Mèdes acceptés par l'opinion commune des anciens comme nos pères, soyons certains que cette croyance, attestée par tant d'autorités, n'est pas un vain rêve, une erreur absolue, et que la tradition, si elle a été faussée sur le nom de nos ancêtres, ne l'a pu être sur leur race et sur les régions d'où ils venaient.

Dépouillons l'histoire de Trébeta de l'appareil évidemment fabuleux qui l'entoure, que restera-t-il? Il restera que des Asiatiques, de l'empire d'Assyrie, si l'on veut, (les Mèdes en furent comme sujets d'abord, comme vainqueurs ensuite), sont parvenus jusqu'à nos bords et y ont apporté les premiers germes de civilisation. Quoi de plus vraisemblable et de plus naturel? Ces peuples étaient alors à l'apogée de leur gloire, qu'ils vécussent sous le sceptre de Sémiramis ou sous l'empire du grand Sésostris; le sort de la guerre, des révolutions intérieures, de grandes infortunes, ou même la passion des découvertes et bien d'autres mobiles encore, ne peuvent-ils avoir entraîné jusque dans nos contrées, alors dans l'enfance et à peu près ignorées, une partie de leur population. N'est-ce pas ce que nous voyons se produire sur une grande échelle, aujourd'hui que l'Europe, parvenue aussi au comble de la grandeur, mais flé-

chissant sous l'exubérance de sa population, en déverse le trop plein dans un autre hémisphère? Seulement le chemin, que la tradition assigne aux fondateurs de Trèves, n'est pas, ne peut pas être celui qu'ils ont dû suivre: qui n'a reconnu dans ces prétendus Assyriens, que l'on fait venir, pour ainsi dire, en droite ligne, de Ninive ou de Babylone à Trèves, ces Mèdes qui stationnaient, depuis des siècles, sous le nom de Sigynnes, sur les bords du Danube, et qui n'ont eu qu'à remonter son cours pour arriver à proximité du Rhin? Et cette identité est d'autant plus facile à admettre que, au temps où la tradition amène ce qu'elle appelle des Assyriens, sur la terre où s'élève, aujourd'hui, la cité de Trèves, Assyriens et Mèdes ne formaient qu'un peuple sous le sceptre de Sémiramis.

On le voit donc, les prétendus rêves du moyen âge commencent à prendre un corps, et la tradition trévérienne ou alsacienne, si rudement traitée par Schœpflin et même écrasée, selon lui, ainsi que Annius[1],

1. Schœpflin considère les écrits d'Annius de Viterbe comme la source impure, où Godefroy et Otton, aussi de Viterbe, ont puisé le thème de leurs récits; il s'élève avec la plus grande virulence, sinon contre la bonne foi, au moins contre l'intelligence de cet Annius ou Nani (Jean), noble Vénitien qui fit profession chez les Dominicains de Viterbe. Cet Annius a publié des fragments de Bérose le Chaldéen, de Manéthon, prêtre égyptien, de Xénophon, de Méthastène, de Porcius Caton, *De Originibus*, de Caïus Sempronius, *De Divisione Italiæ*, de Fabius Pictor et d'autres auteurs grecs ou latins, et, dans sa préface aux fragments de Caton, il avoue les avoir tirés d'un recueil de vieux manuscrits colligés par un certain Guillaume de Mantoue; il s'exprime ainsi: *Quisquis fuerit iste Cato, qui de originibus scripsit, non potui eum integrum habere, nisi fragmenta et quidem inordinata, in collectaneis vetustis cujusdam Magistri Guielmi Mantuani*, etc. Cet aveu si naïf semble révéler la bonne foi, Schœpflin lui-même le reconnait. Les écrits d'Annius ont été jugés diversement par les auteurs les plus versés dans la critique historique. Burcard Gotthelff Struve, dans son savant ouvrage intitulé: *Dissertatio historico-litteraria de Doctis impostoribus*, après avoir rappelé les éloges non moins exagérés que les attaques, dont le moine de Viterbe a été l'objet, formule contre lui cet arrêt sévère: *Quidquid defendant Annium, qui velint, a falsi tamen suspicione alienus non erit.* §. XXI, p. 39. Parmi ceux qui ont défendu Annius, Struve nomme Chytræus, *de Lectione historiarum*, et Munster, qui l'innocente de tout soupçon de fraude et le considère comme un homme téméraire et peu scrutateur, qui a mêlé quelques erreurs aux travaux francs et vrais de Bérose, mais qui doit rester au-dessus de tout soupçon de mensonge: *hominem quemdam temerarium et otiosum genuinis atque veris Berosi laboribus aliquid lolii immiscuisse judicat, Annium vero a falsi suspicione liberat.* Voir Struve, §. XXI, p. 39. Thomas Mazza a écrit l'apologie d'Annius et il l'appelle *un prodige de génie et de science.* Cette opinion est rapportée par Struve, p. 38 et 39. On le voit, il est difficile de se prononcer d'une manière bien nette sur Annius; il n'a peut-être mérité ni tant d'outrages, ni tant d'éloges, et son crime n'a été que d'avoir ressucité des idées et des faits depuis longtemps oubliés ou dédaignés. S'il avait écrit que des Mèdes se sont établis sur les bords du Danube, on eût crié à l'imposteur, et cependant il n'eût fait que reproduire

son prétendu inventeur, et Godefroy[1], son rénovateur, sous l'érudition de Brower, se relève, et peut jeter dans la balance, comme contrepoids à ses détracteurs, le grand nom d'Hérodote, car c'est ce célèbre historien qui nous a montré les Mèdes sur les rives du Danube et en marche vers la Gaule.

On pourrait encore, à l'appui de l'origine, au moins asiatique, assignée aux Tréveriens, aux Triboques, rappeler cette remarque de S. Jérôme, que, dans la Galatie, à l'exception de quelques mots introduits par l'usage, le fond de la langue de cette partie de l'Asie était l'idiôme qu'il avait entendu parler dans les rues de Trèves.[2]

Faut-il ajouter aussi, avec César et Tacite[3], que les Trévériens et plusieurs des peuples de l'ancienne Gaule belgique, parmi lesquels étaient les Médiomatriciens, avaient gardé le souvenir d'une filiation transrhénane ou germanique, et qu'ils s'en glorifiaient? ils ne se trompaient point, ils étaient du même sang que les Sicambres, un élément au moins de ce sang illustre coulait dans leurs veines, l'élément médique ou sigynne.

un texte formel d'Hérodote. On pourrait aussi se demander quel intérêt aurait eu Annius, le Vénitien et les moines de Viterbe, à mentir si audacieusement pour ennoblir, d'une assez triste manière du reste, le berceau des Tréviriens? Schœpflin n'avait peut-être jamais lu l'ouvrage qu'il critique si amèrement. Nous avons eu en main le livre d'Annius, intitulé : *Antiquitatum variarum volumina XVII*, livre qui se trouve à la Biblioth. imp.[le] de Paris, et nous n'y avons pas découvert ce qu'y suppose Schœpflin. Peut-être n'avons-nous pas assez cherché; du reste, Schœpflin n'en a tiré aucune citation textuelle.

1. Godefroy de Viterbe constate ainsi le fait de la fondation de Trèves par Trébeta :

Filius est Trebeta de Nini semine regis,
Cedere quem regno regina noverca coëgit;
Ut pater elegit regna noverca regit.
Pulsus ab hinc Trebeta subiit Germanica regna,
Fundat ibi Treberim, fluvio præsente Mosella,
Post, eadem Treveris, Belgica Roma fuit.

Il donne ensuite l'épitaphe de Trébeta dans la ville de Trèves :

Nini Semiramis, quæ tanto conjuge felix,
Plurima possedit, sed plura prioribus addit.
Non contenta suis, nec totis finibus orbis,
Expulit a patrio prevignum Trebeta regno,
Insignem profugus Treverim qui condidit Urbem.

V. Gotefridi Viterbiensis Chronicorum, pars IV, p. 87, n° 50 et suiv. et p. 88.

2. *Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem penè habere quam Treverinos, nec referre si aliqua exindè corruperint.* Hieronimi, *Prol. com. II, in epistolâ ad Galatas*, ch. 3.

3. César et Tacite. Passages déjà cités dans ce chapitre.

Résumé.

Après avoir combattu certaines erreurs historiques, comme celles-ci : le bas-breton est la langue des Celtes ; nos pères à nous autres Alsaciens ont parlé le bas-breton ; cet idiome a été détrôné par le latin dans nos contrées ; enfin, le langage de nos campagnes, le gaulois, est issu de la langue des Romains ; après avoir démontré que, bien loin d'avoir emprunté leur langue aux Romains, les Gaulois, sous le nom d'Ombriens, de Sicaniens ou Sicules, d'Étrusques, Rètes ou Rasènes, ont les premiers peuplé l'Italie, et que c'est de leur sein que s'est élevée l'ancienne Rome, nous avons montré que la langue primitive de tous ces peuples a été ce langage, qui s'est appelé, en Italie, le thusque, dans la Gaule, le wallon ou romand, et que l'on retrouve, après des siècles, dans sa pureté native, sous la dénomination modeste de patois, au fond de nos vallées, au sommet de nos montagnes.

Cet idiôme national, gardé, comme un dépôt sacré, dans les lieux les plus inaccessibles à l'invasion et à l'influence étrangères, a formé le fond du langage des premiers habitants d'une bonne partie de l'Europe, de la Gaule, de l'Italie, de l'Espagne, et aussi de toutes ces nations transrhénanes, que Tacite et d'autres historiens nous ont désignées comme parlant le Gaulois. Nous avons tenté ensuite de remonter à l'origine de cette langue et de ressaisir les éléments dont elle se compose.

Nous avons admis, avec la Genèse et la science moderne, que le berceau de tous les peuples et de toutes les langues est l'Asie, et, par conséquent, que le Gaulois, comme tous les autres idiomes du globe, en est sorti ; mais ce qui tient à la forme essentielle et typique de cette langue et de ses dérivés, ce que l'on pourrait en appeler la trame, le canevas, sur lequel des mots d'autres provenances sont venus se fixer, comme des fleurs sur une marqueterie, nous semble remonter à une invasion antérieure à toutes celles connues dans l'histoire. C'est l'élément primitif, auquel les anciens auraient donné le nom d'autochtone ou d'indigène, et qui, pour nous, n'est que le premier arrivé. Cette source primordiale et spécifique de notre langue et de notre nationalité échappe à toute analyse, à toute investigation : le voile qui la

couvre restera toujours impénétrable; nous n'avons pas essayé de le soulever.

La tradition assigne aux Gaulois une origine pélasgique : nous nous sommes demandé ce que pouvaient être ces Pélasges, que l'histoire fait partir de la Troade et aborder ensuite, après de longues et incessantes pérégrinations, sur presque toutes les côtes d'Europe. Tout en conservant à ce peuple errant et fugitif ce caractère historique, nous avons cru pouvoir, avec quelque certitude, rattacher son entrée en Europe à une invasion bien plus considérable, dont il n'aurait été que la tête ou l'avant-garde, nous voulons parler de l'invasion ibérique, qui, partie du Caucase, et antérieurement sans doute des rives du Gange et de l'Indus, par suite de l'accroissement des peuples ou de révolutions intérieures en Asie, a pénétré en Europe, et, poussée toujours en avant par de nouvelles et incessantes recrues, a dû en définitive, après avoir semé tout notre continent de ses colonies, aboutir aux régions occidentales et extrêmes de cette partie du monde, notamment dans la péninsule qui reproduit encore son nom, l'Ibérie. A cette invasion, nous rattachons tous les peuples appelés *veteres Galli,* qui, sortis des régions celtiques, ont franchi les Alpes et les Pyrénées, et ont formé la première population connue de l'Italie et de l'Espagne.

De nouvelles invasions de peuples asiatiques, venus ou transplantés par leurs vainqueurs en Europe, sont arrivés, à leur tour, sur les bords du Danube, ont remonté ce fleuve jusqu'à sa source, puis franchi le Rhin et les Alpes, et apporté un langage qui, puisé à la même source que le langage de leurs devanciers, dut facilement s'incorporer avec lui. Ce nouvel élément, que nouscroyons en proche parenté avec le pélasge, quoique venu plus tard, est le sanscrit. Les peuples, qui mêlèrent cette langue aux premiers idiomes européens, depuis les confins de la Scythie jusqu'aux Pyrénées et au delà, ont reçu dans l'histoire une dénomination générique, que s'appliquaient en propre une partie des Gaulois, mais qui appartenait en réalité à toutes les nations de ce vaste territoire. Cette dénomination, plutôt géographique que patronimique et originelle d'un peuple particulier, était celle de Celtes.

L'élément, que les peuples de cette race ont introduit dans notre

langue, est commun au gaulois et au germain, et l'on aurait bien tort de le croire exclusivement germanique, car il a précédé, même au delà du Rhin, la langue teutonique ou germaine. Cet élément, nous l'avons déjà nommé, c'est le sanscrit, la langue des Perses et des Mèdes; c'est ce que l'on pourrait appeler l'élément gallique dans le germain, et l'élément germanique dans le gaulois.

Quand ces peuples firent irruption en Europe, les nations teutoniques, mêlées aux Scythes, sous le nom de Daces, de Saces et de Thraces, n'étaient pas loin. Plus tard, ces hordes confondues avec les Celtes, sous le nom de *Celto-Scythes,* commencèrent cette alliance de la famille gallique et de la famille germanique ou scythique, alliance qui se révèle, en Germanie, par tant de peuples vivant, pour ainsi dire, côte à côte, parlant les uns le germain, les autres le gaulois; alliance, dont la dernière expression fut l'invasion des Cimbres et des Teutons. Que l'on ne s'étonne plus de voir Ptolémée nommer *magna Germania,* ce que Diodore de Sicile appelle *Gallia magna.* Mais, qu'on le remarque bien, dans cette alliance, les deux éléments se sont sans doute rapprochés, coudoyés, mais non absorbés complétement. La confédération où l'élément germanique l'emporta, s'est appelée *germaine,* celle où l'élément gallique prévalut, *welche,* qui n'est absolument rien autre chose que le mot même de *gaulois,* gallus, gwallus, wallus, germanisé. *Belge* est la prononciation gallicanisée de *welche.*

Après avoir ainsi rétabli la généalogie de la Gaule et de sa langue, nous nous sommes demandé auquel de ces éléments appartiennent les peuples qui ont donné aux trois provinces, dont l'Alsace n'est qu'un bien faible démembrement, les noms de *Médiomatricie,* de *Séquanie* et de *Rauracie.* Ne trouvant dans les écrits des modernes, et dans Schœpflin lui-même, absorbé qu'il a été par la manie bas-bretonne, rien de satisfaisant, nous allions dire rien de rationnel, nous nous sommes adressé aux sources mêmes de l'histoire, et, guidé par cette lumière des faits, plus sûre que tous les commentaires de la science, nous avons, d'une main hardie, rouvert la mine mal explorée de nos origines, et retrouvé, saisi avec avidité un nouveau filon oublié ou dédaigné dans ses profondeurs. Cette veine précieuse, sur la voie de laquelle se sont arrêtés les savants qui ont proclamé les peuples européens de souche indo-persique ou indo-

germanique, cet éclair qui nous a donné le mot de tant d'énigmes historiques, est l'élément médique.

Cet élément, mêlé au sang des Scythes sur les bords du Tanaïs (le Don) s'est appelé *Sarmate;* mêlé au sang égyptien sur les rives de l'Ister (le Danube), il a pris le nom de *Sigynne;* et c'est de ces deux points qu'il s'est étendu, de proche en proche, sous la pression de nouveaux arrivants, sur presque toute la surface du continent européen.

Cette proposition est hardie; elle tend à bouleverser bien des idées reçues, et cependant elle est vraie, irréfragablement vraie. En la formulant, nous ne faisons que nous rendre l'interprète fidèle des premiers historiens de l'antiquité, d'Hérodote, de Ctésias, de Diodore de Sicile, et, pour ne laisser aucun doute sur l'exactitude de nos citations, nous avons reproduit les textes mêmes de ces écrivains, philosophes voyageurs, qui ont vu ou entendu sur les lieux mêmes tout ce qu'ils ont transmis à la postérité.

Et d'abord, Diodore de Sicile nous apprend l'origine et le sort des Sarmates. En parlant de l'agrandissement prodigieux des Scythes et de tous les peuples qui en sont sortis, des Saces, des Massagètes, des Arimaspes, des colonies enfin qu'ils ont transportées des pays conquis dans d'autres, d'Asie en Europe; «les deux les plus fortes, dit-il, sont celles «qu'ils ont tirées l'une des Assyriens, pour l'envoyer dans les terres «situées entre la Paphlagonie et le Pont, et l'autre des Mèdes, pour «l'établir le long du Tanaïs. Ce sont, aujourd'hui, les Sarmates.» Il explique, ensuite, comment ce peuple, après avoir triomphé des Scythes et de Cyrus lui-même, «non-seulement, s'est rendu maître des pays cir«convoisins, mais encore a étendu ses conquêtes sur une grande partie «de l'Europe.» Strabon nous les montre jusque sur les bords du Danube.

Hérodote, plus de quatre siècles auparavant, avait déjà signalé sur les rives de ce fleuve, au nord de la Thrace, des Mèdes aussi, sous le nom de *Sigynnes.* Cette origine se révélait par leur costume, et d'ailleurs était attestée par leurs traditions nationales. Ils étaient limitrophes des Vénètes ou Vénitiens, qui doivent être issus de la même souche, à en juger du moins par leur langage, qui n'était, au rapport de Polybe, ni celte, ni illyrien.

Voilà donc des Mèdes bien avant en Europe, au moins jusqu'aux contrées danubiennes; reste à expliquer leur arrivée jusque là.

Le nom de Sigynne ne se retrouve nulle part dans l'ancienne Médie, il ne semble pas appartenir en propre aux Mèdes, dont l'appellation la plus ancienne fut celle d'Arii ; il ne peut que leur avoir été imposé par le vainqueur même qui les aura transportés si loin de leur patrie.

Quel peut être ce vainqueur parvenu en Europe jusqu'au delà des Scythes et de la Thrace? l'histoire ne nous en montre qu'un seul, et ce conquérant est égyptien : C'est le fameux Sésostris, qui a dominé toute l'Asie et une grande partie de l'Europe, et qui précisément avait l'habitude de laisser, dans les pays conquis, pour attester sa gloire, des monuments et surtout des colonies. Or, Ctésias et, après lui, Étienne de Byzance, nous montrent, dans l'Égypte même, un peuple ou une cité du nom de *Sigynne.*

Ce qui achève la démonstration que cette nation des Sigynnes, trouvée par Hérodote sur les bords du Danube, renfermait dans son sein des Égyptiens, et que ceux-ci même y exerçaient une certaine influence, c'est que le culte de la principale divinité de l'Égypte s'y est établi à côté du dieu des Perses et des Mèdes, et y a prévalu. Tacite ne nous montre-t-il pas chez la plus grande et la plus ancienne nation de la Germanie, chez les Suèves, dont le nom et la situation rappellent si bien les Sigynnes, Isis adorée sous la forme d'un vaisseau?

Sans doute, à l'invasion des hordes teutoniques, elles se sont mêlées à ce qui est demeuré du peuple sigynne en Germanie, et de cet assemblage est née la nation suève. L'arrière-garde donc des Sigynnes est restée échelonnée sur les rives du Danube, tandis que, depuis des siècles, sans nul doute, ses bandes les plus avancées s'étaient portées, d'un côté, par la Vénitie, par le Tyrol, la Rhétie et les Alpes, en Italie; de l'autre, par la forêt Hercynienne et le Rhin, dans la Gaule.

On peut, à l'aide des dénominations que les Sigynnes-Mèdes ont laissées sur leur passage aux lieux et aux fleuves, retrouver la route qu'ils ont suivie dans cette double migration. Sans doute, les noms primitifs se sont plus ou moins modifiés dans le milieu des différents idiomes, par lesquels ils ont passé; quelquefois même ils auront subi une traduction, n'importe, il est impossible de ne pas les reconnaître. Les tribus qui composaient la nation mède étaient, d'après Hérodote, les *Bouses,* les *Struchates,* les *Paretacènes,* les *Arizantes,* les *Budiens,*

les *Mages*. Ajoutons-y leurs plus proches voisins, les *Hyrcaniens*. Si les Sigynnes étaient réellement des Mèdes, nous devons retrouver toutes ces tribus dans leurs rangs. Eh bien! les Bouses (Βούσαι) ne sont-ils pas ce que ce mot veut dire en grec, sous la plume d'Hérodote, le peuple pasteur ou bouvier, les *Boii*, qui ont donné leur nom à la Bohême et à la Bavière, *Boïohemum* et *Boïaria*, et que l'on retrouve aussi dans la Gaule et dans l'Italie? Qui ne reconnaît dans les *Struchates* les Étrusques, et dans les Parétacènes les frères des Étrusques, les Rasènes, les Rètes, qui, avec eux, ont peuplé le Tyrol et la Rhétie, sans doute même notre Alsace, avant de passer en Italie? Et les *Budiens*, leur appellation nationale ne se retrouve-t-elle pas dans les *Budins* du Borysthènes et dans les *Budiens* du Danube? Bude, la capitale de la Hongrie, n'a pas une autre origine. Les *Arizantes* ne rappellent-ils pas les *Arii*, les premiers Mèdes, d'après Hérodote aussi, les Arii que Tacite retrouve en Suévie, et dont la dénomination se reproduit dans celle d'*Aar*, ou d'*Arare*, donnée à tant de rivières sur le passage des Sigynnes? Enfin, les Magyars de la Hongrie, auxquels on a cherché, sans succès, une origine jusque chez les Hioung-Nou de l'Asie orientale, amenés tout exprès pour cette métamorphose de la muraille de la Chine sur les rives de la Theiss, les Magyars sont-ils autre chose que le peuple-roi des Mèdes, les *Mages?* Plus près de nous Magdebourg, *Magetoburgum*, Mayence, *Maguntiacum*, dans la Gaule *Magetobria*, et tous les Magstadt n'ont pas une autre origine. Et la forêt Hercynienne, les monts Hercyniens, ne sont-ils pas un souvenir de l'Hyrcanie et des monts Hyrcaniens?

Ce ne sont pas là de simples rapprochements de mots ou de consonnances, dont l'identité de provenance n'a aucun étai dans l'histoire; ce sont des noms mèdes trouvés sur les lieux mêmes qu'ont dû habiter des Mèdes, au témoignage du plus respectable des historiens, de l'*exact et pénétrant* Hérodote, pour nous servir de la qualification même que lui donne le savant Wiseman. Il y a plus, le rapport n'existe pas seulement dans les noms, mais dans les usages, les mœurs, le langage, le costume, les armes, enfin dans ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, la religion; oui, partout où nous avons signalé l'élément égypto-médique, en Germanie, en Italie, dans la Gaule, partout nous avons retrouvé les dieux de l'Égypte et de la Médie, Isis et Mithra.

Mais ce n'est pas tout; sur le territoire même où cet historien a signalé les Sigynnes que trouvons-nous d'abord? *Médiasch*, *Seges-*

war, *Segeth*, les *Tschinganes*, les *Segulones*, *Segestica*, *Sissia*, *Segestana ora* et tant de noms qui rappellent les Mèdes et les Sigynnes; moins loin de nous, sur une des routes qu'ont dû suivre les Mèdes du Danube pour arriver en Italie, se présentent, dans Strabon, les *Medoaci*, et ces dénominations anciennes du Bacchyglione et de la Brenta, le *Medoacus major* et le *Medoacus minor*, plus avant encore *Medullia*. Il est temps d'arriver à la Gaule : quelle a dû être la première halte des Mèdes-Sigynnes en mettant le pied sur nos bords? Le territoire qui s'étend entre le Rhin et la Saône; plus tard, ils seront arrivés sur les rives de la Seine. Eh bien! la première halte s'est appelée *Médiomatricie*, la seconde *Séquanie*, et, des deux rivières, dont ils ont peuplé les bords, l'une a pris le nom de *Sigynna* et l'autre celui de *Sequana*. Médiomatricie veut dire en sanscrit : la mère des Mèdes; et qui ne reconnaît dans la Séquanie l'appellation même de Sigynnes ou Sigunnes, modifiée en s'éloignant de sa source et en passant par la bouche des Gaulois? La migration, en suivant le cours de la Saône, a dû atteindre le Rhône; et, en effet, sur les rives de ce fleuve, se présentent les *Segusiani*, les *Segalauni*, les *Segavalauni*, et, sur la même voie, en deçà comme au delà des Pyrénées, les *Ségobriges*, *Ségovie* et *Siguenza*. Que sont aussi, sur différents points de la Gaule, tant de *Médiolanum*, la *Méduana*, *Segodunum*, *Segontium*, *Segustero*, *Segonzac*, *Sigean*, dans l'Alsace même, le *Sigwaldi mons* (Sigoltzheim), les *Suggentenses* (les Sundgauiens), *Sigenesheim*, *Sicker*, *Siegen* et bien d'autres appellations semblables, sinon la trace des Mèdes et des Sigynnes?

Les *Sicani* se rattachent à la même souche; nous avons restitué ce peuple fameux à sa véritable origine. Les *Sicani* de Thucydide sont les *Secani* de Ptolémée, nos *Sequani*, c'est-à-dire, des Sigynnes; c'est des rives de la Saône, la *Sigynna*, *Sauconna* ou *Segonna*, et non d'un fleuve catalan, qu'ils ont été chassés par les Ligures par delà les Alpes en Italie, et sont venus en définitive, d'abord sous leur nom de *Sicani*, plus tard sous celui de *Siculi*, peupler la Trinacrie et lui donner l'appellation de Sicanie et enfin de Sicile. Sur les rives de la Saône il ne serait pas difficile de retrouver les lieux témoins du triomphe des Ligures; on les reconnaîtrait à ce nom national, devenu le cri de guerre de toute une race gallique *Ambro*, *Ombriens;* ce nom s'est perpétué dans celui des Ambarres. L'histoire ne dit pas si les vainqueurs portèrent leurs conquêtes au delà, d'un côté, chez les Éduens, de l'autre, à travers

la Séquanie, jusqu'au Rhin, mais deux appellations caractéristiques paraissent le révéler : leurs deux principales tribus étaient les *Bébryces* et les *Elysikes*, ces deux noms glorieux ne semblent-ils pas se refléter dans ceux de Bibracte, la capitale des Éduens, et d'*Elysatia*, notre Alsace ?

Pour achever la preuve de l'immixtion médique dans le sang gaulois en deçà et au delà des Alpes, nous avons rappelé la double expédition de Sigovèse et de Bellovèse : des Boii se trouvaient dans l'armée du premier; ils furent accueillis comme des frères par les Boii de la forêt Hercynienne et des bords du Danube, et, de concert, ces peuples, pour consacrer le souvenir de leur commune origine et de leur réunion, donnèrent à leur première patrie européenne le nom de *Boiohemum*, demeure des Boii. Le second menait à sa suite, entre autres, des peuples des bords du Rhône, de la Saône, des Ségusiens, des Séquaniens, ils trouvèrent au delà des monts des peuples de même souche et de même nom, ensemble ils bâtirent deux villes, et dans les appellations, évidemment nationales, qu'ils leur donnèrent, on retrouve encore le souvenir de la Médie et des Sigynnes, Médiolanum (Milan), Segusio (Suse).

Ainsi, au point de départ en Europe *Médiasch* et *Segeswar;* au point d'arrivée *Médiomatricie* et *Séquanie ;* à leur premier établissement au delà des Alpes *Médiolanum* et *Segusio ;* et tous ces peuples réunis, comme pour mêler à ces souvenirs de la Médie et de l'Égypte, des Mèdes et des Sigynnes, commun à eux tous, le souvenir des Pélasges, applicable à une partie seulement d'entre eux, aux premiers Gaulois, *veteres Galli*, confondent leur nationalité dans une dénomination pélasgique, consécration de la plus sublime des croyances, l'immortalité; ils s'appellent Ombriens, les immortels !

C'est à une source glorieuse aussi que *Sigynne* et tous ses dérivés ont été puisés; ce nom là était digne de figurer à côté du nom d'*Ombrien* ou d'*Ambra* pour marquer la place d'un peuple de héros : il exprimait la victoire. Peut-être même cette alliance des *vainqueurs* et des *immortels*, des Sigynnes et des Ambra, s'était-elle faite au delà du Rhin, bien des siècles avant la conquête de la Gaule, et les Francs, en mêlant leur sang au sang gaulois, n'ont-ils fait, à leur insu, que retremper leur vitalité dans les deux premiers éléments de leur existence et de leur nationalité ; n'étaient-ils pas des Sigambres ?

HISTOIRE D'ALSACE.

Période gallo-romaine.

Depuis longtemps, les Romains, dont l'empire s'étendait sur tout le midi de la Gaule et le protectorat jusqu'aux régions voisines de la Saône, aspiraient à porter leurs conquêtes jusqu'aux bords du Rhin.

D'un autre côté, les peuples de la Germanie, les plus rapprochés du fleuve, jetaient un œil de convoitise au delà, et attendaient avec impatience le moment de le franchir et d'échanger leurs forêts et leurs montagnes abruptes contre les plus riantes provinces des Gaules, la Séquanie, la Rauracie, la Médiomatricie, heureuses contrées d'où est sortie notre Alsace. Ils pouvaient apercevoir sur notre rive les premiers bienfaits d'une civilisation encore dans l'enfance, mais déjà bien supérieure à la leur; quelques champs cultivés, des villes ou bourgades déjà florissantes, une population au moins vêtue; nous ne parlerons pas des richesses minérales, que notre sol recélait dans ses flancs ou qu'il montrait même à fleur de terre, de cet or, dont les Gaulois se faisaient des anneaux, des colliers, quelquefois même des armures et dont ils semaient le parvis de leurs temples, disons plutôt l'aire de leurs bois sacrés.[1]

Un pareil appât était peu fait pour tenter les Germains, fiers de leur misère et riches de leur liberté. Si une involontaire aspiration vers une existence meilleure les poussait hors de leurs sauvages demeures, ce n'était pas l'amour de l'or. L'exemple de leurs pères, le souvenir traditionnel de quelque heureuse invasion des peuples de la Germanie dans la Gaule, une secrète intuition de quelque lien d'origine commune aux deux nations, et plus que tout cela, l'esprit de conquête, la passion des combats et de la gloire, la haute idée qu'ils avaient de leur force et de leur courage, leur faisaient considérer notre pays comme un héritage enlevé à leur race, comme une proie facile à ressaisir. Ils avaient hâte d'ailleurs d'y devancer les Romains.

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, p. 231 de la traduction de l'abbé Terrasson.

son prétendu inventeur, et Godefroy[1], son rénovateur, sous l'érudition de Brower, se relève, et peut jeter dans la balance, comme contrepoids à ses détracteurs, le grand nom d'Hérodote, car c'est ce célèbre historien qui nous a montré les Mèdes sur les rives du Danube et en marche vers la Gaule.

On pourrait encore, à l'appui de l'origine, au moins asiatique, assignée aux Trévériens, aux Triboques, rappeler cette remarque de S. Jérôme, que, dans la Galatie, à l'exception de quelques mots introduits par l'usage, le fond de la langue de cette partie de l'Asie était l'idiôme qu'il avait entendu parler dans les rues de Trèves.[2]

Faut-il ajouter aussi, avec César et Tacite[3], que les Trévériens et plusieurs des peuples de l'ancienne Gaule belgique, parmi lesquels étaient les Médiomatriciens, avaient gardé le souvenir d'une filiation transrhénane ou germanique, et qu'ils s'en glorifiaient? ils ne se trompaient point, ils étaient du même sang que les Sicambres, un élément au moins de ce sang illustre coulait dans leurs veines, l'élément médique ou sigynne.

un texte formel d'Hérodote. On pourrait aussi se demander quel intérêt aurait eu Annius, le Vénitien et les moines de Viterbe, à mentir si audacieusement pour ennoblir, d'une assez triste manière du reste, le berceau des Tréviriens? Schœpflin n'avait peut-être jamais lu l'ouvrage qu'il critique si amèrement. Nous avons eu en main le livre d'Annius, intitulé : *Antiquitatum variarum volumina XVII*, livre qui se trouve à la Biblioth. imp.le de Paris, et nous n'y avons pas découvert ce qu'y suppose Schœpflin. Peut-être n'avons-nous pas assez cherché; du reste, Schœpflin n'en a tiré aucune citation textuelle.

1. Godefroy de Viterbe constate ainsi le fait de la fondation de Trèves par Trébeta :

Filius est Trebeta de Nini semine regis,
Cedere quem regno regina noverca coëgit;
Ut pater elegit regna noverca regit.
Pulsus ab hinc Trebeta subiit Germanica regna,
Fundat ibi Treberim, fluvio præsente Mosella,
Post, eadem Treveris, Belgica Roma fuit.

Il donne ensuite l'épitaphe de Trébeta dans la ville de Trèves :

Nini Semiramis, quæ tanto conjuge felix,
Plurima possedit, sed plura prioribus addit.
Non contenta suis, nec totis finibus orbis,
Expulit a patrio prevignum Trebeta regno,
Insignem profugus Treverim qui condidit Urbem.

V. Gotefridi Viterbiensis Chronicorum, pars IV, p. 87, n° 50 et suiv. et p. 88.

2. *Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem penè habere quam Treverinos, nec referre si aliqua exindè corruperint.* Hieronimi, *Prol. com. II, in epistolâ ad Galatas*, ch. 3.

3. César et Tacite. Passages déjà cités dans ce chapitre.

Résumé.

Après avoir combattu certaines erreurs historiques, comme celles-ci : le bas-breton est la langue des Celtes ; nos pères à nous autres Alsaciens ont parlé le bas-breton ; cet idiome a été détrôné par le latin dans nos contrées ; enfin, le langage de nos campagnes, le gaulois, est issu de la langue des Romains ; après avoir démontré que, bien loin d'avoir emprunté leur langue aux Romains, les Gaulois, sous le nom d'Ombriens, de Sicaniens ou Sicules, d'Étrusques, Rètes ou Rasènes, ont les premiers peuplé l'Italie, et que c'est de leur sein que s'est élevée l'ancienne Rome, nous avons montré que la langue primitive de tous ces peuples a été ce langage, qui s'est appelé, en Italie, le thusque, dans la Gaule, le wallon ou romand, et que l'on retrouve, après des siècles, dans sa pureté native, sous la dénomination modeste de patois, au fond de nos vallées, au sommet de nos montagnes.

Cet idiôme national, gardé, comme un dépôt sacré, dans les lieux les plus inaccessibles à l'invasion et à l'influence étrangères, a formé le fond du langage des premiers habitants d'une bonne partie de l'Europe, de la Gaule, de l'Italie, de l'Espagne, et aussi de toutes ces nations transrhénanes, que Tacite et d'autres historiens nous ont désignées comme parlant le Gaulois. Nous avons tenté ensuite de remonter à l'origine de cette langue et de ressaisir les éléments dont elle se compose.

Nous avons admis, avec la Genèse et la science moderne, que le berceau de tous les peuples et de toutes les langues est l'Asie, et, par conséquent, que le Gaulois, comme tous les autres idiomes du globe, en est sorti ; mais ce qui tient à la forme essentielle et typique de cette langue et de ses dérivés, ce que l'on pourrait en appeler la trame, le canevas, sur lequel des mots d'autres provenances sont venus se fixer, comme des fleurs sur une marqueterie, nous semble remonter à une invasion antérieure à toutes celles connues dans l'histoire. C'est l'élément primitif, auquel les anciens auraient donné le nom d'autochtone ou d'indigène, et qui, pour nous, n'est que le premier arrivé. Cette source primordiale et spécifique de notre langue et de notre nationalité échappe à toute analyse, à toute investigation : le voile qui la

couvre restera toujours impénétrable; nous n'avons pas essayé de le soulever.

La tradition assigne aux Gaulois une origine pélasgique : nous nous sommes demandé ce que pouvaient être ces Pélasges, que l'histoire fait partir de la Troade et aborder ensuite, après de longues et incessantes pérégrinations, sur presque toutes les côtes d'Europe. Tout en conservant à ce peuple errant et fugitif ce caractère historique, nous avons cru pouvoir, avec quelque certitude, rattacher son entrée en Europe à une invasion bien plus considérable, dont il n'aurait été que la tête ou l'avant-garde, nous voulons parler de l'invasion ibérique, qui, partie du Caucase, et antérieurement sans doute des rives du Gange et de l'Indus, par suite de l'accroissement des peuples ou de révolutions intérieures en Asie, a pénétré en Europe, et, poussée toujours en avant par de nouvelles et incessantes recrues, a dû en définitive, après avoir semé tout notre continent de ses colonies, aboutir aux régions occidentales et extrêmes de cette partie du monde, notamment dans la péninsule qui reproduit encore son nom, l'Ibérie. A cette invasion, nous rattachons tous les peuples appelés *veteres Galli,* qui, sortis des régions celtiques, ont franchi les Alpes et les Pyrénées, et ont formé la première population connue de l'Italie et de l'Espagne.

De nouvelles invasions de peuples asiatiques, venus ou transplantés par leurs vainqueurs en Europe, sont arrivés, à leur tour, sur les bords du Danube, ont remonté ce fleuve jusqu'à sa source, puis franchi le Rhin et les Alpes, et apporté un langage qui, puisé à la même source que le langage de leurs devanciers, dut facilement s'incorporer avec lui. Ce nouvel élément, que nouscroyons en proche parenté avec le pélasge, quoique venu plus tard, est le sanscrit. Les peuples, qui mêlèrent cette langue aux premiers idiomes européens, depuis les confins de la Scythie jusqu'aux Pyrénées et au delà, ont reçu dans l'histoire une dénomination générique, que s'appliquaient en propre une partie des Gaulois, mais qui appartenait en réalité à toutes les nations de ce vaste territoire. Cette dénomination, plutôt géographique que patronimique et originelle d'un peuple particulier, était celle de Celtes.

L'élément, que les peuples de cette race ont introduit dans notre

langue, est commun au gaulois et au germain, et l'on aurait bien tort de le croire exclusivement germanique, car il a précédé, même au delà du Rhin, la langue teutonique ou germaine. Cet élément, nous l'avons déjà nommé, c'est le sanscrit, la langue des Perses et des Mèdes; c'est ce que l'on pourrait appeler l'élément gallique dans le germain, et l'élément germanique dans le gaulois.

Quand ces peuples firent irruption en Europe, les nations teutoniques, mêlées aux Scythes, sous le nom de Daces, de Saces et de Thraces, n'étaient pas loin. Plus tard, ces hordes confondues avec les Celtes, sous le nom de *Celto-Scythes,* commencèrent cette alliance de la famille gallique et de la famille germanique ou scythique, alliance qui se révèle, en Germanie, par tant de peuples vivant, pour ainsi dire, côte à côte, parlant les uns le germain, les autres le gaulois; alliance, dont la dernière expression fut l'invasion des Cimbres et des Teutons. Que l'on ne s'étonne plus de voir Ptolémée nommer *magna Germania,* ce que Diodore de Sicile appelle *Gallia magna.* Mais, qu'on le remarque bien, dans cette alliance, les deux éléments se sont sans doute rapprochés, coudoyés, mais non absorbés complétement. La confédération où l'élément germanique l'emporta, s'est appelée *germaine,* celle où l'élément gallique prévalut, *welche,* qui n'est absolument rien autre chose que le mot même de *gaulois,* gallus, gwallus, wallus, germanisé. *Belge* est la prononciation gallicanisée de *welche.*

Après avoir ainsi rétabli la généalogie de la Gaule et de sa langue, nous nous sommes demandé auquel de ces éléments appartiennent les peuples qui ont donné aux trois provinces, dont l'Alsace n'est qu'un bien faible démembrement, les noms de *Médiomatricie,* de *Séquanie* et de *Rauracie.* Ne trouvant dans les écrits des modernes, et dans Schœpflin lui-même, absorbé qu'il a été par la manie bas-bretonne, rien de satisfaisant, nous allions dire rien de rationnel, nous nous sommes adressé aux sources mêmes de l'histoire, et, guidé par cette lumière des faits, plus sûre que tous les commentaires de la science, nous avons, d'une main hardie, rouvert la mine mal explorée de nos origines, et retrouvé, saisi avec avidité un nouveau filon oublié ou dédaigné dans ses profondeurs. Cette veine précieuse, sur la voie de laquelle se sont arrêtés les savants qui ont proclamé les peuples européens de souche indo-persique ou indo-

germanique, cet éclair qui nous a donné le mot de tant d'énigmes historiques, est l'élément médique.

Cet élément, mêlé au sang des Scythes sur les bords du Tanaïs (le Don) s'est appelé *Sarmate;* mêlé au sang égyptien sur les rives de l'Ister (le Danube), il a pris le nom de *Sigynne;* et c'est de ces deux points qu'il s'est étendu, de proche en proche, sous la pression de nouveaux arrivants, sur presque toute la surface du continent européen.

Cette proposition est hardie; elle tend à bouleverser bien des idées reçues, et cependant elle est vraie, irréfragablement vraie. En la formulant, nous ne faisons que nous rendre l'interprète fidèle des premiers historiens de l'antiquité, d'Hérodote, de Ctésias, de Diodore de Sicile, et, pour ne laisser aucun doute sur l'exactitude de nos citations, nous avons reproduit les textes mêmes de ces écrivains, philosophes voyageurs, qui ont vu ou entendu sur les lieux mêmes tout ce qu'ils ont transmis à la postérité.

Et d'abord, Diodore de Sicile nous apprend l'origine et le sort des Sarmates. En parlant de l'agrandissement prodigieux des Scythes et de tous les peuples qui en sont sortis, des Saces, des Massagètes, des Arimaspes, des colonies enfin qu'ils ont transportées des pays conquis dans d'autres, d'Asie en Europe; «les deux les plus fortes, dit-il, sont celles «qu'ils ont tirées l'une des Assyriens, pour l'envoyer dans les terres «situées entre la Paphlagonie et le Pont, et l'autre des Mèdes, pour «l'établir le long du Tanaïs. Ce sont, aujourd'hui, les Sarmates.» Il explique, ensuite, comment ce peuple, après avoir triomphé des Scythes et de Cyrus lui-même, «non-seulement, s'est rendu maître des pays cir«convoisins, mais encore a étendu ses conquêtes sur une grande partie «de l'Europe.» Strabon nous les montre jusque sur les bords du Danube.

Hérodote, plus de quatre siècles auparavant, avait déjà signalé sur les rives de ce fleuve, au nord de la Thrace, des Mèdes aussi, sous le nom de *Sigynnes.* Cette origine se révélait par leur costume, et d'ailleurs était attestée par leurs traditions nationales. Ils étaient limitrophes des Vénètes ou Vénitiens, qui doivent être issus de la même souche, à en juger du moins par leur langage, qui n'était, au rapport de Polybe, ni celte, ni illyrien.

Voilà donc des Mèdes bien avant en Europe, au moins jusqu'aux contrées danubiennes; reste à expliquer leur arrivée jusque là.

Le nom de Sigynne ne se retrouve nulle part dans l'ancienne Médie, il ne semble pas appartenir en propre aux Mèdes, dont l'appellation la plus ancienne fut celle d'Arii ; il ne peut que leur avoir été imposé par le vainqueur même qui les aura transportés si loin de leur patrie.

Quel peut être ce vainqueur parvenu en Europe jusqu'au delà des Scythes et de la Thrace? l'histoire ne nous en montre qu'un seul, et ce conquérant est égyptien : C'est le fameux Sésostris, qui a dominé toute l'Asie et une grande partie de l'Europe, et qui précisément avait l'habitude de laisser, dans les pays conquis, pour attester sa gloire, des monuments et surtout des colonies. Or, Ctésias et, après lui, Étienne de Byzance, nous montrent, dans l'Égypte même, un peuple ou une cité du nom de *Sigynne.*

Ce qui achève la démonstration que cette nation des Sigynnes, trouvée par Hérodote sur les bords du Danube, renfermait dans son sein des Égyptiens, et que ceux-ci même y exerçaient une certaine influence, c'est que le culte de la principale divinité de l'Égypte s'y est établi à côté du dieu des Perses et des Mèdes, et y a prévalu. Tacite ne nous montre-t-il pas chez la plus grande et la plus ancienne nation de la Germanie, chez les Suèves, dont le nom et la situation rappellent si bien les Sigynnes, Isis adorée sous la forme d'un vaisseau?

Sans doute, à l'invasion des hordes teutoniques, elles se sont mêlées à ce qui est demeuré du peuple sigynne en Germanie, et de cet assemblage est née la nation suève. L'arrière-garde donc des Sigynnes est restée échelonnée sur les rives du Danube, tandis que, depuis des siècles, sans nul doute, ses bandes les plus avancées s'étaient portées, d'un côté, par la Vénitie, par le Tyrol, la Rhétie et les Alpes, en Italie; de l'autre, par la forêt Hercynienne et le Rhin, dans la Gaule.

On peut, à l'aide des dénominations que les Sigynnes-Mèdes ont laissées sur leur passage aux lieux et aux fleuves, retrouver la route qu'ils ont suivie dans cette double migration. Sans doute, les noms primitifs se sont plus ou moins modifiés dans le milieu des différents idiomes, par lesquels ils ont passé; quelquefois même ils auront subi une traduction, n'importe, il est impossible de ne pas les reconnaître. Les tribus qui composaient la nation mède étaient, d'après Hérodote, les *Bouses,* les *Struchates,* les *Paretacènes,* les *Arizantes,* les *Budiens,*

les *Mages*. Ajoutons-y leurs plus proches voisins, les *Hyrcaniens*. Si les Sigynnes étaient réellement des Mèdes, nous devons retrouver toutes ces tribus dans leurs rangs. Eh bien! les Bouses (Βούσαι) ne sont-ils pas ce que ce mot veut dire en grec, sous la plume d'Hérodote, le peuple pasteur ou bouvier, les *Boii*, qui ont donné leur nom à la Bohême et à la Bavière, *Boïohemum* et *Boïaria*, et que l'on retrouve aussi dans la Gaule et dans l'Italie? Qui ne reconnaît dans les *Struchates* les Étrusques, et dans les Parétacènes les frères des Étrusques, les Rasènes, les Rètes, qui, avec eux, ont peuplé le Tyrol et la Rhétie, sans doute même notre Alsace, avant de passer en Italie? Et les *Budiens*, leur appellation nationale ne se retrouve-t-elle pas dans les *Budins* du Borysthènes et dans les *Budiens* du Danube? Bude, la capitale de la Hongrie, n'a pas une autre origine. Les *Arizantes* ne rappellent-ils pas les *Arii*, les premiers Mèdes, d'après Hérodote aussi, les Arii que Tacite retrouve en Suévie, et dont la dénomination se reproduit dans celle d'*Aar*, ou d'*Arare*, donnée à tant de rivières sur le passage des Sigynnes? Enfin, les Magyars de la Hongrie, auxquels on a cherché, sans succès, une origine jusque chez les Hioung-Nou de l'Asie orientale, amenés tout exprès pour cette métamorphose de la muraille de la Chine sur les rives de la Theiss, les Magyars sont-ils autre chose que le peuple-roi des Mèdes, les *Mages?* Plus près de nous Magdebourg, *Magetoburgum*, Mayence, *Maguntiacum*, dans la Gaule *Magetobria*, et tous les Magstadt n'ont pas une autre origine. Et la forêt Hercynienne, les monts Hercyniens, ne sont-ils pas un souvenir de l'Hyrcanie et des monts Hyrcaniens?

Ce ne sont pas là de simples rapprochements de mots ou de consonnances, dont l'identité de provenance n'a aucun étai dans l'histoire; ce sont des noms mèdes trouvés sur les lieux mêmes qu'ont dû habiter des Mèdes, au témoignage du plus respectable des historiens, de l'*exact et pénétrant* Hérodote, pour nous servir de la qualification même que lui donne le savant Wiseman. Il y a plus, le rapport n'existe pas seulement dans les noms, mais dans les usages, les mœurs, le langage, le costume, les armes, enfin dans ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, la religion; oui, partout où nous avons signalé l'élément égypto-médique, en Germanie, en Italie, dans la Gaule, partout nous avons retrouvé les dieux de l'Égypte et de la Médie, Isis et Mithra.

Mais ce n'est pas tout; sur le territoire même où cet historien a signalé les Sigynnes que trouvons-nous d'abord? *Médiasch*, *Seges-*

war, *Segeth*, les *Tschinganes*, les *Segulones*, *Segestica*, *Sissia*, *Segestana ora* et tant de noms qui rappellent les Mèdes et les Sigynnes; moins loin de nous, sur une des routes qu'ont dû suivre les Mèdes du Danube pour arriver en Italie, se présentent, dans Strabon, les *Medoaci*, et ces dénominations anciennes du Bacchyglione et de la Brenta, le *Medoacus major* et le *Medoacus minor*, plus avant encore *Medullia*. Il est temps d'arriver à la Gaule : quelle a dû être la première halte des Mèdes-Sigynnes en mettant le pied sur nos bords? Le territoire qui s'étend entre le Rhin et la Saône; plus tard, ils seront arrivés sur les rives de la Seine. Eh bien! la première halte s'est appelée *Médiomatricie*, la seconde *Séquanie*, et, des deux rivières, dont ils ont peuplé les bords, l'une a pris le nom de *Sigynna* et l'autre celui de *Sequana*. Médiomatricie veut dire en sanscrit: la mère des Mèdes; et qui ne reconnaît dans la Séquanie l'appellation même de Sigynnes ou Sigunnes, modifiée en s'éloignant de sa source et en passant par la bouche des Gaulois? La migration, en suivant le cours de la Saône, a dû atteindre le Rhône; et, en effet, sur les rives de ce fleuve, se présentent les *Segusiani*, les *Segalauni*, les *Segavalauni*, et, sur la même voie, en deçà comme au delà des Pyrénées, les *Ségobriges*, *Ségovie* et *Siguenza*. Que sont aussi, sur différents points de la Gaule, tant de *Médiolanum*, la *Méduana*, *Segodunum*, *Segontium*, *Segustero*, *Segonzac*, *Sigean*, dans l'Alsace même, le *Sigwaldi mons* (Sigoltzheim), les *Suggentenses* (les Sundgauiens), *Sigenesheim*, *Sicker*, *Siegen* et bien d'autres appellations semblables, sinon la trace des Mèdes et des Sigynnes?

Les *Sicani* se rattachent à la même souche; nous avons restitué ce peuple fameux à sa véritable origine. Les *Sicani* de Thucydide sont les *Secani* de Ptolémée, nos *Sequani*, c'est-à-dire, des Sigynnes; c'est des rives de la Saône, la *Sigynna*, *Sauconna* ou *Segonna*, et non d'un fleuve catalan, qu'ils ont été chassés par les Ligures par delà les Alpes en Italie, et sont venus en définitive, d'abord sous leur nom de *Sicani*, plus tard sous celui de *Siculi*, peupler la Trinacrie et lui donner l'appellation de Sicanie et enfin de Sicile. Sur les rives de la Saône il ne serait pas difficile de retrouver les lieux témoins du triomphe des Ligures; on les reconnaîtrait à ce nom national, devenu le cri de guerre de toute une race gallique *Ambro*, *Ombriens;* ce nom s'est perpétué dans celui des Ambarres. L'histoire ne dit pas si les vainqueurs portèrent leurs conquêtes au delà, d'un côté, chez les Éduens, de l'autre, à travers

la Séquanie, jusqu'au Rhin, mais deux appellations caractéristiques paraissent le révéler : leurs deux principales tribus étaient les *Bébryces* et les *Elysikes*, ces deux noms glorieux ne semblent-ils pas se refléter dans ceux de Bibracte, la capitale des Éduens, et d'*Elysatia*, notre Alsace?

Pour achever la preuve de l'immixtion médique dans le sang gaulois en deçà et au delà des Alpes, nous avons rappelé la double expédition de Sigovèse et de Bellovèse : des Boii se trouvaient dans l'armée du premier ; ils furent accueillis comme des frères par les Boii de la forêt Hercynienne et des bords du Danube, et, de concert, ces peuples, pour consacrer le souvenir de leur commune origine et de leur réunion, donnèrent à leur première patrie européenne le nom de *Boiohemum*, demeure des Boii. Le second menait à sa suite, entre autres, des peuples des bords du Rhône, de la Saône, des Ségusiens, des Séquaniens, ils trouvèrent au delà des monts des peuples de même souche et de même nom, ensemble ils bâtirent deux villes, et dans les appellations, évidemment nationales, qu'ils leur donnèrent, on retrouve encore le souvenir de la Médie et des Sigynnes, Médiolanum (Milan), Segusio (Suse).

Ainsi, au point de départ en Europe *Médiasch* et *Segeswar;* au point d'arrivée *Médiomatricie* et *Séquanie ;* à leur premier établissement au delà des Alpes *Médiolanum* et *Segusio ;* et tous ces peuples réunis, comme pour mêler à ces souvenirs de la Médie et de l'Égypte, des Mèdes et des Sigynnes, commun à eux tous, le souvenir des Pélasges, applicable à une partie seulement d'entre eux, aux premiers Gaulois, *veteres Galli*, confondent leur nationalité dans une dénomination pélasgique, consécration de la plus sublime des croyances, l'immortalité ; ils s'appellent Ombriens, les immortels !

C'est à une source glorieuse aussi que *Sigynne* et tous ses dérivés ont été puisés ; ce nom là était digne de figurer à côté du nom d'*Ombrien* ou d'*Ambra* pour marquer la place d'un peuple de héros : il exprimait la victoire. Peut-être même cette alliance des *vainqueurs* et des *immortels*, des Sigynnes et des Ambra, s'était-elle faite au delà du Rhin, bien des siècles avant la conquête de la Gaule, et les Francs, en mêlant leur sang au sang gaulois, n'ont-ils fait, à leur insu, que retremper leur vitalité dans les deux premiers éléments de leur existence et de leur nationalité ; n'étaient-ils pas des Sigambres ?

HISTOIRE D'ALSACE.

Période gallo-romaine.

Depuis longtemps, les Romains, dont l'empire s'étendait sur tout le midi de la Gaule et le protectorat jusqu'aux régions voisines de la Saône, aspiraient à porter leurs conquêtes jusqu'aux bords du Rhin.

D'un autre côté, les peuples de la Germanie, les plus rapprochés du fleuve, jetaient un œil de convoitise au delà, et attendaient avec impatience le moment de le franchir et d'échanger leurs forêts et leurs montagnes abruptes contre les plus riantes provinces des Gaules, la Séquanie, la Rauracie, la Médiomatricie, heureuses contrées d'où est sortie notre Alsace. Ils pouvaient apercevoir sur notre rive les premiers bienfaits d'une civilisation encore dans l'enfance, mais déjà bien supérieure à la leur; quelques champs cultivés, des villes ou bourgades déjà florissantes, une population au moins vêtue; nous ne parlerons pas des richesses minérales, que notre sol recélait dans ses flancs ou qu'il montrait même à fleur de terre, de cet or, dont les Gaulois se faisaient des anneaux, des colliers, quelquefois même des armures et dont ils semaient le parvis de leurs temples, disons plutôt l'aire de leurs bois sacrés.[1]

Un pareil appât était peu fait pour tenter les Germains, fiers de leur misère et riches de leur liberté. Si une involontaire aspiration vers une existence meilleure les poussait hors de leurs sauvages demeures, ce n'était pas l'amour de l'or. L'exemple de leurs pères, le souvenir traditionnel de quelque heureuse invasion des peuples de la Germanie dans la Gaule, une secrète intuition de quelque lien d'origine commune aux deux nations, et plus que tout cela, l'esprit de conquête, la passion des combats et de la gloire, la haute idée qu'ils avaient de leur force et de leur courage, leur faisaient considérer notre pays comme un héritage enlevé à leur race, comme une proie facile à ressaisir. Ils avaient hâte d'ailleurs d'y devancer les Romains.

1. Diodore de Sicile, t. II, liv. V, p. 231 de la traduction de l'abbé Terrasson.

Les Gaulois, quoiqu'ils ne fussent plus que des *demi-barbares*, d'après l'expression dédaigneuse, mais caractéristique, des Romains, se montraient, dès alors, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, faciles à émouvoir et poussant la bravoure jusqu'à la témérité, l'amour de la liberté jusqu'à la licence; ils avaient déjà tous les défauts de leurs qualités. La discorde régnait entre eux de peuple à peuple, de cité à cité, de famille à famille; la guerre civile était en permanence. La politique de Rome avait su merveilleusement entretenir ces fatales dispositions et les faire tourner au profit de son insatiable ambition. Ce que la puissante tactique des armées romaines et l'indomptable courage des Germains n'auraient pu accomplir, le manque d'unité et d'accord chez les Gaulois le réalisa. Leurs déplorables divisions et leurs déchirements intérieurs ouvrirent le sein de la patrie à l'invasion de ces deux peuples conquérants.

La guerre était allumée entre deux provinces gauloises: les *Arvernes* (les Auvergnats) et les *Éduens* (les gens du pays d'Autun) se disputaient une vaine prééminence, et les premiers, après de longs combats, craignant de voir échapper de leurs mains le sceptre de la Gaule, de concert avec les *Séquaniens*, nos pères, leurs alliés dans cette lutte fratricide, commirent la faute irréparable, nous allions dire le crime, d'invoquer l'intervention étrangère et d'appeler à leur secours les nations qui habitaient au delà du Rhin.

Ce secours ne se fit pas attendre: Arioviste, chef ou roi de ces nombreuses peuplades, que la Suévie renfermait dans ses vastes limites, franchit le Rhin à la tête de quinze mille hommes et vint, en vainqueur plutôt qu'en allié, planter ses tentes sur nos bords. Entraînant à sa suite tout ce que notre pays renfermait de soldats, il se porta, tout aussitôt, à la rencontre des Éduens. Il n'eut pas sans doute à les chercher bien loin; car, au premier bruit de l'alliance germaine, les Éduens, victorieux jusque là, avaient dû tenter d'en prévenir l'effet par quelque coup décisif, et, tandis qu'ils tenaient en respect avec une partie de leur armée les Arvernes, ils avaient bien certainement concentré tous leurs efforts dans la Séquanie et porté aussi loin que possible, de ce côté, leurs armes triomphantes.

La rencontre eut lieu non loin d'une ville ou bourgade, dont le nom seul est parvenu jusqu'à nous, *Amagétobria* ou plutôt *Magétobria*[1]. La

1. César, *De bello gallico*, liv. I, ch. XXXI.

lutte ne fut pas longue, mais terrible, à en juger par les résultats! Rien ne put résister à ce premier essai de la valeur germaine.

Sans doute la terreur du nom germain n'avait pas vaincu à l'avance les Éduens ; ils s'étaient avancés avec cette confiance et cette ardeur habituelles aux Gaulois ; mais, quand ils furent arrivés en face des hordes teutoniques, qu'ils virent de près ces hommes à l'air farouche et sauvage, à la taille gigantesque, qui savaient se grandir encore et se rendre plus terribles en relevant sur le sommet de leur tête leur épaisse chevelure, en la peignant de la couleur du sang et en la faisant tenir droite et hérissée comme la crinière d'une bête féroce, il est permis de croire que ce spectacle étrange et redoutable fit hésiter les plus braves et que la vue des Germains produisit sur les Éduens quelque chose de l'effet, que l'approche seule de ces barbares produisit, plus tard, sur l'armée romaine elle-même, que l'épouvante se mit dans leurs rangs et qu'il ne se trouva pas à leur tête un César pour relever leur courage et leur apprendre à vaincre ce nouvel ennemi. N'oublions pas, pour l'honneur des Éduens, qu'ils n'avaient, sans doute, pas même l'avantage du nombre, obligés qu'ils avaient été, dès l'entrée en campagne, de diviser leurs forces pour faire face, en même temps, aux Arvernes d'un côté, aux Séquaniens et aux soldats d'Arioviste, de l'autre.

L'histoire ne nous a pas conservé les détails de cette mémorable lutte; mais ils durent être désastreux pour les Éduens, car, dès le lendemain, on voit ce peuple, si fier jusque là, réduit à accepter les conditions les plus humiliantes : il se soumet à payer un lourd tribut au vainqueur, il s'oblige à respecter, à l'avenir, l'indépendance des Arvernes et des Séquaniens; il renonce à toute prééminence, abandonne tout le territoire conquis, souscrit à toutes les restitutions, à toutes les indemnités exigées; il s'interdit jusqu'à la faculté d'appeler à son secours ces Romains, qui, dès alors, le flattaient du titre pompeux d'allié et de frère; enfin, pour garantie de cette honteuse capitulation, il est forcé de livrer en otages ses chefs les plus illustres, les enfants de ses premières familles et jusqu'à son sénat!

Cet événement, aussi fatal aux Séquaniens vainqueurs qu'aux Éduens vaincus, car il mettait les deux peuples à la merci des Germains, eut lieu, l'an 682 de la fondation de Rome, 72 ans avant l'ère chrétienne.

Tels sont les ravages du temps sur la gloire elle-même, qu'il ne reste

plus de la victoire d'Arioviste qu'un nom incertain et mutilé, et que, depuis des siècles, les savants sont à chercher l'emplacement où s'entre-choquèrent les deux armées, à fouiller le sol pour y retrouver le champ qui fut baigné du sang éduen et du sang séquanien au profit du roi germain. On dirait que la terre gauloise a voulu ensevelir dans ses profondeurs un lugubre souvenir et effacer jusqu'aux dernières traces de cette lutte impie et sacrilége entre ses enfants.

On a redemandé ce lieu funeste à la Lorraine, aux Ardennes, aux rives du Rhin les plus éloignées; on a nommé Magstadt près de Marsal, Bingen près de Mayence, Mazières, Mæstricht; d'autres l'ont cherché à Porentruy, à Montbéliard, près des ruines de Mandeure; enfin quelque similitude de nom a porté les investigations vers *Moigte-de-broye,* voisin de Pontaillier, au confluent du Lignon et de la Saône, dans l'ancienne Séquanie[1]. Schœpflin, suivant la manie bas-bretonne, a proclamé celte l'appellation d'Amagétobria : ce mot là, selon lui, veut dire *ville au pont sur la rivière*, et, en effet, dans la langue de Bullet, telle serait la signification naïve, il faut en convenir, d'Amagétobria ou Magétobria[2]. Ajoutez que dans la plaine de Moigte-de-broye ou de Pontaillier

1. *Magstat*, bourg de la Lorraine, à 6 lieues de Marsal. — *Bingen*, petite ville placée au confluent du Rhin et de la Nahe. — Voir sur toutes ces diverses opinions, Nicolas Sanson, dans ses *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, p. 6; J. Godevin, qui est du même avis; Ortelius, dans son *Thesaurus geographicus*, et Baudrand, en son *Lexique géographique*, au mot *Magétobria*; Charles Boville, dans sa brochure sur *La différence des langues vulgaires*: Blaise Vigener, dans ses *Notes sur les commentaires de César*; Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, t. II, dissertation V, ch. XIV, p. 200; Chifflet, *Vesontio*, partie Ire, ch. XXIV, et Dunod de Charnage, *Histoire des Séquanois*, p. 94; Schœpflin, *Alsatia illust.*, t. I, p. 104 et 105, qui rapporte toutes ces opinions et d'autres encore et se prononce pour Moigte-de-broye. M. de Golbéry, après avoir montré, avec cet esprit qui le distingue, le côté faible ou ridicule de plusieurs de ces suppositions, a préféré celle de M. Girault, le docte académicien, qui retrouve Magétobria dans Pontaillier. V. le savant travail de M. Girault, au tome IV des *Mémoires de l'Académie celtique*, et les *Antiquités romaines de Mandeure*, etc. de M. de Golbéry. — Grandidier ne s'est pas prononcé d'une manière aussi tranchée que Schœpflin : «La position véritable d'Amagétobria, dit-il, n'est pas constatée. On croit cependant que c'est «le lieu qu'on nomme aujourd'hui Moigte-de-broye.» *Histoire d'Alsace*, t. I, liv. II, p. 58. — Nous admirons et imiterons la réserve de Grandidier, seulement nous ne savons où il a pu puiser cette certitude, qu'il avance un peu plus haut: Que la bataille s'est livrée aux confins du pays des Éduens. César et aucun écrivain de l'antiquité ne disent rien de pareil, et les vraisemblances paraissent s'opposer à l'admission d'une telle hypothèse.

2. M. de Golbéry relève avec raison le ridicule de cette version. Voir *Antiquités romaines de Mandeure*, p. 2. Ajoutons que la signification donnée par les amateurs du celtique n'est

on a trouvé récemment, dit-on, quelques ruines ou prétendues ruines romaines ou celtiques, et qu'on a pu lire sur un débris d'amphore ou autre vase, qu'on s'est empressé de perdre immédiatement après l'avoir trouvé[1], ce mot *Magetob*, auquel il est facile de supposer un A de plus à l'initiale et *bria* ou *briga* à la fin, et vous ne vous étonnerez plus d'entendre toute l'Académie de la moderne Alsatique s'écrier, sur la foi d'un pot cassé et non produit : nous avons retrouvé Amagétobria ! Humilions-nous devant la science des antiquaires. Une difficulté cependant nous arrête, c'est que nous ne concevons pas trop comment Arioviste, s'il était parvenu jusqu'à Moigte-de-broye, près de Gray, au cœur de la Séquanie, lui dont l'ambition se trahit immédiatement après la bataille et qui devait être, ainsi que ses Germains, dans l'enivrement de la victoire, aurait pu bénévolement consentir à rétrograder et à se renfermer dans les modestes limites de la Haute-Alsace.

Ce conquérant n'avait encore à sa suite, au rapport de César, que quinze mille hommes des siens, est-il à supposer que, avec de si faibles forces, il se fût engagé si avant dans un pays à lui tout à fait inconnu et sur lequel il ne pouvait compter ? Non, Arioviste n'a pas été aussi loin : il a dû rester le plus possible à proximité du fleuve qui pouvait seul lui apporter les secours de la Germanie, ou lui assurer une voie de retraite et de salut, en cas de défaite.

S'il faut s'en tenir à la ressemblance des dénominations et aussi aux vraisemblances, dût l'aréopage historique nous foudroyer de ses anathèmes, nous préférerions chercher dans les environs de nos *Magstadt,* non de Lorraine, mais d'Alsace, dans le canton de Landser, le champ de bataille de Magétobria.

Les Éduens avaient pu, avaient dû arriver jusque là ; car bien certainement ils étaient déjà maîtres de la plus grande partie de la Séquanie,

pas certaine; car dans le *Dictionnaire roman, vallon, celtique et tudesque* (in-4.°, 1777), et dans Ducange même, *verbo Broia*, ce mot *Broye* signifierait une machine propre à rompre le chanvre. Voir Walckenaër, t. I, p. 319, de la *Géographie ancienne des Gaules*.

1. Walckenaër, dans sa *Géographie ancienne des Gaules*, se rit ainsi de cette prétendue découverte et de l'opinion qu'elle sert à appuyer. Voir t. I, partie II, ch. II, p. 319. Cet auteur dispute à *Moigte-de-broye* jusqu'à ce nom. «Sur la carte de Cassini, dit-il, le lieu dont parlent Chiflet, Dunod et d'Anville, est nommé *Broye-les-Pierres* et non pas *Moigte-broye*. Voir p. 114. Walckenaër préfère le lieu nommé *Amage* sur le Breuchin près de Sainte-Marie-en-Chanois, à l'ouest de Faucogney et à l'est de Luxeuil. Voir même p. 319.

ils avaient au moins franchi les limites de la Haute-Alsace, quand l'imminence du danger détermina les Séquaniens à invoquer l'appui des Germains. Il faut admettre, pour l'honneur de nos pères, et d'ailleurs toutes les probabilités le proclament, qu'ils n'ont eu recours à l'intervention étrangère qu'à la toute dernière extrémité, alors que leur armée, épuisée, décimée par de longs combats, ne pouvait plus tenir devant l'ennemi et que les dernières parcelles du territoire étaient menacées. Rien donc ne pouvait arrêter les Éduens et ils avaient le plus puissant intérêt à se porter aussi loin et aussi rapidement que possible en avant, pour ne pas laisser le temps à l'invasion germaine de grandir et à Arioviste de se renforcer avant la lutte. D'un autre côté, la prudence commandait au roi germain de ne pas trop s'éloigner du Rhin, et tout ce que l'histoire nous a gardé de ce prétendu barbare démontre qu'il savait allier à l'intrépidité du soldat la prudence du général. Deux mobiles différents dans leur but se réunissaient donc dans leur résultat pour retenir les Germains à proximité du fleuve et pour y amener les Éduens.

Arioviste, sans nul doute, avait suivi la route de presque toutes les invasions sorties de la Germanie ; il avait franchi le Rhin aux environs des lieux où s'est élevée ou agrandie, depuis, la ville de Bâle, l'antique *Basilea*[1] ; il avait passé sur le territoire des Rauraques, ces anciens clients, ces inséparables alliés des Séquaniens, et c'est de ce côté, à travers ce que nous appelons, aujourd'hui, le Sundgau, qu'ont dû le venir chercher les Éduens. La rencontre, dans cette direction respective des parties belligérantes, se serait opérée à quelques lieues seulement du Rhin. Cette situation est précisément celle des *Magstadt.*

Si l'on préférait placer le passage du Rhin par Arioviste à *Kembs*, et, en effet, ce lieu pourrait bien avoir pris son nom primitif *Cambas* ou *Cambète* du premier campement de l'armée germaine sur nos bords, les mêmes conditions de distances et de localités se réuniraient encore pour fixer le point de la rencontre et de la lutte dans les environs des Magstadt.

1. Ce lieu servait tellement de passage que Beatus Rhenanus émet l'opinion que le nom même lui en est resté. Basilea, dans le principe *Passilea*, viendrait du mot gallique *pas* (*passus*), passage (voir *Rerum Germanicarum*, liv. III, p. 266), comme on dit le Pas-de-Calais ou le Pas-de-Suze. Nous citons cette opinion du savant Beatus Rhenanus, sans entendre adopter l'étymologie qu'il propose.

S'il fallait quelques restes de vases ou d'armes antiques, quelques ruines de l'époque gallo-romaine, pour achever la preuve, nous dirions que le sol de l'Alsace en récèle de toutes parts, que jamais on n'a fouillé cette terre à quelque profondeur sans mettre à nu quelques débris de cette époque. Nous ajouterions qu'ils doivent être nombreux surtout dans les localités voisines des anciennes voies romaines qui, d'après toutes les probabilités, ont suivi le tracé des premières routes que les Gaulois s'étaient ouvertes pour joindre et relier leurs principaux centres de population. Or, les Magstadt, dont le nom seul accuse l'antiquité[1], sont sur la ligne ou bien près de la ligne des grandes voies romaines, qui venaient aboutir à Augst près Basle, à l'ancien *Rorach*, devenu, sous les Romains, *Augusta Rauracorum* et à Kembs, *Cambète*. Que l'on creuse ce terrain et l'on y découvrira plus, sans nul doute, que cette anse brisée, seul témoin de l'identité prétendue de Moigte-de-broye et de Magétobria; on en verra sortir peut-être les ruines mêmes de la ville disparue. Faut-il ajouter que le terrain accidenté qui s'étend entre les Magstadt était des plus favorables à un combat.

Du reste, conjecture pour conjecture, nous préférons celle qui n'implique pas à la fois la folie du roi germain, l'impéritie des Éduens et la lâcheté des Séquaniens, d'où nous sortons. Or, c'est là ce qu'il faut supposer pour placer le champ de la seule et unique bataille importante, dont l'histoire fasse mention entre Arioviste et les Éduens, à plus de cinquante lieues de l'endroit où il avait pénétré dans la Gaule! Où donc auraient été les Éduens, quand les Séquaniens ont cru devoir appeler à leur aide les Germains; car il faut admettre que, entre cet appel et la bataille, eux, vainqueurs, ne sont pas restés stationnaires? où auraient-ils été? Sans doute bien loin encore de Moigte-le-broye, à quelques jours de marche, à 15 ou 20 lieues; et les Séquaniens dont l'extrême frontière de ce côté, en la reculant même jusqu'à la source de la Seine, la *Séquana*, eût été à peine entamée, auraient déjà désespéré de leur salut, de leurs forces

1. *Mag*, dans le celte de Bullet et de ses partisans, doit signifier *habitation*, ville ou bourg. Voir son Dictionnaire, t. I, p. 233. Ce qui semble prouver que ce mot avait un autre sens, c'est que, dans presque tous les noms de villes, il se trouve accolé à un autre mot qui a la même signification; ainsi, dans Magdebourg, dans Magstadt qui, interprétés de cette sorte, voudraient dire deux fois la même chose en deux langues, bourg-bourg ou ville-ville, ce qui semble absurde. Voir l'interprétation, bien plus relevée, que nous donnons de ce mot au chapitre II des *Origines*, p. 148. Nous le tirons de *Mage*, nom d'une tribu et des prêtres de la Médie.

encore debout, de leur nationalité, et, pour ainsi dire, avant de voir l'ennemi sur leur sol, auraient poussé le découragement et la pusillanimité jusqu'à ouvrir leur territoire à l'invasion germaine! Non, une pareille proposition n'est pas soutenable. Que l'on n'accepte pas Magstadt, nous le comprenons, nous sommes prêts à reconnaître Magétobria partout ailleurs où la science nous la montrera; mais, sans crainte de nous tromper, nous dirons: ne la cherchez pas loin du Rhin, ne franchissez pas les Vosges ou le Jura, ne sortez pas du Haut-Rhin et surtout ne vous égarez pas à Moigte-le-broye ou Pontaillier....

Quoi qu'il en soit, les Séquaniens ne tardèrent pas à se repentir de leur alliance et même de leur victoire. Arioviste, après la bataille qui avait décidé du sort des deux provinces rivales, s'était bien gardé de repasser le Rhin. A titre de protection d'abord, puis à titre de conquête, il s'était, à mesure que de nouveaux renforts lui arrivaient de la Germanie, étendu entre le Rhin, les Vosges et le Jura, dans ce magnifique bassin, le plus beau tiers de cette Séquanie, que César proclame le plus beau pays des Gaules: à ce trait qui n'a reconnu la Haute-Alsace? Séduit par l'heureuse situation et la fertilité de cette contrée, il résolut de s'y établir à toujours et força les habitants déshérités, de cette superbe patrie, à se renfermer dans les deux autres tiers de leur territoire, la Franche-Comté et la Bresse.

La voie était ouverte, d'autres Germains s'y précipitèrent sur les pas d'Arioviste et vinrent en foule se ranger sous ses étendards: tels furent, outre les Marcomans, à la tête desquels il avait franchi le Rhin[1], les Suèves proprement dits, les Sédusiens ou Ségusiens, les Némètes, les Vangions, les Harcides ou Harudes[2]. On en compta, bientôt, plus de 120,000 dans les Gaules. Les Harudes seuls, qui donnèrent sans doute leur nom à la Hardt, cette immense forêt encore debout entre le Rhin, Ensisheim et Landser, y entrèrent au nombre de plus de 24,000. Enfin, l'Alsace

1. Ce qui porte surtout à faire Arioviste chef des Marcomans, c'est qu'il est probable que les premiers Germains appelés au secours des Séquaniens, auront été les plus rapprochés, les plus voisins de la frontière. Or, le nom de Marcomans semble indiquer que telle était la situation du peuple qui le portait: *Marck-Männer*, dit Schœpflin, t. I, p. 104, *homines limitanei*, *viri ad limitem habitantes*, *custodes finium*.

2. Nous ne plaçons pas ici les Triboques, parce que nous pensons (et nous en avons donné les raisons) qu'ils étaient arrivés sur notre rive du Rhin et s'y étaient établis, bien avant l'invasion d'Arioviste. V. au chap. des *Origines*, p. 218 et suiv.

ne fut plus qu'un vaste camp, trop étroit pour contenir ses soldats et toute cette population de femmes, d'enfants, de vieillards que l'armée germaine traînait à sa suite.

Arioviste, fort de ces immenses recrues, n'avait plus de ménagements à garder; il était venu comme allié, il s'était fait protecteur, il allait parler en maître. Le tiers de la Séquanie ne lui suffit déjà plus; il exige des Séquaniens un nouveau tiers de leur pays. C'eût été porter les limites de l'occupation germaine jusqu'aux portes de Vesontio (Besançon), la capitale de la province. Il avait besoin, pour réussir dans ses projets, d'isoler les Séquaniens; la négociation fut conduite avec une habileté et un secret qui semblent révéler que le chef germain n'était pas aussi barbare que nous le représente César. Les Éduens sans doute étaient intéressés à ne pas laisser la puissance germaine s'avancer si près de leurs frontières; mais ils semblaient terrifiés pour longtemps encore, peu capables et peu désireux de rentrer en lice, au profit surtout de leurs anciens ennemis. Les Romains seuls pouvaient, en relevant le courage de ces deux peuples abattus et en offrant leur secours à tous deux, s'opposer d'une manière puissante et efficace à la réalisation de ses plans; il se ménagea, sinon l'amitié, au moins la neutralité des Romains, et l'on vit le sénat de Rome recevoir le chef germain dans son alliance et lui reconnaître le titre de roi. Ainsi, non-seulement la haute Alsace et ce qu'il plut à Arioviste d'y ajouter, devinrent un nouveau royaume aux dépens des Séquaniens, et ce peuple put reconnaître alors, mais trop tard, la faute qu'il avait commise en appelant à son secours l'étranger, mais la sanction de Rome ne manqua pas à cet acte d'usurpation.

On peut s'étonner de la mansuétude des Romains envers Arioviste; mais cette mansuétude apparente cachait un ressort de leur politique: c'était laisser grandir, avec l'ambition et les prétentions d'Arioviste, la haine des Séquaniens asservis, l'inquiétude des Éduens menacés; c'était préparer une réconciliation de ces deux peuples contre l'ennemi commun et les mener, par le désespoir, à se jeter dans les bras des Romains. D'ailleurs, la nécessité dictait aussi leur conduite; leur attention était absorbée, en ce moment, d'un autre côté voisin, où l'intervention hostile d'Arioviste aurait pu être bien dangereuse; il fallait le flatter, l'endormir, l'empêcher au moins d'agir ouvertement: un nouvel ennemi surgissait dans la Gaule et menaçait les plus chères conquêtes de Rome.

Ce fut, en effet, vers ce temps là, et sans doute à l'instigation secrète d'Arioviste, que les peuples de l'Helvétie, jaloux de la bonne fortune de leurs voisins de la Germanie, se lassèrent, à leur tour, de se tenir renfermés entre les Alpes, le Rhin et le Jura, au milieu des rochers et des bois. Les Germains venaient de leur fermer l'entrée de la haute Alsace, à laquelle ils confinaient, et l'exemple de ces envahisseurs, ainsi que leurs suggestions sans nul doute, leur inspirèrent l'idée d'aller, comme eux, chercher dans la Gaule une terre moins ingrate, une meilleure patrie.

Dès que cette résolution eût germé dans les esprits, des émissaires furent envoyés aux habitants du haut Valais, aux Grisons, aux Rauraques, jusqu'aux Boïens qui occupaient une partie de la forêt Hercynienne et de la Bavière, et, à un jour convenu, tous ces peuples, à la voix de leurs druides, de leurs prophétesses et de leurs chefs, s'assemblèrent en armes, selon l'usage antique de leur race, pour délibérer sur l'héroïque appel des Helvètes. L'histoire ne nous a pas gardé les noms des orateurs de cette imposante et terrible assemblée; mais les forêts de l'Helvétie et les échos de ses montagnes, le sol même durent trembler, quand, à cette proposition d'aller dans les Gaules chercher une autre patrie et même, pour s'ôter tout espoir de retour, de brûler eux-mêmes leurs habitations, de ne laisser derrière eux qu'un désert, cette foule immense, entrechoquant ses armes et ses boucliers en signe de joie et d'assentiment, répondit par une vaste et unanime acclamation.

Il fut convenu que dans la destruction générale de tout ce que possédait cette nation émigrant en masse, elle ne se réserverait des farines que pour trois mois seulement. C'était fixer d'avance un terme fatal à la victoire ou à la mort, grand et sublime spectacle, dont nos assemblées délibérantes, dans ces jours où l'on parle tant de courage et de liberté, ne sont qu'une bien pâle et bien décevante image! Du reste, cette détermination suprême, cet arrêt de vie ou de mort, prononcé sur elle-même par une nation tout entière, n'était pas l'effet d'un enthousiasme soudain, momentané, le résultat d'une surprise; avant de subir cette épreuve solennelle et la sanction publique de tant de suffrages, ces idées avaient été lentement, froidement mûries dans les délibérations du foyer domestique et la décision de l'assemblée générale n'était que la consécration de la volonté de tous les chefs de famille, dont chacun, à

cette époque, était roi dans sa demeure ; heureuses mœurs où la puissance paternelle n'était pas un vain mot et dont la civilisation la plus avancée ne nous rendra jamais le bienfait !

Ce qui avait été arrêté fut exécuté, et ce fut à la vue de leurs chaumes, de leurs moissons, de leurs forêts en flammes ; ce fut, éclairés par ce vaste embrasement de l'ancienne patrie, que 368,000 Helvètes, hommes, femmes, enfants, vieillards dirent un dernier adieu à la terre natale, à tout ce qu'ils avaient aimé, aux ossements de leurs pères, aux souvenirs, aux traditions de la famille, et se mirent en marche vers la frontière des Gaules, au delà de laquelle devait se trouver pour eux la victoire ou le tombeau.

Les Helvètes, en envahissant la Gaule, ne faisaient, pour ainsi dire, que venir redemander à des frères une place dans l'héritage paternel ; car eux aussi, en majeure partie du moins, étaient Gaulois. Ajoutons que l'invasion allait menacer surtout les provinces subjuguées par les Romains, qu'elle pouvait donc être un bienfait, le signal de la délivrance commune.

Cette grande et héroïque résolution des Helvètes fut prise, l'an 696 de la fondation de Rome, 58 ans avant l'ère chrétienne. L'Helvétie ne doit pas en absorber toute la gloire ; l'Alsace peut à bon droit en revendiquer une large part ; car, aux premiers rangs de ces glorieux émigrants figuraient les Rauraques, dont le sang et le courage se sont perpétués dans la belliqueuse population de notre Sundgau.

L'invasion s'était partagée en quatre grandes colonnes ou corps de nations, qui, dès alors, se décoraient de ce nom, devenu si célèbre dans les fastes de la Suisse, les *Cantons*.

Deux seuls chemins s'ouvraient devant l'armée helvétique : l'un, par la Séquanie[1], étroit et difficile, entre le Jura et le Rhône, où pouvait à peine passer un chariot ; il était dominé par une haute montagne et une poignée d'hommes eût suffi pour en défendre l'accès ; l'autre, à travers la province romaine, plus large et plus court ; celui-ci offrait un avantage de plus : le Rhône, de ce côté, était guéable en plusieurs endroits et les Helvètes, qu'il séparait seul des Allobroges[2], pouvaient es-

1. Ce passage était par la Franche-Comté.

2. Allobroges, ce nom composé d'*all* et de *brog*, doit signifier en gaëlique *Hauts-lieux*, habitants des hauts lieux. Leur territoire comprend, aujourd'hui, la Savoie, une partie du Dauphiné et du canton de Genève.

pérer que ce peuple, nouvellement conquis à la puissance romaine et encore incertain dans sa fidélité, les recevrait comme des libérateurs et leur livrerait le pont de Genève ou du moins en défendrait faiblement le passage. Ce fut donc ce chemin qu'ils choisirent, et, au jour fixé, le 5 avant les calendes d'avril, ils s'avancèrent vers les bords du Rhône.

Alors, on vit apparaître sur la scène le gouverneur de la province romaine dans les Gaules, le fameux Jules-César. Il était encore à Rome quand le premier bruit de la marche et des projets des Helvètes parvint jusqu'à lui ; mais ce trop célèbre général ne connaissait pas de distances, sa *prodigieuse,* son *effroyable* promptitude n'a été bien peinte que par lui-même dans cette dépêche restée sans rivale : *veni, vidi, vici!*[1] Il quitte Rome, le 26 mars, devance les Helvètes sur les bords du Rhône, tombe à l'improviste à Genève et fait rompre le pont.[2]

Les Helvètes, informés de son arrivée par ce coup inattendu, députent vers le général romain deux de leurs plus nobles chefs, *Nameius* et *Verudoctius*[3], pour l'assurer de leurs intentions pacifiques et lui demander le passage à travers la province romaine, tout autre chemin, disaient-ils, leur étant fermé. Cinquante ans auparavant, les Romains avaient reçu de ce peuple une rude leçon : le consul L. Cassius, surpris dans son camp, avait été égorgé, et ses légions, désarmées et vaincues, obligées, comme un troupeau d'esclaves, de courber la tête et de passer sous les piques triomphantes des Helvètes : César n'avait pas besoin de se rappeler cet affront, pour être peu disposé à faciliter l'accès de pareils hôtes et à leur ouvrir, de ses propres mains, la Gaule romaine. Mais il n'avait en-

1. Cicéron appelait cette activité *horribilis diligentia, monstrum activitatis.* César seul l'a bien peinte. Voir *Vie de J. César*, par T. Baudement.

2. César, dit Napoléon, mit huit jours pour se rendre de Rome à Genève; il pourrait, aujourd'hui, faire ce trajet en quatre jours. V. *Précis des guerres de César,* par Napoléon, ch. I, §. IV, p. 33, ouvrage précieux, écrit par M. Marchand, à l'île S[te]-Hélène, sous la dictée de l'Empereur. Édit. Gosselin. Paris, 1836.

3. Les partisans de la prétendue langue celtique prétendent que César a pris pour un nom propre une simple qualification, que *Verudoctius*, composé du mot celtique ou gallique *ver,* homme, et de *docht* ou *dacht*, parole, veut dire l'homme de la parole, l'orateur. Ils n'ont pas trouvé de signification à Nameius; c'est dommage. *Docht* ou *dacht* n'a jamais été gallique, et leur explication est réellement absurde. Si l'on voulait absolument trouver un sens à ce nom propre de *Verudoctius*, pourquoi ne le tirerait-on pas de *ver* et de *docte*, qui signifiaient tout à fait la même chose, en gaulois, que *vir* et *doctus*, en latin, et avaient évidemment la même source, la langue des premiers Gaulois, ainsi que nous avons essayé de l'établir, au chapitre des *Origines*.

core autour de lui qu'une légion et pour appuyer son refus d'une force suffisante, il fallait laisser aux troupes, qu'il levait dans le pays, le temps d'arriver et de se concentrer. Il répondit donc aux députés «qu'il réflé-«chirait à leur demande, et que, s'ils voulaient connaître sa résolution, «ils eussent à se représenter aux ides d'avril.»

C'était gagner du temps, et César sut l'employer : avec la légion, qu'il avait et les renforts, que lui fournit la province, il éleva, depuis le lac Léman, que traverse le Rhône, jusqu'aux monts Jura, qui séparaient la Séquanie de l'Helvétie, un rempart de 19,000 pas de longueur et de 16 pieds de haut, défendu dans tout son périmètre par un large fossé[1]. Ce travail achevé et ses positions prises et bien fortifiées sur toute la ligne, César attendit les députés des Helvètes et, à leur retour, il leur refusa nettement le passage, en leur déclarant que, s'ils tentaient de le forcer, il s'y opposerait par les armes.

Les Helvètes, déçus dans leurs espérances, essayent de passer le Rhône, les uns sur des barques jointes ensemble et sur des radeaux, les autres à gué ou à la nage, quelquefois le jour, plus souvent la nuit; mais arrêtés par le rempart, par le nombre et par les armes des Romains, ils sont contraints de renoncer à leur tentative, de ce côté.

Un seul chemin leur restait, celui par la Séquanie, si étroit, si difficile que s'y engager, contre le gré des habitants, c'eût été courir à une défaite, à une mort certaine. Il s'agissait d'obtenir par la persuasion ce qu'ils ne pouvaient emporter de vive force. Ils surent intéresser à leur cause l'éduen Dumnorix, qui semble avoir été, dès alors, l'agent secret d'un rapprochement entre les Éduens et les Séquaniens. Il était cependant le frère du partisan le plus dévoué des Romains dans la Gaule, de l'ami particulier de César, de Divitiac, le druide et le chef véritable de la république Éduenne. Mais il avait épousé la fille d'Orgétorix, le chef le plus distingué, le plus influent des Helvètes[2]; César ajoute, qu'il convoitait le pouvoir; nous préférons croire (toute sa conduite le prouve)

1. Napoléon, appréciant ce travail de César, déclare que la toise courante de ce retranchement, cubant 324 pieds (une toise et demie), était faite par un homme en trente-deux heures ou trois jours de travail, et par douze hommes en deux ou trois heures ; en conséquence que la légion qui était en service a pu faire ces six lieues de retranchement cubant 21,000 toises, en cent vingt heures, ou dix ou quinze jours de travail. V. *Précis des guerres*, etc., ch. I, §. IV, p. 33.

2. *Apud Helvetios longe nobilissimus et ditissimus fuit Orgetorix.* Cæsar, *De bello gall*, liv. I, ch. II. Voir aussi ch. III.

que Dumnorix était animé d'une noble ambition, celle de sauver son pays. Il saisit donc avec empressement l'occasion offerte de se faire de nouveaux amis et, le cas échéant, de nouveaux appuis contre l'influence antinationale de son frère et la puissance de Rome. Il se chargea de la négociation et obtint ce que désiraient les Helvètes : on se donna mutuellement des otages ; les Séquaniens s'engagèrent à ne point s'opposer au passage des Helvètes, et ceux-ci à l'effectuer sans violences, ni dégâts.

César, averti de ces projets, laisse à Labienus, son lieutenant, la garde du retranchement ; pour lui, il se rend avec sa rapidité ordinaire en Italie, y rassemble cinq légions, à leur tête franchit les Alpes, non sans combat, en passant par la Tarentaise, le Mont-Cenis et Embrun : en sept journées il parvient au territoire des Voconces[1] ; il conduit de là ses troupes dans le pays des Allobroges, puis chez les Ségusiens[2], le premier peuple hors de la province romaine, au delà du Rhône.

Déjà les Helvètes avaient franchi les défilés et le pays des Séquaniens, et, arrivés dans celui des Éduens, ils en ravageaient les terres et faisaient subir le même sort aux Ambares (peuple de la Bresse) et aux possessions des Allobroges au delà du Rhône. Tous ces peuples, sous les inspirations sans doute de Divitiac, implorèrent le secours des armes romaines. Ce secours ne se fit pas attendre. Les Helvètes passaient la Saône sur des radeaux et des barques mal jointes ; ils ignoraient encore l'art de jeter des ponts. César, informé que les trois quarts de l'armée helvétienne avaient déjà traversé la rivière et que le reste était encore sur l'autre rive, part de son camp, à la troisième veille, avec trois légions et atteint ceux qui n'avaient pas encore effectué le passage. Il les surprend en désordre, les attaque à l'improviste et en tue un grand nombre. Les autres prennent la fuite et vont chercher un refuge dans les forêts voisines. Ils appartenaient au canton Tigurin (ou de Zurich) ; c'étaient ceux de ce canton qui avaient infligé à l'armée de Cassius l'affront de passer sous le joug.

Après ce combat, César, afin d'atteindre le reste des Helvètes, fait jeter un pont sur la Saône et la franchit avec son armée. Ceux-ci, effrayés de son arrivée soudaine, voyant qu'un seul jour lui avait suffi pour ce pas-

1. Voconces (*Vocontii*), ce peuple occupait une partie du Dauphiné, du Venaissin et de la Provence.

2. Ségusiens (*Segusii*) nom qui rappelle involontairement celui des *Signnes* ou *Sigynnes*; ce peuple habitait ce que nous nommons aujourd'hui le Forez.

sage qu'ils n'avaient pu effectuer en vingt, lui envoient des députés et, à leur tête, Divicon, celui même qui commandait les Helvètes à la défaite de Cassius. Malgré l'imminence du danger, ce digne enfant de l'Helvétie, parla un noble et fier langage au général romain; il offrit, il demanda la paix, promettant pour les Helvètes d'aller s'établir dans les lieux que leur assignerait le peuple romain; mais il ajouta que si, malgré ces protestations pacifiques, les Romains persistaient à leur faire la guerre, ils eussent à se rappeler l'échec passé de l'armée romaine et l'antique valeur des Helvètes; que César, pour avoir surpris un canton isolé et séparé du gros de l'armée par une rivière, ne devait pas trop s'exagérer l'importance de cet avantage et encore moins en tirer un motif de mépriser l'ennemi qu'il avait en face; qu'ils avaient appris de leurs pères et de leurs ancêtres à se fier à leur courage plutôt qu'à la ruse et aux stratagèmes de guerre; qu'il prît garde donc que le lieu même, où ils se trouvaient, marqué par la défaite des Romains et la destruction de leur armée, n'en devînt à jamais célèbre et ne transmît à la postérité la plus reculée le souvenir de quelque grand désastre. César ayant demandé pour condition de la paix la réparation des dommages soufferts par les Éduens, les Ambarcs et les Allobroges et, pour garantie de l'accomplissement de cette condition, des otages, Divicon répondit avec une noble fierté : «Nous tenons de nos pères la coutume de recevoir des otages et non «d'en donner; le peuple romain doit le savoir.»

Après cette réponse, il ne restait plus qu'à combattre. Le lendemain, les Helvètes lèvent leur camp. César en fait autant et envoie en avant sa cavalerie, au nombre de quatre mille hommes, qu'il avait levés dans la province, chez les Éduens et leurs alliés; elle était commandée par Dumnorix. Elle en vint aux mains avec la cavalerie helvétienne et, malgré son immense supériorité numérique, éprouva un léger échec. Les Helvètes, fiers d'avoir, dans cette rencontre, repoussé avec cinq cents chevaux une si nombreuse cavalerie, attendirent plus résolument l'armée romaine. On fit route ainsi, durant quinze jours, sans que l'arrière-garde des Helvètes ne fut séparée de l'avant-garde de César de plus de cinq ou six mille pas.

Le léger succès qui avait relevé le courage des Helvètes fut attribué, dans le camp de César, à la trahison de Dumnorix, et, bientôt, le général romain apprit, par des avis secrets, que ce chef de sa cavalerie était

cause aussi du retard, que, sous de vains prétextes, les Éduens mettaient à livrer les blés par eux promis et nécessaires à la nourriture de l'armée. César s'en ouvrit à Divitiac, et celui-ci, vaincu par l'évidence des faits, ne trouva que des supplications et des larmes à opposer aux accusations qui menaçaient la tête de son frère. César néanmoins, feignant de céder aux prières de son ami, crut devoir ne pas frapper Dumnorix et se contenta de le faire suivre et surveiller. Dumnorix cependant n'était coupable qu'envers Rome, et, si son frère n'avait pas été plus Romain qu'Éduen de cœur, bien loin de combattre et de pleurer ses projets, il s'y fût noblement associé; et que fût devenu César qui, dans les quarante mille hommes qu'il commandait, comptait plus de vingt-huit mille Gaulois et se trouvait en face de près de cent mille combattants helvètes? Dumnorix, d'après la dénonciation même de Lisc, le *Vergobret*[1], le magistrat suprême des Éduens, n'avait à se reprocher que d'être avant tout Éduen : il disait que, si sa nation ne pouvait plus aspirer à la suprématie dans la Gaule, elle devait du moins préférer la domination des Gaulois à celle des Romains, et l'avenir n'est venu que trop tôt justifier ces patriotiques appréhensions. Une noble inspiration se trouvait donc où César n'a voulu voir que l'égoïsme et l'ardeur de régner. Disons aussi que Dumnorix avait une grande et légitime influence sur ses compatriotes et sur l'armée, et que son supplice eût peut-être été dangereux pour César lui-même. Ceci explique la clémence de ce général, aussi profond politique que vaillant guerrier.

Le jour même où César accordait ce pardon, il apprit, par ses éclaireurs, que l'ennemi avait posé son camp au pied d'une montagne, à huit mille pas du sien. Il ordonne à Labienus d'occuper avec deux légions la hauteur, tandis que lui profite de la nuit pour se rapprocher de l'ennemi, en se faisant précéder par sa cavalerie. Au point du jour, Labienus occupait le sommet de la montagne et César n'était plus qu'à quinze cents pas des avant-postes des Helvètes, sans qu'ils se fussent même douté de

1. *Vergobret*, ce mot, composé, d'après les partisans de la langue celtique, de *ver-go-breith*, signifierait homme pour le jugement. Nous pensons qu'il a été puisé plutôt à une source commune à la langue gallique et à la langue germaine, qu'il se retrouve dans le mot allemand *Werck-Oberst* ou *Werg-Obrecht*, chef des affaires ou de la cité. Or, tel était en effet le Vergobret des Éduens, le chef ou président annuel de leur république. Ce qui est certain c'est que, pendant bien longtemps, à Autun, l'ancienne Bibracte des Éduens, le premier magistrat s'est appelé *Vierg* ou *Verg*. (Voir ce que nous disons sur ce point au chapitre des *Origines*.)

ce double mouvement. Dès qu'ils s'en aperçurent, ils levèrent leur camp et le portèrent plus loin.

Le lendemain, les Romains ayant semblé faire quelques pas rétrogrades, les Helvètes, trompés par cette manœuvre, crurent qu'ils se retiraient et tout aussitôt rebroussèrent chemin et se mirent à suivre et à harceler leur arrière-garde.

César fait soutenir l'attaque par sa cavalerie et dirige ses troupes de pied vers une hauteur voisine ; là, sur la pente même de la colline, il range son armée en bataille sur trois lignes et place au sommet deux légions nouvellement levées dans la Gaule ainsi que tous les auxiliaires.

Les Helvètes, qui arrivaient lentement, avec les chariots et toute la population qui les suivaient, réunissent leurs bagages dans un même lieu; là ils laissent, en vue même du champ de bataille, comme pour stimuler leur zèle et leur courage, un bien plus précieux dépôt, leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards, et, ce pieux devoir rempli, invoquant leurs dieux et leurs armes, ils s'avancent pour vaincre ou mourir. Leur front serré et hérissé de lances repousse la cavalerie; ils se forment en phalange compacte, lèvent et réunissent au-dessus de leurs têtes leurs boucliers, disparaissent sous ce dôme improvisé, comme sous une vaste carapace, et, véritable forteresse mouvante, ils viennent de tout leur poids heurter la première ligne romaine et l'enfoncent, malgré le désavantage du terrain.

A cette vue, César, comme il l'avait fait dans plusieurs grandes batailles, renvoie tous les chevaux, à commencer par le sien, afin de rendre le péril égal pour tous et la fuite impossible, exhorte ses troupes et marche à leur tête. Les Romains, électrisés par leur chef et profitant de leur position, qui domine l'ennemi, font pleuvoir une grêle de traits sur les rangs serrés des Helvètes, parviennent à rompre la phalange, et, l'ayant mise en désordre, ils fondent sur elle le glaive à la main. En ce moment critique, le courage ne suffit plus aux Helvètes; ils ont à lutter non-seulement contre les Romains, mais même contre leurs propres armes; car leurs boucliers se trouvant superposés, pour ainsi dire, encastrés les uns dans les autres, pour couvrir les combattants et former ce que l'on appelait *la tortue,* sont, à chaque instant, plusieurs à la fois, percés du même coup et comme cloués ensemble par les javelots ennemis. En vain, furieux et désespérés, ils veulent s'arracher à cette étreinte, le fer

plie, mais résiste; ils restent comme enchaînés à leurs boucliers, au milieu de la mêlée, et n'ont plus qu'un bras de libre pour ce combat corps à corps. Aussi, un grand nombre, après de longs efforts, préfèrent-ils abandonner leurs boucliers et combattre à découvert. Enfin, dans cette lutte inégale, accablés de blessures, ils commencent à lâcher pied et à faire retraite vers une hauteur, à mille pas environ. Ils l'occupent bientôt, mais les Romains les suivent, lorsque tout à coup, quinze mille Boïens et Tulinges, qui formaient l'arrière-garde helvétienne, débouchent sur le flanc des Romains et les enveloppent. A la vue de ce mouvement, les Helvètes qui s'étaient retirés sur la montagne, se hâtent de revenir à la charge et le combat recommence. Les Romains tournent leurs enseignes et font face des deux côtés.

Ce double combat fut long et opiniâtre; mais enfin la supériorité de la tactique romaine l'emporta de nouveau : les Helvètes rompus une seconde fois, se replient, d'un côté, vers la hauteur qu'ils venaient de quitter, de l'autre, vers leurs bagages et leurs chariots, derrière lesquels ils avaient abrité leur seul trésor, leurs familles. Là, en face du danger, les femmes, les enfants mêmes, au lieu de s'abandonner à une vaine douleur, dignes de leurs époux et de leurs pères, armés ou non armés, se mêlent courageusement à leurs rangs et se battent à côté d'eux et comme eux, en héros. Une lutte furieuse et désespérée s'engage : ensemble ils s'élancent sur les chariots et de là, comme du haut d'un rempart, ils écrasent l'ennemi sous leurs traits, tandis que d'autres, se glissant jusqu'entre les roues, éloignent les assaillants à coups de flèches ou les reçoivent à la pointe de leurs javelots. Le sang coule à flots ; la nuit même ne met pas fin au carnage ; il ne cessa que quand sur ces chariots, transformés en retranchement, il ne resta plus que des cadavres. Alors seulement la brèche fut ouverte et le camp emporté. Parmi les captifs une fille et un fils d'Orgétorix tombèrent au pouvoir de l'ennemi. César rend aux vaincus cette justice que, durant toute l'action, qui se prolongea depuis l'aube du jour jusque bien avant dans la nuit, nul ne put voir un Helvète tourner le dos. La victoire fut complète, mais elle coûta bien cher aux Romains, un aveu de César le prouve : il leur fallut trois jours pour panser leurs blessés et enterrer leurs morts.

Cette grande bataille fut livrée à environ dix-huit mille pas d'Au-

tun, la Bibracte des Éduens; et, d'après le calcul de Napoléon, elle doit avoir eu lieu du premier au quinze mai, qui correspondrait à la mi-août du calendrier romain.

Après cette défaite, il restait aux Helvètes environ cent trente mille hommes, dont la moitié au plus était des combattants. Ils marchèrent, toute la nuit, sans s'arrêter. Continuant leur route, sans faire halte nulle part, même pendant les ténèbres, ils arrivèrent, le quatrième jour, sur les terres des Lingons, aujourd'hui le pays de Langres. Là, réduits à la dernière extrémité, accablés de fatigue et mourant de faim, car César, par ses courriers, avait défendu aux Lingons de leur porter aucun secours, et il avait été obéi! ils lui envoyèrent des députés pour traiter de leur soumission. Pendant les négociations, six mille hommes environ d'un canton appelé *Verbigène*[1], sortirent du camp à la faveur de l'obscurité, et se dirigèrent vers le Rhin et les frontières de la Germanie. César ordonna aux peuples, sur le territoire desquels les fugitifs pouvaient passer, de les poursuivre et de les ramener, et César, tant était grande la terreur du nom romain, fut encore obéi, et ces six mille Gaulois furent traités en ennemis et livrés par des Gaulois! Tous les autres, après avoir remis otages, armes et transfuges, reçurent, dit César, leur pardon!.... Il leur ordonna de retourner dans les pays d'où ils étaient venus et leur enjoignit de reconstruire leurs villes et villages qu'ils avaient incendiés. C'était les condamner à la famine et à la misère, car que pouvaient-ils retrouver dans leur patrie? Un monceau de ruines et de cendres, un désert! Les Boïens seuls furent exceptés de ce triste sort. Les Éduens, jaloux de garnir leurs frontières d'hommes de cette trempe, demandèrent et obtinrent pour cette vaillante troupe, la permission de s'établir à l'ouest du Jura.

L'on trouva dans le camp des Helvètes des registres écrits en *lettres grecques*[2] et sur lesquels étaient nominativement inscrits tous ceux qui

1. C'est sur les bords de la Limmat, autour de Baden, et non vers Soleure, comme l'ont pensé quelques historiens, qu'il faut chercher l'ancienne patrie des Verbigènes; ce qui semble autoriser cette induction, c'est que la ville de Baden reproduit dans son premier nom celui de ce peuple, elle s'appelait *Aquæ Verbigenæ*. V. Dict. de Bouillet, au mot *Baden*.

2. César s'exprime ainsi: *Tabulæ repertæ sunt, literis græcis confectæ;* cela semble bien vouloir dire que ces registres n'étaient pas écrits en langue grecque, mais seulement en caractères grecs (voir César, *De bello gallico*, liv. I, p. 194). Quelques auteurs ont pensé que les Celtes ou Gaulois parlaient le grec ou que du moins leur langage était une corruption de cet idiome. Cette opinion a séduit un homme bien érudit et bien compétent, Samuel Bochart (voir

Ce fut, en effet, vers ce temps là, et sans doute à l'instigation secrète d'Arioviste, que les peuples de l'Helvétie, jaloux de la bonne fortune de leurs voisins de la Germanie, se lassèrent, à leur tour, de se tenir renfermés entre les Alpes, le Rhin et le Jura, au milieu des rochers et des bois. Les Germains venaient de leur fermer l'entrée de la haute Alsace, à laquelle ils confinaient, et l'exemple de ces envahisseurs, ainsi que leurs suggestions sans nul doute, leur inspirèrent l'idée d'aller, comme eux, chercher dans la Gaule une terre moins ingrate, une meilleure patrie.

Dès que cette résolution eût germé dans les esprits, des émissaires furent envoyés aux habitants du haut Valais, aux Grisons, aux Rauraques, jusqu'aux Boïens qui occupaient une partie de la forêt Hercynienne et de la Bavière, et, à un jour convenu, tous ces peuples, à la voix de leurs druides, de leurs prophétesses et de leurs chefs, s'assemblèrent en armes, selon l'usage antique de leur race, pour délibérer sur l'héroïque appel des Helvètes. L'histoire ne nous a pas gardé les noms des orateurs de cette imposante et terrible assemblée; mais les forêts de l'Helvétie et les échos de ses montagnes, le sol même durent trembler, quand, à cette proposition d'aller dans les Gaules chercher une autre patrie et même, pour s'ôter tout espoir de retour, de brûler eux-mêmes leurs habitations, de ne laisser derrière eux qu'un désert, cette foule immense, entrechoquant ses armes et ses boucliers en signe de joie et d'assentiment, répondit par une vaste et unanime acclamation.

Il fut convenu que dans la destruction générale de tout ce que possédait cette nation émigrant en masse, elle ne se réserverait des farines que pour trois mois seulement. C'était fixer d'avance un terme fatal à la victoire ou à la mort, grand et sublime spectacle, dont nos assemblées délibérantes, dans ces jours où l'on parle tant de courage et de liberté, ne sont qu'une bien pâle et bien décevante image! Du reste, cette détermination suprême, cet arrêt de vie ou de mort, prononcé sur elle-même par une nation tout entière, n'était pas l'effet d'un enthousiasme soudain, momentané, le résultat d'une surprise; avant de subir cette épreuve solennelle et la sanction publique de tant de suffrages, ces idées avaient été lentement, froidement mûries dans les délibérations du foyer domestique et la décision de l'assemblée générale n'était que la consécration de la volonté de tous les chefs de famille, dont chacun, à

cette époque, était roi dans sa demeure ; heureuses mœurs où la puissance paternelle n'était pas un vain mot et dont la civilisation la plus avancée ne nous rendra jamais le bienfait!

Ce qui avait été arrêté fut exécuté, et ce fut à la vue de leurs chaumes, de leurs moissons, de leurs forêts en flammes; ce fut, éclairés par ce vaste embrasement de l'ancienne patrie, que 368,000 Helvètes, hommes, femmes, enfants, vieillards dirent un dernier adieu à la terre natale, à tout ce qu'ils avaient aimé, aux ossements de leurs pères, aux souvenirs, aux traditions de la famille, et se mirent en marche vers la frontière des Gaules, au delà de laquelle devait se trouver pour eux la victoire ou le tombeau.

Les Helvètes, en envahissant la Gaule, ne faisaient, pour ainsi dire, que venir redemander à des frères une place dans l'héritage paternel; car eux aussi, en majeure partie du moins, étaient Gaulois. Ajoutons que l'invasion allait menacer surtout les provinces subjuguées par les Romains, qu'elle pouvait donc être un bienfait, le signal de la délivrance commune.

Cette grande et héroïque résolution des Helvètes fut prise, l'an 696 de la fondation de Rome, 58 ans avant l'ère chrétienne. L'Helvétie ne doit pas en absorber toute la gloire; l'Alsace peut à bon droit en revendiquer une large part; car, aux premiers rangs de ces glorieux émigrants figuraient les Rauraques, dont le sang et le courage se sont perpétués dans la belliqueuse population de notre Sundgau.

L'invasion s'était partagée en quatre grandes colonnes ou corps de nations, qui, dès alors, se décoraient de ce nom, devenu si célèbre dans les fastes de la Suisse, les *Cantons*.

Deux seuls chemins s'ouvraient devant l'armée helvétique : l'un, par la Séquanie[1], étroit et difficile, entre le Jura et le Rhône, où pouvait à peine passer un chariot ; il était dominé par une haute montagne et une poignée d'hommes eût suffi pour en défendre l'accès ; l'autre, à travers la province romaine, plus large et plus court ; celui-ci offrait un avantage de plus : le Rhône, de ce côté, était guéable en plusieurs endroits et les Helvètes, qu'il séparait seul des Allobroges[2], pouvaient es-

1. Ce passage était par la Franche-Comté.

2. Allobroges, ce nom composé d'*all* et de *brog*, doit signifier en gaëlique *Hauts-lieux*, habitants des hauts lieux. Leur territoire comprend, aujourd'hui, la Savoie, une partie du Dauphiné et du canton de Genève.

pérer que ce peuple, nouvellement conquis à la puissance romaine et encore incertain dans sa fidélité, les recevrait comme des libérateurs et leur livrerait le pont de Genève ou du moins en défendrait faiblement le passage. Ce fut donc ce chemin qu'ils choisirent, et, au jour fixé, le 5 avant les calendes d'avril, ils s'avancèrent vers les bords du Rhône.

Alors, on vit apparaître sur la scène le gouverneur de la province romaine dans les Gaules, le fameux Jules-César. Il était encore à Rome quand le premier bruit de la marche et des projets des Helvètes parvint jusqu'à lui ; mais ce trop célèbre général ne connaissait pas de distances, sa *prodigieuse,* son *effroyable* promptitude n'a été bien peinte que par lui-même dans cette dépêche restée sans rivale : *veni, vidi, vici!*[1] Il quitte Rome, le 26 mars, devance les Helvètes sur les bords du Rhône, tombe à l'improviste à Genève et fait rompre le pont.[2]

Les Helvètes, informés de son arrivée par ce coup inattendu, députent vers le général romain deux de leurs plus nobles chefs, *Nameius* et *Verudoctius*[3], pour l'assurer de leurs intentions pacifiques et lui demander le passage à travers la province romaine, tout autre chemin, disaient-ils, leur étant fermé. Cinquante ans auparavant, les Romains avaient reçu de ce peuple une rude leçon : le consul L. Cassius, surpris dans son camp, avait été égorgé, et ses légions, désarmées et vaincues, obligées, comme un troupeau d'esclaves, de courber la tête et de passer sous les piques triomphantes des Helvètes : César n'avait pas besoin de se rappeler cet affront, pour être peu disposé à faciliter l'accès de pareils hôtes et à leur ouvrir, de ses propres mains, la Gaule romaine. Mais il n'avait en-

1. Cicéron appelait cette activité *horribilis diligentia, monstrum activitatis.* César seul l'a bien peinte. Voir *Vie de J. César*, par T. Baudement.

2. César, dit Napoléon, mit huit jours pour se rendre de Rome à Genève; il pourrait, aujourd'hui, faire ce trajet en quatre jours. V. *Précis des guerres de César,* par Napoléon, ch. I, §. IV, p. 33, ouvrage précieux, écrit par M. Marchand, à l'île Ste-Hélène, sous la dictée de l'Empereur. Édit. Gosselin. Paris, 1836.

3. Les partisans de la prétendue langue celtique prétendent que César a pris pour un nom propre une simple qualification, que *Verudoctius*, composé du mot celtique ou gallique *ver*, homme, et de *docht* ou *dacht*, parole, veut dire l'homme de la parole, l'orateur. Ils n'ont pas trouvé de signification à Nameius; c'est dommage. *Docht* ou *dacht* n'a jamais été gallique, et leur explication est réellement absurde. Si l'on voulait absolument trouver un sens à ce nom propre de *Verudoctius*, pourquoi ne le tirerait-on pas de *ver* et de *docte*, qui signifiaient tout à fait la même chose, en gaulois, que *vir* et *doctus*, en latin, et avaient évidemment la même source, la langue des premiers Gaulois, ainsi que nous avons essayé de l'établir, au chapitre des *Origines*.

core autour de lui qu'une légion et pour appuyer son refus d'une force suffisante, il fallait laisser aux troupes, qu'il levait dans le pays, le temps d'arriver et de se concentrer. Il répondit donc aux députés «qu'il réflé-«chirait à leur demande, et que, s'ils voulaient connaître sa résolution, «ils eussent à se représenter aux ides d'avril.»

C'était gagner du temps, et César sut l'employer : avec la légion, qu'il avait et les renforts, que lui fournit la province, il éleva, depuis le lac Léman, que traverse le Rhône, jusqu'aux monts Jura, qui séparaient la Séquanie de l'Helvétie, un rempart de 19,000 pas de longueur et de 16 pieds de haut, défendu dans tout son périmètre par un large fossé[1]. Ce travail achevé et ses positions prises et bien fortifiées sur toute la ligne, César attendit les députés des Helvètes et, à leur retour, il leur refusa nettement le passage, en leur déclarant que, s'ils tentaient de le forcer, il s'y opposerait par les armes.

Les Helvètes, déçus dans leurs espérances, essayent de passer le Rhône, les uns sur des barques jointes ensemble et sur des radeaux, les autres à gué ou à la nage, quelquefois le jour, plus souvent la nuit; mais arrêtés par le rempart, par le nombre et par les armes des Romains, ils sont contraints de renoncer à leur tentative, de ce côté.

Un seul chemin leur restait, celui par la Séquanie, si étroit, si difficile que s'y engager, contre le gré des habitants, c'eût été courir à une défaite, à une mort certaine. Il s'agissait d'obtenir par la persuasion ce qu'ils ne pouvaient emporter de vive force. Ils surent intéresser à leur cause l'éduen Dumnorix, qui semble avoir été, dès alors, l'agent secret d'un rapprochement entre les Éduens et les Séquaniens. Il était cependant le frère du partisan le plus dévoué des Romains dans la Gaule, de l'ami particulier de César, de Divitiac, le druide et le chef véritable de la république Éduenne. Mais il avait épousé la fille d'Orgétorix, le chef le plus distingué, le plus influent des Helvètes[2]; César ajoute, qu'il convoitait le pouvoir; nous préférons croire (toute sa conduite le prouve)

1. Napoléon, appréciant ce travail de César, déclare que la toise courante de ce retranchement, cubant 324 pieds (une toise et demie), était faite par un homme en trente-deux heures ou trois jours de travail, et par douze hommes en deux ou trois heures ; en conséquence que la légion qui était en service a pu faire ces six lieues de retranchement cubant 21,000 toises, en cent vingt heures, ou dix ou quinze jours de travail. V. *Précis des guerres*, etc., ch. I, §. IV, p. 33.

2. *Apud Helvetios longe nobilissimus et ditissimus fuit Orgetorix.* Cæsar, *De bello gall*, liv. I, ch. II. Voir aussi ch. III.

que Dumnorix était animé d'une noble ambition, celle de sauver son pays. Il saisit donc avec empressement l'occasion offerte de se faire de nouveaux amis et, le cas échéant, de nouveaux appuis contre l'influence antinationale de son frère et la puissance de Rome. Il se chargea de la négociation et obtint ce que désiraient les Helvètes : on se donna mutuellement des otages ; les Séquaniens s'engagèrent à ne point s'opposer au passage des Helvètes, et ceux-ci à l'effectuer sans violences, ni dégâts.

César, averti de ces projets, laisse à Labienus, son lieutenant, la garde du retranchement; pour lui, il se rend avec sa rapidité ordinaire en Italie, y rassemble cinq légions, à leur tête franchit les Alpes, non sans combat, en passant par la Tarentaise, le Mont-Cenis et Embrun; en sept journées il parvient au territoire des Voconces[1]; il conduit de là ses troupes dans le pays des Allobroges, puis chez les Ségusiens[2], le premier peuple hors de la province romaine, au delà du Rhône.

Déjà les Helvètes avaient franchi les défilés et le pays des Séquaniens, et, arrivés dans celui des Éduens, ils en ravageaient les terres et faisaient subir le même sort aux Ambares (peuple de la Bresse) et aux possessions des Allobroges au delà du Rhône. Tous ces peuples, sous les inspirations sans doute de Divitiac, implorèrent le secours des armes romaines. Ce secours ne se fit pas attendre. Les Helvètes passaient la Saône sur des radeaux et des barques mal jointes; ils ignoraient encore l'art de jeter des ponts. César, informé que les trois quarts de l'armée helvétienne avaient déjà traversé la rivière et que le reste était encore sur l'autre rive, part de son camp, à la troisième veille, avec trois légions et atteint ceux qui n'avaient pas encore effectué le passage. Il les surprend en désordre, les attaque à l'improviste et en tue un grand nombre. Les autres prennent la fuite et vont chercher un refuge dans les forêts voisines. Ils appartenaient au canton Tigurin (ou de Zurich); c'étaient ceux de ce canton qui avaient infligé à l'armée de Cassius l'affront de passer sous le joug.

Après ce combat, César, afin d'atteindre le reste des Helvètes, fait jeter un pont sur la Saône et la franchit avec son armée. Ceux-ci, effrayés de son arrivée soudaine, voyant qu'un seul jour lui avait suffi pour ce pas-

1. Voconces (*Vocontii*), ce peuple occupait une partie du Dauphiné, du Venaissin et de la Provence.

2. Ségusiens (*Segusii*) nom qui rappelle involontairement celui des *Sigynnes* ou *Sigynnes*; ce peuple habitait ce que nous nommons aujourd'hui le Forez.

sage qu'ils n'avaient pu effectuer en vingt, lui envoient des députés et, à leur tête, Divicon, celui même qui commandait les Helvètes à la défaite de Cassius. Malgré l'imminence du danger, ce digne enfant de l'Helvétie, parla un noble et fier langage au général romain; il offrit, il demanda la paix, promettant pour les Helvètes d'aller s'établir dans les lieux que leur assignerait le peuple romain; mais il ajouta que si, malgré ces protestations pacifiques, les Romains persistaient à leur faire la guerre, ils eussent à se rappeler l'échec passé de l'armée romaine et l'antique valeur des Helvètes; que César, pour avoir surpris un canton isolé et séparé du gros de l'armée par une rivière, ne devait pas trop s'exagérer l'importance de cet avantage et encore moins en tirer un motif de mépriser l'ennemi qu'il avait en face; qu'ils avaient appris de leurs pères et de leurs ancêtres à se fier à leur courage plutôt qu'à la ruse et aux stratagèmes de guerre; qu'il prît garde donc que le lieu même, où ils se trouvaient, marqué par la défaite des Romains et la destruction de leur armée, n'en devînt à jamais célèbre et ne transmît à la postérité la plus reculée le souvenir de quelque grand désastre. César ayant demandé pour condition de la paix la réparation des dommages soufferts par les Éduens, les Ambares et les Allobroges et, pour garantie de l'accomplissement de cette condition, des otages, Divicon répondit avec une noble fierté : «Nous tenons de nos pères la coutume de recevoir des otages et non «d'en donner; le peuple romain doit le savoir.»

Après cette réponse, il ne restait plus qu'à combattre. Le lendemain, les Helvètes lèvent leur camp. César en fait autant et envoie en avant sa cavalerie, au nombre de quatre mille hommes, qu'il avait levés dans la province, chez les Éduens et leurs alliés; elle était commandée par Dumnorix. Elle en vint aux mains avec la cavalerie helvétienne et, malgré son immense supériorité numérique, éprouva un léger échec. Les Helvètes, fiers d'avoir, dans cette rencontre, repoussé avec cinq cents chevaux une si nombreuse cavalerie, attendirent plus résolument l'armée romaine. On fit route ainsi, durant quinze jours, sans que l'arrière-garde des Helvètes ne fut séparée de l'avant-garde de César de plus de cinq ou six mille pas.

Le léger succès qui avait relevé le courage des Helvètes fut attribué, dans le camp de César, à la trahison de Dumnorix, et, bientôt, le général romain apprit, par des avis secrets, que ce chef de sa cavalerie était

cause aussi du retard, que, sous de vains prétextes, les Éduens mettaient à livrer les blés par eux promis et nécessaires à la nourriture de l'armée. César s'en ouvrit à Divitiac, et celui-ci, vaincu par l'évidence des faits, ne trouva que des supplications et des larmes à opposer aux accusations qui menaçaient la tête de son frère. César néanmoins, feignant de céder aux prières de son ami, crut devoir ne pas frapper Dumnorix et se contenta de le faire suivre et surveiller. Dumnorix cependant n'était coupable qu'envers Rome, et, si son frère n'avait pas été plus Romain qu'Éduen de cœur, bien loin de combattre et de pleurer ses projets, il s'y fût noblement associé; et que fût devenu César qui, dans les quarante mille hommes qu'il commandait, comptait plus de vingt-huit mille Gaulois et se trouvait en face de près de cent mille combattants helvètes? Dumnorix, d'après la dénonciation même de Lisc, le *Vergobret*[1], le magistrat suprême des Éduens, n'avait à se reprocher que d'être avant tout Éduen : il disait que, si sa nation ne pouvait plus aspirer à la suprématie dans la Gaule, elle devait du moins préférer la domination des Gaulois à celle des Romains, et l'avenir n'est venu que trop tôt justifier ces patriotiques appréhensions. Une noble inspiration se trouvait donc où César n'a voulu voir que l'égoïsme et l'ardeur de régner. Disons aussi que Dumnorix avait une grande et légitime influence sur ses compatriotes et sur l'armée, et que son supplice eût peut-être été dangereux pour César lui-même. Ceci explique la clémence de ce général, aussi profond politique que vaillant guerrier.

Le jour même où César accordait ce pardon, il apprit, par ses éclaireurs, que l'ennemi avait posé son camp au pied d'une montagne, à huit mille pas du sien. Il ordonne à Labienus d'occuper avec deux légions la hauteur, tandis que lui profite de la nuit pour se rapprocher de l'ennemi, en se faisant précéder par sa cavalerie. Au point du jour, Labienus occupait le sommet de la montagne et César n'était plus qu'à quinze cents pas des avant-postes des Helvètes, sans qu'ils se fussent même douté de

1. *Vergobret*, ce mot, composé, d'après les partisans de la langue celtique, de *ver-go-breith*, signifierait homme pour le jugement. Nous pensons qu'il a été puisé plutôt à une source commune à la langue gallique et à la langue germaine, qu'il se retrouve dans le mot allemand *Werck-Oberst* ou *Werg-Obrecht*, chef des affaires ou de la cité. Or, tel était en effet le Vergobret des Éduens, le chef ou président annuel de leur république. Ce qui est certain c'est que, pendant bien longtemps, à Autun, l'ancienne Bibracte des Éduens, le premier magistrat s'est appelé *Vierg* ou *Verg*. (Voir ce que nous disons sur ce point au chapitre des *Origines*.)

ce double mouvement. Dès qu'ils s'en aperçurent, ils levèrent leur camp et le portèrent plus loin.

Le lendemain, les Romains ayant semblé faire quelques pas rétrogrades, les Helvètes, trompés par cette manœuvre, crurent qu'ils se retiraient et tout aussitôt rebroussèrent chemin et se mirent à suivre et à harceler leur arrière-garde.

César fait soutenir l'attaque par sa cavalerie et dirige ses troupes de pied vers une hauteur voisine ; là, sur la pente même de la colline, il range son armée en bataille sur trois lignes et place au sommet deux légions nouvellement levées dans la Gaule ainsi que tous les auxiliaires.

Les Helvètes, qui arrivaient lentement, avec les chariots et toute la population qui les suivaient, réunissent leurs bagages dans un même lieu; là ils laissent, en vue même du champ de bataille, comme pour stimuler leur zèle et leur courage, un bien plus précieux dépôt, leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards, et, ce pieux devoir rempli, invoquant leurs dieux et leurs armes, ils s'avancent pour vaincre ou mourir. Leur front serré et hérissé de lances repousse la cavalerie; ils se forment en phalange compacte, lèvent et réunissent au-dessus de leurs têtes leurs boucliers, disparaissent sous ce dôme improvisé, comme sous une vaste carapace, et, véritable forteresse mouvante, ils viennent de tout leur poids heurter la première ligne romaine et l'enfoncent, malgré le désavantage du terrain.

A cette vue, César, comme il l'avait fait dans plusieurs grandes batailles, renvoie tous les chevaux, à commencer par le sien, afin de rendre le péril égal pour tous et la fuite impossible, exhorte ses troupes et marche à leur tête. Les Romains, électrisés par leur chef et profitant de leur position, qui domine l'ennemi, font pleuvoir une grêle de traits sur les rangs serrés des Helvètes, parviennent à rompre la phalange, et, l'ayant mise en désordre, ils fondent sur elle le glaive à la main. En ce moment critique, le courage ne suffit plus aux Helvètes; ils ont à lutter non-seulement contre les Romains, mais même contre leurs propres armes; car leurs boucliers se trouvant superposés, pour ainsi dire, encastrés les uns dans les autres, pour couvrir les combattants et former ce que l'on appelait *la tortue,* sont, à chaque instant, plusieurs à la fois, percés du même coup et comme cloués ensemble par les javelots ennemis. En vain, furieux et désespérés, ils veulent s'arracher à cette étreinte, le fer

plie, mais résiste; ils restent comme enchaînés à leurs boucliers, au milieu de la mêlée, et n'ont plus qu'un bras de libre pour ce combat corps à corps. Aussi, un grand nombre, après de longs efforts, préfèrent-ils abandonner leurs boucliers et combattre à découvert. Enfin, dans cette lutte inégale, accablés de blessures, ils commencent à lâcher pied et à faire retraite vers une hauteur, à mille pas environ. Ils l'occupent bientôt, mais les Romains les suivent, lorsque tout à coup, quinze mille Boïens et Tulinges, qui formaient l'arrière-garde helvétienne, débouchent sur le flanc des Romains et les enveloppent. A la vue de ce mouvement, les Helvètes qui s'étaient retirés sur la montagne, se hâtent de revenir à la charge et le combat recommence. Les Romains tournent leurs enseignes et font face des deux côtés.

Ce double combat fut long et opiniâtre; mais enfin la supériorité de la tactique romaine l'emporta de nouveau : les Helvètes rompus une seconde fois, se replient, d'un côté, vers la hauteur qu'ils venaient de quitter, de l'autre, vers leurs bagages et leurs chariots, derrière lesquels ils avaient abrité leur seul trésor, leurs familles. Là, en face du danger, les femmes, les enfants mêmes, au lieu de s'abandonner à une vaine douleur, dignes de leurs époux et de leurs pères, armés ou non armés, se mêlent courageusement à leurs rangs et se battent à côté d'eux et comme eux, en héros. Une lutte furieuse et désespérée s'engage : ensemble ils s'élancent sur les chariots et de là, comme du haut d'un rempart, ils écrasent l'ennemi sous leurs traits, tandis que d'autres, se glissant jusqu'entre les roues, éloignent les assaillants à coups de flèches ou les reçoivent à la pointe de leurs javelots. Le sang coule à flots ; la nuit même ne met pas fin au carnage ; il ne cessa que quand sur ces chariots, transformés en retranchement, il ne resta plus que des cadavres. Alors seulement la brèche fut ouverte et le camp emporté. Parmi les captifs une fille et un fils d'Orgétorix tombèrent au pouvoir de l'ennemi. César rend aux vaincus cette justice que, durant toute l'action, qui se prolongea depuis l'aube du jour jusque bien avant dans la nuit, nul ne put voir un Helvète tourner le dos. La victoire fut complète, mais elle coûta bien cher aux Romains, un aveu de César le prouve : il leur fallut trois jours pour panser leurs blessés et enterrer leurs morts.

Cette grande bataille fut livrée à environ dix-huit mille pas d'Au-

tun, la Bibracte des Éduens; et, d'après le calcul de Napoléon, elle doit avoir eu lieu du premier au quinze mai, qui correspondrait à la mi-août du calendrier romain.

Après cette défaite, il restait aux Helvètes environ cent trente mille hommes, dont la moitié au plus était des combattants. Ils marchèrent, toute la nuit, sans s'arrêter. Continuant leur route, sans faire halte nulle part, même pendant les ténèbres, ils arrivèrent, le quatrième jour, sur les terres des Lingons, aujourd'hui le pays de Langres. Là, réduits à la dernière extrémité, accablés de fatigue et mourant de faim, car César, par ses courriers, avait défendu aux Lingons de leur porter aucun secours, et il avait été obéi! ils lui envoyèrent des députés pour traiter de leur soumission. Pendant les négociations, six mille hommes environ d'un canton appelé *Verbigène*[1], sortirent du camp à la faveur de l'obscurité, et se dirigèrent vers le Rhin et les frontières de la Germanie. César ordonna aux peuples, sur le territoire desquels les fugitifs pouvaient passer, de les poursuivre et de les ramener, et César, tant était grande la terreur du nom romain, fut encore obéi, et ces six mille Gaulois furent traités en ennemis et livrés par des Gaulois! Tous les autres, après avoir remis otages, armes et transfuges, reçurent, dit César, leur pardon!.... Il leur ordonna de retourner dans les pays d'où ils étaient venus et leur enjoignit de reconstruire leurs villes et villages qu'ils avaient incendiés. C'était les condamner à la famine et à la misère, car que pouvaient-ils retrouver dans leur patrie? Un monceau de ruines et de cendres, un désert! Les Boïens seuls furent exceptés de ce triste sort. Les Éduens, jaloux de garnir leurs frontières d'hommes de cette trempe, demandèrent et obtinrent pour cette vaillante troupe, la permission de s'établir à l'ouest du Jura.

L'on trouva dans le camp des Helvètes des registres écrits en *lettres grecques*[2] et sur lesquels étaient nominativement inscrits tous ceux qui

1. C'est sur les bords de la Limmat, autour de Baden, et non vers Soleure, comme l'ont pensé quelques historiens, qu'il faut chercher l'ancienne patrie des Verbigènes; ce qui semble autoriser cette induction, c'est que la ville de Baden reproduit dans son premier nom celui de ce peuple, elle s'appelait *Aquæ Verbigenæ*. V. Dict. de Bouillet, au mot *Baden*.

2. César s'exprime ainsi: *Tabulæ repertæ sunt, literis græcis confectæ;* cela semble bien vouloir dire que ces registres n'étaient pas écrits en langue grecque, mais seulement en caractères grecs (voir César, *De bello gallico*, liv. I, p. 194). Quelques auteurs ont pensé que les Celtes ou Gaulois parlaient le grec ou que du moins leur langage était une corruption de cet idiome. Cette opinion a séduit un homme bien érudit et bien compétent, Samuel Bochart (voir

[illegible] le nombre des hommes capables de [illegible] les enfants, des vieillards et des [illegible] Helvètes, 36,000 Tulinges, [illegible] 32,000 Boïens. Il y avait parmi

[illegible] et catégories grec- [illegible] Les [illegible] Reinau [illegible] liv. V, [illegible] liv. VI, [illegible] aux Ori- [illegible] lui-même [illegible] Pourquoi [illegible] de leur [illegible] ceux-ci em- [illegible] il faut [illegible] à droite; [illegible] caractères grecs [illegible] la religion des [illegible] où cet alliage [illegible] L'auteur conclut [illegible] à gauche; [illegible] Gaulois parlaient [illegible] ces deux préten- [illegible] du reste, que [illegible] eux-mêmes à un peuple [illegible]

eux 92,000 combattants. Le nombre de ceux qui rentrèrent dans leur pays fut, d'après le recensement ordonné par César, de 110,000.[1]

Nous nous sommes étendu sur cette guerre des Helvètes, parce que, toute malheureuse qu'elle a été pour eux, elle atteste leur grand caractère et leur grand courage et que, dans les rangs de cette héroïque armée, combattaient de nos pères, les Rauraques, dont les descendants, dignes du sang d'où ils sortent, peuplent notre belliqueux Sundgau et fournissent un si précieux contingent à la défense de la patrie. Consignons ici pour leur gloire le jugement du grand capitaine des temps modernes : «Il fallait, «a dit Napoléon, que les Helvétiens fussent intrépides pour avoir soutenu «l'attaque aussi longtemps contre une armée de ligne romaine aussi «nombreuse que la leur.»

La guerre des Helvètes étant terminée si heureusement pour Rome, des députés de presque toute la Gaule vinrent féliciter le vainqueur, et ces Gaulois poussèrent l'adulation ou l'aveuglement jusqu'à dire à César que la Gaule ne profiterait pas moins de son triomphe que la république romaine elle-même! Ils lui demandèrent humblement la permission, qu'ils ne demandaient anciennement qu'à eux-mêmes, de convoquer l'assemblée générale de la nation; ils avaient une prière à lui faire en commun. Cette permission leur fut accordée, et l'assemblée eut lieu au jour fixé par César.

Quand elle fut close, les mêmes ambassadeurs, qui s'étaient déjà tant humiliés devant le proconsul, revinrent vers lui et sollicitèrent la faveur de l'entretenir en particulier, touchant, disaient-ils, leur sûreté et celle de toute la Gaule. Ayant obtenu audience (nous copions César), ils se jetèrent à ses pieds en versant des larmes et le supplièrent aussi instamment de garder le secret sur leur communication que de leur octroyer l'objet de leur demande ; car, si leur démarche était révélée, ils se verraient exposés au dernier supplice. Ils l'eussent mérité, si le fait rapporté

1. De ce que les Helvètes étaient 130,000 (le texte porte 110,000) à leur retour dans leur patrie, il ne faudrait pas conclure qu'ils eussent perdu 230,000 hommes, parce que beaucoup se réfugièrent dans les villes gauloises et s'y établirent, et qu'un grand nombre d'autres rentrèrent depuis dans leur pays. Le nombre de leurs combattants était de 90,000; ils étaient donc, par rapport à la population, comme un à quatre, ce qui parait très-fort. Une trentaine de mille du canton de Zurich avaient été tués ou pris au passage de la Saône, ils avaient donc 60,000 combattants au plus à la bataille. César, qui avait six légions (de 6000 hommes chacune) et beaucoup d'auxiliaires, avait donc une armée plus nombreuse. Opinion de Napoléon. V. *Précis des guerres de César*, ch. I, §. IV, p. 34 et 35.

par César et [illegible] qui les remplissaient à [illegible]. L'Éduen Divitiac, s'a-
vançant plus digne de sa protection qu'il [illegible] de César, prit
pour tous la parole. «Deux partis, dit-il, divisaient la Gaule: l'un avait
«les Éduens pour chef, l'autre les Arvernes. Après une lutte de plu-
«sieurs années pour la prééminence, les Arvernes, unis aux Séqua-
«niens, attirèrent les Germains en leur promettant des avantages.
«Quinze mille de ces derniers passèrent d'abord le Rhin. La fertilité
«du sol, la civilisation, les richesses des Gaulois ayant charmé ces
«hommes grossiers et barbares, il en passa un plus grand nombre,
«et il y en a maintenant [illegible] vingt mille dans la Gaule. Les Éduens et
«leurs alliés leur ont livré deux combats, et ont eu, outre leur défaite,
«de grands malheurs à déplorer, la perte de toute leur noblesse, de tout
«leur sénat, de toute leur cavalerie. Épuisé par ces combats et par ces
«revers, ce peuple, que son propre courage, ainsi que l'appui et l'amitié
«de Rome avaient précédemment rendu si puissant dans la Gaule, s'é-
«tait vu forcé de donner en otage aux Séquaniens ses plus nobles ci-
«toyens, et de s'obliger par serment à ne jamais réclamer pour sa liberté
«ni pour celle des otages, à ne pas implorer le secours du peuple ro-
«main, à ne pas tenter de se soustraire au joug perpétuel de ses vain-
«queurs. Je suis le seul de tous mes concitoyens, ajouta-t-il, qu'on n'ait
«pu contraindre à prêter ce serment, ni à donner mes enfants en otage.
«Je n'ai fui mon pays et ne suis venu demander à Rome du secours au
«sénat que parce je n'étais retenu par aucun de ces deux liens.

«Mais les Séquaniens, vainqueurs, ont éprouvé un sort plus intolé-
«rable que les Éduens vaincus. En effet, Arioviste, roi des Germains,
«s'est établi dans leur pays, s'est emparé du tiers de leur territoire,
«qui est le meilleur de toute la Gaule, et leur ordonne maintenant d'en
«abandonner un autre tiers à 24,000 Harudes qui, depuis peu de mois,
«sont venus le joindre et prétendent aussi trouver place et demeure.
«Il arrivera, dans peu d'années, que tous les Gaulois seront chassés de
«leur pays et que tous les Germains auront passé le Rhin, car le sol de
«la Germanie ne peut entrer en comparaison avec celui de la Gaule,
«non plus que la manière de vivre des deux nations. Arioviste, une fois
«vainqueur de l'armée gauloise dans la bataille de Magétobrie, com-
«manda en despote superbe et cruel, exigea pour otage les enfants de
«tous les nobles et exerce contre eux tous les genres de cruauté, si l'on

«n'obéit aussitôt à tous ses caprices ou à sa volonté : c'est un homme «barbare, emporté, féroce; on ne peut supporter plus longtemps sa «tyrannie. Si César et le peuple romain ne viennent à leur secours, il «ne restera aux Gaulois qu'une chose à faire, c'est, à l'exemple des Hel-«vètes, d'émigrer en masse, de chercher d'autres terres, d'autres demeures «loin des Germains et de tenter la fortune, quel que soit le sort qu'elle «leur réserve.»

Il termina par ces mots : «Si Arioviste venait à connaître les révéla-«tions que nous faisons en ce moment, sans nul doute il livrerait tous «les otages en son pouvoir au plus affreux supplice. César seul, par «son autorité, par ses forces, par l'éclat de sa victoire récente, et avec «la puissance du nom romain, peut empêcher qu'un plus grand nombre «de Germains ne franchissent le Rhin; seul il peut défendre la Gaule «contre Arioviste.»

Divitiac cessa de parler, et tous ceux qui étaient présents, fondant en larmes, implorèrent le secours de César. Remarquant que les Séquaniens seuls s'abstenaient de faire comme les autres; que, tristes et la tête baissée, ils regardaient la terre, le général romain s'étonne de cet abattement, de ce silence, et leur en demande la cause; ils ne répondent rien et restent plongés dans cette morne tristesse. Il les presse, à plusieurs reprises, sans pouvoir obtenir d'eux une parole. Que signifiait ce mutisme, cet embarras des Séquaniens? Il est à croire que l'indignation, plus encore contre Divitiac que contre Arioviste, leur fermait la bouche; et s'ils eussent relevé la tête, peut-être eût-on vu le rouge leur monter au front, lorsque le même Divitiac, se chargeant d'expliquer leur pensée, reprit la parole: «Tel est, dit-il, le sort des Séquaniens, «plus malheureux et plus intolérable que celui de tous les autres «Gaulois! seuls, ils n'osent se plaindre, même en secret, ni invoquer «de secours; la cruauté d'Arioviste absent leur inspire autant d'effroi «que s'il était devant eux. Les autres, au moins, ont la liberté de fuir, «mais eux, qui ont reçu Arioviste sur leur terre, et dont toutes les «villes sont en son pouvoir, se voient forcés d'endurer tous les tour-«ments.»

C'était faire jouer aux Séquaniens un rôle indigne d'eux et expliquer d'une manière plus indigne encore leur attitude et leur douleur. Ce n'était pas la peur qui retenait les paroles sur leurs lèvres, c'était plutôt

la honte et la confusion. Ils ne s'étaient pas attendus à tant de pusillanimité et de bassesse; ils regrettaient de s'être associés à la démarche de Divitiac, et leur silence, en présence de ce confident de César et de César lui-même, était la plus éloquente des protestations. Ils n'avaient pas entendu mettre au pied du proconsul toute la Gaule; ils commençaient peut-être à craindre plus Rome que la Germanie et le secours de César plus que la tyrannie d'Arioviste. Le salut de la Gaule était dans la Gaule elle-même, dans la réconciliation de tous ses enfants; ils le sentaient alors, et sans doute un noble regret se faisait jour dans leurs âmes.

L'ambition de César était d'ajouter à ses conquêtes la Gaule, et il prévoyait que défendre la Séquanie contre les Germains c'était s'en emparer et en faire une province romaine. D'ailleurs, il ne voulait pas laisser les Germains s'habituer à franchir le Rhin; il craignait que ces peuples, une fois en pied dans la Gaule, ne vinssent, à l'exemple des Cimbres et des Teutons, se jeter sur la province romaine et de là sur l'Italie, d'autant plus que la Séquanie n'était séparée de cette précieuse possession que par le Rhône.[1]

Aussi, César n'eut-il pas de peine à se rendre aux supplications de Divitiac et de ceux dont il se faisait l'interprète; il relève par quelques mots leur courage et leur promet, ce sont ses propres paroles, de veiller sur eux dans ces conjonctures: «Il a tout lieu d'espérer, «ajoute-t-il, que, par reconnaissance et par respect pour lui, Arioviste «mettra un terme à ses violences.»

Il commence par envoyer au roi germain des députés chargés de l'inviter à désigner, pour une entrevue, quelque lieu intermédiaire. Le fier Germain répond: «qu'il n'y a pas plus loin du camp de César à celui «d'Arioviste, que du camp d'Arioviste à celui de César. Si j'avais, «ajoute-t-il, besoin de César, j'irais le trouver; que César en use de «même envers moi. D'ailleurs, cette partie de la Gaule m'appartient par «le droit de la conquête; j'en suis roi par la victoire, et je suis étonné «que le peuple romain paraisse vouloir se mêler de ce que je fais ou «ordonne dans mes États.»

César n'était pas habitué à un pareil langage; il manda à Arioviste

1. César, *De bello gallico*, liv. I, ch. XXXIII: *Præsertim quum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret.*

qu'il eût à empêcher les Germains de passer, à l'avenir, dans les Gaules; qu'il rendît aux Éduens leurs otages et cessât d'inquiéter ces peuples, que les Romains considéraient comme leurs alliés et leurs frères. César ajoutait que toute injure faite aux Éduens serait considérée comme faite à la République elle-même et vengée par elle.

Arioviste répondit que «c'était au vainqueur à dicter la loi et non pas à la recevoir; que tel est le droit de la guerre; que Rome, dans sa conduite envers les nations conquises par ses armes, ne prenait conseil que d'elle-même et avait raison; que s'il laissait aux Romains le droit d'user de leurs conquêtes à leur gré, il entendait avoir pour lui la même liberté. Les Éduens ont voulu tenter le sort des armes et combattre; ils ont succombé, et aujourd'hui ils sont ses tributaires. Il a lui-même un grave sujet de plainte contre César, dont la présence chez les Éduens arrête le paiement du tribut. Il ne rendra pas aux Éduens leurs otages; il ne fera cependant la guerre ni à eux, ni à leurs alliés, s'ils restent fidèles à leurs engagements et paient, chaque année, exactement ce qu'ils ont promis; sinon, le titre de frères du peuple romain ne les sauvera point. Quant à la déclaration de César qu'il saura venger les injures faites aux Éduens, cette menace ne l'émeut nullement: personne encore ne s'est impunément attaqué à Arioviste. Il est tout prêt à se mesurer avec César, dès que César le voudra. Qu'il vienne; il apprendra ce que vaut le courage des Germains, ce que peuvent des hommes indomptables et aguerris, qui, depuis quatorze ans, n'ont pas reposé sous un toit.»

A cette réponse, César sentit que le temps des négociations était passé et que l'épée seule pouvait trancher la question. Il fit rassembler des vivres en toute hâte et se porta à grandes journées contre Arioviste.

Il était en marche depuis trois jours, lorsqu'il apprit que l'ennemi, avec toutes ses forces, se dirigeait vers *Vesuntio* (Besançon), la plus forte place des Séquaniens, et que, depuis autant de jours, il était sorti de ses lignes[1]. Sur cet avis, César força sa marche; s'avança

1. Le latin dit: *Triduique viam a suis finibus profuisse.* Il est des auteurs qui ont traduit ici *finibus* par frontières et ont fait faire à Arioviste trois jours de marche au delà de ses frontières, c'est-à-dire, au delà des limites actuelles de la Haute-Alsace, ce tiers de la Séquanie qu'il occupait. Nous pensons que, en cet endroit, *finibus* est pris dans un sens bien plus restreint, qu'Arioviste n'était encore sorti que de ses lignes ou retranchements, qu'il s'agit d'un

cause aussi du retard, que, sous de vains prétextes, les Éduens mettaient à livrer les blés par eux promis et nécessaires à la nourriture de l'armée. César s'en ouvrit à Divitiac, et celui-ci, vaincu par l'évidence des faits, ne trouva que des supplications et des larmes à opposer aux accusations qui menaçaient la tête de son frère. César néanmoins, feignant de céder aux prières de son ami, crut devoir ne pas frapper Dumnorix et se contenta de le faire suivre et surveiller. Dumnorix cependant n'était coupable qu'envers Rome, et, si son frère n'avait pas été plus Romain qu'Éduen de cœur, bien loin de combattre et de pleurer ses projets, il s'y fût noblement associé ; et que fût devenu César qui, dans les quarante mille hommes qu'il commandait, comptait plus de vingt-huit mille Gaulois et se trouvait en face de près de cent mille combattants helvètes ? Dumnorix, d'après la dénonciation même de Lisc, le *Vergobret*[1], le magistrat suprême des Éduens, n'avait à se reprocher que d'être avant tout Éduen : il disait que, si sa nation ne pouvait plus aspirer à la suprématie dans la Gaule, elle devait du moins préférer la domination des Gaulois à celle des Romains, et l'avenir n'est venu que trop tôt justifier ces patriotiques appréhensions. Une noble inspiration se trouvait donc où César n'a voulu voir que l'égoïsme et l'ardeur de régner. Disons aussi que Dumnorix avait une grande et légitime influence sur ses compatriotes et sur l'armée, et que son supplice eût peut-être été dangereux pour César lui-même. Ceci explique la clémence de ce général, aussi profond politique que vaillant guerrier.

Le jour même où César accordait ce pardon, il apprit, par ses éclaireurs, que l'ennemi avait posé son camp au pied d'une montagne, à huit mille pas du sien. Il ordonne à Labienus d'occuper avec deux légions la hauteur, tandis que lui profite de la nuit pour se rapprocher de l'ennemi, en se faisant précéder par sa cavalerie. Au point du jour, Labienus occupait le sommet de la montagne et César n'était plus qu'à quinze cents pas des avant-postes des Helvètes, sans qu'ils se fussent même douté de

1. *Vergobret*, ce mot, composé, d'après les partisans de la langue celtique, de *ver-go-breith*, signifierait homme pour le jugement. Nous pensons qu'il a été puisé plutôt à une source commune à la langue gallique et à la langue germaine, qu'il se retrouve dans le mot allemand *Werck-Oberst* ou *Werg-Obrecht*, chef des affaires ou de la cité. Or, tel était en effet le Vergobret des Éduens, le chef ou président annuel de leur république. Ce qui est certain c'est que, pendant bien longtemps, à Autun, l'ancienne Bibracte des Éduens, le premier magistrat s'est appelé *Vierg* ou *Verg*. (Voir ce que nous disons sur ce point au chapitre des *Origines*.)

ce double mouvement. Dès qu'ils s'en aperçurent, ils levèrent leur camp et le portèrent plus loin.

Le lendemain, les Romains ayant semblé faire quelques pas rétrogrades, les Helvètes, trompés par cette manœuvre, crurent qu'ils se retiraient et tout aussitôt rebroussèrent chemin et se mirent à suivre et à harceler leur arrière-garde.

César fait soutenir l'attaque par sa cavalerie et dirige ses troupes de pied vers une hauteur voisine ; là, sur la pente même de la colline, il range son armée en bataille sur trois lignes et place au sommet deux légions nouvellement levées dans la Gaule ainsi que tous les auxiliaires.

Les Helvètes, qui arrivaient lentement, avec les chariots et toute la population qui les suivaient, réunissent leurs bagages dans un même lieu; là ils laissent, en vue même du champ de bataille, comme pour stimuler leur zèle et leur courage, un bien plus précieux dépôt, leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards, et, ce pieux devoir rempli, invoquant leurs dieux et leurs armes, ils s'avancent pour vaincre ou mourir. Leur front serré et hérissé de lances repousse la cavalerie; ils se forment en phalange compacte, lèvent et réunissent au-dessus de leurs têtes leurs boucliers, disparaissent sous ce dôme improvisé, comme sous une vaste carapace, et, véritable forteresse mouvante, ils viennent de tout leur poids heurter la première ligne romaine et l'enfoncent, malgré le désavantage du terrain.

A cette vue, César, comme il l'avait fait dans plusieurs grandes batailles, renvoie tous les chevaux, à commencer par le sien, afin de rendre le péril égal pour tous et la fuite impossible, exhorte ses troupes et marche à leur tête. Les Romains, électrisés par leur chef et profitant de leur position, qui domine l'ennemi, font pleuvoir une grêle de traits sur les rangs serrés des Helvètes, parviennent à rompre la phalange, et, l'ayant mise en désordre, ils fondent sur elle le glaive à la main. En ce moment critique, le courage ne suffit plus aux Helvètes; ils ont à lutter non-seulement contre les Romains, mais même contre leurs propres armes; car leurs boucliers se trouvant superposés, pour ainsi dire, encastrés les uns dans les autres, pour couvrir les combattants et former ce que l'on appelait *la tortue,* sont, à chaque instant, plusieurs à la fois, percés du même coup et comme cloués ensemble par les javelots ennemis. En vain, furieux et désespérés, ils veulent s'arracher à cette étreinte, le fer

plie, mais résiste; ils restent comme enchaînés à leurs boucliers, au milieu de la mêlée, et n'ont plus qu'un bras de libre pour ce combat corps à corps. Aussi, un grand nombre, après de longs efforts, préfèrent-ils abandonner leurs boucliers et combattre à découvert. Enfin, dans cette lutte inégale, accablés de blessures, ils commencent à lâcher pied et à faire retraite vers une hauteur, à mille pas environ. Ils l'occupent bientôt, mais les Romains les suivent, lorsque tout à coup, quinze mille Boïens et Tulinges, qui formaient l'arrière-garde helvétienne, débouchent sur le flanc des Romains et les enveloppent. A la vue de ce mouvement, les Helvètes qui s'étaient retirés sur la montagne, se hâtent de revenir à la charge et le combat recommence. Les Romains tournent leurs enseignes et font face des deux côtés.

Ce double combat fut long et opiniâtre; mais enfin la supériorité de la tactique romaine l'emporta de nouveau : les Helvètes rompus une seconde fois, se replient, d'un côté, vers la hauteur qu'ils venaient de quitter, de l'autre, vers leurs bagages et leurs chariots, derrière lesquels ils avaient abrité leur seul trésor, leurs familles. Là, en face du danger, les femmes, les enfants mêmes, au lieu de s'abandonner à une vaine douleur, dignes de leurs époux et de leurs pères, armés ou non armés, se mêlent courageusement à leurs rangs et se battent à côté d'eux et comme eux, en héros. Une lutte furieuse et désespérée s'engage : ensemble ils s'élancent sur les chariots et de là, comme du haut d'un rempart, ils écrasent l'ennemi sous leurs traits, tandis que d'autres, se glissant jusqu'entre les roues, éloignent les assaillants à coups de flèches ou les reçoivent à la pointe de leurs javelots. Le sang coule à flots ; la nuit même ne met pas fin au carnage ; il ne cessa que quand sur ces chariots, transformés en retranchement, il ne resta plus que des cadavres. Alors seulement la brèche fut ouverte et le camp emporté. Parmi les captifs une fille et un fils d'Orgétorix tombèrent au pouvoir de l'ennemi. César rend aux vaincus cette justice que, durant toute l'action, qui se prolongea depuis l'aube du jour jusque bien avant dans la nuit, nul ne put voir un Helvète tourner le dos. La victoire fut complète, mais elle coûta bien cher aux Romains, un aveu de César le prouve : il leur fallut trois jours pour panser leurs blessés et enterrer leurs morts.

Cette grande bataille fut livrée à environ dix-huit mille pas d'Au-

tun, la Bibracte des Éduens; et, d'après le calcul de Napoléon, elle doit avoir eu lieu du premier au quinze mai, qui correspondrait à la mi-août du calendrier romain.

Après cette défaite, il restait aux Helvètes environ cent trente mille hommes, dont la moitié au plus était des combattants. Ils marchèrent, toute la nuit, sans s'arrêter. Continuant leur route, sans faire halte nulle part, même pendant les ténèbres, ils arrivèrent, le quatrième jour, sur les terres des Lingons, aujourd'hui le pays de Langres. Là, réduits à la dernière extrémité, accablés de fatigue et mourant de faim, car César, par ses courriers, avait défendu aux Lingons de leur porter aucun secours, et il avait été obéi! ils lui envoyèrent des députés pour traiter de leur soumission. Pendant les négociations, six mille hommes environ d'un canton appelé *Verbigène*[1], sortirent du camp à la faveur de l'obscurité, et se dirigèrent vers le Rhin et les frontières de la Germanie. César ordonna aux peuples, sur le territoire desquels les fugitifs pouvaient passer, de les poursuivre et de les ramener, et César, tant était grande la terreur du nom romain, fut encore obéi, et ces six mille Gaulois furent traités en ennemis et livrés par des Gaulois! Tous les autres, après avoir remis otages, armes et transfuges, reçurent, dit César, leur pardon!.... Il leur ordonna de retourner dans les pays d'où ils étaient venus et leur enjoignit de reconstruire leurs villes et villages qu'ils avaient incendiés. C'était les condamner à la famine et à la misère, car que pouvaient-ils retrouver dans leur patrie? Un monceau de ruines et de cendres, un désert! Les Boïens seuls furent exceptés de ce triste sort. Les Éduens, jaloux de garnir leurs frontières d'hommes de cette trempe, demandèrent et obtinrent pour cette vaillante troupe, la permission de s'établir à l'ouest du Jura.

L'on trouva dans le camp des Helvètes des registres écrits en *lettres grecques*[2] et sur lesquels étaient nominativement inscrits tous ceux qui

1. C'est sur les bords de la Limmat, autour de Baden, et non vers Soleure, comme l'ont pensé quelques historiens, qu'il faut chercher l'ancienne patrie des Verbigènes; ce qui semble autoriser cette induction, c'est que la ville de Baden reproduit dans son premier nom celui de ce peuple, elle s'appelait *Aquæ Verbigenæ*. V. Dict. de Bouillet, au mot *Baden*.

2. César s'exprime ainsi: *Tabulæ repertæ sunt, literis græcis confectæ;* cela semble bien vouloir dire que ces registres n'étaient pas écrits en langue grecque, mais seulement en caractères grecs (voir César, *De bello gallico*, liv. I, p. 194). Quelques auteurs ont pensé que les Celtes ou Gaulois parlaient le grec ou que du moins leur langage était une corruption de cet idiome. Cette opinion a séduit un homme bien érudit et bien compétent, Samuel Bochart (voir

avaient fait partie de l'émigration, le nombre des hommes capables de porter les armes et séparément celui des enfants, des vieillards et des femmes. On y comptait en tout 263,000 Helvètes, 36,000 Tulinges, 14,000 Latobriges, 23,000 Rauraques, 32,000 Boïens. Il y avait parmi

son traité de géographie sacrée, intitulé *Phaleg et Chanaan*). Il en est d'autres qui ont trouvé une corrélation intime entre ce qu'ils appellent le celte et l'hébreu, tels sont Guichart (voir *Harmonie étymologique des langues*), Borel (voir *Trésor de recherches et antiquités gauloises*, à la préface), et Marcel (*Histoire de France*, t. I, p. 11). Ce qui est certain, c'est que, dans les langues dérivées de l'ancien celte ou gaulois, on retrouve beaucoup de mots empruntés au phénicien, à l'hébreu et surtout au grec : et ces emprunts ne doivent pas étonner, quand on se rappelle que les colonies phéniciennes, du XIX.ᵉ au XIII.ᵉ siècle avant Jésus-Christ, couvrirent les côtes et les iles de la Méditerranée ; que les Grecs aussi se portèrent, dans leurs migrations, sur ces bords et que Marseille, entre autres, fut fondée par les Phocéens. Le voisinage de ces Grecs arrivés dans les Gaules a pu, a dû faire parvenir quelque chose de leur idiome dans la langue des Gaulois ; dans certaines localités même on a dû parler les deux langues et y ajouter, plus tard, le latin importé par les Romains. On en voit un exemple frappant dans Marseille, que Caton appelait *Trilinguis*, aux trois langues, parce que les habitants parlaient le grec, le latin et le celte. Mais que les Gaulois ou Celtes aient abandonné leur langue pour le grec ou que le grec ait été leur langue primitive, cela est inadmissible et semble avec raison à Schœpflin ne pas mériter une réfutation. Beatus Rhénanus a recueilli une foule de mots, la plupart communs au gaulois et au germain, qui viennent du grec (voir *Rerum Germanicarum*). Les Helvétiens, comme les autres Gaulois, faisaient usage (leurs prêtres ou druides du moins, seuls dépositaires de l'écriture parmi eux) de caractères grecs, mais non de la langue grecque. César confirme lui-même cette opinion par son exemple, puisqu'il adressait à Q. Cicéron des instructions rédigées en grec, convaincu que si les Trévíriens et les Nerviens, qui bloquaient les quartiers d'hiver de Labienus et de Cicéron, venaient à intercepter ces dépêches, ils ne pourraient en lire le contenu (voir *De bello gallico*, liv. V, ch. XLVIII). D'ailleurs, en parlant de la discipline des druides (voir *De bello gallico*, liv. VI, ch. XIV) ne dit-il pas : «Les disciples des druides apprennent un grand nombre de vers .... ; «ils ne pensent pas qu'il soit permis de les écrire, quoique dans les affaires publiques ou pri«vées, ils se servent de caractères grecs.» N'oublions pas ici ce que nous avons dit aux *Origines* : le pélasge, dont est sorti le grec, est aussi l'un des éléments du gaulois, et lui-même sans doute avait été puisé à la même source que la langue des Perses et des Mèdes. Pourquoi donc les druides n'auraient-ils pas conservé, avec le culte des Pélasges, les caractères de leur langue ? Bien longtemps après l'introduction des Romains chez les Gaulois, ceux-ci employèrent les caractères grecs et, plus tard, les mêlèrent aux caractères romains ; il faut ajouter qu'ils s'en servaient également pour écrire de droite à gauche ou de gauche à droite ; le premier mode était le plus ancien ; il leur était arrivé, sans doute, avec les caractères grecs ou dits tels, des Pélasges et des Mèdes. L'ouvrage si remarquable intitulé : *La religion des Gaulois* (t. II, liv. III, p. 56 et 57) reproduit diverses médailles ou monnaies, où cet alliage des deux espèces de caractères et des deux modes d'écriture est palpable. L'auteur conclut ainsi : «Les légendes de ces six Monnoyes sont gravées βουστροφηδὸν (de droite à gauche) ; on y voit la justification de ces deux vérités, savoir : que la langue que les Gaulois parlaient et les caractères dont ils se servaient, étaient grecs des plus anciens.» De ces deux prétendues vérités, une seule nous paraît admissible, c'est la dernière. Il démontre, du reste, que ces caractères, appelés grecs, avaient été empruntés par les Grecs eux-mêmes à un peuple antérieur. Voir p. 268.

eux 92,000 combattants. Le nombre de ceux qui rentrèrent dans leur pays fut, d'aprés le recensement ordonné par César, de 110,000.[1]

Nous nous sommes étendu sur cette guerre des Helvètes, parce que, toute malheureuse qu'elle a été pour eux, elle atteste leur grand caractère et leur grand courage et que, dans les rangs de cette héroïque armée, combattaient de nos pères, les Rauraques, dont les descendants, dignes du sang d'où ils sortent, peuplent notre belliqueux Sundgau et fournissent un si précieux contingent à la défense de la patrie. Consignons ici pour leur gloire le jugement du grand capitaine des temps modernes: «Il fallait, «a dit Napoléon, que les Helvétiens fussent intrépides pour avoir soutenu «l'attaque aussi longtemps contre une armée de ligne romaine aussi «nombreuse que la leur.»

La guerre des Helvètes étant terminée si heureusement pour Rome, des députés de presque toute la Gaule vinrent féliciter le vainqueur, et ces Gaulois poussèrent l'adulation ou l'aveuglement jusqu'à dire à César que la Gaule ne profiterait pas moins de son triomphe que la république romaine elle-même! Ils lui demandèrent humblement la permission, qu'ils ne demandaient anciennement qu'à eux-mêmes, de convoquer l'assemblée générale de la nation; ils avaient une prière à lui faire en commun. Cette permission leur fut accordée, et l'assemblée eut lieu au jour fixé par César.

Quand elle fut close, les mêmes ambassadeurs, qui s'étaient déjà tant humiliés devant le proconsul, revinrent vers lui et sollicitèrent la faveur de l'entretenir en particulier, touchant, disaient-ils, leur sûreté et celle de toute la Gaule. Ayant obtenu audience (nous copions César), ils se jetèrent à ses pieds en versant des larmes et le supplièrent aussi instamment de garder le secret sur leur communication que de leur octroyer l'objet de leur demande; car, si leur démarche était révélée, ils se verraient exposés au dernier supplice. Ils l'eussent mérité, si le fait rapporté

1. De ce que les Helvètes étaient 130,000 (le texte porte 110,000) à leur retour dans leur patrie, il ne faudrait pas conclure qu'ils eussent perdu 230,000 hommes, parce que beaucoup se refugièrent dans les villes gauloises et s'y établirent, et qu'un grand nombre d'autres rentrèrent depuis dans leur pays. Le nombre de leurs combattants était de 90,000; ils étaient donc, par rapport à la population, comme un à quatre, ce qui paraît très-fort. Une trentaine de mille du canton de Zurich avaient été tués ou pris au passage de la Saône, ils avaient donc 60,000 combattants au plus à la bataille. César, qui avait six légions (de 6000 hommes chacune) et beaucoup d'auxiliaires, avait donc une armée plus nombreuse. Opinion de Napoléon. V. *Précis des guerres de César*, ch. I, §. IV, p. 34 et 35.

par César est exact, car ils trahissaient la patrie. L'Éduen Divitiac, d'autant plus digne de réprobation qu'il a mérité les éloges de César, prit pour tous la parole : «Deux partis, dit-il, divisaient la Gaule; l'un avait «les Éduens pour chef, l'autre les Arvernes. Après une lutte de plu«sieurs années pour la prééminence, les Arvernes, unis aux Séqua«niens, attirèrent les Germains en leur promettant des avantages. «Quinze mille de ces derniers passèrent d'abord le Rhin. La fertilité «du sol, la civilisation, les richesses des Gaulois ayant charmé ces «hommes grossiers et barbares, il s'en présenta un plus grand nombre, «et il y en a maintenant cent vingt mille dans la Gaule. Les Éduens et «leurs alliés leur ont livré deux combats, et ont eu, outre leur défaite, «de grands malheurs à déplorer, la perte de toute leur noblesse, de tout «leur sénat, de toute leur cavalerie. Épuisé par ces combats et par ces «revers, ce peuple, que son propre courage, ainsi que l'appui et l'amitié «de Rome avaient précédemment rendu si puissant dans la Gaule, s'é«tait vu forcé de donner en otage aux Séquaniens ses plus nobles ci«toyens, et de s'obliger par serment à ne jamais réclamer pour sa liberté «ni pour celle des otages, à ne pas implorer le secours du peuple ro«main, à ne pas tenter de se soustraire au joug perpétuel de ses vain«queurs. Je suis le seul de tous mes concitoyens, ajouta-t-il, qu'on n'ait «pu contraindre à prêter ce serment, ni à donner mes enfants en otage. «Je n'ai fui mon pays et ne suis venu demander à Rome du secours au «sénat que parce je n'étais retenu par aucun de ces deux liens.

«Mais les Séquaniens, vainqueurs, ont éprouvé un sort plus intolé«rable que les Éduens vaincus. En effet, Arioviste, roi des Germains, «s'est établi dans leur pays, s'est emparé du tiers de leur territoire, «qui est le meilleur de toute la Gaule, et leur ordonne maintenant d'en «abandonner un autre tiers à 24,000 Harudes qui, depuis peu de mois, «sont venus le joindre et prétendent aussi trouver place et demeure. «Il arrivera, dans peu d'années, que tous les Gaulois seront chassés de «leur pays et que tous les Germains auront passé le Rhin, car le sol de «la Germanie ne peut entrer en comparaison avec celui de la Gaule, «non plus que la manière de vivre des deux nations. Arioviste, une fois «vainqueur de l'armée gauloise dans la bataille de Magétobrie, com«manda en despote superbe et cruel, exigea pour otage les enfants de «tous les nobles et exerce contre eux tous les genres de cruauté, si l'on

«n'obéit aussitôt à tous ses caprices ou à sa volonté : c'est un homme «barbare, emporté, féroce; on ne peut supporter plus longtemps sa «tyrannie. Si César et le peuple romain ne viennent à leur secours, il «ne restera aux Gaulois qu'une chose à faire, c'est, à l'exemple des Hel-«vètes, d'émigrer en masse, de chercher d'autres terres, d'autres demeures «loin des Germains et de tenter la fortune, quel que soit le sort qu'elle «leur réserve.»

Il termina par ces mots : «Si Arioviste venait à connaître les révéla-«tions que nous faisons en ce moment, sans nul doute il livrerait tous «les otages en son pouvoir au plus affreux supplice. César seul, par «son autorité, par ses forces, par l'éclat de sa victoire récente, et avec «la puissance du nom romain, peut empêcher qu'un plus grand nombre «de Germains ne franchissent le Rhin; seul il peut défendre la Gaule «contre Arioviste.»

Divitiac cessa de parler, et tous ceux qui étaient présents, fondant en larmes, implorèrent le secours de César. Remarquant que les Séquaniens seuls s'abstenaient de faire comme les autres; que, tristes et la tête baissée, ils regardaient la terre, le général romain s'étonne de cet abattement, de ce silence, et leur en demande la cause; ils ne répondent rien et restent plongés dans cette morne tristesse. Il les presse, à plusieurs reprises, sans pouvoir obtenir d'eux une parole. Que signifiait ce mutisme, cet embarras des Séquaniens? Il est à croire que l'indignation, plus encore contre Divitiac que contre Arioviste, leur fermait la bouche; et s'ils eussent relevé la tête, peut-être eût-on vu le rouge leur monter au front, lorsque le même Divitiac, se chargeant d'expliquer leur pensée, reprit la parole: «Tel est, dit-il, le sort des Séquaniens, «plus malheureux et plus intolérable que celui de tous les autres «Gaulois! seuls, ils n'osent se plaindre, même en secret, ni invoquer «de secours; la cruauté d'Arioviste absent leur inspire autant d'effroi «que s'il était devant eux. Les autres, au moins, ont la liberté de fuir, «mais eux, qui ont reçu Arioviste sur leur terre, et dont toutes les «villes sont en son pouvoir, se voient forcés d'endurer tous les tour-«ments.»

C'était faire jouer aux Séquaniens un rôle indigne d'eux et expliquer d'une manière plus indigne encore leur attitude et leur douleur. Ce n'était pas la peur qui retenait les paroles sur leurs lèvres, c'était plutôt

par César est exact, car ils trahissaient la patrie. L'Éduen Divitiac, d'autant plus digne de réprobation qu'il a mérité les éloges de César, prit pour tous la parole : «Deux partis, dit-il, divisaient la Gaule; l'un avait «les Éduens pour chef, l'autre les Arvernes. Après une lutte de plu«sieurs années pour la prééminence, les Arvernes, unis aux Séqua«niens, attirèrent les Germains en leur promettant des avantages. «Quinze mille de ces derniers passèrent d'abord le Rhin. La fertilité «du sol, la civilisation, les richesses des Gaulois ayant charmé ces «hommes grossiers et barbares, il s'en présenta un plus grand nombre, «et il y en a maintenant cent vingt mille dans la Gaule. Les Éduens et «leurs alliés leur ont livré deux combats, et ont eu, outre leur défaite, «de grands malheurs à déplorer, la perte de toute leur noblesse, de tout «leur sénat, de toute leur cavalerie. Épuisé par ces combats et par ces «revers, ce peuple, que son propre courage, ainsi que l'appui et l'amitié «de Rome avaient précédemment rendu si puissant dans la Gaule, s'é«tait vu forcé de donner en otage aux Séquaniens ses plus nobles ci«toyens, et de s'obliger par serment à ne jamais réclamer pour sa liberté «ni pour celle des otages, à ne pas implorer le secours du peuple ro«main, à ne pas tenter de se soustraire au joug perpétuel de ses vain«queurs. Je suis le seul de tous mes concitoyens, ajouta-t-il, qu'on n'ait «pu contraindre à prêter ce serment, ni à donner mes enfants en otage. «Je n'ai fui mon pays et ne suis venu demander à Rome du secours au «sénat que parce je n'étais retenu par aucun de ces deux liens.

«Mais les Séquaniens, vainqueurs, ont éprouvé un sort plus intolé«rable que les Éduens vaincus. En effet, Arioviste, roi des Germains, «s'est établi dans leur pays, s'est emparé du tiers de leur territoire, «qui est le meilleur de toute la Gaule, et leur ordonne maintenant d'en «abandonner un autre tiers à 24,000 Harudes qui, depuis peu de mois, «sont venus le joindre et prétendent aussi trouver place et demeure. «Il arrivera, dans peu d'années, que tous les Gaulois seront chassés de «leur pays et que tous les Germains auront passé le Rhin, car le sol de «la Germanie ne peut entrer en comparaison avec celui de la Gaule, «non plus que la manière de vivre des deux nations. Arioviste, une fois «vainqueur de l'armée gauloise dans la bataille de Magétobrie, com«manda en despote superbe et cruel, exigea pour otage les enfants de «tous les nobles et exerce contre eux tous les genres de cruauté, si l'on

«n'obéit aussitôt à tous ses caprices ou à sa volonté : c'est un homme «barbare, emporté, féroce; on ne peut supporter plus longtemps sa «tyrannie. Si César et le peuple romain ne viennent à leur secours, il «ne restera aux Gaulois qu'une chose à faire, c'est, à l'exemple des Hel-«vètes, d'émigrer en masse, de chercher d'autres terres, d'autres demeures «loin des Germains et de tenter la fortune, quel que soit le sort qu'elle «leur réserve.»

Il termina par ces mots : «Si Arioviste venait à connaître les révéla-«tions que nous faisons en ce moment, sans nul doute il livrerait tous «les otages en son pouvoir au plus affreux supplice. César seul, par «son autorité, par ses forces, par l'éclat de sa victoire récente, et avec «la puissance du nom romain, peut empêcher qu'un plus grand nombre «de Germains ne franchissent le Rhin; seul il peut défendre la Gaule «contre Arioviste.»

Divitiac cessa de parler, et tous ceux qui étaient présents, fondant en larmes, implorèrent le secours de César. Remarquant que les Séquaniens seuls s'abstenaient de faire comme les autres; que, tristes et la tête baissée, ils regardaient la terre, le général romain s'étonne de cet abattement, de ce silence, et leur en demande la cause; ils ne répondent rien et restent plongés dans cette morne tristesse. Il les presse, à plusieurs reprises, sans pouvoir obtenir d'eux une parole. Que signifiait ce mutisme, cet embarras des Séquaniens? Il est à croire que l'indignation, plus encore contre Divitiac que contre Arioviste, leur fermait la bouche; et s'ils eussent relevé la tête, peut-être eût-on vu le rouge leur monter au front, lorsque le même Divitiac, se chargeant d'expliquer leur pensée, reprit la parole: «Tel est, dit-il, le sort des Séquaniens, «plus malheureux et plus intolérable que celui de tous les autres «Gaulois! seuls, ils n'osent se plaindre, même en secret, ni invoquer «de secours; la cruauté d'Arioviste absent leur inspire autant d'effroi «que s'il était devant eux. Les autres, au moins, ont la liberté de fuir, «mais eux, qui ont reçu Arioviste sur leur terre, et dont toutes les «villes sont en son pouvoir, se voient forcés d'endurer tous les tour-«ments.»

C'était faire jouer aux Séquaniens un rôle indigne d'eux et expliquer d'une manière plus indigne encore leur attitude et leur douleur. Ce n'était pas la peur qui retenait les paroles sur leurs lèvres, c'était plutôt

la honte et la confusion. Ils ne s'étaient pas attendus à tant de pusillanimité et de bassesse; ils regrettaient de s'être associés à la démarche de Divitiac, et leur silence, en présence de ce confident de César et de César lui-même, était la plus éloquente des protestations. Ils n'avaient pas entendu mettre au pied du proconsul toute la Gaule; ils commençaient peut-être à craindre plus Rome que la Germanie et le secours de César plus que la tyrannie d'Arioviste. Le salut de la Gaule était dans la Gaule elle-même, dans la réconciliation de tous ses enfants; ils le sentaient alors, et sans doute un noble regret se faisait jour dans leurs âmes.

L'ambition de César était d'ajouter à ses conquêtes la Gaule, et il prévoyait que défendre la Séquanie contre les Germains c'était s'en emparer et en faire une province romaine. D'ailleurs, il ne voulait pas laisser les Germains s'habituer à franchir le Rhin; il craignait que ces peuples, une fois en pied dans la Gaule, ne vinssent, à l'exemple des Cimbres et des Teutons, se jeter sur la province romaine et de là sur l'Italie, d'autant plus que la Séquanie n'était séparée de cette précieuse possession que par le Rhône.[1]

Aussi, César n'eut-il pas de peine à se rendre aux supplications de Divitiac et de ceux dont il se faisait l'interprète; il relève par quelques mots leur courage et leur promet, ce sont ses propres paroles, de veiller sur eux dans ces conjonctures: «Il a tout lieu d'espérer, «ajoute-t-il, que, par reconnaissance et par respect pour lui, Arioviste «mettra un terme à ses violences.»

Il commence par envoyer au roi germain des députés chargés de l'inviter à désigner, pour une entrevue, quelque lieu intermédiaire. Le fier Germain répond: «qu'il n'y a pas plus loin du camp de César à celui «d'Arioviste, que du camp d'Arioviste à celui de César. Si j'avais, «ajoute-t-il, besoin de César, j'irais le trouver; que César en use de «même envers moi. D'ailleurs, cette partie de la Gaule m'appartient par «le droit de la conquête; j'en suis roi par la victoire, et je suis étonné «que le peuple romain paraisse vouloir se mêler de ce que je fais ou «ordonne dans mes États.»

César n'était pas habitué à un pareil langage; il manda à Arioviste

1. César, *De bello gallico*, liv. I, ch. XXXIII: *Præsertim quum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret.*

qu'il eût à empêcher les Germains de passer, à l'avenir, dans les Gaules; qu'il rendît aux Éduens leurs otages et cessât d'inquiéter ces peuples, que les Romains considéraient comme leurs alliés et leurs frères. César ajoutait que toute injure faite aux Éduens serait considérée comme faite à la République elle-même et vengée par elle.

Arioviste répondit que «c'était au vainqueur à dicter la loi et non pas à la recevoir; que tel est le droit de la guerre; que Rome, dans sa conduite envers les nations conquises par ses armes, ne prenait conseil que d'elle-même et avait raison; que s'il laissait aux Romains le droit d'user de leurs conquêtes à leur gré, il entendait avoir pour lui la même liberté. Les Éduens ont voulu tenter le sort des armes et combattre; ils ont succombé, et aujourd'hui ils sont ses tributaires. Il a lui-même un grave sujet de plainte contre César, dont la présence chez les Éduens arrête le paiement du tribut. Il ne rendra pas aux Éduens leurs otages; il ne fera cependant la guerre ni à eux, ni à leurs alliés, s'ils restent fidèles à leurs engagements et paient, chaque année, exactement ce qu'ils ont promis; sinon, le titre de frères du peuple romain ne les sauvera point. Quant à la déclaration de César qu'il saura venger les injures faites aux Éduens, cette menace ne l'émeut nullement: personne encore ne s'est impunément attaqué à Arioviste. Il est tout prêt à se mesurer avec César, dès que César le voudra. Qu'il vienne; il apprendra ce que vaut le courage des Germains, ce que peuvent des hommes indomptables et aguerris, qui, depuis quatorze ans, n'ont pas reposé sous un toit.»

A cette réponse, César sentit que le temps des négociations était passé et que l'épée seule pouvait trancher la question. Il fit rassembler des vivres en toute hâte et se porta à grandes journées contre Arioviste.

Il était en marche depuis trois jours, lorsqu'il apprit que l'ennemi, avec toutes ses forces, se dirigeait vers *Vesuntio* (Besançon), la plus forte place des Séquaniens, et que, depuis autant de jours, il était sorti de ses lignes[1]. Sur cet avis, César força sa marche; s'avança

1. Le latin dit: *Triduique viam a suis finibus profuisse.* Il est des auteurs qui ont traduit ici *finibus* par frontières et ont fait faire à Arioviste trois jours de marche au delà de ses frontières, c'est-à-dire, au delà des limites actuelles de la Haute-Alsace, ce tiers de la Séquanie qu'il occupait. Nous pensons que, en cet endroit, *finibus* est pris dans un sens bien plus restreint, qu'Arioviste n'était encore sorti que de ses lignes ou retranchements, qu'il s'agit d'un

presque sans s'arrêter, ni de jour ni de nuit, prévint l'ennemi, se rendit maître de Besançon et y mit garnison.

Pendant le peu de jours qu'il passa dans cette ville, il n'eut pas à combattre les Germains, mais la terreur qui les précédait de bien loin. Au récit de l'incroyable valeur de ces hommes, de leur habitude des combats, de leur taille gigantesque, de leur aspect terrible, du feu de leur regard que jamais Gaulois, disait-on, n'avait pu soutenir en face, l'épouvante se répandit dans son armée. Un trouble universel et profond s'empara de tous les esprits, une morne stupeur régna dans le camp, et chacun, comme à la veille de sa dernière heure, mettait ordre à ses affaires et réglait ses dernières dispositions. Ceux qui voulaient passer pour les moins effrayés, disaient que ce n'était pas l'ennemi qu'ils craignaient, mais la difficulté des chemins, la profondeur des forêts à traverser et les embarras du transport des vivres et des munitions. César, enfin, annonçait-on de toutes parts, était menacé de voir ses soldats refuser de porter leurs enseignes en avant et rester sourds à la voix de leur général.

César réfléchit un instant; puis il rassemble les centurions de tous les rangs; leur reproche vivement de vouloir s'informer du pays où il les mène et juger ses desseins; ensuite, après avoir réveillé leur amour-propre et leur courage, en leur rappelant les triomphes des armées romaines contre les Cimbres et les Teutons, leurs propres triomphes en Italie dans la guerre des esclaves, la supériorité de la tactique et de la discipline; après leur avoir rappelé aussi que ces Germains, devant lesquels ils laissaient défaillir leur antique valeur, étaient de ces mêmes peuples, que les Helvètes avaient si souvent combattus et presque toujours vaincus; que ces Helvètes, cependant, n'avaient pu résister aux armes romaines, il termine ainsi : «Les soldats, dit-on, n'obéiront pas à mes ordres, ne lèveront pas leurs enseignes ..... ces menaces ne m'inquiètent guère. Une armée ne se montre rebelle à la voix de son chef, que quand, par sa faute, la fortune l'a abandonné ou qu'il s'est rendu indigne de confiance par quelque vice honteux, celui de la cupidité, par exemple. Ma vie entière atteste mon intégrité, et la guerre

mouvement fait par ses troupes, beaucoup plutôt pour se concentrer et se réunir que pour se porter en avant, qu'enfin le gros de ses forces devait être parvenu tout au plus aux environs d'Argentouaria, Colmar ou Horbourg.

contre les Helvètes, le bonheur de mes armes. Aussi, le départ que je voulais retarder de quelques jours, je l'avance, et la nuit prochaine, à la quatrième veille, je lèverai le camp, afin de savoir, avant tout, ce qui prévaudra sur vous, de l'honneur et du devoir, ou de la peur. Après cela, si l'on hésite à me suivre, je partirai néanmoins, avec la dixième légion seule; elle, je le sais, ne m'abandonnera pas; elle sera ma cohorte prétorienne.»

A ce discours chacun rougit d'avoir douté de lui-même, et au découragement succédèrent la plus vive ardeur et le désir d'en venir, le plus tôt possible, aux mains. César se vit entouré de tous ses officiers, reçut les excuses et les protestations de dévouement de toutes les légions, et après s'être enquis des chemins auprès de son trop fidèle Divitiac, il résolut de faire un détour de cinquante milles, c'est-à-dire, d'environ quinze lieues, en longeant sans doute la rivière de la Saône, pour conduire son armée par un pays ouvert, et partit à la quatrième veille, comme il l'avait annoncé.

Le septième jour, il marchait encore, quand ses éclaireurs vinrent lui apprendre que les Germains n'étaient plus qu'à vingt-quatre mille pas environ de ses avant-postes.[1]

1. *Millibus passuum quatuor et viginti abesse* (*De bello gallico*, liv. I', ch. XLI). C'est-à-dire, à environ 8 lieues, de façon qu'en supposant que l'armée de César ait pris le chemin de la Saône et débouché par Lure et Belfort, celle d'Arioviste devait être non loin de Cernay.

Laguille (dans son Histoire d'Alsace, p. 3), en supposant que les Romains avaient déjà atteint la hauteur de Belfort, pense que les Germains n'étaient encore qu'aux environs de Colmar. Cette opinion, qui ne contrarierait du reste nullement celle que nous allons émettre sur le lieu même de la bataille, nous semble bien controversable; car, pour l'adopter, il faut bien reconnaître avec nous et *a fortiori* que, depuis le jour du départ de César jusqu'à sa halte à 24 milles d'Arioviste, celui-ci, dont le mouvement avait motivé la marche si rapide de César, n'avait fait encore que quelques pas en avant. Sans doute la rapidité de César a déjoué les plans d'Arioviste et le général romain s'est trouvé à Besançon, avant que son ennemi ait pu s'être porté fort loin en Alsace; mais il faut admettre, au moins, que jusqu'au moment où Arioviste a pu connaître la prise de cette ville, il avait fait quelques étapes en avant, après avoir concentré son armée vers les lieux où s'élève, aujourd'hui, Colmar. Or, si les légions romaines faisaient ordinairement sept milles par jour, l'armée germaine, si embarrassée dans sa marche, pouvait en faire la moitié, dans le même temps, c'est-à-dire, trois à quatre milles tout au plus. Ceci explique suffisamment pourquoi nous pensons que le camp germain, à 24,000 pas de César, devait être parvenu dans les environs de Cernay. N'oublions pas qu'Arioviste, prévenu par César, avait changé ses projets et avait dû, désespérant de s'emparer de Besançon, place de guerre, qui eût servi de centre à toutes ses opérations, sentir bien plus vivement la nécessité pour lui de rester à proximité du Rhin. Ainsi tout concourt à prouver qu'il n'est pas sorti de la Haute-Alsace et que c'est dans une des plaines de cette province qu'il s'est arrêté pour attendre César.

[illegible] l'approche de César, Arioviste [illegible] se porter en [illegible] Besançon et de mettre une grande [illegible] et le [illegible] duquel lui arrivaient journellement des [illegible] et des [illegible] dans sa marche, nécessairement [illegible], car il [illegible] toute une population de femmes [illegible] et de [illegible] Arioviste, disons-nous, envoya des députés [illegible] pour le [illegible] la demande qui lui avait été [illegible] entrevue. [illegible] Romains s'étant approchés davantage [illegible] pourrait [illegible] les chefs, en présence des deux armées. César [illegible] position, et l'entrevue fut fixée à cinq jours de là. [illegible] César n'amenât avec lui aucun fantassin ; il crai- [illegible] surprise. Tous deux ne devaient être accom- [illegible] cavaliers ; s'il en était autrement, il ne viendrait [illegible] sans doute d'autres motifs : il savait que la [illegible] gauloise ; que, sous la conduite de Dumnorix, [illegible] romain dans un combat contre les [illegible] ménagé des intelligences dans ce

[illegible] d'Arioviste, et ne voulant pas que la [illegible] quelconque, il trouva un expé- [illegible] garantissant sa personne contre [illegible] gauloise tous ses chevaux et les fit [illegible] légion, dont il connaissait et [illegible] dévouement. Cela fit dire [illegible] légion d'élite, « que César [illegible] leur ayant promis de [illegible] chevaliers. » [illegible] simple accident [illegible] près égale des [illegible] l'entrevue. [illegible] légion trans- [illegible] germains [illegible] se parlât [illegible] fussent [illegible] tut en [illegible] et ceux

de Rome, le titre de roi, le titre d'ami reçus du sénat, finit par lui réitérer les demandes qu'il lui avait déjà transmises par ses députés, de ne plus faire la guerre ni aux Éduens, ni à leurs alliés, de rendre les otages, et, s'il ne pouvait renvoyer chez eux tous ces Germains accourus sous ses étendards, de ne plus permettre au moins à d'autres de franchir le Rhin.

Arioviste répondit peu de chose aux demandes du général romain, mais parla beaucoup de son mérite personnel et de ses exploits. Ce jugement est celui de César; il était difficile qu'il fût impartial, et vraiment en voyant ainsi apprécier les paroles d'Arioviste, on regrette pour sa gloire qu'un tel homme, de même que tant de héros gaulois ou germains, si éloquents, si braves, si magnanimes, n'aient pas eu un autre ennemi ou un autre historien. Heureusement cette réponse, César nous en a conservé quelques fragments qui, malgré les retranchements qu'ils ont subis, sans nul doute, en passant par la plume de l'ennemi, peuvent nous donner une idée du caractère d'Arioviste : «Ce n'est point de mon propre mouvement, dit-il, que j'ai franchi «le Rhin, c'est à la prière, à la sollicitation des Gaulois; je n'ai pas «quitté mon pays, mes proches, la terre de mes ancêtres, sans l'es«poir de quelque chose de grand et de digne de moi et des Germains. «Le territoire que j'occupe dans les Gaules m'a été concédé par les «Gaulois eux-mêmes; volontairement aussi ils m'ont donné des ota«ges; ils se sont obligés à me payer un tribut, c'est le droit de la «guerre, c'est la contribution que les vainqueurs ont coutume d'im«poser aux vaincus. La guerre, ce n'est pas moi qui l'ai déclarée aux «Gaulois, ce sont les Gaulois qui l'ont portée chez moi; tous les «peuples de la Gaule sont venus m'attaquer et poser leur camp en «face du mien; un combat m'a suffi pour vaincre et disperser toute «cette multitude : s'ils veulent de nouveau tenter le sort des armes, «je suis encore prêt à combattre; s'ils préfèrent la paix, de quel «droit me refuseraient-ils le tribut qu'ils ont, jusqu'à ce jour, payé «sans réclamation. L'amitié du peuple romain devait m'apporter «honneur et avantage et non tourner à ma ruine; c'était dans cet «espoir que je l'avais recherchée. Si Rome entend m'enlever mes sub«sides et mes tributaires, je renoncerai à son amitié avec autant d'em«pressement que je l'avais désirée. Si j'ai fait passer dans la Gaule

César essaya de répondre avec toute l'astuce et toute l'arrogance romaines à ce fier et noble langage; il parlait encore, quand il s'aperçut que la cavalerie ennemie se rapprochait et que déjà quelques traits étaient partis de ses rangs; il rompit la conférence et se retira avec les siens. Il craignit, sans doute, que la bataille ne s'engageât, incontinent, avant qu'il n'eût pu recevoir les secours qu'il attendait des Éduens et des Séquaniens, et il voulait d'ailleurs se laisser le temps de faire avancer toute son armée dans la plaine.

Deux jours après, Arioviste demanda une seconde entrevue. César se contenta d'envoyer Valérius Porcillus, jeune officier, qui sachant la langue des Gaules, pouvait conférer avec Arioviste, qui l'avait apprise, depuis son séjour en deçà du Rhin. César avait adjoint à cet envoyé Marcus Mettius, qui avait été, dans le temps, l'hôte d'Arioviste. Dès qu'ils parurent devant le roi germain, se trompant sur leurs projets (se trompait-il bien réellement ?), «que venez-vous faire ici, s'écria-t-il, sans doute jouer le rôle indigne d'espions ?» Et sans leur donner le temps de s'expliquer, il les fit jeter dans les fers.

Le même jour, il leva son camp et vint prendre position au pied d'une montagne, à six mille pas des retranchements de César. Le lendemain il fit marcher ses troupes presque à la portée de l'armée romaine et alla s'établir à deux mille pas de là, dans le but d'intercepter le grain et les vivres que devaient amener de ce côté les Séquaniens et les Éduens.

Alors, les Romains purent voir se développer sous leurs yeux cette armée germaine, qui les avait fait trembler de si loin, et peut-être se rassurer un peu, en comparant leurs moyens d'attaque et de défense à ceux de ces hommes considérés comme invincibles. Le fer manquait aux Germains, à en juger par la nature de leurs armes. Les glaives et les grandes piques étaient rares dans leurs rangs; on ne voyait entre les mains du plus grand nombre que des lances à fer étroit et court, mais si acéré et si maniable, qu'elles pouvaient servir à combattre de près et de loin: c'étaient ces puissantes *framées,* que la valeur des Germains et leur force herculéenne ont rendues si terribles et si célèbres dans les combats. Le cavalier n'avait que le bouclier et la framée; les gens de pied, la principale force des armées germaines, lançaient des traits et savaient leur faire porter la mort à des distances immenses. Voilà

mains, et, ayant formé son armée sur trois lignes, il vint occuper ce poste et s'y fortifier. Pour cela il fit tenir la première et la seconde ligne sous les armes, tandis que la troisième travaillait aux retranchements. En vain, Arioviste détacha seize mille hommes de troupes légères, avec toute sa cavalerie, pour jeter le trouble parmi les Romains et interrompre les travaux; malgré l'attaque la plus vive, il ne put réussir, et les fortifications commencées s'achevèrent presque sous ses yeux. Ce nouveau camp, une fois en état de défense, César y laissa deux légions avec une partie des auxiliaires, et ramena les quatre autres au camp principal.

Le lendemain, il fit sortir ses troupes des deux camps, et s'étant avancé à quelque distance du grand, il les rangea en bataille et attendit de nouveau l'ennemi. Voyant que les Germains ne s'ébranlaient point, il fit rentrer son armée vers le milieu du jour. Alors seulement, Arioviste mit en mouvement une grande partie de ses forces et commença l'attaque par le petit camp. Un combat opiniâtre s'engagea et se prolongea jusqu'au soir. Au coucher du soleil, Arioviste retira ses troupes et la lutte cessa. Il y avait eu beaucoup de blessés de part et d'autre, et le succès était demeuré incertain.

Comme César s'enquérait des prisonniers pourquoi Arioviste refusait de combattre, il apprit que c'était un usage chez les Germains de faire décider par des femmes, d'après les sorts et les règles de la devination, d'après surtout le tourbillonnement des rivières, des ruisseaux et le murmure de leurs eaux, s'il fallait livrer bataille, et que ces prophétesses avaient déclaré toute victoire impossible, si le combat s'engageait avant la nouvelle lune.[1]

Le jour suivant, César laissa dans ses deux camps une garde suffi-

1. César, *De bello gallico*, liv. I, ch. L. Plutarque ajoute que ces présages avaient été observés dans les tourbillons des rivières et des ruisseaux et par le bruit des ondes. «Il y avait «donc, dit M. de Golbéry, dans ses *Antiquités romaines*, p. 11, derrière Arioviste des rivières. «La position que nous lui assignons dans la plaine d'Arcey près de Montbéliard, permettait à «ces matrones d'observer le Doubs, l'Alan, la Savoureuse et la Lusine.» Cet argument de M. de Golbéry, pour placer le champ de bataille dans la plaine d'Arcey près de Montbéliard, ne nous paraît pas concluant; car en le supposant près de Colmar ou près de Cernay, Arioviste et ses matrones auraient aussi bien pu consulter l'Ill, la Thur, la Lauch, la Fecht et même le Rhin. Voir Plutarque, *Vie de César*, 19; et Tacite, *Hist.*, IV, 61, et *De moribus Germ.*, 8. Voir aussi sur le présage même ou la croyance qui le fondait, *ibid.*, 2.

sante, et plaça, en présence des ennemis, toutes les troupes auxiliaires en avant du petit camp. Comme le nombre des légionnaires était inférieur à celui des Germains, les alliés lui servirent à étendre son front. Il rangea l'armée sur trois lignes, et s'avança contre le camp ennemi. Alors les Germains forcés enfin de combattre, sortirent de leurs retranchements, et se placèrent, par ordre de nations, à des intervalles égaux, Harudes, Marcomans, Triboques, Vangions, Nemètes, Séduses ou Séguses, Suèves[1]; ils formèrent autour de leur armée une enceinte d'équipages et de chariots, afin de s'interdire toute espoir de fuite. Placées sur ces bagages, les femmes tendaient les bras aux soldats qui marchaient au combat et les conjuraient en pleurant de ne point les livrer en esclavage aux Romains.

César mit à la tête de chaque légion un de ses lieutenants et un questeur, pour que chacun eût en ces chefs des témoins de sa valeur. Il engagea le combat par son aile droite, du côté où il avait remarqué que l'ennemi était le plus faible. Le signal donné, les soldats se précipitèrent des deux côtés avec une telle impétuosité, qu'on n'eût pas le temps de lancer les javelots; on ne s'en servit pas, et l'on combattit de près avec le glaive.

Mais les Germains se formèrent promptement, selon leur usage, en une redoutable phalange : se serrant les uns contre les autres et rapprochant au-dessus de leurs têtes leurs boucliers, ils s'en couvraient comme d'une vaste carapace. Longtemps les efforts des Romains vinrent se briser contre cette masse compacte et impénétrable. Alors on vit des Romains s'élancer furieux sur cette voûte vivante, et soulevant, arrachant, avec leurs mains, quelques-uns de ces boucliers, frapper d'en haut leurs ennemis ainsi découverts et livrés à leurs coups. Le désordre se mit dans les rangs, et la phalange se rompit.

1. Harudes et Marcomans, peuples germains, dont la position au delà du Rhin n'est pas bien connue; les seconds, à en juger par leur nom, devaient être limitrophes du fleuve, comme nous l'avons déjà fait observer. Les Harudes ou Harcides doivent avoir donné leur nom à la Hart et sans doute avaient pris le leur de la forêt Hercynienne. Les Triboques remplacèrent les Médiomatriciens ou se mêlèrent à eux dans ce que l'on appelle aujourd'hui la Basse-Alsace. Vangions, habitants du territoire de Worms; Nemètes — Spire; Séduses, peuplade inconnue, mais habitant les bords du Rhin. Peut-être le mot est-il mal écrit et doit-il s'appliquer aux Ségusiens, *Segusii*, descendants des Sigynnes, et dont l'appellation semble se retrouver, non dans l'ancienne dénomination de Wissembourg, *Sebusium*, mais bien dans celle encore existante du village de *Siegen*.

Tandis que l'aile gauche des Germains était ainsi enfoncée et mise en déroute, à l'aile droite, leurs masses victorieuses pressaient vivement les Romains. Heureusement pour ceux-ci, le jeune P. Crassus s'en aperçut à temps, et, plus libre que ceux engagés dans la mêlée, envoya la troisième légion au secours des lignes ébranlées.

Le combat fut ainsi rétabli, et, malgré des prodiges de valeur, l'armée d'Arioviste fut refoulée jusques vers ses chariots. Là, à la vue de ces femmes, de ces enfants, de ces vieillards implorant leurs époux, leurs pères, leurs fils, et les suppliant à genoux de s'anéantir plutôt avec eux jusqu'au dernier que de les laisser vivants au pouvoir des Romains, la lutte se renouvelle plus furieuse, plus terrible que jamais; mais tous les efforts du courage et du désespoir devaient échouer sous la triple supériorité de la discipline, des moyens d'attaque et, il faut le dire, du nombre; et, quand presque tout ce qui était armé ou capable de porter des armes du côté des Germains eût péri, le reste chercha son salut dans la fuite, et cette multitude, impitoyablement poursuivie par la cavalerie romaine, ne s'arrêta qu'après être parvenue au Rhin, à cinquante mille pas environ du champ de bataille. Quelques-uns se fiant à leurs forces essayèrent de passer le fleuve à la nage, d'autres se sauvèrent sur des barques. Tous les autres furent taillés en pièces par la cavalerie qui les poursuivit, dit Plutarque, jusques dans les ondes.

Arioviste avait deux femmes, l'une, Suève de nation, et qu'il avait amenée, avec lui, de sa patrie; l'autre, native du Norique, sœur du roi Vocion, et qu'il avait épousée dans la Gaule; toutes deux périrent dans la déroute. De leurs filles, l'une fut tuée, l'autre prise.

Valerius Procillus était entraîné, chargé de chaînes, par ses gardiens dans leur fuite; il fut retrouvé par César lui-même, qui poursuivait l'ennemi à la tête de sa cavalerie. Cette rencontre, dit-il, ne lui causa pas moins de joie que la victoire elle-même. M. Mettius fut aussi rejoint et délivré.

Que devint, après un pareil désastre, Avioviste? A-t-il survécu à sa défaite, à la perte de tout ce qu'il avait de cher et, ce qui dut être plus douloureux encore pour un grand cœur, à la ruine de sa gloire et de ses espérances? Il est permis d'en douter, quoique César nous le représente, entraîné dans la fuite, détachant une nacelle du rivage, et s'échappant ainsi sur les flots. Mais un homme comme Arioviste, si

réellement il n'avait pas trouvé la mort, ou ne se l'était pas donnée au milieu de sa défaite, se fût-il effacé au point de ne plus laisser aucune trace de son existence après ce revers? N'eût-il pas figuré dans quelque guerre encore contre les Romains, ou dans quelque soulèvement? N'eût-il pas, dans l'intérêt de son honneur et de sa vengeance, offert son épée, dans la Germanie ou dans la Gaule, à tous les ennemis, à toutes les victimes de la domination romaine? Et cependant l'histoire ne fait plus aucune mention de cet illustre chef germain; seulement, selon César encore, quatre ans après, Titurius Sabinus aurait prononcé son nom, mais pour rappeler que les Germains avaient gardé un vif ressentiment de la mort d'Arioviste[1] et des précédentes victoires des Romains. Ce nom là ne fût pas resté si cher aux Germains que son souvenir seul eût suffi pour les armer contre les Romains, si celui qui l'avait porté s'était déshonoré par une fuite honteuse. Respectons donc le malheur d'Arioviste, et rendons lui toute sa gloire. Il ne fut vaincu que par César, et n'oublions pas ce jugement porté par Napoléon sur ces deux hommes de guerre et sur les forces dont ils disposaient: «L'armée d'Arioviste, a «dit Napoléon, n'était pas plus nombreuse que celle de César. Les Hel-«vètes, les Suèves étaient braves sans doute, mais que peut la bravoure «contre une armée disciplinée et constituée comme l'armée romaine? Il «n'y a donc rien d'extraordinaire dans les succès qu'a obtenus César «dans cette campagne, ce qui ne diminue pas cependant la gloire qu'il «mérite....» Arioviste a été le premier de sa nation qui ait régné sur une partie de la Gaule et il s'y est maintenu quatorze ans; après lui, des siècles s'écouleront avant que d'autres Germains, sous le nom de Francs, aient la même gloire, avec une meilleure fortune.

Où s'est livrée cette grande bataille, aussi funeste aux Gaulois qu'aux Germains eux-mêmes, car elle n'eut, pour eux, d'autre résultat que de les faire passer d'une domination sous une autre? Les historiens ne sont pas d'accord : les uns placent le lieu du combat en Alsace, les autres au delà des limites de cette province. Cluver se

1. Titurius Sabinus parlant, dans un conseil de généraux, des dangers qui entouraient l'armée romaine, dit: «Le Rhin est proche, les Germains ont un vif ressentiment de la mort d'Arioviste et de nos précédentes victoires.» V. César, *De bello gall.*, liv. V, chap. XXIX. — Ceci, bien loin de reporter la mort d'Arioviste à une époque postérieure à sa défaite, semble au contraire les confondre, et vient à l'appui de l'opinion, par nous émise, que le roi germain n'a pas survécu à son désastre.

prononce pour Dampierre, petit village à cinq milles au-dessus de Montbéliard; Dunod pour Porentruy, qu'il croit être l'antique Magetobria et qui, d'après lui, aurait ainsi servi de théâtre à la victoire et à la défaite d'Arioviste. Beatus Rhenanus retrouve ce champ de bataille près de l'église de St.-Apollinaire, dans le Sundgau. Laguille le porte dans les environs de Colmar. Schœpflin, après avoir examiné, discuté toutes ces hypothèses, manifeste le regret de ne pouvoir se ranger à l'avis de ceux qui revendiquent pour l'Alsace l'honneur d'ajouter cette bataille mémorable à toutes celles qui ont illustré notre sol, et, sans s'expliquer sur le lieu même du combat, il termine ainsi: «l'Alsace n'a pas été le théâtre de cette bataille; elle s'est livrée en Bourgogne, sur les frontières de notre province.» M. de Golbéry, dans ses *Antiquités romaines*, après avoir cité l'opinion de M. Duvernoy, juge de paix de Montbéliard, et celle du père de ce magistrat, peut-être un peu partial pour la gloire de son canton, opinion du reste à peu près semblable à celle de Schœpflin, propose un nouvel avis: il prétend trouver le point de rencontre de César et d'Arioviste aux environs de Montbéliard, dans la plaine d'Arcey.

Le principal argument de tous ceux qui, comme Schœpflin et M. de Golbéry, vont chercher en Bourgogne l'emplacement où se sont mesurés César et Arioviste, repose sur la distance que les fuyards ont dû parcourir avant d'arriver au Rhin. Certaines éditions des *Commentaires* de César portent *cinquante mille pas*, d'autres *cinq mille pas*[1]; ces auteurs adoptent *quinquaginta* et repoussent *quinque*, et, partant de là ils disent: il nous faut un champ de bataille éloigné de cinquante mille pas du Rhin et ceci nous porte dans le pays du Doubs ou de la Haute-Saône; ce calcul des distances nous semble bien aventuré, mais passons. M. de Golbéry ajoute: «c'est le septième jour après son départ de Besançon et par conséquent après en avoir marché six, que César apprend qu'il n'est plus qu'à vingt-quatre milles d'Arioviste. En six jours, César a dû parcourir quatre-vingt-dix à cent ou même à cent dix milles: en défalquant le détour de cinquante

1. Rappelons pour n'y plus revenir et comme point de départ à tous les calculs de distances, qui vont suivre, que la *lieue* de nos géographes modernes, de 25 au degré, équivaut à trois milles romains. V. *Géographie ancienne des Gaules* par Walckenaër, tome III, introduct. p. XLVII. Ajoutons qu'il fallait 8 stades pour faire 1 mille. *Ibid.*, p. XLII.

milles, qu'il a fait (sur le conseil de Divitiac) de la distance totale, il restera environ cinquante ou soixante milles de distance entre le point où il s'est arrêté et celui d'où il est parti: c'est à dire qu'il faudra chercher ce point à 15, 16 ou 17 lieues de Besançon, et que les contrées voisines de Montbéliard pourront prétendre à ce champ de bataille, d'autant plus qu'il y aurait de là aux positions que nous avons indiquées pour Arioviste, continue M. de Golbéry, la distance voulue, c'est à dire vingt-quatre milles environ. Or, ces positions indiquées par l'auteur pour Arioviste, auraient été le long des collines de Châtenois et de la frontière méridionale du département du Haut-Rhin. Puis, dans ces contrées voisines de Montbéliard, M. de Golbéry trouve un lieu applicable au *Tumulus terreus*, qui a servi à l'entrevue de César et d'Arioviste, il signale enfin la plaine d'Arcey comme la seule qui ait pu offrir, dans le pays, tous les avantages stratégiques qu'il développe et qui ont dû, selon lui, être recherchés par les chefs des deux armées.

Sans nous engager dans les questions de stratégie militaire, auxquelles il est dangereux de toucher, quand on n'est pas du métier, nous opposerons à l'opinion de M. de Golbéry l'opinion d'un juge bien compétent, celle de Napoléon: «la bataille contre Arioviste, a-t-«il dit, a été donnée dans le mois de septembre et *du côté de Belfort.*» Ceci reporterait déja le champ de bataille en Alsace, et, Napoléon ne s'expliquant pas sur la question de savoir si c'est, en partant du Rhin, en deçà ou au delà de Belfort, que le combat a eu lieu, il est encore permis de chercher à en préciser plus exactement le théâtre et c'est ce que nous allons faire ou tenter.

Un point qui semble résulter d'une manière irréfragable des réponses du roi germain à César, c'est que le premier s'est arrêté, dès qu'il eût connu la prise de Besançon, et même dès qu'il sût l'arrivée de César sous les murs de cette place: il avait donc marché tout au plus quatre à cinq jours, supposons-en six, si l'on veut, et, nous l'avons dit, c'était plutôt un mouvement de concentration qu'il faisait hors de ses lignes qu'un véritable mouvement en avant. Or, avec cette population de femmes, d'enfants, de vieillards, qu'il traînait à sa suite, si l'armée romaine faisait ordinairement de sept à huit milles par jour, la sienne devait en faire tout au plus trois ou quatre; en

six jours donc elle aurait pu parcourir de 18 à 24 milles; mais il lui fallut un certain temps pour la concentration sur un point voisin du Rhin de ses troupes échelonnées et campées sur les bords de ce fleuve pour en garder le passage; nous ne croyons donc pas trop nous aventurer en disant que, quand, déçu de son premier projet, celui de marcher sur Besançon, Arioviste s'arrêta et choisit son champ de bataille pour y attendre César, il était parvenu tout au plus dans les environs de Cernay; et quel lieu jamais offrit plus d'avantages pour une grande bataille que cette plaine immense appelée l'*Ochsenfeld*, qui s'ouvre près de cette ville et s'étend du pied des Vosges, sur la rive droite de la Thur, entre Thann, Cernay, Wittelsheim et Aspach-le-Haut, et qui mesure dix kilomètres carrés. De l'extrémité de cette plaine, du côté des monts jusqu'au Rhin, il y a 10 lieues jusqu'à Kembs, 12 lieues jusqu'à Brisach, et 13 à 14 jusqu'à Bâle, près de l'emplacement duquel les Germains opéraient ordinairement le passage du fleuve; à ces distances, qui sont celles par nos routes actuelles, si belles et si directes, on peut ajouter, sans crainte de se tromper, une ou deux lieues pour les détours des chemins tortueux et à peine tracés, tels qu'ils étaient au temps d'Arioviste; c'est dire que, suivant la direction que les vaincus ont prise dans leur fuite, ils avaient à faire pour gagner le Rhin, ou 30, ou 36, ou 42 à 45 milles; nous ne sommes pas bien loin des 50 milles de César[1], et en faisant la part de l'exagération de l'écrivain, qui était en même temps le vainqueur, de l'incertitude même de son évaluation, car il dit *environ cinquante milles*, de l'impossibilité qu'il précisât parfaitement les distances dans un pays encore inconnu pour lui, enfin de l'habitude d'arrondir le chiffre, l'on arrive facilement au *quinquaginta*, que le général historien a jeté là, sans se douter certainement qu'un jour on lui demanderait un compte de clerc à maître sur ce nombre.

Maintenant, voyons si les indications de César sur sa propre marche, se concilient avec cette assertion que le point de rencontre des deux armées a été l'Ochsenfeld. Il a mis sept jours à peu près à venir de

1. Et encore moins des *trois cents stades* de Plutarque; car 300 stades, à raison de huit stades par mille, font 37 milles et $^1/_2$. Certains manuscrits de Plutarque portent, il est vrai, σταδίους τετρακοσίους, 400 stades, ce qui équivaut à 50 milles; mais d'autres, selon Henri Étienne, disent σταδίους τριακοσίους, 300 stades. V. Plutarque, *in Cæsarem*, ch. XXVIII, et Schœpflin, tome I, p. 107, note *l*.

Besançon jusqu'au lieu, où il apprit qu'il n'était plus qu'à 24 milles (environ sept lieues) d'Arioviste; ayant avancé l'époque de son départ et voulant profiter de l'ardeur, que son discours avait réveillée chez ses troupes, il a dû s'avancer à grandes journées et, ayant fait un détour de cinquante milles pour passer par un pays découvert, sa marche a dû être facile et rapide; si donc, en temps ordinaire, lorsque rien ne le pressait, ce général faisait faire à ses soldats de 7 à 8 milles par jour, on est autorisé à penser que, dans cette circonstance, il a forcé les étapes et a fait franchir aux Romains au moins 10 à 12 milles, c'est-à-dire, de trois à trois lieues et demi, par jour, il aurait donc, dans ces sept jours, parcouru de 85 à 90 milles ou environ 30 lieues. Donc, en admettant, avec Laguille, que, dans son détour de 50 milles, il a pris le chemin de la Saône pour venir du côté de Vesoul et entrer dans l'Alsace près de Belfort, il a dû se trouver aux environs de cette ville, le septième jour, alors que, marchant encore, il reçut l'avis qu'il n'y avait plus que 24 milles entre ses avant-postes et les Germains. Or, de ce point à Cernay il y a précisément cette distance.

Remarquons encore que, une fois arrivé dans la plaine de l'Ochsenfeld, Arioviste, qui voulait attendre César, eût été bien mal inspiré de quitter un lieu si favorable au développement d'une grande armée, pour s'engager dans ce terrain montueux et à défilés, qui commence vers Burnhaupt et continue jusqu'aux portes de Belfort, et de s'éloigner de ses communications avec le Rhin et de ses possessions pour aller chercher en dehors de son territoire, un autre champ de bataille. Ajoutons enfin que l'opinion commune de la province est, qu'un grand combat a eu lieu dans cette plaine inculte et sauvage et que de pareilles traditions populaires, quand elles ne sont pas démenties par un texte précis et formel de l'histoire, sont bien respectables et valent mieux que toutes les conjectures. Pour nous, sanctionnées qu'elles sont par l'opinion du plus grand capitaine des temps modernes, elles font pencher la balance, et c'est avec confiance que nous disons: les destinées de la Gaule furent tranchées sur notre sol, la grande lutte entre César et Arioviste eut pour théâtre l'Ochsenfeld.

Le bruit de cette victoire étant parvenu au delà du Rhin, les Suèves, qui étaient déjà arrivés sur les bords de ce fleuve et s'apprêtaient à

le franchir, rebroussèrent chemin. César, après avoir ainsi terminé deux grandes guerres en une seule campagne, établit son armée en quartier d'hiver chez les Séquaniens, un peu plus tôt que la saison ne l'exigeait. Il en confia le commandement à Labienus et partit pour aller présider les assemblées dans la Gaule citérieure.

Labienus fut donc le premier gouverneur ou Préfet Romain dans la Séquanie; mais, chez nous, son pouvoir ne s'étendit encore qu'à ce que nous appelons, aujourd'hui, l'Alsace supérieure. Ce ne fut que l'année suivante que César attaqua l'Alsace médiomatricienne, et voici dans quelles circonstances.

Pendant que le Proconsul romain passait l'hiver par delà les Alpes, une vaste conspiration s'ourdissait dans la Gaule Belgique, qui formait plus que le tiers de toute la Gaule et comprenait dans ses limites la Médiomatricie. Les peuples de ces contrées étaient effrayés des envahissements de Rome; d'ailleurs ils étaient sollicités à une levée de boucliers par les Gaulois déjà soumis, qui supportaient avec impatience le joug romain. Les Séquaniens surtout voyaient avec peine les légions hyverner dans leur pays et s'y établir à demeure. Ils sentaient qu'ils avaient échappé à un maître pour retomber sous un autre, plus puissant encore et par conséquent plus impérieux; ils en étaient presque à regretter Arioviste. Déjà pour tous ces peuples l'ennemi commun était l'orgueilleuse Rome; ils s'animaient, ils se liguaient, ils se donnaient mutuellement des otages pour garantie de leur concours réciproque; des troupes se levaient, une immense armée se rassemblait, enfin une guerre formidable s'organisait et n'attendait que le retour de la belle saison pour éclater.

César, instruit, un peu tard, de ces préparatifs et de ces complots, lève à la hâte deux nouvelles légions et les envoie sous le commandement de Q. Padius dans la Gaule intérieure et lui-même, avec sa rapidité phénoménale, arrive en quinze jours, à la tête d'une armée, sur les frontières de la Belgique.

Les Rèmes, voisins immédiats des Belges, ne se contentèrent pas, sachant César à proximité de leur province, de lui envoyer des députés pour protester de leur soumission et lui offrir des otages et des secours de toute espèce; ils poussèrent la pusillanimité et la lâcheté jusqu'à lui fournir des renseignements précieux sur les pro-

[illegible] leurs frères et sur leurs forces. Ils lui apprennent [illegible] la Belgique est en armes, que les peuples d'origine germanique [illegible] conservé le souvenir que seuls, au temps où les [illegible] Cimbres étaient venus ravager la Gaule, ils avaient [illegible] invasion de ces barbares sur leur territoire, que ce souvenir [illegible] une haute opinion d'eux-mêmes et de leur valeur [illegible] Ils ajoutent que les Germains, établis en deçà du [illegible] joints aux Belges; enfin ils livrent tout le plan de [illegible] César et lui font connaître le contingent que, dans l'assemblée [illegible] des Belges, chaque peuple avait promis pour cette [illegible] peuples, rangés suivant leur puissance et leur force numérique, [illegible] promis, les Bellovaques 60,000 hommes d'élite; les [illegible] leurs voisins, qui avaient pour roi Galba, et qui à leur [illegible] joignaient l'empire de la Bretagne (l'Angleterre), [illegible] 50,000 hommes; les Nerves, réputés les plus barbares, [illegible] les plus intrépides d'entre ces peuplades, et placés à [illegible] de la Belgique, en fournissaient autant; les Atrebates [illegible] les Ambiens 10,000; les Vélocasses et les Véromandues le [illegible] les Aduatiques 19,000; les Condruses, les Eburons, [illegible] et les Pemanes, compris sous la dénomination commune [illegible] devaient en envoyer 40,000[1]; c'était donc une armée [illegible] hommes, dont les Bellovaques, qui, par leur courage, [illegible] et leur population, tenaient le premier rang parmi [illegible] avaient revendiqué le commandement suprême.

[illegible] énumération des peuples ligués pour sauver l'indépendance [illegible] la Gaule belgique, ne figurent pas les Médiomatriciens; [illegible] étaient trop près de l'armée romaine et aussi de ses [illegible] pour prendre une part active et avouée à cette [illegible] le moindre mouvement de leur part eût suffi pour donner [illegible] et attirer sur eux la première explosion de sa ven-

[1] [illegible] qui occupait à peu près la situation et l'étendue du diocèse de Reims; [illegible] du Beauvoisis, les Suessions — du Soissonnais; la Bretagne — l'Angleterre [illegible] du Hainault et de la Flandre; les Artrebates — de l'Artois; les Ambiens [illegible] du Boulonnais; les Ménapes — de la Gueldre, du duché de [illegible] en Normandie, les Calètes — du pays de Caux; les Vélocasses [illegible] du Vermandois; les Condruses — du Condrotz; les [illegible] les Cérèses et Pémanes — de la province de Luxembourg.

geance et une ruine certaine, au grand détriment de la cause commune. Ils n'avaient donc ni paru à l'assemblée des états belges, ni promis un contingent; ils n'avaient pu être dénoncés par les Rèmes; mais ils étaient trop menacés et aussi trop fiers de leur nationalité, trop jaloux de leur liberté et de celle de la nation, pour rester indifférents à la lutte qui se préparait, et, s'ils ne fournissaient pas ostensiblement aux confédérés des troupes et des subsides, ils les aidaient secrètement, sympathisaient à leurs projets, à leurs espérances, appelaient de tous leurs vœux leur triomphe; ils conspiraient avec eux, ils se tenaient dans une neutralité apparente, mais armée; c'était une réserve toujours prête à entrer en ligne, au premier signal. Que dire des Séquaniens, déjà envahis? eux aussi, mais plus secrètement encore, étaient de cette conspiration de tout un peuple contre ses envahisseurs.

César encouragea, flatta les Rèmes, néanmoins pensant sans doute que des hommes, qui trahissaient leurs frères, ne pouvaient mériter beaucoup de confiance, il exigea que leur sénat se rendît dans son camp et que des otages lui fussent livrés. Mais c'était, comme toujours, sur l'Éduen Divitiac qu'il comptait le plus pour diviser les forces de l'ennemi et opérer une heureuse diversion. Divitiac se prête à ces projets, et, suivi de ses Éduens, il se jette à l'improviste sur le territoire des Bellovaques, tandis que César marche à la rencontre des Belges et vient asseoir son camp au delà de l'Aisne.

Trahis, vendus par les Rèmes, menacés par les Éduens, dignes les uns et les autres de s'appeler les alliés et les frères du peuple romain, les confédérés voulurent au moins se venger des traîtres et vinrent attaquer, à huit milles du camp de César, Bibrax[1], une ville des Rèmes. Leur manière de faire le siége était semblable à celle de tous les Gaulois. Après avoir entouré la place de leurs troupes, ils lançaient de tous côtés des pierres sur les remparts; quand ils en avaient écarté les défenseurs, ils formaient la tortue, s'approchaient des portes et sapaient la muraille. Bibrax se défendit

1. *Bibrax* des Rèmes, de même que *Bibracte*, la capitale des Éduens, doit son nom aux *Bébryces*, peuple Ligurien, qui semble avoir laissé des traces de son passage et de ses conquêtes, des Pyrénées jusqu'au Rhin. Voir, au chapitre des *Origines*, ce que nous disons de la possibilité que le nom même de l'Alsace, *Elisatia*, provienne des *Elesykes*, les frères inséparables de ces Bébryces.

suppliants demander la paix. César, à la prière de Divitiac, accepta leur soumission, mais il exigea six cents otages et la remise de toutes les armes.

Les Ambiens n'attendirent pas qu'il fût sous leurs murs pour mettre leurs personnes et leurs biens à sa discrétion.

Après ces soumissions, que la supériorité des forces de César explique, le général romain se trouva en face des Nerves, peuples qui avaient, dit-il, conservé leurs mœurs primitives, et qui, de crainte de voir s'amollir leurs âmes et leur courage, avaient interdit l'accès de leur contrée aux étrangers et proscrit l'usage du vin et de toutes les superfluités de la civilisation et du luxe : c'étaient des hommes intrépides et barbares, qui faisaient un crime aux autres Belges de s'être soumis au peuple romain, et avaient juré de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie plutôt que de se rendre.

Ils tinrent parole, ces héros qualifiés de barbares, et, après avoir surpris l'armée romaine au passage de la Sambre, avoir fait fuir devant eux la cavalerie romaine et mis César lui-même à deux doigts d'une défaite, accablés par le nombre des assaillants et par la supériorité de la tactique, et aussi par un secours inattendu arrivé à César au milieu du combat, ils refusèrent de se rendre et tombèrent sous le glaive ennemi. De 60,000 combattants il en resta à peine 500!... César se glorifie d'avoir laissé à ces nobles débris, à des femmes, des enfants, des vieillards, la vie! et, chose incroyable, il prétend n'avoir pu sauver ces héros de la fureur des peuples voisins, des Gaulois, leurs frères, qu'en les plaçant sous la protection spéciale du peuple romain. Ces voisins étaient les Rèmes.

César cache mal, ici, sous un semblant de pitié et de clémence, l'odieux de sa conduite dans cette fatale journée. Il eût pu arrêter plus tôt le massacre ; mais, malgré sa prudence habituelle, il s'était laissé surprendre par ce qu'il appelle des barbares, il avait compromis son armée; il a voulu se venger de sa propre faute sur les Nerves, et punir par l'anéantissement cette héroique nation d'avoir, un instant, fait pâlir sa haute renommée et balancer sa fortune. L'appréciation des opérations militaires du général romain n'est pas de nous, elle émane d'un juge compétent, de Napoléon : «On a reproché avec raison, dit-il, «à César de s'être laissé surprendre à la bataille de la Sambre, ayant

«tant de cavalerie et de troupes légères. Il est vrai que sa cavalerie et «ses troupes légères avaient passé la Sambre; mais du point où il était «il s'apercevait qu'elles étaient arrêtées à cent cinquante toises de «lui, à la lisière de la forêt, il devait donc ou tenir une partie de ses «troupes sous les armes, ou attendre que ses coureurs eussent tra-«versé la forêt et éclairé le pays.[1]»

Les Aduatiques accouraient avec toutes leurs forces au secours des Nerves; ils arrivèrent trop tard. Dès qu'ils apprirent l'issue de la bataille, ils rebroussèrent chemin et retournèrent chez eux. Abandonnant leurs villes et leurs forts, ils se retirèrent dans une seule place admirablement fortifiée par la nature, sans doute Falais sur les bords de la Mehaigne[2]. C'étaient les descendants de ces Cimbres et de ces Teutons qui, marchant contre la province romaine et contre l'Italie, avaient laissé, en deçà du Rhin, les bagages et le butin qu'ils ne pouvaient transporter avec eux, en confiant la garde et la défense de ce précieux dépôt à six mille des leurs. Ceux-ci, après la défaite de leurs compagnons, avaient eu de longs démêlés avec les peuples voisins, attaquant et se défendant tour à tour, et après avoir fait la paix, ils s'étaient d'un commun accord fixés dans ces lieux inaccessibles.

A l'approche de l'armée ennemie, ils firent d'énergiques sorties et sans doute ces dignes enfants des Cimbres et des Teutons eussent arrêté longtemps toutes les forces romaines, s'ils n'avaient eu à lutter que contre la supériorité numérique et des moyens d'attaque proportionnés à leurs moyens de défense, avec des armes égales enfin; mais que pouvaient-ils contre des machines de guerre, des tours, qui s'élevaient comme par enchantement pour porter à la hauteur de leurs murs des combattans et vomir des instruments de mort jusqu'au milieu de leur retraite. Dans leur naïve ignorance, ils laissèrent les assiégeants construire une tour immense, et narguant

1. V. *Précis des guerres de César*, par Napoléon, ch. II, §. IV, p. 45. Napoléon ajoute: «il se justifie en disant que les bords de la Sambre étaient si escarpés qu'il se croyait en sûreté dans la position où il voulait camper.» — «La bataille de la Sambre, dit encore Napoléon, a eu lieu à la fin de juillet, aux environs de Maubeuge.» P. 44.

2. La position de Falais sur les bords de la Mehaigne, à 6000 toises de la Meuse, 1500 de Namur et 1500 de Liége, remplit les conditions des Commentaires de César, a dit Napoléon. Même *Précis*, ch. II, §§. III et IV, p. 40, 41, 44.

les Romains du haut de leurs remparts, ils leur demandaient à grands cris, avec quelles mains, par quelle puissance des nains comme eux espéraient approcher cette énorme machine de leurs murailles; mais dès qu'ils la virent se mouvoir et s'avancer, frappés de ce spectacle étrange et inconnu, croyant à un pouvoir surnaturel, ils envoyèrent demander la paix à César. Ils crurent que les dieux combattaient contre eux, et si les Romains avaient consenti à les laisser armés, ils se seraient soumis sans murmure; mais cette faveur leur fut refusée et César ne sut leur offrir en échange de leurs armes que la protection de Rome. Ils préférèrent mourir. Feignant de se soumettre, ils jetèrent dans les fossés une si grande quantité d'armes que le monceau s'en élevait presque au niveau du rempart; cependant ils en avaient gardé et caché assez pour l'accomplissement de leur audacieux projet. Ils ouvrirent leurs portes, l'armée de César entra dans la ville et les Aduatiques purent voir de près ces orgueilleux vainqueurs et s'animer en secret à la vengeance. Sur le soir, le général romain craignant quelque surprise, sortit avec ses troupes. Au milieu de la nuit, saisissant leurs armes cachées et se faisant à la hâte des boucliers d'écorces ou d'osiers recouverts de peau, ils sortent en masse et fondent sur le camp à l'endroit des retranchements où l'accès leur avait paru le moins difficile. L'alarme fut aussitôt donnée et bientôt les Romains furent debout. Les Aduatiques combattirent comme des hommes n'ayant plus rien à perdre et n'attendant leur salut que de leur courage. La lutte était inégale, mais elle fut terrible; 4000 des leurs restèrent sur la place; le reste fut repoussé dans la ville. Le lendemain, César entra dans la place en vainqueur et fit vendre à l'encan tout ce qu'elle renfermait, hommes et biens. Il apprit des acheteurs que le nombre des têtes vendues était de 53,000. Ainsi ce fut par l'esclavage, vendus comme un vil troupeau, que finirent ces héroïques défenseurs de leur patrie; ils durent envier le sort des Nerves, eux du moins au bout de leurs efforts avaient trouvé le tombeau.

La paix semblant ainsi rétablie dans la Gaule, César mit ses légions en quartier d'hiver chez les Carnutes, les Andes et les Turons, pays voisins de ceux où il venait de faire une si terrible guerre, et partit pour l'Italie, où le sénat, en signe de reconnaissance et d'admiration, décréta quinze jours d'actions de grâces aux dieux.

Les années suivantes, la guerre se ralluma sur plusieurs points; César fut même obligé de passer le Rhin, pour punir les Germains et surtout les Suèves des secours qu'ils n'avaient cessé de fournir aux peuples soulevés de la Gaule, et, dans cette campagne, comme dans toutes les autres, sa fortune ne l'abandonna pas et il étendit la terreur du nom romain.

Malgré ces triomphes, l'esprit de nationalité ne s'effaçait pas du cœur des Gaulois, et c'était avec douleur qu'ils supportaient le joug des Romains. Une vaste conspiration s'ourdissait; ses ramifications s'étendaient sur toute la Gaule et franchissaient même le Rhin, car là encore on avait à venger le désastre et la mort d'Arioviste. Les principaux de la Gaule s'assemblent dans les lieux les plus retirés de leurs forêts, ils déplorent entre eux le sort de la patrie commune et délibèrent en secret sur les moyens de lui rendre son antique gloire et son indépendance: César est retenu au delà des Alpes par les troubles de l'Italie, ses légions privées de leur chef n'oseront sortir de leur quartier d'hiver, le moment semble des plus favorables à un soulèvement général; et, dût-on succomber, il vaut mieux périr dans une bataille que de languir dans l'opprobre et l'esclavage. Ils tombent tous d'accord que le plus important est d'empêcher César de rejoindre son armée.

Les Carnutes[1], comme s'ils s'étaient inspirés des dieux de la patrie, dont ils gardaient les retraites les plus sacrées[2], réclament pour eux l'honneur de porter les premiers coups à l'invasion étrangère; seulement, ils exigent que leurs compatriotes et alliés engagent leur parole, sur les étendards réunis, de ne pas les abandonner quand ils se seront déclarés, et ce serment, le plus solennel de tous chez les Gaulois, fut prêté. Ce dut être un spectacle imposant que celui de tous ces fiers représentants de la Gaule, la figure contristée par le malheur commun, la colère, la vengeance dans les yeux, en face de leurs Druides, dans quelque bois sacré, à la pâle lueur de quelques torches, une main sur le cœur, une autre sur leurs drapeaux, jurant de combattre et de mourir pour la liberté.

1. Les Carnutes — gens du pays Chartrain.

2. C'était chez les Carnutes que le druidisme avait établi ses principaux temples ou bois sacrés et ses écoles.

Au jour fixé, les Carnutes se jettent dans Genabum (Orléans), massacrent tous les Romains, qui s'y trouvent, et s'emparent de leurs trésors. La nouvelle de cet événement transmise, suivant l'usage des Gaulois, de proche en proche, par des coureurs échelonnés de distance en distance sur toutes les directions, parvint avec la rapidité de l'éclair d'un bout de la Gaule à l'autre, à tel point que, avant la chute du jour, déjà les Arvernes savaient ce qui s'était passé, au lever du soleil, à Genabum, c'est-à-dire, à 160 milles environ de chez eux.

Ici, sur le sombre tableau de cette guerre, surgit et se dessine, comme une idée consolante, une de ces grandes et belles figures, qui semblent résumer dans leurs traits historiques tout ce que l'amour de la patrie a de plus saint, le courage de plus brillant, l'héroïsme de plus illustre, la vertu de plus sublime. C'est le fils de Celtill, le célèbre Vercingétorix, le héros le plus chevaleresque, le plus magnanime de cette guerre.

Son père tenait le premier rang dans la Gaule; pensant que le seul moyen de faire cesser les divisions qui déchiraient la nation et la livraient à ses ennemis, était de réunir tous les éléments de sa force et de concentrer dans une main la puissance et le commandement, il avait tenté de faire succéder à toutes ces petites oligarchies rivales, qui se disputaient la suprématie et faisaient la faiblesse de la Gaule, l'unité du pouvoir; une grande et forte monarchie: il avait payé du dernier supplice le service qu'il voulait rendre à son pays. Son fils se vengea de ses concitoyens d'une manière digne de lui: il tenta de sauver la patrie.

Électrisé par l'heureuse nouvelle de Genabum, le jeune Arverne assemble ses nombreux partisans et suivi d'eux, il parcourt la ville de Gergovie [1], en appelant, au nom de la patrie, toute la population aux armes. Cet appel est entendu non-seulement de Gergovie, mais de tous les pays d'alentour, et bientôt le fils de Celtill se trouve à la tête d'une armée et par toutes les voix en est proclamé le chef suprême. Ce fut

1. Gergovie des Arvernes ou Auvergnats, qu'il ne faut pas confondre avec Gergovie des Boïens, dont il va être parlé bientôt. De la première il ne reste que le nom, qui semble s'être perpétué, quoique altéré, dans celui d'une colline située à une lieue environ de Clermont et qui s'appelle *Gergoie* ou *Gergoriat*. La situation de la seconde n'est pas connue; on en a fait Moulins dans le Bourbonnais.

alors sans doute qu'il reçut le titre glorieux de Vercingétorix, qui doit signifier dans la langue de la nation, grand capitaine, généralissime.[1]

Quoique le théâtre de cette guerre ait été, dans le principe, bien éloigné de nous, elle appartient néanmoins à notre histoire; car, non-seulement nous verrons les trois provinces, du sein desquelles l'Alsace est sortie, dès que les distances et les obstacles qui les séparaient du champ de bataille se seront effacés, accourir sous l'étendard de Vercingétorix, se lever en masse à sa voix et prendre une large part à la lutte, mais nuls parmi les Gaulois ne pouvaient être plus intéressés au triomphe de l'indépendance que ces peuples déjà sous le joug ou sur le point de l'être: chacun des coups portés par le héros de la Gaule à la puissance romaine semblait détacher un anneau de leur chaîne, chacun de ses revers resserrer et river leurs fers: c'était leur cause aussi qui se tranchait dans les champs des Arvernes, des Bituriges, des Éduens, et nous croirions manquer au devoir de l'historien et ravir un précieux fleuron à la glorieuse couronne de l'Alsace, si nous omettions ces pages, peut être les plus émouvantes de nos annales, et n'essayions pas de rendre aux enfants des Séquaniens, des Médiomatriciens et des Rauraques, quelques-unes des émotions qui ont dû faire battre le cœur de leurs pères.

Vercingétorix eut bientôt entraîné à sa suite les Senons, les Parisiens, les Cadurkes, les Pictons, les Turons, les Aulerkes, les Lémovikes, les Andes et tous les autres qui bordent ou avoisinent l'Océan.[2]

Il décide par la persuasion ou contraint par la force, d'un côté, les Ruthènes (le Rouërgue), de l'autre, les Bituriges (le Berri) à embrasser son parti, il enlève aux Éduens ces puissants alliés, il ébranle jusqu'à la fidélité des Éduens eux-mêmes: un corps de dix mille hommes, envoyé par eux au secours des Bituriges, arrivé sur les bords de la Loire, refuse de la franchir et retourne sur ses pas. Tandis que Vercingétorix gagne ainsi à la cause de l'indépendance les Bituriges,

1. Ce nom, comme celui de Cingétorix, paraît n'avoir été qu'un titre de commandement; à l'aide du celte de Bullet on le décompose en ces quatre mots: *ver-cim-cedo-righ*, qui veulent dire: homme-suprême-commander-chef ou roi, ce que l'on interprète par généralissime. Cette idée a prévalu, chez les celtisants surtout; nous l'avons reproduite, mais nous sommes loin d'adopter l'étymologie qui en est le point de départ.

2. Les *Lémovikes*, aujourd'hui le Limousin; nous connaissons déjà les noms modernes de tous ces autres peuples. Voir ci-dessus, page 271, note 1.

Luctère, Cadurke de naissance, son digne lieutenant, s'avance audacieusement vers Narbonne et menace la *Province*[1], la plus vieille et la plus chère conquête des Romains dans les Gaules.

A cette nouvelle, César accourt dans la Province menacée, rassure les populations indécises, raffermit les alliances ébranlées, s'attache sur les pas de Vercingétorix et de Luctère; il est partout où se présente le danger, il se multiplie, il punit, il venge, il pardonne, suivant les besoins de sa politique; rien ne l'arrête dans sa course, il franchit les Cévennes malgré les neiges et les glaces de l'hiver, il tombe à l'improviste au milieu du pays des Arvernes et porte la terreur au foyer même du soulèvement.

Mais déjà Vercingétorix, aussi rapide que lui, a quitté les Bituriges pour voler au secours de ses compatriotes. César ne l'attend pas et va, avec sa célérité habituelle, lui créer, sur un autre point, de nouvelles difficultés et de nouveaux ennemis. Il apparaît à Vienne (en Dauphiné) y trouve et emmène à sa suite un corps de cavalerie, et, précédant ces troupes, sans s'arrêter, ni de jour ni de nuit, il se rend, à travers le pays des Éduens, chez les Lingons (pays de Langres) et là réunit toutes les légions à sa disposition et organise une armée, avant même que les Arvernes aient pu être instruits de sa marche.

Vercingétorix reparaît chez les Bituriges et de là va mettre le siége devant Gergovie, ville principale des Boïens, de ce peuple qui avait combattu dans les rangs des Helvètes et que César avait cru s'attacher, par un double lien, en lui laissant la vie et en le plaçant sous la dépendance des Éduens. Résolu de tout affronter plutôt que d'abandonner une cité éduenne et de faire douter aux peuples de la Gaule de l'efficacité de l'appui de Rome, César laisse à Agendicum (Provins) deux légions avec tous les bagages de l'armée et se porte, en dépit de la saison, au secours des Boïens. Sur son chemin il s'empare de Villaunodunum (Beaune dans le Loiret), ville des Senons, et reprend Genabum (Orléans).[2]

1. La province romaine, dont le nom s'est conservé dans celui de *Provence*, comprenait, avec toute l'étendue actuelle de cette partie de la France, une bonne portion du *Languedoc*. Sous Auguste elle fut appelée du nom de sa capitale Narbonne, *Gaule Narbonaise*.

2. Genabum nous semble avoir été remplacé plutôt par *Gien* que par *Orléans;* ce n'est que pour nous conformer à l'opinion la plus générale et ne pas engager ici une discussion, assez indifférente à notre sujet, que nous avons mis en ce lieu Orléans.

A l'approche de César, Vercingétorix lève le siége et se porte à sa rencontre. Un combat de cavalerie s'engage sous les murs de Noviodunum (Neuvi-sur-Baranjon), ville des Bituriges. Les Romains pliaient déjà; ils eussent été écrasés, si César ne les avait fait soutenir à temps par un corps de cavaliers germains, qu'il avait su s'attacher depuis le commencement de cette guerre. Les Gaulois ne purent résister à toutes ces forces réunies et furent contraints de se replier sur leur armée avec grande perte. La prise de Noviodunum fut le prix de la victoire. De là César marcha sur Avaricum (Bourges), la plus grande et la plus forte place des Bituriges, espérant que la possession de cette ville le rendrait maître de tout le pays.

Vercingétorix ne se laisse pas abattre; il assemble un conseil et propose un nouveau genre de guerre: «il faut, dit-il, combattre les «Romains par la famine, incendier les bourgs et les villes à une grande «distance, faire un vaste désert autour des ennemis, les forcer ainsi «à mourir de faim dans leur camp, ou à aller chercher des vivres et «des fourrages au loin et s'exposer, en se disséminant pour en trouver «dans ces pays ravagés, à être surpris et écrasés en détail par notre «nombreuse cavalerie. L'intérêt particulier doit se taire devant l'in«térêt général. Si de tels moyens semblent durs et cruels, combien «n'est-il pas plus cruel encore de voir nos enfants, nos femmes traînés «en esclavage et de périr misérablement nous-mêmes, et n'est-ce pas «le sort qui attend les vaincus!»

Cet avis, quelque terrible qu'il fût, obtint l'assentiment général: on brûle, en un jour, plus de vingt villes ou villages des Bituriges; la torche incendiaire est portée dans les pays voisins, et bientôt toute cette partie du territoire n'est plus qu'un vaste incendie. Cependant les Bituriges se jettent aux pieds des autres Gaulois, les prient, les supplient de sauver au moins de l'arrêt de mort Avaricum (Bourges), leur capitale, la plus belle ville, disaient-ils, de presque toute la Gaule, le soutien, l'ornement du pays. Vercingétorix chercha vainement à démontrer l'impossibilité de défendre cette place contre la puissance des machines romaines; la pitié l'emporta sur la raison d'état, l'armée tout entière joignit ses supplications à celles des Bituriges et, bien malgré lui, il fut obligé de céder. Il voulut au moins retarder le plus possible le sort qu'il prévoyait pour Avaricum,

et le danger qui en devait être la suite pour la cause commune; il confia la défense de la place à des hommes d'élite, bien déterminés à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre.

Quant à lui, il se met à observer l'armée romaine, par des marches courtes et rapprochées, il prend une position couverte par des bois et des marais, à seize milles d'Avaricum, de manière à conserver ses communications avec la place, épie tous les mouvements de l'ennemi, enlève les convois de vivres, tombe sur les corps détachés, enfin exécute si bien son plan que la disette se fait sentir dans le camp romain.

Nous ne donnerons pas tous les détails de ce siége mémorable, où César déploya tous les ressorts de son génie et où cependant, il faut l'avouer, les Romains l'emportèrent moins par la valeur que par un art et des moyens matériels tout à fait inconnus de leurs ennemis, car si le courage et l'intrépidité avaient suffi pour sauver Avaricum, il eût été sauvé par ses défenseurs. César semble le reconnaître lui-même, en s'étendant avec complaisance, sur les efforts et les combats que lui a coûtés la possession de cette place; et, pour ne donner qu'un exemple de l'acharnement avec lequel se battaient les assiégés, nous citerons ce trait, qui a forcé l'admiration de César même: Un Gaulois lançait du haut d'une tour des boules de suif et de poix enflammées, pour alimenter le feu qui entamait déjà les machines des assiégeants; une flèche l'atteint dans le flanc, il tombe mort; un de ses voisins passe par-dessus son cadavre et le remplace; il est frappé et tué à son tour; un troisième, un quatrième lui succèdent et le poste n'est abandonné que lorsque l'incendie de la terrasse est éteint et que la retraite des Gaulois, partout repoussés, a mis fin au combat.

Le lendemain, sur le conseil de Vercingétorix, peut être fussent-ils parvenus à évacuer, nuitamment, la place, si les femmes et les enfants, qu'ils ne pouvaient, dans cette extrémité, emmener avec eux, n'avaient, par leurs cris et leurs lamentations, donné l'éveil aux Romains. Le jour suivant, l'assaut eut lieu, et, malgré les prodiges de la valeur doublée par le désespoir et la rage, la ville fut emportée et le massacre commença. Les vainqueurs n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, tout fut passé au fil de l'épée; enfin, de toute cette multitude, qui se montait à plus de 40,000 individus, à peine en arriva-t-il, au camp gaulois, sans blessures, 800.

Le lendemain, Vercingétorix convoque l'armée, la console et l'exhorte à ne pas se laisser abattre par ce revers: «Les Romains «ont été vainqueurs, mais ce n'est pas par leur courage, ni en ba«taille rangée, c'est par un art et une habileté dans les siéges mal«heureusement encore inconnus aux Gaulois. On se tromperait si on «n'attendait à la guerre que des succès. Jamais il n'avait été d'avis «de défendre Avaricum, ils en sont témoins; cependant cette faute, «due à l'imprudence des Bituriges, à l'excessive complaisance de tous, «il la réparera, bientôt, avec avantage; car les peuples, qui ne se «sont pas encore rangés au parti de l'indépendance, s'y rangeront par «ses soins, et, la Gaule se levant en masse et dans un but unique, le «reste de l'univers lutterait en vain contre sa volonté. Cette grande «œuvre de réconciliation et de salut est sur le point de s'accomplir; «il ne leur demande, en attendant, que de consentir enfin à retran«cher leur camp, afin de se mettre à l'abri d'attaques soudaines et «de surprises.»

Ce discours était empreint de trop de grandeur et de vérité pour déplaire aux Gaulois: Vercingétorix avait voulu en effet, d'abord, brûler, puis, évacuer Avaricum, et quand un immense désastre n'était venu que trop justifier son avis et ses prévisions, il trouvait encore assez de force d'âme pour ne pas désespérer de la patrie; ils sentirent l'espoir et le courage renaître dans leurs cœurs sous l'influence de sa parole; ils crurent plus que jamais à l'infaillibilité de leur général et, pour lui en donner une preuve, à l'instant, ils commencèrent par faire ce qu'il leur avait si souvent demandé sans succès, ils se soumirent, pour la première fois, à fortifier leur camp. L'ascendant du chef, bien loin donc de souffrir aucune atteinte de l'échec subi, sembla en avoir tiré une force nouvelle.

A cette confiance renaissante se joignit bientôt un autre élément de succès: Vercingétorix avait promis de rallier à la cause de l'indépendance les cités gauloises qui ne s'y étaient pas jointes jusqu'alors; il tint parole, et, répandant sur toute la surface de la Gaule des agents actifs et dévoués, il eut bientôt réparé dans son armée le vide qu'y avait fait le désastre d'Avaricum. De toutes parts de nouvelles levées, de nouveaux alliés lui arrivèrent; il eut soin surtout de se procurer de considérables renforts en archers, qui lui manquaient, et en cavalerie.

Pendant que Vercingétorix relevait ainsi la force de son armée, César, qui se préparait à reprendre la campagne, fut obligé, par suite de divisions intestines, survenues parmi les Éduens, de se transporter chez ces peuples. Là deux prétendants, Convictolitan et Cote, tous deux illustres par leur naissance et puissants par le nombre de leurs clients, se disputaient la magistrature suprême, et l'on était sur le point d'en venir aux mains. Il était à craindre, si l'on ne prévenait une collision sanglante, que le parti vaincu ne se jetât dans les bras de Vercingétorix. César se rendit donc dans le pays des Éduens et cita devant lui, à Décétia (Decize dans le Nivernais), tout le sénat de cette nation et les deux prétendants; il trancha la question en faveur de Convictolitan. Telle était l'autorité du général romain, que les deux partis se soumirent à sa décision et se réunirent pour mettre à sa disposition toute leur cavalerie et dix mille fantassins.

Divisant alors son armée en deux corps, il donna quatre légions à Labienus pour aller chez les Senons et les Parisiens; lui-même, avec six autres légions, il s'avança vers Gergovie, le long des rives de l'Allier. A la nouvelle de la marche de César, Vercingétorix fait rompre tous les ponts et remonte l'Allier sur la rive gauche. Les deux armées, séparées seulement par la rivière, s'avancèrent ainsi et vinrent s'établir, ayant toujours ses eaux non guéables entre elles, en vue de Gergovie (Moulins).

Tandis que les armées étaient ainsi en présence, Vercingétorix gagnait à sa cause un fort parti chez les Éduens et, à leur tête, ce Convictolitan, qui devait la présidence de la république éduenne, le titre de Vergobret, à César. Ce chef, que le général historien représente comme séduit par l'argent des Arvernes, fut sans doute inspiré par un sentiment plus noble; il voulut prouver qu'il ne se considérait pas comme l'obligé des Romains au point de leur sacrifier l'intérêt commun. Il rassemble une troupe de jeunes Éduens sous les ordres de Litavic et leur tient un langage empreint du plus pur patriotisme: «Souvenez-vous, leur dit-il, que vous êtes nés libres et «faits pour commander. La cité des Éduens retarde seule le triomphe «infaillible des Gaulois; son influence retient les autres nations; si «elle change de parti, les Romains ne tiendront point dans la Gaule; «sans doute je dois quelque chose à César, mais je dois bien plus

«à la liberté commune. Qu'est-ce d'ailleurs que cet orgueilleux pa-«tronage, que le représentant de Rome veut s'arroger parmi nous? «Pourquoi les Éduens viendraient-ils discuter leurs droits et leurs lois «devant César, plutôt que les Romains les leurs devant les Éduens?»

Ce discours enthousiasma cette ardente jeunesse, et prévoyant que la nation éduenne hésiterait peut-être à se lancer dans une guerre chanceuse, on résolut de l'y entraîner presque à son insu. Il fut convenu que Litavic prendrait le commandement des dix mille hommes, que le pays envoyait à César, et qu'il se chargerait de les conduire à Vercingétorix. On régla ensuite la manière d'agir pourtout le reste.

Litavic, avec le corps, dont il était le chef, n'était plus qu'à trente milles environ de Gergovie, quand, tout à coup, rassemblant ses troupes autour de lui et répandant des larmes: «Où allons-«nous, soldats, leur dit-il? toute notre cavalerie, toute notre no-«blesse ont péri; nos principaux citoyens, Éporédorix et Viridomar «ont été, sous prétexte de trahison, égorgés par les Romains, sans «nulle forme de procès; écoutez ceux qui ont échappé au carnage»» Et, en même temps, il fait avancer des soldats qui confirment ce qu'il vient de dire: que tous les cavaliers éduens avaient été tués, et qu'eux-mêmes ne s'étaient sauvés que comme par miracle. Les Éduens, à ce récit, poussent des cris de fureur et conjurent Litavic de pourvoir au salut commun. «Y a-t-il donc à délibérer, reprend-il, y a-t-il «pour nous un autre chemin que celui de Gergovie et d'autres alliés «que les Arvernes? Doutons-nous que les Romains, encouragés par «l'impunité de leur premier forfait, n'accourent déjà pour nous égor-«ger? S'il reste quelque force, quelque courage dans nos âmes, «nous vengerons la mort de nos frères si indignement massacrés et «exterminerons les brigands qui veulent asservir la Gaule.» Ces paroles furent encore reçues avec acclamation, et l'on commença l'exécution du plan proposé par enlever un convoi de blé destiné aux Romains, et par faire main basse sur ceux qui l'escortaient.

Mais le massacre dont avait parlé Litavic et la mort d'Éporédorix et de Viridomar n'étaient qu'un pieux mensonge, dont ce jeune Éduen s'était servi pour s'emparer de l'esprit de ses soldats et les tourner contre les véritables ennemis de la patrie; et Éporédorix et Viridomar, formés à l'école de Divitiac, se montrèrent ses dignes

élèves, en dénonçant, aussitôt qu'ils en eurent connaissance, à César, leur patron, le projet de leurs compatriotes.

A cette nouvelle, César, non pas, comme il le prétend, par l'intérêt si tendre qu'il portait aux Éduens, mais à cause de l'imminence du danger que leur défection allait lui faire courir à lui-même et à son armée, sans balancer un instant, prend quatre légions et toute sa cavalerie, laisse la garde du camp à Caius Fabius, avec deux légions, et se porte, en toute hâte, à la rencontre du corps de Litavic, pour empêcher sa jonction avec les Arvernes. Telle fut encore, dans cette circonstance, la célérité de sa marche, qu'il arriva à temps en vue des Éduens. Éporédorix et Viridomar, dont Litavic avait annoncé la mort, ont ordre de se montrer les premiers et de détromper leurs compatriotes. Ils se prêtent à ce rôle indigne, et les Éduens, voyant, du reste, devant eux une force supérieure, jettent bas les armes et implorent leur pardon. Litavic s'enfuit à Gergovie, suivi de ses clients ou dévoués; car, selon les mœurs de la Gaule, c'eût été pour eux un crime d'abandonner leur patron, même en face d'une mort certaine.

Mais, pendant que César ramenait ainsi à son parti les Éduens prêts à lui échapper, son camp, violemment attaqué par Vercingétorix, courait les plus grands dangers, et il apprit que, si, le lendemain, Fabius n'était secouru, il ne pourrait plus soutenir la lutte. Instruit de ces faits, César marche sans donner à ses troupes le temps de se reposer, et arrive au camp, avant le lever du soleil.

Apprenant le mouvement de Litavic vers Gergovie, les Éduens avaient senti se réveiller leur orgueil national, et une réaction terrible s'en était suivie contre les Romains. Convictolitan seconde l'impulsion donnée, et la multitude pille et massacre les citoyens romains, à Cabillonum (Châlons-sur-Saône); on les chasse de la ville et, avec eux, un tribun militaire, qui rejoignait sa légion. On était au milieu de toutes ces manifestations hostiles au nom romain, quand la joie générale fut troublée par la nouvelle de l'échec de Litavic. On feignit, alors, de le désavouer; on envoya des députés à César, on fit des protestations de dévouement et de fidélité; mais le but caché des Éduens était de ravoir leurs troupes, et la conspiration contre César, pour être plus mystérieuse, n'en était pas moins per-

manente. César ne fut pas dupe de cette conduite à double face, mais il fit semblant de l'être, ménagea les députés, leur parla avec douceur, rejetant tout ce qui s'était passé sur l'aveuglement et la folie de la populace, et assurant que ses dispositions bienveillantes envers les Éduens n'en étaient pas changées.

Il était évident que, sous les inspirations patriotiques de Vercingétorix, l'esprit d'indépendance gagnait jusqu'aux plus fidèles alliés de Rome, et César, ne voulant pas être investi, tout à coup, et cerné par un soulèvement général, pensait sérieusement à s'éloigner de Gergovie; seulement, pour l'honneur de ses armes, il fallait empêcher que son départ ne ressemblât à une fuite.

Avant de prendre le parti de la retraite, César voulut tenter une surprise contre la ville et s'emparer d'une colline, qui la domine et qu'il crut mal gardée par l'ennemi; mais cette attaque fut vigoureusement repoussée, et, malgré les détails et les explications, au milieu desquels César cherche à dissimuler l'échec, il est certain, comme l'attestent du reste tous les autres historiens, qu'il fut battu[1]. Ce qui le prouve surtout, ce sont les derniers mots de César lui-même sur cette journée, ce que nous en appellerons le bulletin officiel. «Nos «soldats, dit-il, pressés de toutes parts, furent repoussés de leurs «postes avec une perte de quarante-six centurions; mais, la deuxième «légion, placée comme corps de réserve dans une position un peu «plus avantageuse, arrêta les ennemis trop ardents à nous pour«suivre. Dès que les légions eurent gagné la plaine, elles s'arrê«tèrent et firent face à l'ennemi. Vercingétorix ramena ses troupes «du pied de la colline dans ses retranchements. Cette journée nous «coûta près de sept cents hommes.» Qu'est-ce que tout cela veut dire, si ce n'est que les légions fuyaient et que Vercingétorix, après les avoir poursuivies jusque dans la plaine, crut ne pas devoir pousser plus loin, ce jour là? Quant à cette perte, réduite à sept cents hommes, n'oublions pas que ce chiffre là est sorti de la plume la plus intéressée à l'amoindrir.

1. César prétend, dit M. Amédée Thierry, qu'il n'avait voulu faire qu'une fausse attaque sur la ville, et qu'après la prise du camp de Teutomar, il fit sonner la retraite. Mais les détails mêmes de sa narration, confirmés par le témoignage de tous les autres historiens, prouvent suffisamment qu'il tenta une attaque sérieuse et qu'il fut battu (v. *Hist. des Gaulois*).

Le lendemain, ce qui prouve aussi que l'échec avait été plus sérieux que ne l'avoue César, c'est qu'il crut devoir gourmander ses troupes sur leur imprudence, puis, leur rappeler leur ancienne gloire et relever leur courage : il leur dit de ne pas se laisser abattre par l'événement de la veille, et de ne point attribuer à la vaillance de l'ennemi ce qu'il n'avait dû qu'à sa bonne position. Enfin, le jour suivant, quoique César prétende avoir eu le dessus, dans deux escarmouches de cavalerie, et avoir suffisamment rabattu la jactance des Gaulois, il jugea prudent de lever son camp et d'abandonner le siége.

Il se dirigea vers les Éduens, et, après trois jours de marche, il arriva sur les bords de l'Allier, rétablit le pont et passa, avec son armée.

Ce fut là que les Éduens Viridomar et Éporédorix vinrent le trouver et lui dire que Litavic était parti, avec toute sa cavalerie, pour soulever le pays; qu'eux-mêmes avaient besoin de le devancer pour retenir la nation dans le devoir : il paraît que ces deux jeunes Éduens se repentaient, alors, d'avoir dénoncé les projets de Litavic à César, et que, le patriotisme s'étant réveillé dans leurs âmes, ils cherchaient à racheter leur faute et à échapper à César. Le général romain se douta de leur dessein; mais, de peur de paraître leur faire violence, il les laissa partir.

Éporédorix et Viridomar, rendus ainsi à eux-mêmes, se dirigèrent sur *Noviodunum* (Nevers), ville des Éduens, située sur les bords de la Loire et dans une position avantageuse. C'était là que César tenait rassemblés tous les otages de la Gaule, les subsistances, les deniers publics, les approvisionnements de l'armée de toute espèce. Là ils apprirent que Litavic avait été reçu dans Bibracte (Autun) leur capitale, que Convictolitan et une grande partie du sénat s'étaient prononcés pour lui, qu'enfin on avait ouvertement envoyé des ambassadeurs à Vercingétorix pour faire avec lui une alliance offensive et défensive. Ils résolurent de ne pas laisser échapper une aussi belle occasion de donner à la cause commune un gage de leur retour et de leur dévouement. Ils massacrèrent la garnison romaine de *Noviodunum*, s'emparèrent des chevaux, des trésors, des approvisionnements et surtout des otages, et firent conduire le tout à

Bibracte entre les mains de Convictolitan : puis, jugeant qu'ils étaient hors d'état de garder la place, ils la brûlèrent, et, levant des troupes, surtout de la cavalerie, ils répandirent la terreur partout, ravagèrent le pays pour s'associer au plan de Vercingétorix, et distribuèrent leurs détachements sur tous les bords de la Loire.

César, instruit de ces mouvements, crut devoir hâter sa marche, car la retraite lui était fermée par les Cévennes, et d'ailleurs il ne pouvait abandonner Labienus, dont il était séparé. Il fallait, à tout prix, se rapprocher de ce lieutenant et des légions confiées à son commandement. César force donc sa marche, arrive sur les rives de la Loire, au moment où on l'en croyait encore bien éloigné, et, à la vue des Gaulois, surpris et consternés, franchit ce fleuve. De là il se dirige vers les Senons.

Qu'avait fait Labienus pendant ces mouvements de l'armée de César? Laissant à *Agendicum* (Provins) ses bagages et ses nouvelles recrues, il s'était porté, avec ses quatre légions, vers *Lutèce*, ville, dit César, appartenant aux Parisiens et située dans une île de la Seine. C'était Paris, alors réduit à ce que nous appelons aujourd'hui la cité, moins ses édifices, ses temples, ses palais; c'étaient quelques chaumières, quelques tentes jetées çà et là, entre un fleuve et des marais, et les soldats de l'orgueilleuse Rome, en marchant à la conquête de ce coin de terre, ne se doutaient guères qu'un jour dût en sortir une nouvelle capitale pour l'univers.

A la nouvelle de la marche de Labienus, un grand nombre de troupes gauloises se concentrèrent autour de Lutèce. Le commandement en chef en fut donné à l'Aulerke Camulogène, vieillard chargé d'années, mais à qui sa profonde expérience de l'art militaire mérita cet honneur. Son nom en dit plus que cet éloge, il signifie *fils de Mars*[1]. Ce général ayant remarqué que la ville était entourée d'un marais, qui aboutissait à la Seine et protégeait merveilleusement cette place, y établit ses troupes dans le but de disputer le passage aux Romains.[2]

1. Le Mars des Gaulois était appelé par eux *Camulus*. Voir, au chap. des *Origines*, les preuves que nous en donnons et que nous tirons surtout d'une inscription parisienne.

2. Ce marais perpétuel aboutissant à la Seine, *perpetuam esse paludem, quæ influeret in Sequanam*, était probablement formée par la rivière de Bièvre.

Labienus, après avoir en vain tenté de se frayer un chemin à travers le marais, sortit en silence de son camp, pendant la nuit, marcha sur *Melodunum* (Melun) et s'en empara. Il rétablit le pont, que les ennemis avaient rompu, y fit passer son armée et s'avança vers Lutèce. Camulogène, averti à temps, fait mettre le feu à la ville, couper les ponts et vient prendre position sur les bords de la Seine, vis-à-vis de Lutèce et en face du camp romain.

Déjà le bruit de la retraite de César devant Gergovie et de la défection des Éduens était parvenu aux Bellovaques[1], et ce peuple, enhardi par ces nouvelles, se préparait à la guerre. Labienus allait se trouver entre ces nouveaux ennemis et l'armée parisienne; il sentit le danger et ne songea plus qu'à ramener ses légions à *Agendicum.* Il s'agissait, d'abord, de passer le fleuve, c'est ce qu'il fit heureusement, la nuit suivante, à l'aide d'une fausse attaque qui trompa la surveillance des Gaulois. Au point du jour, les deux armées se trouvaient en présence au delà du fleuve. Le choc fut terrible; déjà l'aile gauche des Romains fléchissait, lorsqu'une légion de troupes fraîches, débouchant sur le derrière des Gaulois, les força à faire front de deux côtés en même temps. La lutte était inégale, et, malgré des prodiges de valeur, l'armée lutécienne fut enveloppée et taillée en pièces. Leur vieux général, Camulogène, succomba également, après avoir combattu comme un héros. Désormais rien ne s'opposait à la marche de Labienus, qui se dirigea vers *Agendicum,* et de là rejoignit César, avec ses légions victorieuses.

César avait besoin de ce renfort, car la défection des Éduens avait ranimé l'espoir des Gaulois et grossi le parti de l'indépendance.

Une assemblée générale s'ouvre à Bibracte; Vercingétorix y paraît et tous les suffrages se réunissent pour lui confirmer le commandement suprême. Nos pères, les Séquaniens, les Médiomatriciens, les Rauraques furent aussi de cette imposante assemblée, car de tous les peuples gaulois, César le constate, trois seulement y manquèrent, les Rèmes, les Lingons et les Trévires, les deux premiers, parce qu'ils restaient fidèles aux Romains, les Trévires, parce qu'ils étaient trop éloignés et qu'ils étaient d'ailleurs pressés par les Germains.

1. Les Bellovaques occupaient notamment la territoire appelé aujourd'hui Beauvaisis, le pays, dont Beauvais est devenu la capitale.

Vercingétorix, fort de l'assentiment de tant de peuples, ordonne la prompte réunion de toute la cavalerie, forte de 15,000 hommes, et développe son plan de campagne : «il se contentera de l'infanterie «qu'il a déjà; il ne veut pas tenter le sort des armes en bataille «rangée; avec une cavalerie nombreuse il lui sera facile de couper «les vivres aux Romains et c'est par la disette qu'il faut les vaincre; «que les Gaulois se résignent à détruire leurs récoltes et à incendier «leurs demeures, et ne voient dans ces pertes momentanées, que «le moyen de recouvrer à jamais leur indépendance et leur empire.» Les choses ainsi réglées, il envoie des troupes pour attaquer, sur trois points, du côté des Allobroges, des Helves et des Volkes-Arécomiques, la province romaine et ses alliés de la Gaule. Il fermait par là tous les chemins aux secours qui pouvaient arriver à César de l'Italie ou de la province. Le général romain, ainsi séparé de toutes ses communications, se vit forcé de s'adresser à la Germanie, à ces peuples qu'il avait vaincus, les années précédentes, et leur demanda des cavaliers et de ces fantassins armés à la légère, accoutumés à se mêler à la cavalerie dans les combats. Ce secours lui fut accordé et nous verrons combien il lui fut utile.

César voulut pourvoir au danger qui menaçait la province romaine et, pour y arriver plus facilement, il se dirigeait vers la Séquanie, par l'extrême frontière des Lingons[1], quand Vercingétorix, décidé à lui couper la retraite, vint, en trois campements, prendre position environ à dix milles des Romains. S'adressant à ses soldats : «le moment de vaincre est arrivé, dit-il, les Romains «fuient dans leur province et abandonnent la Gaule; c'est assez «pour nous donner quelques instants de liberté, c'est trop peu «pour assurer, dans l'avenir, notre paix et notre sécurité; il faut «donc les attaquer dans l'embarras de leur marche.» Il développe, ensuite, tous les avantages de son plan, et électrise tellement ses compatriotes, qu'ils s'écrient tous d'une voix, «qu'il faut que chacun s'engage, par le serment le plus sacré, à ne plus rentrer

1. *In Sequanos per extremas Lingonum fines.* M. C. L. Mangin, dans une curieuse *Dissertation sur l'antiquité du château de Darney en Vosges*, croit avoir retrouvé le chemin que prit César, et le signale aux environs mêmes de l'emplacement sur lequel s'est élevé le château. V. cette dissertation, p. 9. Épinal, chez Gérard, 1828. Nous devons à la bienveillance de M. de Golbéry l'exemplaire que nous avons de cette brochure, devenue fort rare.

dans sa demeure, à ne plus revoir sa femme, ses enfants, sa famille, s'il n'a traversé deux fois les rangs de l'ennemi.» Et ce serment solennel est prêté par tous, et, le lendemain, la bataille s'engage sur tous les points. Jamais peut-être César ne courut un plus grand danger que dans cette rencontre. Un moment, enveloppé par un gros de cavaliers arvernes, il faillit être pris par eux, et son épée resta entre leurs mains[1]. La cavalerie romaine, malgré la présence et les encouragements de son général, fléchissait et eût été immanquablement culbutée, si les Germains n'étaient accourus et n'avaient rétabli le combat. Eux firent céder la cavalerie gauloise et la mirent en fuite.

Vercingétorix, voyant toute sa cavalerie lui échapper, ramena dans son camp son infanterie, et dirigea sa retraite vers Alésia (Alise), ville des Mandubes[2], poursuivi, tant que dura le jour, par César.

Alésia s'élevait au sommet d'une montagne, dans une position si escarpée, qu'elle semblait ne pouvoir être prise que par un siége en règle. Au pied de cette montagne coulaient deux rivières, la *Lutosa* et l'*Osera*[3]. Devant la ville s'ouvrait une plaine d'environ trois milles de longueur, bordée, de toutes parts, par des collines peu distantes l'une de l'autre et d'une hauteur à peu près uniforme. Sous les murs, le côté qui faisait face à l'orient était garni, dans toute son étendue, de troupes gauloises, défendues par un fossé sec et une muraille de six pieds de haut. La ligne de circonvallation, formée par les Romains, occupait un circuit de 11 milles. Leur camp était assis dans une position avantageuse et défendu par vingt-trois forts.

Les travaux furent interrompus par un combat de cavalerie. L'acharnement fut égal de part et d'autre. Les Gaulois furent enfin repoussés, avec grandes pertes, jusque dans leurs retranchements et même jusqu'aux portes de la place; ce succès, longtemps indécis, fut, encore une fois, dû aux Germains.

Après cet échec, Vercingétorix prit la résolution de renvoyer, de

1. Ce fait est attesté par Plutarque (v. *in Cæsarem*).

2. Mandubes, peuple de la Gaule lyonnaise, entre les Éduens au Sud et les Lingons au Nord-Est, avait pour chef-lieu *Alesia*, aujourd'hui Alise ou Sainte-Reine, à 12 kilomètres de Semur, dans l'Auxois, dép. de la Côte-d'or.

3. Aujourd'hui la Loz et l'Oseran.

nuit, toute sa cavalerie. Avant le départ de ces cavaliers, il leur recommanda «d'aller dans leurs pays respectifs et d'enrôler tous ceux de leurs compatriotes qui seront en âge de porter les armes; il leur rappelle ce qu'il a fait pour eux et pour la liberté commune, il les conjure de ne pas l'abandonner, et de songer que leur négligence à exécuter ses ordres entraînerait, avec sa ruine, celle de quatre-vingt mille hommes; il n'a de vivres que pour trente jours au plus; mais il pourra, en les ménageant, tenir un peu plus longtemps.» Après ces recommandations, il fait partir en silence sa cavalerie, par l'intervalle que les lignes romaines laissaient encore ouvert.

Instruit de ces dispositions par des transfuges et des prisonniers, César fit creuser un fossé de vingt pieds de large et d'autant de profondeur[1]. Tout le reste des retranchements fut établi à quatre cents pas en arrrière de ce fossé. Dans cet espace, il tira deux fossés de quinze pieds de large et d'égale profondeur, et dans celui intérieur amena les eaux d'une rivière. Derrière ces fossés il éleva une terrasse et un rempart de douze pieds, il y ajouta un parapet et des créneaux et fit dresser de grosses pièces de bois fourchues, ce que nous appelons des chevaux de frise, à la jonction du parapet et du rempart, pour en défendre l'accès. Tout l'ouvrage fut flanqué de tours, placées à quatre-vingts pieds l'une de l'autre.

Comme les Gaulois essayaient de troubler les travailleurs et faisaient de vigoureuses sorties, César jugea nécessaire d'ajouter encore à la force de ces retranchements. On ouvrit une tranchée de cinq pieds de profondeur et on y enfonça, sur cinq rangs, des pieux énormes et qui ne laissaient voir que leurs pointes acérées; les soldats appelaient *ceps* cette plantation meurtrière, rangée par lignes comme des pieds de vigne. Au-devant étaient disposés obliquement, en échiquier, des puits de trois pieds de profondeur; on y faisait entrer des pieux gros comme la cuisse, aiguisés au feu par le haut; la pointe ne sortait de terre que de quatre doigts; la terre, autour de la tige, était foulée et tassée avec les pieds pour consolider l'œuvre, et le reste était recouvert, à la surface, de ronces et de branchages, afin de cacher le piége. Il y en avait de cette espèce huit rangs, et les légionnaires les nommaient les *lis*,

1. Ce premier fossé était ce qu'en termes de l'art on appelle un *fossé perdu*. Napoléon,

à cause de leur ressemblance avec cette fleur, dont le pistil en forme de lance, retenu au fond du calice, ne découvre à l'extérieur que la pointe de son dard. En avant encore, la terre était semée çà et là, de distance en distance, de chausses-trapes d'un pied de long, armées de dents en fer; on les appelait les *aiguillons*.

Pendant que ces travaux gigantesques et dont la plupart étaient nouveaux pour les Romains eux-mêmes[1], enfermaient Alésia et ses braves défenseurs dans une triple ceinture de circonvallations et de forts, les principaux de la Gaule se réunissaient en assemblée générale et avisaient au moyen de sauver cette place, le dernier boulevard de la nationalité gauloise. Le contingent de chacun des états[2] fut fixé d'un commun accord et une levée totale de huit mille cavaliers et de deux cent quarante mille fantassins fut votée d'acclamation. Les Séquaniens fournirent 12,000 hommes, les Médiomatriciens 5000, les Rauraques avec les Boïens 30,000[3]; ainsi nos pères, quoique épuisés par les guerres précédentes, comptèrent pour une bien large part, pour un cinquième, dans cette grande expédition, qui allait s'associer aux périls, à la gloire de Vercingétorix, et tenter un héroïque et suprême effort pour le salut de la patrie commune.

1. *Ceps, Lis, Aiguillons* : «il paraitrait, d'après les noms divers donnés par les soldats à ces ouvrages, qu'ils étaient nouveaux pour eux.» — Napoléon.

2. Voici l'énumération des ces contingents : Les Éduens avec leurs clients, les Ségusiens, les Ambivarites, les Aulerkes-Brannovikes, les Brannoves, 35,000 hommes; les Arvernes avec les peuples de leur ressort, tels que les Éleusètes-Cadurkes, les Gabales et les Velaunes, un pareil nombre; les Senons, les Séquaniens, les Bituriges, les Santons, les Rutènes, les Carnutes, chacun 12,000; les Bellovaques 10,000; les Lemovikes, autant; les Pictons, les Turons, les Parisiens, les Helves, 8000 chacun; les Suessions, les Ambiens, les Médiomatriciens, les Pétrocores, les Nerves, les Morins, les Nitiobriges, chacun 5000; les Aulerkes-Cénomans, autant; les Atrébates, 4000; les Bellocasses, les Lexoves, les Aulerkes-Eburovikes, chacun 3000; les Rauraques avec les Boïens, 30,000; les pays situés le long de l'Océan et que l'on appelait Armoriques, au nombre desquels étaient les Curiosolites, les Rhédons, les Ambibares, les Calètes, les Osismes, les Lémovikes, les Venètes, les Unelles, 6000 hommes. (V. César., liv. VII, ch. LXXV.

3. Il ne faut pas s'étonner de trouver les Boïens accolés aux Rauraques, car il existait entre ces deux peuples un lien de commune origine, que nous avons signalé, et leurs territoires d'ailleurs se touchaient. César, en effet, en décrivant l'étendue de la Forêt-Hercynienne, le pays des Boïens, dit formellement qu'elle commençait aux frontières des Helvétiens, des Némètes et des Rauraques : *oritur ab Helvetiorum, et Nemetum, et Rauracorum finibus*, V. liv. VI, ch. XXV.

Cette immense armée se réunit sur le territoire éduen et reçut pour chefs l'Atrébate Comm, les deux Éduens Viridomar et Eporédorix et l'Arverne Vergasillaunn[1], cousin de Vercingétorix.

Cependant les Gaulois, assiégés dans Alésia, commençaient à désespérer de se voir secourus; le jour fixé était expiré et, malgré les sages précautions du chef, tout le blé consommé. Dans cette situation critique, ils s'étaient assemblés et délibéraient sur le parti qu'ils avaient à prendre. Quelques-uns parlaient de capituler, d'autres de tenter de s'ouvrir un passage à travers les ennemis, lorsque Critognat, Arverne d'une haute naissance et jouissant d'une grande influence sur l'armée, ouvrit un avis d'un héroïsme sauvage : « A «ceux qui appellent capituler, se livrer au plus honteux esclavage, je «ne répondrai pas; je les tiens pour indignes de porter le titre de «citoyens et de donner un vote dans cette assemblée. Je ne m'a«dresse qu'à ceux qui proposent de se précipiter en désespérés sur «l'ennemi et de chercher une issue par le glaive; eux au moins, «votre assentiment général le prouve, ont conservé quelque mé«moire de notre antique valeur. Mais c'est faiblesse et non courage «que de ne pas savoir supporter quelques jours de disette. Il est «plus facile de s'offrir de soi-même à la mort que d'endurer patiem-

1. *Vergasillaunn*, Adelung retrouve les éléments de ce nom et de celui de *Vercingétorix* dans la vieille langue d'Irlande : «*Der erste (Nahm) wurde nach dem Irländischen heissen* «Fear cin go toir, *der Mann oder Hauptmann bey der Expedition*, *der zweite* Fear go «saighlean, *der Mann zur Fahne*, *der Pannerträger.*» *Mithridates*, vol. II, 2e partie: *Keltischer Sprach und Völker Stamm.* Il extrait du même idiome *Vergobret* et il en fait: Fear go freath, *ein Mann der da richtet*, un homme qui dirige ou qui juge. Ainsi Vercingétorix aurait signifié chef de l'expédition, Vergasilaunn, porte-étendard, et Vergobret, juge ou directeur. C'est ingénieux, mais l'irlandais n'a rien à faire ici. Il est possible que l'irlandais ait pris beaucoup aux idiomes primitifs des Gaules, et cela ne peut étonner, quand on voit, au temps de César encore, la plus grande partie, peut-être la totalité de ce que nous appelons, aujourd'hui, la Grande-Bretagne, obéir au roi d'une simple province gauloise, des Suessions (le Soissonnais). Mais chercher le gaulois dans la langue d'Irlande, c'est prendre l'effet pour la cause. Aussi ne faisons-nous ici que citer l'opinion d'un savant étymologiste, sans entendre l'approuver et encore moins nous l'approprier. Nous avons, au chapitre des origines, indiqué une autre source au mot *Vergobret;* sans doute, c'est là qu'il faut puiser aussi l'explication des noms de Vercingétorix et de Vergasillaunn, si toutefois on veut absolument leur trouver une signification, ce qui, du reste, nous semble parfaitement raisonnable, car bien certainement les noms propres ont eu, pour première raison d'être, une image, une qualité, un fait ou un souvenir, qu'ils exprimaient et rappelaient. Nous ne connaissons pas le vieux patois d'Auvergne, mais nous serions bien trompé, si l'on n'y retrouvait plus facilement et d'une manière plus sûre que dans l'irlandais, l'origine des noms de Vercingétorix et de Vergasillaunn.

«ment la douleur. Et moi aussi je me rangerais à cet avis (tant «l'honneur a sur moi d'empire!), si je n'y voyais de péril que pour «notre vie. Mais, dans la résolution que nous allons prendre, son-«geons à la Gaule tout entière, que nous avons appelée à notre «secours. Lorsque quatre-vingt mille hommes auront péri en un «seul lieu, en un seul jour, quel courage pensez-vous que conser-«vent nos parents et nos proches, s'ils ne trouvent en arrivant ici «que le silence de la mort et n'ont plus à combattre que sur nos «cadavres? Gardez-vous donc de priver de votre soutien ceux qui «affrontent tous les dangers pour votre salut, gardez-vous, par «irréflexion et témérité, par défaillance de la véritable valeur, de «livrer toute la Gaule à l'avilissement d'une perpétuelle servitude. «Parce que vos frères ne sont pas arrivés au jour fixé, douteriez-«vous de leur foi et de leur constance? Eh quoi! quand vous voyez «les Romains, chaque jour, agrandir, étendre leurs retranchements, «croyez-vous que ce soit simplement pour se tenir en haleine? Si «tous les chemins nous sont fermés pour avoir des nouvelles des «nôtres, les Romains ne nous révèlent-ils pas assez, par ces tra-«vaux de jour et de nuit, et l'approche de l'armée libératrice et la «terreur qu'elle leur inspire. Quel est donc mon avis? De faire ce «que firent nos pères, dans leurs guerres, bien moins funestes, «contre les Cimbres et les Teutons. Forcés, comme nous, de se ren-«fermer dans leurs villes, comme nous, en proie à la famine, ils «soutinrent leur vie en se nourrissant de la chair de ceux d'entre «eux que l'âge et la faiblesse rendaient impropres aux combats, et «ils ne se rendirent pas. Si nous n'avions pas reçu cet exemple, «je dirais encore que, pour la cause de la liberté, il serait glorieux «de le donner et d'en léguer le souvenir à la postérité. En effet, «y eût-il jamais rien de comparable à cette guerre? Les Cimbres, «après avoir, comme un fléau dévastateur, ravagé, épuisé la Gaule, «sortirent enfin de notre territoire pour en envahir un autre; ils «nous laissèrent nos droits, nos lois, nos champs, notre liberté. «Mais les Romains que demandent-ils? que veulent-ils? la haine et «l'envie les amènent; jaloux de la renommée d'un peuple qu'ils «n'ont pu égaler en noblesse et dont ils ont éprouvé la puissance les «armes à la main, ils veulent s'établir dans nos champs, dans nos

«villes et nous imposer le joug d'une éternel esclavage; ils n'ont «jamais fait la guerre dans un autre but. Que si vous ignorez com«ment ils traitent leurs conquêtes lointaines, regardez cette partie «de la Gaule qui touche à nos frontières : réduite en province ro«maine, dépouillée de sa nationalité et de ses lois, soumise à la «hache des licteurs, elle gémit sous le poids d'une tyrannie qui ne «doit pas finir.»

Les avis ayant été recueillis, on ne recula pas devant le parti proposé par Critognat, seulement on en ajourna l'exécution: il fut décidé que, si l'on y était contraint, si les secours se faisaient trop attendre, on se porterait à cette horrible extrémité, plutôt que de se rendre et de subir le joug romain. Le seul moyen de gagner quelques jours était de décharger la ville de toutes les bouches inutiles: ce moyen, terrible aussi en face de l'ennemi, fut adopté, et l'on vit les Mandubes, avec leurs femmes et leurs enfants, forcés de sortir de leurs demeures, allant tout en pleurs et tendant les bras aux Romains, implorer leur pitié et leur demander l'esclavage et du pain. Mais le camp romain resta fermé devant eux; César les fit recevoir à coups de javelots, et ces malheureux, également repoussés par leurs compatriotes et par leurs ennemis, périrent, sous les murs de leur propre ville, dans les convulsions du désespoir et les tortures de la faim.[1]

Ce lamentable épisode de l'héroïque défense d'Alésia était à peine consommé, quand, tout à coup, on voit apparaître au sommet d'une colline, puis, dominer toutes les hauteurs voisines et s'étendre au loin dans la plaine, une foule innombrable de guerriers; une puissante cavalerie les devance et vient fièrement s'établir à moins d'un mille des retranchements de César: c'est l'armée libératrice, les assiégés l'ont reconnue, toutes les douleurs sont oubliées, un double cri de joie s'échappe, en même temps, du haut des murs d'Alésia et de tous les rangs des libérateurs, en passant, comme un défi, au-dessus des lignes romaines. Aussitôt, Vercingétorix fait sortir tout ce qui lui reste de troupes, les range en avant de la place et se prépare à s'ouvrir un

1. César n'ose avouer que son refus de recevoir ces infortunés, *Cæsar recipi prohibebat* (liv. VII, ch. LXXVIII); mais Dion Cassius est plus explicite: *itaque ex turba in medio urbis castrorumque, neutris ipsam accipientibus, miserrima morte periit.* V. Dionis Cassii *Romanorum historiarum libri XXV, ex Guilielmi Xylandri interpretatione*, liv. XL, p. 156. A. Édit. MDCII.

passage jusqu'à l'armée de ses compatriotes. César, entre ces deux ennemis, dispose aussi ses légions sur les deux lignes de ses retranchements; enfin, une action générale commence avec un acharnement qui révèle assez l'importance de la victoire pour l'un et l'autre parti. On avait combattu, depuis midi jusqu'au coucher du soleil, et l'issue de la lutte était encore indécise, quand, une fois de plus, les Germains firent pencher la balance : réunis en escadrons serrés, ils se précipitent sur un seul point; la cavalerie gauloise est enfoncée; les archers, mêlés dans ses rangs, s'en détachent et, électrisés par tous les regards qui se concentrent sur eux, cette poignée de héros, soutient vaillamment la retraite et fait même, à plusieurs reprises, reculer l'ennemi. Mais enfin emportés trop loin par leur propre valeur, séparés de la cavalerie, dans la mêlée, ils furent enveloppés et taillés en pièces; les légions se montrent alors et, sans donner aux Gaulois le temps de se rallier, les poursuivent jusque dans leur camp. La garnison d'Alésia consternée se retire dans la place.

Pendant la nuit, les Gaulois voulurent prendre une revanche; ils tentèrent une surprise : protégés par les ténèbres, ils s'approchent silencieusement des retranchements des Romains, du côté de la plaine; puis, tout à coup, ils poussent de grands cris, signal qui devait avertir de leur approche les assiégés, ils se mettent à combler sous des fascines le fossé et à faire pleuvoir une grêle de flèches, de dards et de pierres sur les remparts et se préparent à l'assaut. Vercingétorix, fidèle au signal convenu, protége cette attaque par la diversion d'une vigoureuse sortie, et un combat terrible et de nuit s'engage sur toute la ligne.

Tant que les Gaulois combattirent à distance des retranchements, ils incommodèrent beaucoup les Romains par la grande quantité de leurs traits. Mais lorsqu'ils se furent avancés davantage, il arriva ou qu'ils se jetèrent sur les aiguillons qu'ils ne voyaient pas, ou qu'ils se percèrent eux-mêmes en tombant dans les fosses garnies de pieux, ou enfin qu'ils périrent sous les projectiles de toute espèce que vomissaient par toutes les bouches, du haut de la terrasse et des tours, les puissantes machines des Romains. Enfin, voyant le jour approcher et craignant d'être pris en flanc et enveloppés par les sorties faites des forts situés sur les hauteurs, ils se replièrent sur leur camp. Les

assiégés, s'apercevant de cette retraite, furent obligés, avant d'avoir pu faire usage des moyens proposés par Vercingétorix pour combler le premier fossé, d'abandonner leur entreprise et de rentrer dans leurs murs.

Repoussés, deux fois, avec de grandes pertes, les Gaulois tinrent conseil sur ce qu'il leur restait à faire. Il y avait au nord une colline, qu'on n'avait pu comprendre dans l'enceinte des retranchements, à cause de l'étendue de son circuit; elle dominait le camp romain établi à mi-côté. La garde de ce poste important avait été confiée à deux lieutenants de César, C. Antistius Reginus et C. Caninius Rebilus. Il fut convenu que soixante mille hommes des meilleures troupes, commandés par l'Arverne Vergasillaunn, le digne parent de Vercingétorix, feraient un détour pour venir, par le derrière de la montagne, s'emparer de cette position et de là tomber sur le camp ennemi. L'heure de midi fut fixée pour cette attaque. De ce corps d'élite devaient être, en première ligne, les Arvernes, compatriotes du chef et, immédiatement après eux, leurs plus fidèles alliés, nos pères, au moins les Séquaniens et les Rauraques.[1]

A l'heure convenue cette tentative s'exécute. Dans le même temps, la cavalerie s'approche des retranchements de la plaine et le reste des troupes gauloises commence à se déployer en bataille à la tête de leur camp. Du haut de la forteresse d'Alésia, Vercingétorix aperçoit ces mouvements et sort de la place avec les claies, les fascines, les faux de siége et tout ce qu'il avait disposé pour l'assaut. Le combat s'engage, à la fois de toutes parts, avec fureur. Des deux côtés on sent que ce jour est celui des derniers efforts. L'action est vive partout, mais surtout autour des forts supérieurs, vers lesquels s'était dirigé Vergasillaunn: l'étroite sommité qui dominait la pente était d'une haute importance, les Gaulois font tout pour s'en rendre maître, et s'y maintenir. Les uns accablent les Romains sous leurs traits, les autres, ayant formé la tortue, arrivent au pied du rempart. Des troupes fraîches prennent incessamment la place de celles fatiguées. Les ennemis assaillis sur tous les points de leurs retranchements suffisent à peine à la défense. Vercingétorix et les siens

1. En effet, les Arvernes, dans leurs longues guerres contre les Éduens, avaient eu constamment pour alliés les Séquaniens et les Rauraques.

attaquent le camp de la plaine, pendant que Vergasillaunn menace les hauteurs, la terre et les fascines que les Gaulois jettent dans les fossés les aident à les franchir et comblent les piéges tendus sous leurs pas; déjà les armes et les forces commençaient à manquer aux Romains. César dirige des renforts de ce côté, il se porte de sa personne aux points les plus menacés et ordonne une manœuvre de cavalerie dans le but de prendre les ennemis à dos.

Cependant Vercingétorix, désespérant de forcer les retranchements de la plaine, à cause de l'étendue des fortifications, et aussi, sans doute, parce qu'il n'est pas suffisamment secondé par l'armée extérieure de Comm, d'Eporédorix et de Viridomar, tente d'escalader les hauteurs escarpées où les Romains avaient des forts; il y fait transporter tout ce qu'il avait préparé pour l'assaut, il déloge par une grêle de traits les Romains qui combattaient sur les tours, et parvient à se faire un chemin avec des terres, des claies et des fascines; alors ses soldats coupent à coups de faux les mantelets et commencent à démolir le rempart.

Labienus, voyant que ni les murs, ni les fossés ne peuvent arrêter l'impétuosité des assaillants, rassemble trente-neuf cohortes sorties des forts voisins et que le hasard lui présente, et dépêche à César des courriers pour l'informer de son dessein.

César, sur cet avis, hâte sa marche pour assister à l'action : on le reconnaît à ce manteau de pourpre, qu'il avait coutume de porter dans les batailles [1]. Les Gaulois, qui de la hauteur le voient sur la pente avec les escadrons et les cohortes, dont il s'était fait suivre, reviennent à l'assaut avec une nouvelle ardeur : un cri s'élève en même temps des rangs gaulois et des rangs ennemis. De part et d'autre, laissant le javelot, on tire le glaive; une lutte corps à corps, une horrible mêlée s'engage, le sang coule à flots. Tout à coup, sur les derrières de l'ennemi, paraît la cavalerie romaine ou plutôt germaine; et de nouvelles cohortes se présentent sur le rempart; les Gaulois épuisés par le combat tentent un suprême effort pour faire face à cette double attaque; mais la lutte est inégale, ils sont repoussés; ils veulent s'ouvrir une issue pour la retraite, mais la cavalerie germaine leur barre le passage, les écrase et en fait un horrible carnage.

1. C'était le *paludamentum*.

Sédulius, chef et prince des Lemovikes est tué; l'arverne Vergasillaunn, entouré d'ennemis, est pris vivant dans la déroute; soixante-quatorze enseignes militaires sont apportées à César; mais, ce qui prouve avec quel courage les Gaulois avaient combattu, c'est que, au témoignage du vainqueur lui-même, d'un si grand nombre d'hommes bien peu rentrèrent au camp sans blessures. Les assiégés, appercevant du haut de leurs murs cette déroute et ce massacre, désespèrent de leur salut et retirent leurs troupes de l'attaque des retranchements. A peine la nouvelle du désastre fut-elle arrivée au camp des Gaulois, qu'ils l'évacuèrent à l'instant. Au milieu de la nuit, la cavalerie lancée à leur poursuite, atteignit l'arrière-garde; une grande partie fut prise ou tuée, le reste, sous la conduite de Comm, se réfugia dans les cités voisines.

Ainsi finit cette journée, qui pouvait être si funeste à César et qui est devenue, aux yeux de la postérité, son principal titre de gloire. Jamais il ne s'était vu aussi près de la défaite et jamais sa victoire ne fut plus complète. Il dut cet immense succès à son génie sans doute, mais bien plus encore au défaut d'ordre et d'unité parmi ses ennemis. Que faisaient l'Atrébate Comm, les Éduens Eporédorix et Viridomar, avec la plus forte part d'une armée de 250,000 hommes, alors que l'intrépide Vergasillaunn menaçait une position qui l'eût rendu maître du camp romain? que faisaient-ils, pendant que l'héroïque Vercingétorix attaquait, avec une égale audace et un égal bonheur, la ligne intérieure des retranchements! S'ils avaient combiné leurs efforts avec ceux de ces héros, dans le moment décisif, oui, un historien moderne a eu raison de le dire, la Gaule était sauvée, et le nom de César aurait été inscrit, dans les annales, à côté des noms de Crassus et de Varus.[1]

Le lendemain, Vercingétorix, au milieu de la stupeur générale, convoque autour de lui les défenseurs d'Alésia, et, plus grand que son infortune: «Je n'ai pas entrepris cette guerre, dit-il, pour mes inté-«rêts personnels, mais pour la défense de la liberté commune, vous «le savez; puisque le sort s'est prononcé contre moi, je viens m'offrir «à mes compatriotes comme un dernier moyen de salut; je leur

1. César, liv. VII, ch. LXXXVIII. Velleius Paterculus, liv. II, ch. XLVII. Plutarque, *in Cæsarem*, p. 721. Dion Cassius, liv. XI, p. 139. Florus, liv. III, ch. 10.

«laisse le choix d'apaiser les Romains par ma mort ou de me livrer «vivant.» On demande la volonté de César. Il ordonne qu'on lui apporte les armes et qu'on lui amène les chefs. Assis sur une espèce de trône, à la tête de son camp, il se donne la triste joie de faire traîner devant lui les généraux ennemis et de voir amonceler à ses pieds les armes des vaincus. A l'exception des Éduens et des Arvernes, dont sa politique veut se servir pour regagner tous ces peuples à la cause romaine, le reste des prisonniers, de toutes ces victimes du patriotisme et de la liberté, fut distribué, comme un vil bétail, par tête, à chaque soldat, à titre de butin.

César ajoute que Vercingétorix fut mis en son pouvoir[1], mais le général historien en a imposé à la postérité: ce héros ne fut pas livré, il se livra lui-même. Il n'attendit pas, comme l'atteste Dion Cassius, comme l'exprime si énergiquement l'illustre auteur de l'*histoire des Gaulois*[2], il n'attendit pas que les centurions romains le traînassent pieds et points liés aux genoux de César. Montant sur son cheval enharnaché comme dans un jour de bataille, revêtu lui-même de sa plus riche armure, il sortit de la ville et traversa au galop l'intervalle des deux camps, jusqu'au lieu où siégeait le proconsul; soit que la rapidité de sa course l'eût emporté trop loin, soit qu'il ne fît par là qu'accomplir un cérémonial usité, il tourna trois fois en cercle autour du tribunal, sauta de cheval, et prenant son épée, son javelot et son casque, il les jeta aux pieds du Romain, sans prononcer une parole. Ce mouvement de Vercingétorix, sa brusque apparition, sa haute taille, son visage fier et martial, causèrent parmi les spectateurs un saisissement involontaire.[3]

1. *Vercingetorix deditur.* César, liv. VII, ch. LXXXIX.

2. Dion Cassius. *Ea clade accepta, Vercingetorix, quum integro etiamnum corpore effugere posset, ad eum (Cæsarem) non implorata ante per ullum internuncium pace, se contulit, sedentique pro tribunali repente in conspectum venit.* Trad. de Xilandre, liv. XL, p. 156. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 176 et suiv.

3. *Quæ res animos quoque nonnullorum terruit. Erat enim Vercingetorix statura procere, magnamque armorum gloriam habebat.* Dion Cassius, liv. XL, trad. de Xilandre, p. 156. *Totius autem belli dux Vercingetorix armis indutus pulcherrimis, equo ornato portis exiit, quumque ter in orbe circa Cæsarem, ut tum sedebat, equitasset, equo dessilivit, projectisque armis ad pedes Cæsaris accessit, atque ibi quietus assedit, donec ad triumphum in custodia asservari jussus est.* Plutarque, *in Cæsarem*, vol. XI, p. 860, de la traduction de Théodore Dochner, édition d'Ambroise Firmin Didot. Paris, 1847.

César fut surpris et presque effrayé, il garda le silence, quelques instants; mais, bientôt, éclatant en accusations et en invectives, il osa reprocher au Gaulois «d'avoir méconnu son ancienne amitié et mal payé ses bienfaits...» puis, il fit signe à ses licteurs de le garotter et de l'entraîner dans le camp. Vercingétorix souffrit tout en silence. Les lieutenants, les tribuns, les centurions, qui entouraient le proconsul, les soldats mêmes paraissaient vivement émus. Le spectacle d'une si grande et si noble infortune parlait à toutes les âmes; César seul resta froid et cruel.

Ce que César ne dit pas non plus dans ses *Commentaires*, où il n'a oublié que la gloire de ses ennemis, ce qu'il ne dit pas dans la crainte, ah! bien fondée, de ternir d'un mot tous ses lauriers, c'est le traitement qu'il fit subir à son illustre captif. Mais un historien[1] a comblé la lacune et imprimé au nom de César, tout en cherchant à le défendre, une tache que toutes ses victoires n'ont pu effacer. Vercingétorix fut conduit à Rome, et plongé dans un cachot infect, où il attendit, pendant six ans, que le vainqueur vînt étaler au Capitole l'orgueil de son triomphe, car, ce jour là seulement, le patriote gaulois devait trouver, sous la hache du bourreau, la fin de ses humiliations et de ses souffrances.

Après avoir mis ainsi sous la domination romaine toute la Gaule, César distribua ses lieutenants et ses légions dans les différentes provinces conquises, de manière à en assurer la garde et la surveillance. T. Labienus avec deux légions et de la cavalerie fut envoyé dans la Séquanie. César lui-même résolut de passer l'hiver à Bibracte, pour surveiller sa nouvelle conquête, et Rome, désormais maîtresse de la Gaule jusqu'aux bords du Rhin, ordonna vingt jours d'actions de grâces aux dieux.

1. Dion Cassius, *eamque causam (delicti gravitas) habuit cur neque misericordia tum prosequeretur Vercingetorigem, et statim in vincula conderet: quem post in triumpho ductum necavit.* Liv. XL, trad. de Xilandre, p. 156.

CHAPITRE III.

Époque romaine.

La Gaule était désormais conquise; le dernier anneau venait d'être rivé à la chaîne; ces belles, ces superbes provinces, la Médiomatricie, la Séquanie, la Rauracie, qui ont enfanté l'Alsace, étaient romaines. L'orgueilleuse Rome allait régner sans partage sur tous ces peuples transalpins qui l'avaient fait si longtemps trembler. Cependant, à divers points de l'horizon politique, l'orage n'était pas apaisé, et plus d'un coup de foudre se fera entendre, plus d'un éclair sillonnera la nue, avant que le niveau romain puisse s'appesantir sur toute la nation gauloise, des Alpes à l'Océan, des Pyrénées jusqu'au Rhin. Les lieutenants ou émules du grand Vercingétorix, Comm l'Atrébate, Ambiorix l'Eburon, le Cadurke Luctère, l'ami, le compagnon du héros gaulois, avaient juré de périr ou de venger le désastre d'Alésia. Gutruat, chez les Carnutes, Domnac, chez les Andes, Corrée, chez les Bellovaques, et le Senonais Drappès s'associaient à leur plan de vengeance.

Une trop fatale expérience leur avait démontré l'impossibilité pour les Gaulois de lutter avec succès, réunis en masse, contre les armées romaines et plus encore contre leurs puissantes machines; il fallait diviser les forces du proconsul, en faisant surgir, partout et en même temps, le soulèvement; il fallait surtout retenir, enchaîner les légions de Labiénus dans la Séquanie et sur les bords du Rhin; les Trévirs s'en chargèrent et relevèrent audacieusement l'étendard de l'indépendance. Mais hélas! tous ces efforts patriotiques devaient échouer contre les armes et avant tout contre l'astucieuse politique du général romain. César, en flattant les uns, en opprimant les autres, sut semer et entretenir des germes de discorde dans la nation et opposer Gaulois à Gaulois. Les Rèmes et les Éduens le servirent merveilleusement dans ces combinaisons

mortelles à la liberté et à la patrie; ajoutons que, dans cette campagne, comme dans la précédente, César et ses lieutenants durent encore leurs principaux succès à la cavalerie germaine. Les rebelles, car c'était déjà le nom que l'on donnait aux héros de la nationalité gauloise, trahis ou reniés par leurs voisins et, quelquefois, par leurs frères, soutinrent, aussi longtemps qu'ils le purent, cette lutte inégale; ils firent même encore reculer les aigles romaines; mais leur généreux sang s'épuisa sur les champs de bataille ou dans les tortures, sans profit pour la liberté!

Pendant que ces exemples terribles de l'impitoyable vengeance des Romains jetaient sur toute l'étendue du territoire, partout où l'insurrection s'était montrée, une épouvante nécessaire aux projets de César, Labiénus, sur les bords du Rhin, avait triomphé des Trévirs, et, en rendant ainsi ses légions disponibles pour la compression des troubles intérieurs, avait enlevé le dernier espoir de succès aux soulèvements, de quelque part qu'ils se présentassent.

C'en était fait de l'indépendance gauloise. Tant de morts cependant, tant d'illustres victimes, tant de massacres ne pouvaient rester impunis; le poignard de Brutus devait venger la Gaule..... Mais hélas! quand l'heure de cette vengeance sonnera, la Gaule ne sera plus à même d'en savourer la joie, la dernière aspiration de la nationalité se sera éteinte dans ses veines, et César sera pleuré par ses victimes, devenues les plus fermes soutiens de sa gloire, et il aura pu, dans son fol orgueil, s'écrier avec quelque apparence de raison : Il n'y a plus de Gaules![1]

Mais n'anticipons pas sur les temps. Le proconsul avait hâte d'en finir avec la guerre dans les Gaules, il devenait avare du sang gaulois, le moment d'une fausse clémence était arrivé : l'humanité n'était pour rien dans ce changement; l'ambition seule allait faire du plus cruel des vainqueurs le maître le plus doux et le plus paternel.

César méditait la chute de la république, le rôle de proconsul ne suffisait plus à son ambition; il rêvait l'empire, et il faut convenir que, si le génie suffit pour aspirer au trône, il était digne d'y monter. Mais son compétiteur, grand capitaine comme

1. Voir p. 313 ci-après.

lui, l'illustre Pompée, pouvait jeter dans la balance non moins de victoires et plus de vertus; il avait pour lui les sympathies de l'Italie, du patriciat, du peuple et des légions de Rome. Pour combattre un pareil rival, il fallait de l'or et des soldats, la Gaule pouvait fournir l'un et l'autre. César connaissait la fertilité de son sol et ses richesses minérales, il avait éprouvé l'héroïque valeur de ses guerriers; sa politique fut donc de s'attacher cette nation de soldats, à laquelle il n'avait manqué pour triompher de lui-même, il le savait bien, que sa tactique savante et tous ces moyens de guerre, qu'elle ignorait encore et qu'elle trouverait tout organisés, sous sa conduite et sous ses drapeaux.

L'œuvre était difficile, car la Gaule saignait de toutes parts des blessures que lui avait faites César lui-même; il fallait commencer par cicatriser ces plaies; César employa toutes les forces de son intelligence à ce travail de réconciliation; et l'on ne peut trop admirer l'habileté et l'adresse qu'il y déploya. Il connaissait la noble fierté des Gaulois; son premier soin fut de ménager les susceptibilités nationales : sans doute il fit de sa conquête une province romaine, mais il lui conserva son nom et une existence propre; elle continua à s'appeler la Gaule chevelue, *Gallia commata*, à cause de cette longue chevelure que ses habitants portaient avec orgueil, comme un signe de leur virilité et de leur indépendance [1]. Point de confiscations, point de proscriptions, point de colonies même militaires; les peuples conservèrent leurs terres, leurs villes, la forme traditionnelle de leur gouvernement. Une somme annuelle de 40 millions de sesterces (8,200,000 fr.) fut le seul tribut imposé à cet immense et riche territoire que limitent les Pyrénées, les Alpes, les Cévennes, le Rhin et le Rhône, et cet impôt, frappé par le vainqueur, fut présenté sous le terme adouci de *solde militaire* [2].

1. Les Ligures portaient aussi avec fierté cette longue chevelure, et ce ne fut pas sans quelque répugnance qu'ils se soumirent, après la conquête, à la mode romaine. Lucain semble l'indiquer dans ces vers :

Et, nunc tonse Ligur, quondam per colla decora
Crinibus effusis, toti prælate Comatæ.

Pharsale, liv. I, v. 442 et 443.

2. *Omnem Galliam quæ à saltu Pyrenæo, Alpibusque, et monte Cebenna, fluminibus Rheno Rhodanoque continetur....... in provinciæ formam redegit, eique quadringenties in singulos annos stipendii nomine imposuit.* Suétone, *In Cæsarem*, ch. 25.

Les anciens alliés et certaines villes, qui avaient bien mérité de César, furent même exempts de toute contribution; à d'autres il conféra des titres d'honneur ou consentit à les doter de son nom[1]. Il combla de ses faveurs les hommes les plus influents, et pour les exciter à le servir, leur faisait espérer, pour le temps où il pourrait en disposer, le titre, alors si envié, de citoyen romain. Il se garda de toucher aux monuments nationaux : il respectait ceux-mêmes qui rappelaient ses revers. Plutarque nous en a conservé un exemple: César, dans une de ses batailles, en Séquanie, contre Vercingétorix, avait perdu son épée; les Arvernes avaient déposé ce trophée dans un de leurs temples; il la reconnut un jour et, comme ses officiers voulaient l'enlever, « laissez-la, dit-il en souriant, elle est sacrée »[2]. Il s'abstint également de porter atteinte à la religion des Gaulois; leurs dieux n'étaient pas les mêmes que ceux de Rome, mais toutes ces divinités, issues d'un même berceau, devaient avoir des attributs communs entre elles et il n'était pas impossible d'en opérer la fusion; le soin de César fut d'amener ce résultat sans rien brusquer. Un seul point pouvait le gêner dans la réalisation de ces projets, c'étaient les sacrifices humains, qu'il n'eut pu autoriser ouvertement, sans blesser l'humanité et les idées religieuses des vainqueurs. Il n'autorisa donc point ces sanglants holocaustes, mais il les toléra, avec d'autant plus de facilité que ces odieux sacrifices s'accomplissaient dans l'ombre, hors des regards des Romains, dans les profondeurs les plus épaisses des forêts. Dans ces premiers instants de la conquête, le druidisme dut cesser sans doute d'allumer ses bûchers et de consumer au milieu des flammes ces mannequins d'osier tout remplis d'hommes; mais il put encore, dans le sombre sanctuaire de quelques bois sacrés, à la pâle lueur de torches funéraires, plonger le couteau dans le ventre de quelques victimes, consulter les palpitations de leurs entrailles et le cours plus ou moins rapide de leur sang. Le prêtre gaulois conserva du reste toute son

1. *Præter socios et benè meritas civitates.* Suétone, *loc. cit.*

Honorificè civitates appellando, principes maximis præmiis afficiendo...... Hirtius, *De Bello gallico.*, liv. VIII, .ch. 49.

2. Ὁ Θεασαμενος αὐτὸς ὕστερον ἐμειδίασε, και τῶν φίλων καθελεῖν κελενόντων οὐκ εἴασεν ἱερὸν ἡγουμενος. Plutarque, *In Cæsarem*, p. 720. Am. Thierry, p. 211, 212.

influence sur le peuple, et, ménagé, flatté même par César, qui n'avait pas en vain, dès son arrivée dans la Gaule, recherché l'amitié du trop célèbre druide Divitiac, ne s'aperçut qu'à peine, dans ces premiers temps, du passage d'un gouvernement à un autre.

Par ces ménagements habiles, César se faisait pardonner sa victoire; il associait sa province à sa fortune et préparait ses ennemis de la veille à se rendre les instruments intéressés de sa grandeur. En combattant pour lui, les Gaulois allaient pouvoir se venger des Romains : ce fut sans doute un des mobiles secrets qui les poussèrent sous ses étendards. Reprendre leurs armes était d'ailleurs pour eux un appât suffisant, car leur vie était les combats. César, aux légions qu'il avait reçues de la république, en ajouta une, levée à ses frais, toute composée de ces fiers Transalpins, dont il avait éprouvé la force et le courage dans la grande guerre de l'indépendance; et cette légion d'élite, toute gauloise, reçut un nom gaulois aussi, celui de l'*Alouette*[1] : cet oiseau, montant les ailes déployées et en chantant vers les cieux, est l'image du triomphe[2]; c'est sous cette forme qu'il fut représenté sur les cimiers et les enseignes de cette glorieuse troupe; cet emblême devait plaire aux Gaulois et sans doute était emprunté à quelqu'un de leurs insignes nationaux.

Cette légion fut mise sur le même pied que les anciennes légions romaines pour l'équipement, la solde et les prérogatives militaires, et plus tard, pour comble de faveurs, César la dota, et en masse, du titre de cité romaine. Ce ne fut pas tout; il enrôla, comme auxiliaires, vingt-deux cohortes choisies dans les différentes armes où la Gaule excellait, de l'infanterie pesante de la Belgique, de l'infanterie

1. *Ad legiones quas a republicâ acceperat, alias privato sumptu addidit : unam etiam ex Transalpinis conscriptam, vocabulo quoque gallico;* ALAUDA *enim appellabatur; quam disciplinâ cultuque romano institutam et ornatam, postea universam civitate donavit.* Suétone, *C. J. Cæs.*, ch. 24.

2. Cette explication nous semble préférable à celle donnée par Amédée Thierry, qui voit dans l'alouette l'*emblème de la vigilance :* le mot français *alouette* et le mot latin *alauda* sont composés d'*A* augmentatif et de *louer*, *laudare*, à la troisième personne du présent *loue*, *laudat*. *Ette* est tout simplement mis là comme finale euphonique ou plutôt comme diminutif, que la petitesse et la grâce de l'oiseau expliquent suffisamment. On a voulu sans doute exprimer que l'alouette est le louangeur par excellence : le chantre du triomphe est-il autre chose? Voir Am. Thierry, *Hist. des Gaul.*, t. III, p. 213.

légère de l'Arvernie et de l'Aquitaine, des archers ruthènes; et les ailes de ses légions se composèrent presque uniquement de cavalerie tirée de l'une ou de l'autre province transalpine[1]. Là figuraient en première ligne, sans nul doute, ces habiles et intrépides cavaliers de la Séquanie et de la Rauracie, dont les enfants, dignes de leurs pères, sont encore aujourd'hui l'honneur et la principale force de la cavalerie française[2]; à leur suite accouraient leurs frères et émules dans l'art de dompter les chevaux, les Belges médiomatriciens, montés sur ces chars fameux, véritables *bennes*, qu'ils armaient à l'essieu d'épées et de faux tranchantes, et qu'ils savaient si bien diriger dans les combats et précipiter au milieu des bataillons ennemis[3]; la

1. *Optimi generis hominum ex Aquitanis, montanisque qui provinciam attingunt*, *Cæs. Bell. civil.*, liv. I, ch. 39. — *Sagittarii ex Ruthenis*, ch. 51. — *Cohortes XXII ex novis Galliæ delectibus*, ch. 18. — *Et passim.* — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. III, partie 3, ch. 1, p. 213.

2. *Optima gens flexis in gyrum Sequana frenis*. Lucain, *Pharsale*, liv. I, v. 425.

3. *Et docilis rector monstrati Belga covini.* — *Idem*, v. 426. — Ces chars armés de faux étaient appelés *covini* : *Dimicant non equitatu modo aut pedite, verum et bigis et curribus, Gallice armati : covinos vocant, quorum falcatis axibus utuntur.* Pomponius Mela, l. III, ch. VI, p. 172. — Les Belges semblent avoir inventé non-seulement ces chars de guerre, mais aussi plusieurs autres genres de voitures. Virgile dit dans ses Géorgiques (III, 204) :

Belgica vel nulli melius fuit esseda collo.

Lemaire, dans ses notes sur la Pharsale, veut que *covini monstrati* signifient des chars couverts; nous ne savons pas où il a puisé cette interprétation et nous croyons que *monstrati*, presque synonyme de *monstrabiles*, veut dire : *à voir, à montrer, remarquables enfin*; ces chars ou chariots à deux roues, à la direction et défense desquels deux hommes suffisaient, étaient remarquables en effet par la rusticité de leur forme et la précision, la rapidité de leurs mouvements. Nous serions d'autant plus tenté d'admettre cette explication, que nous croyons entrevoir dans *covini* une étymologie, qui nous donnerait le mot de l'énigme : ces chars auraient été une caisse faite en osier et montée sur des roues armées de faux; cette construction, dont le principal élément était une matière si légère, l'osier, offrait le double avantage de mettre, à mi-corps au moins, le conducteur à l'abri des traits et autres projectiles de l'ennemi et de lui laisser, par le peu de poids du véhicule, la facilité de le faire mouvoir à son gré et avec rapidité. *Covinus* est composé de la particule *co*, *com* et de *vin*, qui a fait, en latin, *vinea*, claie, en allemand, *Weide*, saule, en français, *van*, et qui signifie osier; *covin* est donc de l'osier entrelacé, un tissu d'osier, une œuvre de vannier.

En définitive, nous pensons que, aux moyens près de défense ou d'attaque propres à ces chars de guerre, la modeste benne de nos paysans d'Alsace est un reste de la *covin* belge; que ce dernier mot, avec la particule copulative qui le commence, exprime, ce que du reste l'histoire nous apprend, que deux hommes suffisaient pour la manœuvre et la conduite de ce véhicule, qu'enfin il s'agissait d'une *benne pour deux* ou à deux places; aussi appelait-on *con-*

célèbre cavalerie trévirienne avait aussi fourni son contingent; dans les rangs de César on voyait encore nos voisins les Leuciens (gens du pays de Toul), renommés alors dans l'art de lancer des projectiles à l'aide de la fronde[1]; les Vangions, venus d'au delà du Rhin, et que l'on reconnaissait à leur costume et surtout à leurs larges bracques pour des frères ou imitateurs des Sarmates[2]. Le proconsul ne dépeupla pas de ses défenseurs la Gaule séquanique et médiomatricienne, comme l'avance Grandidier en renchérissant sur l'expression exagérée du plus emphatique des poètes[3]; c'eut été livrer aux Germains sa plus chère conquête; mais les retranchements et forteresses placés aux sommets de nos Vosges, sur la seconde ligne de défense, établis beaucoup plus contre les troubles intérieurs que contre l'étranger, furent à peu près vidés, notamment le camp

bennones les deux hommes qui la montaient. Le *v* s'est changé en *b* et l'*i* en *e*, rien de plus commun dans le passage du gaulois au français que la substitution de ces lettres l'une à l'autre; le *v* même du mot dont il s'agit semble s'être effacé lentement, car le vieux français a conservé *venel* pour exprimer une charette ou chariot. Nous ne pouvons mieux faire ici, pour achever la démonstration, que de transcrire l'article du savant Ducange au mot *Benna:* Benna, genus vehiculi, lingua gallica veteri, quod vulgò *Bennes* appellamus, seu *Benneau:* est (Monsdrelletus, lib. I, ch. 43) quo materiæ quævis afferuntur. Festus : *Benna, lingua gallica, genus vehiculi appellatur, unde vocantur conbennones, in eadem Benno sedentes.* Flodoardus, lib. I. *Hist. Remorum*, ch. 19 : *Hæc omnia vehiculo, quod vulgò Benna dicitur, imposuit. Chron. Flandriæ*, ch. 86 : *et Henry de Maletrait fut mené par les quarrefours de Paris en un venel ou tombereau.* Garopius Bekanus, *lib. Gallic* p. 14, et Kilianus in Etymol. a Sicambrico, *Benne*, deducunt, *cista plana, corbis planus.* Vide Rhenanum, lib. II. *Rer. germ.* p. 97. *Rusticis germanicis etiamnum Benne est carrus cum corbe in qua aliquid commodius vehi potest.* Adelung, vide Graffium, *Thesaurus linguæ francicæ*, vol. 3, col. 126.

Voir aussi le glossaire de la langue romane par Roquefort, au mot *Venel.*

Nous ajouterons que les Allemands ont appelé successivement la benne *Venna* et *Benna.* C'est de *conbennones* qu'est venu *compains, compaignons, compagnons.*

Il est tellement vrai que la *covin* fut, comme notre benne, une voiture à caisse d'osier, un véritable panier sur roues, que les Latins ont rendu le mot *panier* par *cophinus*, dans lequel on reconnait facilement, à la prononciation, *covinus.* Voir tous les dictionnaires latins.

1. *Optimus excusso Leucus Rhenusque lacerto. Pharsale*, vers 424.

2. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis Vangiones......* Idem, vers 430 et 431.

3. Grandidier, *Hist. d'Alsace*, liv. II, p. 67, s'est attaché trop littéralement à ce mot *deseruere* d'un vers (cité à la note 1re ci-après) de Lucain, et il en est arrivé à cette conséquence, du reste fort logique avec son système, mais qui aurait dû suffire pour l'éclairer sur son erreur, que les Triboques, voyant les bords du Rhin dégarnis de tous défenseurs, ont profité de ce moment pour franchir le fleuve et s'établir, sans coup férir et même sans contestation de personne, en Alsace.

de l'Altitona, situé dans cette vaste enceinte druidique, dont nous admirons encore aujourd'hui les débris sous le nom de *Heidenmauer* ou de *Ringmauer,* et le camp, dont Cassini a retrouvé les vestiges sur le mont de *la Roche*[1], à l'extrême limite entre la Séquanie et le pays des Lingons (gens du Langrois).[2]

Ce fut à la tête de cette armée toute gauloise que César descendit des Alpes, franchit le Rubicon, et, chassant devant lui tous ses ennemis, vint en vainqueur jusqu'à Rome : les Gaulois se vengeaient des Romains par la main de César, la terreur précédait ses phalanges; les bruits les plus sinistres couraient de bouche en bouche. «Dix ans de séjour parmi «des peuples féroces avaient rendu César plus féroce qu'eux-mêmes. «Il avait déchaîné du haut des Alpes, sur l'Italie, la furie Gauloise; il «avait soulevé cette race tout entière; de l'Océan jusqu'au Rhin elle «accourait sur ses pas, il lui avait promis le pillage de Rome.[2]»

1. Cassini a reconnu sur le mont de la Roche, près de Moray, à trois kilomètres sud-ouest de Chatillon, les traces d'un camp romain, et M. Mangin, dans son intéressante dissertation sur l'antiquité du château de Darnay en Vosges, appuie cette opinion par d'excellents arguments tirés de l'aspect des localités, des antiquités qu'on y a découvertes et des traditions du pays. Voir sa dissertation, notamment à la page 10.

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno,
Castraque, quæ Vogesi curvam super ardua rupem
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.

Idem, vers 396, 397 et 398. — Le mot *curvam* n'a jamais peut-être été bien expliqué, il est important cependant. Lemaire en donne une interprétation qui nous semble inadmissible : *curva*, dit-il, *dici potuit, ut curva antra, theatra, pro excavatis vel intro recedentibus.* Non, quoique *curvam* s'applique à *rupem*, la roche, cette épithète a trait au camp, à sa forme, qui est en courbe, en cercle. Or, ceci est caractéristique, car les camps romains, d'après Polybe (voir *Hist. de Polybe*, t. VI, p. 17), formaient un carré; dire et faire remarquer que les camps, dont parle Lucain, étaient circulaires, c'était indiquer qu'ils n'étaient pas l'ouvrage des Romains. C'est donc un argument de plus à l'appui de cette assertion, que l'un de ces camps s'était établi dans l'enceinte toute faite, et que nous connaissons aujourd'hui, au mont Sainte-Odile, sous le nom de *Heidenmauer* ou *Ringmauer*, enceinte, qui en effet règne autour du sommet de la montagne et a la forme circulaire. L'on sait que cette forme, d'après Diodore de Sicile et Niebuhr, est le cachet des premières constructions étrusques, ou plutôt secaniennes.

2. .... *majorque ferusque*
Mentibus occurrit, victoque immanior hoste.
Gallica per gelidas rabies effunditur Alpes.
Lucain, *Pharsal.*, liv. II.

Patriâque a sede revulsas
Pone sequi, jussamque feris a gentibus Urbem
Romano spectante rapi. Lucain, liv. I.

Am. Thierry, t. III, partie 3, ch. 1, p. 217.

La peur s'exagérait le danger. César n'avait point promis aux Transalpins le pillage de la ville éternelle; mais ses profusions envers ses soldats avaient épuisé ses ressources, il manquait d'argent; le fruit de dix ans de rapines avait été consumé dans des largesses corruptrices et de honteux marchés; l'équipement des auxiliaires avait absorbé le reste. On gardait au Capitole, dans le temple de Saturne, un trésor fondé par Camille; c'était une réserve toujours prête contre le seul ennemi qui ait pu faire trembler les Romains jusqu'alors, les Gaulois; elle avait été respectée depuis des siècles, même en présence de l'invasion de Pyrrhus et d'Annibal, même au milieu des déchirements de Marius et de Sylla; César osa porter la main sur ce dépôt sacré; un tribun voulait arrêter le sacrilége, mais César l'écarta en s'écriant : « l'or conservé pour les guerres gauloises n'est plus nécessaire; il n'y a plus de Gaulois, j'en ai fait des Romains[1] », et sur un ordre donné par lui, la porte vola en éclats sous la hache des soldats, et ces richesses amassées avec un soin presque religieux pour résister aux tumultes gaulois, furent prodiguées en solde et en gratifications à des Gaulois pour la ruine de la liberté romaine[2].

César, avec ses Gaulois, poursuit en Italie et en Espagne les lieutenants de Pompée : il l'atteint lui-même en Macédoine, le défait dans les plaines à jamais fameuses de Pharsale et le force à s'enfuir en Égypte, où ce héros malheureux devait trouver la mort sous le fer de lâches assassins. Après bien d'autres victoires remportées en Asie, en Afrique sur les généraux et anciens alliés de Rome républicaine, il acheva, dans les champs de Munda en Espagne, l'anéantissement du parti de Pompée.

Revenu à Rome, la vanité du conquérant l'emporta sur ce penchant intéressé qu'il montrait envers la Gaule et sur la reconnaissance qu'il lui devait; il n'eut pas la générosité d'épargner à sa conquête l'humiliation de son triomphe; les prisonniers transalpins, tirés des cachots, où ils croupissaient depuis six ans, allèrent représenter leur patrie à travers les rues et les carrefours de Rome, et

1. 'Ο δὲ ἔφη. Κελτοὺς ἀυτους ἐς τὸ ἀσφαλέστατον ἑλὼν, λελυκέναι τῇ πόλει τὴν ἀρὰν. Appien, *De Bellis civilibus*, liv. II, p. 453.

2. Am. Thierry, p. 218.

après avoir été traînés derrière le char du triomphateur, furent égorgés par la main du bourreau. Ce fut là que l'infortuné, le grand Vercingetorix fut lâchement sacrifié. César se fit proclamer dictateur, et, comme pour se faire pardonner par les Transalpins l'orgueil de son triomphe, il les combla de ses largesses, les appela à tous les honneurs, à toutes les dignités, leur prodigua le droit de cité romaine, et leur ouvrit jusqu'au sénat. «Adieu l'urbanité! adieu la fine et élégante plaisanterie! la braie transalpine envahit nos tribunes!» C'est ainsi que Cicéron déplore l'invasion de l'éloquence gauloise dans les comices et dans le sénat de Rome.[1]

Le vieux parti républicain ne se méprit pas sur les projets de César; il était facile de les pénétrer: il était déjà roi par le fait; le manteau de dictateur cachait mal la pourpre impériale. Une conspiration s'ourdissait dans l'ombre; à la tête des conjurés était Brutus, qu'il avait comblé de ses bienfaits et dont il était, dit-on, le père.[2] Le 15 mars de l'an 44 avant notre ère, César fut poignardé en plein sénat; on sait qu'en voyant apparaître parmi ses assassins Brutus, et prêt à tomber sous ses coups; il s'écria : « et toi aussi, Brutus, « mon fils! »

César avait adopté son neveu, Octave; ce jeune prince n'avait encore que dix-huit ans; il achevait ses études en Grèce; au premier bruit de la mort de son père adoptif, il accourut à Rome pour recueillir l'héritage paternel. Marc-Antoine lui disputa le pouvoir, et ce ne fut qu'après bien des ruptures et bien des raccommodements entre les deux rivaux, après bien des proscriptions aussi, après un partage de provinces entre eux, qu'ils se firent ouvertement la guerre, et qu'Octave remporta sur son compétiteur la célèbre victoire d'Actium; l'on sait qu'il suivit son ennemi vaincu jusqu'en Égypte, où il s'était réfugié avec Cléopatre, et le força à se donner la mort. De retour à Rome, l'an 28 avant Jésus-Christ, il reçut les titres d'empereur et d'Auguste, et rétablit sous un autre nom le gouvernement monarchique; il réalisait la pensée de César.

1. Voir Cicéron dans ses *Philippiques* passim. Am. Thierry, *ibid.*

2. Junius Brutus était fils de Servilie, sœur de Caton; César avait aimé sa mère, et de leur commerce, dit l'histoire, était né Brutus.

Après la conquête de la Gaule, le vainqueur avait conservé l'ancienne division des provinces; ainsi la Haute-Alsace, composée notamment de Séquaniens et de Rauraques, avait continué de faire partie de la Celtique, et la Basse-Alsace, habitée par les Médiomatriciens et les Triboques, n'avait pas cessé d'être de la Gaule belgique. Elles avaient sans doute été soumises au régime militaire, mais elles avaient eu pour gouverneur le plus illustre lieutenant de César, Labiénus, qui, s'inspirant de la pensée et de la politique du proconsul, avait dû traiter avec la plus grande douceur ces provinces si guerrières et si riches, sur lesquelles l'ambition du chef fondait tant d'espérances. Aussi, aux garnisons près, ou plutôt aux camps, qui servaient autant à la défense du pays contre l'étranger qu'à la compression des troubles et au maintien de la police intérieure, elles conservèrent leurs lois, leurs usages, leur gouvernement antérieurs. Si, en leur qualité d'anciens alliés de Rome dans la grande lutte contre Arioviste et les Germains, les Séquaniens et leurs inséparables clients, les Rauraques, ne furent pas exempts de tout tribut, leur part au moins à cette contribution de 40 millions de sesterces (8,200,000 francs), qui frappa tout le territoire conquis, dût être aussi restreinte que possible. Sans doute César n'avait pas laissé inexplorées et inexploitées les riches mines de nos montagnes, il en avait tiré des trésors; mais ces richesses, non pas inconnues, mais peu appréciées avant lui, étaient arrachées aux entrailles du sol et non à la fortune personnelle et particulière des habitants, et sortaient de notre pays, pour ainsi dire, à son insu et sans l'appauvrir.

Auguste suivit la même politique que César; il s'attacha même d'une manière toute particulière à nos provinces, que son père adoptif chérissait et se plaisait à appeler sa plus belle conquête. Le nouvel empereur visita souvent nos contrées : il en appréciait tellement l'importance qu'il y établit, ou du moins sur les bords du Rhin, à permanence huit légions, force presque égale à celle employée pour la défense de toutes les autres provinces de l'empire réunies[1].

1. *Temporibus Augusti primorumque Imperatorum universum Romanorum imperium viginti quinque legionibus et innumeris auxiliorum copiis continebatur*, dit Schœpflin en s'appuyant sur Tacite, *Annales*, liv. IV, ch. V, et Dion Cassius, liv. LV, p. 565. Cette dis-

C'était une armée d'au moins 64,000 hommes[1], sans compter les auxiliaires[2] de toutes nations et de toutes armes, qui devaient en porter l'effectif à plus de 100,000 soldats.

César avait trouvé les Gaules partagées en Narbonnaise, en Aquitanique, en Celtique et en Belgique; Auguste réduisit ces provinces à trois, l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. Les anciennes divisions étaient longitudinales, s'étendant du Nord au Midi; les nouvelles divisions furent transversales de l'Est à l'Ouest; la Celtique disparut, absorbée d'un côté par la Lyonnaise, de l'autre par la Belgique, qui embrassa, outre le pays belge proprement dit, les peuples situés entre la Marne et la Seine, et entre la Saône et le Rhône supérieur; savoir : les Lingons, les Séquanes, les Rauraques et les Helvètes. Auguste subdivisa la Belgique en trois parties; à la plus septentrionale il conserva le nom de Belgique; aux deux autres, où l'élément germanique était depuis longtemps dominant, il donna la qualification de Germanies, et coupant tout cet immense territoire en deux portions presque égales, à la moitié du cours du Rhin, il nomma la portion la plus voisine de la source du fleuve la *Germanie supérieure*, et la portion qui s'étendait jusqu'à son em-

position eut lieu l'an de Rome 738, seize ans avant Jésus-Christ, à l'issue du second voyage que cet empereur fut obligé de faire dans les Gaules. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 293 et 356, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 113.

1. Chaque légion était composée de dix cohortes; la première de ces cohortes renfermait 1500 hommes d'infanterie et 132 de cavalerie. Les neuf autres cohortes en avaient chacune 555 d'infanterie et 66 de cavalerie. V. Vegèce, *De re militari*, liv. II, ch. 2, p. 21 et suiv.

2. *Ex militaribus copiis legiones et auxilia provinciatim distribuit.* Suetone, in *Vita Augusti*, ch. 59. Voir aussi Tacite, *Annales*, liv. IV, ch. V, et Dion Cassius, liv. LV, p. 646 et suiv. Edit. Stephani. — La légion était la principale force de l'armée romaine, et dans la légion, ce qu'il y avait de plus élevé, étaient les prétoriens, qui formaient la garde du consul ou de l'empereur. Du temps d'Auguste et même de César, des Gaulois et aussi des Germains furent admis, non-seulement à titre d'auxiliaires, mais à titre de légionnaires, ce qui emportait le droit de cité romaine, dans ces corps d'élite. Du reste, les auxiliaires étaient tirés de toutes les parties de l'empire, et formaient ce qu'on appellerait aujourd'hui des corps irréguliers : ordinairement ils excellaient dans quelque spécialité militaire, comme les archers ruthènes ou crétois, les frondeurs leuciens ou des îles Baléares, les cavaliers numides ou germains. Voir Suétone, in *Vita Cæs.*, ch. XXIV; Tacite, *Annales*, liv. I, ch. XVII et ch. XXIV; Dion Cassius, liv. LVI, p. 585; Xiphilinus, p. 310; *Excerpta Constantini, ex Dione*, p. 733, et surtout Vegèce, *De re militari*, liv. II, ch. I, II et XXIII. V. aussi Josèphe, *De Bello judaico*, lib. II, ch. XVI, t. II, 189. Edit. Havercampi.

bouchure, la *Germanie inférieure*[1]. Le point d'intersection fut, selon Ptolémée, l'endroit où la rivière, qu'il appelle l'*Obringa*[2], se jette dans le Rhin. Quelle est cette rivière? Les savants ne sont pas d'accord sur sa situation, les uns[3] y voient la Moselle, les autres[4] l'Ahr, qui se déverse dans le Rhin vis-à-vis d'Entz, au-dessus de Rimagen. Grandidier a jeté en avant une autre supposition, avec hésitation, il est vrai: peut-être, s'est-il dit, ce cours d'eau si difficile à trouver n'est-il que le Rhin lui-même, et Obringa est-il tout simplement

1. Perreciot, dont Grandidier adopte et reproduit *in extenso* l'opinion, à la fin du second livre de l'*Histoire d'Alsace*, p. 163 et suiv., nous fournit cette explication si simple, si exacte des deux Germanies créées par Auguste, division que tous les auteurs avant lui avaient confondue avec celle bien postérieure et tout à fait différente de cette partie de la Gaule en *Germanie première*, *Germanie seconde* et *Germanie troisième*, celle-ci plus proprement appelée *Grande Séquanaise*, *maxima Sequanorum.* Il était résulté de cette confusion des difficultés vraiment inextricables et qui disparaissent devant la distinction établie ou plutôt retrouvée par le savant Perreciot. «Grandidier s'étonne de ce que personne avant cet écrivain n'ait pensé à établir la même opinion» (p. 113). Tel est le propre de la vérité, que quand elle est trouvée, chacun est tenté de dire: c'était bien facile. C'est toujours l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb.

2. Τῆς δὲ παρὰ τὸν Ῥῆνον χώρας ἡ μὲν ἀπὸ θαλάσσης μεχρι τοῦ Οβρίγκα ποταμοῦ καλεῖται Γερμανία ἡ κάτω, ἐν ῇ πόλεις ἀπὸ δυσμῶν τοῦ Ῥήνου ποταμοῦ. — Ἡ δὲ ἀπὸ τοῦ Οβρίγκα ποταμοῦ πρὸς μεσημβρίαν καλεῖται Γερμανία ἡ ἄνω, ἐν ῇ πόλεις ἀρχομένων ἀπὸ τοῦ Ὀβρίγκα ποταμοῦ. Ce qui est ainsi traduit dans l'édition du D.r Fréd. Guill. Wilberg (Essendiæ, 1838), au liv. II, ch. 8, p. 142: Terræ propter Rhenum pars altera a mare usque ad Obrincam fluvium appellatur *Germania inferior*, in qua oppida sunt ad occasum a Rheno fluvio . . . . . . — Altera pars ab Obrinca fluvio meridiem versus appellatur *Germania superior*, in qua, si ab Obrinca fluvio proficiscimur, oppida sunt . . . . .

Grandidier fait remarquer (liv. II, p. 111) que Marcien d'Héraclée *in periplo, apud Hudson, inter scriptores geographiæ veteris minores*, nomme cette rivière *Abricca*. Nous, nous releverons une autre variante des manuscrits ou leçons anciennes, attestées dans les notes de Wilberg; ces variantes sont Ὀμβρίκα et Ὀμβρίγγα *(Ombrica* ou *Ombringa).* Ces noms pourraient fort bien dériver d'Ombrien et rappeler l'un des peuples les plus anciens de la Gaule et avant tout des deux rives du Rhin, où bien d'autres appellations révèlent son passage.

3. Tels que Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. I et III, p. 16 et 325, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 389.

4. Cluvier, *Germ. antiq.*, liv. II, ch. 14, et Dom Bouquet, *in Scriptor. rer. francic.*, t. I, p. 78. Walkenaer (*Géogr. anc. des Gaules*, t. II, part. III, ch. I, p. 315) ne trouve aucun moyen de se décider entre ces diverses autorités qui se combattent, il se borne à dire que, si l'on s'en tient au texte de Ptolémée, l'*Obringa fluvius* doit être au midi de Mayence, mais le savant géographe ne développe pas cette donnée, et peut-être pour cause.

l'altération des deux mots germains *Ober-Rhein*[1]; il eût pu même di
ou des trois mots *Ober-Rhein-Gau*, le Haut-Rhin ou le pays du Ha
Rhin. Ptolémée, auteur grec qui écrivait en Égypte, a pu faci
ment, ajoute notre historien, former son *Obringa* de ces no
germains réunis.

Nous ne pouvons adopter cette version, malgré le respect q
nous professons pour Grandidier, parce qu'elle aboutirait à ce
naïveté, que l'on ne peut prêter à un géographe tel que Ptolém
la Germanie inférieure commence où cesse la Germanie sup
rieure; le Bas-Rhin s'ouvre où finit le Haut-Rhin. Nous ajou
rons que le texte de Ptolémée, qui reproduit jusqu'à trois f
le mot d'*Obringa* ou *Obrinca*, avec la qualification de rivière
fleuve (ποταμος) et qui l'oppose toujours au Rhin (Ῥῆνος) da
la même phrase, démontre jusqu'à l'évidence l'inadmissibilité
cette singulière interprétation. Pour nous, l'Obringa est la M
selle, vers son confluent à Coblentz[2]. Fut-ce par un vain orgu
que les Romains, ne pouvant triompher de la Germanie, voul
rent au moins donner son nom à quelques-unes de leurs pr
vinces[3]; nous trouvons la pensée trop puérile pour l'attribuer
Auguste, et nous préférons croire que ce grand prince a consult
dans la classification de nos contrées, l'origine des races qui l
habitaient et l'idiome dominant, plutôt que les inspirations d'u
fol amour-propre ou d'un ridicule dépit.

D'après les limites posées aux deux Germanies, l'Alsace médi
matricienne, séquanienne et rauraque appartenait tout entière
la Germanie supérieure.

Jusqu'alors, nos provinces du Rhin n'avaient eu d'autres gou
verneurs que ceux de toute la Gaule chevelue, et ces officier
n'avaient signalé leur présence momentanée dans nos contré
que par quelques faits d'armes, par la compression de trouble
intérieurs ou la défense des frontières contre les Germains.
Labienus, qui avait fini par suivre le parti de Pompée et qui deva

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 111, note 2. Nous tromperions-nous, dit-il si nous y cherchions le Rhin même appelé *Ober-Rhein* ou *Haut-Rhin*?

2. V. le texte de Ptolémée reproduit à la note 2, p. 317.

3. Cette singulière supposition est de Grandidier. V. *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 110.

y trouver la mort sous les drapeaux de son fils, à la bataille de Munda, avait succédé, en 707, Decimus Junius Brutus Albinus[1], et à celui-ci A. Hirtius[2], dont un des lieutenants, Aurelius[3], commandait encore sur nos bords, lorsqu'on y apprit la fin tragique du dictateur. Hirtius devenu consul, en 710, fut remplacé dans le gouvernement de la Celtique et de la Belgique par Lucius Munatius Plancus[4], qui, après avoir remis sous le joug quelque province sou-

1. Appien l'appelle Decimus Brutus Albinus, liv. II de la *Guerre civile*, p. 811. Dion Cassius, liv. XLIV, p. 247, le nomme D. Brutus, surnommé Junius et Albinus. D'après Appien, il fut préposé par Jules-César, en 707, à l'administration spéciale de la province romaine, qui reçut plus tard le titre de Gaule Narbonnaise; mais on ne saurait douter qu'il ne fût, en même temps, chargé du soin de surveiller la Gaule Belgique et la Celtique; car nous savons par Florus (Liv. III, ch. II) qu'il battit les Bellovaques, peuples de la Gaule Belgique, lorsqu'ils voulurent secouer le joug des Romains. D. Brutus paraît être revenu à Rome l'an 709. Voir *Als. illustr.*, t. I, p. 274.

2. Ce Hirtius est celui qui continua les Commentaires de César, le livre VIII, qu'il envoya, en 710, à Balbus, après la mort du dictateur. Voir Hirtius, *in præfat.*, l. VIII, *De Bello gallico.*

3. C'est ce que nous apprend une lettre de Cicéron à Atticus, dans laquelle nous lisons: «Balbus nous donne de meilleures nouvelles des Gaules. Il avait des lettres du vingt et unième «jour. Les Germains et les autres nations de ces pays avaient, en apprenant la mort de César, «envoyé des députés à Aurelius, lieutenant d'Hirtius, pour lui dire qu'ils étaient disposés à «faire tout ce qu'il leur commanderait.» Lib. XIV, epistola IX. V. Schœpflin, *loc. cit.*, p. 275.

Les Germains de la Gaule, dit Schœpflin, qui promettaient à Aurelius de faire ce qu'il leur commanderait, ne peuvent être que les peuples qui s'étaient établis dans la Gaule Belgique, sur les rives du Rhin, et qui firent plus tard donner le nom de Germanie à cette contrée. Voir Dion, liv. LIII, p. 503 et suiv. et Tacite (*De moribus Germanorum*, ch. XXVIII). C'est pour nous une raison de plus de placer Hirtius au nombre des Gouverneurs de l'Alsace.

Nous tirerons de ce rapprochement une autre conséquence, c'est que le nom de Germanie, donné à nos contrées par Auguste, n'était que la consécration d'une appellation admise par un usage préexistant, puisque, déjà à l'époque de la mort de César, Cicéron nommait avant tout parmi les habitants de nos bords les Germains.

4. Il est ainsi nommé par Dion Cassius, liv. XLVI, p. 311, et par Suétone, *Vie de Tibère*, ch. V. Dion Cassius *(loco cit.)* dit que : «vers le commencement de l'an 711, Plancus gouverna une partie de la Gaule transalpine, ἐν μέρει τῆς ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις Γαλατίας ἄρχοντα.» Schœpflin démontre que cette partie ne pouvait être la Narbonnaise, qu'elle était donc le reste de la Gaule au delà du Rhône, c'est-à-dire la Celtique et la Belgique; il s'appuie dans cette démonstration notamment de la lettre de Plancus à Cicéron, où il est dit: «J'ai passé le Rhône «avec mon armée le sixième jour des Calendes de mai. Nous avons forcé notre marche. J'ai «envoyé mille cavaliers à Vienne par une voie plus courte, et si je n'en suis empêché par «Lépide, je redoublerai de vitesse;» et de cette circonstance que ce fut Plancus qui conduisit les colonies à Lyon et à Raurach. V. *Als. illustr.*, *loco cit.*, p. 275, et la traduction de M. Ravenèz, t. II, p. 120.

légère de l'Arvernie et de l'Aquitaine, des archers ruthènes; et les ailes de ses légions se composèrent presque uniquement de cavalerie tirée de l'une ou de l'autre province transalpine[1]. Là figuraient en première ligne, sans nul doute, ces habiles et intrépides cavaliers de la Séquanie et de la Rauracie, dont les enfants, dignes de leurs pères, sont encore aujourd'hui l'honneur et la principale force de la cavalerie française[2]; à leur suite accouraient leurs frères et émules dans l'art de dompter les chevaux, les Belges médiomatriciens, montés sur ces chars fameux, véritables *bennes*, qu'ils armaient à l'essieu d'épées et de faux tranchantes, et qu'ils savaient si bien diriger dans les combats et précipiter au milieu des bataillons ennemis[3]; la

1. *Optimi generis hominum ex Aquitanis, montanisque qui provinciam attingunt*, *Cæs. Bell. civil.*, liv. I, ch. 39. — *Sagittarii ex Ruthenis*, ch. 51. — *Cohortes XXII ex novis Galliæ delectibus*, ch. 18. — *Et passim.* — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. III, partie 3, ch. 1, p. 213.

2. *Optima gens flexis in gyrum Sequana frenis.* Lucain, *Pharsale*, liv. I, v. 425.

3. *Et docilis rector monstrati Belga covini.* — *Idem*, v. 426. — Ces chars armés de faux étaient appelés *covini* : *Dimicant non equitatu modo aut pedite, verum et bigis et curribus, Gallice armati : covinos vocant, quorum falcatis axibus utuntur.* Pomponius Mela, l. III, ch. VI, p. 172. — Les Belges semblent avoir inventé non-seulement ces chars de guerre, mais aussi plusieurs autres genres de voitures. Virgile dit dans ses Géorgiques (III, 204) :

Belgica vel nulli melius fuit esseda collo.

Lemaire, dans ses notes sur la Pharsale, veut que *covini monstrati* signifient des chars couverts; nous ne savons pas où il a puisé cette interprétation et nous croyons que *monstrati*, presque synonyme de *monstrabiles*, veut dire : *à voir, à montrer, remarquables* enfin; ces chars ou chariots à deux roues, à la direction et défense desquels deux hommes suffisaient, étaient remarquables en effet par la rusticité de leur forme et la précision, la rapidité de leurs mouvements. Nous serions d'autant plus tenté d'admettre cette explication, que nous croyons entrevoir dans *covini* une étymologie, qui nous donnerait le mot de l'énigme : ces chars auraient été une caisse faite en osier et montée sur des roues armées de faux; cette construction, dont le principal élément était une matière si légère, l'osier, offrait le double avantage de mettre, à mi-corps au moins, le conducteur à l'abri des traits et autres projectiles de l'ennemi et de lui laisser, par le peu de poids du véhicule, la facilité de le faire mouvoir à son gré et avec rapidité. *Covinus* est composé de la particule *co*, *com* et de *vin*, qui a fait, en latin, *vinea*, claie, en allemand, *Weide*, saule, en français, *van*, et qui signifie osier; *covin* est donc de l'osier entrelacé, un tissu d'osier, une œuvre de vannier.

En définitive, nous pensons que, aux moyens près de défense ou d'attaque propres à ces chars de guerre, la modeste benne de nos paysans d'Alsace est un reste de la *covin* belge; que ce dernier mot, avec la particule copulative qui le commence, exprime, ce que du reste l'histoire nous apprend, que deux hommes suffisaient pour la manœuvre et la conduite de ce véhicule, qu'enfin il s'agissait d'une *benne pour deux* ou à deux places; aussi appelait-on *con-*

célèbre cavalerie trévirienne avait aussi fourni son contingent; dans les rangs de César on voyait encore nos voisins les Leuciens (gens du pays de Toul), renommés alors dans l'art de lancer des projectiles à l'aide de la fronde[1]; les Vangions, venus d'au delà du Rhin, et que l'on reconnaissait à leur costume et surtout à leurs larges bracques pour des frères ou imitateurs des Sarmates[2]. Le proconsul ne dépeupla pas de ses défenseurs la Gaule séquanique et médiomatricienne, comme l'avance Grandidier en renchérissant sur l'expression exagérée du plus emphatique des poètes[3]; c'eut été livrer aux Germains sa plus chère conquête; mais les retranchements et forteresses placés aux sommets de nos Vosges, sur la seconde ligne de défense, établis beaucoup plus contre les troubles intérieurs que contre l'étranger, furent à peu près vidés, notamment le camp

bennones les deux hommes qui la montaient. Le *v* s'est changé en *b* et l'*i* en *e*, rien de plus commun dans le passage du gaulois au français que la substitution de ces lettres l'une à l'autre; le *v* même du mot dont il s'agit semble s'être effacé lentement, car le vieux français a conservé *venel* pour exprimer une charette ou chariot. Nous ne pouvons mieux faire ici, pour achever la démonstration, que de transcrire l'article du savant Ducange au mot *Benna:* Benna, genus vehiculi, lingua gallica veteri, quod vulgò *Bennes* appellamus, seu *Benneau:* est (Monsdrelletus, lib. I, ch. 43) quo materiæ quævis afferuntur. Festus: *Benna, lingua gallica, genus vehiculi appellatur, unde vocantur conbennones, in eadem Benno sedentes.* Flodoardus, lib. I. *Hist. Remorum*, ch. 19: *Hœc omnia vehiculo, quod vulgò Benna dicitur, imposuit. Chron. Flandriœ*, ch. 86: *et Henry de Maletrait fut mené par les quarrefours de Paris en un venel ou tombereau.* Garopius Bekanus, *lib. Gallic.* p. 14, et Kilianus in Etymol. a Sicambrico, *Benne*, deducunt, *cista plana, corbis planus.* Vide Rhenanum, lib. II. *Rer. germ.* p. 97. *Rusticis germanicis etiamnum Benne est carrus cum corbe in qua aliquid commodius vehi potest.* Adelung, vide Graffium, *Thesaurus linguœ francicœ*, vol. 3, col. 126.

Voir aussi le glossaire de la langue romane par Roquefort, au mot *Venel.*

Nous ajouterons que les Allemands ont appelé successivement la benne *Venna* et *Benna.* C'est de *conbennones* qu'est venu *compains, compaignons, compagnons.*

Il est tellement vrai que la *covin* fut, comme notre benne, une voiture à caisse d'osier, un véritable panier sur roues, que les Latins ont rendu le mot *panier* par *cophinus*, dans lequel on reconnaît facilement, à la prononciation, *covinus.* Voir tous les dictionnaires latins.

1. *Optimus excusso Leucus Rhenusque lacerto. Pharsale*, vers 424.

2. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis Vangiones......* Idem, vers 430 et 431.

3. Grandidier, *Hist. d'Alsace*, liv. II, p. 67, s'est attaché trop littéralement à ce mot *deseruere* d'un vers (cité à la note 1re ci-après) de Lucain, et il en est arrivé à cette conséquence, du reste fort logique avec son système, mais qui aurait dû suffire pour l'éclairer sur son erreur, que les Triboques, voyant les bords du Rhin dégarnis de tous défenseurs, ont profité de ce moment pour franchir le fleuve et s'établir, sans coup férir et même sans contestation de personne, en Alsace.

de l'Altitona, situé dans cette vaste enceinte druidique, dont nous admirons encore aujourd'hui les débris sous le nom de *Heidenmauer* ou de *Ringmauer*, et le camp, dont Cassini a retrouvé les vestiges sur le mont de *la Roche*[1], à l'extrême limite entre la Séquanie et le pays des Lingons (gens du Langrois).[2]

Ce fut à la tête de cette armée toute gauloise que César descendit des Alpes, franchit le Rubicon, et, chassant devant lui tous ses ennemis, vint en vainqueur jusqu'à Rome : les Gaulois se vengeaient des Romains par la main de César, la terreur précédait ses phalanges; les bruits les plus sinistres couraient de bouche en bouche. «Dix ans de séjour parmi «des peuples féroces avaient rendu César plus féroce qu'eux-mêmes. «Il avait déchaîné du haut des Alpes, sur l'Italie, la furie Gauloise; il «avait soulevé cette race tout entière; de l'Océan jusqu'au Rhin elle «accourait sur ses pas, il lui avait promis le pillage de Rome.[3]»

1. Cassini a reconnu sur le mont de la Roche, près de Moray, à trois kilomètres sud-ouest de Chatillon, les traces d'un camp romain, et M. Mangin, dans son intéressante dissertation sur l'antiquité du château de Darnay en Vosges, appuie cette opinion par d'excellents arguments tirés de l'aspect des localités, des antiquités qu'on y a découvertes et des traditions du pays. Voir sa dissertation, notamment à la page 10.

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno,
Castraque, quæ Vogesi curvam super ardua rupem
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.

Idem, vers 396, 397 et 398. — Le mot *curvam* n'a jamais peut-être été bien expliqué, il est important cependant. Lemaire en donne une interprétation qui nous semble inadmissible : *curva*, dit-il, *dici potuit, ut curva antra, theatra, pro excavatis vel intro recedentibus.* Non, quoique *curvam* s'applique à *rupem*, la roche, cette épithète a trait au camp, à sa forme, qui est en courbe, en cercle. Or, ceci est caractéristique, car les camps romains, d'après Polybe (voir *Hist. de Polybe*, t. VI, p. 17), formaient un carré; dire et faire remarquer que les camps, dont parle Lucain, étaient circulaires, c'était indiquer qu'ils n'étaient pas l'ouvrage des Romains. C'est donc un argument de plus à l'appui de cette assertion, que l'un de ces camps s'était établi dans l'enceinte toute faite, et que nous connaissons aujourd'hui, au mont Sainte-Odile, sous le nom de *Heidenmauer* ou *Ringmauer*, enceinte, qui en effet règne autour du sommet de la montagne et a la forme circulaire. L'on sait que cette forme, d'après Diodore de Sicile et Niebuhr, est le cachet des premières constructions étrusques, ou plutôt secaniennes.

2. .... *majorque ferusque*
Mentibus occurrit, victoque immanior hoste.
Gallica per gelidas rabies effunditur Alpes.
Lucain, *Pharsal.*, liv. II.
Patriâque a sede revulsas
Pone sequi, jussamque feris a gentibus Urbem
Romano spectante rapi. Lucain, liv. I.

Am. Thierry, t. III, partie 3, ch. 1, p. 217.

La peur s'exagérait le danger. César n'avait point promis aux Transalpins le pillage de la ville éternelle ; mais ses profusions envers ses soldats avaient épuisé ses ressources, il manquait d'argent ; le fruit de dix ans de rapines avait été consumé dans des largesses corruptrices et de honteux marchés ; l'équipement des auxiliaires avait absorbé le reste. On gardait au Capitole, dans le temple de Saturne, un trésor fondé par Camille ; c'était une réserve toujours prête contre le seul ennemi qui ait pu faire trembler les Romains jusqu'alors, les Gaulois ; elle avait été respectée depuis des siècles, même en présence de l'invasion de Pyrrhus et d'Annibal, même au milieu des déchirements de Marius et de Sylla ; César osa porter la main sur ce dépôt sacré ; un tribun voulait arrêter le sacrilége, mais César l'écarta en s'écriant : « l'or conservé pour les guerres gauloises n'est plus nécessaire ; il n'y a plus de Gaulois, j'en ai fait des Romains[1] », et sur un ordre donné par lui, la porte vola en éclats sous la hache des soldats, et ces richesses amassées avec un soin presque religieux pour résister aux tumultes gaulois, furent prodiguées en solde et en gratifications à des Gaulois pour la ruine de la liberté romaine[2].

César, avec ses Gaulois, poursuit en Italie et en Espagne les lieutenants de Pompée : il l'atteint lui-même en Macédoine, le défait dans les plaines à jamais fameuses de Pharsale et le force à s'enfuir en Égypte, où ce héros malheureux devait trouver la mort sous le fer de lâches assassins. Après bien d'autres victoires remportées en Asie, en Afrique sur les généraux et anciens alliés de Rome républicaine, il acheva, dans les champs de Munda en Espagne, l'anéantissement du parti de Pompée.

Revenu à Rome, la vanité du conquérant l'emporta sur ce penchant intéressé qu'il montrait envers la Gaule et sur la reconnaissance qu'il lui devait ; il n'eut pas la générosité d'épargner à sa conquête l'humiliation de son triomphe ; les prisonniers transalpins, tirés des cachots, où ils croupissaient depuis six ans, allèrent représenter leur patrie à travers les rues et les carrefours de Rome, et

1. Ὁ δὲ ἔφη. Κελτοὺς ἀυτους ἐς τὸ ἀσφαλέστατον ἑλών, λελυκέναι τῇ πόλει τὴν ἀρὰν. Appien, *De Bellis civilibus*, liv. II, p. 453.

2. Am. Thierry, p. 218.

après avoir été traînés derrière le char du triomphateur, furent égorgés par la main du bourreau. Ce fut là que l'infortuné, le grand Vercingetorix fut lâchement sacrifié. César se fit proclamer dictateur, et, comme pour se faire pardonner par les Transalpins l'orgueil de son triomphe, il les combla de ses largesses, les appela à tous les honneurs, à toutes les dignités, leur prodigua le droit de cité romaine, et leur ouvrit jusqu'au sénat. «Adieu l'urbanité! adieu la fine et élégante plaisanterie! la braie transalpine envahit nos tribunes!» C'est ainsi que Cicéron déplore l'invasion de l'éloquence gauloise dans les comices et dans le sénat de Rome.[1]

Le vieux parti républicain ne se méprit pas sur les projets de César; il était facile de les pénétrer: il était déjà roi par le fait; le manteau de dictateur cachait mal la pourpre impériale. Une conspiration s'ourdissait dans l'ombre; à la tête des conjurés était Brutus, qu'il avait comblé de ses bienfaits et dont il était, dit-on, le père.[2] Le 15 mars de l'an 44 avant notre ère, César fut poignardé en plein sénat; on sait qu'en voyant apparaître parmi ses assassins Brutus, et prêt à tomber sous ses coups; il s'écria : « et toi aussi, Brutus, « mon fils! »

César avait adopté son neveu, Octave; ce jeune prince n'avait encore que dix-huit ans; il achevait ses études en Grèce; au premier bruit de la mort de son père adoptif, il accourut à Rome pour recueillir l'héritage paternel. Marc-Antoine lui disputa le pouvoir, et ce ne fut qu'après bien des ruptures et bien des raccommodements entre les deux rivaux, après bien des proscriptions aussi, après un partage de provinces entre eux, qu'ils se firent ouvertement la guerre, et qu'Octave remporta sur son compétiteur la célèbre victoire d'Actium; l'on sait qu'il suivit son ennemi vaincu jusqu'en Égypte, où il s'était réfugié avec Cléopatre, et le força à se donner la mort. De retour à Rome, l'an 28 avant Jésus-Christ, il reçut les titres d'empereur et d'Auguste, et rétablit sous un autre nom le gouvernement monarchique; il réalisait la pensée de César.

1. Voir Cicéron dans ses *Philippiques* passim. Am. Thierry, *ibid.*

2. Junius Brutus était fils de Servilie, sœur de Caton; César avait aimé sa mère, et de leur commerce, dit l'histoire, était né Brutus.

Après la conquête de la Gaule, le vainqueur avait conservé l'ancienne division des provinces; ainsi la Haute-Alsace, composée notamment de Séquaniens et de Rauraques, avait continué de faire partie de la Celtique, et la Basse-Alsace, habitée par les Médiomatriciens et les Triboques, n'avait pas cessé d'être de la Gaule belgique. Elles avaient sans doute été soumises au régime militaire, mais elles avaient eu pour gouverneur le plus illustre lieutenant de César, Labiénus, qui, s'inspirant de la pensée et de la politique du proconsul, avait dû traiter avec la plus grande douceur ces provinces si guerrières et si riches, sur lesquelles l'ambition du chef fondait tant d'espérances. Aussi, aux garnisons près, ou plutôt aux camps, qui servaient autant à la défense du pays contre l'étranger qu'à la compression des troubles et au maintien de la police intérieure, elles conservèrent leurs lois, leurs usages, leur gouvernement antérieurs. Si, en leur qualité d'anciens alliés de Rome dans la grande lutte contre Arioviste et les Germains, les Séquaniens et leurs inséparables clients, les Rauraques, ne furent pas exempts de tout tribut, leur part au moins à cette contribution de 40 millions de sesterces (8,200,000 francs), qui frappa tout le territoire conquis, dût être aussi restreinte que possible. Sans doute César n'avait pas laissé inexplorées et inexploitées les riches mines de nos montagnes, il en avait tiré des trésors; mais ces richesses, non pas inconnues, mais peu appréciées avant lui, étaient arrachées aux entrailles du sol et non à la fortune personnelle et particulière des habitants, et sortaient de notre pays, pour ainsi dire, à son insu et sans l'appauvrir.

Auguste suivit la même politique que César; il s'attacha même d'une manière toute particulière à nos provinces, que son père adoptif chérissait et se plaisait à appeler sa plus belle conquête. Le nouvel empereur visita souvent nos contrées : il en appréciait tellement l'importance qu'il y établit, ou du moins sur les bords du Rhin, à permanence huit légions, force presque égale à celle employée pour la défense de toutes les autres provinces de l'empire réunies[1].

1. *Temporibus Augusti primorumque Imperatorum universum Romanorum imperium viginti quinque legionibus et innumeris auxiliorum copiis continebatur*, dit Schœpflin en s'appuyant sur Tacite, *Annales*, liv. IV, ch. V, et Dion Cassius, liv. LV, p. 565. Cette dis-

C'était une armée d'au moins 64,000 hommes[1], sans compter les auxiliaires[2] de toutes nations et de toutes armes, qui devaient en porter l'effectif à plus de 100,000 soldats.

César avait trouvé les Gaules partagées en Narbonnaise, en Aquitanique, en Celtique et en Belgique; Auguste réduisit ces provinces à trois, l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. Les anciennes divisions étaient longitudinales, s'étendant du Nord au Midi; les nouvelles divisions furent transversales de l'Est à l'Ouest; la Celtique disparut, absorbée d'un côté par la Lyonnaise, de l'autre par la Belgique, qui embrassa, outre le pays belge proprement dit, les peuples situés entre la Marne et la Seine, et entre la Saône et le Rhône supérieur; savoir : les Lingons, les Séquanes, les Rauraques et les Helvètes. Auguste subdivisa la Belgique en trois parties; à la plus septentrionale il conserva le nom de Belgique; aux deux autres, où l'élément germanique était depuis longtemps dominant, il donna la qualification de Germanies, et coupant tout cet immense territoire en deux portions presque égales, à la moitié du cours du Rhin, il nomma la portion la plus voisine de la source du fleuve la *Germanie supérieure,* et la portion qui s'étendait jusqu'à son em-

position eut lieu l'an de Rome 738, seize ans avant Jésus-Christ, à l'issue du second voyage que cet empereur fut obligé de faire dans les Gaules. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 293 et 356, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 113.

1. Chaque légion était composée de dix cohortes; la première de ces cohortes renfermait 1500 hommes d'infanterie et 132 de cavalerie. Les neuf autres cohortes en avaient chacune 555 d'infanterie et 66 de cavalerie. V. Vegèce, *De re militari*, liv. II, ch. 2, p. 21 et suiv.

2. *Ex militaribus copiis legiones et auxilia provinciatim distribuit.* Suetone, in *Vita Augusti*, ch. 59. Voir aussi Tacite, *Annales*, liv. IV, ch. V, et Dion Cassius, liv. LV, p. 646 et suiv. Edit. Stephani. — La légion était la principale force de l'armée romaine, et dans la légion, ce qu'il y avait de plus élevé, étaient les prétoriens, qui formaient la garde du consul ou de l'empereur. Du temps d'Auguste et même de César, des Gaulois et aussi des Germains furent admis, non-seulement à titre d'auxiliaires, mais à titre de légionnaires, ce qui emportait le droit de cité romaine, dans ces corps d'élite. Du reste, les auxiliaires étaient tirés de toutes les parties de l'empire, et formaient ce qu'on appellerait aujourd'hui des corps irréguliers : ordinairement ils excellaient dans quelque spécialité militaire, comme les archers ruthènes ou crétois, les frondeurs leuciens ou des îles Baléares, les cavaliers numides ou germains. Voir Suétone, in *Vita Cæs.*, ch. XXIV; Tacite, *Annales*, liv. I, ch. XVII et ch. XXIV; Dion Cassius, liv. LVI, p. 585; Xiphilinus, p. 310; *Excerpta Constantini, ex Dione*, p. 733, et surtout Vegèce, *De re militari*, liv. II, ch. I, II et XXIII. V. aussi Josèphe, *De Bello judaico*, lib. II, ch. XVI, t. II, 189. Edit. Havercampi.

bouchure, la *Germanie inférieure*[1]. Le point d'intersection fut, selon Ptolémée, l'endroit où la rivière, qu'il appelle l'*Obringa*[2], se jette dans le Rhin. Quelle est cette rivière? Les savants ne sont pas d'accord sur sa situation, les uns[3] y voient la Moselle, les autres[4] l'Ahr, qui se déverse dans le Rhin vis-à-vis d'Entz, au-dessus de Rimagen. Grandidier a jeté en avant une autre supposition, avec hésitation, il est vrai: peut-être, s'est-il dit, ce cours d'eau si difficile à trouver n'est-il que le Rhin lui-même, et Obringa est-il tout simplement

1. Perreciot, dont Grandidier adopte et reproduit *in extenso* l'opinion, à la fin du second livre de l'*Histoire d'Alsace*, p. 163 et suiv., nous fournit cette explication si simple, si exacte des deux Germanies créées par Auguste, division que tous les auteurs avant lui avaient confondue avec celle bien postérieure et tout à fait différente de cette partie de la Gaule en *Germanie première*, *Germanie seconde* et *Germanie troisième*, celle-ci plus proprement appelée *Grande Séquanaise*, *maxima Sequanorum*. Il était résulté de cette confusion des difficultés vraiment inextricables et qui disparaissent devant la distinction établie ou plutôt retrouvée par le savant Perreciot. «Grandidier s'étonne de ce que personne avant cet écrivain n'ait pensé à établir la même opinion» (p. 113). Tel est le propre de la vérité, que quand elle est trouvée, chacun est tenté de dire: c'était bien facile. C'est toujours l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb.

2. Τῆς δὲ παρὰ τὸν 'Ρῆνον χώρας ἡ μὲν ἀπὸ θαλάσσης μεχρι τοῦ Οβρίγκα ποταμοῦ καλεῖται Γερμανία ἣ κάτω, ἐν ῇ πὸλεις ἀπὸ δυσμῶν τοῦ 'Ρήνου ποταμοῦ. — Ἡ δὲ ἀπὸ τοῦ Οβρίγκα ποταμοῦ πρὸς μεσημβρίαν καλεῖται Γερμανία ἡ ἄνω, ἐν ῇ πόλεις ἀρχομένων ἀπὸ τοῦ 'Οβρίγκα ποταμοῦ. Ce qui est ainsi traduit dans l'édition du D.r Fréd. Guill. Wilberg (Essendiæ, 1838), au liv. II, ch. 8, p. 142: Terræ propter Rhenum pars altera a mare usque ad Obrincam fluvium appellatur *Germania inferior*, in qua oppida sunt ad occasum a Rheno fluvio . . . . . . — Altera pars ab Obrinca fluvio meridiem versus appellatur *Germania superior*, in qua, si ab Obrinca fluvio proficiscimur, oppida sunt . . . . .

Grandidier fait remarquer (liv. II, p. 111) que Marcien d'Héraclée *in periplo, apud Hudson, inter scriptores geographiæ veteris minores*, nomme cette rivière *Abricca*. Nous, nous releverons une autre variante des manuscrits ou leçons anciennes, attestées dans les notes de Wilberg; ces variantes sont 'Ομβρίκα et 'Ομβρίγγα *(Ombrica* ou *Ombringa)*. Ces noms pourraient fort bien dériver d'Ombrien et rappeler l'un des peuples les plus anciens de la Gaule et avant tout des deux rives du Rhin, où bien d'autres appellations révèlent son passage.

3. Tels que Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. I et III, p. 16 et 325, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 389.

4. Cluvier, *Germ. antiq.*, liv. II, ch. 14, et Dom Bouquet, *in Scriptor. rer. francic.*, t. I, p. 78. Walkenaer (*Géogr. anc. des Gaules*, t. II, part. III, ch. I, p. 315) ne trouve aucun moyen de se décider entre ces diverses autorités qui se combattent, il se borne à dire que, si l'on s'en tient au texte de Ptolémée, l'*Obringa fluvius* doit être au midi de Mayence, mais le savant géographe ne développe pas cette donnée, et peut-être pour cause.

l'altération des deux mots germains *Ober-Rhein*[1]; il eût pu même dire : ou des trois mots *Ober-Rhein-Gau*, le Haut-Rhin ou le pays du Haut-Rhin. Ptolémée, auteur grec qui écrivait en Égypte, a pu facilement, ajoute notre historien, former son *Obringa* de ces noms germains réunis.

Nous ne pouvons adopter cette version, malgré le respect que nous professons pour Grandidier, parce qu'elle aboutirait à cette naïveté, que l'on ne peut prêter à un géographe tel que Ptolémée : la Germanie inférieure commence où cesse la Germanie supérieure; le Bas-Rhin s'ouvre où finit le Haut-Rhin. Nous ajouterons que le texte de Ptolémée, qui reproduit jusqu'à trois fois le mot d'*Obringa* ou *Obrinca*, avec la qualification de rivière ou fleuve (ποταμος) et qui l'oppose toujours au Rhin (Ῥῆνος) dans la même phrase, démontre jusqu'à l'évidence l'inadmissibilité de cette singulière interprétation. Pour nous, l'Obringa est la Moselle, vers son confluent à Coblentz[2]. Fut-ce par un vain orgueil que les Romains, ne pouvant triompher de la Germanie, voulurent au moins donner son nom à quelques-unes de leurs provinces[3]; nous trouvons la pensée trop puérile pour l'attribuer à Auguste, et nous préférons croire que ce grand prince a consulté, dans la classification de nos contrées, l'origine des races qui les habitaient et l'idiome dominant, plutôt que les inspirations d'un fol amour-propre ou d'un ridicule dépit.

D'après les limites posées aux deux Germanies, l'Alsace médiomatricienne, séquanienne et rauraque appartenait tout entière à la Germanie supérieure.

Jusqu'alors, nos provinces du Rhin n'avaient eu d'autres gouverneurs que ceux de toute la Gaule chevelue, et ces officiers n'avaient signalé leur présence momentanée dans nos contrées que par quelques faits d'armes, par la compression de troubles intérieurs ou la défense des frontières contre les Germains. A Labiénus, qui avait fini par suivre le parti de Pompée et qui devait

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 111, note 2. Nous tromperions-nous, dit-il, si nous y cherchions le Rhin même appelé *Ober-Rhein* ou *Haut-Rhin* ?

2. V. le texte de Ptolémée reproduit à la note 2, p. 317.

3. Cette singulière supposition est de Grandidier. V. *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 110.

y trouver la mort sous les drapeaux de son fils, à la bataille de Munda, avait succédé, en 707, Decimus Junius Brutus Albinus[1], et à celui-ci A. Hirtius[2], dont un des lieutenants, Aurelius[3], commandait encore sur nos bords, lorsqu'on y apprit la fin tragique du dictateur. Hirtius devenu consul, en 710, fut remplacé dans le gouvernement de la Celtique et de la Belgique par Lucius Munatius Plancus[4], qui, après avoir remis sous le joug quelque province sou-

1. Appien l'appelle Decimus Brutus Albinus, liv. II de la *Guerre civile*, p. 811. Dion Cassius, liv. XLIV, p. 247, le nomme D. Brutus, surnommé Junius et Albinus. D'après Appien, il fut préposé par Jules-César, en 707, à l'administration spéciale de la province romaine, qui reçut plus tard le titre de Gaule Narbonnaise; mais on ne saurait douter qu'il ne fût, en même temps, chargé du soin de surveiller la Gaule Belgique et la Celtique; car nous savons par Florus (Liv. III, ch. II) qu'il battit les Bellovaques, peuples de la Gaule Belgique, lorsqu'ils voulurent secouer le joug des Romains. D. Brutus paraît être revenu à Rome l'an 709. Voir *Als. illustr.*, t. I, p. 274.

2. Ce Hirtius est celui qui continua les Commentaires de César, le livre VIII, qu'il envoya, en 710, à Balbus, après la mort du dictateur. Voir Hirtius, *in præfat.*, l. VIII, *De Bello gallico.*

3. C'est ce que nous apprend une lettre de Cicéron à Atticus, dans laquelle nous lisons: «Balbus nous donne de meilleures nouvelles des Gaules. Il avait des lettres du vingt et unième «jour. Les Germains et les autres nations de ces pays avaient, en apprenant la mort de César, «envoyé des députés à Aurelius, lieutenant d'Hirtius, pour lui dire qu'ils étaient disposés à «faire tout ce qu'il leur commanderait.» Lib. XIV, epistola IX. V. Schœpflin, *loc. cit.*, p. 275.

Les Germains de la Gaule, dit Schœpflin, qui promettaient à Aurelius de faire ce qu'il leur commanderait, ne peuvent être que les peuples qui s'étaient établis dans la Gaule Belgique, sur les rives du Rhin, et qui firent plus tard donner le nom de Germanie à cette contrée. Voir Dion, liv. LIII, p. 503 et suiv. et Tacite (*De moribus Germanorum*, ch. XXVIII). C'est pour nous une raison de plus de placer Hirtius au nombre des Gouverneurs de l'Alsace.

Nous tirerons de ce rapprochement une autre conséquence, c'est que le nom de Germanie, donné à nos contrées par Auguste, n'était que la consécration d'une appellation admise par un usage préexistant, puisque, déjà à l'époque de la mort de César, Cicéron nommait avant tout parmi les habitants de nos bords les Germains.

4. Il est ainsi nommé par Dion Cassius, liv. XLVI, p. 311, et par Suétone, *Vie de Tibère*, ch. V. Dion Cassius *(loco cit.)* dit que: «vers le commencement de l'an 711, Plancus gouverna une partie de la Gaule transalpine, ἐν μέρει τῆς ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις Γαλατίας ἄρχοντα.» Schœpflin démontre que cette partie ne pouvait être la Narbonnaise, qu'elle était donc le reste de la Gaule au delà du Rhône, c'est-à-dire la Celtique et la Belgique; il s'appuie dans cette démonstration notamment de la lettre de Plancus à Cicéron, où il est dit: «J'ai passé le Rhône «avec mon armée le sixième jour des Calendes de mai. Nous avons forcé notre marche. J'ai «envoyé mille cavaliers à Vienne par une voie plus courte, et si je n'en suis empêché par «Lépide, je redoublerai de vitesse;» et de cette circonstance que ce fut Plancus qui conduisit les colonies à Lyon et à Raurach. V. *Als. illustr.*, *loco cit.*, p. 275, et la traduction de M. Ravenèz, t. II, p. 120.

levée, vint, en 711, recevoir à Rome les honneurs du triomphe[1]. Alors s'était établi le triumvirat d'Octave, de Lépide et de M. Antoine. La Celtique et la Belgique échurent en partage à ce dernier[2]; en 714, elles passèrent sous la domination d'Octave[3]. Les lieutenants d'Antoine dans les Gaules furent Q. Fusius Calenus[4] et P. Ventidius[5]; ceux de son heureux compétiteur furent Salvidienus[6], puis Agrippa[7], qui le premier après César franchit le Rhin avec une armée et repoussa loin de ses bords les Germains; ce fut lui qui reçut la soumission des Suèves Ubiens et leur permit de consolider leur établissement sur notre rive par la fondation de la colonie Agrippine, Cologne; après lui, en 717, C. Carinas[8] commanda dans la Gaule et principalement dans la Belgique, fit rentrer dans l'ordre les Morins révoltés et refoula au delà du fleuve quelques invasions germaines. Il partagea le triomphe d'Octave, en 725. Dans la même année, Nonius Gallus[9] eut à combattre les Trévirs et les Germains confédérés et leur fit essuyer une sanglante défaite. Enfin, le dernier gouverneur des Gaules, avant l'exécution du plan d'Auguste, Messala Corvinus[10], vainquit les Gaulois rebelles et revint à Rome, le 7 des calendes d'octobre 727, recevoir l'ovation triomphale. Il est donc vrai de dire, avec

1. Velleius Paterculus, liv. II, ch, LXVII et *Fasti triumphales*, apud Gruterum, t. I, *Inscriptionum*, p. 297. V. *Als. illustr.*, t. I, p. 153 et 275.

2. Dion Cassius, liv. XLVIII, p. 357, et Appien, *De Bello civili*, liv. V, p. 1073.

3. Appien, *De Bello civili*, l. V, p. 1126, et Dion Cassius, liv. XLVIII, p. 374.

4. Dion Cassius, liv. XLVI, p. 295 et p. 312.

5. Dion Cassius, liv. XLVII, p. 335, et Appien, *De Bello civili*, liv. IV, p. 953.

6. Appien, liv. V, p. 1114 et 1127.

7. Dion Cassius, liv. XLVIII, p. 373, 376 et 389, et Appien, liv. V, p. 1120. — *Eam gentem* (Ubios) *Rheno transgressam, Agrippa in fidem accepit.* Tacite, *Annales*, liv. XII, ch. 27. — Strabon, liv. IV, p. 194.

8. Dion Cassius, liv. LI, p. 459, et Virgile vers la fin du livre VIII de l'Énéide.

9. Dion Cassius, liv. LI, p. 457.

10. On le retrouve dans les *Fastes triomphaux*, qui suivent l'ère de Caton, et Schœpflin reproduit cette inscription, citée par Gruter (*Inscript.*, t. I, p. 297) :

M. VALERIUS. M. F. M. N. MESSALA. A. DCCXXVII.
CORVINUS. PRO. COS. EX. GALLIA. VII. K. OCT.

Voir du reste sur ce préfet des Gaules et sur ses prédécesseurs *Als. illustr.*, t. I, p. 274 à 277.

A. Thierry[1], qu'il y avait en Gaule absence de gouvernement romain, et que, à l'exception du tribut, largement compensé par le produit des services militaires et des faveurs, soit personnelles, soit collectives, tout était resté dans le même état qu'aux temps de l'indépendance.

A l'avénement d'Auguste cet ordre de choses cessa; il constitua la Gaule chevelue en province romaine et la soumit à ce système d'administration uniforme qu'il voulait établir sur toute la surface de l'empire. Il partagea avec le sénat et le peuple de Rome le gouvernement des provinces et en s'attribuant celles qui exigeaient la présence des armées[2] pour la compression des troubles ou la garde des limites, il conservait en main la véritable force de l'empire. La Transalpine, plus menacée au dedans et au dehors que toute autre conquête, échut dans son lot, et, sous le nom de province impériale ou césaréenne[3], fut soumise à une véritable dictature militaire. Un lieutenant impérial ou légat, cumulant en sa personne tous les pouvoirs militaires, législatifs et judiciaires, sous la haute surveillance de l'empereur, et un procurateur, officier fiscal dépendant du lieutenant, composèrent l'administration supérieure des provinces réservées par l'empereur[4]. Cette dictature était nécessaire pour l'accomplissement des réformes projetées par l'empereur.

Auguste fit de Lyon, ville, pour ainsi dire, créée par lui, la capitale des trois provinces chevelues[5], une véritable Rome

1. A. Thierry, *Hist. des Gaul.*, t. III, part. III, ch. I, p. 239.

2. *Provincias validiores ..... ipse suscepit.* Suétone, *Vie d'Auguste*, ch. 47.

3. *Provinciæ imperatoriæ vel Cæsaris.* Dion Cassius, liv. LIII, p. 505 et 506.

4. Dion Cassius, *loco citat.* Tacite, *Agricola*, ch. XV, ainsi fort bien traduit par M. Dubois: «Ils n'avaient jadis qu'un roi, ils en ont deux : le lieutenant qui épuise leur sang; le procu-«rateur, leurs richesses; tyrans dont la discorde ou l'union pèse également.»

5. A. Thierry, après avoir établi que la nouvelle division territoriale avait substitué aux anciennes sections longitudinales s'étendant du nord au midi, des sections transversales de l'est à l'ouest, et que ces sections ou *provinces* furent au nombre de trois, sous les noms d'Aquitaine, de Belgique et de Lugdunaise ou Lyonnaise, s'exprime ainsi sur les deux dernières : «Celle du nord, sous l'ancienne dénomination de *Belgique*, embrassa, outre le pays «belge proprement dit, les peuples situés entre la Marne et la Seine, et entre la Saône et le «Rhône supérieur, savoir : les Lingons, les Séquanes, les Raurakes et les Helvètes. La section «intermédiaire, longue et étroite, bornée à l'est par le moyen Rhône, à l'ouest par l'Océan

gauloise; elle fut le siége des gouverneurs et la résidence de l'empereur pendant ses voyages de ce côté des Alpes. De là partirent les quatre grandes voies qui devaient traverser la Gaule dans quatre directions : des Alpes au Rhin, à l'Océan, aux Pyrénées et à la frontière narbonnaise. Il créa des villes ou agrandit celles anciennes, il en dota plusieurs de son nom; il éleva des édifices somptueux ou utiles, des forteresses, des hôtels de monnaies, des temples, des châteaux, des bains, des cirques, des théâtres; il ouvrit des écoles, des gymnases dans les principaux centres de population, à Massalie, à Tolose, à Arelate, à Vienne, et plus près de nous dans l'antique Bibracte éduenne, devenue, sous ses auspices, Augustodunum[1]; Augusta Rauracorum eut sans nul doute le même avantage; enfin, il transporta dans les Gaules les arts, les sciences et toutes les grandeurs de l'Italie et de la Grèce, et, sous son heureuse influence, une véritable révolution intellectuelle et morale s'opéra dans la Gaule.

Pendant tout le règne d'Auguste, l'Alsace jouit d'une paix presque inaltérable; mais au delà du Rhin les peuples de la Germanie, toujours prêts à franchir le fleuve et à ravager d'abord les terres de ceux d'entre eux qui s'étaient mis sous la protection de Rome, nécessitèrent une expédition.

Auguste, après avoir passé près d'une année dans les Gaules, était retourné à Rome; il avait laissé à Tibère et à son frère Claudius Drusus le soin d'une guerre importante contre les Rhétiens et les Vindéliciens. Ces deux princes attaquèrent séparément ces ennemis : il leur fallut gagner plusieurs batailles pour soumettre ces nations défendues par la nature des lieux et plus

«armoricain, fut appelée province *Lugdunaise*, du nom de *Lugdunum*, sa capitale.» T. III, part. III, ch. I, p. 246. Il cite Pline, liv. IV, ch. XVII, et Ptolémée, l. II, ch. VII. Il ajoute, à la page 248, ce qui manque ici, que l'empereur fixa le chef-lieu de la Gaule centrale à Lugdunum, et qu'il en fit même la capitale des trois provinces chevelues; que là fut le siége des gouverneurs, &c.... Ἐπίσημος Μητρόπολις, dit Ptolémée, liv. II, ch. 8. *Caput Galliarum*. Table de Peutinger. Dom Bouquet, p. 112, col. I.

1. *Liberalibus studiis*. Tacite, *Annales*, liv. III, ch. 45. — Ρόλις τοῖς βαρβαροις παιδευτήριον.... φιλελλῆνας κατεσκιναστ τοὰς Γαλατας. Strabon, liv. IV, p. 181.

Palladia Tolosa. Martial, liv. IX. Epigram. 101. — Vienna, liv. VII, Epigram. 87. — Scriptores rerum Gallicanarum, passim. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, part. III, ch. I, p. 251 et 254.

redoutables encore par leur nombre et leur courage; il y eut cependant dans cette double expédition plus de périls que de pertes réelles pour l'armée romaine; elle coûta bien du sang à l'ennemi. Au delà du Rhin, les armes romaines furent partout triomphantes jusqu'en Pannonie et sur les rives de l'Elbe.

Mais tandis que tout réussissait aux Romains dans cette partie de la Germanie, leurs légions reçurent un grave échec sur un autre point, où Marcus Lollius commandait. Cet homme, aussi dépravé qu'habile à dissimuler ses vices, ne se distinguait que par sa rapacité et son avarice. Les Sicambres surprirent son camp, massacrèrent la 5e légion et s'emparèrent même d'une aigle romaine. C'était un affront qu'il fallait venger: Auguste revint dans la Gaule, et la guerre contre la Germanie reprit avec une nouvelle vigueur; il en laissa tout le fardeau à Drusus, son beau-fils, qui avait déjà prouvé, dans la Rhétie et dans la Vindélicie, que nul général n'était plus digne et plus capable que lui de défendre la gloire du nom romain. Drusus parcourut en vainqueur tout le pays habité par les Noriques, les Illyriens, les Pannoniens, les Dalmates, les Mysiens, les Thraces, les Daces, les Sarmates et les Germains; il vainquit les Usipètes, les Tencthères, les Cattes, les Marcomans, les Chérusques sur les rives du Weser, les Suèves et les Sicambres sur les rives de la Lippe, ceux mêmes qui avaient massacré les soldats de Lollius et brûlé vifs vingt Centurions. C'était comme le serment de sang par lequel ils avaient inauguré cette guerre. Telle était leur confiance dans la victoire, que d'avance ils s'étaient partagé les dépouilles de l'armée romaine : les Chérusques avaient choisi les chevaux, les Suèves l'or et l'argent, les Sicambres les prisonniers. Mais la fortune leur réservait une triste déception : Drusus, vainqueur, distribua et vendit leurs chevaux, leurs troupeaux, leurs colliers et eux-mêmes. En outre, pour la garde des provinces conquises, il borda de garnisons et de corps d'observation la Meuse, l'Elbe et le Weser; il éleva plus de cinquante forts sur la rive seule du Rhin. Il fit construire des ponts à Bonn et à Gelduba (Gell), dont il est fait mention dans Tacite. Il ouvrit aux Romains la forêt hercynienne jusqu'alors restée pour eux inaccessible et

presque inconnue; enfin une paix si profonde régna en deçà et au delà du Rhin, sous l'influence de ce jeune héros, qui joignait au talent du général celui de l'homme d'état, que, pour nous servir de l'expression métaphorique d'un historien romain, tout y changea de face, les hommes, le pays, le ciel même. On ne sait pas le nombre de châteaux qui furent construits par lui depuis l'Helvétie jusqu'à Spire, c'est-à-dire dans l'étendue de l'ancienne Alsace, mais il est difficile de ne pas reconnaître que plusieurs villes des bords du Rhin ne lui aient dû, nous ne dirons pas leur origine, comme le pense Laguille[1], mais au moins leur agrandissement et leur première importance; il en est une qui reproduit encore aujourd'hui le nom de son fondateur, c'est Drusenheim.

Après tant de victoires et tant de grandes choses, le sort cruel ravit aux Romains et plus particulièrement à l'affection de nos provinces Drusus; ce jeune prince fut enlevé à l'âge de trente ans; et ce ne fut pas par adulation, mais par une juste reconnaissance, qu'on lui éleva des arcs de triomphe et des mausolées jusque sur nos bords. Il laissait deux fils, l'un surtout bien digne de lui, Germanicus. L'autre fut depuis empereur, c'est Claudius.

Après sa mort, le poids de la guerre, dans les différents lieux où elle se ralluma, fut reporté tout entier sur Tibère, qui la conduisit avec bonheur. Mais tous ces triomphes et tous les ressorts de la politique de Rome ne purent assurer et rendre durable, au delà du Rhin, sa domination. Plût aux Dieux, s'écrie Florus, qu'Auguste eût attaché moins de prix à la conquête de la Germanie! Elle fut plus honteusement perdue que glorieusement acquise. Rome sentit qu'il est plus difficile de conserver une conquête que de la faire; la force soumet les provinces, la justice seule les conserve : aussi la joie des Romains fut courte; car les Germains étaient plutôt vaincus que domptés, et ils avaient, sous un ennemi tel que Drusus, cédé à l'ascendant de son génie et de son caractère personnel, plutôt qu'à la force des armes. Mais après lui et après les succès de Tibère son frère, qui ne faisait pas encore présager ce qu'il devait être dans la suite, Quinctilius Varus, qui leur succéda dans le commandement

1. Laguille, *Hist. d'Alsace*, p. 5.

de l'armée, devint odieux aux Germains par ses caprices et par son insolent orgueil, non moins que par sa cruauté. Il osa les réunir en assemblée, et se posant en juge souverain, les appeler à son tribunal, dans son camp, comme si les verges d'un licteur ou la voix d'un huissier eussent été capables de maitriser l'humeur violente de ces barbares, qui depuis longtemps voyaient avec douleur leurs épées se charger de rouille et leurs chevaux rester oisifs. Dès qu'ils eurent reconnu que la justice des Romains n'était pas moins cruelle que leurs armes, ils se préparèrent à un soulèvement général, sous la conduite du célèbre Arminius. Varus cependant croyait la paix si bien établie, que sa confiance ne fut pas même ébranlée par ce que lui révéla de la conjuration l'un des chefs germains; ne prévoyant, ne craignant rien, il continuait, dans son imprudente sécurité, à les faire comparaître comme des accusés à sa barre, quand, soudain, ils l'attaquèrent, l'investirent de toutes parts, emportèrent son camp et massacrèrent trois légions. Rien de plus affreux que ce massacre au milieu des marais et des bois; rien de plus révoltant que les outrages des barbares, surtout à l'égard de ceux qui avaient plaidé les causes : aux uns ils crevaient les yeux; aux autres ils coupaient les mains; ils allèrent jusqu'à coudre la bouche de l'un d'eux, après lui avoir arraché la langue, qu'un barbare tenait à la main en disant : «Vipère, cesse enfin de siffler.»

Varus ne survécut pas à ce désastre, il se jeta sur son épée.

Son corps, que la piété des soldats avait confié à la terre, fut exhumé; sa tête fut coupée et portée en trophée à Maroboduus, l'un des chefs germains. Ce dernier l'envoya à Auguste qui la fit ensevelir dans le tombeau de la maison Quinctilia. Les drapeaux et deux aigles tombèrent au pouvoir des Germains. La troisième, avant qu'elle n'arrivât entre leurs mains, fut arrachée de sa pique par le porte-enseigne, qui, après l'avoir enveloppée dans les plis de son baudrier, l'emporta au fond d'un marais ensanglanté, où il se précipita avec elle. Ce fut ainsi que l'empire, que n'avaient pu arrêter les rivages de l'Océan, fut obligé de rétrograder et de reprendre le Rhin pour limite.

Cette défaite fit une telle impression sur l'esprit d'Auguste, que

ce prince, au rapport de Suétone, se laissa croître la barbe et les cheveux pendant plusieurs mois et que, dans son désespoir, il se frappait la tête contre les murailles de ses appartements, en s'écriant : «Varus, rends-moi mes légions! » Il ne survécut pas longtemps à ce désastre; après avoir donné à Tibère le titre de César et envoyé Germanicus commander les huit légions destinées à défendre les bords du Rhin, ce grand prince, qui eut la gloire de donner son nom à son siècle, s'éteignit lentement et mourut à l'âge de 76 ans. Le monde romain, qu'il avait gouverné avec tant de sagesse et d'éclat, eut à lui reprocher de s'être donné pour successeur Tibère.

Quelle époque que celle d'Auguste! Après cinquante ans de déchirements intérieurs et de guerres étrangères, Rome, comme fatiguée de combattre et de vaincre, se reposait sur sa gloire et semblait se recueillir et attendre des destinées nouvelles: l'Europe, l'Asie, l'Afrique étaient ses tributaires, le monde entier tremblait devant elle et les richesses intellectuelles et matérielles de tous les pays affluaient dans son sein comme dans le centre et le foyer de toutes les lumières et de toutes les grandeurs, les drapeaux enlevés à toutes les nations se pressaient au capitole, et tous les dieux de l'univers se coudoyaient au Panthéon, le génie des arts et des lettres venait ajouter ses couronnés à tous ces trophées, l'éloquence s'était personnifiée dans Cicéron et la poésie dans Horace et Virgile, la sagesse même semblait parler par la bouche de Caton, la civilisation était à son apogée, et cependant un mal profond travaillait jusque dans ses entrailles l'empire romain; la prospérité n'était qu'à la surface; au-dessous des triomphateurs et des heureux du siècle gémissait tout un peuple d'opprimés et de victimes; la lèpre de l'esclavage montrait sa tête hideuse, et le bruit des chaînes et les gémissements de tant d'infortunés perçaient à travers les éclats de la joie publique. Auguste, sans s'émouvoir de ce que l'on appelait alors sans doute une nécessité sociale, enivré par la puissance et plus encore par l'adulation, inspiré d'ailleurs par une idée politique, celle de centraliser en sa personne tous les pouvoirs, toutes les influences, même celles de la religion, crut ou fit semblant de croire à son

immortalité, et, dédaignant les honneurs humains, voulut prendre place parmi les dieux. Ce fut au moment où la flatterie la plus inouïe semblait réaliser ce rêve du despote, quand soixante des villes principales de la Transalpine eurent gravé leurs noms sur l'autel colossal élevé, dans la capitale de la Gaule chevelue, à Lyon, en l'honneur de la divinité nouvelle, que, dans le coin le plus retiré de son empire, au fond de la Judée, le vrai et unique Dieu, le Sauveur des hommes, naissait dans une crèche, et allait bientôt faire retentir aux oreilles du monde étonné, du riche et du pauvre, du maître et de l'esclave, du roi et du sujet, du vainqueur et du vaincu, ce principe sublime, que n'avaient pas même soupçonné toutes les philosophies et toutes les croyances païennes, le principe de la fraternité universelle. A partir de cette époque s'ouvre une ère nouvelle, non-seulement pour l'humanité, mais pour l'histoire, l'ère du christianisme : ce mystère, le plus grand de tous les mystères, la naissance du Dieu fait homme dans le sein d'une vierge, s'accomplit l'an du monde 4708 et de la fondation de Rome 748, le cinquième avant l'ère vulgaire. [1]

1. L'époque précise de la naissance de Jésus-Christ, dit Grandidier, est très-difficile à fixer. Les chronologistes modernes, à force de systèmes et de dissertations, n'ont fait qu'embrouiller la matière par leurs incertitudes. L'opinion la plus probable est celle que nous suivons ici et qu'ont également adoptée Dom Clément, *Art de vérifier les dates, t. I, p. 93 de la 3e édit.*, et M. l'abbé Godescard, *Vies des Saints, t. 5, p. 608 et 609 de la 2e édit.* Elle a pour auteur le P. Marc-Antoine Capelli, et M. le Noble de Saint-George l'a développée dans une savante dissertation, imprimée, à Paris, en 1693. Le P. Peteau et Freret, *Mémoires de l'Académie des belles-lettres de Paris, t. 21, p. 278 et suiv.*, retardent ce grand événement d'une année. — Grandidier, *Hist. d'Als.*, liv. III, p. 177, note 1.

Chaque chrétien a lu dans l'Évangile, dans ce livre saint par excellence, la vie et la mort de N. S. Jésus-Christ, ses miracles, sa doctrine céleste et sa glorieuse résurrection, mais chacun ne connait pas l'hommage indirect et comme forcé par la vérité, que rend à sa divinité un auteur profane, qui vivait un siècle à peine après la venue du Messie, Josèphe, historien et général juif, issu de la famille des Machabées, né à Jérusalem, l'an 137 de notre ère; nous ne résistons pas à la tentation de procurer à nos lecteurs le plaisir de lire cet aveu de Josèphe, qui est une réponse aussi aux prétendus philosophes et aux incrédules : «En ce «mesme temps (773) estoit Jésus qui estoit un homme sage, si toutefois on doit le considérer «simplement comme un homme, tant ses œuvres estoient admirables. Il enseignoit ceux qui «prenoient plaisir à estre instruits de la vérité, et il fut suivi non seulement de plusieurs Juifs, «mais de plusieurs Gentils. C'estoit le Christ. Des principaux de nostre nation l'ayant accusé «devant Pilate, il le fit crucifier. Ceux qui l'avoient aimé durant sa vie, ne l'abandonnèrent

Pour bien apprécier quelle fut la part de l'Alsace dans les bienfaits de la civilisation romaine et rester juste envers le passé, il faut, en traçant le tableau des heureuses innovations d'Auguste, ne pas oublier l'état où les vainqueurs ont trouvé cette province, l'une des plus riches et des plus florissantes des Gaules.

Nous savons déjà que l'Alsace est un démembrement de la Séquanie, de la Rauracie et de la Médiomatricie; mais d'autres éléments encore sont entrés dans sa composition, d'autres noms du moins dans sa nomenclature; il convient d'en rechercher l'origine.

Les Thuringiens.

Un savant, auquel, à l'exemple de Grandidier, nous avons déjà rendu hommage, Perreciot, a émis la pensée[1] que les *Tulinges* et les *Latobriges*, qui, au témoignage de César[2], se sont associés à la grande expédition des Helvètes, étaient des peuples de notre région; que les *Latobriges*, comme semble le révéler leur nom celtique, étaient situés à quelque passage important de fleuve ou de rivière[3], qu'à ce titre

«pas après sa mort. Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints «Prophetes l'avoient prédit et qu'il feroit plusieurs autres miracles. C'est de luy que les «Chrestiens que nous voyons encore aujourd'huy ont tiré leur nom.» — *Histoire des Juifs*, trad. par Arnauld d'Andilly, l. XVIII, ch. IV, p. 418 et 419, édit. Amsterdam, 1700.

1. Voir sa savante dissertation, que Grandidier a considérée comme le dernier mot sur la question et qu'il reproduit *in extenso* dans son *Hist. d'Als.*, t. I, l. III, p. 294 à 324.

2. *Persuadent Rauracis, et Tulingis, et Latobrigis finitimis, uti, eodem usi consilio, oppidis suis vicisque exustis, una cum iis proficiscantur : Boiosque qui trans Rhenum incoluerant, et in agrum Noricum transierant, Noricamque oppugnarant, receptos ad se socios sibi adsciscunt.* Cæsar, *De Bell. gall.*, l. I, ch. V.

3. Perreciot a évidemment mal interprété *Latobrige*; il semble avoir négligé la première moitié du mot, *lato*, qui a la même origine et le même sens que λᾶας en grec, qui fait dans tous ses composés λατό et signifie pierre, rocher; et, quant à la finale *brige*, il l'a plus mal rendue encore; jamais ce mot n'a voulu dire eau, rivière, passage d'eau ou de rivière. Il l'a peut-être confondu avec un mot, dont il eût trouvé l'application à Brisach, plutôt qu'à Basle, le mot de *Bris-ac*, qui est un composé de *bris ou brix*, coupure, fraction, brisure, et d'*ac*, eau. *Bris*, *brix*, *bre* a fait en armoricain *breich*, *brisq*, *briq*, en allemand *Bruch*, et en français *bris*, *brisure*, *brisant*. *brèche*. Brige a une tout autre signification : *Brig*, *breg*, *brog*, issu du sanscrit *Bara*, *Pahar*, *Bird* ou *Birg*, qui a fait, en vieux allemand, *Pereg*, en allemand *Berg*, en gothique *Baïrg*, en anglo-saxon *Beorg*, en sibérien *Borr*, en gallois *Bri*, *Brin*, *Brig*. dans la Cornouailles *Bras*, et en gaulois *Bar* ou *Barr*, signifie *montagne*. (Voir notre tableau, ch. II, p. 85.) Adelung, dans son *Mithridates*, vol. II, p. 50, dit : *Bria*,

leur place est marquée sur les bords du Rhin, dans notre Sundgau, entre les Vosges et le Jura; que les *Tulinges*, dont le nom se retrouve dans celui de *Turingiens*, *Toringiens*, *Turinges*, *Thuringes*, *Turensiens*[1],

Briga, *Brig*, *Briggyn*, *ein Hügel*, hauteur; *Bro*, *ein Berg*, montagne. V. aussi *parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par E. G. Eichhoff. — V. les ouvrages précités d'Edwards et du baron de Mérian aux mots ci-dessus rappelés. — V. aussi Grégoire de Rostrenen dans son *Dicitonnaire français-celtique*, verbo *Bruhe*, p. 116, et toutes les autorités que Schœpflin cite dans son *Als. illust.*, t. I, p. 52. Ce dernier émet l'avis que le nom de la *Brusch* dans le Bas-Rhin est venu à cette rivière de ce qu'elle se *brise* en divers bras; cette étymologie, fort rationnelle, est encore plus évidente dans la dénomination patoise de ce torrent, *lè Br'chine*, voir *Essai sur le patois du Ban-de-la-Roche*, p. Oberlin, p. 179.

1. Les Tulingiens ne sont rappelés sous le nom que leur donne César, dit Perreciot, p. 308, que dans un historien du 16e siècle. C'est Nicolas Olahus, archevêque de Strigonie, auteur d'une *vie d'Attila*, qui, racontant l'irruption de ce roi des Huns dans les Gaules, en 451, écrit qu'il passa le Rhin et qu'il conduisit son armée dans le pays des *Tulingiens*, des *Séquaniens* et des *Éduens*, en détruisant entièrement les villes de Luxeuil et de Besançon. Olahus, de qui nous tenons ce fait important, ajoute Perreciot, n'a écrit, à la vérité, qu'en 1536; mais il avait vécu dans les anciens états d'Attila, et les savants conviennent qu'il avait eu entre les mains les chroniques anciennes de la Hongrie, perdues aujourd'hui, ou brûlées par les Turcs. Si cet historien étranger n'avait pas eu pour guide un auteur ancien, où aurait-il retrouvé les Tulingiens, qui, dès le septième siècle, ont cessé d'être connus sous ce nom? Où aurait-il appris l'ancien nom de *Lixovium*, donné à Luxeuil, nom qu'on ne voit que chez lui et dans une inscription du temps de César, découverte seulement en 1755? D'où enfin aurait-il su que cette ville, si fameuse par ses bains, existait sous l'empire romain et qu'elle avait été ensevelie par Attila sous ses propres débris? Cette inscription découverte, le 23 juillet 1755, derrière le bain neuf, est conçue en ces termes: *Lixovu Therm. Repar. Labienus Juss, C. Jul. Cœs. Imp.* Elle est conservée dans la salle de l'hôtel de ville de Luxeuil avec une autre, trouvée, le 18 mai 1781, au nord-ouest du bâtiment du grand bain, et qui porte: *Diva Auxi. Bricia Reg. Cæ. Aug. Cos. Tib. et Pis. Dedicatum Templum.* Voici maintenant le texte d'Olahus: «*Post hæc* (Attila) *trajecto Rheno, per* Tulingos, *Heduos et Sequanos, qui «nostra ætate Burgundi dicuntur, exercitum ducat... multas Sequanorum et Galliæ «munitas urbes, apibus viribusque præstantes, inter quas Lixovium, Besontionem, «Matisconem, Lugdunum, Cabilonem et Lingonum urbem memorant, funditus evertit.*» V. Hungaria et Attila, l. II, ch. IV, §. 6, p. 113, édit. Vienne, 1763, que Kollarius a extrait du manuscrit corrigé de la main même d'Olahus.

Si on ne connait pas d'autre auteur qui fasse mention des Tulingiens, il y en a beaucoup qui parlent des Turingiens; et ceux-ci certainement, dit Perreciot, p. 308, sont les mêmes. C'est le nom que l'auteur de la chronique de St. Pantaléon, écrite au 10e siècle, donne aux Tulingiens de César, lorsqu'il dit que ce conquérant défit et subjugua les Helvétiens, les *Turingiens*, les Latobriges, les Rauraques et les Boïens, «*fortissimas gentes, Helviciorum* Thuringorum, *Latobogiorum, Rauracorum et Boiorum.*» Chronicon S. Pantaleonis, apud Euardum in corpore historico medii ævi, t. I, p. 718.

La Turinge gauloise, c'est-à-dire l'Alsacienne, est encore rappelée dans le testament de

occupaient la Haute-Alsace et une partie de la basse, et que ce fut de ces divers lieux que ces deux peuples partirent pour répondre à l'appel des Helvètes. A cette opinion nous ferons une seule objec-

S. Rémy, écrit, vers l'an 530, où l'on voit cet illustre évêque de Reims disposer au profit de son église de deux villages, qu'il avait reçus de Clovis et que ce prince, par amour de lui, avait nommés *Biscofesheim*, ou épiscopales : ce sont Bischofsheim-am-Saum et Bischofsheim-am-Berg de notre Bas-Rhin. Il dispose de ces deux villages avec, est-il dit, toutes les forêts, prairies, pâturages, acquis par ses agents ou mandataires dans les Vosges..... *cum omnibus silvis, pratis, pascuis quæcumque per diversos ministros in Vosago infra, circum et extra, tam ultra quam citra Rhenum pretio dato comparavi.* — Il affecte encore à l'entretien du luminaire de la même église les terres qui lui appartiennent dans l'Austrasie, autrement dite la Turinge, *villasque in Austria, sive Toringia.* La combinaison de ces deux legs, dit Perreciot, p. 310 et 311, fait bien voir que la Turinge, dont parle ici St. Rémy, n'était pas la Turinge germanique ou transrhénane, puisque les Vosges en occupaient une partie. La Turinge germanique, à la mort de cet évêque, n'appartenait pas encore aux rois de France; et on n'oserait avancer qu'il eût affecté à l'entretien d'une église chrétienne des fonds situés chez des peuples germains, qui alors étaient non-seulement demi-sauvages et idolâtres, mais qui ne connaissaient même point le droit de propriété.

Grégoire de Tours justifie encore parfaitement ce que nous venons d'avancer et assure le sens naturel que nous avons donné au texte de Procope. Il dit que les Francs, après avoir passé le Rhin, s'étaient établis dans la Thuringe, et qu'un de leurs rois nommé Clodion y avait fixé son domicile dans un château nommé *Disparg*, tandis que les Romains, qui habitaient dans la partie méridionale, s'étendaient de là jusqu'à la rivière de la Loire. Il ajoute ensuite que Clodion, pénétrant dans la Belgique seconde, se rendit maître de Cambrai et poussa ses conquêtes jusqu'à la Somme. Cette Turinge cis-rhénane, entre laquelle et la Loire commandaient encore les Romains, se place naturellement dans l'Alsace, et, cet emplacement admis, il sera également facile de trouver dans le château de Dagsbourg celui de Disparg, où résidait Clodion. Perreciot, p. 311. Voici le texte de Grégoire de Tours : «*Tradunt multi Francos de Pannonia fuisse disgressos : et primum quidem littora Rheni amnis incoluisse; dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse...... Ferunt etiam Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua, regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum, In his autem partibus, id est, ad meridionalem plagam habitabant Romani usque Ligerim fluvium..... Chlogio autem, missis exploratoribus ab urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, Romanos proterit, civitatem adprehendit; in qua paucum tempus, residens usque ad Suminam fluvium occupavit.* V. *Historia Francorum*, t. I, liv. II, ch. IX, p. 80 et 81. Édit. Paris, 1836.

Frédégaire nomme les mêmes peuples *Turensiens* et les place entre le Sundgau et les gens du pays de Kembs. «Cum (Theudericus) *Alesationes*, ubi fuerat enutritus, præcepto patris «sui Childeberti tenebat, a Theudeberto ritu barbaro pervaditur..... Timore perterritus per «pactionis vinculum *Alsatios* ad partem Theudeberti firmavit, etiam *Sugintenses* et *Turenses* «et *Campanenses*, quos sæpius repetebat, idemque amisisse visus est.» Frédégaire, *in Chronico*, ch. 37, p. 751.

tion, nous demanderons où, en l'admettant, on placerait Arioviste et ses Germains?

Il occupait, en partant du Rhin, le premier tiers de la Séquanie; c'était, ce ne pouvait être que la Haute-Alsace, tous les historiens sont d'accord sur ce point; les Tulinges et les Latobriges, dans le système de Perreciot, auraient donc été sous sa domination et même se seraient étendus sur presque tout son territoire. Or, César, qui n'eût pu ignorer ce fait, car il eût été de la part d'Arioviste un acte d'agression directe et ouverte, n'en fait nulle mention; et, ce qui prouve qu'il n'a pas eu lieu, c'est que, bien loin de venir du territoire d'Arioviste ou de le franchir, les Helvètes, après avoir tenté vainement le passage par le pays des Allobroges[1], du côté de Genève, ont sollicité et obtenu des Séquaniens et non d'Arioviste, c'est-à-dire donc des Séquaniens non envahis, la permission de prendre leur chemin par une issue des plus étroites et des plus difficiles, entre le Jura et le Rhône[2], dans ce que nous appelons aujourd'hui la Franche-Comté. Il faut donc rejeter cette idée que les Tulinges et Latobriges fussent, dès cette époque, des peuples de la Haute-Alsace; ils pouvaient encore bien moins se trouver dans la basse, en Médiomatricie; car pour rejoindre les Helvètes, ils auraient été obligés de traverser le pays occupé par Arioviste dans toute sa longueur. Mais, si ces peuples ne peuvent avoir été en Alsace, au moment du départ des Helvètes, ils peuvent fort bien s'y être établis, soit au retour, en déviant du chemin, que leur avait tracé César[3] pour regagner leurs foyers incendiés, soit plus tard, avec le consentement de ce général ou d'Auguste. De ces

1. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. VI. *Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent : unum per Sequanos angustum et difficile ; inter montem Juram et flumen Rhodanum ...... alterum per Provinciam nostram, multo facilius atque expeditius, propterea quod Helvetiorum inter fines et Allobrogum, qui nuper pacati erant, Rhodanus fluit, isque nonnullis locis vado transitur. Extremum oppidum Allobrogum est ..... Geneva.*

Les Allobroges occupaient ce que nous appelons aujourd'hui la Savoie, une partie du Dauphiné et du canton de Genève.

2. Cæsar, *loc. cit.*, et chap. IX ; *Relinquebatur una per Sequanos via, qua, Sequanis invitis, propter angustias ire non poterant.*

3. *Helvetios, Tulingos, Latobrigos in fines suos, undè erant profecti, reverti jussit.* Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. XXVIII.

trois versions chacune a pour elle des vraisemblances : pour la première on peut répéter, ce que déjà nous avons dit, que César, en ordonnant, après sa victoire, aux vaincus de retourner dans les lieux dont ils avaient fait un désert, les condamnait à mourir de misère et de faim au milieu des ruines; que dès lors ces malheureux ne devaient pas être très-empressés d'exécuter ses ordres, et que, la Séquanie d'Arioviste étant à portée du lieu de leur défaite, une partie d'entre eux peut avoir préféré se donner au roi germain que de subir le sort qui les attendait sur leur ancien territoire. Cette fusion entre les alliés des Helvètes et les Germains d'Arioviste aurait été d'autant plus facile, qu'une haine commune contre les Romains eût été le ciment de leur alliance. Pour la seconde, on pourrait rappeler que, après le triomphe de César sur Arioviste, la Haute-Alsace, qui avait servi de théâtre à tant de guerres et qui venait de subir, pendant quatorze ans, l'invasion toujours grossissante des Germains, devait être à peu près vidée de ses habitants primitifs; que dès lors, après l'expulsion des envahisseurs, le pays, qu'ils abandonnaient, avait besoin d'être repeuplé, et que le proconsul ou son lieutenant Labiénus durent accéder facilement à la demande que les alliés des Helvètes leur auraient faite de venir combler les lacunes de la population et se fixer dans notre contrée. Mais ces deux suppositions ne reposent que sur le raisonnement, nul texte historique ne vient à leur secours. Il n'en est pas de même de la troisième : un historien, certes bien à même de connaître les actes des empereurs, car il fut le secrétaire de l'un d'eux et put puiser ses documents aux archives même de l'empire, Procope, place sur nos bords un peuple, dont le nom doit évidemment se confondre avec celui de Thuringes et de Tulinges, les *Thoringiens*, et constate « que ce fut à Auguste, le premier des empereurs romains, qu'ils durent la permission de venir s'y établir[1]. » La situation que ce peuple

1. Procope, *Hist. gothica*, liv. I, chap. 12, p. 340 et 341. Édit. Paris, 1662. Voici la traduction que Perreciot donne de ce passage : « Le Rhin se jette dans l'Océan ; c'est là que « sont les marais habités autrefois par ces peuples germains que nous nommons aujourd'hui « Francs, nation barbare et peu considérée dans les commencements. Leurs habitations « étaient attenantes à celles des Arboriches, soumis depuis longtemps aux Romains avec « tout le reste de la Gaule et de l'Espagne. A l'orient des Arboriches se trouvaient les *Tho-* « *ringiens*, auxquels Auguste, le premier des empereurs, accorda la région qu'ils habi-

a occupée en Alsace et que ses descendants y occupent encore aujourd'hui, se révèle par l'appellation qu'il a laissée à une rivière, à la *Thur*[1]. Ce nom fut un souvenir de la patrie absente; les Thuringes, avant leur migration, avaient peuplé les rives de la Thur helvétique[2], et les premiers habitants des cantons de Thurgovie et de *Thuricum* ou Zurich, sans doute même du Tyrol, étaient des peuples de même race, des frères. Les Tyrrhéniens[3] ont aussi passé par là avant de franchir les monts et de se répandre en Italie. Que d'autres s'étonnent de retrouver dans la Rhétie, dans l'Helvétie et jusqu'en Alsace, ces dénominations caractéristiques de peuples étrusques; pour nous, le fait est bien naturel et tout expliqué, n'avons-nous pas signalé dans l'origine des peuples d'en deçà et d'au delà des Alpes cet élément commun? Les Étrusques ne sont-ils pas les Struchates et ceux-ci l'une des tribus de l'invasion médo-sigynne?

Les Latobriges.

Quant aux *Latobriges*, nous ne pouvons souscrire ni à l'étymologie que Perreciot donne à leur nom, ni à la position qu'il leur assigne en Alsace. Leur nom, s'il fallait remonter à sa souche celtique ou gallique, et plutôt encore sanscritique, indiquerait qu'ils habitaient non pas les bords d'un fleuve ou d'une rivière, mais des

« taient. Près d'eux, au midi, demeuraient les Bourguignons. Au delà des *Thoringiens* se « trouvaient les Suèves et les Allemands. Tous ces peuples, libres autrefois, habitaient les « bords du Rhin. »

1. *Thura*, la Thur, cette rivière prend sa source dans nos Vosges, au grand Ventron, à une lieue de celle de la Moselle; elle se précipite, à travers la vallée de Saint-Amarin, vers Thann et Cernay; puis, se divise en plusieurs bras, dont l'un se jette dans l'Ill au-dessus d'Ensisheim, et l'autre, prenant son cours vers le nord, va rejoindre la même rivière près de Horbourg, l'ancienne Argentouaria, après un trajet d'environ dix lieues. Son lit a, de tout temps, servi de limite entre le Sundgau et l'Alsace, et, sans doute antérieurement, entre la Rauracie et la Séquanie. Voy. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 20.

2. La *Thur* de la Suisse naît dans le canton de Saint-Gall, arrose celui de Thurgovie (auquel elle donne son nom), et celui de Zurich, reçoit la Sitter, puis la Murg, et se jette dans le Rhin près de Schaffhouse. Il y a aussi une Thur en Hongrie.

3. Strabon, t. II, p. 110 du texte et de la traduction, p. 145, constate l'identité des *Tyrrhéniens* et des *Étrusques* ou *Thusques*. Les Grecs appelaient le peuple que les Romains nommaient Étrusques, Thusques ou Rasènes. Voyez nos développements sur ce point à la page 48 et suiv.

hauteurs, des montagnes, des rochers[1]; et, alors, on trouverait mieux leur situation primitive au milieu des pics des Alpes rhétiques ou helvétiques, à côté de la première demeure des Tulinges ou Thuringes, que dans les environs de Bâle, au grand passage du Rhin. D'ailleurs, la place était prise par les Rauraques, qui s'étendaient même de là jusqu'à la forêt hercynienne, d'après César. Aussi Perreciot avoue-t-il ingénuement que le Sundgau, où il place les Latobriges, n'a gardé dans ses appellations nul vestige de leur nom[2]. Ce qui semble avoir fait l'erreur de ce savant, c'est qu'il a considéré les Tulinges, les Latobriges, les Rauraques et les Boïens, qui ont suivi les Helvètes dans leur migration, comme des peuples contigus les uns aux autres, tandis que le texte de César, non moins que le bon sens, établit au contraire que les émigrants ont fait appel à leurs voisins de tous les côtés, et la position des Rauraques et des Boïens de la forêt hercynienne étant bien connue, au Nord et à l'Orient de l'Helvétie, il fallait chercher au Midi, l'Occident étant occupé par la Séquanie d'Arioviste, le pays des Latobriges et des Tulinges, et c'est là que nous l'avons retrouvé du côté de la Rhétie. On ne pourrait donc trouver une place aux Latobriges et aux Tulinges à côté des Rauraques, avant l'expédition, et l'on ne pourrait en faire une aux Latobriges, après cette expédition, sur le territoire séquanien, que pour ne pas les séparer de leurs anciens voisins les Tulinges; et l'on conviendra que ce motif n'est pas suffisant pour ajouter en Alsace, à côté d'un peuple, qui s'élevait à 36,000 âmes au début de la migration, un peuple qui en comptait 14,000, et dont les débris devaient être imposants encore.[3]

Quant aux Thuringes, ils semblent avoir mis leur principale demeure entre la Thur et les Vosges[4], *Turinghemium*, Turckheim, leur a dû son existence première et son nom[5]; de là ils se sont

1. Ce que nous avons déjà constaté à la note 3, page 328, à laquelle nous renvoyons.

2. Perreciot, p. 307.

3. D'après les registres écrits, en caractères grecs et trouvés dans le camp des Helvètes, ces peuples se composaient de 263,000 Helvètes, de 36,000 Tulinges, de 14,000 Latobriges, de 23,000 Rauraques et de 32,000 Boïens. Le nombre de ceux qui rentrèrent dans leur pays fut de 110,000. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. XXIX.

4. Laguille, dans son *Hist. d'Als.*, assigne également les bords de la Thur à ce peuple. Voy. liv. VI, p. 66 et 67.

5. Cette étymologie vaut bien celle adoptée de son chef par Schœpflin. On avait tiré le nom

étendus le long des monts jusque dans la Basse-Alsace, et nous les retrouverons plus tard jusque dans le pays de Dagsbourg ou de Dabo.[1]

Campanenses, Sugentenses, Harudes.

Entre le confluent de la Thur et de l'Ill et le Rhin, vivaient les gens du pays de Kembs (*Campadunum, Cambas, Cambète*), les Campaniens, *Campanenses*[2]. Ceux-ci venaient aboutir aux *Sugentenses*, qui ont laissé leur nom au Sundgau et qui se confondent avec les Rauraques. Les Harudes ou Harcides d'Arioviste semblent s'être réfugiés, lors de sa déroute, dans l'immense forêt, dont l'appellation paraît issue de la leur, la *Harth*. Sans doute eux aussi ont obtenu de César ou d'Auguste la permission de rester sur le sol qui leur avait fourni une retraite.[3]

Nous avons reconstitué l'Alsace séquanienne du temps d'Auguste, rétablissons l'état de l'Alsace médiomatricienne à la même époque.

Triboques.

Un peuple s'est fait une large place dans la Médiomatricie; il s'est tellement identifié aux Médiomatriciens qu'il est impossible de les séparer; ce sont les *Triboques*. Nul auteur ancien, nul monument

de Turckheim de *Thür*, porte. Schœpflin reconnaît l'absurdité de cette origine, qui semble supposer que la porte a préexisté à la ville; mais à cette version il en substitue une qui n'a rien pour elle, pas même les armoiries données au moyen âge à Turckheim; il prétend plus sage d'admettre que le nom sera venu de quelque personnage s'appelant Thuringus. «*Unde* «*janua* (*Thür*) *in insignibus medio ævo prognata. Rectius a Thuringo, ingenuo quodam* «*homine, sedem suam ibi habente, nomen derivo.*» *Als. ill.*, t. I, p. 419, note (*q*). Perreciot rejette également cette singulière étymologie et adopte celle que nous venons de reproduire (p. 315).

1. Nous en avons déjà dit un mot dans la note 4 de la page 330; nous nous abstenons ici de plus de développements pour ne pas anticiper sur les faits.

2. Voir Laguille, *loc. cit.*

3. Tschudius (*Helvetiæ Antiquæ Delineatione*, Mss., p. 166 et suiv.); Guillimann (*Habsburgiaca*, liv. II, chap. V); Laguille (*Histoire d'Alsace*, p. 2) émettent cette opinion, que Schœpflin traite de frivole, par le seul et unique motif que, d'après lui, le mot *Hard* est germain de naissance et signifie dans cette langue *forêt*. *Conjectura a voce* Hard *petita, qua saltus ille Sundgoviæ denotatur, frivola plane est et nullius momenti, quod vox hæc Germanis vernacula ab antiquo jam* saltum *denotavit*. Voy. *Als. illust.*, t. I, p. 60, et aussi p. 8. Il faut convenir que l'argument n'est pas fort, car les Harudes aussi étaient Germains et pouvaient avoir reçu eux-mêmes leur nom des forêts qu'ils habitaient.

ne révèlent l'époque de leur arrivée; néanmoins Beatus Rhenanus le premier, et après lui Laguille, Schœpflin et Grandidier, traitant de fabuleuses ou d'absurdes toutes les conjectures antérieures, la tradition même qui fait honneur aux Triboques de la création de l'Alsace, ont jeté en avant qu'ils se sont introduits dans notre pays aux temps de la conquête romaine[1]. Leur opinion repose sur ce raisonnement: le peuple triboque a combattu sous la bannière d'Arioviste, donc il est arrivé avec lui; ce peuple, après la déroute de l'armée germaine et sa fuite au delà du Rhin, se retrouve sur notre rive, donc il y est revenu. Reste à expliquer comment il serait rentré sans la volonté du vainqueur. Nos historiens n'osent suppléer au silence de César; mais un vers du plus emphatique des poëtes, de Lucain, vient à leur aide. Le poëte représente tous les guerriers de nos contrées, répondant à l'appel de l'heureux rival de Pompée et désertant leurs camps et leurs forts pour se précipiter sur ses pas à la conquête de l'Italie[2]. Cette exagération poétique suffit à ces écrivains, ils s'en emparent avec empressement, comme on pourrait le faire d'un texte historique, et le prenant à la lettre, tous l'un après l'autre, répètent : César, pour aller combattre Pompée, a vidé l'Alsace de ses défenseurs, et ce fut à ce moment que les Triboques purent, sans coup férir, passer de nouveau le Rhin et s'établir sur notre rive, comme dans une possession abandonnée[3]. Énoncer un

1. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 136. — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, t. I, p. 18, 38, 222 et 288. — Laguille, *Hist. d'Als.*, Notice, p. III. — Grandidier, t. I, liv. II, p. 67, 68 et 69.

2 . . . . *Sparsas per Galliæ rura cohortes*
Evocat, et Romam motis petit undique signis.
Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno,
Castraque, quæ Vogesi curvam super ardua rupem,
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 394 à 398.

Grandidier ajoute à cette citation deux vers de plus du même poëte :
. . . . . . *petitis Romam, Rhenique feroces*
Deseritis ripas, et apertum gentibus orbem.
Lucain, même livre, vers 464 et 465.

3. Nul n'expose cette opinion avec plus de laisser-aller que Grandidier : « César, allant « combattre Pompée, dit-il, dépeupla une partie de la Gaule séquanique et médiomatricienne. « Il amena avec lui plusieurs troupes gauloises; celles surtout qui formaient les garnisons voi- « sines du Rhin et des Vosges. Ce fleuve et ces montagnes se trouvant ainsi dégarnis, ils ou-

pareil résultat, c'est en démontrer l'impossibilité, et l'on n'est vraiment étonné, en transcrivant l'opinion d'historiens aussi graves, que de voir éclore sous leurs plumes de pareilles énormités historiques. Non, César ne vida pas notre province de ses défenseurs, il ne dépeupla pas les bords du Rhin, il se garda surtout d'enlever toutes les garnisons et de faire lever tous les camps; c'eût été livrer la Gaule aux Germains et sacrifier la plus chère, la plus nécessaire de ses conquêtes; Lucain même, puisqu'on nous réduit à discuter ses vers comme un document de l'histoire, n'a pas été aussi loin que ses interprètes; il respecte la première ligne de défense, celle qui commandait le fleuve, et n'a représenté comme dégarnis ou momentanément abandonnés que les retranchements dominant les Vosges, et établis beaucoup plus pour le maintien de l'ordre à l'intérieur que contre l'étranger.

Le système que nous combattons nous semble pécher à la base : de ce que les Triboques ont figuré dans l'armée d'Arioviste entre les Marcomans et les Vangions[1], ne résulte nullement la preuve que les Triboques fussent venus avec ce prince d'au delà du Rhin : ils étaient d'origine transrhénane ou germaine[2]; ils s'en glorifiaient sans doute

« vrirent un nouveau passage aux Germains qui en étaient les plus voisins. Les Triboques, « les mêmes qui avaient déjà tenté de s'établir, avec Arioviste, dans la Haute-Alsace ou l'Alsace « séquanienne, et que César en avait chassés, profitèrent de ces circonstances pour entrer « dans la basse. » (Voy. *Hist. d'Als.*, p. 67, et il renvoie à Schœpflin, p. 136 et 354.

1. *Tum demum necessario Germani suas copias e castris eduxerunt, generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*...... Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. 51, p. 74; édit. Panckoucke; Paris, 1828.

2. Le mot de *Germain* est pris ici dans son sens le plus général : on le donnait à tous les peuples qui venaient d'au delà du Rhin et que Diodore de Sicile qualifie plus proprement peut-être de *Gallia magna;* que de peuples en effet de la même race que les Gaulois habitaient ce vaste territoire! Schœpflin fait dire à Strabon que les Triboques étaient une nation germaine, *gens germanica.* Le grand géographe n'a pas dit cela; il a dit qu'ils étaient de race germanique, ce qui est bien différent et eût pu s'appliquer tout aussi bien à presque tous les peuples de l'ancienne Belgique qu'aux Triboques. Strabon s'est servi du mot grec Ἔθνος (Ethnos), qui signifie *race.* Voici le texte de Strabon : Μετα δὲ τοὺς Ἐλουητίους, Σηκουανοὶ καὶ Μεδιοματρικοί κατοικõυσε τον Ρήνον. Ἐν οἷς ἵδρυται Γερμανικὸν ἔθνος περαιωθέν ἐκ τῆς οἰκέιας Τριβοκχοι; liv. IV, p. 295; édit. Almelov. Ce qui peut se traduire ainsi : Après les Helvétiens viennent, le long du Rhin, les Séquaniens et les Médiomatriciens, parmi lesquels se trouvent les Triboques, de race germanique, qui sont venus de leur patrie s'établir dans cette région.

comme d'autres peuples belges ; ils pouvaient désirer le succès des Germains, s'y associer même, se ranger sous leurs étendards et combattre dans leurs rangs, sans être arrivés avec eux ; ils pouvaient être établis, depuis des siècles, sur notre rive, sans avoir oublié pour cela la mère-patrie ; ils pouvaient même avoir laissé au delà du fleuve une partie de leur population, et s'être perpétués ainsi sur les deux rives. La lutte était engagée, non pas entre les Gaulois et les Romains, mais entre les Romains et les Germains ; ils pouvaient préférer ces derniers, sans trahir leur patrie d'adoption, la Gaule.

Ce qui est certain, c'est que César ne parle que deux fois des Triboques, et à dix ans seulement d'intervalle, et qu'à la dernière, en décrivant le cours du Rhin, il les place, sans aucune mention d'intrusion ou de changement survenu dans ces populations riveraines, entre les Médiomatriciens et les Trévirs, sur les bords galliques du fleuve[1]. Est-il à supposer que, dans un si court espace de temps, les Triboques aient pu non-seulement conquérir leur place sur notre territoire, mais s'assimiler tellement cette conquête, qu'ils lui eussent déjà fait perdre son nom jusque sur la carte et dans l'histoire, et que César, sous la puissance duquel se seraient trouvés et les envahisseurs et les envahis, eût pu accepter et même constater cette nouvelle topographie, sans même indiquer par un mot l'événement qui aurait amené le changement ? Il y a là une impossibilité matérielle, contre laquelle viendront se briser tous ceux qui suivront sur ce point les idées, évidemment erronées, de Grandidier et de Schœpflin ; mais il y a plus que de l'impossibilité dans le système auquel se sont laissé prendre ces bons esprits ; il y a, que leurs mânes me le pardonnent, quelque chose qui choque la raison. Voyez-vous ces Triboques, arrivés, avec Arioviste, par le Haut-Rhin en Alsace, chassés, avec lui, par le Haut-Rhin encore, rentrer dans la province par le Bas-Rhin ? le chemin cependant de la Séquanie, qu'ils connaissaient, était ouvert tout aussi bien que le chemin de la Médiomatricie, où ils n'avaient jamais été ; pourquoi préférer ce dernier, séparé d'ailleurs du lieu de leur retraite par une distance de plus de vingt lieues,

1. *Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt, et longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribocorum, Trevirorum, citatus fertur.* Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. IV. chap. X.

qu'il fallait franchir, et par des populations riveraines, dont il fallait de gré ou de force obtenir passage? Ensuite, on comprendrait que le souvenir de leur séjour dans nos contrées les eût ramenés aux lieux qu'ils avaient habités et devaient regretter; mais c'est encore le contraire que l'on suppose; on ne les fait pas revenir dans la Séquanie, où ils avaient été; on les amène dans la Médiomatricie, qu'ils n'avaient jamais vue. Ce n'est pas tout; l'invraisemblance va bien plus loin : les Triboques se seraient emparés de leur territoire comme d'une place vide; ils auraient refoulé la population médiomatricienne jusque dans les montagnes et fait table rase dans la plaine, sans la moindre opposition de la part des habitants, ni des Romains! En vérité, plus on approfondit cette singulière hypothèse, et plus on en découvre l'inconséquence et le néant. Disons-le donc avec confiance : les Triboques étaient établis sur nos bords bien avant Arioviste et César, et, dans le silence de l'histoire positive sur l'époque de leur arrivée, préférons à de vaines et subtiles suppositions la tradition populaire, attestée, pendant des siècles, par tous les écrivains de Trèves et de l'Alsace. Cette tradition, dépouillée de quelques détails évidemment fabuleux, se réduit, nos lecteurs le savent déjà, à cette supposition, que les Triboques de notre Alsace, de même que les fondateurs de Trèves, ont dû leur origine à quelque colonie assyrienne ou mède parvenue jusque sur nos bords. Ce récit a été repoussé avec dédain par Schœpflin, et cependant l'illustre historiographe n'a mis à sa place qu'une impossibilité. Cette tradition, consacrée par le temps, méritait peut-être plus de respect : l'un fait descendre les Gaulois des Pélages, l'autre des Troyens; un troisième y ajoute les Cimmériens, sous le nom de Kimris; enfin, toute la science moderne admet pour presque tous les peuples d'Europe l'origine indo-germanique; on le voit, la tradition trévirienne n'est pas en dehors de la voie ouverte par les savants. D'ailleurs, comment s'étonner qu'au temps où l'Asie dominait le monde, quelques-uns de ses enfants, emportés par l'amour des découvertes, ou même par les chances de la fortune, aient été peupler des contrées alors à peu près inconnues? N'est-ce pas ce que nous voyons de nos jours, où tant d'émigrants transportent dans un autre hémisphère les bienfaits de la civilisation européenne? Peut-être le vieux récit populaire eût-il obtenu grâce de Schœpflin

lui-même, s'il avait su que cette tradition, qui lui semblait si peu mériter l'attention d'un érudit, trouve un solide et irréfragable appui dans le père de l'histoire, dans Hérodote. La tradition fait venir des Assyriens jusque sur les bords du Rhin; Hérodote a vu des Mèdes, sous le nom de Sigynnes sur les rives du Danube, et en marche vers la Gaule. Or, à l'époque où se reporte la tradition, Assyriens et Mèdes vivaient sous le même sceptre et formaient deux fractions du même peuple. On en conviendra, la tradition et Hérodote se prêtent ici un mutuel appui.

On a consulté toutes les langues pour en extraire le mot de *Triboques, Tréboques, Tribottes* ou *Trébotes,* car il se présente dans l'histoire sous toutes ces formes[1], et l'on est arrivé à des résultats qui prouvent, par leur singularité même, combien, en sortant de la tradition, on s'est égaré dans les recherches. Obrecht a fait du nom *Dry-wohner*[2], une contraction de *Die-Rhin-wohner;* quelques-uns y ont vu le nombre *trois* et en ont formé *Tribaches*[3], de *tribus pagis;* d'autres l'ont demandé au règne végétal, à *tribus quercubus*[4] (les trois chênes), ou *Drey buchen*[5] (les trois hêtres)! Nous faisons grâce des commentaires qui retrouvent en Alsace un village, ancienne demeure des Triboques et s'appelant *Zu-den-dreyen-Buchen*[6]; leurs

1. *Tribocorum nomen a Græcis et Latinis scriptoribus varie exprimitur.* Cæsar (*loc. cit.*), *Triboci, Triboces et Triboni;* Tacito, *Treboci et Triboci;* Plinio (liv. IV, chap. XVII), *Tribochi;* Straboni (*loc. cit.*) Τριβόκχοι; Ptolemæo, Τριβόκχοι, *appellantur, Ammiani Marcellini Tribuncos rectiùs Tribunos, male huc trahit Beatus Rhenanus* (*Rer. germ.*, liv. I, p. 18, 38, 222 et 288) *quod oppidi vel castelli Romani, non gentis, fuisse nomen videtur. Als. illust.*, t. I, p. 134. On peut ajouter, pour César, *Tribucci;* voir édit. de Panckoucke, Paris, 1828, publiée avec la traduction d'Arteaud. Quant à *Tribottes* et *Trebotes*, voir tous les auteurs par nous cités, pag. 218 et 219, qui ont admis la tradition de *Trebeta*.

2. Obrecht, *Prodromus Rer. Alsaticarum*, chap. I, p. 2.

3. Colerus, *Notæ ad Taciti Germaniam*, chap. XXVIII.

4. Conradus Celtes Protucius, *De Hercynia silva*, p. 743. Voy. Conrade Peutinger, *Sermones convivales*, p. 33, et Irenicus, *Exegesis Germaniæ*, liv. XI.

5. Osée Schad, *Descriptio summi Argentoratensis templi*, chap. I. — Coccius, *In Dagoberto*, chap. IV, p. 31, *et in Panegyrico Leopoldi*, p. 146. — Bebelius, *Antiquitates Germaniæ primæ*, p. 15. — Willichus, *Notæ ad Taciti Germaniam*, p. 567. — Cluverius, *Germania antiqua*, liv. II, chap. XI. — Spener, *Notitia Germaniæ antiquæ*, liv. VI, chap. V. — Martinière, *Dictionnaire géographique*, à ce mot. — Obrecht, chap. I, p. 2. — Schilter, *Observationes ad Kœnigshovii Chron.*, Observ. XIX, p. 1064.

6. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 134 et 135, rejette, avec raison, l'étymologie tirée des trois hêtres.

auteurs ont été plus heureux que Laguille, dont toutes les recherches ont échoué sur ce point[1]. La tradition est plus sage : pour elle Triboque dérive d'un nom d'homme; est-elle dans le vrai? Le savant Kœnigshoven, Daniel Specklin et bien d'autres l'ont cru, et il est plus facile de partager leur croyance que de se rendre aux élucubrations des étymologistes. Les Triboques auraient donc, comme les Tréviriens, dû leur appellation à leur chef, Trébès ou Trébeta. Leur première fondation aurait été Trèves *(Treberis)*, leur seconde *Trebesburg*, château fort, autour duquel se serait élevé Strasbourg.[2]

Ici se présente une question : qu'est-ce que le nom d'Argentorat ou Argentoratum, donné à Strasbourg par les premiers historiens ou géographes, grecs ou latins, qui parlent de cette ville? Quelques écrivains de notre Alsace, pensant que le nom est inséparable de l'origine, et voulant faire honneur aux Celtes, qu'ils ne définissent guères, de la création de nos principales cités, ont été chercher dans une langue fort hypothétique, dans le prétendu celte, imaginé par Bullet, l'étymologie d'*Argentoratum* et d'*Argentuaria*. Il est difficile de se défendre d'un sourire en présence des efforts tentés par ces érudits pour faire signifier à *Argentoratum : la ville à l'embouchure coupée, partagée*[3], ou *la ville à la rupture des eaux!* et à *Argentuaria*[4] (Horbourg ou Colmar), *le lieu clos d'un pays.* N'était-il pas bien plus simple, *Argentoratum* ou *Argentuaria* n'ayant pas été nommés avant les Romains, de penser que ces deux villes ont reçu

1. Laguille, *Hist. d'Als.*, *Notice*, p. V.

2. Pour éviter des répétitions, nous renvoyons à ce que nous avons dit, au chapitre des origines alsaciennes, sur la tradition de Trébeta, sur les Tréviriens, sur les Triboques et aussi sur l'appui que prêtent à cette tradition le passage d'Hérodote sur les Sigynnes et celui de saint Jérôme sur l'identité du langage des Galates d'Asie et de la langue vulgaire de Trèves.

3. Selon M. Bullet, dit Grandidier (liv. I, p. 11), Argentorat dérive d'*Ar*, près, de *Gen*, embouchure, et de *Torrat*, coupée ou partagée. Voir le Mémoire ou Dictionnaire celtique, t. I, p. 231. Selon que l'on lira *torrat* ou *daurad*, ce serait, ajoute Grandidier, la ville entourée d'eau ou la ville à la rupture des eaux.

4. Quant à *Argentuaria*, quoique la première moitié du mot soit évidemment de la même source que la première moitié du mot d'*Argentoratum*, Grandidier et Schœpflin lui donnent une autre signification celtique; ils la tirent d'*Arghé* ou d'*Arghéen*, ou d'*Argœ*, qui voudrait dire clôture ou enceinte, et en faisant de *tuaria douar*, ils arrivent, non sans peine, à trouver dans *Argentuaria*, *le lieu clos d'un pays*. Voir Schœpflin, liv. I, p. 53, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 18.

d'eux, non pas leur existence première, mais leur agrandissement, leur importance et leurs noms ?

Un château fort, *castellum*, fut le commencement de Strasbourg : pourquoi les Romains, en s'emparant de cette position si avantageuse et qui formait déjà la clef de cette superbe vallée, appelée par leurs successeurs *Silberthal* (vallée d'argent), n'auraient-ils pas donné à la forteresse, devenue une des villes les plus riches des Gaules sous leur influence, le nom du précieux métal, qu'on recueillait d'ailleurs en abondance dans les montagnes de sa dépendance, et qui, dès alors, se changeait, dans ses murs, entre les mains d'habiles argentiers ou *barbaricaires*, en objets de luxe et en monnaies ? Cette explication d'Argentoratum est trop naïve sans doute pour les savants ; nous la préférons cependant à toutes autres, car elle a pour elle le bon sens populaire, qui a tout simplement traduit *Argentoratum* en *Argentina* et en *Argentaria*, et en définitive, nous l'avons déjà dit, en *Silberthal.*[1]

Argentuaria a eu évidemment une origine semblable ; cette ville, qui, en s'agrandissant sur les deux bords de l'Ill, a commencé sans doute Colmar, s'élevait sur l'emplacement d'Horbourg, dont l'antiquité est attestée par les ruines mêmes de sa première enceinte et par les débris, statues et inscriptions de l'époque gallo-romaine, que l'on y découvre tous les jours. Ce lieu devint, sous les Romains, l'entrepôt des riches métaux, de l'argent surtout, qu'ils tiraient de nos montagnes ; cette destination, et peut-être aussi son heureuse situation, si bien faite pour commander un pays, que César avait proclamé le plus beau des Gaules, lui ont valu son nom d'Argentuaire, *Argentuaria.*[2]

Il ne faut pas s'étonner que les deux principales villes de notre province aient reçu, dès les premiers jours de la conquête, une dénomination qui rappelle ce que leurs vainqueurs appréciaient le plus, l'argent ! car les plus anciennes mines de France sont celles d'Alsace, et notamment celles argentifères du val de Liépvre et de Sainte-Marie-aux-Mines, qui fournissaient aussi de l'or.[3]

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, p. 199.

2. *Reperitur (argentum) in omnibus pene provinciis.* — Pline, liv. XXXIII, chap. VI, p. 589, ligne 7.

3. Voir l'excellent ouvrage, intitulé : *Les anciens minéralogistes*, par Gobet ; liv. I,

Ce qui semble prouver que l'exploitation de ces mines remonte au moins à l'époque romaine, c'est que l'abondance d'or et d'argent, dont les Gaulois se fabriquaient des colliers, des bracelets, des armures quelquefois, et dont ils semaient le parvis de leurs temples ou plutôt l'aire de leurs bois sacrés, révèle assez qu'ils connaissaient le prix de ces métaux et savaient le moyen de les fondre, de les travailler, et, avant tout, de les arracher aux entrailles de la terre, et les Romains n'ont eu sans doute qu'à suivre leurs indications et perfectionner leurs moyens pour doubler et centupler cette source de richesses, dont ils étaient si jaloux et si avares. Lors de l'invasion des Barbares, l'exploitation des mines fut abandonnée et le pays dépeuplé, et, plus tard, comme si les filons avaient été perdus, l'on ne parla plus de mines nouvelles ouvertes, mais bien de mines anciennes retrouvées et rouvertes, *argentariæ fossæ reapertæ*[1]. Bien d'autres lieux de l'Alsace[2] étaient anciennement célèbres par leurs richesses métallurgiques; la vallée de Villé, celle de Schirmeck, le val de Saint-Grégoire, les montagnes avoisinant Rouffach et Guebwiller, et plus loin le pays

part. II, p. 40. — *Mémoire* de François Garrault, sieur des Gorges, conseiller du Roi et général en sa cour des monnayes, 1579, sur les mines d'argent, à la note 9, où on lit : «les mines de Sainte-Marie, en Lorraine et en Alsace, dans le val de Lièvre, sont les plus anciennes de France......»

Piguerre qui a écrit une histoire de France en 1550, dit : «que dans le Leberthal (vallée de Lièpvre), il y a tant de mines d'argent, de bronze et de plomb, qu'il n'y a lieu en toute l'Allemagne où il s'en trouve tant ensemble ni de meilleur revenu. » (Même note 9, p. 42.)

On lit dans le Cartulaire de Folquin, que Saint-Bertin fit construire une église dans son monastère de Sithies à Saint-Omer, vers 660, *ut primitus nobile templum lapidibus rubrisque latoribus intermixtum in altum eligeret, cujus ex vicino columpnæ quorum capitibus singulis imposita testudine utramque parietem firmiter sustentant, nec nimas in internis oratorii* pavimenta multis coloris petrarum junctura quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, *decenter adornabit :* ce temple, dit Folquin, existait encore l'an 963. Cette construction de murs en pierres et en briques, et ce pavé de l'église en pierre de rapport se retrouva au chevet de l'église de Saint-Denis en France. Ces lames d'or à Saint-Bertin et à Saint-Denis sont des morceaux de la mine de Sainte-Marie, qu'on employait à cet objet de luxe. Suite de la même note 9.

1. La chronique de Senones, écrite par Richer, moine de cette abbaye, nous instruit que, vers 997, deux hommes distingués, savoir : Guillaume et Acheric, étant venus au lieu de Belmont, ils y exploitèrent des mines, *quorum diebus argentariæ fossæ reapertæ sunt in quibus multum argentum esse fertur effossum ...... in valle Lebrath.* Ils y construisirent un château, et Acheric y fonda un prieuré, qui depuis a porté son nom...... Même note 9.

2. V. Schœpflin, *Als. illust.*, trad. de M. Ravenèz, t. I, p. 43; liv. IV, p. 85, 100, 116, 121, 152, 157, 161, 236, 239, 292, 466; t. V, p. 278.

de Giromagny, de Thann et de Saint-Amarin, avaient leurs mines argentifères ou même aurifères. Plus près de nous, les côteaux de Bergheim, Saint-Hippolyte, l'ancien *Andaldovillar*, fournissent aussi des preuves matérielles d'exploitations, à l'origine desquelles il est impossible de remonter; aux deux flancs de la vallée de Saint-Grégoire ou de Munster, non loin du Plixberg, d'un côté, et de l'autre, derrière Walbach, l'on découvre encore des traces d'anciennes fouilles, et le nom des terres voisines de Walbach accuse hautement qu'elles étaient fécondes en argent, ces terres s'appellent *Silberäcker* (champs d'argent).

Les principaux historiens qui assignent une origine romaine aux deux villes d'*Argentorat* et d'*Argentuaria*, sont entre autres Kœnigshoven[1], Gebviler[2], Longuerue[3], Laguille[4], Barre[5]; Schœpflin lui-même avait adopté, dans le principe, cette opinion, et ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il l'abandonna[6], entraîné qu'il fut par ce que l'on a si bien appelé la manie bas-bretonne. Il fut suivi dans cette voie par Grandidier[7], par De Golbéry[8] et par tous les écrivains venus après eux.

Les partisans de l'étymologie celtique d'Argentorat et d'Argentuaria répètent tous cet argument : il faut que ces deux villes aient existé bien avant l'arrivée des Romains, car Ptolémée déjà les mentionne sur sa carte comme des cités importantes, et Ptolémée écrivait dans la première moitié du second siècle de notre ère, c'est-à-dire à peine 200 ans depuis la conquête; ce temps ne leur eût pas suffi pour acquérir l'importance qu'il leur assigne. Mais ces auteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils confondent deux choses fort différentes, l'origine et le nom de ces deux villes.

1. *In chronico latino mss.*, fol. 40, etc., *apud Schilterum*, Observ. XI, p. 599.

2. *Panegyris Carolina*, p. 23.

3. *Description de la France*, liv. II, p. 22.

4. *Hist. d'Als.*, part. I, liv. I, p. 5, édit. in-fol.

5. *Hist. d'Allem.*, t. I, liv. I, p. 146.

6. En effet, nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (t. X, p. 464) une dissertation de Schœpflin, de l'année 1731, où il place aussi sous les Romains la fondation au moins d'*Argentorat*. Ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il changea de sentiment (V. *Als. illust.*, t. I, p. 55 et 56). Dans l'intervalle, Bullet avait fait sa prétendue découverte de la langue celtique, et notre illustre historiographe, comme plusieurs bons esprits de son temps, s'était laissé prendre à cette rêverie savante.

7. *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 10 et suiv.

8. Notamment dans cet ouvrage, dont le titre si spirituel résume si bien sa pensée : *Les villes celtiques détruites par Dulaure et reconstruites par De Golbéry*, et dans son savant *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, édit. Strasb., Levrault, 1823.

Elles peuvent avoir existé, bien avant l'invasion des Romains (personne ne le croit plus que nous) et même bien après, sous d'autres noms; la question est celle de savoir : à quelle époque et de quel peuple elles ont reçu l'appellation d'*Argentorat* et d'*Argentuaria?* Si l'on s'en tenait à un passage de Diodore de Sicile, ou ces noms n'auraient pas tiré leur raison d'être du voisinage de mines argentifères, ou ils n'auraient pas été donnés à l'époque de César et d'Auguste, car cet auteur, contemporain de ces deux princes, avance que, de son temps, il n'existait aucune mine d'argent dans toutes les Gaules [1]. Mais il suffit de comparer le tableau, que cet écrivain trace des mœurs et usages des Gaulois, au portrait, qu'en donne César, pour rester convaincu que Diodore de Sicile a peint plutôt les Germains que les Gaulois, car il en fait des barbares hideux à voir, aux cheveux hérissés et peints en rouge, de véritables Egypans (ce sont ses expressions), vivant comme des sauvages. En donnant pour limite au territoire qu'il décrit la Scythie, ne prouve-t-il pas lui-même qu'il s'occupait beaucoup plus de la Germanie que de la Gaule proprement dite? D'ailleurs à l'opinion de Diodore de Sicile on peut avec confiance opposer les constatations de Pline, qui écrivait moins d'un siècle après la conquête, et qui non-seulement révèle que toute la Gaule était riche en mines d'argent, mais encore que, depuis la plus haute antiquité, elle connaissait et pratiquait l'art de l'argenture, que même cette industrie, nationale chez elle, a été la dernière gloire d'Alésia [2].

S'il fallait abandonner cette opinion si simple, si naturelle, si conforme aux vraisemblances, de l'origine romaine des noms d'Argentorat et d'Argentuaria, nous en proposerions une autre; nous ne demanderions pas au bas-breton la clef de l'énigme, nous rechercherions dans l'appellation originelle des Mèdes-Sigynnes, *Arii*, et dans la langue que ce peuple asiatique a dû mêler au premier idiome de notre pays, dans le sanscrit, l'explication d'Argentorat, d'Argentuaria, même d'Arialbinnum [3]. Dans cette supposition Argentorat signifierait la porte de

1. Diodore de Sicile, *Hist. univ.*, trad. de l'abbé Terrasson, t. II, liv. V, §. XIX, p. 251.

2. Pline, *Hist. natur.*, liv. XXXIII, ch. XVII, p. 611.

3. Voir Hérodote, déjà cité en cet endroit. La première de ces dénominations serait composée d'*Arii*, le premier nom des Mèdes, de *Jantus*, race, famille, issu du verbe *jan*, naître, produire, qui ont fait, en grec, γένος, en latin, *genus*, *gens*, en vieux français, *gent* et *gens* (voir *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par Eichhoff, p. 175), en patois du Ban-de-la-Roche, *dgens*), et de *dvâr*, *dvâran*, porte, du verbe *dvaer*, obstruer,

la gent ou nation arienne, Argentouaria la demeure de la gent arienne et Arialbinnum la colline arienne; et ce qui semblerait militer pour cette interprétation, c'est que les noms ainsi traduits ne seraient que l'expression fidèle de la situation même des localités auxquelles ils s'appliquent: Strasbourg sur le Rhin n'est-il pas la véritable porte de l'Alsace, Horbourg ou Colmar, par leur position enchanteresse, ne sont-ils pas dignes d'avoir fixé l'habitation de préférence des premiers Alsaciens, et s'il faut retrouver Arialbinnum dans Binningen près Bâle, cet agréable séjour, ne se trouve-t-il pas abrité par une colline?

Malgré cette concordance si frappante, nous préférons, nous l'avouons, l'étymologie tirée de la langue des vainqueurs; elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance et de la simplicité.

Des constructions gigantesques en certaines parties, presque imperceptibles en d'autres, se montrent au sommet de nos plus hautes montagnes, depuis le Hohenack et même le Ballon jusqu'au dernier chaînon des Vosges, du côté de Wasenbourg[1].

arrêter, fermer, d'où, en grec, θύρα, θύρον, en gothique, *daur*, *dauro*, en allemand, *thür*, *thor* (voir le même, p. 188). La seconde se serait formée par la substitution de *touar* ou *douar*, habitation (Voir Adelung, *Mithridates*, sanscrit et celtique à ce mot) à *thora*, porte, et la troisième par l'adjonction d'*albinn*, diminutif d'*albe* ou *alpe*, hauteur, montagne, issu comme *al*, *altus*, gothique, *aliths*, allemand, *alt*, d'*alitas*, et primitivement du verbe *al* (voir le même, à ces mots, et Eichhoff, *parallèle*, p. 231.)

1. (*a*) *Sur le Ballon et le Hohenack*. Voir De Golbéry, *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, p. 23 et 24. Cet auteur prétend avoir retrouvé au haut d'une montagne, dans le fond de la vallée de Munster, près d'une forêt appelée *Bois-le-Sire*, et à peu de distance de la *Butte-des-coqs*, une suite de masses pierreuses, dont les blocs sembleraient être l'ouvrage de la nature, si leurs angles, leur régularité, leur étendue non interrompue ne montraient clairement la main de l'homme, et, malgré la distance qui sépare ce lieu du Hohenack et encore plus du Ballon, il a voulu voir dans ces restes équivoques de constructions quelconques le lien de la chaîne de murailles qui devait rattacher, dans ses suppositions, le Hohenack au Ballon. Voir p. 22.

(*b*) *Sur le Thännichel*, décrit par Specklin, en 1589, dans son ouvrage intitulé : *Architectur von Vestungen*, part. II, chap. 5, p. 38.

(*c*) *Sur le mont que couronne le Franckenburg*. Le château de Franckenburg, dont quelques modernes, entre autres Specklin, rapportent la fondation à Clovis. V. *In Collectaneis*, mss., p. 18. Specklin ajoute qu'on voyait, encore de son temps, sur une fenêtre de la chapelle de ce château les *trois crapauds*, qu'il prétend avoir formé les anciennes armes de France.

(*d*) *Sur l'Altitona* ou *Hohenburg* (*Sainte-Odile*). V. Grandidier, t. I, p. 94, et Silbermann, dont il cite l'ouvrage intitulé : *Beschreibung von Hohenburg*, p. 4.

(*e*) *Sur la hauteur qui domine Bœrsch*. V. Silbermann, *loc. cit.* On nomme encore aujourd'hui cette construction au-dessus de Bœrsch, le château païen (*Heyden-Schloss*).

Ces constructions, dont la plupart sont d'une antiquité incontestable, ont donné lieu aux plus vives discussions parmi les savants. Schœpflin et Grandidier, oubliant que la description même qu'ils en donnent, d'après Specklin, révèle des architectures différentes, et aussi des destinations diverses ou même contraires, ont voulu les réduire toutes à un système unique et ont rêvé, à leur vue, quelque chose comme le mur de la Chine et de la Tartarie, jeté, selon le premier au moins de ces auteurs, entre les Romains et les Germains. M. de Golbéry est entré dans la même voie, seulement il a restreint le mur de séparation au Haut-Rhin, reconnaissant qu'à partir du Franckenberg les constructions signalées n'ont plus aucune espèce de continuité et quittent la forme de barrières pour revêtir celle de circonvallations ou de forteresses, et, sous sa plume, elles se sont transformées de romaines en celtiques et sont devenues, dans le Haut-Rhin, le boulevard des Séquaniens contre les Médiomatriciens, qui n'ont jamais été en guerre et qui, d'après Pline et Ptolémée, étaient des frères sortis du même berceau, et, dans le Bas-Rhin, des fortifications élevées par les Médiomatriciens fuyant devant l'invasion triboque et germaine.

L'erreur de ces historiens est d'avoir voulu faire tout plier à un système préconçu, à cette idée que ces débris, dessinant ici un pan de muraille, là une enceinte, plus loin un fort, un cromlech, retraite ou sanctuaire druidique, n'avaient été, dans le principe, que l'exécution d'un plan de démarcation entre les divers habitants de notre

(*f*) *Ruines du château de Girbaden, au dos de la montagne de Laubenheim*. V. Specklin, *loc. cit.*, et Silbermann, p. 3. — De là jusqu'à l'entrée du *comté de Dabo*, puis dans les montagnes de la *vallée de Schirmeck*, notamment sur la crête du *Ringelberg* et au *Spiessberg*, puis au *Donon*, appelé aussi Framont, ou Franckenberg, qui doit avoir été la sépulture des premiers rois francs et à leur tête de Pharamond. V. Grandidier, t. I, liv. II, p. 95, 96, 97, qui cite Ruinart, *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, ouvrages posthumes de Mabillon, t. III, p. 443 et 446. — Coccius, *in Dagoberto rege*, chap. V, p. 33. Voici ce passage : *cæterum Pharamundus, cum aliis virtutum monimentis, tum invecti in eam gentem Regij principatus laude immortalis*, Franckenburgi, *in ediossimis Vosagi ingis, si autoribus certa fides constat, tumulum accepit.* — Peltre, *Vie de Sainte-Odile*, chap. 13, p. 137. — Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. I, liv. II, chap. 16, p. 388, etc.

(*g*) *Au Leonsberg*, où doit être né Léon IX, et qui a conservé le nom de *Schanze* (retranchement); à une lieue de là, *au Heyden-Schloss*, au *Haberacker*, à cinq quarts de lieues de *Dabo*, aux montagnes qu'on nomme encore *Heydengebürg*; puis, au ban de *Kœnigshoven*, non loin de Saverne; enfin, du côté de *Buchsweiler*, de *Niederbronn*, de *Wasenburg*, etc.

comme d'autres peuples belges; ils pouvaient désirer le succès des Germains, s'y associer même, se ranger sous leurs étendards et combattre dans leurs rangs, sans être arrivés avec eux; ils pouvaient être établis, depuis des siècles, sur notre rive, sans avoir oublié pour cela la mère-patrie; ils pouvaient même avoir laissé au delà du fleuve une partie de leur population, et s'être perpétués ainsi sur les deux rives. La lutte était engagée, non pas entre les Gaulois et les Romains, mais entre les Romains et les Germains; ils pouvaient préférer ces derniers, sans trahir leur patrie d'adoption, la Gaule.

Ce qui est certain, c'est que César ne parle que deux fois des Triboques, et à dix ans seulement d'intervalle, et qu'à la dernière, en décrivant le cours du Rhin, il les place, sans aucune mention d'intrusion ou de changement survenu dans ces populations riveraines, entre les Médiomatriciens et les Trévirs, sur les bords galliques du fleuve[1]. Est-il à supposer que, dans un si court espace de temps, les Triboques aient pu non-seulement conquérir leur place sur notre territoire, mais s'assimiler tellement cette conquête, qu'ils lui eussent déjà fait perdre son nom jusque sur la carte et dans l'histoire, et que César, sous la puissance duquel se seraient trouvés et les envahisseurs et les envahis, eût pu accepter et même constater cette nouvelle topographie, sans même indiquer par un mot l'événement qui aurait amené le changement? Il y a là une impossibilité matérielle, contre laquelle viendront se briser tous ceux qui suivront sur ce point les idées, évidemment erronées, de Grandidier et de Schœpflin; mais il y a plus que de l'impossibilité dans le système auquel se sont laissé prendre ces bons esprits; il y a, que leurs mânes me le pardonnent, quelque chose qui choque la raison. Voyez-vous ces Triboques, arrivés, avec Arioviste, par le Haut-Rhin en Alsace, chassés, avec lui, par le Haut-Rhin encore, rentrer dans la province par le Bas-Rhin? le chemin cependant de la Séquanie, qu'ils connaissaient, était ouvert tout aussi bien que le chemin de la Médiomatricie, où ils n'avaient jamais été; pourquoi préférer ce dernier, séparé d'ailleurs du lieu de leur retraite par une distance de plus de vingt lieues,

1. *Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt, et longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribocorum, Trevirorum, citatus fertur.* Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. IV. chap. X.

qu'il fallait franchir, et par des populations riveraines, dont il fallait de gré ou de force obtenir passage? Ensuite, on comprendrait que le souvenir de leur séjour dans nos contrées les eût ramenés aux lieux qu'ils avaient habités et devaient regretter; mais c'est encore le contraire que l'on suppose; on ne les fait pas revenir dans la Séquanie, où ils avaient été; on les amène dans la Médiomatricie, qu'ils n'avaient jamais vue. Ce n'est pas tout; l'invraisemblance va bien plus loin : les Triboques se seraient emparés de leur territoire comme d'une place vide; ils auraient refoulé la population médiomatricienne jusque dans les montagnes et fait table rase dans la plaine, sans la moindre opposition de la part des habitants, ni des Romains! En vérité, plus on approfondit cette singulière hypothèse, et plus on en découvre l'inconséquence et le néant. Disons-le donc avec confiance : les Triboques étaient établis sur nos bords bien avant Arioviste et César, et, dans le silence de l'histoire positive sur l'époque de leur arrivée, préférons à de vaines et subtiles suppositions la tradition populaire, attestée, pendant des siècles, par tous les écrivains de Trèves et de l'Alsace. Cette tradition, dépouillée de quelques détails évidemment fabuleux, se réduit, nos lecteurs le savent déjà, à cette supposition, que les Triboques de notre Alsace, de même que les fondateurs de Trèves, ont dû leur origine à quelque colonie assyrienne ou mède parvenue jusque sur nos bords. Ce récit a été repoussé avec dédain par Schœpflin, et cependant l'illustre historiographe n'a mis à sa place qu'une impossibilité. Cette tradition, consacrée par le temps, méritait peut-être plus de respect : l'un fait descendre les Gaulois des Pélages, l'autre des Troyens; un troisième y ajoute les Cimmériens, sous le nom de Kimris; enfin, toute la science moderne admet pour presque tous les peuples d'Europe l'origine indo-germanique; on le voit, la tradition trévirienne n'est pas en dehors de la voie ouverte par les savants. D'ailleurs, comment s'étonner qu'au temps où l'Asie dominait le monde, quelques-uns de ses enfants, emportés par l'amour des découvertes, ou même par les chances de la fortune, aient été peupler des contrées alors à peu près inconnues? N'est-ce pas ce que nous voyons de nos jours, où tant d'émigrants transportent dans un autre hémisphère les bienfaits de la civilisation européenne? Peut-être le vieux récit populaire eût-il obtenu grâce de Schœpflin

lui-même, s'il avait su que cette tradition, qui lui semblait si peu mériter l'attention d'un érudit, trouve un solide et irréfragable appui dans le père de l'histoire, dans Hérodote. La tradition fait venir des Assyriens jusque sur les bords du Rhin; Hérodote a vu des Mèdes, sous le nom de Sigynnes sur les rives du Danube, et en marche vers la Gaule. Or, à l'époque où se reporte la tradition, Assyriens et Mèdes vivaient sous le même sceptre et formaient deux fractions du même peuple. On en conviendra, la tradition et Hérodote se prêtent ici un mutuel appui.

On a consulté toutes les langues pour en extraire le mot de *Triboques, Tréboques, Tribottes* ou *Trébotes,* car il se présente dans l'histoire sous toutes ces formes[1], et l'on est arrivé à des résultats qui prouvent, par leur singularité même, combien, en sortant de la tradition, on s'est égaré dans les recherches. Obrecht a fait du nom *Dry-wohner*[2], une contraction de *Die-Rhin-wohner;* quelques-uns y ont vu le nombre *trois* et en ont formé *Tribaches*[3], de *tribus pagis;* d'autres l'ont demandé au règne végétal, à *tribus quercubus*[4] (les trois chênes), ou *Drey buchen*[5] (les trois hêtres)! Nous faisons grâce des commentaires qui retrouvent en Alsace un village, ancienne demeure des Triboques et s'appelant *Zu-den-dreyen-Buchen*[6]; leurs

1. *Tribocorum nomen a Græcis et Latinis scriptoribus varie exprimitur.* Cæsar (*loc. cit.*), *Triboci, Triboces et Triboni;* Tacito, *Treboci et Triboci;* Plinio (liv. IV, chap. XVII), *Tribochi;* Straboni (*loc. cit.*) Τριβόκχοι; Ptolemæo, Τριβόκχοι, *appellantur, Ammiani Marcellini Tribuncos rectiùs Tribunos, male huc trahit Beatus Rhenanus* (*Rer. germ.*, liv. I, p. 18, 38, 222 et 288) *quod oppidi vel castelli Romani, non gentis, fuisse nomen videtur. Als. illust.*, t. I, p. 134. On peut ajouter, pour César, *Tribucci;* voir édit. de Panckoucke, Paris, 1828, publiée avec la traduction d'Arteaud. Quant à *Tribottes* et *Trebotes,* voir tous les auteurs par nous cités, pag. 218 et 219, qui ont admis la tradition de *Trebeta.*

2. Obrecht, *Prodromus Rer. Alsaticarum*, chap. I, p. 2.

3. Colerus, *Notæ ad Taciti Germaniam*, chap. XXVIII.

4. Conradus Celtes Protucius, *De Hercynia silva*, p. 743. Voy. Conrade Peutinger, *Sermones convivales*, p. 33, et Irenicus, *Exegesis Germaniæ*, liv. XI.

5. Osée Schad, *Descriptio summi Argentoratensis templi*, chap. I. — Coccius, *In Dagoberto*, chap. IV, p. 31, *et in Panegyrico Leopoldi*, p. 146. — Bebelius, *Antiquitates Germaniæ primæ*, p. 15. — Willichus, *Notæ ad Taciti Germaniam*, p. 567. — Cluverius, *Germania antiqua*, liv. II, chap. XI. — Spener, *Notitia Germaniæ antiquæ*, liv. VI, chap. V. — Martinière, *Dictionnaire géographique*, à ce mot. — Obrecht, chap. I, p. 2. — Schilter, *Observationes ad Kœnigshovii Chron.*, Observ. XIX, p. 1064.

6. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 134 et 135, rejette, avec raison, l'étymologie tirée des trois hètres.

auteurs ont été plus heureux que Laguille, dont toutes les recherches ont échoué sur ce point[1]. La tradition est plus sage : pour elle Triboque dérive d'un nom d'homme; est-elle dans le vrai? Le savant Kœnigshoven, Daniel Specklin et bien d'autres l'ont cru, et il est plus facile de partager leur croyance que de se rendre aux élucubrations des étymologistes. Les Triboques auraient donc, comme les Tréviriens, dû leur appellation à leur chef, Trébès ou Trébeta. Leur première fondation aurait été Trèves *(Treberis)*, leur seconde *Trebesburg*, château fort, autour duquel se serait élevé Strasbourg.[2]

Ici se présente une question : qu'est-ce que le nom d'Argentorat ou Argentoratum, donné à Strasbourg par les premiers historiens ou géographes, grecs ou latins, qui parlent de cette ville? Quelques écrivains de notre Alsace, pensant que le nom est inséparable de l'origine, et voulant faire honneur aux Celtes, qu'ils ne définissent guères, de la création de nos principales cités, ont été chercher dans une langue fort hypothétique, dans le prétendu celte, imaginé par Bullet, l'étymologie d'*Argentoratum* et d'*Argentuaria*. Il est difficile de se défendre d'un sourire en présence des efforts tentés par ces érudits pour faire signifier à *Argentoratum : la ville à l'embouchure coupée, partagée*[3], ou *la ville à la rupture des eaux !* et à *Argentuaria*[4] (Horbourg ou Colmar), *le lieu clos d'un pays*. N'était-il pas bien plus simple, *Argentoratum* ou *Argentuaria* n'ayant pas été nommés avant les Romains, de penser que ces deux villes ont reçu

1. Laguille, *Hist. d'Als.*, *Notice*, p. V.

2. Pour éviter des répétitions, nous renvoyons à ce que nous avons dit, au chapitre des origines alsaciennes, sur la tradition de Trébeta, sur les Tréviriens, sur les Triboques et aussi sur l'appui que prêtent à cette tradition le passage d'Hérodote sur les Sigynnes et celui de saint Jérôme sur l'identité du langage des Galates d'Asie et de la langue vulgaire de Trèves.

3. Selon M. Bullet, dit Grandidier (liv. I, p. 11), Argentorat dérive d'*Ar*, près, de *Gen*, embouchure, et de *Torrat*, coupée ou partagée. Voir le Mémoire ou Dictionnaire celtique, t. I, p. 231. Selon que l'on lira *torrat* ou *daurad*, ce serait, ajoute Grandidier, la ville entourée d'eau ou la ville à la rupture des eaux.

4. Quant à *Argentuaria*, quoique la première moitié du mot soit évidemment de la même source que la première moitié du mot d'*Argentoratum*, Grandidier et Schœpflin lui donnent une autre signification celtique; ils la tirent d'*Arghé* ou d'*Arghéen*, ou d'*Argœ*, qui voudrait dire clôture ou enceinte, et en faisant de *tuaria douar*, ils arrivent, non sans peine, à trouver dans *Argentuaria*, *le lieu clos d'un pays*. Voir Schœpflin, liv. I, p. 53, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 18.

d'eux, non pas leur existence première, mais leur agrandissement, leur importance et leurs noms?

Un château fort, *castellum*, fut le commencement de Strasbourg: pourquoi les Romains, en s'emparant de cette position si avantageuse et qui formait déjà la clef de cette superbe vallée, appelée par leurs successeurs *Silberthal* (vallée d'argent), n'auraient-ils pas donné à la forteresse, devenue une des villes les plus riches des Gaules sous leur influence, le nom du précieux métal, qu'on recueillait d'ailleurs en abondance dans les montagnes de sa dépendance, et qui, dès alors, se changeait, dans ses murs, entre les mains d'habiles argentiers ou *barbaricaires*, en objets de luxe et en monnaies? Cette explication d'Argentoratum est trop naïve sans doute pour les savants; nous la préférons cependant à toutes autres, car elle a pour elle le bon sens populaire, qui a tout simplement traduit *Argentoratum* en *Argentina* et en *Argentaria*, et en définitive, nous l'avons déjà dit, en *Silberthal*.[1]

Argentuaria a eu évidemment une origine semblable; cette ville, qui, en s'agrandissant sur les deux bords de l'Ill, a commencé sans doute Colmar, s'élevait sur l'emplacement d'Horbourg, dont l'antiquité est attestée par les ruines mêmes de sa première enceinte et par les débris, statues et inscriptions de l'époque gallo-romaine, que l'on y découvre tous les jours. Ce lieu devint, sous les Romains, l'entrepôt des riches métaux, de l'argent surtout, qu'ils tiraient de nos montagnes; cette destination, et peut-être aussi son heureuse situation, si bien faite pour commander un pays, que César avait proclamé le plus beau des Gaules, lui ont valu son nom d'Argentuaire, *Argentuaria*.[2]

Il ne faut pas s'étonner que les deux principales villes de notre province aient reçu, dès les premiers jours de la conquête, une dénomination qui rappelle ce que leurs vainqueurs appréciaient le plus, l'argent! car les plus anciennes mines de France sont celles d'Alsace, et notamment celles argentifères du val de Lièpvre et de Sainte-Marie-aux-Mines, qui fournissaient aussi de l'or.[3]

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, p. 199.

2. *Reperitur (argentum) in omnibus pene provinciis.* — Pline, liv. XXXIII, chap. VI, p. 589, ligne 7.

3. Voir l'excellent ouvrage, intitulé : *Les anciens minéralogistes*, par Gobet; liv. I,

Ce qui semble prouver que l'exploitation de ces mines remonte au moins à l'époque romaine, c'est que l'abondance d'or et d'argent, dont les Gaulois se fabriquaient des colliers, des bracelets, des armures quelquefois, et dont ils semaient le parvis de leurs temples ou plutôt l'aire de leurs bois sacrés, révèle assez qu'ils connaissaient le prix de ces métaux et savaient le moyen de les fondre, de les travailler, et, avant tout, de les arracher aux entrailles de la terre, et les Romains n'ont eu sans doute qu'à suivre leurs indications et perfectionner leurs moyens pour doubler et centupler cette source de richesses, dont ils étaient si jaloux et si avares. Lors de l'invasion des Barbares, l'exploitation des mines fut abandonnée et le pays dépeuplé, et, plus tard, comme si les filons avaient été perdus, l'on ne parla plus de mines nouvelles ouvertes, mais bien de mines anciennes retrouvées et rouvertes, *argentariæ fossæ reapertæ*[1]. Bien d'autres lieux de l'Alsace[2] étaient anciennement célèbres par leurs richesses métallurgiques; la vallée de Villé, celle de Schirmeck, le val de Saint-Grégoire, les montagnes avoisinant Rouffach et Guebwiller, et plus loin le pays

part. II, p. 40. — *Mémoire* de François Garrault, sieur des Gorges, conseiller du Roi et général en sa cour des monnayes, 1579, sur les mines d'argent, à la note 9, où on lit : «les mines de Sainte-Marie, en Lorraine et en Alsace, dans le val de Lièvre, sont les plus anciennes de France. . . . . .»

Piguerre qui a écrit une histoire de France en 1550, dit : «que dans le Leberthal (vallée de Lièpvre), il y a tant de mines d'argent, de bronze et de plomb, qu'il n'y a lieu en toute l'Allemagne où il s'en trouve tant ensemble ni de meilleur revenu.» (Même note 9, p. 42.)

On lit dans le Cartulaire de Folquin, que Saint-Bertin fit construire une église dans son monastère de Sithies à Saint-Omer, vers 660, *ut primitus nobile templum lapidibus rubrisque latoribus intermixtum in altum eligeret, cujus ex vicino columpnæ quorum capitibus singulis imposita testudine utramque parietem firmiter sustentant, nec nimas in internis oratorii* pavimenta multis coloris petrarum junctura quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, *decenter adornabit :* ce temple, dit Folquin, existait encore l'an 963. Cette construction de murs en pierres et en briques, et ce pavé de l'église en pierre de rapport se retrouva au chevet de l'église de Saint-Denis en France. Ces lames d'or à Saint-Bertin et à Saint-Denis sont des morceaux de la mine de Sainte-Marie, qu'on employait à cet objet de luxe. Suite de la même note 9.

1. La chronique de Senones, écrite par Richer, moine de cette abbaye, nous instruit que, vers 997, deux hommes distingués, savoir : Guillaume et Acheric, étant venus au lieu de Belmont, ils y exploitèrent des mines, *quorum diebus argentariæ fossæ reapertæ sunt in quibus multum argentum esse fertur effossum . . . . . . in valle Lebrath.* Ils y construisirent un château, et Acheric y fonda un prieuré, qui depuis a porté son nom. . . . . . Même note 9.

2. V. Schœpflin, *Als. illust.*, trad. de M. Ravenèz, t. I, p. 43; liv. IV, p. 85, 100, 116, 121, 152, 157, 161, 236, 239, 292, 466; t. V, p. 278.

de Giromagny, de Thann et de Saint-Amarin, avaient leurs mines argentifères ou même aurifères. Plus près de nous, les côteaux de Bergheim, Saint-Hippolyte, l'ancien *Andaldovillar*, fournissent aussi des preuves matérielles d'exploitations, à l'origine desquelles il est impossible de remonter; aux deux flancs de la vallée de Saint-Grégoire ou de Munster, non loin du Plixberg, d'un côté, et de l'autre, derrière Walbach, l'on découvre encore des traces d'anciennes fouilles, et le nom des terres voisines de Walbach accuse hautement qu'elles étaient fécondes en argent, ces terres s'appellent *Silberäcker* (champs d'argent).

Les principaux historiens qui assignent une origine romaine aux deux villes d'*Argentorat* et d'*Argentuaria*, sont entre autres Kœnigshoven[1], Gebviler[2], Longuerue[3], Laguille[4], Barre[5]; Schœpflin lui-même avait adopté, dans le principe, cette opinion, et ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il l'abandonna[6], entraîné qu'il fut par ce que l'on a si bien appelé la manie bas-bretonne. Il fut suivi dans cette voie par Grandidier[7], par De Golbéry[8] et par tous les écrivains venus après eux.

Les partisans de l'étymologie celtique d'Argentorat et d'Argentuaria répètent tous cet argument : il faut que ces deux villes aient existé bien avant l'arrivée des Romains, car Ptolémée déjà les mentionne sur sa carte comme des cités importantes, et Ptolémée écrivait dans la première moitié du second siècle de notre ère, c'est-à-dire à peine 200 ans depuis la conquête; ce temps ne leur eût pas suffi pour acquérir l'importance qu'il leur assigne. Mais ces auteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils confondent deux choses fort différentes, l'origine et le nom de ces deux villes.

1. *In chronico latino mss.*, fol. 40, etc., *apud Schilterum*, Observ. XI, p. 599.
2. *Panegyris Carolina*, p. 23.
3. *Description de la France*, liv. II, p. 22.
4. *Hist. d'Als.*, part. I, liv. I, p. 5, édit. in-fol.
5. *Hist. d'Allem.*, t. I, liv. I, p. 118.
6. En effet, nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (t. X, p. 464) une dissertation de Schœpflin, de l'année 1731, où il place aussi sous les Romains la fondation au moins d'*Argentorat*. Ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il changea de sentiment (V. *Als. illust.*, t. I, p. 55 et 56). Dans l'intervalle, Bullet avait fait sa prétendue découverte de la langue celtique, et notre illustre historiographe, comme plusieurs bons esprits de son temps, s'était laissé prendre à cette rêverie savante.
7. *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 10 et suiv.
8. Notamment dans cet ouvrage, dont le titre si spirituel résume si bien sa pensée : *Les villes celtiques détruites par Dulaure et reconstruites par De Golbéry*, et dans son savant *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, édit. Strasb., Levrault, 1823.

Elles peuvent avoir existé, bien avant l'invasion des Romains (personne ne le croit plus que nous) et même bien après, sous d'autres noms; la question est celle de savoir : à quelle époque et de quel peuple elles ont reçu l'appellation d'*Argentorat* et d'*Argentuaria?* Si l'on s'en tenait à un passage de Diodore de Sicile, ou ces noms n'auraient pas tiré leur raison d'être du voisinage de mines argentifères, ou ils n'auraient pas été donnés à l'époque de César et d'Auguste, car cet auteur, contemporain de ces deux princes, avance que, de son temps, il n'existait aucune mine d'argent dans toutes les Gaules [1]. Mais il suffit de comparer le tableau, que cet écrivain trace des mœurs et usages des Gaulois, au portrait, qu'en donne César, pour rester convaincu que Diodore de Sicile a peint plutôt les Germains que les Gaulois, car il en fait des barbares hideux à voir, aux cheveux hérissés et peints en rouge, de véritables Egypans (ce sont ses expressions), vivant comme des sauvages. En donnant pour limite au territoire qu'il décrit la Scythie, ne prouve-t-il pas lui-même qu'il s'occupait beaucoup plus de la Germanie que de la Gaule proprement dite? D'ailleurs à l'opinion de Diodore de Sicile on peut avec confiance opposer les constatations de Pline, qui écrivait moins d'un siècle après la conquête, et qui non-seulement révèle que toute la Gaule était riche en mines d'argent, mais encore que, depuis la plus haute antiquité, elle connaissait et pratiquait l'art de l'argenture, que même cette industrie, nationale chez elle, a été la dernière gloire d'Alésia [2].

S'il fallait abandonner cette opinion si simple, si naturelle, si conforme aux vraisemblances, de l'origine romaine des noms d'Argentorat et d'Argentuaria, nous en proposerions une autre; nous ne demanderions pas au bas-breton la clef de l'énigme, nous rechercherions dans l'appellation originelle des Mèdes-Sigynnes, *Arii,* et dans la langue que ce peuple asiatique a dû mêler au premier idiome de notre pays, dans le sanscrit, l'explication d'Argentorat, d'Argentuaria, même d'Arialbinnum [3]. Dans cette supposition Argentorat signifierait la porte de

1. Diodore de Sicile, *Hist. univ.*, trad. de l'abbé Terrasson, t. II, liv. V, §. XIX, p. 251.

2. Pline, *Hist. natur.*, liv. XXXIII, ch. XVII, p. 611.

3. Voir Hérodote, déjà cité en cet endroit. La première de ces dénominations serait composée d'*Arii*, le premier nom des Mèdes, de *Jantus*, race, famille, issu du verbe *jan*, naître, produire, qui ont fait, en grec, γένος, en latin, *genus*, *gens*, en vieux français, *gent* et *gens* (voir *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par Eichhoff, p. 175), en patois du Ban-de-la-Roche, *dgens*), et de *dvâr*, *dvâran*, porte, du verbe *dvaer*, obstruer,

la gent ou nation arienne, Argentouaria la demeure de la gent arienne et Arialbinnum la colline arienne; et ce qui semblerait militer pour cette interprétation, c'est que les noms ainsi traduits ne seraient que l'expression fidèle de la situation même des localités auxquelles ils s'appliquent: Strasbourg sur le Rhin n'est-il pas la véritable porte de l'Alsace, Horbourg ou Colmar, par leur position enchanteresse, ne sont-ils pas dignes d'avoir fixé l'habitation de préférence des premiers Alsaciens, et s'il faut retrouver Arialbinnum dans Binningen près Bâle, cet agréable séjour, ne se trouve-t-il pas abrité par une colline?

Malgré cette concordance si frappante, nous préférons, nous l'avouons, l'étymologie tirée de la langue des vainqueurs; elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance et de la simplicité.

Des constructions gigantesques en certaines parties, presque imperceptibles en d'autres, se montrent au sommet de nos plus hautes montagnes, depuis le Hohenack et même le Ballon jusqu'au dernier chaînon des Vosges, du côté de Wasenbourg[1].

arrêter, fermer, d'où, en grec, θυρα, θυρον, en gothique, *daur*, *dauro*, en allemand, *thür*, *thor* (voir le même, p. 188). La seconde se serait formée par la substitution de *touar* ou *douar*, habitation (Voir Adelung, *Mithridates*, sanscrit et celtique à ce mot) à *thora*, porte, et la troisième par l'adjonction d'*albinn*, diminutif d'*albe* ou *alpe*, hauteur, montagne, issu comme *al*, *altus*, gothique, *aliths*, allemand, *alt*, d'*alitas*, et primitivement du verbe *al* (voir le même, à ces mots, et Eichhoff, *parallèle*, p. 231.)

1. (*a*) *Sur le Ballon et le Hohenack*. Voir De Golbéry, *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, p. 23 et 24. Cet auteur prétend avoir retrouvé au haut d'une montagne, dans le fond de la vallée de Munster, près d'une forêt appelée *Bois-le-Sire*, et à peu de distance de la *Butte-des-coqs*, une suite de masses pierreuses, dont les blocs sembleraient être l'ouvrage de la nature, si leurs angles, leur régularité, leur étendue non interrompue ne montraient clairement la main de l'homme, et, malgré la distance qui sépare ce lieu du Hohenack et encore plus du Ballon, il a voulu voir dans ces restes équivoques de constructions quelconques le lien de la chaîne de murailles qui devait rattacher, dans ses suppositions, le Hohenack au Ballon. Voir p. 22.

(*b*) *Sur le Thännichel*, décrit par Specklin, en 1589, dans son ouvrage intitulé : *Architectur von Vestungen*, part. II, chap. 5, p. 38.

(*c*) *Sur le mont que couronne le Franckenburg*, Le château de Franckenburg, dont quelques modernes, entre autres Specklin, rapportent la fondation à Clovis. V. *In Collectaneis*, mss., p. 18. Specklin ajoute qu'on voyait, encore de son temps, sur une fenêtre de la chapelle de ce château les *trois crapauds*, qu'il prétend avoir formé les anciennes armes de France.

(*d*) *Sur l'Altitona* ou *Hohenburg* (*Sainte-Odile*). V. Grandidier, t. I, p. 94, et Silbermann, dont il cite l'ouvrage intitulé : *Beschreibung von Hohenburg*, p. 4.

(*e*) *Sur la hauteur qui domine Bœrsch*. V. Silbermann, *loc. cit.* On nomme encore aujourd'hui cette construction au-dessus de Bœrsch, le château païen (*Heyden-Schloss*).

Ces constructions, dont la plupart sont d'une antiquité incontestable, ont donné lieu aux plus vives discussions parmi les savants. Schœpflin et Grandidier, oubliant que la description même qu'ils en donnent, d'après Specklin, révèle des architectures différentes, et aussi des destinations diverses ou même contraires, ont voulu les réduire toutes à un système unique et ont rêvé, à leur vue, quelque chose comme le mur de la Chine et de la Tartarie, jeté, selon le premier au moins de ces auteurs, entre les Romains et les Germains. M. de Golbéry est entré dans la même voie, seulement il a restreint le mur de séparation au Haut-Rhin, reconnaissant qu'à partir du Franckenberg les constructions signalées n'ont plus aucune espèce de continuité et quittent la forme de barrières pour revêtir celle de circonvallations ou de forteresses, et, sous sa plume, elles se sont transformées de romaines en celtiques et sont devenues, dans le Haut-Rhin, le boulevard des Séquaniens contre les Médiomatriciens, qui n'ont jamais été en guerre et qui, d'après Pline et Ptolémée, étaient des frères sortis du même berceau, et, dans le Bas-Rhin, des fortifications élevées par les Médiomatriciens fuyant devant l'invasion triboque et germaine.

L'erreur de ces historiens est d'avoir voulu faire tout plier à un système préconçu, à cette idée que ces débris, dessinant ici un pan de muraille, là une enceinte, plus loin un fort, un cromlech, retraite ou sanctuaire druidique, n'avaient été, dans le principe, que l'exécution d'un plan de démarcation entre les divers habitants de notre

(*f*) *Ruines du château de Girbaden, au dos de la montagne de Lauhenheim.* V. Specklin, *loc. cit.*, et Silbermann, p. 3. — De là jusqu'à l'entrée du *comté de Dabo*, puis dans les montagnes de la *vallée de Schirmeck*, notamment sur la crête du *Ringelberg* et au *Spiessberg*, puis au *Donon*, appelé aussi Framont, ou Franckenberg, qui doit avoir été la sépulture des premiers rois francs et à leur tête de Pharamond. V. Grandidier, t. I, liv. II, p. 95, 96, 97, qui cite Ruinart, *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, ouvrages posthumes de Mabillon, t. III, p. 443 et 446. — Coccius, *in Dagoberto rege*, chap. V, p. 33. Voici ce passage : *cœterum Pharamundus, cum aliis virtutum monimentis, tum invecti in eam gentem Regij principatus laude immortalis*, Franckenburgi, *in ediossimis Vosagi ingis, si autoribus certa fides constat, tumulum accepit.* — Peltre, *Vie de Sainte-Odile*, chap. 13, p. 137. — Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. I, liv. II, chap. 16, p. 388, etc.

(*g*) *Au Leonsberg*, où doit être né Léon IX, et qui a conservé le nom de *Schanze* (retranchement); à une lieue de là, *au Heyden-Schloss*, au *Haberacker*, à cinq quarts de lieues de *Dabo*, aux montagnes qu'on nomme encore *Heydengebürg*; puis, au ban de *Kœnigshoven*, non loin de Saverne; enfin, du côté de *Buchsweiler*, de *Niederbronn*, de *Wasenburg*, etc.

Alsace ou entre eux et leurs ennemis communs, les Germains. Il suffit de jeter un coup d'œil attentif sur toutes ces ruines pour se convaincre, 1.° que les constructions sont trop informes pour être sorties des mains des Romains, ce qui n'empêche pas d'admettre que ces vainqueurs, trouvant ces positions avantageuses pour la surveillance et la défense de leur conquête, ne s'y soient établis et n'y aient même ajouté, comme cela est évident au Hohenbourg, quelques fortifications; 2.° que ces constructions n'ont servi de ligne séparative nulle part; 3.° enfin qu'elles sont l'œuvre, la plupart du moins, de peuples, grands et audacieux architectes sans doute, mais néanmoins dépassés par les Romains; que même des différences essentielles, accusant des âges différents, s'y remarquent dans le mode de bâtir.

Arrêtons-nous à la plus remarquable de ces constructions, à celle qui règne autour du sommet de l'Altitona; son circuit mesure environ 18,700 mètres (9350 toises). «Le mur posé sur le bord des roches et «des précipices, dit Grandidier, embrasse d'abord tout le sommet de «la montagne. Se plongeant ensuite dans la vallée, il se relève sur la «grande plaine qui en forme la plateforme et l'enferme de nouveau en «rejoignant la première enceinte. Il est formé de grands morceaux de «roche grossièrement taillés: ces morceaux sont placés l'un sur l'autre «sans chaux et sans mortier, joints étroitement ensemble dans leur «plan intérieur par des pattes de chêne. Le corps de ces pattes, longues «de 9 à 10 pouces, larges de 2 et épaisses d'un, un peu plus étroit «vers le milieu, s'élargit aux deux extrémités en forme de queue «d'aronde: elles s'emboîtent dans les deux pierres voisines entaillées «exprès pour les recevoir. Ces pattes les joignent avec tant de consis«tance, que dans les endroits où elles existent encore, il est impos«sible de faire tomber en droiture la pierre supérieure : il faut aupa«ravant la soulever pour la séparer de l'inférieure. Les pierres qui «forment le mur sont en général d'une si grande masse, qu'on n'a pu «les séparer les unes des autres qu'avec des leviers. Il y en a qui ont «deux pieds de hauteur sur six de longueur et sur trois de largeur. «Deux de ces pierres, dont chacune a quatre pieds, donnent quelque«fois la largeur entière d'un mur de huit. La partie inférieure est for«mée dans plusieurs endroits du rocher même qu'on y a laissé pour «servir de fondement. Ce mur est épais de six à huit pieds. Peltre, qui

«écrivait en 1719, remarque en avoir vu des restes hauts de quinze «pieds : Schœpflin en a trouvé de neuf à onze. Nous n'en avons pu «découvrir que de la hauteur de neuf pieds.»[1]

Une ressemblance, bien remarquable pour l'historien, est celle, si caractéristique, qui existe entre cette construction et la forteresse des Atuatiques, décrite par César. Pour mettre le lecteur en position de faire lui-même la comparaison, nous allons reproduire les termes mêmes du général historien : «Les Atuatiques..... se renfermèrent, «avec tous leurs biens, dans une seule place, que la nature et l'art «avaient singulièrement fortifiée. Environnée sur tous les points de «son enceinte par des rocs escarpés et de profonds précipices, elle «n'avait d'autre côté accessible qu'une pente douce, large d'environ «deux cents pieds. Ils avaient fortifié cet endroit par une double mu-«raille très-élevée, et ils y avaient amassé des quartiers de rocs et des «poutres ou pieux aiguisés, *prœacutas trabes in muro collocarant.*»[2]

Or, quel était ce peuple dont l'architecture dans ses lieux de défense ressemblait d'une manière si frappante à l'œuvre des premiers constructeurs d'Altitona? César va encore nous l'apprendre: «C'étaient «dit-il, les descendants de ces Cimbres et de ces Teutons qui, passant «sur notre province (la Provence) et de là en Italie, laissèrent en deçà «du Rhin les bagages qu'ils ne pouvaient emporter, et en confièrent «la garde à six mille d'entre eux. Après la défaite de leurs compa-«gnons, ils furent longtemps en guerre avec les peuples voisins, «tour à tour attaquant ou attaqués. Ils avaient enfin fait la paix et «d'un commun accord s'étaient fixés en ces lieux.»[3]

Cette similitude de constructions a frappé d'abord Grandidier; il

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 90 et 91.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX. — *Atuatici ...... sua omnia in unum oppidum, egregie natura munitum, contulerunt. Quod quum ex omnibus in circuitu partibus altissimas rupes despectusque haberet, una ex parte leniter acclivis aditus, in latitudinem non amplius CC pedum, relinquebatur : quem locum duplici altis, simo muro munierant; tum magni ponderis saxa et prœacutas trabes in muro collocarant.*

3. Cæsar, *De Bell. gall.*, *ipsi erant ex Cimbris Teutonisque prognati; qui, quum iter in Provinciam nostram atque Italiam facerent, iis impedimentis, quæ secum agere ac portare non poterant, citra flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum una reliquerunt. Hi, post eorum obitum, multos annos a finitimis exagitati, quum alias bellum inferrent, alias illatum defenderent, consensu eorum omnium pace facta, hunc sibi domicilio locum delegerunt.* (Chap. et page cités.)

l'a relevée, sans en tirer d'autre conséquence que celle-ci : «Si ces «peuples, beaucoup plus septentrionaux et plus sauvages que les «Séquaniens et les Médiomatriciens, connaissaient dès lors l'art de «fortifier avec méthode, nous pouvons le dire avec plus de certitude «des principaux endroits de l'ancienne Alsace;»[1] elle n'a pas échappé, tout récemment, à un autre écrivain de notre province, qui en a tiré une conséquence évidemment erronée, mais qui, toute erronée qu'elle est, semble être sur la voie de la vérité. Reconnaissant l'identité de structure des fortifications d'Atuat et du mur païen du Hohenbourg, il a été tenté de les confondre et a émis la pensée que le grand cromlech druidique du mont de Sainte-Odile est le lieu même cédé aux Kimris-Teutons et par eux si merveilleusement fortifié. L'auteur a senti lui-même l'impossibilité matérielle et invincible d'admettre sa thèse, qui non-seulement transporte des Ardennes dans les Vosges le territoire des Éburons, sur lequel la cession a eu lieu, mais est tout à fait inconciliable avec le texte précis de César sur Atuat et sur le fait d'armes qu'il y a accompli lui-même[2]. Cet Atuat doit être devenu Namur[3]. Si l'écrivain, qui a pris le soin de se réfuter lui-même, s'était borné à dire que le même mode de bâtir se révèle dans le mur païen de Sainte-Odile et dans l'enceinte d'Atuat, et que cette identité suppose des constructeurs de même provenance, il eut émis l'opinion que nous allons émettre nous-même, mais nous ne pouvons le suivre où il a été et nous reprenons nos déductions, en ne tirant des témoignages, que nous venons de citer, que ce fait, seul nécessaire à notre sujet, que le mur païen de Sainte-Odile et les fortifications d'Atuat étaient de la même architecture et supposent des architectes de la même race, nous n'osons dire, de la même école.

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 9.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX.

3. C'est du moins l'opinion de Sanson et celle de Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, part. II, chap. II, p. 505.

M. L. Levrault, dans une intéressante et savante notice, insérée dans la *Revue d'Alsace*, août 1854, p. 360 et suiv., et publiée à part sous ce titre : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, dit : « Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges, et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. » (V. p. 375.)

Niebuhr constate une autre ressemblance, bien plus caractéristique encore : à la simple inspection des dessins du mur païen de Sainte-Odile, il n'a pas hésité à le proclamer de construction étrusque. «Ces «murs, dit-il, rappellent surtout ceux de Volterre, tandis qu'ils n'on «aucun rapport avec les ouvrages gaulois ou romains[1].» Nous avons déjà spécifié les principaux caractères, auxquels le savant auteur de l'*Histoire romaine* a reconnu la main des Étrusques dans l'enceinte gigantesque de Sainte-Odile; déjà aussi le lecteur sait que les Étrusques, les anciens Struchates, n'étaient qu'une tribu médique des Sigynnes; que ces Sigynnes, partis des bords du Danube, se sont mêlés, sur les rives du Sieg, aux Ambra et que de leur fusion sont nés les Sigambres. Cette alliance de l'un des éléments germaniques avec l'élément ombrien ou gallique doit avoir reçu une consécration nouvelle par l'établissement des peuples transrhénans dans le pays de Trèves et de là dans l'Alsace; la tradition, qui assigne une origine assyrienne ou médique à Trèves, aux Tréboques et à nos principales villes médiomatriciennes et séquaniennes, n'a donc été que le dernier retentissement de cette vérité historique, que le sang médique et le sang ombrien coulent dans les veines, non-seulement des Tréviriens et des Alsaciens, mais aussi de toutes ces nations de la Gaule belgique, qui, d'après César et Tacite, avaient gardé le souvenir de leur provenance germanique et s'en faisaient gloire. Comment s'étonner en présence de ces résultats, que les hommes issus de l'union des deux races sigynnique et ombrienne aient eu le même mode de bâtir que les enfants des Cimbres et des Teutons? en d'autres termes, que les murailles sigynno-ombriennes de notre Altitona ressemblent aux murailles teuto-cimbriques d'Atuat?

Disons donc avec confiance que le *mur paien* (Heidenmauer) de Sainte-Odile est un ouvrage des Médiomatriciens ou des Triboques, qui n'ont jamais formé, sur notre sol, que des fractions d'un même peuple, sorties du même berceau.

Nous avons cherché à établir que les Sigynnes des bords du Danube sont entrés pour beaucoup dans nos origines; nous avons montré leur nom se reproduisant sur plusieurs points du territoire alsacien. Que serait-ce si nous le retrouvions encore écrit sur quel-

1. V. *Histoire romaine* de Niebuhr, trad. de M. De Golbéry, t. IV, p. 289.

d'eux, non pas leur existence première, mais leur agrandissement, leur importance et leurs noms?

Un château fort, *castellum*, fut le commencement de Strasbourg: pourquoi les Romains, en s'emparant de cette position si avantageuse et qui formait déjà la clef de cette superbe vallée, appelée par leurs successeurs *Silberthal* (vallée d'argent), n'auraient-ils pas donné à la forteresse, devenue une des villes les plus riches des Gaules sous leur influence, le nom du précieux métal, qu'on recueillait d'ailleurs en abondance dans les montagnes de sa dépendance, et qui, dès alors, se changeait, dans ses murs, entre les mains d'habiles argentiers ou *barbaricaires*, en objets de luxe et en monnaies? Cette explication d'Argentoratum est trop naïve sans doute pour les savants; nous la préférons cependant à toutes autres, car elle a pour elle le bon sens populaire, qui a tout simplement traduit *Argentoratum* en *Argentina* et en *Argentaria*, et en définitive, nous l'avons déjà dit, en *Silberthal.*[1]

Argentuaria a eu évidemment une origine semblable; cette ville, qui, en s'agrandissant sur les deux bords de l'Ill, a commencé sans doute Colmar, s'élevait sur l'emplacement d'Horbourg, dont l'antiquité est attestée par les ruines mêmes de sa première enceinte et par les débris, statues et inscriptions de l'époque gallo-romaine, que l'on y découvre tous les jours. Ce lieu devint, sous les Romains, l'entrepôt des riches métaux, de l'argent surtout, qu'ils tiraient de nos montagnes; cette destination, et peut-être aussi son heureuse situation, si bien faite pour commander un pays, que César avait proclamé le plus beau des Gaules, lui ont valu son nom d'Argentuaire, *Argentuaria.*[2]

Il ne faut pas s'étonner que les deux principales villes de notre province aient reçu, dès les premiers jours de la conquête, une dénomination qui rappelle ce que leurs vainqueurs appréciaient le plus, l'argent! car les plus anciennes mines de France sont celles d'Alsace, et notamment celles argentifères du val de Liépvre et de Sainte-Marie-aux-Mines, qui fournissaient aussi de l'or.[3]

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, p. 199.

2. *Reperitur (argentum) in omnibus pene provinciis.* — Pline, liv. XXXIII, chap. VI, p. 589, ligne 7.

3. Voir l'excellent ouvrage, intitulé : *Les anciens minéralogistes*, par Gobet; liv. I,

Ce qui semble prouver que l'exploitation de ces mines remonte au moins à l'époque romaine, c'est que l'abondance d'or et d'argent, dont les Gaulois se fabriquaient des colliers, des bracelets, des armures quelquefois, et dont ils semaient le parvis de leurs temples ou plutôt l'aire de leurs bois sacrés, révèle assez qu'ils connaissaient le prix de ces métaux et savaient le moyen de les fondre, de les travailler, et, avant tout, de les arracher aux entrailles de la terre, et les Romains n'ont eu sans doute qu'à suivre leurs indications et perfectionner leurs moyens pour doubler et centupler cette source de richesses, dont ils étaient si jaloux et si avares. Lors de l'invasion des Barbares, l'exploitation des mines fut abandonnée et le pays dépeuplé, et, plus tard, comme si les filons avaient été perdus, l'on ne parla plus de mines nouvelles ouvertes, mais bien de mines anciennes retrouvées et rouvertes, *argentariæ fossæ reapertæ*[1]. Bien d'autres lieux de l'Alsace[2] étaient anciennement célèbres par leurs richesses métallurgiques; la vallée de Villé, celle de Schirmeck, le val de Saint-Grégoire, les montagnes avoisinant Rouffach et Guebwiller, et plus loin le pays

part. II, p. 40. — *Mémoire* de François Garrault, sieur des Gorges, conseiller du Roi et général en sa cour des monnayes, 1579, sur les mines d'argent, à la note 9, où on lit : «les mines de Sainte-Marie, en Lorraine et en Alsace, dans le val de Lièvre, sont les plus anciennes de France. . . . . .»

Piguerre qui a écrit une histoire de France en 1550, dit : «que dans le Leberthal (vallée de Lièpvre), il y a tant de mines d'argent, de bronze et de plomb, qu'il n'y a lieu en toute l'Allemagne où il s'en trouve tant ensemble ni de meilleur revenu.» (Même note 9, p. 42.)

On lit dans le Cartulaire de Folquin, que Saint-Bertin fit construire une église dans son monastère de Sithies à Saint-Omer, vers 660, *ut primitus nobile templum lapidibus rubrisque latoribus intermixtum in altum eligeret, cujus ex vicino columpnæ quorum capitibus singulis imposita testudine utramque parietem firmiter sustentant, nec nimas in internis oratorii* pavimenta multis coloris petrarum junctura quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, *decenter adornabit :* ce temple, dit Folquin, existait encore l'an 963. Cette construction de murs en pierres et en briques, et ce pavé de l'église en pierre de rapport se retrouva au chevet de l'église de Saint-Denis en France. Ces lames d'or à Saint-Bertin et à Saint-Denis sont des morceaux de la mine de Sainte-Marie, qu'on employait à cet objet de luxe. Suite de la même note 9.

1. La chronique de Senones, écrite par Richer, moine de cette abbaye, nous instruit que, vers 997, deux hommes distingués, savoir : Guillaume et Acheric, étant venus au lieu de Belmont, ils y exploitèrent des mines, *quorum diebus argentariæ fossæ reapertæ sunt in quibus multum argentum esse fertur effossum . . . . . . in valle Lebrath.* Ils y construisirent un château, et Acheric y fonda un prieuré, qui depuis a porté son nom. . . . . . Même note 9.

2. V. Schœpflin, *Als. illust.*, trad. de M. Ravenèz, t. I, p. 43; liv. IV, p. 85, 100, 116, 121, 152, 157, 161, 236, 239, 292, 466; t. V, p. 278.

de Giromagny, de Thann et de Saint-Amarin, avaient leurs mines argentifères ou même aurifères. Plus près de nous, les côteaux de Bergheim, Saint-Hippolyte, l'ancien *Andaldovillar*, fournissent aussi des preuves matérielles d'exploitations, à l'origine desquelles il est impossible de remonter; aux deux flancs de la vallée de Saint-Grégoire ou de Munster, non loin du Plixberg, d'un côté, et de l'autre, derrière Walbach, l'on découvre encore des traces d'anciennes fouilles, et le nom des terres voisines de Walbach accuse hautement qu'elles étaient fécondes en argent, ces terres s'appellent *Silberäcker* (champs d'argent).

Les principaux historiens qui assignent une origine romaine aux deux villes d'*Argentorat* et d'*Argentuaria*, sont entre autres Kœnigshoven[1], Gebviler[2], Longuerue[3], Laguille[4], Barre[5]; Schœpflin lui-même avait adopté, dans le principe, cette opinion, et ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il l'abandonna[6], entraîné qu'il fut par ce que l'on a si bien appelé la manie bas-bretonne. Il fut suivi dans cette voie par Grandidier[7], par De Golbéry[8] et par tous les écrivains venus après eux.

Les partisans de l'étymologie celtique d'Argentorat et d'Argentuaria répètent tous cet argument : il faut que ces deux villes aient existé bien avant l'arrivée des Romains, car Ptolémée déjà les mentionne sur sa carte comme des cités importantes, et Ptolémée écrivait dans la première moitié du second siècle de notre ère, c'est-à-dire à peine 200 ans depuis la conquête; ce temps ne leur eût pas suffi pour acquérir l'importance qu'il leur assigne. Mais ces auteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils confondent deux choses fort différentes, l'origine et le nom de ces deux villes.

1. *In chronico latino mss.*, fol. 40, etc., *apud Schilterum*, Observ. XI, p. 599.
2. *Panegyris Carolina*, p. 23.
3. *Description de la France*, liv. II, p. 22.
4. *Hist. d'Als.*, part. I, liv. I, p. 5, édit. in-fol.
5. *Hist. d'Allem.*, t. I, liv. I, p. 146.
6. En effet, nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (t. X, p. 464) une dissertation de Schœpflin, de l'année 1731, où il place aussi sous les Romains la fondation au moins d'*Argentorat*. Ce ne fut que vingt ans plus tard qu'il changea de sentiment (V. *Als. illust.*, t. I, p. 55 et 56). Dans l'intervalle, Bullet avait fait sa prétendue découverte de la langue celtique, et notre illustre historiographe, comme plusieurs bons esprits de son temps, s'était laissé prendre à cette rêverie savante.
7. *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 10 et suiv.
8. Notamment dans cet ouvrage, dont le titre si spirituel résume si bien sa pensée : *Les villes celtiques détruites par Dulaure et reconstruites par De Golbéry*, et dans son savant *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, édit. Strasb., Levrault, 1823.

Elles peuvent avoir existé, bien avant l'invasion des Romains (personne ne le croit plus que nous) et même bien après, sous d'autres noms; la question est celle de savoir : à quelle époque et de quel peuple elles ont reçu l'appellation d'*Argentorat* et d'*Argentuaria?* Si l'on s'en tenait à un passage de Diodore de Sicile, ou ces noms n'auraient pas tiré leur raison d'être du voisinage de mines argentifères, ou ils n'auraient pas été donnés à l'époque de César et d'Auguste, car cet auteur, contemporain de ces deux princes, avance que, de son temps, il n'existait aucune mine d'argent dans toutes les Gaules [1]. Mais il suffit de comparer le tableau, que cet écrivain trace des mœurs et usages des Gaulois, au portrait, qu'en donne César, pour rester convaincu que Diodore de Sicile a peint plutôt les Germains que les Gaulois, car il en fait des barbares hideux à voir, aux cheveux hérissés et peints en rouge, de véritables Egypans (ce sont ses expressions), vivant comme des sauvages. En donnant pour limite au territoire qu'il décrit la Scythie, ne prouve-t-il pas lui-même qu'il s'occupait beaucoup plus de la Germanie que de la Gaule proprement dite? D'ailleurs à l'opinion de Diodore de Sicile on peut avec confiance opposer les constatations de Pline, qui écrivait moins d'un siècle après la conquête, et qui non-seulement révèle que toute la Gaule était riche en mines d'argent, mais encore que, depuis la plus haute antiquité, elle connaissait et pratiquait l'art de l'argenture, que même cette industrie, nationale chez elle, a été la dernière gloire d'Alésia [2].

S'il fallait abandonner cette opinion si simple, si naturelle, si conforme aux vraisemblances, de l'origine romaine des noms d'Argentorat et d'Argentuaria, nous en proposerions une autre; nous ne demanderions pas au bas-breton la clef de l'énigme, nous rechercherions dans l'appellation originelle des Mèdes-Sigynnes, *Arii*, et dans la langue que ce peuple asiatique a dû mêler au premier idiome de notre pays, dans le sanscrit, l'explication d'Argentorat, d'Argentuaria, même d'Arialbinnum [3]. Dans cette supposition Argentorat signifierait la porte de

1. Diodore de Sicile, *Hist. univ.*, trad. de l'abbé Terrasson, t. II, liv. V, §. XIX, p. 251.

2. Pline, *Hist. natur.*, liv. XXXIII, ch. XVII, p. 611.

3. Voir Hérodote, déjà cité en cet endroit. La première de ces dénominations serait composée d'*Arii*, le premier nom des Mèdes, de *Jantus*, race, famille, issu du verbe *jan*, naître, produire, qui ont fait, en grec, γένος, en latin, *genus*, *gens*, en vieux français, *gent* et *gens* (voir *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par Eichhoff, p. 175), en patois du Ban-de-la-Roche, *dgens*), et de *dvâr*, *dvâran*, porte, du verbe *dvaer*, obstruer,

la gent ou nation arienne, Argentouaria la demeure de la gent arienne et Arialbinnum la colline arienne; et ce qui semblerait militer pour cette interprétation, c'est que les noms ainsi traduits ne seraient que l'expression fidèle de la situation même des localités auxquelles ils s'appliquent: Strasbourg sur le Rhin n'est-il pas la véritable porte de l'Alsace, Horbourg ou Colmar, par leur position enchanteresse, ne sont-ils pas dignes d'avoir fixé l'habitation de préférence des premiers Alsaciens, et s'il faut retrouver Arialbinnum dans Binningen près Bâle, cet agréable séjour, ne se trouve-t-il pas abrité par une colline?

Malgré cette concordance si frappante, nous préférons, nous l'avouons, l'étymologie tirée de la langue des vainqueurs; elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance et de la simplicité.

Des constructions gigantesques en certaines parties, presque imperceptibles en d'autres, se montrent au sommet de nos plus hautes montagnes, depuis le Hohenack et même le Ballon jusqu'au dernier chaînon des Vosges, du côté de Wasenbourg[1].

arrêter, fermer, d'où, en grec, θύρα, θύρον, en gothique, *daur*, *dauro*, en allemand, *thür*, *thor* (voir le même, p. 188). La seconde se serait formée par la substitution de *touar* ou *douar*, habitation (Voir Adelung, *Mithridates*, sanscrit et celtique à ce mot) à *thora*, porte, et la troisième par l'adjonction d'*albinn*, diminutif d'*albe* ou *alpe*, hauteur, montagne, issu comme *al*, *altus*, gothique, *aliths*, allemand, *alt*, d'*alitas*, et primitivement du verbe *al* (voir le même, à ces mots, et Eichhoff, *parallèle*, p. 231.)

1. (*a*) *Sur le Ballon et le Hohenack.* Voir De Golbéry, *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, p. 23 et 24. Cet auteur prétend avoir retrouvé au haut d'une montagne, dans le fond de la vallée de Munster, près d'une forêt appelée *Bois-le-Sire*, et à peu de distance de la *Butte-des-coqs*, une suite de masses pierreuses, dont les blocs sembleraient être l'ouvrage de la nature, si leurs angles, leur régularité, leur étendue non interrompue ne montraient clairement la main de l'homme, et, malgré la distance qui sépare ce lieu du Hohenack et encore plus du Ballon, il a voulu voir dans ces restes équivoques de constructions quelconques le lien de la chaîne de murailles qui devait rattacher, dans ses suppositions, le Hohenack au Ballon. Voir p. 22.

(*b*) *Sur le Thännichel*, décrit par Specklin, en 1589, dans son ouvrage intitulé : *Architectur von Vestungen*, part. II, chap. 5, p. 38.

(*c*) *Sur le mont que couronne le Franckenburg*. Le château de Franckenburg, dont quelques modernes, entre autres Specklin, rapportent la fondation à Clovis. V. *In Collectaneis*, mss., p. 18. Specklin ajoute qu'on voyait, encore de son temps, sur une fenêtre de la chapelle de ce château les *trois crapauds*, qu'il prétend avoir formé les anciennes armes de France.

(*d*) *Sur l'Altitona* ou *Hohenburg* (*Sainte-Odile*). V. Grandidier, t. I, p. 94, et Silbermann, dont il cite l'ouvrage intitulé : *Beschreibung von Hohenburg*, p. 4.

(*e*) *Sur la hauteur qui domine Bœrsch*. V. Silbermann, *loc. cit.* On nomme encore aujourd'hui cette construction au-dessus de Bœrsch, le château païen (*Heyden-Schloss*).

Ces constructions, dont la plupart sont d'une antiquité incontestable, ont donné lieu aux plus vives discussions parmi les savants. Schœpflin et Grandidier, oubliant que la description même qu'ils en donnent, d'après Specklin, révèle des architectures différentes, et aussi des destinations diverses ou même contraires, ont voulu les réduire toutes à un système unique et ont rêvé, à leur vue, quelque chose comme le mur de la Chine et de la Tartarie, jeté, selon le premier au moins de ces auteurs, entre les Romains et les Germains. M. de Golbéry est entré dans la même voie, seulement il a restreint le mur de séparation au Haut-Rhin, reconnaissant qu'à partir du Franckenberg les constructions signalées n'ont plus aucune espèce de continuité et quittent la forme de barrières pour revêtir celle de circonvallations ou de forteresses, et, sous sa plume, elles se sont transformées de romaines en celtiques et sont devenues, dans le Haut-Rhin, le boulevard des Séquaniens contre les Médiomatriciens, qui n'ont jamais été en guerre et qui, d'après Pline et Ptolémée, étaient des frères sortis du même berceau, et, dans le Bas-Rhin, des fortifications élevées par les Médiomatriciens fuyant devant l'invasion triboque et germaine.

L'erreur de ces historiens est d'avoir voulu faire tout plier à un système préconçu, à cette idée que ces débris, dessinant ici un pan de muraille, là une enceinte, plus loin un fort, un cromlech, retraite ou sanctuaire druidique, n'avaient été, dans le principe, que l'exécution d'un plan de démarcation entre les divers habitants de notre

(*f*) *Ruines du château de Girbaden, au dos de la montagne de Laubenheim.* V. Specklin, *loc. cit.*, et Silbermann, p. 3. — De là jusqu'à l'entrée du *comté de Dabo*, puis dans les montagnes de la *vallée de Schirmeck*, notamment sur la crête du *Ringelberg* et au *Spiessberg*, puis au *Donon*, appelé aussi Framont, ou Franckenberg, qui doit avoir été la sépulture des premiers rois francs et à leur tête de Pharamond. V. Grandidier, t. I, liv. II, p. 95, 96, 97, qui cite Ruinart, *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, ouvrages posthumes de Mabillon, t. III, p. 443 et 446. — Coccius, *in Dagoberto rege*, chap. V, p. 33. Voici ce passage : *cœterum Pharamundus, cum aliis virtutum monimentis, tum invecti in eam gentem Regij principatus laude immortalis*, Franckenburgi, *in ediossimis Vosagi ingis, si autoribus certa fides constat, tumulum accepit.* — Peltre, *Vie de Sainte-Odile*, chap. 13, p. 137. — Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. I, liv. II, chap. 16, p. 388, etc.

(*g*) *Au Leonsberg*, où doit être né Léon IX, et qui a conservé le nom de *Schanze* (retranchement); à une lieue de là, *au Heyden-Schloss*, au *Haberacker*, à cinq quarts de lieues de *Dabo*, aux montagnes qu'on nomme encore *Heydengebürg*; puis, au ban de *Kœnigshoven*, non loin de Saverne; enfin, du côté de *Buchsweiler*, de *Niederbronn*, de *Wasenburg*, etc.

Alsace ou entre eux et leurs ennemis communs, les Germains. Il suffit de jeter un coup d'œil attentif sur toutes ces ruines pour se convaincre, 1.° que les constructions sont trop informes pour être sorties des mains des Romains, ce qui n'empêche pas d'admettre que ces vainqueurs, trouvant ces positions avantageuses pour la surveillance et la défense de leur conquête, ne s'y soient établis et n'y aient même ajouté, comme cela est évident au Hohenbourg, quelques fortifications; 2.° que ces constructions n'ont servi de ligne séparative nulle part; 3.° enfin qu'elles sont l'œuvre, la plupart du moins, de peuples, grands et audacieux architectes sans doute, mais néanmoins dépassés par les Romains; que même des différences essentielles, accusant des âges différents, s'y remarquent dans le mode de bâtir.

Arrêtons-nous à la plus remarquable de ces constructions, à celle qui règne autour du sommet de l'Altitona; son circuit mesure environ 18,700 mètres (9350 toises). «Le mur posé sur le bord des roches et «des précipices, dit Grandidier, embrasse d'abord tout le sommet de «la montagne. Se plongeant ensuite dans la vallée, il se relève sur la «grande plaine qui en forme la plateforme et l'enferme de nouveau en «rejoignant la première enceinte. Il est formé de grands morceaux de «roche grossièrement taillés: ces morceaux sont placés l'un sur l'autre «sans chaux et sans mortier, joints étroitement ensemble dans leur «plan intérieur par des pattes de chêne. Le corps de ces pattes, longues «de 9 à 10 pouces, larges de 2 et épaisses d'un, un peu plus étroit «vers le milieu, s'élargit aux deux extrémités en forme de queue «d'aronde: elles s'emboîtent dans les deux pierres voisines entaillées «exprès pour les recevoir. Ces pattes les joignent avec tant de consis«tance, que dans les endroits où elles existent encore, il est impos«sible de faire tomber en droiture la pierre supérieure: il faut aupa«ravant la soulever pour la séparer de l'inférieure. Les pierres qui «forment le mur sont en général d'une si grande masse, qu'on n'a pu «les séparer les unes des autres qu'avec des leviers. Il y en a qui ont «deux pieds de hauteur sur six de longueur et sur trois de largeur. «Deux de ces pierres, dont chacune a quatre pieds, donnent quelque«fois la largeur entière d'un mur de huit. La partie inférieure est for«mée dans plusieurs endroits du rocher même qu'on y a laissé pour «servir de fondement. Ce mur est épais de six à huit pieds. Peltre, qui

«écrivait en 1719, remarque en avoir vu des restes hauts de quinze «pieds : Schœpflin en a trouvé de neuf à onze. Nous n'en avons pu «découvrir que de la hauteur de neuf pieds.»[1]

Une ressemblance, bien remarquable pour l'historien, est celle, si caractéristique, qui existe entre cette construction et la forteresse des Atuatiques, décrite par César. Pour mettre le lecteur en position de faire lui-même la comparaison, nous allons reproduire les termes mêmes du général historien : «Les Atuatiques..... se renfermèrent, «avec tous leurs biens, dans une seule place, que la nature et l'art «avaient singulièrement fortifiée. Environnée sur tous les points de «son enceinte par des rocs escarpés et de profonds précipices, elle «n'avait d'autre côté accessible qu'une pente douce, large d'environ «deux cents pieds. Ils avaient fortifié cet endroit par une double mu«raille très-élevée, et ils y avaient amassé des quartiers de rocs et des «poutres ou pieux aiguisés, *prœacutas trabes in muro collocarant.*»[2]

Or, quel était ce peuple dont l'architecture dans ses lieux de défense ressemblait d'une manière si frappante à l'œuvre des premiers constructeurs d'Altitona? César va encore nous l'apprendre: «C'étaient «dit-il, les descendants de ces Cimbres et de ces Teutons qui, passant «sur notre province (la Provence) et de là en Italie, laissèrent en deçà «du Rhin les bagages qu'ils ne pouvaient emporter, et en confièrent «la garde à six mille d'entre eux. Après la défaite de leurs compa«gnons, ils furent longtemps en guerre avec les peuples voisins, «tour à tour attaquant ou attaqués. Ils avaient enfin fait la paix et «d'un commun accord s'étaient fixés en ces lieux.»[3]

Cette similitude de constructions a frappé d'abord Grandidier; il

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 90 et 91.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX. — *Atuatici ...... sua omnia in unum oppidum, egregie natura munitum, contulerunt. Quod quum ex omnibus in circuitu partibus altissimas rupes despectusque haberet, una ex parte leniter acclivis aditus, in latitudinem non amplius CC pedum, relinquebatur : quem locum duplici altis, simo muro munierant; tum magni ponderis saxa et prœacutas trabes in muro collocarant.*

3. Cæsar, *De Bell. gall.*, *ipsi erant ex Cimbris Teutonisque prognati; qui, quum iter in Provinciam nostram atque Italiam facerent, iis impedimentis, quæ secum agere ac portare non poterant, citra flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum una reliquerunt. Hi, post eorum obitum, multos annos a finitimis exagitati, quum alias bellum inferrent, alias illatum defenderent, consensu eorum omnium pace facta, hunc sibi domicilio locum delegerunt.* (Chap. et page cités.)

l'a relevée, sans en tirer d'autre conséquence que celle-ci : «Si ces «peuples, beaucoup plus septentrionaux et plus sauvages que les «Séquaniens et les Médiomatriciens, connaissaient dès lors l'art de «fortifier avec méthode, nous pouvons le dire avec plus de certitude «des principaux endroits de l'ancienne Alsace ;»[1] elle n'a pas échappé, tout récemment, à un autre écrivain de notre province, qui en a tiré une conséquence évidemment erronée, mais qui, toute erronée qu'elle est, semble être sur la voie de la vérité. Reconnaissant l'identité de structure des fortifications d'Atuat et du mur païen du Hohenbourg, il a été tenté de les confondre et a émis la pensée que le grand cromlech druidique du mont de Sainte-Odile est le lieu même cédé aux Kimris-Teutons et par eux si merveilleusement fortifié. L'auteur a senti lui-même l'impossibilité matérielle et invincible d'admettre sa thèse, qui non-seulement transporte des Ardennes dans les Vosges le territoire des Éburons, sur lequel la cession a eu lieu, mais est tout à fait inconciliable avec le texte précis de César sur Atuat et sur le fait d'armes qu'il y a accompli lui-même[2]. Cet Atuat doit être devenu Namur[3]. Si l'écrivain, qui a pris le soin de se réfuter lui-même, s'était borné à dire que le même mode de bâtir se révèle dans le mur païen de Sainte-Odile et dans l'enceinte d'Atuat, et que cette identité suppose des constructeurs de même provenance, il eut émis l'opinion que nous allons émettre nous-même, mais nous ne pouvons le suivre où il a été et nous reprenons nos déductions, en ne tirant des témoignages, que nous venons de citer, que ce fait, seul nécessaire à notre sujet, que le mur païen de Sainte-Odile et les fortifications d'Atuat étaient de la même architecture et supposent des architectes de la même race, nous n'osons dire, de la même école.

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 9.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX.

3. C'est du moins l'opinion de Sanson et celle de Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, part. II, chap. II, p. 505.

M. L. Levrault, dans une intéressante et savante notice, insérée dans la *Revue d'Alsace*, août 1854, p. 360 et suiv., et publiée à part sous ce titre : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, dit : « Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges, et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. » (V. p. 375.)

Niebuhr constate une autre ressemblance, bien plus caractéristique encore : à la simple inspection des dessins du mur païen de Sainte-Odile, il n'a pas hésité à le proclamer de construction étrusque. «Ces «murs, dit-il, rappellent surtout ceux de Volterre, tandis qu'ils n'on «aucun rapport avec les ouvrages gaulois ou romains[1].» Nous avons déjà spécifié les principaux caractères, auxquels le savant auteur de l'*Histoire romaine* a reconnu la main des Étrusques dans l'enceinte gigantesque de Sainte-Odile; déjà aussi le lecteur sait que les Étrusques, les anciens Struchates, n'étaient qu'une tribu médique des Sigynnes; que ces Sigynnes, partis des bords du Danube, se sont mêlés, sur les rives du Sieg, aux Ambra et que de leur fusion sont nés les Sigambres. Cette alliance de l'un des éléments germaniques avec l'élément ombrien ou gallique doit avoir reçu une consécration nouvelle par l'établissement des peuples transrhénans dans le pays de Trèves et de là dans l'Alsace; la tradition, qui assigne une origine assyrienne ou médique à Trèves, aux Tréboques et à nos principales villes médiomatriciennes et séquaniennes, n'a donc été que le dernier retentissement de cette vérité historique, que le sang médique et le sang ombrien coulent dans les veines, non-seulement des Tréviriens et des Alsaciens, mais aussi de toutes ces nations de la Gaule belgique, qui, d'après César et Tacite, avaient gardé le souvenir de leur provenance germanique et s'en faisaient gloire. Comment s'étonner en présence de ces résultats, que les hommes issus de l'union des deux races sigynnique et ombrienne aient eu le même mode de bâtir que les enfants des Cimbres et des Teutons? en d'autres termes, que les murailles sigynno-ombriennes de notre Altitona ressemblent aux murailles teuto-cimbriques d'Atuat?

Disons donc avec confiance que le *mur païen* (Heidenmauer) de Sainte-Odile est un ouvrage des Médiomatriciens ou des Triboques, qui n'ont jamais formé, sur notre sol, que des fractions d'un même peuple, sorties du même berceau.

Nous avons cherché à établir que les Sigynnes des bords du Danube sont entrés pour beaucoup dans nos origines; nous avons montré leur nom se reproduisant sur plusieurs points du territoire alsacien. Que serait-ce si nous le retrouvions encore écrit sur quel-

1. V. *Histoire romaine* de Niebuhr, trad. de M. De Golbéry, t. IV, p. 289.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, « grosse « roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une « inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait : *Pour « cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours « des temps.* » Schweighæuser ajoute : « On sait que Sygge est le nom « que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom « de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus- « qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport « avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans « toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men- « tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]? » Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser : Odin n'est pas nommé dans cette inscription ; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves ; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. Ve Levrault, 1842.

niques ont seuls pù le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie ; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser ; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner,* qui signifie *sillons,* comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante. quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica,* chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique,* car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus.*

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique ; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon *(loc. cit.) intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum.* «*Litteras,* inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.*»

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses,* nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides ?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boiens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Gallis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transiit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald; ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionem*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras prœterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et prœstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précicipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛉᛯᚠᚠᛏ ou ᛘᛚᛯᛯᛏ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SYGGE

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

la gent ou nation arienne, Argentouaria la demeure de la gent arienne et Arialbinnum la colline arienne ; et ce qui semblerait militer pour cette interprétation, c'est que les noms ainsi traduits ne seraient que l'expression fidèle de la situation même des localités auxquelles ils s'appliquent : Strasbourg sur le Rhin n'est-il pas la véritable porte de l'Alsace, Horbourg ou Colmar, par leur position enchanteresse, ne sont-ils pas dignes d'avoir fixé l'habitation de préférence des premiers Alsaciens, et s'il faut retrouver Arialbinnum dans Binningen près Bâle, cet agréable séjour, ne se trouve-t-il pas abrité par une colline?

Malgré cette concordance si frappante, nous préférons, nous l'avouons, l'étymologie tirée de la langue des vainqueurs ; elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance et de la simplicité.

Des constructions gigantesques en certaines parties, presque imperceptibles en d'autres, se montrent au sommet de nos plus hautes montagnes, depuis le Hohenack et même le Ballon jusqu'au dernier chaînon des Vosges, du côté de Wasenbourg[1].

arrêter, fermer, d'où, en grec, θυρα, θυρον, en gothique, *daur*, *dauro*, en allemand, *thür*, *thor* (voir le même, p. 188). La seconde se serait formée par la substitution de *touar* ou *douar*, habitation (Voir Adelung, *Mithridates*, sanscrit et celtique à ce mot) à *thora*, porte, et la troisième par l'adjonction d'*albinn*, diminutif d'*albe* ou *alpe*, hauteur, montagne, issu comme *al*, *altus*, gothique, *aliths*, allemand, *alt*, d'*alitas*, et primitivement du verbe *al* (voir le même, à ces mots, et Eichhoff, *parallèle*, p. 231.)

1. (*a*) *Sur le Ballon et le Hohenack*. Voir De Golbéry, *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges*, p. 23 et 24. Cet auteur prétend avoir retrouvé au haut d'une montagne, dans le fond de la vallée de Munster, près d'une forêt appelée *Bois-le-Sire*, et à peu de distance de la *Butte-des-coqs*, une suite de masses pierreuses, dont les blocs sembleraient être l'ouvrage de la nature, si leurs angles, leur régularité, leur étendue non interrompue ne montraient clairement la main de l'homme, et, malgré la distance qui sépare ce lieu du Hohenack et encore plus du Ballon, il a voulu voir dans ces restes équivoques de constructions quelconques le lien de la chaine de murailles qui devait rattacher, dans ses suppositions, le Hohenack au Ballon. Voir p. 22.

(*b*) *Sur le Thännichel*, décrit par Specklin, en 1589, dans son ouvrage intitulé : *Architectur von Vestungen*, part. II, chap. 5, p. 38.

(*c*) *Sur le mont que couronne le Franckenburg*. Le château de Franckenburg, dont quelques modernes, entre autres Specklin, rapportent la fondation à Clovis. V. *In Collectaneis*, mss., p. 18. Specklin ajoute qu'on voyait, encore de son temps, sur une fenêtre de la chapelle de ce château les *trois crapauds*, qu'il prétend avoir formé les anciennes armes de France.

(*d*) *Sur l'Altitona* ou *Hohenburg* (*Sainte-Odile*). V. Grandidier, t. I, p. 94, et Silbermann, dont il cite l'ouvrage intitulé : *Beschreibung von Hohenburg*, p. 4.

(*e*) *Sur la hauteur qui domine Bœrsch*. V. Silbermann, *loc. cit.* On nomme encore aujourd'hui cette construction au-dessus de Bœrsch, le château païen (*Heyden-Schloss*).

Ces constructions, dont la plupart sont d'une antiquité incontestable, ont donné lieu aux plus vives discussions parmi les savants. Schœpflin et Grandidier, oubliant que la description même qu'ils en donnent, d'après Specklin, révèle des architectures différentes, et aussi des destinations diverses ou même contraires, ont voulu les réduire toutes à un système unique et ont rêvé, à leur vue, quelque chose comme le mur de la Chine et de la Tartarie, jeté, selon le premier au moins de ces auteurs, entre les Romains et les Germains. M. de Golbéry est entré dans la même voie, seulement il a restreint le mur de séparation au Haut-Rhin, reconnaissant qu'à partir du Franckenberg les constructions signalées n'ont plus aucune espèce de continuité et quittent la forme de barrières pour revêtir celle de circonvallations ou de forteresses, et, sous sa plume, elles se sont transformées de romaines en celtiques et sont devenues, dans le Haut-Rhin, le boulevard des Séquaniens contre les Médiomatriciens, qui n'ont jamais été en guerre et qui, d'après Pline et Ptolémée, étaient des frères sortis du même berceau, et, dans le Bas-Rhin, des fortifications élevées par les Médiomatriciens fuyant devant l'invasion triboque et germaine.

L'erreur de ces historiens est d'avoir voulu faire tout plier à un système préconçu, à cette idée que ces débris, dessinant ici un pan de muraille, là une enceinte, plus loin un fort, un cromlech, retraite ou sanctuaire druidique, n'avaient été, dans le principe, que l'exécution d'un plan de démarcation entre les divers habitants de notre

(*f*) *Ruines du château de Girbaden, au dos de la montagne de Laubenheim.* V. Specklin, *loc. cit.*, et Silbermann, p. 3. — De là jusqu'à l'entrée du *comté de Dabo*, puis dans les montagnes de la *vallée de Schirmeck*, notamment sur la crête du *Ringelberg* et au *Spiessberg*, puis au *Donon*, appelé aussi Framont, ou Franckenberg, qui doit avoir été la sépulture des premiers rois francs et à leur tête de Pharamond. V. Grandidier, t. I, liv. II, p. 95, 96, 97, qui cite Ruinart, *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, ouvrages posthumes de Mabillon, t. III, p. 443 et 446. — Coccius, *in Dagoberto rege*, chap. V, p. 33. Voici ce passage : *cæterum Pharamundus, cum aliis virtutum monimentis, tum invecti in eam gentem Regij principatus laude immortalis*, Franckenburgi, *in ediossimis Vosagi ingis, si autoribus certa fides constat, tumulum accepit.* — Peltre, *Vie de Sainte-Odile*, chap. 13, p. 137. — Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. I, liv. II, chap. 16, p. 388, etc.

(*g*) *Au Leonsberg*, où doit être né Léon IX, et qui a conservé le nom de *Schanze* (retranchement); à une lieue de là, *au Heyden-Schloss*, au *Haberacker*, à cinq quarts de lieues de *Dabo*, aux montagnes qu'on nomme encore *Heydengebürg*; puis, au ban de *Kœnigshoven*, non loin de Saverne; enfin, du côté de *Buchsweiler*, de *Niederbronn*, de *Wasenburg*, etc.

Alsace ou entre eux et leurs ennemis communs, les Germains. Il suffit de jeter un coup d'œil attentif sur toutes ces ruines pour se convaincre, 1.° que les constructions sont trop informes pour être sorties des mains des Romains, ce qui n'empêche pas d'admettre que ces vainqueurs, trouvant ces positions avantageuses pour la surveillance et la défense de leur conquête, ne s'y soient établis et n'y aient même ajouté, comme cela est évident au Hohenbourg, quelques fortifications; 2.° que ces constructions n'ont servi de ligne séparative nulle part; 3.° enfin qu'elles sont l'œuvre, la plupart du moins, de peuples, grands et audacieux architectes sans doute, mais néanmoins dépassés par les Romains; que même des différences essentielles, accusant des âges différents, s'y remarquent dans le mode de bâtir.

Arrêtons-nous à la plus remarquable de ces constructions, à celle qui règne autour du sommet de l'Altitona; son circuit mesure environ 18,700 mètres (9350 toises). «Le mur posé sur le bord des roches et «des précipices, dit Grandidier, embrasse d'abord tout le sommet de «la montagne. Se plongeant ensuite dans la vallée, il se relève sur la «grande plaine qui en forme la plateforme et l'enferme de nouveau en «rejoignant la première enceinte. Il est formé de grands morceaux de «roche grossièrement taillés: ces morceaux sont placés l'un sur l'autre «sans chaux et sans mortier, joints étroitement ensemble dans leur «plan intérieur par des pattes de chêne. Le corps de ces pattes, longues «de 9 à 10 pouces, larges de 2 et épaisses d'un, un peu plus étroit «vers le milieu, s'élargit aux deux extrémités en forme de queue «d'aronde: elles s'emboîtent dans les deux pierres voisines entaillées «exprès pour les recevoir. Ces pattes les joignent avec tant de consis«tance, que dans les endroits où elles existent encore, il est impos«sible de faire tomber en droiture la pierre supérieure: il faut aupa«ravant la soulever pour la séparer de l'inférieure. Les pierres qui «forment le mur sont en général d'une si grande masse, qu'on n'a pu «les séparer les unes des autres qu'avec des leviers. Il y en a qui ont «deux pieds de hauteur sur six de longueur et sur trois de largeur. «Deux de ces pierres, dont chacune a quatre pieds, donnent quelque«fois la largeur entière d'un mur de huit. La partie inférieure est for«mée dans plusieurs endroits du rocher même qu'on y a laissé pour «servir de fondement. Ce mur est épais de six à huit pieds. Peltre, qui

«écrivait en 1719, remarque en avoir vu des restes hauts de quinze «pieds : Schœpflin en a trouvé de neuf à onze. Nous n'en avons pu «découvrir que de la hauteur de neuf pieds.»[1]

Une ressemblance, bien remarquable pour l'historien, est celle, si caractéristique, qui existe entre cette construction et la forteresse des Atuatiques, décrite par César. Pour mettre le lecteur en position de faire lui-même la comparaison, nous allons reproduire les termes mêmes du général historien : «Les Atuatiques..... se renfermèrent, «avec tous leurs biens, dans une seule place, que la nature et l'art «avaient singulièrement fortifiée. Environnée sur tous les points de «son enceinte par des rocs escarpés et de profonds précipices, elle «n'avait d'autre côté accessible qu'une pente douce, large d'environ «deux cents pieds. Ils avaient fortifié cet endroit par une double mu-«raille très-élevée, et ils y avaient amassé des quartiers de rocs et des «poutres ou pieux aiguisés, *prœacutas trabes in muro collocarant.*»[2]

Or, quel était ce peuple dont l'architecture dans ses lieux de défense ressemblait d'une manière si frappante à l'œuvre des premiers constructeurs d'Altitona? César va encore nous l'apprendre: «C'étaient «dit-il, les descendants de ces Cimbres et de ces Teutons qui, passant «sur notre province (la Provence) et de là en Italie, laissèrent en deçà «du Rhin les bagages qu'ils ne pouvaient emporter, et en confièrent «la garde à six mille d'entre eux. Après la défaite de leurs compa-«gnons, ils furent longtemps en guerre avec les peuples voisins, «tour à tour attaquant ou attaqués. Ils avaient enfin fait la paix et «d'un commun accord s'étaient fixés en ces lieux.»[3]

Cette similitude de constructions a frappé d'abord Grandidier; il

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 90 et 91.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX. — *Atuatici ...... sua omnia in unum oppidum, egregie natura munitum, contulerunt. Quod quum ex omnibus in circuitu partibus altissimas rupes despectusque haberet, una ex parte leniter acclivis aditus, in latitudinem non amplius CC pedum, relinquebatur : quem locum duplici altis, simo muro munierant; tum magni ponderis saxa et prœacutas trabes in muro collocarant.*

3. Cæsar, *De Bell. gall.*, *ipsi erant ex Cimbris Teutonisque prognati; qui, quum iter in Provinciam nostram atque Italiam facerent, iis impedimentis, quæ secum agere ac portare non poterant, citra flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum una reliquerunt. Ili, post eorum obitum, multos annos a finitimis exagitati, quum alias bellum inferrent, alias illatum defenderent, consensu eorum omnium pace facta, hunc sibi domicilio locum delegerunt.* (Chap. et page cités.)

l'a relevée, sans en tirer d'autre conséquence que celle-ci : «Si ces «peuples, beaucoup plus septentrionaux et plus sauvages que les «Séquaniens et les Médiomatriciens, connaissaient dès lors l'art de «fortifier avec méthode, nous pouvons le dire avec plus de certitude «des principaux endroits de l'ancienne Alsace;»[1] elle n'a pas échappé, tout récemment, à un autre écrivain de notre province, qui en a tiré une conséquence évidemment erronée, mais qui, toute erronée qu'elle est, semble être sur la voie de la vérité. Reconnaissant l'identité de structure des fortifications d'Atuat et du mur païen du Hohenbourg, il a été tenté de les confondre et a émis la pensée que le grand cromlech druidique du mont de Sainte-Odile est le lieu même cédé aux Kimris-Teutons et par eux si merveilleusement fortifié. L'auteur a senti lui-même l'impossibilité matérielle et invincible d'admettre sa thèse, qui non-seulement transporte des Ardennes dans les Vosges le territoire des Éburons, sur lequel la cession a eu lieu, mais est tout à fait inconciliable avec le texte précis de César sur Atuat et sur le fait d'armes qu'il y a accompli lui-même[2]. Cet Atuat doit être devenu Namur[3]. Si l'écrivain, qui a pris le soin de se réfuter lui-même, s'était borné à dire que le même mode de bâtir se révèle dans le mur païen de Sainte-Odile et dans l'enceinte d'Atuat, et que cette identité suppose des constructeurs de même provenance, il eut émis l'opinion que nous allons émettre nous-même, mais nous ne pouvons le suivre où il a été et nous reprenons nos déductions, en ne tirant des témoignages, que nous venons de citer, que ce fait, seul nécessaire à notre sujet, que le mur païen de Sainte-Odile et les fortifications d'Atuat étaient de la même architecture et supposent des architectes de la même race, nous n'osons dire, de la même école.

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 9.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX.

3. C'est du moins l'opinion de Sanson et celle de Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, part. II, chap. II, p. 505.

M. L. Levrault, dans une intéressante et savante notice, insérée dans la *Revue d'Alsace*, août 1854, p. 360 et suiv., et publiée à part sous ce titre : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, dit : « Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges, et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. » (V. p. 375.)

Niebuhr constate une autre ressemblance, bien plus caractéristique encore : à la simple inspection des dessins du mur païen de Sainte-Odile, il n'a pas hésité à le proclamer de construction étrusque. «Ces «murs, dit-il, rappellent surtout ceux de Volterre, tandis qu'ils n'on «aucun rapport avec les ouvrages gaulois ou romains[1].» Nous avons déjà spécifié les principaux caractères, auxquels le savant auteur de l'*Histoire romaine* a reconnu la main des Étrusques dans l'enceinte gigantesque de Sainte-Odile; déjà aussi le lecteur sait que les Étrusques, les anciens Struchates, n'étaient qu'une tribu médique des Sigynnes; que ces Sigynnes, partis des bords du Danube, se sont mêlés, sur les rives du Sieg, aux Ambra et que de leur fusion sont nés les Sigambres. Cette alliance de l'un des éléments germaniques avec l'élément ombrien ou gallique doit avoir reçu une consécration nouvelle par l'établissement des peuples transrhénans dans le pays de Trèves et de là dans l'Alsace; la tradition, qui assigne une origine assyrienne ou médique à Trèves, aux Tréboques et à nos principales villes médiomatriciennes et séquaniennes, n'a donc été que le dernier retentissement de cette vérité historique, que le sang médique et le sang ombrien coulent dans les veines, non-seulement des Tréviriens et des Alsaciens, mais aussi de toutes ces nations de la Gaule belgique, qui, d'après César et Tacite, avaient gardé le souvenir de leur provenance germanique et s'en faisaient gloire. Comment s'étonner en présence de ces résultats, que les hommes issus de l'union des deux races sigynnique et ombrienne aient eu le même mode de bâtir que les enfants des Cimbres et des Teutons? en d'autres termes, que les murailles sigynno-ombriennes de notre Altitona ressemblent aux murailles teuto-cimbriques d'Atuat?

Disons donc avec confiance que le *mur païen* (Heidenmauer) de Sainte-Odile est un ouvrage des Médiomatriciens ou des Triboques, qui n'ont jamais formé, sur notre sol, que des fractions d'un même peuple, sorties du même berceau.

Nous avons cherché à établir que les Sigynnes des bords du Danube sont entrés pour beaucoup dans nos origines; nous avons montré leur nom se reproduisant sur plusieurs points du territoire alsacien. Que serait-ce si nous le retrouvions encore écrit sur quel-

1. V. *Histoire romaine* de Niebuhr, trad. de M. De Golbéry, t. IV, p. 289.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, « grosse «roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une «inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait: *Pour «cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours «des temps.»* Schweighæuser ajoute: «On sait que Sygge est le nom «que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom «de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus- «qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport «avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans «toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men- «tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]?» Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser: Odin n'est pas nommé dans cette inscription; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. Ve Levrault, 1842.

niques ont seuls pù le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie ; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner,* qui signifie *sillons*, comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante. quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica,* chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique*, car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus.*

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon *(loc. cit.) intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum.* «*Litteras,* inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.*»

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses*, nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides ?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boïens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Gallis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transivit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpfliu, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald; ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionem*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras præterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et præstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précicipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛦᛯᚠᚠᛡ ou ᛘᚢᛯᛯᛡ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SYGGE

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ,* dont on a fait *Deanæ,* Diane, *Lorati, Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier : nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati,* qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra,* p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum,* t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

Alsace ou entre eux et leurs ennemis communs, les Germains. Il suffit de jeter un coup d'œil attentif sur toutes ces ruines pour se convaincre, 1.° que les constructions sont trop informes pour être sorties des mains des Romains, ce qui n'empêche pas d'admettre que ces vainqueurs, trouvant ces positions avantageuses pour la surveillance et la défense de leur conquête, ne s'y soient établis et n'y aient même ajouté, comme cela est évident au Hohenbourg, quelques fortifications; 2.° que ces constructions n'ont servi de ligne séparative nulle part; 3.° enfin qu'elles sont l'œuvre, la plupart du moins, de peuples, grands et audacieux architectes sans doute, mais néanmoins dépassés par les Romains; que même des différences essentielles, accusant des âges différents, s'y remarquent dans le mode de bâtir.

Arrêtons-nous à la plus remarquable de ces constructions, à celle qui règne autour du sommet de l'Altitona; son circuit mesure environ 18,700 mètres (9350 toises). «Le mur posé sur le bord des roches et «des précipices, dit Grandidier, embrasse d'abord tout le sommet de «la montagne. Se plongeant ensuite dans la vallée, il se relève sur la «grande plaine qui en forme la plateforme et l'enferme de nouveau en «rejoignant la première enceinte. Il est formé de grands morceaux de «roche grossièrement taillés: ces morceaux sont placés l'un sur l'autre «sans chaux et sans mortier, joints étroitement ensemble dans leur «plan intérieur par des pattes de chêne. Le corps de ces pattes, longues «de 9 à 10 pouces, larges de 2 et épaisses d'un, un peu plus étroit «vers le milieu, s'élargit aux deux extrémités en forme de queue «d'aronde: elles s'emboîtent dans les deux pierres voisines entaillées «exprès pour les recevoir. Ces pattes les joignent avec tant de consis«tance, que dans les endroits où elles existent encore, il est impos«sible de faire tomber en droiture la pierre supérieure : il faut aupa«ravant la soulever pour la séparer de l'inférieure. Les pierres qui «forment le mur sont en général d'une si grande masse, qu'on n'a pu «les séparer les unes des autres qu'avec des leviers. Il y en a qui ont «deux pieds de hauteur sur six de longueur et sur trois de largeur. «Deux de ces pierres, dont chacune a quatre pieds, donnent quelque«fois la largeur entière d'un mur de huit. La partie inférieure est for«mée dans plusieurs endroits du rocher même qu'on y a laissé pour «servir de fondement. Ce mur est épais de six à huit pieds. Peltre, qui

«écrivait en 1719, remarque en avoir vu des restes hauts de quinze «pieds : Schœpflin en a trouvé de neuf à onze. Nous n'en avons pu «découvrir que de la hauteur de neuf pieds.»[1]

Une ressemblance, bien remarquable pour l'historien, est celle, si caractéristique, qui existe entre cette construction et la forteresse des Atuatiques, décrite par César. Pour mettre le lecteur en position de faire lui-même la comparaison, nous allons reproduire les termes mêmes du général historien : «Les Atuatiques..... se renfermèrent, «avec tous leurs biens, dans une seule place, que la nature et l'art «avaient singulièrement fortifiée. Environnée sur tous les points de «son enceinte par des rocs escarpés et de profonds précipices, elle «n'avait d'autre côté accessible qu'une pente douce, large d'environ «deux cents pieds. Ils avaient fortifié cet endroit par une double mu«raille très-élevée, et ils y avaient amassé des quartiers de rocs et des «poutres ou pieux aiguisés, *prœacutas trabes in muro collocarant.*»[2]

Or, quel était ce peuple dont l'architecture dans ses lieux de défense ressemblait d'une manière si frappante à l'œuvre des premiers constructeurs d'Altitona? César va encore nous l'apprendre: «C'étaient «dit-il, les descendants de ces Cimbres et de ces Teutons qui, passant «sur notre province (la Provence) et de là en Italie, laissèrent en deçà «du Rhin les bagages qu'ils ne pouvaient emporter, et en confièrent «la garde à six mille d'entre eux. Après la défaite de leurs compa«gnons, ils furent longtemps en guerre avec les peuples voisins, «tour à tour attaquant ou attaqués. Ils avaient enfin fait la paix et «d'un commun accord s'étaient fixés en ces lieux.»[3]

Cette similitude de constructions a frappé d'abord Grandidier; il

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 90 et 91.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX. — *Atuatici ...... sua omnia in unum oppidum, egregie natura munitum, contulerunt. Quod quum ex omnibus in circuitu partibus altissimas rupes despectusque haberet, una ex parte leniter acclivis aditus, in latitudinem non amplius CC pedum, relinquebatur : quem locum duplici altis, simo muro munierant; tum magni ponderis saxa et prœacutas trabes in muro collocarant.*

3. Cæsar, *De Bell. gall.*, *ipsi erant ex Cimbris Teutonisque prognati; qui, quum iter in Provinciam nostram atque Italiam facerent, iis impedimentis, quæ secum agere ac portare non poterant, citra flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum una reliquerunt. Hi, post eorum obitum, multos annos a finitimis exagitati, quum alias bellum inferrent, alias illatum defenderent, consensu eorum omnium pace facta, hunc sibi domicilio locum delegerunt.* (Chap. et page cités.)

l'a relevée, sans en tirer d'autre conséquence que celle-ci : «Si ces «peuples, beaucoup plus septentrionaux et plus sauvages que les «Séquaniens et les Médiomatriciens, connaissaient dès lors l'art de «fortifier avec méthode, nous pouvons le dire avec plus de certitude «des principaux endroits de l'ancienne Alsace;»[1] elle n'a pas échappé, tout récemment, à un autre écrivain de notre province, qui en a tiré une conséquence évidemment erronée, mais qui, toute erronée qu'elle est, semble être sur la voie de la vérité. Reconnaissant l'identité de structure des fortifications d'Atuat et du mur païen du Hohenbourg, il a été tenté de les confondre et a émis la pensée que le grand cromlech druidique du mont de Sainte-Odile est le lieu même cédé aux Kimris-Teutons et par eux si merveilleusement fortifié. L'auteur a senti lui-même l'impossibilité matérielle et invincible d'admettre sa thèse, qui non-seulement transporte des Ardennes dans les Vosges le territoire des Éburons, sur lequel la cession a eu lieu, mais est tout à fait inconciliable avec le texte précis de César sur Atuat et sur le fait d'armes qu'il y a accompli lui-même[2]. Cet Atuat doit être devenu Namur[3]. Si l'écrivain, qui a pris le soin de se réfuter lui-même, s'était borné à dire que le même mode de bâtir se révèle dans le mur païen de Sainte-Odile et dans l'enceinte d'Atuat, et que cette identité suppose des constructeurs de même provenance, il eut émis l'opinion que nous allons émettre nous-même, mais nous ne pouvons le suivre où il a été et nous reprenons nos déductions, en ne tirant des témoignages, que nous venons de citer, que ce fait, seul nécessaire à notre sujet, que le mur païen de Sainte-Odile et les fortifications d'Atuat étaient de la même architecture et supposent des architectes de la même race, nous n'osons dire, de la même école.

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 9.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX.

3. C'est du moins l'opinion de Sanson et celle de Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, part. II, chap. II, p. 505.

M. L. Levrault, dans une intéressante et savante notice, insérée dans la *Revue d'Alsace*, août 1854, p. 360 et suiv., et publiée à part sous ce titre : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, dit : « Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges, et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. » (V. p. 375.)

Niebuhr constate une autre ressemblance, bien plus caractéristique encore: à la simple inspection des dessins du mur païen de Sainte-Odile, il n'a pas hésité à le proclamer de construction étrusque. «Ces «murs, dit-il, rappellent surtout ceux de Volterre, tandis qu'ils n'on «aucun rapport avec les ouvrages gaulois ou romains[1].» Nous avons déjà spécifié les principaux caractères, auxquels le savant auteur de l'*Histoire romaine* a reconnu la main des Étrusques dans l'enceinte gigantesque de Sainte-Odile; déjà aussi le lecteur sait que les Étrusques, les anciens Struchates, n'étaient qu'une tribu médique des Sigynnes; que ces Sigynnes, partis des bords du Danube, se sont mêlés, sur les rives du Sieg, aux Ambra et que de leur fusion sont nés les Sigambres. Cette alliance de l'un des éléments germaniques avec l'élément ombrien ou gallique doit avoir reçu une consécration nouvelle par l'établissement des peuples transrhénans dans le pays de Trèves et de là dans l'Alsace; la tradition, qui assigne une origine assyrienne ou médique à Trèves, aux Tréboques et à nos principales villes médiomatriciennes et séquaniennes, n'a donc été que le dernier retentissement de cette vérité historique, que le sang médique et le sang ombrien coulent dans les veines, non-seulement des Tréviriens et des Alsaciens, mais aussi de toutes ces nations de la Gaule belgique, qui, d'après César et Tacite, avaient gardé le souvenir de leur provenance germanique et s'en faisaient gloire. Comment s'étonner en présence de ces résultats, que les hommes issus de l'union des deux races sigynnique et ombrienne aient eu le même mode de bâtir que les enfants des Cimbres et des Teutons? en d'autres termes, que les murailles sigynno-ombriennes de notre Altitona ressemblent aux murailles teuto-cimbriques d'Atuat?

Disons donc avec confiance que le *mur païen* (Heidenmauer) de Sainte-Odile est un ouvrage des Médiomatriciens ou des Triboques, qui n'ont jamais formé, sur notre sol, que des fractions d'un même peuple, sorties du même berceau.

Nous avons cherché à établir que les Sigynnes des bords du Danube sont entrés pour beaucoup dans nos origines; nous avons montré leur nom se reproduisant sur plusieurs points du territoire alsacien. Que serait-ce si nous le retrouvions encore écrit sur quel-

1. V. *Histoire romaine* de Niebuhr, trad. de M. De Golbéry, t. IV, p. 289.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, «grosse «roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une «inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait: *Pour «cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours «des temps.*» Schweighæuser ajoute: «On sait que Sygge est le nom «que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom «de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus«qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport «avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans «toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men«tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]?» Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser: Odin n'est pas nommé dans cette inscription; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. Ve Levrault, 1842.

niques ont seuls pu le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner*, qui signifie *sillons*, comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante, quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica*, chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique*, car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus*.

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon *(loc. cit.) intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum. «Litteras,* inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.»*

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses*, nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides ?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boïens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Gallis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transivit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald; ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionem*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras præterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et præstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précicipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛉᛯᚠᚠᛏ ou ᛘᛚᛯᛯᛏ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SY99E

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ,* dont on a fait *Deanæ,* Diane, *Lorati, Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier: nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati,* qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra,* p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum,* t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

l'Énus. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boiens devenus Romains; car ni les Germains n'auraient pas Diane, ni ils l'auraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

En rapprochant les Triboques et les Boiens sur l'inscription de Marbach nous arrivons cependant à une conséquence, c'est que Boiens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boiens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Boïens, de l'une de ces tribus celtiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur ses bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boiens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Ségusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens*; ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes[1].

1. . . . . . . *generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*, ... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* « *suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; « *cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari,* « *quod ego primus profero,* Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album « *significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* « *Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* « Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet,* « *Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Moguntiacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones . . . . ..
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, « grosse «roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une «inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait: *Pour «cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours «des temps.»* Schweighæuser ajoute: «On sait que Sygge est le nom «que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom «de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus«qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport «avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans «toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men«tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]?» Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser: Odin n'est pas nommé dans cette inscription; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. Ve Levrault, 1842.

niques ont seuls pu le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner*, qui signifie *sillons*, comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante. quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica*, chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique*, car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus*.

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon (*loc. cit.*) *intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum. «Litteras,* inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.»*

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses*, nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boïens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Galliis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transivit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald; ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionem*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras præterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et præstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛉᛯᚠᚠᛏ ou ᛘΛ✳✳ᛡ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SY99E

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. 1, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ,* dont on a fait *Deanæ,* Diane, *Lorati, Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier: nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati,* qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra*, p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum*, t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Ségusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes[1].

1. ...... *generatimque; constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos,* ...... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari,* «*quod ego primus profero,* Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet,* «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocoma-*«*gum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Mogunciacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones . . . . .
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, « grosse «roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une «inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait: *Pour «cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours «des temps.»* Schweighæuser ajoute: «On sait que Sygge est le nom «que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom «de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus-«qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport «avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans «toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men-«tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]?» Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser: Odin n'est pas nommé dans cette inscription; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. V[e] Levrault, 1842.

niques ont seuls pù le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie ; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser ; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner*, qui signifie *sillons*, comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante. quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica*, chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique*, car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus*.

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique ; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon *(loc. cit.) intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum.* «*Litteras*, inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.*»

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses*, nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides ?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boïens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Gallis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transivit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald; ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionem*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras præterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et præstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précicipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛉᛯᚠᚠᛏ ou ᛘᚳᛯᛯᛏ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SY99E

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ,* dont on a fait *Deanæ,* Diane, *Lorati, Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier: nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati,* qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra*, p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum*, t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Ségusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes[1].

1. ...... *generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos,* ...... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari,* «*quod ego primus profero,* Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet,* «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocoma*-«*gum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Moguncíacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

l'a relevée, sans en tirer d'autre conséquence que celle-ci : «Si ces «peuples, beaucoup plus septentrionaux et plus sauvages que les «Séquaniens et les Médiomatriciens, connaissaient dès lors l'art de «fortifier avec méthode, nous pouvons le dire avec plus de certitude «des principaux endroits de l'ancienne Alsace;»[1] elle n'a pas échappé, tout récemment, à un autre écrivain de notre province, qui en a tiré une conséquence évidemment erronée, mais qui, toute erronée qu'elle est, semble être sur la voie de la vérité. Reconnaissant l'identité de structure des fortifications d'Atuat et du mur païen du Hohenbourg, il a été tenté de les confondre et a émis la pensée que le grand cromlech druidique du mont de Sainte-Odile est le lieu même cédé aux Kimris-Teutons et par eux si merveilleusement fortifié. L'auteur a senti lui-même l'impossibilité matérielle et invincible d'admettre sa thèse, qui non-seulement transporte des Ardennes dans les Vosges le territoire des Éburons, sur lequel la cession a eu lieu, mais est tout à fait inconciliable avec le texte précis de César sur Atuat et sur le fait d'armes qu'il y a accompli lui-même[2]. Cet Atuat doit être devenu Namur[3]. Si l'écrivain, qui a pris le soin de se réfuter lui-même, s'était borné à dire que le même mode de bâtir se révèle dans le mur païen de Sainte-Odile et dans l'enceinte d'Atuat, et que cette identité suppose des constructeurs de même provenance, il eut émis l'opinion que nous allons émettre nous-même, mais nous ne pouvons le suivre où il a été et nous reprenons nos déductions, en ne tirant des témoignages, que nous venons de citer, que ce fait, seul nécessaire à notre sujet, que le mur païen de Sainte-Odile et les fortifications d'Atuat étaient de la même architecture et supposent des architectes de la même race, nous n'osons dire, de la même école.

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 9.

2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. II, chap. XXIX.

3. C'est du moins l'opinion de Sanson et celle de Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, part. II, chap. II, p. 505.

M. L. Levrault, dans une intéressante et savante notice, insérée dans la *Revue d'Alsace*, août 1854, p. 360 et suiv., et publiée à part sous ce titre : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, dit : « Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges, et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. » (V. p. 375.)

Niebuhr constate une autre ressemblance, bien plus caractéristique encore : à la simple inspection des dessins du mur païen de Sainte-Odile, il n'a pas hésité à le proclamer de construction étrusque. «Ces «murs, dit-il, rappellent surtout ceux de Volterre, tandis qu'ils n'ont «aucun rapport avec les ouvrages gaulois ou romains[1].» Nous avons déjà spécifié les principaux caractères, auxquels le savant auteur de l'*Histoire romaine* a reconnu la main des Étrusques dans l'enceinte gigantesque de Sainte-Odile; déjà aussi le lecteur sait que les Étrusques, les anciens Struchates, n'étaient qu'une tribu médique des Sigynnes; que ces Sigynnes, partis des bords du Danube, se sont mêlés, sur les rives du Sieg, aux Ambra et que de leur fusion sont nés les Sigambres. Cette alliance de l'un des éléments germaniques avec l'élément ombrien ou gallique doit avoir reçu une consécration nouvelle par l'établissement des peuples transrhénans dans le pays de Trèves et de là dans l'Alsace; la tradition, qui assigne une origine assyrienne ou médique à Trèves, aux Tréboques et à nos principales villes médiomatriciennes et séquaniennes, n'a donc été que le dernier retentissement de cette vérité historique, que le sang médique et le sang ombrien coulent dans les veines, non-seulement des Tréviriens et des Alsaciens, mais aussi de toutes ces nations de la Gaule belgique, qui, d'après César et Tacite, avaient gardé le souvenir de leur provenance germanique et s'en faisaient gloire. Comment s'étonner en présence de ces résultats, que les hommes issus de l'union des deux races sigynnique et ombrienne aient eu le même mode de bâtir que les enfants des Cimbres et des Teutons? en d'autres termes, que les murailles sigynno-ombriennes de notre Altitona ressemblent aux murailles teuto-cimbriques d'Atuat?

Disons donc avec confiance que le *mur païen* (Heidenmauer) de Sainte-Odile est un ouvrage des Médiomatriciens ou des Triboques, qui n'ont jamais formé, sur notre sol, que des fractions d'un même peuple, sorties du même berceau.

Nous avons cherché à établir que les Sigynnes des bords du Danube sont entrés pour beaucoup dans nos origines; nous avons montré leur nom se reproduisant sur plusieurs points du territoire alsacien. Que serait-ce si nous le retrouvions encore écrit sur quel-

1. V. *Histoire romaine* de Niebuhr, trad. de M. De Golbéry, t. IV, p. 289.

que rocher de l'Altitona? Eh bien! si l'illustre Schweighæuser n'a pas été trompé, on aurait découvert, au bas du Mænnelstein, «grosse «roche à laquelle s'appuie l'extrémité Sud-Est de cette enceinte, une «inscription en caractères runiques[1], dont la traduction serait: *Pour «cela, prince des nations Sygge, ta gloire durera autant que le cours «des temps.»* Schweighæuser ajoute: «On sait que Sygge est le nom «que porta Odin, pendant le cours de sa vie terrestre, et dont le nom «de la ville Sigtuna en Suède a conservé le souvenir. Mais rien jus«qu'ici n'indiquait que ce héros divinisé ait eu le moindre rapport «avec nos contrées. C'est aussi la seule inscription runique dans «toute cette partie de l'Europe. Que peut-on conclure de cette men«tion du héros et comment expliquer cette singularité[2]?» Nous nous contenterons de cette seule réponse aux réflexions de Schweighæuser: Odin n'est pas nommé dans cette inscription; il s'agit d'un prince et non d'un dieu, pourquoi substituer l'un à l'autre? pourquoi aussi donner au prince le nom que l'inscription donne à son peuple? La surprise du savant archéologue en présence de ce nom n'eut pas été si grande, s'il l'avait rapproché des données d'Hérodote et de celles trop dédaignées de la tradition, s'il avait entrevu que l'antique Médiomatricie, la Séquanie et la Rauracie, ainsi que tout le pays de Trèves, étaient par excellence la terre des Sygges ou Sigynnes, et que l'inscription au prince de ces nations ne pouvait être mieux placée qu'en Alsace, au pied de monuments, ouvrages évidents des premiers habitants de nos contrées. Les caractères ru-

1. L'écriture runique, qui ressemble tantôt à des caractères grecs retournés, tantôt à des caractères gothiques modifiés par des signes ou traits particuliers, était usitée par les peuples du nord, notamment les Scandinaves; mais elle ne leur était pas exclusivement propre, comme nous allons le démontrer. Ces peuples barbares en gravaient les caractères non-seulement dans la pierre, mais sur des écorces d'arbres, sur des os et des cornes. C'est de l'écriture runique que Fortunat, écrivain du sixième siècle, a parlé dans ces vers :

Barbara fraxineis pingatur Runa tabellis :
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Venantius Fortunatus, liv. 8, Épigr. 18.

Mabillon ajoute : *Dani quippe lignis non tantum fagineis, sed et fraxineis, immo ossibus et cornubus epistolas suas mandare solebant.* — De re diplomatica, liv. I, chap. XI, p. 48.

2. Schweighäuser, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes, rédigée à l'occasion du congrès scientifique de 1842*, p. 9, Edit. Strasbourg. Ve Levrault, 1842.

niques ont seuls pù le faire penser à Odin et aux Scandinaves[1], mais il semble avoir oublié que ce mode d'écriture n'était pas exclusivement propre à la Scandinavie ; qu'il appartenait à bien d'autres peuples de la grande Germanie, qu'il paraît être un mélange des caractères grecs et des caractères étrusques[2], qu'il fut l'expression écrite de la langue théotique, que parlèrent nos pères, notamment les Sicambres ou Francs[3] et toutes ces nations, que nous faisons naître de l'alliance des deux éléments sigynne et ombrien.

Auquel de ces deux éléments appartient plus particulièrement le runique, c'est ce qu'il est impossible de préciser ; mais, ce qui est certain, c'est que les principaux débris de cette écriture antique ont été découverts sur le chemin des Sigynnes. On en a trouvé chez les Marcomans, les successeurs des *Bouses* ou *Boïens*[4] dans le Norique et la forêt hercynienne jusqu'au Rhin[5], et au delà des Alpes dans

1. Olaus Wormius fait, en effet, honneur aux peuples danois de l'invention des caractères runiques, dont il tire l'étymologie d'un vieux mot de leur langue, *de Rynner*, qui signifie *sillons*, comme s'ils avaient voulu peindre, par une ingénieuse et élégante métaphore, que leur écriture s'imprimait avec peine dans la pierre et le granit, comme le soc de la charrue dans le sol. Mabillon reproduit ainsi le texte de Wormius : *Hoc* (in libro de Danica litteratura, Hafniæ, edito anno MDCXXXVI, chap. I) *recte docet, Danos earum litterarum esse inventores, quas sic dictas existimat a* Rynner, *voce prisca et nativa, sulcos significante. quos cùm elementorum ductus lapidibus et cantibus incisi æmulentur, non incommoda, sed eleganti metaphora eò vocem transtulerunt Dani, ac litteras suas* Runer *vocarunt, eum ad modum quo Romani exarandi vocabulo usi sunt ad significandam scripturam.* Mabillon, *De re diplomatica*, chap. XI, p. 48, édit. Paris, MDCLXXXI. A ce titre, nous ne voyons pas pourquoi l'on tirerait plutôt de la langue danoise que de la langue germaine l'origine de *runique*, car, dans ce dernier idiome, *Rinne* veut dire aussi sillon, *sulcus*.

2. Ils ressemblent beaucoup aussi au gothique ; ils ont même été appelés gothiques, parce que les Goths s'en servaient avant le temps d'Ulfilanas : *Denique dictas etiam Gothicas quoniam à Gothis usitatæ ante Ulfilanas.* — Olaus Wormius, *Ibid.*, chap. IV, et Mabillon, p. 48.

3. *De his litteris (runicis)* dit Mabillon *(loc. cit.) intelligendus est Rabanus in libello de inventione linguarum. «Litteras,* inquit, *quas utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, infra scriptas habemus, a quibus originem qui Theodiscam linguam loquuntur, trahunt, cum quibus carmina sua incantationesque ac divinitationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur.»*

4. Boïens, Boii est la traduction de *Bouses*, nom d'une tribu médique, d'après Hérodote. Voy. notre chap. II, p. 146.

5. Non-seulement les Marcomans, hommes de la Mark ou Marche, c'est-à-dire, de la

l'ancienne Ombrie, où les Étrusques ou *Struchates*[1] ont remplacé les Ombriens ou plutôt se sont confondus avec eux : les caractères empreints sur les huit tables d'airain découvertes à Eugubium et qui en ont gardé le nom d'Eugubines, ne sont peut-être rien autre chose que des runes[2]. Ces lettres à formes singulières et presque hiéroglyphiques semblent avoir été dans le principe le langage écrit et secret des prêtres de l'Inde et par suite des Mages de la Perse et de la Médie, et ce fut sans doute par imitation de ces derniers que, dans le mysticisme druidique et plus tard dans l'art cabalistique et la magie, on fit usage de ce mode d'écriture[3]. A tous ces titres réunis comment s'étonner de le retrouver, en Alsace, au pied d'un sanctuaire des Druides ?

Quoi qu'il en soit de cette inscription runique, que nous avons en vain cherchée et qui sans doute a été rejoindre, dans quelque cabinet de prétendu antiquaire ou dans quelque salle municipale décorée du titre pompeux de musée, bien d'autres précieux monuments enlevés

frontière, *Marckmänner*, étaient, au delà du Rhin, les plus proches voisins de la Séquanie et de la Médiomatricie, non-seulement ils ont séjourné dans notre contrée quatorze ans avec Arioviste, mais quand, vers la fin du règne d'Auguste, ils s'emparèrent du territoire des Boiens, les lieux qu'ils laissèrent vacants par cette migration furent occupés par des hommes de notre province, et le nom de la *région marcomanienne* se changea en *terres Décumates*. — *Marcomanni quum versus finem Imperii Cæsaris Octaviani Augusti, relicta sua sede ad Rhenum, in Bojohemum migrassent, in vacua eorum loca ex Gallis nostris Rauracis et Sequanis, levissimus quisque, ut Tacitus memorat, transiit; unde novorum incolorum quædam prognata colluvies, nomenque regionis Marcomanniæ in Decumates Agros immutatum est.* Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, §. XCII, p. 174, qui cite Tacite, *Germ.* chap. XXIX. La forêt ou contrée, appelée par la Table théodosienne *Silva Marciana* est aujourd'hui la forêt Noire, *Schwarzwald*; *ibid.*

1. Sur l'identité des Étrusques et des Struchates, voir notre chap. II, p. 156.

2. On a découvert, en 1444, à Eugubium, Eugubio ou Gubbio, petite ville de l'Ombrie, huit tables d'airain chargées d'inscriptions étrusques, écrites l'une en caractères singuliers, que Mabillon place parmi les formes du runique...... *Ex æneis tabulis octo Eugubii in Umbria repertis : quarum una litteris (ut ipsi Grutero visum est) Græcis inversis, linguâque (ut quidam autumant) Æolicâ; reliquæ vero litteris quidem latinis, sed linguâ (ut putatur) Etruscâ conscriptæ sunt. De re diplom.*, liv. I, chap. XI, p. 48. V. Gruter, *Inscriptionum*, p. CXLII et CXLVI.

3. *Runicas vero litteras præterea nuncupari mysticas et occultas, tum quod ab aliarum gentium litteris mira discrepant insolentia : tum quod in occultis suis scientiis, puta magicis et præstigiatoriis (quibus Borealis illa mundi pars præ ceteris pollet et polluta est) hujusmodi characteres maxime claruere.* — Olaus Wormius, *in libro De danica litteratura*, chap. I, cité par Mabillon, *De re diplom.*, p. 48.

à nos montagnes, il doit nous suffire d'avoir démontré qu'elle rappelle l'un des noms originels de nos pères et que nulle place ne lui convenait mieux que le frontispice de la retraite druidique, où nous la signale le savant auteur des *Antiquités du Bas-Rhin.*[1]

Il n'est aucune distinction originelle à établir entre les Triboques et les Médiomatriciens, pas plus qu'entre eux et les habitants de notre Séquanie et Rauracie; ils étaient tous, comme l'ont constaté Pline, Ptolémée et, après eux, Pomponius Méla[2], des Gaulois belges, de ces peuples qui se glorifiaient d'une certaine communauté d'origine avec les Germains, quoique, depuis des siècles, ils eussent perdu plus ou moins l'usage de la langue teutone, en se mêlant, en s'identifiant toujours plus au milieu gallique dans lequel ils

1. Peut-être aussi le temps ou la foudre, qui frappe souvent ces hauteurs, ont-ils détaché la pierre qui portait l'inscription, et a-t-elle roulé et s'est-elle brisée au fond des précicipices qui s'ouvrent au pied de la montagne. Mais la main de nos archéologues touristes est plus fatale aux monuments que l'action de la vétusté et de la foudre elle-même; si l'on en doute, que l'on se transporte au Donon et que l'on vous dise ce qui reste sur cette montagne des monuments que Schœpflin y a vus, même de ceux que doit y avoir retrouvés Grandidier, monuments si grands et si nombreux qu'à leur aspect ces savants ont rêvé quelque chose comme un Panthéon druidique. Où toutes ces richesses historiques ont-elles été, ou du moins une bonne partie d'entre elles? dans le musée d'Épinal! ......

Pour mettre à même, si un heureux hasard faisait découvrir quelque inscription ancienne au Mænnelstein ou dans ses environs, de reconnaître celle qui nous occupe, nous croyons devoir reproduire ici en caractères runiques le nom de *Sygge*, qui doit y figurer. Ce nom, d'après l'alphabet runique, que nous puisons dans Mabillon, présenterait l'une des deux formes suivantes : ᛉЖᚹᚹ☩ ou ᛘΛ✱✱ᛡ

Nous ajouterons, pour le cas où l'on aurait confondu le runique avec le gallique ou le gothique, le même nom en caractères de ces deux langues :

1° en gallique :

ZYGGE

2° en gothique :

SYGGE

Voir Mabillon, *De re diplom.*, *Alphabeta varia*, p. 347.

2. *Regio, quam incolunt, omnis Commata Gallia; populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequanam, Celtæ; inde ad Rhenum pertinent Belgæ.* — Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, p. 154, édit. Paris. C. L. F. Panckoucke, 1843. Pline dit : *a scaldi ad Sequanam Belgica*, liv. IV, chap. 31, t. II, p. 358. Édit. Lem. V. Ptolémée, liv. II, chap. 9, p. 49.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ,* dont on a fait *Deanæ,* Diane, *Lorati, Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier: nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati,* qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra*, p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum*, t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Séqusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes[1].

1. . . . . . . *generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*, ... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari,* «*quod ego primus profero,* Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet,* «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Mogunciacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones . . . . . .
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

qui les appuient, c'est à peine si nous osons hasarder un mot en faveur du célèbre géographe, qui avait au moins sur ses contradicteurs, tous modernes, l'avantage de parler de faits presque contemporains, car il écrivait au second siècle de notre ère, et n'aurait pu, à une époque aussi rapprochée des événements, dont il constate les résultats topographiques, avancer, sans être contredit, de son temps, et il ne l'a pas été, ce que l'on se plaît aujourd'hui à qualifier d'erreur. Nous nous permettrons une seule observation : les Romains, en adoptant les Vangions et les Némètes et d'autres Germains encore, anciens soldats d'Arioviste, pouvaient-ils, dès l'abord, avoir en ces nouveaux sujets assez de confiance pour les recevoir réunis en nation et les placer, dans cet état, en masses compactes et armées, sur un point quelconque de leur extrême frontière ? N'eut-ce pas été s'exposer à voir ces peuples entretenir des relations avec leur ancienne patrie et lui sacrifier la nouvelle ? Non, les Romains ne pouvaient ainsi jeter entre eux et les Germains une armée permanente d'une fidélité aussi douteuse; la prudence leur faisait un devoir de diviser les éléments de ces agglomérations germaniques, au moins dans les premiers temps de la conquête.

Cette supposition admise, et certes elle a pour elle bien des vraisemblances, on ne sera plus étonné de voir disséminées sur toute l'étendue des deux provinces rhénanes les forces de la migration vangionne et némète, et le système de Ptolémée sera vengé. Le château fort ou bourg, autour duquel s'est élevé, sous l'influence romaine, Argentoratum, Strasbourg, sera, il est vrai, enlevé à ses premiers possesseurs, et les Triboques auront vu s'implanter au milieu d'eux une colonie de Vangions, tandis qu'une colonie de Némètes aura été fixer sa demeure, en pleine Séquanie, au pied de l'Isenberg, sur les bords du Rothbach, à *Roufiana*, aujourd'hui Rouffach. La hauteur qui domine cette ville s'appelle encore la montagne d'Isis, Isenberg, et le village d'Isis, Isenheim, n'en est pas loin : si les Séquaniens, descendants des Sigynnes, n'avaient pas déjà reçu d'eux le culte de la grande déesse égyptienne, ces deux noms nous suffiraient pour constater dans ces lieux la présence des Némètes, car, eux aussi, comme leurs frères les Suèves, adoraient cette divinité, au témoignage de Tacite. Ce rapprochement n'est-il pas un motif de plus pour croire

à l'identité de Roufiana et de Rouffach, admise d'ailleurs par les savants les plus versés dans la géographie ancienne[1]? Ce qui est certain, c'est que l'origine de cette ville, qui a eu ses jours de gloire, se perd dans la nuit des temps. Deux historiens, Conrad Pellican et Conrad Wolfhard, tous deux originaires de Rouffach, et que l'on peut à bon droit soupçonner de quelque partialité en faveur de leur lieu natal, veulent préciser l'année et, pour ainsi dire, le jour de sa naissance, comme s'ils avaient retrouvé l'acte même de sa fondation; ils commencent ainsi la description, un peu emphatique, de leur patrie: «Rvfach, tres ancienne ville d'Alsace, fut bastie par les Romains, «l'année seconde de la 235.e Olympiade, l'an 914 depuis la fondation «de la ville de Rome, au temps que *Junius Rusticus*, et *Aquilinus* «estoient Consuls, soubz l'Empire de M. Antonin et Luc. Verus, son «frère, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 164. On dit, que le «nom a esté imposé à ceste ville d'vn petit fleuve, qui sourd en la «vallee sainct George aupres du bourg, nommé Sultzmar, et cou«lant par vn conduict rouge au travers des champs, et des vignes, «il entre dedans la ville, à laquelle il apporte beaucoup de commo«ditez. Les habitants l'appellent auiourd'huy Ombach; lequel toutes«fois a esté appellé autresfois Rotbach (comme il appert par les an«ciennes annales) à cause de l'eau, qui sembloit estre rouge de la «lueur du conduict, et a baillé aussi ce mesme nom à la ville, qui «se peut encore auiourd'huy assez commodément exprimer en Latin, «car *Rubeaquum* signifie comme ville d'eau rouge. Ceste ville fut «premierement bastie magnifiquement avec double fauxbourg, et a «esté longuement la retraicte de la noblesse Romaine, qui y a ha«bité pres de 500 ans à cause de la fertilité, et abondance de toutes «choses qui sont nécessaires à la vie humaine. Ils feirent de bonnes «loix pour la conseruation de la dicte Republique.....[2]» Cette version a été adoptée par Sébastien Munster; mais le savant auteur de la *Cosmographie* s'est mieux conformé à la tradition en attribuant le

1. Entre autres, par Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. VIII, p. 32; Cellarius, *Geographia antiqua*, liv. II, chap. III, p. 303, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Rufiana*.

2. Ce récit est ainsi reproduit dans l'édition française de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, liv. III, p. 1146.

nom du Rothbach, non pas à la couleur du *conduit*, terme impropre et qui pourrait faire penser à un ouvrage de main d'homme, à une espèce d'aqueduc ou de chenal peint en rouge, mais bien à la couleur naturelle du lit même du ruisseau, *alveus fluvialis*[1]. Ces trois auteurs ont évidemment confondu l'époque où Ptolémée a constaté l'existence de Roufiana, avec l'époque de l'origine même de cette ville; tout en voulant étendre son antiquité, ils l'ont, contre leur gré, restreinte et sont restés au-dessous de la vérité. Il leur a échappé que Ptolémée n'a indiqué que les principales villes[2] des Gaules, et que dès lors la mention seule qu'il fait de Roufiana prouve que de son temps déjà ce lieu avait acquis une certaine importance. Inutile de dire que la précision de leurs dates ne repose sur aucun document, qu'ils s'abstiennent même, et pour cause, d'indiquer la source où ils les ont puisées. D'ailleurs, si la fondation de Rouffach avait eu l'éclat que lui prête la chronique, si cette ville, au lieu de sortir de quelques misérables cabanes jetées çà et là par les Némètes ou par leurs devanciers, avait été l'ouvrage d'un empereur romain, sans doute elle eût consacré et perpétué le souvenir de son origine impériale par quelque appellation augustale ou césaréenne et n'eût pas emprunté son nom au plus ignoré des cours d'eau. Ce qui serait possible, et l'autorité de Munster nous incline à ne pas rejeter dès l'abord cette conjecture, ce serait que Roufiana eût été aggrandie, élevée, si l'on veut, au rang de ville ou de cité (*oppidum*) sous Antonin et Vérus; mais qu'elle existait à l'état de village ou de hameau depuis des siècles déjà et au moins depuis l'introduction des Némètes dans le pays. Dans cette dernière supposition où elle aurait dû sa naissance à ce peuple germain, il ne faudrait pas s'étonner si, moins de deux siècles après, elle eût été réellement reconstruite, car les Germains (César, Tacite et Ammien Marcellin le constatent) avaient

1. Sébastien Munster, *Cosmographia*, liv. III, chap. CXXIX, p. 545, édit. latine : « *Nomen civitati impositum ferunt a fluviolo, qui in valle divi Georgii non procul a pago* « *Sultzmat oritur, ac rubeo alveo per agros ac vineas fluens, ob multas commoditates ab* » *urbe excipitur.* »

2. Cette remarque n'a pas échappé à Schœpflin; mais nous croyons qu'il en a fait une bien fausse application quand il s'en est servi pour nier l'identité de Rufiana et de Rouffach : *Ptolemæus quum loca tantum digniora notatu recensuat*, Rufianam (Ῥουφιάνα) *quam in Nemetibus posuit, non ex infimis fuisse necesse est.* — *Als. illustr.*, t. I, p. 202.

horreur des villes et ne se bâtissaient que des espèces de huttes ou de tanières, isolées encore les unes des autres, sans ordre et sans continuité. On le voit donc, rien ne s'oppose à l'admissibilité de cette pensée, que les rives du Rothbach aient été l'un des premiers séjours des Némètes, en d'autres termes, que Rouffach soit issue de la Roufiana de Ptolémée : à ce titre, cette modeste ville serait la sœur, peut-être même la sœur aînée de Spire.

Il est d'autant plus probable que les Némètes et les Vangions ont été ainsi distribués par groupes ou colonies, de distance en distance, entre le Rhin et les Vosges, que c'était opposer partout la population germaine à la population gauloise et profiter habilement de leur antagonisme national pour les tenir en respect l'une par l'autre : la politique de Rome, dont le secret semble avoir été, dans la Gaule surtout, la mise en pratique du fameux adage : *divide ut regnes*, ne peut avoir négligé ce moyen d'entretenir, entre l'élément nouveau et l'élément ancien de sa conquête, une division, si utile au maintien de sa suprématie et de sa puissance. Ajoutons que, pour plus de sécurité encore, elle plaçait, dans le voisinage et à portée de ces colonies germaines implantées au milieu des Gaulois, les camps de ses légions, et, en effet (c'est encore Ptolémée qui nous l'apprend), tandis que la VIII[e], décorée du nom d'Auguste, veillait aux portes d'Argentoratum, celles retranchées à Mons-Brisiacus, alors sur notre rive, ou à Argentuaria, étaient une menace toujours suspendue sur Roufiana.

Peut-être le nom de *Mundat*, donné au territoire de Rouffach, comme à celui de Wissembourg, est-il une nouvelle preuve de quelque rapport de consanguinité entre les anciens habitants de l'un et de l'autre : que l'on n'oublie pas que le Mundat de Wissembourg touche au Spirgau, et en fut même, dans le principe, une partie intégrante[1]. Ici se place cette question : d'où vient le mot de Mundat? les savants se sont épuisés en conjectures pour arriver à la solution de ce problème. Beatus Rhenanus veut que ce mot se compose de *Man*, qui, pour le besoin de l'étymologie, signifierait *homme noble* ou *de cour*, et de *Tadt*, emprunté à on ne sait quelle langue et auquel il attribue le sens de *territoire; Mantadt*, selon lui, serait

1. Le pays de Wissembourg, comme, plus tard, son abbaye, était situé dans le Spirgau et dans l'évêché de Spire. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294.

vivaient. A mesure qu'ils s'éloignèrent du Rhin, d'où des migrations incessantes venaient perpétuellement raviver et entretenir l'élément germanique, leur idiome a dû devenir de plus en plus gallique : les montagnes n'ont sans doute pas arrêté les grandes invasions, celle par exemple conduite par Hu-le-puissant, dont l'histoire à peine a gardé le souvenir, et celle des Volkes Arécomickes et Tectosages; mais, avec le temps, elles ont dû devenir une barrière naturelle et plus tard nationale aux pérégrinations individuelles ou par petites troupes des hommes d'outre-Rhin. Il a dû résulter de cet état de choses que l'élément gallique s'est lentement effacé entre le Rhin et les Vosges, et que l'élément germanique a été presque étouffé au delà de ces monts; en d'autres termes, qu'une langue, plus voisine du germain que du gaulois, s'est établie de notre côté des Vosges, et qu'une langue, plus gauloise que germaine, a prévalu de l'autre côté de ces montagnes, qu'enfin l'idiome dominant se renforçant toujours respectivement dans ces deux divisions d'un même pays, le gaulois est resté seul maître dans l'une, et le germain à peu près seul maître dans l'autre, et que la limite séparative de ces deux langages fut les Vosges; la jalousie nationale acheva la démarcation et la porta, sur toute la ligne, jusqu'au point culminant de ces hauteurs, là où les deux populations semblent se perdre et n'être plus que des sentinelles avancées en présence, une protestation vivante et réciproque contre tout envahissement. Ce résultat est précisément celui que l'histoire constate : Grandidier, après avoir, à l'exemple de Schœpflin, fait parler à nos ancêtres de la Séquanie et de la Médiomatricie le bas-breton, qu'il décore, comme lui, du nom de celte, reconnaît que, sous ce qu'il appelle l'influence des Triboques, cette langue celtique, dont il ne peut trouver quelque vestige, encore bien douteux, que dans quatre à cinq noms de villes ou villages de notre contrée, a été remplacé, dans la basse Alsace au moins, par le théotique, c'est-à-dire le tudesque, langue intermédiaire entre le germain pur et le gaulois.[1]

Ainsi mettons de côté cette fuite des Médiomatriciens devant les Triboques, la retraite des premiers dans les montagnes, l'établissement des derniers dans la plaine; cette lutte, cette démarcation entre

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 25 et 30.

les tribus médiomatriciennes et triboques n'ont jamais existé que dans l'imagination de nos romanciers et de nos poëtes; que l'on nous cite un texte ancien, qui seulement colore de quelque vraisemblance cette supposition, et nous l'admettrons; jusque-là nous maintiendrons que ces peuples, dont les écrivains modernes veulent faire, l'on ne sait trop pourquoi, des ennemis, étaient des frères et vivaient, du temps de César et d'Auguste, comme avant, côte à côte, ou même mélangés dans ce superbe territoire, qui s'étend du sommet des Vosges jusqu'au Rhin et que l'on nomme, aujourd'hui, la Basse-Alsace.

Les auteurs qui ont voulu, parce que les Triboques ont pris parti pour Arioviste et combattu dans ses rangs, qu'ils aient franchi le Rhin avec lui, ont cherché vainement, au delà de ce fleuve, la place que ce peuple aurait occupée, avant l'invasion. Ils invoquent bien le passage de Strabon, qui qualifie les Triboques de race germanique ou plutôt transrhénane; mais Strabon se garde d'indiquer la date de cette migration et encore plus le lieu d'où elle serait partie. Les écrivains, que nous réfutons, ont voulu combler la lacune, et, sur la foi d'une inscription, informe et tronquée, exhumée, il y a environ deux siècles, à Marbach, aux bords du Necker et sur laquelle on a lu avec peine *Eanæ*, dont on a fait *Deanæ*, Diane, *Lorati*, *Triboci et Boi L. L. M.*[1], ils se sont empressés de s'écrier: nous avons retrouvé la patrie primitive des Triboques! ces peuples étaient voisins des Boïens et se trouvaient avec eux sur les rives du Necker, dans le Wurtemberg. Quant aux *Lorati*, qui ne sont cependant pas pour rien dans l'inscription, ils ne s'en inquiètent guère. Ces auteurs semblent oublier que les Germains, parmi lesquels ils vont placer les Triboques, ignoraient plus encore que les Gaulois l'écriture, et proscrivaient toute représentation matérielle de leurs divinités; que, partant de là, l'inscription votive, trouvée à Marbach, ne saurait être attribuée aux premiers Triboques et dès lors ne prouve rien, sinon que quelques hommes de cette nation et quelques Boïens, réunis dans quelque légion ou cohorte romaine, auront ensemble laissé, sur les rives du Necker, un monument à Diane, si toutefois Diane doit sortir

1. L'inscription, qui devrait être sur un autel de Diane, nous a été conservée par Pregitzer, *Suevia sacra*, p. 225, et Gruter, *Corpus inscriptionum*, t. II, p. 1010, num. 12, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 68.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Séguslens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes [1].

1. . . . . *generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*, ... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari*, «*quod ego primus profero*, Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet*, «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Moguncíacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones . . . . . .
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

qui les appuient, c'est à peine si nous osons hasarder un mot en faveur du célèbre géographe, qui avait au moins sur ses contradicteurs, tous modernes, l'avantage de parler de faits presque contemporains, car il écrivait au second siècle de notre ère, et n'aurait pu, à une époque aussi rapprochée des événements, dont il constate les résultats topographiques, avancer, sans être contredit, de son temps, et il ne l'a pas été, ce que l'on se plaît aujourd'hui à qualifier d'erreur. Nous nous permettrons une seule observation : les Romains, en adoptant les Vangions et les Némètes et d'autres Germains encore, anciens soldats d'Arioviste, pouvaient-ils, dès l'abord, avoir en ces nouveaux sujets assez de confiance pour les recevoir réunis en nation et les placer, dans cet état, en masses compactes et armées, sur un point quelconque de leur extrême frontière ? N'eut-ce pas été s'exposer à voir ces peuples entretenir des relations avec leur ancienne patrie et lui sacrifier la nouvelle ? Non, les Romains ne pouvaient ainsi jeter entre eux et les Germains une armée permanente d'une fidélité aussi douteuse; la prudence leur faisait un devoir de diviser les éléments de ces agglomérations germaniques, au moins dans les premiers temps de la conquête.

Cette supposition admise, et certes elle a pour elle bien des vraisemblances, on ne sera plus étonné de voir disséminées sur toute l'étendue des deux provinces rhénanes les forces de la migration vangionne et némète, et le système de Ptolémée sera vengé. Le château fort ou bourg, autour duquel s'est élevé, sous l'influence romaine, Argentoratum, Strasbourg, sera, il est vrai, enlevé à ses premiers possesseurs, et les Triboques auront vu s'implanter au milieu d'eux une colonie de Vangions, tandis qu'une colonie de Némètes aura été fixer sa demeure, en pleine Séquanie, au pied de l'Isenberg, sur les bords du Rothbach, à *Roufiana*, aujourd'hui Rouffach. La hauteur qui domine cette ville s'appelle encore la montagne d'Isis, Isenberg, et le village d'Isis, Isenheim, n'en est pas loin : si les Séquaniens, descendants des Sigynnes, n'avaient pas déjà reçu d'eux le culte de la grande déesse égyptienne, ces deux noms nous suffiraient pour constater dans ces lieux la présence des Némètes, car, eux aussi, comme leurs frères les Suèves, adoraient cette divinité, au témoignage de Tacite. Ce rapprochement n'est-il pas un motif de plus pour croire

à l'identité de Roufiana et de Rouffach, admise d'ailleurs par les savants les plus versés dans la géographie ancienne[1]? Ce qui est certain, c'est que l'origine de cette ville, qui a eu ses jours de gloire, se perd dans la nuit des temps. Deux historiens, Conrad Pellican et Conrad Wolfhard, tous deux originaires de Rouffach, et que l'on peut à bon droit soupçonner de quelque partialité en faveur de leur lieu natal, veulent préciser l'année et, pour ainsi dire, le jour de sa naissance, comme s'ils avaient retrouvé l'acte même de sa fondation; ils commencent ainsi la description, un peu emphatique, de leur patrie: «Rvfach, tres ancienne ville d'Alsace, fut bastie par les Romains, «l'année seconde de la 235.e Olympiade, l'an 914 depuis la fondation «de la ville de Rome, au temps que *Junius Rusticus*, et *Aquilinus* «estoient Consuls, soubz l'Empire de M. Antonin et Luc. Verus, son «frère, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 164. On dit, que le «nom a esté imposé à ceste ville d'vn petit fleuve, qui sourd en la «vallee sainct George aupres du bourg, nommé Sultzmar, et cou«lant par vn conduict rouge au travers des champs, et des vignes, «il entre dedans la ville, à laquelle il apporte beaucoup de commo«ditez. Les habitants l'appellent auiourd'huy Ombach; lequel toutes«fois a esté appellé autresfois Rotbach (comme il appert par les an«ciennes annales) à cause de l'eau, qui sembloit estre rouge de la «lueur du conduict, et a baillé aussi ce mesme nom à la ville, qui «se peut encore auiourd'huy assez commodément exprimer en Latin, «car *Rubeaquum* signifie comme ville d'eau rouge. Ceste ville fut «premierement bastie magnifiquement avec double fauxbourg, et a «esté longuement la retraicte de la noblesse Romaine, qui y a ha«bité pres de 500 ans à cause de la fertilité, et abondance de toutes «choses qui sont nécessaires à la vie humaine. Ils feirent de bonnes «loix pour la conseruation de la dicte Republique.....[2]» Cette version a été adoptée par Sébastien Munster; mais le savant auteur de la *Cosmographie* s'est mieux conformé à la tradition en attribuant le

1. Entre autres, par Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. VIII, p. 32; Cellarius, *Geographia antiqua*, liv. II, chap. III, p. 303, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Rufiana*.

2. Ce récit est ainsi reproduit dans l'édition française de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, liv. III, p. 1146.

nom du Rothbach, non pas à la couleur du *conduit*, terme impropre et qui pourrait faire penser à un ouvrage de main d'homme, à une espèce d'aqueduc ou de chenal peint en rouge, mais bien à la couleur naturelle du lit même du ruisseau, *alveus fluvialis*[1]. Ces trois auteurs ont évidemment confondu l'époque où Ptolémée a constaté l'existence de Roufiana, avec l'époque de l'origine même de cette ville; tout en voulant étendre son antiquité, ils l'ont, contre leur gré, restreinte et sont restés au-dessous de la vérité. Il leur a échappé que Ptolémée n'a indiqué que les principales villes[2] des Gaules, et que dès lors la mention seule qu'il fait de Roufiana prouve que de son temps déjà ce lieu avait acquis une certaine importance. Inutile de dire que la précision de leurs dates ne repose sur aucun document, qu'ils s'abstiennent même, et pour cause, d'indiquer la source où ils les ont puisées. D'ailleurs, si la fondation de Rouffach avait eu l'éclat que lui prête la chronique, si cette ville, au lieu de sortir de quelques misérables cabanes jetées çà et là par les Némètes ou par leurs devanciers, avait été l'ouvrage d'un empereur romain, sans doute elle eût consacré et perpétué le souvenir de son origine impériale par quelque appellation augustale ou césaréenne et n'eût pas emprunté son nom au plus ignoré des cours d'eau. Ce qui serait possible, et l'autorité de Munster nous incline à ne pas rejeter dès l'abord cette conjecture, ce serait que Roufiana eût été aggrandie, élevée, si l'on veut, au rang de ville ou de cité (*oppidum*) sous Antonin et Vérus; mais qu'elle existait à l'état de village ou de hameau depuis des siècles déjà et au moins depuis l'introduction des Némètes dans le pays. Dans cette dernière supposition où elle aurait dû sa naissance à ce peuple germain, il ne faudrait pas s'étonner si, moins de deux siècles après, elle eût été réellement reconstruite, car les Germains (César, Tacite et Ammien Marcellin le constatent) avaient

1. Sébastien Munster, *Cosmographia*, liv. III, chap. CXXIX, p. 545, édit. latine : « *Nomen civitati impositum ferunt a fluviolo, qui in valle divi Georgii non procul a pago* « *Sultzmat oritur, ac rubeo alveo per agros ac vineas fluens, ob multas commoditates ab* » *urbe excipitur.* »

2. Cette remarque n'a pas échappé à Schœpflin; mais nous croyons qu'il en a fait une bien fausse application quand il s'en est servi pour nier l'identité de Rufiana et de Rouffach : *Ptolemæus quum loca tantum digniora notatu recensuat*, Rufianam (Ῥουφιάνα) *quum in Nemetibus posuit, non ex infimis fuisse necesse est.* — *Als. illustr.*, t. I, p. 202.

horreur des villes et ne se bâtissaient que des espèces de huttes ou de tanières, isolées encore les unes des autres, sans ordre et sans continuité. On le voit donc, rien ne s'oppose à l'admissibilité de cette pensée, que les rives du Rothbach aient été l'un des premiers séjours des Némètes, en d'autres termes, que Rouffach soit issue de la Roufiana de Ptolémée : à ce titre, cette modeste ville serait la sœur, peut-être même la sœur aînée de Spire.

Il est d'autant plus probable que les Némètes et les Vangions ont été ainsi distribués par groupes ou colonies, de distance en distance, entre le Rhin et les Vosges, que c'était opposer partout la population germaine à la population gauloise et profiter habilement de leur antagonisme national pour les tenir en respect l'une par l'autre : la politique de Rome, dont le secret semble avoir été, dans la Gaule surtout, la mise en pratique du fameux adage : *divide ut regnes,* ne peut avoir négligé ce moyen d'entretenir, entre l'élément nouveau et l'élément ancien de sa conquête, une division, si utile au maintien de sa suprématie et de sa puissance. Ajoutons que, pour plus de sécurité encore, elle plaçait, dans le voisinage et à portée de ces colonies germaines implantées au milieu des Gaulois, les camps de ses légions, et, en effet (c'est encore Ptolémée qui nous l'apprend), tandis que la VIII[e], décorée du nom d'Auguste, veillait aux portes d'Argentoratum, celles retranchées à Mons-Brisiacus, alors sur notre rive, ou à Argentuaria, étaient une menace toujours suspendue sur Roufiana.

Peut-être le nom de *Mundat,* donné au territoire de Rouffach, comme à celui de Wissembourg, est-il une nouvelle preuve de quelque rapport de consanguinité entre les anciens habitants de l'un et de l'autre : que l'on n'oublie pas que le Mundat de Wissembourg touche au Spirgau, et en fut même, dans le principe, une partie intégrante[1]. Ici se place cette question : d'où vient le mot de Mundat ? les savants se sont épuisés en conjectures pour arriver à la solution de ce problème. Beatus Rhenanus veut que ce mot se compose de *Man*, qui, pour le besoin de l'étymologie, signifierait *homme noble* ou *de cour,* et de *Tadt,* emprunté à on ne sait quelle langue et auquel il attribue le sens de *territoire; Mantadt,* selon lui, serait

1. Le pays de Wissembourg, comme, plus tard, son abbaye, était situé dans le Spirgau et dans l'évêché de Spire. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294.

tout le territoire des nobles ou des hommes de cœur, et avec le temps par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que ces deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund*, qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection*; ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum*, récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum*, affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, § 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois*; il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg*. On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara*. Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Ségusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes [1].

1. . . . . *generatimque; constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*, ... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari*, «*quod ego primus profero*, Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet*, «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocoma*-«*gum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Moguncíacum, civitates barbaras*,» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones . . . . . .
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

qui les appuient, c'est à peine si nous osons hasarder un mot en faveur du célèbre géographe, qui avait au moins sur ses contradicteurs, tous modernes, l'avantage de parler de faits presque contemporains, car il écrivait au second siècle de notre ère, et n'aurait pu, à une époque aussi rapprochée des événements, dont il constate les résultats topographiques, avancer, sans être contredit, de son temps, et il ne l'a pas été, ce que l'on se plaît aujourd'hui à qualifier d'erreur. Nous nous permettrons une seule observation : les Romains, en adoptant les Vangions et les Némètes et d'autres Germains encore, anciens soldats d'Arioviste, pouvaient-ils, dès l'abord, avoir en ces nouveaux sujets assez de confiance pour les recevoir réunis en nation et les placer, dans cet état, en masses compactes et armées, sur un point quelconque de leur extrême frontière? N'eut-ce pas été s'exposer à voir ces peuples entretenir des relations avec leur ancienne patrie et lui sacrifier la nouvelle? Non, les Romains ne pouvaient ainsi jeter entre eux et les Germains une armée permanente d'une fidélité aussi douteuse; la prudence leur faisait un devoir de diviser les éléments de ces agglomérations germaniques, au moins dans les premiers temps de la conquête.

Cette supposition admise, et certes elle a pour elle bien des vraisemblances, on ne sera plus étonné de voir disséminées sur toute l'étendue des deux provinces rhénanes les forces de la migration vangionne et némète, et le système de Ptolémée sera vengé. Le château fort ou bourg, autour duquel s'est élevé, sous l'influence romaine, Argentoratum, Strasbourg, sera, il est vrai, enlevé à ses premiers possesseurs, et les Triboques auront vu s'implanter au milieu d'eux une colonie de Vangions, tandis qu'une colonie de Némètes aura été fixer sa demeure, en pleine Séquanie, au pied de l'Isenberg, sur les bords du Rothbach, à *Roufiana*, aujourd'hui Rouffach. La hauteur qui domine cette ville s'appelle encore la montagne d'Isis, Isenberg, et le village d'Isis, Isenheim, n'en est pas loin : si les Séquaniens, descendants des Sigynnes, n'avaient pas déjà reçu d'eux le culte de la grande déesse égyptienne, ces deux noms nous suffiraient pour constater dans ces lieux la présence des Némètes, car, eux aussi, comme leurs frères les Suèves, adoraient cette divinité, au témoignage de Tacite. Ce rapprochement n'est-il pas un motif de plus pour croire

à l'identité de Roufiana et de Rouffach, admise d'ailleurs par les savants les plus versés dans la géographie ancienne[1]? Ce qui est certain, c'est que l'origine de cette ville, qui a eu ses jours de gloire, se perd dans la nuit des temps. Deux historiens, Conrad Pellican et Conrad Wolfhard, tous deux originaires de Rouffach, et que l'on peut à bon droit soupçonner de quelque partialité en faveur de leur lieu natal, veulent préciser l'année et, pour ainsi dire, le jour de sa naissance, comme s'ils avaient retrouvé l'acte même de sa fondation; ils commencent ainsi la description, un peu emphatique, de leur patrie: «Rvfach, tres ancienne ville d'Alsace, fut bastie par les Romains, «l'année seconde de la 235.e Olympiade, l'an 914 depuis la fondation «de la ville de Rome, au temps que *Junius Rusticus*, et *Aquilinus* «estoient Consuls, soubz l'Empire de M. Antonin et Luc. Verus, son «frère, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 164. On dit, que le «nom a esté imposé à ceste ville d'vn petit fleuve, qui sourd en la «vallee sainct George aupres du bourg, nommé Sultzmar, et cou«lant par vn conduict rouge au travers des champs, et des vignes, «il entre dedans la ville, à laquelle il apporte beaucoup de commo«ditez. Les habitants l'appellent auiourd'huy Ombach; lequel toutes«fois a esté appellé autresfois Rotbach (comme il appert par les an«ciennes annales) à cause de l'eau, qui sembloit estre rouge de la «lueur du conduict, et a baillé aussi ce mesme nom à la ville, qui «se peut encore auiourd'huy assez commodément exprimer en Latin, «car *Rubeaquum* signifie comme ville d'eau rouge. Ceste ville fut «premierement bastie magnifiquement avec double fauxbourg, et a «esté longuement la retraicte de la noblesse Romaine, qui y a ha«bité pres de 500 ans à cause de la fertilité, et abondance de toutes «choses qui sont nécessaires à la vie humaine. Ils feirent de bonnes «loix pour la conseruation de la dicte Republique.....[2]» Cette version a été adoptée par Sébastien Munster; mais le savant auteur de la *Cosmographie* s'est mieux conformé à la tradition en attribuant le

1. Entre autres, par Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. VIII, p. 32; Cellarius, *Geographia antiqua*, liv. II, chap. III, p. 303, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Rufiana*.

2. Ce récit est ainsi reproduit dans l'édition française de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, liv. III, p. 1146.

nom du Rothbach, non pas à la couleur du *conduit*, terme impropre et qui pourrait faire penser à un ouvrage de main d'homme, à une espèce d'aqueduc ou de chenal peint en rouge, mais bien à la couleur naturelle du lit même du ruisseau, *alveus fluvialis*[1]. Ces trois auteurs ont évidemment confondu l'époque où Ptolémée a constaté l'existence de Roufiana, avec l'époque de l'origine même de cette ville; tout en voulant étendre son antiquité, ils l'ont, contre leur gré, restreinte et sont restés au-dessous de la vérité. Il leur a échappé que Ptolémée n'a indiqué que les principales villes[2] des Gaules, et que dès lors la mention seule qu'il fait de Roufiana prouve que de son temps déjà ce lieu avait acquis une certaine importance. Inutile de dire que la précision de leurs dates ne repose sur aucun document, qu'ils s'abstiennent même, et pour cause, d'indiquer la source où ils les ont puisées. D'ailleurs, si la fondation de Rouffach avait eu l'éclat que lui prête la chronique, si cette ville, au lieu de sortir de quelques misérables cabanes jetées çà et là par les Némètes ou par leurs devanciers, avait été l'ouvrage d'un empereur romain, sans doute elle eût consacré et perpétué le souvenir de son origine impériale par quelque appellation augustale ou césaréenne et n'eût pas emprunté son nom au plus ignoré des cours d'eau. Ce qui serait possible, et l'autorité de Munster nous incline à ne pas rejeter dès l'abord cette conjecture, ce serait que Roufiana eût été aggrandie, élevée, si l'on veut, au rang de ville ou de cité (*oppidum*) sous Antonin et Vérus; mais qu'elle existait à l'état de village ou de hameau depuis des siècles déjà et au moins depuis l'introduction des Némètes dans le pays. Dans cette dernière supposition où elle aurait dû sa naissance à ce peuple germain, il ne faudrait pas s'étonner si, moins de deux siècles après, elle eût été réellement reconstruite, car les Germains (César, Tacite et Ammien Marcellin le constatent) avaient

1. Sébastien Munster, *Cosmographia*, liv. III, chap. CXXIX, p. 545, édit. latine : « *Nomen civitati impositum ferunt a fluviolo, qui in valle divi Georgii non procul a pago* « *Sultzmat oritur, ac rubeo alveo per agros ac vineas fluens, ob multas commoditates ab* » *urbe excipitur.* »

2. Cette remarque n'a pas échappé à Schœpflin; mais nous croyons qu'il en a fait une bien fausse application quand il s'en est servi pour nier l'identité de Rufiana et de Rouffach : *Ptolemæus quum loca tantum digniora notatu recensuat*, Rufianam (Ῥουφιάνα) *quum in Nemetibus posuit, non ex infimis fuisse necesse est.* — *Als. illustr.*, t. I, p. 202.

horreur des villes et ne se bâtissaient que des espèces de huttes ou de tanières, isolées encore les unes des autres, sans ordre et sans continuité. On le voit donc, rien ne s'oppose à l'admissibilité de cette pensée, que les rives du Rothbach aient été l'un des premiers séjours des Némètes, en d'autres termes, que Rouffach soit issue de la Roufiana de Ptolémée : à ce titre, cette modeste ville serait la sœur, peut-être même la sœur aînée de Spire.

Il est d'autant plus probable que les Némètes et les Vangions ont été ainsi distribués par groupes ou colonies, de distance en distance, entre le Rhin et les Vosges, que c'était opposer partout la population germaine à la population gauloise et profiter habilement de leur antagonisme national pour les tenir en respect l'une par l'autre : la politique de Rome, dont le secret semble avoir été, dans la Gaule surtout, la mise en pratique du fameux adage : *divide ut regnes,* ne peut avoir négligé ce moyen d'entretenir, entre l'élément nouveau et l'élément ancien de sa conquête, une division, si utile au maintien de sa suprématie et de sa puissance. Ajoutons que, pour plus de sécurité encore, elle plaçait, dans le voisinage et à portée de ces colonies germaines implantées au milieu des Gaulois, les camps de ses légions, et, en effet (c'est encore Ptolémée qui nous l'apprend), tandis que la VIII[e], décorée du nom d'Auguste, veillait aux portes d'Argentoratum, celles retranchées à Mons-Brisiacus, alors sur notre rive, ou à Argentuaria, étaient une menace toujours suspendue sur Roufiana.

Peut-être le nom de *Mundat,* donné au territoire de Rouffach, comme à celui de Wissembourg, est-il une nouvelle preuve de quelque rapport de consanguinité entre les anciens habitants de l'un et de l'autre : que l'on n'oublie pas que le Mundat de Wissembourg touche au Spirgau, et en fut même, dans le principe, une partie intégrante[1]. Ici se place cette question : d'où vient le mot de Mundat? les savants se sont épuisés en conjectures pour arriver à la solution de ce problème. Beatus Rhenanus veut que ce mot se compose de *Man,* qui, pour le besoin de l'étymologie, signifierait *homme noble* ou *de cour,* et de *Tadt,* emprunté à on ne sait quelle langue et auquel il attribue le sens de *territoire; Mantadt,* selon lui, serait

1. Le pays de Wissembourg, comme, plus tard, son abbaye, était situé dans le Spirgau et dans l'évêché de Spire. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294.

donc le territoire des nobles ou des hommes de cour, et avec le temps, par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que les deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund,* qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection;* ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum,* récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum,* affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, §. 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois;* il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg*. On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara*. Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

d'*Eanæ*. Acceptons cette métamorphose, elle sera la meilleure preuve que l'inscription est due à des Triboques et à des Boïens devenus Romains, car, ou les Germains n'adoraient pas Diane, ou ils l'adoraient sous un autre nom, comme les Gaulois, qui l'avaient appelée Arduina.

Du rapprochement des Triboques et des Boïens sur l'inscription de Marbach nous tirerons cependant une conséquence, c'est que Boïens et Triboques n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, qu'il existait quelque confraternité entre eux, un de ces liens d'origine commune, qui ne s'effacent jamais complétement et qui rapprochent instinctivement les hommes en dépit de toutes les barrières créées par la politique ou par les guerres. Or, qu'étaient les Boïens? nous l'avons déjà établi, ils étaient les descendants des Bouses, de l'une de ces tribus médiques qui ont dû se trouver sur les bords du Danube parmi les Sigynnes; les Triboques, eux aussi, que la tradition trévirienne qualifie d'Assyriens ou de Mèdes parvenus sur nos bords, étaient issus de quelque bande sigynne; il n'est donc pas étonnant que ces peuples, sortis de la même souche et parlant sans doute la même langue, dont le sanscrit dut être la base, se soient rapprochés, par une sympathie naturelle, partout où ils se sont rencontrés; ils étaient frères. Nous ne serions pas même éloigné d'admettre, non pas à cause de l'inscription, mais à cause de cette origine commune, que les pères des Triboques et des Boïens aient séjourné quelque temps ensemble sur les rives du Necker et que ce fleuve ait été une des dernières haltes de l'invasion sigynnique : ce qui nous porterait à l'admettre, c'est qu'une rivière voisine a gardé le nom de cette invasion, elle s'appelle, encore aujourd'hui, le *Sieg*.

Ségusiens.

César place dans l'armée d'Arioviste entre les Némètes et les Suèves des *Sédusiens;* ce nom ne se retrouvant ni dans la Gaule, ni dans la Germanie, a semblé à presque tous les écrivains une erreur commise dans les manuscrits du général historien ou plutôt de ses copistes[1].

1. ...... *generatimque, constituerunt paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos*, ... Cæs., *De Bell. gall.*, liv. I, chap. LI. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 60.

Beatus Rhenanus, corrigeant le texte de César par un texte, évidemment erroné, d'Ammien Marcellin, a cru pouvoir substituer *Sébusiens* à *Sédusiens*, et, faisant revenir ce peuple sur les bords de la Lauter, après la défaite du roi germain, il est parvenu, par la plus singulière des métamorphoses étymologiques, à tirer Wissembourg de *Sebusium*. Sous l'influence de cet auteur, du reste si respectable, son opinion a été admise sans contrôle, et, aujourd'hui, Wissembourg est pour tous Sebusium, quoique ce nom n'ait jamais existé que dans son imagination[1]. Schœpflin rejette de l'Alsace et les Sébusiens et les Sédusiens, après avoir suffisamment stigmatisé l'inqualifiable création de son illustre devancier; selon lui, cette partie de l'armée germaine n'a plus reparu sur notre rive, après le désastre d'Arioviste. Pour nous, l'erreur relevée dans les copies manuscrites des Commentaires de César nous paraît évidente, et, pour la réparer, nous ne créerons pas une dénomination, nous en prendrons une toute faite et qui évidemment, avant ou après Arioviste, a passé de la Germanie dans la Gaule; nous dirons que la véritable appellation des prétendus *Sédusiens* est *Ségusiens*, que ce peuple et son nom ont la même origine que les *Segulones* de Ptolémée, les *Ségestaniens* de Strabon, les *Ségusiens* ou *Ségusianiens* de César lui-même, et tous ces peuples, tant de fois signalés par nous, dont le nom reproduit

1. «*Dicam quid ego sentiam : Sebusiani sunt Wissenburgenses : Nam Alemanni more* «*suo Sebusium priore syllaba spoliantes, et* V. *pro* B. *usurpantes, jam habebant* Vusium; «*cui* Burgum *adjecerunt et factum est* Wisunburgum, *quod hodie etymi istius ignari,* «*quod ego primus profero,* Vuisenburgum *omnes appellitant, putaturque* Castrum album «*significari. Itaque Vuissenburgum est Sebusium, ipsi cives et accolæ erunt Sebusii et* «*Sebusiani, quemadmodum Marcellinus usurpat. Hinc apparet apud Cæsarem in libro primo* «Commentariorum *non Sedusios legendum, sed Sebusios, ubi vulgata scriptura habet,* «*Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos.*» — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, p. 324. Sébastien Munster a adopté cette singulière version, voy. *Cosmographia*, liv. III, chap. 150, p. 572. Beatus Rhenanus, comme le fait observer Schœpflin, a eu en main une édition fautive d'Ammien Marcellin, et a lu : «*Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tarbellos, Sebusianos, et Nemetas, et Vangionas, et Moguncíacum, civitates barbaras,*» où il fallait lire : *Audiens Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas*, etc., ainsi que cela est écrit dans les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale et de la Sorbonne. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, p. 61. Nous ferons observer, en passant, que, dans une excellente édition, publiée à Hombourg, en 1619, et que possède la bibliothèque de la ville de Colmar, il est écrit deux fois dans cette même phrase, non pas *Brocomagum*, mais *Brotomagum*. Voir cette édition, l. XVI, p. 65.

toujours la même racine, *Sig* ou *Seg*, que tous enfin sont issus des *Sigynnes*[1]. Beatus Rhenanus a retrouvé des traces de ce peuple à Wissembourg, il ne s'est trompé que de nom, les Ségusiens ont en effet habité cette contrée et nous trouvons un souvenir de leur séjour, non pas dans la ville de Wissembourg, mais dans le modeste village de Siegen, dont dépend le vieux Heidenburg (le bourg des païens)[2].

Némètes et Vangions.

On est d'accord que les Vangions et les Némètes sont revenus sur notre rive, après la défaite d'Arioviste, et qu'ils ont fondé ou occupé, les premiers, Borbetomagus (Worms), et les seconds, Noviomagus, qui ressemble beaucoup à Nimègue et qui cependant doit être Spire; seulement les uns retardent cet établissement jusqu'au règne de Claude, tandis que d'autres en font honneur à Auguste ou même à Jules César. Nous nous rangeons à cette dernière opinion et nous pensons, avec Walckenaër, que la permission de prendre place sur la rive gauloise aura été donnée aux Némètes et aux Vangions, sous César, après la victoire que son lieutenant Nonius Gallus remporta, l'an 27 avant notre ère, sur les Trévires révoltés, que l'on punit ainsi par la perte d'une partie de leur territoire. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que parmi les peuples de nos bords que César, allant combattre Pompée, entraîna au delà des Alpes, Lucain fait déjà figurer les Vangions[3], et que Florus attribue même à l'irrésistible intrépidité de tous ces Germains le gain de la bataille de Pharsale[4]. Alors déjà ils étaient organisés sur le pied militaire des

1. Inutile de reproduire ici ces citations, que nous avons si souvent faites au titre des Origines.

2. Le nom actuel est Kaidenburg; mais ce n'est là qu'une corruption de Heidenburg. Nous ajouterons que dans un voisinage assez rapproché de Siegen se trouve une localité, dont le nom fait également penser aux Mèdes-Sigynnes; c'est *Madenburg* ou *Magdenburg*, château antique situé sur un sommet des Vosges, entre Landau et Anweiler. Voir Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 174.

3. *Et qui te laxis imitantur, Sarmata, braccis*
Vangiones ......
Lucain, *Pharsale*, liv. I, vers 430 et 431.

Cette ressemblance du costume vangion et du costume sarmate est une preuve de plus à l'appui de notre système sur les origines.

4. *Nam quum diu æquo Marte, contenderent (Cæsar nempe atque Pompejus in Campis*

Romains, ils étaient plus que des auxiliaires, ils étaient formés en cohortes, et, peu de temps après, sous Auguste, Tacite nous représente, dans l'armée d'un gouverneur ou préfet de la Germanie supérieure, dont dépendait l'Alsace, ces cohortes némètes et vangionnes combattant avec les Romains contre des Germains, les Cattes.[1]

Mais de ce que les Vangions et les Némètes aient fondé ou agrandi Worms et Spire ne résulte pas la preuve invincible qu'ils n'aient été que là ou dans les contrées environnantes; Ptolémée donne de plus aux premiers Argentoratum, Strasbourg, et un lieu, sans doute tout voisin, qu'il indique seulement par le nom d'une légion, *Legio VIII Augusta*[2], et aux seconds Rufiana, qui pourrait bien être le premier rudiment de Rouffach; il semble ainsi réduire les Triboques à Breucomagus (Brumath) et à Elcebus (Ell). Presque tous les historiens de notre Alsace s'insurgent contre ces indications et répètent à l'envi qu'il y a erreur ou transposition; Schœpflin va plus loin, il accuse Ptolémée de démence ou d'aberration en cet endroit[3]. En présence de tant d'affirmations unanimes et des autorités si graves

Pharsalicis) jussuque Pompeji fusus a cornu erupisset equitatus; repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pedites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus, levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est. — Florus, liv. IV, chap. II, d, 97, Édit. Elzévir. 1638.

1. Tacite représente les cohortes vangionnes et némètes, conduites par L. Pomponius, gouverneur de la Germanie supérieure sous le règne de Claude, combattant les Cattes. *Annales*, liv. XII, chap. XXVII.

2. Schœpflin place cette 8e légion dans Argentorat même; Schweighæuser pense qu'elle n'était pas dans la ville, mais non loin, à portée, et il a émis l'opinion qu'elle était établie au lieu où s'est élevé l'ancienne Chartreuse. Ils fondent tous deux leur opinion sur ce que des tuiles ou briques creuses recouvrant des tombeaux découverts dans le voisinage de Strasbourg et notamment de l'ancienne Chartreuse, portaient les sigles *Leg. VIII Aug.* Voir Schœpflin, trad., t. III, p. 41 et 42, et la note du traducteur, M. Ravenèz, à la page 42, où il reproduit un passage, fort intéressant, du *Mémoire sur l'ancien Argentoratum* par Schweighæuser. La découverte de ces tuiles ainsi marquées au nom et au chiffre de cette légion, rapprochée de la même mention, mise par Ptolémée immédiatement après Argentoratum et même sans aucune indication de distance, nous semble démontrer que Schœpflin et Schweighæuser ne se sont pas trompés en cherchant le lieu du cantonnement de la 8e légion sur le territoire de l'antique Argentoratum.

3. *Turbatas Ptolemæi hoc in loco rationes esse, nemini non patet, quum et paulo post Argentoratum, in Tribocis positum, in Vangionibus.* — Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 202.

qui les appuient, c'est à peine si nous osons hasarder un mot en faveur du célèbre géographe, qui avait au moins sur ses contradicteurs, tous modernes, l'avantage de parler de faits presque contemporains, car il écrivait au second siècle de notre ère, et n'aurait pu, à une époque aussi rapprochée des événements, dont il constate les résultats topographiques, avancer, sans être contredit, de son temps, et il ne l'a pas été, ce que l'on se plait aujourd'hui à qualifier d'erreur. Nous nous permettrons une seule observation : les Romains, en adoptant les Vangions et les Némètes et d'autres Germains encore, anciens soldats d'Arioviste, pouvaient-ils, dès l'abord, avoir en ces nouveaux sujets assez de confiance pour les recevoir réunis en nation et les placer, dans cet état, en masses compactes et armées, sur un point quelconque de leur extrême frontière ? N'eut-ce pas été s'exposer à voir ces peuples entretenir des relations avec leur ancienne patrie et lui sacrifier la nouvelle ? Non, les Romains ne pouvaient ainsi jeter entre eux et les Germains une armée permanente d'une fidélité aussi douteuse; la prudence leur faisait un devoir de diviser les éléments de ces agglomérations germaniques, au moins dans les premiers temps de la conquête.

Cette supposition admise, et certes elle a pour elle bien des vraisemblances, on ne sera plus étonné de voir disséminées sur toute l'étendue des deux provinces rhénanes les forces de la migration vangionne et némète, et le système de Ptolémée sera vengé. Le château fort ou bourg, autour duquel s'est élevé, sous l'influence romaine, Argentoratum, Strasbourg, sera, il est vrai, enlevé à ses premiers possesseurs, et les Triboques auront vu s'implanter au milieu d'eux une colonie de Vangions, tandis qu'une colonie de Némètes aura été fixer sa demeure, en pleine Séquanie, au pied de l'Isenberg, sur les bords du Rothbach, à *Roufiana*, aujourd'hui Rouffach. La hauteur qui domine cette ville s'appelle encore la montagne d'Isis, Isenberg, et le village d'Isis, Isenheim, n'en est pas loin : si les Séquaniens, descendants des Sigynnes, n'avaient pas déjà reçu d'eux le culte de la grande déesse égyptienne, ces deux noms nous suffiraient pour constater dans ces lieux la présence des Némètes, car, eux aussi, comme leurs frères les Suèves, adoraient cette divinité, au témoignage de Tacite. Ce rapprochement n'est-il pas un motif de plus pour croire

à l'identité de Roufiana et de Rouffach, admise d'ailleurs par les savants les plus versés dans la géographie ancienne[1]? Ce qui est certain, c'est que l'origine de cette ville, qui a eu ses jours de gloire, se perd dans la nuit des temps. Deux historiens, Conrad Pellican et Conrad Wolfhard, tous deux originaires de Rouffach, et que l'on peut à bon droit soupçonner de quelque partialité en faveur de leur lieu natal, veulent préciser l'année et, pour ainsi dire, le jour de sa naissance, comme s'ils avaient retrouvé l'acte même de sa fondation; ils commencent ainsi la description, un peu emphatique, de leur patrie: «Rvfach, tres ancienne ville d'Alsace, fut bastie par les Romains, «l'année seconde de la 235.e Olympiade, l'an 914 depuis la fondation «de la ville de Rome, au temps que *Junius Rusticus*, et *Aquilinus* «estoient Consuls, soubz l'Empire de M. Antonin et Luc. Verus, son «frère, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 164. On dit, que le «nom a esté imposé à ceste ville d'vn petit fleuve, qui sourd en la «vallee sainct George aupres du bourg, nommé Sultzmar, et cou«lant par vn conduict rouge au travers des champs, et des vignes, «il entre dedans la ville, à laquelle il apporte beaucoup de commo«ditez. Les habitants l'appellent auiourd'huy Ombach; lequel toutes«fois a esté appellé autresfois Rotbach (comme il appert par les an«ciennes annales) à cause de l'eau, qui sembloit estre rouge de la «lueur du conduict, et a baillé aussi ce mesme nom à la ville, qui «se peut encore auiourd'huy assez commodément exprimer en Latin, «car *Rubeaquum* signifie comme ville d'eau rouge. Ceste ville fut «premierement bastie magnifiquement avec double fauxbourg, et a «esté longuement la retraicte de la noblesse Romaine, qui y a ha«bité pres de 500 ans à cause de la fertilité, et abondance de toutes «choses qui sont nécessaires à la vie humaine. Ils feirent de bonnes «loix pour la conseruation de la dicte Republique.....[2]» Cette version a été adoptée par Sébastien Munster; mais le savant auteur de la *Cosmographie* s'est mieux conformé à la tradition en attribuant le

1. Entre autres, par Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. VIII, p. 32; Cellarius, *Geographia antiqua*, liv. II, chap. III, p. 303, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Rufiana*.

2. Ce récit est ainsi reproduit dans l'édition française de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, liv. III, p. 1146.

nom du Rothbach, non pas à la couleur du *conduit*, terme impropre et qui pourrait faire penser à un ouvrage de main d'homme, à une espèce d'aqueduc ou de chenal peint en rouge, mais bien à la couleur naturelle du lit même du ruisseau, *alveus fluvialis*[1]. Ces trois auteurs ont évidemment confondu l'époque où Ptolémée a constaté l'existence de Roufiana, avec l'époque de l'origine même de cette ville; tout en voulant étendre son antiquité, ils l'ont, contre leur gré, restreinte et sont restés au-dessous de la vérité. Il leur a échappé que Ptolémée n'a indiqué que les principales villes[2] des Gaules, et que dès lors la mention seule qu'il fait de Roufiana prouve que de son temps déjà ce lieu avait acquis une certaine importance. Inutile de dire que la précision de leurs dates ne repose sur aucun document, qu'ils s'abstiennent même, et pour cause, d'indiquer la source où ils les ont puisées. D'ailleurs, si la fondation de Rouffach avait eu l'éclat que lui prête la chronique, si cette ville, au lieu de sortir de quelques misérables cabanes jetées çà et là par les Némètes ou par leurs devanciers, avait été l'ouvrage d'un empereur romain, sans doute elle eût consacré et perpétué le souvenir de son origine impériale par quelque appellation augustale ou césaréenne et n'eût pas emprunté son nom au plus ignoré des cours d'eau. Ce qui serait possible, et l'autorité de Munster nous incline à ne pas rejeter dès l'abord cette conjecture, ce serait que Roufiana eût été aggrandie, élevée, si l'on veut, au rang de ville ou de cité (*oppidum*) sous Antonin et Vérus; mais qu'elle existait à l'état de village ou de hameau depuis des siècles déjà et au moins depuis l'introduction des Némètes dans le pays. Dans cette dernière supposition où elle aurait dû sa naissance à ce peuple germain, il ne faudrait pas s'étonner si, moins de deux siècles après, elle eût été réellement reconstruite, car les Germains (César, Tacite et Ammien Marcellin le constatent) avaient

1. Sébastien Munster, *Cosmographia*, liv. III, chap. CXXIX, p. 545, édit. latine : « *Nomen civitati impositum ferunt a fluviolo, qui in valle divi Georgii non procul a pago* « *Sultzmat oritur, ac rubeo alveo per agros ac vineas fluens, ob multas commoditates ab* » *urbe excipitur.* »

2. Cette remarque n'a pas échappé à Schœpflin; mais nous croyons qu'il en a fait une bien fausse application quand il s'en est servi pour nier l'identité de Rufiana et de Rouffach : *Ptolemæus quum loca tantum digniora notatu recensuat*, Rufianam (Ῥουφιάνα) *quum in Nemetibus posuit, non ex infimis fuisse necesse est.* — *Als. illustr.*, t. I, p. 202.

horreur des villes et ne se bâtissaient que des espèces de huttes ou de tanières, isolées encore les unes des autres, sans ordre et sans continuité. On le voit donc, rien ne s'oppose à l'admissibilité de cette pensée, que les rives du Rothbach aient été l'un des premiers séjours des Némètes, en d'autres termes, que Rouffach soit issue de la Roufiana de Ptolémée : à ce titre, cette modeste ville serait la sœur, peut-être même la sœur aînée de Spire.

Il est d'autant plus probable que les Némètes et les Vangions ont été ainsi distribués par groupes ou colonies, de distance en distance, entre le Rhin et les Vosges, que c'était opposer partout la population germaine à la population gauloise et profiter habilement de leur antagonisme national pour les tenir en respect l'une par l'autre : la politique de Rome, dont le secret semble avoir été, dans la Gaule surtout, la mise en pratique du fameux adage : *divide ut regnes,* ne peut avoir négligé ce moyen d'entretenir, entre l'élément nouveau et l'élément ancien de sa conquête, une division, si utile au maintien de sa suprématie et de sa puissance. Ajoutons que, pour plus de sécurité encore, elle plaçait, dans le voisinage et à portée de ces colonies germaines implantées au milieu des Gaulois, les camps de ses légions, et, en effet (c'est encore Ptolémée qui nous l'apprend), tandis que la VIIIe, décorée du nom d'Auguste, veillait aux portes d'Argentoratum, celles retranchées à Mons-Brisiacus, alors sur notre rive, ou à Argentuaria, étaient une menace toujours suspendue sur Roufiana.

Peut-être le nom de *Mundat,* donné au territoire de Rouffach, comme à celui de Wissembourg, est-il une nouvelle preuve de quelque rapport de consanguinité entre les anciens habitants de l'un et de l'autre : que l'on n'oublie pas que le Mundat de Wissembourg touche au Spirgau, et en fut même, dans le principe, une partie intégrante[1]. Ici se place cette question : d'où vient le mot de Mundat? les savants se sont épuisés en conjectures pour arriver à la solution de ce problème. Beatus Rhenanus veut que ce mot se compose de *Man,* qui, pour le besoin de l'étymologie, signifierait *homme noble* ou *de cour,* et de *Tadt,* emprunté à on ne sait quelle langue et auquel il attribue le sens de *territoire; Mantadt,* selon lui, serait

1. Le pays de Wissembourg, comme, plus tard, son abbaye, était situé dans le Spirgau et dans l'évêché de Spire. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294.

donc le territoire des nobles ou des hommes de cour, et avec le temps, par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que les deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund,* qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection;* ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum,* récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum,* affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, §. 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois;* il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg*. On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara*. Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

forme de la divinité païenne qu'on y adorait, le globe de la lune et en même temps les sphères magiques qui servaient à la célébration des mystères d'Isis[1]. Peut-être aussi ce mot trouve-t-il son explication dans le mode adopté pour faire rendre à la divinité du lieu ses oracles; qu'on se rappelle le surnom de *Bouléen*, donné, pour la même cause, au Jupiter de Dodone[2]; enfin, nous retrouvons le même mot dans ces *tauroboles*, qu'on offrait à Isis, devenue Cybèle ou Bérécynthe, et que Dom Martin appelle l'un des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité[3]. On pourrait également trouver dans *Bollenberg* quelque provenance de *Böller, Bollern*, bruit, faire du bruit, un tapage infernal, comme si le culte nocturne de la

1. Si le Bollenberg était consacré à Isis, à Cybèle ou Bérécynthe, toutes déesses que les peuples celtiques semblaient confondre dans leur adoration, il devait cacher quelque sanctuaire pour la célébration des mystères de ces divinités. Or, les sphères jouaient un grand rôle dans les arcanes de ce culte; ces sphères, dont la vue était réservée aux prêtres, étaient renfermées dans des chars couverts (Κωμασήρια) que l'on promenait dans les solennnités, comme le char de Hertha, chez les Germains et l'arche d'alliance, chez les Hébreux, et c'était dans l'ombre, loin des regards du vulgaire, dans des souterrains même, que les prêtres ouvraient ce dépôt redoutable, et en tiraient, pour l'exercice de leurs prétendus mystères, les sphères sacrées. Ἐν ταῖς χαλουμέναις πάρ οὐτοίς Κωμασαις τῶν θεῶν χρύσα ἀγάλματα δύο μὲν Κύνας ἕνα δὲ ἱέραχα χαὶ Ἴβιν μίαν περιφέρουσι. V. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. 5. Chez les Égyptiens, ajoute Synesius, les prophètes ne permettent point à ceux qui fondent les métaux, ni aux statuaires, de représenter les dieux en figures, de peur qu'ils ne s'écartent des règles; mais ils se jouent du peuple en faisant graver sur le vestibule des temples des becs d'éperviers et d'ibis, tandis qu'ils se retirent dans des souterrains sacrés qui servent de voile aux mystères profonds qu'ils y célèbrent : là ils ont des arches qu'ils apppellent Κωμασήρια, dans lesquelles ils enferment des sphères, dont la vue révolterait les Égyptiens; car c'est le génie du vulgaire de mépriser ce qui est commun.

Dom Martin, après avoir rapporté ce passage de Synesius et de Clément d'Alexandrie, arrive à cette conclusion : «Je fais ces remarques d'après Selden (*De diis Syriis, prolegom.*, chap. III), «qui fait voir que les interprètes de Clément d'Alexandrie et de Synesius n'ont «pas entendu leurs auteurs en expliquant ces termes.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 36.

2. Voir au chap. II des Origines, p. 59 et 60, comment les petits vases arrondis, les boules de métal, suspendus aux chênes fatidiques et agités par le vent, servaient, par le son qu'ils rendaient en s'entre-choquant, à interpréter la volonté du Dieu et comment le Jupiter de Dodone en a reçu le nom de *Bouléen*, Βουλαίος.

3. «Nous avons, dit Dom Martin, plusieurs monuments trouvés en France qui rendent «témoignage, les uns à ......, les autres aux Tauroboles qu'on lui offrait (à Cybèle), un «des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, chap. X, p. 32.

lune, les danses, les cris, les chants confus, qui l'accompagnaient[1], s'étaient, plus tard, au temps de la magie et de la sorcellerie, transformés en *sabbat*. Bollenberg donc, que son appellation vienne de quelque figure sphérique ou monstrueuse, que l'on faisait apparaître dans les solennités religieuses, ou qu'elle soit l'expression des sons mystérieux, des voix lugubres, que l'on croit encore entendre sortir de la montagne, dans le silence de la nuit, ou qu'enfin il soit un dernier écho du nom d'Apollon ou de Belenus, Bollenberg est un souvenir de l'adoration d'Isis ou de Mithras. Encore un mot : quel monument les Némètes auraient-ils pu laisser de leur religion primitive? Quelque pierre, autel ou plutôt symbole, personnification même de leur divinité : ce monument ne manque pas au Bollenberg; au sommet de cette montagne chacun peut voir ce que, dans le langage mystique des païens, on appelait une *pierre levée*, et non loin de là est, aujourd'hui, couchée à terre une autre pierre, qui fut dressée sans doute autrefois et à laquelle se rattache une des plus effrayantes histoires de la contrée[2]. On veut que ces deux pierres soient les débris de

1. *Cantantes atque saltantes ante hoc simulacrum*. Grégoire de Tours, cité par Dom Martin, *loc. cit.*

Le culte de Mitra, Vénus-Uranie ou la lune, était inséparable de celui de Mithras, le dieu du soleil et du feu; nous croyons même que ces deux immortels n'étaient que deux modes de la même divinité. Or, Mithras ou Teut, réunissant les attributs de Mercure et de Pluton, était pour les Gaulois, comme pour les Samothraces, rangé parmi les grands dieux ou Cabires. Les fêtes ou mystères devaient donc se célébrer comme ceux des Cabires. Voici ce que Dom Martin, d'après Strabon, liv. X, et Hérodote, *in Thalia*, nous apprend de ces singulières cérémonies religieuses : «Leurs ministres célébraient leurs fêtes et leurs mystères «avec des enthousiasmes et des fureurs bacchiques, avec de grands bruits et des tumultes «qu'ils faisaient avec leurs armes, avec des cymbales, des tambours et des cris sur«prenants.» *Rel. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 42.»

2. Quoique nous n'adoptions pas la version qui fait sortir le nom de Bollenberg de celui d'Apollon, néanmoins, ne la trouvant pas inadmissible, nous croyons devoir reproduire ici l'opinion d'un écrivain qui l'adopte : «Le *Bollenberg* ou *Pollemberg*, coteau qui s'élève «contre Orschwihr, porte un nom païen. Il est hanté; les sorcières et les fées y dansent en «rond la nuit. Il a dû exister là un établissement du culte druidique, remplacé peut-être plus «tard par celui d'Apollon. Apollons-, Pollonsberg. C'est là l'opinion d'un savant prêtre du «voisinage, M. l'abbé Zimberlin, dont le nom fait autorité lorsqu'il s'agit de cette partie «de l'Alsace. Ajoutons encore qu'une pierre-borne, qui sépare, sur le Bollenberg, deux com«munes limitrophes, a tous les caractères d'une *pierre levée* druidique, qu'il en existe une «seconde à quelque distance, qui est couchée sur le sol, et sur laquelle la tradition a fondé «une de ses plus effrayantes histoires. Que l'on ne m'objecte pas qu'une charte du 13e siècle, «je crois, indique cette montagne comme étant la propriété des sires de Bollen, car je

quelque dolmen druidique, devenu sous les Romains, lors de la fusion des divinités gauloises et romaines, un autel d'Apollon, et l'on tire du nom de ce dieu le nom même de la montagne, Apollonsberg, Pollonsberg. Nous n'avons pas admis cette étymologie, parce qu'elle nous a semblé forcée et que nous n'avons pas cru à la transformation qu'elle suppose. Néanmoins, qu'on veuille bien le remarquer, la supposition, qui lui sert de base, ne gênerait en rien nos déductions et leur prêterait même un appui de plus, car dans le culte fusionné, quelle divinité a dû succéder au dieu du feu, à Mithras? Évidemment le dieu du soleil, c'est-à-dire Apollon. Le Soleil était même un des attributs de Mithras. Apollon était le frère de Diane[1]; ces deux déités, le soleil et la lune, étaient, pour les adorateurs du feu, deux manières d'être de leur dieu, sous les noms de *Mithras* et de *Mitra* ou Vénus-Uranie; Hérodote même les confond sous la dénomination unique de Mitra (Μίτρα).[2]

La crainte superstitieuse qui semble encore planer sur le Bollenberg, a évidemment puisé sa source dans les pratiques mystérieuses

«prierai mon contradicteur de dire si ce sont les Bollen qui ont donné leur nom à cette «montagne ou si plutôt ils ne l'auraient pas reçu d'elle?» Voir la traduction de l'*Als. illustr.*, par M. Ravenèz, t. I, p. 599 et 600. Les sires de Bollen et la charte supposée, n'ont jamais existé.

1. *Luna quoque eadem quidem est, quæ Diana, sive Proserpina : cum vero inter Selectos Deos numeratur, Hyperionis filia, Solis soror dicitur.* — G. H. Nieupoort, *De Ritibus Romanorum*, sect. IV, chap. I, §. 21, p. 298. Édit. Strasb., 1743. — Cet auteur, qui s'appuie toujours sur les autorités anciennes les plus respectables, explique ensuite pourquoi, au déclin de la lune, ses adorateurs croyaient devoir, à l'aide de cymbales d'airain et de différentes autres choses, faire un bruit épouvantable. *Veterum autem superstitio credebat eam, cum deficit, incantationibus magicis affligi : ideoque pelvibus æneis aliisque rebus magnum sonum excitabant, ne eas audire posset.* — *Ibid.*

2. Ἐπιμεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ θύειν, παρά τε Ἀσσυρίων μαθόντες καὶ Ἀραβίων. Καλέουσι δὲ Ἀσσύριοι τὴν Ἀφροδίτη Μύλιττα, Ἀράβιοι δὲ Ἀλιττα, Πέρσαι δὲ Μίτραν. (Hérodote, liv. I, chap. 131.)

Ce que M. Miot traduit par : mais ils ont (les Perses et les Mèdes) appris depuis de Arabes et des Assyriens, à offrir aussi des sacrifices à Vénus-Uranie. Au surplus, les Assyriens appellent Vénus, dans leur langue, Mylitta ; les Arabes la nomment Alitta, et les Perses lui donnent le nom de Mitra. T. I, p. 110 et 111.

Cette confusion de divinités à sexes différents est tout à fait dans les idées de l'antiquité païenne; personne n'a rendu plus sensibles ces croyances qu'Élias Schedius. *Sane Dii gentilium utriusque erant naturæ. Matrem lunam mundi vocant, et fluxum habere utriusque naturæ existimant.* Il dit cela en traduisant Plutarque, *de Iside et Osiride*. Voir *De Diis Germanis, Syngramma*, I, chap. VII, p. 135 et suiv.

et terribles d'un culte nocturne; quelle que soit donc la divinité du lieu, qu'elle se soit appelée Isis, Mitra ou Vénus-Uranie, elle y était adorée sous sa forme la plus redoutable, avec ses attributs les plus sombres, c'était le dieu de la lune et de la nuit. Ce trait suffit pour reconnaître dans ses adorateurs des Germains, des Suèves, et surtout des Némètes.

D'après ces données, qui n'a reconnu dans le *Mundat* la meilleure expression du culte de ces peuples? Il ne faut pas rechercher le sens de la finale *at* ou *dat*, qui sans doute n'en a pas plus ici que dans une foule de termes germains ou gaulois ainsi terminés[1]. Nous ne nous attacherons qu'à ce qui fait le radical ou la substance du mot, à *Mun*, qui dans l'ancien allemand ou plutôt le germain, la langue même des Némètes, se prononçait et s'écrivait *Mon* ou *Moon* et signifiait, comme en allemand-souabe *Moün*, et en haut-allemand *Mond*, la lune. Comment douter que ce mot de Mundat, qui se retrouve partout où nous avons vu les Némètes, dans le Spirgau, de même que dans le pays de Rouffach, ne soit un dernier retentissement de leur religion primitive et une preuve de plus de leur séjour dans nos contrées. Isenberg, Isenheim, Bollenberg, Bollwiller et Mundat sont autant de témoins que la déesse de la nuit fut adorée en ces lieux et que les Némètes, les principaux sectateurs d'Isis et de Mitra, ont passé par là.

En résumé, à l'arrivée de César, les Séquaniens et leurs fidèles alliés ou clients, les Rauraques, peuplaient seuls ce que nous appelons aujourd'hui la haute Alsace, les Médiomatriciens et les Triboques occupaient toute la basse Alsace; la limite entre ces deux provinces était le *Landgraben;* après la conquête, César d'abord, ensuite Auguste, admirent sur notre sol quelques peuples nouveaux; sous leurs auspices, les Helvètes Tulinges ou plutôt Turinges s'établirent sur les bords de la rivière, qui a reçu d'eux son nom, la Thur; les Némètes furent divisés par groupes ou colonies, notamment à Noviomagus (Spire) et à Roufiana (Rouffach), tandis que les Vangions vinrent fixer leur séjour à Borbetomagus (Worms) et dans Argentoratum (Strasbourg). Vesontio (Besançon) resta la capitale séquanienne et Divodurum (Metz) la capitale médiomatricienne.

1. Quelqu'un a-t-il donné le sens d'*at* dans *Monat*, mois, ou dans *Bannat?*

qui les appuient, c'est à peine si nous osons hasarder un mot en faveur du célèbre géographe, qui avait au moins sur ses contradicteurs, tous modernes, l'avantage de parler de faits presque contemporains, car il écrivait au second siècle de notre ère, et n'aurait pu, à une époque aussi rapprochée des événements, dont il constate les résultats topographiques, avancer, sans être contredit, de son temps, et il ne l'a pas été, ce que l'on se plaît aujourd'hui à qualifier d'erreur. Nous nous permettrons une seule observation : les Romains, en adoptant les Vangions et les Némètes et d'autres Germains encore, anciens soldats d'Arioviste, pouvaient-ils, dès l'abord, avoir en ces nouveaux sujets assez de confiance pour les recevoir réunis en nation et les placer, dans cet état, en masses compactes et armées, sur un point quelconque de leur extrême frontière ? N'eut-ce pas été s'exposer à voir ces peuples entretenir des relations avec leur ancienne patrie et lui sacrifier la nouvelle ? Non, les Romains ne pouvaient ainsi jeter entre eux et les Germains une armée permanente d'une fidélité aussi douteuse; la prudence leur faisait un devoir de diviser les éléments de ces agglomérations germaniques, au moins dans les premiers temps de la conquête.

Cette supposition admise, et certes elle a pour elle bien des vraisemblances, on ne sera plus étonné de voir disséminées sur toute l'étendue des deux provinces rhénanes les forces de la migration vangionne et némète, et le système de Ptolémée sera vengé. Le château fort ou bourg, autour duquel s'est élevé, sous l'influence romaine, Argentoratum, Strasbourg, sera, il est vrai, enlevé à ses premiers possesseurs, et les Triboques auront vu s'implanter au milieu d'eux une colonie de Vangions, tandis qu'une colonie de Némètes aura été fixer sa demeure, en pleine Séquanie, au pied de l'Isenberg, sur les bords du Rothbach, à *Roufiana*, aujourd'hui Rouffach. La hauteur qui domine cette ville s'appelle encore la montagne d'Isis, Isenberg, et le village d'Isis, Isenheim, n'en est pas loin : si les Séquaniens, descendants des Sigynnes, n'avaient pas déjà reçu d'eux le culte de la grande déesse égyptienne, ces deux noms nous suffiraient pour constater dans ces lieux la présence des Némètes, car, eux aussi, comme leurs frères les Suèves, adoraient cette divinité, au témoignage de Tacite. Ce rapprochement n'est-il pas un motif de plus pour croire

à l'identité de Roufiana et de Rouffach, admise d'ailleurs par les savants les plus versés dans la géographie ancienne[1]? Ce qui est certain, c'est que l'origine de cette ville, qui a eu ses jours de gloire, se perd dans la nuit des temps. Deux historiens, Conrad Pellican et Conrad Wolfhard, tous deux originaires de Rouffach, et que l'on peut à bon droit soupçonner de quelque partialité en faveur de leur lieu natal, veulent préciser l'année et, pour ainsi dire, le jour de sa naissance, comme s'ils avaient retrouvé l'acte même de sa fondation; ils commencent ainsi la description, un peu emphatique, de leur patrie: «Rvfach, tres ancienne ville d'Alsace, fut bastie par les Romains, «l'année seconde de la 235.e Olympiade, l'an 914 depuis la fondation «de la ville de Rome, au temps que *Junius Rusticus*, et *Aquilinus* «estoient Consuls, soubz l'Empire de M. Antonin et Luc. Verus, son «frère, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 164. On dit, que le «nom a esté imposé à ceste ville d'vn petit fleuve, qui sourd en la «vallee sainct George aupres du bourg, nommé Sultzmar, et cou«lant par vn conduict rouge au travers des champs, et des vignes, «il entre dedans la ville, à laquelle il apporte beaucoup de commo«ditez. Les habitants l'appellent auiourd'huy Ombach; lequel toutes«fois a esté appellé autresfois Rotbach (comme il appert par les an«ciennes annales) à cause de l'eau, qui sembloit estre rouge de la «lueur du conduict, et a baillé aussi ce mesme nom à la ville, qui «se peut encore auiourd'huy assez commodément exprimer en Latin, «car *Rubeaquum* signifie comme ville d'eau rouge. Ceste ville fut «premierement bastie magnifiquement avec double fauxbourg, et a «esté longuement la retraicte de la noblesse Romaine, qui y a ha«bité pres de 500 ans à cause de la fertilité, et abondance de toutes «choses qui sont nécessaires à la vie humaine. Ils feirent de bonnes «loix pour la conseruation de la dicte Republique.....[2]» Cette version a été adoptée par Sébastien Munster; mais le savant auteur de la *Cosmographie* s'est mieux conformé à la tradition en attribuant le

1. Entre autres, par Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. VIII, p. 32; Cellarius, *Geographia antiqua*, liv. II, chap. III, p. 303, et Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Rufiana*.

2. Ce récit est ainsi reproduit dans l'édition française de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, liv. III, p. 1146.

nom du Rothbach, non pas à la couleur du *conduit*, terme impropre et qui pourrait faire penser à un ouvrage de main d'homme, à une espèce d'aqueduc ou de chenal peint en rouge, mais bien à la couleur naturelle du lit même du ruisseau, *alveus fluvialis*[1]. Ces trois auteurs ont évidemment confondu l'époque où Ptolémée a constaté l'existence de Roufiana, avec l'époque de l'origine même de cette ville; tout en voulant étendre son antiquité, ils l'ont, contre leur gré, restreinte et sont restés au-dessous de la vérité. Il leur a échappé que Ptolémée n'a indiqué que les principales villes[2] des Gaules, et que dès lors la mention seule qu'il fait de Roufiana prouve que de son temps déjà ce lieu avait acquis une certaine importance. Inutile de dire que la précision de leurs dates ne repose sur aucun document, qu'ils s'abstiennent même, et pour cause, d'indiquer la source où ils les ont puisées. D'ailleurs, si la fondation de Rouffach avait eu l'éclat que lui prête la chronique, si cette ville, au lieu de sortir de quelques misérables cabanes jetées çà et là par les Némètes ou par leurs devanciers, avait été l'ouvrage d'un empereur romain, sans doute elle eût consacré et perpétué le souvenir de son origine impériale par quelque appellation augustale ou césaréenne et n'eût pas emprunté son nom au plus ignoré des cours d'eau. Ce qui serait possible, et l'autorité de Munster nous incline à ne pas rejeter dès l'abord cette conjecture, ce serait que Roufiana eût été aggrandie, élevée, si l'on veut, au rang de ville ou de cité (*oppidum*) sous Antonin et Vérus; mais qu'elle existait à l'état de village ou de hameau depuis des siècles déjà et au moins depuis l'introduction des Némètes dans le pays. Dans cette dernière supposition où elle aurait dû sa naissance à ce peuple germain, il ne faudrait pas s'étonner si, moins de deux siècles après, elle eût été réellement reconstruite, car les Germains (César, Tacite et Ammien Marcellin le constatent) avaient

1. Sébastien Munster, *Cosmographia*, liv. III, chap. CXXIX, p. 545, édit. latine : « *Nomen civitati impositum ferunt a fluviolo, qui in valle divi Georgii non procul a pago* « *Sultzmat oritur, ac rubeo alveo per agros ac vineas fluens, ob multas commoditates ab* » *urbe excipitur.* »

2. Cette remarque n'a pas échappé à Schœpflin; mais nous croyons qu'il en a fait une bien fausse application quand il s'en est servi pour nier l'identité de Rufiana et de Rouffach : *Ptolemæus quum loca tantum digniora notatu recensuat*, Rufianam (Ῥουφιάνα) *quum in Nemetibus posuit, non ex infimis fuisse necesse est.* — *Als. illustr.*, t. I, p. 202.

horreur des villes et ne se bâtissaient que des espèces de huttes ou de tanières, isolées encore les unes des autres, sans ordre et sans continuité. On le voit donc, rien ne s'oppose à l'admissibilité de cette pensée, que les rives du Rothbach aient été l'un des premiers séjours des Némètes, en d'autres termes, que Rouffach soit issue de la Roufiana de Ptolémée : à ce titre, cette modeste ville serait la sœur, peut-être même la sœur aînée de Spire.

Il est d'autant plus probable que les Némètes et les Vangions ont été ainsi distribués par groupes ou colonies, de distance en distance, entre le Rhin et les Vosges, que c'était opposer partout la population germaine à la population gauloise et profiter habilement de leur antagonisme national pour les tenir en respect l'une par l'autre : la politique de Rome, dont le secret semble avoir été, dans la Gaule surtout, la mise en pratique du fameux adage : *divide ut regnes,* ne peut avoir négligé ce moyen d'entretenir, entre l'élément nouveau et l'élément ancien de sa conquête, une division, si utile au maintien de sa suprématie et de sa puissance. Ajoutons que, pour plus de sécurité encore, elle plaçait, dans le voisinage et à portée de ces colonies germaines implantées au milieu des Gaulois, les camps de ses légions, et, en effet (c'est encore Ptolémée qui nous l'apprend), tandis que la VIIIe, décorée du nom d'Auguste, veillait aux portes d'Argentoratum, celles retranchées à Mons-Brisiacus, alors sur notre rive, ou à Argentuaria, étaient une menace toujours suspendue sur Roufiana.

Peut-être le nom de *Mundat,* donné au territoire de Rouffach, comme à celui de Wissembourg, est-il une nouvelle preuve de quelque rapport de consanguinité entre les anciens habitants de l'un et de l'autre : que l'on n'oublie pas que le Mundat de Wissembourg touche au Spirgau, et en fut même, dans le principe, une partie intégrante[1]. Ici se place cette question : d'où vient le mot de Mundat? les savants se sont épuisés en conjectures pour arriver à la solution de ce problème. Beatus Rhenanus veut que ce mot se compose de *Man,* qui, pour le besoin de l'étymologie, signifierait *homme noble* ou *de cour,* et de *Tadt,* emprunté à on ne sait quelle langue et auquel il attribue le sens de *territoire; Mantadt,* selon lui, serait

1. Le pays de Wissembourg, comme, plus tard, son abbaye, était situé dans le Spirgau et dans l'évêché de Spire. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294.

donc le territoire des nobles ou des hommes de cour, et avec le temps, par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que les deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund*, qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection;* ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum*, récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum*, affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, ‡. 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois;* il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg*. On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara*. Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

forme de la divinité païenne qu'on y adorait, le globe de la lune et en même temps les sphères magiques qui servaient à la célébration des mystères d'Isis [1]. Peut-être aussi ce mot trouve-t-il son explication dans le mode adopté pour faire rendre à la divinité du lieu ses oracles; qu'on se rappelle le surnom de *Bouléen*, donné, pour la même cause, au Jupiter de Dodone [2]; enfin, nous retrouvons le même mot dans ces *tauroboles*, qu'on offrait à Isis, devenue Cybèle ou Bérécynthe, et que Dom Martin appelle l'un des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité [3]. On pourrait également trouver dans *Bollenberg* quelque provenance de *Böller, Bollern*, bruit, faire du bruit, un tapage infernal, comme si le culte nocturne de la

1. Si le Bollenberg était consacré à Isis, à Cybèle ou Bérécynthe, toutes déesses que les peuples celtiques semblaient confondre dans leur adoration, il devait cacher quelque sanctuaire pour la célébration des mystères de ces divinités. Or, les sphères jouaient un grand rôle dans les arcanes de ce culte; ces sphères, dont la vue était réservée aux prêtres, étaient renfermées dans des chars couverts (Κωμαστήρια) que l'on promenait dans les solennités, comme le char de Hertha, chez les Germains et l'arche d'alliance, chez les Hébreux, et c'était dans l'ombre, loin des regards du vulgaire, dans des souterrains même, que les prêtres ouvraient ce dépôt redoutable, et en tiraient, pour l'exercice de leurs prétendus mystères, les sphères sacrées. Ἐν ταῖς καλουμέναις πάρ οὐτοίς Κωμασαις τῶν Θεῶν χρύσα ἀγάλματα δύο μὲν Κύνας ἕνα δὲ Ἱέραχα καὶ Ἴβιν μίαν περιφέρουσι. V. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. 5. Chez les Égyptiens, ajoute Synesius, les prophètes ne permettent point à ceux qui fondent les métaux, ni aux statuaires, de représenter les dieux en figures, de peur qu'ils ne s'écartent des règles; mais ils se jouent du peuple en faisant graver sur le vestibule des temples des becs d'éperviers et d'ibis, tandis qu'ils se retirent dans des souterrains sacrés qui servent de voile aux mystères profonds qu'ils y célèbrent : là ils ont des arches qu'ils apppellent Κωμαστήρια, dans lesquelles ils enferment des sphères, dont la vue révolterait les Égyptiens; car c'est le génie du vulgaire de mépriser ce qui est commun.

Dom Martin, après avoir rapporté ce passage de Synesius et de Clément d'Alexandrie, arrive à cette conclusion : «Je fais ces remarques d'après Selden (*De diis Syriis, prolegom.*, chap. III), «qui fait voir que les interprètes de Clément d'Alexandrie et de Synesius n'ont «pas entendu leurs auteurs en expliquant ces termes.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 36.

2. Voir au chap. II des Origines, p. 59 et 60, comment les petits vases arrondis, les boules de métal, suspendus aux chênes fatidiques et agités par le vent, servaient, par le son qu'ils rendaient en s'entre-choquant, à interpréter la volonté du Dieu et comment le Jupiter de Dodone en a reçu le nom de *Bouléen*, Βουλαίος.

3. «Nous avons, dit Dom Martin, plusieurs monuments trouvés en France qui rendent «témoignage, les uns à . . . . . ., les autres aux Tauroboles qu'on lui offrait (à Cybèle), un «des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, chap. X, p. 32.

lune, les danses, les cris, les chants confus, qui l'accompagnaient[1], s'étaient, plus tard, au temps de la magie et de la sorcellerie, transformés en *sabbat.* Bollenberg donc, que son appellation vienne de quelque figure sphérique ou monstrueuse, que l'on faisait apparaître dans les solennités religieuses, ou qu'elle soit l'expression des sons mystérieux, des voix lugubres, que l'on croit encore entendre sortir de la montagne, dans le silence de la nuit, ou qu'enfin il soit un dernier écho du nom d'Apollon ou de Belenus, Bollenberg est un souvenir de l'adoration d'Isis ou de Mithras. Encore un mot : quel monument les Némètes auraient-ils pu laisser de leur religion primitive? Quelque pierre, autel ou plutôt symbole, personnification même de leur divinité : ce monument ne manque pas au Bollenberg; au sommet de cette montagne chacun peut voir ce que, dans le langage mystique des païens, on appelait une *pierre levée,* et non loin de là est, aujourd'hui, couchée à terre une autre pierre, qui fut dressée sans doute autrefois et à laquelle se rattache une des plus effrayantes histoires de la contrée[2]. On veut que ces deux pierres soient les débris de

1. *Cantantes atque saltantes ante hoc simulacrum.* Grégoire de Tours, cité par Dom Martin, *loc. cit.*

Le culte de Mitra, Vénus-Uranie ou la lune, était inséparable de celui de Mithras, le dieu du soleil et du feu; nous croyons même que ces deux immortels n'étaient que deux modes de la même divinité. Or, Mithras ou Teut, réunissant les attributs de Mercure et de Pluton, était pour les Gaulois, comme pour les Samothraces, rangé parmi les grands dieux ou Cabires. Les fêtes ou mystères devaient donc se célébrer comme ceux des Cabires. Voici ce que Dom Martin, d'après Strabon, liv. X, et Hérodote, *in Thalia,* nous apprend de ces singulières cérémonies religieuses : «Leurs ministres célébraient leurs fêtes et leurs mystères «avec des enthousiasmes et des fureurs bacchiques, avec de grands bruits et des tumultes «qu'ils faisaient avec leurs armes, avec des cymbales, des tambours et des cris sur«prenants.» *Rel. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 42.»

2. Quoique nous n'adoptions pas la version qui fait sortir le nom de Bollenberg de celui d'Apollon, néanmoins, ne la trouvant pas inadmissible, nous croyons devoir reproduire ici l'opinion d'un écrivain qui l'adopte : «Le *Bollenberg* ou *Pollemberg*, coteau qui s'élève «contre Orschwihr, porte un nom païen. Il est hanté; les sorcières et les fées y dansent en «rond la nuit. Il a dû exister là un établissement du culte druidique, remplacé peut-être plus «tard par celui d'Apollon. Apollons-, Pollonsberg. C'est là l'opinion d'un savant prêtre du «voisinage, M. l'abbé Zimberlin, dont le nom fait autorité lorsqu'il s'agit de cette partie «de l'Alsace. Ajoutons encore qu'une pierre-borne, qui sépare, sur le Bollenberg, deux com«munes limitrophes, a tous les caractères d'une *pierre levée* druidique, qu'il en existe une «seconde à quelque distance, qui est couchée sur le sol, et sur laquelle la tradition a fondé «une de ses plus effrayantes histoires. Que l'on ne m'objecte pas qu'une charte du 13e siècle, «je crois, indique cette montagne comme étant la propriété des sires de Bollen, car je

quelque dolmen druidique, devenu sous les Romains, lors de la fusion des divinités gauloises et romaines, un autel d'Apollon, et l'on tire du nom de ce dieu le nom même de la montagne, Apollonsberg, Pollonsberg. Nous n'avons pas admis cette étymologie, parce qu'elle nous a semblé forcée et que nous n'avons pas cru à la transformation qu'elle suppose. Néanmoins, qu'on veuille bien le remarquer, la supposition, qui lui sert de base, ne gênerait en rien nos déductions et leur prêterait même un appui de plus, car dans le culte fusionné, quelle divinité a dû succéder au dieu du feu, à Mithras? Évidemment le dieu du soleil, c'est-à-dire Apollon. Le Soleil était même un des attributs de Mithras. Apollon était le frère de Diane[1]; ces deux déités, le soleil et la lune, étaient, pour les adorateurs du feu, deux manières d'être de leur dieu, sous les noms de *Mithras* et de *Mitra* ou Vénus-Uranie; Hérodote même les confond sous la dénomination unique de Mitra (Μίτρα).[2]

La crainte superstitieuse qui semble encore planer sur le Bollenberg, a évidemment puisé sa source dans les pratiques mystérieuses

« prierai mon contradicteur de dire si ce sont les Bollen qui ont donné leur nom à cette « montagne ou si plutôt ils ne l'auraient pas reçu d'elle? » Voir la traduction de l'*Als. illustr.*, par M. Ravenèz, t. I, p. 599 et 600. Les sires de Bollen et la charte supposée, n'ont jamais existé.

1. *Luna quoque eadem quidem est, quæ Diana, sive Proserpina : cum vero inter Selectos Deos numeratur, Hyperionis filia, Solis soror dicitur.* — G. H. Nieupoort, *De Ritibus Romanorum*, sect. IV, chap. I, §. 21, p. 298. Édit. Strasb., 1743. — Cet auteur, qui s'appuie toujours sur les autorités anciennes les plus respectables, explique ensuite pourquoi, au déclin de la lune, ses adorateurs croyaient devoir, à l'aide de cymbales d'airain et de différentes autres choses, faire un bruit épouvantable. *Veterum autem superstitio credebat eam, cum deficit, incantationibus magicis affligi : ideoque pelvibus æneis aliisque rebus magnum sonum excitabant, ne eas audire posset.* — *Ibid.*

2. Ἐπιμεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ θύειν, παρά τε Ἀσσυρίων μαθόντες καὶ Ἀραβίων. Καλέουσι δὲ Ἀσσύριοι τὴν Ἀφροδίτην Μύλιττα, Ἀράβιοι δὲ Ἀλιττα, Πέρσαι δὲ Μίτραν. (Hérodote, liv. I, chap. 131.)

Ce que M. Miot traduit par : mais ils ont (les Perses et les Mèdes) appris depuis de Arabes et des Assyriens, à offrir aussi des sacrifices à Vénus-Uranie. Au surplus, les Assyriens appellent Vénus, dans leur langue, Mylitta ; les Arabes la nomment Alitta, et les Perses lui donnent le nom de Mitra. T. I, p. 110 et 111.

Cette confusion de divinités à sexes différents est tout à fait dans les idées de l'antiquité païenne; personne n'a rendu plus sensibles ces croyances qu'Élias Schedius. *Sane Dii gentilium utriusque erant naturæ. Matrem lunam mundi vocant, et fluxum habere utriusque naturæ existimant.* Il dit cela en traduisant Plutarque, *de Iside et Osiride.* Voir *De Diis Germanis, Syngramma*, I, chap. VII, p. 135 et suiv.

et terribles d'un culte nocturne; quelle que soit donc la divinité du lieu, qu'elle se soit appelée Isis, Mitra ou Vénus-Uranie, elle y était adorée sous sa forme la plus redoutable, avec ses attributs les plus sombres, c'était le dieu de la lune et de la nuit. Ce trait suffit pour reconnaître dans ses adorateurs des Germains, des Suèves, et surtout des Némètes.

D'après ces données, qui n'a reconnu dans le *Mundat* la meilleure expression du culte de ces peuples? Il ne faut pas rechercher le sens de la finale *at* ou *dat*, qui sans doute n'en a pas plus ici que dans une foule de termes germains ou gaulois ainsi terminés[1]. Nous ne nous attacherons qu'à ce qui fait le radical ou la substance du mot, à *Mun*, qui dans l'ancien allemand ou plutôt le germain, la langue même des Némètes, se prononçait et s'écrivait *Mon* ou *Moon* et signifiait, comme en allemand-souabe *Moün*, et en haut-allemand *Mond*, la lune. Comment douter que ce mot de Mundat, qui se retrouve partout où nous avons vu les Némètes, dans le Spirgau, de même que dans le pays de Rouffach, ne soit un dernier retentissement de leur religion primitive et une preuve de plus de leur séjour dans nos contrées. Isenberg, Isenheim, Bollenberg, Bollwiller et Mundat sont autant de témoins que la déesse de la nuit fut adorée en ces lieux et que les Némètes, les principaux sectateurs d'Isis et de Mitra, ont passé par là.

En résumé, à l'arrivée de César, les Séquaniens et leurs fidèles alliés ou clients, les Rauraques, peuplaient seuls ce que nous appelons aujourd'hui la haute Alsace, les Médiomatriciens et les Triboques occupaient toute la basse Alsace; la limite entre ces deux provinces était le *Landgraben;* après la conquête, César d'abord, ensuite Auguste, admirent sur notre sol quelques peuples nouveaux; sous leurs auspices, les Helvètes Tulinges ou plutôt Turinges s'établirent sur les bords de la rivière, qui a reçu d'eux son nom, la Thur; les Némètes furent divisés par groupes ou colonies, notamment à Noviomagus (Spire) et à Roufiana (Rouffach), tandis que les Vangions vinrent fixer leur séjour à Borbetomagus (Worms) et dans Argentoratum (Strasbourg). Vesontio (Besançon) resta la capitale séquanienne et Divodurum (Metz) la capitale médiomatricienne.

1. Quelqu'un a-t-il donné le sens d'*at* dans *Monat*, mois, ou dans *Bannat?*

Maintenant que nous connaissons quels furent, dans les premiers temps de la conquête, les éléments de la population alsacienne, nous pourrons plus facilement apprécier l'état moral et matériel de la province : des hommes de trois nations différentes y vivaient rapprochés et confondus, des Gaulois ou Welsch (Belges), des Germains proprement dits et des Romains. Les mœurs, les usages, les costumes de ces trois nations devaient s'y croiser et présenter un aspect caractéristique et varié.

Nous l'avons dit, les Germains avaient une horreur instinctive des villes, qu'ils considéraient comme des prisons; les animaux même les plus féroces, disaient-ils, perdent leur vitalité et leur courage, lorsqu'ils sont renfermés; l'homme a besoin, comme eux, d'air et de liberté[1]. Arioviste se faisait gloire de n'avoir pas couché, une nuit, sous un toit, depuis 14 ans; aussi, bien loin de bâtir des villes, ils durent en détruire plusieurs sur notre territoire. Ils ne souffraient pas même que leurs demeures fussent contiguës entre elles. Ils vivaient isolés et dispersés, aux lieux, où une fontaine, une prairie, un bois les avaient charmés. Ils formaient leurs villages, non pas à la manière des Romains, par des maisons réunies et jointes entre elles; chacun entourait son habitation d'un certain espace vide, soit pour se préserver des communications d'un incendie, soit par l'ignorance de l'art de construire, et le peuple était comme l'individu, il ne souffrait pas de voisins, il ne voulait avoir autour de lui que des déserts. Les Germains ne faisaient usage ni de ciment ni de tuiles : rien n'était donné à la décoration et à l'agrément, quelques parties seulement étaient enduites avec plus de soin d'une terre si pure et si brillante, qu'on les eût dit peintes et nuancées de vives couleurs. Ils se creusaient aussi des cavernes souterraines; c'était un refuge contre le froid et un dépôt pour leurs provisions. Tels étaient leurs asiles au milieu des forêts et des montagnes de la Germanie. Sans doute, sur le sol de la Gaule, tant envié par eux, ils durent, au contact d'une civilisation plus avancée, profiter un peu de ses enseignements, se relâcher insensiblement de leur répulsion pour l'enceinte des villes; mais cette métamorphose ne put s'opérer tout d'un coup, et, longtemps après la conquête, on dut reconnaître, en Alsace, les

1. Tacite, *Historiæ*, liv. IV, chap. LXIV, et *Germania*, chap. XVI.

habitations germaines à leur isolement et à un cachet particulier de rusticité et de barbarie.

Les Gaulois en général n'étaient pas beaucoup plus avancés que ces peuples dans l'art de bâtir; cependant ils n'avaient pas le même éloignement pour l'agglomération de leurs demeures. Ils en étaient à l'enfance, disons plutôt, au réveil de l'art; leurs habitations étaient construites de planches et de claies, arrondies en forme de voûtes ou de dômes et recouvertes d'un lit épais de roseaux[1]; nous ne parlons que de la demeure du peuple; elle était à peu près ce qu'elle est encore aujourd'hui dans quelques hameaux de nos Vosges ou du Jura, une pauvre bâtisse en bois et en torchis sous un toit de chaume. La brique et la tuile étaient réservées aux classes privilégiées. Les places fortes étaient ou une forêt, dont plusieurs rangées d'arbres étaient enlacées, jointes et entourées d'un fossé[2], ou bien un village défendu par des quartiers de rochers, plus ou moins grossièrement taillés, superposés les uns aux autres et formant enceinte; une fondrière faite de main d'homme ou un précipice naturel complétait sans doute le retranchement. L'on trouve encore dans nos montagnes quelques débris de ces murailles sèches et de ces constructions gigantesques, qui ont dû servir de réceptacles ou de lieux de défense à nos pères. Nous avons déjà décrit la plus remarquable et la plus authentique de toutes ces murailles dites celtiques, celle qui domine le Hohenburg, et qui offre l'empreinte particulière de la première architecture étrusque ou plutôt sicanienne.

En comparant ces constructions et celles d'Atuat et d'Alésia, dont César nous a conservé la description, au tableau que nous venons de tracer des habitations populaires, on arrive à reconnaître qu'il existait dans la Gaule deux modes de bâtir bien différents, l'un, misésable et presque aussi grossier que celui des Germains, c'était l'architecture privée, celle du peuple ou des individus réduits à leurs seules inspirations et à leurs propres forces; l'autre audacieux et grandiose, révélant une certaine connaissance de l'art, quelque tradition lointaine, quelque réminiscence d'une civilisation effacée, quelque science, perdue pour le vulgaire, mais survivante encore

1. Strabon, *Geographia*, liv. IV.
2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. XXI.

dans quelques esprits d'élite et gardée par eux comme un dépôt sacré, comme un dernier et précieux chaînon du plus brillant passé; c'était l'architecture publique, celle qui s'inspirait de la science des Druides, et disposait de la fortune des grands et des bras de toute la nation; c'était cette architecture qui élevait, près des bois et des lieux sacrés, ces enceintes énormes, destinées non-seulement à protéger la demeure des prêtres et tout l'attirail nécessaire à l'exercice de leur ministère, mais aussi à recevoir le peuple, aux jours de ses grandes assemblées; c'était elle aussi qui bâtissait les châteaux forts et ceignait les villes de murailles ou fixait aux cimes des montagnes ces constructions hardies et vraiment colossales, dont nous admirons encore un débris au sommet de l'Altitona. Cette architecture privilégiée semble même avoir été restreinte à une certaine partie de la Gaule, et précisément à ces peuples que nous avons retrouvés sur le chemin des Sigynnes. Ces Sigynnes étaient un mélange de Mèdes et d'Égyptiens, au moins des Mèdes, d'après Hérodote; ils comptaient parmi eux les Struchates, les pères des Étrusques; comment s'étonner que les enfants de tous ces géants de l'architecture aient, malgré les misères de l'exil et les siècles de barbarie, qui ont passé sur eux, conservé quelques lueurs du génie paternel et enfanté quelque chose de monumental?

Si l'on ne jugeait du nombre des villes ou villages que par les noms qui nous en restent, ces villes ou ces villages auraient été bien rares, bien clair-semés en Alsace, lors de l'arrivée des Romains; c'est à peine si une dizaine de ces noms ont survécu; et cependant Plutarque, en retraçant les hauts faits de César, constate qu'en moins de six ans, le célèbre général prit d'assaut ou de vive force 800 villes dans les Gaules[1]; que serait-ce si l'on y ajoutait les villes ou bourgades ouvertes qui se sont rendues sans combat? Or, l'Alsace, issue de ces peuples architectes par instinct ou par tradition, et d'ailleurs la partie la plus belle, la plus riche et la plus populeuse de cette Séquanie, qui avait tenu longtemps le sceptre de la Gaule et le

1. Plutarque, *In Cæsarem*, de la traduction d'Amyot, p. 465 : «Car, en moins de dix «ans que dura la guerre de la Gaule, il prit d'assaut ou par force huit cens villes, subjugua «trois cens nations, et ayant eu devant soi en bataille trois millions d'hommes armez, à plu-«sieurs fois, il en occuit vn million, et en prit de prisonniers bien autant!»

disputait encore aux Éduens, à la veille de la conquête romaine, devait (ses ruines mêmes nous l'attestent), être l'une des provinces les plus fécondes en villes ou lieux habités et même en retranchements ou en forteresses; la proximité du Rhin et des Germains lui en faisaient une loi. Les noms, auxquels les arbitres de l'Alsatique permettent une origine gallo-romaine, sont, dans la Médiomatricie, *Saletio, Brocomagus, Argentoratum, Helvetus* ou *Helkebus, Concordia, Tribuni, Tabernæ,* et, dans la Séquanie et la Rauracie, *Argentuaria, Olino, Brisacum* ou *Mons-Brisiacus, Stabula, Uruncis, Cambas* ou *Cambète, Arialbinnum, Larga* et *Gramatum.* A ces noms il faut ajouter ceux des deux capitales, *Vesontio* (Besançon), et *Médiomatrices* ou *Divodurum* (Metz); à cette nomenclature, à laquelle les partisans de l'origine celtique enlèvent la terminaison latine en *us, a, um,* pour en faire une nomenclature celte ou bas-bretonne[1], ajoutons encore *Novientum, Rufiana, Didattium* et *Rauracum* ou *Rauricum,* et nous aurons à peu près toutes les localités, auxquelles les historiens ou les chroniqueurs font honneur d'une création ou celtique ou romaine.

Argentoratum ou *Argentoratus* ou *Argentaria,* on trouve même *Argentoracum* ou *Argentoragum*, qui a pris plus tard et a gardé la dénomination plus modeste de bourg ou castel de la route, Strasbourg, était si peu important, alors, qu'il n'est pas même cité une fois par César; il n'apparaît que dans Ptolémée et Ammien Marcellin. Quant aux autres de ces villes, il en est peu sur l'ancien emplacement desquelles les historiens soient d'accord : *Mons-Brisiacus* est bien Brisach, qui par un caprice du Rhin a passé de la rive gauche à la rive droite; *Rauracum,* parée, sous Auguste, du nom du chef de l'empire, est *Augusta Rauracorum,* Augst, dont nous voyons encore quelques ruines à deux lieues de Bâle; *Brocomagus* ou *Breucomagus* est Brumath; *Helkebus, Helvetus* ou *Elloia, Elegia* au moyen âge, est Ell près Benfeld, quoique Beatus Rhenanus y ait vu Sélestat, son lieu natal, et en fasse sortir toute l'Helvétie; *Larga* se reconnaît aussi facilement dans Largitzen; mais où étaient les autres lieux que nous avons cités plus haut? Le champ des conjectures est ouvert, et, malgré les recherches des savants, il n'est pas épuisé.

1. Voir Schœpflin et Grandidier........

donc le territoire des nobles ou des hommes de cour, et avec le temps, par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que les deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund,* qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection;* ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum,* récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum,* affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, §. 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois;* il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg.* On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara*. Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

donc le territoire des nobles ou des hommes de cour, et avec le temps, par la corruption du langage, se serait métamorphosé en Mundat[1]; d'autres, parce que les deux Mundat étaient sous le patronage particulier du roi et ne relevaient que de lui, sans s'inquiéter de la terminaison du mot, ne se sont attachés qu'à sa première syllabe *Mund,* qu'ils interprètent, on ignore à quel titre, par *protection;* ils aboutissent ainsi à *terre privilégiée ou de protection*[2]. Quant à Schœpflin, il préfère l'étymologie latine, et, après avoir cité Mathias Wehner, qui tire Mundat de *Munus datum,* récompense donnée, et Henschenius, qui en fait *Manu datum,* affranchi, il lui paraît plus vraisemblable d'extraire le mot d'*Immunitas* ou *Emunitas* (immunité ou émunité), et il consacre quelques pages à la justification de sa thèse[3]. Mais aucune de ces suppositions ne satisfait l'esprit, et les titres ou chartes, invoqués par Schœpflin, sont la meilleure preuve que l'appellation de Mundat est antérieure à la donation qui en a été faite aux évêchés de Strasbourg et de Spire; après comme avant, ce nom reste inexpliqué. Les Némètes amenés sur le territoire de Roufiana, peut-être la solution de la question deviendra-t-elle plus facile. Les Némètes adoraient Isis; ils adoraient aussi Mithra; le disque de la lune figure toujours sur la tête de la déesse égyptienne; il y a plus, elle était la lune elle-même[4]; et nous avons démontré que, si l'un des attributs de Mithra, dieu du feu, était le soleil, son domaine était, comme à Mercure *Chtonius* et Pluton l'empire des ombres et de la nuit. Les Germains avaient une telle foi dans l'astre de la nuit qu'Arioviste, sur le témoignage de ses magiciennes ou devineresses, ne voulait pas engager la bataille avant la nouvelle lune et croyait la

1. Beatus Rhenanus, *Res germ.*, l. III, p. 286.

2. Telle est la conjecture que jette en avant Freher, dans ses *Commentaires sur la Moselle*, par Ausone, p. 125, et dans les *Origines palatines*, p. 85, cités par Schœpflin, trad., *loc. cit.*, p. 295, §. 55.

3. *Als. illustr.*, trad., t. III, p. 294 à 298.

4. C'est ce que démontre jusqu'à la dernière évidence Dom Martin, dans son savant ouvrage intitulé la *Religion des Gaulois;* il prouve que *Isis* était la même que *Hécaté*, liv. I, p. 217, et il ajoute p. 222 : «Isis n'était elle-même que la lune, surtout à l'égard des «Gaulois et des Germains, puisque Tacite appelle Isis la même divinité que César avait appelé «la lune.» Cette observation est de toute justesse; il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le texte de César (*De Bell. gall.*, liv. VI, chap. XXI) du texte de Tacite (*De moribus Germ.*, chap. IX).

victoire attachée à cette date. Nous verrons tout à l'heure que toutes les cérémonies du culte germain et gaulois s'accomplissaient à la lueur de la lune ou aux flambeaux, au milieu des ténèbres, et tel était le respect de ces peuples pour la nuit qu'ils comptaient le temps non pas par jours, mais par nuits. En présence de pareilles croyances ne serait-il pas possible d'admettre que le culte de la lune eût été plus caractérisé encore chez les Germains que chez les Gaulois, et que l'emplacement qui a servi de seconde patrie aux soldats d'Arioviste, se fût distingué, dès le principe de leur établissement en Séquanie et en Médiomatricie, par quelque consécration particulière à leur divinité de prédilection. Ceci est d'autant plus croyable que les Némètes, d'après l'origine donnée à leur nom[1], semblent avoir été chez les Germains ce que les Mages furent chez les Perses et les Mèdes, le peuple et la caste par excellence des prêtres et des sacrificateurs; et l'horreur de leur culte nocturne et plus sauvage encore que celui des Gaulois, semble avoir laissé une impression tellement profonde et terrible qu'elle existe encore dans le pays. En effet, non loin de Rouffach s'élève un coteau qui passe pour hanté par les esprits des ténèbres; on en raconte les choses les plus effrayantes, des apparitions fantastiques, des bruits sinistres, des histoires lamentables; il s'appelle *Bollenberg.* On a voulu voir dans ce nom un reste de celui d'*Apollon;* il faut de la complaisance, on en conviendra, pour prêter l'oreille à une pareille étymologie; nous préférons conserver à Bollenberg le sens qu'il a dans la langue du pays, qui fut aussi la langue des Némètes, et y retrouver le mot *Bolle,* qui rappelle la

1. Amédée Thierry place le mot *Nemetis*, auquel il donne le sens de temple, parmi les mots gaulois qui se rapportent plutôt au gaélique qu'au kymrique. *Hist. des Gaul.*, Introd., p. CXXIV. Il reconnaît que, dans *Vernemetis*, que Fortunat déclare signifier en gaulois un temple immense, *fanum ingens*, la première syllabe au moins, *Ver*, vient du sanscrit *Vara.* Sans doute, la seconde a la même origine, et a passé de là dans les langues européennes anciennes. Mais ce n'est que par extension que ce mot a pu signifier temple; son sens primitif est celui de bois ou forêt sacrés. Les Gaulois et les Germains n'avaient pas d'autres temples que des bois. C'est avec cette explication que l'auteur de la *Religion des Gaulois* a pu dire : *Nemetos* signifie certainement un temple, comme l'assure Fortunat dans ce vers :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas;
Quod quasi Fanum ingens Gallica lingua docet.

Dom Martin ajoute : *Nemetos* est un mot grec aussi bien que gaulois; Τέμενος signifie un temple proprement dit, et Νέμος, un bois. Voir t. I, p. 181 et 182.

forme de la divinité païenne qu'on y adorait, le globe de la lune et en même temps les sphères magiques qui servaient à la célébration des mystères d'Isis[1]. Peut-être aussi ce mot trouve-t-il son explication dans le mode adopté pour faire rendre à la divinité du lieu ses oracles; qu'on se rappelle le surnom de *Bouléen,* donné, pour la même cause, au Jupiter de Dodone[2]; enfin, nous retrouvons le même mot dans ces *tauroboles,* qu'on offrait à Isis, devenue Cybèle ou Bérécynthe, et que Dom Martin appelle l'un des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité[3]. On pourrait également trouver dans *Bollenberg* quelque provenance de *Böller, Bollern,* bruit, faire du bruit, un tapage infernal, comme si le culte nocturne de la

1. Si le Bollenberg était consacré à Isis, à Cybèle ou Bérécynthe, toutes déesses que les peuples celtiques semblaient confondre dans leur adoration, il devait cacher quelque sanctuaire pour la célébration des mystères de ces divinités. Or, les sphères jouaient un grand rôle dans les arcanes de ce culte; ces sphères, dont la vue était réservée aux prêtres, étaient renfermées dans des chars couverts (Κωμασήρια) que l'on promenait dans les solennités, comme le char de Hertha, chez les Germains et l'arche d'alliance, chez les Hébreux, et c'était dans l'ombre, loin des regards du vulgaire, dans des souterrains même, que les prêtres ouvraient ce dépôt redoutable, et en tiraient, pour l'exercice de leurs prétendus mystères, les sphères sacrées. Ἐν ταῖς καλουμέναις πάρ οὐτοίς Κωμασαις τῶν θεῶν χρύσα ἀγάλματα δύο μὲν Κύνας ἕνα δὲ ἱέραχα καί Ἴβιν μίαν περιφέρουσι. V. Clément d'Alexandrie, *Stromates,* liv. 5. Chez les Égyptiens, ajoute Synesius, les prophètes ne permettent point à ceux qui fondent les métaux, ni aux statuaires, de représenter les dieux en figures, de peur qu'ils ne s'écartent des règles; mais ils se jouent du peuple en faisant graver sur le vestibule des temples des becs d'éperviers et d'ibis, tandis qu'ils se retirent dans des souterrains sacrés qui servent de voile aux mystères profonds qu'ils y célèbrent: là ils ont des arches qu'ils apppellent Κωμασήρια, dans lesquelles ils enferment des sphères, dont la vue révolterait les Égyptiens; car c'est le génie du vulgaire de mépriser ce qui est commun.

Dom Martin, après avoir rapporté ce passage de Synesius et de Clément d'Alexandrie, arrive à cette conclusion: «Je fais ces remarques d'après Selden (*De diis Syriis, prolegom.*, chap. III), «qui fait voir que les interprètes de Clément d'Alexandrie et de Synesius n'ont «pas entendu leurs auteurs en expliquant ces termes.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 36.

2. Voir au chap. II des Origines, p. 59 et 60, comment les petits vases arrondis, les boules de métal, suspendus aux chênes fatidiques et agités par le vent, servaient, par le son qu'ils rendaient en s'entre-choquant, à interpréter la volonté du Dieu et comment le Jupiter de Dodone en a reçu le nom de *Bouléen,* Βουλαίος.

3. «Nous avons, dit Dom Martin, plusieurs monuments trouvés en France qui rendent «témoignage, les uns à . . . . . ., les autres aux Tauroboles qu'on lui offrait (à Cybèle), un «des plus grands et des plus mystérieux sacrifices de toute l'antiquité.» *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. IV, chap. X, p. 32.

lune, les danses, les cris, les chants confus, qui l'accompagnaient[1], s'étaient, plus tard, au temps de la magie et de la sorcellerie, transformés en *sabbat.* Bollenberg donc, que son appellation vienne de quelque figure sphérique ou monstrueuse, que l'on faisait apparaître dans les solennités religieuses, ou qu'elle soit l'expression des sons mystérieux, des voix lugubres, que l'on croit encore entendre sortir de la montagne, dans le silence de la nuit, ou qu'enfin il soit un dernier écho du nom d'Apollon ou de Belenus, Bollenberg est un souvenir de l'adoration d'Isis ou de Mithras. Encore un mot: quel monument les Némètes auraient-ils pu laisser de leur religion primitive? Quelque pierre, autel ou plutôt symbole, personnification même de leur divinité: ce monument ne manque pas au Bollenberg; au sommet de cette montagne chacun peut voir ce que, dans le langage mystique des païens, on appelait une *pierre levée,* et non loin de là est, aujourd'hui, couchée à terre une autre pierre, qui fut dressée sans doute autrefois et à laquelle se rattache une des plus effrayantes histoires de la contrée[2]. On veut que ces deux pierres soient les débris de

1. *Cantantes atque saltantes ante hoc simulacrum.* Grégoire de Tours, cité par Dom Martin, *loc. cit.*

Le culte de Mitra, Vénus-Uranie ou la lune, était inséparable de celui de Mithras, le dieu du soleil et du feu; nous croyons même que ces deux immortels n'étaient que deux modes de la même divinité. Or, Mithras ou Teut, réunissant les attributs de Mercure et de Pluton, était pour les Gaulois, comme pour les Samothraces, rangé parmi les grands dieux ou Cabires. Les fêtes ou mystères devaient donc se célébrer comme ceux des Cabires. Voici ce que Dom Martin, d'après Strabon, liv. X, et Hérodote, *in Thalia*, nous apprend de ces singulières cérémonies religieuses : «Leurs ministres célébraient leurs fêtes et leurs mystères « avec des enthousiasmes et des fureurs bacchiques, avec de grands bruits et des tumultes « qu'ils faisaient avec leurs armes, avec des cymbales, des tambours et des cris sur« prenants.» *Rel. des Gaul.*, t. II, liv. IV, p. 42.»

2. Quoique nous n'adoptions pas la version qui fait sortir le nom de Bollenberg de celui d'Apollon, néanmoins, ne la trouvant pas inadmissible, nous croyons devoir reproduire ici l'opinion d'un écrivain qui l'adopte : «Le *Bollenberg* ou *Pollemberg*, coteau qui s'élève « contre Orschwihr, porte un nom païen. Il est hanté; les sorcières et les fées y dansent en « rond la nuit. Il a dû exister là un établissement du culte druidique, remplacé peut-être plus « tard par celui d'Apollon. Apollons-, Pollonsberg. C'est là l'opinion d'un savant prêtre du « voisinage, M. l'abbé Zimberlin, dont le nom fait autorité lorsqu'il s'agit de cette partie « de l'Alsace. Ajoutons encore qu'une pierre-borne, qui sépare, sur le Bollenberg, deux com« munes limitrophes, a tous les caractères d'une *pierre levée* druidique, qu'il en existe une « seconde à quelque distance, qui est couchée sur le sol, et sur laquelle la tradition a fondé « une de ses plus effrayantes histoires. Que l'on ne m'objecte pas qu'une charte du 13e siècle, « je crois, indique cette montagne comme étant la propriété des sires de Bollen, car je

quelque dolmen druidique, devenu sous les Romains, lors de la fusion des divinités gauloises et romaines, un autel d'Apollon, et l'on tire du nom de ce dieu le nom même de la montagne, Apollonsberg, Pollonsberg. Nous n'avons pas admis cette étymologie, parce qu'elle nous a semblé forcée et que nous n'avons pas cru à la transformation qu'elle suppose. Néanmoins, qu'on veuille bien le remarquer, la supposition, qui lui sert de base, ne gênerait en rien nos déductions et leur prêterait même un appui de plus, car dans le culte fusionné, quelle divinité a dû succéder au dieu du feu, à Mithras? Évidemment le dieu du soleil, c'est-à-dire Apollon. Le Soleil était même un des attributs de Mithras. Apollon était le frère de Diane[1]; ces deux déités, le soleil et la lune, étaient, pour les adorateurs du feu, deux manières d'être de leur dieu, sous les noms de *Mithras* et de *Mitra* ou Vénus-Uranie; Hérodote même les confond sous la dénomination unique de Mitra (Μίτρα).[2]

La crainte superstitieuse qui semble encore planer sur le Bollenberg, a évidemment puisé sa source dans les pratiques mystérieuses

« prierai mon contradicteur de dire si ce sont les Bollen qui ont donné leur nom à cette « montagne ou si plutôt ils ne l'auraient pas reçu d'elle? » Voir la traduction de l'*Als. illustr.*, par M. Ravenèz, t. I, p. 599 et 600. Les sires de Bollen et la charte supposée, n'ont jamais existé.

1. *Luna quoque eadem quidem est, quæ Diana, sive Proserpina : cum vero inter Selectos Deos numeratur, Hyperionis filia, Solis soror dicitur.* — G. H. Nieupoort, *De Ritibus Romanorum*, sect. IV, chap. I, §. 21, p. 298. Édit. Strasb., 1743. — Cet auteur, qui s'appuie toujours sur les autorités anciennes les plus respectables, explique ensuite pourquoi, au déclin de la lune, ses adorateurs croyaient devoir, à l'aide de cymbales d'airain et de différentes autres choses, faire un bruit épouvantable. *Veterum autem superstitio credebat eam, cum deficit, incantationibus magicis affligi : ideoque pelvibus æneis aliisque rebus magnum sonum excitabant, ne eas audire posset.* — *Ibid.*

2. Ἐπιμεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ θύειν, παρά τε Ἀσσυρίων μαθόντες καὶ Ἀραβίων. Καλέουσι δὲ Ἀσσύριοι τὴν Ἀφροδίτην Μύλιττα, Ἀράβιοι δὲ Ἀλιττα, Πέρσαι δὲ Μίτραν. (Hérodote, liv. I, chap. 131.)

Ce que M. Miot traduit par : mais ils ont (les Perses et les Mèdes) appris depuis de Arabes et des Assyriens, à offrir aussi des sacrifices à Vénus-Uranie. Au surplus, les Assyriens appellent Vénus, dans leur langue, Mylitta; les Arabes la nomment Alitta, et les Perses lui donnent le nom de Mitra. T. I, p. 110 et 111.

Cette confusion de divinités à sexes différents est tout à fait dans les idées de l'antiquité païenne; personne n'a rendu plus sensibles ces croyances qu'Élias Schedius. *Sane Dii gentilium utriusque erant naturæ. Matrem lunam mundi vocant, et fluxum habere utriusque naturæ existimant.* Il dit cela en traduisant Plutarque, *de Iside et Osiride*. Voir *De Diis Germanis, Syngramma*, I, chap. VII, p. 135 et suiv.

et terribles d'un culte nocturne; quelle que soit donc la divinité du lieu, qu'elle se soit appelée Isis, Mitra ou Vénus-Uranie, elle y était adorée sous sa forme la plus redoutable, avec ses attributs les plus sombres, c'était le dieu de la lune et de la nuit. Ce trait suffit pour reconnaître dans ses adorateurs des Germains, des Suèves, et surtout des Némètes.

D'après ces données, qui n'a reconnu dans le *Mundat* la meilleure expression du culte de ces peuples? Il ne faut pas rechercher le sens de la finale *at* ou *dat*, qui sans doute n'en a pas plus ici que dans une foule de termes germains ou gaulois ainsi terminés[1]. Nous ne nous attacherons qu'à ce qui fait le radical ou la substance du mot, à *Mun,* qui dans l'ancien allemand ou plutôt le germain, la langue même des Némètes, se prononçait et s'écrivait *Mon* ou *Moon* et signifiait, comme en allemand-souabe *Moün,* et en haut-allemand *Mond,* la lune. Comment douter que ce mot de Mundat, qui se retrouve partout où nous avons vu les Némètes, dans le Spirgau, de même que dans le pays de Rouffach, ne soit un dernier retentissement de leur religion primitive et une preuve de plus de leur séjour dans nos contrées. Isenberg, Isenheim, Bollenberg, Bollwiller et Mundat sont autant de témoins que la déesse de la nuit fut adorée en ces lieux et que les Némètes, les principaux sectateurs d'Isis et de Mitra, ont passé par là.

En résumé, à l'arrivée de César, les Séquaniens et leurs fidèles alliés ou clients, les Rauraques, peuplaient seuls ce que nous appelons aujourd'hui la haute Alsace, les Médiomatriciens et les Triboques occupaient toute la basse Alsace; la limite entre ces deux provinces était le *Landgraben;* après la conquête, César d'abord, ensuite Auguste, admirent sur notre sol quelques peuples nouveaux; sous leurs auspices, les Helvètes Tulinges ou plutôt Turinges s'établirent sur les bords de la rivière, qui a reçu d'eux son nom, la Thur; les Némètes furent divisés par groupes ou colonies, notamment à Noviomagus (Spire) et à Roufiana (Rouffach), tandis que les Vangions vinrent fixer leur séjour à Borbetomagus (Worms) et dans Argentoratum (Strasbourg). Vesontio (Besançon) resta la capitale séquanienne et Divodurum (Metz) la capitale médiomatricienne.

1. Quelqu'un a-t-il donné le sens d'*at* dans *Monat*, mois, ou dans *Bannat?*

Maintenant que nous connaissons quels furent, dans les premiers temps de la conquête, les éléments de la population alsacienne, nous pourrons plus facilement apprécier l'état moral et matériel de la province : des hommes de trois nations différentes y vivaient rapprochés et confondus, des Gaulois ou Welsch (Belges), des Germains proprement dits et des Romains. Les mœurs, les usages, les costumes de ces trois nations devaient s'y croiser et présenter un aspect caractéristique et varié.

Nous l'avons dit, les Germains avaient une horreur instinctive des villes, qu'ils considéraient comme des prisons; les animaux même les plus féroces, disaient-ils, perdent leur vitalité et leur courage, lorsqu'ils sont renfermés; l'homme a besoin, comme eux, d'air et de liberté[1]. Arioviste se faisait gloire de n'avoir pas couché, une nuit, sous un toit, depuis 14 ans; aussi, bien loin de bâtir des villes, ils durent en détruire plusieurs sur notre territoire. Ils ne souffraient pas même que leurs demeures fussent contiguës entre elles. Ils vivaient isolés et dispersés, aux lieux, où une fontaine, une prairie, un bois les avaient charmés. Ils formaient leurs villages, non pas à la manière des Romains, par des maisons réunies et jointes entre elles; chacun entourait son habitation d'un certain espace vide, soit pour se préserver des communications d'un incendie, soit par l'ignorance de l'art de construire, et le peuple était comme l'individu, il ne souffrait pas de voisins, il ne voulait avoir autour de lui que des déserts. Les Germains ne faisaient usage ni de ciment ni de tuiles : rien n'était donné à la décoration et à l'agrément, quelques parties seulement étaient enduites avec plus de soin d'une terre si pure et si brillante, qu'on les eût dit peintes et nuancées de vives couleurs. Ils se creusaient aussi des cavernes souterraines; c'était un refuge contre le froid et un dépôt pour leurs provisions. Tels étaient leurs asiles au milieu des forêts et des montagnes de la Germanie. Sans doute, sur le sol de la Gaule, tant envié par eux, ils durent, au contact d'une civilisation plus avancée, profiter un peu de ses enseignements, se relâcher insensiblement de leur répulsion pour l'enceinte des villes; mais cette métamorphose ne put s'opérer tout d'un coup, et, longtemps après la conquête, on dut reconnaître, en Alsace, les

1. Tacite, *Historiæ*, liv. IV, chap. LXIV, et *Germania*, chap. XVI.

habitations germaines à leur isolement et à un cachet particulier de rusticité et de barbarie.

Les Gaulois en général n'étaient pas beaucoup plus avancés que ces peuples dans l'art de bâtir; cependant ils n'avaient pas le même éloignement pour l'agglomération de leurs demeures. Ils en étaient à l'enfance, disons plutôt, au réveil de l'art; leurs habitations étaient construites de planches et de claies, arrondies en forme de voûtes ou de dômes et recouvertes d'un lit épais de roseaux[1]; nous ne parlons que de la demeure du peuple; elle était à peu près ce qu'elle est encore aujourd'hui dans quelques hameaux de nos Vosges ou du Jura, une pauvre bâtisse en bois et en torchis sous un toit de chaume. La brique et la tuile étaient réservées aux classes privilégiées. Les places fortes étaient ou une forêt, dont plusieurs rangées d'arbres étaient enlacées, jointes et entourées d'un fossé[2], ou bien un village défendu par des quartiers de rochers, plus ou moins grossièrement taillés, superposés les uns aux autres et formant enceinte; une fondrière faite de main d'homme ou un précipice naturel complétait sans doute le retranchement. L'on trouve encore dans nos montagnes quelques débris de ces murailles sèches et de ces constructions gigantesques, qui ont dû servir de réceptacles ou de lieux de défense à nos pères. Nous avons déjà décrit la plus remarquable et la plus authentique de toutes ces murailles dites celtiques, celle qui domine le Hohenburg, et qui offre l'empreinte particulière de la première architecture étrusque ou plutôt sicanienne.

En comparant ces constructions et celles d'Atuat et d'Alésia, dont César nous a conservé la description, au tableau que nous venons de tracer des habitations populaires, on arrive à reconnaître qu'il existait dans la Gaule deux modes de bâtir bien différents, l'un, misésable et presque aussi grossier que celui des Germains, c'était l'architecture privée, celle du peuple ou des individus réduits à leurs seules inspirations et à leurs propres forces; l'autre audacieux et grandiose, révélant une certaine connaissance de l'art, quelque tradition lointaine, quelque réminiscence d'une civilisation effacée, quelque science, perdue pour le vulgaire, mais survivante encore

1. Strabon, *Geographia*, liv. IV.
2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. XXI.

dans quelques esprits d'élite et gardée par eux comme un dépôt sacré, comme un dernier et précieux chaînon du plus brillant passé; c'était l'architecture publique, celle qui s'inspirait de la science des Druides, et disposait de la fortune des grands et des bras de toute la nation; c'était cette architecture qui élevait, près des bois et des lieux sacrés, ces enceintes énormes, destinées non-seulement à protéger la demeure des prêtres et tout l'attirail nécessaire à l'exercice de leur ministère, mais aussi à recevoir le peuple, aux jours de ses grandes assemblées; c'était elle aussi qui bâtissait les châteaux forts et ceignait les villes de murailles ou fixait aux cimes des montagnes ces constructions hardies et vraiment colossales, dont nous admirons encore un débris au sommet de l'Altitona. Cette architecture privilégiée semble même avoir été restreinte à une certaine partie de la Gaule, et précisément à ces peuples que nous avons retrouvés sur le chemin des Sigynnes. Ces Sigynnes étaient un mélange de Mèdes et d'Égyptiens, au moins des Mèdes, d'après Hérodote; ils comptaient parmi eux les Struchates, les pères des Étrusques; comment s'étonner que les enfants de tous ces géants de l'architecture aient, malgré les misères de l'exil et les siècles de barbarie, qui ont passé sur eux, conservé quelques lueurs du génie paternel et enfanté quelque chose de monumental?

Si l'on ne jugeait du nombre des villes ou villages que par les noms qui nous en restent, ces villes ou ces villages auraient été bien rares, bien clair-semés en Alsace, lors de l'arrivée des Romains; c'est à peine si une dizaine de ces noms ont survécu; et cependant Plutarque, en retraçant les hauts faits de César, constate qu'en moins de six ans, le célèbre général prit d'assaut ou de vive force 800 villes dans les Gaules[1]; que serait-ce si l'on y ajoutait les villes ou bourgades ouvertes qui se sont rendues sans combat? Or, l'Alsace, issue de ces peuples architectes par instinct ou par tradition, et d'ailleurs la partie la plus belle, la plus riche et la plus populeuse de cette Séquanie, qui avait tenu longtemps le sceptre de la Gaule et le

1. Plutarque, *In Cæsarem*, de la traduction d'Amyot, p. 465 : «Car, en moins de dix «ans que dura la guerre de la Gaule, il prit d'assaut ou par force huit cens villes, subjugua «trois cens nations, et ayant eu devant soi en bataille trois millions d'hommes armez, à plu-«sieurs fois, il en occuit vn million, et en prit de prisonniers bien autant!»

disputait encore aux Éduens, à la veille de la conquête romaine, devait (ses ruines mêmes nous l'attestent), être l'une des provinces les plus fécondes en villes ou lieux habités et même en retranchements ou en forteresses; la proximité du Rhin et des Germains lui en faisaient une loi. Les noms, auxquels les arbitres de l'Alsatique permettent une origine gallo-romaine, sont, dans la Médiomatricie, *Saletio, Brocomagus, Argentoratum, Helvetus* ou *Helkebus, Concordia, Tribuni, Tabernæ*, et, dans la Séquanie et la Rauracie, *Argentuaria, Olino, Brisacum* ou *Mons-Brisiacus, Stabula, Uruncis, Cambas* ou *Cambète, Arialbinnum, Larga* et *Gramatum*. A ces noms il faut ajouter ceux des deux capitales, *Vesontio* (Besançon), et *Médiomatrices* ou *Divodurum* (Metz); à cette nomenclature, à laquelle les partisans de l'origine celtique enlèvent la terminaison latine en *us, a, um*, pour en faire une nomenclature celte ou bas-bretonne[1], ajoutons encore *Novientum, Rufiana, Didattium* et *Rauracum* ou *Rauricum*, et nous aurons à peu près toutes les localités, auxquelles les historiens ou les chroniqueurs font honneur d'une création ou celtique ou romaine.

Argentoratum ou *Argentoratus* ou *Argentaria*, on trouve même *Argentoracum* ou *Argentoragum*, qui a pris plus tard et a gardé la dénomination plus modeste de bourg ou castel de la route, Strasbourg, était si peu important, alors, qu'il n'est pas même cité une fois par César; il n'apparaît que dans Ptolémée et Ammien Marcellin. Quant aux autres de ces villes, il en est peu sur l'ancien emplacement desquelles les historiens soient d'accord : *Mons-Brisiacus* est bien Brisach, qui par un caprice du Rhin a passé de la rive gauche à la rive droite; *Rauracum*, parée, sous Auguste, du nom du chef de l'empire, est *Augusta Rauracorum*, Augst, dont nous voyons encore quelques ruines à deux lieues de Bâle; *Brocomagus* ou *Breucomagus* est Brumath; *Helkebus, Helvetus* ou *Elloia, Elegia* au moyen âge, est Ell près Benfeld, quoique Beatus Rhenanus y ait vu Sélestat, son lieu natal, et en fasse sortir toute l'Helvétie; *Larga* se reconnaît aussi facilement dans Largitzen; mais où étaient les autres lieux que nous avons cités plus haut? Le champ des conjectures est ouvert, et, malgré les recherches des savants, il n'est pas épuisé.

1. Voir Schœpflin et Grandidier........

Argentuaria ou *Argentouaria* est-il Colmar, Horbourg ou Artzenheim[1]? Nous nous sommes prononcés pour Horbourg, nous n'y reviendrons plus. Cependant, voici venir un écrivain tout moderne, qui, dédaignant les données de tous ses prédécesseurs, veut, à l'aide d'une distinction, qu'il imagine, entre l'*Argentaria* d'Ammien Marcellin et l'*Argentouaria* de Ptolémée, de la carte Théodosienne et de l'itinéraire d'Antonin, destituer l'Alsace de l'un de ses champs de bataille les plus fameux, en lui enlevant *Argentaria* et en ne lui laissant, sous le nom d'*Argentouaria* ou *Argentovaria*, qu'un lieu sans souvenir et sans gloire. Heureusement la distinction qui sert de point de départ à tout son raisonnement n'est-elle qu'un rêve savant, mais un rêve, comme nous espérons le montrer en son temps.[2]

Gramatum : Schœpflin, après nous avoir appris que, dans le celte de Bullet, *Grem-a-ton* signifie murmure des eaux, nous renvoie à chercher dans le Sundgau le torrent ou la rivière, dont le roulement peut avoir enfanté ce nom. Grandidier place cette ville introuvable à Charmont près Montbéliard ou à Grandvillars sur l'Allaine, non loin de Delle, sans nous dire même pourquoi il donne la préférence à ce

1. C'est le célèbre géographe d'Anville qui veut identifier *Argentouar* avec Artzenheim, et il a été suivi dans cette voie par un autre géographe bien distingué aussi, Walckenaer. Voir *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 97 et suiv., et la *Géographie ancienne des Gaules*, vol. II, part. 3, chap. I, p. 316. Cette opinion, selon Schœpflin (t. I, p. 194, 195, et p. 149) et Grandidier (*Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 18 et 19) dénature les distances marquées dans la table Théodosienne et dans l'itinéraire d'Antonin. Elle est surtout contraire au texte de Ptolémée (*Geograph.*, liv. II, chap. IX) qui place *Argentouar* chez les Rauraques, c'est-à-dire, dans le pays qui est devenu l'ancien district du diocèse de Bâle, dont dépendait Horbourg et auquel Artzenheim doit avoir été étranger. Enfin, des antiquités et des murailles romaines ont été trouvées à Horbourg, et il n'en a été trouvé aucune à Artzenheim, d'où nos deux savants historiens tirent la conséquence, fort peu logique, qu'ils nous le pardonnent, qu'Horbourg est d'origine celtique; pour être conséquents avec leurs prémisses, les ruines trouvées étant romaines, n'auraient-ils pas dû dire que la ville, d'où est sorti Horbourg, était de création romaine? Mais ici nous ne leur ferons pas la guerre, car ils nous fournissent un argument de plus pour persévérer dans l'opinion, par nous émise, que, sinon les villes d'*Argentouaria* et d'*Argentoratum*, au moins leurs noms, sont de provenance romaine.

2. M. de Ring, dans son ouvrage intitulé : *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, Paris et Strasbourg, 1853, cherche à établir que l'*Argentaria*, sous les murs de laquelle, d'après Ammien Marcellin, les généraux de Gratien ont triomphé des Lentiens, était située sur les bords du lac Brigantin et que son nom s'est perpétué dans celui de *Langenargen* (vol. II, part. 3, p. 201 à 210). Nous nous réservons de combattre cette opinion, quand nous en viendrons au règne de Gratien.

dernier lieu[1]. M. De Golbéry nous semble avoir résolu le problème et retrouvé le véritable emplacement de *Gramatum*, entre Fesches-l'Église et Fesches-Badevelle, sur une colline appelée dans le pays *Grammont*.[2]

Olino, qui devint, sous Constantin, la résidence du duc de la province séquanaise, et qui comme telle dut avoir une grande importance, n'est cependant mentionnée que dans un seul monument de l'antiquité, la *Notice de l'empire d'Occident*[3]. Bullet dérive le nom d'Olino ou Olin d'*Ol*, bord, et de *Lyn*, rivière; Schœpflin d'*Ol*, derrière, et de *lin*, fleuve, et, cette étymologie correspondant assez bien à la situation d'une colline et d'un village qui se trouvent à un millier de pas de Bâle et qui a nom *Holé* ou *Holée*, l'auteur de l'*Alsatia illustrata* n'a pas répudié l'opinion de Beatus Rhenanus, qui voit les restes d'Olino dans cette bourgade[4]. D'autres ont été chercher la

1. D'Anville avait déjà placé Gramatum à Grand-Charmont (Voir *Notice de la Gaule*, p. 358), et Chevalier, dans son *Histoire de Poligny*, t. I, p. 149, l'avait cherché à Grand-villars.

2. La difficulté consistait à trouver un lieu entre Mandeure (*Epamantadurum*) et Largitzen (*Larga*), à 18 ou 19 milles de la première de ces localités et à vingt-cinq milles de la seconde, et dans la direction de la voie romaine indiquée par l'itinéraire d'Antonin (*in Itinere a Mediolano per Alpes Grajas Argentoratum*, p. 348 et *seq.*). Or, aucun des lieux indiqués par d'Anville, par Schœpflin, par Grandidier, par Chevalier, pas plus que, récemment, par M. Clerc, l'historien de la Franche-Comté, qui voit *Gramatum* dans *Perouse*, ne conciliait ces conditions de distances et de situation. Quand les distances y étaient à peu près, la voie romaine n'y était pas, et *vice versa*. M. de Golbéry, en retrouvant un embranchement de cette route ancienne, se dirigeant par Boncourt et Badevelle, est arrivé, en conservant les distances de l'itinéraire, à la hauteur de Grammont, dont le nom au moins semble conserver encore quelque chose de *Gramatum* (voir *Antiq. d'Als.*, t. I, p. 125, et le tracé de cet embranchement, qu'il appelle *voie d'Argentuaria*, dans la carte jointe au supplément des *Antiquités*).

3. *Notitia Dignitatum Imperii Occid.*, p. 135, édit. Panierolle, et p. 113, édit. Labbeanæ.

4. Bullet, *Mémoire ou Dictionnaire de la langue celtique*, t. I, p. 124. — Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 50. — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. I, p. 14, dit : «Olino était un château, situé sur l'emplacement d'une ancienne ville; il est à proximité de Bâle;» p. 276 il dit : «Les Bâlois appellent aujourd'hui Olino *Holé;* car les Germains aiment les aspirations. Il s'étend du côté du village d'Altschwiller. Non-seulement on y trouve des médailles romaines, mais on y a découvert aussi des cercueils et des sarcophages. Une tradition populaire prétend que c'était autrefois la demeure d'un roi.» Si cette tradition a existé, elle est complétement effacée, tandis que des souvenirs antiques et glorieux planent sur les environs de Biesheim, sur les ruines d'Œlenburg, dont le dernier nom fut *Edenburg*. (Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 24 et 25.)

résidence ducale ou présidentielle d'Olino à Besançon[1], d'autres à Vesoul[2], ou à Poligny[3]; d'autres encore, avec plus de vraisemblance, en se rapprochant de la frontière, ont cru la trouver en Suisse, à Olten, dépendant du canton de Soleure; on eût pu aussi penser à Oltingen et à Olwiller; mais nous préférons nous ranger à l'opinion de Grandidier qui place Olino entre Biesheim et Kuenheim, au lieu où s'élevait le village d'*Œlenburg* ou *Œlenburckheim*, à une lieue environ de Brisach[4]. Non-seulement ce village révèle par sa dénomination qu'il eut un fort ou un château (Burg); mais des débris de l'époque gallo-romaine, des vases étrusques, des monnaies depuis Auguste jusqu'aux fils de Constantin, des briques marquées du nom de la *légion XXIe* et autres restes qu'on decouvrit, en 1774, dans le sol qui avait porté Œlenburg, prouvent également l'ancienneté et l'importance de cet endroit. Sa proximité du Rhin convenait parfaitement d'ailleurs au chef militaire, chargé de défendre la frontière.

Uruncis, sur l'étymologie duquel les partisans du celtique sont peu d'accord, car, tandis que Schœpflin en tire un lieu bâti sur une *eau courante*, son maître Bullet en extrait une *habitation concave*[5]; si au moins quelque indication topographique arrivait à l'appui de ces singulières étymologies; mais non, la situation du lieu est encore plus incertaine que l'origine du nom; il est vrai qu'*Uruncis* n'est mentionné que dans l'itinéraire d'Antonin, une fois entre *Arialbinnum* et *Mons-Brisiacus*, et une autre fois entre *Larga* et *Mons-Brisiacus*, et qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier les distances données par les différentes leçons de cet itinéraire[6].

1. Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 599, croit que le nom d'*Olino* cache celui de *Vesontio*.

2. Le P. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. 2, chap. 12, p. 195 et 196.

3. Chevalier, dans ses Éclaircissements préliminaires de *l'Histoire de Poligny*, impr. en 1767. t. I, p. XCV et suiv.

4. Le village a été détruit en 1638, lors du siége de Vieux-Brisach.

5. *Ur*, selon Bullet, t. I, p. 274, signifie habitation, et *Rhonca* désigne, p. 269, un creux ou une concavité. Schœpflin, t. I, p. 51, dérive Urunc d'*U*, qu'il explique par sur, et de *Run* ou *Rin*, qui marque une eau courante.

6. Deux voies romaines de l'itinéraire d'Antonin, l'une allant de *Vindomissa*, l'ancien Windisch, à *Noviomagus* (Spire ou Nimègue), l'autre allant de *Vesontio* (Besançon) à *Argentoratum* (Strasbourg), [voir p. 251 et suiv., et 348 et suiv. de l'Itinéraire], placent, le pre-

Aussi quel dédale que les opinions des auteurs sur l'emplacement d'*Uruncis!* Sierentz[1], Ensisheim, les environs de Massevaux[2], le voisinage de Strasbourg[3], Zunzen dans le Brisgau[4], ont été nommés; Schœpflin a désigné Illzach, à trois quarts de lieue de Mulhouse, près duquel la Tolder se jette dans l'Ill[5]; Grandidier a préféré Rüxheim, parce que la première syllabe de ce nom lui a retracé la dernière de celui d'Uruncis.[6]

Au milieu du conflit des distances portées dans l'itinéraire et qui ne laissent aucun doute sur une erreur matérielle et flagrante, nous proposerons une opinion, qui aura pour elle, non-seulement une ressemblance frappante de l'ancien nom et du nouveau, mais encore l'existence de débris d'une voie romaine[7], au lieu que nous allons citer; et nous jeterons en avant le nom du modeste village d'*Urschenheim*, vulgairement appelé *Urschheim.*

Arialbinnum, où est l'emplacement de cette ville celtique, qui fait le désespoir des savants? L'itinéraire d'Antonin le mentionne sur la route de Sirmium (Sirmich)[8] à Trèves, entre Vindonissa (Windisch) et Mons-Brisiacus (Brisach)[9], et sur la route de Turin

mier, *Uruncis* à 22 milles d'*Artalbinno* et à 22 milles de *Monte-Brisiaco*, le second à 18 milles de *Larga* et à 24 milles de Mons-Brisiacus, et ne mentionne plus *Artalbinnum* ou *Arialbinnum*. Ces distances, qui sont celles de l'édition de Wesseling, varient dans les autres leçons, ainsi que l'on peut le vérifier dans Schœpflin, qui les reproduit toutes, p. 616 et 617.

1. Simler, *in notis ad Itinerarium*, indique Sierentz; Guilliman Ensisheim, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 52.

2. Lazius, *de Migrationibus gentium*, liv. VIII, p. 405.

3. Ortelius, *Thesaurus geographicus*. V° *Utirenta*.

4. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. III, chap. IV, p. 522; Lacarry, *De coloniis Gallorum*, p. 51, et Spener, *Notitia Germ. ant.*, liv. IV, chap. II.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 200 et suiv.

6. Grandidier, qui rapporte toutes ces opinions, d'après Schœpflin, et se prononce pour Rixheim, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 26 et 27.

7. L'existence des restes d'une voie romaine aux environs d'Urschheim est certaine, et, malgré la notoriété du fait, nous ne l'avons trouvé mentionné que dans un ouvrage tout récent, du reste généralement fort exact, le *Dictionnaire géographique et historique du Haut- et du Bas-Rhin*, par M. J. Baquol, 2e édit. Strasb., 1851.

8. Sirmium, Sirmich, ville de Hongrie, capitale de la Pannonie, sur la rive gauche de la Save.

9. *In itinere de Pannoniis in Gallias, per Mediterranea loca, a Sirmio Treviros usque*, p. 238 et suiv. de l'Itinéraire d'Antonin, reproduit dans Schœpflin avec toutes ses leçons ou variantes, t. I, p. 616.

quelque dolmen druidique, devenu sous les Romains, lors de la fusion des divinités gauloises et romaines, un autel d'Apollon, et l'on tire du nom de ce dieu le nom même de la montagne, Apollonsberg, Pollonsberg. Nous n'avons pas admis cette étymologie, parce qu'elle nous a semblé forcée et que nous n'avons pas cru à la transformation qu'elle suppose. Néanmoins, qu'on veuille bien le remarquer, la supposition, qui lui sert de base, ne gênerait en rien nos déductions et leur prêterait même un appui de plus, car dans le culte fusionné, quelle divinité a dû succéder au dieu du feu, à Mithras? Évidemment le dieu du soleil, c'est-à-dire Apollon. Le Soleil était même un des attributs de Mithras. Apollon était le frère de Diane[1]; ces deux déités, le soleil et la lune, étaient, pour les adorateurs du feu, deux manières d'être de leur dieu, sous les noms de *Mithras* et de *Mitra* ou Vénus-Uranie; Hérodote même les confond sous la dénomination unique de Mitra (Μίτρα).[2]

La crainte superstitieuse qui semble encore planer sur le Bollenberg, a évidemment puisé sa source dans les pratiques mystérieuses

« prierai mon contradicteur de dire si ce sont les Bollen qui ont donné leur nom à cette « montagne ou si plutôt ils ne l'auraient pas reçu d'elle? » Voir la traduction de l'*Als. illustr.*, par M. Ravenèz, t. I, p. 599 et 600. Les sires de Bollen et la charte supposée, n'ont jamais existé.

1. *Luna quoque eadem quidem est, quæ Diana, sive Proserpina : cum vero inter Selectos Deos numeratur, Hyperionis filia, Solis soror dicitur.* — G. H. Nieupoort, *De Ritibus Romanorum*, sect. IV, chap. I, §. 21, p. 298. Édit. Strasb., 1743. — Cet auteur, qui s'appuie toujours sur les autorités anciennes les plus respectables, explique ensuite pourquoi, au déclin de la lune, ses adorateurs croyaient devoir, à l'aide de cymbales d'airain et de différentes autres choses, faire un bruit épouvantable. *Veterum autem superstitio credebat eam, cum deficit, incantationibus magicis affligi : ideoque pelvibus æneis aliisque rebus magnum sonum excitabant, ne eas audire posset.* — *Ibid.*

2. Ἐπιμεμαθήκασι δὰ καὶ τῇ Οὐρανιῃ θύειν, παρά τε Ἀσσυρίων μαθόντες καὶ Αραβίον. Καλέουσι δὲ Ἀσσύριοι τὴν Ἀφροδίτη Μύλιττα, Αράβιοι δὲ Ἄλιττα, Πέρσαι δὲ Μίτραν. (Hérodote, liv. I, chap. 131.)

Ce que M. Miot traduit par : mais ils ont (les Perses et les Mèdes) appris depuis de Arabes et des Assyriens, à offrir aussi des sacrifices à Vénus-Uranie. Au surplus, les Assyriens appellent Vénus, dans leur langue, Mylitta; les Arabes la nomment Alitta, et les Perses lui donnent le nom de Mitra. T. I, p. 110 et 111.

Cette confusion de divinités à sexes différents est tout à fait dans les idées de l'antiquité païenne; personne n'a rendu plus sensibles ces croyances qu'Élias Schedius. *Sane Dii gentilium utriusque erant naturæ. Matrem lunam mundi vocant, et fluxum habere utriusque naturæ existimant.* Il dit cela en traduisant Plutarque, *de Iside et Osiride*. Voir *De Diis Germanis, Syngramma*, I, chap. VII, p. 135 et suiv.

et terribles d'un culte nocturne; quelle que soit donc la divinité du lieu, qu'elle se soit appelée Isis, Mitra ou Vénus-Uranie, elle y était adorée sous sa forme la plus redoutable, avec ses attributs les plus sombres, c'était le dieu de la lune et de la nuit. Ce trait suffit pour reconnaître dans ses adorateurs des Germains, des Suèves, et surtout des Némètes.

D'après ces données, qui n'a reconnu dans le *Mundat* la meilleure expression du culte de ces peuples? Il ne faut pas rechercher le sens de la finale *at* ou *dat*, qui sans doute n'en a pas plus ici que dans une foule de termes germains ou gaulois ainsi terminés[1]. Nous ne nous attacherons qu'à ce qui fait le radical ou la substance du mot, à *Mun*, qui dans l'ancien allemand ou plutôt le germain, la langue même des Némètes, se prononçait et s'écrivait *Mon* ou *Moon* et signifiait, comme en allemand-souabe *Moün*, et en haut-allemand *Mond*, la lune. Comment douter que ce mot de Mundat, qui se retrouve partout où nous avons vu les Némètes, dans le Spirgau, de même que dans le pays de Rouffach, ne soit un dernier retentissement de leur religion primitive et une preuve de plus de leur séjour dans nos contrées. Isenberg, Isenheim, Bollenberg, Bollwiller et Mundat sont autant de témoins que la déesse de la nuit fut adorée en ces lieux et que les Némètes, les principaux sectateurs d'Isis et de Mitra, ont passé par là.

En résumé, à l'arrivée de César, les Séquaniens et leurs fidèles alliés ou clients, les Rauraques, peuplaient seuls ce que nous appelons aujourd'hui la haute Alsace, les Médiomatriciens et les Triboques occupaient toute la basse Alsace; la limite entre ces deux provinces était le *Landgraben;* après la conquête, César d'abord, ensuite Auguste, admirent sur notre sol quelques peuples nouveaux; sous leurs auspices, les Helvètes Tulinges ou plutôt Turinges s'établirent sur les bords de la rivière, qui a reçu d'eux son nom, la Thur; les Némètes furent divisés par groupes ou colonies, notamment à Noviomagus (Spire) et à Roufiana (Rouffach), tandis que les Vangions vinrent fixer leur séjour à Borbetomagus (Worms) et dans Argentoratum (Strasbourg). Vesontio (Besançon) resta la capitale séquanienne et Divodurum (Metz) la capitale médiomatricienne.

1. Quelqu'un a-t-il donné le sens d'*at* dans *Monat*, mois, ou dans *Bannat?*

Maintenant que nous connaissons quels furent, dans les premiers temps de la conquête, les éléments de la population alsacienne, nous pourrons plus facilement apprécier l'état moral et matériel de la province : des hommes de trois nations différentes y vivaient rapprochés et confondus, des Gaulois ou Welsch (Belges), des Germains proprement dits et des Romains. Les mœurs, les usages, les costumes de ces trois nations devaient s'y croiser et présenter un aspect caractéristique et varié.

Nous l'avons dit, les Germains avaient une horreur instinctive des villes, qu'ils considéraient comme des prisons; les animaux même les plus féroces, disaient-ils, perdent leur vitalité et leur courage, lorsqu'ils sont renfermés; l'homme a besoin, comme eux, d'air et de liberté[1]. Arioviste se faisait gloire de n'avoir pas couché, une nuit, sous un toit, depuis 14 ans; aussi, bien loin de bâtir des villes, ils durent en détruire plusieurs sur notre territoire. Ils ne souffraient pas même que leurs demeures fussent contiguës entre elles. Ils vivaient isolés et dispersés, aux lieux, où une fontaine, une prairie, un bois les avaient charmés. Ils formaient leurs villages, non pas à la manière des Romains, par des maisons réunies et jointes entre elles; chacun entourait son habitation d'un certain espace vide, soit pour se préserver des communications d'un incendie, soit par l'ignorance de l'art de construire, et le peuple était comme l'individu, il ne souffrait pas de voisins, il ne voulait avoir autour de lui que des déserts. Les Germains ne faisaient usage ni de ciment ni de tuiles : rien n'était donné à la décoration et à l'agrément, quelques parties seulement étaient enduites avec plus de soin d'une terre si pure et si brillante, qu'on les eût dit peintes et nuancées de vives couleurs. Ils se creusaient aussi des cavernes souterraines; c'était un refuge contre le froid et un dépôt pour leurs provisions. Tels étaient leurs asiles au milieu des forêts et des montagnes de la Germanie. Sans doute, sur le sol de la Gaule, tant envié par eux, ils durent, au contact d'une civilisation plus avancée, profiter un peu de ses enseignements, se relâcher insensiblement de leur répulsion pour l'enceinte des villes; mais cette métamorphose ne put s'opérer tout d'un coup, et, longtemps après la conquête, on dut reconnaître, en Alsace, les

1. Tacite, *Historiæ*, liv. IV, chap. LXIV, et *Germania*, chap. XVI.

habitations germaines à leur isolement et à un cachet particulier de rusticité et de barbarie.

Les Gaulois en général n'étaient pas beaucoup plus avancés que ces peuples dans l'art de bâtir; cependant ils n'avaient pas le même éloignement pour l'agglomération de leurs demeures. Ils en étaient à l'enfance, disons plutôt, au réveil de l'art; leurs habitations étaient construites de planches et de claies, arrondies en forme de voûtes ou de dômes et recouvertes d'un lit épais de roseaux[1]; nous ne parlons que de la demeure du peuple; elle était à peu près ce qu'elle est encore aujourd'hui dans quelques hameaux de nos Vosges ou du Jura, une pauvre bâtisse en bois et en torchis sous un toit de chaume. La brique et la tuile étaient réservées aux classes privilégiées. Les places fortes étaient ou une forêt, dont plusieurs rangées d'arbres étaient enlacées, jointes et entourées d'un fossé[2], ou bien un village défendu par des quartiers de rochers, plus ou moins grossièrement taillés, superposés les uns aux autres et formant enceinte; une fondrière faite de main d'homme ou un précipice naturel complétait sans doute le retranchement. L'on trouve encore dans nos montagnes quelques débris de ces murailles sèches et de ces constructions gigantesques, qui ont dû servir de réceptacles ou de lieux de défense à nos pères. Nous avons déjà décrit la plus remarquable et la plus authentique de toutes ces murailles dites celtiques, celle qui domine le Hohenburg, et qui offre l'empreinte particulière de la première architecture étrusque ou plutôt sicanienne.

En comparant ces constructions et celles d'Atuat et d'Alésia, dont César nous a conservé la description, au tableau que nous venons de tracer des habitations populaires, on arrive à reconnaître qu'il existait dans la Gaule deux modes de bâtir bien différents, l'un, misésable et presque aussi grossier que celui des Germains, c'était l'architecture privée, celle du peuple ou des individus réduits à leurs seules inspirations et à leurs propres forces; l'autre audacieux et grandiose, révélant une certaine connaissance de l'art, quelque tradition lointaine, quelque réminiscence d'une civilisation effacée, quelque science, perdue pour le vulgaire, mais survivante encore

1. Strabon, *Geographia*, liv. IV.
2. Cæsar, *De Bell. gall.*, liv. I, chap. XXI.

dans quelques esprits d'élite et gardée par eux comme un dépôt sacré, comme un dernier et précieux chaînon du plus brillant passé; c'était l'architecture publique, celle qui s'inspirait de la science des Druides, et disposait de la fortune des grands et des bras de toute la nation; c'était cette architecture qui élevait, près des bois et des lieux sacrés, ces enceintes énormes, destinées non-seulement à protéger la demeure des prêtres et tout l'attirail nécessaire à l'exercice de leur ministère, mais aussi à recevoir le peuple, aux jours de ses grandes assemblées; c'était elle aussi qui bâtissait les châteaux forts et ceignait les villes de murailles ou fixait aux cimes des montagnes ces constructions hardies et vraiment colossales, dont nous admirons encore un débris au sommet de l'Altitona. Cette architecture privilégiée semble même avoir été restreinte à une certaine partie de la Gaule, et précisément à ces peuples que nous avons retrouvés sur le chemin des Sigynnes. Ces Sigynnes étaient un mélange de Mèdes et d'Égyptiens, au moins des Mèdes, d'après Hérodote; ils comptaient parmi eux les Struchates, les pères des Étrusques; comment s'étonner que les enfants de tous ces géants de l'architecture aient, malgré les misères de l'exil et les siècles de barbarie, qui ont passé sur eux, conservé quelques lueurs du génie paternel et enfanté quelque chose de monumental?

Si l'on ne jugeait du nombre des villes ou villages que par les noms qui nous en restent, ces villes ou ces villages auraient été bien rares, bien clair-semés en Alsace, lors de l'arrivée des Romains; c'est à peine si une dizaine de ces noms ont survécu; et cependant Plutarque, en retraçant les hauts faits de César, constate qu'en moins de six ans, le célèbre général prit d'assaut ou de vive force 800 villes dans les Gaules[1]; que serait-ce si l'on y ajoutait les villes ou bourgades ouvertes qui se sont rendues sans combat? Or, l'Alsace, issue de ces peuples architectes par instinct ou par tradition, et d'ailleurs la partie la plus belle, la plus riche et la plus populeuse de cette Séquanie, qui avait tenu longtemps le sceptre de la Gaule et le

1. Plutarque, *In Cæsarem*, de la traduction d'Amyot, p. 465 : «Car, en moins de dix «ans que dura la guerre de la Gaule, il prit d'assaut ou par force huit cens villes, subjugua «trois cens nations, et ayant eu devant soi en bataille trois millions d'hommes armez, à plu«sieurs fois, il en occuit vn million, et en prit de prisonniers bien autant!»

disputait encore aux Éduens, à la veille de la conquête romaine, devait (ses ruines mêmes nous l'attestent), être l'une des provinces les plus fécondes en villes ou lieux habités et même en retranchements ou en forteresses; la proximité du Rhin et des Germains lui en faisaient une loi. Les noms, auxquels les arbitres de l'Alsatique permettent une origine gallo-romaine, sont, dans la Médiomatricie, *Saletio, Brocomagus, Argentoratum, Helvetus* ou *Helkebus, Concordia, Tribuni, Tabernæ*, et, dans la Séquanie et la Rauracie, *Argentuaria, Olino, Brisacum* ou *Mons-Brisiacus, Stabula, Uruncis, Cambas* ou *Cambète, Arialbinnum, Larga* et *Gramatum*. A ces noms il faut ajouter ceux des deux capitales, *Vesontio* (Besançon), et *Médiomatrices* ou *Divodurum* (Metz); à cette nomenclature, à laquelle les partisans de l'origine celtique enlèvent la terminaison latine en *us, a, um*, pour en faire une nomenclature celte ou bas-bretonne[1], ajoutons encore *Novientum, Rufiana, Didattium* et *Rauracum* ou *Rauricum*, et nous aurons à peu près toutes les localités, auxquelles les historiens ou les chroniqueurs font honneur d'une création ou celtique ou romaine.

Argentoratum ou *Argentoratus* ou *Argentaria*, on trouve même *Argentoracum* ou *Argentoragum*, qui a pris plus tard et a gardé la dénomination plus modeste de bourg ou castel de la route, Strasbourg, était si peu important, alors, qu'il n'est pas même cité une fois par César; il n'apparaît que dans Ptolémée et Ammien Marcellin. Quant aux autres de ces villes, il en est peu sur l'ancien emplacement desquelles les historiens soient d'accord : *Mons-Brisiacus* est bien Brisach, qui par un caprice du Rhin a passé de la rive gauche à la rive droite; *Rauracum*, parée, sous Auguste, du nom du chef de l'empire, est *Augusta Rauracorum*, Augst, dont nous voyons encore quelques ruines à deux lieues de Bâle; *Brocomagus* ou *Breucomagus* est Brumath; *Helkebus, Helvetus* ou *Elloia, Elegia* au moyen âge, est Ell près Benfeld, quoique Beatus Rhenanus y ait vu Sélestat, son lieu natal, et en fasse sortir toute l'Helvétie; *Larga* se reconnaît aussi facilement dans Largitzen; mais où étaient les autres lieux que nous avons cités plus haut? Le champ des conjectures est ouvert, et, malgré les recherches des savants, il n'est pas épuisé.

1. Voir Schœpflin et Grandidier.......

Argentuaria ou *Argentouaria* est-il Colmar, Horbourg ou Artzenheim[1]? Nous nous sommes prononcés pour Horbourg, nous n'y reviendrons plus. Cependant, voici venir un écrivain tout moderne, qui, dédaignant les données de tous ses prédécesseurs, veut, à l'aide d'une distinction, qu'il imagine, entre l'*Argentaria* d'Ammien Marcellin et l'*Argentouaria* de Ptolémée, de la carte Théodosienne et de l'itinéraire d'Antonin, destituer l'Alsace de l'un de ses champs de bataille les plus fameux, en lui enlevant *Argentaria* et en ne lui laissant, sous le nom d'*Argentouaria* ou *Argentovaria,* qu'un lieu sans souvenir et sans gloire. Heureusement la distinction qui sert de point de départ à tout son raisonnement n'est-elle qu'un rêve savant, mais un rêve, comme nous espérons le montrer en son temps.[2]

Gramatum : Schœpflin, après nous avoir appris que, dans le celte de Bullet, *Grem-a-ton* signifie murmure des eaux, nous renvoie à chercher dans le Sundgau le torrent ou la rivière, dont le roulement peut avoir enfanté ce nom. Grandidier place cette ville introuvable à Charmont près Montbéliard ou à Grandvillars sur l'Allaine, non loin de Delle, sans nous dire même pourquoi il donne la préférence à ce

1. C'est le célèbre géographe d'Anville qui veut identifier *Argentouar* avec Artzenheim, et il a été suivi dans cette voie par un autre géographe bien distingué aussi, Walckenaer. Voir *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 97 et suiv., et la *Géographie ancienne des Gaules*, vol. II, part. 3, chap. I, p. 316. Cette opinion, selon Schœpflin (t. I, p. 194, 195, et p. 149) et Grandidier (*Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 18 et 19) dénature les distances marquées dans la table Théodosienne et dans l'itinéraire d'Antonin. Elle est surtout contraire au texte de Ptolémée (*Geograph.*, liv. II, chap. IX) qui place *Argentouar* chez les Rauraques, c'est-à-dire, dans le pays qui est devenu l'ancien district du diocèse de Bâle, dont dépendait Horbourg et auquel Artzenheim doit avoir été étranger. Enfin, des antiquités et des murailles romaines ont été trouvées à Horbourg, et il n'en a été trouvé aucune à Artzenheim, d'où nos deux savants historiens tirent la conséquence, fort peu logique, qu'ils nous le pardonnent, qu'Horbourg est d'origine celtique; pour être conséquents avec leurs prémisses, les ruines trouvées étant romaines, n'auraient-ils pas dû dire que la ville, d'où est sorti Horbourg, était de création romaine? Mais ici nous ne leur ferons pas la guerre, car ils nous fournissent un argument de plus pour persévérer dans l'opinion, par nous émise, que, sinon les villes d'*Argentouaria* et d'*Argentoratum*, au moins leurs noms, sont de provenance romaine.

2. M. de Ring, dans son ouvrage intitulé : *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, Paris et Strasbourg, 1853, cherche à établir que l'*Argentaria*, sous les murs de laquelle, d'après Ammien Marcellin, les généraux de Gratien ont triomphé des Lentiens, était située sur les bords du lac Brigantin et que son nom s'est perpétué dans celui de *Langenargen* (vol. II, part. 3, p. 201 à 210). Nous nous réservons de combattre cette opinion, quand nous en viendrons au règne de Gratien.

dernier lieu[1]. M. De Golbéry nous semble avoir résolu le problème et retrouvé le véritable emplacement de *Gramatum*, entre Fesches-l'Église et Fesches-Badevelle, sur une colline appelée dans le pays *Grammont*.[2]

Olino, qui devint, sous Constantin, la résidence du duc de la province séquanaise, et qui comme telle dut avoir une grande importance, n'est cependant mentionnée que dans un seul monument de l'antiquité, la *Notice de l'empire d'Occident*[3]. Bullet dérive le nom d'Olino ou Olin d'*Ol*, bord, et de *Lyn*, rivière; Schœpflin d'*Ol*, derrière, et de *lin*, fleuve, et, cette étymologie correspondant assez bien à la situation d'une colline et d'un village qui se trouvent à un millier de pas de Bâle et qui a nom *Holé* ou *Holée*, l'auteur de l'*Alsatia illustrata* n'a pas répudié l'opinion de Beatus Rhenanus, qui voit les restes d'Olino dans cette bourgade[4]. D'autres ont été chercher la

1. D'Anville avait déjà placé Gramatum à Grand-Charmont (Voir *Notice de la Gaule*, p. 358), et Chevalier, dans son *Histoire de Poligny*, t. I, p. 149, l'avait cherché à Grand-villars.

2. La difficulté consistait à trouver un lieu entre Mandeure (*Epamantadurum*) et Largitzen (*Larga*), à 18 ou 19 milles de la première de ces localités et à vingt-cinq milles de la seconde, et dans la direction de la voie romaine indiquée par l'itinéraire d'Antonin (*in Itinere a Mediolano per Alpes Grajas Argentoratum*, p. 348 et *seq.*). Or, aucun des lieux indiqués par d'Anville, par Schœpflin, par Grandidier, par Chevalier, pas plus que, récemment, par M. Clerc, l'historien de la Franche-Comté, qui voit *Gramatum* dans *Perouse*, ne conciliait ces conditions de distances et de situation. Quand les distances y étaient à peu près, la voie romaine n'y était pas, et *vice versa*. M. de Golbéry, en retrouvant un embranchement de cette route ancienne, se dirigeant par Boncourt et Badevelle, est arrivé, en conservant les distances de l'itinéraire, à la hauteur de Grammont, dont le nom au moins semble conserver encore quelque chose de *Gramatum* (voir *Antiq. d'Als.*, t. I, p. 125, et le tracé de cet embranchement, qu'il appelle *voie d'Argentuaria*, dans la carte jointe au supplément des *Antiquités*).

3. *Notitia Dignitatum Imperii Occid.*, p. 135, édit. Panierolle, et p. 113, édit. Labbeanæ.

4. Bullet, *Mémoire ou Dictionnaire de la langue celtique*, t. I, p. 124. — Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 50. — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. I, p. 14, dit : «Olino était un château, situé sur l'emplacement d'une ancienne ville; il est à proximité de Bâle;» p. 276 il dit : «Les Bâlois appellent aujourd'hui Olino *Holé;* car les Germains aiment les aspirations. Il s'étend du côté du village d'Altschwiller. Non-seulement on y trouve des médailles romaines, mais on y a découvert aussi des cercueils et des sarcophages. Une tradition populaire prétend que c'était autrefois la demeure d'un roi.» Si cette tradition a existé, elle est complétement effacée, tandis que des souvenirs antiques et glorieux planent sur les environs de Biesheim, sur les ruines d'Œlenburg, dont le dernier nom fut *Edenburg*. (Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 24 et 25.)

résidence ducale ou présidentielle d'Olino à Besançon[1], d'autres à Vesoul[2], ou à Poligny[3]; d'autres encore, avec plus de vraisemblance, en se rapprochant de la frontière, ont cru la trouver en Suisse, à Olten, dépendant du canton de Soleure; on eût pu aussi penser à Oltingen et à Olwiller; mais nous préférons nous ranger à l'opinion de Grandidier qui place Olino entre Biesheim et Kuenheim, au lieu où s'élevait le village d'*Œlenburg* ou *Œlenburckheim*, à une lieue environ de Brisach[4]. Non-seulement ce village révèle par sa dénomination qu'il eut un fort ou un château (Burg); mais des débris de l'époque gallo-romaine, des vases étrusques, des monnaies depuis Auguste jusqu'aux fils de Constantin, des briques marquées du nom de la *légion XXI*e et autres restes qu'on decouvrit, en 1774, dans le sol qui avait porté Œlenburg, prouvent également l'ancienneté et l'importance de cet endroit. Sa proximité du Rhin convenait parfaitement d'ailleurs au chef militaire, chargé de défendre la frontière.

Uruncis, sur l'étymologie duquel les partisans du celtique sont peu d'accord, car, tandis que Schœpflin en tire un lieu bâti sur une *eau courante*, son maître Bullet en extrait une *habitation concave*[5]; si au moins quelque indication topographique arrivait à l'appui de ces singulières étymologies; mais non, la situation du lieu est encore plus incertaine que l'origine du nom; il est vrai qu'*Uruncis* n'est mentionné que dans l'itinéraire d'Antonin, une fois entre *Arialbinnum* et *Mons-Brisiacus*, et une autre fois entre *Larga* et *Mons-Brisiacus*, et qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier les distances données par les différentes leçons de cet itinéraire[6].

1. Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 599, croit que le nom d'*Olino* cache celui de *Vesontio*.

2. Le P. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. 2, chap. 12, p. 195 et 196.

3. Chevalier, dans ses Éclaircissements préliminaires de *l'Histoire de Poligny*, impr. en 1767. t. I, p. XCV et suiv.

4. Le village a été détruit en 1638, lors du siége de Vieux-Brisach.

5. *Ur*, selon Bullet, t. I, p. 274, signifie habitation, et *Rhonca* désigne, p. 269, un creux ou une concavité. Schœpflin, t. I, p. 51, dérive Urunc d'*U*, qu'il explique par *sur*, et de *Run* ou *Rin*, qui marque une eau courante.

6. Deux voies romaines de l'itinéraire d'Antonin, l'une allant de *Vindomissa*, l'ancien Windisch, à *Noviomagus* (Spire ou Nimègue), l'autre allant de *Vesontio* (Besançon) à *Argentoratum* (Strasbourg), [voir p. 251 et suiv., et 348 et suiv. de l'Itinéraire], placent, le pre-

Aussi quel dédale que les opinions des auteurs sur l'emplacement d'*Uruncis!* Sierentz[1], Ensisheim, les environs de Massevaux[2], le voisinage de Strasbourg[3], Zunzen dans le Brisgau[4], ont été nommés; Schœpflin a désigné Illzach, à trois quarts de lieue de Mulhouse, près duquel la Tolder se jette dans l'Ill[5]; Grandidier a préféré Rüxheim, parce que la première syllabe de ce nom lui a retracé la dernière de celui d'Uruncis.[6]

Au milieu du conflit des distances portées dans l'itinéraire et qui ne laissent aucun doute sur une erreur matérielle et flagrante, nous proposerons une opinion, qui aura pour elle, non-seulement une ressemblance frappante de l'ancien nom et du nouveau, mais encore l'existence de débris d'une voie romaine[7], au lieu que nous allons citer; et nous jeterons en avant le nom du modeste village d'*Urschenheim*, vulgairement appelé *Urschheim.*

Arialbinnum, où est l'emplacement de cette ville celtique, qui fait le désespoir des savants? L'itinéraire d'Antonin le mentionne sur la route de Sirmium (Sirmich)[8] à Trèves, entre Vindonissa (Windisch) et Mons-Brisiacus (Brisach)[9], et sur la route de Turin

mier, *Uruncis* à 22 milles d'*Artalbinno* et à 22 milles de *Monte-Brisiaco*, le second à 18 milles de *Larga* et à 24 milles de Mons-Brisiacus, et ne mentionne plus *Artalbinnum* ou *Arialbinnum*. Ces distances, qui sont celles de l'édition de Wesseling, varient dans les autres leçons, ainsi que l'on peut le vérifier dans Schœpflin, qui les reproduit toutes, p. 616 et 617.

1. Simler, *in notis ad Itinerarium*, indique Sierentz; Guilliman Ensisheim, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 52.

2. Lazius, *de Migrationibus gentium*, liv. VIII, p. 405.

3. Ortelius, *Thesaurus geographicus*. V° *Utirenta.*

4. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. III, chap. IV, p. 522; Lacarry, *De coloniis Gallorum*, p. 51, et Spener, *Notitia Germ. ant.*, liv. IV, chap. II.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 200 et suiv.

6. Grandidier, qui rapporte toutes ces opinions, d'après Schœpflin, et se prononce pour Rixheim, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 26 et 27.

7. L'existence des restes d'une voie romaine aux environs d'Urschheim est certaine, et, malgré la notoriété du fait, nous ne l'avons trouvé mentionné que dans un ouvrage tout récent, du reste généralement fort exact, le *Dictionnaire géographique et historique du Haut- et du Bas-Rhin*, par M. J. Baquol, 2e édit. Strasb., 1851.

8. Sirmium, Sirmich, ville de Hongrie, capitale de la Pannonie, sur la rive gauche de la Save.

9. *In itinere de Pannoniis in Gallias, per Mediterranea loca, a Sirmio Treviros usque*, p. 238 et suiv. de l'Itinéraire d'Antonin, reproduit dans Schœpflin avec toutes ses leçons ou variantes, t. I, p. 616.

dans les Gaules, entre Rauracis (Augst) et Uruncis; la carte théodosienne à son tour l'indique, deux fois aussi, sur deux voies venant aboutir à Augst, sur l'une et sur l'autre, entre cette localité et Cambète[1]. Les distances qui doivent séparer ces lieux sont bien différentes, surtout si l'on ne veut voir sur la carte et sur l'itinéraire que des mesures de même espèce, des milles romains; cette différence sera plus grande encore, si l'on entend confondre les deux *Arialbinnum* sur le premier de ces documents géographiques, et, sur le second, *Arialbinnum* et *Artalbinnum;* car, d'un côté, on trouverait 6 milles, et de l'autre 27 milles; il est vrai que Schœpflin, en s'attachant au mot ou sigle *leg* ou *leug*, qui veut dire *légion* ou *lieue*, et qu'il traduit par *milles de grands pas*, est tenté de faire des distances indiquées, des lieues gauloises pour la carte théodosienne, et de les laisser de simples milles pour l'itinéraire. De cette manière, il parvient, non sans peine, à retrouver *Arialbinnum* dans *Binningen*, qui est distante de 6 lieues gauloises ou 3 lieues françaises actuelles d'Augst, et, s'appuyant sur ce que le nom de cette localité reproduit une bribe de celui d'*Arialbinnum*, il croit avoir retrouvé la ville disparue[2]. Il a été suivi par plusieurs savants, notamment par Grandidier et Walckenaer[3], et cependant cette opinion est loin d'être sans difficulté; elle peut être sur la voie de la vérité, mais elle ne saurait être admise sans commentaire et dans les termes où la présente son auteur. D'abord, concevrait-on trois localités aussi importantes qu'*Augusta Rauracorum*, *Arialbinnum* et *Basilea* (Bâle), dont parle déja Ammien-Marcellin comme d'une ville, existant, pour ainsi dire, côte à côte, sur un périmètre de moins de 3 lieues et, en y regardant de près, de moins de 2 lieues? Schœpflin a entrevu cette impossibilité, et, embarrassé de ces trois cités dont, heureusement pour son système, deux ont à peu près disparu, il les a fondues les unes dans les autres, et a prétendu que Bâle était

1. *In itinere per ripam Pannoniæ, a Tauruno in Gallias ad legionem XXX usque*, p. 251 et suiv. Voir Schœpflin, *loc. cit.* Voir la carte théodosienne, dite aussi de Peutinger, dont Schœpflin donne un extrait pris sur l'original déposé à la Bibliothèque impériale de Vienne; *Als. illustr.*, t. I, p. 149.

2. *Als. illustr.*, t. I, p. 39, 43, 50, 187, 616 et 173.

3. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 22. — Walckenaer, *Géogr. anc. des Gaules*, dans son analyse des itinéraires, t. III, p. 32.

sortie de toutes ces ruines réunies[1]. Autre impossibilité, au moins pour *Augusta Rauracorum*, dont les débris encore reconnaissables sont à deux lieues de là. Puis, en ne nous attachant, pour un instant, qu'à la carte théodosienne, à laquelle Schœpflin a donné la préférence, cette carte porte Arialbinnum sur deux chemins qui n'ont pas du tout la même direction: l'un longe le Rhin, l'autre s'enfonce dans l'intérieur; le premier indique les stations dans cet ordre : *Augusta ruracum, Arialbinnum, Cambète, Argentouaria, Helellum, Argentoratum*, etc.; l'autre, *Arialbinum, Cambète, Large, Epomanduo* (Mandeure, près Montbéliard), etc. Comment veut-on que l'*Arialbinnum* et le *Cambète* de ces deux routes soient les mêmes, lorsque surtout ces deux routes établissent des distances identiques entre la dernière de ces localités et *Argentouaria,* qui doit être *Horbourg*, et *Large,* qui doit être *Largitzen?* Cette distance égale est de 12 *millia* ou *leugœ,* 12 milles ou 12 lieues gauloises, comme on voudra les nommer, peu importe. Jamais qui que ce soit a-t-il osé soutenir que Largitzen soit précisément aussi éloigné de Kembs que Horbourg ou Colmar. Telle est cependant l'énormité géographique qu'il faut professer pour admettre et défendre sans restriction l'avis de Schœpflin. Si l'on plaçait, avec Walckenaer, *Argentouaria* à Artzenheim, on se tirerait bien moins encore de la difficulté; car la distance serait plus grande, prise de Kembs, et, par conséquent, la différence que nous venons de signaler, plus sensible encore. Disons donc que les deux Arialbinnum, dont l'orthographe, d'ailleurs, sur la carte théodosienne n'est pas tout à fait identique[2], et qui sur l'itinéraire se présentent sous deux formes différentes, *Arialbinnum* et *Artalbinnum,* ne peuvent pas s'être perdues toutes deux dans une seule et même localité, qu'elle s'appelât Binningen ou Bâle. Aucun savant avant Schœpflin n'avait songé à la possibilité d'une telle fusion : Guilliman avait placé Arialbinnum ou Artalbinnum dans le village à nous inconnu de Hartelfingen[4]; Beatus Rhenanus[5], Lazius et Gollut[6] à

1. Schœpflin, *loc. cit.*

2. En effet, le mot est écrit sur l'une des routes avec deux *n*, et sur l'autre avec un seul *n*. Voir la *Carte théod.* dans l'*Als. illustr.*, t. I, p. 149.

4. Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI.

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.;* liv. III, p. 278.

6. Gollut, *Mémoire sur la république séquanaise*, p. 16.

Bantzenheim, près d'Ottmarsheim; Simler[1] et Ortel[2] l'avaient vu à Mulhouse; Rodolphe Wetstenius[3] a créé, juste au milieu de la Harth, un village tout à fait imaginaire, qu'il a décoré du nom de *Hart-albe-in,* pour retrouver quelque chose de ressemblant à Artalbinnum; Dunod[4], *dans sa découverte de la ville d'Antre,* entraîné par sa partialité pour la Bourgogne, a pris *Ariarica* et *Arialbinnum* pour une même localité et les a revendiqués pour Pontarlier; Philippe Cluvier[5] veut qu'Arialbinnum soit Bâle même, et il a été suivi par Briet[6], Lacarry[7], Baudrand[8] et d'autres encore; mais ce savant si judicieux a reconnu tout aussitôt, au vu de la carte théodosienne et des itinéraires, qu'il devait y avoir eu un autre Arialbinnum. Sans doute, en cherchant ce second Arialbinnum au delà du Rhin, à *Klilben* ou *Klibe,* il s'est égaré; mais son point de départ, l'existence de deux Arialbinnum, nous ajouterons: et de deux Cambète, était la vérité.

Mais de ces deux Arialbinnum, où était celui qui se rapprochait d'Argentouaria (Horbourg ou Colmar) et d'Hellelum (Ell, près Benfeld)? Séduit, un moment, nous aussi, par cette idée que le prétendu celte de Bullet avait été la langue des premiers Alsaciens, ainsi que le veulent Schœpflin, Grandidier et leur école, nous avons, lors de la découverte de la superbe mosaïque et de divers débris de l'époque gallo-romaine non loin d'Ober-Bergheim, saisi avec empressement l'étymologie celtique assignée par le premier de ces historiens au mot d'Arialbinnum, qu'il tire d'*ar*, *Eal ou Jal* et de *penn*[9], et qu'il traduit par *ad oram montis*, au contour ou penchant de la montagne, et, faisant passer cette traduction du latin dans la langue allemande, nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'Ober-Bergheim était l'interprétation germanique presque littérale d'Arialbinnum[10]. Aujour-

1. Simler, *In scoliis ad itinerarium provinc.*
2. Ortel, *Thesaurus geographicus*, au mot *Arialbinnum.*
3. Rudolphe Wetstein émet cette singulière opinion dans son ouvrage intitulé : *Dissertatio de Ursula et XI mille Virginibus.*
4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. II, p. 201.
5. Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. 5.
6. Briet, *Parallela géographiæ veteris et novæ*, part. I, liv. I, p. 28.
7. Lacarry, *De colˏniis gallicis*, liv. IV, chap. XVII, p. 200.
8. Baudrand, *Lexic. geograph.*, au mot *Arialbinnum.*
9. Voir dans Schœpflin, t. I, p. 50, cette étymologie qu'il a puisée dans le celte de Bullet.
10. Voir notre *Mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

d'hui, reconnaissant l'erreur de la manie bas-bretonne, nous sommes prêt à abandonner l'étymologie; mais pas aussi prêt à rétracter l'opinion par nous émise sur l'identité d'emplacement de ces deux localités ancienne et nouvelle. Nous attendrons, pour abandonner cette conjecture, que les savants nous aient expliqué ce que sont les ruines trouvées à Bergheim.

Quant à Cambète, s'il n'en avait pas existé deux et s'il ne fallait le chercher qu'au Kembs actuel, le voyageur aurait été forcé, pour aller d'Augst à Kembs et de Kembs à Largitzen, de décrire un triangle, au sommet duquel se serait trouvé Kembs, et de faire, par conséquent, double chemin. On s'en convaincra en jetant les yeux sur une carte quelconque de l'Alsace.

Si cependant, malgré toutes les impossibilités que nous venons de signaler, nous devions déserter notre opinion sur l'existence ancienne de deux Arialbinnum et de deux Cambète, alors nous dirions: l'unique Cambète est bien Kembs, mais cherchez-nous quelque chose de plus que Binningen pour Arialbinnum, ou confondez Binningen avec Bâle, dont du reste il n'est, pour ainsi dire, qu'un faubourg[1], et convenez avec Cluvier qu'Arialbinnum est Bâle lui-même. Cette opinion a d'autant plus de chance d'être dans la vérité, que le nom d'Arialbinnum renferme le sens de celui de Bâle et la racine de celui de Binningen. Arialbinnum ou Artalbinnum serait alors, ce que nous avons entrevu, l'Arienne ou l'Artéenne, la haute, la suprême, c'est-à-dire, la royale cité.

Nos lecteurs savent déjà que *Arii* et *Arteæ*, *Ariens* ou *Artéens* est le premier nom, le nom le plus glorieux des Perses et des Mèdes[2], et par conséquent de leurs enfants, les Sigynnes et les Sarmates, ils se rappellent aussi que, en souvenir de cette origine médique, une

1. Grandidier dit : à une petite demi-lieue de Bâle, t. I, p. 22. Bruckner a donné le plan et la description de Binningen (*Arialbinnum*) dans les *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*, IV. *Stück*, p. 319.

2. Artéens : 'Εχαλέοντο δὲ πάλαι ὑπό μὲν 'Ελλήνων χηφῆνες, ὑπό μέντοι σφέων αὐτῶν καὶ τῶν περιοίχον 'Αρταῖοι, Hérodote, l. VII, chap. LXI.

Les Perses étaient autrefois appelés par les Grecs Céphènes, et eux-mêmes se donnaient anciennement le nom d'Artéens, sous lequel ils étaient aussi connus des peuples limitrophes. Trad. de Miot, t. II, p. 490. — Ariens, οἱ δὲ Μῆδοι ..... ἐχαλέοντο δὲ πάλαί πρόσπάντων Ἄριοι. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Les Mèdes s'appelaient autrefois Ariens, trad. Miot, p. citée.

partie des Sarmates, parvenus, comme les Sigynnes, sur les bords du Danube, se faisaient appeler Artéens ou Ariens, et plus tard, par voie de traduction, *Basilides ou Basiliens*, Hérodote et Strabon le constatent[1]. Or, que signifiaient Arii et Artéens en sanscrit, dont le perse et le mède n'étaient que des dialectes, et *Basilides* ou *Basiliens* en grec? Ils signifiaient *royal, royaux*[2]. Chacun n'a-t-il pas deviné maintenant le sens et la véritable origine de Basilea, Basle, Basel? Ce mot-là n'est-il pas pour tous la traduction abrégée, mais la plus fidèle d'Arialbinnum? Ici s'explique ce que les deux plus célèbres annalistes de Bâle, Pierre Ramus et Urstitius, avaient pressenti, sans pouvoir s'en rendre compte: ces deux auteurs, après avoir reconnu l'inanité ou même l'absurdité de toutes les étymologies proposées par leurs devanciers, ont jeté en avant cette supposition, sous la forme dubitative de l'interrogation : «Les Sarmates Basiliens, que Strabon nous montre sur les deux rives du Danube, n'auraient-ils pas été poussés par le sort des guerres jusqu'ici, et n'auraient-ils pas donné leur nom à notre ville[3]?» Si nous ne craignions de nous répéter, nous montrerions à Bâle non-seulement l'appellation originelle des Sarmates et des Sigynnes,

1. Strabon, *Geographia*, liv. VII, p. 296 de la trad. latine de Guarinus de Vérone : «*Post quos Sarmatæ cognomento Jazyges et qui* Basilei (βασίλειοι) *dicuntur et Urgi, equibus pars maxima Nomadibus, id est, pastoribus constat, pauci agrorum colendorum studio tenentur. Hos utramque Istri ripam incolere sæpe traditur. Intra terram sunt Bastarnæ Pyrrhegetis vicini et Germanis et ipsi fere ex Germanis originem ducentes, et ipsi plures in vicos nationesque divisi.*»

2. Nous ne reproduirons pas ici ce que nous avons établi au chapitre des Origines sur le sens d'Ariens, Aréiens, Artéens. Nous y renvoyons nos lecteurs; qu'il nous suffise de constater de nouveau que cette racine se retrouve dans tous les mots sanscrits qui doivent exprimer la puissance royale. *Aredsch, der König im Schachspiele; Aredschia, das Reich; Aredschidum, regieren;* lat. *Rex, regnum, regnare ;* voir aussi *Radschia, der König.* Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 153 et 169. Il n'est pas étonnant que les noms d'Ariens, — Artéens et même Aréianiens, tous noms qui se retrouvent encore aujourd'hui dans celui de l'*Iran*, applicable à la Perse en général, d'après Sylvestre de Sacy, aient été si chers aux peuples de la race médique et persique, car ils rappelaient la patrie de leur grand législateur et inventeur de leur culte du feu, le fameux Zoroastre. Voir sur ce point les savantes citations faites par Miot, à la note 24 sur le chap. LXII, liv. VII, d'Hérodote, p. 630 et suiv.

3. Petrus Ramus, dit Urstitius, dans son *Epitome historiæ Basiliensis*, chap. V, p. 52, «*cogitandum monet, num Basilii Sarmatæ ad utramque Danubii ripam apud Strabonem, aliqua belli tempestate huc deducti, nomen urbi dederint.*» Voir cette opinion de Pierre Ramus dans sa *Basilea, an. MDLXXI.* Édit. in-8°, p. 4.

et l'un des chemins qu'ils ont dû prendre venant du Danube pour franchir le Rhin, mais aussi des restes encore vivants du culte suprême de tous ces peuples médiques, de Mithra[1]. Désormais la conjecture de Ramus et d'Urstitius sera une certitude. Bâle est l'antique cité arienne ou artéenne, Basilea, la royale.

Larga, Schœpflin, Grandidier, d'Anville et Walckenaër sont d'accord pour reconnaître son emplacement dans Largitzen, et, en effet, l'identité d'origine de ces deux noms ne peut être douteuse. L'antique Larga a pris évidemment sa dénomination de la Larg ou lui a donné la sienne. On ne pouvait hésiter parmi les villages situés sur le cours de cette rivière, qu'entre Largitzen, Oberlarg et Niederlarg; mais ce qui doit assurer la préférence au premier de ces trois endroits, c'est que dans son voisinage se retrouvent des vestiges de la voie romaine, qui porte encore le nom caractéristique

1. On peut voir ce que nous disons aux pages 180 et suiv., d'un usage, qui s'était conservé à Bâle jusqu'au temps de Schœpflin, et qu'il considère lui-même comme un reste évident des *Mithriaques*. Cet usage, dont il a été témoin dans son enfance et dont il n'a pu garantir la continuité, au moment où il écrivait l'*Alsatia illustrata*, existe encore aujourd'hui, et même présente quelques caractères, qui ont échappé au célèbre historiographe. La promenade du *lion*, du *griffon* et du *corbeau* se renouvelle encore, tous les ans, au mercredi des cendres, seulement quelquefois on substitue au corbeau la figure d'un homme sauvage, et ces trois masques sont menés par toute la ville par un individu vêtu aux deux couleurs de Bâle, noir et blanc. Puis, au dimanche des Brandons, une mascarade générale s'organise et se continue pendant trois jours, et alors, dans toute la contrée, sur toutes les hauteurs et pendant la nuit, s'allument des feux de joie, et de toutes parts aussi l'on crie, on chante, on danse, on tire des coups de feu, on fait enfin le plus de bruit possible. Sans doute, le carnaval existe dans une bonne partie de l'Europe; il a même peut-être été transporté au delà; mais nulle part la gaieté et la folie, qui l'accompagnent, ne sont plus éclatantes qu'à Bâle, et surtout ne contrastent plus avec la gravité ordinaire et le sérieux naturel des habitants. Cette gaieté à époques précises et périodiques, cette joie à point nommé, chez un peuple aussi austère habituellement, doit tenir à quelques usages antiques, à quelques souvenirs traditionnels, à quelques pratiques du plus terrible et cependant du plus bouffon des cultes païens, celui de Mithra. Le carnaval, mais avant tout le carnaval bâlois et vénitien, en est sorti. Ce rapprochement ne sera pas perdu pour ceux qui se rappelleront que les Sigynnes d'Hérodote étaient les plus proches voisins des Vénètes, et que ces deux peuples semblent issus, sinon de la même souche, au moins de deux souches bien rapprochées. Les uns et les autres étaient sectateurs du culte de Mithra, comme toutes les nations persiques ou médiques; que l'on ne s'étonne donc point de retrouver chez leurs descendants des usages puisés à cette source. Tout dans la fête bâloise, cette promenade masquée, les figures qu'elles représente, les bruits qui l'accompagnent, les feux qui la terminent, tout jusqu'à ces deux couleurs de Bâle, noir et blanc, rappellent Mithra, devenu Mercure ou Teut dans la Gaule, ses attributs, sa double personnification comme Dieu de la lumière et de la nuit, du soleil et de la lune, du ciel et des enfers.

Argentuaria ou *Argentouaria* est-il Colmar, Horbourg ou Artzenheim[1]? Nous nous sommes prononcés pour Horbourg, nous n'y reviendrons plus. Cependant, voici venir un écrivain tout moderne, qui, dédaignant les données de tous ses prédécesseurs, veut, à l'aide d'une distinction, qu'il imagine, entre l'*Argentaria* d'Ammien Marcellin et l'*Argentouaria* de Ptolémée, de la carte Théodosienne et de l'itinéraire d'Antonin, destituer l'Alsace de l'un de ses champs de bataille les plus fameux, en lui enlevant *Argentaria* et en ne lui laissant, sous le nom d'*Argentouaria* ou *Argentovaria,* qu'un lieu sans souvenir et sans gloire. Heureusement la distinction qui sert de point de départ à tout son raisonnement n'est-elle qu'un rêve savant, mais un rêve, comme nous espérons le montrer en son temps.[2]

Gramatum : Schœpflin, après nous avoir appris que, dans le celte de Bullet, *Grem-a-ton* signifie murmure des eaux, nous renvoie à chercher dans le Sundgau le torrent ou la rivière, dont le roulement peut avoir enfanté ce nom. Grandidier place cette ville introuvable à Charmont près Montbéliard ou à Grandvillars sur l'Allaine, non loin de Delle, sans nous dire même pourquoi il donne la préférence à ce

1. C'est le célèbre géographe d'Anville qui veut identifier *Argentouar* avec Artzenheim, et il a été suivi dans cette voie par un autre géographe bien distingué aussi, Walckenaer. Voir *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 97 et suiv., et la *Géographie ancienne des Gaules*, vol. II, part. 3, chap. I, p. 316. Cette opinion, selon Schœpflin (t. I, p. 194, 195, et p. 149) et Grandidier (*Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 18 et 19) dénature les distances marquées dans la table Théodosienne et dans l'itinéraire d'Antonin. Elle est surtout contraire au texte de Ptolémée (*Geograph.*, liv. II, chap. IX) qui place *Argentouar* chez les Rauraques, c'est-à-dire, dans le pays qui est devenu l'ancien district du diocèse de Bâle, dont dépendait Horbourg et auquel Artzenheim doit avoir été étranger. Enfin, des antiquités et des murailles romaines ont été trouvées à Horbourg, et il n'en a été trouvé aucune à Artzenheim, d'où nos deux savants historiens tirent la conséquence, fort peu logique, qu'ils nous le pardonnent, qu'Horbourg est d'origine celtique; pour être conséquents avec leurs prémisses, les ruines trouvées étant romaines, n'auraient-ils pas dû dire que la ville, d'où est sorti Horbourg, était de création romaine? Mais ici nous ne leur ferons pas la guerre, car ils nous fournissent un argument de plus pour persévérer dans l'opinion, par nous émise, que, sinon les villes d'*Argentouaria* et d'*Argentoratum*, au moins leurs noms, sont de provenance romaine.

2. M. de Ring, dans son ouvrage intitulé : *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, Paris et Strasbourg, 1853, cherche à établir que l'*Argentaria*, sous les murs de laquelle, d'après Ammien Marcellin, les généraux de Gratien ont triomphé des Lentiens, était située sur les bords du lac Brigantin et que son nom s'est perpétué dans celui de *Langenargen* (vol. II, part. 3, p. 201 à 210). Nous nous réservons de combattre cette opinion, quand nous en viendrons au règne de Gratien.

dernier lieu[1]. M. De Golbéry nous semble avoir résolu le problème et retrouvé le véritable emplacement de *Gramatum*, entre Fesches-l'Église et Fesches-Badevelle, sur une colline appelée dans le pays *Grammont*.[2]

Olino, qui devint, sous Constantin, la résidence du duc de la province séquanaise, et qui comme telle dut avoir une grande importance, n'est cependant mentionnée que dans un seul monument de l'antiquité, la *Notice de l'empire d'Occident*[3]. Bullet dérive le nom d'Olino ou Olin d'*Ol*, bord, et de *Lyn*, rivière; Schœpflin d'*Ol*, derrière, et de *lin*, fleuve, et, cette étymologie correspondant assez bien à la situation d'une colline et d'un village qui se trouvent à un millier de pas de Bâle et qui a nom *Holé* ou *Holée*, l'auteur de l'*Alsatia illustrata* n'a pas répudié l'opinion de Beatus Rhenanus, qui voit les restes d'Olino dans cette bourgade[4]. D'autres ont été chercher la

1. D'Anville avait déjà placé Gramatum à Grand-Charmont (Voir *Notice de la Gaule*, p. 358), et Chevalier, dans son *Histoire de Poligny*, t. I, p. 149, l'avait cherché à Grandvillars.

2. La difficulté consistait à trouver un lieu entre Mandeure (*Epamantadurum*) et Largitzen (*Larga*), à 18 ou 19 milles de la première de ces localités et à vingt-cinq milles de la seconde, et dans la direction de la voie romaine indiquée par l'itinéraire d'Antonin (*in Itinere a Mediolano per Alpes Grajas Argentoratum*, p. 348 et *seq.*). Or, aucun des lieux indiqués par d'Anville, par Schœpflin, par Grandidier, par Chevalier, pas plus que, récemment, par M. Clerc, l'historien de la Franche-Comté, qui voit *Gramatum* dans *Perouse*, ne conciliait ces conditions de distances et de situation. Quand les distances y étaient à peu près, la voie romaine n'y était pas, et *vice versa*. M. de Golbéry, en retrouvant un embranchement de cette route ancienne, se dirigeant par Boncourt et Badevelle, est arrivé, en conservant les distances de l'itinéraire, à la hauteur de Grammont, dont le nom au moins semble conserver encore quelque chose de *Gramatum* (voir *Antiq. d'Als.*, t. I, p. 125, et le tracé de cet embranchement, qu'il appelle *voie d'Argentuaria*, dans la carte jointe au supplément des *Antiquités*).

3. *Notitia Dignitatum Imperii Occid.*, p. 135, édit. Panierolle, et p. 113, édit. Labbeanæ.

4. Bullet, *Mémoire ou Dictionnaire de la langue celtique*, t. I, p. 124. — Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 50. — Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. I, p. 14, dit : « Olino était un château, situé sur l'emplacement d'une ancienne ville ; il est à proximité de Bâle ; » p. 276 il dit : « Les Bâlois appellent aujourd'hui Olino *Holé;* car les Germains aiment les aspirations. « Il s'étend du côté du village d'Altschwiller. Non-seulement on y trouve des médailles romaines, mais on y a découvert aussi des cercueils et des sarcophages. Une tradition populaire prétend que c'était autrefois la demeure d'un roi. » Si cette tradition a existé, elle est complétement effacée, tandis que des souvenirs antiques et glorieux planent sur les environs de Biesheim, sur les ruines d'Œlenburg, dont le dernier nom fut *Edenburg*. (Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 24 et 25.)

résidence ducale ou présidentielle d'Olino à Besançon[1], d'autres à Vesoul[2], ou à Poligny[3]; d'autres encore, avec plus de vraisemblance, en se rapprochant de la frontière, ont cru la trouver en Suisse, à Olten, dépendant du canton de Soleure; on eût pu aussi penser à Oltingen et à Olwiller; mais nous préférons nous ranger à l'opinion de Grandidier qui place Olino entre Biesheim et Kuenheim, au lieu où s'élevait le village d'*Œlenburg* ou *Œlenburckheim,* à une lieue environ de Brisach[4]. Non-seulement ce village révèle par sa dénomination qu'il eut un fort ou un château (Burg); mais des débris de l'époque gallo-romaine, des vases étrusques, des monnaies depuis Auguste jusqu'aux fils de Constantin, des briques marquées du nom de la *légion XXI*^e^ et autres restes qu'on decouvrit, en 1774, dans le sol qui avait porté Œlenburg, prouvent également l'ancienneté et l'importance de cet endroit. Sa proximité du Rhin convenait parfaitement d'ailleurs au chef militaire, chargé de défendre la frontière.

Uruncis, sur l'étymologie duquel les partisans du celtique sont peu d'accord, car, tandis que Schœpflin en tire un lieu bâti sur une *eau courante,* son maître Bullet en extrait une *habitation concave*[5]; si au moins quelque indication topographique arrivait à l'appui de ces singulières étymologies; mais non, la situation du lieu est encore plus incertaine que l'origine du nom; il est vrai qu'*Uruncis* n'est mentionné que dans l'itinéraire d'Antonin, une fois entre *Arialbinnum* et *Mons-Brisiacus,* et une autre fois entre *Larga* et *Mons-Brisiacus,* et qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier les distances données par les différentes leçons de cet itinéraire[6].

1. Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 599, croit que le nom d'*Olino* cache celui de *Vesontio.*

2. Le P. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. 2, chap. 12, p. 195 et 196.

3. Chevalier, dans ses Éclaircissements préliminaires de *l'Histoire de Poligny*, impr. en 1767. t. I, p. XCV et suiv.

4. Le village a été détruit en 1638, lors du siége de Vieux-Brisach.

5. *Ur*, selon Bullet, t. I, p. 274, signifie habitation, et *Rhonca* désigne, p. 269, un creux ou une concavité. Schœpflin, t. 1, p. 51, dérive Urunc d'*U*, qu'il explique par *sur*, et de *Run* ou *Rin*, qui marque une eau courante.

6. Deux voies romaines de l'itinéraire d'Antonin, l'une allant de *Vindomissa*, l'ancien Windisch, à *Noviomagus* (Spire ou Nimègue), l'autre allant de *Vesontio* (Besançon) à *Argentoratum* (Strasbourg), [voir p. 251 et suiv., et 348 et suiv. de l'Itinéraire], placent, le pre-

Aussi quel dédale que les opinions des auteurs sur l'emplacement d'*Uruncis!* Sierentz [1], Ensisheim, les environs de Massevaux [2], le voisinage de Strasbourg [3], Zunzen dans le Brisgau [4], ont été nommés; Schœpflin a désigné Illzach, à trois quarts de lieue de Mulhouse, près duquel la Tolder se jette dans l'Ill [5]; Grandidier a préféré Rüxheim, parce que la première syllabe de ce nom lui a retracé la dernière de celui d'Uruncis. [6]

Au milieu du conflit des distances portées dans l'itinéraire et qui ne laissent aucun doute sur une erreur matérielle et flagrante, nous proposerons une opinion, qui aura pour elle, non-seulement une ressemblance frappante de l'ancien nom et du nouveau, mais encore l'existence de débris d'une voie romaine [7], au lieu que nous allons citer; et nous jeterons en avant le nom du modeste village d'*Urschenheim*, vulgairement appelé *Urschheim.*

Arialbinnum, où est l'emplacement de cette ville celtique, qui fait le désespoir des savants? L'itinéraire d'Antonin le mentionne sur la route de Sirmium (Sirmich) [8] à Trèves, entre Vindonissa (Windisch) et Mons-Brisiacus (Brisach) [9], et sur la route de Turin

mier, *Uruncis* à 22 milles d'*Artalbinno* et à 22 milles de *Monte-Brisiaco*, le second à 18 milles de *Larga* et à 24 milles de Mons-Brisiacus, et ne mentionne plus *Artalbinnum* ou *Arialbinnum.* Ces distances, qui sont celles de l'édition de Wesseling, varient dans les autres leçons, ainsi que l'on peut le vérifier dans Schœpflin, qui les reproduit toutes, p. 616 et 617.

1. Simler, *in notis ad Itinerarium*, indique Sierentz; Guilliman Ensisheim, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 52.

2. Lazius, *de Migrationibus gentium*, liv. VIII, p. 405.

3. Ortelius, *Thesaurus geographicus.* V° *Utirenta.*

4. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. III, chap. IV, p. 522; Lacarry, *De coloniis Gallorum*, p. 51, et Spener, *Notitia Germ. ant.*, liv. IV, chap. II.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 200 et suiv.

6. Grandidier, qui rapporte toutes ces opinions, d'après Schœpflin, et se prononce pour Rixheim, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 26 et 27.

7. L'existence des restes d'une voie romaine aux environs d'Urschheim est certaine, et, malgré la notoriété du fait, nous ne l'avons trouvé mentionné que dans un ouvrage tout récent, du reste généralement fort exact, le *Dictionnaire géographique et historique du Haut- et du Bas-Rhin*, par M. J. Baquol, 2e édit. Strasb., 1851.

8. Sirmium, Sirmich, ville de Hongrie, capitale de la Pannonie, sur la rive gauche de la Save.

9. *In itinere de Pannoniis in Gallias, per Mediterranea loca, a Sirmio Treviros usque*, p. 238 et suiv. de l'Itinéraire d'Antonin, reproduit dans Schœpflin avec toutes ses leçons ou variantes, t. I, p. 616.

dans les Gaules, entre Rauracis (Augst) et Uruncis; la carte théodosienne à son tour l'indique, deux fois aussi, sur deux voies venant aboutir à Augst, sur l'une et sur l'autre, entre cette localité et Cambète[1]. Les distances qui doivent séparer ces lieux sont bien différentes, surtout si l'on ne veut voir sur la carte et sur l'itinéraire que des mesures de même espèce, des milles romains; cette différence sera plus grande encore, si l'on entend confondre les deux *Arialbinnum* sur le premier de ces documents géographiques, et, sur le second, *Arialbinnum* et *Artalbinnum;* car, d'un côté, on trouverait 6 milles, et de l'autre 27 milles; il est vrai que Schœpflin, en s'attachant au mot ou sigle *leg* ou *leug*, qui veut dire *légion* ou *lieue*, et qu'il traduit par *milles de grands pas*, est tenté de faire des distances indiquées, des lieues gauloises pour la carte théodosienne, et de les laisser de simples milles pour l'itinéraire. De cette manière, il parvient, non sans peine, à retrouver *Arialbinnum* dans *Binningen*, qui est distante de 6 lieues gauloises ou 3 lieues françaises actuelles d'Augst, et, s'appuyant sur ce que le nom de cette localité reproduit une bribe de celui d'*Arialbinnum*, il croit avoir retrouvé la ville disparue[2]. Il a été suivi par plusieurs savants, notamment par Grandidier et Walckenaer[3], et cependant cette opinion est loin d'être sans difficulté; elle peut être sur la voie de la vérité, mais elle ne saurait être admise sans commentaire et dans les termes où la présente son auteur. D'abord, concevrait-on trois localités aussi importantes qu'*Augusta Rauracorum*, *Arialbinnum* et *Basilea* (Bâle), dont parle déja Ammien-Marcellin comme d'une ville, existant, pour ainsi dire, côte à côte, sur un périmètre de moins de 3 lieues et, en y regardant de près, de moins de 2 lieues? Schœpflin a entrevu cette impossibilité, et, embarrassé de ces trois cités dont, heureusement pour son système, deux ont à peu près disparu, il les a fondues les unes dans les autres, et a prétendu que Bâle était

1. *In itinere per ripam Pannoniæ, a Tauruno in Gallias ad legionem XXX usque*, p. 251 et suiv. Voir Schœpflin, *loc. cit.* Voir la carte théodosienne, dite aussi de Peutinger, dont Schœpflin donne un extrait pris sur l'original déposé à la Bibliothèque impériale de Vienne; *Als. illustr.*, t. I, p. 149.

2. *Als. illustr.*, t. I, p. 39, 43, 50, 187, 616 et 173.

3. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 22. — Walckenaer, *Géogr. anc. des Gaules*, dans son analyse des itinéraires, t. III, p. 32.

sortie de toutes ces ruines réunies[1]. Autre impossibilité, au moins pour *Augusta Rauracorum*, dont les débris encore reconnaissables sont à deux lieues de là. Puis, en ne nous attachant, pour un instant, qu'à la carte théodosienne, à laquelle Schœpflin a donné la préférence, cette carte porte Arialbinnum sur deux chemins qui n'ont pas du tout la même direction : l'un longe le Rhin, l'autre s'enfonce dans l'intérieur ; le premier indique les stations dans cet ordre : *Augusta ruracum, Arialbinnum, Cambète, Argentouaria, Helellum, Argentoratum,* etc. ; l'autre, *Arialbinum, Cambète, Large, Epomanduo* (Mandeure, près Montbéliard), etc. Comment veut-on que l'*Arialbinnum* et le *Cambète* de ces deux routes soient les mêmes, lorsque surtout ces deux routes établissent des distances identiques entre la dernière de ces localités et *Argentouaria*, qui doit être *Horbourg*, et *Large*, qui doit être *Largitzen?* Cette distance égale est de 12 *millia* ou *leugæ*, 12 milles ou 12 lieues gauloises, comme on voudra les nommer, peu importe. Jamais qui que ce soit a-t-il osé soutenir que Largitzen soit précisément aussi éloigné de Kembs que Horbourg ou Colmar. Telle est cependant l'énormité géographique qu'il faut professer pour admettre et défendre sans restriction l'avis de Schœpflin. Si l'on plaçait, avec Walckenaer, *Argentouaria* à Artzenheim, on se tirerait bien moins encore de la difficulté ; car la distance serait plus grande, prise de Kembs, et, par conséquent, la différence que nous venons de signaler, plus sensible encore. Disons donc que les deux Arialbinnum, dont l'orthographe, d'ailleurs, sur la carte théodosienne n'est pas tout à fait identique[2], et qui sur l'itinéraire se présentent sous deux formes différentes, *Arialbinnum* et *Artalbinnum*, ne peuvent pas s'être perdues toutes deux dans une seule et même localité, qu'elle s'appelât Binningen ou Bâle. Aucun savant avant Schœpflin n'avait songé à la possibilité d'une telle fusion : Guilliman avait placé Arialbinnum ou Artalbinnum dans le village à nous inconnu de Hartelfingen[4] ; Beatus Rhenanus[5], Lazius et Gollut[6] à

1. Schœpflin, *loc. cit.*

2. En effet, le mot est écrit sur l'une des routes avec deux *n*, et sur l'autre avec un seul *n*. Voir la *Carte théod.* dans l'*Als. illustr.*, t. I, p. 149.

4. Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI.

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*; liv. III, p. 278.

6. Gollut, *Mémoire sur la république séquanaise*, p. 16.

Bantzenheim, près d'Ottmarsheim; Simler[1] et Ortel[2] l'avaient vu à Mulhouse; Rodolphe Wetstenius[3] a créé, juste au milieu de la Harth, un village tout à fait imaginaire, qu'il a décoré du nom de *Hart-albe-in*, pour retrouver quelque chose de ressemblant à Artalbinnum; Dunod[4], *dans sa découverte de la ville d'Antre*, entraîné par sa partialité pour la Bourgogne, a pris *Ariarica* et *Arialbinnum* pour une même localité et les a revendiqués pour Pontarlier; Philippe Cluvier[5] veut qu'Arialbinnum soit Bâle même, et il a été suivi par Briet[6], Lacarry[7], Baudrand[8] et d'autres encore; mais ce savant si judicieux a reconnu tout aussitôt, au vu de la carte théodosienne et des itinéraires, qu'il devait y avoir eu un autre Arialbinnum. Sans doute, en cherchant ce second Arialbinnum au delà du Rhin, à *Kliben* ou *Klibe*, il s'est égaré; mais son point de départ, l'existence de deux Arialbinnum, nous ajouterons: et de deux Cambète, était la vérité.

Mais de ces deux Arialbinnum, où était celui qui se rapprochait d'Argentouaria (Horbourg ou Colmar) et d'Hellelum (Ell, près Benfeld)? Séduit, un moment, nous aussi, par cette idée que le prétendu celte de Bullet avait été la langue des premiers Alsaciens, ainsi que le veulent Schœpflin, Grandidier et leur école, nous avons, lors de la découverte de la superbe mosaïque et de divers débris de l'époque gallo-romaine non loin d'Ober-Bergheim, saisi avec empressement l'étymologie celtique assignée par le premier de ces historiens au mot d'Arialbinnum, qu'il tire d'*ar*, *Eal ou Jal* et de *penn*[9], et qu'il traduit par *ad oram montis*, au contour ou penchant de la montagne, et, faisant passer cette traduction du latin dans la langue allemande, nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'Ober-Bergheim était l'interprétation germanique presque littérale d'Arialbinnum[10]. Aujour-

1. Simler, *In scoliis ad itinerarium provinc.*
2. Ortel, *Thesaurus geographicus*, au mot *Arialbinnum*.
3. Rudolphe Wetstein émet cette singulière opinion dans son ouvrage intitulé : *Dissertatio de Ursula et XI mille Virginibus*.
4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. II, p. 201.
5. Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. 5.
6. Briet, *Parallela géographiæ veteris et novæ*, part. I, liv. I, p. 28.
7. Lacarry, *De colɔniis gallicis*, liv. IV, chap. XVII, p. 200.
8. Baudrand, *Lexic. geograph.*, au mot *Arialbinnum*.
9. Voir dans Schœpflin, t. I, p. 50, cette étymologie qu'il a puisée dans le celte de Bullet.
10. Voir notre *Mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

d'hui, reconnaissant l'erreur de la manie bas-bretonne, nous sommes prêt à abandonner l'étymologie; mais pas aussi prêt à rétracter l'opinion par nous émise sur l'identité d'emplacement de ces deux localités ancienne et nouvelle. Nous attendrons, pour abandonner cette conjecture, que les savants nous aient expliqué ce que sont les ruines trouvées à Bergheim.

Quant à Cambète, s'il n'en avait pas existé deux et s'il ne fallait le chercher qu'au Kembs actuel, le voyageur aurait été forcé, pour aller d'Augst à Kembs et de Kembs à Largitzen, de décrire un triangle, au sommet duquel se serait trouvé Kembs, et de faire, par conséquent, double chemin. On s'en convaincra en jetant les yeux sur une carte quelconque de l'Alsace.

Si cependant, malgré toutes les impossibilités que nous venons de signaler, nous devions déserter notre opinion sur l'existence ancienne de deux Arialbinnum et de deux Cambète, alors nous dirions: l'unique Cambète est bien Kembs, mais cherchez-nous quelque chose de plus que Binningen pour Arialbinnum, ou confondez Binningen avec Bâle, dont du reste il n'est, pour ainsi dire, qu'un faubourg [1], et convenez avec Cluvier qu'Arialbinnum est Bâle lui-même. Cette opinion a d'autant plus de chance d'être dans la vérité, que le nom d'Arialbinnum renferme le sens de celui de Bâle et la racine de celui de Binningen. Arialbinnum ou Artalbinnum serait alors, ce que nous avons entrevu, l'Arienne ou l'Artéenne, la haute, la suprême, c'est-à-dire, la royale cité.

Nos lecteurs savent déjà que *Arii* et *Arteæ*, *Ariens* ou *Artéens* est le premier nom, le nom le plus glorieux des Perses et des Mèdes [2], et par conséquent de leurs enfants, les Sigynnes et les Sarmates, ils se rappellent aussi que, en souvenir de cette origine médique, une

1. Grandidier dit : à une petite demi-lieue de Bâle, t. I, p. 22. Bruckner a donné le plan et la description de Binningen (*Arialbinnum*) dans les *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*, IV. *Stück*, p. 319.

2. Artéens : 'Εχαλέοντο δὲ πάλαι ὑπό μὲν 'Ελλήνων κηφῆνες, ὑπό μέντοι σφέων αὐτῶν καὶ τῶν περιοίχον 'Αρταῖοι, Hérodote, l. VII, chap. LXI.

Les Perses étaient autrefois appelés par les Grecs Céphènes, et eux-mêmes se donnaient anciennement le nom d'Artéens, sous lequel ils étaient aussi connus des peuples limitrophes. Trad. de Miot, t. II, p. 490. — Ariens, οἱ δὲ Μῆδοι ..... ἐχαλέοντο δὲ πάλαί πρόσπάντων Ἄριοι. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Les Mèdes s'appelaient autrefois Ariens, trad. Miot, p. citée.

partie des Sarmates, parvenus, comme les Sigynnes, sur les bords du Danube, se faisaient appeler Artéens ou Ariens, et plus tard, par voie de traduction, *Basilides ou Basiliens*, Hérodote et Strabon le constatent[1]. Or, que signifiaient Arii et Artéens en sanscrit, dont le perse et le mède n'étaient que des dialectes, et *Basilides* ou *Basiliens* en grec? Ils signifiaient *royal, royaux*[2]. Chacun n'a-t-il pas deviné maintenant le sens et la véritable origine de Basilea, Basle, Basel? Ce mot-là n'est-il pas pour tous la traduction abrégée, mais la plus fidèle d'Arialbinnum? Ici s'explique ce que les deux plus célèbres annalistes de Bâle, Pierre Ramus et Urstitius, avaient pressenti, sans pouvoir s'en rendre compte: ces deux auteurs, après avoir reconnu l'inanité ou même l'absurdité de toutes les étymologies proposées par leurs devanciers, ont jeté en avant cette supposition, sous la forme dubitative de l'interrogation : «Les Sarmates Basiliens, que Strabon nous montre sur les deux rives du Danube, n'auraient-ils pas été poussés par le sort des guerres jusqu'ici, et n'auraient-ils pas donné leur nom à notre ville[3]?» Si nous ne craignions de nous répéter, nous montrerions à Bâle non-seulement l'appellation originelle des Sarmates et des Sigynnes,

1. Strabon, *Geographia*, liv. VII, p. 296 de la trad. latine de Guarinus de Vérone : «*Post* «*quos Sarmatæ cognomento Jazyges et qui* Basilei (βασίλειοι) *dicuntur et Urgi, equibus* «*pars maxima Nomadibus, id est, pastoribus constat, pauci agrorum colendorum studio* «*tenentur. Hos utramque Istri ripam incolere sæpe traditur. Intra terram sunt Bas-* «*tarnæ Pyrrhegetis vicini et Germanis et ipsi fere ex Germanis originem ducentes, et* «*ipsi plures in vicos nationesque divisi.*»

2. Nous ne reproduirons pas ici ce que nous avons établi au chapitre des Origines sur le sens d'Ariens, Aréiens, Artéens. Nous y renvoyons nos lecteurs; qu'il nous suffise de constater de nouveau que cette racine se retrouve dans tous les mots sanscrits qui doivent exprimer la puissance royale. *Aredsch, der König im Schachspiele; Aredschia, das Reich; Aredschidum, regieren*; lat. *Rex, regnum, regnare*; voir aussi *Radschia, der König*. Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 153 et 169. Il n'est pas étonnant que les noms d'Ariens, — Artéens et même Aréianiens, tous noms qui se retrouvent encore aujourd'hui dans celui de l'*Iran*, applicable à la Perse en général, d'après Sylvestre de Sacy, aient été si chers aux peuples de la race médique et persique, car ils rappelaient la patrie de leur grand législateur et inventeur de leur culte du feu, le fameux Zoroastre. Voir sur ce point les savantes citations faites par Miot, à la note 24 sur le chap. LXII, liv. VII, d'Hérodote, p. 630 et suiv.

3. Petrus Ramus, dit Urstitius, dans son *Epitome historiæ Basiliensis*, chap. V, p. 52, «*cogitandum monet, num Basilii Sarmatæ ad utramque Danubii ripam apud Strabonem,* «*aliqua belli tempestate huc deducti, nomen urbi dederint.*» Voir cette opinion de Pierre Ramus dans sa *Basilea, an. MDLXXI*. Édit. in-8°, p. 4.

et l'un des chemins qu'ils ont dû prendre venant du Danube pour franchir le Rhin, mais aussi des restes encore vivants du culte suprême de tous ces peuples médiques, de Mithra[1]. Désormais la conjecture de Ramus et d'Urstitius sera une certitude. Bâle est l'antique cité arienne ou artéenne, Basilea, la royale.

Larga, Schœpflin, Grandidier, d'Anville et Walckenaër sont d'accord pour reconnaître son emplacement dans Largitzen, et, en effet, l'identité d'origine de ces deux noms ne peut être douteuse. L'antique Larga a pris évidemment sa dénomination de la Larg ou lui a donné la sienne. On ne pouvait hésiter parmi les villages situés sur le cours de cette rivière, qu'entre Largitzen, Oberlarg et Niederlarg; mais ce qui doit assurer la préférence au premier de ces trois endroits, c'est que dans son voisinage se retrouvent des vestiges de la voie romaine, qui porte encore le nom caractéristique

1. On peut voir ce que nous disons aux pages 180 et suiv., d'un usage, qui s'était conservé à Bâle jusqu'au temps de Schœpflin, et qu'il considère lui-même comme un reste évident des *Mithriaques*. Cet usage, dont il a été témoin dans son enfance et dont il n'a pu garantir la continuité, au moment où il écrivait l'*Alsatia illustrata*, existe encore aujourd'hui, et même présente quelques caractères, qui ont échappé au célèbre historiographe. La promenade du *lion*, du *griffon* et du *corbeau* se renouvelle encore, tous les ans, au mercredi des cendres, seulement quelquefois on substitue au corbeau la figure d'un homme sauvage, et ces trois masques sont menés par toute la ville par un individu vêtu aux deux couleurs de Bâle, noir et blanc. Puis, au dimanche des Brandons, une mascarade générale s'organise et se continue pendant trois jours, et alors, dans toute la contrée, sur toutes les hauteurs et pendant la nuit, s'allument des feux de joie, et de toutes parts aussi l'on crie, on chante, on danse, on tire des coups de feu, on fait enfin le plus de bruit possible. Sans doute, le carnaval existe dans une bonne partie de l'Europe; il a même peut-être été transporté au delà; mais nulle part la gaieté et la folie, qui l'accompagnent, ne sont plus éclatantes qu'à Bâle, et surtout ne contrastent plus avec la gravité ordinaire et le sérieux naturel des habitants. Cette gaieté à époques précises et périodiques, cette joie à point nommé, chez un peuple aussi austère habituellement, doit tenir à quelques usages antiques, à quelques souvenirs traditionnels, à quelques pratiques du plus terrible et cependant du plus bouffon des cultes païens, celui de Mithra. Le carnaval, mais avant tout le carnaval bâlois et vénitien, en est sorti. Ce rapprochement ne sera pas perdu pour ceux qui se rappelleront que les Sigynnes d'Hérodote étaient les plus proches voisins des Vénètes, et que ces deux peuples semblent issus, sinon de la même souche, au moins de deux souches bien rapprochées. Les uns et les autres étaient sectateurs du culte de Mithra, comme toutes les nations persiques ou médiques; que l'on ne s'étonne donc point de retrouver chez leurs descendants des usages puisés à cette source. Tout dans la fête bâloise, cette promenade masquée, les figures qu'elles représente, les bruits qui l'accompagnent, les feux qui la terminent, tout jusqu'à ces deux couleurs de Bâle, noir et blanc, rappellent Mithra, devenu Mercure ou Teut dans la Gaule, ses attributs, sa double personnification comme Dieu de la lumière et de la nuit, du soleil et de la lune, du ciel et des enfers.

de haute route, *Oberstrass*. Les indications de la carte théodosienne s'accordent assez bien avec cette situation.[1]

Stabula et *Cambète* sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin sur la route d'Argentouaria à Augusta Rauracorum; le doute est levé sur Cambète: c'est bien Kembs, tous les auteurs sont d'accord sur ce point; il n'en est pas tout à fait de même de Stabula. Schœpflin, d'Anville et Grandidier en font Bantzenheim et repoussent l'opinion d'Ekhart[2], qui, en se fondant sur une certaine ressemblance de nom, avait vu Stabula dans Staffelfelden, situé sur la Thur, à une lieue et demie de Cernay[3]. Walckenaër, qui avait fait d'Argentouaria Artzenheim, a fait de Stabula Chalampé, Skallempé[4]. Nous préférons la version de Bantzenheim, situé à une demi-lieue du Rhin, sur la route de Neuf-Brisach à Bâle, à une petite lieue d'Ottmarsheim et à sept de Horbourg, où nous persistons à voir l'antique Argentouaria. Cet emplacement concorde mieux avec les distances de l'itinéraire. Là, du moins, on a trouvé des antiquités de l'époque gallo-romaine[5], comme à Horbourg, et l'on n'en a jamais découvert aucune à Chalampé, pas plus qu'à Artzenheim. Mais ce que nous n'admettrons pas, c'est l'étymologie que Schœpflin, d'après Bullet, nous donne de Stabula et de Cambète ou Cambas: Stabula, selon lui, serait dérivé de *Star*, rivière, et de *Bul*, courbure, et *Cambs*, dans Cambète, signifierait également courbe ou tortueux[6]. Nous préférons à toutes ces étymologies tirées du bas-breton, qui n'a rien à faire ici, celle qu'indiquent l'orthographe du nom, la situation du lieu et, plus que tout cela, le bon sens; pour nous donc, Kembs, comme son nom,

1. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. I, p. 505. Voir aussi p. 499.

2. Ekhart, *Dissertatio de Apolline Granno Mogouno*, p. 20.

3. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 180, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 21.

4. Walckenaër, Itinéraire de la route de Mediolanum (Milan) à Moguntiacum (Mayence) *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. 34.

5. Au témoignage de Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 78, et de Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 53, on y a trouvé beaucoup de débris de l'époque gallo-romaine, il y a environ trois siècles. Du reste, les traces d'une voie romaine en cet endroit sont encore visibles aujourd'hui.

6. Bullet, t. I, p. 216 et 339, et t. II, p. 258. Selon Davies, *Lexicon Cambro-Britannicum*, et Boxhorn, *Orig. Gallic.*, p. 14, le mot *cam* désigne un arc-boutant ou le cintre d'une voûte. Avec plus de vraisemblance Eichhoff, dans son savant *parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 187, tire le mot *camp*, considéré comme enceinte, du sanscrit *Kamlâ*.

est sorti des camps qui furent nécessairement établis par tous les anciens possesseurs de l'Alsace à ce passage important du Rhin, et Stabula est tout simplement la traduction latine du vieux mot gaulois *estable*, aujourd'hui *étable*, en allemand *Stall*. Il paraît que Bantzenheim doit son origine à ce qu'il est du reste encore, à un relais pour les courriers de l'empire.

Mons-Brisiacus est, à n'en pas douter, sa situation et sa dénomination le démontrent suffisamment, Brisach, le vieux, s'entend. Schœpflin et Grandidier font encore honneur de l'étymologie de ce nom au bas-breton; ils le tirent de *Bris* et d'*Ac* ou *Ach*, qui indiquent une rupture d'eau; nous sommes d'accord sur cette signification, seulement, au lieu de puiser les éléments de cette interprétation dans la langue de Quimper-Corentin, nous les retrouvons dans le sanscrit[1]. Une raison de plus pour nous de remonter à cette source, c'est que la tradition et après elle l'histoire nous montrent à Brisach, lors de l'invasion des Francs, les *Harelungs*[2], et que ceux-ci, s'ils ne sont pas les Harudes mêmes d'Arioviste, ou au moins un reste de ces Harudes, sortent évidemment de la même source que ce peuple indo-germanique.

Concordia, ce lieu placé par l'itinéraire d'Antonin entre Brocomagus (Brumath) et Noviomagus (Spire), à 18 milles du premier et à 20 du second, semble à Grandidier avoir existé sur l'emplacement d'un village, dont le nom révèle une antique grandeur, *Altstatt*[3] sur la Lauter; on y a découvert plusieurs antiquités romaines. Cette opinion a été empruntée par Grandidier à Schœpflin et à d'Anville[4]; elle nous paraît préférable à celle de Beatus Rhenanus[5], qui trans-

1. Voir sur *Bris*, la note 3, page 328. Quant au mot *Ac* ou plutôt *Ach*, qui semble avoir passé du germain dans le gaulois, nous pensons avec Eichhoff, que sa véritable racine est dans le sanscrit. Voir *Parallèle*, p. 155, au mot *Eau*.

2. Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, art. *Mons Brisiacus*. «Olim montem Brisiacum Harelungi possidebant.» V. Moné, *Badisches Archiv*. 1826, t. I, p. 27, et l'excellente *notice* ou plutôt *histoire du Vieux-Brisach*, par M. Coste à la *Revue d'Alsace*, 1853, p. 111.

3. Ce nom allemand signifie vieille ville. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 76. Altstatt est nommé *Vetus Villa* dans un diplôme de l'empereur Henri VII pour l'abbaye de Wissembourg, de l'an 1311.

4. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 232 et suiv., et d'Anville, p. 235

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, chap. 316. Cette opinion, dit Grandidier, p. 76, quelque absurde qu'elle soit, a cependant été suivie par Simler, *in scoliis ad iti-*

porte Concordia sur la montagne du Kochersberg, entre Saverne et Strasbourg, et à celle de Cluvier[1], qui en fait Drusenheim. Mais aucun de ces avis n'amène la conviction, le lien entre ces localités et Concordia manque. Ce lien ne pourrait être que le nom même de Concordia sur quelques débris exhumés de ces lieux. Des fouilles assez récentes ont été faites à l'entrée de la vallée de Wissembourg, dans un champ situé vers le premier plateau du chemin de Roth et ont mis à découvert des fondements de constructions romaines, des briques carrées chargées de divers ornements, beaucoup de médailles romaines, dont quelques-unes portaient pour inscription sous l'effigie de Minerve: *Mater pacis concordia;* sur d'autres il n'y avait que le mot *Concordia*[2]. Là du moins on retrouve le nom même de la ville disparue, et de plus, sa situation se concilierait assez bien avec les distances de l'itinéraire, du reste assez incertaines sur ce point; s'il n'y a pas certitude, il y a au moins grande vraisemblance qu'on est là sur la trace de Concordia.

Tres Tabernæ sont évidemment, par le changement assez fréquent du *t* en *z*, les trois Zabern, appelés aujourd'hui Elsass-Zabern, Rhein-Zabern et Berg-Zabern. Ces deux derniers endroits appartiennent aujourd'hui à la Bavière. Tous trois, quoique le premier seul soit mentionné sur l'itinéraire d'Antonin, existaient lors de la conquête des Romains, mais à l'état que leur nom même semble révéler, à l'état de masures ou de tavernes, non pas dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, mais plutôt dans celui de constructions à moitié souterraines, de fours et d'ateliers de potiers. Sans doute, celle de ces localités qui se trouve sur le tracé de la grande voie romaine, et d'ailleurs des mieux située pour défendre le passage des Vosges, acquit, sous les Romains, si elle ne l'avait déjà sous les Médiomatriciens et les Triboques, une certaine importance

nerarium, p. 264, par Ortel, Baudrand, Bertius, Cellarius, et surtout par Adrien de Valois, *Notitia Galliar.*, p. 152.

1. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. II, chap. XII, p. 42.

2. Ces précieuses découvertes sont dues à M. Ohleyer, aujourd'hui professeur au collége de Saverne, et les fouilles qui les ont amenées ont été opérées dans un champ appartenant à M. Mansuy. D'autres objets encore que ceux par nous indiqués ont été trouvés. On pourra consulter, pour plus de détails, une lettre de M. Ohleyer lui-même, insérée par M. Ravenèz dans sa fort bonne traduction de Schœpflin. Voir t. I, p. 586 et 587.

militaire, qui en fit promptement une ville et une place d'armes. Cette localité est celle que nous nommons aujourd'hui Saverne. Les deux autres étaient à peu près oubliées de l'histoire, lorsque, au commencement de ce siècle, des découvertes précieuses furent faites à Rhein-Zabern, en attendant celles qui se feront sans doute un jour aussi à Berg-Zabern, car ces trois villes ayant eu évidemment la même origine, il est bien à croire qu'elles en récèlent dans leur sol les mêmes preuves, les mêmes témoins.

A Rhein-Zabern on a trouvé plus de trente fours destinés à la cuisson de la poterie rouge dite étrusque, et en même matière ou en bronze, différentes figures de divinités. Ces fours à poterie étaient en tout semblables à ceux exhumés, quelque temps auparavant, au bas du village de Heiligenberg, ce qui semble révéler que l'industrie, à laquelle ils servaient, s'exerçait sur différents points du pays et sans doute était une de ses spécialités les plus anciennes.

Parmi les bas-reliefs on en remarquait un, représentant, selon le savant Schweighæuser[1], auquel nous devons ces découvertes, Apollon, Minerve et Mercure, réunis en groupe, un autre figurant Vulcain assis entre Minerve et Mercure d'un côté, Apollon et une Abondance[2] de l'autre; un troisième offrait Vulcain debout tout près de Minerve et de Mercure; un quatrième, Mercure seul, mais portant sur l'épaule droite un oiseau, que Schweighæuser a pris pour une chouette.

Il y avait aussi trois petits autels en terre cuite; le premier portait sur le devant l'inscription suivante:

SILVANO
TETEO
SERVS
FITACIT
EXVOTOR

Et par derrière le nom du potier: COBENERDUS.

1. Nous puisons tous ces documents dans une notice sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern, présentée par Schweighæusser au congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg en 1842. Voir *Congrès scientifique*, 10e session, 1843, t. II, p. 349, éd. Levrault.

2. Cette Abondance nous semble plutôt être une Cérès, qui n'est autre elle-même qu'Isis; l'identité de ces deux divinités est établie d'une manière convaincante par Élias Schedius, et

Sur chacune des faces latérales on voyait, sous un arceau ou temple, une Vénus surmontée d'un petit Amour ailé. Sur le couronnement de chacun des trois autels, ils sont creux, se trouvait un taureau, soit couché, soit debout.

Le second autel, dont les faces sont égales, présentait sur trois d'entre elles deux bustes d'hommes et un de femme : ces personnages, tous à figure très-respectable, n'offraient aucun attribut caractéristique. Sur le quatrième côté on lisait :

I. N. H. D. S. Q.
INDED
DIS CAS
SIBUS[1]

Le troisième autel ne porte aucune inscription ; seulement, sur le couvercle, se représente le nom du potier COBENERICUS, à côté

tant que Dea Ceres est. Voir De Diis germanis, chap. IX, p. 156 et suiv. Édit. Elzevir. Amsterdam, 1648.

1. Schweighæuser pense que la première ligne doit se traduire par ces mots : in honorem Deorum superorum omnium, en l'honneur de tous les dieux supérieurs ; que INDED, dans la seconde ligne serait un barbarisme gallo-romain, pour DEINDE, ensuite. Il avoue que la troisième et la quatrième ligne sont pour lui une énigme indéchiffrable, qu'il ne connaît pas ces Dis casses, et qu'à l'époque, un seul mot se retrouve sur des monuments, ils ne sont pas peu connus. Il ajoute cependant, « si ma leçon de la première ligne est juste, ce doivent être des Dii inferi, et l'on pourrait appuyer jusqu'à un certain point cette signification du verbe latin cassescere, s'évanouir. D'un autre côté, continue-t-il, la signification de ce verbe conduirait peut-être à y voir des dieux qui ne sont plus, tels que durent être, sous la domination des Romains, les divinités purement gauloises, et dont le culte fut aboli. Dans ce cas, ce serait un souvenir assez touchant des croyances anciennes et proscrites ; mais je crois moi-même que cette explication est extrêmement hasardée, et l'on peut dire téméraire. » Malgré le respect que nous professons pour Schweighæuser, il nous est impossible d'adopter son opinion sur le sens de la deuxième, troisième et quatrième ligne de l'inscription ; et d'abord, qu'est-ce que cette supposition d'un barbarisme gallo-romain pour aboutir à ce mot tout à fait inutile en ce deinde, véritable pléonasme. Nous pensons que INDED signifie inferis Diis et deabus, c'est-à-dire, aux dieux et déesses inférieurs, et que, par conséquent, la seconde ligne forme le complément de la première, et en même temps contraste avec elle, en ajoutant à l'invocation des dieux d'en haut l'invocation des dieux d'en bas. Quant à DIS CASSIBUS de la troisième et de la quatrième ligne, nous nous permettons d'abord de rappeler que Schweighæuser appuie ses déductions d'un mot, qui ne fut jamais latin, écrit comme il le présente ; le latin a le mot *casescere*, et ne connaît pas *cassescere* ; un *s* de plus ou de moins peut faire aussi un barbarisme, non pas gallo-romain, mais latin. Puis conçoit-on une invocation *aux dieux évanouis* ; en vérité, il est difficile ici de garder son sérieux. Si nous voulions, au lieu d'ajouter un *s*, en supprimer un, le mot *casibus* pourrait être le datif pluriel de *casus*, et nous arriverions à interpréter *Dis casibus* par les

d'un taureau couché. Sur les côtés sont figurés, en bas-relief, Vulcain, une Abondance et Mercure. Celui-ci a dans la main droite le caducée, dans la gauche une bourse. Sur son épaule droite est un coq et près de son épaule gauche encore une prétendue chouette.

A tous ces objets il faut ajouter une déesse en bronze que l'on reconnaît à son casque et à sa cuirasse en écailles pour Minerve, quoiqu'elle n'ait point son égide, le principal attribut de cette divinité; elle n'a pas de lance non plus. Puis, Minerve est représentée ordinairement debout; celle-ci est assise, et, ce qui est caractéristique, sur un globe.

Évidemment, toutes ces figures sont de l'époque où s'opérait la fusion des divinités gauloises et romaines, et leurs différents groupes, qui s'expliqueraient difficilement dans la théogonie romaine pure, sont l'expression d'idées encore mal définies et qui cependant convergent vers un but commun; qu'on le remarque, Vulcain, tou-

dieux du sort. Mais la suppression des lettres n'est pas plus permise que leur augmentation, et nous ne voulons pas tomber dans la faute que nous venons de relever chez un autre; acceptons donc; *Dís* ou *Diis cassibus.*

S'il était permis sur une question archéologique de consulter un potier (et ma foi, s'agissant de poterie, on ne pourrait pas opposer le mot d'Apelles : *ne sutor ultra crepidam*), ce modeste artisan aurait sans doute bien vite trouvé la solution si péniblement cherchée par les savants; il lui suffirait de se rappeler pour cela ce qu'il doit craindre le plus pour les ouvrages si fragiles sortis de ses mains...... Oui, le plus pauvre potier, en lisant sur l'inscription de son devancier gaulois, ces mots : *Dis cassibus*, s'écrirait : « mais il n'est question ici que de ces esprits malfaisants, redoutés encore des potiers, de ces êtres mystérieux, auxquels ils attribuent la cassure de leurs produits, enfin, de démons cassants ou de dieux casses. » D'autres pourraient ajouter : on les appelle, aujourd'hui, esprits frappeurs, *Poltergeister*. Cette explication est sans doute bien naïve; peut-être excitera-t-elle le sourire de quelques prétendus érudits; mais elle paraîtra peut-être plus digne d'attention aux hommes habitués à aller au fond des choses. Les Gaulois et les Germains étaient, s'il faut en croire les auteurs grecs et romains, les plus superstitieux des peuples; et vraiment, en présence de toutes les croyances et pratiques auxquelles ils s'abandonnaient, il est presque impossible qu'ils n'aient pas eu celle révélée par notre potier et qui s'est perpétuée dans le vulgaire. Ne croit-on pas encore aujourd'hui que le bris de la vaisselle ou des glaces, l'ébranlement ou la chute de bois empilés sont, dans certains cas, des avertissements sinistres ou le résultat de quelque influence mystérieuse et surnaturelle. Toutes ces superstitions sont bien anciennes, et ce qui prouve qu'elles sont toutes des restes du paganisme, c'est que les premiers pères de l'Église les ont trouvées établies de longue date et ont dirigé contre elles leurs attaques et leurs anathèmes. Voir entre autres ce que dit S. Éloy, dans un traité qu'il a fait sous ce titre : *De rectitudine catholicæ conversationis*, et qui est reproduit dans le 6e tome des Œuvres de S. Augustin, p. 266. On en trouvera un passage notable dans la Religion des Gaulois, par Dom Martin, t. I, liv. I, chap. VII, p. 70, 71.

Bantzenheim, près d'Ottmarsheim; Simler[1] et Ortel[2] l'avaient vu à Mulhouse; Rodolphe Wetstenius[3] a créé, juste au milieu de la Harth, un village tout à fait imaginaire, qu'il a décoré du nom de *Hart-albe-in*, pour retrouver quelque chose de ressemblant à Artalbinnum; Dunod[4], *dans sa découverte de la ville d'Antre*, entraîné par sa partialité pour la Bourgogne, a pris *Ariarica* et *Arialbinnum* pour une même localité et les a revendiqués pour Pontarlier; Philippe Cluvier[5] veut qu'Arialbinnum soit Bâle même, et il a été suivi par Briet[6], Lacarry[7], Baudrand[8] et d'autres encore; mais ce savant si judicieux a reconnu tout aussitôt, au vu de la carte théodosienne et des itinéraires, qu'il devait y avoir eu un autre Arialbinnum. Sans doute, en cherchant ce second Arialbinnum au delà du Rhin, à *Klilben* ou *Klibe*, il s'est égaré; mais son point de départ, l'existence de deux Arialbinnum, nous ajouterons: et de deux Cambète, était la vérité.

Mais de ces deux Arialbinnum, où était celui qui se rapprochait d'Argentouaria (Horbourg ou Colmar) et d'Hellelum (Ell, près Benfeld)? Séduit, un moment, nous aussi, par cette idée que le prétendu celte de Bullet avait été la langue des premiers Alsaciens, ainsi que le veulent Schœpflin, Grandidier et leur école, nous avons, lors de la découverte de la superbe mosaïque et de divers débris de l'époque gallo-romaine non loin d'Ober-Bergheim, saisi avec empressement l'étymologie celtique assignée par le premier de ces historiens au mot d'Arialbinnum, qu'il tire d'*ar*, *Eal ou Jal* et de *penn*[9], et qu'il traduit par *ad oram montis*, au contour ou penchant de la montagne, et, faisant passer cette traduction du latin dans la langue allemande, nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'Ober-Bergheim était l'interprétation germanique presque littérale d'Arialbinnum[10]. Aujour-

1. Simler, *In scoliis ad itinerarium provinc.*
2. Ortel, *Thesaurus geographicus*, au mot *Arialbinnum.*
3. Rudolphe Wetstein émet cette singulière opinion dans son ouvrage intitulé : *Dissertatio de Ursula et XI mille Virginibus.*
4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. II, p. 201.
5. Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. 5.
6. Briet, *Parallela geographiæ veteris et novæ*, part. I, liv. I, p. 28.
7. Lacarry, *De colniis gallicis*, liv. IV, chap. XVII, p. 200.
8. Baudrand, *Lexic. geograph.*, au mot *Arialbinnum.*
9. Voir dans Schœpflin, t. I, p. 50, cette étymologie qu'il a puisée dans le celte de Bullet.
10. Voir notre *Mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

d'hui, reconnaissant l'erreur de la manie bas-bretonne, nous sommes prêt à abandonner l'étymologie; mais pas aussi prêt à rétracter l'opinion par nous émise sur l'identité d'emplacement de ces deux localités ancienne et nouvelle. Nous attendrons, pour abandonner cette conjecture, que les savants nous aient expliqué ce que sont les ruines trouvées à Bergheim.

Quant à Cambète, s'il n'en avait pas existé deux et s'il ne fallait le chercher qu'au Kembs actuel, le voyageur aurait été forcé, pour aller d'Augst à Kembs et de Kembs à Largitzen, de décrire un triangle, au sommet duquel se serait trouvé Kembs, et de faire, par conséquent, double chemin. On s'en convaincra en jetant les yeux sur une carte quelconque de l'Alsace.

Si cependant, malgré toutes les impossibilités que nous venons de signaler, nous devions déserter notre opinion sur l'existence ancienne de deux Arialbinnum et de deux Cambète, alors nous dirions: l'unique Cambète est bien Kembs, mais cherchez-nous quelque chose de plus que Binningen pour Arialbinnum, ou confondez Binningen avec Bâle, dont du reste il n'est, pour ainsi dire, qu'un faubourg [1], et convenez avec Cluvier qu'Arialbinnum est Bâle lui-même. Cette opinion a d'autant plus de chance d'être dans la vérité, que le nom d'Arialbinnum renferme le sens de celui de Bâle et la racine de celui de Binningen. Arialbinnum ou Artalbinnum serait alors, ce que nous avons entrevu, l'Arienne ou l'Artéenne, la haute, la suprême, c'est-à-dire, la royale cité.

Nos lecteurs savent déjà que *Arii* et *Arteæ*, *Ariens* ou *Artéens* est le premier nom, le nom le plus glorieux des Perses et des Mèdes [2], et par conséquent de leurs enfants, les Sigynnes et les Sarmates, ils se rappellent aussi que, en souvenir de cette origine médique, une

1. Grandidier dit : à une petite demi-lieue de Bâle, t. I, p. 22. Bruckner a donné le plan et la description de Binningen (*Arialbinnum*) dans les *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*, IV. *Stück*, p. 319.

2. Artéens : 'Εχαλέοντο δὲ πάλαι ὑπό μὲν 'Ελλήνων χηφῆνες, ὑπό μέντοι σφέων αὐτῶν καὶ τῶν περιοίχον 'Αρταῖοι, Hérodote, l. VII, chap. LXI.

Les Perses étaient autrefois appelés par les Grecs Céphènes, et eux-mêmes se donnaient anciennement le nom d'Artéens, sous lequel ils étaient aussi connus des peuples limitrophes. Trad. de Miot, t. II, p. 490. — Ariens, οἱ δὲ Μῆδοι ..... ἐχαλέοντο δὲ πάλαί πρόσπάντων Ἄριοι. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Les Mèdes s'appelaient autrefois Ariens, trad. Miot, p. citée.

partie des Sarmates, parvenus, comme les Sigynnes, sur les bords du Danube, se faisaient appeler Artéens ou Ariens, et plus tard, par voie de traduction, *Basilides ou Basiliens*, Hérodote et Strabon le constatent[1]. Or, que signifiaient Arii et Artéens en sanscrit, dont le perse et le mède n'étaient que des dialectes, et *Basilides* ou *Basiliens* en grec? Ils signifiaient *royal, royaux*[2]. Chacun n'a-t-il pas deviné maintenant le sens et la véritable origine de Basilea, Basle, Basel? Ce mot-là n'est-il pas pour tous la traduction abrégée, mais la plus fidèle d'Arialbinnum? Ici s'explique ce que les deux plus célèbres annalistes de Bâle, Pierre Ramus et Urstitius, avaient pressenti, sans pouvoir s'en rendre compte: ces deux auteurs, après avoir reconnu l'inanité ou même l'absurdité de toutes les étymologies proposées par leurs devanciers, ont jeté en avant cette supposition, sous la forme dubitative de l'interrogation : «Les Sarmates Basiliens, que Strabon nous montre sur les deux rives du Danube, n'auraient-ils pas été poussés par le sort des guerres jusqu'ici, et n'auraient-ils pas donné leur nom à notre ville[3]?» Si nous ne craignions de nous répéter, nous montrerions à Bâle non-seulement l'appellation originelle des Sarmates et des Sigynnes,

1. Strabon, *Geographia*, liv. VII, p. 296 de la trad. latine de Guarinus de Vérone : «*Post* «*quos Sarmatæ cognomento Jazyges et qui* Basilei (βασίλειοι) *dicuntur et Urgi, equibus* «*pars maxima Nomadibus, id est, pastoribus constat, pauci agrorum colendorum studio* «*tenentur. Hos utramque Istri ripam incolere sæpe traditur. Intra terram sunt Bas-*«*tarnæ Pyrrhegetis vicini et Germanis et ipsi fere ex Germanis originem ducentes, et* «*ipsi plures in vicos nationesque divisi.*»

2. Nous ne reproduirons pas ici ce que nous avons établi au chapitre des Origines sur le sens d'Ariens, Aréiens, Artéens. Nous y renvoyons nos lecteurs; qu'il nous suffise de constater de nouveau que cette racine se retrouve dans tous les mots sanscrits qui doivent exprimer la puissance royale. *Aredsch, der König im Schachspiele; Aredschia, das Reich; Aredschidum, regieren;* lat. *Rex, regnum, regnare ;* voir aussi *Radschia, der König.* Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 153 et 169. Il n'est pas étonnant que les noms d'Ariens, — Artéens et même Aréianiens, tous noms qui se retrouvent encore aujourd'hui dans celui de l'*Iran*, applicable à la Perse en général, d'après Sylvestre de Sacy, aient été si chers aux peuples de la race médique et persique, car ils rappelaient la patrie de leur grand législateur et inventeur de leur culte du feu, le fameux Zoroastre. Voir sur ce point les savantes citations faites par Miot, à la note 24 sur le chap. LXII, liv. VII, d'Hérodote, p. 630 et suiv.

3. Petrus Ramus, dit Urstitius, dans son *Epitome historiæ Basiliensis*, chap. V, p. 52, «*cogitandum monet, num Basilii Sarmatæ ad utramque Danubii ripam apud Strabonem,* «*aliqua belli tempestate huc deducti, nomen urbi dederint.*» Voir cette opinion de Pierre Ramus dans sa *Basilea, an. MDLXXI.* Édit. in-8°, p. 4.

et l'un des chemins qu'ils ont dû prendre venant du Danube pour franchir le Rhin, mais aussi des restes encore vivants du culte suprême de tous ces peuples médiques, de Mithra[1]. Désormais la conjecture de Ramus et d'Urstitius sera une certitude. Bâle est l'antique cité arienne ou artéenne, Basilea, la royale.

Larga, Schœpflin, Grandidier, d'Anville et Walckenaër sont d'accord pour reconnaître son emplacement dans Largitzen, et, en effet, l'identité d'origine de ces deux noms ne peut être douteuse. L'antique Larga a pris évidemment sa dénomination de la Larg ou lui a donné la sienne. On ne pouvait hésiter parmi les villages situés sur le cours de cette rivière, qu'entre Largitzen, Oberlarg et Niederlarg; mais ce qui doit assurer la préférence au premier de ces trois endroits, c'est que dans son voisinage se retrouvent des vestiges de la voie romaine, qui porte encore le nom caractéristique

1. On peut voir ce que nous disons aux pages 180 et suiv., d'un usage, qui s'était conservé à Bâle jusqu'au temps de Schœpflin, et qu'il considère lui-même comme un reste évident des *Mithriaques*. Cet usage, dont il a été témoin dans son enfance et dont il n'a pu garantir la continuité, au moment où il écrivait l'*Alsatia illustrata*, existe encore aujourd'hui, et même présente quelques caractères, qui ont échappé au célèbre historiographe. La promenade du *lion*, du *griffon* et du *corbeau* se renouvelle encore, tous les ans, au mercredi des cendres, seulement quelquefois on substitue au corbeau la figure d'un homme sauvage, et ces trois masques sont menés par toute la ville par un individu vêtu aux deux couleurs de Bâle, noir et blanc. Puis, au dimanche des Brandons, une mascarade générale s'organise et se continue pendant trois jours, et alors, dans toute la contrée, sur toutes les hauteurs et pendant la nuit, s'allument des feux de joie, et de toutes parts aussi l'on crie, on chante, on danse, on tire des coups de feu, on fait enfin le plus de bruit possible. Sans doute, le carnaval existe dans une bonne partie de l'Europe ; il a même peut-être été transporté au delà ; mais nulle part la gaieté et la folie, qui l'accompagnent, ne sont plus éclatantes qu'à Bâle, et surtout ne contrastent plus avec la gravité ordinaire et le sérieux naturel des habitants. Cette gaieté à époques précises et périodiques, cette joie à point nommé, chez un peuple aussi austère habituellement, doit tenir à quelques usages antiques, à quelques souvenirs traditionnels, à quelques pratiques du plus terrible et cependant du plus bouffon des cultes païens, celui de Mithra. Le carnaval, mais avant tout le carnaval bâlois et vénitien, en est sorti. Ce rapprochement ne sera pas perdu pour ceux qui se rappelleront que les Sigynnes d'Hérodote étaient les plus proches voisins des Vénètes, et que ces deux peuples semblent issus, sinon de la même souche, au moins de deux souches bien rapprochées. Les uns et les autres étaient sectateurs du culte de Mithra, comme toutes les nations persiques ou médiques; que l'on ne s'étonne donc point de retrouver chez leurs descendants des usages puisés à cette source. Tout dans la fête bâloise, cette promenade masquée, les figures qu'elles représente, les bruits qui l'accompagnent, les feux qui la terminent, tout jusqu'à ces deux couleurs de Bâle, noir et blanc, rappellent Mithra, devenu Mercure ou Teut dans la Gaule, ses attributs, sa double personnification comme Dieu de la lumière et de la nuit, du soleil et de la lune, du ciel et des enfers.



de haute route, *Oberstrass*. Les indications de la carte théodosienne s'accordent assez bien avec cette situation.[1]

Stabula et *Cambète* sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin sur la route d'Argentouaria à Augusta Rauracorum; le doute est levé sur Cambète: c'est bien Kembs, tous les auteurs sont d'accord sur ce point; il n'en est pas tout à fait de même de Stabula. Schœpflin, d'Anville et Grandidier en font Bantzenheim et repoussent l'opinion d'Ekhart[2], qui, en se fondant sur une certaine ressemblance de nom, avait vu Stabula dans Staffelfelden, situé sur la Thur, à une lieue et demie de Cernay[3]. Walckenaër, qui avait fait d'Argentouaria Artzenheim, a fait de Stabula Chalampé, Skallempé[4]. Nous préférons la version de Bantzenheim, situé à une demi-lieue du Rhin, sur la route de Neuf-Brisach à Bâle, à une petite lieue d'Ottmarsheim et à sept de Horbourg, où nous persistons à voir l'antique Argentouaria. Cet emplacement concorde mieux avec les distances de l'itinéraire. Là, du moins, on a trouvé des antiquités de l'époque gallo-romaine[5], comme à Horbourg, et l'on n'en a jamais découvert aucune à Chalampé, pas plus qu'à Artzenheim. Mais ce que nous n'admettrons pas, c'est l'étymologie que Schœpflin, d'après Bullet, nous donne de Stabula et de Cambète ou Cambas: Stabula, selon lui, serait dérivé de *Star*, rivière, et de *Bul*, courbure, et *Cambs*, dans Cambète, signifierait également courbe ou tortueux[6]. Nous préférons à toutes ces étymologies tirées du bas-breton, qui n'a rien à faire ici, celle qu'indiquent l'orthographe du nom, la situation du lieu et, plus que tout cela, le bon sens; pour nous donc, Kembs, comme son nom,

1. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. I, p. 505. Voir aussi p. 499.

2. Ekhart, *Dissertatio de Apolline Granno Mogouno*, p. 20.

3. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 180, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 21.

4. Walckenaër, Itinéraire de la route de Mediolanum (Milan) à Moguntiacum (Mayence) *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. 34.

5. Au témoignage de Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 78, et de Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 53, on y a trouvé beaucoup de débris de l'époque gallo-romaine, il y a environ trois siècles. Du reste, les traces d'une voie romaine en cet endroit sont encore visibles aujourd'hui.

6. Bullet, t. I, p. 216 et 339, et t. II, p. 258. Selon Davies, *Lexicon Cambro-Britannicum*, et Boxhorn, *Orig. Gallic.*, p. 14, le mot *cam* désigne un arc-boutant ou le cintre d'une voûte. Avec plus de vraisemblance Eichhoff, dans son savant *parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 187, tire le mot *camp*, considéré comme enceinte, du sanscrit *Kumlâ*.

est sorti des camps qui furent nécessairement établis par tous les anciens possesseurs de l'Alsace à ce passage important du Rhin, et Stabula est tout simplement la traduction latine du vieux mot gaulois *estable*, aujourd'hui *étable*, en allemand *Stall*. Il paraît que Bantzenheim doit son origine à ce qu'il est du reste encore, à un relais pour les courriers de l'empire.

Mons-Brisiacus est, à n'en pas douter, sa situation et sa dénomination le démontrent suffisamment, Brisach, le vieux, s'entend. Schœpflin et Grandidier font encore honneur de l'étymologie de ce nom au bas-breton; ils le tirent de *Bris* et d'*Ac* ou *Ach*, qui indiquent une rupture d'eau; nous sommes d'accord sur cette signification, seulement, au lieu de puiser les éléments de cette interprétation dans la langue de Quimper-Corentin, nous les retrouvons dans le sanscrit[1]. Une raison de plus pour nous de remonter à cette source, c'est que la tradition et après elle l'histoire nous montrent à Brisach, lors de l'invasion des Francs, les *Harelungs*[2], et que ceux-ci, s'ils ne sont pas les Harudes mêmes d'Arioviste, ou au moins un reste de ces Harudes, sortent évidemment de la même source que ce peuple indo-germanique.

Concordia, ce lieu placé par l'itinéraire d'Antonin entre Brocomagus (Brumath) et Noviomagus (Spire), à 18 milles du premier et à 20 du second, semble à Grandidier avoir existé sur l'emplacement d'un village, dont le nom révèle une antique grandeur, *Altstatt*[3] sur la Lauter; on y a découvert plusieurs antiquités romaines. Cette opinion a été empruntée par Grandidier à Schœpflin et à d'Anville[4]; elle nous paraît préférable à celle de Beatus Rhenanus[5], qui trans-

1. Voir sur *Bris*, la note 3, page 328. Quant au mot *Ac* ou plutôt *Ach*, qui semble avoir passé du germain dans le gaulois, nous pensons avec Eichhoff, que sa véritable racine est dans le sanscrit. Voir *Parallèle*, p. 155, au mot *Eau*.

2. Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, art. *Mons Brisiacus*. «Olim montem Brisiacum Harelungi possidebant.» V. Moné, *Badisches Archiv*. 1826, t. I, p. 27, et l'excellente *notice* ou plutôt *histoire du Vieux-Brisach*, par M. Coste à la *Revue d'Alsace*, 1853, p. 111.

3. Ce nom allemand signifie vieille ville. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 76. Altstatt est nommé *Vetus Villa* dans un diplôme de l'empereur Henri VII pour l'abbaye de Wissembourg, de l'an 1311.

4. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 232 et suiv., et d'Anville, p. 235

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, chap. 316. Cette opinion, dit Grandidier, p. 76, quelque absurde qu'elle soit, a cependant été suivie par Simler, *in scoliis ad iti-*

militaire, qui en fit promptement une ville et une place d'armes. Cette localité est celle que nous nommons aujourd'hui Saverne. Les deux autres étaient à peu près oubliées de l'histoire, lorsque, au commencement de ce siècle, des découvertes précieuses furent faites à Rhein-Zabern, en attendant celles qui se feront sans doute un jour aussi à Berg-Zabern, car ces trois villes ayant eu évidemment la même origine, il est bien à croire qu'elles en récèlent dans leur sol les mêmes preuves, les mêmes témoins.

A Rhein-Zabern on a trouvé plus de trente fours destinés à la cuisson de la poterie rouge dite étrusque, et en même matière ou en bronze, différentes figures de divinités. Ces fours à poterie étaient en tout semblables à ceux exhumés, quelque temps auparavant, au bas du village de Heiligenberg, ce qui semble révéler que l'industrie, à laquelle ils servaient, s'exerçait sur différents points du pays et sans doute était une de ses spécialités les plus anciennes.

Parmi les bas-reliefs on en remarquait un, représentant, selon le savant Schweighæuser[1], auquel nous devons ces découvertes, Apollon, Minerve et Mercure, réunis en groupe, un autre figurant Vulcain assis entre Minerve et Mercure d'un côté, Apollon et une Abondance[2] de l'autre; un troisième offrait Vulcain debout tout près de Minerve et de Mercure; un quatrième, Mercure seul, mais portant sur l'épaule droite un oiseau, que Schweighæuser a pris pour une chouette.

Il y avait aussi trois petits autels en terre cuite; le premier portait sur le devant l'inscription suivante :

SILVANO
TETEO
SERVS
FITACIT
EXVOTOR

Et par derrière le nom du potier : COBENERDUS.

1. Nous puisons tous ces documents dans une notice sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern, présentée par Schweighæusser au congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg en 1842. Voir *Congrès scientifique*, 10e session, 1843, t. II, p. 349, éd. Levrault.

2. Cette Abondance nous semble plutôt être une Cérès, qui n'est autre elle-même qu'Isis; l'identité de ces deux divinités est établie d'une manière convaincante par Élias Schedius, et

porte Concordia sur la montagne du Kochersberg, entre Saverne et Strasbourg, et à celle de Cluvier[1], qui en fait Drusenheim. Mais aucun de ces avis n'amène la conviction, le lien entre ces localités et Concordia manque. Ce lien ne pourrait être que le nom même de Concordia sur quelques débris exhumés de ces lieux. Des fouilles assez récentes ont été faites à l'entrée de la vallée de Wissembourg, dans un champ situé vers le premier plateau du chemin de Roth et ont mis à découvert des fondements de constructions romaines, des briques carrées chargées de divers ornements, beaucoup de médailles romaines, dont quelques-unes portaient pour inscription sous l'effigie de Minerve: *Mater pacis concordia;* sur d'autres il n'y avait que le mot *Concordia*[2]. Là du moins on retrouve le nom même de la ville disparue, et de plus, sa situation se concilierait assez bien avec les distances de l'itinéraire, du reste assez incertaines sur ce point; s'il n'y a pas certitude, il y a au moins grande vraisemblance qu'on est là sur la trace de Concordia.

Tres Tabernæ sont évidemment, par le changement assez fréquent du *t* en *z*, les trois Zabern, appelés aujourd'hui Elsass-Zabern, Rhein-Zabern et Berg-Zabern. Ces deux derniers endroits appartiennent aujourd'hui à la Bavière. Tous trois, quoique le premier seul soit mentionné sur l'itinéraire d'Antonin, existaient lors de la conquête des Romains, mais à l'état que leur nom même semble révéler, à l'état de masures ou de tavernes, non pas dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, mais plutôt dans celui de constructions à moitié souterraines, de fours et d'ateliers de potiers. Sans doute, celle de ces localités qui se trouve sur le tracé de la grande voie romaine, et d'ailleurs des mieux située pour défendre le passage des Vosges, acquit, sous les Romains, si elle ne l'avait déjà sous les Médiomatriciens et les Triboques, une certaine importance

nerarium, p. 264, par Ortel, Baudrand, Bertius, Cellarius, et surtout par Adrien de Valois, *Notitia Galliar.*, p. 152.

1. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. II, chap. XII, p. 42.

2. Ces précieuses découvertes sont dues à M. Obleyer, aujourd'hui professeur au collége de Saverne, et les fouilles qui les ont amenées ont été opérées dans un champ appartenant à M. Mansuy. D'autres objets encore que ceux par nous indiqués ont été trouvés. On pourra consulter, pour plus de détails, une lettre de M. Obleyer lui-même, insérée par M. Ravenèz dans sa fort bonne traduction de Schœpflin. Voir t. I, p. 586 et 587.

militaire, qui en fit promptement une ville et une place d'armes. Cette localité est celle que nous nommons aujourd'hui Saverne. Les deux autres étaient à peu près oubliées de l'histoire, lorsque, au commencement de ce siècle, des découvertes précieuses furent faites à Rhein-Zabern, en attendant celles qui se feront sans doute un jour aussi à Berg-Zabern, car ces trois villes ayant eu évidemment la même origine, il est bien à croire qu'elles en récèlent dans leur sol les mêmes preuves, les mêmes témoins.

A Rhein-Zabern on a trouvé plus de trente fours destinés à la cuisson de la poterie rouge dite étrusque, et en même matière ou en bronze, différentes figures de divinités. Ces fours à poterie étaient en tout semblables à ceux exhumés, quelque temps auparavant, au bas du village de Heiligenberg, ce qui semble révéler que l'industrie, à laquelle ils servaient, s'exerçait sur différents points du pays et sans doute était une de ses spécialités les plus anciennes.

Parmi les bas-reliefs on en remarquait un, représentant, selon le savant Schweighæuser[1], auquel nous devons ces découvertes, Apollon, Minerve et Mercure, réunis en groupe, un autre figurant Vulcain assis entre Minerve et Mercure d'un côté, Apollon et une Abondance[2] de l'autre; un troisième offrait Vulcain debout tout près de Minerve et de Mercure; un quatrième, Mercure seul, mais portant sur l'épaule droite un oiseau, que Schweighæuser a pris pour une chouette.

Il y avait aussi trois petits autels en terre cuite; le premier portait sur le devant l'inscription suivante:

SILVANO
TETEO
SERVS
FITACIT
EXVOTOR

Et par derrière le nom du potier: COBENERDUS.

1. Nous puisons tous ces documents dans une notice sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern, présentée par Schweighæusser au congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg en 1842. Voir *Congrès scientifique*, 10e session, 1843, t. II, p. 349, éd. Levrault.

2. Cette Abondance nous semble plutôt être une Cérès, qui n'est autre elle-même qu'Isis; l'identité de ces deux divinités est établie d'une manière convaincante par Élias Schedius, *et*

d'un taureau couché. Sur les côtés sont figurés, en bas-relief, Vulcain, une Abondance et Mercure. Celui-ci a dans la main droite le caducée, dans la gauche une bourse. Sur son épaule droite est un coq et près de son épaule gauche encore une prétendue chouette.

A tous ces objets il faut ajouter une déesse en bronze que l'on reconnaît à son casque et à sa cuirasse en écailles pour Minerve, quoiqu'elle n'ait point son égide, le principal attribut de cette divinité; elle n'a pas de lance non plus. Puis, Minerve est représentée ordinairement debout; celle-ci est assise, et, ce qui est caractéristique, sur un globe.

Évidemment, toutes ces figures sont de l'époque où s'opérait la fusion des divinités gauloises et romaines, et leurs différents groupes, qui s'expliqueraient difficilement dans la théogonie romaine pure, sont l'expression d'idées encore mal définies et qui cependant convergent vers un but commun; qu'on le remarque, Vulcain, tou-

dieux du sort. Mais la suppression des lettres n'est pas plus permise que leur augmentation, et nous ne voulons pas tomber dans la faute que nous venons de relever chez un autre; acceptons donc; *Dís* ou *Diis cassibus.*

S'il était permis sur une question archéologique de consulter un potier (et ma foi, s'agissant de poterie, on ne pourrait pas opposer le mot d'Apelles : *ne sutor ultra crepidam*), ce modeste artisan aurait sans doute bien vite trouvé la solution si péniblement cherchée par les savants; il lui suffirait de se rappeler pour cela ce qu'il doit craindre le plus pour les ouvrages si fragiles sortis de ses mains...... Oui, le plus pauvre potier, en lisant sur l'inscription de son devancier gaulois, ces mots : *Dís cassibus*, s'écrirait : « mais il n'est question ici que de ces esprits malfaisants, redoutés encore des potiers, de ces êtres mystérieux, auxquels ils attribuent la cassure de leurs produits, enfin, de démons cassants ou de dieux casses. » D'autres pourraient ajouter : on les appelle, aujourd'hui, esprits frappeurs, *Poltergeister.* Cette explication est sans doute bien naïve; peut-être excitera-t-elle le sourire de quelques prétendus érudits; mais elle paraîtra peut-être plus digne d'attention aux hommes habitués à aller au fond des choses. Les Gaulois et les Germains étaient, s'il faut en croire les auteurs grecs et romains, les plus superstitieux des peuples; et vraiment, en présence de toutes les croyances et pratiques auxquelles ils s'abandonnaient, il est presque impossible qu'ils n'aient pas eu celle révélée par notre potier et qui s'est perpétuée dans le vulgaire. Ne croit-on pas encore aujourd'hui que le bris de la vaisselle ou des glaces, l'ébranlement ou la chute de bois empilés sont, dans certains cas, des avertissements sinistres ou le résultat de quelque influence mystérieuse et surnaturelle. Toutes ces superstitions sont bien anciennes, et ce qui prouve qu'elles sont toutes des restes du paganisme, c'est que les premiers pères de l'Église les ont trouvées établies de longue date et ont dirigé contre elles leurs attaques et leurs anathèmes. Voir entre autres ce que dit S. Éloy, dans un traité qu'il a fait sous ce titre : *De rectitudine catholicæ conversationis*, et qui est reproduit dans le 6e tome des Œuvres de S. Augustin, p. 266. On en trouvera un passage notable dans la Religion des Gaulois, par Dom Martin, t. I, liv. I, chap. VII, p. 70, 71.

Bantzenheim, près d'Ottmarsheim; Simler[1] et Ortel[2] l'avaient vu à Mulhouse; Rodolphe Wetstenius[3] a créé, juste au milieu de la Harth, un village tout à fait imaginaire, qu'il a décoré du nom de *Hart-albe-in,* pour retrouver quelque chose de ressemblant à Artalbinnum; Dunod[4], *dans sa découverte de la ville d'Antre,* entraîné par sa partialité pour la Bourgogne, a pris *Ariarica* et *Arialbinnum* pour une même localité et les a revendiqués pour Pontarlier; Philippe Cluvier[5] veut qu'Arialbinnum soit Bâle même, et il a été suivi par Briet[6], Lacarry[7], Baudrand[8] et d'autres encore; mais ce savant si judicieux a reconnu tout aussitôt, au vu de la carte théodosienne et des itinéraires, qu'il devait y avoir eu un autre Arialbinnum. Sans doute, en cherchant ce second Arialbinnum au delà du Rhin, à *Kliben* ou *Klibe,* il s'est égaré; mais son point de départ, l'existence de deux Arialbinnum, nous ajouterons: et de deux Cambète, était la vérité.

Mais de ces deux Arialbinnum, où était celui qui se rapprochait d'Argentouaria (Horbourg ou Colmar) et d'Hellelum (Ell, près Benfeld)? Séduit, un moment, nous aussi, par cette idée que le prétendu celte de Bullet avait été la langue des premiers Alsaciens, ainsi que le veulent Schœpflin, Grandidier et leur école, nous avons, lors de la découverte de la superbe mosaïque et de divers débris de l'époque gallo-romaine non loin d'Ober-Bergheim, saisi avec empressement l'étymologie celtique assignée par le premier de ces historiens au mot d'Arialbinnum, qu'il tire d'*ar*, *Eal ou Jal* et de *penn*[9], et qu'il traduit par *ad oram montis*, au contour ou penchant de la montagne, et, faisant passer cette traduction du latin dans la langue allemande, nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'Ober-Bergheim était l'interprétation germanique presque littérale d'Arialbinnum[10]. Aujour-

1. Simler, *In scoliis ad itinerarium provinc.*
2. Ortel, *Thesaurus geographicus*, au mot *Arialbinnum.*
3. Rudolphe Wetstein émet cette singulière opinion dans son ouvrage intitulé : *Dissertatio de Ursula et XI mille Virginibus.*
4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, part. II, p. 201.
5. Cluvier, *Germania antiqua*, liv. II, chap. 5.
6. Briet, *Parallela géographiæ veteris et novæ*, part. I, liv. I, p. 28.
7. Lacarry, *De colo.niis gallicis*, liv. IV, chap. XVII, p. 200.
8. Baudrand, *Lexic. geograph.*, au mot *Arialbinnum.*
9. Voir dans Schœpflin, t. I, p. 50, cette étymologie qu'il a puisée dans le celte de Bullet.
10. Voir notre *Mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

d'hui, reconnaissant l'erreur de la manie bas-bretonne, nous sommes prêt à abandonner l'étymologie; mais pas aussi prêt à rétracter l'opinion par nous émise sur l'identité d'emplacement de ces deux localités ancienne et nouvelle. Nous attendrons, pour abandonner cette conjecture, que les savants nous aient expliqué ce que sont les ruines trouvées à Bergheim.

Quant à Cambète, s'il n'en avait pas existé deux et s'il ne fallait le chercher qu'au Kembs actuel, le voyageur aurait été forcé, pour aller d'Augst à Kembs et de Kembs à Largitzen, de décrire un triangle, au sommet duquel se serait trouvé Kembs, et de faire, par conséquent, double chemin. On s'en convaincra en jetant les yeux sur une carte quelconque de l'Alsace.

Si cependant, malgré toutes les impossibilités que nous venons de signaler, nous devions déserter notre opinion sur l'existence ancienne de deux Arialbinnum et de deux Cambète, alors nous dirions: l'unique Cambète est bien Kembs, mais cherchez-nous quelque chose de plus que Binningen pour Arialbinnum, ou confondez Binningen avec Bâle, dont du reste il n'est, pour ainsi dire, qu'un faubourg [1], et convenez avec Cluvier qu'Arialbinnum est Bâle lui-même. Cette opinion a d'autant plus de chance d'être dans la vérité, que le nom d'Arialbinnum renferme le sens de celui de Bâle et la racine de celui de Binningen. Arialbinnum ou Artalbinnum serait alors, ce que nous avons entrevu, l'Arienne ou l'Artéenne, la haute, la suprême, c'est-à-dire, la royale cité.

Nos lecteurs savent déjà que *Arii* et *Arteæ*, *Ariens* ou *Artéens* est le premier nom, le nom le plus glorieux des Perses et des Mèdes [2], et par conséquent de leurs enfants, les Sigynnes et les Sarmates, ils se rappellent aussi que, en souvenir de cette origine médique, une

1. Grandidier dit : à une petite demi-lieue de Bâle, t. I, p. 22. Bruckner a donné le plan et la description de Binningen (*Arialbinnum*) dans les *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*, IV. *Stück*, p. 319.

2. Artéens : 'Εχαλέοντο δὲ πάλαι ὑπό μὲν 'Ελλήνων κηφῆνες, ὑπό μέντοι σφέων αὐτῶν καὶ τῶν περιοίκον 'Αρταῖοι, Hérodote, l. VII, chap. LXI.

Les Perses étaient autrefois appelés par les Grecs Céphènes, et eux-mêmes se donnaient anciennement le nom d'Artéens, sous lequel ils étaient aussi connus des peuples limitrophes. Trad. de Miot, t. II, p. 490. — Ariens, οἱ δὲ Μῆδοι ..... ἐκαλέοντο δὲ πάλαί πρόσπάντων Ἄριοι. Hérodote, liv. VII, chap. LXII. Les Mèdes s'appelaient autrefois Ariens, trad. Miot, p. citée.

partie des Sarmates, parvenus, comme les Sigynnes, sur les bords du Danube, se faisaient appeler Artéens ou Ariens, et plus tard, par voie de traduction, *Basilides ou Basiliens*, Hérodote et Strabon le constatent[1]. Or, que signifiaient Arii et Artéens en sanscrit, dont le perse et le mède n'étaient que des dialectes, et *Basilides* ou *Basiliens* en grec? Ils signifiaient *royal, royaux*[2]. Chacun n'a-t-il pas deviné maintenant le sens et la véritable origine de Basilea, Basle, Basel? Ce mot-là n'est-il pas pour tous la traduction abrégée, mais la plus fidèle d'Arialbinnum? Ici s'explique ce que les deux plus célèbres annalistes de Bâle, Pierre Ramus et Urstitius, avaient pressenti, sans pouvoir s'en rendre compte: ces deux auteurs, après avoir reconnu l'inanité ou même l'absurdité de toutes les étymologies proposées par leurs devanciers, ont jeté en avant cette supposition, sous la forme dubitative de l'interrogation : «Les Sarmates Basiliens, que Strabon nous montre sur les deux rives du Danube, n'auraient-ils pas été poussés par le sort des guerres jusqu'ici, et n'auraient-ils pas donné leur nom à notre ville[3]?» Si nous ne craignions de nous répéter, nous montrerions à Bâle non-seulement l'appellation originelle des Sarmates et des Sigynnes,

1. Strabon, *Geographia*, liv. VII, p. 296 de la trad. latine de Guarinus de Vérone : «*Post quos Sarmatæ cognomento Jazyges et qui* Basilei (βασίλειοι) *dicuntur et Urgi, equibus pars maxima Nomadibus, id est, pastoribus constat, pauci agrorum colendorum studio tenentur. Hos utramque Istri ripam incolere sæpe traditur. Intra terram sunt Bastarnæ Pyrrhegetis vicini et Germanis et ipsi fere ex Germanis originem ducentes, et ipsi plures in vicos nationesque divisi.*»

2. Nous ne reproduirons pas ici ce que nous avons établi au chapitre des Origines sur le sens d'Ariens, Aréiens, Artéens. Nous y renvoyons nos lecteurs; qu'il nous suffise de constater de nouveau que cette racine se retrouve dans tous les mots sanscrits qui doivent exprimer la puissance royale. *Aredsch, der König im Schachspiele; Aredschia, das Reich; Aredschidum, regieren;* lat. *Rex, regnum, regnare ;* voir aussi *Radschia, der König.* Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 153 et 169. Il n'est pas étonnant que les noms d'Ariens, — Artéens et même Aréianiens, tous noms qui se retrouvent encore aujourd'hui dans celui de l'*Iram*, applicable à la Perse en général, d'après Sylvestre de Sacy, aient été si chers aux peuples de la race médique et persique, car ils rappelaient la patrie de leur grand législateur et inventeur de leur culte du feu, le fameux Zoroastre. Voir sur ce point les savantes citations faites par Miot, à la note 24 sur le chap. LXII, liv. VII, d'Hérodote, p. 630 et suiv.

3. Petrus Ramus, dit Urstitius, dans son *Epitome historiæ Basiliensis*, chap. V, p. 52, «*cogitandum monet, num Basilii Sarmatæ ad utramque Danubii ripam apud Strabonem, aliqua belli tempestate huc deducti, nomen urbi dederint.*» Voir cette opinion de Pierre Ramus dans sa *Basilea, an. MDLXXI.* Édit. in-8°, p. 4.

et l'un des chemins qu'ils ont dû prendre venant du Danube pour franchir le Rhin, mais aussi des restes encore vivants du culte suprême de tous ces peuples médiques, de Mithra[1]. Désormais la conjecture de Ramus et d'Urstitius sera une certitude. Bâle est l'antique cité arienne ou artéenne, Basilea, la royale.

Larga, Schœpflin, Grandidier, d'Anville et Walckenaër[1] sont d'accord pour reconnaître son emplacement dans Largitzen, et, en effet, l'identité d'origine de ces deux noms ne peut être douteuse. L'antique Larga a pris évidemment sa dénomination de la Larg ou lui a donné la sienne. On ne pouvait hésiter parmi les villages situés sur le cours de cette rivière, qu'entre Largitzen, Oberlarg et Niederlarg; mais ce qui doit assurer la préférence au premier de ces trois endroits, c'est que dans son voisinage se retrouvent des vestiges de la voie romaine, qui porte encore le nom caractéristique

1. On peut voir ce que nous disons aux pages 180 et suiv., d'un usage, qui s'était conservé à Bâle jusqu'au temps de Schœpflin, et qu'il considère lui-même comme un reste évident des *Mithriaques*. Cet usage, dont il a été témoin dans son enfance et dont il n'a pu garantir la continuité, au moment où il écrivait l'*Alsatia illustrata*, existe encore aujourd'hui, et même présente quelques caractères, qui ont échappé au célèbre historiographe. La promenade du *lion*, du *griffon* et du *corbeau* se renouvelle encore, tous les ans, au mercredi des cendres, seulement quelquefois on substitue au corbeau la figure d'un homme sauvage, et ces trois masques sont menés par toute la ville par un individu vêtu aux deux couleurs de Bâle, noir et blanc. Puis, au dimanche des Brandons, une mascarade générale s'organise et se continue pendant trois jours, et alors, dans toute la contrée, sur toutes les hauteurs et pendant la nuit, s'allument des feux de joie, et de toutes parts aussi l'on crie, on chante, on danse, on tire des coups de feu, on fait enfin le plus de bruit possible. Sans doute, le carnaval existe dans une bonne partie de l'Europe; il a même peut-être été transporté au delà; mais nulle part la gaieté et la folie, qui l'accompagnent, ne sont plus éclatantes qu'à Bâle, et surtout ne contrastent plus avec la gravité ordinaire et le sérieux naturel des habitants. Cette gaieté à époques précises et périodiques, cette joie à point nommé, chez un peuple aussi austère habituellement, doit tenir à quelques usages antiques, à quelques souvenirs traditionnels, à quelques pratiques du plus terrible et cependant du plus bouffon des cultes païens, celui de Mithra. Le carnaval, mais avant tout le carnaval bâlois et vénitien, en est sorti. Ce rapprochement ne sera pas perdu pour ceux qui se rappelleront que les Sigynnes d'Hérodote étaient les plus proches voisins des Vénètes, et que ces deux peuples semblent issus, sinon de la même souche, au moins de deux souches bien rapprochées. Les uns et les autres étaient sectateurs du culte de Mithra, comme toutes les nations persiques ou médiques; que l'on ne s'étonne donc point de retrouver chez leurs descendants des usages puisés à cette source. Tout dans la fête bâloise, cette promenade masquée, les figures qu'elles représente, les bruits qui l'accompagnent, les feux qui la terminent, tout jusqu'à ces deux couleurs de Bâle, noir et blanc, rappellent Mithra, devenu Mercure ou Teut dans la Gaule, ses attributs, sa double personnification comme Dieu de la lumière et de la nuit, du soleil et de la lune, du ciel et des enfers.

de haute route, *Oberstrass*. Les indications de la carte théodosienne s'accordent assez bien avec cette situation.[1]

Stabula et *Cambète* sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin sur la route d'Argentouaria à Augusta Rauracorum; le doute est levé sur Cambète: c'est bien Kembs, tous les auteurs sont d'accord sur ce point; il n'en est pas tout à fait de même de Stabula. Schœpflin, d'Anville et Grandidier en font Bantzenheim et repoussent l'opinion d'Ekhart[2], qui, en se fondant sur une certaine ressemblance de nom, avait vu Stabula dans Staffelfelden, situé sur la Thur, à une lieue et demie de Cernay[3]. Walckenaër, qui avait fait d'Argentouaria Artzenheim, a fait de Stabula Chalampé, Skallempé[4]. Nous préférons la version de Bantzenheim, situé à une demi-lieue du Rhin, sur la route de Neuf-Brisach à Bâle, à une petite lieue d'Ottmarsheim et à sept de Horbourg, où nous persistons à voir l'antique Argentouaria. Cet emplacement concorde mieux avec les distances de l'itinéraire. Là, du moins, on a trouvé des antiquités de l'époque gallo-romaine[5], comme à Horbourg, et l'on n'en a jamais découvert aucune à Chalampé, pas plus qu'à Artzenheim. Mais ce que nous n'admettrons pas, c'est l'étymologie que Schœpflin, d'après Bullet, nous donne de Stabula et de Cambète ou Cambas: Stabula, selon lui, serait dérivé de *Star*, rivière, et de *Bul*, courbure, et *Cambs*, dans Cambète, signifierait également courbe ou tortueux[6]. Nous préférons à toutes ces étymologies tirées du bas-breton, qui n'a rien à faire ici, celle qu'indiquent l'orthographe du nom, la situation du lieu et, plus que tout cela, le bon sens; pour nous donc, Kembs, comme son nom,

1. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. I, p. 505. Voir aussi p. 499.

2. Ekhart, *Dissertatio de Apolline Granno Mogouno*, p. 20.

3. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 180, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 21.

4. Walckenaër, Itinéraire de la route de Mediolanum (Milan) à Moguntiacum (Mayence) *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. 34.

5. Au témoignage de Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 78, et de Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 53, on y a trouvé beaucoup de débris de l'époque gallo-romaine, il y a environ trois siècles. Du reste, les traces d'une voie romaine en cet endroit sont encore visibles aujourd'hui.

6. Bullet, t. I, p. 216 et 339, et t. II, p. 258. Selon Davies, *Lexicon Cambro-Britannicum*, et Boxhorn, *Orig. Gallic.*, p. 14, le mot *cam* désigne un arc-boutant ou le cintre d'une voûte. Avec plus de vraisemblance Eichhoff, dans son savant *parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 187, tire le mot *camp*, considéré comme enceinte, du sanscrit *Kumld*.

est sorti des camps qui furent nécessairement établis par tous les anciens possesseurs de l'Alsace à ce passage important du Rhin, et Stabula est tout simplement la traduction latine du vieux mot gaulois *estable*, aujourd'hui *étable*, en allemand *Stall*. Il paraît que Bantzenheim doit son origine à ce qu'il est du reste encore, à un relais pour les courriers de l'empire.

Mons-Brisiacus est, à n'en pas douter, sa situation et sa dénomination le démontrent suffisamment, Brisach, le vieux, s'entend. Schœpflin et Grandidier font encore honneur de l'étymologie de ce nom au bas-breton; ils le tirent de *Bris* et d'*Ac* ou *Ach*, qui indiquent une rupture d'eau; nous sommes d'accord sur cette signification, seulement, au lieu de puiser les éléments de cette interprétation dans la langue de Quimper-Corentin, nous les retrouvons dans le sanscrit[1]. Une raison de plus pour nous de remonter à cette source, c'est que la tradition et après elle l'histoire nous montrent à Brisach, lors de l'invasion des Francs, les *Harelungs*[2], et que ceux-ci, s'ils ne sont pas les Harudes mêmes d'Arioviste, ou au moins un reste de ces Harudes, sortent évidemment de la même source que ce peuple indo-germanique.

Concordia, ce lieu placé par l'itinéraire d'Antonin entre Brocomagus (Brumath) et Noviomagus (Spire), à 18 milles du premier et à 20 du second, semble à Grandidier avoir existé sur l'emplacement d'un village, dont le nom révèle une antique grandeur, *Altstatt*[3] sur la Lauter; on y a découvert plusieurs antiquités romaines. Cette opinion a été empruntée par Grandidier à Schœpflin et à d'Anville[4]; elle nous paraît préférable à celle de Beatus Rhenanus[5], qui trans-

1. Voir sur *Bris*, la note 3, page 328. Quant au mot *Ac* ou plutôt *Ach*, qui semble avoir passé du germain dans le gaulois, nous pensons avec Eichhoff, que sa véritable racine est dans le sanscrit. Voir *Parallèle*, p. 155, au mot *Eau*.

2. Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, art. *Mons Brisiacus*. «Olim montem Brisiacum Harelungi possidebant.» V. Moné, *Badisches Archiv*. 1826, t. I, p. 27, et l'excellente *notice* ou plutôt *histoire du Vieux-Brisach*, par M. Coste à la *Revue d'Alsace*, 1853, p. 111.

3. Ce nom allemand signifie vieille ville. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 76. Altstatt est nommé *Vetus Villa* dans un diplôme de l'empereur Henri VII pour l'abbaye de Wissembourg, de l'an 1311.

4. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 232 et suiv., et d'Anville, p. 235

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, chap. 316. Cette opinion, dit Grandidier, p. 76, quelque absurde qu'elle soit, a cependant été suivie par Simler, *in scoliis ad iti-*

porte Concordia sur la montagne du Kochersberg, entre Saverne et Strasbourg, et à celle de Cluvier[1], qui en fait Drusenheim. Mais aucun de ces avis n'amène la conviction, le lien entre ces localités et Concordia manque. Ce lien ne pourrait être que le nom même de Concordia sur quelques débris exhumés de ces lieux. Des fouilles assez récentes ont été faites à l'entrée de la vallée de Wissembourg, dans un champ situé vers le premier plateau du chemin de Roth et ont mis à découvert des fondements de constructions romaines, des briques carrées chargées de divers ornements, beaucoup de médailles romaines, dont quelques-unes portaient pour inscription sous l'effigie de Minerve: *Mater pacis concordia ;* sur d'autres il n'y avait que le mot *Concordia*[2]. Là du moins on retrouve le nom même de la ville disparue, et de plus, sa situation se concilierait assez bien avec les distances de l'itinéraire, du reste assez incertaines sur ce point; s'il n'y a pas certitude, il y a au moins grande vraisemblance qu'on est là sur la trace de Concordia.

Tres Tabernæ sont évidemment, par le changement assez fréquent du *t* en *z*, les trois Zabern, appelés aujourd'hui Elsass-Zabern, Rhein-Zabern et Berg-Zabern. Ces deux derniers endroits appartiennent aujourd'hui à la Bavière. Tous trois, quoique le premier seul soit mentionné sur l'itinéraire d'Antonin, existaient lors de la conquête des Romains, mais à l'état que leur nom même semble révéler, à l'état de masures ou de tavernes, non pas dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, mais plutôt dans celui de constructions à moitié souterraines, de fours et d'ateliers de potiers. Sans doute, celle de ces localités qui se trouve sur le tracé de la grande voie romaine, et d'ailleurs des mieux située pour défendre le passage des Vosges, acquit, sous les Romains, si elle ne l'avait déjà sous les Médiomatriciens et les Triboques, une certaine importance

nerarium, p. 264, par Ortel, Baudrand, Bertius, Cellarius, et surtout par Adrien de Valois, *Notitia Galliar.*, p. 152.

1. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. II, chap. XII, p. 42.

2. Ces précieuses découvertes sont dues à M. Ohleyer, aujourd'hui professeur au collége de Saverne, et les fouilles qui les ont amenées ont été opérées dans un champ appartenant à M. Mansuy. D'autres objets encore que ceux par nous indiqués ont été trouvés. On pourra consulter, pour plus de détails, une lettre de M. Ohleyer lui-même, insérée par M. Ravenèz dans sa fort bonne traduction de Schœpflin. Voir t. I, p. 586 et 587.

militaire, qui en fit promptement une ville et une place d'armes. Cette localité est celle que nous nommons aujourd'hui Saverne. Les deux autres étaient à peu près oubliées de l'histoire, lorsque, au commencement de ce siècle, des découvertes précieuses furent faites à Rhein-Zabern, en attendant celles qui se feront sans doute un jour aussi à Berg-Zabern, car ces trois villes ayant eu évidemment la même origine, il est bien à croire qu'elles en récèlent dans leur sol les mêmes preuves, les mêmes témoins.

A Rhein-Zabern on a trouvé plus de trente fours destinés à la cuisson de la poterie rouge dite étrusque, et en même matière ou en bronze, différentes figures de divinités. Ces fours à poterie étaient en tout semblables à ceux exhumés, quelque temps auparavant, au bas du village de Heiligenberg, ce qui semble révéler que l'industrie, à laquelle ils servaient, s'exerçait sur différents points du pays et sans doute était une de ses spécialités les plus anciennes.

Parmi les bas-reliefs on en remarquait un, représentant, selon le savant Schweighæuser[1], auquel nous devons ces découvertes, Apollon, Minerve et Mercure, réunis en groupe, un autre figurant Vulcain assis entre Minerve et Mercure d'un côté, Apollon et une Abondance[2] de l'autre; un troisième offrait Vulcain debout tout près de Minerve et de Mercure; un quatrième, Mercure seul, mais portant sur l'épaule droite un oiseau, que Schweighæuser a pris pour une chouette.

Il y avait aussi trois petits autels en terre cuite; le premier portait sur le devant l'inscription suivante :

SILVANO
TETEO
SERVS
FITACIT
EXVOTOR

Et par derrière le nom du potier : COBENERDUS.

1. Nous puisons tous ces documents dans une notice sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern, présentée par Schweighæusser au congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg en 1842. Voir *Congrès scientifique*, 10e session, 1843, t. II, p. 349, éd. Levrault.

2. Cette Abondance nous semble plutôt être une Cérès, qui n'est autre elle-même qu'Isis; l'identité de ces deux divinités est établie d'une manière convaincante par Élias Schedius, *et*

Sur chacune des faces latérales on voyait, sous un arceau ou temple, une Vénus surmontée d'un petit Amour ailé. Sur le couvercle de chacun des trois autels (ils sont creux) se trouvait un taureau, soit couché, soit debout.

Le second autel, dont les faces sont égales, présentait sur trois d'entre elles deux bustes d'hommes et un de femme; ces personnages, tous à figure très-respectable, n'offraient aucun attribut caractéristique. Sur le quatrième côté on lisait:

I. N. H. D. S. O.
INDED
DIS CAS
SIBUS[1]

Le troisième autel ne porte aucune inscription; seulement, sur le couvercle, se représente le nom du potier COBENERDUS, à côté

hæc ipsa (Isis) Ceres est. Voir *De Diis germanis*, chap. IX, p. 156 et suiv. Édit. Elzevir. Amsterdam, 1648.

1. Schweighæuser pense que la première ligne doit se traduire par ces mots : *in honorem Deorum superiorum omnium*, en l'honneur de tous les dieux supérieurs; que *INDED*, dans la seconde ligne serait un barbarisme gallo-romain, pour *DEINDE*, ensuite. Il avoue que la troisième et la quatrième ligne pour lui sont une énigme indéchiffrable, qu'il ne connaît pas les *Dei casses*, et qu'à Spire, où leur nom se retrouve sur des monuments, ils ne sont pas plus connus. Il ajoute, cependant, « si ma leçon de la première ligne est juste, ce doivent « être les *Dii inferi*, et l'on pourrait appuyer jusqu'à un certain point cette signification du « verbe latin *cassescere*, s'évanouir. D'un autre côté, continue-t-il, la signification de ce « verbe conduirait plutôt à y voir des dieux qui ne sont plus, tels que durent être, sous la « domination des Romains, les divinités purement gauloises, et dont le culte fut aboli. Dans « ce cas, ce serait un souvenir assez touchant des croyances anciennes et proscrites; mais je « ne me dissimule point que cette explication est extrêmement hasardée, et l'on peut dire té« méraire. » Malgré le respect que nous professons pour Schweighæuser, il nous est impossible d'adopter son opinion sur le sens de la deuxième, troisième et quatrième ligne de l'inscription; et d'abord, qu'est-ce que cette supposition d'un barbarisme gallo-romain pour aboutir à ce mot tout à fait inutile ici de *deinde*, véritable pléonasme. Nous pensons que INDED signifie *inferis Diis et deabus*, c'est-à-dire, aux dieux et déesses inférieurs, et que, par conséquent, la seconde ligne forme le complément de la première, et en même temps contraste avec elle, en ajoutant à l'invocation des dieux d'en haut l'invocation des dieux d'en bas. Quant à DIS CASSIBUS de la troisième et de la quatrième ligne, nous nous permettons d'abord de rappeler que Schweighæuser appuie ses déductions d'un mot, qui ne fut jamais latin, écrit comme il le présente; le latin a le mot *casescere*, et ne connaît pas *cassescere*; un *s* de plus ou de moins peut faire aussi un barbarisme, non pas gallo-romain, mais latin. Puis conçoit-on une invocation *aux dieux évanouis*; en vérité, il est difficile ici de garder son sérieux. Si nous voulions, au lieu d'ajouter un *s*, en supprimer un, le mot *casibus* pourrait être le datif pluriel de *casus*, et nous arriverions à interpréter *Dis casibus* par les

d'un taureau couché. Sur les côtés sont figurés, en bas-relief, Vulcain, une Abondance et Mercure. Celui-ci a dans la main droite le caducée, dans la gauche une bourse. Sur son épaule droite est un coq et près de son épaule gauche encore une prétendue chouette.

A tous ces objets il faut ajouter une déesse en bronze que l'on reconnaît à son casque et à sa cuirasse en écailles pour Minerve, quoiqu'elle n'ait point son égide, le principal attribut de cette divinité; elle n'a pas de lance non plus. Puis, Minerve est représentée ordinairement debout; celle-ci est assise, et, ce qui est caractéristique, sur un globe.

Évidemment, toutes ces figures sont de l'époque où s'opérait la fusion des divinités gauloises et romaines, et leurs différents groupes, qui s'expliqueraient difficilement dans la théogonie romaine pure, sont l'expression d'idées encore mal définies et qui cependant convergent vers un but commun; qu'on le remarque, Vulcain, tou-

dieux du sort. Mais la suppression des lettres n'est pas plus permise que leur augmentation, et nous ne voulons pas tomber dans la faute que nous venons de relever chez un autre; acceptons donc; *Dís* ou *Diis cassibus.*

S'il était permis sur une question archéologique de consulter un potier (et ma foi, s'agissant de poterie, on ne pourrait pas opposer le mot d'Apelles : *ne sutor ultra crepidam*), ce modeste artisan aurait sans doute bien vite trouvé la solution si péniblement cherchée par les savants; il lui suffirait de se rappeler pour cela ce qu'il doit craindre le plus pour les ouvrages si fragiles sortis de ses mains...... Oui, le plus pauvre potier, en lisant sur l'inscription de son devancier gaulois, ces mots : *Dís cassibus*, s'écrirait : « mais il n'est question ici que de ces esprits malfaisants, redoutés encore des potiers, de ces êtres mystérieux, auxquels ils attribuent la cassure de leurs produits, enfin, de démons cassants ou de dieux casses. » D'autres pourraient ajouter : on les appelle, aujourd'hui, esprits frappeurs, *Poltergeister*. Cette explication est sans doute bien naïve; peut-être excitera-t-elle le sourire de quelques prétendus érudits; mais elle paraîtra peut-être plus digne d'attention aux hommes habitués à aller au fond des choses. Les Gaulois et les Germains étaient, s'il faut en croire les auteurs grecs et romains, les plus superstitieux des peuples; et vraiment, en présence de toutes les croyances et pratiques auxquelles ils s'abandonnaient, il est presque impossible qu'ils n'aient pas eu celle révélée par notre potier et qui s'est perpétuée dans le vulgaire. Ne croit-on pas encore aujourd'hui que le bris de la vaisselle ou des glaces, l'ébranlement ou la chute de bois empilés sont, dans certains cas, des avertissements sinistres ou le résultat de quelque influence mystérieuse et surnaturelle. Toutes ces superstitions sont bien anciennes, et ce qui prouve qu'elles sont toutes des restes du paganisme, c'est que les premiers pères de l'Église les ont trouvées établies de longue date et ont dirigé contre elles leurs attaques et leurs anathèmes. Voir entre autres ce que dit S. Éloy, dans un traité qu'il a fait sous ce titre : *De rectitudine catholicæ conversationis*, et qui est reproduit dans le 6e tome des Œuvres de S. Augustin, p. 266. On en trouvera un passage notable dans la Religion des Gaulois, par Dom Martin, t. I, liv. I, chap. VII, p. 70, 71.

jours au milieu ou sur le premier plan, est le Dieu du feu; il est comme l'âme des deux premiers groupes, où se retrouve toujours Mercure, Mercure au caducée entouré de serpents, Mercure ayant à ses pieds le coq et la tortue, et sur une épaule, non pas la chouette, mais le corbeau, l'oiseau des tombeaux et des funérailles : qui ne reconnaît dans cet amalgame de divinités, qu'on ne vit jamais ensemble qu'à l'époque gallo-romaine, la transition d'un culte à un autre, le passage des dieux purement imaginaires aux dieux fabriqués, et la division d'êtres complexes en autant de personnifications qu'ils avaient d'attributs. Il y a de l'Isis et surtout du Mithra dans tout cela: l'Abondance est un symbole de celle-ci, le feu l'essence de celui-là. Si l'on doutait que l'on a, qu'on nous permette cette expression, dédoublé ou détaillé Mithra pour créer toutes ces images, nous montrerions partout ce taureau qui se retrouve dans toutes les tables mythriaques[1]. Schweighæuser n'y a vu que la représentation d'un sacrifice perpétuel et fort économique, ou bien la commémoration d'un sacrifice splendide offert par le propriétaire de l'autel : l'une de ces suppositions n'est pas plus admissible que l'autre. Ce savant, en présence de toutes ces figures si peu conformes aux créations de la mythologie romaine, a cru pouvoir les reporter à une époque antérieure, et il a émis l'espoir de trouver dans les monuments gallo-romains des souvenirs d'un art gaulois et d'une mythologie figurée gauloise, antérieurs à la conquête. Nous croyons que le problème est à peu près résolu, seulement ce n'est pas un art antérieur à la conquête que récèlent les monuments de Rhein-Zabern; mais ce sont des idées propres aux Gaulois qui ont pris un corps, une physionomie matérielle, une forme romaine; ce sont, pour nous résumer en deux mots, des figures romaines données à des idées gauloises ou germaines.

Saletio est, de l'aveu de tous, Seltz, sur les bords du Rhin, à l'extrémité de l'arrondissement de Wissembourg.[2]

Tribunci ou *Tribuni*, ou même *Triburci*[3], n'est mentionné que

1. *Relig. des Gaul.*, t. I, liv. II, p. 462.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 226 et 227.

3. Le mot est ainsi écrit dans l'une des plus anciennes éditions d'Ammien Marcellin, édition qui se trouve à la bibliothèque de Colmar, sous n° 2332. Voici son texte : «*Dum hæc*

par Ammien Marcellin. Ce nom indique-t-il un peuple ou un lieu? Cluver s'est prononcé pour la première de ces suppositions et n'a vu dans toutes ces dénominations qu'une altération de celle des Triboques[1]. Il nous semble s'être trompé, car, d'après le texte d'Ammien Marcellin, *Triburci* et *Concordia* auraient été des forteresses ou châteaux-forts, *munimenta*. D'autres, admettant la seconde conjecture, et la leçon *Tribunci* ou *Tribuni*, dont ils font même *Triboni*, ont été chercher cette localité à Kirchheim, près Arlenheim. Cette opinion est de Beatus Rhenanus; mais il suffit de se reporter aux indications d'Ammien Marcellin, pour se convaincre de l'erreur dans laquelle est tombé ce savant. Il s'est trop éloigné du Rhin dans ses déductions. Schœpflin nous paraît plus près de la vérité en plaçant Tribuni au lieu où s'élève aujourd'hui Lauterbourg[2]. Quel que soit l'emplacement réel de l'antique Triburci ou Tribunci, il fut dans le pays des Triboques, et son nom est évidemment dérivé du leur ou du moins a la même origine. Les Romains, trouvant la position avantageuse, n'ont fait sans doute que la fortifier, si elle ne l'était déjà.

Didattium, Ptolémée seul l'a citée et il la place dans le pays des Séquaniens[3]. Ce lieu est encore un de ceux qui font le désespoir des savants, et, comme pour augmenter la difficulté, les différentes leçons du géographe égyptien ne sont pas d'accord sur l'orthographe du nom, qui se présente tantôt sous la forme déjà indiquée de *Didattium*, tantôt sous celles de *Ditattium*, *Dittasium* et même *Diatannium*[4].

« *aguntur, rex Chonodomarius reperta copia discedendi, lapsus per funerum strues,* « *cum satellitibus paucis celeritate rapida properabat ad castra, quæ prope* Tribarcos *et* « *Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus, ut ascensis navigiis, dudum paratis* « *ad casus ancipites, in secretis secessibus evaderet.* » Voir liv. XVI, p. 91, n° 15 à 20, de cette édition, intitulée : *Ammiani Marcellini Rerum Gestarum qui de XXXI supersunt libre XVIII. Ad fidem MS et veterum Codd. recensiti, et Observationibus illustrati. Ex Bibliotheca Fr. Lindenbrogi. Hamburgi, ex Bibliopolio Frobeniano.*

1. Cluver, *Germ. ant.*

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 228.

3. Ptolémée, après avoir parlé des Helvétiens, qu'il place entre le Jura et le Rhin, continue ainsi : *Sequani vero intra eos atque oppida.*

Dittatium (Διττάτιον).	*Equestris.*
Visontium.	*Avanticum.*

Voir Claudii Ptolemæi *Geographiæ*, liv. II, chap. VIII, p. 143, édit. de Wilberg.

4. Voir Claudii Ptolemæi *Géogr.*, aux notes sur les différentes leçons du mot, où l'on trouve Διατάνυιον, Διττάτιον, Διττάσιον, et le plus communément *vulgo*, Διδάττιον.

Chacun choisissant la leçon à sa guise, a créé une place à cette introuvable cité : Guilliman[1] en a fait Thann; Beatus Rhenanus[2] Hasenbourg, qui, selon lui, serait sorti de Fasenbourg; Lazius[3] propose Talenberg; Dunod[4] Dôle. Schœpflin, à l'exemple de Cellarius, avoue ne savoir à quelle localité attribuer Didattium, et cependant il décide que cette ville faisait partie de la Séquanaise intérieure, et que ceux qui la chercheront dans l'Alsace perdront leur temps et leur peine[5]. En présence d'un pareil arrêt, on hésite à présenter une opinion contraire, et cependant nous ne pouvons résister à la tentation de donner notre conjecture. Ptolémée nous montre Didattium immédiatement après les Helvétiens et le Jura, comme la première ville de la Séquanie de ce côté. Nous le demandons, cette situation n'est-elle pas exactement celle de Delle? Or, Delle, en allemand, s'appelle *Dathenried*, autrefois *Datira;* voilà certes un nom qui a quelques airs de famille avec celui de Didattium ou de Ditattium. Il y a plus, après Didattium, Ptolémée[6] indique *Visontium* Besançon), et Delle se trouve sur cette route en partant d'Augst ou de Bâle, ou même des Vosges. Pour nous donc, jusqu'à nouvelle découverte, Didattium sera Delle. Cette supposition vaut au moins celle admise par Walckenaër, et avant lui par d'Anville, qui, désespérant de retrouver Didattium, l'ont jetée au hasard, qu'ils nous permettent cette expression justifiée par leurs propres paroles, dans un lieu qui n'a d'autre titre d'une existence ancienne que son nom *La Cité.*[7]

1. *Habsburgiaca*, liv. II, chap. IV, p. 72. Voir aussi Tschudi, *Delineatio Helvetiæ antiquæ*, MSS. p. 125.

2. *Rer. Germ.*, liv. III, p. 276.

3. Voir Ortellii, *Thesaurus geographicus*, au mot *Didattium*.

4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, 2[e] part., p. 136.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 42 et 62, et de la trad. de M. Ravenèz; voir surtout p. 99 et 100.

6. Voir la note 4[e] de la p. 112 ci-dessus.

7. «Les conjectures, dit Walckenaër, que l'on a hasardées sur la position de ce lieu, ne reposent sur aucune base solide, et je préfère encore celle de d'Anville, qui place *Didattium* dans un lieu qui a conservé le nom de la Cité, et où l'on trouve les vestiges d'une ancienne ville, à une petite distance de Passavant . . .» Géogr. anc. des Gaules, part. II, chap. II, p. 320 et 321. Voir aussi d'Anville, *Notice des Gaules*, p. 268. Mannert, *Geographie der Alten*, t. I, p. 201, place, comme Dollut et Dunod, *Didattium* à Dôle.

Nous n'entendons pas donner ici la nomenclature complète de toutes les villes de l'ancienne Alsace, dont l'existence remonte aux premiers jours de la conquête romaine, ou plutôt encore à une époque antérieure; nous n'eussions pas oublié dans cette énumération *Magetobria*, que nous avons déjà signalée dans les Magstatt du Sundgau, et Drusenheim, dont le nom révèle si bien celui de son fondateur, Drusus. Que d'autres localités nous pourrions citer encore, qui cachent leur grandeur passée sous le nom de quelques modestes villages! Il suffirait quelquefois pour les retrouver d'une simple traduction; mais ce travail, digne des efforts des étymologistes, nous entraînerait à des développements trop minutieux et aussi trop hypothétiques pour entrer dans le cadre étroit et sévère de l'histoire.

Mais, sans crainte de nous tromper, nous pouvons placer parmi les créations gallo-romaines les lieux qui reproduisent dans leurs noms celui des *Romains* et des *Païens*; ceux aussi qui rappellent par leur dénomination quelque divinité païenne ou leurs prêtres, les mages ou les druides; à l'un ou à l'autre de ces titres nous ajoutons à l'énumération, Heidolsheim, Heidwiller, Heiteren (autrefois Heidenheim), Romanswiller, Rumersheim, Romansvillars (Florimont), Romagny, Ottmarsheim, dont l'église octogone fut un temple du dieu Mars; Isenbourg et Isenheim, où fut adoré Isis; Müttersholtz, qui s'est élevé sur un bois consacré à quelque déesse Maïre ou Mère.[1]

Ébersmünster doit être sorti des ruines de *Novientum;* César, s'il faut en croire une vieille chronique, serait venu consacrer lui-même un temple à Mercure ou Teutates, à l'endroit même où s'est élevé plus tard l'abbaye; l'on veut aussi que, non loin de là, le même conquérant ait fait construire, pour la défense de l'armée romaine, quatre châteaux forts, l'un sur les bords de l'Ill et les trois autres sur l'emplacement actuel d'Hiltesheim, de Kogenheim et d'Epfig; mais ce sont là des allégations sans preuves, et l'on sait, dit Grandidier, le peu de fondement que l'on peut faire sur la chronique d'Ébersmünster.[2]

Aux lieux où l'Ergoltz et le Violenbach réunis se jettent par une

1. Voir au chap. des Origines ce que nous avons dit des déesses *Maïres* ou *Mères*, et spécialement de *Müttersholtz*, p. 183.

2. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 72 et 73.

de haute route, *Oberstrass*. Les indications de la carte théodosienne s'accordent assez bien avec cette situation.[1]

Stabula et *Cambète* sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin sur la route d'Argentouaria à Augusta Rauracorum; le doute est levé sur Cambète: c'est bien Kembs, tous les auteurs sont d'accord sur ce point; il n'en est pas tout à fait de même de Stabula. Schœpflin, d'Anville et Grandidier en font Bantzenheim et repoussent l'opinion d'Ekhart[2], qui, en se fondant sur une certaine ressemblance de nom, avait vu Stabula dans Staffelfelden, situé sur la Thur, à une lieue et demie de Cernay[3]. Walckenaër, qui avait fait d'Argentouaria Artzenheim, a fait de Stabula Chalampé, Skallempé[4]. Nous préférons la version de Bantzenheim, situé à une demi-lieue du Rhin, sur la route de Neuf-Brisach à Bâle, à une petite lieue d'Ottmarsheim et à sept de Horbourg, où nous persistons à voir l'antique Argentouaria. Cet emplacement concorde mieux avec les distances de l'itinéraire. Là, du moins, on a trouvé des antiquités de l'époque gallo-romaine[5], comme à Horbourg, et l'on n'en a jamais découvert aucune à Chalampé, pas plus qu'à Artzenheim. Mais ce que nous n'admettrons pas, c'est l'étymologie que Schœpflin, d'après Bullet, nous donne de Stabula et de Cambète ou Cambas: Stabula, selon lui, serait dérivé de *Star*, rivière, et de *Bul*, courbure, et *Cambs*, dans Cambète, signifierait également courbe ou tortueux[6]. Nous préférons à toutes ces étymologies tirées du bas-breton, qui n'a rien à faire ici, celle qu'indiquent l'orthographe du nom, la situation du lieu et, plus que tout cela, le bon sens; pour nous donc, Kembs, comme son nom,

1. Schœpflin, *Als. illustr.*, trad., t. I, p. 505. Voir aussi p. 499.

2. Ekhart, *Dissertatio de Apolline Granno Mogouno*, p. 20.

3. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 180, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 21.

4. Walckenaër, Itinéraire de la route de Mediolanum (Milan) à Moguntiacum (Mayence) *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. 34.

5. Au témoignage de Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 78, et de Guilliman, *Habsburgiaca*, liv. II, chap. VI, p. 53, on y a trouvé beaucoup de débris de l'époque gallo-romaine, il y a environ trois siècles. Du reste, les traces d'une voie romaine en cet endroit sont encore visibles aujourd'hui.

6. Bullet, t. I, p. 216 et 339, et t. II, p. 258. Selon Davies, *Lexicon Cambro-Britannicum*, et Boxhorn, *Orig. Gallic.*, p. 14, le mot *cam* désigne un arc-boutant ou le cintre d'une voûte. Avec plus de vraisemblance Eichhoff, dans son savant *parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 187, tire le mot *camp*, considéré comme enceinte, du sanscrit *Kumbâ*.

est sorti des camps qui furent nécessairement établis par tous les anciens possesseurs de l'Alsace à ce passage important du Rhin, et Stabula est tout simplement la traduction latine du vieux mot gaulois *estable*, aujourd'hui *étable*, en allemand *Stall*. Il paraît que Bantzenheim doit son origine à ce qu'il est du reste encore, à un relais pour les courriers de l'empire.

Mons-Brisiacus est, à n'en pas douter, sa situation et sa dénomination le démontrent suffisamment, Brisach, le vieux, s'entend. Schœpflin et Grandidier font encore honneur de l'étymologie de ce nom au bas-breton; ils le tirent de *Bris* et d'*Ac* ou *Ach*, qui indiquent une rupture d'eau; nous sommes d'accord sur cette signification, seulement, au lieu de puiser les éléments de cette interprétation dans la langue de Quimper-Corentin, nous les retrouvons dans le sanscrit[1]. Une raison de plus pour nous de remonter à cette source, c'est que la tradition et après elle l'histoire nous montrent à Brisach, lors de l'invasion des Francs, les *Harelungs*[2], et que ceux-ci, s'ils ne sont pas les Harudes mêmes d'Arioviste, ou au moins un reste de ces Harudes, sortent évidemment de la même source que ce peuple indo-germanique.

Concordia, ce lieu placé par l'itinéraire d'Antonin entre Brocomagus (Brumath) et Noviomagus (Spire), à 18 milles du premier et à 20 du second, semble à Grandidier avoir existé sur l'emplacement d'un village, dont le nom révèle une antique grandeur, *Altstatt*[3] sur la Lauter; on y a découvert plusieurs antiquités romaines. Cette opinion a été empruntée par Grandidier à Schœpflin et à d'Anville[4]; elle nous paraît préférable à celle de Beatus Rhenanus[5], qui trans-

1. Voir sur *Bris*, la note 3, page 328. Quant au mot *Ac* ou plutôt *Ach*, qui semble avoir passé du germain dans le gaulois, nous pensons avec Eichhoff, que sa véritable racine est dans le sanscrit. Voir *Parallèle*, p. 155, au mot *Eau*.

2. Beatus Rhenanus, *Rer. germ.*, liv. III, art. *Mons Brisiacus*. «Olim montem Brisiacum Harelungi possidebant.» V. Moné, *Badisches Archiv*. 1826, t. I, p. 27, et l'excellente *notice* ou plutôt *histoire du Vieux-Brisach*, par M. Coste à la *Revue d'Alsace*, 1853, p. 111.

3. Ce nom allemand signifie vieille ville. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 76. Altstatt est nommé *Vetus Villa* dans un diplôme de l'empereur Henri VII pour l'abbaye de Wissembourg, de l'an 1311.

4. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 232 et suiv., et d'Anville, p. 235

5. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, chap. 316. Cette opinion, dit Grandidier, p. 76, quelque absurde qu'elle soit, a cependant été suivie par Simler, *in scoliis ad iti-*

porte Concordia sur la montagne du Kochersberg, entre Saverne et Strasbourg, et à celle de Cluvier[1], qui en fait Drusenheim. Mais aucun de ces avis n'amène la conviction, le lien entre ces localités et Concordia manque. Ce lien ne pourrait être que le nom même de Concordia sur quelques débris exhumés de ces lieux. Des fouilles assez récentes ont été faites à l'entrée de la vallée de Wissembourg, dans un champ situé vers le premier plateau du chemin de Roth et ont mis à découvert des fondements de constructions romaines, des briques carrées chargées de divers ornements, beaucoup de médailles romaines, dont quelques-unes portaient pour inscription sous l'effigie de Minerve: *Mater pacis concordia;* sur d'autres il n'y avait que le mot *Concordia*[2]. Là du moins on retrouve le nom même de la ville disparue, et de plus, sa situation se concilierait assez bien avec les distances de l'itinéraire, du reste assez incertaines sur ce point; s'il n'y a pas certitude, il y a au moins grande vraisemblance qu'on est là sur la trace de Concordia.

Tres Tabernæ sont évidemment, par le changement assez fréquent du *t* en *z*, les trois Zabern, appelés aujourd'hui Elsass-Zabern, Rhein-Zabern et Berg-Zabern. Ces deux derniers endroits appartiennent aujourd'hui à la Bavière. Tous trois, quoique le premier seul soit mentionné sur l'itinéraire d'Antonin, existaient lors de la conquête des Romains, mais à l'état que leur nom même semble révéler, à l'état de masures ou de tavernes, non pas dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, mais plutôt dans celui de constructions à moitié souterraines, de fours et d'ateliers de potiers. Sans doute, celle de ces localités qui se trouve sur le tracé de la grande voie romaine, et d'ailleurs des mieux située pour défendre le passage des Vosges, acquit, sous les Romains, si elle ne l'avait déjà sous les Médiomatriciens et les Triboques, une certaine importance

nerarium, p. 264, par Ortel, Baudrand, Bertius, Cellarius, et surtout par Adrien de Valois, *Notitia Galliar.*, p. 152.

1. Cluvier, *Germ. ant.*, liv. II, chap. XII, p. 42.

2. Ces précieuses découvertes sont dues à M. Ohleyer, aujourd'hui professeur au collége de Saverne, et les fouilles qui les ont amenées ont été opérées dans un champ appartenant à M. Mansuy. D'autres objets encore que ceux par nous indiqués ont été trouvés. On pourra consulter, pour plus de détails, une lettre de M. Ohleyer lui-même, insérée par M. Ravenèz dans sa fort bonne traduction de Schœpflin. Voir t. I, p. 586 et 587.

militaire, qui en fit promptement une ville et une place d'armes. Cette localité est celle que nous nommons aujourd'hui Saverne. Les deux autres étaient à peu près oubliées de l'histoire, lorsque, au commencement de ce siècle, des découvertes précieuses furent faites à Rhein-Zabern, en attendant celles qui se feront sans doute un jour aussi à Berg-Zabern, car ces trois villes ayant eu évidemment la même origine, il est bien à croire qu'elles en récèlent dans leur sol les mêmes preuves, les mêmes témoins.

A Rhein-Zabern on a trouvé plus de trente fours destinés à la cuisson de la poterie rouge dite étrusque, et en même matière ou en bronze, différentes figures de divinités. Ces fours à poterie étaient en tout semblables à ceux exhumés, quelque temps auparavant, au bas du village de Heiligenberg, ce qui semble révéler que l'industrie, à laquelle ils servaient, s'exerçait sur différents points du pays et sans doute était une de ses spécialités les plus anciennes.

Parmi les bas-reliefs on en remarquait un, représentant, selon le savant Schweighæuser[1], auquel nous devons ces découvertes, Apollon, Minerve et Mercure, réunis en groupe, un autre figurant Vulcain assis entre Minerve et Mercure d'un côté, Apollon et une Abondance[2] de l'autre; un troisième offrait Vulcain debout tout près de Minerve et de Mercure; un quatrième, Mercure seul, mais portant sur l'épaule droite un oiseau, que Schweighæuser a pris pour une chouette.

Il y avait aussi trois petits autels en terre cuite; le premier portait sur le devant l'inscription suivante :

SILVANO
TETEO
SERVS
FITACIT
EXVOTOR

Et par derrière le nom du potier : COBENERDUS.

1. Nous puisons tous ces documents dans une notice sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern, présentée par Schweighæusser au congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg en 1842. Voir *Congrès scientifique*, 10e session, 1843, t. II, p. 349, éd. Levrault.

2. Cette Abondance nous semble plutôt être une Cérès, qui n'est autre elle-même qu'Isis; l'identité de ces deux divinités est établie d'une manière convaincante par Élias Schedius, et

Sur chacune des faces latérales on voyait, sous un arceau ou temple, une Vénus surmontée d'un petit Amour ailé. Sur le couvercle de chacun des trois autels (ils sont creux) se trouvait un taureau, soit couché, soit debout.

Le second autel, dont les faces sont égales, présentait sur trois d'entre elles deux bustes d'hommes et un de femme; ces personnages, tous à figure très-respectable, n'offraient aucun attribut caractéristique. Sur le quatrième côté on lisait:

I. N. H. D. S. O.
INDED
DIS CAS
SIBUS[1]

Le troisième autel ne porte aucune inscription; seulement, sur le couvercle, se représente le nom du potier COBENERDUS, à côté

hæc ipsa (Isis) Ceres est. Voir *De Diis germanis*, chap. IX, p. 156 et suiv. Édit. Elzevir. Amsterdam, 1648.

1. Schweighæuser pense que la première ligne doit se traduire par ces mots : *in honorem Deorum superiorum omnium*, en l'honneur de tous les dieux supérieurs; que *INDED*, dans la seconde ligne serait un barbarisme gallo-romain, pour *DEINDE*, ensuite. Il avoue que la troisième et la quatrième ligne pour lui sont une énigme indéchiffrable, qu'il ne connaît pas les *Dei casses*, et qu'à Spire, où leur nom se retrouve sur des monuments, ils ne sont pas plus connus. Il ajoute, cependant, « si ma leçon de la première ligne est juste, ce doivent « être les *Dii inferi*, et l'on pourrait appuyer jusqu'à un certain point cette signification du « verbe latin *cassescere*, s'évanouir. D'un autre côté, continue-t-il, la signification de ce « verbe conduirait plutôt à y voir des dieux qui ne sont plus, tels que durent être, sous la « domination des Romains, les divinités purement gauloises, et dont le culte fut aboli. Dans « ce cas, ce serait un souvenir assez touchant des croyances anciennes et proscrites; mais je « ne me dissimule point que cette explication est extrêmement hasardée, et l'on peut dire té« méraire. » Malgré le respect que nous professons pour Schweighæuser, il nous est impossible d'adopter son opinion sur le sens de la deuxième, troisième et quatrième ligne de l'inscription; et d'abord, qu'est-ce que cette supposition d'un barbarisme gallo-romain pour aboutir à ce mot tout à fait inutile ici de *deinde*, véritable pléonasme. Nous pensons que INDED signifie *inferis Diis et deabus*, c'est-à-dire, aux dieux et déesses inférieurs, et que, par conséquent, la seconde ligne forme le complément de la première, et en même temps contraste avec elle, en ajoutant à l'invocation des dieux d'en haut l'invocation des dieux d'en bas. Quant à DIS CASSIBUS de la troisième et de la quatrième ligne, nous nous permettons d'abord de rappeler que Schweighæuser appuie ses déductions d'un mot, qui ne fut jamais latin, écrit comme il le présente; le latin a le mot *casescere*, et ne connaît pas *cassescere*; un *s* de plus ou de moins peut faire aussi un barbarisme, non pas gallo-romain, mais latin. Puis conçoit-on une invocation *aux dieux évanouis*; en vérité, il est difficile ici de garder son sérieux. Si nous voulions, au lieu d'ajouter un *s*, en supprimer un, le mot *casibus* pourrait être le datif pluriel de *casus*, et nous arriverions à interpréter *Dis casibus* par les

d'un taureau couché. Sur les côtés sont figurés, en bas-relief, Vulcain, une Abondance et Mercure. Celui-ci a dans la main droite le caducée, dans la gauche une bourse. Sur son épaule droite est un coq et près de son épaule gauche encore une prétendue chouette.

A tous ces objets il faut ajouter une déesse en bronze que l'on reconnaît à son casque et à sa cuirasse en écailles pour Minerve, quoiqu'elle n'ait point son égide, le principal attribut de cette divinité; elle n'a pas de lance non plus. Puis, Minerve est représentée ordinairement debout; celle-ci est assise, et, ce qui est caractéristique, sur un globe.

Évidemment, toutes ces figures sont de l'époque où s'opérait la fusion des divinités gauloises et romaines, et leurs différents groupes, qui s'expliqueraient difficilement dans la théogonie romaine pure, sont l'expression d'idées encore mal définies et qui cependant convergent vers un but commun; qu'on le remarque, Vulcain, tou-

dieux du sort. Mais la suppression des lettres n'est pas plus permise que leur augmentation, et nous ne voulons pas tomber dans la faute que nous venons de relever chez un autre; acceptons donc; *Dís* ou *Diis cassibus.*

S'il était permis sur une question archéologique de consulter un potier (et ma foi, s'agissant de poterie, on ne pourrait pas opposer le mot d'Apelles : *ne sutor ultra crepidam*), ce modeste artisan aurait sans doute bien vite trouvé la solution si péniblement cherchée par les savants; il lui suffirait de se rappeler pour cela ce qu'il doit craindre le plus pour les ouvrages si fragiles sortis de ses mains...... Oui, le plus pauvre potier, en lisant sur l'inscription de son devancier gaulois, ces mots : *Dís cassibus*, s'écrirait : « mais il n'est question ici que de ces esprits malfaisants, redoutés encore des potiers, de ces êtres mystérieux, auxquels ils attribuent la cassure de leurs produits, enfin, de démons cassants ou de dieux casses. » D'autres pourraient ajouter : on les appelle, aujourd'hui, esprits frappeurs, *Poltergeister.* Cette explication est sans doute bien naïve; peut-être excitera-t-elle le sourire de quelques prétendus érudits; mais elle paraîtra peut-être plus digne d'attention aux hommes habitués à aller au fond des choses. Les Gaulois et les Germains étaient, s'il faut en croire les auteurs grecs et romains, les plus superstitieux des peuples; et vraiment, en présence de toutes les croyances et pratiques auxquelles ils s'abandonnaient, il est presque impossible qu'ils n'aient pas eu celle révélée par notre potier et qui s'est perpétuée dans le vulgaire. Ne croit-on pas encore aujourd'hui que le bris de la vaisselle ou des glaces, l'ébranlement ou la chute de bois empilés sont, dans certains cas, des avertissements sinistres ou le résultat de quelque influence mystérieuse et surnaturelle. Toutes ces superstitions sont bien anciennes, et ce qui prouve qu'elles sont toutes des restes du paganisme, c'est que les premiers pères de l'Église les ont trouvées établies de longue date et ont dirigé contre elles leurs attaques et leurs anathèmes. Voir entre autres ce que dit S. Éloy, dans un traité qu'il a fait sous ce titre : *De rectitudine catholicæ conversationis*, et qui est reproduit dans le 6e tome des Œuvres de S. Augustin, p. 266. On en trouvera un passage notable dans la Religion des Gaulois, par Dom Martin, t. I, liv. I, chap. VII, p. 70, 71.

jours au milieu ou sur le premier plan, est le Dieu du feu; il est comme l'âme des deux premiers groupes, où se retrouve toujours Mercure, Mercure au caducée entouré de serpents, Mercure ayant à ses pieds le coq et la tortue, et sur une épaule, non pas la chouette, mais le corbeau, l'oiseau des tombeaux et des funérailles : qui ne reconnaît dans cet amalgame de divinités, qu'on ne vit jamais ensemble qu'à l'époque gallo-romaine, la transition d'un culte à un autre, le passage des dieux purement imaginaires aux dieux fabriqués, et la division d'êtres complexes en autant de personnifications qu'ils avaient d'attributs. Il y a de l'Isis et surtout du Mithra dans tout cela: l'Abondance est un symbole de celle-ci, le feu l'essence de celui-là. Si l'on doutait que l'on a, qu'on nous permette cette expression, dédoublé ou détaillé Mithra pour créer toutes ces images, nous montrerions partout ce taureau qui se retrouve dans toutes les tables mythriaques[1]. Schweighæuser n'y a vu que la représentation d'un sacrifice perpétuel et fort économique, ou bien la commémoration d'un sacrifice splendide offert par le propriétaire de l'autel : l'une de ces suppositions n'est pas plus admissible que l'autre. Ce savant, en présence de toutes ces figures si peu conformes aux créations de la mythologie romaine, a cru pouvoir les reporter à une époque antérieure, et il a émis l'espoir de trouver dans les monuments gallo-romains des souvenirs d'un art gaulois et d'une mythologie figurée gauloise, antérieurs à la conquête. Nous croyons que le problème est à peu près résolu, seulement ce n'est pas un art antérieur à la conquête que récèlent les monuments de Rhein-Zabern; mais ce sont des idées propres aux Gaulois qui ont pris un corps, une physionomie matérielle, une forme romaine; ce sont, pour nous résumer en deux mots, des figures romaines données à des idées gauloises ou germaines.

Saletio est, de l'aveu de tous, Seltz, sur les bords du Rhin, à l'extrémité de l'arrondissement de Wissembourg.[2]

Tribunci ou *Tribuni*, ou même *Triburci*[3], n'est mentionné que

1. *Relig. des Gaul.*, t. I, liv. II, p. 462.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 226 et 227.

3. Le mot est ainsi écrit dans l'une des plus anciennes éditions d'Ammien Marcellin, édition qui se trouve à la bibliothèque de Colmar, sous n° 2332. Voici son texte : «*Dum hæc*

par Ammien Marcellin. Ce nom indique-t-il un peuple ou un lieu? Cluver s'est prononcé pour la première de ces suppositions et n'a vu dans toutes ces dénominations qu'une altération de celle des Triboques[1]. Il nous semble s'être trompé, car, d'après le texte d'Ammien Marcellin, *Triburci* et *Concordia* auraient été des forteresses ou châteaux-forts, *munimenta*. D'autres, admettant la seconde conjecture, et la leçon *Tribunci* ou *Tribuni*, dont ils font même *Triboni*, ont été chercher cette localité à Kirchheim, près Arlenheim. Cette opinion est de Beatus Rhenanus; mais il suffit de se reporter aux indications d'Ammien Marcellin, pour se convaincre de l'erreur dans laquelle est tombé ce savant. Il s'est trop éloigné du Rhin dans ses déductions. Schœpflin nous paraît plus près de la vérité en plaçant Tribuni au lieu où s'élève aujourd'hui Lauterbourg[2]. Quel que soit l'emplacement réel de l'antique Triburci ou Tribunci, il fut dans le pays des Triboques, et son nom est évidemment dérivé du leur ou du moins a la même origine. Les Romains, trouvant la position avantageuse, n'ont fait sans doute que la fortifier, si elle ne l'était déjà.

Didattium, Ptolémée seul l'a citée et il la place dans le pays des Séquaniens[3]. Ce lieu est encore un de ceux qui font le désespoir des savants, et, comme pour augmenter la difficulté, les différentes leçons du géographe égyptien ne sont pas d'accord sur l'orthographe du nom, qui se présente tantôt sous la forme déjà indiquée de *Didattium*, tantôt sous celles de *Ditattium*, *Dittasium* et même *Diatannium*[4].

« *aguntur, rex Chonodomarius reperta copia discedendi, lapsus per funerum strues,* « *cum satellitibus paucis celeritate rapida properabat ad castra, quæ prope* Triburcos *et* « *Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus, ut ascensis navigiis, dudum paratis* « *ad casus ancipites, in secretis secessibus evaderet.* » Voir liv. XVI, p. 91, n° 15 à 20, de cette édition, intitulée : *Ammiani Marcellini Rerum Gestarum qui de XXXI supersunt libre XVIII. Ad fidem MS et veterum Codd. recensiti, et Observationibus illustrati. Ex Bibliotheca Fr. Lindenbrogi. Hamburgi, ex Bibliopolio Frobeniano.*

1. Cluver, *Germ. ant.*

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 228.

3. Ptolémée, après avoir parlé des Helvétiens, qu'il place entre le Jura et le Rhin, continue ainsi : *Sequani vero intra eos atque oppida.*

Dittatium (Διττάτιον).	*Equestris.*
Visontium.	*Avanticum.*

Voir Claudii Ptolemæi *Geographiæ*, liv. II, chap. VIII, p. 143, édit. de Wilberg.

4. Voir Claudii Ptolemæi *Géogr.*, aux notes sur les différentes leçons du mot, où l'on trouve Διατάννιον, Διττάτιον, Διττάσιον, et le plus communément *vulgo*, Διδάττιον.

Chacun choisissant la leçon à sa guise, a créé une place à cette introuvable cité : Guilliman[1] en a fait Thann; Beatus Rhenanus[2] Hasenbourg, qui, selon lui, serait sorti de Fasenbourg; Lazius[3] propose Talenberg; Dunod[4] Dôle. Schœpflin, à l'exemple de Cellarius, avoue ne savoir à quelle localité attribuer Didattium, et cependant il décide que cette ville faisait partie de la Séquanaise intérieure, et que ceux qui la chercheront dans l'Alsace perdront leur temps et leur peine[5]. En présence d'un pareil arrêt, on hésite à présenter une opinion contraire, et cependant nous ne pouvons résister à la tentation de donner notre conjecture. Ptolémée nous montre Didattium immédiatement après les Helvétiens et le Jura, comme la première ville de la Séquanie de ce côté. Nous le demandons, cette situation n'est-elle pas exactement celle de Delle? Or, Delle, en allemand, s'appelle *Dathenried*, autrefois *Datira;* voilà certes un nom qui a quelques airs de famille avec celui de Didattium ou de Ditattium. Il y a plus, après Didattium, Ptolémée[6] indique *Visontium* Besançon), et Delle se trouve sur cette route en partant d'Augst ou de Bâle, ou même des Vosges. Pour nous donc, jusqu'à nouvelle découverte, Didattium sera Delle. Cette supposition vaut au moins celle admise par Walckenaër, et avant lui par d'Anville, qui, désespérant de retrouver Didattium, l'ont jetée au hasard, qu'ils nous permettent cette expression justifiée par leurs propres paroles, dans un lieu qui n'a d'autre titre d'une existence ancienne que son nom *La Cité.*[7]

1. *Habsburgiaca*, liv. II, chap. IV, p. 72. Voir aussi Tschudi, *Delineatio Helvetiæ antiquæ*, MSS. p. 125.

2. *Rer. Germ.*, liv. III, p. 276.

3. Voir Ortellii, *Thesaurus geographicus*, au mot *Didattium*.

4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, 2e part., p. 136.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 42 et 62, et de la trad. de M. Ravenèz; voir surtout p. 99 et 100.

6. Voir la note 4e de la p. 112 ci-dessus.

7. «Les conjectures, dit Walckenaër, que l'on a hasardées sur la position de ce lieu, ne reposent sur aucune base solide, et je préfère encore celle de d'Anville, qui place *Didattium* dans un lieu qui a conservé le nom de la Cité, et où l'on trouve les vestiges d'une ancienne ville, à une petite distance de Passavant . . .» Géogr. anc. des Gaules, part. II, chap. II, p. 320 et 321. Voir aussi d'Anville, *Notice des Gaules*, p. 268. Mannert, *Geographie der Alten*, t. I, p. 201, place, comme Dollut et Dunod, *Didattium* à Dôle.

Nous n'entendons pas donner ici la nomenclature complète de toutes les villes de l'ancienne Alsace, dont l'existence remonte aux premiers jours de la conquête romaine, ou plutôt encore à une époque antérieure; nous n'eussions pas oublié dans cette énumération *Magetobria*, que nous avons déjà signalée dans les Magstatt du Sundgau, et Drusenheim, dont le nom révèle si bien celui de son fondateur, Drusus. Que d'autres localités nous pourrions citer encore, qui cachent leur grandeur passée sous le nom de quelques modestes villages! Il suffirait quelquefois pour les retrouver d'une simple traduction; mais ce travail, digne des efforts des étymologistes, nous entraînerait à des développements trop minutieux et aussi trop hypothétiques pour entrer dans le cadre étroit et sévère de l'histoire.

Mais, sans crainte de nous tromper, nous pouvons placer parmi les créations gallo-romaines les lieux qui reproduisent dans leurs noms celui des *Romains* et des *Païens;* ceux aussi qui rappellent par leur dénomination quelque divinité païenne ou leurs prêtres, les mages ou les druides; à l'un ou à l'autre de ces titres nous ajoutons à l'énumération, Heidolsheim, Heidwiller, Heiteren (autrefois Heidenheim), Romanswiller, Rumersheim, Romansvillars (Florimont), Romagny, Ottmarsheim, dont l'église octogone fut un temple du dieu Mars; Isenbourg et Isenheim, où fut adoré Isis; Müttersholtz, qui s'est élevé sur un bois consacré à quelque déesse Maïre ou Mère.[1]

Ébersmünster doit être sorti des ruines de *Novientum;* César, s'il faut en croire une vieille chronique, serait venu consacrer lui-même un temple à Mercure ou Teutates, à l'endroit même où s'est élevé plus tard l'abbaye; l'on veut aussi que, non loin de là, le même conquérant ait fait construire, pour la défense de l'armée romaine, quatre châteaux forts, l'un sur les bords de l'Ill et les trois autres sur l'emplacement actuel d'Hiltesheim, de Kogenheim et d'Epfig; mais ce sont là des allégations sans preuves, et l'on sait, dit Grandidier, le peu de fondement que l'on peut faire sur la chronique d'Ébersmünster.[2]

Aux lieux où l'Ergoltz et le Violenbach réunis se jettent par une

1. Voir au chap. des Origines ce que nous avons dit des déesses *Maïres* ou *Mères*, et spécialement de *Müttersholtz*, p. 183.

2. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 72 et 73.

seule embouchure dans le Rhin, vous apercevez, sur notre rive, à 2 lieues de Bâle, à 1 lieue de Rheinfelden, une modeste bourgade, entourée de ruines qui révèlent sa grandeur passée; vous êtes en face de l'antique *Rauricum,* la capitale des Rauraques, devenue, sous les Romains, *Augusta Rauracorum,* le boulevard de l'empire contre les Rhétiens d'un côté, contre les Germains de l'autre; il ne lui reste aujourd'hui, de son ancienne splendeur, qu'un nom, mais ce nom, qui révèle, sinon son origine première, au moins l'époque de sa renaissance, est à lui seul toute une gloire : c'est celui d'Auguste; elle s'appelle Augst. Ce fut, en effet, à l'époque la plus brillante du règne de cet empereur, l'an de Rome 741 [1], treize ans avant Jésus-Christ, que l'un des premiers dignitaires de l'empire, deux fois consul, deux fois triomphateur, encore chargé des dépouilles opimes remportées sur la Rhétie, Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, vint à la tête de ses vétérans, anciens soldats de César et d'Auguste, tracer de sa main triomphale, sous le soc d'une charrue attelée d'un bœuf et d'une vache [2], symbole de la force et de l'abondance, le sillon qui devait marquer les limites de la ville nouvelle

1. Sur le monument sépulcral élévé à Plancus, à Caiete, et que le vulgaire, par une singulière méprise, appelle la Tour de Roland, on lit l'inscription suivante :

L. MVNATIVS. L. F. L. N. PRON.
PLANCVS, COS CENS. IMP. ITER. VII. VIR
EPVL. TRIVMPH. EX. RÆTIS. ÆDEM. SATVRNI
FECIT. DE. MANIBIS. AGROS. DIVISIT. IN ITALIA
BENEVENTI. IN. GALLIA. COLONIAS. DEDVXIT
LVGDVNVM. ET. RAVRICAM.

C'est le seul monument de l'antiquité qui nomme le fondateur de la colonie raurique; mais ce monument est grave et respectable, *sed testimonium,* dit Schœpflin, *venerandum et grave,* t. I, p. 515. Le même auteur, après avoir répondu avec sa sagacité habituelle à toutes les opinions contraires, fixe avec raison, selon nous, la fondation d'*Augusta Rauracorum* à l'an 741 de Rome, treize ans avant Jésus-Christ, vingt-neuf ans après la fondation de Lyon. *Ibid.*, p. 156.

2. Une célèbre médaille a été trouvée, représentant sur une de ses faces la tête de Jupiter Capitolin, couronnée de lauriers, et de l'autre, un colon conduisant un attelage et tenant à la main le manche d'une charrue. Elle porte comme épigraphe : L. MVNATIVS L. F. PLANCVS. Une vache attelée avec un bœuf et creusant, au moyen de la charrue, un sillon pour déterminer le contour d'une ville nouvelle, est, ajoute Schœpflin, le type certain de la fondation d'une colonie. *Vacca bovi alligata, sulcum muro novæ urbi condendo ducens aratro, indubitatus coloniæ Romanæ typus est.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 152, et de la trad. de M. Ravenèz, p. 392.

autour des vieilles murailles de la modeste métropole rauracienne. Bientôt, sous l'habile direction de Plancus, avec l'or de la Gaule et de la Rhétie, le séjour de la colonie naissante prit l'empreinte de l'architecture grandiose des maîtres du monde; des fortifications s'élevèrent, tellement solides qu'elles ont bravé les injures des siècles et les dévastations des barbares, et qu'aujourd'hui encore quelques parties de ces indestructibles murailles sont debout et semblent, pour nous servir de l'expression de Schœpflin, une œuvre de notre époque destinée à durer jusqu'à la fin des temps [1]. Le Rhin cependant, en changeant de lit, s'est ouvert un passage au milieu de ces ruines, et maintenant deux îles, formées par les caprices du fleuve, portent encore quelques débris de tours ou de murailles, qui ont fait partie de l'ancienne enceinte ou de forts avancés d'Augusta Rauracorum [2]. Il en est du démembrement de cette ville par les eaux comme du Vieux-Brisach tout entier, dont le Rhin, en envahissant notre rive, a enrichi la rive opposée. Mais n'anticipons pas sur les temps, voyons la création de Plancus, telle qu'elle sortit de ses mains; ce ne fut pas un simple camp, quoiqu'elle dût regorger de soldats, cette place si importante pour la défense des frontières, cette sentinelle avancée jetée sur le passage du Rhin. Élevée à la croisière de ces routes magnifiques qui joignaient l'Italie à la Gaule [3], cette cité fut destinée dès le berceau à jouir de toutes les grandeurs, et même de tous les raffinements du luxe et de la richesse; elle passa, sans transition d'une demi-barbarie à la civilisation la plus avancée, funeste présent que lui firent ses vainqueurs, car, en lui apportant les arts

1. *Omnia tam integra, tam illæsa, ut novum hujus seculi opus, ad omnia secula porro duraturum, existimares.* Schœpflin, t. I, p. 163.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 161 et 162.

3. Voir les itinéraires d'Antonin, p. 251 et 363 : *In itinere per ripam Pannoniæ, à Tauruno* (Turin) *in Gallias*, et *In itinere a Mediolano* (Milan) *per Alpes Penninas Magontiacum.* Ces itinéraires sont reproduits par Schœpflin, t. I, p. 616. Ils se retrouvent aussi sur la Carte théodosienne, reproduite également par Schœpflin, t. I, p. 149. Ces deux routes se rejoignaient à Augusta Rauracorum; de là, l'une se prolongeait le long du Rhin et se dirigeait sur Argentorat (Strasbourg) et *Colonia Agrippinensis* (Cologne); une autre partant d'Augusta Rauracorum aboutissait à Vesontio (Besançon). Schœpflin émet la pensée qu'une voie romaine partant également de la capitale Rauracienne, traversait ce que nous appelons le Brisgau et l'Ortenau; mais il avoue qu'on n'en trouve nulle part aucune trace. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I. p. 173.

et les délices de Rome, ils lui en apportèrent aussi les mœurs et les vices! Alors on vit surgir ce théâtre immense qui, d'après ses restes encore debout, le disputait en grandeur au plus vaste théâtre de Rome, à celui de Marcellus[1]: là, après avoir franchi un superbe portique soutenu par de hautes et élégantes colonnes, douze mille spectateurs trouvaient place dans un hémicycle garni de trente-huit rangs de gradins et mesurant 84,000 palmes carrées de surface; là quelque élève de Roscius[2] fit retentir, pour la première fois, à des oreilles qui n'avaient entendu que le chant plus national que poétique des Bardes, les chefs-d'œuvre dramatiques du grand siècle d'Auguste.[3]

Longtemps, sans doute, ce spectacle ne dut être pour nos Rauraques qu'une brillante pantomime, dont le jeu des acteurs pouvait seul leur faire deviner le sens; mais quel dut être leur ravissement quand, au milieu de tout le luxe de la scène romaine, des voix mélodieuses, soutenues par un orchestre habile et brillant pour l'époque, vinrent charmer leurs sens, et que des danses et des chœurs, empruntés à tous les pays, étalèrent à leurs yeux surpris toutes les grâces de l'art chorégraphique! Quelle métamorphose féerique pour

1. Le théâtre de Marcellus, élevé sous Auguste et dont on attribue la construction à Vitruve, était le plus grand de Rome. D'après le tableau comparatif des dimensions que Schœpflin donne des trois plus grands théâtres connus, ceux de Marcellus, de Rauricum et de Sagonte, le premier offrait un hémicycle de 121,347 palmes carrées; le second 84,072; le troisième 53,840; celui de Marcellus pouvait contenir 17,000 spectateurs; celui de Rauricum 12,400, et celui de Sagonte 8100. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 168.

2. Roscius, célèbre acteur romain, né vers 129 avant Jésus-Christ, mourut vers 62. Il perfectionna le geste et la pantomime, et donna des leçons à Cicéron, qui lui prouva sa reconnaissance en plaidant pour lui contre Caius Fannius Chéréa (ce discours est conservé et figure dans les œuvres de Cicéron). Roscius, sur la scène, eut de nombreux élèves. On peut dire qu'il fut le chef d'une école; son nom s'est identifié avec l'art dramatique comme le nom de Cicéron avec l'éloquence du barreau. Voir sur Roscius, le Dictionnaire historique de M. Bouillet.

3. Ou du moins les tragédies ou les comédies applaudies à Rome, à cette époque, qu'elles eussent vu le jour sous le règne d'Auguste ou avant; ainsi la *Médée*, l'*Hippolyte*, les *Troyennes*, l'*Agamemnon*, l'*Œdipe*, le *Thyeste*, l'*Hercule furieux*, l'*Hercule sur l'Œta*, la *Thébaïde* et l'*Octavie* de Sénèque, les pièces tragiques d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius et les comédies de Plaute et de Térence, où Molière, Regnaud et Destouches n'ont pas dédaigné de puiser. Sénèque était né l'an 2 ou 3 avant Jésus-Christ, et mourut en 68. Ennius a vécu de 240 à 169 avant Jésus-Christ; Pacuvius, de 218 à 128; Attius ou Ætius, de 170 à 190; Plaute est né en 227, et Térence, en 193, avant notre ère.

ces hommes qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre spectacle que celui de quelques soldats nus sautant en cadence et avec adresse au milieu d'épées acérées et tranchantes![1]

Jusque-là les Rauraques, comme les Germains, n'avaient connu d'autres bains que le Rhin ou la rivière à leur proximité : tout à coup, un établissement, l'un des plus somptueux que les Romains aient construit au delà des monts, offrit toutes les délices des bains de Rome : des salles dallées ou briquetées en marbre, à plafonds couleur d'azur pour les bains d'eau, des étuves élégamment ornées pour les bains à vapeur, des portiques couverts et de riants jardins pour les promeneurs, des conduits souterrains pour fournir une onde toujours vive et pure et alimenter les fourneaux, sans parler de ces parfums, dont les Romaines et les Romains aussi, même les plus graves, s'enivraient avec passion[2]. Ce goût a pu se propager d'autant plus facilement chez nos pères, que la plante odoriférante, qui l'alimentait, comme si elle eût été apportée par cette race indo-germanique du fond de l'Asie en Europe, s'était acclimatée dans les régions habitées par les Celtes et en avait gardé le nom : en effet, à côté du nard indien, s'est placé le nard celtique à la tête des plantes aromatiques les plus recherchées des anciens.[3]

1. Voir Tacite, *De Moribus Germanorum*, chap. XXIV.

2. Parmi les dépouilles de Darius, Alexandre le Grand trouva une boîte de parfums, et Solin fait dater de cette découverte l'introduction, en Europe, des parfums exotiques et le goût que notamment les Romains prirent pour ces énervantes voluptés : «la vertu de nos «ancêtres, dit-il, nous a cependant préservés quelque temps de cette habitude pernicieuse; «ainsi, pendant leur censure, en l'an de Rome 665, Publius Crassus et Jules-César prohibè«rent l'entrée des parfums étrangers. Mais nos vices l'emportèrent bientôt, et ce genre de «délices plût tellement même aux sénateurs que, jusque dans l'exil ils ne s'en abstenaient «pas. Lutius Plotius, frère de Lucius Plancus, deux fois consul, proscrit par les Triumvirs, «fut trahi, dans sa retraite de Salerne, par l'odeur de ses parfums.» Voir Cajus Julius Solin, *Polyhistor.*, §. XLVII, p. 303, traduction de M. A. Agnant. Panckoucke; Paris, 1847.

3. *Est nardi species, quæ Celtica spica vocatur,*
Celtarum tantum quod nascitur in regione ;
Omnia quæ nardus valet Indica, dicitur ista
Posse, licet vires videatur habere minores.

(Voir Macer Floridus, *De viribus herbarum.* Vers. 2199 à 2202, n° LXXV. V.° *Spica*). Qui ne reconnaît là une importation des Sygynnes ou des Sarmates, tous deux d'origine médique. Nous pourrions, à ce sujet, citer une autre plante fameuse, qui n'était pas un arôme, mais qui avait la propriété, quand elle s'allumait, de brûler même sous l'eau. Cette plante, considérée par les anciens comme miraculeuse, avait conservé un nom qui révé-

Ainsi, les enchantements du théâtre, les émotions du cirque, les douceurs et les énervements des bains, des étuves, des parfums succédèrent pour les habitants de notre rive, sans intermédiaire, à la vie des camps et des combats, et toutes ces séductions, en amollissant le caractère gaulois, durent, mieux que les armes romaines, assurer la conquête et faire accepter la nouvelle domination.

Les vainqueurs transportèrent à Augusta Rauracorum d'autres prodiges encore de l'architecture romaine: un aqueduc assez large et assez haut pour que deux hommes y pussent circuler debout et de front : partant du point le plus élevé de la ville, il parcourait, dans les entrailles de la terre, une distance de plus de quatre lieues de France et venait aboutir à l'emplacement, où s'élève aujourd'hui Liestal, ou même, plus loin, le petit village de Bukten. Ce souterrain immense et à voûte était construit, sur presque toute son étendue, en pierres de taille, unies entre elles par l'indestructible ciment romain[1]. Le peuple lui donne encore un nom, qui atteste

lait une semblable origine; elle s'appelait *médique*, et naissait sur le territoire occupé par les peuplades sarmatiques et sigynnes, aux rives méridionales du Danube.

.... *aquilonis partibus, Ister*
Hujus ad australes terras, Gerrhæque feroces,
Noriecique colunt bellaces, Pannoniique
Et Mysi Thracum Boreis in finibus orti;
In quorum terris, quas Ponti præfluit unda,
Ignipotens oleo commixto gignitur herba,
Medica *cui nomen; cujus compescere flammas*
Siquis aqua cupiat, plus ignem pascit in illa :
Pulveris hunc jactus potis est extinguere solus.

(Prisciani *Periegesis e Dionysio;* vers. 313 à 322, p. 32, traduct. de M. E. F. Corpet Panckoucke; Paris, 1845).

1. Beatus Rhenanus en parle en ces termes : «*subterrama vestigia passim apparent* «*Liechstallum usque, ubi puto speculam fuisse Romanorum in monte : unde conjicere pos*-«*sumus Augustæ magnitudinem, tum quam amplia suburbiis cincta fuerit. Nihil autem* «*admirabilius, quam fornius subterranæ, toto ferme spatio, quod modo diximus, e qua*-«*dratis lapidibus exstructi.*» Voir *Rerum Germanic.*, liv. III, p. 259. Ce passage de Beatus Rhenanus a été copié par Sébastien Munster. L'auteur de la *Cosmographie* ajoute : «Or, «cette voûte est si haute et large que deux hommes peuvent marcher dedans front à front «sans toucher à rien que ce soit. Les murailles ont esté autrefois par dedans enduistes d'une «sorte de plastre, auquel il y a de petits cailloux brisez, et des loppins en briques de tuilles «mêlez parmy.» Voir liv. III, chap. XCI de l'édit. franç.

Voici maintenant comment s'exprime Urstitius (*Historiæ Basiliensis Epitome*, p. 27) : «*Meatus quidem abhinc subterraneus secundum imam montis acclivitatem, ultra Liecht*-

l'antiquité de son existence : il l'appelle le trou des païens, *Heidenloch.* C'est en face d'ouvrages aussi gigantesques que Denis d'Halycarnasse a pu dire, à bon droit, que « les aqueducs, les voies pavées « et les égouts étaient les trois merveilles de l'architecture romaine. »

Mais est-il bien certain que la construction, que nous venons de décrire, ait eu pour destination de conduire les eaux à Rauricum? Pourquoi les Romains auraient-ils été chercher si loin et à si grands frais une onde, que tant de sources naturelles à leur portée leur offraient si pure et si limpide? Cette remarque avait déjà frappé le judicieux Beatus Rhenanus, et il a cru résoudre la difficulté en remplaçant une hypothèse par une autre : « Il est plus vraisemblable, « dit-il, que c'était un aqueduc qui conduisait, non de l'eau de fon« taine, car on trouve partout des sources en grand nombre, mais « de l'eau de rivière, destinée à entraîner les immondices de la ville. « Bâle possède plusieurs canaux souterrains de ce genre, et la salu« brité publique en retire de grands avantages. Strasbourg manque « absolument de ces égouts, et rien n'est plus nuisible à la santé de « ses citoyens.[1] »

D'autres n'ont voulu voir là qu'une voie souterraine et de refuge, que les Romains se seraient ouverte pour échapper, en cas de siége, aux atteintes de l'ennemi, et une tradition populaire, rapportée par Beatus Rhenanus, prêterait un certain appui à cette conjecture, en parlant de quelque trésor ancien enfoui et perdu dans ces lieux. Schœpflin traite de fables toutes ces conjectures, et supposant à son tour des bassins et un réservoir d'où seraient partis des tuyaux pour la distribution des eaux dans la partie haute de la ville, qu'il fait habiter, on ne sait trop pourquoi, par les premiers citoyens de la Cité, il maintient énergiquement que la destination de l'aqueduc était de fournir aux habitants l'eau de l'Ergoltz.[2]

Malgré le respect que nous inspirent Schœpflin et Beatus Rhenanus,

« *stalli oppidum ad viculum usque* Batken, *trium horarum itinere distantem, ducitur, « altitudine sua viri staturam superans; qui quandum multis in locis ruptus terraque re« pletus sit, alibi tamen longitudinem ejus supra triginta passus subire licet. Aquæduc« tum fuisse, libramentum cæteraque vestigia docent.* »

1. Voir Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 259, et Sébastien Munster, *Cosmographia, loc. cit.*, où il adopte et s'approprie même cette opinion, sans en indiquer la source.

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, §§. LXXXIII et LXXXIV, p. 169 et 170.

jours au milieu ou sur le premier plan, est le Dieu du feu; il est comme l'âme des deux premiers groupes, où se retrouve toujours Mercure, Mercure au caducée entouré de serpents, Mercure ayant à ses pieds le coq et la tortue, et sur une épaule, non pas la chouette, mais le corbeau, l'oiseau des tombeaux et des funérailles : qui ne reconnaît dans cet amalgame de divinités, qu'on ne vit jamais ensemble qu'à l'époque gallo-romaine, la transition d'un culte à un autre, le passage des dieux purement imaginaires aux dieux fabriqués, et la division d'êtres complexes en autant de personnifications qu'ils avaient d'attributs. Il y a de l'Isis et surtout du Mithra dans tout cela: l'Abondance est un symbole de celle-ci, le feu l'essence de celui-là. Si l'on doutait que l'on a, qu'on nous permette cette expression, dédoublé ou détaillé Mithra pour créer toutes ces images, nous montrerions partout ce taureau qui se retrouve dans toutes les tables mythriaques[1]. Schweighæuser n'y a vu que la représentation d'un sacrifice perpétuel et fort économique, ou bien la commémoration d'un sacrifice splendide offert par le propriétaire de l'autel : l'une de ces suppositions n'est pas plus admissible que l'autre. Ce savant, en présence de toutes ces figures si peu conformes aux créations de la mythologie romaine, a cru pouvoir les reporter à une époque antérieure, et il a émis l'espoir de trouver dans les monuments gallo-romains des souvenirs d'un art gaulois et d'une mythologie figurée gauloise, antérieurs à la conquête. Nous croyons que le problème est à peu près résolu, seulement ce n'est pas un art antérieur à la conquête que récèlent les monuments de Rhein-Zabern; mais ce sont des idées propres aux Gaulois qui ont pris un corps, une physionomie matérielle, une forme romaine; ce sont, pour nous résumer en deux mots, des figures romaines données à des idées gauloises ou germaines.

Saletio est, de l'aveu de tous, Seltz, sur les bords du Rhin, à l'extrémité de l'arrondissement de Wissembourg.[2]

Tribunci ou *Tribuni*, ou même *Triburci*[3], n'est mentionné que

1. *Relig. des Gaul.*, t. I, liv. II, p. 462.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 226 et 227.

3. Le mot est ainsi écrit dans l'une des plus anciennes éditions d'Ammien Marcellin, édition qui se trouve à la bibliothèque de Colmar, sous n° 2332. Voici son texte : «*Dum hæc*

par Ammien Marcellin. Ce nom indique-t-il un peuple ou un lieu? Cluver s'est prononcé pour la première de ces suppositions et n'a vu dans toutes ces dénominations qu'une altération de celle des Triboques[1]. Il nous semble s'être trompé, car, d'après le texte d'Ammien Marcellin, *Triburci* et *Concordia* auraient été des forteresses ou châteaux-forts, *munimenta*. D'autres, admettant la seconde conjecture, et la leçon *Tribunci* ou *Tribuni*, dont ils font même *Triboni*, ont été chercher cette localité à Kirchheim, près Arlenheim. Cette opinion est de Beatus Rhenanus; mais il suffit de se reporter aux indications d'Ammien Marcellin, pour se convaincre de l'erreur dans laquelle est tombé ce savant. Il s'est trop éloigné du Rhin dans ses déductions. Schœpflin nous paraît plus près de la vérité en plaçant Tribuni au lieu où s'élève aujourd'hui Lauterbourg[2]. Quel que soit l'emplacement réel de l'antique Triburci ou Tribunci, il fut dans le pays des Triboques, et son nom est évidemment dérivé du leur ou du moins a la même origine. Les Romains, trouvant la position avantageuse, n'ont fait sans doute que la fortifier, si elle ne l'était déjà.

Didattium, Ptolémée seul l'a citée et il la place dans le pays des Séquaniens[3]. Ce lieu est encore un de ceux qui font le désespoir des savants, et, comme pour augmenter la difficulté, les différentes leçons du géographe égyptien ne sont pas d'accord sur l'orthographe du nom, qui se présente tantôt sous la forme déjà indiquée de *Didattium*, tantôt sous celles de *Ditattium*, *Dittasium* et même *Diatannium*[4].

« *aguntur, rex Chonodomarius reperta copia discedendi, lapsus per funerum strues,* « *cum satellitibus paucis celeritate rapida properabat ad castra, quæ prope* Triburcos *et* « *Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus, ut ascensis navigiis, dudum paratis* « *ad casus ancipites, in secretis secessibus evaderet.* » Voir liv. XVI, p. 91, n° 15 à 20, de cette édition, intitulée : *Ammiani Marcellini Rerum Gestarum qui de XXXI supersunt libre XVIII. Ad fidem MS et veterum Codd. recensiti, et Observationibus illustrati. Ex Bibliotheca Fr. Lindenbrogi. Hamburgi, ex Bibliopolio Frobeniano.*

1. Cluver, *Germ. ant.*

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 228.

3. Ptolémée, après avoir parlé des Helvétiens, qu'il place entre le Jura et le Rhin, continue ainsi : *Sequani vero intra eos atque oppida.*

Dittatium (Διττάτιον).	*Equestris.*
Visontium.	*Avanticum.*

Voir Claudii Ptolemæi *Geographiæ*, liv. II, chap. VIII, p. 143, édit. de Wilberg.

4. Voir Claudii Ptolemæi *Géogr.*, aux notes sur les différentes leçons du mot, où l'on trouve Διατάννιον, Διττάτιον, Διττάσιον, et le plus communément *vulgo*, Διδάττιον.

Chacun choisissant la leçon à sa guise, a créé une place à cette introuvable cité : Guilliman[1] en a fait Thann; Beatus Rhenanus[2] Hasenbourg, qui, selon lui, serait sorti de Fasenbourg; Lazius[3] propose Talenberg; Dunod[4] Dôle. Schœpflin, à l'exemple de Cellarius, avoue ne savoir à quelle localité attribuer Didattium, et cependant il décide que cette ville faisait partie de la Séquanaise intérieure, et que ceux qui la chercheront dans l'Alsace perdront leur temps et leur peine[5]. En présence d'un pareil arrêt, on hésite à présenter une opinion contraire, et cependant nous ne pouvons résister à la tentation de donner notre conjecture. Ptolémée nous montre Didattium immédiatement après les Helvétiens et le Jura, comme la première ville de la Séquanie de ce côté. Nous le demandons, cette situation n'est-elle pas exactement celle de Delle ? Or, Delle, en allemand, s'appelle *Dathenried*, autrefois *Datira ;* voilà certes un nom qui a quelques airs de famille avec celui de Didattium ou de Ditattium. Il y a plus, après Didattium, Ptolémée[6] indique *Visontium* Besançon), et Delle se trouve sur cette route en partant d'Augst ou de Bâle, ou même des Vosges. Pour nous donc, jusqu'à nouvelle découverte, Didattium sera Delle. Cette supposition vaut au moins celle admise par Walckenaër, et avant lui par d'Anville, qui, désespérant de retrouver Didattium, l'ont jetée au hasard, qu'ils nous permettent cette expression justifiée par leurs propres paroles, dans un lieu qui n'a d'autre titre d'une existence ancienne que son nom *La Cité.*[7]

1. *Habsburgiaca*, liv. II, chap. IV, p. 72. Voir aussi Tschudi, *Delineatio Helvetiæ antiquæ*, MSS. p. 125.

2. *Rer. Germ.*, liv. III, p. 276.

3. Voir Ortellii, *Thesaurus geographicus*, au mot *Didattium*.

4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, 2e part., p. 136.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 42 et 62, et de la trad. de M. Ravenèz; voir surtout p. 99 et 100.

6. Voir la note 4e de la p. 112 ci-dessus.

7. «Les conjectures, dit Walckenaër, que l'on a hasardées sur la position de ce lieu, ne reposent sur aucune base solide, et je préfère encore celle de d'Anville, qui place *Didattium* dans un lieu qui a conservé le nom de la Cité, et où l'on trouve les vestiges d'une ancienne ville, à une petite distance de Passavant . . .» Géogr. anc. des Gaules, part. II, chap. II, p. 320 et 321. Voir aussi d'Anville, *Notice des Gaules*, p. 268. Mannert, *Geographie der Alten*, t. I, p. 201, place, comme Dollut et Dunod, *Didattium* à Dôle.

Nous n'entendons pas donner ici la nomenclature complète de toutes les villes de l'ancienne Alsace, dont l'existence remonte aux premiers jours de la conquête romaine, ou plutôt encore à une époque antérieure; nous n'eussions pas oublié dans cette énumération *Magetobria*, que nous avons déjà signalée dans les Magstatt du Sundgau, et Drusenheim, dont le nom révèle si bien celui de son fondateur, Drusus. Que d'autres localités nous pourrions citer encore, qui cachent leur grandeur passée sous le nom de quelques modestes villages! Il suffirait quelquefois pour les retrouver d'une simple traduction; mais ce travail, digne des efforts des étymologistes, nous entraînerait à des développements trop minutieux et aussi trop hypothétiques pour entrer dans le cadre étroit et sévère de l'histoire.

Mais, sans crainte de nous tromper, nous pouvons placer parmi les créations gallo-romaines les lieux qui reproduisent dans leurs noms celui des *Romains* et des *Païens;* ceux aussi qui rappellent par leur dénomination quelque divinité païenne ou leurs prêtres, les mages ou les druides; à l'un ou à l'autre de ces titres nous ajoutons à l'énumération, Heidolsheim, Heidwiller, Heiteren (autrefois Heidenheim), Romanswiller, Rumersheim, Romansvillars (Florimont), Romagny, Ottmarsheim, dont l'église octogone fut un temple du dieu Mars; Isenbourg et Isenheim, où fut adoré Isis; Müttersholtz, qui s'est élevé sur un bois consacré à quelque déesse Maïre ou Mère.[1]

Ébersmünster doit être sorti des ruines de *Novientum;* César, s'il faut en croire une vieille chronique, serait venu consacrer lui-même un temple à Mercure ou Teutates, à l'endroit même où s'est élevé plus tard l'abbaye; l'on veut aussi que, non loin de là, le même conquérant ait fait construire, pour la défense de l'armée romaine, quatre châteaux forts, l'un sur les bords de l'Ill et les trois autres sur l'emplacement actuel d'Hiltesheim, de Kogenheim et d'Epfig; mais ce sont là des allégations sans preuves, et l'on sait, dit Grandidier, le peu de fondement que l'on peut faire sur la chronique d'Ébersmünster.[2]

Aux lieux où l'Ergoltz et le Violenbach réunis se jettent par une

1. Voir au chap. des Origines ce que nous avons dit des déesses *Maïres* ou *Mères*, et spécialement de *Müttersholtz*, p. 183.

2. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 72 et 73.

seule embouchure dans le Rhin, vous apercevez, sur notre rive, à 2 lieues de Bâle, à 1 lieue de Rheinfelden, une modeste bourgade, entourée de ruines qui révèlent sa grandeur passée; vous êtes en face de l'antique *Rauricum*, la capitale des Rauraques, devenue, sous les Romains, *Augusta Rauracorum*, le boulevard de l'empire contre les Rhétiens d'un côté, contre les Germains de l'autre; il ne lui reste aujourd'hui, de son ancienne splendeur, qu'un nom, mais ce nom, qui révèle, sinon son origine première, au moins l'époque de sa renaissance, est à lui seul toute une gloire : c'est celui d'Auguste; elle s'appelle Augst. Ce fut, en effet, à l'époque la plus brillante du règne de cet empereur, l'an de Rome 741[1], treize ans avant Jésus-Christ, que l'un des premiers dignitaires de l'empire, deux fois consul, deux fois triomphateur, encore chargé des dépouilles opimes remportées sur la Rhétie, Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, vint à la tête de ses vétérans, anciens soldats de César et d'Auguste, tracer de sa main triomphale, sous le soc d'une charrue attelée d'un bœuf et d'une vache[2], symbole de la force et de l'abondance, le sillon qui devait marquer les limites de la ville nouvelle

1. Sur le monument sépulcral élévé à Plancus, à Caiete, et que le vulgaire, par une singulière méprise, appelle la Tour de Roland, on lit l'inscription suivante :

L. MVNATIVS. L. F. L. N. PRON.
PLANCVS, COS CENS. IMP. ITER. VII. VIR
EPVL. TRIVMPH. EX. RÆTIS. ÆDEM. SATVRNI
FECIT. DE. MANIBIS. AGROS. DIVISIT. IN ITALIA
BENEVENTI. IN. GALLIA. COLONIAS. DEDVXIT
LVGDVNVM. ET. RAVRICAM.

C'est le seul monument de l'antiquité qui nomme le fondateur de la colonie raurique; mais ce monument est grave et respectable, *sed testimonium*, dit Schœpflin, *venerandum et grave*, t. I, p. 515. Le même auteur, après avoir répondu avec sa sagacité habituelle à toutes les opinions contraires, fixe avec raison, selon nous, la fondation d'*Augusta Rauracorum* à l'an 741 de Rome, treize ans avant Jésus-Christ, vingt-neuf ans après la fondation de Lyon. *Ibid.*, p. 156.

2. Une célèbre médaille a été trouvée, représentant sur une de ses faces la tête de Jupiter Capitolin, couronnée de lauriers, et de l'autre, un colon conduisant un attelage et tenant à la main le manche d'une charrue. Elle porte comme épigraphe : L. MVNATIVS L. F. PLANCVS. Une vache attelée avec un bœuf et creusant, au moyen de la charrue, un sillon pour déterminer le contour d'une ville nouvelle, est, ajoute Schœpflin, le type certain de la fondation d'une colonie. *Vacca bovi alligata, sulcum muro novæ urbi condendo ducens aratro, indubitatus coloniæ Romanæ typus est.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 152, et de la trad. de M. Ravenèz, p. 392.

autour des vieilles murailles de la modeste métropole rauracienne. Bientôt, sous l'habile direction de Plancus, avec l'or de la Gaule et de la Rhétie, le séjour de la colonie naissante prit l'empreinte de l'architecture grandiose des maîtres du monde; des fortifications s'élevèrent, tellement solides qu'elles ont bravé les injures des siècles et les dévastations des barbares, et qu'aujourd'hui encore quelques parties de ces indestructibles murailles sont debout et semblent, pour nous servir de l'expression de Schœpflin, une œuvre de notre époque destinée à durer jusqu'à la fin des temps[1]. Le Rhin cependant, en changeant de lit, s'est ouvert un passage au milieu de ces ruines, et maintenant deux îles, formées par les caprices du fleuve, portent encore quelques débris de tours ou de murailles, qui ont fait partie de l'ancienne enceinte ou de forts avancés d'Augusta Rauracorum[2]. Il en est du démembrement de cette ville par les eaux comme du Vieux-Brisach tout entier, dont le Rhin, en envahissant notre rive, a enrichi la rive opposée. Mais n'anticipons pas sur les temps, voyons la création de Plancus, telle qu'elle sortit de ses mains; ce ne fut pas un simple camp, quoiqu'elle dût regorger de soldats, cette place si importante pour la défense des frontières, cette sentinelle avancée jetée sur le passage du Rhin. Élevée à la croisière de ces routes magnifiques qui joignaient l'Italie à la Gaule[3], cette cité fut destinée dès le berceau à jouir de toutes les grandeurs, et même de tous les raffinements du luxe et de la richesse; elle passa, sans transition d'une demi-barbarie à la civilisation la plus avancée, funeste présent que lui firent ses vainqueurs, car, en lui apportant les arts

1. *Omnia tam integra, tam illæsa, ut novum hujus seculi opus, ad omnia secula porro duraturum, existimares.* Schœpflin, t. I, p. 163.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 161 et 162.

3. Voir les itinéraires d'Antonin, p. 251 et 363 : *In itinere per ripam Pannoniæ, à Taurino* (Turin) *in Gallias*, et *In itinere a Mediolano* (Milan) *per Alpes Penninas Magontiacum*. Ces itinéraires sont reproduits par Schœpflin, t. I, p. 616. Ils se retrouvent aussi sur la Carte théodosienne, reproduite également par Schœpflin, t. I, p. 149. Ces deux routes se rejoignaient à Augusta Rauracorum; de là, l'une se prolongeait le long du Rhin et se dirigeait sur Argentorat (Strasbourg) et *Colonia Agrippinensis* (Cologne); une autre partant d'Augusta Rauracorum aboutissait à Vesontio (Besançon). Schœpflin émet la pensée qu'une voie romaine partant également de la capitale Rauracienne, traversait ce que nous appelons le Brisgau et l'Ortenau; mais il avoue qu'on n'en trouve nulle part aucune trace. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I. p. 173.

et les délices de Rome, ils lui en apportèrent aussi les mœurs et les vices! Alors on vit surgir ce théâtre immense qui, d'après ses restes encore debout, le disputait en grandeur au plus vaste théâtre de Rome, à celui de Marcellus[1] : là, après avoir franchi un superbe portique soutenu par de hautes et élégantes colonnes, douze mille spectateurs trouvaient place dans un hémicycle garni de trente-huit rangs de gradins et mesurant 84,000 palmes carrées de surface; là quelque élève de Roscius[2] fit retentir, pour la première fois, à des oreilles qui n'avaient entendu que le chant plus national que poétique des Bardes, les chefs-d'œuvre dramatiques du grand siècle d'Auguste.[3]

Longtemps, sans doute, ce spectacle ne dut être pour nos Rauraques qu'une brillante pantomime, dont le jeu des acteurs pouvait seul leur faire deviner le sens; mais quel dut être leur ravissement quand, au milieu de tout le luxe de la scène romaine, des voix mélodieuses, soutenues par un orchestre habile et brillant pour l'époque, vinrent charmer leurs sens, et que des danses et des chœurs, empruntés à tous les pays, étalèrent à leurs yeux surpris toutes les grâces de l'art chorégraphique! Quelle métamorphose féérique pour

1. Le théâtre de Marcellus, élevé sous Auguste et dont on attribue la construction à Vitruve, était le plus grand de Rome. D'après le tableau comparatif des dimensions que Schœpflin donne des trois plus grands théâtres connus, ceux de Marcellus, de Rauricum et de Sagonte, le premier offrait un hémicycle de 121,347 palmes carrées; le second 84,072; le troisième 53,840; celui de Marcellus pouvait contenir 17,000 spectateurs; celui de Rauricum 12,400, et celui de Sagonte 8100. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 168.

2. Roscius, célèbre acteur romain, né vers 129 avant Jésus-Christ, mourut vers 62. Il perfectionna le geste et la pantomime, et donna des leçons à Cicéron, qui lui prouva sa reconnaissance en plaidant pour lui contre Caius Fannius Chéréa (ce discours est conservé et figure dans les œuvres de Cicéron). Roscius, sur la scène, eut de nombreux élèves. On peut dire qu'il fut le chef d'une école; son nom s'est identifié avec l'art dramatique comme le nom de Cicéron avec l'éloquence du barreau. Voir sur Roscius, le Dictionnaire historique de M. Bouillet.

3. Ou du moins les tragédies ou les comédies applaudies à Rome, à cette époque, qu'elles eussent vu le jour sous le règne d'Auguste ou avant; ainsi la *Médée*, l'*Hippolyte*, les *Troyennes*, l'*Agamemnon*, l'*Œdipe*, le *Thyeste*, l'*Hercule furieux*, l'*Hercule sur l'Œta*, la *Thébaïde* et l'*Octavie* de Sénèque, les pièces tragiques d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius et les comédies de Plaute et de Térence, où Molière, Regnaud et Destouches n'ont pas dédaigné de puiser. Sénèque était né l'an 2 ou 3 avant Jésus-Christ, et mourut en 68. Ennius a vécu de 240 à 169 avant Jésus-Christ; Pacuvius, de 218 à 128; Attius ou Ætius, de 170 à 190; Plaute est né en 227, et Térence, en 193, avant notre ère.

ces hommes qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre spectacle que celui de quelques soldats nus sautant en cadence et avec adresse au milieu d'épées acérées et tranchantes![1]

Jusque-là les Rauraques, comme les Germains, n'avaient connu d'autres bains que le Rhin ou la rivière à leur proximité : tout à coup, un établissement, l'un des plus somptueux que les Romains aient construit au delà des monts, offrit toutes les délices des bains de Rome : des salles dallées ou briquetées en marbre, à plafonds couleur d'azur pour les bains d'eau, des étuves élégamment ornées pour les bains à vapeur, des portiques couverts et de riants jardins pour les promeneurs, des conduits souterrains pour fournir une onde toujours vive et pure et alimenter les fourneaux, sans parler de ces parfums, dont les Romaines et les Romains aussi, même les plus graves, s'enivraient avec passion[2]. Ce goût a pu se propager d'autant plus facilement chez nos pères, que la plante odoriférante, qui l'alimentait, comme si elle eût été apportée par cette race indo-germanique du fond de l'Asie en Europe, s'était acclimatée dans les régions habitées par les Celtes et en avait gardé le nom : en effet, à côté du nard indien, s'est placé le nard celtique à la tête des plantes aromatiques les plus recherchées des anciens.[3]

1. Voir Tacite, *De Moribus Germanorum*, chap. XXIV.

2. Parmi les dépouilles de Darius, Alexandre le Grand trouva une boîte de parfums, et Solin fait dater de cette découverte l'introduction, en Europe, des parfums exotiques et le goût que notamment les Romains prirent pour ces énervantes voluptés : «la vertu de nos «ancêtres, dit-il, nous a cependant préservés quelque temps de cette habitude pernicieuse; «ainsi, pendant leur censure, en l'an de Rome 665, Publius Crassus et Jules-César prohibè«rent l'entrée des parfums étrangers. Mais nos vices l'emportèrent bientôt, et ce genre de «délices plût tellement même aux sénateurs que, jusque dans l'exil ils ne s'en abstenaient «pas. Lutius Plotius, frère de Lucius Plancus, deux fois consul, proscrit par les Triumvirs, «fut trahi, dans sa retraite de Salerne, par l'odeur de ses parfums.» Voir Cajus Julius Solin, *Polyhistor.*, §. XLVII, p. 303, traduction de M. A. Agnant. Panckoucke; Paris, 1847.

3. *Est nardi species, quæ Celtica spica vocatur,*
Celtarum tantum quod nascitur in regione;
Omnia quæ nardus valet Indica, dicitur ista
Posse, licet vires videatur habere minores.

(Voir Macer Floridus, *De viribus herbarum.* Vers. 2199 à 2202, n° LXXV. V.° *Spica*). Qui ne reconnaît là une importation des Sygynnes ou des Sarmates, tous deux d'origine médique. Nous pourrions, à ce sujet, citer une autre plante fameuse, qui n'était pas un arôme, mais qui avait la propriété, quand elle s'allumait, de brûler même sous l'eau. Cette plante, considérée par les anciens comme miraculeuse, avait conservé un nom qui révé-

Ainsi, les enchantements du théâtre, les émotions du cirque, les douceurs et les énervements des bains, des étuves, des parfums succédèrent pour les habitants de notre rive, sans intermédiaire, à la vie des camps et des combats, et toutes ces séductions, en amollissant le caractère gaulois, durent, mieux que les armes romaines, assurer la conquête et faire accepter la nouvelle domination.

Les vainqueurs transportèrent à Augusta Rauracorum d'autres prodiges encore de l'architecture romaine : un aqueduc assez large et assez haut pour que deux hommes y pussent circuler debout et de front : partant du point le plus élevé de la ville, il parcourait, dans les entrailles de la terre, une distance de plus de quatre lieues de France et venait aboutir à l'emplacement, où s'élève aujourd'hui Liestal, ou même, plus loin, le petit village de Bukten. Ce souterrain immense et à voûte était construit, sur presque toute son étendue, en pierres de taille, unies entre elles par l'indestructible ciment romain[1]. Le peuple lui donne encore un nom, qui atteste

lait une semblable origine ; elle s'appelait *médique*, et naissait sur le territoire occupé par les peuplades sarmatiques et sigynnes, aux rives méridionales du Danube.

. . . . aquilonis partibus, Ister
Hujus ad australes terras, Gerrhæque feroces,
Noriecique colunt bellaces, Pannoniique
Et Mysi Thracum Boreis in finibus orti ;
In quorum terris, quas Ponti præfluit unda,
Ignipotens oleo commixto gignitur herba,
Medica *cui nomen ; cujus compescere flammas*
Siquis aqua cupiat, plus ignem pascit in illa :
Pulveris hunc jactus potis est extinguere solus.

(Prisciani *Periegesis e Dionysio* ; vers. 313 à 322, p. 32, traduct. de M. E. F. Corpet Panckoucke ; Paris, 1845).

1. Beatus Rhenanus en parle en ces termes : « *subterrama vestigia passim apparent « Liechstallum usque, ubi puto speculam fuisse Romanorum in monte : unde conjicere pos- « sumus Augustæ magnitudinem, tum quam amplia suburbiis cincta fuerit. Nihil autem « admirabilius, quam fornius subterranæ, toto ferme spatio, quod modo diximus, e qua- « dratis lapidibus exstructi.* » Voir *Rerum Germanic.*, liv. III, p. 259. Ce passage de Beatus Rhenanus a été copié par Sébastien Munster. L'auteur de la *Cosmographie* ajoute : « Or, « cette voûte est si haute et large que deux hommes peuvent marcher dedans front à front « sans toucher à rien que ce soit. Les murailles ont esté autrefois par dedans enduistes d'une « sorte de plastre, auquel il y a de petits cailloux brisez, et des loppins en briques de tuilles « mêlez parmy. » Voir liv. III, chap. XCI de l'édit. franç.

Voici maintenant comment s'exprime Urstitius (*Historiæ Basiliensis Epitome*, p. 27) : « *Meatus quidem abhinc subterraneus secundum imam montis acclivitatem, ultra Liecht-*

l'antiquité de son existence : il l'appelle le trou des païens, ***Heidenloch.*** C'est en face d'ouvrages aussi gigantesques que Denis d'Halycarnasse a pu dire, à bon droit, que « les aqueducs, les voies pavées « et les égouts étaient les trois merveilles de l'architecture romaine. »

Mais est-il bien certain que la construction, que nous venons de décrire, ait eu pour destination de conduire les eaux à Rauricum? Pourquoi les Romains auraient-ils été chercher si loin et à si grands frais une onde, que tant de sources naturelles à leur portée leur offraient si pure et si limpide? Cette remarque avait déjà frappé le judicieux Beatus Rhenanus, et il a cru résoudre la difficulté en remplaçant une hypothèse par une autre : « Il est plus vraisemblable, « dit-il, que c'était un aqueduc qui conduisait, non de l'eau de fon- « taine, car on trouve partout des sources en grand nombre, mais « de l'eau de rivière, destinée à entraîner les immondices de la ville. « Bâle possède plusieurs canaux souterrains de ce genre, et la salu- « brité publique en retire de grands avantages. Strasbourg manque « absolument de ces égouts, et rien n'est plus nuisible à la santé de « ses citoyens.[1] »

D'autres n'ont voulu voir là qu'une voie souterraine et de refuge, que les Romains se seraient ouverte pour échapper, en cas de siége, aux atteintes de l'ennemi, et une tradition populaire, rapportée par Beatus Rhenanus, prêterait un certain appui à cette conjecture, en parlant de quelque trésor ancien enfoui et perdu dans ces lieux. Schœpflin traite de fables toutes ces conjectures, et supposant à son tour des bassins et un réservoir d'où seraient partis des tuyaux pour la distribution des eaux dans la partie haute de la ville, qu'il fait habiter, on ne sait trop pourquoi, par les premiers citoyens de la Cité, il maintient énergiquement que la destination de l'aqueduc était de fournir aux habitants l'eau de l'Ergoltz.[2]

Malgré le respect que nous inspirent Schœpflin et Beatus Rhenanus,

» *stalli oppidum ad viculum usque* Batken, *trium horarum itinere distantem, ducitur,* « *altitudine sua viri staturam superans; qui quandum multis in locis ruptus terraque re-* « *pletus sit, alibi tamen longitudinem ejus supra triginta passus subire licet. Aquæduc-* « *tum fuisse, libramentum cœteraque vestigia docent.* »

1. Voir Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 259, et Sébastien Munster, *Cosmographia, loc. cit.*, où il adopte et s'approprie même cette opinion, sans en indiquer la source.

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, §§. LXXXIII et LXXXIV, p. 169 et 170.

du reste si peu d'accord en cet endroit, et quoique nous penchions plus pour l'opinion de ce dernier que pour celle du premier, nous ne pouvons admettre les conjectures ni de l'un ni de l'autre, et nous allons en hasarder une, qui aura quelque rapport avec l'avis même qu'ils combattent tous deux.

D'abord, jusqu'à vérification, qui n'a jamais été faite, que le Heidenloch s'étende véritablement et sans interruption d'Augst jusqu'au delà de Liestal, nous révoquerons en doute qu'il ait cette immense étendue, et nous appellerons à l'appui de notre doute cette observation d'Urstitius : « Quoiqu'il soit rompu en plusieurs endroits et « engorgé de terre, il offre cependant une voûte de trente « pas de longueur, sous laquelle on peut passer. » Ceci n'est pas de nature à démontrer la continuité de l'œuvre. D'un autre côté, difficilement on admettra que les Romains victorieux des Gaules, ayant le Rhin entre eux et les Germains, aient pensé, dès leur premier établissement sur ce fleuve, à se ménager un moyen souterrain de fuir devant eux : telle est cependant l'idée que prêtent involontairement aux dominateurs de l'univers, ceux qui attribuent à Plancus la pensée de préparer à ses légions une issue pour la fuite. Telle n'a pu être la pensée du fondateur d'Augusta Rauracorum ; mais ce que nous admettrons, c'est que, dans les environs de la place, entre autres sur les hauteurs, les Romains, et peut-être avant eux les Rauraques, avaient élevé des forts avancés ou des tours d'observation, et si l'on veut que le prétendu souterrain allât jusqu'à Liestal, nous admettrons, avec Beatus Rhenanus, que sur la colline qui domine cette ville, ils avaient un de ces castels et que le souterrain avait pour but de maintenir leur communication avec ce poste important du côté de la Rhétie, à peine vaincue et frémissant encore sous le joug. Sans doute des artères de ce chemin couvert venaient aboutir à la citadelle, qui se dressait au-dessus de Rauricum, en face du Violenbach ; l'existence de quelque forteresse en cet endroit est prouvée par le nom même, que lui donnent, encore aujourd'hui, les habitants : ils l'appellent *Auf Castellen*.

Bien certainement une ville aussi importante, placée à l'entrée d'une contrée si riche en métaux précieux, dut avoir un atelier pour les convertir en monnaie, et en effet, on a découvert, sous le sol qui

porta Rauricum, non-seulement les ruines de l'édifice, mais même des fragments de gueuses ou vases de terre propres à la fonte, des coins et plusieurs instruments et appareils de l'ancienne fabrication monétaire[1].

Deux temples, qui, d'après la grandeur de leurs ruines, devaient être majestueux, s'élevèrent l'un, faisant face à l'orient, sur la colline qu'on nomme le Schœnenbühl, l'autre dans la plaine, affectant la forme d'un rectangle, dont les quatres côtés répondent aux quatres points cardinaux. Nulle statue, nulle inscription ne nous apprennent à quelle divinité ces édifices étaient consacrés; mais dans les débris de Rauracum on a trouvé des statuettes d'Apollon, de Minerve et surtout de Mercure, et, d'après le soin qu'ont mis les Romains à mêler les dieux des vainqueurs et des vaincus et à les confondre, pour peu que leurs attributs communs se prêtassent à cette fusion, il est bien à croire que l'un au moins de ces deux temples fut dédié au plus grand dieu des Gaulois, qui occupait aussi une haute place dans la théogonie romaine, à Mercure ou Teutatès. C'était un moyen de s'attacher les populations rauraciennes, mais bien du temps s'écoula sans doute avant que les Gaulois et les Germains, dont le dogme proscrivait les images des dieux et qui avaient l'habitude d'adorer les leurs au milieu des forêts et sous le ciel, *sub dio*, désertassent leurs bois sacrés, leurs Mages ou Druides plus sacrés encore, pour venir sous un toit ou sous un dôme, quelque vaste qu'il fût, loin de leur arbre fatidique, sans autel baigné de sang humain, s'humilier et prier devant quelque idole, personnification matérielle et indigne de l'immensité des dieux qu'ils avaient rêvés, et restreindre leur culte terrible et sauvage au sacrifice de quelques taureaux ou à l'offrande de quelques innocentes colombes. Leurs Druides, d'ailleurs, durent crier, longtemps, à la profanation et appeler les enfants de Teutatès dans le fond de leurs retraites. Malgré toute l'habileté des Romains, la révolution religieuse dut être la dernière qu'ils purent consommer dans les Gaules. Ils n'y parvinrent sans doute qu'à la longue et à l'aide de la civilisation, dont les Gaulois eurent, pour ainsi dire, en même temps, tous les avantages et tous les vices.

Pour bien apprécier la difficulté que les Romains durent éprouver

1. Voir dans la traduction de l'*Als. illustr.* par M. Ravenèz, des notes fort intéressantes du traducteur sur cet atelier monétaire, t. I, §. 87 *bis*, p. 431 et suiv.

Chacun choisissant la leçon à sa guise, a créé une place à cette introuvable cité : Guilliman[1] en a fait Thann; Beatus Rhenanus[2] Hasenbourg, qui, selon lui, serait sorti de Fasenbourg; Lazius[3] propose Talenberg; Dunod[4] Dôle. Schœpflin, à l'exemple de Cellarius, avoue ne savoir à quelle localité attribuer Didattium, et cependant il décide que cette ville faisait partie de la Séquanaise intérieure, et que ceux qui la chercheront dans l'Alsace perdront leur temps et leur peine[5]. En présence d'un pareil arrêt, on hésite à présenter une opinion contraire, et cependant nous ne pouvons résister à la tentation de donner notre conjecture. Ptolémée nous montre Didattium immédiatement après les Helvétiens et le Jura, comme la première ville de la Séquanie de ce côté. Nous le demandons, cette situation n'est-elle pas exactement celle de Delle? Or, Delle, en allemand, s'appelle *Dathenried*, autrefois *Datira;* voilà certes un nom qui a quelques airs de famille avec celui de Didattium ou de Ditattium. Il y a plus, après Didattium, Ptolémée[6] indique *Visontium* Besançon), et Delle se trouve sur cette route en partant d'Augst ou de Bâle, ou même des Vosges. Pour nous donc, jusqu'à nouvelle découverte, Didattium sera Delle. Cette supposition vaut au moins celle admise par Walckenaër, et avant lui par d'Anville, qui, désespérant de retrouver Didattium, l'ont jetée au hasard, qu'ils nous permettent cette expression justifiée par leurs propres paroles, dans un lieu qui n'a d'autre titre d'une existence ancienne que son nom *La Cité*.[7]

1. *Habsburgiaca*, liv. II, chap. IV, p. 72. Voir aussi Tschudi, *Delineatio Helvetiæ antiquæ*, MSS. p. 125.

2. *Rer. Germ.*, liv. III, p. 276.

3. Voir Ortellii, *Thesaurus geographicus*, au mot *Didattium*.

4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, 2e part., p. 136.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 42 et 62, et de la trad. de M. Ravenèz; voir surtout p. 99 et 100.

6. Voir la note 4e de la p. 112 ci-dessus.

7. «Les conjectures, dit Walckenaër, que l'on a hasardées sur la position de ce lieu, ne reposent sur aucune base solide, et je préfère encore celle de d'Anville, qui place *Didattium* dans un lieu qui a conservé le nom de la Cité, et où l'on trouve les vestiges d'une ancienne ville, à une petite distance de Passavant . . .» Géogr. anc. des Gaules, part. II, chap. II, p. 320 et 321. Voir aussi d'Anville, *Notice des Gaules*, p. 268. Mannert, *Geographie der Alten*, t. I, p. 201, place, comme Dollut et Dunod, *Didattium* à Dôle.

Nous n'entendons pas donner ici la nomenclature complète de toutes les villes de l'ancienne Alsace, dont l'existence remonte aux premiers jours de la conquête romaine, ou plutôt encore à une époque antérieure; nous n'eussions pas oublié dans cette énumération *Magetobria*, que nous avons déjà signalée dans les Magstatt du Sundgau, et Drusenheim, dont le nom révèle si bien celui de son fondateur, Drusus. Que d'autres localités nous pourrions citer encore, qui cachent leur grandeur passée sous le nom de quelques modestes villages! Il suffirait quelquefois pour les retrouver d'une simple traduction; mais ce travail, digne des efforts des étymologistes, nous entraînerait à des développements trop minutieux et aussi trop hypothétiques pour entrer dans le cadre étroit et sévère de l'histoire.

Mais, sans crainte de nous tromper, nous pouvons placer parmi les créations gallo-romaines les lieux qui reproduisent dans leurs noms celui des *Romains* et des *Païens;* ceux aussi qui rappellent par leur dénomination quelque divinité païenne ou leurs prêtres, les mages ou les druides; à l'un ou à l'autre de ces titres nous ajoutons à l'énumération, Heidolsheim, Heidwiller, Heiteren (autrefois Heidenheim), Romanswiller, Rumersheim, Romansvillars (Florimont), Romagny, Ottmarsheim, dont l'église octogone fut un temple du dieu Mars; Isenbourg et Isenheim, où fut adoré Isis; Müttersholtz, qui s'est élevé sur un bois consacré à quelque déesse Maïre ou Mère.[1]

Ébersmünster doit être sorti des ruines de *Novientum;* César, s'il faut en croire une vieille chronique, serait venu consacrer lui-même un temple à Mercure ou Teutates, à l'endroit même où s'est élevé plus tard l'abbaye; l'on veut aussi que, non loin de là, le même conquérant ait fait construire, pour la défense de l'armée romaine, quatre châteaux forts, l'un sur les bords de l'Ill et les trois autres sur l'emplacement actuel d'Hiltesheim, de Kogenheim et d'Epfig; mais ce sont là des allégations sans preuves, et l'on sait, dit Grandidier, le peu de fondement que l'on peut faire sur la chronique d'Ébersmünster.[2]

Aux lieux où l'Ergoltz et le Violenbach réunis se jettent par une

1. Voir au chap. des Origines ce que nous avons dit des déesses *Maïres* ou *Mères*, et spécialement de *Müttersholtz*, p. 183.

2. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 72 et 73.

seule embouchure dans le Rhin, vous apercevez, sur notre rive, à 2 lieues de Bâle, à 1 lieue de Rheinfelden, une modeste bourgade, entourée de ruines qui révèlent sa grandeur passée; vous êtes en face de l'antique *Rauricum,* la capitale des Rauraques, devenue, sous les Romains, *Augusta Rauracorum,* le boulevard de l'empire contre les Rhétiens d'un côté, contre les Germains de l'autre; il ne lui reste aujourd'hui, de son ancienne splendeur, qu'un nom, mais ce nom, qui révèle, sinon son origine première, au moins l'époque de sa renaissance, est à lui seul toute une gloire : c'est celui d'Auguste; elle s'appelle Augst. Ce fut, en effet, à l'époque la plus brillante du règne de cet empereur, l'an de Rome 741 [1], treize ans avant Jésus-Christ, que l'un des premiers dignitaires de l'empire, deux fois consul, deux fois triomphateur, encore chargé des dépouilles opimes remportées sur la Rhétie, Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, vint à la tête de ses vétérans, anciens soldats de César et d'Auguste, tracer de sa main triomphale, sous le soc d'une charrue attelée d'un bœuf et d'une vache [2], symbole de la force et de l'abondance, le sillon qui devait marquer les limites de la ville nouvelle

1. Sur le monument sépulcral élévé à Plancus, à Caiete, et que le vulgaire, par une singulière méprise, appelle la Tour de Roland, on lit l'inscription suivante :

L. MVNATIVS. L. F. L. N. PRON.
PLANCVS, COS CENS. IMP. ITER. VII. VIR
EPVL. TRIVMPH. EX. RÆTIS. ÆDEM. SATVRNI
FECIT. DE. MANIBIS. AGROS. DIVISIT. IN ITALIA
BENEVENTI. IN. GALLIA. COLONIAS. DEDVXIT
LVGDVNVM. ET. RAVRICAM.

C'est le seul monument de l'antiquité qui nomme le fondateur de la colonie raurique; mais ce monument est grave et respectable, *sed testimonium,* dit Schœpflin, *venerandum et grave,* t. I, p. 515. Le même auteur, après avoir répondu avec sa sagacité habituelle à toutes les opinions contraires, fixe avec raison, selon nous, la fondation d'*Augusta Rauracorum* à l'an 741 de Rome, treize ans avant Jésus-Christ, vingt-neuf ans après la fondation de Lyon. *Ibid.*, p. 156.

2. Une célèbre médaille a été trouvée, représentant sur une de ses faces la tête de Jupiter Capitolin, couronnée de lauriers, et de l'autre, un colon conduisant un attelage et tenant à la main le manche d'une charrue. Elle porte comme épigraphe : L. MVNATIVS L. F. PLANCVS. Une vache attelée avec un bœuf et creusant, au moyen de la charrue, un sillon pour déterminer le contour d'une ville nouvelle, est, ajoute Schœpflin, le type certain de la fondation d'une colonie. *Vacca bovi alligata, sulcum muro novæ urbi condendo ducens aratro, indubitatus coloniæ Romanæ typus est.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 152, et de la trad. de M. Ravenèz, p. 392.

autour des vieilles murailles de la modeste métropole rauracienne. Bientôt, sous l'habile direction de Plancus, avec l'or de la Gaule et de la Rhétie, le séjour de la colonie naissante prit l'empreinte de l'architecture grandiose des maîtres du monde; des fortifications s'élevèrent, tellement solides qu'elles ont bravé les injures des siècles et les dévastations des barbares, et qu'aujourd'hui encore quelques parties de ces indestructibles murailles sont debout et semblent, pour nous servir de l'expression de Schœpflin, une œuvre de notre époque destinée à durer jusqu'à la fin des temps [1]. Le Rhin cependant, en changeant de lit, s'est ouvert un passage au milieu de ces ruines, et maintenant deux îles, formées par les caprices du fleuve, portent encore quelques débris de tours ou de murailles, qui ont fait partie de l'ancienne enceinte ou de forts avancés d'Augusta Rauracorum [2]. Il en est du démembrement de cette ville par les eaux comme du Vieux-Brisach tout entier, dont le Rhin, en envahissant notre rive, a enrichi la rive opposée. Mais n'anticipons pas sur les temps, voyons la création de Plancus, telle qu'elle sortit de ses mains; ce ne fut pas un simple camp, quoiqu'elle dût regorger de soldats, cette place si importante pour la défense des frontières, cette sentinelle avancée jetée sur le passage du Rhin. Élevée à la croisière de ces routes magnifiques qui joignaient l'Italie à la Gaule [3], cette cité fut destinée dès le berceau à jouir de toutes les grandeurs, et même de tous les raffinements du luxe et de la richesse; elle passa, sans transition d'une demi-barbarie à la civilisation la plus avancée, funeste présent que lui firent ses vainqueurs, car, en lui apportant les arts

1. *Omnia tam integra, tam illæsa, ut novum hujus seculi opus, ad omnia secula porro duraturum, existimares.* Schœpflin, t. I, p. 163.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 161 et 162.

3. Voir les itinéraires d'Antonin, p. 251 et 363 : *In itinere per ripam Pannoniæ, à Taurino* (Turin) *in Gallias*, et *In itinere a Mediolano* (Milan) *per Alpes Penninas Magontiacum*. Ces itinéraires sont reproduits par Schœpflin, t. I, p. 616. Ils se retrouvent aussi sur la Carte théodosienne, reproduite également par Schœpflin, t. I, p. 149. Ces deux routes se rejoignaient à Augusta Rauracorum; de là, l'une se prolongeait le long du Rhin et se dirigeait sur Argentorat (Strasbourg) et *Colonia Agrippinensis* (Cologne); une autre partant d'Augusta Rauracorum aboutissait à Vesontio (Besançon). Schœpflin émet la pensée qu'une voie romaine partant également de la capitale Rauracienne, traversait ce que nous appelons le Brisgau et l'Ortenau; mais il avoue qu'on n'en trouve nulle part aucune trace. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I. p. 173.

et les délices de Rome, ils lui en apportèrent aussi les mœurs et les vices! Alors on vit surgir ce théâtre immense qui, d'après ses restes encore debout, le disputait en grandeur au plus vaste théâtre de Rome, à celui de Marcellus[1] : là, après avoir franchi un superbe portique soutenu par de hautes et élégantes colonnes, douze mille spectateurs trouvaient place dans un hémicycle garni de trente-huit rangs de gradins et mesurant 84,000 palmes carrées de surface; là quelque élève de Roscius[2] fit retentir, pour la première fois, à des oreilles qui n'avaient entendu que le chant plus national que poétique des Bardes, les chefs-d'œuvre dramatiques du grand siècle d'Auguste.[3]

Longtemps, sans doute, ce spectacle ne dut être pour nos Rauraques qu'une brillante pantomime, dont le jeu des acteurs pouvait seul leur faire deviner le sens; mais quel dut être leur ravissement quand, au milieu de tout le luxe de la scène romaine, des voix mélodieuses, soutenues par un orchestre habile et brillant pour l'époque, vinrent charmer leurs sens, et que des danses et des chœurs, empruntés à tous les pays, étalèrent à leurs yeux surpris toutes les grâces de l'art chorégraphique! Quelle métamorphose féérique pour

1. Le théâtre de Marcellus, élevé sous Auguste et dont on attribue la construction à Vitruve, était le plus grand de Rome. D'après le tableau comparatif des dimensions que Schœpflin donne des trois plus grands théâtres connus, ceux de Marcellus, de Rauricum et de Sagonte, le premier offrait un hémicycle de 121,347 palmes carrées; le second 84,072; le troisième 53,840; celui de Marcellus pouvait contenir 17,000 spectateurs; celui de Rauricum 12,400, et celui de Sagonte 8100. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 168.

2. Roscius, célèbre acteur romain, né vers 129 avant Jésus-Christ, mourut vers 62. Il perfectionna le geste et la pantomime, et donna des leçons à Cicéron, qui lui prouva sa reconnaissance en plaidant pour lui contre Caius Fannius Chéréa (ce discours est conservé et figure dans les œuvres de Cicéron). Roscius, sur la scène, eut de nombreux élèves. On peut dire qu'il fut le chef d'une école; son nom s'est identifié avec l'art dramatique comme le nom de Cicéron avec l'éloquence du barreau. Voir sur Roscius, le Dictionnaire historique de M. Bouillet.

3. Ou du moins les tragédies ou les comédies applaudies à Rome, à cette époque, qu'elles eussent vu le jour sous le règne d'Auguste ou avant; ainsi la *Médée*, l'*Hippolyte*, les *Troyennes*, l'*Agamemnon*, l'*Œdipe*, le *Thyeste*, l'*Hercule furieux*, l'*Hercule sur l'Œta*, la *Thébaïde* et l'*Octavie* de Sénèque, les pièces tragiques d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius et les comédies de Plaute et de Térence, où Molière, Regnaud et Destouches n'ont pas dédaigné de puiser. Sénèque était né l'an 2 ou 3 avant Jésus-Christ, et mourut en 68. Ennius a vécu de 240 à 169 avant Jésus-Christ; Pacuvius, de 218 à 128; Attius ou Ætius, de 170 à 190; Plaute est né en 227, et Térence, en 193, avant notre ère.

ces hommes qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre spectacle que celui de quelques soldats nus sautant en cadence et avec adresse au milieu d'épées acérées et tranchantes![1]

Jusque-là les Rauraques, comme les Germains, n'avaient connu d'autres bains que le Rhin ou la rivière à leur proximité : tout à coup, un établissement, l'un des plus somptueux que les Romains aient construit au delà des monts, offrit toutes les délices des bains de Rome : des salles dallées ou briquetées en marbre, à plafonds couleur d'azur pour les bains d'eau, des étuves élégamment ornées pour les bains à vapeur, des portiques couverts et de riants jardins pour les promeneurs, des conduits souterrains pour fournir une onde toujours vive et pure et alimenter les fourneaux, sans parler de ces parfums, dont les Romaines et les Romains aussi, même les plus graves, s'enivraient avec passion[2]. Ce goût a pu se propager d'autant plus facilement chez nos pères, que la plante odoriférante, qui l'alimentait, comme si elle eût été apportée par cette race indo-germanique du fond de l'Asie en Europe, s'était acclimatée dans les régions habitées par les Celtes et en avait gardé le nom : en effet, à côté du nard indien, s'est placé le nard celtique à la tête des plantes aromatiques les plus recherchées des anciens.[3]

1. Voir Tacite, *De Moribus Germanorum*, chap. XXIV.

2. Parmi les dépouilles de Darius, Alexandre le Grand trouva une boîte de parfums, et Solin fait dater de cette découverte l'introduction, en Europe, des parfums exotiques et le goût que notamment les Romains prirent pour ces énervantes voluptés : «la vertu de nos «ancêtres, dit-il, nous a cependant préservés quelque temps de cette habitude pernicieuse; «ainsi, pendant leur censure, en l'an de Rome 665, Publius Crassus et Jules-César prohibè«rent l'entrée des parfums étrangers. Mais nos vices l'emportèrent bientôt, et ce genre de «délices plût tellement même aux sénateurs que, jusque dans l'exil ils ne s'en abstenaient «pas. Lutius Plotius, frère de Lucius Plancus, deux fois consul, proscrit par les Triumvirs, «fut trahi, dans sa retraite de Salerne, par l'odeur de ses parfums.» Voir Cajus Julius Solin, *Polyhistor.*, §. XLVII, p. 303, traduction de M. A. Agnant. Panckoucke; Paris, 1847.

3. *Est nardi species, quæ Celtica spica vocatur,*
Celtarum tantum quod nascitur in regione;
Omnia quæ nardus valet Indica, dicitur ista
Posse, licet vires videatur habere minores.

(Voir Macer Floridus, *De viribus herbarum.* Vers. 2199 à 2202, nº LXXV. V.º *Spica*). Qui ne reconnaît là une importation des Sygynnes ou des Sarmates, tous deux d'origine médique. Nous pourrions, à ce sujet, citer une autre plante fameuse, qui n'était pas un arôme, mais qui avait la propriété, quand elle s'allumait, de brûler même sous l'eau. Cette plante, considérée par les anciens comme miraculeuse, avait conservé un nom qui révé-

Ainsi, les enchantements du théâtre, les émotions du cirque, les douceurs et les énervements des bains, des étuves, des parfums succédèrent pour les habitants de notre rive, sans intermédiaire, à la vie des camps et des combats, et toutes ces séductions, en amollissant le caractère gaulois, durent, mieux que les armes romaines, assurer la conquête et faire accepter la nouvelle domination.

Les vainqueurs transportèrent à Augusta Rauracorum d'autres prodiges encore de l'architecture romaine: un aqueduc assez large et assez haut pour que deux hommes y pussent circuler debout et de front : partant du point le plus élevé de la ville, il parcourait, dans les entrailles de la terre, une distance de plus de quatre lieues de France et venait aboutir à l'emplacement, où s'élève aujourd'hui Liestal, ou même, plus loin, le petit village de Bukten. Ce souterrain immense et à voûte était construit, sur presque toute son étendue, en pierres de taille, unies entre elles par l'indestructible ciment romain[1]. Le peuple lui donne encore un nom, qui atteste

lait une semblable origine; elle s'appelait *médique*, et naissait sur le territoire occupé par les peuplades sarmatiques et sigynnes, aux rives méridionales du Danube.

. . . . *aquilonis partibus, Ister*
Hujus ad australes terras, Gerrhæque feroces,
Noriecique colunt bellaces, Pannoniique
Et Mysi Thracum Boreis in finibus orti;
In quorum terris, quas Ponti præfluit unda,
Ignipotens oleo commixto gignitur herba,
Medica *cui nomen; cujus compescere flammas*
Siquis aqua cupiat, plus ignem pascit in illa :
Pulveris hunc jactus potis est extinguere solus.

(Prisciani *Periegesis e Dionysio*; vers. 313 à 322, p. 32, traduct. de M. E. F. Corpet Panckoucke; Paris, 1845).

1. Beatus Rhenanus en parle en ces termes : «*subterrama vestigia passim apparent* « *Liechstallum usque, ubi puto speculam fuisse Romanorum in monte : unde conjicere pos*- « *sumus Augustæ magnitudinem, tum quam amplia suburbiis cincta fuerit. Nihil autem* « *admirabilius, quam fornius subterranæ, toto ferme spatio, quod modo diximus, e qua*- « *dratis lapidibus exstructi.*» Voir *Rerum Germanic.*, liv. III, p. 259. Ce passage de Beatus Rhenanus a été copié par Sébastien Munster. L'auteur de la *Cosmographie* ajoute : «Or, « cette voûte est si haute et large que deux hommes peuvent marcher dedans front à front « sans toucher à rien que ce soit. Les murailles ont esté autrefois par dedans enduistes d'une « sorte de plastre, auquel il y a de petits cailloux brisez, et des loppins en briques de tuilles « mêlez parmy.» Voir liv. III, chap. XCI de l'édit. franç.

Voici maintenant comment s'exprime Urstitius (*Historiæ Basiliensis Epitome*, p. 27) : « *Meatus quidem abhinc subterraneus secundum imam montis acclivitatem, ultra Liecht*-

l'antiquité de son existence : il l'appelle le trou des païens, ***Heidenloch.*** C'est en face d'ouvrages aussi gigantesques que Denis d'Halycarnasse a pu dire, à bon droit, que « les aqueducs, les voies pavées « et les égouts étaient les trois merveilles de l'architecture romaine. »

Mais est-il bien certain que la construction, que nous venons de décrire, ait eu pour destination de conduire les eaux à Rauricum? Pourquoi les Romains auraient-ils été chercher si loin et à si grands frais une onde, que tant de sources naturelles à leur portée leur offraient si pure et si limpide? Cette remarque avait déjà frappé le judicieux Beatus Rhenanus, et il a cru résoudre la difficulté en remplaçant une hypothèse par une autre : « Il est plus vraisemblable, « dit-il, que c'était un aqueduc qui conduisait, non de l'eau de fon« taine, car on trouve partout des sources en grand nombre, mais « de l'eau de rivière, destinée à entraîner les immondices de la ville. « Bâle possède plusieurs canaux souterrains de ce genre, et la salu« brité publique en retire de grands avantages. Strasbourg manque « absolument de ces égouts, et rien n'est plus nuisible à la santé de « ses citoyens.[1] »

D'autres n'ont voulu voir là qu'une voie souterraine et de refuge, que les Romains se seraient ouverte pour échapper, en cas de siége, aux atteintes de l'ennemi, et une tradition populaire, rapportée par Beatus Rhenanus, prêterait un certain appui à cette conjecture, en parlant de quelque trésor ancien enfoui et perdu dans ces lieux. Schœpflin traite de fables toutes ces conjectures, et supposant à son tour des bassins et un réservoir d'où seraient partis des tuyaux pour la distribution des eaux dans la partie haute de la ville, qu'il fait habiter, on ne sait trop pourquoi, par les premiers citoyens de la Cité, il maintient énergiquement que la destination de l'aqueduc était de fournir aux habitants l'eau de l'Ergoltz.[2]

Malgré le respect que nous inspirent Schœpflin et Beatus Rhenanus,

« *stalli oppidum ad viculum usque* Batken, *trium horarum itinere distantem, ducitur,* « *altitudine sua viri staturam superans; qui quandùm multis in locis ruptus terraque repletus sit, alibi tamen longitudinem ejus supra triginta passus subire licet. Aquæductum fuisse, libramentum cæteraque vestigia docent.* »

1. Voir Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 259, et Sébastien Munster, *Cosmographia, loc. cit.*, où il adopte et s'approprie même cette opinion, sans en indiquer la source.

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, §§. LXXXIII et LXXXIV, p. 169 et 170.

jours au milieu ou sur le premier plan, est le Dieu du feu; il est comme l'âme des deux premiers groupes, où se retrouve toujours Mercure, Mercure au caducée entouré de serpents, Mercure ayant à ses pieds le coq et la tortue, et sur une épaule, non pas la chouette, mais le corbeau, l'oiseau des tombeaux et des funérailles : qui ne reconnaît dans cet amalgame de divinités, qu'on ne vit jamais ensemble qu'à l'époque gallo-romaine, la transition d'un culte à un autre, le passage des dieux purement imaginaires aux dieux fabriqués, et la division d'êtres complexes en autant de personnifications qu'ils avaient d'attributs. Il y a de l'Isis et surtout du Mithra dans tout cela: l'Abondance est un symbole de celle-ci, le feu l'essence de celui-là. Si l'on doutait que l'on a, qu'on nous permette cette expression, dédoublé ou détaillé Mithra pour créer toutes ces images, nous montrerions partout ce taureau qui se retrouve dans toutes les tables mythriaques[1]. Schweighæuser n'y a vu que la représentation d'un sacrifice perpétuel et fort économique, ou bien la commémoration d'un sacrifice splendide offert par le propriétaire de l'autel : l'une de ces suppositions n'est pas plus admissible que l'autre. Ce savant, en présence de toutes ces figures si peu conformes aux créations de la mythologie romaine, a cru pouvoir les reporter à une époque antérieure, et il a émis l'espoir de trouver dans les monuments gallo-romains des souvenirs d'un art gaulois et d'une mythologie figurée gauloise, antérieurs à la conquête. Nous croyons que le problème est à peu près résolu, seulement ce n'est pas un art antérieur à la conquête que récèlent les monuments de Rhein-Zabern; mais ce sont des idées propres aux Gaulois qui ont pris un corps, une physionomie matérielle, une forme romaine; ce sont, pour nous résumer en deux mots, des figures romaines données à des idées gauloises ou germaines.

Saletio est, de l'aveu de tous, Seltz, sur les bords du Rhin, à l'extrémité de l'arrondissement de Wissembourg.[2]

Tribunci ou *Tribuni*, ou même *Triburci*[3], n'est mentionné que

1. *Relig. des Gaul.*, t. I, liv. II, p. 462.
2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 226 et 227.
3. Le mot est ainsi écrit dans l'une des plus anciennes éditions d'Ammien Marcellin, édition qui se trouve à la bibliothèque de Colmar, sous n° 2332. Voici son texte : «*Dum hæc*

par Ammien Marcellin. Ce nom indique-t-il un peuple ou un lieu? Cluver s'est prononcé pour la première de ces suppositions et n'a vu dans toutes ces dénominations qu'une altération de celle des Triboques[1]. Il nous semble s'être trompé, car, d'après le texte d'Ammien Marcellin, *Triburci* et *Concordia* auraient été des forteresses ou châteaux-forts, *munimenta*. D'autres, admettant la seconde conjecture, et la leçon *Tribunci* ou *Tribuni*, dont ils font même *Triboni*, ont été chercher cette localité à Kirchheim, près Arlenheim. Cette opinion est de Beatus Rhenanus; mais il suffit de se reporter aux indications d'Ammien Marcellin, pour se convaincre de l'erreur dans laquelle est tombé ce savant. Il s'est trop éloigné du Rhin dans ses déductions. Schœpflin nous paraît plus près de la vérité en plaçant Tribuni au lieu où s'élève aujourd'hui Lauterbourg[2]. Quel que soit l'emplacement réel de l'antique Triburci ou Tribunci, il fut dans le pays des Triboques, et son nom est évidemment dérivé du leur ou du moins a la même origine. Les Romains, trouvant la position avantageuse, n'ont fait sans doute que la fortifier, si elle ne l'était déjà.

Didattium, Ptolémée seul l'a citée et il la place dans le pays des Séquaniens[3]. Ce lieu est encore un de ceux qui font le désespoir des savants, et, comme pour augmenter la difficulté, les différentes leçons du géographe égyptien ne sont pas d'accord sur l'orthographe du nom, qui se présente tantôt sous la forme déjà indiquée de *Didattium*, tantôt sous celles de *Ditattium*, *Dittasium* et même *Diatannium*[4].

« *aguntur, rex Chonodomarius reperta copia discedendi, lapsus per funerum strues,* « *cum satellitibus paucis celeritate rapida properabat ad castra, quæ prope* Triburcos *et* « *Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus, ut ascensis navigiis, dudum paratis* « *ad casus ancipites, in secretis secessibus evaderet.* » Voir liv. XVI, p. 91, n° 15 à 20, de cette édition, intitulée : *Ammiani Marcellini Rerum Gestarum qui de XXXI supersunt libre XVIII. Ad fidem MS et veterum Codd. recensiti, et Observationibus illustrati. Ex Bibliotheca Fr. Lindenbrogi. Hamburgi, ex Bibliopolio Frobeniano.*

1. Cluver, *Germ. ant.*

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 228.

3. Ptolémée, après avoir parlé des Helvétiens, qu'il place entre le Jura et le Rhin, continue ainsi : *Sequani vero intra eos atque oppida.*

Dittatium (Διττάτιον).	*Equestris.*
Visontium.	*Avanticum.*

Voir Claudii Ptolemæi *Geographiæ*, liv. II, chap. VIII, p. 143, édit. de Wilberg.

4. Voir Claudii Ptolemæi *Géogr.*, aux notes sur les différentes leçons du mot, où l'on trouve Διατάννιον, Διττάτιον, Διττάσιον, et le plus communément *vulgo*, Διδάττιον.

Chacun choisissant la leçon à sa guise, a créé une place à cette introuvable cité : Guilliman[1] en a fait Thann; Beatus Rhenanus[2] Hasenbourg, qui, selon lui, serait sorti de Fasenbourg; Lazius[3] propose Talenberg; Dunod[4] Dôle. Schœpflin, à l'exemple de Cellarius, avoue ne savoir à quelle localité attribuer Didattium, et cependant il décide que cette ville faisait partie de la Séquanaise intérieure, et que ceux qui la chercheront dans l'Alsace perdront leur temps et leur peine[5]. En présence d'un pareil arrêt, on hésite à présenter une opinion contraire, et cependant nous ne pouvons résister à la tentation de donner notre conjecture. Ptolémée nous montre Didattium immédiatement après les Helvétiens et le Jura, comme la première ville de la Séquanie de ce côté. Nous le demandons, cette situation n'est-elle pas exactement celle de Delle? Or, Delle, en allemand, s'appelle *Dathenried*, autrefois *Datira;* voilà certes un nom qui a quelques airs de famille avec celui de Didattium ou de Ditattium. Il y a plus, après Didattium, Ptolémée[6] indique *Visontium* Besançon), et Delle se trouve sur cette route en partant d'Augst ou de Bâle, ou même des Vosges. Pour nous donc, jusqu'à nouvelle découverte, Didattium sera Delle. Cette supposition vaut au moins celle admise par Walckenaër, et avant lui par d'Anville, qui, désespérant de retrouver Didattium, l'ont jetée au hasard, qu'ils nous permettent cette expression justifiée par leurs propres paroles, dans un lieu qui n'a d'autre titre d'une existence ancienne que son nom *La Cité.*[7]

1. *Habsburgiaca*, liv. II, chap. IV, p. 72. Voir aussi Tschudi, *Delineatio Helvetiæ antiquæ*, MSS. p. 125.

2. *Rer. Germ.*, liv. III, p. 276.

3. Voir Ortellii, *Thesaurus geographicus*, au mot *Didattium*.

4. Dunod, *Découverte de la ville d'Antre*, 2e part., p. 136.

5. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 42 et 62, et de la trad. de M. Ravenèz; voir surtout p. 99 et 100.

6. Voir la note 4e de la p. 112 ci-dessus.

7. «Les conjectures, dit Walckenaër, que l'on a hasardées sur la position de ce lieu, ne reposent sur aucune base solide, et je préfère encore celle de d'Anville, qui place *Didattium* dans un lieu qui a conservé le nom de la Cité, et où l'on trouve les vestiges d'une ancienne ville, à une petite distance de Passavant . . .» Géogr. anc. des Gaules, part. II, chap. II, p. 320 et 321. Voir aussi d'Anville, *Notice des Gaules*, p. 268. Mannert, *Geographie der Alten*, t. I, p. 201, place, comme Dollut et Dunod, *Didattium* à Dôle.

Nous n'entendons pas donner ici la nomenclature complète de toutes les villes de l'ancienne Alsace, dont l'existence remonte aux premiers jours de la conquête romaine, ou plutôt encore à une époque antérieure; nous n'eussions pas oublié dans cette énumération *Magetobria*, que nous avons déjà signalée dans les Magstatt du Sundgau, et Drusenheim, dont le nom révèle si bien celui de son fondateur, Drusus. Que d'autres localités nous pourrions citer encore, qui cachent leur grandeur passée sous le nom de quelques modestes villages! Il suffirait quelquefois pour les retrouver d'une simple traduction; mais ce travail, digne des efforts des étymologistes, nous entraînerait à des développements trop minutieux et aussi trop hypothétiques pour entrer dans le cadre étroit et sévère de l'histoire.

Mais, sans crainte de nous tromper, nous pouvons placer parmi les créations gallo-romaines les lieux qui reproduisent dans leurs noms celui des *Romains* et des *Païens;* ceux aussi qui rappellent par leur dénomination quelque divinité païenne ou leurs prêtres, les mages ou les druides; à l'un ou à l'autre de ces titres nous ajoutons à l'énumération, Heidolsheim, Heidwiller, Heiteren (autrefois Heidenheim), Romanswiller, Rumersheim, Romansvillars (Florimont), Romagny, Ottmarsheim, dont l'église octogone fut un temple du dieu Mars; Isenbourg et Isenheim, où fut adoré Isis; Müttersholtz, qui s'est élevé sur un bois consacré à quelque déesse Maïre ou Mère.[1]

Ébersmünster doit être sorti des ruines de *Novientum;* César, s'il faut en croire une vieille chronique, serait venu consacrer lui-même un temple à Mercure ou Teutates, à l'endroit même où s'est élevé plus tard l'abbaye; l'on veut aussi que, non loin de là, le même conquérant ait fait construire, pour la défense de l'armée romaine, quatre châteaux forts, l'un sur les bords de l'Ill et les trois autres sur l'emplacement actuel d'Hiltesheim, de Kogenheim et d'Epfig; mais ce sont là des allégations sans preuves, et l'on sait, dit Grandidier, le peu de fondement que l'on peut faire sur la chronique d'Ébersmünster.[2]

Aux lieux où l'Ergoltz et le Violenbach réunis se jettent par une

1. Voir au chap. des Origines ce que nous avons dit des déesses *Maïres* ou *Mères*, et spécialement de *Müttersholtz*, p. 183.

2. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. II, p. 72 et 73.

seule embouchure dans le Rhin, vous apercevez, sur notre rive, à 2 lieues de Bâle, à 1 lieue de Rheinfelden, une modeste bourgade, entourée de ruines qui révèlent sa grandeur passée; vous êtes en face de l'antique *Rauricum*, la capitale des Rauraques, devenue, sous les Romains, *Augusta Rauracorum*, le boulevard de l'empire contre les Rhétiens d'un côté, contre les Germains de l'autre; il ne lui reste aujourd'hui, de son ancienne splendeur, qu'un nom, mais ce nom, qui révèle, sinon son origine première, au moins l'époque de sa renaissance, est à lui seul toute une gloire : c'est celui d'Auguste; elle s'appelle Augst. Ce fut, en effet, à l'époque la plus brillante du règne de cet empereur, l'an de Rome 741 [1], treize ans avant Jésus-Christ, que l'un des premiers dignitaires de l'empire, deux fois consul, deux fois triomphateur, encore chargé des dépouilles opimes remportées sur la Rhétie, Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, vint à la tête de ses vétérans, anciens soldats de César et d'Auguste, tracer de sa main triomphale, sous le soc d'une charrue attelée d'un bœuf et d'une vache [2], symbole de la force et de l'abondance, le sillon qui devait marquer les limites de la ville nouvelle

1. Sur le monument sépulcral élévé à Plancus, à Caiete, et que le vulgaire, par une singulière méprise, appelle la Tour de Roland, on lit l'inscription suivante :

L. MVNATIVS. L. F. L. N. PRON.
PLANCVS, COS CENS. IMP. ITER. VII. VIR
EPVL. TRIVMPH. EX. RÆTIS. ÆDEM. SATVRNI
FECIT. DE. MANIBIS. AGROS. DIVISIT. IN ITALIA
BENEVENTI. IN. GALLIA. COLONIAS. DEDVXIT
LVGDVNVM. ET. RAVRICAM.

C'est le seul monument de l'antiquité qui nomme le fondateur de la colonie raurique; mais ce monument est grave et respectable, *sed testimonium*, dit Schœpflin, *venerandum et grave*, t. I, p. 515. Le même auteur, après avoir répondu avec sa sagacité habituelle à toutes les opinions contraires, fixe avec raison, selon nous, la fondation d'*Augusta Rauracorum* à l'an 741 de Rome, treize ans avant Jésus-Christ, vingt-neuf ans après la fondation de Lyon. *Ibid.*, p. 156.

2. Une célèbre médaille a été trouvée, représentant sur une de ses faces la tête de Jupiter Capitolin, couronnée de lauriers, et de l'autre, un colon conduisant un attelage et tenant à la main le manche d'une charrue. Elle porte comme épigraphe : L. MVNATIVS L. F. PLANCVS. Une vache attelée avec un bœuf et creusant, au moyen de la charrue, un sillon pour déterminer le contour d'une ville nouvelle, est, ajoute Schœpflin, le type certain de la fondation d'une colonie. *Vacca bovi alligata, sulcum muro novæ urbi condendo ducens aratro, indubitatus coloniæ Romanæ typus est.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 152, et de la trad. de M. Ravenèz, p. 392.

autour des vieilles murailles de la modeste métropole rauracienne. Bientôt, sous l'habile direction de Plancus, avec l'or de la Gaule et de la Rhétie, le séjour de la colonie naissante prit l'empreinte de l'architecture grandiose des maîtres du monde; des fortifications s'élevèrent, tellement solides qu'elles ont bravé les injures des siècles et les dévastations des barbares, et qu'aujourd'hui encore quelques parties de ces indestructibles murailles sont debout et semblent, pour nous servir de l'expression de Schœpflin, une œuvre de notre époque destinée à durer jusqu'à la fin des temps [1]. Le Rhin cependant, en changeant de lit, s'est ouvert un passage au milieu de ces ruines, et maintenant deux îles, formées par les caprices du fleuve, portent encore quelques débris de tours ou de murailles, qui ont fait partie de l'ancienne enceinte ou de forts avancés d'Augusta Rauracorum [2]. Il en est du démembrement de cette ville par les eaux comme du Vieux-Brisach tout entier, dont le Rhin, en envahissant notre rive, a enrichi la rive opposée. Mais n'anticipons pas sur les temps, voyons la création de Plancus, telle qu'elle sortit de ses mains; ce ne fut pas un simple camp, quoiqu'elle dût regorger de soldats, cette place si importante pour la défense des frontières, cette sentinelle avancée jetée sur le passage du Rhin. Élevée à la croisière de ces routes magnifiques qui joignaient l'Italie à la Gaule [3], cette cité fut destinée dès le berceau à jouir de toutes les grandeurs, et même de tous les raffinements du luxe et de la richesse; elle passa, sans transition d'une demi-barbarie à la civilisation la plus avancée, funeste présent que lui firent ses vainqueurs, car, en lui apportant les arts

1. *Omnia tam integra, tam illæsa, ut novum hujus seculi opus, ad omnia secula porro duraturum, existimares.* Schœpflin, t. I, p. 163.

2. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 161 et 162.

3. Voir les itinéraires d'Antonin, p. 251 et 363 : *In itinere per ripam Pannoniæ, à Tauruno* (Turin) *in Gallias*, et *In itinere a Mediolano* (Milan) *per Alpes Penninas Magontiacum.* Ces itinéraires sont reproduits par Schœpflin, t. I, p. 616. Ils se retrouvent aussi sur la Carte théodosienne, reproduite également par Schœpflin, t. I, p. 149. Ces deux routes se rejoignaient à Augusta Rauracorum; de là, l'une se prolongeait le long du Rhin et se dirigeait sur Argentorat (Strasbourg) et *Colonia Agrippinensis* (Cologne); une autre partant d'Augusta Rauracorum aboutissait à Vesontio (Besançon). Schœpflin émet la pensée qu'une voie romaine partant également de la capitale Rauracienne, traversait ce que nous appelons le Brisgau et l'Ortenau; mais il avoue qu'on n'en trouve nulle part aucune trace. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I. p. 173.

et les délices de Rome, ils lui en apportèrent aussi les mœurs et les vices! Alors on vit surgir ce théâtre immense qui, d'après ses restes encore debout, le disputait en grandeur au plus vaste théâtre de Rome, à celui de Marcellus[1] : là, après avoir franchi un superbe portique soutenu par de hautes et élégantes colonnes, douze mille spectateurs trouvaient place dans un hémicycle garni de trente-huit rangs de gradins et mesurant 84,000 palmes carrées de surface; là quelque élève de Roscius[2] fit retentir, pour la première fois, à des oreilles qui n'avaient entendu que le chant plus national que poétique des Bardes, les chefs-d'œuvre dramatiques du grand siècle d'Auguste.[3]

Longtemps, sans doute, ce spectacle ne dut être pour nos Rauraques qu'une brillante pantomime, dont le jeu des acteurs pouvait seul leur faire deviner le sens; mais quel dut être leur ravissement quand, au milieu de tout le luxe de la scène romaine, des voix mélodieuses, soutenues par un orchestre habile et brillant pour l'époque, vinrent charmer leurs sens, et que des danses et des chœurs, empruntés à tous les pays, étalèrent à leurs yeux surpris toutes les grâces de l'art chorégraphique! Quelle métamorphose féérique pour

1. Le théâtre de Marcellus, élevé sous Auguste et dont on attribue la construction à Vitruve, était le plus grand de Rome. D'après le tableau comparatif des dimensions que Schœpflin donne des trois plus grands théâtres connus, ceux de Marcellus, de Rauricum et de Sagonte, le premier offrait un hémicycle de 121,347 palmes carrées; le second 84,072; le troisième 53,840; celui de Marcellus pouvait contenir 17,000 spectateurs; celui de Rauricum 12,400, et celui de Sagonte 8100. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 168.

2. Roscius, célèbre acteur romain, né vers 129 avant Jésus-Christ, mourut vers 62. Il perfectionna le geste et la pantomime, et donna des leçons à Cicéron, qui lui prouva sa reconnaissance en plaidant pour lui contre Caius Fannius Chéréa (ce discours est conservé et figure dans les œuvres de Cicéron). Roscius, sur la scène, eut de nombreux élèves. On peut dire qu'il fut le chef d'une école; son nom s'est identifié avec l'art dramatique comme le nom de Cicéron avec l'éloquence du barreau. Voir sur Roscius, le Dictionnaire historique de M. Bouillet.

3. Ou du moins les tragédies ou les comédies applaudies à Rome, à cette époque, qu'elles eussent vu le jour sous le règne d'Auguste ou avant; ainsi la *Médée*, l'*Hippolyte*, les *Troyennes*, l'*Agamemnon*, l'*Œdipe*, le *Thyeste*, l'*Hercule furieux*, l'*Hercule sur l'Œta*, la *Thébaïde* et l'*Octavie* de Sénèque, les pièces tragiques d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius et les comédies de Plaute et de Térence, où Molière, Regnaud et Destouches n'ont pas dédaigné de puiser. Sénèque était né l'an 2 ou 3 avant Jésus-Christ, et mourut en 68. Ennius a vécu de 240 à 169 avant Jésus-Christ; Pacuvius, de 218 à 128; Attius ou Ætius, de 170 à 190; Plaute est né en 227, et Térence, en 193, avant notre ère.

ces hommes qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre spectacle que celui de quelques soldats nus sautant en cadence et avec adresse au milieu d'épées acérées et tranchantes![1]

Jusque-là les Rauraques, comme les Germains, n'avaient connu d'autres bains que le Rhin ou la rivière à leur proximité : tout à coup, un établissement, l'un des plus somptueux que les Romains aient construit au delà des monts, offrit toutes les délices des bains de Rome : des salles dallées ou briquetées en marbre, à plafonds couleur d'azur pour les bains d'eau, des étuves élégamment ornées pour les bains à vapeur, des portiques couverts et de riants jardins pour les promeneurs, des conduits souterrains pour fournir une onde toujours vive et pure et alimenter les fourneaux, sans parler de ces parfums, dont les Romaines et les Romains aussi, même les plus graves, s'enivraient avec passion[2]. Ce goût a pu se propager d'autant plus facilement chez nos pères, que la plante odoriférante, qui l'alimentait, comme si elle eût été apportée par cette race indo-germanique du fond de l'Asie en Europe, s'était acclimatée dans les régions habitées par les Celtes et en avait gardé le nom : en effet, à côté du nard indien, s'est placé le nard celtique à la tête des plantes aromatiques les plus recherchées des anciens.[3]

1. Voir Tacite, *De Moribus Germanorum*, chap. XXIV.

2. Parmi les dépouilles de Darius, Alexandre le Grand trouva une boîte de parfums, et Solin fait dater de cette découverte l'introduction, en Europe, des parfums exotiques et le goût que notamment les Romains prirent pour ces énervantes voluptés : «la vertu de nos «ancêtres, dit-il, nous a cependant préservés quelque temps de cette habitude pernicieuse; «ainsi, pendant leur censure, en l'an de Rome 665, Publius Crassus et Jules-César prohibè«rent l'entrée des parfums étrangers. Mais nos vices l'emportèrent bientôt, et ce genre de «délices plût tellement même aux sénateurs que, jusque dans l'exil ils ne s'en abstenaient «pas. Lutius Plotius, frère de Lucius Plancus, deux fois consul, proscrit par les Triumvirs, «fut trahi, dans sa retraite de Salerne, par l'odeur de ses parfums.» Voir Cajus Julius Solin, *Polyhistor.*, §. XLVII, p. 303, traduction de M. A. Agnant. Panckoucke; Paris, 1847.

3. *Est nardi species, quæ Celtica spica vocatur,*
Celtarum tantum quod nascitur in regione;
Omnia quæ nardus valet Indica, dicitur ista
Posse, licet vires videatur habere minores.

(Voir Macer Floridus, *De viribus herbarum*. Vers. 2199 à 2202, n° LXXV. V.° *Spica*). Qui ne reconnaît là une importation des Sygynnes ou des Sarmates, tous deux d'origine médique. Nous pourrions, à ce sujet, citer une autre plante fameuse, qui n'était pas un arôme, mais qui avait la propriété, quand elle s'allumait, de brûler même sous l'eau. Cette plante, considérée par les anciens comme miraculeuse, avait conservé un nom qui révé-

Ainsi, les enchantements du théâtre, les émotions du cirque, les douceurs et les énervements des bains, des étuves, des parfums succédèrent pour les habitants de notre rive, sans intermédiaire, à la vie des camps et des combats, et toutes ces séductions, en amollissant le caractère gaulois, durent, mieux que les armes romaines, assurer la conquête et faire accepter la nouvelle domination.

Les vainqueurs transportèrent à Augusta Rauracorum d'autres prodiges encore de l'architecture romaine : un aqueduc assez large et assez haut pour que deux hommes y pussent circuler debout et de front : partant du point le plus élevé de la ville, il parcourait, dans les entrailles de la terre, une distance de plus de quatre lieues de France et venait aboutir à l'emplacement, où s'élève aujourd'hui Liestal, ou même, plus loin, le petit village de Bukten. Ce souterrain immense et à voûte était construit, sur presque toute son étendue, en pierres de taille, unies entre elles par l'indestructible ciment romain[1]. Le peuple lui donne encore un nom, qui atteste

lait une semblable origine ; elle s'appelait *médique*, et naissait sur le territoire occupé par les peuplades sarmatiques et sigynnes, aux rives méridionales du Danube.

.... *aquilonis partibus, Ister*
Hujus ad australes terras, Gerrhæque feroces,
Noriecique colunt bellaces, Pannoniique
Et Mysi Thracum Boreis in finibus orti;
In quorum terris, quas Ponti præfluit unda,
Ignipotens oleo commixto gignitur herba,
Medica *cui nomen; cujus compescere flammas*
Siquis aqua cupiat, plus ignem pascit in illa :
Pulveris hunc jactus potis est extinguere solus.

(Prisciani *Periegesis e Dionysio*; vers. 313 à 322, p. 32, traduct. de M. E. F. Corpet Panckoucke; Paris, 1845).

1. Beatus Rhenanus en parle en ces termes : « *subterrama vestigia passim apparent « Liechstallum usque, ubi puto speculam fuisse Romanorum in monte : unde conjicere pos« sumus Augustæ magnitudinem, tum quam amplia suburbiis cincta fuerit. Nihil autem « admirabilius, quam fornius subterranæ, toto ferme spatio, quod modo diximus, e qua« dratis lapidibus exstructi.* » Voir *Rerum Germanic.*, liv. III, p. 259. Ce passage de Beatus Rhenanus a été copié par Sébastien Munster. L'auteur de la *Cosmographie* ajoute : « Or, « cette voûte est si haute et large que deux hommes peuvent marcher dedans front à front « sans toucher à rien que ce soit. Les murailles ont esté autrefois par dedans enduistes d'une « sorte de plastre, auquel il y a de petits cailloux brisez, et des loppins en briques de tuilles « mêlez parmy. » Voir liv. III, chap. XCI de l'édit. franç.

Voici maintenant comment s'exprime Urstitius (*Historiæ Basiliensis Epitome*, p. 27) : « *Meatus quidem abhinc subterraneus secundum imam montis acclivitatem, ultra Liecht-*

l'antiquité de son existence : il l'appelle le trou des païens, *Heidenloch.* C'est en face d'ouvrages aussi gigantesques que Denis d'Halycarnasse a pu dire, à bon droit, que « les aqueducs, les voies pavées « et les égouts étaient les trois merveilles de l'architecture romaine. »

Mais est-il bien certain que la construction, que nous venons de décrire, ait eu pour destination de conduire les eaux à Rauricum? Pourquoi les Romains auraient-ils été chercher si loin et à si grands frais une onde, que tant de sources naturelles à leur portée leur offraient si pure et si limpide? Cette remarque avait déjà frappé le judicieux Beatus Rhenanus, et il a cru résoudre la difficulté en remplaçant une hypothèse par une autre : « Il est plus vraisemblable, « dit-il, que c'était un aqueduc qui conduisait, non de l'eau de fon-« taine, car on trouve partout des sources en grand nombre, mais « de l'eau de rivière, destinée à entraîner les immondices de la ville. « Bâle possède plusieurs canaux souterrains de ce genre, et la salu-« brité publique en retire de grands avantages. Strasbourg manque « absolument de ces égouts, et rien n'est plus nuisible à la santé de « ses citoyens.[1] »

D'autres n'ont voulu voir là qu'une voie souterraine et de refuge, que les Romains se seraient ouverte pour échapper, en cas de siége, aux atteintes de l'ennemi, et une tradition populaire, rapportée par Beatus Rhenanus, prêterait un certain appui à cette conjecture, en parlant de quelque trésor ancien enfoui et perdu dans ces lieux. Schœpflin traite de fables toutes ces conjectures, et supposant à son tour des bassins et un réservoir d'où seraient partis des tuyaux pour la distribution des eaux dans la partie haute de la ville, qu'il fait habiter, on ne sait trop pourquoi, par les premiers citoyens de la Cité, il maintient énergiquement que la destination de l'aqueduc était de fournir aux habitants l'eau de l'Ergoltz.[2]

Malgré le respect que nous inspirent Schœpflin et Beatus Rhenanus,

« *stalli oppidum ad viculum usque* Batken, *trium horarum itinere distantem, ducitur,* « *altitudine sua viri staturam superans; qui quandùm multis in locis ruptus terraque re-* « *pletus sit, alibi tamen longitudinem ejus supra triginta passus subire licet. Aquæduc-* « *tum fuisse, libramentum cœteraque vestigia docent.* »

1. Voir Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 259, et Sébastien Munster, *Cosmographia, loc. cit.*, où il adopte et s'approprie même cette opinion, sans en indiquer la source.

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, §§. LXXXIII et LXXXIV, p. 169 et 170.

du reste si peu d'accord en cet endroit, et quoique nous penchions plus pour l'opinion de ce dernier que pour celle du premier, nous ne pouvons admettre les conjectures ni de l'un ni de l'autre, et nous allons en hasarder une, qui aura quelque rapport avec l'avis même qu'ils combattent tous deux.

D'abord, jusqu'à vérification, qui n'a jamais été faite, que le Heidenloch s'étende véritablement et sans interruption d'Augst jusqu'au delà de Liestal, nous révoquerons en doute qu'il ait cette immense étendue, et nous appellerons à l'appui de notre doute cette observation d'Urstitius : « Quoiqu'il soit rompu en plusieurs endroits et « engorgé de terre, il offre cependant une voûte de trente « pas de longueur, sous laquelle on peut passer. » Ceci n'est pas de nature à démontrer la continuité de l'œuvre. D'un autre côté, difficilement on admettra que les Romains victorieux des Gaules, ayant le Rhin entre eux et les Germains, aient pensé, dès leur premier établissement sur ce fleuve, à se ménager un moyen souterrain de fuir devant eux : telle est cependant l'idée que prêtent involontairement aux dominateurs de l'univers, ceux qui attribuent à Plancus la pensée de préparer à ses légions une issue pour la fuite. Telle n'a pu être la pensée du fondateur d'Augusta Rauracorum ; mais ce que nous admettrons, c'est que, dans les environs de la place, entre autres sur les hauteurs, les Romains, et peut-être avant eux les Rauraques, avaient élevé des forts avancés ou des tours d'observation, et si l'on veut que le prétendu souterrain allât jusqu'à Liestal, nous admettrons, avec Beatus Rhenanus, que sur la colline qui domine cette ville, ils avaient un de ces castels et que le souterrain avait pour but de maintenir leur communication avec ce poste important du côté de la Rhétie, à peine vaincue et frémissant encore sous le joug. Sans doute des artères de ce chemin couvert venaient aboutir à la citadelle, qui se dressait au-dessus de Rauricum, en face du Violenbach ; l'existence de quelque forteresse en cet endroit est prouvée par le nom même, que lui donnent, encore aujourd'hui, les habitants : ils l'appellent *Auf Castellen.*

Bien certainement une ville aussi importante, placée à l'entrée d'une contrée si riche en métaux précieux, dut avoir un atelier pour les convertir en monnaie, et en effet, on a découvert, sous le sol qui

porta Rauricum, non-seulement les ruines de l'édifice, mais même des fragments de gueuses ou vases de terre propres à la fonte, des coins et plusieurs instruments et appareils de l'ancienne fabrication monétaire[1].

Deux temples, qui, d'après la grandeur de leurs ruines, devaient être majestueux, s'élevèrent l'un, faisant face à l'orient, sur la colline qu'on nomme le Schœnenbühl, l'autre dans la plaine, affectant la forme d'un rectangle, dont les quatres côtés répondent aux quatres points cardinaux. Nulle statue, nulle inscription ne nous apprennent à quelle divinité ces édifices étaient consacrés; mais dans les débris de Rauracum on a trouvé des statuettes d'Apollon, de Minerve et surtout de Mercure, et, d'après le soin qu'ont mis les Romains à mêler les dieux des vainqueurs et des vaincus et à les confondre, pour peu que leurs attributs communs se prêtassent à cette fusion, il est bien à croire que l'un au moins de ces deux temples fut dédié au plus grand dieu des Gaulois, qui occupait aussi une haute place dans la théogonie romaine, à Mercure ou Teutatès. C'était un moyen de s'attacher les populations rauraciennes, mais bien du temps s'écoula sans doute avant que les Gaulois et les Germains, dont le dogme proscrivait les images des dieux et qui avaient l'habitude d'adorer les leurs au milieu des forêts et sous le ciel, *sub dio*, désertassent leurs bois sacrés, leurs Mages ou Druides plus sacrés encore, pour venir sous un toit ou sous un dôme, quelque vaste qu'il fût, loin de leur arbre fatidique, sans autel baigné de sang humain, s'humilier et prier devant quelque idole, personnification matérielle et indigne de l'immensité des dieux qu'ils avaient rêvés, et restreindre leur culte terrible et sauvage au sacrifice de quelques taureaux ou à l'offrande de quelques innocentes colombes. Leurs Druides, d'ailleurs, durent crier, longtemps, à la profanation et appeler les enfants de Teutatès dans le fond de leurs retraites. Malgré toute l'habileté des Romains, la révolution religieuse dut être la dernière qu'ils purent consommer dans les Gaules. Ils n'y parvinrent sans doute qu'à la longue et à l'aide de la civilisation, dont les Gaulois eurent, pour ainsi dire, en même temps, tous les avantages et tous les vices.

Pour bien apprécier la difficulté que les Romains durent éprouver

1. Voir dans la traduction de l'*Als. illustr.* par M. Ravenèz, des notes fort intéressantes du traducteur sur cet atelier monétaire, t. I, §. 87 *bis*, p. 431 et suiv.

à faire accepter à nos pères ce mélange des deux religions, il faudrait parfaitement connaître les idées religieuses des Gaulois : César, plus général que philosophe, n'a consacré que cinq à six lignes, dans ses Commentaires, à cet objet si important et qui méritait une attention si sérieuse et des études si profondes; il s'est borné à jeter en avant cette proposition que les Gaulois avaient *à peu près* (*fermè*) sur les dieux les mêmes idées que les Romains. Cette proposition avait cela de vrai que bien des attributs des divinités gauloises et des divinités romaines étaient semblables; il eût pu en dire autant des divinités germaines, et même des créations mythologiques de tous les peuples de l'antiquité; en effet, c'était toujours les vertus ou les vices déifiés, toutes les passions grandes ou terribles, les êtres utiles ou dangereux rangés parmi les immortels. Il devait même y avoir entre les dieux de Rome et de la Gaule plus de rapports qu'entre les divinités des autres nations, car la première théogonie d'au delà des Alpes avait été apportée, comme la première théogonie d'en deçà des monts, par les Étrusques ou Rasénes, que nous avons démontré n'avoir été qu'une fraction de la migration sigynne. Mais les Romains admirent, de bonne heure, le polythéisme et, de bonne heure aussi, leurs mœurs, adoucies par la civilisation, répugnèrent aux pratiques sauvages du culte de leurs ancêtres; en reniant d'ailleurs leur origine, ils firent disparaître dans leur religion extérieure tout ce qui pouvait rappeler cette origine; ils gardèrent l'idée, mais ils changèrent la forme. La simplicité du mode d'adoration primitif ne leur avait plus suffi, et, les arts venant à leur secours, des statues, des images avaient animé et pour ainsi dire fait vivre sur leurs autels les dieux de la patrie.

Aussi, quoi qu'en ait dit César, quand sous l'influence de la conquête les dieux de Rome firent invasion dans la Gaule, leur mariage avec les divinités de ce pays dut être difficile! Tout était différent dans le culte importé et dans le culte indigène : Des temples! les Gaulois n'en avaient pas, à leurs yeux les dieux étaient trop immenses pour être enfermés dans une enceinte quelconque. Des statues! les Gaulois repoussaient comme sacrilége ce mode de réduire les êtres célestes aux formes mesquines de l'humanité. Des sacrifices! des libations! des offrandes! les Gaulois n'en connaissaient d'autres que le sang humain coulant à flots sous le fer du Druide.

La religion de nos pères est mieux écrite dans nos montagnes que dans les livres : leur principal dieu était Mercure, dit César ; nous avons déjà démontré que ce principal dieu était celui des Perses et des Mèdes, *Mithra*, nom donné à l'élément qui anime, échauffe, éclaire et vivifie la nature, le feu. Cet élément bienfaisant et terrible jaillit de la pierre, la pierre fut pour eux la source même de la divinité ; la pierre fut sacrée pour eux et les trois mots, que les initiés proféraient, résumaient toute leur croyance : Θέος ἐκ πέτρα, *Deus ex petra*, Dieu sort de la pierre. De là l'habitude de représenter Mithra sous la forme d'un cyppe de pierre. L'idée de création, de génération universelle, que les peuples dans l'enfance attribuèrent au feu, dut les porter à confondre Vénus avec ce principe générateur et à l'adorer sous la même forme. En effet, Vénus Uranie ou Céleste, qui n'était autre que *Venus genitrix*, était, dans les premiers temps, représentée par une simple pierre carrée, et, sous cette forme, elle était appelée *Alilat* ou *Alita* par les Arabes, *Mithra* par les Assyriens, les Perses et les Mèdes. *Alileth* est un mot arabe, qui signifie nuit, ce qui convient à la lune, et en effet, Vénus Uranie a semblé au savant Dom Martin [1] n'être autre que l'astre de la nuit. Selon Pausanias, Apulée et plusieurs autres écrivains anciens, la Vénus de Paphos était certainement Vénus Céleste ; or, plusieurs médailles nous montrent Vénus de Paphos sous la forme d'une pierre pyramidale, comme celle du Soleil d'Emèses. Par suite de l'idée que le principe divin, le feu, s'identifiait avec la pierre qui le renferme, les anciens adoraient tous leurs dieux, avant l'usage des statues, sous la forme de pierres brutes ; cette remarque est de Pausanias [2] ; les Grecs même, du temps des Antonins encore, avaient jusqu'à trente dieux réduits à cette représentation grossière. Pausanias parle d'une ville du Péloponèse appelée Sicyona, qui porta plus tard le noms de Basilica [3], où il a vu une Diane simple colonne ou cyppe de pierre [4] ; cette Diane était appelée

1. Relig. des Gaul., t. I, liv. II, ch. XXXII, p. 430.

2. Τιμας θεῶν ἀντὶ ἀγάλματων εἶχον ἀργοὶ λίθοι. *Pausanias in Atticis*, l. VII, p. 441.

3. *Sicyona*, devenu *Basilica*, singulier rapprochement qui fait involontairement penser à *Asialbinnum*, transformé en *Basilea*, Bâle. Le peuple de Sicyone, comme son nom semble l'attester, était sans doute de la même race que les Sigynnes ; ce que l'on sait de leurs mœurs, de leurs arts et de leurs croyances vient à l'appui de cette conjecture. Voir Dict. historique et géographique de Bouillet, aux mots Sicyone et Telchiens.

4. Ἡ δὲ κίονί ἐστιν εἰκασμενη. *Pausanias*, *loc. cit.*

Patroa, surnom qui répondait au *Genitrix* des Latins, et Dom Martin, en parlant du fait, rappelle l'opinion par lui émise que Diane était proprement la Lune ou Vénus elle-même[1]. L'auteur de la *Religion des Gaulois* constate aussi, d'après *Pausanias*[2], la parfaite identité des pierres destinées à représenter Vénus Uranie et les Hermès, le Thoyt ou Mercure égyptien, le Teut gaulois.

Le culte des pierres et de Mithra fut apporté par les Mèdes-Sigynnes du Danube sur les deux rives du Rhin. Chez ces peuples, qui eussent cru offenser leurs divinités en les figurant sous la forme humaine, une pierre brute, un rocher était cependant considéré, non pas comme l'image, mais comme une partie intégrante de leur plus grand dieu; c'était réellement à leurs yeux comme un fragment de ce dieu. Du flanc de cette pierre déifiée le prêtre faisait jaillir l'étincelle qui venait allumer le feu sacré. Quand la nature avait déposé à la cime d'une montagne une roche détachée de ses fondements et qui pouvait, à l'aide d'un travail facile, devenir vacillante sur sa base, la main du mage ou du druide lui imprimait une impulsion, et, suivant le nombre ou la rapidité de ses oscillations, le dieu consulté était favorable ou défavorable. Parcourez les hauteurs les plus abruptes de la Forêt-Noire et des Vosges, et partout où la tradition populaire vous signalera quelque souvenir des païens ou quelque retraite mystérieuse de fées ou de sorciers, au Katzenberg comme au Donon, à l'Altitona comme non loin du Hohenack, vous serez sûr de voir surgir quelqu'une de ces pierres branlantes; dans le voisinage vous trouverez de ces plates-formes, d'où les druides fascinaient la foule par leurs prestiges, leurs gestes et leurs paroles, et qui ont gardé dans les livres le nom de *chaires de Bélèn*, de Bélénus, appellation gauloise de Mithra ou plutôt de l'une de ses personnifications, le Soleil, Apollon. Cherchez dans les environs, et vous découvrirez des débris de *menhirs*, de *dolmens*, ces autels tant de fois baignés du sang des victimes; parfois aussi, au pied de ces monuments ou à leur proximité, vous verrez s'ouvrir quelque antre plus ou moins profond, c'est la retraite la plus sacrée, la plus mystérieuse, la *Spælea* ou *Spelunca*, de Mithra, ce sanctuaire que

1. Ἄρτεμις ὀνομαζομένη πατρῴα. *Pausanias*, *id.* Voir Relig. des Gaul., t. I, p. 430.
2. Relig. des Gaul., *id.*, p. 431.

les initiés même n'osaient franchir qu'après les plus terribles épreuves.

De tous les centres du culte druidique en Alsace, le plus remarquable, selon nous, est précisément celui qui semble avoir été le moins exploré, c'est le val d'Orbey, dont le nom seul, tiré de la forme des lieux, rappelle si bien le cercle magique. Dans une circonférence d'environ dix lieues, enfermée de toutes parts par de hautes montagnes, si vous vous placez au point médial de la commune d'Orbey, vous avez devant vous, au nord, un mamelon rougeâtre, c'est le *Fô-Dei* (le Faux-Dieu); à droite une plate-forme emboisée en chênes, c'est le *Tschénor* (le chariot noir); plus près de vous un plateau assez déclive et nu, que l'on nomme *Ghiouvir* ou plutôt *Djouvir* (nom qui semble rappeler Jupiter, *Jouve, Jouv*, prononcé à l'orientale avec le *Dj*, langage habituel au pays). Vous vous retournez et alors, ayant derrière vous le *Fô-Dei*, vous apercevez en face, au-dessus d'une sommité qui ferme la vallée et domine le *Thanach*, le *Hangbou*, roche immense, oblongue et presque ovale, placée sur une autre roche, et qui, portant par un de ses angles sur celle-ci comme sur un pivot, branlerait sur ce point d'appui, si elle n'était retenue en avant et en arrière par deux fortes pierres d'une autre nature, fixées là évidemment de main d'homme pour la maintenir. Vue de loin, au clair de la lune surtout, elle affecte la forme d'un bœuf ou d'un taureau couché et dont la tête regardait la vallée, juste en face du Fô-Dei. C'est sans doute cette forme qui lui a valu son nom, tiré des mots sanscrits, passés dans nos patois, *hang* (qui a fait en allemand *hängen*), suspendu, incliné, et *bou*, bœuf. A droite de cette espèce de colosse, sur un plan plus élevé, se dresse une longue montagne, appelée le *Rein-des-Chênes*, au sommet de laquelle vous découvrez, si vous approchez, deux tables de rochers, mesurant environ 8 à 10 pas de long sur 4 à 5 pas de large, appuyées, dans le milieu seulement, sur un pied ou support, de manière que plus de dix personnes pourraient circuler à couvert sous ces deux surfaces. En pesant sur l'extrémité la plus avancée de ces tables, une simple secousse suffit pour les faire osciller. A gauche se montre la tête du *Hohenack*. Entre le Rein-des-Chênes et le Fô-Dei, sur les flancs d'une haute montagne, nommée les *Fées* ou *Fay*,

et les délices de Rome, ils lui en apportèrent aussi les mœurs et les vices ! Alors on vit surgir ce théâtre immense qui, d'après ses restes encore debout, le disputait en grandeur au plus vaste théâtre de Rome, à celui de Marcellus[1] : là, après avoir franchi un superbe portique soutenu par de hautes et élégantes colonnes, douze mille spectateurs trouvaient place dans un hémicycle garni de trente-huit rangs de gradins et mesurant 84,000 palmes carrées de surface ; là quelque élève de Roscius[2] fit retentir, pour la première fois, à des oreilles qui n'avaient entendu que le chant plus national que poétique des Bardes, les chefs-d'œuvre dramatiques du grand siècle d'Auguste.[3]

Longtemps, sans doute, ce spectacle ne dut être pour nos Rauraques qu'une brillante pantomime, dont le jeu des acteurs pouvait seul leur faire deviner le sens ; mais quel dut être leur ravissement quand, au milieu de tout le luxe de la scène romaine, des voix mélodieuses, soutenues par un orchestre habile et brillant pour l'époque, vinrent charmer leurs sens, et que des danses et des chœurs, empruntés à tous les pays, étalèrent à leurs yeux surpris toutes les grâces de l'art chorégraphique ! Quelle métamorphose féerique pour

1. Le théâtre de Marcellus, élevé sous Auguste et dont on attribue la construction à Vitruve, était le plus grand de Rome. D'après le tableau comparatif des dimensions que Schœpflin donne des trois plus grands théâtres connus, ceux de Marcellus, de Rauricum et de Sagonte, le premier offrait un hémicycle de 121,347 palmes carrées ; le second 84,072 ; le troisième 53,840 ; celui de Marcellus pouvait contenir 17,000 spectateurs ; celui de Rauricum 12,400, et celui de Sagonte 8100. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, p. 168.

2. Roscius, célèbre acteur romain, né vers 129 avant Jésus-Christ, mourut vers 62. Il perfectionna le geste et la pantomime, et donna des leçons à Cicéron, qui lui prouva sa reconnaissance en plaidant pour lui contre Caius Fannius Chéréa (ce discours est conservé et figure dans les œuvres de Cicéron). Roscius, sur la scène, eut de nombreux élèves. On peut dire qu'il fut le chef d'une école ; son nom s'est identifié avec l'art dramatique comme le nom de Cicéron avec l'éloquence du barreau. Voir sur Roscius, le Dictionnaire historique de M. Bouillet.

3. Ou du moins les tragédies ou les comédies applaudies à Rome, à cette époque, qu'elles eussent vu le jour sous le règne d'Auguste ou avant ; ainsi la *Médée*, l'*Hippolyte*, les *Troyennes*, l'*Agamemnon*, l'*Œdipe*, le *Thyeste*, l'*Hercule furieux*, l'*Hercule sur l'Œta*, la *Thébaïde* et l'*Octavie* de Sénèque, les pièces tragiques d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius et les comédies de Plaute et de Térence, où Molière, Regnaud et Destouches n'ont pas dédaigné de puiser. Sénèque était né l'an 2 ou 3 avant Jésus-Christ, et mourut en 68. Ennius a vécu de 240 à 169 avant Jésus-Christ ; Pacuvius, de 218 à 128 ; Attius ou Ætius, de 170 à 190 ; Plaute est né en 227, et Térence, en 193, avant notre ère.

ces hommes qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre spectacle que celui de quelques soldats nus sautant en cadence et avec adresse au milieu d'épées acérées et tranchantes![1]

Jusque-là les Rauraques, comme les Germains, n'avaient connu d'autres bains que le Rhin ou la rivière à leur proximité : tout à coup, un établissement, l'un des plus somptueux que les Romains aient construit au delà des monts, offrit toutes les délices des bains de Rome : des salles dallées ou briquetées en marbre, à plafonds couleur d'azur pour les bains d'eau, des étuves élégamment ornées pour les bains à vapeur, des portiques couverts et de riants jardins pour les promeneurs, des conduits souterrains pour fournir une onde toujours vive et pure et alimenter les fourneaux, sans parler de ces parfums, dont les Romaines et les Romains aussi, même les plus graves, s'enivraient avec passion[2]. Ce goût a pu se propager d'autant plus facilement chez nos pères, que la plante odoriférante, qui l'alimentait, comme si elle eût été apportée par cette race indo-germanique du fond de l'Asie en Europe, s'était acclimatée dans les régions habitées par les Celtes et en avait gardé le nom : en effet, à côté du nard indien, s'est placé le nard celtique à la tête des plantes aromatiques les plus recherchées des anciens.[3]

1. Voir Tacite, *De Moribus Germanorum*, chap. XXIV.

2. Parmi les dépouilles de Darius, Alexandre le Grand trouva une boîte de parfums, et Solin fait dater de cette découverte l'introduction, en Europe, des parfums exotiques et le goût que notamment les Romains prirent pour ces énervantes voluptés : «la vertu de nos «ancêtres, dit-il, nous a cependant préservés quelque temps de cette habitude pernicieuse; «ainsi, pendant leur censure, en l'an de Rome 665, Publius Crassus et Jules-César prohibè«rent l'entrée des parfums étrangers. Mais nos vices l'emportèrent bientôt, et ce genre de «délices plût tellement même aux sénateurs que, jusque dans l'exil ils ne s'en abstenaient «pas. Lutius Plotius, frère de Lucius Plancus, deux fois consul, proscrit par les Triumvirs, «fut trahi, dans sa retraite de Salerne, par l'odeur de ses parfums.» Voir Cajus Julius Solin, *Polyhistor.*, §. XLVII, p. 303, traduction de M. A. Agnant. Panckoucke; Paris, 1847.

3. *Est nardi species, quæ Celtica spica vocatur,*
Celtarum tantum quod nascitur in regione;
Omnia quæ nardus valet Indica, dicitur ista
Posse, licet vires videatur habere minores.

(Voir Macer Floridus, *De viribus herbarum*. Vers. 2199 à 2202, n° LXXV. V.° *Spica*). Qui ne reconnaît là une importation des Sygynnes ou des Sarmates, tous deux d'origine médique. Nous pourrions, à ce sujet, citer une autre plante fameuse, qui n'était pas un arôme, mais qui avait la propriété, quand elle s'allumait, de brûler même sous l'eau. Cette plante, considérée par les anciens comme miraculeuse, avait conservé un nom qui révé-

Ainsi, les enchantements du théâtre, les émotions du cirque, les douceurs et les énervements des bains, des étuves, des parfums succédèrent pour les habitants de notre rive, sans intermédiaire, à la vie des camps et des combats, et toutes ces séductions, en amollissant le caractère gaulois, durent, mieux que les armes romaines, assurer la conquête et faire accepter la nouvelle domination.

Les vainqueurs transportèrent à Augusta Rauracorum d'autres prodiges encore de l'architecture romaine : un aqueduc assez large et assez haut pour que deux hommes y pussent circuler debout et de front : partant du point le plus élevé de la ville, il parcourait, dans les entrailles de la terre, une distance de plus de quatre lieues de France et venait aboutir à l'emplacement, où s'élève aujourd'hui Liestal, ou même, plus loin, le petit village de Bukten. Ce souterrain immense et à voûte était construit, sur presque toute son étendue, en pierres de taille, unies entre elles par l'indestructible ciment romain[1]. Le peuple lui donne encore un nom, qui atteste

lait une semblable origine ; elle s'appelait *médique*, et naissait sur le territoire occupé par les peuplades sarmatiques et sigynnes, aux rives méridionales du Danube.

. . . . *aquilonis partibus, Ister*
Hujus ad australes terras, Gerrhæque feroces,
Noriecique colunt bellaces, Pannoniique
Et Mysi Thracum Boreis in finibus orti ;
In quorum terris, quas Ponti præfluit unda,
Ignipotens oleo commixto gignitur herba,
Medica *cui nomen ; cujus compescere flammas*
Siquis aqua cupiat, plus ignem pascit in illa :
Pulveris hunc jactus potis est extinguere solus.

(Prisciani *Periegesis e Dionysio ;* vers. 313 à 322, p. 32, traduct. de M. E. F. Corpet Panckoucke ; Paris, 1845).

1. Beatus Rhenanus en parle en ces termes : «*subterrama vestigia passim apparent « Liechstallum usque, ubi puto speculam fuisse Romanorum in monte : unde conjicere pos« sumus Augustæ magnitudinem, tum quam amplia suburbiis cincta fuerit. Nihil autem « admirabilius, quam fornius subterranæ, toto ferme spatio, quod modo diximus, e qua« dratis lapidibus exstructi.*» Voir *Rerum Germanic.*, liv. III, p. 259. Ce passage de Beatus Rhenanus a été copié par Sébastien Munster. L'auteur de la *Cosmographie* ajoute : «Or, « cette voûte est si haute et large que deux hommes peuvent marcher dedans front à front « sans toucher à rien que ce soit. Les murailles ont esté autrefois par dedans enduistes d'une « sorte de plastre, auquel il y a de petits cailloux brisez, et des loppins en briques de tuilles « mêlez parmy.» Voir liv. III, chap. XCI de l'édit. franç.

Voici maintenant comment s'exprime Urstitius (*Historiæ Basiliensis Epitome*, p. 27) : «*Meatus quidem abhinc subterraneus secundum imam montis acclivitatem, ultra Liecht-*

l'antiquité de son existence : il l'appelle le trou des païens, *Heidenloch*. C'est en face d'ouvrages aussi gigantesques que Denis d'Halycarnasse a pu dire, à bon droit, que «les aqueducs, les voies pavées « et les égouts étaient les trois merveilles de l'architecture romaine. »

Mais est-il bien certain que la construction, que nous venons de décrire, ait eu pour destination de conduire les eaux à Rauricum? Pourquoi les Romains auraient-ils été chercher si loin et à si grands frais une onde, que tant de sources naturelles à leur portée leur offraient si pure et si limpide? Cette remarque avait déjà frappé le judicieux Beatus Rhenanus, et il a cru résoudre la difficulté en remplaçant une hypothèse par une autre : « Il est plus vraisemblable, « dit-il, que c'était un aqueduc qui conduisait, non de l'eau de fon« taine, car on trouve partout des sources en grand nombre, mais « de l'eau de rivière, destinée à entraîner les immondices de la ville. « Bâle possède plusieurs canaux souterrains de ce genre, et la salu« brité publique en retire de grands avantages. Strasbourg manque « absolument de ces égouts, et rien n'est plus nuisible à la santé de « ses citoyens.[1] »

D'autres n'ont voulu voir là qu'une voie souterraine et de refuge, que les Romains se seraient ouverte pour échapper, en cas de siége, aux atteintes de l'ennemi, et une tradition populaire, rapportée par Beatus Rhenanus, prêterait un certain appui à cette conjecture, en parlant de quelque trésor ancien enfoui et perdu dans ces lieux. Schœpflin traite de fables toutes ces conjectures, et supposant à son tour des bassins et un réservoir d'où seraient partis des tuyaux pour la distribution des eaux dans la partie haute de la ville, qu'il fait habiter, on ne sait trop pourquoi, par les premiers citoyens de la Cité, il maintient énergiquement que la destination de l'aqueduc était de fournir aux habitants l'eau de l'Ergoltz.[2]

Malgré le respect que nous inspirent Schœpflin et Beatus Rhenanus,

» *stalli oppidum ad viculum usque* Batken, *trium horarum itinere distantem, ducitur,* « *altitudine sua viri staturam superans; qui quandùm multis in locis ruptus terraque re*« *pletus sit, alibi tamen longitudinem ejus supra triginta passus subire licet. Aquæduc*« *tum fuisse, libramentum cœteraque vestigia docent.* »

1. Voir Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.*, liv. III, p. 259, et Sébastien Munster, *Cosmographia, loc. cit.*, où il adopte et s'approprie même cette opinion, sans en indiquer la source.

2. Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, §§. LXXXIII et LXXXIV, p. 169 et 170.

du reste si peu d'accord en cet endroit, et quoique nous penchions plus pour l'opinion de ce dernier que pour celle du premier, nous ne pouvons admettre les conjectures ni de l'un ni de l'autre, et nous allons en hasarder une, qui aura quelque rapport avec l'avis même qu'ils combattent tous deux.

D'abord, jusqu'à vérification, qui n'a jamais été faite, que le Heidenloch s'étende véritablement et sans interruption d'Augst jusqu'au delà de Liestal, nous révoquerons en doute qu'il ait cette immense étendue, et nous appellerons à l'appui de notre doute cette observation d'Urstitius : « Quoiqu'il soit rompu en plusieurs endroits et « engorgé de terre, il offre cependant une voûte de trente « pas de longueur, sous laquelle on peut passer. » Ceci n'est pas de nature à démontrer la continuité de l'œuvre. D'un autre côté, difficilement on admettra que les Romains victorieux des Gaules, ayant le Rhin entre eux et les Germains, aient pensé, dès leur premier établissement sur ce fleuve, à se ménager un moyen souterrain de fuir devant eux : telle est cependant l'idée que prêtent involontairement aux dominateurs de l'univers, ceux qui attribuent à Plancus la pensée de préparer à ses légions une issue pour la fuite. Telle n'a pu être la pensée du fondateur d'Augusta Rauracorum ; mais ce que nous admettrons, c'est que, dans les environs de la place, entre autres sur les hauteurs, les Romains, et peut-être avant eux les Rauraques, avaient élevé des forts avancés ou des tours d'observation, et si l'on veut que le prétendu souterrain allât jusqu'à Liestal, nous admettrons, avec Beatus Rhenanus, que sur la colline qui domine cette ville, ils avaient un de ces castels et que le souterrain avait pour but de maintenir leur communication avec ce poste important du côté de la Rhétie, à peine vaincue et frémissant encore sous le joug. Sans doute des artères de ce chemin couvert venaient aboutir à la citadelle, qui se dressait au-dessus de Rauricum, en face du Violenbach ; l'existence de quelque forteresse en cet endroit est prouvée par le nom même, que lui donnent, encore aujourd'hui, les habitants : ils l'appellent *Auf Castellen*.

Bien certainement une ville aussi importante, placée à l'entrée d'une contrée si riche en métaux précieux, dut avoir un atelier pour les convertir en monnaie, et en effet, on a découvert, sous le sol qui

porta Rauricum, non-seulement les ruines de l'édifice, mais même des fragments de gueuses ou vases de terre propres à la fonte, des coins et plusieurs instruments et appareils de l'ancienne fabrication monétaire[1].

Deux temples, qui, d'après la grandeur de leurs ruines, devaient être majestueux, s'élevèrent l'un, faisant face à l'orient, sur la colline qu'on nomme le Schœnenbühl, l'autre dans la plaine, affectant la forme d'un rectangle, dont les quatres côtés répondent aux quatres points cardinaux. Nulle statue, nulle inscription ne nous apprennent à quelle divinité ces édifices étaient consacrés; mais dans les débris de Rauracum on a trouvé des statuettes d'Apollon, de Minerve et surtout de Mercure, et, d'après le soin qu'ont mis les Romains à mêler les dieux des vainqueurs et des vaincus et à les confondre, pour peu que leurs attributs communs se prêtassent à cette fusion, il est bien à croire que l'un au moins de ces deux temples fut dédié au plus grand dieu des Gaulois, qui occupait aussi une haute place dans la théogonie romaine, à Mercure ou Teutatès. C'était un moyen de s'attacher les populations rauraciennes, mais bien du temps s'écoula sans doute avant que les Gaulois et les Germains, dont le dogme proscrivait les images des dieux et qui avaient l'habitude d'adorer les leurs au milieu des forêts et sous le ciel, *sub dio*, désertassent leurs bois sacrés, leurs Mages ou Druides plus sacrés encore, pour venir sous un toit ou sous un dôme, quelque vaste qu'il fût, loin de leur arbre fatidique, sans autel baigné de sang humain, s'humilier et prier devant quelque idole, personnification matérielle et indigne de l'immensité des dieux qu'ils avaient rêvés, et restreindre leur culte terrible et sauvage au sacrifice de quelques taureaux ou à l'offrande de quelques innocentes colombes. Leurs Druides, d'ailleurs, durent crier, longtemps, à la profanation et appeler les enfants de Teutatès dans le fond de leurs retraites. Malgré toute l'habileté des Romains, la révolution religieuse dut être la dernière qu'ils purent consommer dans les Gaules. Ils n'y parvinrent sans doute qu'à la longue et à l'aide de la civilisation, dont les Gaulois eurent, pour ainsi dire, en même temps, tous les avantages et tous les vices.

Pour bien apprécier la difficulté que les Romains durent éprouver

1. Voir dans la traduction de l'*Als. illustr.* par M. Ravenèz, des notes fort intéressantes du traducteur sur cet atelier monétaire, t. I, §. 87 *bis*, p. 431 et suiv.

à faire accepter à nos pères ce mélange des deux religions, il faudrait parfaitement connaître les idées religieuses des Gaulois : César, plus général que philosophe, n'a consacré que cinq à six lignes, dans ses Commentaires, à cet objet si important et qui méritait une attention si sérieuse et des études si profondes ; il s'est borné à jeter en avant cette proposition que les Gaulois avaient *à peu près* (*fermè*) sur les dieux les mêmes idées que les Romains. Cette proposition avait cela de vrai que bien des attributs des divinités gauloises et des divinités romaines étaient semblables ; il eût pu en dire autant des divinités germaines, et même des créations mythologiques de tous les peuples de l'antiquité ; en effet, c'était toujours les vertus ou les vices déifiés, toutes les passions grandes ou terribles, les êtres utiles ou dangereux rangés parmi les immortels. Il devait même y avoir entre les dieux de Rome et de la Gaule plus de rapports qu'entre les divinités des autres nations, car la première théogonie d'au delà des Alpes avait été apportée, comme la première théogonie d'en deçà des monts, par les Étrusques ou Rasénes, que nous avons démontré n'avoir été qu'une fraction de la migration sigynne. Mais les Romains admirent, de bonne heure, le polythéisme et, de bonne heure aussi, leurs mœurs, adoucies par la civilisation, répugnèrent aux pratiques sauvages du culte de leurs ancêtres ; en reniant d'ailleurs leur origine, ils firent disparaître dans leur religion extérieure tout ce qui pouvait rappeler cette origine ; ils gardèrent l'idée, mais ils changèrent la forme. La simplicité du mode d'adoration primitif ne leur avait plus suffi, et, les arts venant à leur secours, des statues, des images avaient animé et pour ainsi dire fait vivre sur leurs autels les dieux de la patrie.

Aussi, quoi qu'en ait dit César, quand sous l'influence de la conquête les dieux de Rome firent invasion dans la Gaule, leur mariage avec les divinités de ce pays dut être difficile ! Tout était différent dans le culte importé et dans le culte indigène : Des temples ! les Gaulois n'en avaient pas, à leurs yeux les dieux étaient trop immenses pour être enfermés dans une enceinte quelconque. Des statues ! les Gaulois repoussaient comme sacrilége ce mode de réduire les êtres célestes aux formes mesquines de l'humanité. Des sacrifices ! des libations ! des offrandes ! les Gaulois n'en connaissaient d'autres que le sang humain coulant à flots sous le fer du Druide.

La religion de nos pères est mieux écrite dans nos montagnes que dans les livres : leur principal dieu était Mercure, dit César; nous avons déjà démontré que ce principal dieu était celui des Perses et des Mèdes, *Mithra*, nom donné à l'élément qui anime, échauffe, éclaire et vivifie la nature, le feu. Cet élément bienfaisant et terrible jaillit de la pierre, la pierre fut pour eux la source même de la divinité; la pierre fut sacrée pour eux et les trois mots, que les initiés proféraient, résumaient toute leur croyance : Θέος ἐκ πέτρα, *Deus ex petra*, Dieu sort de la pierre. De là l'habitude de représenter Mithra sous la forme d'un cyppe de pierre. L'idée de création, de génération universelle, que les peuples dans l'enfance attribuèrent au feu, dut les porter à confondre Vénus avec ce principe générateur et à l'adorer sous la même forme. En effet, Vénus Uranie ou Céleste, qui n'était autre que *Venus genitrix*, était, dans les premiers temps, représentée par une simple pierre carrée, et, sous cette forme, elle était appelée *Alilat* ou *Alita* par les Arabes, *Mithra* par les Assyriens, les Perses et les Mèdes. *Alileth* est un mot arabe, qui signifie nuit, ce qui convient à la lune, et en effet, Vénus Uranie a semblé au savant Dom Martin [1] n'être autre que l'astre de la nuit. Selon Pausanias, Apulée et plusieurs autres écrivains anciens, la Vénus de Paphos était certainement Vénus Céleste; or, plusieurs médailles nous montrent Vénus de Paphos sous la forme d'une pierre pyramidale, comme celle du Soleil d'Emèses. Par suite de l'idée que le principe divin, le feu, s'identifiait avec la pierre qui le renferme, les anciens adoraient tous leurs dieux, avant l'usage des statues, sous la forme de pierres brutes; cette remarque est de Pausanias [2]; les Grecs même, du temps des Antonins encore, avaient jusqu'à trente dieux réduits à cette représentation grossière. Pausanias parle d'une ville du Péloponèse appelée Sicyona, qui porta plus tard le noms de Basilica [3], où il a vu une Diane simple colonne ou cyppe de pierre [4]; cette Diane était appelée

1. Relig. des Gaul., t. I, liv. II, ch. XXXII, p. 430.

2. Τιμας Ͽεῶν ἀντὶ ἀγάλματων εἶχον ἀργοὶ λίθοι. *Pausanias in Atticis*, l. VII, p. 441.

3. *Sicyona*, devenu *Basilica*, singulier rapprochement qui fait involontairement penser à *Asialbinnum*, transformé en *Basilea*, Bâle. Le peuple de Sicyone, comme son nom semble l'attester, était sans doute de la même race que les Sigynnes; ce que l'on sait de leurs mœurs, de leurs arts et de leurs croyances vient à l'appui de cette conjecture. Voir Dict. historique et géographique de Bouillet, aux mots Sicyone et Telchiens.

4. Ἡ δὲ κίονί ἐστιν εἰκασμενη. *Pausanias*, *loc. cit.*

Patroa, surnom qui répondait au *Genitrix* des Latins, et Dom Martin, en parlant du fait, rappelle l'opinion par lui émise que Diane était proprement la Lune ou Vénus elle-même[1]. L'auteur de la *Religion des Gaulois* constate aussi, d'après *Pausanias*[2], la parfaite identité des pierres destinées à représenter Vénus Uranie et les Hermès, le Thoyt ou Mercure égyptien, le Teut gaulois.

Le culte des pierres et de Mithra fut apporté par les Mèdes-Sigynnes du Danube sur les deux rives du Rhin. Chez ces peuples, qui eussent cru offenser leurs divinités en les figurant sous la forme humaine, une pierre brute, un rocher était cependant considéré, non pas comme l'image, mais comme une partie intégrante de leur plus grand dieu; c'était réellement à leurs yeux comme un fragment de ce dieu. Du flanc de cette pierre déifiée le prêtre faisait jaillir l'étincelle qui venait allumer le feu sacré. Quand la nature avait déposé à la cime d'une montagne une roche détachée de ses fondements et qui pouvait, à l'aide d'un travail facile, devenir vacillante sur sa base, la main du mage ou du druide lui imprimait une impulsion, et, suivant le nombre ou la rapidité de ses oscillations, le dieu consulté était favorable ou défavorable. Parcourez les hauteurs les plus abruptes de la Forêt-Noire et des Vosges, et partout où la tradition populaire vous signalera quelque souvenir des païens ou quelque retraite mystérieuse de fées ou de sorciers, au Katzenberg comme au Donon, à l'Altitona comme non loin du Hohenack, vous serez sûr de voir surgir quelqu'une de ces pierres branlantes; dans le voisinage vous trouverez de ces plates-formes, d'où les druides fascinaient la foule par leurs prestiges, leurs gestes et leurs paroles, et qui ont gardé dans les livres le nom de *chaires de Bélèn,* de Bélénus, appellation gauloise de Mithra ou plutôt de l'une de ses personnifications, le Soleil, Apollon. Cherchez dans les environs, et vous découvrirez des débris de *menhirs,* de *dolmens,* ces autels tant de fois baignés du sang des victimes; parfois aussi, au pied de ces monuments ou à leur proximité, vous verrez s'ouvrir quelque antre plus ou moins profond, c'est la retraite la plus sacrée, la plus mystérieuse, la *Spælea* ou *Spelunca,* de Mithra, ce sanctuaire que

1. Ἄρτεμις ὀνομαζομένη πατρῴα. *Pausanias, id.* Voir Relig. des Gaul., t. I, p. 430.
2. Relig. des Gaul., *id.*, p. 431.

les initiés même n'osaient franchir qu'après les plus terribles épreuves.

De tous les centres du culte druidique en Alsace, le plus remarquable, selon nous, est précisément celui qui semble avoir été le moins exploré, c'est le val d'Orbey, dont le nom seul, tiré de la forme des lieux, rappelle si bien le cercle magique. Dans une circonférence d'environ dix lieues, enfermée de toutes parts par de hautes montagnes, si vous vous placez au point médial de la commune d'Orbey, vous avez devant vous, au nord, un mamelon rougeâtre, c'est le *Fô-Dei* (le Faux-Dieu); à droite une plate-forme emboisée en chênes, c'est le *Tschénor* (le chariot noir); plus près de vous un plateau assez déclive et nu, que l'on nomme *Ghiouvir* ou plutôt *Djouvir* (nom qui semble rappeler Jupiter, *Jouve*, *Jouv*, prononcé à l'orientale avec le *Dj*, langage habituel au pays). Vous vous retournez et alors, ayant derrière vous le *Fô-Dei*, vous apercevez en face, au-dessus d'une sommité qui ferme la vallée et domine le *Thanach*, le *Hangbou*, roche immense, oblongue et presque ovale, placée sur une autre roche, et qui, portant par un de ses angles sur celle-ci comme sur un pivot, branlerait sur ce point d'appui, si elle n'était retenue en avant et en arrière par deux fortes pierres d'une autre nature, fixées là évidemment de main d'homme pour la maintenir. Vue de loin, au clair de la lune surtout, elle affecte la forme d'un bœuf ou d'un taureau couché et dont la tête regardait la vallée, juste en face du Fô-Dei. C'est sans doute cette forme qui lui a valu son nom, tiré des mots sanscrits, passés dans nos patois, *hang* (qui a fait en allemand *hängen*), suspendu, incliné, et *bou*, bœuf. A droite de cette espèce de colosse, sur un plan plus élevé, se dresse une longue montagne, appelée le *Rein-des-Chênes*, au sommet de laquelle vous découvrez, si vous approchez, deux tables de rochers, mesurant environ 8 à 10 pas de long sur 4 à 5 pas de large, appuyées, dans le milieu seulement, sur un pied ou support, de manière que plus de dix personnes pourraient circuler à couvert sous ces deux surfaces. En pesant sur l'extrémité la plus avancée de ces tables, une simple secousse suffit pour les faire osciller. A gauche se montre la tête du *Hohenack*. Entre le Rein-des-Chênes et le Fô-Dei, sur les flancs d'une haute montagne, nommée les *Fées* ou *Fay*,

s'ouvrent entre les rochers deux gouffres immenses, le *lac Blanc* et le *lac Noir;* plus loin, deux autres gouffres, le *lac Vert* et le *lac Bleu,* et, plus loin encore, les lacs de *Longemer,* de *Tournemer,* de *Gérardmer.*

Supposez ces montagnes, ces rochers, ces pierres énormes et à figures fantastiques, ces lacs mystérieux, ces ténébreuses forêts de sapins ou de chênes, éclairés tout à coup par des feux surgissant de différents sommets ou par la pâle lueur de la lune, et vous reconnaîtrez que jamais s'est présenté théâtre plus vaste pour l'exercice du culte sombre et terrible des mages ou druides.

Mais si l'aspect de ces lieux et leurs noms, tous caractéristiques, ne vous suffisent point, consultez sur leur signification et sur les souvenirs du pays les vieux de la vallée; ils vous diront que sur le sommet du *Fô-Dei* se dressait une énorme idole, que les païens, pour forcer les premiers chrétiens à l'adorer et à renier leur religion, les soumettaient à d'horribles tortures; que le lieu de ces exécutions, qui souvent se terminait par le supplice de la croix, était le *Djouvir;* que de là les victimes, qui avaient résisté à la première épreuve, étaient menés au *Tschénor,* d'où, si elles avaient mérité la mort par la fermeté dans leur foi, elles étaient transportées sur le char funèbre jusqu'au pied de l'idole, et là étaient immolées au faux dieu. Ce qui vient à l'appui de cette tradition populaire, c'est qu'on a trouvé, en différents temps, des ossements humains enfouis dans la terre du Tschénor.

Nous ajouterons qu'en divers endroits et notamment entre le Fô-Dei et le Tschénor, on remarque encore quelques pans de vieilles murailles sèches, formées de pierres régulières bien jointes entre elles, quoique non taillées de main d'homme. Il est impossible de confondre ces restes assez bien conservés, avec les petits murs servant de clôture aux propriétés. Ces constructions, qui révèlent par leur aspect leur antiquité, pourraient être plutôt quelques débris d'une enceinte sacrée, d'un vaste *cromlech.* Nous ne parlerons pas de saillies rocheuses qui auraient pu servir de chaires de Bélen; les pierres branlantes et les tables devinatoires nous suffisent; nous pourrions y ajouter un autel des sacrifices, un dolmen ou menhir, encore debout vers la crête du grand Hohenack. Dans tous ces lieux nos pères ont laissé des traces ineffaçables de leur culte abominable,

et le druidisme, si habile à fasciner le vulgaire par tous les ressorts de la magie, n'est pas mort complétement; il survit dans la terreur traditionnelle qu'inspirent encore certains lieux, dans la croyance à des êtres ignés, à l'*homme de feu*[1], aux terres hantées, aux fées, aux sorciers et à toutes ces créations fantastiques enfantées par le magisme.

Les fleuves, les rivières, les torrents, les sources ou fontaines, les lacs, les marais, les gouffres, enfin toutes les eaux courantes ou stagnantes, surtout celles placées en des lieux sombres et sauvages, au fond des montagnes ou des forêts, étaient l'objet de la vénération particulière des Gaulois et des Germains. Tacite, après avoir rappelé la guerre, que les Hermondures et les Cattes se sont faite pour la possession d'une fontaine sacrée, donne pour motif au culte que ces peuples de la Germanie rendaient à ces eaux sortant de terre, la croyance, où ils étaient, que ces sortes de lieux sont plus voisins de la divinité, et qu'il n'en est point d'où les mortels puissent se faire entendre de plus près par les dieux[1]. Mais Tacite ne nous révèle point l'idée qui fondait cette croyance, que les eaux et particulièrement leur source, rapprochent de la divinité. Le savant auteur de la *Religion des Gaulois* avoue n'avoir pu pénétrer ce mystère : il s'est borné à cette supposition, fondée sur l'épithète de *perpétuels* donnée aux fleuves et aux fontaines par quelques poëtes, selon lui, les meilleurs théologiens de l'antiquité, que les anciens ont vu dans l'eau, qui se renouvelle et coule toujours, une image de l'éternité.[2] Sans doute nos pères de la Gaule et de la Germanie ont pu admettre cette fiction ou cette allégorie, pour les eaux courantes surtout, mais elle n'explique pas les mots *propiùs à diis,* plus près des dieux, et *propinquare cœlo,* s'approcher du ciel, dont se sert l'auteur des *Annales.* Nous sommes vraiment étonné que l'érudit Dom Martin, qui avait reconnu l'identité du *Teut* gaulois et du *Mithra* perse ou médique, n'ait pas trouvé ici le mot de l'énigme : Mithra ou Teut, le plus grand dieu de la Gaule et de la Germanie, celui que les pre-

1. Tacite, *Annal.*, liv. XIII, *sub fine : Religione insita eos maxime locos propinquare cœlo, precesque mortalium a diis nusquam propius audiri.*

2. Dom Martin, *Relig. des Gaulois*, liv. I, p. 132, qui cite Callimaque, *Hymne à Cérès*, vers. 14, et Eschyle dans ses *Suppliantes*, vers. 561.

miers habitants de ces contrées appelaient leur père, et que, pour cela, les Romains ont confondu avec leur *Dis-pater,* Pluton, était un dieu souterrain : c'était, nous l'avons déjà démontré, le Mercure *chtonius* ou *inferus,* des tombeaux et des enfers, l'intermédiaire entre la vie et le trépas, entre la lumière et la nuit, entre les vivants et les ombres. Sans doute Mithra était aussi le principe qui enflamme et anime le soleil, mais il était sorti de la pierre; son empire ou plutôt son berceau, était les entrailles de la terre et la nuit. Après ces données, qui sont bien celles de la mythologie gauloise et germaine, comment s'étonner que nos pères aient proclamé les eaux en général ce qu'il y avait de plus près de leur dieu? Ne sortaient-elles pas de son domaine souterrain, ne s'étaient-elles pas, pour ainsi dire, imprégnées de sa divinité à son contact? ne semblaient-elles pas émaner de lui-même?

C'est sous l'empire de ces idées que le Rhin fut un dieu pour nos ancêtres, *Rhenus deus;* ils lui attribuaient la puissance de distinguer le fruit de l'adultère du fruit de l'union légitime, et quand, sur les flots, l'enfant exposé dans un bouclier surnageait, il était proclamé légitime; quand il était submergé, il n'était pas digne de regrets, et sa mère, punie de la peine des adultères, était enterrée vivante ou livrée aux flammes.

Nous ne dirons pas quels lieux en Alsace, après le Rhin, virent leurs eaux plus particulièrement consacrées par le culte; l'histoire est muette sur ce point. Mais plusieurs notions anciennes concourent, avec l'idée-mère de la religion gauloise et germaine, à démontrer que les localités les plus sauvages, les plus retirées, étaient les plus propres à l'exercice de ce culte mystérieux et terrible, qui ne se contentait pas de l'imposante obscurité des forêts pour y cacher ses pratiques, mais demandait encore les ténèbres de la nuit ou au moins les pâles lueurs de la lune. Le point de départ du druidisme était tellement l'empire de la nuit, que les Gaulois ne comptaient pas par jour, mais par nuit; aussi les prêtres ou sacrificateurs, s'ils s'appelaient Druides de *Dru*, chêne, parce que c'était sous des chênes ou en face de chênes que le sang des victimes devait couler, s'appelaient-ils aussi *senes, senans* ou plutôt *semnes,* redoutables ou infernaux. C'est par allusion à leur culte que les Grecs parlaient de mystères redou-

tables, Σεμνὰ μυστηρία, et donnaient aux divinités infernales, aux furies, le nom de Σεμναί Θεαὶ[1].

Les Σεμναί étaient les femmes vouées à ce culte barbare; témoins les vierges si révérées et si redoutables de l'île de Sena, dont Pomponius Méla nous a conservé la peinture et le nom, *Galli senas vocant*[2]. Ces prêtresses, consacrées à une virginité perpétuelle, et au nombre de neuf, comme les Muses, auxquelles du reste elles ressemblaient si peu, avaient, dans la croyance des peuples, le pouvoir de commander aux vents et de déchaîner les tempêtes, de lire dans l'avenir, de guérir tous les maux et de se métamorphoser à leur gré en toutes espèces de bêtes. Qui ne reconnaît là l'origine des fées, des enchantements et de la sorcellerie? Sans doute des Semnes, prêtres et prêtresses avaient fixé leur séjour dans une forêt voisine de Colmar et exerçaient leur culte mystérieux sur les bords de la rivière qui la traverse, car cette forêt en a conservé le nom, elle s'appelle encore aujourd'hui la *Semm* ou *Semn*.

Il est sans doute impossible de désigner toutes les rivières, tous les lacs, toutes les fontaines sacrés de l'antique Séquanie et de la Médiomatricie. S'il faut en croire les plus vieilles chroniques, le lieu où s'élève, aujourd'hui, l'imposante cathédrale de Strasbourg avec sa flèche audacieuse et immense, l'une des merveilles du monde, fut, sous les Triboques, et jusqu'à leur conversion à la foi chrétienne, un bois sacré, au fond duquel un puits d'eau vive servait aux ablutions du culte druidique ou magique: ce puits, vénéré de nos pères, aurait été conservé et serait celui même que l'on montre encore aujourd'hui dans les caveaux ou l'église souterraine de cette ville. Specklin et après lui Osée Schad nous ont transmis la peinture d'une statue d'Hercule, que l'on voyait dans une chapelle de la cathédrale dédié à S. Michel l'archange, et qui n'en a disparu qu'en 1525, pour passer de la propriété publique dans la propriété privée et se perdre enfin

1. Voir *Relig. des Gaul.*, t. I, p. 178, où Dom Martin démontre jusqu'à l'évidence l'identité d'origine des Semnes de l'Inde et des Senes ou Senans de la Gaule, en s'appuyant de citations de Diogène Laerce, de Théophraste, de Suidas, de Clément d'Alexandrie et autres autorités. Là était aussi, sans nul doute, l'origine du nom des Semnones de la Germanie, chez lesquels se célébraient, au rappport de Tacite, les plus terribles mystères de la religion suévique ou teutonne.

2. Pomponius Mela, liv. III, chap. VI.

à Issy près Paris, dans un jardin de M. Vanhœlen, trésorier de France. Le nom de *Crutzmana* était gravé sur cette statue, ou du moins tel fut le nom que lui donnait le peuple et que lui a maintenu l'histoire. Les savants se sont épuisés en vains efforts pour expliquer ce nom. Dom Martin, non sans cause, a voulu le confondre avec l'Hercule *Magusan*[1], mais il nous semble s'être égaré, en le tirant du prétendu mot celtique *Maccuri* et du grec Μάχορ pour en faire un *homme armé* d'une *lance* ou d'une *fourche*. Il eût mieux fait de demander l'étymologie de son dieu Magusan à la théogonie médique ou persique; il eût trouvé, que l'Hercule Magusan est tout simplement l'Hercule des Mages, le fils de l'Isis des Suèves. Specklin ne s'y est pas trompé, voici l'explication qu'il nous donne: «Après la mort d'Hercule Aléma-«nus», dit-il, «le peuple lui éléva des statues et lui bâtit des temples, «ainsi qu'à sa mère Isis, et lorsqu'on partait pour la guerre, on l'in-«voquait comme le Dieu des batailles et des guerriers. De là vint que «les idoles de ce genre s'appelaient *Kriegsmann* et dans l'idiome des «Teutons *Crutzmana;* on les appelle de même partout où elles se «retrouvent encore. Ils empruntèrent aussi à Hercule leur nom «d'*Alemani*, quoique ce fait fût ignoré des Romains, jusqu'à ce qu'ils «entrassent en hostilités avec eux. Lorsque plus tard les *Alémans* «bâtirent un temple à *Trebesbourg* (Specklin appelle ainsi Strasbourg) «ils y placèrent la statue de *Crutzmana*, qui subsista jusqu'à ce que «Clovis fondât dans cette ville la première église chrétienne. Alors «cette idole fut conservée dans cet édifice à titre de souvenir; elle «fut enlevée en 1525 de la chapelle Saint-Michel, et il serait à désirer «qu'on l'eût toujours conservée. Plusieurs personnes qui l'ont vue «souvent, affirment qu'elle était coulée en métal, haute de deux «aunes et telle qu'elle est ici représentée[2].» Elle portait tous les attributs d'Hercule, la dépouille du Lion de Némée, la massue et de plus un bouclier; enfin elle était vêtue de la tunique, que Schœpflin considère comme un signe certain de son origine gauloise, tandis qu'elle pourrait tout aussi bien être la preuve d'une origine germa-

1. Voir *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. 3, chap. 4, p. 26 à 32.

2. Les fragments de Daniel Specklin, écrits et dessinés de sa main, consistent en trente-cinq grandes feuilles. A la seconde page se trouve le récit dont nous venons de donner la traduction, et la figure de Crutzmann. Voir *Als. illustr.*, trad. de M. Ravenèz, t. I, liv. I, §. 82, p. 166 et 167.

nique, car la tunique était le vêtement caractéristique des deux nations.

En suivant, ou plutôt en interprétant à leur guise, les données de César sur les mœurs gauloises, et en complétant ce qui manque au tableau par les traits les plus saillants de la vie germaine, d'après Tacite, les historiens modernes, tels que Schœpflin, Grandidier et même Amédée Thierry, nous ont représenté les Gaulois et plus particulièrement les populations belges ou celtiques de la Médiomatricie, de la Séquanie et de la Rauracie, comme des barbares ou au moins, d'après une expression romaine, qui a plu à l'un d'eux, comme des demi-barbares. Jamais peinture morale et intellectuelle d'un peuple fut aussi erronnée.

Les écrits de César sont tout politiques; Romain avant tout, il n'avait qu'un but et qu'une ambition, celle de prouver l'excellence de Rome et d'y rattacher toutes les nations, comme à la source et au centre de toutes les lumières; Tacite a voulu faire rougir les Romains de la dissolution de leurs mœurs, en leur peignant, sous le nom de Germains la pureté, la simplicité d'un peuple primitif; l'un donc a fait une œuvre politique, l'autre presque un roman de mœurs, et ce n'est pas là que se trouvent la vérité et l'histoire. La science moderne est appelée à venger nos pères et à refaire leur histoire. — Le dix-neuvième siècle, a dit Champollion-Figeac, rendra aux Gaulois leur science, leurs arts et leur industrie et ce ne sera plus uniquement à travers le prisme des préventions romaines que nous étudierons les origines françaises[1].

L'orgueilleuse Rome avait déifié son berceau, en oubliant et voulant faire oublier qu'elle était sortie de peuples venus d'au delà des Alpes, notamment des Étrusques, Gaulois au même titre que toutes ces nations rhétiques, rhénanes, helvétiques et séquaniennes ou médiomatriciennes, qu'elle traitait de barbares; pouvait-elle avouer qu'elle avait reçu d'elles ou leur avait emprunté les premiers rudiments de bien des arts et de bien des industries qui, perfectionnées dans ses mains, ont puissamment contribué à sa gloire et à sa grandeur?

Déjà nous avons montré que l'architecture étrusque, qui a enfanté

1. Voir Nouvelles recherches sur les patois de la France, 1re partie, p. 3; Paris, 1809.

les monuments les plus grandioses et les plus indestructibles de la ville éternelle, a laissé l'empreinte bien reconnaissable de sa main dans quelques constructions gigantesques de nos montagnes. En nous emparant de quelques aveux échappés à des écrivains du peuple-roi, nous n'aurons pas de peine à prouver que les Romains ont dû aux Gaulois les inventions les plus utiles, et même, ce qui révèle un état de civilisation bien avancé, plusieurs des raffinements les plus exquis du luxe et de la fortune. Pline ne répugne pas à reconnaître les emprunts faits à l'industrie gauloise.

L'agriculture d'abord, elle devait être bien florissante, notamment dans la Séquanie, puisque César comptait sur le produit des moissons séquaniennes pour assurer les subsistances de son immense armée, et ce, après des guerres et pendant des guerres qui devaient avoir appauvri et épuisé ces fertiles contrées. C'est que la culture des champs dans nos provinces, comme dans celles voisines, sur les bords du Rhin, était bien avancée, à tel point que Pline cite aux Romains, comme un exemple du moyen de faire produire double récolte aux terres arables par une seconde et tardive semaille, ce qui s'était pratiqué avec succès dans le pays de Trèves.[1]

Les principaux instruments aratoires des Romains leur étaient venus des Gaules, la *charrue* perfectionnée, la *herse ferrée*, la *grande faux* du moissonneur; nous pourrions ajouter les *tamis*, *sas* et *bluteaux* en crin si nécessaires pour émonder et purifier le produit des moissons. Ce n'est pas tout : ce fut de la Gaule que les Romains tirèrent le *blé blanc* ou froment, qu'ils se procuraient, avant la conquête, à si grands frais, et qui leur fournit un pain vraiment digne des maîtres de la terre[2]. Où l'auraient-ils trouvé mieux que dans nos

1. *Non omittemus unam etiamnun arandi rationem, in Transpadana Italia, bellorum injuria excogitatam. Salasci cum subjectos Alpibus depopularentur agros, passium milliumque jam excrescens tentavere. Postquam respuebat natura inararunt. At illa messes duplicant docuere, quod nunc vocant artrare, id est, aratrare, ut credo tunc dictum. Hoc fit vel incipiente culmo, cum jam is bina ternave emiserit folia.* Nec recens subtrahimus exemplum, in Trevirico agro, tertio ante hunc annum compertum. *Nam cum hyeme prægelida captæ segetes essent resceverunt reserrientes campos mense Martio uberrimasque messes habuerunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XX, lig. 30 à 38, p. 329.

2. Charrue et herse. *Vomerum plura genera culter vocatur, prædensam priusquam proscindatur, terram secans. Futuris et sulcis vestigia præscribens incisuris quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare rostrati vectis. Tertium in*

fertiles plaines, que César proclamait le plus beau pays des Gaules, et qu'Auguste chérissait comme la plus précieuse et la plus chère conquête de son père adoptif?

Devons-nous citer, après les instruments de l'agriculture et ses plus riches produits puisés par les Romains dans les Gaules, l'emprunt qu'ils leur ont fait aussi des outils plus modestes, mais si utiles à l'artisan, du *vilebrequin* et des *tarières*[1]?

N'est-ce pas à la Gaule que les Romains ont dû leurs plus beaux vases d'airain, l'art de l'étamage, si utile pour la vaisselle, l'usage aussi d'employer la marne et la chaux à féconder les terres, et même, d'après Pline et Philostrate, le moyen de convertir les métaux en monnaie; il n'est pas jusqu'à la manière de fixer le poids que devait porter une voiture en raison de la forme de ses roues, qui ne fût d'importation gauloise.[2]

solo facili nec toto porrectum dentali sed exigua cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, sed exacutior in mucronem fastigiata, eodemque gladio scindens solum et acie laterum radices herbarum secans : id non pridem inventum in Retia. Galliæ vero duas addiderunt rotulas quod genus vocant planaradi. *Cuspis effigiem palæ habet. Serunt ita nonnisi culta terra et ferè nova. Latitudo vomeris cespides versat, semen protinus injiciunt cratesque dentatas supertrahunt.* Pline, LXVIII, chap. XVIII, p. 328, liv. 33 à 41.

Faux. *Falcium ipsarum duo genera. Italicum brevius ac vel inter vebres quoque tractabile Galliarum latifundia majoris compendii quippe medias cædunt herbas brevioresque prætereunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XXVIII, p. 336, liv. 34 à 36.

Tamis, sas et bluteaux en crin. *Cribrorum genera Galli e setis equorum invenere, hispani e lino excussoria et pollinaria ægyptus e papyro atque inneo.* Pline, liv. XVIII, chap. XI, p. 323, lign. 14, 15, 16.

Blé blanc. Sophocle en célébrant Triptolème, l'inventeur de l'agriculture, avait chanté l'Italie heureuse, avant tout, par la possession du froment ou blé blanc. Pline, après avoir traduit ainsi le vers où le poëte exprime cette pensée : *Et fortunatam Italiam frumento canere candido,* ne fait pas difficulté de constater que la plus belle espèce de ce grain précieux venait des guérets de la Gaule : *Nunc ex his generibus quæ Romam invehunt, levissimum est gallicum.* Pline, liv. XVIII, chap. VII, p. 319, lign. 30 à 37.

1. Vilebrequin et tarières. *Nostra ætas correxit ut gallica uteretur terebra, quæ excavat nec urit, quoniam adustio omnis hebetat atque ut gemmascere incipiens legatur calamus.* Pline, liv. XVII, chap. XV, p. 299, lign. 40-41.

2. C'est ce que constate Champollion-Figeac dans ses Recherches précitées; 1re partie, p. 4 à la note 3. Voir aussi *Notice sur l'agriculture des Celtes*, par M. de Cambry; Paris, 1806, in-8.°

Quant à l'art de fondre l'airain, il faut qu'il ait été connu et pratiqué depuis une bien haute antiquité, chez les peuples gaulois et même germains; car Plutarque nous rapporte que ce fut sur leur taureau d'airain que les Cimbres et les Teutons firent jurer à des Romains prisonniers qu'ils laissèrent libres de ne plus combattre contre eux. Voir Plutarque, *de Mario.*

L'on est habitué à faire honneur aux Étrusques de cette poterie vraiment inimitable, dont toutes les fouilles, dans notre sol, mettent à nu de si précieux débris : hé bien ! les Étrusques, du même sang que les premiers habitants de l'Alsace, n'ont pas, sans doute, emporté tout leur secret au delà des monts, et leurs frères, restés dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie ont laissé des traces non douteuses de l'établissement de leur ingénieuse industrie dans nos contrées. Des fours de poterie dite étrusque, des instruments et des produits de cet art ont été découverts dans notre Alsace[1], et l'on ne doutera pas que cette industrie n'y fût antérieure à la conquête, lorsque l'on saura qu'une autre industrie, plus utile encore, et que, bien à tort, on a cru ignorée des anciens, la fabrication du verre, a été, sinon inventée, au moins perfectionnée dans les Gaules, et que Pline, en parlant de la prétendue découverte d'un procédé ou d'un alliage qui produit un verre blanc et pur, ajoute que ce mode de fabrication n'était pas nouveau, qu'il était connu et pratiqué depuis longtemps dans la Gaule. Où donc, dans la Gaule, cette industrie se serait-elle mieux acclimatée que dans nos régions, où, de tout temps, elle a trouvé sous sa main les éléments nécessaires à sa perfection, et où, véritable spécialité de race, elle semble s'être perpétuée d'âge en âge, comme un patrimoine de famille ?

Les arts céramiques se sont, en effet, implantés, de temps immémorial, sur les bords du Rhin, comme sur les rives du Danube, en Alsace et dans la Lorraine allemande, comme en Bohême, en Hongrie et dans plusieurs autres pays de ce parcours; peut-être même l'invention si ancienne, faite par Obsidius en Éthiopie, du moyen de colorer le verre, d'y fixer des images et de lui donner toutes les nuances des pierres précieuses, est-elle d'une bien antique importation dans toutes ces contrées de la vieille forêt hercynienne; et faudrait-il s'en étonner ? Ne savons-nous pas que cet art était connu de tout l'Orient, des Perses, des Mèdes et des Égyptiens ? Le sang de ces grands peuples ne coulait-il pas dans les veines des

Ajoutons ici que le culte rendu au taureau est une nouvelle preuve de l'adoration de Mithra par tous ces peuples, car le taureau était l'un des principaux symboles mithriatiques.

1. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. III, p. 80, et l'excellent article de M. Louis Levrault, inséré dans la Revue d'Alsace, et déjà cité.

Sigynnes? Les Étrusques de la Séquanie et de la Médiomatricie n'étaient-ils pas, comme ceux de l'Italie, les fils de ces Sigynnes? Tout dans les œuvres céramiques des Étrusques, tout, jusqu'aux sujets empreints sur les vases, est oriental, et l'on se souvient en les voyant, dit un savant moderne, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.[1]

Un autre savant moderne[2] a signalé des ressemblances frappantes entre les monuments funèbres étrusques et les monuments égyptiens, et, ce qui lui a paru plus inexplicable encore, il a reconnu, dans les ouvrages de l'antique Étrurie, l'alliance des arts de l'Égypte avec les arts de Ninive ou de Persépolis[3]. Il a recherché l'explication

1. M. Lenormant a fait voir que l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, qu'il faut réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre. L'argile, qui les compose, est noir à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre, dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux et l'on se souvient en les voyant de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive. Le savant académicien a consigné ses importantes constatations dans la *Revue archéologique*, année 1844, p. 781. Voir aussi la planche XIX, n°s 6-8 et 11.

2. M. J. J. Ampère, dans son savant ouvrage intitulé : l'*Histoire romaine à Rome* (insérée dans la *Revue des deux mondes*, t. IX, p. 1159), dit : «Les Etrusques étaient de «grands navigateurs, et leurs tombeaux offrent la preuve des relations que la navigation et le «commerce établissaient entre eux et des nations lointaines. Ainsi on a trouvé dans les tom-«beaux de l'Étrurie des scarabées égyptiens sur lesquels sont gravés de véritables hiéro-«glyphes. Je m'en suis convaincu par mes propres yeux...... Ces amulettes ont été cer-«tainement apportés d'Égypte. Une preuve encore plus singulière des rapports de l'Étrurie «avec des contrées bien éloignées, est fournie par ces deux étranges personnages, que l'on «contemple avec un étonnement toujours nouveau dans la collection de M. Campana, et dont «le costume et les traits font penser forcément à la Perse, à l'Inde, à la Chine, on ne sait à «quel pays ou à quel peuple, mais certainement aux régions les plus reculées de l'Asie.»

3. M. J. J. Ampère ajoute en note : «Outre les objets évidemment importés d'Égypte, «comme ceux dont je parlais plus haut, les monuments réellement étrusques offrent avec les «monuments égyptiens des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par de nombreuses «communications. La fleur de lotus, sacrée en Égypte, décore souvent les ustensiles de «bronze. L'oiseau à tête humaine, qui était chez les Égyptiens le symbole de l'âme, se re-«trouve parmi les représentations étrusques. Les portes des tombeaux à Cœre, Norcia, «Castel d'Asso, ont exactement la forme particulière aux portes égyptiennes. Parmi les orne-«memts exposés dans la grande vitrine du musée Grégorien au Vatican, on voit des figures «aux longues ailes enserrant le corps et se dirigeant vers les pieds, fort semblables à celles «des divinités égyptiennes, tandis que sur les vases et sur les murs des tombeaux sont re-«présentés des animaux fantastiques qui semblent venir de Ninive ou de Persépolis.»

s'ouvrent entre les rochers deux gouffres immenses, le *lac Blanc* et le *lac Noir;* plus loin, deux autres gouffres, le *lac Vert* et le *lac Bleu,* et, plus loin encore, les lacs de *Longemer,* de *Tournemer,* de *Gérardmer.*

Supposez ces montagnes, ces rochers, ces pierres énormes et à figures fantastiques, ces lacs mystérieux, ces ténébreuses forêts de sapins ou de chênes, éclairés tout à coup par des feux surgissant de différents sommets ou par la pâle lueur de la lune, et vous reconnaîtrez que jamais s'est présenté théâtre plus vaste pour l'exercice du culte sombre et terrible des mages ou druides.

Mais si l'aspect de ces lieux et leurs noms, tous caractéristiques, ne vous suffisent point, consultez sur leur signification et sur les souvenirs du pays les vieux de la vallée; ils vous diront que sur le sommet du *Fô-Dei* se dressait une énorme idole, que les païens, pour forcer les premiers chrétiens à l'adorer et à renier leur religion, les soumettaient à d'horribles tortures; que le lieu de ces exécutions, qui souvent se terminait par le supplice de la croix, était le *Djouvir;* que de là les victimes, qui avaient résisté à la première épreuve, étaient menés au *Tschénor,* d'où, si elles avaient mérité la mort par la fermeté dans leur foi, elles étaient transportées sur le char funèbre jusqu'au pied de l'idole, et là étaient immolées au faux dieu. Ce qui vient à l'appui de cette tradition populaire, c'est qu'on a trouvé, en différents temps, des ossements humains enfouis dans la terre du Tschénor.

Nous ajouterons qu'en divers endroits et notamment entre le Fô-Dei et le Tschénor, on remarque encore quelques pans de vieilles murailles sèches, formées de pierres régulières bien jointes entre elles, quoique non taillées de main d'homme. Il est impossible de confondre ces restes assez bien conservés, avec les petits murs servant de clôture aux propriétés. Ces constructions, qui révèlent par leur aspect leur antiquité, pourraient être plutôt quelques débris d'une enceinte sacrée, d'un vaste *cromlech.* Nous ne parlerons pas de saillies rocheuses qui auraient pu servir de chaires de Bélen; les pierres branlantes et les tables devinatoires nous suffisent; nous pourrions y ajouter un autel des sacrifices, un dolmen ou menhir, encore debout vers la crête du grand Hohenack. Dans tous ces lieux nos pères ont laissé des traces ineffaçables de leur culte abominable,

et le druidisme, si habile à fasciner le vulgaire par tous les ressorts de la magie, n'est pas mort complétement; il survit dans la terreur traditionnelle qu'inspirent encore certains lieux, dans la croyance à des êtres ignés, à l'*homme de feu*[1], aux terres hantées, aux fées, aux sorciers et à toutes ces créations fantastiques enfantées par le magisme.

Les fleuves, les rivières, les torrents, les sources ou fontaines, les lacs, les marais, les gouffres, enfin toutes les eaux courantes ou stagnantes, surtout celles placées en des lieux sombres et sauvages, au fond des montagnes ou des forêts, étaient l'objet de la vénération particulière des Gaulois et des Germains. Tacite, après avoir rappelé la guerre, que les Hermondures et les Cattes se sont faite pour la possession d'une fontaine sacrée, donne pour motif au culte que ces peuples de la Germanie rendaient à ces eaux sortant de terre, la croyance, où ils étaient, que ces sortes de lieux sont plus voisins de la divinité, et qu'il n'en est point d'où les mortels puissent se faire entendre de plus près par les dieux[1]. Mais Tacite ne nous révèle point l'idée qui fondait cette croyance, que les eaux et particulièrement leur source, rapprochent de la divinité. Le savant auteur de la *Religion des Gaulois* avoue n'avoir pu pénétrer ce mystère : il s'est borné à cette supposition, fondée sur l'épithète de *perpétuels* donnée aux fleuves et aux fontaines par quelques poëtes, selon lui, les meilleurs théologiens de l'antiquité, que les anciens ont vu dans l'eau, qui se renouvelle et coule toujours, une image de l'éternité.[2] Sans doute nos pères de la Gaule et de la Germanie ont pu admettre cette fiction ou cette allégorie, pour les eaux courantes surtout, mais elle n'explique pas les mots *propiùs à diis,* plus près des dieux, et *propinquare cœlo,* s'approcher du ciel, dont se sert l'auteur des *Annales.* Nous sommes vraiment étonné que l'érudit Dom Martin, qui avait reconnu l'identité du *Teut* gaulois et du *Mithra* perse ou médique, n'ait pas trouvé ici le mot de l'énigme : Mithra ou Teut, le plus grand dieu de la Gaule et de la Germanie, celui que les pre-

1. Tacite, *Annal.*, liv. XIII, *sub fine : Religione insita eos maxime locos propinquare cœlo, precesque mortalium a diis nusquam propius audiri.*

2. Dom Martin, *Relig. des Gaulois,* liv. I, p. 132, qui cite Callimaque, *Hymne à Cérès,* vers. 14, et Eschyle dans ses *Suppliantes,* vers. 561.

miers habitants de ces contrées appelaient leur père, et que, pour cela, les Romains ont confondu avec leur *Dis-pater,* Pluton, était un dieu souterrain : c'était, nous l'avons déjà démontré, le Mercure *chtonius* ou *inferus,* des tombeaux et des enfers, l'intermédiaire entre la vie et le trépas, entre la lumière et la nuit, entre les vivants et les ombres. Sans doute Mithra était aussi le principe qui enflamme et anime le soleil, mais il était sorti de la pierre; son empire ou plutôt son berceau, était les entrailles de la terre et la nuit. Après ces données, qui sont bien celles de la mythologie gauloise et germaine, comment s'étonner que nos pères aient proclamé les eaux en général ce qu'il y avait de plus près de leur dieu? Ne sortaient-elles pas de son domaine souterrain, ne s'étaient-elles pas, pour ainsi dire, imprégnées de sa divinité à son contact? ne semblaient-elles pas émaner de lui-même?

C'est sous l'empire de ces idées que le Rhin fut un dieu pour nos ancêtres, *Rhenus deus;* ils lui attribuaient la puissance de distinguer le fruit de l'adultère du fruit de l'union légitime, et quand, sur les flots, l'enfant exposé dans un bouclier surnageait, il était proclamé légitime; quand il était submergé, il n'était pas digne de regrets, et sa mère, punie de la peine des adultères, était enterrée vivante ou livrée aux flammes.

Nous ne dirons pas quels lieux en Alsace, après le Rhin, virent leurs eaux plus particulièrement consacrées par le culte; l'histoire est muette sur ce point. Mais plusieurs notions anciennes concourent, avec l'idée-mère de la religion gauloise et germaine, à démontrer que les localités les plus sauvages, les plus retirées, étaient les plus propres à l'exercice de ce culte mystérieux et terrible, qui ne se contentait pas de l'imposante obscurité des forêts pour y cacher ses pratiques, mais demandait encore les ténèbres de la nuit ou au moins les pâles lueurs de la lune. Le point de départ du druidisme était tellement l'empire de la nuit, que les Gaulois ne comptaient pas par jour, mais par nuit; aussi les prêtres ou sacrificateurs, s'ils s'appelaient Druides de *Dru*, chêne, parce que c'était sous des chênes ou en face de chênes que le sang des victimes devait couler, s'appelaient-ils aussi *senes, senans* ou plutôt *semnes,* redoutables ou infernaux. C'est par allusion à leur culte que les Grecs parlaient de mystères redou-

tables, Σεμνὰ μυστηρία, et donnaient aux divinités infernales, aux furies, le nom de Σεμναί Θεαὶ [1].

Les Σεμναί étaient les femmes vouées à ce culte barbare; témoins les vierges si révérées et si redoutables de l'île de Sena, dont Pomponius Méla nous a conservé la peinture et le nom, *Galli senas vocant*[2]. Ces prêtresses, consacrées à une virginité perpétuelle, et au nombre de neuf, comme les Muses, auxquelles du reste elles ressemblaient si peu, avaient, dans la croyance des peuples, le pouvoir de commander aux vents et de déchaîner les tempêtes, de lire dans l'avenir, de guérir tous les maux et de se métamorphoser à leur gré en toutes espèces de bêtes. Qui ne reconnaît là l'origine des fées, des enchantements et de la sorcellerie? Sans doute des Semnes, prêtres et prêtresses avaient fixé leur séjour dans une forêt voisine de Colmar et exerçaient leur culte mystérieux sur les bords de la rivière qui la traverse, car cette forêt en a conservé le nom, elle s'appelle encore aujourd'hui la *Semm* ou *Semn*.

Il est sans doute impossible de désigner toutes les rivières, tous les lacs, toutes les fontaines sacrés de l'antique Séquanie et de la Médiomatricie. S'il faut en croire les plus vieilles chroniques, le lieu où s'élève, aujourd'hui, l'imposante cathédrale de Strasbourg avec sa flèche audacieuse et immense, l'une des merveilles du monde, fut, sous les Triboques, et jusqu'à leur conversion à la foi chrétienne, un bois sacré, au fond duquel un puits d'eau vive servait aux ablutions du culte druidique ou magique : ce puits, vénéré de nos pères, aurait été conservé et serait celui même que l'on montre encore aujourd'hui dans les caveaux ou l'église souterraine de cette ville. Specklin et après lui Osée Schad nous ont transmis la peinture d'une statue d'Hercule, que l'on voyait dans une chapelle de la cathédrale dédié à S. Michel l'archange, et qui n'en a disparu qu'en 1525, pour passer de la propriété publique dans la propriété privée et se perdre enfin

1. Voir *Relig. des Gaul.*, t. I, p. 178, où Dom Martin démontre jusqu'à l'évidence l'identité d'origine des Semnes de l'Inde et des Senes ou Senans de la Gaule, en s'appuyant de citations de Diogène Laerce, de Théophraste, de Suidas, de Clément d'Alexandrie et autres autorités. Là était aussi, sans nul doute, l'origine du nom des Semnones de la Germanie, chez lesquels se célébraient, au rappport de Tacite, les plus terribles mystères de la religion suévique ou teutonne.

2. Pomponius Mela, liv. III, chap. VI.

à Issy près Paris, dans un jardin de M. Vanhœlen, trésorier de France. Le nom de *Crutzmana* était gravé sur cette statue, ou du moins tel fut le nom que lui donnait le peuple et que lui a maintenu l'histoire. Les savants se sont épuisés en vains efforts pour expliquer ce nom. Dom Martin, non sans cause, a voulu le confondre avec l'Hercule *Magusan*[1], mais il nous semble s'être égaré, en le tirant du prétendu mot celtique *Maccuri* et du grec Μάχοϱ pour en faire un *homme armé* d'une *lance* ou d'une *fourche.* Il eût mieux fait de demander l'étymologie de son dieu Magusan à la théogonie médique ou persique; il eût trouvé, que l'Hercule Magusan est tout simplement l'Hercule des Mages, le fils de l'Isis des Suèves. Specklin ne s'y est pas trompé, voici l'explication qu'il nous donne: «Après la mort d'Hercule Aléma-«nus», dit-il, «le peuple lui éléva des statues et lui bâtit des temples, «ainsi qu'à sa mère Isis, et lorsqu'on partait pour la guerre, on l'in-«voquait comme le Dieu des batailles et des guerriers. De là vint que «les idoles de ce genre s'appelaient *Kriegsmann* et dans l'idiome des «Teutons *Crutzmana;* on les appelle de même partout où elles se «retrouvent encore. Ils empruntèrent aussi à Hercule leur nom «d'*Alemani,* quoique ce fait fût ignoré des Romains, jusqu'à ce qu'ils «entrassent en hostilités avec eux. Lorsque plus tard les *Alémans* «bâtirent un temple à *Trebesbourg* (Specklin appelle ainsi Strasbourg) «ils y placèrent la statue de *Crutzmana,* qui subsista jusqu'à ce que «Clovis fondât dans cette ville la première église chrétienne. Alors «cette idole fut conservée dans cet édifice à titre de souvenir; elle «fut enlevée en 1525 de la chapelle Saint-Michel, et il serait à désirer «qu'on l'eût toujours conservée. Plusieurs personnes qui l'ont vue «souvent, affirment qu'elle était coulée en métal, haute de deux «aunes et telle qu'elle est ici représentée[2].» Elle portait tous les attributs d'Hercule, la dépouille du Lion de Némée, la massue et de plus un bouclier; enfin elle était vêtue de la tunique, que Schœpflin considère comme un signe certain de son origine gauloise, tandis qu'elle pourrait tout aussi bien être la preuve d'une origine germa-

1. Voir *Relig. des Gaul.*, t. II, liv. 3, chap. 4, p. 26 à 32.

2. Les fragments de Daniel Specklin, écrits et dessinés de sa main, consistent en trente-cinq grandes feuilles. A la seconde page se trouve le récit dont nous venons de donner la traduction, et la figure de Crutzmann. Voir *Als. illustr.*, trad. de M. Ravenèz, t. I, liv. I, §. 82, p. 166 et 167.

nique, car la tunique était le vêtement caractéristique des deux nations.

En suivant, ou plutôt en interprétant à leur guise, les données de César sur les mœurs gauloises, et en complétant ce qui manque au tableau par les traits les plus saillants de la vie germaine, d'après Tacite, les historiens modernes, tels que Schœpflin, Grandidier et même Amédée Thierry, nous ont représenté les Gaulois et plus particulièrement les populations belges ou celtiques de la Médiomatricie, de la Séquanie et de la Rauracie, comme des barbares ou au moins, d'après une expression romaine, qui a plu à l'un d'eux, comme des demi-barbares. Jamais peinture morale et intellectuelle d'un peuple fut aussi erronnée.

Les écrits de César sont tout politiques; Romain avant tout, il n'avait qu'un but et qu'une ambition, celle de prouver l'excellence de Rome et d'y rattacher toutes les nations, comme à la source et au centre de toutes les lumières; Tacite a voulu faire rougir les Romains de la dissolution de leurs mœurs, en leur peignant, sous le nom de Germains la pureté, la simplicité d'un peuple primitif; l'un donc a fait une œuvre politique, l'autre presque un roman de mœurs, et ce n'est pas là que se trouvent la vérité et l'histoire. La science moderne est appelée à venger nos pères et à refaire leur histoire. — Le dix-neuvième siècle, a dit Champollion-Figeac, rendra aux Gaulois leur science, leurs arts et leur industrie et ce ne sera plus uniquement à travers le prisme des préventions romaines que nous étudierons les origines françaises[1].

L'orgueilleuse Rome avait déifié son berceau, en oubliant et voulant faire oublier qu'elle était sortie de peuples venus d'au delà des Alpes, notamment des Étrusques, Gaulois au même titre que toutes ces nations rhétiques, rhénanes, helvétiques et séquaniennes ou médiomatriciennes, qu'elle traitait de barbares; pouvait-elle avouer qu'elle avait reçu d'elles ou leur avait emprunté les premiers rudiments de bien des arts et de bien des industries qui, perfectionnées dans ses mains, ont puissamment contribué à sa gloire et à sa grandeur?

Déjà nous avons montré que l'architecture étrusque, qui a enfanté

1. Voir Nouvelles recherches sur les patois de la France, 1re partie, p. 3; Paris, 1809.

les monuments les plus grandioses et les plus indestructibles de la ville éternelle, a laissé l'empreinte bien reconnaissable de sa main dans quelques constructions gigantesques de nos montagnes. En nous emparant de quelques aveux échappés à des écrivains du peuple-roi, nous n'aurons pas de peine à prouver que les Romains ont dû aux Gaulois les inventions les plus utiles, et même, ce qui révèle un état de civilisation bien avancé, plusieurs des raffinements les plus exquis du luxe et de la fortune. Pline ne répugne pas à reconnaître les emprunts faits à l'industrie gauloise.

L'agriculture d'abord, elle devait être bien florissante, notamment dans la Séquanie, puisque César comptait sur le produit des moissons séquaniennes pour assurer les subsistances de son immense armée, et ce, après des guerres et pendant des guerres qui devaient avoir appauvri et épuisé ces fertiles contrées. C'est que la culture des champs dans nos provinces, comme dans celles voisines, sur les bords du Rhin, était bien avancée, à tel point que Pline cite aux Romains, comme un exemple du moyen de faire produire double récolte aux terres arables par une seconde et tardive semaille, ce qui s'était pratiqué avec succès dans le pays de Trèves.[1]

Les principaux instruments aratoires des Romains leur étaient venus des Gaules, la *charrue* perfectionnée, la *herse ferrée*, la *grande faux* du moissonneur; nous pourrions ajouter les *tamis*, *sas* et *bluteaux* en crin si nécessaires pour émonder et purifier le produit des moissons. Ce n'est pas tout : ce fut de la Gaule que les Romains tirèrent le *blé blanc* ou froment, qu'ils se procuraient, avant la conquête, à si grands frais, et qui leur fournit un pain vraiment digne des maîtres de la terre[2]. Où l'auraient-ils trouvé mieux que dans nos

1. *Non omittemus unam etiamnun arandi rationem, in Transpadana Italia, bellorum injuria excogitatam. Salasci cum subjectos Alpibus depopularentur agros, passium milliumque jam excrescens tentavere. Postquam respuebat natura inararunt. At illæ messes duplicant docuere, quod nunc vocant artrare, id est, aratrare, ut credo tunc dictum. Hoc fit vel incipiente culmo, cum jam is bina ternave emiserit folia.* Nec recens subtrahimus exemplum, in Trevirico agro, tertio ante hunc annum compertum. *Nam cum hyeme prægelida captæ segetes essent resceverunt reserrientes campos mense Martio uberrimasque messes habuerunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XX, lig. 30 à 38, p. 329.

2. Charrue et herse. *Vomerum plura genera culter vocatur, prædensam priusquam proscindatur, terram secans. Futuris et sulcis vestigia præscribens incisuris quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare rostrati vectis. Tertium in*

fertiles plaines, que César proclamait le plus beau pays des Gaules, et qu'Auguste chérissait comme la plus précieuse et la plus chère conquête de son père adoptif?

Devons-nous citer, après les instruments de l'agriculture et ses plus riches produits puisés par les Romains dans les Gaules, l'emprunt qu'ils leur ont fait aussi des outils plus modestes, mais si utiles à l'artisan, du *vilebrequin* et des *tarières*[1]?

N'est-ce pas à la Gaule que les Romains ont dû leurs plus beaux vases d'airain, l'art de l'étamage, si utile pour la vaisselle, l'usage aussi d'employer la marne et la chaux à féconder les terres, et même, d'après Pline et Philostrate, le moyen de convertir les métaux en monnaie; il n'est pas jusqu'à la manière de fixer le poids que devait porter une voiture en raison de la forme de ses roues, qui ne fût d'importation gauloise.[2]

solo facili nec toto porrectum dentali sed exigua cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, sed exacutior in mucronem fastigiata, eodemque gladio scindens solum et acie laterum radices herbarum secans : id non pridem inventum in Retia. Galliæ vero duas addiderunt rotulas quod genus vocant planaradi. *Cuspis effigiem palæ habet. Serunt ita nonnisi culta terra et ferè nova. Latitudo vomeris cespides versat, semen protinus injiciunt cratesque dentatas supertrahunt.* Pline, LXVIII, chap. XVIII, p. 328, liv. 33 à 41.

Faux. *Falcium ipsarum duo genera. Italicum brevius ac vel inter vebres quoque tractabile Galliarum latifundia majoris compendii quippe medias cædunt herbas brevioresque prætereunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XXVIII, p. 336, liv. 34 à 36.

Tamis, sas et bluteaux en crin. *Cribrorum genera Galli e setis equorum invenere, hispani e lino excussoria et pollinaria ægyptus e papyro atque inneo.* Pline, liv. XVIII, chap. XI, p. 323, lign. 14, 15, 16.

Blé blanc. Sophocle en célébrant Triptolème, l'inventeur de l'agriculture, avait chanté l'Italie heureuse, avant tout, par la possession du froment ou blé blanc. Pline, après avoir traduit ainsi le vers où le poëte exprime cette pensée : *Et fortunatam Italiam frumento canere candido,* ne fait pas difficulté de constater que la plus belle espèce de ce grain précieux venait des guérets de la Gaule : *Nunc ex his generibus quæ Romam invehunt, levissimum est gallicum.* Pline, liv. XVIII, chap. VII, p. 319, lign. 30 à 37.

1. Vilebrequin et tarières. *Nostra ætas correxit ut gallica uteretur terebra, quæ excavat nec urit, quoniam adustio omnis hebetat atque ut gemmascere incipiens legatur calamus.* Pline, liv. XVII, chap. XV, p. 299, lign. 40-41.

2. C'est ce que constate Champollion-Figeac dans ses Recherches précitées; 1re partie, p. 4 à la note 3. Voir aussi *Notice sur l'agriculture des Celtes,* par M. de Cambry; Paris, 1806, in-8.°

Quant à l'art de fondre l'airain, il faut qu'il ait été connu et pratiqué depuis une bien haute antiquité, chez les peuples gaulois et même germains; car Plutarque nous rapporte que ce fut sur leur taureau d'airain que les Cimbres et les Teutons firent jurer à des Romains prisonniers qu'ils laissèrent libres de ne plus combattre contre eux. Voir Plutarque, *de Mario.*

L'on est habitué à faire honneur aux Étrusques de cette poterie vraiment inimitable, dont toutes les fouilles, dans notre sol, mettent à nu de si précieux débris : hé bien ! les Étrusques, du même sang que les premiers habitants de l'Alsace, n'ont pas, sans doute, emporté tout leur secret au delà des monts, et leurs frères, restés dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie ont laissé des traces non douteuses de l'établissement de leur ingénieuse industrie dans nos contrées. Des fours de poterie dite étrusque, des instruments et des produits de cet art ont été découverts dans notre Alsace[1], et l'on ne doutera pas que cette industrie n'y fût antérieure à la conquête, lorsque l'on saura qu'une autre industrie, plus utile encore, et que, bien à tort, on a cru ignorée des anciens, la fabrication du verre, a été, sinon inventée, au moins perfectionnée dans les Gaules, et que Pline, en parlant de la prétendue découverte d'un procédé ou d'un alliage qui produit un verre blanc et pur, ajoute que ce mode de fabrication n'était pas nouveau, qu'il était connu et pratiqué depuis longtemps dans la Gaule. Où donc, dans la Gaule, cette industrie se serait-elle mieux acclimatée que dans nos régions, où, de tout temps, elle a trouvé sous sa main les éléments nécessaires à sa perfection, et où, véritable spécialité de race, elle semble s'être perpétuée d'âge en âge, comme un patrimoine de famille ?

Les arts céramiques se sont, en effet, implantés, de temps immémorial, sur les bords du Rhin, comme sur les rives du Danube, en Alsace et dans la Lorraine allemande, comme en Bohême, en Hongrie et dans plusieurs autres pays de ce parcours; peut-être même l'invention si ancienne, faite par Obsidius en Éthiopie, du moyen de colorer le verre, d'y fixer des images et de lui donner toutes les nuances des pierres précieuses, est-elle d'une bien antique importation dans toutes ces contrées de la vieille forêt hercynienne; et faudrait-il s'en étonner ? Ne savons-nous pas que cet art était connu de tout l'Orient, des Perses, des Mèdes et des Égyptiens ? Le sang de ces grands peuples ne coulait-il pas dans les veines des

Ajoutons ici que le culte rendu au taureau est une nouvelle preuve de l'adoration de Mithra par tous ces peuples, car le taureau était l'un des principaux symboles mithriatiques.

1. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. III, p. 80, et l'excellent article de M. Louis Levrault, inséré dans la Revue d'Alsace, et déjà cité.

Sigynnes? Les Étrusques de la Séquanie et de la Médiomatricie n'étaient-ils pas, comme ceux de l'Italie, les fils de ces Sigynnes? Tout dans les œuvres céramiques des Étrusques, tout, jusqu'aux sujets empreints sur les vases, est oriental, et l'on se souvient en les voyant, dit un savant moderne, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.[1]

Un autre savant moderne[2] a signalé des ressemblances frappantes entre les monuments funèbres étrusques et les monuments égyptiens, et, ce qui lui a paru plus inexplicable encore, il a reconnu, dans les ouvrages de l'antique Étrurie, l'alliance des arts de l'Égypte avec les arts de Ninive ou de Persépolis[3]. Il a recherché l'explication

1. M. Lenormant a fait voir que l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, qu'il faut réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre. L'argile, qui les compose, est noir à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre, dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux et l'on se souvient en les voyant de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive. Le savant académicien a consigné ses importantes constatations dans la *Revue archéologique*, année 1844, p. 781. Voir aussi la planche XIX, nos 6-8 et 11.

2. M. J. J. Ampère, dans son savant ouvrage intitulé : l'*Histoire romaine à Rome* (insérée dans la *Revue des deux mondes*, t. IX, p. 1159), dit : «Les Etrusques étaient de «grands navigateurs, et leurs tombeaux offrent la preuve des relations que la navigation et le «commerce établissaient entre eux et des nations lointaines. Ainsi on a trouvé dans les tom«beaux de l'Étrurie des scarabées égyptiens sur lesquels sont gravés de véritables hiéro«glyphes. Je m'en suis convaincu par mes propres yeux...... Ces amulettes ont été cer«tainement apportés d'Égypte. Une preuve encore plus singulière des rapports de l'Étrurie «avec des contrées bien éloignées, est fournie par ces deux étranges personnages, que l'on «contemple avec un étonnement toujours nouveau dans la collection de M. Campana, et dont «le costume et les traits font penser forcément à la Perse, à l'Inde, à la Chine, on ne sait à «quel pays ou à quel peuple, mais certainement aux régions les plus reculées de l'Asie.»

3. M. J. J. Ampère ajoute en note : «Outre les objets évidemment importés d'Égypte, «comme ceux dont je parlais plus haut, les monuments réellement étrusques offrent avec les «monuments égyptiens des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par de nombreuses «communications. La fleur de lotus, sacrée en Égypte, décore souvent les ustensiles de «bronze. L'oiseau à tête humaine, qui était chez les Égyptiens le symbole de l'âme, se re«trouve parmi les représentations étrusques. Les portes des tombeaux à Cœre, Norcia, «Castel d'Asso, ont exactement la forme particulière aux portes égyptiennes. Parmi les orne«ments exposés dans la grande vitrine du musée Grégorien au Vatican, on voit des figures «aux longues ailes enserrant le corps et se dirigeant vers les pieds, fort semblables à celles «des divinités égyptiennes, tandis que sur les vases et sur les murs des tombeaux sont re«présentés des animaux fantastiques qui semblent venir de Ninive ou de Persépolis.»

de ce phénomène dans des rapports fréquents et anciens établis par le commerce entre ces trois peuples d'Europe, d'Afrique et d'Asie, rapports qu'il est forcé de supposer, et qui n'ont jamais existé, du moins dans la haute antiquité. D'ailleurs, c'est sur la forme intérieure et extérieure des tombeaux et sur leur contenu que ce savant a fait porter ses judicieuses remarques, et nous ne comprenons pas comment de pareilles choses pourraient être le résultat de rapports commerciaux, car elles tiennent à ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, leur religion.

Oui, si quelque chose peut prouver l'identité d'origine de deux nations, ce sont les dogmes, les rites de leur culte, leurs usages funèbres, le mode de leurs funérailles et leurs tombeaux : là se révèlent leur esprit original, leurs idées traditionnelles, leurs croyances nationales. Où vous découvrirez quelque image, quelque symbole d'Isis ou de Mithra, soyez sûr que vous êtes en face de quelques restes des Égyptiens, des Perses ou des Mèdes. Eh bien! fouillez la terre d'Alsace ou la terre de l'ancienne Étrurie, sous quelqu'une de ces éminences décorées encore du nom de *tumuli*, faites-en sortir quelque tombe et comparez. Ici vous trouvez des ossements, là des urnes cinéraires; deux usages donc existaient : celui d'enterrer les corps intacts et celui de ne confier à la terre que leurs cendres. Qui ne reconnaît, dans ce double mode de sépulture, les idées traditionnelles de peuples différents, des Perses et des Mèdes, qui brûlaient leurs morts, et des Égyptiens qui les embaumaient, ou qui, du moins, prenaient tant de précautions pour rendre leurs restes indestructibles? Sans doute, aux grands et aux rois étaient réservés les pyramides et le privilége d'éterniser leurs cadavres sous les bandelettes et les arômes de la momie; le peuple se contentait de quelques préparations, qui prouvaient son désir de défendre de la destruction les ossements de ses pères, mais qui ne pouvaient atteindre ce résultat et résister à l'action du temps. Relégués sur les bords du Danube, au milieu du désert que nous peint Hérodote, les colons sigynnes, ou du moins ce qui fut égyptien parmi eux, durent réduire leur mode de sépulture à leurs possibilités et le transmettre ainsi, bien modifié, à leurs descendants; il n'en resta, sans doute, que la simple inhumation. La population médique des Si-

gynnes, et c'était évidemment l'immense majorité, conserva de son côté et transmit à ses enfants l'usage de brûler les corps, et ainsi s'est perpétué un double mode de sépulture, dont les témoins surgissent partout sur le chemin des Sigynnes et des Struchates, sur les rives de l'Arno et du Pô comme sur les rives du Danube et du Rhin, en Étrurie surtout comme en Alsace. Schœpflin, sans en rechercher la cause, a constaté l'existence ancienne de cette double coutume et en a même signalé des preuves nombreuses. Les sarcophages, dit-il, récèlent des corps brûlés ou des ossements encore intacts et prouvent que nos ancêtres tantôt brûlaient leurs morts, tantôt les livraient à la terre sans les placer sur le bûcher. Cette double coutume existait aussi chez les Romains[1].

Cependant l'usage de la majorité finit par l'emporter et, du temps de César, était devenu à peu près général : En lisant la description qu'il donne[2] des funérailles gauloises, on se croirait transporté sur les rives du Gange et de l'Indus. «Les funérailles, chez les Gaulois, dit-il, sont, relativement à leur civilisation, magnifiques et somptueuses. Tout ce qui fut cher au défunt pendant sa vie, même les animaux, est jeté sur son bûcher; il y a peu de temps encore, pour rendre au mort des honneurs complets, on brûlait avec lui ceux de ses esclaves et de ses clients ou dévoués, qu'il avait le plus aimés.» César ajoute qu'au décès d'un homme de haut rang ses parents s'assemblent : s'il y a matière à quelque soupçon de mort violente, la coutume veut que toutes les femmes soient appliquées à la question, selon les formes employées envers les esclaves, et si la preuve est acquise, toutes sont livrées aux flammes[3]. Cet usage de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, se retrouve encore aujourd'hui dans les Indes; mais là il est dévouement, dit un général, digne inter-

1 *Sarcophagi vel corpora exusta, vel etiam non exustorum reliquias pandunt, claro indicio, majores nostros et combussisse et non combussisse mortuos, prouti apud Romanos alterutra consuetudo invaluit.* Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, liv. II, §. VII. p. 319.

2. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XIX.

3. *Et cum paterfamilias, illustriore loco natus, decessit, ejus propinqui conveniunt et de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent; et si compertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt.* César, *De Bello gall.*, liv. VI, chap. XIX.

prête de César[1], ici il est supplice. L'idée est autre, mais le fait est le même; le temps et le mélange des races expliquent la différence dans l'inspiration de cet holocauste conjugal. Mais, la coutume est identique, et, quoique de principe elle soit devenue exception, elle n'en a pas moins été puisée à la même source : c'est toujours la femme sacrifiée sur la tombe de son époux. Ce sacrifice dut même souvent être volontaire et spontané dans la Gaule, car il reposait sur le principe de l'immortalité de l'âme ; l'ami voulait vivre au delà du tombeau avec son ami[2]. Quelle affection était mieux faite pour inspirer un pareil dévouement que l'amour conjugal!

Mais jetons un œil plus attentif et plus scrutateur sur ces tombes de plus de deux mille ans, que renferment-elles à côté des ossements et des urnes cinéraires? Des vases sacrés funéraires, de la vaisselle de table ou de ménage, de diverses formes et figures et destinés à des usages divers, des marmites, des urnes, des urnes cinéraires, des aiguières, des bassins, des plats à servir les viandes, des fioles de verre et même des vases de différentes espèces de verre aussi; c'est ce que l'on trouve tous les jours dans les sépultures antiques en Alsace comme dans le pays de Spire et de Worms[3]; c'est ce que l'on découvre aussi dans les tombes de l'antique Orient. Quelquefois sous nos *tumuli* on trouve aussi des bagues, des bracelets, et, ce qui est plus caractéristique, des médailles ou monnaies, des espèces d'amulettes égyptiennes ou de ces symboles mytriaques appelés *abraxas*. Qui ne reconnaît dans ces pièces de monnaie et ces amulettes quelque souvenir des usages funéraires de l'Egypte? Ne trouvet-on pas encore dans la bouche des momies quelque espèce monétaire

1. Voir les Commentaires de César, traduits par Em. Toulongeon, ex-constituant, ancien officier général, membre de l'Institut, t. I, p. 216 à la note 1.

2. *Unum ex his, quæ præcipiunt, in vulgus effluxit (videlicet ut forent ad bella meliores), æternas esse animas, vitamque alteram ad manes. Itaque cum mortuis cremant ac defodiunt apta viventibus. Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri libenter emitterent.* Pomponius Mela, liv. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, 1843.

3. *Vasa sacra, sepulcralia, culinaria, œconomicæ, diversæ formæ et figuræ, diversis usibus destinata, urnæ, ollæ, cineraria, gutti, pateræ, patinæ, phiolæ, ex sepulcris aliisque locis in Alsatia, certatim effodiuntur; quibus pingenda sunt vitrea variæ figuræ vasa, apud nos, apud Spirenses et Wormatienses, in sepulcris reperta.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, liv. II, §. III, p. 319.

et sur leur corps quelque amulette d'Isis? Et qui ne sait que ces anneaux à figure mystérieuse gravée sur quelque pierre précieuse et qui ont conservé dans la magie, née du magisme, le nom cabalistique d'*abraxas*, étaient le talisman de la nation médique ou assyrienne des Sarmates Basilides, les frères de nos Sigynnes du Danube?

Les Gaulois faisaient d'amples libations sur le bûcher et bien persuadés que le défunt n'était mort que pour revivre, ils mettaient dans sa tombe tout ce qui est nécessaire aux vivants, *apta viventibus*; ils se réunissaient dans des festins et les prémices de tout ce que l'on y buvait ou mangeait étaient offerts au défunt et enterrés avec ses restes: c'était la part du mort. Cette habitude empruntée aussi à l'Orient s'est perpétuée parmi nous, dans nos campagnes surtout, où l'on fait encore le repas des funérailles.

Chez les Gaulois ce repas se renouvelait à chaque anniversaire du décès. Ils célébraient aussi, comme les Germains, le jour de la naissance; c'étaient leurs fêtes natales, *natalia*; du reste, comme les Germains aussi et les Perses et les Mèdes[1] avant eux, les affaires publiques et privées étaient délibérées à table, et, par une coutume fort sage, après avoir discuté au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ils reprennaient le lendemain et à jeun la délibération de la veille. Aujourd'hui encore chez les Alsaciens, les affaires ne se traitent-elles pas le verre à la main, dans nos villages, surtout et n'est-ce pas à table que l'on y cimente le mieux les contrats?

Nos annalistes modernes renchérissant sur César et Tacite, semblent oublier que le peuple séquanien, dont ils écrivent l'histoire, était l'un des plus civilisés de la Gaule, qu'il en avait même été longtemps le

1. Πέρσαι ...... οἴνῳ δὲ κάρτα προσκέαται, καὶ σφι οἰκ ἐμίεσαι ἔξεστι, οὐκί οὐρῆσαι ἀντίον ἄλλου ταῦτα μέν νυν οὔτω φυλάσσεται, μεθυσκόμενοι δὲ ἐώ θασι βουλεύεσθαι τὰ σπουδαι έστατα τῶν πρηγμὰτων. τό δ'ἂν ἅδη σφι βουλευομένοισι, τοῦτο τῆ ὑστεραίη νήφουσι προτιθεΐ ὁ στέγαρχω ἐν τοῦ ἂν εοντες βόυλεύωνται· καὶ ἦνμέν ἅδη καὶ νή φουσι, χρέωνται αὐτῷ, ἢν δὲ μὴ ἅδη, μετι εῖσι. τά δ'ἂν νήροντες προβουλεύσωνται, μεθυσκόμενοι ἐπιδια γινώσκουσι; Hérodote, liv. I, chap. 133; ce que A. F. Miot traduit fort bien ainsi : Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se pernettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus, et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun. Trad., liv. I; Clio, p. 112.

chef, et ils peignent nos pères de la Séquanie, de la Médiomatricie et de la Rauracie comme des espèces de sauvages, se nourissant de glands et de faînes. Grandidier hasarde même la pensée que l'usage chez les Gaulois de se nourrir de glands fut la véritable origine de la déification du chêne; il ne craint pas d'ajouter qu'ils en ont même conservé le goût après être policés[1] et il tire la preuve de cette singulière proposition de ce que, dans un règlement publié vers 767 par S. Chrodegand, évêque de Metz, pour les chanoines de son diocèse et qui fut aussitôt adopté par les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, il avait été prescrit, que si, dans une mauvaise année, le gland ou la faîne venaient à manquer, ce serait à l'évêque à y pourvoir[2]. Grandidier eut tout aussi bien fait de dire que le droit de glandée a été inventé pour l'homme. Il aurait dû d'autant mieux se défendre de cette idée que, quelques lignes plus bas, après avoir représenté le fruit du chêne comme la nourriture favorite et même divinisée des Gaulois, il les fait passer, sans transition, de la race des frugivores à la race des carnivores et les représente, d'après Strabon, comme de grands mangeurs de viandes et surtout de cochons, tant frais que salés[3]. Ils nourrissent, dit en effet Strabon, tant de porcs qu'ils fournissaient de salaisons Rome et toute l'Italie[4]. Athénée[5] re-

1. Ce sont les propres expressions de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 39, où il cite à l'appui de sa thèse le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 8. Cet auteur se borne à dire sans doute que les premiers Gaulois se sont nourris des fruits de de leurs forêts; il eût pu en dire autant de tous les peuples pris à l'état sauvage; mais il s'est bien gardé de faire survivre chez eux à la civilisation et à la conquête ce que Grandidier appelle ingénûment leur goût pour le gland.

2. Caput 22. *Si contigerit quod illo anno glandis vel fagina non est, etc......* Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, *ibid.*, et *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I, liv. II, p. 177 et 178.

3. Voir Grandidier, *Hist. d'Al.*, t. I, p. 4, et *Strabonis geographica*, editio minor de Gust. Kramer (Berlin, 1852), t. I, liv. IV, chap. 4, p. 123. «Τροφή δὲ πλείστη μετά γάλακτος καὶ κρεῶν παντοίον, μάλιστα δέ τῶν ὑείων καὶ νεών καὶ ἁλιςτῶν. Ce que Guarinus de Vérone (p. 188 de sa traduction) rend ainsi : *Plurima cum lacte illis esca, carnibusque, multifariam præsertim suillis et recentibus salitis.*

4. *Strabonis geographica*, *loc. cit.* Οὕτως δ' ἔστί δαψιλῆ καὶ τά ποίμνια καὶ τ ὑοφόρβια, ὥστε τῶν σαγων καὶ τῆς ταριχειάς ἀφθονίαν μή τῇ 'Ρόμῃ χορηγεῖσ Θα μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς 'Ιταλίας. Ce que Guarinus de Vérone traduit ainsi : *Tam copiosi illis et ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et sagorum et salsamentorum abundantia, non solum Romæ, sed etiam pluribus Italiæ partibus suppeditetur.*

5. Athénée, dans son curieux ouvrage intitulé : *Dipno sophistæ* ou les *sophistes* (c'est-

marque, ajoute encore Grandidier, que la Gaule avait la réputation de faire les meilleurs jambons. Varron[1] complète le tableau, «les «jambons, dit-il, formaient avec les saucisses et les cervelats (c'est «la traduction de Grandidier) un des principaux commerces que ces peuples faisaient avec la capitale de l'empire. Or Varron était contemporain de la conquête et constatait évidemment un état de choses bien antérieur et sans doute établi depuis des siècles. On le voit, la renommée de la charcuterie de Strasbourg et de Mayence a précédé les Romains dans nos contrées et le peuple, chez lequel se développait avec tant de succès cette industrie culinaire, ne pouvait être un peuple réduit à disputer, dans les bois, sa nourriture aux pourceaux.

Que serait-ce si nous démontrions et nous le pourrions, que l'Alsace et les provinces du Rhin savaient, dès alors, quelque chose d'une autre industrie gastronomique plus célèbre encore et qui est devenue, depuis, l'une des spécialités de Strasbourg et de Colmar. Elles en fécondaient du moins la matière première et en fournissaient la capitale du monde. Ce commerce et celui des plumes enfantèrent, même sous les Romains, la contrebande[2].

à-dire, les savants), liv. IV, p. 457 de l'édition de Casaubon. Schweighæuser a donné de cet ouvrage une édition fort estimée aussi et qui a été collationnée sur de nouveaux manuscrits; 14 vol. in-8.°; Strasbourg, 1801-1807. Athénée a vécu sous Marc-Aurèle et ses successeurs jusqu'à Alexandre-Sévère, et il constate la renommée des jambons de la Gaule comme bien ancienne.

1. Marcus Terentius Varron, dit le plus savant des Romains, né à Rome, l'an 116 avant Jésus-Christ, mourut l'an 26 après Jésus-Christ. Il écrivait donc pendant la conquête et avant, et constatait évidemment un état de choses bien antérieur. Il rapporte d'ailleurs les paroles mêmes de Marcus Porcius Caton, qui vivait 234 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent, deux siècles à peu près avant la conquête. *Suillum pecus ...... equeis* succidias *Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum, quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam* pernæ tomacinæ *et* taniacæ, *et* petaciones. *De magnitudine gallicarum succidiarum Cato scribit his verbis : In Italia in scrobes terna atque quaterna millia aulia succidia, etc.......* Varron *de re rustica*, liv. II, chap. 4; *Da Sue*, p, 110; édit. *ex Hieronymi Commelini typographis*, an. MDXCV.

2. Il est à croire que l'art des foies gras a été inventé à Rome par quelque gastronome célèbre, par Scipion Metellus, personnage consulaire, ou par Marcus Sestius, chevalier romain. Pline n'ose se prononcer entre les deux. Il est plus explicite sur l'invention du mélange des plumes d'oies et des crêtes de coqs; il en fait honneur à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala; mais ce qu'il constate de la manière la plus nette et comme une chose ancienne, c'est que la Gaule belgique jusqu'au pays des Morins et notre Médiomatricie fournissaient à Rome ces troupeaux d'oies dont on savait tirer un si bon parti. Il donne sur le voyage de ces volatiles des détails

Les habitants de nos régions possédaient aussi les fruits les plus delicieux, qui même, comme pour consacrer le souvenir de leur origine asiatique et de leur naturalisation ancienne parmi nous, recevaient alternativement des Romains eux-mêmes le nom de *persiques* ou *galliques ;* témoin la *pêche,* dont l'Alsace et son vignoble surtout sont si riches et qui, au témoignage de Pline, s'appelait *persicum* ou *gallicum malum*, la pomme persique ou gallique, en allemand encore aujourd'hui, *Pfirsich*,[1]; témoin aussi la *cerise*, venue également de l'Asie et qui n'avait pas attendu pour s'implanter sur les rives du Rhin, dans les vallées des Vosges et du Jura, que Lucullus la rapportât de Cérasonte[2].

Sans doute aussi notre fleuve avait, alors comme aujourd'hui, ses saumons, ses carpes, et nos torrents leurs truites. — Les Gaulois et

assez curieux, et s'étonne qu'ils aient pu faire à pied *(pedibus)* un si long trajet. Il nous apprend que leurs plumes étaient aussi l'objet d'un commerce fort étendu et que les plus recherchées venaient de la Germanie. Il rappelle même le nom germain des oies *Gansæ*, et signale le prix si élevé de leurs plumes. Puis, après avoir cité l'opinion de quelques anciens sur la prétendue intelligence des oies, à propos de celles qui ont sauvé le capitole, plus sages ont été chez nous, dit-il, ceux qui les ont appréciées par la bonté de leurs foies : *Nostri sapientiores, qui eos iecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in quæstione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio Metellus, vir consularis, an Marcus Sestius eadem ætate eques romanus. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit. Tribuetur enim a me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Tessi proferuntur ad primos, ita cæteri stipatione naturali propellunt eos. Condidorum alterum rectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur, molliorque quæ corpori quam proxima et e Germania laudatissima candidi ibi verum minores, gansæ vocantur. Pretium plumæ eorum in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum præfectis, a vigili statæ ad hæc aucupia demissis cohortibus totis.* Pline, *Natur. hist.*, liv. X, chap. XXII, p. 175.

1. Voir le même Pline, au chap. XI, liv. XV : *de malo cotoneo*, et chap. XII, *ibid.*, *de Persico genera quatuor', sed persicorum palma duracinis. Nationum habent cognomen* gallica *et* asiatica ; — puis, *in totum quidem persica peregrina etiam Asiæ græciæque esse, ex nomine ipso apparet, atque ex Perside advecta.*

2. Pline, liv. XII, p. 217, au chap., *de peregrinis arboribus et malo assyria : peregrinæ et cerasi, persicæque et omnes quarum græca nomina aut aliena.* On croit que Lucullus, après la guerre de Mithridate, rapporta les premières cerises de Cerasonte *(Cerasus)*, aujourd'hui Kersoun, ville de l'Asie Mineure, dans le royaume du Pont. Rien n'est moins certain que cette origine dont ne parle pas même Pline, et dont certes il eût parlé, si elle avait eu quelque fondement de vérité.

les Germains connaissaient la pêche, ils étaient aussi passionnés pour la chasse[1]; nos forêts leur fournissaient non-seulement le gros et menu gibier dont nous nous délectons de nos jours, mais les montagnes des Vosges étaient encore remplies[2] d'*urus* ou taureaux sauvages, le *bubalus*[3] des Anciens, l'*Auerochs* des Allemands que l'on n'y voit plus[4] et de cerfs, que l'on n'y voit plus guère. Ainsi le cerf, le chevreuil, le lièvre, le sanglier devaient figurer dans les repas des Gaulois à côté de la chair des troupeaux et des produits de l'agriculture et s'ils ne se nourrissaient pas de la viande des *Urus*, les cornes de ce féroce animal se transformaient, sous leurs mains, en vases énormes, qu'ils savaient enrichir de métaux précieux et dont ils se servaient comme de coupes dans les festins, comme de trompes ou de cornets dans les combats[5].

1. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XXVIII.

2. Elles l'étaient encore sous les rois de la première race. *Eremus vasta Vosagus et aspera vastæ solitudinis spoculosaque, in loca quibus solæ feræ, ursi, bubali, lupi frequenter videbantur*, dit le moine Jonas dans la vie de St. Colomban. Les bubali vosgiens sont rappelés par Grégoire de Tours, liv. X, chap. X, p. 227. Édit. Paris, 1838. *Dum ipse Guntchramus rex per Vosagum silvam venatione mexerceret, vestigia occisi bubali deprehendit.* Venant Fortunat qui écrivait au sixième siècle, *in carmine ad Gogonem*, liv. VII: dans Duchesne, t. I, p. 496, en parle ainsi :

Arduennæ an Vosagi cervi capræ, helices, ursi
Cæde sagittifera silva fragore tonat,
Sed validi bubali perit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, onager, aper.

3. *Bubalus*, ce mot a prévalu, et néanmoins, d'après Solin, ne serait pas exact. «On y «trouve, dit-il (en Germanie et notamment dans la forêt hercynienne) les *ures* que le vul«gaire ignorant appelle *bubales*; mais le bubale est un animal d'Afrique, qui a des rapports «de ressemblance avec le cerf. Les ures ont des cornes semblables à celles des taureaux, «mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on les présente, à cause de leur grande «capacité, pour servir de coupes.» *Sunt et uri, quos imperitum vulgus vocat bubalos :* «quum *bubali pene ad cervicem faciem in Afrca procreentur* Istis porro quos uros dici«mur, taurina cornua in *tantum modum protenduntur, ut dempta ob insignem capacita«tem inter regias mensas potuum gerula fiant.*» Solin, *Polyhistor*, chap. XXI, p. 174, édit. Panckoucke, 1847.

4. L'*urus* est entièrement anéanti dans nos forêts; on en voit encore quelques-uns dans celles de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie, où du temps de Grandidier déjà il commençait à devenir très-rare.

L'*urus* n'est autre que le taureau sauvage. Voir Macrobe, *Saturnalium*, liv. VII, chap. IV, p. 484; édit. 1548. C'est le buffle ou *auerochs*, décrit par Buffon. t. X, p. 42 et 64. Édit. in-8° de 1769.

5. Le peuple du canton d'Uri, dit Grandidier, se sert encore aujourd'hui dans les cérémonies publiques et à la guerre d'un corneur qui sonne du cornet au lieu d'une trompette,

les monuments les plus grandioses et les plus indestructibles de la ville éternelle, a laissé l'empreinte bien reconnaissable de sa main dans quelques constructions gigantesques de nos montagnes. En nous emparant de quelques aveux échappés à des écrivains du peuple-roi, nous n'aurons pas de peine à prouver que les Romains ont dû aux Gaulois les inventions les plus utiles, et même, ce qui révèle un état de civilisation bien avancé, plusieurs des raffinements les plus exquis du luxe et de la fortune. Pline ne répugne pas à reconnaître les emprunts faits à l'industrie gauloise.

L'agriculture d'abord, elle devait être bien florissante, notamment dans la Séquanie, puisque César comptait sur le produit des moissons séquaniennes pour assurer les subsistances de son immense armée, et ce, après des guerres et pendant des guerres qui devaient avoir appauvri et épuisé ces fertiles contrées. C'est que la culture des champs dans nos provinces, comme dans celles voisines, sur les bords du Rhin, était bien avancée, à tel point que Pline cite aux Romains, comme un exemple du moyen de faire produire double récolte aux terres arables par une seconde et tardive semaille, ce qui s'était pratiqué avec succès dans le pays de Trèves.[1]

Les principaux instruments aratoires des Romains leur étaient venus des Gaules, la *charrue* perfectionnée, la *herse ferrée*, la *grande faux* du moissonneur; nous pourrions ajouter les *tamis*, *sas* et *bluteaux* en crin si nécessaires pour émonder et purifier le produit des moissons. Ce n'est pas tout : ce fut de la Gaule que les Romains tirèrent le *blé blanc* ou froment, qu'ils se procuraient, avant la conquête, à si grands frais, et qui leur fournit un pain vraiment digne des maîtres de la terre[2]. Où l'auraient-ils trouvé mieux que dans nos

1. *Non omittemus unam etiamnum arandi rationem, in Transpadana Italia, bellorum injuria excogitatam. Salasci cum subjectos Alpibus depopularentur agros, passim milliumque jam excrescens tentavere. Postquam respuebat natura inararunt. At illæ messes duplicant docuere, quod nunc vocant artrare, id est, aratrare, ut credo tunc dictum. Hoc fit vel incipiente culmo, cum jam is bina ternave emiserit folia.* Nec recens subtrahimus exemplum, in Trevirico agro, tertio ante hunc annum compertum. *Nam cum hyeme prægelida captæ segetes essent resceverunt reserrientes campos mense Martio uberrimasque messes habuerunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XX, lig. 30 à 38, p. 329.

2. Charrue et herse. *Vomerum plura genera culter vocatur, prædensam priusquam proscindatur, terram secans. Futuris et sulcis vestigia præscribens incisuris quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare rostrati vectis. Tertium in*

fertiles plaines, que César proclamait le plus beau pays des Gaules, et qu'Auguste chérissait comme la plus précieuse et la plus chère conquête de son père adoptif?

Devons-nous citer, après les instruments de l'agriculture et ses plus riches produits puisés par les Romains dans les Gaules, l'emprunt qu'ils leur ont fait aussi des outils plus modestes, mais si utiles à l'artisan, du *vilebrequin* et des *tarières*[1]?

N'est-ce pas à la Gaule que les Romains ont dû leurs plus beaux vases d'airain, l'art de l'étamage, si utile pour la vaisselle, l'usage aussi d'employer la marne et la chaux à féconder les terres, et même, d'après Pline et Philostrate, le moyen de convertir les métaux en monnaie; il n'est pas jusqu'à la manière de fixer le poids que devait porter une voiture en raison de la forme de ses roues, qui ne fût d'importation gauloise.[2]

solo facili nec toto porrectum dentali sed exigua cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, sed exacutior in mucronem fastigiata, eodemque gladio scindens solum et acie laterum radices herbarum secans : id non pridem inventum in Retia. Galliæ vero duas addiderunt rotulas quod genus vocant planaradi. *Cuspis effigiem palæ habet. Serunt ita nonnisi culta terra et ferè nova. Latitudo vomeris cespides versat, semen protinus injiciunt cratesque dentatas supertrahunt.* Pline, LXVIII, chap. XVIII, p. 328, liv. 33 à 41.

Faux. *Falcium ipsarum duo genera. Italicum brevius ac vel inter vebres quoque tractabile Galliarum latifundia majoris compendii quippe medias cædunt herbas brevioresque prætereunt.* Pline, liv. XVIII, chap. XXVIII, p. 336, liv. 34 à 36.

Tamis, sas et bluteaux en crin. *Cribrorum genera Galli e setis equorum invenere, hispani e lino excussoria et pollinaria ægyptus e papyro atque inneo.* Pline, liv. XVIII, chap. XI, p. 323, lign. 14, 15, 16.

Blé blanc. Sophocle en célébrant Triptolème, l'inventeur de l'agriculture, avait chanté l'Italie heureuse, avant tout, par la possession du froment ou blé blanc. Pline, après avoir traduit ainsi le vers où le poëte exprime cette pensée : *Et fortunatam Italiam frumento canere candido,* ne fait pas difficulté de constater que la plus belle espèce de ce grain précieux venait des guérets de la Gaule : *Nunc ex his generibus quæ Romam invehunt, levissimum est gallicum.* Pline, liv. XVIII, chap. VII, p. 319, lign. 30 à 37.

1. Vilebrequin et tarières. *Nostra ætas correxit ut gallica uteretur terebra, quæ excavat nec urit, quoniam adustio omnis hebetat atque ut gemmascere incipiens legatur calamus.* Pline, liv. XVII, chap. XV, p. 299, lign. 40-41.

2. C'est ce que constate Champollion-Figeac dans ses Recherches précitées; 1re partie, p. 4 à la note 3. Voir aussi *Notice sur l'agriculture des Celtes*, par M. de Cambry; Paris, 1806, in-8.°

Quant à l'art de fondre l'airain, il faut qu'il ait été connu et pratiqué depuis une bien haute antiquité, chez les peuples gaulois et même germains; car Plutarque nous rapporte que ce fut sur leur taureau d'airain que les Cimbres et les Teutons firent jurer à des Romains prisonniers qu'ils laissèrent libres de ne plus combattre contre eux. Voir Plutarque, *de Mario.*

L'on est habitué à faire honneur aux Étrusques de cette poterie vraiment inimitable, dont toutes les fouilles, dans notre sol, mettent à nu de si précieux débris : hé bien ! les Étrusques, du même sang que les premiers habitants de l'Alsace, n'ont pas, sans doute, emporté tout leur secret au delà des monts, et leurs frères, restés dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie ont laissé des traces non douteuses de l'établissement de leur ingénieuse industrie dans nos contrées. Des fours de poterie dite étrusque, des instruments et des produits de cet art ont été découverts dans notre Alsace[1], et l'on ne doutera pas que cette industrie n'y fût antérieure à la conquête, lorsque l'on saura qu'une autre industrie, plus utile encore, et que, bien à tort, on a cru ignorée des anciens, la fabrication du verre, a été, sinon inventée, au moins perfectionnée dans les Gaules, et que Pline, en parlant de la prétendue découverte d'un procédé ou d'un alliage qui produit un verre blanc et pur, ajoute que ce mode de fabrication n'était pas nouveau, qu'il était connu et pratiqué depuis longtemps dans la Gaule. Où donc, dans la Gaule, cette industrie se serait-elle mieux acclimatée que dans nos régions, où, de tout temps, elle a trouvé sous sa main les éléments nécessaires à sa perfection, et où, véritable spécialité de race, elle semble s'être perpétuée d'âge en âge, comme un patrimoine de famille ?

Les arts céramiques se sont, en effet, implantés, de temps immémorial, sur les bords du Rhin, comme sur les rives du Danube, en Alsace et dans la Lorraine allemande, comme en Bohême, en Hongrie et dans plusieurs autres pays de ce parcours ; peut-être même l'invention si ancienne, faite par Obsidius en Éthiopie, du moyen de colorer le verre, d'y fixer des images et de lui donner toutes les nuances des pierres précieuses, est-elle d'une bien antique importation dans toutes ces contrées de la vieille forêt hercynienne ; et faudrait-il s'en étonner ? Ne savons-nous pas que cet art était connu de tout l'Orient, des Perses, des Mèdes et des Égyptiens ? Le sang de ces grands peuples ne coulait-il pas dans les veines des

Ajoutons ici que le culte rendu au taureau est une nouvelle preuve de l'adoration de Mithra par tous ces peuples, car le taureau était l'un des principaux symboles mithriatiques.

1. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. III, p. 80, et l'excellent article de M. Louis Levrault, inséré dans la Revue d'Alsace, et déjà cité.

Sigynnes? Les Étrusques de la Séquanie et de la Médiomatricie n'étaient-ils pas, comme ceux de l'Italie, les fils de ces Sigynnes? Tout dans les œuvres céramiques des Étrusques, tout, jusqu'aux sujets empreints sur les vases, est oriental, et l'on se souvient en les voyant, dit un savant moderne, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.[1]

Un autre savant moderne[2] a signalé des ressemblances frappantes entre les monuments funèbres étrusques et les monuments égyptiens, et, ce qui lui a paru plus inexplicable encore, il a reconnu, dans les ouvrages de l'antique Étrurie, l'alliance des arts de l'Égypte avec les arts de Ninive ou de Persépolis[3]. Il a recherché l'explication

1. M. Lenormant a fait voir que l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, qu'il faut réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre. L'argile, qui les compose, est noir à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre, dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux et l'on se souvient en les voyant de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive. Le savant académicien a consigné ses importantes constatations dans la *Revue archéologique*, année 1844, p. 781. Voir aussi la planche XIX, n°s 6-8 et 11.

2. M. J. J. Ampère, dans son savant ouvrage intitulé : l'*Histoire romaine à Rome* (insérée dans la *Revue des deux mondes*, t. IX, p. 1159), dit : «Les Etrusques étaient de «grands navigateurs, et leurs tombeaux offrent la preuve des relations que la navigation et le «commerce établissaient entre eux et des nations lointaines. Ainsi on a trouvé dans les tom-«beaux de l'Étrurie des scarabées égyptiens sur lesquels sont gravés de véritables hiéro-«glyphes. Je m'en suis convaincu par mes propres yeux...... Ces amulettes ont été cer-«tainement apportés d'Égypte. Une preuve encore plus singulière des rapports de l'Étrurie «avec des contrées bien éloignées, est fournie par ces deux étranges personnages, que l'on «contemple avec un étonnement toujours nouveau dans la collection de M. Campana, et dont «le costume et les traits font penser forcément à la Perse, à l'Inde, à la Chine, on ne sait à «quel pays ou à quel peuple, mais certainement aux régions les plus reculées de l'Asie.»

3. M. J. J. Ampère ajoute en note : «Outre les objets évidemment importés d'Égypte, «comme ceux dont je parlais plus haut, les monuments réellement étrusques offrent avec les «monuments égyptiens des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par de nombreuses «communications. La fleur de lotus, sacrée en Égypte, décore souvent les ustensiles de «bronze. L'oiseau à tête humaine, qui était chez les Égyptiens le symbole de l'âme, se re-«trouve parmi les représentations étrusques. Les portes des tombeaux à Cœre, Norcia, «Castel d'Asso, ont exactement la forme particulière aux portes égyptiennes. Parmi les orne-«ments exposés dans la grande vitrine du musée Grégorien au Vatican, on voit des figures «aux longues ailes enserrant le corps et se dirigeant vers les pieds, fort semblables à celles «des divinités égyptiennes, tandis que sur les vases et sur les murs des tombeaux sont re-«présentés des animaux fantastiques qui semblent venir de Ninive ou de Persépolis.»

de ce phénomène dans des rapports fréquents et anciens établis par le commerce entre ces trois peuples d'Europe, d'Afrique et d'Asie, rapports qu'il est forcé de supposer, et qui n'ont jamais existé, du moins dans la haute antiquité. D'ailleurs, c'est sur la forme intérieure et extérieure des tombeaux et sur leur contenu que ce savant a fait porter ses judicieuses remarques, et nous ne comprenons pas comment de pareilles choses pourraient être le résultat de rapports commerciaux, car elles tiennent à ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, leur religion.

Oui, si quelque chose peut prouver l'identité d'origine de deux nations, ce sont les dogmes, les rites de leur culte, leurs usages funèbres, le mode de leurs funérailles et leurs tombeaux : là se révèlent leur esprit original, leurs idées traditionnelles, leurs croyances nationales. Où vous découvrirez quelque image, quelque symbole d'Isis ou de Mithra, soyez sûr que vous êtes en face de quelques restes des Égyptiens, des Perses ou des Mèdes. Eh bien! fouillez la terre d'Alsace ou la terre de l'ancienne Étrurie, sous quelqu'une de ces éminences décorées encore du nom de *tumuli*, faites-en sortir quelque tombe et comparez. Ici vous trouvez des ossements, là des urnes cinéraires; deux usages donc existaient : celui d'enterrer les corps intacts et celui de ne confier à la terre que leurs cendres. Qui ne reconnaît, dans ce double mode de sépulture, les idées traditionnelles de peuples différents, des Perses et des Mèdes, qui brûlaient leurs morts, et des Égyptiens qui les embaumaient, ou qui, du moins, prenaient tant de précautions pour rendre leurs restes indestructibles? Sans doute, aux grands et aux rois étaient réservés les pyramides et le privilége d'éterniser leurs cadavres sous les bandelettes et les arômes de la momie; le peuple se contentait de quelques préparations, qui prouvaient son désir de défendre de la destruction les ossements de ses pères, mais qui ne pouvaient atteindre ce résultat et résister à l'action du temps. Relégués sur les bords du Danube, au milieu du désert que nous peint Hérodote, les colons sigynnes, ou du moins ce qui fut égyptien parmi eux, durent réduire leur mode de sépulture à leurs possibilités et le transmettre ainsi, bien modifié, à leurs descendants; il n'en resta, sans doute, que la simple inhumation. La population médique des Si-

gynnes, et c'était évidemment l'immense majorité, conserva de son côté et transmit à ses enfants l'usage de brûler les corps, et ainsi s'est perpétué un double mode de sépulture, dont les témoins surgissent partout sur le chemin des Sigynnes et des Struchates, sur les rives de l'Arno et du Pô comme sur les rives du Danube et du Rhin, en Étrurie surtout comme en Alsace. Schœpflin, sans en rechercher la cause, a constaté l'existence ancienne de cette double coutume et en a même signalé des preuves nombreuses. Les sarcophages, dit-il, récèlent des corps brûlés ou des ossements encore intacts et prouvent que nos ancêtres tantôt brûlaient leurs morts, tantôt les livraient à la terre sans les placer sur le bûcher. Cette double coutume existait aussi chez les Romains[1].

Cependant l'usage de la majorité finit par l'emporter et, du temps de César, était devenu à peu près général : En lisant la description qu'il donne[2] des funérailles gauloises, on se croirait transporté sur les rives du Gange et de l'Indus. «Les funérailles, chez les Gaulois, dit-il, sont, relativement à leur civilisation, magnifiques et somptueuses. Tout ce qui fut cher au défunt pendant sa vie, même les animaux, est jeté sur son bûcher; il y a peu de temps encore, pour rendre au mort des honneurs complets, on brûlait avec lui ceux de ses esclaves et de ses clients ou dévoués, qu'il avait le plus aimés.» César ajoute qu'au décès d'un homme de haut rang ses parents s'assemblent: s'il y a matière à quelque soupçon de mort violente, la coutume veut que toutes les femmes soient appliquées à la question, selon les formes employées envers les esclaves, et si la preuve est acquise, toutes sont livrées aux flammes[3]. Cet usage de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, se retrouve encore aujourd'hui dans les Indes; mais là il est dévouement, dit un général, digne inter-

1. *Sarcophagi vel corpora exusta, vel etiam non exustorum reliquias pandunt, claro indicio, majores nostros et combussisse et non combussisse mortuos, prouti apud Romanos alterutra consuetudo invaluit.* Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, liv. II, §. VII, p. 319.

2. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XIX.

3. *Et cum paterfamilias, illustriore loco natus, decessit, ejus propinqui conveniunt et de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent; et si compertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt.* César, *De Bello gall.*, liv. VI, chap. XIX.

prête de César [1], ici il est supplice. L'idée est autre, mais le fait est le même; le temps et le mélange des races expliquent la différence dans l'inspiration de cet holocauste conjugal. Mais, la coutume est identique, et, quoique de principe elle soit devenue exception, elle n'en a pas moins été puisée à la même source : c'est toujours la femme sacrifiée sur la tombe de son époux. Ce sacrifice dut même souvent être volontaire et spontané dans la Gaule, car il reposait sur le principe de l'immortalité de l'âme ; l'ami voulait vivre au delà du tombeau avec son ami [2]. Quelle affection était mieux faite pour inspirer un pareil dévouement que l'amour conjugal!

Mais jetons un œil plus attentif et plus scrutateur sur ces tombes de plus de deux mille ans, que renferment-elles à côté des ossements et des urnes cinéraires? Des vases sacrés funéraires, de la vaisselle de table ou de ménage, de diverses formes et figures et destinés à des usages divers, des marmites, des urnes, des urnes cinéraires, des aiguières, des bassins, des plats à servir les viandes, des fioles de verre et même des vases de différentes espèces de verre aussi; c'est ce que l'on trouve tous les jours dans les sépultures antiques en Alsace comme dans le pays de Spire et de Worms [3]; c'est ce que l'on découvre aussi dans les tombes de l'antique Orient. Quelquefois sous nos *tumuli* on trouve aussi des bagues, des bracelets, et, ce qui est plus caractéristique, des médailles ou monnaies, des espèces d'amulettes égyptiennes ou de ces symboles mytriaques appelés *abraxas*. Qui ne reconnaît dans ces pièces de monnaie et ces amulettes quelque souvenir des usages funéraires de l'Egypte? Ne trouve-t-on pas encore dans la bouche des momies quelque espèce monétaire

1. Voir les Commentaires de César, traduits par Em. Toulongeon, ex-constituant, ancien officier général, membre de l'Institut, t. I, p. 216 à la note 1.

2. *Unum ex his, quæ præcipiunt, in vulgus effluxit (videlicet ut forent ad bella meliores), æternas esse animas, vitamque alteram ad manes. Itaque cum mortuis cremant ac defoduint apta viventibus. Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri libenter emitterent.* Pomponius Mela, liv. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, 1843.

3. *Vasa sacra, sepulcralia, culinaria, œconomicæ, diversæ formæ et figuræ, diversis usibus destinata, urnæ, ollæ, cineraria, gutti, pateræ, patinæ, phiolæ, ex sepulcris aliisque locis in Alsatia, certatim effodiuntur; quibus pingenda sunt vitrea variæ figuræ vasa, apud nos, apud Spirenses et Wormatienses, in sepulcris reperta.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, liv. II, §. III, p. 319.

et sur leur corps quelque amulette d'Isis? Et qui ne sait que ces anneaux à figure mystérieuse gravée sur quelque pierre précieuse et qui ont conservé dans la magie, née du magisme, le nom cabalistique d'*abraxas*, étaient le talisman de la nation médique ou assyrienne des Sarmates Basilides, les frères de nos Sigynnes du Danube?

Les Gaulois faisaient d'amples libations sur le bûcher et bien persuadés que le défunt n'était mort que pour revivre, ils mettaient dans sa tombe tout ce qui est nécessaire aux vivants, *apta viventibus*; ils se réunissaient dans des festins et les prémices de tout ce que l'on y buvait ou mangeait étaient offerts au défunt et enterrés avec ses restes: c'était la part du mort. Cette habitude empruntée aussi à l'Orient s'est perpétuée parmi nous, dans nos campagnes surtout, où l'on fait encore le repas des funérailles.

Chez les Gaulois ce repas se renouvelait à chaque anniversaire du décès. Ils célébraient aussi, comme les Germains, le jour de la naissance; c'étaient leurs fêtes natales, *natalia*; du reste, comme les Germains aussi et les Perses et les Mèdes[1] avant eux, les affaires publiques et privées étaient délibérées à table, et, par une coutume fort sage, après avoir discuté au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ils reprennaient le lendemain et à jeun la délibération de la veille. Aujourd'hui encore chez les Alsaciens, les affaires ne se traitent-elles pas le verre à la main, dans nos villages, surtout et n'est-ce pas à table que l'on y cimente le mieux les contrats?

Nos annalistes modernes renchérissant sur César et Tacite, semblent oublier que le peuple séquanien, dont ils écrivent l'histoire, était l'un des plus civilisés de la Gaule, qu'il en avait même été longtemps le

1. Πέρσαι ...... οἴνῳ δὲ κάρτα προσκέαται, καὶ σφι οἰκ ἐμίεσαι ἔξεστι, οὐχί οὐρῆσαι ἀντίον ἄλλου ταῦτα μέν νυν οὕτω φυλάσσεται, μεθυσκόμενοι δὲ ἐώ θασι βουλεύεσθαι τὰ σπουδαι έστατα τῶν πρηγμὰτων . τό δ'ἂν ἅδῃ σφι βουλευομένοισι, τοῦτο τῇ ὑστεραίῃ νήφουσι προτιθεῖ ὁ στέγαρχω ἐν τοῦ ἂν εοντες βόυλεύωνται · καὶ ἣνμέν ἅδῃ καὶ νή φουσι, χρέωνται αὐτῷ, ἢν δὲ μὴ ἅδῃ, μετι εἶσι . τά δ'ἂν νήροντες προβουλεύσωνται, μεθυσκόμενοι ἐπιδια γινώσκουσι; Hérodote, liv. I, chap. 133; ce que A. F. Miot traduit fort bien ainsi : Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se permettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus, et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun. Trad., liv. I; Clio, p. 112.

chef, et ils peignent nos pères de la Séquanie, de la Médiomatricie et de la Rauracie comme des espèces de sauvages, se nourissant de glands et de faînes. Grandidier hasarde même la pensée que l'usage chez les Gaulois de se nourrir de glands fut la véritable origine de la déification du chêne ; il ne craint pas d'ajouter qu'ils en ont même conservé le goût après être policés[1] et il tire la preuve de cette singulière proposition de ce que, dans un règlement publié vers 767 par S. Chrodegand, évêque de Metz, pour les chanoines de son diocèse et qui fut aussitôt adopté par les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, il avait été prescrit, que si, dans une mauvaise année, le gland ou la faîne venaient à manquer, ce serait à l'évêque à y pourvoir[2]. Grandidier eut tout aussi bien fait de dire que le droit de glandée a été inventé pour l'homme. Il aurait dû d'autant mieux se défendre de cette idée que, quelques lignes plus bas, après avoir représenté le fruit du chêne comme la nourriture favorite et même divinisée des Gaulois, il les fait passer, sans transition, de la race des frugivores à la race des carnivores et les représente, d'après Strabon, comme de grands mangeurs de viandes et surtout de cochons, tant frais que salés[3]. Ils nourrissent, dit en effet Strabon, tant de porcs qu'ils fournissaient de salaisons Rome et toute l'Italie[4]. Athénée[5] re-

1. Ce sont les propres expressions de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 39, où il cite à l'appui de sa thèse le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 8. Cet auteur se borne à dire sans doute que les premiers Gaulois se sont nourris des fruits de de leurs forêts ; il eût pu en dire autant de tous les peuples pris à l'état sauvage ; mais il s'est bien gardé de faire survivre chez eux à la civilisation et à la conquête ce que Grandidier appelle ingénûment leur goût pour le gland.

2. Caput 22. *Si contigerit quod illo anno glandis vel fagina non est, etc......* Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, *ibid.*, et *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I, liv. II, p. 177 et 178.

3. Voir Grandidier, *Hist. d'Al.*, t. I, p. 4, et *Strabonis geographica*, editio minor de Gust. Kramer (Berlin, 1852), t. I, liv. IV, chap. 4, p. 123. «Τροφή δὲ πλείστη μετά γάλακτος καὶ κρεῶν παντοίον, μάλιστα δέ τῶν ὑείων καὶ νεών καὶ ἀλιςτῶν. Ce que Guarinus de Vérone (p. 188 de sa traduction) rend ainsi : *Plurima cum lacte illis esca, carnibusque, multifariam præsertim suillis et recentibus salitis.*

4. *Strabonis geographica*, *loc. cit.* Οὕτως δ' ἔστί δαψιλῆ καὶ τά ποίμνια καὶ τ ὑοφόρβια, ὥστε τῶν σαγων καὶ τῆς ταριχειάς ἀφθονίαν μή τῇ 'Ρόμῃ χορηγεῖσ Θα μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς 'Ιταλίας. Ce que Guarinus de Vérone traduit ainsi : *Tam copiosi illis et ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et sagorum et salsamentorum abundantia, non solum Romæ, sed etiam pluribus Italiæ partibus suppeditetur.*

5. Athénée, dans son curieux ouvrage intitulé : *Dipno sophistæ* ou les *sophistes* (c'est-

marque, ajoute encore Grandidier, que la Gaule avait la réputation de faire les meilleurs jambons. Varron[1] complète le tableau, «les «jambons, dit-il, formaient avec les saucisses et les cervelats (c'est «la traduction de Grandidier) un des principaux commerces que ces peuples faisaient avec la capitale de l'empire. Or Varron était contemporain de la conquête et constatait évidemment un état de choses bien antérieur et sans doute établi depuis des siècles. On le voit, la renommée de la charcuterie de Strasbourg et de Mayence a précédé les Romains dans nos contrées et le peuple, chez lequel se développait avec tant de succès cette industrie culinaire, ne pouvait être un peuple réduit à disputer, dans les bois, sa nourriture aux pourceaux.

Que serait-ce si nous démontrions et nous le pourrions, que l'Alsace et les provinces du Rhin savaient, dès alors, quelque chose d'une autre industrie gastronomique plus célèbre encore et qui est devenue, depuis, l'une des spécialités de Strasbourg et de Colmar. Elles en fécondaient du moins la matière première et en fournissaient la capitale du monde. Ce commerce et celui des plumes enfantèrent, même sous les Romains, la contrebande[2].

à-dire, les savants), liv. IV, p. 457 de l'édition de Casaubon. Schweighæuser a donné de cet ouvrage une édition fort estimée aussi et qui a été collationnée sur de nouveaux manuscrits; 14 vol. in-8.°; Strasbourg, 1801-1807. Athénée a vécu sous Marc-Aurèle et ses successeurs jusqu'à Alexandre-Sévère, et il constate la renommée des jambons de la Gaule comme bien ancienne.

1. Marcus Terentius Varron, dit le plus savant des Romains, né à Rome, l'an 116 avant Jésus-Christ, mourut l'an 26 après Jésus-Christ. Il écrivait donc pendant la conquête et avant, et constatait évidemment un état de choses bien antérieur. Il rapporte d'ailleurs les paroles mêmes de Marcus Porcius Caton, qui vivait 234 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent, deux siècles à peu près avant la conquête. *Suillum pecus ...... equeis* succidias *Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum, quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam* pernæ tomacinæ *et* taniacæ, *et* petaciones. *De magnitudine gallicarum succidiarum Cato scribit his verbis : In Italia in scrobes terna atque quaterna millia aulia succidia, etc.......* Varron *de re rustica*, liv. II, chap. 4; *Da Sue*, p. 110; édit. *ex Hieronymi Commelini typographiis*, an. MDXCV.

2. Il est à croire que l'art des foies gras a été inventé à Rome par quelque gastronome célèbre, par Scipion Metellus, personnage consulaire, ou par Marcus Sestius, chevalier romain. Pline n'ose se prononcer entre les deux. Il est plus explicite sur l'invention du mélange des plumes d'oies et des crêtes de coqs; il en fait honneur à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala; mais ce qu'il constate de la manière la plus nette et comme une chose ancienne, c'est que la Gaule belgique jusqu'au pays des Morins et notre Médiomatricie fournissaient à Rome ces troupeaux d'oies dont on savait tirer un si bon parti. Il donne sur le voyage de ces volatiles des détails

Les habitants de nos régions possédaient aussi les fruits les plus delicieux, qui même, comme pour consacrer le souvenir de leur origine asiatique et de leur naturalisation ancienne parmi nous, recevaient alternativement des Romains eux-mêmes le nom de *persiques* ou *galliques ;* témoin la *pêche,* dont l'Alsace et son vignoble surtout sont si riches et qui, au témoignage de Pline, s'appelait *persicum* ou *gallicum malum*, la pomme persique ou gallique, en allemand encore aujourd'hui, *Pfirsich,*[1]; témoin aussi la *cerise,* venue également de l'Asie et qui n'avait pas attendu pour s'implanter sur les rives du Rhin, dans les vallées des Vosges et du Jura, que Lucullus la rapportât de Cérasonte[2].

Sans doute aussi notre fleuve avait, alors comme aujourd'hui, ses saumons, ses carpes, et nos torrents leurs truites. — Les Gaulois et

assez curieux, et s'étonne qu'ils aient pu faire à pied *(pedibus)* un si long trajet. Il nous apprend que leurs plumes étaient aussi l'objet d'un commerce fort étendu et que les plus recherchées venaient de la Germanie. Il rappelle même le nom germain des oies *Gansæ*, et signale le prix si élevé de leurs plumes. Puis, après avoir cité l'opinion de quelques anciens sur la prétendue intelligence des oies, à propos de celles qui ont sauvé le capitole, plus sages ont été chez nous, dit-il, ceux qui les ont appréciées par la bonté de leurs foies : *Nostri sapientiores, qui eos iecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in questione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio Metellus, vir consularis, an Marcus Sestius eadem ætate eques romanus. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit. Tribuetur enim a me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Tessi proferuntur ad primos, ita cœteri stipatione naturali propellunt eos. Condidorum alterum vectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur, molliorque quæ corpori quam proxima et e Germania laudatissima candidi ibi verum minores, ganzæ vocantur. Pretium plumæ eorum in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum præfectis, a vigili statæ ad hæc aucupia demissis cohortibus totis.* Pline, *Natur. hist.*, liv. X, chap. XXII, p. 175.

1. Voir le même Pline, au chap. XI, liv. XV : *de malo cotoneo*, et chap. XII, *ibid.*, *de Persico genera quatuor', sed persicorum palma duracinis. Nationum habent cognomen* gallica *et* asiatica; — puis, *in totum quidem persica peregrina etiam Asiæ græciæque esse, ex nomine ipso apparet, atque ex Perside advecta.*

2. Pline, liv. XII, p. 217, au chap., *de peregrinis arboribus et malo assyria : peregrinæ et cerasi, persicæque et omnes quarum græca nomina aut aliena.* On croit que Lucullus, après la guerre de Mithridate, rapporta les premières cerises de Cerasonte *(Cerasus)*, aujourd'hui Kersoun, ville de l'Asie Mineure, dans le royaume du Pont. Rien n'est moins certain que cette origine dont ne parle pas même Pline, et dont certes il eût parlé, si elle avait eu quelque fondement de vérité.

les Germains connaissaient la pêche, ils étaient aussi passionnés pour la chasse[1]; nos forêts leur fournissaient non-seulement le gros et menu gibier dont nous nous délectons de nos jours, mais les montagnes des Vosges étaient encore remplies[2] d'*urus* ou taureaux sauvages, le *bubalus*[3] des Anciens, l'*Auerochs* des Allemands que l'on n'y voit plus[4] et de cerfs, que l'on n'y voit plus guère. Ainsi le cerf, le chevreuil, le lièvre, le sanglier devaient figurer dans les repas des Gaulois à côté de la chair des troupeaux et des produits de l'agriculture et s'ils ne se nourrissaient pas de la viande des *Urus*, les cornes de ce féroce animal se transformaient, sous leurs mains, en vases énormes, qu'ils savaient enrichir de métaux précieux et dont ils se servoient comme de coupes dans les festins, comme de trompes ou de cornets dans les combats[5].

1. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XXVIII.

2. Elles l'étaient encore sous les rois de la première race. *Eremus vasta Vosegus et aspera vastæ solitudinis spoculosaque, in loca quibus solæ feræ, ursi, bubali, lupi frequenter videbantur*, dit le moine Jonas dans la vie de St. Colomban. Les bubali vosgiens sont rappelés par Grégoire de Tours, liv. X, chap. X, p. 227. Édit. Paris, 1838. *Dum ipse Guntchramus rex per Vosagum silvam venatione mexerceret, vestigia occisi bubali deprehendit*. Venant Fortunat qui écrivait au sixième siècle, *in carmine ad Gogonem*, liv. VII: dans Duchesne, t. I, p. 496, en parle ainsi :

Arduennæ an Vosagi cervi capræ, helices, ursi
Cæde sagittifera silva fragore tonat,
Sed validi bubali perit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, onager, aper.

3. *Bubalus*, ce mot a prévalu, et néanmoins, d'après Solin, ne serait pas exact. «On y «trouve, dit-il (en Germanie et notamment dans la forêt hercynienne) les *ures* que le vul«gaire ignorant appelle *bubales*; mais le bubale est un animal d'Afrique, qui a des rapports «de ressemblance avec le cerf. Les ures ont des cornes semblables à celles des taureaux, «mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on les présente, à cause de leur grande «capacité, pour servir de coupes.» *Sunt et uri, quos imperitum vulgus vocat bubalos : «quum bubali pene ad cervicem faciem in Afrca procreentur* Istis porro quos uros dici«mur, taurina cornua in *tantum modum protenduntur, ut dempta ob insignem capacita«tem inter regias mensas potuum gerula fiant.*» Solin, *Polyhistor*, chap. XXI, p. 174, édit. Panckoucke, 1847.

4. L'*urus* est entièrement anéanti dans nos forêts; on en voit encore quelques-uns dans celles de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie, où du temps de Grandidier déjà il commençait à devenir très-rare.

L'*urus* n'est autre que le taureau sauvage. Voir Macrobe, *Saturnalium*, liv. VII, chap. IV, p. 484; édit. 1548. C'est le buffle ou *aurochs*, décrit par Buffon. t. X, p. 42 et 64. Édit. in-8° de 1769.

5. Le peuple du canton d'Uri, dit Grandidier, se sert encore aujourd'hui dans les cérémonies publiques et à la guerre d'un corneur qui sonne du cornet au lieu d'une trompette,

L'on est habitué à faire honneur aux Étrusques de cette poterie vraiment inimitable, dont toutes les fouilles, dans notre sol, mettent à nu de si précieux débris : hé bien ! les Étrusques, du même sang que les premiers habitants de l'Alsace, n'ont pas, sans doute, emporté tout leur secret au delà des monts, et leurs frères, restés dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie ont laissé des traces non douteuses de l'établissement de leur ingénieuse industrie dans nos contrées. Des fours de poterie dite étrusque, des instruments et des produits de cet art ont été découverts dans notre Alsace[1], et l'on ne doutera pas que cette industrie n'y fût antérieure à la conquête, lorsque l'on saura qu'une autre industrie, plus utile encore, et que, bien à tort, on a cru ignorée des anciens, la fabrication du verre, a été, sinon inventée, au moins perfectionnée dans les Gaules, et que Pline, en parlant de la prétendue découverte d'un procédé ou d'un alliage qui produit un verre blanc et pur, ajoute que ce mode de fabrication n'était pas nouveau, qu'il était connu et pratiqué depuis longtemps dans la Gaule. Où donc, dans la Gaule, cette industrie se serait-elle mieux acclimatée que dans nos régions, où, de tout temps, elle a trouvé sous sa main les éléments nécessaires à sa perfection, et où, véritable spécialité de race, elle semble s'être perpétuée d'âge en âge, comme un patrimoine de famille ?

Les arts céramiques se sont, en effet, implantés, de temps immémorial, sur les bords du Rhin, comme sur les rives du Danube, en Alsace et dans la Lorraine allemande, comme en Bohême, en Hongrie et dans plusieurs autres pays de ce parcours; peut-être même l'invention si ancienne, faite par Obsidius en Éthiopie, du moyen de colorer le verre, d'y fixer des images et de lui donner toutes les nuances des pierres précieuses, est-elle d'une bien antique importation dans toutes ces contrées de la vieille forêt hercynienne; et faudrait-il s'en étonner ? Ne savons-nous pas que cet art était connu de tout l'Orient, des Perses, des Mèdes et des Égyptiens ? Le sang de ces grands peuples ne coulait-il pas dans les veines des

Ajoutons ici que le culte rendu au taureau est une nouvelle preuve de l'adoration de Mithra par tous ces peuples, car le taureau était l'un des principaux symboles mithriatiques.

1. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. III, p. 80, et l'excellent article de M. Louis Levrault, inséré dans la Revue d'Alsace, et déjà cité.

Sigynnes? Les Étrusques de la Séquanie et de la Médiomatricie n'étaient-ils pas, comme ceux de l'Italie, les fils de ces Sigynnes? Tout dans les œuvres céramiques des Étrusques, tout, jusqu'aux sujets empreints sur les vases, est oriental, et l'on se souvient en les voyant, dit un savant moderne, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.[1]

Un autre savant moderne[2] a signalé des ressemblances frappantes entre les monuments funèbres étrusques et les monuments égyptiens, et, ce qui lui a paru plus inexplicable encore, il a reconnu, dans les ouvrages de l'antique Étrurie, l'alliance des arts de l'Égypte avec les arts de Ninive ou de Persépolis[3]. Il a recherché l'explication

1. M. Lenormant a fait voir que l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, qu'il faut réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre. L'argile, qui les compose, est noir à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre, dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux et l'on se souvient en les voyant de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive. Le savant académicien a consigné ses importantes constatations dans la *Revue archéologique*, année 1844, p. 781. Voir aussi la planche XIX, n°s 6-8 et 11.

2. M. J. J. Ampère, dans son savant ouvrage intitulé : l'*Histoire romaine à Rome* (insérée dans la *Revue des deux mondes*, t. IX, p. 1159), dit : «Les Etrusques étaient de «grands navigateurs, et leurs tombeaux offrent la preuve des relations que la navigation et le «commerce établissaient entre eux et des nations lointaines. Ainsi on a trouvé dans les tombeaux de l'Étrurie des scarabées égyptiens sur lesquels sont gravés de véritables hiéro«glyphes. Je m'en suis convaincu par mes propres yeux...... Ces amulettes ont été cer«tainement apportés d'Égypte. Une preuve encore plus singulière des rapports de l'Étrurie «avec des contrées bien éloignées, est fournie par ces deux étranges personnages, que l'on «contemple avec un étonnement toujours nouveau dans la collection de M. Campana, et dont «le costume et les traits font penser forcément à la Perse, à l'Inde, à la Chine, on ne sait à «quel pays ou à quel peuple, mais certainement aux régions les plus reculées de l'Asie.»

3. M. J. J. Ampère ajoute en note : «Outre les objets évidemment importés d'Égypte, «comme ceux dont je parlais plus haut, les monuments réellement étrusques offrent avec les «monuments égyptiens des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par de nombreuses «communications. La fleur de lotus, sacrée en Égypte, décore souvent les ustensiles de «bronze. L'oiseau à tête humaine, qui était chez les Égyptiens le symbole de l'âme, se re«trouve parmi les représentations étrusques. Les portes des tombeaux à Cœre, Norcia, «Castel d'Asso, ont exactement la forme particulière aux portes égyptiennes. Parmi les orne«memts exposés dans la grande vitrine du musée Grégorien au Vatican, on voit des figures «aux longues ailes enserrant le corps et se dirigeant vers les pieds, fort semblables à celles «des divinités égyptiennes, tandis que sur les vases et sur les murs des tombeaux sont re«présentés des animaux fantastiques qui semblent venir de Ninive ou de Persépolis.»

de ce phénomène dans des rapports fréquents et anciens établis par le commerce entre ces trois peuples d'Europe, d'Afrique et d'Asie, rapports qu'il est forcé de supposer, et qui n'ont jamais existé, du moins dans la haute antiquité. D'ailleurs, c'est sur la forme intérieure et extérieure des tombeaux et sur leur contenu que ce savant a fait porter ses judicieuses remarques, et nous ne comprenons pas comment de pareilles choses pourraient être le résultat de rapports commerciaux, car elles tiennent à ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, leur religion.

Oui, si quelque chose peut prouver l'identité d'origine de deux nations, ce sont les dogmes, les rites de leur culte, leurs usages funèbres, le mode de leurs funérailles et leurs tombeaux : là se révèlent leur esprit original, leurs idées traditionnelles, leurs croyances nationales. Où vous découvrirez quelque image, quelque symbole d'Isis ou de Mithra, soyez sûr que vous êtes en face de quelques restes des Égyptiens, des Perses ou des Mèdes. Eh bien! fouillez la terre d'Alsace ou la terre de l'ancienne Étrurie, sous quelqu'une de ces éminences décorées encore du nom de *tumuli*, faites-en sortir quelque tombe et comparez. Ici vous trouvez des ossements, là des urnes cinéraires; deux usages donc existaient : celui d'enterrer les corps intacts et celui de ne confier à la terre que leurs cendres. Qui ne reconnaît, dans ce double mode de sépulture, les idées traditionnelles de peuples différents, des Perses et des Mèdes, qui brûlaient leurs morts, et des Égyptiens qui les embaumaient, ou qui, du moins, prenaient tant de précautions pour rendre leurs restes indestructibles? Sans doute, aux grands et aux rois étaient réservés les pyramides et le privilége d'éterniser leurs cadavres sous les bandelettes et les arômes de la momie; le peuple se contentait de quelques préparations, qui prouvaient son désir de défendre de la destruction les ossements de ses pères, mais qui ne pouvaient atteindre ce résultat et résister à l'action du temps. Relégués sur les bords du Danube, au milieu du désert que nous peint Hérodote, les colons sigynnes, ou du moins ce qui fut égyptien parmi eux, durent réduire leur mode de sépulture à leurs possibilités et le transmettre ainsi, bien modifié, à leurs descendants; il n'en resta, sans doute, que la simple inhumation. La population médique des Si-

gynnes, et c'était évidemment l'immense majorité, conserva de son côté et transmit à ses enfants l'usage de brûler les corps, et ainsi s'est perpétué un double mode de sépulture, dont les témoins surgissent partout sur le chemin des Sigynnes et des Struchates, sur les rives de l'Arno et du Pô comme sur les rives du Danube et du Rhin, en Étrurie surtout comme en Alsace. Schœpflin, sans en rechercher la cause, a constaté l'existence ancienne de cette double coutume et en a même signalé des preuves nombreuses. Les sarcophages, dit-il, récèlent des corps brûlés ou des ossements encore intacts et prouvent que nos ancêtres tantôt brûlaient leurs morts, tantôt les livraient à la terre sans les placer sur le bûcher. Cette double coutume existait aussi chez les Romains[1].

Cependant l'usage de la majorité finit par l'emporter et, du temps de César, était devenu à peu près général : En lisant la description qu'il donne[2] des funérailles gauloises, on se croirait transporté sur les rives du Gange et de l'Indus. «Les funérailles, chez les Gaulois, dit-il, sont, relativement à leur civilisation, magnifiques et somptueuses. Tout ce qui fut cher au défunt pendant sa vie, même les animaux, est jeté sur son bûcher; il y a peu de temps encore, pour rendre au mort des honneurs complets, on brûlait avec lui ceux de ses esclaves et de ses clients ou dévoués, qu'il avait le plus aimés.» César ajoute qu'au décès d'un homme de haut rang ses parents s'assemblent : s'il y a matière à quelque soupçon de mort violente, la coutume veut que toutes les femmes soient appliquées à la question, selon les formes employées envers les esclaves, et si la preuve est acquise, toutes sont livrées aux flammes[3]. Cet usage de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, se retrouve encore aujourd'hui dans les Indes; mais là il est dévouement, dit un général, digne inter-

1 *Sarcophagi vel corpora exusta, vel etiam non exustorum reliquias pandunt, claro indicio, majores nostros et combussisse et non combussisse mortuos, prouti apud Romanos alterutra consuetudo invaluit.* Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, liv. II, §. VII. p. 319.

2. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XIX.

3. *Et cum paterfamilias, illustriore loco natus, decessit, ejus propinqui conveniunt et de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent; et si compertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt.* César, *De Bello gall.*, liv. VI, chap. XIX.

près de César[1], ici il est supprimé. L'idée est autre, mais le fait est le même. Le temps et le mélange des races expliquent la différence dans l'application de cet holocauste conjugal. Mais, la coutume est identique, et, quoique de principe elle soit devenue exception, elle n'en a pas moins été puisée à la même source : c'est toujours la femme sacrifiée sur la tombe de son époux. Ce sacrifice dut même souvent être volontaire et spontané dans la Gaule, car il reposait sur le principe de l'immortalité de l'âme : l'ami voulait vivre au delà du tombeau avec son ami[2]. Quelle affection était mieux faite pour inspirer un pareil dévouement que l'amour conjugal!

Mais jetons un œil plus attentif et plus scrutateur sur ces tombes de plus de deux mille ans, que renferment-elles à côté des ossements et des urnes cinéraires? Des vases sacrés funéraires, de la vaisselle de table ou de ménage, de diverses formes et figures et destinés à des usages divers, des marmites, des urnes, des urnes cinéraires, des aiguières, des bassins, des plats à servir les viandes, des fioles de verre et même des vases de différentes espèces de verre aussi; c'est ce que l'on trouve tous les jours dans les sépultures antiques en Alsace comme dans le pays de Spire et de Worms[3]; c'est ce que l'on découvre aussi dans les tombes de l'antique Orient. Quelquefois sous nos *tumuli* on trouve aussi des bagues, des bracelets, et, ce qui est plus caractéristique, des médailles ou monnaies, des espèces d'amulettes égyptiennes ou de ces symboles mytriaques appelés *abraxas*. Qui ne reconnaît dans ces pièces de monnaie et ces amulettes quelque souvenir des usages funéraires de l'Egypte? Ne trouve-t-on pas encore dans la bouche des momies quelque espèce monétaire

1. Voir les Commentaires de César, traduits par Em. Toulongeon, ex-constituant, ancien officier général, membre de l'Institut, t. I, p. 216 à la note 1.

2. *Unum ex his, quæ præcipiunt, in vulgus effluxit (videlicet ut forent ad bella meliores), æternas esse animas, vitamque alteram ad manes. Itaque cum mortuis cremant ac defodiunt apta viventibus. Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri libenter emitterent.* Pomponius Mela, liv. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, 1843.

3. *Vasa sacra, sepulcralia, culinaria, œconomicæ, diversæ formæ et figuræ, diversis usibus destinata, urnæ, ollæ, cineraria, gutti, pateræ, patinæ, phiolæ, ex sepulcris aliisque locis in Alsatia, certatim effodiuntur; quibus pingenda sunt vitrea variæ figuræ vasa, apud nos, apud Spirenses et Wormatienses, in sepulcris reperta.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, liv. II, §. III, p. 319.

et sur leur corps quelque amulette d'Isis? Et qui ne sait que ces anneaux à figure mystérieuse gravée sur quelque pierre précieuse et qui ont conservé dans la magie, née du magisme, le nom cabalistique d'*abraxas*, étaient le talisman de la nation médique ou assyrienne des Sarmates Basilides, les frères de nos Sigynnes du Danube?

Les Gaulois faisaient d'amples libations sur le bûcher et bien persuadés que le défunt n'était mort que pour revivre, ils mettaient dans sa tombe tout ce qui est nécessaire aux vivants, *apta viventibus*; ils se réunissaient dans des festins et les prémices de tout ce que l'on y buvait ou mangeait étaient offerts au défunt et enterrés avec ses restes: c'était la part du mort. Cette habitude empruntée aussi à l'Orient s'est perpétuée parmi nous, dans nos campagnes surtout, où l'on fait encore le repas des funérailles.

Chez les Gaulois ce repas se renouvelait à chaque anniversaire du décès. Ils célébraient aussi, comme les Germains, le jour de la naissance; c'étaient leurs fêtes natales, *natalia*; du reste, comme les Germains aussi et les Perses et les Mèdes[1] avant eux, les affaires publiques et privées étaient délibérées à table, et, par une coutume fort sage, après avoir discuté au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ils reprennaient le lendemain et à jeun la délibération de la veille. Aujourd'hui encore chez les Alsaciens, les affaires ne se traitent-elles pas le verre à la main, dans nos villages, surtout et n'est-ce pas à table que l'on y cimente le mieux les contrats?

Nos annalistes modernes renchérissant sur César et Tacite, semblent oublier que le peuple séquanien, dont ils écrivent l'histoire, était l'un des plus civilisés de la Gaule, qu'il en avait même été longtemps le

1. Πέρσαι ...... οἴνῳ δὲ χάρτα προσκέαται, καί σφι οἰχ ἐμίεσαι ἔξεστι, οὐκί οὐρῆσαι ἀντίον ἄλλου ταῦτα μέν νυν οὕτω φυλάσσεται, μεθυσκόμενοι δὲ ἐφ θασι βουλεύεσθαι τὰ σπουδαι έστατα τῶν πρηγμὰτων . τό δ'ἂν ἅδη σφι βουλευομένοισι, τοῦτο τῇ ὑστεραίῃ νήφουσι προτιθεῖ ὁ στέγαρχω ἐν τοῦ ἂν εοντες βόυλεύωνται · καὶ ἢνμέν ἅδη καὶ νή φουσι, χρέωνται αὐτῷ, ἢν δὲ μὴ ἅδη, μετι εἶσι . τά δ'ἂν νήροντες προβουλεύσωνται, μεθυσκόμενοι ἐπιδια γινώσκουσι; Hérodote, liv. I, chap. 133; ce que A. F. Miot traduit fort bien ainsi : Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se permettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus, et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun. Trad., liv. I; Clio, p. 112.

chef, et ils peignent nos pères de la Séquanie, de la Médiomatricie et de la Rauracie comme des espèces de sauvages, se nourissant de glands et de faînes. Grandidier hasarde même la pensée que l'usage chez les Gaulois de se nourrir de glands fut la véritable origine de la déification du chêne; il ne craint pas d'ajouter qu'ils en ont même conservé le goût après être policés[1] et il tire la preuve de cette singulière proposition de ce que, dans un règlement publié vers 767 par S. Chrodegand, évêque de Metz, pour les chanoines de son diocèse et qui fut aussitôt adopté par les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, il avait été prescrit, que si, dans une mauvaise année, le gland ou la faîne venaient à manquer, ce serait à l'évêque à y pourvoir[2]. Grandidier eut tout aussi bien fait de dire que le droit de glandée a été inventé pour l'homme. Il aurait dû d'autant mieux se défendre de cette idée que, quelques lignes plus bas, après avoir représenté le fruit du chêne comme la nourriture favorite et même divinisée des Gaulois, il les fait passer, sans transition, de la race des frugivores à la race des carnivores et les représente, d'après Strabon, comme de grands mangeurs de viandes et surtout de cochons, tant frais que salés[3]. Ils nourrissent, dit en effet Strabon, tant de porcs qu'ils fournissaient de salaisons Rome et toute l'Italie[4]. Athénée[5] re-

1. Ce sont les propres expressions de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 39, où il cite à l'appui de sa thèse le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 8. Cet auteur se borne à dire sans doute que les premiers Gaulois se sont nourris des fruits de de leurs forêts; il eût pu en dire autant de tous les peuples pris à l'état sauvage; mais il s'est bien gardé de faire survivre chez eux à la civilisation et à la conquête ce que Grandidier appelle ingénùment leur goût pour le gland.

2. Caput 22. *Si contigerit quod illo anno glandis vel fagina non est, etc......* Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, *ibid.*, et *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I, liv. II, p. 177 et 178.

3. Voir Grandidier, *Hist. d'Al.*, t. I, p. 4, et *Strabonis geographica*, editio minor de Gust. Kramer (Berlin, 1852), t. I, liv. IV, chap. 4, p. 123. «Τροφή δὲ πλείστη μετό γάλακτος καὶ χρεῶν παντοίον, μάλιστα δέ τῶν ὑείων καὶ νεών καὶ ἀλιςτῶν. Ce que Guarinus de Vérone (p. 188 de sa traduction) rend ainsi : *Plurima cum lacte illis esca, carnibusque, multifariam præsertim suillis et recentibus salitis.*

4. *Strabonis geographica*, *loc. cit.* Οὕτως δ' ἔστί δαψιλῆ καὶ τά ποίμνια καὶ τ ὑοφόρβια, ὥστε τῶν σαγων καὶ τῆς ταριχειάς ἀφθονίαν μή τῇ 'Ρόμῃ χορηγεῖσ Θα μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς 'Ιταλίας. Ce que Guarinus de Vérone traduit ainsi : *Tam copiosi illis et ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et sagorum et salsamentorum abundantia, non solum Romæ, sed etiam pluribus Italiæ partibus suppeditetur.*

5. Athénée, dans son curieux ouvrage intitulé : *Dipno sophistæ* ou les *sophistes* (c'est-

marque, ajoute encore Grandidier, que la Gaule avait la réputation de faire les meilleurs jambons. Varron[1] complète le tableau, «les «jambons, dit-il, formaient avec les saucisses et les cervelats (c'est «la traduction de Grandidier) un des principaux commerces que ces peuples faisaient avec la capitale de l'empire. Or Varron était contemporain de la conquête et constatait évidemment un état de choses bien antérieur et sans doute établi depuis des siècles. On le voit, la renommée de la charcuterie de Strasbourg et de Mayence a précédé les Romains dans nos contrées et le peuple, chez lequel se développait avec tant de succès cette industrie culinaire, ne pouvait être un peuple réduit à disputer, dans les bois, sa nourriture aux pourceaux.

Que serait-ce si nous démontrions et nous le pourrions, que l'Alsace et les provinces du Rhin savaient, dès alors, quelque chose d'une autre industrie gastronomique plus célèbre encore et qui est devenue, depuis, l'une des spécialités de Strasbourg et de Colmar. Elles en fécondaient du moins la matière première et en fournissaient la capitale du monde. Ce commerce et celui des plumes enfantèrent, même sous les Romains, la contrebande[2].

à-dire, les savants), liv. IV, p. 457 de l'édition de Casaubon. Schweighæuser a donné de cet ouvrage une édition fort estimée aussi et qui a été collationnée sur de nouveaux manuscrits; 14 vol. in-8.°; Strasbourg, 1801-1807. Athénée a vécu sous Marc-Aurèle et ses successeurs jusqu'à Alexandre-Sévère, et il constate la renommée des jambons de la Gaule comme bien ancienne.

1. Marcus Terentius Varron, dit le plus savant des Romains, né à Rome, l'an 116 avant Jésus-Christ, mourut l'an 26 après Jésus-Christ. Il écrivait donc pendant la conquête et avant, et constatait évidemment un état de choses bien antérieur. Il rapporte d'ailleurs les paroles mêmes de Marcus Porcius Caton, qui vivait 234 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent, deux siècles à peu près avant la conquête. *Suillum pecus ...... equeis* succidias *Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum, quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam* pernæ tomacinæ *et* taniacæ, *et* petaciones. *De magnitudine gallicarum succidiarum Cato scribit his verbis : In Italia in scrobes terna atque quaterna millia aulia succidia, etc.......* Varron *de re rustica*, liv. II, chap. 4; *Da Sue*, p, 110; édit. *ex Hieronymi Commelini typographis*, an. MDXCV.

2. Il est à croire que l'art des foies gras a été inventé à Rome par quelque gastronome célèbre, par Scipion Metellus, personnage consulaire, ou par Marcus Sestius, chevalier romain. Pline n'ose se prononcer entre les deux. Il est plus explicite sur l'invention du mélange des plumes d'oies et des crêtes de coqs; il en fait honneur à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala; mais ce qu'il constate de la manière la plus nette et comme une chose ancienne, c'est que la Gaule belgique jusqu'au pays des Morins et notre Médiomatricie fournissaient à Rome ces troupeaux d'oies dont on savait tirer un si bon parti. Il donne sur le voyage de ces volatiles des détails

Les habitants de nos régions possédaient aussi les fruits les plus delicieux, qui même, comme pour consacrer le souvenir de leur origine asiatique et de leur naturalisation ancienne parmi nous, recevaient alternativement des Romains eux-mêmes le nom de *persiques* ou *galliques ;* témoin la *pêche,* dont l'Alsace et son vignoble surtout sont si riches et qui, au témoignage de Pline, s'appelait *persicum* ou *gallicum malum*, la pomme persique ou gallique, en allemand encore aujourd'hui, *Pfirsich,*[1]; témoin aussi la *cerise*, venue également de l'Asie et qui n'avait pas attendu pour s'implanter sur les rives du Rhin, dans les vallées des Vosges et du Jura, que Lucullus la rapportât de Cérasonte[2].

Sans doute aussi notre fleuve avait, alors comme aujourd'hui, ses saumons, ses carpes, et nos torrents leurs truites. — Les Gaulois et

assez curieux, et s'étonne qu'ils aient pu faire à pied *(pedibus)* un si long trajet. Il nous apprend que leurs plumes étaient aussi l'objet d'un commerce fort étendu et que les plus recherchées venaient de la Germanie. Il rappelle même le nom germain des oies *Gansæ*, et signale le prix si élevé de leurs plumes. Puis, après avoir cité l'opinion de quelques anciens sur la prétendue intelligence des oies, à propos de celles qui ont sauvé le capitole, plus sages ont été chez nous, dit-il, ceux qui les ont appréciées par la bonté de leurs foies : *Nostri sapientiores, qui eos iecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in questione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio Metellus, vir consularis, an Marcus Sestius eadem ætate eques romanus. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit. Tribuetur enim a me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Tessi proferuntur ad primos, ita cæteri stipatione naturali propellunt eos. Condidorum alterum vectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur, molliorque quæ corpori quam proxima et e Germania laudatissima candidi ibi verum minores, ganzæ vocantur. Pretium plumæ eorum in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum præfectis, a vigili statæ ad hæc aucupia demissis cohortibus totis.* Pline, *Natur. hist.*, liv. X, chap. XXII, p. 175.

1. Voir le même Pline, au chap. XI, liv. XV : *de malo cotoneo*, et chap. XII, *ibid.*, *de Persico genera quatuor', sed persicorum palma duracinis. Nationum habent cognomen* gallica *et* asiatica; — puis, *in totum quidem persica peregrina etiam Asiæ græciæque esse, ex nomine ipso apparet, atque ex Perside advecta.*

2. Pline, liv. XII, p. 217, au chap., *de peregrinis arboribus et malo assyria : peregrinæ et cerasi, persicæque et omnes quarum græca nomina aut aliena.* On croit que Lucullus, après la guerre de Mithridate, rapporta les premières cerises de Cerasonte *(Cerasus)*, aujourd'hui Kersoun, ville de l'Asie Mineure, dans le royaume du Pont. Rien n'est moins certain que cette origine dont ne parle pas même Pline, et dont certes il eût parlé, si elle avait eu quelque fondement de vérité.

les Germains connaissaient la pêche, ils étaient aussi passionnés pour la chasse[1]; nos forêts leur fournissaient non-seulement le gros et menu gibier dont nous nous délectons de nos jours, mais les montagnes des Vosges étaient encore remplies[2] d'*urus* ou taureaux sauvages, le *bubalus*[3] des Anciens, l'*Auerochs* des Allemands que l'on n'y voit plus[4] et de cerfs, que l'on n'y voit plus guère. Ainsi le cerf, le chevreuil, le lièvre, le sanglier devaient figurer dans les repas des Gaulois à côté de la chair des troupeaux et des produits de l'agriculture et s'ils ne se nourrissaient pas de la viande des *Urus*, les cornes de ce féroce animal se transformaient, sous leurs mains, en vases énormes, qu'ils savaient enrichir de métaux précieux et dont ils se servaient comme de coupes dans les festins, comme de trompes ou de cornets dans les combats[5].

1. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XXVIII.

2. Elles l'étaient encore sous les rois de la première race. *Eremus vasta Vosagus et aspera vastæ solitudinis speculosaque, in loca quibus solæ feræ, ursi, bubali, lupi frequenter videbantur*, dit le moine Jonas dans la vie de St. Colomban. Les bubali vosgiens sont rappelés par Grégoire de Tours, liv. X, chap. X, p. 227. Édit. Paris, 1838. *Dum ipse Guntchramus rex per Vosagum silvam venatione mexerceret, vestigia occisi bubali deprehendit.* Venant Fortunat qui écrivait au sixième siècle, *in carmine ad Gogonem*, liv. VII: dans Duchesne, t. I, p. 496, en parle ainsi :

Arduennæ an Vosagi cervi capræ, helices, ursi
Cæde sagittifera silva fragore tonat,
Sed validi bubali perit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, onager, aper.

3. *Bubalus*, ce mot a prévalu, et néanmoins, d'après Solin, ne serait pas exact. «On y «trouve, dit-il (en Germanie et notamment dans la forêt hercynienne) les *ures* que le vul«gaire ignorant appelle *bubales*; mais le bubale est un animal d'Afrique, qui a des rapports «de ressemblance avec le cerf. Les ures ont des cornes semblables à celles des taureaux, «mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on les présente, à cause de leur grande «capacité, pour servir de coupes.» *Sunt et uri, quos imperitum vulgus vocat bubalos :* «quum *bubali pene ad cervicem faciem in Afrca procreentur* Istis porro quos uros dici«mur, taurina cornua in *tantum modum protenduntur, ut dempta ob insignem capacita«tem inter regias mensas potuum gerula fiant.*» Solin, *Polyhistor*, chap. XXI, p. 174, édit. Panckoucke, 1847.

4. L'*urus* est entièrement anéanti dans nos forêts; on en voit encore quelques-uns dans celles de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie, où du temps de Grandidier déjà il commençait à devenir très-rare.

L'*urus* n'est autre que le taureau sauvage. Voir Macrobe, *Saturnalium*, liv. VII, chap. IV, p. 484; édit. 1548. C'est le buffle ou *auerochs*, décrit par Buffon. t. X, p. 42 et 64. Édit. in-8° de 1769.

5. Le peuple du canton d'Uri, dit Grandidier, se sert encore aujourd'hui dans les cérémonies publiques et à la guerre d'un corneur qui sonne du cornet au lieu d'une trompette,

L'on est habitué à faire honneur aux Étrusques de cette poterie vraiment inimitable, dont toutes les fouilles, dans notre sol, mettent à nu de si précieux débris : hé bien! les Étrusques, du même sang que les premiers habitants de l'Alsace, n'ont pas, sans doute, emporté tout leur secret au delà des monts, et leurs frères, restés dans la Séquanie, la Rauracie et la Médiomatricie ont laissé des traces non douteuses de l'établissement de leur ingénieuse industrie dans nos contrées. Des fours de poterie dite étrusque, des instruments et des produits de cet art ont été découverts dans notre Alsace[1], et l'on ne doutera pas que cette industrie n'y fût antérieure à la conquête, lorsque l'on saura qu'une autre industrie, plus utile encore, et que, bien à tort, on a cru ignorée des anciens, la fabrication du verre, a été, sinon inventée, au moins perfectionnée dans les Gaules, et que Pline, en parlant de la prétendue découverte d'un procédé ou d'un alliage qui produit un verre blanc et pur, ajoute que ce mode de fabrication n'était pas nouveau, qu'il était connu et pratiqué depuis longtemps dans la Gaule. Où donc, dans la Gaule, cette industrie se serait-elle mieux acclimatée que dans nos régions, où, de tout temps, elle a trouvé sous sa main les éléments nécessaires à sa perfection, et où, véritable spécialité de race, elle semble s'être perpétuée d'âge en âge, comme un patrimoine de famille?

Les arts céramiques se sont, en effet, implantés, de temps immémorial, sur les bords du Rhin, comme sur les rives du Danube, en Alsace et dans la Lorraine allemande, comme en Bohême, en Hongrie et dans plusieurs autres pays de ce parcours; peut-être même l'invention si ancienne, faite par Obsidius en Éthiopie, du moyen de colorer le verre, d'y fixer des images et de lui donner toutes les nuances des pierres précieuses, est-elle d'une bien antique importation dans toutes ces contrées de la vieille forêt hercynienne; et faudrait-il s'en étonner? Ne savons-nous pas que cet art était connu de tout l'Orient, des Perses, des Mèdes et des Égyptiens? Le sang de ces grands peuples ne coulait-il pas dans les veines des

Ajoutons ici que le culte rendu au taureau est une nouvelle preuve de l'adoration de Mithra par tous ces peuples, car le taureau était l'un des principaux symboles mithriatiques.

1. Voir Schœpflin, *Als. illustr.*, t. III, p. 80, et l'excellent article de M. Louis Levrault, inséré dans la Revue d'Alsace, et déjà cité.

Sigynnes? Les Étrusques de la Séquanie et de la Médiomatricie n'étaient-ils pas, comme ceux de l'Italie, les fils de ces Sigynnes? Tout dans les œuvres céramiques des Étrusques, tout, jusqu'aux sujets empreints sur les vases, est oriental, et l'on se souvient en les voyant, dit un savant moderne, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.[1]

Un autre savant moderne[2] a signalé des ressemblances frappantes entre les monuments funèbres étrusques et les monuments égyptiens, et, ce qui lui a paru plus inexplicable encore, il a reconnu, dans les ouvrages de l'antique Étrurie, l'alliance des arts de l'Égypte avec les arts de Ninive ou de Persépolis[3]. Il a recherché l'explication

1. M. Lenormant a fait voir que l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, qu'il faut réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre. L'argile, qui les compose, est noir à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre, dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux et l'on se souvient en les voyant de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive. Le savant académicien a consigné ses importantes constatations dans la *Revue archéologique*, année 1844, p. 781. Voir aussi la planche XIX, n°s 6-8 et 11.

2. M. J. J. Ampère, dans son savant ouvrage intitulé : l'*Histoire romaine à Rome* (insérée dans la *Revue des deux mondes*, t. IX, p. 1159), dit : «Les Etrusques étaient de «grands navigateurs, et leurs tombeaux offrent la preuve des relations que la navigation et le «commerce établissaient entre eux et des nations lointaines. Ainsi on a trouvé dans les tom-«beaux de l'Étrurie des scarabées égyptiens sur lesquels sont gravés de véritables hiéro-«glyphes. Je m'en suis convaincu par mes propres yeux...... Ces amulettes ont été cer-«tainement apportés d'Égypte. Une preuve encore plus singulière des rapports de l'Étrurie «avec des contrées bien éloignées, est fournie par ces deux étranges personnages, que l'on «contemple avec un étonnement toujours nouveau dans la collection de M. Campana, et dont «le costume et les traits font penser forcément à la Perse, à l'Inde, à la Chine, on ne sait à «quel pays ou à quel peuple, mais certainement aux régions les plus reculées de l'Asie.»

3. M. J. J. Ampère ajoute en note : «Outre les objets évidemment importés d'Égypte, «comme ceux dont je parlais plus haut, les monuments réellement étrusques offrent avec les «monuments égyptiens des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par de nombreuses «communications. La fleur de lotus, sacrée en Égypte, décore souvent les ustensiles de «bronze. L'oiseau à tête humaine, qui était chez les Égyptiens le symbole de l'âme, se re-«trouve parmi les représentations étrusques. Les portes des tombeaux à Cœre, Norcia, «Castel d'Asso, ont exactement la forme particulière aux portes égyptiennes. Parmi les orne-«memts exposés dans la grande vitrine du musée Grégorien au Vatican, on voit des figures «aux longues ailes enserrant le corps et se dirigeant vers les pieds, fort semblables à celles «des divinités égyptiennes, tandis que sur les vases et sur les murs des tombeaux sont re-«présentés des animaux fantastiques qui semblent venir de Ninive ou de Persépolis.»

de ce phénomène dans des rapports fréquents et anciens établis par le commerce entre ces trois peuples d'Europe, d'Afrique et d'Asie, rapports qu'il est forcé de supposer, et qui n'ont jamais existé, du moins dans la haute antiquité. D'ailleurs, c'est sur la forme intérieure et extérieure des tombeaux et sur leur contenu que ce savant a fait porter ses judicieuses remarques, et nous ne comprenons pas comment de pareilles choses pourraient être le résultat de rapports commerciaux, car elles tiennent à ce que les peuples ont de plus intime et de plus caractéristique, leur religion.

Oui, si quelque chose peut prouver l'identité d'origine de deux nations, ce sont les dogmes, les rites de leur culte, leurs usages funèbres, le mode de leurs funérailles et leurs tombeaux : là se révèlent leur esprit original, leurs idées traditionnelles, leurs croyances nationales. Où vous découvrirez quelque image, quelque symbole d'Isis ou de Mithra, soyez sûr que vous êtes en face de quelques restes des Égyptiens, des Perses ou des Mèdes. Eh bien! fouillez la terre d'Alsace ou la terre de l'ancienne Étrurie, sous quelqu'une de ces éminences décorées encore du nom de *tumuli*, faites-en sortir quelque tombe et comparez. Ici vous trouvez des ossements, là des urnes cinéraires; deux usages donc existaient : celui d'enterrer les corps intacts et celui de ne confier à la terre que leurs cendres. Qui ne reconnaît, dans ce double mode de sépulture, les idées traditionnelles de peuples différents, des Perses et des Mèdes, qui brûlaient leurs morts, et des Égyptiens qui les embaumaient, ou qui, du moins, prenaient tant de précautions pour rendre leurs restes indestructibles? Sans doute, aux grands et aux rois étaient réservés les pyramides et le privilége d'éterniser leurs cadavres sous les bandelettes et les arômes de la momie; le peuple se contentait de quelques préparations, qui prouvaient son désir de défendre de la destruction les ossements de ses pères, mais qui ne pouvaient atteindre ce résultat et résister à l'action du temps. Relégués sur les bords du Danube, au milieu du désert que nous peint Hérodote, les colons sigynnes, ou du moins ce qui fut égyptien parmi eux, durent réduire leur mode de sépulture à leurs possibilités et le transmettre ainsi, bien modifié, à leurs descendants; il n'en resta, sans doute, que la simple inhumation. La population médique des Si-

gynnes, et c'était évidemment l'immense majorité, conserva de son côté et transmit à ses enfants l'usage de brûler les corps, et ainsi s'est perpétué un double mode de sépulture, dont les témoins surgissent partout sur le chemin des Sigynnes et des Struchates, sur les rives de l'Arno et du Pô comme sur les rives du Danube et du Rhin, en Étrurie surtout comme en Alsace. Schœpflin, sans en rechercher la cause, a constaté l'existence ancienne de cette double coutume et en a même signalé des preuves nombreuses. Les sarcophages, dit-il, récèlent des corps brûlés ou des ossements encore intacts et prouvent que nos ancêtres tantôt brûlaient leurs morts, tantôt les livraient à la terre sans les placer sur le bûcher. Cette double coutume existait aussi chez les Romains[1].

Cependant l'usage de la majorité finit par l'emporter et, du temps de César, était devenu à peu près général : En lisant la description qu'il donne[2] des funérailles gauloises, on se croirait transporté sur les rives du Gange et de l'Indus. « Les funérailles, chez les Gaulois, dit-il, sont, relativement à leur civilisation, magnifiques et somptueuses. Tout ce qui fut cher au défunt pendant sa vie, même les animaux, est jeté sur son bûcher; il y a peu de temps encore, pour rendre au mort des honneurs complets, on brûlait avec lui ceux de ses esclaves et de ses clients ou dévoués, qu'il avait le plus aimés. » César ajoute qu'au décès d'un homme de haut rang ses parents s'assemblent : s'il y a matière à quelque soupçon de mort violente, la coutume veut que toutes les femmes soient appliquées à la question, selon les formes employées envers les esclaves, et si la preuve est acquise, toutes sont livrées aux flammes[3]. Cet usage de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, se retrouve encore aujourd'hui dans les Indes; mais là il est dévouement, dit un général, digne inter-

1. *Sarcophagi vel corpora exusta, vel etiam non exustorum reliquias pandunt, claro indicio, majores nostros et combussisse et non combussisse mortuos, prouti apud Romanos alterutra consuetudo invaluit.* Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, liv. II, §. VII. p. 319.

2. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XIX.

3. *Et cum paterfamilias, illustriore loco natus, decessit, ejus propinqui conveniunt et de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent; et si compertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt.* César, *De Bello gall.*, liv. VI, chap. XIX.

prête de César[1], ici il est supplice. L'idée est autre, mais le fait est le même; le temps et le mélange des races expliquent la différence dans l'inspiration de cet holocauste conjugal. Mais, la coutume est identique, et, quoique de principe elle soit devenue exception, elle n'en a pas moins été puisée à la même source : c'est toujours la femme sacrifiée sur la tombe de son époux. Ce sacrifice dut même souvent être volontaire et spontané dans la Gaule, car il reposait sur le principe de l'immortalité de l'âme ; l'ami voulait vivre au delà du tombeau avec son ami[2]. Quelle affection était mieux faite pour inspirer un pareil dévouement que l'amour conjugal!

Mais jetons un œil plus attentif et plus scrutateur sur ces tombes de plus de deux mille ans, que renferment-elles à côté des ossements et des urnes cinéraires? Des vases sacrés funéraires, de la vaisselle de table ou de ménage, de diverses formes et figures et destinés à des usages divers, des marmites, des urnes, des urnes cinéraires, des aiguières, des bassins, des plats à servir les viandes, des fioles de verre et même des vases de différentes espèces de verre aussi; c'est ce que l'on trouve tous les jours dans les sépultures antiques en Alsace comme dans le pays de Spire et de Worms[3]; c'est ce que l'on découvre aussi dans les tombes de l'antique Orient. Quelquefois sous nos *tumuli* on trouve aussi des bagues, des bracelets, et, ce qui est plus caractéristique, des médailles ou monnaies, des espèces d'amulettes égyptiennes ou de ces symboles mytriaques appelés *abraxas*. Qui ne reconnaît dans ces pièces de monnaie et ces amulettes quelque souvenir des usages funéraires de l'Egypte? Ne trouve-t-on pas encore dans la bouche des momies quelque espèce monétaire

1. Voir les Commentaires de César, traduits par Em. Toulongeon, ex-constituant, ancien officier général, membre de l'Institut, t. I, p. 216 à la note 1.

2. *Unum ex his, quæ præcipiunt, in vulgus effluxit (videlicet ut forent ad bella meliores), æternas esse animas, vitamque alteram ad manes. Itaque cum mortuis cremant ac defoduint apta viventibus. Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri libenter emitterent.* Pomponius Mela, liv. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, 1843.

3. *Vasa sacra, sepulcralia, culinaria, œconomicæ, diversæ formæ et figuræ, diversis usibus destinata, urnæ, ollæ, cineraria, gutti, pateræ, patinæ, phiolæ, ex sepulcris aliisque locis in Alsatia, certatim effodiuntur; quibus pingenda sunt vitrea variæ figuræ vasa, apud nos, apud Spirenses et Wormatienses, in sepulcris reperta.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, liv. II, ꝫ. III, p. 319.

et sur leur corps quelque amulette d'Isis? Et qui ne sait que ces anneaux à figure mystérieuse gravée sur quelque pierre précieuse et qui ont conservé dans la magie, née du magisme, le nom cabalistique d'*abraxas*, étaient le talisman de la nation médique ou assyrienne des Sarmates Basilides, les frères de nos Sigynnes du Danube?

Les Gaulois faisaient d'amples libations sur le bûcher et bien persuadés que le défunt n'était mort que pour revivre, ils mettaient dans sa tombe tout ce qui est nécessaire aux vivants, *apta viventibus*; ils se réunissaient dans des festins et les prémices de tout ce que l'on y buvait ou mangeait étaient offerts au défunt et enterrés avec ses restes: c'était la part du mort. Cette habitude empruntée aussi à l'Orient s'est perpétuée parmi nous, dans nos campagnes surtout, où l'on fait encore le repas des funérailles.

Chez les Gaulois ce repas se renouvelait à chaque anniversaire du décès. Ils célébraient aussi, comme les Germains, le jour de la naissance; c'étaient leurs fêtes natales, *natalia*; du reste, comme les Germains aussi et les Perses et les Mèdes[1] avant eux, les affaires publiques et privées étaient délibérées à table, et, par une coutume fort sage, après avoir discuté au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ils reprennaient le lendemain et à jeun la délibération de la veille. Aujourd'hui encore chez les Alsaciens, les affaires ne se traitent-elles pas le verre à la main, dans nos villages, surtout et n'est-ce pas à table que l'on y cimente le mieux les contrats?

Nos annalistes modernes renchérissant sur César et Tacite, semblent oublier que le peuple séquanien, dont ils écrivent l'histoire, était l'un des plus civilisés de la Gaule, qu'il en avait même été longtemps le

1. Πέρσαι ...... οἴνῳ δὲ χάρτα προσκέαται, καὶ σφι οἰχ ἐμίεσαι ἔξεστι, οὐχί οὐρῆσαι ἀντίον ἄλλου ταῦτα μέν νυν οὕτω φυλάσσεται, μεθυσκόμενοι δὲ ἐφ θασι βουλεύεσθαι τὰ σπουδαι έστατα τῶν πρηγμὰτων. τό δ'ἂν ἅδη σφι βουλευομένοισι, τοὺτο τῇ ὑστεραίῃ νήφουσι προτιθέῖ ὁ στέγαρχω ἐν τοῦ ἂν εοντες βόυλεύωνται · καὶ ἢνμέν ἅδη καὶ νή φουσι, χρέωνται αὐτῷ, ἢν δὲ μὴ ἅδη, μετι εἶσι. τά δ'ἂν νήροντες προβουλεύσωνται, μεθυσχόμενοι ἐπιδια γινώσχουσι; Hérodote, liv. I, chap. 133; ce que A. F. Miot traduit fort bien ainsi : Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se pernettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus, et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun. Trad., liv. I; Clio, p. 112.

chef, et ils peignent nos pères de la Séquanie, de la Médiomatricie et de la Rauracie comme des espèces de sauvages, se nourissant de glands et de faines. Grandidier basarde même la pensée que l'usage chez les Gaulois de se nourrir de glands fut la véritable origine de la déification du chêne; il ne craint pas d'ajouter qu'ils en ont même conservé le goût après être policés[1] et il tire la preuve de cette singulière proposition de ce que, dans un règlement publié vers 767 par S. Chrodegand, évêque de Metz, pour les chanoines de son diocèse et qui fut aussitôt adopté par les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, il avait été prescrit, que si, dans une mauvaise année, le gland ou la faine venaient à manquer, ce serait à l'évêque à y pourvoir[2]. Grandidier eut tout aussi bien fait de dire que le droit de glandée a été inventé pour l'homme. Il aurait dû d'autant mieux se défendre de cette idée que, quelques lignes plus bas, après avoir représenté le fruit du chêne comme la nourriture favorite et même divinisée des Gaulois, il les fait passer, sans transition, de la race des frugivores à la race des carnivores et les représente, d'après Strabon, comme de grands mangeurs de viandes et surtout de cochons, tant frais que salés[3]. Ils nourrissent, dit en effet Strabon, tant de porcs qu'ils fournissaient de salaisons Rome et toute l'Italie[4]. Athénée[5] re-

1. Ce sont les propres expressions de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 39, où il cite à l'appui de sa thèse le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 8. Cet auteur se borne à dire sans doute que les premiers Gaulois se sont nourris des fruits de de leurs forêts; il eût pu en dire autant de tous les peuples pris à l'état sauvage; mais il s'est bien gardé de faire survivre chez eux à la civilisation et à la conquête ce que Grandidier appelle ingénûment leur goût pour le gland.

2. Caput 22. *Si contigerit quod illo anno glandis vel fagina non est, etc......* Voir Grandidier, *Hist. d'Als., ibid.*, et *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I, liv. II, p. 177 et 178.

3. Voir Grandidier, *Hist. d'Al.*, t. I, p. 4, et *Strabonis geographica*, editio minor de Gust. Kramer (Berlin, 1852), t. I, liv. IV, chap. 4, p. 123. «Τροφὴ δὲ πλείστη μετά γάλακτος καὶ κρεῶν παντοίον, μάλιστα δέ τῶν ὑείων καὶ νεών καὶ ἁλιστῶν. Ce que Guarinus de Vérone (p. 188 de sa traduction) rend ainsi : *Plurima cum lacte illis esca, carnibusque, multifariam præsertim suillis et recentibus salitis.*

4. *Strabonis geographica, loc. cit.* Οὕτως δ' ἔστί δαψιλῆ καὶ τά ποίμνια καὶ τ ὑοφέρβια, ὥστε τῶν σαγων καὶ τῆς ταριχειάς ἀφθονίαν μή τῇ 'Ρόμῃ χορηγεῖσ Θα μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς 'Ιταλίας. Ce que Guarinus de Vérone traduit ainsi : *Tam copiosi illis et ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et sagorum et salsamentorum abundantia, non solum Romæ, sed etiam pluribus Italiæ partibus suppeditetur.*

5. Athénée, dans son curieux ouvrage intitulé : *Dipno sophistæ* ou les *sophistes* (c'est-

marque, ajoute encore Grandidier, que la Gaule avait la réputation de faire les meilleurs jambons. Varron[1] complète le tableau, «les «jambons, dit-il, formaient avec les saucisses et les cervelats (c'est «la traduction de Grandidier) un des principaux commerces que ces peuples faisaient avec la capitale de l'empire. Or Varron était contemporain de la conquête et constatait évidemment un état de choses bien antérieur et sans doute établi depuis des siècles. On le voit, la renommée de la charcuterie de Strasbourg et de Mayence a précédé les Romains dans nos contrées et le peuple, chez lequel se développait avec tant de succès cette industrie culinaire, ne pouvait être un peuple réduit à disputer, dans les bois, sa nourriture aux pourceaux.

Que serait-ce si nous démontrions et nous le pourrions, que l'Alsace et les provinces du Rhin savaient, dès alors, quelque chose d'une autre industrie gastronomique plus célèbre encore et qui est devenue, depuis, l'une des spécialités de Strasbourg et de Colmar. Elles en fécondaient du moins la matière première et en fournissaient la capitale du monde. Ce commerce et celui des plumes enfantèrent, même sous les Romains, la contrebande[2].

à-dire, les savants), liv. IV, p. 457 de l'édition de Casaubon. Schweighæuser a donné de cet ouvrage une édition fort estimée aussi et qui a été collationnée sur de nouveaux manuscrits; 14 vol. in-8.°; Strasbourg, 1801-1807. Athénée a vécu sous Marc-Aurèle et ses successeurs jusqu'à Alexandre-Sévère, et il constate la renommée des jambons de la Gaule comme bien ancienne.

1. Marcus Terentius Varron, dit le plus savant des Romains, né à Rome, l'an 116 avant Jésus-Christ, mourut l'an 26 après Jésus-Christ. Il écrivait donc pendant la conquête et avant, et constatait évidemment un état de choses bien antérieur. Il rapporte d'ailleurs les paroles mêmes de Marcus Porcius Caton, qui vivait 234 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent, deux siècles à peu près avant la conquête. *Suillum pecus ...... equeis* succidias *Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum, quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam* pernæ tomacinæ *et* taniacæ, *et* petaciones. *De magnitudine gallicarum succidiarum Cato scribit his verbis : In Italia in scrobes terna atque quaterna millia aulia succidia, etc.......* Varron *de re rustica*, liv. II, chap. 4; *Da Sue*, p, 110; édit. *ex Hieronymi Commelini typographis*, an. MDXCV.

2. Il est à croire que l'art des foies gras a été inventé à Rome par quelque gastronome célèbre, par Scipion Metellus, personnage consulaire, ou par Marcus Sestius, chevalier romain. Pline n'ose se prononcer entre les deux. Il est plus explicite sur l'invention du mélange des plumes d'oies et des crêtes de coqs; il en fait honneur à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala; mais ce qu'il constate de la manière la plus nette et comme une chose ancienne, c'est que la Gaule belgique jusqu'au pays des Morins et notre Médiomatricie fournissaient à Rome ces troupeaux d'oies dont on savait tirer un si bon parti. Il donne sur le voyage de ces volatiles des détails

Les habitants de nos régions possédaient aussi les fruits les plus delicieux, qui même, comme pour consacrer le souvenir de leur origine asiatique et de leur naturalisation ancienne parmi nous, recevaient alternativement des Romains eux-mêmes le nom de *persiques* ou *galliques;* témoin la *pêche,* dont l'Alsace et son vignoble surtout sont si riches et qui, au témoignage de Pline, s'appelait *persicum* ou *gallicum malum*, la pomme persique ou gallique, en allemand encore aujourd'hui, *Pfirsich*,[1]; témoin aussi la *cerise*, venue également de l'Asie et qui n'avait pas attendu pour s'implanter sur les rives du Rhin, dans les vallées des Vosges et du Jura, que Lucullus la rapportât de Cérasonte[2].

Sans doute aussi notre fleuve avait, alors comme aujourd'hui, ses saumons, ses carpes, et nos torrents leurs truites. — Les Gaulois et

assez curieux, et s'étonne qu'ils aient pu faire à pied *(pedibus)* un si long trajet. Il nous apprend que leurs plumes étaient aussi l'objet d'un commerce fort étendu et que les plus recherchées venaient de la Germanie. Il rappelle même le nom germain des oies *Gansœ*, et signale le prix si élevé de leurs plumes. Puis, après avoir cité l'opinion de quelques anciens sur la prétendue intelligence des oies, à propos de celles qui ont sauvé le capitole, plus sages ont été chez nous, dit-il, ceux qui les ont appréciées par la bonté de leurs foies : *Nostri sapientiores, qui eos iecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in questione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio Metellus, vir consularis, an Marcus Sestius eadem œtate eques romanus. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalœ oratoris filius palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit. Tribuetur enim a me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Tessi proferuntur ad primos, ita cœteri stipatione naturali propellunt eos. Condidorum alterum rectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur, molliorque quœ corpori quam proxima et e Germania laudatissima candidi ibi verum minores, gansœ vocantur. Pretium plumœ eorum in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum prœfectis, a vigili statœ ad hœc aucupia demissis cohortibus totis.* Pline, *Natur. hist.*, liv. X, chap. XXII, p. 175.

1. Voir le même Pline, au chap. XI, liv. XV : *de malo cotoneo*, et chap. XII, *ibid.*, *de Persico genera quatuor', sed persicorum palma duracinis. Nationum habent cognomen* gallica *et* asiatica; — puis, *in totum quidem persica peregrina etiam Asiœ grœciœque esse, ex nomine ipso apparet, atque ex Perside advecta.*

2. Pline, liv. XII, p. 217, au chap., *de peregrinis arboribus et malo assyria : peregrinœ et cerasi, persicœque et omnes quarum grœca nomina aut aliena.* On croit que Lucullus, après la guerre de Mithridate, rapporta les premières cerises de Cerasonte *(Cerasus)*, aujourd'hui Kersoun, ville de l'Asie Mineure, dans le royaume du Pont. Rien n'est moins certain que cette origine dont ne parle pas même Pline, et dont certes il eût parlé, si elle avait eu quelque fondement de vérité.

les Germains connaissaient la pêche, ils étaient aussi passionnés pour la chasse[1]; nos forêts leur fournissaient non-seulement le gros et menu gibier dont nous nous délectons de nos jours, mais les montagnes des Vosges étaient encore remplies[2] d'*urus* ou taureaux sauvages, le *bubalus*[3] des Anciens, l'*Auerochs* des Allemands que l'on n'y voit plus[4] et de cerfs, que l'on n'y voit plus guère. Ainsi le cerf, le chevreuil, le lièvre, le sanglier devaient figurer dans les repas des Gaulois à côté de la chair des troupeaux et des produits de l'agriculture et s'ils ne se nourrissaient pas de la viande des *Urus*, les cornes de ce féroce animal se transformaient, sous leurs mains, en vases énormes, qu'ils savaient enrichir de métaux précieux et dont ils se servoient comme de coupes dans les festins, comme de trompes ou de cornets dans les combats[5].

1. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XXVIII.

2. Elles l'étaient encore sous les rois de la première race. *Erentus vasta Vosagus et aspera vastæ solitudinis spoculosaque, in loca quibus solæ feræ, ursi, bubali, lupi frequenter videbantur*, dit le moine Jonas dans la vie de St. Colomban. Les bubali vosgiens sont rappelés par Grégoire de Tours, liv. X, chap. X, p. 227. Édit. Paris, 1838. *Dum ipse Guntchramus rex per Vosagum silvam venatione mexerceret, vestigia occisi bubali deprehendit*. Venant Fortunat qui écrivait au sixième siècle, *in carmine ad Gogonem*, liv. VII: dans Duchesne, t. I, p. 496, en parle ainsi :

Arduennæ an Vosagi cervi capræ, helices, ursi
Cæde sagittifera silva fragore tonat,
Sed validi bubali perit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, onager, aper.

3. *Bubalus*, ce mot a prévalu, et néanmoins, d'après Solin, ne serait pas exact. «On y «trouve, dit-il (en Germanie et notamment dans la forêt hercynienne) les *ures* que le vul«gaire ignorant appelle *bubales*; mais le bubale est un animal d'Afrique, qui a des rapports «de ressemblance avec le cerf. Les ures ont des cornes semblables à celles des taureaux, «mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on les présente, à cause de leur grande «capacité, pour servir de coupes.» *Sunt et uri, quos imperitum vulgus vocat bubalos : «quum bubali pene ad cervicem faciem in Afrca procreentur* Istis porro quos uros dici«mur, taurina cornua in *tantum modum protenduntur, ut dempta ob insignem capacita«tem inter regias mensas potuum gerula fiant.*» Solin, *Polyhistor*, chap. XXI, p. 174, édit. Panckoucke, 1847.

4. L'*urus* est entièrement anéanti dans nos forêts; on en voit encore quelques-uns dans celles de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie, où du temps de Grandidier déjà il commençait à devenir très-rare.

L'*urus* n'est autre que le taureau sauvage. Voir Macrobe, *Saturnalium*, liv. VII, chap. IV, p. 484; édit. 1548. C'est le buffle ou *auerochs*, décrit par Buffon. t. X, p. 42 et 64. Édit. in-8° de 1769.

5. Le peuple du canton d'Uri, dit Grandidier, se sert encore aujourd'hui dans les cérémonies publiques et à la guerre d'un corneur qui sonne du cornet au lieu d'une trompette,

«La bière, dit Grandidier, d'après Pelloutier[1], était la boisson la «plus commune des Gaulois. Ils ne l'épargnaient pas dans les repas, «où celui qui tenait le rang le plus distingué, buvait toujours le «premier. Il présentait à son plus proche voisin la coupe, qui faisait «ainsi la ronde, la même servait à tous. Il était également défendu «de boire avant son tour et de refuser quand il était venu. Cette cou«tume qu'on a appliquée au vin, a subsisté, dans l'Alsace, jusqu'à nos «jours. On reproche aux anciens Gaulois l'ivrognerie et leur pen«chant excessif pour le vin[2]; cependant ils n'en cultivaient pas dans «leur pays et ils étaient obligés de tirer cette production d'Italie. «L'Alsace ne commença à avoir de vignes que vers la fin du III[e] siècle «de l'ère chrétienne. Il est vrai que Pline[3] fait mention du vin du «pays des Séquaniens, qui avait le goût de poix[4] et dont on faisait «alors le plus grand cas. Mais on sait que l'empereur Domitien publia, «l'an 92 de J.-Ch., un édit en vertu duquel toutes les vignes des

et qu'on appelle le taureau d'Uri, *der Stier von Uri*. Ceci nous rapporte la superbe description de la bataille de Granson par M. de Barante : «Bientôt on entendit au loin le son retentissant des troupes d'Uri et d'Unterwalden. C'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par «Pepin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et à les rallier dans les combats. Deux «hommes robustes soufflaient à perte d'haleine dans ces deux cornes qui se nommaient vulgairement le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, et par trois fois faisaient retentir «dans les montagnes ce son prolongé et terrible que les Autrichiens redoutaient depuis si «longtemps et que les Bourguignons apprirent aussi à connaître.» Voir *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. X, p. 310. Le présent de Pepin et de Charlemagne était évidemment la consécration d'une tradition nationale, celle dont nous venons de signaler l'origine.

C'est de l'*urus* en effet que le canton d'Uri dérive son nom et ses armes qui représentent la tête d'un taureau sauvage. Ces armes sont un souvenir du culte de Mithra, dont le taureau était l'un des principaux symboles ou attributs; c'est ce que rappelait aussi ce taureau d'airain des Cimbres, des Teutons, des Ambrons, peuple de l'Helvétie. Voir Plutarque, *De Mariis*. Les habitants du val Hasel, de Frütingen, du Simmenthal et de Sanen, au canton de Berne, donnent encore le nom d'*Ur* au taureau. Cette remarque est de M. le baron de Zurlauben, dans sa *Dissertation sur le soleil adoré par les Taurisques sur le mont Gotthardt*, p. 9.

1. Pelloutier, *Hist. des Celtes*, t. I, liv. II, chap. 2, . 216.

2. Pelloutier, t. I, liv. II, chap. 12, p. 463-476, et chap. 18, p. 562-571.

3. *Jam inventa vitis per se in vino picem resipiens, Viennensem agrum nobilitans, Arverno Secanoque et Helvico generibus non pridem illustrata. Atque hæc Virgilii vatis ætate incognita, a cujus obitu XC aguntur anni (*Pline, *Natur. hist.*, *lib. XIV. c. 1, p. 242, lig. 30, 31, 32); *édit. Frobet; Bâle, M. D. XXXV, et de l'édit. Hardouin, p. 707.

4. Les vins d'Arbois et de Château-Châlons ont encore, dit Grandidier (p. 38, note 4) un petit goût de poix quand ils sont très-vieux.

«Gaules furent arrachées [1]. Cet édit subsista jusqu'au règne de Probus «qui rendit aux Gaulois vers l'an 281, la liberté de les replanter [2]. Nous «nous étonnerions que ce prince n'ait pas été célébré par les buveurs «comme un nouveau Bacchus, si ceux-ci étaient savants [3]. C'est ce-«pendant à lui qu'on doit attribuer l'excellence des vins d'Alsace ainsi «que de ceux du Rhin, qui depuis ont été si renommés. Aussi, dans le «partage fait en 843 entre les trois fils de Louis le Débonnaire, les «villes de Mayence, de Spire et de Worms, situées en deçà du Rhin, «n'échurent à Louis le Germanique, que par la seule raison qu'elles «étaient attenantes à des vignobles propres à fournir de vin le reste «de ses états placés au delà de ce fleuve [4].»

Si Grandidier avait dit que la bière était la boisson la plus ancienne des Gaulois, nous serions pleinement de son avis, car ce bienfait d'Isis a précédé chez eux l'art de cultiver la vigne et d'en tirer le vin. Mais il parle des Gaulois du temps de la conquête et pour eux la boisson la plus commune n'était plus cette liqueur, espèce de biére, que les Sigynnes sans doute leur avaient appris à extraire de l'orge, c'était le jus de la treille. Nos coteaux alors déjà se couvraient de vignobles et la tradition qui veut que Hercule s'étant laissé surprendre par l'inno-

1. Voici le texte de Suétone sur l'édit. de Domitien : «*Ad summam quandam ubertatem «vini, frumenti vero inopiam, existimans nimis vinearum studio negligi arva, edixit, «ne quis in Italia novellaret, usque in provinciis vineta succiderentur, relicta, ubi plu-«rimum, dimidia parte; nec exsequi rem perseveravit.*» (Voir Suét., *De Domitiano*, chap. VII, p. 555. Édit. Daniele Hartnaccio, M. D. C. LXXVII, Dresde.)

2. Voir Vopiscus, *Probi vita*, dans les écrivains de l'*Histoire Auguste*, chap. XVIII 2e série de la Biblioth. lat., édit. Panckoucke, 1847, t. II, p. 408 : *Gallis omnibus et Hispanis ac Britannis hinc permisit, ut vites haberent, vinumque conficerent. Ipse Almum montem, in Illyrico circa Sirmium, militari manu fossum, lecta vite consevit.* Et Eutrope, *Breviarium historiæ romanæ*, liv. IX, chap. XI, p. 182 : *Vineas Gallos et Pannonios habere permisit; opere militari Almum montem apud Sirmium, et Aureum apud Mœsiam superiorem vineis consevit, et provincialibus colendas dedit.*

3. Le mot de Grandidier est spirituel; mais il n'est pas juste dans l'application qu'il en fait. Si la Gaule tout entière, l'Espagne et l'Angleterre avaient été privées de leurs vignes depuis Domitien, et si elles avaient dû leur renaissance à Probus, bien certainement le nom de ce restaurateur de la vigne eût été fameux et se fût perpétué dans toutes ces contrées, et quelque dicton populaire en eût perpétué la mémoire; mais rien de tout cela n'existe et c'est une preuve de plus que le bienfait de Probus ne fut pas si grand, c'est-à-dire, que les vignes avaient survécu au farouche édit de Domitien.

4. Voir Grandidier, Hist. de l'Église de Strasbourg, t. II, liv. V, p. 163, et *Hist. Als.*, t. II, liv. 1, p. 39.

cuité apparente de nos vins, ait perdu dans l'ivresse sa puissante massue sur nos bords, non loin d'Argentouaria, Colmar, qui se serait emparé de ce glorieux trophée pour en faire ses insignes et plus tard ses armoiries, n'est peut-être qu'une ingénieuse allégorie de la bien vieille notoriété de la qualité exquise, mais un peu traitresse, de nos vins alsaciens. Entre la conquête et l'édit de Domitien près d'un siècle et demi s'était écoulé et même cet édit sauvage n'avait été imaginé que sous le prétexte de rendre à l'agriculture des terres et des bras, que la culture des vignes absorbait, il est donc à croire que dans l'intervalle, comme avant déjà, depuis des siècles, la bière avait cédé dans la Gaule la primauté au vin. Puis, Suétone qui rapporte l'édit, constate que Domitien lui-même le laissa tomber en désuétude, *nec exsequi rem perseveravit,* que même il y avait eu réserve de la moitié des vignes dans les lieux où il en existait beaucoup. Le même Domitien qui ordonnait la destruction des vignes, avait défendu la plus odieuse des mutilations humaines[1], ce qui fit dire à Apollonius de Tyanes, contemporain et juste critique de ce règne odieux: «L'illustre empereur qui a défendu d'enlever la virilité à l'homme a fait la terre eunuque»[2]. Mais Philostrate, qui rapporte ce mot d'Apollonius, révèle que, sous cet empereur comme sous ses successeurs, cette double prescription se réduisit dans l'exécution à soumettre ceux qui voulaient s'en affranchir à se munir de l'autorisation impériale[3] et ce évidemment moyennant finances; c'était tout simplement un moyen odieux de frapper monnaie. Probus, en rendant à tous

1. *Castrari mares vetuit : spadonum, qui residui apud* Mangones *erant pretia, moderatus est. Suétone, loc. cit.* Les *Mangones* étaient les marchands d'esclaves, les maquignons de la traite, qui achetaient des enfants dans toutes les provinces de l'empire et leur faisaient subir l'opération de la castration, pour les revendre à un plus haut prix. *Hi enim castrabant pueros quo pluris venderent.* Conf. Quintil., *lib. 5, cap. 12,* et Ulpian, 1, 27, *ed ad leg. Aquil.* Il se trouvait à l'époque de cet affreux commerce des hommes qui non-seulement faisaient subir cette honteuse mutilation à d'autres, mais s'y soumettaient eux-mêmes pour augmenter leur valeur vénale. Ils ne purent plus se livrer à cet infâme trafic sans une autorisation spéciale : *Inde veniam petere cogebantur a Principe vel provinciæ Præside, si quis vel se, vel alium evirare vellet. Apol. 2, Adde Martial, lib. 6, Epigr. 2, et lib. 2; Epigr. 60, et lib. 4, ff. de sicariis.*

2. *Hinc Apollonius apud Philostratum, lib. VI : Hic præclarus imperator qui mares castrari vetuit terram eunucham fecit.*

3. *Indè servatum sub imperatoribus sequentibus ut promiscui non esset juris, vitem instituere : sed eorum tantum qui à principe veniam impetrâssent.* V. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyanes*, loc. citato.

la faculté de planter des vignes, ne fit donc que généraliser la permission et rétablir le principe où était l'exception. D'ailleurs nos pères, riverains du Rhin, étaient trop près des Germains, ces ennemis implacables de Rome, et que l'empire n'a jamais pu vaincre, pour qu'un édit aussi tyrannique que celui de Domitien y pût être exécuté sans ménagement et à la lettre, si jamais il parvint jusque-là.

Non, les Alsaciens ne furent jamais privés complètement de leurs vignes et la coupe qui se passait de bouche en bouche dans leurs festins s'emplissait, comme aujourd'hui, d'un vin indigène. Cette coupe n'est plus une corne d'*urus*, elle est un simple verre dont la capacité et le nom rappellent bien l'antique usage gaulois et germain, c'est le *Wiederkomm*[1]. Sans doute les festins n'avaient pas lieu sous des lambris dorés, mais sous la voûte du ciel ou sous un dôme de verdure; sans doute ces fiers Gaulois et Germains ne se faisaient pas servir par une troupe avilie d'esclaves, mais par leurs propres enfants[2]; sans doute les convives n'étaient pas assis sur des coussins ou des sophas, mais couchés sur des peaux d'animaux sauvages ou domestiques[3]; le repas avait sans doute encore quelque chose d'homérique par l'énormité des pièces qu'on y servait; on y voyait apparaître d'immenses quartiers d'animal ou même l'animal tout entier, on le comprend, car les festins étaient des assemblées nationales chez les Germains et quelque chose de pareil chez les Gaulois, mais la table gauloise et notamment la table séquanienne ne devaient pas être déjà si barbares; ce qui semble concourir à le prouver, c'est que, dans l'antique Alesia, il n'a survécu des vainqueurs et des vaincus qu'un souvenir et qu'un nom, *la cuisine de César*[4].

L'esprit chevaleresque de ces peuples se révélait jusque dans leurs festins, le vin et le morceau d'honneur étaient pour le plus brave, et des bardes, en s'accompagnant d'une espèce de lyre, chantaient les hauts faits de l'époque et la gloire nationale. Les femmes ne se mêlaient pas à ces fêtes, qui dégénéraient trop sou-

1. Ce mot allemand se compose de *wieder* de nouveau, en latin *rursus* et de *kommen*, *kommt* venir, vient; le *wiederkomm* est donc bien le verre qui revient au premier buveur après avoir été vidé à la ronde.

2. V. Diodore de Sicile, trad. de l'abbé Terrasson, t. II; liv. V, chap. XX, p. 233.

3. Sur des peaux de loups ou de chiens, selon Diodore de Sicile, *loc. citat.*

4. Alesia est aujourd'hui Bourg-Sainte-Reine, où l'on montre encore la prétendue cuisine de César ou du moins un lieu décoré de ce nom.

prête de César[1], ici il est supplice. L'idée est autre, mais le fait est le même; le temps et le mélange des races expliquent la différence dans l'inspiration de cet holocauste conjugal. Mais, la coutume est identique, et, quoique de principe elle soit devenue exception, elle n'en a pas moins été puisée à la même source : c'est toujours la femme sacrifiée sur la tombe de son époux. Ce sacrifice dut même souvent être volontaire et spontané dans la Gaule, car il reposait sur le principe de l'immortalité de l'âme ; l'ami voulait vivre au delà du tombeau avec son ami[2]. Quelle affection était mieux faite pour inspirer un pareil dévouement que l'amour conjugal !

Mais jetons un œil plus attentif et plus scrutateur sur ces tombes de plus de deux mille ans, que renferment-elles à côté des ossements et des urnes cinéraires ? Des vases sacrés funéraires, de la vaisselle de table ou de ménage, de diverses formes et figures et destinés à des usages divers, des marmites, des urnes, des urnes cinéraires, des aiguières, des bassins, des plats à servir les viandes, des fioles de verre et même des vases de différentes espèces de verre aussi; c'est ce que l'on trouve tous les jours dans les sépultures antiques en Alsace comme dans le pays de Spire et de Worms[3]; c'est ce que l'on découvre aussi dans les tombes de l'antique Orient. Quelquefois sous nos *tumuli* on trouve aussi des bagues, des bracelets, et, ce qui est plus caractéristique, des médailles ou monnaies, des espèces d'amulettes égyptiennes ou de ces symboles mytriaques appelés *abraxas*. Qui ne reconnaît dans ces pièces de monnaie et ces amulettes quelque souvenir des usages funéraires de l'Egypte ? Ne trouve-t-on pas encore dans la bouche des momies quelque espèce monétaire

1. Voir les Commentaires de César, traduits par Em. Toulongeon, ex-constituant, ancien officier général, membre de l'Institut, t. I, p. 216 à la note 1.

2. *Unum ex his, quæ præcipiunt, in vulgus effluxit (videlicet ut forent ad bella meliores), æternas esse animas, vitamque alteram ad manes. Itaque cum mortuis cremant ac defoduint apta viventibus. Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri libenter emitterent.* Pomponius Mela, liv. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, 1843.

3. *Vasa sacra, sepulcralia, culinaria, œconomicæ, diversæ formæ et figuræ, diversis usibus destinata, urnæ, ollæ, cineraria, gutti, pateræ, patinæ, phiolæ, ex sepulcris aliisque locis in Alsatia, certatim effodiuntur; quibus pingenda sunt vitrea variæ figuræ vasa, apud nos, apud Spirenses et Wormatienses, in sepulcris reperta.* Schœpflin, *Als. illustr.*, t. I, liv. II, §. III, p. 319.

et sur leur corps quelque amulette d'Isis? Et qui ne sait que ces anneaux à figure mystérieuse gravée sur quelque pierre précieuse et qui ont conservé dans la magie, née du magisme, le nom cabalistique d'*abraxas*, étaient le talisman de la nation médique ou assyrienne dcs Sarmates Basilides, les frères de nos Sigynnes du Danube?

Les Gaulois faisaient d'amples libations sur le bûcher et bien persuadés que le défunt n'était mort que pour revivre, ils mettaient dans sa tombe tout ce qui est nécessaire aux vivants, *apta viventibus*; ils se réunissaient dans des festins et les prémices de tout ce que l'on y buvait ou mangeait étaient offerts au défunt et enterrés avec ses restes: c'était la part du mort. Cette habitude empruntée aussi à l'Orient s'est perpétuée parmi nous, dans nos campagnes surtout, où l'on fait encore le repas des funérailles.

Chez les Gaulois ce repas se renouvelait à chaque anniversaire du décès. Ils célébraient aussi, comme les Germains, le jour de la naissance; c'étaient leurs fêtes natales, *natalia*; du reste, comme les Germains aussi et les Perses et les Mèdes[1] avant eux, les affaires publiques et privées étaient délibérées à table, et, par une coutume fort sage, après avoir discuté au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ils reprennaient le lendemain et à jeun la délibération de la veille. Aujourd'hui encore chez les Alsaciens, les affaires ne se traitent-elles pas le verre à la main, dans nos villages, surtout et n'est-ce pas à table que l'on y cimente le mieux les contrats?

Nos annalistes modernes renchérissant sur César et Tacite, semblent oublier que le peuple séquanien, dont ils écrivent l'histoire, était l'un des plus civilisés de la Gaule, qu'il en avait même été longtemps le

1. Πέρσαι ...... οἴνῳ δὲ χάρτα προσκέαται, καὶ σφι οἰκ ἐμίεσαι ἔξεστι, οὐχί οὐρῆσαι ἀντίον ἄλλου ταῦτα μέν νυν οὕτω φυλάσσεται, μεθυσκόμενοι δὲ ἐῴ θασι βουλεύεσθαι τὰ σπουδαι έστατα τῶν πρηγμὰτων. τό δ'ἂν ἅδῃ σφι βουλευομένοισι, τοὺτο τῇ ὑστεραίῃ νήφουσι προτιθεῖ ὁ στέγαρχω ἐν τοῦ ἂν εοντες βόυλεύωνται· καὶ ἢνμέν ἅδῃ καὶ νή φουσι, χρέωνται αὐτῷ, ἢν δὲ μὴ ἅδῃ, μετι εἶσι. τά δ'ἂν νήροντες προβουλεύσωνται, μεθυσκόμενοι ἐπιδια γινώσκουσι; Hérodote, liv. I, chap. 133; ce que A. F. Miot traduit fort bien ainsi : Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se permettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus, et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun. Trad., liv. I; Clio, p. 112.

chef, et ils peignent nos pères de la Séquanie, de la Médiomatricie et de la Rauracie comme des espèces de sauvages, se nourissant de glands et de faînes. Grandidier hasarde même la pensée que l'usage chez les Gaulois de se nourrir de glands fut la véritable origine de la déification du chêne; il ne craint pas d'ajouter qu'ils en ont même conservé le goût après être policés[1] et il tire la preuve de cette singulière proposition de ce que, dans un règlement publié vers 767 par S. Chrodegand, évêque de Metz, pour les chanoines de son diocèse et qui fut aussitôt adopté par les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, il avait été prescrit, que si, dans une mauvaise année, le gland ou la faîne venaient à manquer, ce serait à l'évêque à y pourvoir[2]. Grandidier eut tout aussi bien fait de dire que le droit de glandée a été inventé pour l'homme. Il aurait dû d'autant mieux se défendre de cette idée que, quelques lignes plus bas, après avoir représenté le fruit du chêne comme la nourriture favorite et même divinisée des Gaulois, il les fait passer, sans transition, de la race des frugivores à la race des carnivores et les représente, d'après Strabon, comme de grands mangeurs de viandes et surtout de cochons, tant frais que salés[3]. Ils nourrissent, dit en effet Strabon, tant de porcs qu'ils fournissaient de salaisons Rome et toute l'Italie[4]. Athénée[5] re-

1. Ce sont les propres expressions de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. I, p. 39, où il cite à l'appui de sa thèse le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 8. Cet auteur se borne à dire sans doute que les premiers Gaulois se sont nourris des fruits de de leurs forêts; il eût pu en dire autant de tous les peuples pris à l'état sauvage; mais il s'est bien gardé de faire survivre chez eux à la civilisation et à la conquête ce que Grandidier appelle ingénûment leur goût pour le gland.

2. Caput 22. *Si contigerit quod illo anno glandis vel fagina non est, etc......* Voir Grandidier, *Hist. d'Als., ibid.*. et *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I, liv. II, p. 177 et 178.

3. Voir Grandidier, *Hist. d'Al.*, t. I, p. 4, et *Strabonis geographica*, editio minor de Gust. Kramer (Berlin, 1852), t. I, liv. IV, chap. 4, p. 123. «Τροφή δὲ πλείστη μετά γάλακτος καὶ κρεῶν παντοίον, μάλιστα δέ τῶν ὑείων καὶ νεών καὶ ἁλιςτῶν. Ce que Guarinus de Vérone (p. 188 de sa traduction) rend ainsi : *Plurima cum lacte illis esca, carnibusque, multifariam præsertim suillis et recentibus salitis.*

4. *Strabonis geographica*, *loc. cit.* Οὕτως δ' ἔστί δαψιλῆ καὶ τά ποίμνια καὶ τ ὑοφόρβια, ὥστε τῶν σαγων καὶ τῆς ταριχειάς ἀφθονίαν μή τῇ 'Ρόμῃ χορηγεῖσ Θα μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς 'Ιταλίας. Ce que Guarinus de Vérone traduit ainsi : *Tam copiosi illis et ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et sagorum et salsamentorum abundantia, non solum Romæ, sed etiam pluribus Italiæ partibus suppeditetur.*

5. Athénée, dans son curieux ouvrage intitulé : *Dipno sophistæ* ou les *sophistes* (c'est-

marque, ajoute encore Grandidier, que la Gaule avait la réputation de faire les meilleurs jambons. Varron[1] complète le tableau, «les «jambons, dit-il, formaient avec les saucisses et les cervelats (c'est «la traduction de Grandidier) un des principaux commerces que ces peuples faisaient avec la capitale de l'empire. Or Varron était contemporain de la conquête et constatait évidemment un état de choses bien antérieur et sans doute établi depuis des siècles. On le voit, la renommée de la charcuterie de Strasbourg et de Mayence a précédé les Romains dans nos contrées et le peuple, chez lequel se développait avec tant de succès cette industrie culinaire, ne pouvait être un peuple réduit à disputer, dans les bois, sa nourriture aux pourceaux.

Que serait-ce si nous démontrions et nous le pourrions, que l'Alsace et les provinces du Rhin savaient, dès alors, quelque chose d'une autre industrie gastronomique plus célèbre encore et qui est devenue, depuis, l'une des spécialités de Strasbourg et de Colmar. Elles en fécondaient du moins la matière première et en fournissaient la capitale du monde. Ce commerce et celui des plumes enfantèrent, même sous les Romains, la contrebande[2].

à-dire, les savants), liv. IV, p. 457 de l'édition de Casaubon. Schweighæuser a donné de cet ouvrage une édition fort estimée aussi et qui a été collationnée sur de nouveaux manuscrits; 14 vol. in-8.°; Strasbourg, 1801-1807. Athénée a vécu sous Marc-Aurèle et ses successeurs jusqu'à Alexandre-Sévère, et il constate la renommée des jambons de la Gaule comme bien ancienne.

1. Marcus Terentius Varron, dit le plus savant des Romains, né à Rome, l'an 116 avant Jésus-Christ, mourut l'an 26 après Jésus-Christ. Il écrivait donc pendant la conquête et avant, et constatait évidemment un état de choses bien antérieur. Il rapporte d'ailleurs les paroles mêmes de Marcus Porcius Caton, qui vivait 234 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent, deux siècles à peu près avant la conquête. *Suillum pecus ...... equeis* succidias *Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum, quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam* pernæ tomacinæ *et* taniacæ, *et* petaciones. *De magnitudine gallicarum succidiarum Cato scribit his verbis : In Italia in scrobes terna atque quaterna millia aulia succidia, etc.......* Varron *de re rustica*, liv. II, chap. 4; *Da Sue*, p, 110; édit. *ex Hieronymi Commelini typographis*, an. MDXCV.

2. Il est à croire que l'art des foies gras a été inventé à Rome par quelque gastronome célèbre, par Scipion Metellus, personnage consulaire, ou par Marcus Sestius, chevalier romain. Pline n'ose se prononcer entre les deux. Il est plus explicite sur l'invention du mélange des plumes d'oies et des crêtes de coqs; il en fait honneur à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala; mais ce qu'il constate de la manière la plus nette et comme une chose ancienne, c'est que la Gaule belgique jusqu'au pays des Morins et notre Médiomatricie fournissaient à Rome ces troupeaux d'oies dont on savait tirer un si bon parti. Il donne sur le voyage de ces volatiles des détails

Les habitants de nos régions possédaient aussi les fruits les plus delicieux, qui même, comme pour consacrer le souvenir de leur origine asiatique et de leur naturalisation ancienne parmi nous, recevaient alternativement des Romains eux-mêmes le nom de *persiques* ou *galliques*; témoin la *pêche,* dont l'Alsace et son vignoble surtout sont si riches et qui, au témoignage de Pline, s'appelait *persicum* ou *gallicum malum*, la pomme persique ou gallique, en allemand encore aujourd'hui, *Pfirsich*,[1]; témoin aussi la *cerise*, venue également de l'Asie et qui n'avait pas attendu pour s'implanter sur les rives du Rhin, dans les vallées des Vosges et du Jura, que Lucullus la rapportât de Cérasonte[2].

Sans doute aussi notre fleuve avait, alors comme aujourd'hui, ses saumons, ses carpes, et nos torrents leurs truites. — Les Gaulois et

assez curieux, et s'étonne qu'ils aient pu faire à pied *(pedibus)* un si long trajet. Il nous apprend que leurs plumes étaient aussi l'objet d'un commerce fort étendu et que les plus recherchées venaient de la Germanie. Il rappelle même le nom germain des oies *Gansæ*, et signale le prix si élevé de leurs plumes. Puis, après avoir cité l'opinion de quelques anciens sur la prétendue intelligence des oies, à propos de celles qui ont sauvé le capitole, plus sages ont été chez nous, dit-il, ceux qui les ont appréciées par la bonté de leurs foies : *Nostri sapientiores, qui eos iecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in quaestione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio Metellus, vir consularis, an Marcus Sestius eadem ætate eques romanus. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit. Tribuetur enim a me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Tessi proferuntur ad primos, ita cæteri stipatione naturali propellunt eos. Condidorum alterum rectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur, molliorque quæ corpori quam proxima et e Germania laudatissima candidi ibi verum minores, gansæ vocantur. Pretium plumæ eorum in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum præfectis, a vigili statæ ad hæc aucupia demissis cohortibus totis.* Pline, *Natur. hist.*, liv. X, chap. XXII, p. 175.

1. Voir le même Pline, au chap. XI, liv. XV : *de malo cotoneo*, et chap. XII, *ibid.*, *de Persico genera quatuor', sed persicorum palma duracinis. Nationum habent cognomen* gallica *et* asiatica; — puis, *in totum quidem persica peregrina etiam Asiæ græciæque esse, ex nomine ipso apparet, atque ex Perside advecta.*

2. Pline, liv. XII, p. 217, au chap., *de peregrinis arboribus et malo assyria : peregrinæ et cerasi, persicæque et omnes quarum græca nomina aut aliena.* On croit que Lucullus, après la guerre de Mithridate, rapporta les premières cerises de Cerasonte *(Cerasus)*, aujourd'hui Kersoun, ville de l'Asie Mineure, dans le royaume du Pont. Rien n'est moins certain que cette origine dont ne parle pas même Pline, et dont certes il eût parlé, si elle avait eu quelque fondement de vérité.

les Germains connaissaient la pêche, ils étaient aussi passionnés pour la chasse[1]; nos forêts leur fournissaient non-seulement le gros et menu gibier dont nous nous délectons de nos jours, mais les montagnes des Vosges étaient encore remplies[2] d'*urus* ou taureaux sauvages, le *bubalus*[3] des Anciens, l'*Auerochs* des Allemands que l'on n'y voit plus[4] et de cerfs, que l'on n'y voit plus guère. Ainsi le cerf, le chevreuil, le lièvre, le sanglier devaient figurer dans les repas des Gaulois à côté de la chair des troupeaux et des produits de l'agriculture et s'ils ne se nourrissaient pas de la viande des *Urus*, les cornes de ce féroce animal se transformaient, sous leurs mains, en vases énormes, qu'ils savaient enrichir de métaux précieux et dont ils se servaient comme de coupes dans les festins, comme de trompes ou de cornets dans les combats[5].

1. César, *De Bello gallico*, liv. VI, chap. XXVIII.

2. Elles l'étaient encore sous les rois de la première race. *Eremus vasta Vosagus et aspera vastæ solitudinis speculosaque, in loca quibus solæ feræ, ursi, bubali, lupi frequenter videbantur*, dit le moine Jonas dans la vie de St. Colomban. Les bubali vosgiens sont rappelés par Grégoire de Tours, liv. X, chap. X, p. 227. Édit. Paris, 1838. *Dum ipse Guntchramus rex per Vosagum silvam venatione mexerceret, vestigia occisi bubali deprehendit.* Venant Fortunat qui écrivait au sixième siècle, *in carmine ad Gogonem*, liv. VII: dans Duchesne, t. I, p. 496, en parle ainsi :

Arduennæ an Vosagi cervi capræ, helices, ursi
Cæde sagittifera silva fragore tonat,
Sed validi bubali perit inter cornua campum
Nec mortem differt ursus, onager, aper.

3. *Bubalus*, ce mot a prévalu, et néanmoins, d'après Solin, ne serait pas exact. «On y «trouve, dit-il (en Germanie et notamment dans la forêt hercynienne) les *ures* que le vul«gaire ignorant appelle *bubales*; mais le bubale est un animal d'Afrique, qui a des rapports «de ressemblance avec le cerf. Les ures ont des cornes semblables à celles des taureaux, «mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on les présente, à cause de leur grande «capacité, pour servir de coupes.» *Sunt et uri, quos imperitum vulgus vocat bubalos : «quum bubali pene ad cervicem faciem in Afrca procreentur* Istis porro quos uros dici«mur, taurina cornua in *tantum modum protenduntur, ut dempta ob insignem capacita«tem inter regias mensas potuum gerula fiant.*» Solin, *Polyhistor*, chap. XXI, p. 174, édit. Panckoucke, 1847.

4. L'*urus* est entièrement anéanti dans nos forêts; on en voit encore quelques-uns dans celles de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie, où du temps de Grandidier déjà il commençait à devenir très-rare.

L'*urus* n'est autre que le taureau sauvage. Voir Macrobe, *Saturnalium*, liv. VII, chap. IV, p. 484; édit. 1548. C'est le buffle ou *aurochs*, décrit par Buffon. t. X, p. 42 et 64. Édit. in-8° de 1769.

5. Le peuple du canton d'Uri, dit Grandidier, se sert encore aujourd'hui dans les cérémonies publiques et à la guerre d'un corneur qui sonne du cornet au lieu d'une trompette,

«La bière, dit Grandidier, d'après Pelloutier[1], était la boisson la «plus commune des Gaulois. Ils ne l'épargnaient pas dans les repas, «où celui qui tenait le rang le plus distingué, buvait toujours le «premier. Il présentait à son plus proche voisin la coupe, qui faisait «ainsi la ronde, la même servait à tous. Il était également défendu «de boire avant son tour et de refuser quand il était venu. Cette cou-«tume qu'on a appliquée au vin, a subsisté, dans l'Alsace, jusqu'à nos «jours. On reproche aux anciens Gaulois l'ivrognerie et leur pen-«chant excessif pour le vin[2]; cependant ils n'en cultivaient pas dans «leur pays et ils étaient obligés de tirer cette production d'Italie. «L'Alsace ne commença à avoir de vignes que vers la fin du III[e] siècle «de l'ère chrétienne. Il est vrai que Pline[3] fait mention du vin du «pays des Séquaniens, qui avait le goût de poix[4] et dont on faisait «alors le plus grand cas. Mais on sait que l'empereur Domitien publia, «l'an 92 de J.-Ch., un édit en vertu duquel toutes les vignes des

et qu'on appelle le taureau d'Uri, *der Stier von Uri*. Ceci nous rapporte la superbe description de la bataille de Granson par M. de Barante : «Bientôt on entendit au loin le son retentissant des troupes d'Uri et d'Unterwalden. C'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et à les rallier dans les combats. Deux hommes robustes soufflaient à perte d'haleine dans ces deux cornes qui se nommaient vulgairement le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, et par trois fois faisaient retentir dans les montagnes ce son prolongé et terrible que les Autrichiens redoutaient depuis si longtemps et que les Bourguignons apprirent aussi à connaître.» Voir *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. X, p. 310. Le présent de Pepin et de Charlemagne était évidemment la consécration d'une tradition nationale, celle dont nous venons de signaler l'origine.

C'est de l'*urus* en effet que le canton d'Uri dérive son nom et ses armes qui représentent la tête d'un taureau sauvage. Ces armes sont un souvenir du culte de Mithra, dont le taureau était l'un des principaux symboles ou attributs; c'est ce que rappelait aussi ce taureau d'airain des Cimbres, des Teutons, des Ambrons, peuple de l'Helvétie. Voir Plutarque, *De Mariis*. Les habitants du val Hasel, de Frütingen, du Simmenthal et de Sanen, au canton de Berne, donnent encore le nom d'*Ur* au taureau. Cette remarque est de M. le baron de Zurlauben, dans sa *Dissertation sur le soleil adoré par les Taurisques sur le mont Gotthardt*, p. 9.

1. Pelloutier, *Hist. des Celtes*, t. I, liv. II, chap. 2, . 216.

2. Pelloutier, t. I, liv. II, chap. 12, p. 463-476, et chap. 18, p. 562-571.

3. *Jam inventa vitis per se in vino picem resipiens, Viennensem agrum nobilitans, Arverno Secanoque et Helvico generibus non pridem illustrata. Atque hæc Virgilii vatis ætate incognita, a cujus obitu XC aguntur anni* (Pline, *Natur. hist.*, *lib. XIV. c. 1, p. 242, lig. 30, 31, 32)*; édit. Frobet; Bâle, M. D. XXXV, et de l'édit. Hardouin, p. 707.

4. Les vins d'Arbois et de Château-Châlons ont encore, dit Grandidier (p. 38, note 4) un petit goût de poix quand ils sont très-vieux.

«Gaules furent arrachées[1]. Cet édit subsista jusqu'au règne de Probus «qui rendit aux Gaulois vers l'an 281, la liberté de les replanter[2]. Nous «nous étonnerions que ce prince n'ait pas été célébré par les buveurs «comme un nouveau Bacchus, si ceux-ci étaient savants[3]. C'est ce-«pendant à lui qu'on doit attribuer l'excellence des vins d'Alsace ainsi «que de ceux du Rhin, qui depuis ont été si renommés. Aussi, dans le «partage fait en 843 entre les trois fils de Louis le Débonnaire, les «villes de Mayence, de Spire et de Worms, situées en deçà du Rhin, «n'échurent à Louis le Germanique, que par la seule raison qu'elles «étaient attenantes à des vignobles propres à fournir de vin le reste «de ses états placés au delà de ce fleuve[4].»

Si Grandidier avait dit que la bière était la boisson la plus ancienne des Gaulois, nous serions pleinement de son avis, car ce bienfait d'Isis a précédé chez eux l'art de cultiver la vigne et d'en tirer le vin. Mais il parle des Gaulois du temps de la conquête et pour eux la boisson la plus commune n'était plus cette liqueur, espèce de biére, que les Sigynnes sans doute leur avaient appris à extraire de l'orge, c'était le jus de la treille. Nos coteaux alors déjà se couvraient de vignobles et la tradition qui veut que Hercule s'étant laissé surprendre par l'inno-

1. Voici le texte de Suétone sur l'édit. de Domitien : «*Ad summam quandam ubertatem* «*vini, frumenti vero inopiam, existimans nimis vinearum studio negligi arva, edixit,* «*ne quis in Italia novellaret, usque in provinciis vineta succiderentur, relicta, ubi plu-* «*rimum, dimidia parte; nec exsequi rem perseveravit.*» (Voir Suét., *De Domitiano*, chap. VII, p. 555. Édit. Daniele Hartnaccio, M. D. C. LXXVII, Dresde.)

2. Voir Vopiscus, *Probi vita*, dans les écrivains de l'*Histoire Auguste*, chap. XVIII 2e série de la Biblioth. lat., édit. Panckoucke, 1847, t. II, p. 408 : *Gallis omnibus et Hispanis ac Britannis hinc permisit, ut vites haberent, vinumque conficerent. Ipse Almum montem, in Illyrico circa Sirmium, militari manu fossum, lecta vite consevit.* Et Eutrope, *Breviarium historiæ romanæ*, liv. IX, chap. XI, p. 182 : *Vineas Gallos et Pannonios habere permisit; opere militari Almum montem apud Sirmium, et Aureum apud Mœsiam superiorem vineis conseuit, et provincialibus colendas dedit.*

3. Le mot de Grandidier est spirituel; mais il n'est pas juste dans l'application qu'il en fait. Si la Gaule tout entière, l'Espagne et l'Angleterre avaient été privées de leurs vignes depuis Domitien, et si elles avaient dû leur renaissance à Probus, bien certainement le nom de ce restaurateur de la vigne eût été fameux et se fût perpétué dans toutes ces contrées, et quelque dicton populaire en eût perpétué la mémoire; mais rien de tout cela n'existe et c'est une preuve de plus que le bienfait de Probus ne fut pas si grand, c'est-à-dire, que les vignes avaient survécu au farouche édit de Domitien.

4. Voir Grandidier, Hist. de l'Église de Strasbourg, t. II, liv. V, p. 163, et *Hist. Als.*, t. II, liv. 1, p. 39.

cuité apparente de nos vins, ait perdu dans l'ivresse sa puissante massue sur nos bords, non loin d'Argentouaria, Colmar, qui se serait emparé de ce glorieux trophée pour en faire ses insignes et plus tard ses armoiries, n'est peut-être qu'une ingénieuse allégorie de la bien vieille notoriété de la qualité exquise, mais un peu traitresse, de nos vins alsaciens. Entre la conquête et l'édit de Domitien près d'un siècle et demi s'était écoulé et même cet édit sauvage n'avait été imaginé que sous le prétexte de rendre à l'agriculture des terres et des bras, que la culture des vignes absorbait, il est donc à croire que dans l'intervalle, comme avant déjà, depuis des siècles, la bière avait cédé dans la Gaule la primauté au vin. Puis, Suétone qui rapporte l'édit, constate que Domitien lui-même le laissa tomber en désuétude, *nec exsequi rem perseveravit,* que même il y avait eu réserve de la moitié des vignes dans les lieux où il en existait beaucoup. Le même Domitien qui ordonnait la destruction des vignes, avait défendu la plus odieuse des mutilations humaines[1], ce qui fit dire à Apollonius de Tyanes, contemporain et juste critique de ce règne odieux: «L'illustre empereur qui a défendu d'enlever la virilité à l'homme a fait la terre eunuque»[2]. Mais Philostrate, qui rapporte ce mot d'Apollonius, révèle que, sous cet empereur comme sous ses successeurs, cette double prescription se réduisit dans l'exécution à soumettre ceux qui voulaient s'en affranchir à se munir de l'autorisation impériale[3] et ce évidemment moyennant finances; c'était tout simplement un moyen odieux de frapper monnaie. Probus, en rendant à tous

1. *Castrari mares vetuit : spadonum, qui residui apud* Mangones *erant pretia, moderatus est. Suétone, loc. cit.* Les *Mangones* étaient les marchands d'esclaves, les maquignons de la traite, qui achetaient des enfants dans toutes les provinces de l'empire et leur faisaient subir l'opération de la castration, pour les revendre à un plus haut prix. *Hi enim castrabant pueros quo pluris venderent.* Conf. Quintil., *lib. 5, cap. 12,* et Ulpian, I, 27, *ed ad leg. Aquil.* Il se trouvait à l'époque de cet affreux commerce des hommes qui non-seulement faisaient subir cette honteuse mutilation à d'autres, mais s'y soumettaient eux-mêmes pour augmenter leur valeur vénale. Ils ne purent plus se livrer à cet infâme trafic sans une autorisation spéciale : *Inde veniam petere cogebantur a Principe vel provinciæ Præside, si quis vel se, vel alium evirare vellet. Apol. 2, Adde Martial, lib. 6, Epigr. 2, et lib. 2; Epigr. 60, et lib. 4, ff. de sicariis.*

2. *Hinc Apollonius apud Philostratum, lib. VI : Hic præclarus imperator qui mares castrari vetuit terram eunucham fecit.*

3. *Indè servatum sub imperatoribus sequentibus ut promiscui non esset juris, vitem instituere : sed eorum tantum qui à principe veniam impetrâssent.* V. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyanes*, loc. citato.

la faculté de planter des vignes, ne fit donc que généraliser la permission et rétablir le principe où était l'exception. D'ailleurs nos pères, rîverains du Rhin, étaient trop près des Germains, ces ennemis implacables de Rome, et que l'empire n'a jamais pu vaincre, pour qu'un édit aussi tyrannique que celui de Domitien y pût être exécuté sans ménagement et à la lettre, si jamais il parvint jusque-là.

Non, les Alsaciens ne furent jamais privés complètement de leurs vignes et la coupe qui se passait de bouche en bouche dans leurs festins s'emplissait, comme aujourd'hui, d'un vin indigène. Cette coupe n'est plus une corne d'*urus*, elle est un simple verre dont la capacité et le nom rappellent bien l'antique usage gaulois et germain, c'est le *Wiederkomm*[1]. Sans doute les festins n'avaient pas lieu sous des lambris dorés, mais sous la voûte du ciel ou sous un dôme de verdure; sans doute ces fiers Gaulois et Germains ne se faisaient pas servir par une troupe avilie d'esclaves, mais par leurs propres enfants[2]; sans doute les convives n'étaient pas assis sur des coussins ou des sophas, mais couchés sur des peaux d'animaux sauvages ou domestiques[3]; le repas avait sans doute encore quelque chose d'homérique par l'énormité des pièces qu'on y servait; on y voyait apparaître d'immenses quartiers d'animal ou même l'animal tout entier, on le comprend, car les festins étaient des assemblées nationales chez les Germains et quelque chose de pareil chez les Gaulois, mais la table gauloise et notamment la table séquanienne ne devaient pas être déjà si barbares; ce qui semble concourir à le prouver, c'est que, dans l'antique Alesia, il n'a survécu des vainqueurs et des vaincus qu'un souvenir et qu'un nom, *la cuisine de César*[4].

L'esprit chevaleresque de ces peuples se révélait jusque dans leurs festins, le vin et le morceau d'honneur étaient pour le plus brave, et des bardes, en s'accompagnant d'une espèce de lyre, chantaient les hauts faits de l'époque et la gloire nationale. Les femmes ne se mêlaient pas à ces fêtes, qui dégénéraient trop sou-

1. Ce mot allemand se compose de *wieder* de nouveau, en latin *rursus* et de *kommen*, *kommt* venir, vient; le *wiederkomm* est donc bien le verre qui revient au premier buveur après avoir été vidé à la ronde.

2. V. Diodore de Sicile, trad. de l'abbé Terrasson, t. II; liv. V, chap. XX, p. 233.

3. Sur des peaux de loups ou de chiens, selon Diodore de Sicile, *loc. citat.*

4. Alesia est aujourd'hui Bourg-Sainte-Reine, où l'on montre encore la prétendue cuisine de César ou du moins un lieu décoré de ce nom.

vent en orgies; chez les Germains surtout elles vivaient loin de la séduction des spectacles et de l'excitation des festins[1]; mais le lendemain, quand on reprenait à jeun la délibération de la veille, elles étaient là, à côté de leurs époux, de leurs fils, de leurs pères, comme elles y étaient dans les périls et dans les combats, et, par l'influence souveraine qu'elles exerçaient dans les assemblées publiques ou privées, tendaient à adoucir les mœurs et faisaient pressentir le siècle de la chevalerie, qui devait naître de l'alliance des idées gauloises et germaines.

Le costume gaulois se composait de la tunique et de la saie ou sayon, l'une et l'autre bariolées de diverses couleurs. La saie, espèce de casaque assez élégante, était pour les riches bordée de pourpre ou d'or; quelquefois même l'habillement tout entier était tissu de ce précieux métal. Les femmes portaient à peu près le même costume, seulement la tunique, au lieu de s'arrêter au genou, descendait à mi-jambe, pour la femme du peuple, et jusqu'aux talons, pour la femme de haut rang. Une autre différence aussi, c'est que le vêtement de l'homme n'était pas serré au corps, tandis que la taille de la femme se dessinait sous une élégante ceinture. Les chefs et les dignitaires se reconnaissaient facilement à l'or qui les couvrait. A leur cou brillaient des colliers, à leurs bras des bracelets, à leurs mains des anneaux[2]. Les Gaulois portaient les cheveux longs et ils usaient d'artifice pour leur donner la couleur du feu ou du sang. Ils les lavaient avec l'eau de chaux[3]. Quelques-uns se rasaient le visage, d'autres laissaient croître leur barbe, mais seulement à une médiocre longueur; les nobles se rasaient les joues, mais leur bouche était ombragée par d'immenses moustaches[4]. Leurs armes étaient des boucliers qui les couvraient tout entiers. Comme ils en faisaient non-seulement un moyen de défense, mais encore un ornement, on y voyait des figures d'airain en bosse qui représentaient

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.

2. *Etenim aurea illis sunt gestamina, collo quidem torques, manibus autem et lacertis armillæ, dignitates honores tinctas gestant vestes, et auro pictas, quâ ex levitate victores quidem intolerabiles sunt, victi autem stupidi videntur.* Strabon, l. IV, p. 189, trad. de Guarinus de Vérone.

3. Diodore de Sicile, l. V, chap. XX, trad. de Terrasson, t. II, p. 232.

4. Diodore de Sicile, *ibid.*

quelques animaux et qui étaient travaillées avec beaucoup d'art. Leurs casques, faits du même métal, étaient surmontés par de grands panaches. Au-dessus de ces casques s'élevaient quelquefois d'énormes cornes d'animaux ou des têtes d'oiseaux de proie ou de bêtes féroces. Leurs cuirasses, composées de chaînes de fer entrelacées, étaient de véritables cottes de mailles; mais les plus braves, contents des seuls avantages qu'ils avaient reçus de la nature, combattaient tout à fait nus. Ils portaient de longues épées suspendues sur la cuisse droite par une chaîne de fer ou d'airain. Quelques-uns avaient cependant des baudriers d'or ou d'argent. Ils se servaient aussi de piques qu'ils appelaient *lances*, dont le fer avait une coudée ou plus de longueur et deux palmes de largeur. Leurs saunies n'étaient guères moins grandes que les épées romaines, mais elles étaient bien plus acérées. De ces saunies les unes étaient droites et es autres avaient différents contours, de telle sorte que du même coup elles perçaient les chairs et les déchiraient[1]. «Je ne sais pas, dit dom Martin[2], si les Druides étaient vêtus d'étoffes d'or, s'ils portaient des colliers et des bracelets aux mains et au haut du bras, comme tous les Gaulois, qui étaient élevés aux premières dignités. Il est du moins certain que dans toutes les cérémonies de la religion ils étaient toujours habillés de blanc.» La druidesse ou dryade était vêtue d'une longue tunique blanche sur laquelle flottait une saie de fine toile de lin; une chaînette de bronze ou d'or lui serrait et dessinait la taille, ses pieds étaient nus comme ses mains et ses bras; un long voile blanc la couvrait presque tout entière[3].

Ces costumes si brillants ou si riches n'annoncent certes pas un peuple barbare; ils semblent avoir été empruntés à la Médie; la tunique était en effet le costume national des Mèdes, et la toge blanche décorait les Mages comme les Druides. Faut-il ajouter que les couleurs vives et éclatantes dans l'habillement étaient aussi le propre des Mèdes, qu'ils affectionnaient surtout le rouge et le vert,

1. Diodore de Sicile, *ibid.*, p. 237.

2. *Religion des Gaulois*, t. I, l. I, p. 194, qui renvoie à Strabon, déjà cité, l. IV. *Druides*, dit Pline, l. XVI, chap. XXXXIV; p. 288, ligne 46. (*Ità suos appellant magos*) . . . . *Sacerdos candidâ veste cultus arborem scandit.*

3. Strabon, l. VII, p. 451. Édit. Almelov, cité par Grandidier et par Schœpflin, t. I, p. 186, trad.

qui se retrouvent, aujourd'hui encore, dans les costumes traditionnels et caractéristiques de l'Alsace et de la Suisse.

Un coup d'œil rapide, jeté sur l'état politique et moral des Gaulois et notamment des Séquaniens, des Médiomatriciens et des Rauraques, achèvera la démonstration que ce peuple, bien loin de pouvoir être rangé parmi les barbares, était parvenu à un degré assez avancé de civilisation, lors de la conquête.

La Gaule avait un gouvernement; elle était divisée en autant d'oligarchies que de provinces, seulement les plus faibles de ces états se mettaient sous la protection des plus puissants. Ce fut ainsi que, pendant longtemps, la Séquanie étendit sa suprématie sur une grande partie de la nation. Le vice de ce gouvernement était de fractionner les forces du pays, de provoquer ou d'entretenir les rivalités; enfin d'empêcher l'unité d'action et le pouvoir de s'établir. C'était cette république provinciale et fédérale rêvée, dix-huit cents ans plus tard, par les Girondins, pour la France; cette forme gouvernementale amena, sous César, le résultat qu'elle eût infailliblement amené de nos jours, si elle avait pu être acceptée de nouveau, la ruine de la nation.

Dans chacune des oligarchies gauloises, deux ordres dominaient, les druides et les chevaliers : c'était la théocratie modérée par l'aristocratie militaire, mais ce contre-poids, hors des camps, devait être bien léger; car les druides concentraient dans leurs mains toutes les influences; non-seulement ils étaient maîtres souverains en matière de religion, ordonnaient ce qu'il fallait croire ou rejeter, et, comme les mages de la Perse et de la Médie[1], présidaient à tous les sacrifices publics ou privés; mais à eux seuls étaient réservés le monopole de l'instruction de la jeunesse, la décision en dernier ressort de toutes les contestations judiciaires et la distribution des peines et des récompenses. Ils avaient même le droit de vie et de mort; leur place était marquée dans les assemblées de la nation; nulle détermination n'était prise sans leur conseil, et, comme si

1. *Immolabant autem Druidis nequaquam absentibus.* Strabon, l. IV, p. 190, trad. de Guarinus de Vérone. En Perse et en Médie il n'est pas permis d'offrir en sacrifice aux Dieux sans y appeler des Mages. Hérodote, l. I, chap. CXXXII, trad. de Miot, t. I, p. 111. — C'est une coutume établie chez les Gaulois que personne ne sacrifie sans un druide. Diodore de Sicile, trad. de Terrasson, t. II, l. V, chap. XX, p. 238.

ce cumul de pouvoirs sacerdotaux, législatifs et judiciaires n'avait pas suffi à leur prépondérance, ils avaient encore, pour faire plier toutes les volontés, le droit énorme de l'excommunication. Si un homme public ou un simple citoyen ne déférait pas à leur décision, ils lui interdisaient la participation aux choses saintes; cette peine, chez nos pères, était la plus terrible de toutes : ceux qui l'avaient encourue étaient réputés infâmes et maudits; on fuyait à leur approche, on évitait leur contact, on craignait la contagion de l'anathème dont ils étaient frappés, ils étaient hors la loi, errants et étrangers au milieu des leurs, sans dieux, sans patrie, sans famille.[1]

En présence d'une pareille autorité, celle des chevaliers devait être bien restreinte, en temps de paix surtout. Heureusement pour eux, la guerre était presque l'état habituel et normal de la nation. Alors l'ordre tout entier prenait les armes, et le rang, la dignité de chaque chevalier se graduait non-seulement sur l'illustration de sa naissance, mais aussi et avant tout sur le nombre de guerriers qu'il menait à sa suite. Là était la véritable mesure du crédit et de la considération[2]. Qui ne reconnaît dans cet antique usage des chevaliers gaulois de se lever les premiers pour la défense du pays et d'amener chacun sous sa bannière un contingent de soldats et de dévoués, l'origine de la gentilhommerie française et des hommes d'armes.

Les druides, au fond des forêts où ils cachaient leur sanctuaire, vivaient en réunion ou en collége sous la présidence d'un chef suprême, élu par eux et tiré de leur sein. Ils enseignaient l'immortalité de l'âme, la philosophie, les traditions nationales et la poésie; ils ne confiaient pas leurs préceptes à l'écriture, mais à la mémoire. Comment s'étonner qu'un pareil enseignement, dont la base était le dogme le plus sublime, les phénomènes les plus émouvants de la

1. *Si quis aut privatum, aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc pœna apud eos est gravissima. Quibus ità est interdictum, ii numero impiorum, ac sceleratorum habentur; ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant neque iis petentibus jus redditur, neque honos ullus communicatur.* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

2. *Alterum genus est equitum. Ii, cum est usus, atque aliquod bellum incidit, omnes in bello versantur; atque eorum, ut quisque est genere copiisque amplissimus, ità pluremos circum se ambactos, clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt,* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

nature, le culte de la gloire et de la poésie, ait formé le peuple le plus chevaleresque et le plus spirituel du monde. L'Alsace a eu aussi ses colléges de druides et même de druidesses. La montagne, où les fidèles viennent, aujourd'hui, invoquer Sainte-Odile, la patronne de la province, porte encore les ruines d'une vaste enceinte ou *Cromlech* druidique; sur le penchant de cette montagne, un monastère semble s'être élevé au milieu des décombres d'une de ces retraites païennes; destiné sans doute à en effacer le souvenir, il l'a, par un singulier contraste, comme perpétué par son nom: *Truttenhausen*, n'est-il pas la prononciation germanisée de *Druïdenhausen*, la demeure des Druïdes. Le Donon, où, naguère encore, on pouvait admirer les débris d'un véritable Panthéon celtique, fut aussi, sans nul doute, l'une des retraites les plus célèbres du sacerdoce gaulois. Il est permis de croire aussi que le val d'Orbey, où nous avons signalé tant de noms et même de monuments de la première religion de nos pères, renfermait également dans quelques débris sacrés, sous l'abri de ses rochers, un asile à ces prêtres.

Les druidesses partageaient avec les druides la plupart des fonctions du sacerdoce; elles étaient les magiciennes et devineresses par excellence et jouissaient de la plus haute estime; il faut qu'il en ait existé beaucoup, au moins dans l'Alsace médiomatricienne, puisque dans l'ancienne capitale de cette province, à Metz, on a trouvé une inscription consacrant la mémoire d'un collége de ces prêtresses et rappelant le nom de sa principale dignitaire.

SILVANO. SACR. ET NYMPHIS.
LOCI. ARETE. ΔRVIS. ANTISTITA.
SOMNO MONITA[1].

Les Druides étaient dispensés du service militaire et de toutes les charges de l'État, et tel était le respect qu'ils inspiraient que plus d'une fois des armées prêtes à en venir aux mains déposèrent les armes à leur voix.

Leurs sacrifices, où ils étaient à la fois prêtres et sacrificateurs, étaient affreux : ils immolaient à leurs dieux terribles des prisonniers faits à la guerre, des criminels, et même, quand la matière des holocaustes venait à manquer, des innocents, le premier mal-

1. V. Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, p. 58, num. 9.

heureux leur tombant sous la main. Eux-mêmes ils frappaient la victime dans le dos et tiraient des présages du sens de sa chute, puis ils lui entr'ouvraient le ventre et consultaient les palpitations de ses entrailles encore vivantes et le cours plus ou moins rapide de son sang; d'autres fois ils suspendaient le patient à leurs arbres sacrés ou le crucifiaient. Le supplice de la croix semble avoir été emprunté aux Perses et aux Mèdes. D'autres fois ils entassaient dans un mannequin d'osier à forme humaine de malheureux captifs, hommes, femmes, enfants, avec des matières combustibles et les livraient ainsi aux flammes[1]. Tous ces sacrifices inhumains tenaient si essentiellement à la religion des Gaulois ou du moins ils en avaient contracté une habitude si invétérée, que, lorsqu'ils furent obligés d'y renoncer, sous la domination romaine, ils menaient encore la victime ornée de fleurs et de bandelettes jusqu'à l'autel, et ne pouvant plus, dit un historien, lui plonger le poignard dans le sein et la déchirer, ils s'en consolaient en lui arrachant quelques morceaux de chair avec leur dents[2]. Sans doute, une religion aussi barbare ne milite pas en faveur de ses ministres et de ses croyants et semble repousser chez eux toute idée de civilisation. Mais l'histoire est là pour prouver que les peuples les plus policés de l'antiquité ont allumé des bûchers et fait couler le sang humain en l'honneur de leurs dieux. Rome même, au temps où elle proscrivait le culte sanglant des Druides, immolait, sur un signe du triomphateur, ses plus glorieux captifs. L'idée de la Rédemption par le sang était répandue dans toute l'antiquité; c'était comme l'écho lointain de quelque révélation divine mal interprétée et dont le principe se perdait dans la nuit des temps. Les Gaulois et les Germains en avaient tiré cette conséquence, que la divinité s'apaisait avec du sang et que l'homme

1. *Nam hominem divinationi destinatum in tergo ferientes ex ipso impatientiæ afflictantique modo, vaticinium capiebant. Alia quæque humanorum sacrificiorum genere traduntur. Quosdam enim sagittis configebant, et intra sacras ædes patibulo suffigebant. Magnam etiam è fœno chorto statuam apparantes, eique lignum injectantes, pecoraque et varias immittentes beluas atque homines, holocaustum faciebant.* Strabon, l. IV, p. 190. Trad. Guarinus.

2. *Manent vestigia feritatis jam ab olitæ, atque ut abultimis cædibus temperant ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant.* Pomponius Mela, l. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, Paris, 1843.

ne pouvait lui offrir un sacrifice expiatoire plus agréable que des hécatombes humaines ; le paganisme tout entier, éclairé même par ses philosophes, n'est pas parvenu à se dégager complétement de cette erreur, ou plutôt n'a fait qu'y substituer d'autres erreurs; au christianisme seul était réservé d'accomplir dans le Dieu fait homme et mourant sur la croix le mystère des siècles et la véritable Rédemption.

Ce qui prouve que les Gaulois et mêmes les Germains n'étaient pas des barbares altérés de sang, c'est qu'ils étaient les plus hospitaliers des hommes et que le malheureux ou l'étranger étaient sûrs de trouver un asile sous leur chaume, une place à leur foyer et à eur table; ils étaient pour eux chose sacrée, *res sacra*, ils les entouraient et se plaisaient à leur faire raconter leurs voyages et les histoires du lointain pays. Cette hospitalité instinctive est encore le propre de leurs fils, les Alsaciens.

Dans la vie civile, la juridiction des Druides prouve que les Gaulois avaient, sinon des lois écrites, au moins des coutumes qui en tenaient lieu et dont leurs prêtres étaient la tradition vivante, qu'ils reconnaissaient le droit de propriété et le droit de la transmettre, car les Druides étaient appelés à trancher toutes les contestations en matière de possession, de limites et de successions.[1]

Le mariage avait un effet civil non-seulement sur la personne, mais aussi sur les biens; la femme apportait une dot, le mari devait fournir sur sa fortune et d'après estimation préalable une somme ou valeur égale à cette dot, le tout constituait la communauté; les produits étaient réservés, on en tenait au moins compte au survivant, auquel revenait ainsi la part de l'un et de l'autre, enrichie de ses fruits.[2] Chez les Germains, ce n'était pas la femme, c'était le mari qui fournissait la dot; les parents et les proches intervenaient et agréaient ces présents. Ce n'étaient ni ces futilités si chères aux

1. *Magnoque, ii sunt apud eos honore, nam fere de omnibus controversiis, publicis privatisque, constituunt ; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, de finibus controversia est, iidem decernunt.* César, *De Bell, gall.*, l. VI, chap. CXXXVIII.

2. *Viri quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantas ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Ettereorum vita superârit adeum pars utriusque, cum ructibus superiorum temporum pervenit.* César, *De Bell. gall.*, liv. VI, chap. CXXXXI.

femmes, ni des parures de jeunes mariées; c'étaient des bœufs accouplés, un cheval bridé, le bouclier, le glaive, la framée. Ces présents consacraient l'épouse; en échange elle offrait au mari quelques armes. Voilà leur nœud le plus puissant, leurs rites mystérieux, leurs dieux d'hyménée.[1]

Le mari avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants; le père était réellement le législateur de la famille. Chez les Germains, l'adultère était rare, le châtiment en était prompt et terrible, le mari l'infligeait lui-même: la coupable, rasée, mise à nu devant la famille, était ignominieusement chassée et poursuivie dans le bourg à coups de verges; cet affront public était sans remède: belle, jeune, riche, la femme, ainsi répudiée et flétrie, ne trouvait plus à former de nouveaux liens[2]. Chez les Gaulois, sur un soupçon l'épouse pouvait être mise à la question, comme la dernière des esclaves, et cependant nulle part les femmes n'étaient moins esclaves; elles étaient consultées sur toutes les affaires publiques ou privées, elles concouraient à toutes les assemblées, nulle délibération importante n'était prise sans elles[3]; nos pères leur attribuaient même quelque influence surnaturelle et mystérieuse, le don de prophétie, ils croyaient à leurs oracles. On le voit, c'était le culte de la femme, la chevalerie y a puisé ses premières inspirations.

Chez ces peuples tout guerriers, le fils était abandonné aux soins exclusifs de la mère jusqu'à l'âge de la puberté; le père eût rougi de paraître en public avec lui avant qu'il fût capable de recevoir de ses mains le glaive et la framée : ce n'était pas un enfant qu'il voulait offrir à la nation, c'était un homme, un soldat. Ce trait caractéristique des mœurs gauloises et germaines ne se retrouve, dans toute l'antiquité, que chez les Perses et les Mèdes.[4] Qui n'a reconnu là le premier rudiment de la prise d'armes de nos chevaliers?

Les Gaulois et les Germains étaient toujours prêts à remettre au sort des armes la décision de leurs querelles publiques ou privées; voulaient-ils entreprendre une expédition, ils s'emparaient de quel-

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XVIII.
2. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.
3. *Cum aliis quoque permultis hoc est commune barbaris, ut virorum ac mulierum, contraria nostris permutent opera.* Strabon, *Geogr.*, lib. IV, p. 189 de la trad. de Guarinus.
4. Hérodote, l. I, chap. CXXXVI.

cuité apparente de nos vins, ait perdu dans l'ivresse sa puissante massue sur nos bords, non loin d'Argentouaria, Colmar, qui se serait emparé de ce glorieux trophée pour en faire ses insignes et plus tard ses armoiries, n'est peut-être qu'une ingénieuse allégorie de la bien vieille notoriété de la qualité exquise, mais un peu traitresse, de nos vins alsaciens. Entre la conquête et l'édit de Domitien près d'un siècle et demi s'était écoulé et même cet édit sauvage n'avait été imaginé que sous le prétexte de rendre à l'agriculture des terres et des bras, que la culture des vignes absorbait, il est donc à croire que dans l'intervalle, comme avant déjà, depuis des siècles, la bière avait cédé dans la Gaule la primauté au vin. Puis, Suétone qui rapporte l'édit, constate que Domitien lui-même le laissa tomber en désuétude, *nec exsequi rem perseveravit,* que même il y avait eu réserve de la moitié des vignes dans les lieux où il en existait beaucoup. Le même Domitien qui ordonnait la destruction des vignes, avait défendu la plus odieuse des mutilations humaines[1], ce qui fit dire à Apollonius de Tyanes, contemporain et juste critique de ce règne odieux: «L'illustre empereur qui a défendu d'enlever la virilité à l'homme a fait la terre eunuque»[2]. Mais Philostrate, qui rapporte ce mot d'Apollonius, révèle que, sous cet empereur comme sous ses successeurs, cette double prescription se réduisit dans l'exécution à soumettre ceux qui voulaient s'en affranchir à se munir de l'autorisation impériale[3] et ce évidemment moyennant finances; c'était tout simplement un moyen odieux de frapper monnaie. Probus, en rendant à tous

1. *Castrari mares vetuit : spadonum, qui residui apud* Mangones *erant pretia, moderatus est. Suétone, loc. cit.* Les *Mangones* étaient les marchands d'esclaves, les maquignons de la traite, qui achetaient des enfants dans toutes les provinces de l'empire et leur faisaient subir l'opération de la castration, pour les revendre à un plus haut prix. *Hi enim castrabant pueros quo pluris venderent.* Conf. Quintil., *lib. 5, cap. 12,* et Ulpian, I, 27, *ed ad leg. Aquil.* Il se trouvait à l'époque de cet affreux commerce des hommes qui non-seulement faisaient subir cette honteuse mutilation à d'autres, mais s'y soumettaient eux-mêmes pour augmenter leur valeur vénale. Ils ne purent plus se livrer à cet infâme trafic sans une autorisation spéciale : *Inde veniam petere cogebantur a Principe vel provinciæ Præside, si quis vel se, vel alium evirare vellet. Apol. 2, Adde Martial, lib. 6, Epigr. 2, et lib. 2; Epigr. 60, et lib. 4, ff. de sicariis.*

2. *Hinc Apollonius apud Philostratum, lib. VI : Hic præclarus imperator qui mares castrari vetuit terram eunucham fecit.*

3. *Indè servatum sub imperatoribus sequentibus ut promiscui non esset juris, vitem instituere : sed eorum tantum qui à principe veniam impetrâssent.* V. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyanes*, loc. citato.

la faculté de planter des vignes, ne fit donc que généraliser la permission et rétablir le principe où était l'exception. D'ailleurs nos pères, riverains du Rhin, étaient trop près des Germains, ces ennemis implacables de Rome, et que l'empire n'a jamais pu vaincre, pour qu'un édit aussi tyrannique que celui de Domitien y pût être exécuté sans ménagement et à la lettre, si jamais il parvint jusque-là.

Non, les Alsaciens ne furent jamais privés complètement de leurs vignes et la coupe qui se passait de bouche en bouche dans leurs festins s'emplissait, comme aujourd'hui, d'un vin indigène. Cette coupe n'est plus une corne d'*urus*, elle est un simple verre dont la capacité et le nom rappellent bien l'antique usage gaulois et germain, c'est le *Wiederkomm*[1]. Sans doute les festins n'avaient pas lieu sous des lambris dorés, mais sous la voûte du ciel ou sous un dôme de verdure; sans doute ces fiers Gaulois et Germains ne se faisaient pas servir par une troupe avilie d'esclaves, mais par leurs propres enfants[2]; sans doute les convives n'étaient pas assis sur des coussins ou des sophas, mais couchés sur des peaux d'animaux sauvages ou domestiques[3]; le repas avait sans doute encore quelque chose d'homérique par l'énormité des pièces qu'on y servait; on y voyait apparaître d'immenses quartiers d'animal ou même l'animal tout entier, on le comprend, car les festins étaient des assemblées nationales chez les Germains et quelque chose de pareil chez les Gaulois, mais la table gauloise et notamment la table séquanienne ne devaient pas être déjà si barbares; ce qui semble concourir à le prouver, c'est que, dans l'antique Alesia, il n'a survécu des vainqueurs et des vaincus qu'un souvenir et qu'un nom, *la cuisine de César*[4].

L'esprit chevaleresque de ces peuples se révélait jusque dans leurs festins, le vin et le morceau d'honneur étaient pour le plus brave, et des bardes, en s'accompagnant d'une espèce de lyre, chantaient les hauts faits de l'époque et la gloire nationale. Les femmes ne se mêlaient pas à ces fêtes, qui dégénéraient trop sou-

1. Ce mot allemand se compose de *wieder* de nouveau, en latin *rursus* et de *kommen*, *kommt* venir, vient ; le *wiederkomm* est donc bien le verre qui revient au premier buveur après avoir été vidé à la ronde.

2. V. Diodore de Sicile, trad. de l'abbé Terrasson, t. II; liv. V, chap. XX, p. 233.

3. Sur des peaux de loups ou de chiens, selon Diodore de Sicile, *loc. citat.*

4. Alesia est aujourd'hui Bourg-Sainte-Reine, où l'on montre encore la prétendue cuisine de César ou du moins un lieu décoré de ce nom.

vent en orgies; chez les Germains surtout elles vivaient loin de la séduction des spectacles et de l'excitation des festins[1]; mais le lendemain, quand on reprenait à jeun la délibération de la veille, elles étaient là, à côté de leurs époux, de leurs fils, de leurs pères, comme elles y étaient dans les périls et dans les combats, et, par l'influence souveraine qu'elles exerçaient dans les assemblées publiques ou privées, tendaient à adoucir les mœurs et faisaient pressentir le siècle de la chevalerie, qui devait naître de l'alliance des idées gauloises et germaines.

Le costume gaulois se composait de la tunique et de la saie ou sayon, l'une et l'autre bariolées de diverses couleurs. La saie, espèce de casaque assez élégante, était pour les riches bordée de pourpre ou d'or; quelquefois même l'habillement tout entier était tissu de ce précieux métal. Les femmes portaient à peu près le même costume, seulement la tunique, au lieu de s'arrêter au genou, descendait à mi-jambe, pour la femme du peuple, et jusqu'aux talons, pour la femme de haut rang. Une autre différence aussi, c'est que le vêtement de l'homme n'était pas serré au corps, tandis que la taille de la femme se dessinait sous une élégante ceinture. Les chefs et les dignitaires se reconnaissaient facilement à l'or qui les couvrait. A leur cou brillaient des colliers, à leurs bras des bracelets, à leurs mains des anneaux[2]. Les Gaulois portaient les cheveux longs et ils usaient d'artifice pour leur donner la couleur du feu ou du sang. Ils les lavaient avec l'eau de chaux[3]. Quelques-uns se rasaient le visage, d'autres laissaient croître leur barbe, mais seulement à une médiocre longueur; les nobles se rasaient les joues, mais leur bouche était ombragée par d'immenses moustaches[4]. Leurs armes étaient des boucliers qui les couvraient tout entiers. Comme ils en faisaient non-seulement un moyen de défense, mais encore un ornement, on y voyait des figures d'airain en bosse qui représentaient

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.

2. *Etenim aurea illis sunt gestamina, collo quidem torques, manibus autem et lacertis armillæ, dignitates honores tinctas gestant vestes, et auro pictas, quâ ex levitate victores quidem intolerabiles sunt, victi autem stupidi videntur.* Strabon, l. IV, p. 189, trad. de Guarinus de Vérone.

3. Diodore de Sicile, l. V, chap. XX, trad. de Terrasson, t. II, p. 232.

4. Diodore de Sicile, *ibid.*

quelques animaux et qui étaient travaillées avec beaucoup d'art. Leurs casques, faits du même métal, étaient surmontés par de grands panaches. Au-dessus de ces casques s'élevaient quelquefois d'énormes cornes d'animaux ou des têtes d'oiseaux de proie ou de bêtes féroces. Leurs cuirasses, composées de chaînes de fer entrelacées, étaient de véritables cottes de mailles; mais les plus braves, contents des seuls avantages qu'ils avaient reçus de la nature, combattaient tout à fait nus. Ils portaient de longues épées suspendues sur la cuisse droite par une chaîne de fer ou d'airain. Quelques-uns avaient cependant des baudriers d'or ou d'argent. Ils se servaient aussi de piques qu'ils appelaient *lances,* dont le fer avait une coudée ou plus de longueur et deux palmes de largeur. Leurs saunies n'étaient guères moins grandes que les épées romaines, mais elles étaient bien plus acérées. De ces saunies les unes étaient droites et es autres avaient différents contours, de telle sorte que du même coup elles perçaient les chairs et les déchiraient[1]. «Je ne sais pas, dit dom Martin[2], si les Druides étaient vêtus d'étoffes d'or, s'ils portaient des colliers et des bracelets aux mains et au haut du bras, comme tous les Gaulois, qui étaient élevés aux premières dignités. Il est du moins certain que dans toutes les cérémonies de la religion ils étaient toujours habillés de blanc.» La druidesse ou dryade était vêtue d'une longue tunique blanche sur laquelle flottait une saie de fine toile de lin; une chaînette de bronze ou d'or lui serrait et dessinait la taille, ses pieds étaient nus comme ses mains et ses bras; un long voile blanc la couvrait presque tout entière[3].

Ces costumes si brillants ou si riches n'annoncent certes pas un peuple barbare; ils semblent avoir été empruntés à la Médie; la tunique était en effet le costume national des Mèdes, et la toge blanche décorait les Mages comme les Druides. Faut-il ajouter que les couleurs vives et éclatantes dans l'habillement étaient aussi le propre des Mèdes, qu'ils affectionnaient surtout le rouge et le vert,

1. Diodore de Sicile, *ibid.*, p. 237.

2. *Religion des Gaulois*, t. I, l. I, p. 194, qui renvoie à Strabon, déjà cité, l. IV. *Druides*, dit Pline, l. XVI, chap. XXXXIV; p. 288, ligne 46. (*Ità suos appellant magos*) . . . *Sacerdos candidâ veste cultus arborem scandit.*

3. Strabon, l. VII, p. 451. Édit. Almelov, cité par Grandidier et par Schœpflin, t. I, p. 186, trad.

qui se retrouvent, aujourd'hui encore, dans les costumes traditionnels et caractéristiques de l'Alsace et de la Suisse.

Un coup d'œil rapide, jeté sur l'état politique et moral des Gaulois et notamment des Séquaniens, des Médiomatriciens et des Rauraques, achèvera la démonstration que ce peuple, bien loin de pouvoir être rangé parmi les barbares, était parvenu à un degré assez avancé de civilisation, lors de la conquête.

La Gaule avait un gouvernement; elle était divisée en autant d'oligarchies que de provinces, seulement les plus faibles de ces états se mettaient sous la protection des plus puissants. Ce fut ainsi que, pendant longtemps, la Séquanie étendit sa suprématie sur une grande partie de la nation. Le vice de ce gouvernement était de fractionner les forces du pays, de provoquer ou d'entretenir les rivalités; enfin d'empêcher l'unité d'action et le pouvoir de s'établir. C'était cette république provinciale et fédérale rêvée, dix-huit cents ans plus tard, par les Girondins, pour la France; cette forme gouvernementale amena, sous César, le résultat qu'elle eût infailliblement amené de nos jours, si elle avait pu être acceptée de nouveau, la ruine de la nation.

Dans chacune des oligarchies gauloises, deux ordres dominaient, les druides et les chevaliers : c'était la théocratie modérée par l'aristocratie militaire, mais ce contre-poids, hors des camps, devait être bien léger; car les druides concentraient dans leurs mains toutes les influences; non-seulement ils étaient maîtres souverains en matière de religion, ordonnaient ce qu'il fallait croire ou rejeter, et, comme les mages de la Perse et de la Médie[1], présidaient à tous les sacrifices publics ou privés; mais à eux seuls étaient réservés le monopole de l'instruction de la jeunesse, la décision en dernier ressort de toutes les contestations judiciaires et la distribution des peines et des récompenses. Ils avaient même le droit de vie et de mort; leur place était marquée dans les assemblées de la nation; nulle détermination n'était prise sans leur conseil, et, comme si

1. *Immolabant autem Druidis nequaquam absentibus.* Strabon, l. IV, p. 190, trad. de Guarinus de Vérone. En Perse et en Médie il n'est pas permis d'offrir en sacrifice aux Dieux sans y appeler des Mages. Hérodote, l. I, chap. CXXXII, trad. de Miot, t. I, p. 111. — C'est une coutume établie chez les Gaulois que personne ne sacrifie sans un druide. Diodore de Sicile, trad. de Terrasson, t. II, l. V, chap. XX, p. 238.

ce cumul de pouvoirs sacerdotaux, législatifs et judiciaires n'avait pas suffi à leur prépondérance, ils avaient encore, pour faire plier toutes les volontés, le droit énorme de l'excommunication. Si un homme public ou un simple citoyen ne déférait pas à leur décision, ils lui interdisaient la participation aux choses saintes; cette peine, chez nos pères, était la plus terrible de toutes : ceux qui l'avaient encourue étaient réputés infâmes et maudits; on fuyait à leur approche, on évitait leur contact, on craignait la contagion de l'anathème dont ils étaient frappés, ils étaient hors la loi, errants et étrangers au milieu des leurs, sans dieux, sans patrie, sans famille.[1]

En présence d'une pareille autorité, celle des chevaliers devait être bien restreinte, en temps de paix surtout. Heureusement pour eux, la guerre était presque l'état habituel et normal de la nation. Alors l'ordre tout entier prenait les armes, et le rang, la dignité de chaque chevalier se graduait non-seulement sur l'illustration de sa naissance, mais aussi et avant tout sur le nombre de guerriers qu'il menait à sa suite. Là était la véritable mesure du crédit et de la considération[2]. Qui ne reconnaît dans cet antique usage des chevaliers gaulois de se lever les premiers pour la défense du pays et d'amener chacun sous sa bannière un contingent de soldats et de dévoués, l'origine de la gentilhommerie française et des hommes d'armes.

Les druides, au fond des forêts où ils cachaient leur sanctuaire, vivaient en réunion ou en collége sous la présidence d'un chef suprême, élu par eux et tiré de leur sein. Ils enseignaient l'immortalité de l'âme, la philosophie, les traditions nationales et la poésie; ils ne confiaient pas leurs préceptes à l'écriture, mais à la mémoire. Comment s'étonner qu'un pareil enseignement, dont la base était le dogme le plus sublime, les phénomènes les plus émouvants de la

1. *Si quis aut privatum, aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc pœna apud eos est gravissima. Quibus ità est interdictum, ii numero impiorum, ac sceleratorum habentur; ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant neque iis petentibus jus redditur, neque honos ullus communicatur.* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

2. *Alterum genus est equitum. Ii, cum est usus, atque aliquod bellum incidit, omnes in bello versantur; atque eorum, ut quisque est genere copiisque amplissimus, ità pluremos circum se ambactos, clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt,* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

nature, le culte de la gloire et de la poésie, ait formé le peuple le plus chevaleresque et le plus spirituel du monde. L'Alsace a eu aussi ses colléges de druides et même de druidesses. La montagne, où les fidèles viennent, aujourd'hui, invoquer Sainte-Odile, la patronne de la province, porte encore les ruines d'une vaste enceinte ou *Cromlech* druidique; sur le penchant de cette montagne, un monastère semble s'être élevé au milieu des décombres d'une de ces retraites païennes; destiné sans doute à en effacer le souvenir, il l'a, par un singulier contraste, comme perpétué par son nom: *Truttenhausen*, n'est-il pas la prononciation germanisée de *Druidenhausen,* la demeure des Druïdes. Le Donon, où, naguère encore, on pouvait admirer les débris d'un véritable Panthéon celtique, fut aussi, sans nul doute, l'une des retraites les plus célèbres du sacerdoce gaulois. Il est permis de croire aussi que le val d'Orbey, où nous avons signalé tant de noms et même de monuments de la première religion de nos pères, renfermait également dans quelques débris sacrés, sous l'abri de ses rochers, un asile à ces prêtres.

Les druidesses partageaient avec les druides la plupart des fonctions du sacerdoce; elles étaient les magiciennes et devineresses par excellence et jouissaient de la plus haute estime; il faut qu'il en ait existé beaucoup, au moins dans l'Alsace médiomatricienne, puisque dans l'ancienne capitale de cette province, à Metz, on a trouvé une inscription consacrant la mémoire d'un collége de ces prêtresses et rappelant le nom de sa principale dignitaire.

SILVANO. SACR. ET NYMPHIS.
LOCI. ARETE. ΔRVIS. ANTISTITA.
SOMNO MONITA[1].

Les Druides étaient dispensés du service militaire et de toutes les charges de l'État, et tel était le respect qu'ils inspiraient que plus d'une fois des armées prêtes à en venir aux mains déposèrent les armes à leur voix.

Leurs sacrifices, où ils étaient à la fois prêtres et sacrificateurs, étaient affreux : ils immolaient à leurs dieux terribles des prisonniers faits à la guerre, des criminels, et même, quand la matière des holocaustes venait à manquer, des innocents, le premier mal-

1. V. Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, p. 58, num. 9.

heureux leur tombant sous la main. Eux-mêmes ils frappaient la victime dans le dos et tiraient des présages du sens de sa chute, puis ils lui entr'ouvraient le ventre et consultaient les palpitations de ses entrailles encore vivantes et le cours plus ou moins rapide de son sang; d'autres fois ils suspendaient le patient à leurs arbres sacrés ou le crucifiaient. Le supplice de la croix semble avoir été emprunté aux Perses et aux Mèdes. D'autres fois ils entassaient dans un mannequin d'osier à forme humaine de malheureux captifs, hommes, femmes, enfants, avec des matières combustibles et les livraient ainsi aux flammes[1]. Tous ces sacrifices inhumains tenaient si essentiellement à la religion des Gaulois ou du moins ils en avaient contracté une habitude si invétérée, que, lorsqu'ils furent obligés d'y renoncer, sous la domination romaine, ils menaient encore la victime ornée de fleurs et de bandelettes jusqu'à l'autel, et ne pouvant plus, dit un historien, lui plonger le poignard dans le sein et la déchirer, ils s'en consolaient en lui arrachant quelques morceaux de chair avec leur dents[2]. Sans doute, une religion aussi barbare ne milite pas en faveur de ses ministres et de ses croyants et semble repousser chez eux toute idée de civilisation. Mais l'histoire est là pour prouver que les peuples les plus policés de l'antiquité ont allumé des bûchers et fait couler le sang humain en l'honneur de leurs dieux. Rome même, au temps où elle proscrivait le culte sanglant des Druides, immolait, sur un signe du triomphateur, ses plus glorieux captifs. L'idée de la Rédemption par le sang était répandue dans toute l'antiquité; c'était comme l'écho lointain de quelque révélation divine mal interprétée et dont le principe se perdait dans la nuit des temps. Les Gaulois et les Germains en avaient tiré cette conséquence, que la divinité s'apaisait avec du sang et que l'homme

1. *Nam hominem divinationi destinatum in tergo ferientes ex ipso impatientiæ afflictantique modo, vaticinium capiebant. Alia quæque humanorum sacrificiorum genere traduntur. Quosdam enim sagittis configebant, et intra sacras ædes patibulo suffigebant. Magnam etiam è fœno chorto statuam apparantes, eique lignum injectantes, pecoraque et varias immittentes beluas atque homines, holocaustum faciebant.* Strabon, l. IV, p. 190. Trad. Guarinus.

2. *Manent vestigia feritatis jam ab olitæ, atque ut abultimis cædibus temperant ità nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant.* Pomponius Mela, l. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, Paris, 1843.

ne pouvait lui offrir un sacrifice expiatoire plus agréable que des hécatombes humaines; le paganisme tout entier, éclairé même par ses philosophes, n'est pas parvenu à se dégager complétement de cette erreur, ou plutôt n'a fait qu'y substituer d'autres erreurs; au christianisme seul était réservé d'accomplir dans le Dieu fait homme et mourant sur la croix le mystère des siècles et la véritable Rédemption.

Ce qui prouve que les Gaulois et mêmes les Germains n'étaient pas des barbares altérés de sang, c'est qu'ils étaient les plus hospitaliers des hommes et que le malheureux ou l'étranger étaient sûrs de trouver un asile sous leur chaume, une place à leur foyer et à eur table; ils étaient pour eux chose sacrée, *res sacra*, ils les entouraient et se plaisaient à leur faire raconter leurs voyages et les histoires du lointain pays. Cette hospitalité instinctive est encore le propre de leurs fils, les Alsaciens.

Dans la vie civile, la juridiction des Druides prouve que les Gaulois avaient, sinon des lois écrites, au moins des coutumes qui en tenaient lieu et dont leurs prêtres étaient la tradition vivante, qu'ils reconnaissaient le droit de propriété et le droit de la transmettre, car les Druides étaient appelés à trancher toutes les contestations en matière de possession, de limites et de successions.[1]

Le mariage avait un effet civil non-seulement sur la personne, mais aussi sur les biens; la femme apportait une dot, le mari devait fournir sur sa fortune et d'après estimation préalable une somme ou valeur égale à cette dot, le tout constituait la communauté; les produits étaient réservés, on en tenait au moins compte au survivant, auquel revenait ainsi la part de l'un et de l'autre, enrichie de ses fruits.[2] Chez les Germains, ce n'était pas la femme, c'était le mari qui fournissait la dot; les parents et les proches intervenaient et agréaient ces présents. Ce n'étaient ni ces futilités si chères aux

1. *Magnoque, ii sunt apud eos honore, nam fere de omnibus controversiis, publicis privatisque, constituunt; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, de finibus controversia est, iidem decernunt.* César, *De Bell, gall.*, l. VI, chap. CXXXVIII.

2. *Viri quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantos ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Ettereorum vita superârit adeum pars utriusque, cum ructibus superiorum temporum pervenit.* César, *De Bell. gall.*, liv. VI, chap. CXXXXI.

femmes, ni des parures de jeunes mariées; c'étaient des bœufs accouplés, un cheval bridé, le bouclier, le glaive, la framée. Ces présents consacraient l'épouse; en échange elle offrait au mari quelques armes. Voilà leur nœud le plus puissant, leurs rites mystérieux, leurs dieux d'hyménée.[1]

Le mari avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants; le père était réellement le législateur de la famille. Chez les Germains, l'adultère était rare, le châtiment en était prompt et terrible, le mari l'infligeait lui-même : la coupable, rasée, mise à nu devant la famille, était ignominieusement chassée et poursuivie dans le bourg à coups de verges; cet affront public était sans remède : belle, jeune, riche, la femme, ainsi répudiée et flétrie, ne trouvait plus à former de nouveaux liens[2]. Chez les Gaulois, sur un soupçon l'épouse pouvait être mise à la question, comme la dernière des esclaves, et cependant nulle part les femmes n'étaient moins esclaves; elles étaient consultées sur toutes les affaires publiques ou privées, elles concouraient à toutes les assemblées, nulle délibération importante n'était prise sans elles[3]; nos pères leur attribuaient même quelque influence surnaturelle et mystérieuse, le don de prophétie, ils croyaient à leurs oracles. On le voit, c'était le culte de la femme, la chevalerie y a puisé ses premières inspirations.

Chez ces peuples tout guerriers, le fils était abandonné aux soins exclusifs de la mère jusqu'à l'âge de la puberté; le père eût rougi de paraître en public avec lui avant qu'il fût capable de recevoir de ses mains le glaive et la framée : ce n'était pas un enfant qu'il voulait offrir à la nation, c'était un homme, un soldat. Ce trait caractéristique des mœurs gauloises et germaines ne se retrouve, dans toute l'antiquité, que chez les Perses et les Mèdes.[4] Qui n'a reconnu là le premier rudiment de la prise d'armes de nos chevaliers?

Les Gaulois et les Germains étaient toujours prêts à remettre au sort des armes la décision de leurs querelles publiques ou privées; voulaient-ils entreprendre une expédition, ils s'emparaient de quel-

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XVIII.
2. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.
3. *Cum aliis quoque permultis hoc est commune barbaris, ut virorum ac mulierum, contraria nostris permutent opera.* Strabon, *Geogr.*, lib. IV, p. 189 de la trad. de Guarinus.
4. Hérodote, l. I, chap. CXXXVI.

ques hommes de la nation ennemie, ils les opposaient à pareil nombre des leurs, et de l'issue de la lutte, ils tiraient un augure certain pour le succès de l'entreprise. Telle fut la source du combat judiciaire.

Les assemblées nationales n'étaient pas une réunion tumultueuse et désordonnée; elles se tenaient en face des dieux de la patrie, dans quelque bois ou enceinte sacrée, sous la présidence des druides ou des prêtres. En Alsace, sans aucun doute, les immenses contours du mur païen de l'Altitona, le sommet du Donon ou le val d'Orbey ont dû renfermer quelqu'une de ces imposantes assemblées. Gaulois et Germains y siégeaient en armes, le prêtre commandait le silence, alors le roi ou le chef prenait la parole et tous l'écoutaient avec respect. Si quelqu'un interrompait l'orateur ou troublait l'ordre, un officier accourait le glaive levé, commandant le silence; si l'interrupteur ne se taisait pas, l'officier renouvelait la même intimation et la même menace, deux ou trois fois, enfin il lui coupait de sa saie ou de sa toge assez pour que le restant ne pût plus servir[1]. Dans ces assemblées ne s'agitaient pas seulement les grandes questions nationales, la paix ou la guerre, on y élisait les magistrats des villes et des bourgades et, au jour de danger, le chef ou imperator pour commander les armées.

Chacun avait le droit de motion, la liberté de la parole était entière dans ces assemblées, elle ne l'était même que là, car en dehors de ces comices nationaux, il était interdit de parler des affaires publiques, et toutes les nouvelles qui pouvaient intéresser l'État devaient immédiatement être transmises aux magistrats, il était défendu d'en parler à tout autre. Chacun aussi avait le droit de porter dans ces assemblées ses griefs et de requérir la peine capitale[1]: c'était la justice suprême du pays. Les peines variaient suivant les délits: on pendait à un arbre les traîtres, les transfuges, les efféminés, les lâches; ceux qui se prostituaient, on les noyait sous une claie, dans un bourbier; indiquant par cette distinction dans les supplices, qu'il faut manifester la répression des crimes, voiler celle des infamies. On graduait la peine des délits moins graves et on les frappait d'une

1. Strabon, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad. de Guarinus de Vérone.

amende en chevaux ou en bétail. Le roi ou l'État en avaient une part, le plaignant ou ses proches recevaient l'autre.[1]

Tel était le premier état de la Gaule et de la Germanie, au moins des provinces limitrophes du Rhin sur les deux rives, où la nature, la proximité même établissaient des rapports réciproques continuels entre les peuples et entretenait une certaine similitude de mœurs, d'usages et de législation[2]; sous les Romains, dans les premiers jours de la conquête, les édits des gouverneurs dominèrent toute la législation; la forme gouvernementale ne fut cependant pas changée, ou du moins elle ne changea que de tête. Les proconsuls présidèrent les assemblées nationales, les gouverneurs les assemblées provinciales.

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XII.

2. *Natura enim et civilibus institutis, ii persimiles, et cognatione inter se conjuncti, vicinum colunt agrum, quem Rhenus omnis separet, paria maximâ parte cuncta ferentem.* Strabon, *Georg.*, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad.

vent en orgies; chez les Germains surtout elles vivaient loin de la séduction des spectacles et de l'excitation des festins[1]; mais le lendemain, quand on reprenait à jeun la délibération de la veille, elles étaient là, à côté de leurs époux, de leurs fils, de leurs pères, comme elles y étaient dans les périls et dans les combats, et, par l'influence souveraine qu'elles exerçaient dans les assemblées publiques ou privées, tendaient à adoucir les mœurs et faisaient pressentir le siècle de la chevalerie, qui devait naître de l'alliance des idées gauloises et germaines.

Le costume gaulois se composait de la tunique et de la saie ou sayon, l'une et l'autre bariolées de diverses couleurs. La saie, espèce de casaque assez élégante, était pour les riches bordée de pourpre ou d'or; quelquefois même l'habillement tout entier était tissu de ce précieux métal. Les femmes portaient à peu près le même costume, seulement la tunique, au lieu de s'arrêter au genou, descendait à mi-jambe, pour la femme du peuple, et jusqu'aux talons, pour la femme de haut rang. Une autre différence aussi, c'est que le vêtement de l'homme n'était pas serré au corps, tandis que la taille de la femme se dessinait sous une élégante ceinture. Les chefs et les dignitaires se reconnaissaient facilement à l'or qui les couvrait. A leur cou brillaient des colliers, à leurs bras des bracelets, à leurs mains des anneaux[2]. Les Gaulois portaient les cheveux longs et ils usaient d'artifice pour leur donner la couleur du feu ou du sang. Ils les lavaient avec l'eau de chaux[3]. Quelques-uns se rasaient le visage, d'autres laissaient croître leur barbe, mais seulement à une médiocre longueur; les nobles se rasaient les joues, mais leur bouche était ombragée par d'immenses moustaches[4]. Leurs armes étaient des boucliers qui les couvraient tout entiers. Comme ils en faisaient non-seulement un moyen de défense, mais encore un ornement, on y voyait des figures d'airain en bosse qui représentaient

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.

2. *Etenim aurea illis sunt gestamina, collo quidem torques, manibus autem et lacertis armillæ, dignitates honores tinctas gestant vestes, et auro pictas, quâ ex levitate victores quidem intolerabiles sunt, victi autem stupidi videntur.* Strabon, l. IV, p. 189, trad. de Guarinus de Vérone.

3. Diodore de Sicile, l. V, chap. XX, trad. de Terrasson, t. II, p. 232.

4. Diodore de Sicile, *ibid.*

quelques animaux et qui étaient travaillées avec beaucoup d'art. Leurs casques, faits du même métal, étaient surmontés par de grands panaches. Au-dessus de ces casques s'élevaient quelquefois d'énormes cornes d'animaux ou des têtes d'oiseaux de proie ou de bêtes féroces. Leurs cuirasses, composées de chaînes de fer entrelacées, étaient de véritables cottes de mailles; mais les plus braves, contents des seuls avantages qu'ils avaient reçus de la nature, combattaient tout à fait nus. Ils portaient de longues épées suspendues sur la cuisse droite par une chaîne de fer ou d'airain. Quelques-uns avaient cependant des baudriers d'or ou d'argent. Ils se servaient aussi de piques qu'ils appelaient *lances,* dont le fer avait une coudée ou plus de longueur et deux palmes de largeur. Leurs saunies n'étaient guères moins grandes que les épées romaines, mais elles étaient bien plus acérées. De ces saunies les unes étaient droites et es autres avaient différents contours, de telle sorte que du même coup elles perçaient les chairs et les déchiraient[1]. «Je ne sais pas, dit dom Martin[2], si les Druides étaient vêtus d'étoffes d'or, s'ils portaient des colliers et des bracelets aux mains et au haut du bras, comme tous les Gaulois, qui étaient élevés aux premières dignités. Il est du moins certain que dans toutes les cérémonies de la religion ils étaient toujours habillés de blanc.» La druidesse ou dryade était vêtue d'une longue tunique blanche sur laquelle flottait une saie de fine toile de lin; une chaînette de bronze ou d'or lui serrait et dessinait la taille, ses pieds étaient nus comme ses mains et ses bras; un long voile blanc la couvrait presque tout entière[3].

Ces costumes si brillants ou si riches n'annoncent certes pas un peuple barbare; ils semblent avoir été empruntés à la Médie; la tunique était en effet le costume national des Mèdes, et la toge blanche décorait les Mages comme les Druides. Faut-il ajouter que les couleurs vives et éclatantes dans l'habillement étaient aussi le propre des Mèdes, qu'ils affectionnaient surtout le rouge et le vert,

1. Diodore de Sicile, *ibid.*, p. 237.

2. *Religion des Gaulois*, t. I, l. I, p. 194, qui renvoie à Strabon, déjà cité, l. IV. *Druides*, dit Pline, l. XVI, chap. XXXXIV; p. 288, ligne 46. (*Ità suos appellant magos*) . . . . *Sacerdos candidâ veste cultus arborem scandit.*

3. Strabon, l. VII, p. 451. Édit. Almelov, cité par Grandidier et par Schœpflin, t. I, p. 186, trad.

qui se retrouvent, aujourd'hui encore, dans les costumes traditionnels et caractéristiques de l'Alsace et de la Suisse.

Un coup d'œil rapide, jeté sur l'état politique et moral des Gaulois et notamment des Séquaniens, des Médiomatriciens et des Rauraques, achèvera la démonstration que ce peuple, bien loin de pouvoir être rangé parmi les barbares, était parvenu à un degré assez avancé de civilisation, lors de la conquête.

La Gaule avait un gouvernement; elle était divisée en autant d'oligarchies que de provinces, seulement les plus faibles de ces états se mettaient sous la protection des plus puissants. Ce fut ainsi que, pendant longtemps, la Séquanie étendit sa suprématie sur une grande partie de la nation. Le vice de ce gouvernement était de fractionner les forces du pays, de provoquer ou d'entretenir les rivalités; enfin d'empêcher l'unité d'action et le pouvoir de s'établir. C'était cette république provinciale et fédérale rêvée, dix-huit cents ans plus tard, par les Girondins, pour la France; cette forme gouvernementale amena, sous César, le résultat qu'elle eût infailliblement amené de nos jours, si elle avait pu être acceptée de nouveau, la ruine de la nation.

Dans chacune des oligarchies gauloises, deux ordres dominaient, les druides et les chevaliers : c'était la théocratie modérée par l'aristocratie militaire, mais ce contre-poids, hors des camps, devait être bien léger; car les druides concentraient dans leurs mains toutes les influences; non-seulement ils étaient maîtres souverains en matière de religion, ordonnaient ce qu'il fallait croire ou rejeter, et, comme les mages de la Perse et de la Médie[1], présidaient à tous les sacrifices publics ou privés; mais à eux seuls étaient réservés le monopole de l'instruction de la jeunesse, la décision en dernier ressort de toutes les contestations judiciaires et la distribution des peines et des récompenses. Ils avaient même le droit de vie et de mort; leur place était marquée dans les assemblées de la nation; nulle détermination n'était prise sans leur conseil, et, comme si

1. *Immolabant autem Druidis nequaquam absentibus*. Strabon, l. IV, p. 190, trad. de Guarinus de Vérone. En Perse et en Médie il n'est pas permis d'offrir en sacrifice aux Dieux sans y appeler des Mages. Hérodote, l. I, chap. CXXXII, trad. de Miot, t. I, p. 111. — C'est une coutume établie chez les Gaulois que personne ne sacrifie sans un druide. Diodore de Sicile, trad. de Terrasson, t. II, l. V, chap. XX, p. 238.

ce cumul de pouvoirs sacerdotaux, législatifs et judiciaires n'avait pas suffi à leur prépondérance, ils avaient encore, pour faire plier toutes les volontés, le droit énorme de l'excommunication. Si un homme public ou un simple citoyen ne déférait pas à leur décision, ils lui interdisaient la participation aux choses saintes; cette peine, chez nos pères, était la plus terrible de toutes : ceux qui l'avaient encourue étaient réputés infâmes et maudits; on fuyait à leur approche, on évitait leur contact, on craignait la contagion de l'anathème dont ils étaient frappés, ils étaient hors la loi, errants et étrangers au milieu des leurs, sans dieux, sans patrie, sans famille.[1]

En présence d'une pareille autorité, celle des chevaliers devait être bien restreinte, en temps de paix surtout. Heureusement pour eux, la guerre était presque l'état habituel et normal de la nation. Alors l'ordre tout entier prenait les armes, et le rang, la dignité de chaque chevalier se graduait non-seulement sur l'illustration de sa naissance, mais aussi et avant tout sur le nombre de guerriers qu'il menait à sa suite. Là était la véritable mesure du crédit et de la considération[2]. Qui ne reconnaît dans cet antique usage des chevaliers gaulois de se lever les premiers pour la défense du pays et d'amener chacun sous sa bannière un contingent de soldats et de dévoués, l'origine de la gentilhommerie française et des hommes d'armes.

Les druides, au fond des forêts où ils cachaient leur sanctuaire, vivaient en réunion ou en collége sous la présidence d'un chef suprême, élu par eux et tiré de leur sein. Ils enseignaient l'immortalité de l'âme, la philosophie, les traditions nationales et la poésie; ils ne confiaient pas leurs préceptes à l'écriture, mais à la mémoire. Comment s'étonner qu'un pareil enseignement, dont la base était le dogme le plus sublime, les phénomènes les plus émouvants de la

1. *Si quis aut privatum, aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc pœna apud eos est gravissima. Quibus ità est interdictum, ii numero impiorum, ac sceleratorum habentur; ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant neque iis petentibus jus redditur, neque honos ullus communicatur.* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

2. *Alterum genus est equitum. Ii, cum est usus, atque aliquod bellum incidit, omnes in bello versantur; atque eorum, ut quisque est genere copiisque amplissimus, ità pluremos circum se ambactos, clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt,* César, *De Bell. gall.*, l. VI, chap. CXXXIX.

nature, le culte de la gloire et de la poésie, ait formé le peuple le plus chevaleresque et le plus spirituel du monde. L'Alsace a eu aussi ses colléges de druides et même de druidesses. La montagne, où les fidèles viennent, aujourd'hui, invoquer Sainte-Odile, la patronne de la province, porte encore les ruines d'une vaste enceinte ou *Cromlech* druidique; sur le penchant de cette montagne, un monastère semble s'être élevé au milieu des décombres d'une de ces retraites païennes; destiné sans doute à en effacer le souvenir, il l'a, par un singulier contraste, comme perpétué par son nom: *Truttenhausen*, n'est-il pas la prononciation germanisée de *Druïdenhausen*, la demeure des Druïdes. Le Donon, où, naguère encore, on pouvait admirer les débris d'un véritable Panthéon celtique, fut aussi, sans nul doute, l'une des retraites les plus célèbres du sacerdoce gaulois. Il est permis de croire aussi que le val d'Orbey, où nous avons signalé tant de noms et même de monuments de la première religion de nos pères, renfermait également dans quelques débris sacrés, sous l'abri de ses rochers, un asile à ces prêtres.

Les druidesses partageaient avec les druides la plupart des fonctions du sacerdoce; elles étaient les magiciennes et devineresses par excellence et jouissaient de la plus haute estime; il faut qu'il en ait existé beaucoup, au moins dans l'Alsace médiomatricienne, puisque dans l'ancienne capitale de cette province, à Metz, on a trouvé une inscription consacrant la mémoire d'un collége de ces prêtresses et rappelant le nom de sa principale dignitaire.

SILVANO. SACR. ET NYMPHIS.
LOCI. ARETE. ΔRVIS. ANTISTITA.
SOMNO MONITA[1].

Les Druides étaient dispensés du service militaire et de toutes les charges de l'État, et tel était le respect qu'ils inspiraient que plus d'une fois des armées prêtes à en venir aux mains déposèrent les armes à leur voix.

Leurs sacrifices, où ils étaient à la fois prêtres et sacrificateurs, étaient affreux : ils immolaient à leurs dieux terribles des prisonniers faits à la guerre, des criminels, et même, quand la matière des holocaustes venait à manquer, des innocents, le premier mal-

1. V. Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, p. 58, num. 9.

heureux leur tombant sous la main. Eux-mêmes ils frappaient la victime dans le dos et tiraient des présages du sens de sa chute, puis ils lui entr'ouvraient le ventre et consultaient les palpitations de ses entrailles encore vivantes et le cours plus ou moins rapide de son sang ; d'autres fois ils suspendaient le patient à leurs arbres sacrés ou le crucifiaient. Le supplice de la croix semble avoir été emprunté aux Perses et aux Mèdes. D'autres fois ils entassaient dans un mannequin d'osier à forme humaine de malheureux captifs, hommes, femmes, enfants, avec des matières combustibles et les livraient ainsi aux flammes[1]. Tous ces sacrifices inhumains tenaient si essentiellement à la religion des Gaulois ou du moins ils en avaient contracté une habitude si invétérée, que, lorsqu'ils furent obligés d'y renoncer, sous la domination romaine, ils menaient encore la victime ornée de fleurs et de bandelettes jusqu'à l'autel, et ne pouvant plus, dit un historien, lui plonger le poignard dans le sein et la déchirer, ils s'en consolaient en lui arrachant quelques morceaux de chair avec leur dents[2]. Sans doute, une religion aussi barbare ne milite pas en faveur de ses ministres et de ses croyants et semble repousser chez eux toute idée de civilisation. Mais l'histoire est là pour prouver que les peuples les plus policés de l'antiquité ont allumé des bûchers et fait couler le sang humain en l'honneur de leurs dieux. Rome même, au temps où elle proscrivait le culte sanglant des Druides, immolait, sur un signe du triomphateur, ses plus glorieux captifs. L'idée de la Rédemption par le sang était répandue dans toute l'antiquité ; c'était comme l'écho lointain de quelque révélation divine mal interprétée et dont le principe se perdait dans la nuit des temps. Les Gaulois et les Germains en avaient tiré cette conséquence, que la divinité s'apaisait avec du sang et que l'homme

1. *Nam hominem divinationi destinatum in tergo ferientes ex ipso impatientiæ afflictantique modo, vaticinium capiebant. Alia quæque humanorum sacrificiorum genere traduntur. Quosdam enim sagittis configebant, et intra sacras ædes patibulo suffigebant. Magnam etiam è fœno chorto statuam apparantes, eique lignum injectantes, pecoraque et varias immittentes beluas atque homines, holocaustum faciebant.* Strabon, l. IV, p. 190. Trad. Guarinus.

2. *Manent vestigia feritatis jam ab olitæ, atque ut abultimis cædibus temperant ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant.* Pomponius Mela, l. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, Paris, 1843.

ne pouvait lui offrir un sacrifice expiatoire plus agréable que des hécatombes humaines; le paganisme tout entier, éclairé même par ses philosophes, n'est pas parvenu à se dégager complétement de cette erreur, ou plutôt n'a fait qu'y substituer d'autres erreurs; au christianisme seul était réservé d'accomplir dans le Dieu fait homme et mourant sur la croix le mystère des siècles et la véritable Rédemption.

Ce qui prouve que les Gaulois et mêmes les Germains n'étaient pas des barbares altérés de sang, c'est qu'ils étaient les plus hospitaliers des hommes et que le malheureux ou l'étranger étaient sûrs de trouver un asile sous leur chaume, une place à leur foyer et à leur table; ils étaient pour eux chose sacrée, *res sacra*, ils les entouraient et se plaisaient à leur faire raconter leurs voyages et les histoires du lointain pays. Cette hospitalité instinctive est encore le propre de leurs fils, les Alsaciens.

Dans la vie civile, la juridiction des Druides prouve que les Gaulois avaient, sinon des lois écrites, au moins des coutumes qui en tenaient lieu et dont leurs prêtres étaient la tradition vivante, qu'ils reconnaissaient le droit de propriété et le droit de la transmettre, car les Druides étaient appelés à trancher toutes les contestations en matière de possession, de limites et de successions.[1]

Le mariage avait un effet civil non-seulement sur la personne, mais aussi sur les biens; la femme apportait une dot, le mari devait fournir sur sa fortune et d'après estimation préalable une somme ou valeur égale à cette dot, le tout constituait la communauté; les produits étaient réservés, on en tenait au moins compte au survivant, auquel revenait ainsi la part de l'un et de l'autre, enrichie de ses fruits.[2] Chez les Germains, ce n'était pas la femme, c'était le mari qui fournissait la dot; les parents et les proches intervenaient et agréaient ces présents. Ce n'étaient ni ces futilités si chères aux

1. *Magnoque, ii sunt apud eos honore, nam fere de omnibus controversiis, publicis privatisque, constituunt; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, de finibus controversia est, iidem decernunt.* César, *De Bell, gall.*, l. VI, chap. CXXXVIII.

2. *Viri quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantos ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Ellereorum vita superârit adeum pars utriusque, cum ructibus superiorum temporum pervenit.* César, *De Bell. gall.*, liv. VI, chap. CXXXXI.

femmes, ni des parures de jeunes mariées; c'étaient des bœufs accouplés, un cheval bridé, le bouclier, le glaive, la framée. Ces présents consacraient l'épouse; en échange elle offrait au mari quelques armes. Voilà leur nœud le plus puissant, leurs rites mystérieux, leurs dieux d'hyménée.[1]

Le mari avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants; le père était réellement le législateur de la famille. Chez les Germains, l'adultère était rare, le châtiment en était prompt et terrible, le mari l'infligeait lui-même: la coupable, rasée, mise à nu devant la famille, était ignominieusement chassée et poursuivie dans le bourg à coups de verges; cet affront public était sans remède: belle, jeune, riche, la femme, ainsi répudiée et flétrie, ne trouvait plus à former de nouveaux liens[2]. Chez les Gaulois, sur un soupçon l'épouse pouvait être mise à la question, comme la dernière des esclaves, et cependant nulle part les femmes n'étaient moins esclaves; elles étaient consultées sur toutes les affaires publiques ou privées, elles concouraient à toutes les assemblées, nulle délibération importante n'était prise sans elles[3]; nos pères leur attribuaient même quelque influence surnaturelle et mystérieuse, le don de prophétie, ils croyaient à leurs oracles. On le voit, c'était le culte de la femme, la chevalerie y a puisé ses premières inspirations.

Chez ces peuples tout guerriers, le fils était abandonné aux soins exclusifs de la mère jusqu'à l'âge de la puberté; le père eût rougi de paraître en public avec lui avant qu'il fût capable de recevoir de ses mains le glaive et la framée : ce n'était pas un enfant qu'il voulait offrir à la nation, c'était un homme, un soldat. Ce trait caractéristique des mœurs gauloises et germaines ne se retrouve, dans toute l'antiquité, que chez les Perses et les Mèdes.[4] Qui n'a reconnu là le premier rudiment de la prise d'armes de nos chevaliers?

Les Gaulois et les Germains étaient toujours prêts à remettre au sort des armes la décision de leurs querelles publiques ou privées; voulaient-ils entreprendre une expédition, ils s'emparaient de quel-

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XVIII.

2. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.

3. *Cum aliis quoque permultis hoc est commune barbaris, ut virorum ac mulierum, contraria nostris permutent opera.* Strabon, *Geogr.*, lib. IV, p. 189 de la trad. de Guarinus.

4. Hérodote, l. I, chap. CXXXVI.

ques hommes de la nation ennemie, ils les opposaient à pareil nombre des leurs, et de l'issue de la lutte, ils tiraient un augure certain pour le succès de l'entreprise. Telle fut la source du combat judiciaire.

Les assemblées nationales n'étaient pas une réunion tumultueuse et désordonnée; elles se tenaient en face des dieux de la patrie, dans quelque bois ou enceinte sacrée, sous la présidence des druides ou des prêtres. En Alsace, sans aucun doute, les immenses contours du mur païen de l'Altitona, le sommet du Donon ou le val d'Orbey ont dû renfermer quelqu'une de ces imposantes assemblées. Gaulois et Germains y siégeaient en armes, le prêtre commandait le silence, alors le roi ou le chef prenait la parole et tous l'écoutaient avec respect. Si quelqu'un interrompait l'orateur ou troublait l'ordre, un officier accourait le glaive levé, commandant le silence; si l'interrupteur ne se taisait pas, l'officier renouvelait la même intimation et la même menace, deux ou trois fois, enfin il lui coupait de sa saie ou de sa toge assez pour que le restant ne pût plus servir[1]. Dans ces assemblées ne s'agitaient pas seulement les grandes questions nationales, la paix ou la guerre, on y élisait les magistrats des villes et des bourgades et, au jour de danger, le chef ou imperator pour commander les armées.

Chacun avait le droit de motion, la liberté de la parole était entière dans ces assemblées, elle ne l'était même que là, car en dehors de ces comices nationaux, il était interdit de parler des affaires publiques, et toutes les nouvelles qui pouvaient intéresser l'État devaient immédiatement être transmises aux magistrats, il était défendu d'en parler à tout autre. Chacun aussi avait le droit de porter dans ces assemblées ses griefs et de requérir la peine capitale[1]: c'était la justice suprême du pays. Les peines variaient suivant les délits: on pendait à un arbre les traîtres, les transfuges, les efféminés, les lâches; ceux qui se prostituaient, on les noyait sous une claie, dans un bourbier; indiquant par cette distinction dans les supplices, qu'il faut manifester la répression des crimes, voiler celle des infamies. On graduait la peine des délits moins graves et on les frappait d'une

1. Strabon, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad. de Guarinus de Vérone.

amende en chevaux ou en bétail. Le roi ou l'État en avaient une part, le plaignant ou ses proches recevaient l'autre.[1]

Tel était le premier état de la Gaule et de la Germanie, au moins des provinces limitrophes du Rhin sur les deux rives, où la nature, la proximité même établissaient des rapports réciproques continuels entre les peuples et entretenait une certaine similitude de mœurs, d'usages et de législation[2]; sous les Romains, dans les premiers jours de la conquête, les édits des gouverneurs dominèrent toute la législation; la forme gouvernementale ne fut cependant pas changée, ou du moins elle ne changea que de tête. Les proconsuls présidèrent les assemblées nationales, les gouverneurs les assemblées provinciales.

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XII.

2. *Natura enim et civilibus institutis, ii persimiles, et cognatione inter se conjuncti, vicinum colunt agrum, quem Rhenus omnis separet, paria maximâ parte cuncta ferentem.* Strabon, *Georg.*, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad.

CHAPITRE IV.

Époque romaine.

Le long et glorieux règne d'Auguste, et les préférences marquées de ce prince pour ce qu'il appelait la plus belle conquête de son père adoptif, avaient accoutumé les provinces rhénanes à la domination romaine. L'administration sage et éclairée de Drusus, et les exploits de ce jeune héros, avaient achevé de consoler ces superbes contrées, en leur apportant, en échange de la liberté, tous les bienfaits de la civilisation. Aussi la Séquanie, ou du moins sa capitale, s'était-elle empressée d'inscrire son nom sur l'autel, que soixante villes gauloises, sous les auspices de Drusus, avaient érigé, à Lyon, en l'honneur d'Auguste divinisé; et si les Triboques ne suivirent pas cet exemple, ils payèrent néanmoins leur tribut à l'idolâtrie nouvelle, en donnant le nom de l'Empereur à l'un de leurs bois sacrés, sans doute à celui qui, sur l'emplacement actuel de *Müttersholtz,* était dédié, ainsi que cette dénomination le révèle, à quelqu'une de leurs déesses *Mères* ou *Maïres* [1]. Là fut le *Lucus Augusti,* dont l'appellation même semble s'être perpétuée dans celle d'une partie de cette ancienne forêt, le *Kaysersgarten,* jardin de l'Empereur [2].

1. *Müttersholtz* veut dire *bois de la mère.* Nos lecteurs savent déjà que les Maïres ou Mères étaient des divinités topiques des Gaulois et des Germains.

2. Cette consécration d'un bois des Triboques à Auguste est attestée par une épitaphe, que Nigrius Modestus avait gravée sur la tombe de son frère et qui fut trouvée à Rome. Cette épitaphe, que Spon nous a conservée, est ainsi conçue :

D. M. T. *Nigrio Simili Triboco ex Germaniâ superiore luco Augusti Nigrius Modestus fratri optimo et piissimo cinerarium fecit.* V. Spon. *Miscellanea eruditæ antiquitatis.* p. 188. — M. Dorlan, dans ses excellentes *Notices historiques sur l'Alsace,* retrouve aussi le *lucus Augusti* dans le Kaysersgarten, nom donné à une partie de la forêt, située à proximité de Müttersholtz, du côté de Hilsenheim. On y a découvert, il y a quelques années, une place circulaire, élevée au-dessus du sol et couverte d'une construction en ruines, qui reposait sur des ruines en briques. Là sans doute était le lieu des sacrifices, l'autel ou le monument.

Quand Drusus fut ravi à l'Empire et aux populations, dont il était l'idole, le sénat romain lui décréta des statues et la reconnaissance publique lui éleva un monument, jusque sur les bords du Rhin, à Mayence.

Drusus avait su, par la force des armes ou l'ascendant de son génie, tenir les Germains en respect; ces dangereux voisins commençaient à considérer le fleuve comme une barrière infranchissable. Ce fut sous l'influence salutaire de cette intimidation, que s'accomplit, vers ces temps là, un fait, qui, sans étendre les bornes de l'Empire, devait en augmenter la sécurité, en changeant, sur la rive droite du Rhin, les éléments de la population. Les habitants des premières marches de la Germanie étaient, comme le révèle leur nom, les Marcomans, *Marckmänner*. Maroboduus, leur Roi, prince guerrier, ambitieux et politique, désespérant de commander en maître à ses sujets et de dicter la loi à ses voisins, aussi longtemps que le Rhin seul le séparerait des légions romaines, se mit à la tête de son peuple, quitta son pays, que nous appelons, aujourd'hui, la Souabe, et, s'ouvrant un passage à travers la forêt Hercynienne, le long du Danube, vint se faire une place et se créer un nouveau royaume, au milieu des Bouses ou Boïens, dans la Bohême. Des Séquaniens, des Rauraques, des Médiomatriciens, des Triboques, des aventuriers de toutes sortes, accoururent dans la région abandonnée par les Marcomans. Ces nouveaux habitants, en majorité Gaulois, restèrent soumis à l'Empire, qui n'exigea d'eux, pour tout tribut, que le dixième du revenu des terres, qu'ils allaient défricher. Ce fut de là que ce pays, ainsi renouvelé, prit le nom de *Champs décumates;* c'est-ce que nous appelons, maintenant, le Brisgaw, le Margraviat de Bade et la plus grande partie du Wurtemberg.

Les peuples de diverses provenances, qui ont ainsi remplacé les Marcomans dans les Champs décumates, pour ainsi dire, à titre de colonie et pour les fertiliser, prirent le nom de *Lètes*, comme nous appelerions, aujourd'hui, *Frischiers* ou *Landies*, les agriculteurs, qui viendraient mettre en valeur nos friches et nos landes [1].

1. Le mot, selon Schilter, Wachter et Halthaus, cité par Schertz, viendrait de *Ledig*, vacant, ou de *Lædœ*, terre déserte. *Leton* indiquerait aussi en celtique, d'après Bullet, une terre en friche. V. Grandidier, qui s'appuie pour adopter cette interprétation sur Perreciot. V. *Hist. d'Als.* Tome I, p. 124.

Plusieurs savants ont cherché dans la dîme, dont étaient frappées les terres décumates, ainsi abandonnées moyennant redevances, l'origine des fiefs. Sans doute l'établissement des Lètes avec réserve du dixième des revenus au profit de l'Empire, repose sur le même principe que la féodalité : mais ce principe a préexisté à cette application comme la cause préexiste à l'effet. L'idée de la féodalité nous semble aussi ancienne que l'idée de la conquête; elle fut d'abord un hommage volontaire du sujet envers le chef, comme chez les Germains, où c'était l'usage, dans les cités, qu'on offrit au chef, librement et par tête, soit du bétail, soit des grains. Elle devint ensuite forcée, comme chez les Gaulois, où les Druides et les Chevaliers faisaient cultiver les terres par le peuple et prélevaient sur les récoltes les redevances en nature.

Cette colonie, née, pour ainsi dire, vassale et tributaire, sous l'appellation modeste de Lètes, se dégagea peu à peu de tous liens de servitude envers la métropole et devint le noyau d'une nation nouvelle, appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire : en s'agrandissant, elle prit ou reçut, de la multiplicité même de ses éléments, le nom d'*Alémannie* [1], premier rudiment du nom fameux d'Allemagne. Cette confédération puissante s'étendit, entre le Rhin, les sources du Danube et le Mein, où elle rencontra, bientôt, une autre confédération, non moins puissante et destinée à plus de célébrité encore, celle des hommes libres ou *Francs*.

Le digne successeur de Drusus dans les Gaules fut son fils, Germanicus. Drusus avait laissé un grand souvenir chez le peuple romain : l'on croyait que, s'il fût parvenu au trône, il eût fait revivre la liberté. La popularité de Germanicus puisa sa source dans le même espoir.

Huit légions défendaient les bords du Rhin et formaient deux armées, l'une, dans la Germanie supérieure ou l'Alsace, commandée par le Lieutenant impérial ou Légat Caïus Silius, l'autre, dans la Germanie inférieure, sous les ordres d'Aulus Cécinna. Le commandement général et suprême appartenait à Germanicus, alors occupé à répartir le tribut dans les Gaules. Ces deux armées s'agitèrent à l'avènement de Tibère; un grand espoir les animait, celui que Germanicus se refuserait à souffrir un maître et que, se mettant à leur tête, il entraînerait à sa suite

1. Alémannie, Alémans, composé de deux mots germains qui signifient : *tous* et *hommes*, *alle Männer*.

nature, le culte de la gloire et de la poésie, ait formé le peuple le plus chevaleresque et le plus spirituel du monde. L'Alsace a eu aussi ses colléges de druides et même de druidesses. La montagne, où les fidèles viennent, aujourd'hui, invoquer Sainte-Odile, la patronne de la province, porte encore les ruincs d'une vaste enceinte ou *Cromlech* druidique; sur le penchant de cette montagne, un monastère semble s'être élevé au milieu des décombres d'une de ces retraites païennes; destiné sans doute à en effacer le souvenir, il l'a, par un singulier contraste, comme perpétué par son nom: *Truttenhausen*, n'est-il pas la prononciation germanisée de *Druïdenhausen*, la demeure des Druïdes. Le Donon, où, naguère encore, on pouvait admirer les débris d'un véritable Panthéon celtique, fut aussi, sans nul doute, l'une des retraites les plus célèbres du sacerdoce gaulois. Il est permis de croire aussi que le val d'Orbey, où nous avons signalé tant de noms et même de monuments de la première religion de nos pères, renfermait également dans quelques débris sacrés, sous l'abri de ses rochers, un asile à ces prêtres.

Les druidesses partageaient avec les druides la plupart des fonctions du sacerdoce; elles étaient les magiciennes et devineresses par excellence et jouissaient de la plus haute estime; il faut qu'il en ait existé beaucoup, au moins dans l'Alsace médiomatricienne, puisque dans l'ancienne capitale de cette province, à Metz, on a trouvé une inscription consacrant la mémoire d'un collége de ces prêtresses et rappelant le nom de sa principale dignitaire.

SILVANO. SACR. ET NYMPHIS.
LOCI. ARETE. ΔRVIS. ANTISTITA.
SOMNO MONITA[1].

Les Druides étaient dispensés du service militaire et de toutes les charges de l'État, et tel était le respect qu'ils inspiraient que plus d'une fois des armées prêtes à en venir aux mains déposèrent les armes à leur voix.

Leurs sacrifices, où ils étaient à la fois prêtres et sacrificateurs, étaient affreux : ils immolaient à leurs dieux terribles des prisonniers faits à la guerre, des criminels, et même, quand la matière des holocaustes venait à manquer, des innocents, le premier mal-

1. V. Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, p. 58, num. 9.

heureux leur tombant sous la main. Eux-mêmes ils frappaient la victime dans le dos et tiraient des présages du sens de sa chute, puis ils lui entr'ouvraient le ventre et consultaient les palpitations de ses entrailles encore vivantes et le cours plus ou moins rapide de son sang ; d'autres fois ils suspendaient le patient à leurs arbres sacrés ou le crucifiaient. Le supplice de la croix semble avoir été emprunté aux Perses et aux Mèdes. D'autres fois ils entassaient dans un mannequin d'osier à forme humaine de malheureux captifs, hommes, femmes, enfants, avec des matières combustibles et les livraient ainsi aux flammes[1]. Tous ces sacrifices inhumains tenaient si essentiellement à la religion des Gaulois ou du moins ils en avaient contracté une habitude si invétérée, que, lorsqu'ils furent obligés d'y renoncer, sous la domination romaine, ils menaient encore la victime ornée de fleurs et de bandelettes jusqu'à l'autel, et ne pouvant plus, dit un historien, lui plonger le poignard dans le sein et la déchirer, ils s'en consolaient en lui arrachant quelques morceaux de chair avec leur dents[2]. Sans doute, une religion aussi barbare ne milite pas en faveur de ses ministres et de ses croyants et semble repousser chez eux toute idée de civilisation. Mais l'histoire est là pour prouver que les peuples les plus policés de l'antiquité ont allumé des bûchers et fait couler le sang humain en l'honneur de leurs dieux. Rome même, au temps où elle proscrivait le culte sanglant des Druides, immolait, sur un signe du triomphateur, ses plus glorieux captifs. L'idée de la Rédemption par le sang était répandue dans toute l'antiquité ; c'était comme l'écho lointain de quelque révélation divine mal interprétée et dont le principe se perdait dans la nuit des temps. Les Gaulois et les Germains en avaient tiré cette conséquence, que la divinité s'apaisait avec du sang et que l'homme

1. *Nam hominem divinationi destinatum in tergo ferientes ex ipso impatientiæ afflictantique modo, vaticinium capiebant. Aliæ quæque humanorum sacrificiorum genere tradantur. Quosdam enim sagittis configebant, et intra sacras ædes patibulo suffigebant. Magnam etiam è fœno chorto statuam apparantes, eique lignum injectantes, pecoraque et varias immittentes beluas atque homines, holocaustum faciebant.* Strabon, l. IV, p. 190. Trad. Guarinus.

2. *Manent vestigia feritatis jam ab olitæ, atque ut abultimis cædibus temperant ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant.* Pomponius Mela, l. III, chap. II, p. 154. Édit. Panckoucke, Paris, 1843.

ne pouvait lui offrir un sacrifice expiatoire plus agréable que des hécatombes humaines; le paganisme tout entier, éclairé même par ses philosophes, n'est pas parvenu à se dégager complétement de cette erreur, ou plutôt n'a fait qu'y substituer d'autres erreurs; au christianisme seul était réservé d'accomplir dans le Dieu fait homme et mourant sur la croix le mystère des siècles et la véritable Rédemption.

Ce qui prouve que les Gaulois et mêmes les Germains n'étaient pas des barbares altérés de sang, c'est qu'ils étaient les plus hospitaliers des hommes et que le malheureux ou l'étranger étaient sûrs de trouver un asile sous leur chaume, une place à leur foyer et à eur table; ils étaient pour eux chose sacrée, *res sacra*, ils les entouraient et se plaisaient à leur faire raconter leurs voyages et les histoires du lointain pays. Cette hospitalité instinctive est encore le propre de leurs fils, les Alsaciens.

Dans la vie civile, la juridiction des Druides prouve que les Gaulois avaient, sinon des lois écrites, au moins des coutumes qui en tenaient lieu et dont leurs prêtres étaient la tradition vivante, qu'ils reconnaissaient le droit de propriété et le droit de la transmettre, car les Druides étaient appelés à trancher toutes les contestations en matière de possession, de limites et de successions.[1]

Le mariage avait un effet civil non-seulement sur la personne, mais aussi sur les biens; la femme apportait une dot, le mari devait fournir sur sa fortune et d'après estimation préalable une somme ou valeur égale à cette dot, le tout constituait la communauté; les produits étaient réservés, on en tenait au moins compte au survivant, auquel revenait ainsi la part de l'un et de l'autre, enrichie de ses fruits.[2] Chez les Germains, ce n'était pas la femme, c'était le mari qui fournissait la dot; les parents et les proches intervenaient et agréaient ces présents. Ce n'étaient ni ces futilités si chères aux

1. *Magnoque, ii sunt apud eos honore, nam fere de omnibus controversiis, publicis privatisque, constituunt; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, de finibus controversia est, iidem decernunt.* César, *De Bell, gall.*, L. VI, chap. CXXXVIII.

2. *Viri quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantos ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Uter eorum vita superârit ad eum pars utriusque, cum ructibus superiorum temporum pervenit.* César, *De Bell. gall.*, liv. VI, chap. CXXXXI.

femmes, ni des parures de jeunes mariées; c'étaient des bœufs accouplés, un cheval bridé, le bouclier, le glaive, la framée. Ces présents consacraient l'épouse; en échange elle offrait au mari quelques armes. Voilà leur nœud le plus puissant, leurs rites mystérieux, leurs dieux d'hyménée.[1]

Le mari avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants; le père était réellement le législateur de la famille. Chez les Germains, l'adultère était rare, le châtiment en était prompt et terrible, le mari l'infligeait lui-même: la coupable, rasée, mise à nu devant la famille, était ignominieusement chassée et poursuivie dans le bourg à coups de verges; cet affront public était sans remède: belle, jeune, riche, la femme, ainsi répudiée et flétrie, ne trouvait plus à former de nouveaux liens[2]. Chez les Gaulois, sur un soupçon l'épouse pouvait être mise à la question, comme la dernière des esclaves, et cependant nulle part les femmes n'étaient moins esclaves; elles étaient consultées sur toutes les affaires publiques ou privées, elles concouraient à toutes les assemblées, nulle délibération importante n'était prise sans elles[3]; nos pères leur attribuaient même quelque influence surnaturelle et mystérieuse, le don de prophétie, ils croyaient à leurs oracles. On le voit, c'était le culte de la femme, la chevalerie y a puisé ses premières inspirations.

Chez ces peuples tout guerriers, le fils était abandonné aux soins exclusifs de la mère jusqu'à l'âge de la puberté; le père eût rougi de paraître en public avec lui avant qu'il fût capable de recevoir de ses mains le glaive et la framée : ce n'était pas un enfant qu'il voulait offrir à la nation, c'était un homme, un soldat. Ce trait caractéristique des mœurs gauloises et germaines ne se retrouve, dans toute l'antiquité, que chez les Perses et les Mèdes.[4] Qui n'a reconnu là le premier rudiment de la prise d'armes de nos chevaliers?

Les Gaulois et les Germains étaient toujours prêts à remettre au sort des armes la décision de leurs querelles publiques ou privées; voulaient-ils entreprendre une expédition, ils s'emparaient de quel-

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XVIII.

2. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XIX.

3. *Cum aliis quoque permultis hoc est commune barbaris, ut virorum ac mulierum, contraria nostris permutent opera.* Strabon, *Geogr.*, lib. IV, p. 189 de la trad. de Guarinus.

4. Hérodote, l. I, chap. CXXXVI.

ques hommes de la nation ennemie, ils les opposaient à pareil nombre des leurs, et de l'issue de la lutte, ils tiraient un augure certain pour le succès de l'entreprise. Telle fut la source du combat judiciaire.

Les assemblées nationales n'étaient pas une réunion tumultueuse et désordonnée; elles se tenaient en face des dieux de la patrie, dans quelque bois ou enceinte sacrée, sous la présidence des druides ou des prêtres. En Alsace, sans aucun doute, les immenses contours du mur païen de l'Altitona, le sommet du Donon ou le val d'Orbey ont dû renfermer quelqu'une de ces imposantes assemblées. Gaulois et Germains y siégeaient en armes, le prêtre commandait le silence, alors le roi ou le chef prenait la parole et tous l'écoutaient avec respect. Si quelqu'un interrompait l'orateur ou troublait l'ordre, un officier accourait le glaive levé, commandant le silence; si l'interrupteur ne se taisait pas, l'officier renouvelait la même intimation et la même menace, deux ou trois fois, enfin il lui coupait de sa saie ou de sa toge assez pour que le restant ne pût plus servir[1]. Dans ces assemblées ne s'agitaient pas seulement les grandes questions nationales, la paix ou la guerre, on y élisait les magistrats des villes et des bourgades et, au jour de danger, le chef ou imperator pour commander les armées.

Chacun avait le droit de motion, la liberté de la parole était entière dans ces assemblées, elle ne l'était même que là, car en dehors de ces comices nationaux, il était interdit de parler des affaires publiques, et toutes les nouvelles qui pouvaient intéresser l'État devaient immédiatement être transmises aux magistrats, il était défendu d'en parler à tout autre. Chacun aussi avait le droit de porter dans ces assemblées ses griefs et de requérir la peine capitale[1]: c'était la justice suprême du pays. Les peines variaient suivant les délits: on pendait à un arbre les traîtres, les transfuges, les efféminés, les lâches; ceux qui se prostituaient, on les noyait sous une claie, dans un bourbier; indiquant par cette distinction dans les supplices, qu'il faut manifester la répression des crimes, voiler celle des infamies. On graduait la peine des délits moins graves et on les frappait d'une

1. Strabon, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad. de Guarinus de Vérone.

amende en chevaux ou en bétail. Le roi ou l'État en avaient une part, le plaignant ou ses proches recevaient l'autre.[1]

Tel était le premier état de la Gaule et de la Germanie, au moins des provinces limitrophes du Rhin sur les deux rives, où la nature, la proximité même établissaient des rapports réciproques continuels entre les peuples et entretenait une certaine similitude de mœurs, d'usages et de législation[2]; sous les Romains, dans les premiers jours de la conquête, les édits des gouverneurs dominèrent toute la législation; la forme gouvernementale ne fut cependant pas changée, ou du moins elle ne changea que de tête. Les proconsuls présidèrent les assemblées nationales, les gouverneurs les assemblées provinciales.

1. Tacite, *De morib. Germ.*, chap. XII.

2. *Natura enim et civilibus institutis, ii persimiles, et cognatione inter se conjuncti, vicinum colunt agrum, quem Rhenus omnis separet, paria maximâ parte cuncta ferentem.* Strabon, *Georg.*, l. IV, chap. IV, p. 189, même trad.

CHAPITRE IV.

Époque romaine.

Le long et glorieux règne d'Auguste, et les préférences marquées de ce prince pour ce qu'il appelait la plus belle conquête de son père adoptif, avaient accoutumé les provinces rhénanes à la domination romaine. L'administration sage et éclairée de Drusus, et les exploits de ce jeune héros, avaient achevé de consoler ces superbes contrées, en leur apportant, en échange de la liberté, tous les bienfaits de la civilisation. Aussi la Séquanie, ou du moins sa capitale, s'était-elle empressée d'inscrire son nom sur l'autel, que soixante villes gauloises, sous les auspices de Drusus, avaient érigé, à Lyon, en l'honneur d'Auguste divinisé; et si les Triboques ne suivirent pas cet exemple, ils payèrent néanmoins leur tribut à l'idolâtrie nouvelle, en donnant le nom de l'Empereur à l'un de leurs bois sacrés, sans doute à celui qui, sur l'emplacement actuel de *Müttersholtz,* était dédié, ainsi que cette dénomination le révèle, à quelqu'une de leurs déesses *Mères* ou *Maïres*[1]. Là fut le *Lucus Augusti,* dont l'appellation même semble s'être perpétuée dans celle d'une partie de cette ancienne forêt, le *Kaysersgarten,* jardin de l'Empereur[2].

1. *Muttersholtz* veut dire *bois de la mère.* Nos lecteurs savent déjà que les Maïres ou Mères étaient des divinités topiques des Gaulois et des Germains.

2. Cette consécration d'un bois des Triboques à Auguste est attestée par une épitaphe, que Nigrius Modestus avait gravée sur la tombe de son frère et qui fut trouvée à Rome. Cette épitaphe, que Spon nous a conservée, est ainsi conçue :

D. M. T. *Nigrio Simili Triboco ex Germaniâ superiore luco Augusti Nigrius Modestus fratri optimo et piissimo cinerarium fecit.* V. Spon. *Miscellanea eruditæ antiquitatis.* p. 188. — M. Dorlan, dans ses excellentes *Notices historiques sur l'Alsace,* retrouve aussi le *lucus Augusti* dans le Kaysersgarten, nom donné à une partie de la forêt, située à proximité de Müttersholtz, du côté de Hilsenheim. On y a découvert, il y a quelques années, une place circulaire, élevée au-dessus du sol et couverte d'une construction en ruines, qui reposait sur des ruines en briques. Là sans doute était le lieu des sacrifices, l'autel ou le monument.

Quand Drusus fut ravi à l'Empire et aux populations, dont il était l'idole, le sénat romain lui décréta des statues et la reconnaissance publique lui éleva un monument, jusque sur les bords du Rhin, à Mayence.

Drusus avait su, par la force des armes ou l'ascendant de son génie, tenir les Germains en respect; ces dangereux voisins commençaient à considérer le fleuve comme une barrière infranchissable. Ce fut sous l'influence salutaire de cette intimidation, que s'accomplit, vers ces temps là, un fait, qui, sans étendre les bornes de l'Empire, devait en augmenter la sécurité, en changeant, sur la rive droite du Rhin, les eléments de la population. Les habitants des premières marches de la Germanie étaient, comme le révèle leur nom, les Marcomans, *Marckmänner*. Maroboduus, leur Roi, prince guerrier, ambitieux et politique, désespérant de commander en maître à ses sujets et de dicter la loi à ses voisins, aussi longtemps que le Rhin seul le séparerait des légions romaines, se mit à la tête de son peuple, quitta son pays, que nous appelons, aujourd'hui, la Souabe, et, s'ouvrant un passage à travers la forêt Hercynienne, le long du Danube, vint se faire une place et se créer un nouveau royaume, au milieu des Bouses ou Boiens, dans la Bohème. Des Séquaniens, des Rauraques, des Médiomatriciens, des Triboques, des aventuriers de toutes sortes, accoururent dans la région abandonnée par les Marcomans. Ces nouveaux habitants, en majorité Gaulois, restèrent soumis à l'Empire, qui n'exigea d'eux, pour tout tribut, que le dixième du revenu des terres, qu'ils allaient défricher. Ce fut de là que ce pays, ainsi renouvelé, prit le nom de *Champs décumates;* c'est-ce que nous appelons, maintenant, le Brisgaw, le Margraviat de Bade et la plus grande partie du Wurtemberg.

Les peuples de diverses provenances, qui ont ainsi remplacé les Marcomans dans les Champs décumates, pour ainsi dire, à titre de colonie et pour les fertiliser, prirent le nom de *Lètes*, comme nous appellerions, aujourd'hui, *Frischiers* ou *Landies*, les agriculteurs, qui viendraient mettre en valeur nos friches et nos landes [1].

[1] Le mot, selon Schiller, Wachter et Halthaus, cité par Schertz, viendrait de *Ledig*, vacant, ou de *Laske*, terre déserte. *Leton* indiquerait aussi en celtique, d'après Bullet, une terre en friche. V. Grandidier, qui s'appuie pour adopter cette interprétation sur [illegible]. V. *Hist. d'Als.* Tome I, p. 124.

Plusieurs savants ont cherché dans la dîme, dont étaient frappées les terres décumates, ainsi abandonnées moyennant redevances, l'origine des fiefs. Sans doute l'établissement des Lètes avec réserve du dixième des revenus au profit de l'Empire, repose sur le même principe que la féodalité : mais ce principe a préexisté à cette application comme la cause préexiste à l'effet. L'idée de la féodalité nous semble aussi ancienne que l'idée de la conquête; elle fut d'abord un hommage volontaire du sujet envers le chef, comme chez les Germains, où c'était l'usage, dans les cités, qu'on offrit au chef, librement et par tête, soit du bétail, soit des grains. Elle devint ensuite forcée, comme chez les Gaulois, où les Druides et les Chevaliers faisaient cultiver les terres par le peuple et prélevaient sur les récoltes les redevances en nature.

Cette colonie, née, pour ainsi dire, vassale et tributaire, sous l'appellation modeste de Lètes, se dégagea peu à peu de tous liens de servitude envers la métropole et devint le noyau d'une nation nouvelle, appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire : en s'agrandissant, elle prit ou reçut, de la multiplicité même de ses éléments, le nom d'*Alémannie* [1], premier rudiment du nom fameux d'Allemagne. Cette confédération puissante s'étendit, entre le Rhin, les sources du Danube et le Mein, où elle rencontra, bientôt, une autre confédération, non moins puissante et destinée à plus de célébrité encore, celle des hommes libres ou *Francs*.

Le digne successeur de Drusus dans les Gaules fut son fils, Germanicus. Drusus avait laissé un grand souvenir chez le peuple romain : l'on croyait que, s'il fût parvenu au trône, il eût fait revivre la liberté. La popularité de Germanicus puisa sa source dans le même espoir.

Huit légions défendaient les bords du Rhin et formaient deux armées, l'une, dans la Germanie supérieure ou l'Alsace, commandée par le Lieutenant impérial ou Légat Caïus Silius, l'autre, dans la Germanie inférieure, sous les ordres d'Aulus Cécinna. Le commandement général et suprême appartenait à Germanicus, alors occupé à répartir le tribut dans les Gaules. Ces deux armées s'agitèrent à l'avènement de Tibère; un grand espoir les animait, celui que Germanicus se refuserait à souffrir un maître et que, se mettant à leur tête, il entraînerait à sa suite

1. Alémannie, Alémans, composé de deux mots germains qui signifient : *tous* et *hommes*, *alle Männer*.

toutes les forces de l'empire. Les légions de Cécinna levèrent les premières l'étentard de la révolte; c'étaient la 21e et la 5e, cantonnées du côté de Cologne; leur exemple fut suivi par la 1re et la 20e.

Les troupes mutinées se jetèrent sur les centurions, de tout temps, dit Tacite, l'objet de la haine des soldats et les premières victimes de leur vengeance; ils les accablèrent de coups et de mauvais traitements, les traînèrent hors du camp, en jetèrent même dans le Rhin; enfin, de ce côté, la révolte était triomphante et les légions de Cécinna, pour déterminer celles de Silius, encore indécises, à se joindre au mouvement, leur proposaient de mettre Cologne au pillage.

Au bruit de cette insurrection, Germanicus accourut sur les bords du Rhin et son premier soin, en traversant la Séquanie, fut de recevoir de cette province le serment de fidélité au nouvel Empereur. La position de ce général était critique, entre son armée, qui se révoltait pour lui, mais contre son gré, et le soupçonneux Tibère, qui pouvait lui faire un crime de la moindre hésitation. D'un autre côté, les Germains n'étaient pas loin et pouvaient tenter de profiter de ce trouble pour franchir, encore une fois, le fleuve. Toutes ces considérations, comme son caractère, le déterminèrent à prendre le parti de la modération et de la douceur.

Il se rendit d'abord au foyer de la sédition, dans l'armée de Cécinna. Le principal grief des soldats était que, en dépit de l'âge, il n'y avait plus pour eux ni vétérance ni retraite; des légionnaires, courbés sous le poids des années et de leurs armes, s'emparant de sa main la portaient à leur bouche pour lui faire sentir et toucher qu'ils n'avaient plus de dents. Tous enfin réclamaient les libéralités, que leur assurait le testament d'Auguste. Germanicus fit publier, dans les deux camps et dans toutes les stations militaires, que des congés seraient accordés à tous les légionnaires, qui auraient vingt ans de service; que ceux, qui en avaient seize, seraient retenus, en qualité de volontaires, sous un drapeau particulier; qu'enfin on leur paierait à tous le double du legs impérial. Germanicus accomplit de ses propres deniers cette promesse. L'ordre se rétablit à ce prix; mais la condescendance, dont il avait usé envers l'armée de Cécinna, était dangereuse; elle pouvait tenter l'armée de Silius.

Germanicus sentit que sa présence était nécessaire là aussi, et il se rendit dans la Germanie supérieure: à sa vue la 2e, la 13e et la 16e

légions se soumirent sans balancer et prêtèrent serment à Tibère. La 4e hésitait, le général lui offrit de l'argent, qu'elle voulait, et des congés, qu'elle ne demandait pas, et cette légion aussi rentra dans le devoir.

Après avoir ainsi étouffé les germes du soulèvement dans la Germanie supérieure, Germanicus retourna vers l'armée de la Germanie inférieure. Il y reçut les députés du Sénat, dont la présence, en faisant craindre aux rebelles quelque répression sévère, ralluma le feu mal éteint de la révolte. Germanicus, ne croyant plus sa femme Agrippine et son fils, qui devait être, un jour, le farouche Caligula, en sûreté dans le camp, les en fit sortir et les envoya chercher un asile à Trèves. Toute l'armée, qui chérissait Germanicus, et qui, bien loin de se révolter contre lui, eût voulu l'entraîner à se mettre à la tête de l'insurrection, prit cette retraite pour un affront, et les soldats, vivement touchés d'avoir vu leur général, un instant, douter de leur fidélité et de leur dévouement à sa personne et à tout ce qui lui était cher, n'eurent plus d'autre pensée que de lui prouver son erreur et de racheter leur faute; ils se chargèrent eux-mêmes de punir les auteurs de la sédition, ils se saisirent des plus mutins, les amenèrent liés et garottés et les massacrèrent. Alors, Germanicus s'informa de la conduite des centurions et dégrada ceux, qui furent convaincus de concussion ou de cruauté.

La sédition ainsi apaisée sur tous les points, Germanicus fut encore une fois maître de son armée. Il en profita pour franchir, tout aussitôt, le Rhin, au-delà duquel l'attendait le célèbre Arminius ou *Herrmann,* encore fier du désastre de Varus, Arminius, que Tacite appelle le libérateur de la Germanie et que ses compatriotes ont déifié sous le nom d'*Irmensul.* Il était réservé à Germanicus de venger le désastre de Varus, au Teutberg, sur le lieu même, où il s'était consommé, de reprendre les aigles tombées au pouvoir des barbares et de délivrer vingt-mille prisonniers, qu'ils avaient réduits à l'esclavage. Mais ces victoires ne purent consolider la puissance romaine au-delà du Rhin : quoique Germanicus eût mené ses légions triomphantes jusqu'aux rives de l'Elbe et de l'Ems, Rome ne fut jamais maîtresse, en Germanie, que du sol même foulé par ses soldats, car à peine un lieu, un campement était-il abandonné, que le flot barbare s'y précipitait de nouveau, toujours aussi furieux et aussi menaçant. Arminius fut repoussé, mais non vaincu ; il tomba dans toute sa gloire, non sous le fer des Romains,

mais lâchement assassiné par quelques-uns des siens, jaloux de sa renommée et de sa grandeur. Il n'avait que 37 ans; Germanicus mourut la même année, à l'âge de 34 ans. Rome regretta d'autant plus vivement la perte prématurée de ce héros, qu'elle se voyait livrée à toutes les cruautés de Tibère. Le deuil fut plus grand encore dans notre province, qu'il avait su protéger contre le double fléau de la révolte militaire et de l'invasion étrangère; à l'ombre de ses victoires, ces contrées avaient joui d'une paix profonde.

Déjà, dans les derniers temps d'Auguste, les exactions avaient été grandes : un procurateur ou intendant des finances dans les Gaules, profitant du changement de nom, que la flatterie avait fait subir aux deux mois de Juillet et d'Août, consacrés à Jules-César et à Auguste, avait osé faire son année de quatorze mois, afin d'en tirer quatorze contributions au lieu de douze, et, poussant l'audace jusqu'à la dérision et au cynisme, «décembre, disait-il, est bien, comme son appellation l'indique, le dixième mois», et il en ajoutait, en l'honneur de l'Empereur, deux autres, qu'il qualifiait de onzième et de douzième. Pour obtenir l'impunité, il avait suffi à cet audacieux concussionnaire d'ouvrir ses trésors à Auguste et de lui livrer le fruit de ses rapines!

Sous Tibère, les extorsions étaient devenues plus intolérables encore. Un double fléau s'abattait sur la Gaule : l'insatiable avidité des agents du fisc et l'usure des traitants romains; les villes et les particuliers étaient accablés sous les charges et les dettes, la misère était générale.

Deux hommes de cœur essayèrent de tirer leur pays de ce déplorable état; tous deux étaient dignes, par l'illustration de leur naissance, par leur valeur personnelle, et par l'influence, qu'ils exerçaient sur leurs concitoyens, de réaliser un si grand projet : c'étaient le Trévirien Julius Florus et l'Eduën Julius Sacrovir. Florus se chargea de soulever la Belgique, et déjà il avait gagné à sa cause une partie de la cavalerie trévirienne, quand, trahi par un compatriote, vendu aux Romains, il fut surpris, enveloppé avec les siens et défait; il ne survécut pas à la ruine de ses espérances et se poignarda.

Sacrovir avait été plus heureux : à sa voix tout le pays des Eduëns s'était levé, et les Séquaniens, ceux au moins séparés des armées romaines par les Vosges et le Jura, sans attendre que les autres cités gauloises se fussent prononcées, s'étaient déclarés ouvertement pour le parti de l'indépendance. Sacrovir s'était rendu maître de la capitale

éduenne, l'ancienne Bibracte, devenue Augustodunum, et il s'était vu, bientôt, à la tête d'une armée de plus de quarante mille hommes, dont malheureusement le cinquième au plus était armé et fait à la discipline.

Nos pères, soit que l'élément gaulois eut perdu, chez eux, de sa vitalité et de sa force, sous la double influence des adjonctions germaniques et de l'administration romaine, soit que l'occupation de leur territoire par les troupes de l'empire, leur eut enlevé jusqu'à la liberté du choix, ne se joignirent pas à leurs frères de la Séquanie, dans cette lutte nationale, et suivirent les aigles romaines.

Deux légions, sans doute celles campées à Brisach, à Argentouaria, à Ruffiana, et un corps auxiliaire, levé dans la Germanie supérieure, en Alsace, franchirent les monts, et, sous la conduite de Silius, entrèrent sur le territoire séquanien, dispersèrent dans un premier combat quelques bandes insurgées, dévastèrent tous les villages, sur leur route, et s'avancèrent, à grandes journées, vers Augustodunum. La rencontre eut lieu à douze milles de cette ville; la lutte ne fut pas longue : la puissante cavalerie germaine, c'est-à-dire, alsacienne eut, bientôt, enveloppé les flancs de l'armée gauloise, tandis que les légions l'attaquaient par le front; les ailes firent peu de résistance et plièrent; à cette vue, le centre, presqu'entièrement formé de malheureux paysans mal armés, se débanda, entraînant dans sa fuite les cohortes, qui tenaient encore. Les crupellaires, espèce d'esclaves publics, voués au métier de gladiateurs et qui combattaient vêtus d'une cuirasse en fer d'une seule pièce, avaient été placés sur la première ligne : leur armure, en leur enlevant le libre usage de leurs membres, les rendait, à la fois, impénétrables aux coups de leurs adversaires et incapables d'en porter eux-mêmes; épées et javelots venaient se briser contre ces blocs de fer; pour en venir à bout, les soldats romains, s'armant de haches et de cognées, comme s'ils avaient eu à rompre une muraille, fendaient, du même coup, le corps et la cuirasse; d'autres, avec des leviers et des fourches, renversaient ces masses pesantes, qui une fois à terre, faisaient de vains efforts pour se relever. Sacrovir, entraîné dans la déroute des siens, chercha, d'abord, un refuge dans Augustodunum; puis, craignant que le découragement général ne portât la population ou les magistrats à le livrer vivant aux vainqueurs, il se retira dans une villa voisine, avec ses plus fidèles serviteurs, avec

ces dévoués ou *ambachten*, pour lesquels c'eût été un déshonneur de survivre à leur chef. Là ils allumèrent ensemble un incendie, et, quand la flamme allait les atteindre, Sacrovir se plongea un poignard dans le sein, ses compagnons s'entretuèrent, et le feu, allumé par leurs mains, consuma, jusqu'au dernier, ces nobles et infortunés défenseurs de la liberté gauloise [1].

Pendant que l'armée de Silius, aidée des enfants de notre belliqueuse province, remportait cette victoire, triste pour ceux-ci, car elle était arrosée du sang de leurs frères, Lentulus Getulicus, qui avait été consul, était appelé au gouvernement de la Germanie supérieure.

Il était digne, par son caractère, de remplacer Germanicus; il était chéri des soldats et son influence s'étendait même sur l'armée de la Germanie inférieure, que commandait Lucius Apronius, son beau-père : il n'en fallait pas plus pour exciter les soupçons de l'ombrageux Tibère. Mais Lentulus, tout en restant fidèle à ce tyran, sut prévenir les effets de sa disgrâce. Il osa envoyer à Tibère un message pour lui déclarer que, si on lui donnait un successeur, il croirait qu'on en voulait à sa vie et saurait la défendre. «Laissez-moi, disait-il à l'Empereur, gouverner ma province, je vous laisserai maître de tout le reste de l'empire.» Malgré la fierté de cette réponse, Tibère fut obligé d'en dévorer l'amertume et de céder à la nécessité. Exténué par les débauches, courbant sous les années, objet de l'exécration publique, il sentit que la force faisait défaut à sa vengeance. Lentulus se maintint, pendant dix ans, en dépit de Tibère, dans la Germanie supérieure, où il se rendit célèbre par la sagesse de son administration. Mais de pareils titres ne trouvent pas grâce auprès d'un prince furieux : Caligula, devenu empereur, le fit mourir, sous prétexte que les légions lui étaient trop attachées ! [2]

A Lentulus succéda Sergius Sulpicius Galba. Les Germains ayant tenté quelque invasion, Caligula apparut lui-même sur les bords du Rhin; il voulait couvrir sa lâcheté naturelle sous quelque entreprise d'éclat et signaler le commencement de son règne par un semblant de gloire. Il franchit le fleuve; mais, comme il lui fallait s'engager dans les défilés des montagnes à travers la forêt Hercynienne, il entendit des soldats dire entre eux que, si l'ennemi paraissait, l'armée se trouverait dans une position critique. C'en fut assez pour effrayer le nouveau

1. Voir Tacite, *Annales*, liv. III, chap. 43 à 45, et Amédée Thierry, t. III, p. 271 à 279.
2. Voir Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 8.

guerrier : à l'instant, le fier Caligula quitte son char, monte à cheval et regagne à toute bride le pont du Rhin, où les bagages, qui suivaient l'armée, continuaient à passer. Comme il ne fut pas possible de faire, de suite, place au fugitif, on le transporta, de main en main, jusqu'à la rive opposée. Là seulement il commença à respirer ; néanmoins ne se croyant pas encore assez en sûreté, dans une province, qui venait d'être témoin de son ignominie, il se hâta de retourner à Rome, pour donner de là ses ordres et braver l'ennemi de plus loin. Ce monstre, ou cet insensé, fut tué, quelque temps après, à l'âge de 29 ans ; il n'en avait régné que trois, trop pour l'honneur du nom romain !

Les légions germaniques pressaient Galba de se faire proclamer empereur ; il sut résister à ces instances et laissa l'empire passer à Claude. Pour le récompenser de cet acte d'abnégation ou de prudence, le nouveau souverain l'envoya en Afrique, avec le titre de proconsul, et, bientôt après, lui fit décerner, à Rome, les honneurs du triomphe.

Galba ne se départit pas de sa ligne de conduite jusqu'à la mort de Claude. Mais, dès qu'il vit Néron sur le trône, il trouva prudent de s'effacer plus encore et prit le parti de la retraite. Il en fut tiré, malgré lui, pour aller, en Espagne, gouverner la province Tarragonnaise.

Tandis que Néron augmentait chaque jour, par sa tyrannie, ses honteuses débauches et ses intolérables exactions, l'horreur de son règne et que Galba, par une conduite toute contraire, s'attachait les légions et les provinces de l'Ibérie, Julius Vindex, issu d'un sang royal et vice-préteur dans les Gaules, sa patrie, leva audacieusement l'étendard de la révolte. Bientôt, il disposa d'une armée et députa vers Galba pour lui offrir l'empire : «cent mille Gaulois, lui annonçait-il, vous attendent ; votre présence en aura, bientôt, doublé le nombre[1].» Galba crut le moment venu de jeter le masque, et, de ce jour, un double mouvement éclata, en Espagne et dans la Gaule, contre Néron [2].

Vindex ne fut pas assez heureux pour gagner à sa cause la Gaule Lugdunaise : Lyon poussa sa fidélité envers Néron jusqu'à la fureur, [3]

1. Voir Plutarque, *de Galbâ*.

2. Suétone. *Nero*, chap. 40. *Talem principem paulo minus XIV annos perpessus terrarum orbis, tandem destituit : initium facientibus Gallis, duce Julio Vindice, qui tum eam provinciam pro prætore obtinebat.* — V. aussi chap. 42.

3. *Infensa lugdunensis colonia, et, pertinaci pro Nerone fide, secunda rumoribus.* Tacite. *Hist.*, liv. I, chap. 51.

et les peuples les plus rapprochés du Rhin, c'est-à-dire, nos pères suivirent son exemple et se prononcèrent avec la même énergie contre les *Galbiens,* c'était ainsi qu'ils appelaient par dérision les Gaulois de Vindex, méprisant trop ce chef, dit Tacite, pour donner son nom à son parti. [1]

Verginius Rufus commandait alors dans la Germanie supérieure. Ce gouverneur, romain avant tout, indigné de ce qu'un Gaulois osât disposer de l'empire, se mit à la tête des légions, placées sous ses ordres, grossit leurs rangs de nombreux auxiliaires levés dans la province, et marcha contre Vindex. Il prit son chemin par la Séquanie, qui tenait pour l'empire, et, après avoir franchi les défilés des Vosges et du Jura, s'avança jusque sous les murs de Besançon. Cette place refusa de lui ouvrir ses portes et il s'apprêtait à en tenter le siège, quand Vindex lui fit demander une entrevue; mais, tandis que les deux chefs étaient en présence, les troupes de Verginius, trompées par un mouvement, que firent celles de Vindex, se précipitèrent sur elles; il en résulta une véritable surprise, l'armée de Vindex ne s'attendant pas à combattre. La lutte cependant fut vive et sanglante; au rapport de Plutarque, cette journée coûta aux Gaulois 20,000 hommes. Vindex ne voulut pas survivre à sa défaite, il se poignarda.

Dans l'enivrement du triomphe, l'armée victorieuse voulut proclamer son chef empereur; Verginius eut la sagesse de refuser; la mort de Néron, dont le monde romain fut heureusement délivré, le 10 juin de cette année (68), ne put ébranler la fidélité de ce général, et, Galba ayant été appelé à l'empire par le sénat, Verginius, aussi grand dans son abnégation qu'il l'avait été dans sa victoire, fut le premier à faire accepter le nouvel empereur par les légions et les peuples de la Germanie supérieure. Galba ne sut pas reconnaître tant de grandeur; il craignit sans doute la popularité d'un pareil lieutenant et lui donna pour successeur Flaccus Hordeonius. Verginius se soumit sans murmure; il voulut même se ranger à la suite de Galba, au jour de son entrée triomphale dans Rome; puis il se retira et disparut complétement de la scène politique.

Flaccus Hordeonius était indigne de succéder à un tel homme: c'était un vieillard, faible, irrésolu, incapable de se faire obéir, même

1. *Nec deerat pars Galliarum quæ Rhenum accolit, easdem partes secuta ac tum acerrima instigatrix adversus Galbianos. Hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant.* Tacite. *Hist., loc. cit.*

dans des temps calmes, à plus forte raison, au milieu des agitations qui l'attendaient. A ces causes de mécontentement s'en joignirent bien d'autres : jusqu'alors, les empereurs s'étaient entourés d'une cohorte d'élite, levée dans les deux Germanies et ces soldats privilégiés, véritables gardes du corps, avaient donné des preuves éclatantes de leur fidélité et de leur inébranlable courage. Galba les licencia et les renvoya dans leurs foyers, sans leur assurer une indemnité quelconque, pas même les frais de route [1] ! La Germanie supérieure ressentit vivement l'affront qui lui était fait dans ses plus nobles enfants. D'un autre côté, le nouveau maître ne dissimulait pas sa préférence pour les troupes et les cités qui avaient suivi le parti de Vindex, et, tandis qu'il comblait les premières de faveurs et de récompenses et augmentait les immunités et les priviléges des secondes, il faisait regretter aux légions et aux peuples, qui avaient défendu l'empire et triomphé de l'insurrection, leur fidélité et leur victoire. A ces légions il refusait les distributions d'argent et les honneurs qui avaient toujours été le prix des batailles gagnées; à ces peuples il retranchait une partie de leur territoire ou même déshonorait leurs places fortes en les démantelant [2]. La Germanie supérieure, dit Laguille [3], avait été charmée de la sagesse et de la bravoure de ce romain, lorsqu'il en était gouverneur; mais toutes ces grandes qualités s'évanouirent, dès qu'il fut monté sur le trône. Nulle part plus que dans cette province ce mot de Tacite ne trouva sa justification : Galba eût été digne de l'empire, s'il n'eût jamais été empereur [4].

Bientôt, le mécontentement de la Germanie supérieure trouva des échos dans Rome; une vaste conspiration s'organisa, d'abord dans l'ombre, puis à ciel découvert; l'explosion eut lieu dans le Haut-Rhin : là un jeune officier, que Galba avait fait colonel d'une légion, avant l'âge, mais qu'il avait humilié et déshonoré, ensuite, par une accusation de péculat, avait cet outrage à venger; cet officier se nommait Cécinna:

1. *Item Germanorum cohortem à Cœsaribus olim ad custodiam corporis institutam, multisque experimentis fidelissimam, dissolvit, ac sine ullo commodo remisit in patriam.* Suétone. *Galba*, chap. 12.

2. *Quod civitates Hispaniarum Galliarumque, quæ cunctantius sibi accesserant, gravioribus tributis, quasdam etiam murorum destructione punisset.* Suétone. *Galba*, chap. 12.

3. Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 10.

4. *Dignum imperii, si non imperasset.* Tacite, *Hist.*, liv. I, chap. 8.

brillant de toutes les grâces de la jeunesse; d'une taille majestueuse, d'un esprit aventureux, maniant la parole avec facilité et d'une contenance fière et hardie, il avait su captiver la faveur des soldats. [1] Fort de cet appui et aussi de son audace, il travailla sans crainte à aigrir les ressentiments et à soulever les troupes et les populations contre Galba; relevant avec affectation le prétendu mérite de Vitellius, qui venait d'être nommé au commandement de l'armée dans la Germanie inférieure : qu'attendons-nous, disait-il à tout venant? Nous ne voulons pas de l'empereur, que l'on nous impose, et nous ne savons pas nous en donner un autre! Laisserons-nous dire de nous que nos refus et nos répugnances ne sont pas pour Galba seul, mais pour tout chef, pour toute autorité? Serait-ce Flaccus Hordeonius qui nous arrêterait, cette ombre d'homme, ce vain simulacre de Galba! Le croire serait nous faire injure; m'est avis qu'il ne nous inquiète guères. . . . Mais, à une journée de nous est Vitellius, digne fils d'un père, qui fut Censeur à Rome et trois fois Consul, de l'ami, du compagnon d'armes de Claude, presque son second dans le gouvernement de l'empire; formé à pareille école, Vitellius saurait ce qu'un souverain doit à ses peuples et à ses soldats. Il ne s'est pas enrichi lui, personne ici, je pense, ne lui en fera un reproche, c'est sa prodigalité qui l'a rendu pauvre; il n'amasse pas de trésors lui, il les donne, il les répand avec profusion. Sous un tel prince, les provinces respireraient enfin et l'armée vivrait dans l'abondance. Montrons au monde que nous ne recevons pas un empereur fabriqué par les Lusitaniens et les Espagnols; plus qu'eux nous sommes en droit d'en élire un et plus qu'eux en état de le maintenir, après l'avoir élu.

L'agitation n'était pas moins grande dans le peuple que dans l'armée, le camp était ouvert à tous les mécontents, l'habitant fraternisait avec le soldat, la discipline fléchissait partout et l'esprit de désordre prenait audacieusement le dessus : les rumeurs les plus étranges, les plus sinistres étaient accueillies avec avidité et entretenaient l'exaltation générale. Les provinces voisines, maltraitées également par Galba, s'associaient au mouvement; les Trévires et les Lingons surtout se distinguaient par leur exaspération. Ceux-ci avaient envoyé aux légions, suivant un ancien usage, deux mains entrelacées, en signe d'alliance intime et de commune hospitalité. Leurs députés, affectant

1. Tacite, *Hist.*, liv. I, chap. 54.

un air d'abattement et de douleur, s'en allaient, par les places d'armes et jusques sous la tente des soldats, se répandant en plaintes sur leurs propres injures, sur les faveurs accordées aux cités du parti de Vindex; puis, se voyant écoutés, ils se récriaient sur les périls et les humiliations de l'armée elle-même; on n'était pas loin d'une sédition, lorsque Hordeonius ordonna aux députés de quitter le camp, et, pour mieux cacher leur départ, les fit disparaître, la nuit. Tout aussitôt, mille bruits affreux circulèrent : on avait massacré les députés, tel était sans doute le sort réservé aux plus braves soldats; tous ceux, qui s'étaient permis le moindre murmure, seraient massacrés à leur tour, dans l'ombre, loin de leurs camarades. Sous l'influence de ces excitations incessantes, les légions se lient entre elles par un pacte secret. Les auxiliaires, c'est-à-dire, la milice de notre province, y sont admis : d'abord suspects aux légions, que toutes ces cohortes et toute cette cavalerie entouraient et semblaient menacer, ils furent, bientôt, les plus ardents à entrer dans le complot; [1] enfin, la révolution, qui se préparait, n'était pas seulement romaine, elle était nationale dans les provinces du Rhin et son principal foyer s'allumait dans ce que nous appelons, aujourd'hui, l'Alsace.

De la Germanie supérieure, en effet, partit le signal de l'insurrection : là, le 1er janvier de l'an 69, la 4e et la 18e légions, qui campaient ensemble, se soulevèrent, brisèrent les images de Galba, et, pour ne point paraître fouler aux pieds toute autorité, elles rappelèrent, dans la formule de leur serment, les noms, presque oubliés, du sénat et du peuple romains.

Un enseigne, député à Vitellius, vint lui apporter, à Cologne, la nouvelle de ce qui se passait dans la Germanie supérieure; le bruit s'en répandit, aussitôt, dans le camp, et, dès le lendemain, Fabius Valens, colonel de la 1re légion, vint, avec la cavalerie de son corps et celle des auxiliaires, saluer, au nom de l'armée, Vitellius empereur.

Vitellius était à table, avec les compagnons ordinaires de ses orgies; il en sortit plein de vin et de viandes et se présenta, dans cet état, aux troupes assemblées. Se méfiant sans doute de son élévation subite, il eut au moins la prudence ou la pudeur de ne pas prendre le titre d'Auguste, il refusa même celui de César, mais il reçut et accepta le nom de *germanique*. C'était un hommage rendu aux soldats et aux

1. Tacite. *Hist.*, liv. 1, chap. 54.

peuples des deux provinces, qui l'élevaient à l'empire. La nouvelle ne tarda pas d'en venir à Rome, et, peu de jours après, Galba fut poignardé, au milieu de sa capitale, et Othon, qui avait ordonné le meurtre, protégé par une révolte militaire, fut proclamé empereur par le Sénat. Nul romain ne s'était présenté pour défendre Galba contre ses assassins ; il n'y eut, dit Suétone, que la compagnie des *Germaniques*, c'est-à-dire, ces soldats, recrutés sur notre rive du Rhin, que Galba avait rappelés, après les avoir si odieusement licenciés, qui, reconnaissants des soins qu'il avait pris d'eux, à leur retour d'Alexandrie, d'où la plupart étaient revenus malades, se portèrent à son secours; mais, ne connaissant pas encore bien les rues et les détours de Rome, ils arrivèrent, trop tard !

Cologne, Trèves, Langres et, à plus forte raison. les villes intermédiaires, comme Argentoratum, Brisiacum, Argentuaria, Augusta-Rauracorum, montrèrent autant d'ardeur que les troupes; elles offrirent à Vitellius des hommes, des chevaux, des armes, de l'argent ; chaque habitant voulait contribuer de sa personne ou de sa fortune au succès du nouvel élu, et, ce n'étaient pas seulement les chefs ou les grands, qui donnaient beaucoup, dans l'espoir sans doute d'obtenir plus après la victoire, jusqu'aux moindres soldats, jusqu'au dernier valet de l'armée, sacrifiant leurs provisions de route, leurs baudriers, leurs phalères, leurs armes mêmes, si elles avaient quelque ornement de prix, venaient, au lieu d'argent, les livrer, les uns par imitation ou sur incitation, les autres, de libre mouvement ou par calcul, tous enfin, chacun à sa manière et suivant ses moyens, escomptaient l'avenir.[1]

Vitellius, au milieu de cet élan général, croupissait dans un indigne repos, sur les bords du Rhin; chargé de graisse, et ivre dès le matin, il semblait n'avoir pris de la souveraine puissance que le droit de s'abandonner, sans réserve, à tous les dérèglements de ses passions brutales et abjectes. Heureusement le courage et l'intelligence des soldats suppléaient à l'incapacité et à l'ignominie du chef : ces vieilles troupes sentaient et disaient hautement que, pour faire triompher leur choix, il fallait combattre et se rendre maître de Rome et de l'Italie; elles-mêmes donnèrent le signal du départ. Cécinna et Valens rassem-

1. *Tradebant instructu et impetu et avaritiâ*, dit Tacite dans son langage énergique et inimitable. *Hist.*, liv. 1, chap. 57.

blèrent deux armées ; entraînant sur leur passage toute la population valide des Gaules, ils s'avancèrent, l'un par les Alpes cottiennes, l'autre par les Alpes pennines, et se réunirent, sur les rives du Pô. Othon tenta de les arrêter, non loin de Bédriac, mais une bataille suffit pour anéantir son parti ; il se perça lui-même de son épée. Le Sénat n'eut plus qu'à ratifier la victoire, en reconnaissant l'élu des deux Germanies pour Empereur. C'étaient en effet ces deux héroïques provinces qui triomphaient, non seulement par leurs légions, mais aussi et surtout par leurs généreux et intrépides enfans. L'armée seule de Cécinna comptait 30,000 combattans fournis par la Germanie supérieure, disons donc, pour un bon contingent, par l'Alsace.

Vitellius suivait à la tête d'une armée, toute gauloise aussi, car, depuis Cologne jusqu'aux Alpes, de gré ou de force, ses rangs s'étaient grossis d'une foule innombrable d'auxiliaires ; ses légions mêmes, recrutées en grande partie sur les bords du Rhin, n'avaient plus de romain que le nom ; elles étaient tout germaniques, médiomatriciennes, séquaniennes, rauraques, leuciennes ou lingones. Ce fut précédé ou accompagné de ces troupes à l'aspect effrayant, qu'il fit son entrée dans Rome. Ces soldats couverts, comme ils en avaient l'habitude au jour de bataille, de peaux ou de têtes de bêtes féroces et armés de leurs énormes piques, menaçant, frappant, à droite et à gauche, au milieu de la multitude, jetaient partout l'épouvante sur leur passage.

La terreur seule pouvait soutenir Vitellius; mais, bientôt, elle fit place au plus profond mépris, quand on vit cet homme, si peu fait pour régner, s'abandonner, au sein même de sa capitale, à sa seule et unique passion, la bonne chère et l'ivresse. C'est ce qui fit la fortune de Vespasien : peu à peu, les troupes mêmes, qui avaient soutenu le nouvel empereur, se retirèrent de lui, et une vaste conspiration s'ourdit contre Vitellius. Vespasien, avec son illustre fils Titus, soumettait alors la Judée ; il allait mettre le siège devant Jérusalem, quand il apprit l'avènement de Vitellius. Le parallèle, qui s'établit, immédiatement, entre lui et cet ignoble prince, fit bientôt regretter le choix qu'on avait fait ; l'armée d'Orient prit l'initiative et proclama son chef empereur. Vespasien se fit précéder en Italie par ses lieutenants, Mucien et Antonius Prunus, et la guerre entre les légions des deux compétiteurs se rapprocha de Rome. Pendant que cette lutte ensanglantait l'Italie, une guerre, non moins dangereuse pour l'empire, éclatait sur les bords

du Rhin, et les provinces, dont est sortie l'Alsace, en furent encore, sinon le point de départ, au moins l'un des principaux théâtres. Claudius Civilis, batave de nation et issu d'une race royale, conçut le projet de rendre à sa patrie et même à toute la Gaule l'indépendance. Il exerçait une immense influence et joignait au courage et aux qualités de l'homme de guerre, toute la finesse et la ruse du plus profond diplomate. Tacite, avec cette insultante fierté des Romains, veut bien lui reconnaître plus d'habileté que l'on n'en rencontre d'ordinaire chez un barbare, et le représente comme se croyant un Sertorius ou un Annibal, parce qu'il était marqué au visage de la même cicatrice que ces grands capitaines. [1] Civilis avait conçu un plan plus vaste et plus héroïque que celui du général Carthaginois et du digne lieutenant de Pompée : il voulait substituer à l'empire romain l'empire gaulois ; il nourrissait même en secret une pensée plus audacieuse encore, celle de mettre à la tête du nouvel empire la Batavie, et il était digne et capable de réaliser cette grande entreprise.

Civilis, pour laisser à la conspiration le temps de se fortifier et de s'étendre, cacha ses projets de révolte sous le masque du dévouement à Vespasien. Trompé par cette attitude du chef batave, Antonius l'avait engagé à tenter une diversion, qui pût occuper et retenir, sur les rives du Rhin, les légions de Vitellius, et Hordeonius lui-même, le gouverneur de la Germanie supérieure, dans des conférences secrètes, lui avait donné à peu près les mêmes instructions.

Les Romains étaient encore dans la plus parfaite sécurité, quand la surprise de l'un de leurs camps et le massacre de deux cohortes vinrent leur désiller les yeux ; ils coururent aux armes, mais ils furent défaits, une flotte même, qui avait soutenu et protégé, le long du Rhin, l'un des flancs de leur armée, tomba au pouvoir des rebelles.

Hordeonius se porta à la rencontre de Civilis au-delà du Rhin, avec des troupes, dont la principale force était la cavalerie batave : au premier choc cette cavalerie toute entière se tourna contre les Romains et leur déroute fut complète. Deux légions, abandonnées de tous leurs auxiliaires, eurent beaucoup de peine à repasser le fleuve et à se retirer dans un de leurs forts, appelé Vetera-Castra, le vieux camp. [2]

1. Comme eux, il avait perdu un œil.

2. Aujourd'hui, *Xantem*, dans le duché de Clèves, près de la rive gauche du Rhin (Prusse rhénane).

Civilis, malgré ses victoires, incertain encore du succès définitif, s'était borné, jusques là, à faire reconnaître Vespasien par ses troupes ; il voulut exiger le même serment des deux légions retirées à Vetera et les fit sommer de le prêter. Il reçut pour réponse, que les Romains ne prenaient pas conseil d'un traitre et d'un ennemi, qu'ils avaient pour Empereur Vitellius, qu'ils lui conserveraient jusqu'au dernier soupir leur fidélité et leurs armes. Cette réponse enflamma de colère Civilis : il entraîne à la guerre tous ses Bataves; les Bructères et les Tenctères se joignent à eux, la Germanie entière, excitée par ses émissaires, s'ébranle à l'appât du butin et de la gloire; il vient mettre le siège devant Vetera; il tente un assaut; repoussé, il convertit le siège en blocus. Hordeonius et son lieutenant Vocula essaient vainement d'opérer une diversion ; ils sont battus, et leurs soldats, furieux de leur défaite, en accusent l'impéritie ou la trahison de leurs chefs ; ils envahissent la tente de Hordeonius et l'égorgent ; ils réservaient le même sort à Vocula, et ce ne fut pas sans peine que ce général, digne d'une meilleure fortune, parvint à s'échapper, sous l'habit d'un esclave.

La division se mit, bientôt, parmi ces troupes mutinées, et, depuis longtemps, Vitellius, percé de coups, avait été précipité dans le Tibre, que les légions cantonnées dans la Germanie supérieure, tenaient encore pour cet empereur. La Séquanie et la Médiomatricie restaient aussi fidèles à ce nom. Ces provinces avaient entrevu, sans doute, que Civilis était plus germain que gaulois et préféraient le joug des Romains à l'orgueilleuse suprématie des Bataves.

Cependant, la révolte de Civilis prenait des proportions énormes : il sut gagner à sa cause Classicus, commandant de la cavalerie trévirienne, le premier de sa nation par sa naissance et par sa richesse, issu qu'il était d'un sang royal et d'une race illustre dans la paix et dans la guerre; Julius Tutor et Julius Sabinus entrèrent aussi dans le complot. Le premier était de Trèves, le second de Langres. Tutor avait été proposé à la garde du Rhin par Vitellius. Sabinus, naturellement vain, se repaissait encore de la chimère d'une descendance glorieuse, parce que sa bisaïeule avait plu à Jules César et qu'on avait parlé de leur commun adultère ! Ces trois hommes se rendent à Cologne à fin de se concerter avec Civilis; de là des émissaires sont envoyés dans la Gaule pour soulever les provinces voisines, tandis que Tutor et Classicus vont, sur les deux rives du Rhin, appeler des auxiliaires et

fomenter partout la haine du nom romain. Tutor n'eut pas de peine à entraîner les populations de sa dépendance, et on le vit grossir l'armée des conjurés, non seulement de ses Tréviriens, mais encore de nombreuses levées faites chez les Vangions, les Saracates et les Triboques, c'est-à-dire, chez les gens du pays de Worms, des rives de la Sarre et d'une bonne partie de notre Bas-Rhin alsacien. [1]

La superstition agissait aussi sur les esprits : le Capitole venait d'être incendié, c'était le signal de la chute de Rome ; une sécheresse inouïe avait tellement abaissé les fleuves et les rivières, que le Rhin lui-même, devenu guéable presque partout, ouvrait un libre passage aux Germains, c'était la barrière naturelle de l'empire qui tombait, ainsi le voulaient le destin et les dieux courroucés ! D'un côté, les Druides, de l'autre Velléda, la grande prophétesse de la Germanie, appelaient les guerriers aux armes, annonçant la défaite des tyrans et le triomphe de la liberté. Ces prophéties semblaient en effet sur le point de s'accomplir ; on eût dit que les Romains s'abandonnaient eux-mêmes : Classicus avec son armée s'approche à deux milles d'un camp romain, et, fascinées par la crainte ou gagnées par la corruption, les légions lui livrent leurs chefs et passent tout entières dans son parti ; Vocula, leur général, de honte et de désespoir veut se frapper, un déserteur de la 1re légion ne lui en laisse pas le temps et, d'un coup, l'étend à ses pieds. Après ce succès, qui ne coûta aux conjurés que l'achat de quelques traîtres, Classicus, s'entourant des insignes et de tout l'appareil d'un

1. *Tutor Treverorum copias recenti Vangionum*, CARACATIUM, *Tribocorum delectu auctas, veterano pedite atque equite firmavit, corruptis spe, aut metu subactis legionariis.* Tacite, *Hist.*, liv. 4, chap. 70. Dans ce passage et dans celui suivant, où on lit : *secutis Tribocis Vangionibusque et Caracatibus*, il est évident que les copistes de Tacite ont, par mégarde, substitué un C à un S dans le mot *Caracatium* et *Caracatibus* et et que le texte primitif portait : *Saracatium* et *Saracatibus*. Le nom de Caracates est tout à fait inconnu ; il n'en est pas de même de celui de *Saracates*, qui désigne évidemment les habitans des rives de la Sarre, de la *Sarrachowa* ou *Sargau*. La place, que le texte de Tacite assigne à ces peuples entre les Vangions, gens du pays de Worms et les Triboques, qui occupaient l'emplacement du Bas-Rhin actuel, notamment Brumath et Strasbourg, achève la démonstration. Telle est, par d'autres motifs, l'opinion aussi de Laguille. On pourrait, dit-il, lire dans Tacite *Saracates* au lieu de *Caracates*. Ce changement ne surprendrait pas les savans, qui ont appris de César que les Gaulois usaient de caractères grecs, dans leurs écritures soit privées, soit publiques. V. *l'Hist. d'Als.* notice préliminaire, p. 9.

dictateur ou même d'un empereur, fit son entrée dans le camp ; il s'abstint de toute harangue, il se contenta de prononcer la formule du serment, et l'on vit les légions romaines défiler devant lui et jurer fidélité et obéissance à l'empire gaulois !

Pendant ce temps, le camp de Vetera était, de jour en jour, plus étroitement serré par Civilis ; la famine s'y faisait sentir et le découragement gagnait les soldats. La nouvelle de la reddition des troupes de Vocula, apportée par des Romains eux-mêmes, acheva d'ébranler la constance des légions ; elles députèrent vers Civilis pour demander la vie. Avant de les entendre, on exigea qu'elles prêtassent serment à l'empire des Gaules. On se réserva de plus le pillage du camp et on leur donna des gardes, qui les dépouillèrent de tout. A ce prix on leur laissa la vie, mais elles ne la conservèrent pas longtemps : à peine sorties des retranchemens, elles furent cernées par les Germains et massacrées. Y eut-il de la part de Civilis manque de foi ? Y eut-il impuissance de retenir des furieux ? L'histoire est restée incertaine sur ce point.

Les légions détruites, les vainqueurs menacèrent Cologne du pillage; les Germains ne pardonnaient pas à cette colonie, sortie de leur sein, de s'être donnée aux Romains. Civilis, se rappelant que son fils, fait prisonnier par les Agrippiniens, avait été bien traité par eux durant sa captivité, fit grâce à cette ville et voulut bien la recevoir dans son alliance.

Tutor, de son côté, triomphait à Mayence, faisait massacrer les tribuns, qui refusaient de se soumettre, et de là étendant ses conquêtes sur tout le littoral du Rhin, par le fer et le feu détruisait tous les camps, tous les postes, toutes les stations des cohortes, de la cavalerie, des légions et ne laissait debout de toutes les fortifications et défenses romaines, depuis Vindonissa jusqu'à Mayence, que ces deux villes.[1]

Dans cette lutte terrible, dans ce duel suprême entre l'empire romain et l'empire gaulois ou plutôt germain, les trois provinces, du sein desquelles l'Alsace est sortie, se divisèrent : le pays des Triboques, à l'exception de quelques villes éloignées du Rhin ou quelques forts, établis sur la seconde ligne de défense, au sommet des Vosges, volontairement ou par force, avait répondu à l'appel de Tutor et combattait dans ses rangs, depuis Strasbourg jusqu'aux rives les plus

1. Tacite. *Historiæ*, liv. 4, chap. 61.

lointaines de la Sarre ; le reste, par conséquent la Rauracie et toute l'antique Séquanie tenaient pour les Romains.

Julius Sabinus, après avoir renversé tous les monumens, qui pouvaient rappeler le nom de Rome, s'était fait proclamer César à Langres, et, sur le champ, à la tête d'une armée ou plutôt d'une multitude immense, mais indisciplinée, ne doutant pas de la victoire, il avait marché contre les Séquaniens, ses voisins, restés fidèles au parti romain. Les Séquaniens ne refusèrent pas le combat. La fortune se déclara pour eux ; les Lingons ou Langrois furent défaits. Sabinus, aussi lâche dans l'action, que téméraire et imprudent dans l'attaque, s'enfuit, au milieu de la mêlée. Afin d'accréditer le bruit de sa mort, il fit mettre le feu à une villa ou maison de campagne, où il s'était réfugié : on crut en effet qu'il avait péri dans les flammes ; mais un souterrain lui servit de retraite et il sut, depuis, en s'y tenant caché, prolonger, pendant neuf années, sa pénible existence. L'on connaît le magnifique dévouement de sa femme Éponine : après s'être enterrée, pendant ces neuf ans, avec son mari, dans ce sépulcre vivant, cette héroïque épouse n'en sortit que pour aller, avec lui et ses deux enfants, se jeter aux pieds de Vespasien, et, n'ayant pu vaincre la haine et la cruelle vengeance de cet empereur, eut le sublime courage de partager le supplice et la mort de celui qu'elle n'avait pu sauver ! [1]

Le lieu, où nos pères triomphèrent de Sabinus, est resté inconnu ; cependant il est à croire que ce fut vers l'extrême frontière du pays des Lingons et de la Séquanie, au-delà des Vosges ou à leur pied, du côté de Darnay. [2]

La victoire des Séquaniens fut doublement fatale à la cause de Civilis : elle arrêta, dans les Gaules, cette fureur d'insurrection, qui menaçait

1. Tacite, *Hist.*, liv. 4, chap. 67, p. 413 de la traduction de Nisard — V. aussi Plutarque, *in Amator*, p. 770, 771 — et Dion, liv. 66, p. 752.

2. Sans doute Sabinus, en venant de Langres et machant vers la Séquanie, se dirigea vers le point, où le territoire des Lingons touchait au territoire Séquanien ; c'était le chemin que César avait suivi en se portant des frontières du Nord à la rencontre de Vercingétorix, *in Sequanos per extremas Lingonum fines*. Or, ce point d'intersection des deux pays était du côté de Darnay et de Chatillon, situés tous deux sur la rive droite de la Saône. Pour corroborer cette opinion on pourrait s'appuyer de presque tous les argumens, que M. C. L. Mangin a fait valoir dans sa savante *dissertation sur le château de Darnay*. V. cette dissert. Édit. Épinal, chez Gérard, 1828.

de tout envahir et permit aux Romains de faire arriver des troupes fraîches sur le théâtre de la guerre.

Tutor, fier de ses succès, ne se pressa pas de fermer le passage des Alpes et du Haut-Rhin. Dans l'intervalle, la 21e légion pénétra par Vindonissa et Sextilius Félix, avec des cohortes auxiliaires, trouva issue par la Rhétie. Tutor surprit une de ces cohortes et la tailla en pièces, mais, dès que l'armée romaine parut, tout ce qu'il y avait de vieux légionnaires dans les rangs de Tutor l'abandonna, et cet exemple fut suivi par les Triboques, les Vangions et les Saracates. Réduit à ses seuls Tréviriens, il fit sa retraite vers *Bingium* (Bingen), mettant entre lui et l'ennemi la Nave ; mais les Romains trouvèrent un gué, il fut atteint et son armée mise en déroute.

Cette défaite jeta la consternation parmi les conjurés, de sorte que, à l'arrivée de Cérialis à Mayence, ce général habile et hardi, à la tête des troupes fraîches, qu'il amenait et de celles défectionnaires, qu'il rallia, dans la Médiomatricie, où elles s'étaient retirées après le désastre de Vetera, n'eut pas de peine à reprendre l'offensive et à triompher de tout ce qui restait de rebelles dans la Germanie supérieure. Les chefs, pour faire croire qu'ils avaient été les premiers à poser les armes, se sauvèrent dans les villes restées fidèles à la cause romaine ou neutres, et le peuple, renonçant à la guerre, se dispersa dans la campagne ; [1] Civilis lui-même, en présentant sa soumission, à temps, sut prévenir l'abandon total des siens et sauver sa tête. Il se fit un mérite auprès des lieutenans de Vespasien de n'avoir pas, lui et ses Bataves, prêté serment à l'empire gaulois, et, en effet, il s'en était abstenu, au temps même où il l'exigeait du reste de son armée et des légions romaines elles-mêmes. Les Gaulois étaient fatigués d'une lutte, glorieuse sans doute, mais sans résultat pour eux, et, après tout, disaient-ils hautement, s'il ne nous reste que le choix du maître, mieux vaut obéir aux empereurs de Rome, qu'aux femmes des Germains. [2]

Le règne de Vespasien s'acheva sans nouvelle commotion ; celui de son fils, le glorieux Titus, surnommé les délices du genre humain, fut plus paisible et plus heureux encore pour les deux Germanies, où ce Prince avait fait ses premières armes en qualité de simple tribun

1. Tacite. *Hist.*, liv. 4, chap. 70.

2. Tacite. *Hist.*, liv. 5, chap. 25 : *et si dominorum electio sit, honestius principes Romanorum quam Germanorum fœminas tolerari*. V. aussi chap. 26.

légionnaire. Il mourut, en 81, et eut pour successeur son indigne frère, le farouche Domitien.

Sous cet empereur, le gouverneur ou Président de la Germanie supérieure, Lucius Antonius, qui, par un fol orgueil, se disait fils de Saturne, offensé d'une injure personnelle que lui avait faite Domitien, tenta de rallumer, dans notre province, le feu de la guerre civile. Domitien n'eut pas besoin de se mettre à la tête de son armée pour triompher de cet ennemi; la fortune le servit à souhait, la nature combattit pour lui : à l'heure même, où allait s'engager la lutte, le Rhin, grossi tout à coup, éleva entre le chef rebelle et les secours, qui lui venaient d'au-delà du fleuve, une barrière insurmontable; ainsi réduit à ses propres forces, Antonius fut battu et fait prisonnier. Maxime, son vainqueur, eut la générosité de brûler les papiers trouvés sur le captif, pour empêcher la découverte et le châtiment de ses complices. Antonius seul paya de sa tête sa criminelle tentative. [1]

Ce fut sous Domitien qu'un édit ordonna la destruction des vignes dans les Gaules; nous avons déjà constaté que, d'après toutes les vraisemblances, celles de l'Alsace échappèrent à cet édit barbare.

Au cruel Domitien succéda le bienfaisant Nerva. Ce sage empereur tira de la retraite le vainqueur de Vindex, ce Verginius Rufus, qui avait laissé de son administration de si glorieux souvenirs dans la Germanie supérieure; il l'appela dans ses conseils et l'associa au gouvernement de l'empire, sous le titre de Consul. [2] La mort ayant, une année après, enlevé Verginius, Tacite, le célèbre historien, le remplaça. Ces choix, dit Laguille, attestent que le mérite seul avait accès auprès de Nerva; il en donna, bientôt, une preuve plus éclatante encore, en adoptant Trajan.

Le nouvel empereur était gouverneur de la Germanie inférieure ; il ne se hâta pas d'aller à Rome revêtir la pourpre impériale; plus préoccupé du bonheur de ses sujets que de ces vains honneurs, il sentit que sa présence n'était nulle part plus nécessaire que sur les bords du

1. Suétone. *Domitianus*, chap. 6. Cette victoire, dit sérieusement Suétone, fut annoncée à Domitien par des prodiges, avant de l'être par des messages : le jour même du combat, on vit, à Rome, un aigle énorme planer au-dessus de la statue de l'Empereur en battant des ailes en signe de joie, et peu après se répandit tellement le bruit de la mort d'Antonius, que plusieurs prétendirent avoir vu apporter sa tête. V. chap. 6 et 7.

2. Tacite. *Vita Agricola*.

Rhin : il y passa plus d'une année, s'attachant à réparer les malheurs de la guerre, à relever, sur la rive germaine, les forts et les villes, que les barbares avaient ruinés, sous le régne de Domitien;[1] il éleva même une forteresse sur le Mein et la décora de son nom : c'est sans doute, vis-à-vis de Mayence, *Cassel* ou *Castel*, dans lequel les géographes modernes ont cru retrouver le *Castellum Trajani.* [2]

Trajan ne se borna pas à défendre, par l'érection de forts et de retranchements, les peuples de son ancien gouvernement et de tout le littoral du Rhin contre les incursions des Barbares, il leur donna une preuve plus touchante de sa sollicitude, avant de les quitter : il fit venir de la Mœsie Aelius Adrien, son parent, et lui confia l'administration de la Germanie supérieure. Ce fut, pour Adrien, le marche-pied vers le trône; car, telle était l'importance de notre province, qu'elle donnait presque toujours des chefs à l'empire, et en effet, Adrien succéda à Trajan. Ce prince avait, de toutes parts, reculé les bornes de l'empire; son successeur renonça à plusieurs de ces conquêtes; son unique soin fut d'élever des monumens, des villes [3] et de faire jouir ses peuples de tous les bienfaits de la paix; il sut la maintenir sur les deux rives du Rhin. Ce fut lui qui, pour séparer les Barbares du territoire de l'empire, fit établir, à la limite des champs décumates et sur une étendue de plus de soixante lieues, depuis le Danube jusqu'au Necker, la barrière, qu'on appela le *Vallum* : C'étaient de grandes et fortes palissades, rapprochées et consolidées en forme de haies murales. [4] Plus tard, le bois fit place à la pierre, dans l'œuvre d'Adrien, et il en sortit une de ces constructions audacieuses et impérissables, dont les ruines, debout après 18 siècles, attestent la grandeur des Romains. Ces ruines sont, encore aujourd'hui, tellement imposantes dans le Nordgau, que le vulgaire les appelle le *mur du diable.* [5]

1. Eutrope, liv. 2, chap. 2 : *urbes trans Rhenum in Germaniâ reparavit.*

2. V. Dictionnaire géog. et hist. de Bouillet, au mot Cassel. Laguille (*Hist. d'Als.*, liv. 11, p. 14) prétend qu'il n'existe plus aucun vestige du fort de Trajan.

3. Eutrope, liv. 3, chap. 3 : *orbem romanum circumivit et multa ædificavit.*

4. Aelius Spartianus dit : *per ea tempora et aliàs frequenter in plurimis locis, in quibus Barbari non fluminibus sed limitibus dividuntur, stipitibus magnis, in modum muralis sepis, funditus jactis atque connexis. Barbaros separavit.* V. *in Adriano*, chap. 12.

5. Zeiler et Mérian, *topographie de la Souabe*, folio 220 : *Teufels-Mauer. Teufels-Hecke.* Schœpflin, *Als.. ill.*, p. 23, *loc. cit.*

Le règne d'Antonin, surnommé le pieux à cause de sa clémence, consolida l'œuvre pacifique d'Adrien. Ce prince fut comparé à Numa, comme Trajan l'avait été à Romulus. [1] Son lieutenant, dans la Germanie supérieure, fut Caius Popilius ; une inscription en consacre le souvenir. [2]

Sous Marc-Aurèle, son successeur, la paix fut troublée par les incursions des peuples d'outre-Rhin. L'empereur envoya au secours des deux Germanies son digne lieutenant Auffidius Victorin ; lui-même le suivit de près et repoussa victorieusement les Germains. Il en reçut le titre de *germanique*. Il donna à notre province une preuve de sa sollicitude et de sa sagesse, en lui laissant, pour la gouverner, cet Auffidius Victorin, qui l'avait aidé à la défendre. Un trait suffira pour faire apprécier le caractère et la sévère probité de ce gouverneur : un de ses principaux officiers lui était signalé pour se laisser corrompre par les présens ; après avoir en vain tenté de le ramener à la délicatesse et au devoir, il monta, un jour, à son tribunal et, prenant les dieux à témoins de sa parole, il jura, en présence de tout le monde, qu'il n'avait jamais reçu de présens et n'en recevrait jamais; se tournant, ensuite, vers l'officier inculpé, il le somma de faire le même serment, et, celui-ci ayant refusé de se soumettre à cette épreuve publique, il le déclara indigne de sa charge et la lui retira. [3]

Nous avons vu, sous Auguste, se former au-delà du Rhin, sur l'ancien territoire des Marcomans, une nation nouvelle, celle des Lètes. c'était une véritable colonie romaine, chargée de défricher le territoire abandonné et d'en payer à la métropole le dixième des fruits, L'élément gaulois y avait prévalu, dans le principe; mais, par la suite, des hommes de tous les pays limitrophes et surtout des germains y affluèrent et en changèrent la nature, le langage et l'esprit. Ce pays, dès alors, n'était pas encore de la Germanie, mais il n'était plus de la Gaule. L'hétérogénéité de sa composition et la prédominance de l'élément germanique se révèlent par l'appellation teutone, que ses habitans reçurent; ils s'appelèrent : *Alémans*, d'*ale* tous et de *mann*, *män-*

1. Eutrope, liv. 8, chap. 4.

2. C'est en effet ce que nous révèle l'inscription suivante, que lui consacrèrent la ville et le sénat de Tibur : *Legatus imp. Cæs-Antonini Aug-Pii*, *proprætor Germaniæ superioris et exercitus, in ea tendentis*. V. Gruter. *Inscript.* t. I, p. 457, num. 6.

3. Xiphilinus *Historiæ ex Dione excerptæ*, *in Commodo*.

ner, hommes [1]. Telle fut l'origine de cette dénomination, devenue si célèbre dans l'histoire et qui, effaçant par sa généralité celle de Germanie même, a eu pour dernière expression *les allemands et l'Allemagne.*

Laguille cherche à établir que ce pays d'outre-Rhin ne fut qu'une dépendance des deux provinces, auquelles il faisait face, notamment donc de la Germanie supérieure, notre Alsace : un passage de Tacite, où cet historien désigne les champs décumates comme une partie de province, *pars provinciæ* [2], semble en effet appuyer cette opinion.

Cette question intéresse fort peu notre histoire; que l'Alémanie ait fait ou non, dans la distribution de l'empire, partie de notre province, appelée Germanie supérieure; toujours est-il que cette prétendue fille de l'Alsace s'est montrée, de bonne heure, fort ingrate envers sa mère : l'amour de l'indépendance grandit, chez elle, avec les forces; peut-être, alors que les colons n'étaient encore qu'une poignée d'hommes, jetés entre le Rhin et les déserts, que les Marcomans avaient laissés derrière eux dans leur retraite, furent-ils une annexe de la Germanie supérieure et reconnurent-ils la suprématie de cette province et le pouvoir de ses officiers; mais, quand leur population, toujours croissante, eut porté les limites de leur territoire, des rives du Rhin jusque bien avant sur les bords du Danube, dans les profondeurs de la forêt hércynienne, et que ce vaste territoire fût couvert de leurs soldats, de leurs forts et de leurs villes, la suzeraineté de l'empire lui-même ne fut plus qu'un vain mot et les provinces rhénanes romaines n'eurent pas de plus

1. Agathias, dans son *Histoire de Justinien* (liv. 1) explique bien cette étymologie : *Alemanni autem, si Asinium Quadratum sequi licet, hominem Italum et qui res germanicas accuratè conscripit, convenæ sunt et miscellanei homines. Quod et appellatio eorum linguæ indicat.*

2. Tacite s'exprime ainsi sur ce peuple : *non numeraverim inter Germanos populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque consederent, eos qui Decumatos agros exercent. Levissimus quisque Gallorum et inopinâ audax, dubiæ possessionis solum occupavere. Mox limite aucto promotisque præsidiis, sinus imperii et pars provinciæ habentur,* (V, *De moribus Germanorum*, ch. 29.) ce que M. Dubois traduit assez bien ainsi : je ne tiens pas pour germains, bien que situés au-delà du Rhin et même du Danube, les peuples qui cultivent les Champs décumates. Ce furent des aventuriers gaulois qui. audacieux par besoin, s'emparèrent d'un territoire mal gardé. Débordés par nos frontières et nos lignes militaires, ils sont entrés dans l'Empire romain et font partie d'une province. V. traduction, p. 83.

terribles ennemis que ces dangereux voisins, leurs anciens tributaires. Après s'être étendus, d'un côté, jusque dans l'Helvétie, de l'autre jusqu'au Mein, on les vit, deux siècles environ après leur établissement, sous le règne odieux de Caracalla, lever audacieusement l'étendard de la révolte et envahir nos frontières. Cet empereur vint en personne repousser l'invasion et parvint, non sans peine, à triompher de cette nation très populeuse, qui savait merveilleusement, dit un historien romain [1], combattre à cheval; il la défit près du Mein, et, fier de cette victoire, il ajouta au nom de *germanique*, dont ses prédécesseurs s'étaient fait honneur, le nom *d'alémanique*.

Ce fut cet empereur qui, pour satisfaire à ses profusions et à ses indignes passions, fit argent et marchandise du droit de cité romaine et l'accorda ou le vendit à tous les peuples soumis à ses lois; l'Alsace toute entière, au moins ses cités, en jouirent donc de ce moment [2]; mais déjà quelques-unes de ses villes, entr'autres *Augusta-Rauracorum*, étaient gratifiées de ce précieux privilége.

L'échec subi par les Alémans ne fit que suspendre leur ardeur belliqueuse; dès le règne d'Alexandre Sévère, ils franchissent de nouveau le Danube, au-delà duquel les avait refoulés Caracalla, puis le Rhin, massacrent les légions, qui veulent s'opposer à leur passage, et promènent la terreur et la dévastation dans la Germanie supérieure. Alexandre Sévère se hâta d'arriver, avec ses meilleures troupes, sur les bords du Rhin. Il était accompagné de sa mère, Mammea, dont il ne se séparait jamais. Déjà il avait jeté un pont sur le fleuve et avait même obtenu quelques avantages, quand il crut devoir acheter, par un traité, ce qu'il n'eût pu obtenir qu'au prix du sang et de longs combats, la retraite des Alémans; il conquit la paix à force d'or et d'argent, dont les Alémans, dit un historien [3], étaient fort avides. Ce trait suffit pour les différencier des anciens Germains. Les soldats romains, indignés d'un aussi honteux traité en face de l'ennemi, se mutinèrent, disant hautement que l'empereur se laissait mener comme un enfant par sa mère, qu'il était indigne de commander à des hommes. Maximien, qu'il avait comblé de faveurs, attisait en secret le feu de la

1. *Alemannos gentem populosam ex equo mirificè pugnantem propè Rhenum amnem devicit*, dit AURELIUS VICTOR.

2. V. *Als. illust.* t. II, p. 361, de la traduction de M. RAVENEZ.

3. Hérodien, liv. 4, *in fine*.

révolte ; puis, levant le masque, il se met à la tête des factieux. Tandis qu'il usurpe le commandement et les insignes impériaux, une soldatesque furieuse se précipite dans la tente d'Alexandre et le massacre avec sa mère et quelques serviteurs restés fidèles. Où ce crime s'est-il accompli ? Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point : Orose et Eusèbe veulent que ce soit à Mayence même ; Lampridius et Aurelius Victor nomment *Sicila*, que Calvisius traduit par Siclingen, petite ville près de Mayence.

Alexandre avait été sacrifié pour avoir voulu la paix à tout prix ; Maximien considéra la guerre comme la condition de son avènement et la fit avec fureur. Il franchit le Rhin et porta partout le fer et le feu, il étendit ses ravages sur plus de 150 lieues de pays et brûla, s'il faut en croire Hérodien [1], près de 40,000 villages.

A la suite de cette guerre d'extermination, les peuples d'outre-Rhin, frappés d'épouvante, restèrent quelque temps dans leurs limites, et l'Alsace, toujours la première victime de leurs incursions, put respirer. Cette espèce de trêve dura environ vingt ans, jusques vers 256. Alors, l'empire, déchiré à l'intérieur et flottant au gré des soldats, fut menacé, en même temps, d'un côté, par les Perses, de l'autre, par les Germains. L'empereur Valérien sentit que le fardeau était trop lourd pour une seule tête; il se chargea de l'Orient et laissa à son fils Gallien le soin de l'occident. Gallien accourut sur les bords du Rhin ; il remporta des succès, une victoire même, dont une inscription nous a conservé le souvenir ; mais, vingt fois vaincus et repoussés, les envahisseurs revenaient, toujours, et plus menaçans et plus nombreux. Le nouveau César reconnut qu'un seul moyen lui restait d'arrêter l'invasion, c'était de se faire un parti parmi les ennemis et d'opposer barbare à barbare. Il y réussit à force d'or et aussi sans doute par quelque cession de territoire : il parvint à traiter avec l'un des principaux rois ou chefs des innombrables peuplades qui le menaçaient, et celui-ci se fit fort d'empêcher ou de repousser les irruptions des autres. L'historien Zozime [2], qui nous révèle ce fait, ne nous dit pas si le prince, avec lequel Gallien fit alliance, était Aléman ou Franc. Ces deux peuples,

1. Hérodien, liv. 3, voir les premières pages. Nous n'avons pas pu vérifier cette citation, qui est de Laguille; mais l'exagération nous semble évidente. V. Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 16.

2. Zozime, liv. 1, chap. 30.

que l'histoire confond souvent sous l'appellation générique de Germains, quoiqu'ils fussent parfaitement distincts et séparés, étaient alors les plus rapprochés du Rhin : les Alémans occupaient la rive opposée à la Germanie supérieure, les Francs la rive faisant face à la Germanie inférieure et s'étendaient jusqu'à la mer; la limite séparative des deux États était, selon les uns, le Mein, selon d'autres, la Lahn, vers l'emplacement actuel du Nassau.

S'il faut juger du lieu, où Gallien avait triomphé avant de traiter, par le monument qui rappelle sa victoire, le pays des Triboques pourrait le revendiquer, et sans doute les environs de Brumath en auraient été le théâtre. On a découvert, en effet, dans cette ville, un tronçon de colonne triomphale, portant une inscription latine, qui se traduit ainsi : A l'empereur César, Publius Licinius Valérien le pieux, l'heureux, l'invincible Auguste, la cité des Triboques[1]. C'était un hommage solennel, que la nation triboque toute entière rendait à Gallien, dans la personne de son père, le chef de l'empire.

Gallien, après ce fatal traité, qui livrait la garde de la Gaule ou au moins de sa principale frontière à un ennemi, crut avoir assez fait pour son repos et pour sa gloire, et s'abondonna aux plus indignes débauches; il laissa flotter les rênes de l'empire à la main d'un enfant, fruit d'un commerce coupable avec une femme barbare. Valérien, de son côté, fait prisonnier par les Perses, languit et s'éteint dans une abjecte servitude. Plusieurs provinces sont enlevées à l'empire, les Germains et les Alémans profitent de l'état d'épuisement, où se trouvent les forces romaines, se précipitent en foule sur notre rive et portent leurs ravages, non-seulement dans nos contrées, mais dans toutes les Gaules, pénètrent même en Italie et jusqu'en Espagne[2].

Dans cette situation désespérée, où l'empire romain semblait se dissoudre, Posthumius, homme de la plus basse origine, mais d'un rare

1. Cette colonne a été trouvée, en 1736, à Brumath, dans le sol d'une cave; elle a été depuis déposée à la bibliothèque de Strasbourg. Elle est de pierre rouge, haute de dix pieds, sur un de diamètre. L'inscription, fort bien conservée et formée de lettres onciales de quatre pouces, est ainsi conçue : *Ip. (imperatori) Cæs. (Cæsari), Publio Licinio Valeriano Pio felici invicto Augusto Civ. (Civitas) Tribocorum*; cette partie de colonne et son inscription ont été gravées dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres*, t. XV, p. 456, et dans l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin, tab. I, n° 7. Voir aussi Grandidier, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 185.

2. Eutrope, liv. 9, ch. 6.

génie[1], déjà investi par Valérien de la haute et nouvelle dignité de *Duc* de la frontière transrhénane et de gouverneur des Gaules, ne prenant conseil que des circonstances, se saisit du pouvoir, et le peuple et les légions de la Gaule le proclamèrent d'enthousiasme César. Il gouverna, pendant dix ans, avec tant de bonheur, que, à force de courage et de sagesse, il répara les désastres des provinces, refoula bien au-delà du Rhin toutes les nations de la Germanie[2]. Il justifia le titre glorieux de restaurateur des Gaules, qu'il se donne sur ses médailles, et que confirme l'histoire[3]. Aussi fut-il l'idole des Gaulois et notamment de nos pères, qu'il sut arracher à l'invasion étrangère. Voici le jugement, que Valérien a porté de ce prince : « Nous avons établi duc de nos frontières du Rhin et gouverneur des Gaules Posthumius, qui, par l'austérité de ses mœurs, est digne de commander aux Gaulois; il saura, par sa présence, maintenir la discipline dans les camps, les droits du peuple dans les assemblées, les intérêts des particuliers dans les tribunaux, la dignité du pouvoir dans les magistrats, enfin il conservera à chacun ce qui lui appartient. C'est un homme que je considère au-dessus de tous les autres; si je m'étais trompé, il faudrait en conclure qu'il n'existe personne au monde, sur qui l'on puisse entièrement compter[4]. » Posthumius a justifié ce magnifique éloge. Tel fut le premier duc connu de notre province. Sa gloire appartient aussi à l'Alsace.

Après Posthumius, les Gaules furent de nouveau inquiétées; après Aurélien, elles se virent envahies et conquises par les Germains[5]. Le tor-

1. *Tum jam desperatis rebus, et delato pœnè imperio romano, Posthumius in Gallia obscurissimè natus, purpurum sumpsit, et per annos decem ita imperavit, ut consumptas pœnè provincias ingenti virtute et moderatione reparaverit.* Eutrope, *ibidem.*

2. *Submotis omnibus Germanicis gentibus Romanum in pristinam securitatem revocasset imperium.* V. Trebellius Pollion, *Trigenta tyranni*, ch. II, Posthumius.

3. Laguille, *Histoire d'Alsace*, p. 17. *Ut Gallias instauraverit*, Pollion, *ibid. Romanum imperium, in Occidente, per Posthumium.... servatum est.* Eutrope, liv. 9, ch. 7.

4. *Transrhenani limitis ducem, et Galliæ præsidem Posthumium fecimus, verum dignissimum severitate Gallorum*, etc. V. *Epistola Valeriani ad Gallos, apud Pollion, in Posthumio*, ch. 11.

5. *Gallias petit (Probus) quæ omnes, occiso Posthumio, turbatæ fuerunt, interfecto Aureliano, a Germanicis possessæ. V. Vopiscus, in Probo*, ch. 13. Grégoire de Tours parle aussi de cette terrible invasion, et, d'après lui, les envahisseurs auraient été les Allemands, sous la conduite de leur roi Chrocus. V. *Histoire des Francs*, liv. 1, ch. 30 et 32.

rent de l'invasion ne s'arrêta pas à l'Alsace, qu'il couvrit de ruines, il porta ses ravages jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées.

Tel était l'état des choses, quand Probus monta sur le trône : cet illustre guerrier sut reconquérir la Gaule et la venger. Ce prince, dans un message au Sénat, retrace ainsi ces grands événements : « Je remercie, Pères conscrits, les dieux immortels de m'avoir aidé à réaliser ce que vous attendiez de moi. La Germanie entière, quelle qu'en soit l'étendue, est soumise ; neuf de ses rois sont venus se jeter en suppliants à nos pieds, ou pour mieux dire, aux vôtres : déjà tous ces barbares labourent et sèment pour vous ; pour vous aussi ils combattent des peuples plus reculés. Décrétez donc, suivant l'usage, des actions de grâces aux dieux. Quatre cent mille ennemis ont été taillés en pièces, seize mille hommes tout armés nous ont été offerts, soixante-dix villes des plus considérables ont été arrachées aux mains de l'ennemi, toutes les Gaules sont délivrées. J'ai réservé à votre Clémence, Pères conscrits, les couronnes d'or, que m'ont décernées toutes les cités de la Gaule ; consacrez-les de vos mains au grand Jupiter et aux autres dieux et déesses. Nous avons repris tout le butin, plus même qu'il n'en avait été fait sur nous. Maintenant, les champs de la Gaule sont labourés par les bœufs des barbares, et les attelages germains courbent leur front esclave sous le joug de nos cultivateurs. Ces peuples divers élèvent leurs troupeaux pour notre alimentation, leurs chevaux pour notre cavalerie ; nos greniers regorgent du blé des barbares ; en un mot, nous ne leur avons laissé que le sol, tout le reste est à nous. Nous avions pensé, Pères conscrits, à créer un nouveau gouverneur pour la Germanie, mais nous avons cru devoir remettre cette mesure à un temps, où nos vœux seront encore plus pleinement remplis ; ils le seront, quand il aura plu à la divine providence de féconder et d'accroître les rangs de nos armées. »[1]

Il semble évident, par la fin de ce curieux document, que toutes les contrées transrhénanes, appartenant aux Romains, étaient, avant et après Probus, soumises aux gouverneurs des deux Germanies supérieure et inférieure.[2] Mais, malgré les victoires de Probus et de ses successeurs, le pouvoir de ces gouverneurs dut, à de bien rares intervalles près, être à peu près purement nominal, comme la possession

1. Vopiscus, *in Probo*, ch. 15.

2. Laguille, *Histoire d'Alsace*, p. 18.

même du pays. Il eût fallu des armées en permanence, et au-delà des forces de l'empire, pour assurer cette conquête et la réduire en province romaine; c'est ce que le vainqueur avait senti lui-même, et faisait parfaitement comprendre par les derniers mots de son message.

Vopiscus, qui rapporte ce document, ajoute que Probus, après avoir défait les barbares, refoula le reste jusqu'au delà du Neckar et de l'Elbe, *ultra Nicrum fluvium et Albam*, et qu'il éleva contre eux, sur leur propre territoire, des villes romaines et des retranchemens, *urbes romanas et castra.* Schœpflin en conclut que ce fut Probus qui releva le *vallum* et en fit cette construction monumentale, dont nous admirons, encore aujourd'hui, les débris. Cette conséquence ne nous semble pas parfaitement rationnelle, car cette vaste muraille, destinée à marquer et à défendre l'ancienne frontière, fut restée bien en deça des nouvelles limites conquises par Probus. Il est vrai que, pour se rapprocher le plus possible de cette ligne de défense et y renfermer les conquêtes de ce Prince, Schœpflin fait de l'*Alba* de Vopiscus l'un des cours d'eau les plus ignorés de la Bavière, l'Altmühl.[1] Mais il est, ici, en contradiction avec tous les historiens, et aussi, qu'il nous soit permis de le dire, avec toutes les vraisemblances. Probus, qui déclare lui-même avoir soumis la Germanie toute entière, quelle qu'en fut l'étendue, aussi loin que s'étendent ses bornes, *subacta est omnis qua tenditur latè Germania*,[2] a été au moins jusqu'à l'Elbe, et ce fut ainsi que tous les interprètes du texte latin ont traduit *Alba.*[3]

Zozime raconte que les dieux secondèrent la bonne fortune de Probus par un prodige, et il en place le théatre sur notre rive, sans doute même en Alsace. La famine s'était jointe à la guerre pour décimer l'armée romaine, les troupes exténuées laissaient échapper leur armes, quand tout à coup l'on vit tomber du ciel une pluie, vraiment miraculeuse, dont toutes les gouttes étaient autant de grains de blé. Les soldats ramassèrent cette espèce de manne, en firent du pain, et, leur faim apaisée, ils remportèrent la victoire. Zozime rapporte le fait comme certain; Zonare, qui était chrétien, le rapporte aussi, mais

1. Schœpflin, *Alsace illustrée*, t. I, p. 243.

2. Vopiscus, *in Probo*, ch. 15.

3. Vopiscus, *in Probo*, ch. 13, traduction de MM. Taillefort et Chenu, p. 401, édit. Panckoucke, Paris, 1847. V. aussi Laguille, *Histoire d'Alsace*, *loc. cit.*

avec moins d'assurance dans sa crédulité; Probus n'en parle pas dans sa lettre au Sénat, fait observer Laguille, qui s'empresse d'ajouter, non sans quelque malice : «Ce prodige trouvera aisément créance dans Strasbourg, si cette ville est bien persuadée qu'une certaine quantité de blés, qu'on conserve encore dans ses greniers publics, soit, en effet, comme on l'assure, tombée du ciel, il y a près de quatre cents ans[1].» Nous avouons, nous, n'avoir recueilli aucune trace de cette prétendue tradition populaire, et nous pensons que, si jamais elle a existé, elle reposait, comme le blé miraculeux de Zozime, sur la fable.

Il n'est pas besoin, dans l'ancienne Gaule, de supposer des miracles pour se montrer reconnaissant envers Probus; il y fut le restaurateur de la vigne, et le champagne et le bordeaux n'existent que par lui. L'histoire, en effet, constate qu'il répara l'effet du stupide et sauvage édit de Domitien, en rendant aux Gaulois la faculté, que leur avait enlevée ce farouche empereur, de cultiver le raisin[2]. D'après Grandidier, nous devrions à Probus aussi la renaissance de nos vins d'Alsace et du Rhin[3]. Nous avons déjà émis l'opinion que les vignes des Germanies supérieure et inférieure ont dû échapper à la proscription de Domitien[4]; nous y ajouterons ce motif, c'est que nos provinces rhénanes ont dû être protégées, contre un pareil vandalisme, par la présence constante des principales forces romaines et par le séjour des proconsuls, des généraux et des empereurs sur nos bords. L'armée romaine, à défaut du peuple, n'eût pas permis un semblable holocauste. N'est-il pas même à penser que, dans ces contrées, habitées par l'élite des troupes et de la société romaines, par les maîtres du monde, les plans de vignes les plus précieux ont été tentés, s'y sont acclimatés, et que, dès lors, bien loin de pouvoir accuser les Romains d'avoir, à une

1. Zozime, historien grec et Zonare, dans ses annales, cités par Laguille, *Histoire d'Alsace*, p. 18.

2. *Vineas Gallos et Pannonios habere permisit* : Eutrope, liv. 9, ch. 11. M. Dubois, traducteur d'Eutrope, ajoute en note : «J'ai dit, dans mes notes sur Martial, que Domitien avait fait arracher les vignes de la Gaule et principalement celles de la Champagne. C'est à Probus que nous devons nos vins de France; que notre reconnaissance ne l'oublie pas.» Edit. Panckoucke, Paris, 1843, p. 255, 256. V. sur l'édit de Domitien Suétone, *Domitianus*, ch. 7.

3. Grandidier, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 38.

4. Voir ce que nous avons dit de l'inexécution de l'édit de Domitien en Alsace, ci-dessus, ch. 3, p. 427 et suiv.

époque quelconque de leur domination, privé notre pays du jus de la treille, nous devrions reconnaître, peut-être, que l'excellence de nos vins du Rhin, sur les deux rives, date de leur règne parmi nous.

Encore un mot pour en finir avec l'édit de Domitien : cet empereur avait ordonné la destruction des vignes, sous prétexte de rendre à l'agriculture les bras qui lui manquaient. Eh bien! les bras ne pouvaient manquer où les armées romaines établissaient leurs camps permanents, ces centres immenses, d'où sont sorties tant de villes; les soldats romains, dans la paix et à proximité de leurs retranchemens, étaient laboureurs et artisans, Schœpflin, aux environs de Strasbourg, en fait même des tuiliers[1], pourquoi n'auraient-ils pas aussi été vignerons? Ils le furent, au moins sous Probus, Eutrope nous l'apprend : « il fait, dit cet historien, planter lui-même des vignes par la main de ses soldats, au mont Almus, près de Sirmium, et au mont d'or, dans la Haute-Mésie, et charge de leur culture la milice et les habitans de ces provinces[2]. »

Probus n'avait pas seulement rendu la paix et la sécurité aux deux Germanies et par conséquent à l'Alsace, mais il les avait enrichies des dépouilles des Barbares. Malheureusement ce grand prince ne régna que six ans : il fut assassiné, au milieu d'une sédition militaire, dans une tour de fer, où il s'était retiré [3].

Après lui, les incursions des barbares recommencèrent, et, en même temps, l'on vit, dans la Gaule, la première explosion d'une lutte terrible, qui s'est rallumée, depuis, en France et en Allemagne, sous les noms caractéristiques de *guerre des paysans, de Jacquerie*, de *Bundschuh*, du *pauvre Conrad;* elle s'appelait alors les *Bagaudes*. Dioclétien envoya pour soumettre ces nouveaux révoltés le César Maximien Hercule. Ce prince, avec les forces, dont il disposait, n'eut pas de peine à les réduire, disons, à les écraser; quelques légers combats[4] suffirent

1. Schœpflin (*Alsace illustrée*, t. I, p. 512, § CXXXIX) s'approprie cette remarque d'Hérold : *Heroldus*, dit-il, *de legionariis lateribus Danubianis loquens, eos a militibus confectos, terræque infossos fuisse existimat*. V. *De Roman, stationibus in Rhætia*, dans Schardius, *Scriptor. Rer. Germ.* t. I, p. 311.

2. Eutrope, liv. 9, ch. 11, *Opere militari Almum montem apud Sirmium, et Aureum apud Mœsiam superiorem vineis consecravit, et provincialibus colendas dedit.*

3. *Interfectus est tamen Sirmio, tumultu militari, in turri ferrata.* Eutrope, liv. 9, ch. 11.

4. *Qui levibus prœliis agrestes domuit.* Eutrope, liv. 9, ch. 13.

pour les remettre sous le joug. Mais la cause de l'insurrection n'avait pas disparu, c'était l'oppression et la tyrannie romaines.

Maximien, après cette victoire, tourna ses armes contre les barbares; les Alémans et les *Burgundes* ou Bourguignons, que l'on voit apparaître, pour la première fois, sur la scène, avaient franchi le Rhin; mais leur innombrable multitude fut, plus encore que la valeur romaine, la cause de leur ruine : Maximien ayant trouvé moyen de leur couper toute communication avec le Rhin, d'où leur venaient les vivres, ils furent vaincus par la famine, et ensuite détruits par la peste. Il est aisé, dit Laguille, d'imaginer l'état pitoyable, où se trouvaient alors les provinces voisines du Rhin, et en particulier l'Alsace, que ce fleuve seul séparait du territoire aléman; elle ne tarda pas à se voir exposée à toutes les horreurs de la guerre, de la famine et de la peste. Maximien la délivra au moins de la guerre, en en portant le théâtre dans l'Alémannie, qu'il ravagea par le fer et le feu. La terreur de ses armes obligea même les Francs et les Saxons à venir lui demander la paix. C'est pour consacrer le souvenir de ces victoires, que ses médailles lui donnent le titre de *Francique*, d'*Alémanique* et de *Germanique*.

En dépit de tous ces triomphes, exagérés sans doute par le panégyriste du sanguinaire Maximien, [1] l'empereur crut devoir opposer aux nations germaniques un général plus sympathique aux populations, et plus habile; il jeta les yeux sur Constance Chlore, père du grand Constantin, le décora successivement des titres de César et d'Auguste, et se reposa sur lui du soin de défendre la Gaule. Le moment était critique : on était au cœur d'un hiver des plus rigoureux, et le Rhin, gelé à une grande profondeur, s'était transformé en un véritable pont, ouvert, de toutes parts, à l'invasion. Les Alémans en avaient profité; ils s'étaient précipités en masse sur l'Alsace, et, après en avoir fait un vaste champ de massacre et de pillage, ils s'avancèrent jusque près de Langres. Constance Chlore marcha à leur rencontre; mais, n'ayant pas autour de lui toutes ses forces, il fut contraint de se replier précipitamment sur la ville. Or, comme il s'était porté à la tête de son arrière-garde pour diriger et soutenir la retraite, il arriva l'un des derniers devant les portes, qui, malheureusement, au milieu du désordre, venaient d'être fermées; il allait être pris, s'il ne s'était

1. Mamertin, *panégyrique*, n° 7.

laissé hisser, à l'aide de cordes, sur les remparts. Mais, cinq heures plus tard, toutes ses troupes étant réunies, il prit une terrible revanche : il sortit de la place, engagea de nouveau le combat, défit complètement les barbares, et leur tua, non pas six mille hommes, comme semble l'indiquer Eusèbe, mais soixante mille, comme le constatent Eutrope, Orose et la Chronique de S. Jérôme.[1] Ainsi, dans la même journée, en moins de six heures, il fut vaincu et vainqueur.[2] La blessure, qu'il reçut dans le combat, rehaussa encore sa gloire. Constance Chore était chéri, plus que cela, vénéré des Gaulois en général,[3] que dut-il être de nos pères, qu'il venait de sauver! La victoire fut remportée, l'an 293 de l'ère chrétienne, ainsi que le révèle une inscription, trouvée, dans la ville, qui porte encore le nom de cet empereur, à Constance.[4]

Vers cette époque, les contrées, qui avaient formé la Germanie supérieure et la Germanie inférieure, depuis Auguste, subirent une division nouvelle, dont il est impossible de préciser exactement la date et l'autenr. Cette nouvelle division établit, dans les Gaules, trois provinces riveraines du Rhin, et le cours du fleuve, que les Germanies supérieure et inférieure avaient coupé par moitié, se trouva partagé en trois parties à peu près égales. Celle du milieu fut appelée *Germanie première*, et celle du bas *Germanie seconde;* la partie du haut, dans laquelle furent comprises la Séquanie proprement dite, la Rauracie et l'Helvétie, prit de l'élément, qui l'emporta dans sa composition, le nom de *Séquanaise*, *Grande-Séquanaise*, *Maxima Sequanorum*. Cette province, dont Besançon devint la métropole, enclava tout ce que l'on appelle, aujourd'hui, la Franche-Comté, la Haute-Alsace, le Sundgaw, l'évêché et la ville de Basle, et toute cette portion de l'Helvétie connue, plus tard, sous la dénomination de Bourgogne transjurane.

Mayence fut la métropole de la Germanie première; Spire, Worms, Strasbourg et leurs territoires furent sous sa dépendance : ainsi la

1. *Sexaginta fere millia Alamannorum cecidit.* Eutrope, liv. 9, ch. 15. — Orose, liv. 7, ch. 15, p. 527, et Laguille, *Histoire d'Alsace*, p. 19, qui cite la Chronique de S. Jérôme.

2. *Die una adversam et secundam fortunam expertus est.* Eutrope, *loc. cit.*

3. *Hic non modo amabilis, sed etiam venerabilis Galliæ fuit.* Eutrope, liv. 10, ch. 1.

4. Elle est dans Gruter, *Corpus inscript.*, p. 166, n° 7. V. sur son authenticité Grandidier, *Histoire d'Alsace*, t. I, liv. 3, p. 187.

Basse-Alsace presque toute entière fit partie de cette province, et le même point de séparation, qui devait former la division des diocèses de Strasbourg et de Basle, distingua, dès alors, la Basse-Alsace de la Haute et la Germanie première de la *Maxima Sequanorum*. On croit que Marckolsheim, situé sur la droite de l'ancienne voie romaine, à trois lieues de Schlestadt et à quatre de Colmar, fut ainsi nommé parce qu'il se trouvait précisément sur la ligne de séparation des deux Alsaces : *Mark*, *Marche*, paraît désigner, en tudesque, la même chose que *fines*, en latin, c'est-à-dire, limite, frontière. La Germanie seconde, qui commençait un peu au-dessous d'Andernach, s'étendait de là jusqu'à l'Océan ; elle avait pour métropole Trèves[1]. En résumé, il résulta de ce nouvel état de choses que la Haute-Alsace appartint à la Séquanaise, et la Basse-Alsace à la Germanie première.

Nous sommes arrivé au quatrième siècle de l'ère chrétienne, sans avoir encore rien dit de l'établissement du christianisme chez nos pères, et cependant ils furent des premiers, les premiers peut-être, à recevoir cette religion sainte et sublime, dans les Gaules. Si nous avons tardé si longtemps à signaler cette gloire, certes l'une des plus grandes et des plus pures de l'Alsace, c'est que nous n'avons pas voulu interrompre le récit des faits généraux, nous réservant de traiter à part cette grave et intéressante question, obscurcie par la philosophie sceptique et railleuse du dernier siècle, de réunir en un seul tableau tous les élémens de la solution, de suivre enfin tous les progrès de l'Évangile, depuis le jour, où cette lumière bienfaisante, perçant à peine les ténèbres, apparut pour la première fois sur notre horizon, jusqu'au jour, où, triomphant de tous les obstacles, elle éclaira, elle réchauffa, elle féconda, elle enveloppa tout de ses rayons et brilla même sur le trône des Césars. Ce grand évènement doit aussi s'être accompli sur nos bords.

Constatons d'abord que, dès le milieu du premier siècle, la religion du Christ, apportée par S. Pierre dans la capitale du monde romain, y avait fait de si miraculeux progrès, qu'en l'année 64 déjà[2], elle

1. Nous avons emprunté les principaux traits de ce que nous venons de dire sur cette division territoriale à Grandidier, qui lui-même n'a fait que reproduire l'opinion de Tschudi, de d'Anville et de Perreciot. V. *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 189.

2. La date de cette persécution est certaine, elle est fixée par l'incendie de Rome; elle dura quatre ans. V. *Dictionnaire théologique*, v° *Persécution*. Voici le tableau,

triomphait de la première et de la plus sanglante persécution, celle de Néron. Ce fut là que le Prince des apôtres, reçut la palme du martyre, à la tête de son troupeau. Tacite compare la propagande chrétienne à un torrent; un instant, arrêtée dans son essor par la mort du Christ sous Tibère, elle avait bientôt débordé de nouveau et envahi, non-seulement la Judée, mais Rome même [2]. Aussi ne fut-ce pas sur quelques individus isolés que s'assouvit la fureur du tyran, ce fut sur une multitude immense, *multitudo ingens* [3]. Pour avoir atteint, en Italie, au siège même des empereurs, ce degré de force, il fallait que notre sainte religion y fût établie déjà depuis un assez long temps: l'on ne se trompe donc pas en reportant au règne de Claude, qui a duré de 41 à 54, l'arrivée de S. Pierre à Rome et ses premières prédications; Grégoire de Tours et tous les historiens sacrés sont d'accord sur ce point [4].

L'Alsace, habitée par des Gaulois et des Germains, les deux peuples, que tous les historiens et César lui-même nous représentent comme les plus désireux d'apprendre et, en même temps, les plus hospitaliers du monde, accueillant avec empressement les étrangers, les admettant à leur foyer, se réunissant autour d'eux pour les questionner et les entendre, attachant même à leurs récits et à leur personne une idée religieuse, quelque chose de sacré, était une terre merveilleusement disposée pour recevoir les premiers apôtres et pour s'éclairer de

qu'en a tracé Tacite, en véritable païen, sa constatation en est plus précieuse. Après avoir rapporté les bruits infâmants; qui attribuaient l'incendie aux ordres de Néron, il continue ainsi : *Ergo, abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæsitissimis pœnis afficit quod...., vulgus Christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, Tiberio imperitante, per Procuratorem Pontium Pilatum, supplicio affectus erat...... Haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, ut, ferarum tergis contecti, laniatû canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defuisset dies, in usum nocturni luminis urerentur.* V. Tacit. *Annales*, liv. 15, chap. 44.

2. *Repressa in præsens rursus erumpebat, non modo per Judæam, originem ejus mali, sed per urbem etiam....* Tacit. *loc. cit.*

3. *Igitur primum correpti qui fatebantur, deinde indicio eorum multitudo ingens.* Tacit. *Ibid.*

4. Grégoire de Tours. *Hist. ecclésiastiq. des Francs*, tom. I. p. 25, trad. de J. Guadet et Taranne. Paris, 1836. V. aussi la magnifique traduction de Guizot, 1861.

leurs prédications. Des voies romaines, partant de la capitale, ouvraient un libre passage à travers les Alpes grecques et les Alpes pennines et venaient, en passant par Genève, Besançon, Maudeure, Largitzen, Brisach, ou par Avenches, Soleure, Augst, Kembs, Horbourg, se croiser à Ell, pour de là se diriger vers Strasbourg, Mayence et Trèves. Ces routes, l'une au moins, existaient depuis Auguste, et, n'eussent-elles pas existé, que les Alpes n'eussent pas été pour le zèle apostolique une barrière infranchissable; ces monts n'eussent pas plus arrêté les soldats du Christ, qu'ils n'avaient arrêté les légions de César.

Le chemin s'ouvrait donc devant les apôtres. D'un autre côté, les principales forces de l'empire romain étaient concentrées sur les rives du Rhin : les légions, qui se recrutaient principalement à Rome et en Italie, où le christianisme avait fait, dès l'abord, tant de prosélytes, [1] durent nous apporter, dans leurs rangs, plus de chrétiens que partout ailleurs. L'Évangile dut donc, de bonne heure, presqu'en même temps que dans la métropole, avoir, dans nos contrées, des fidèles, des néophites, et la présence d'aucun d'eux ne put rester stérile pour la propagande évangélique, car c'est le propre de notre divine religion de tenter par l'exemple, d'attacher par la charité, de s'étendre de proche en proche par la parole, de grandir dans la persécution même et de triompher par la prédication. Le soldat romain fit du prosélytisme sous la tente, tandis que l'apôtre, reçu, caché, protégé sous la chaumière du pauvre, fit entendre à l'oreille charmée et surprise de ses premiers hôtes les vérités de notre sublime religion, le grand principe de la fraternité universelle et Dieu fait homme pour sauver le genre humain.

La civilisation avait dû battre en brèche le druidisme et ses odieux holocaustes, bien avant les édits des empereurs, et, quand le César Claude proscrivit officiellement les druides et leur culte barbare, ils n'avaient plus que quelques adeptes ignorants, se cachant, eux et leurs pratiques surannées, au fond de quelque sombre forêt ou dans quelqu'antre de nos montagnes. Il est vrai que le culte public substitué à

1. Tacite l'avoue, tout en voulant confondre notre sainte religion avec toutes les choses qui, à titre seul de nouveautés, affluaient et étaient bien accueillies, à Rome : elle fut, dans le principe, reçue avec quelque faveur, même prônée, fêtée, elle eut (qu'on me pardonne le mot, il est la traduction fidèle du texte) la vogue, *confluunt celebranturque*. Tacite. *Annales*, liv. 15, chap. 44.

celui de Teut, d'Isis ou de Mithra, était l'idolâtrie romaine; mais cette lutte même entre les divinités de la veille et les divinités du lendemain dut être favorable au culte du vrai Dieu, en ébranlant les convictions anciennes et en montrant à tous ces idolâtres, de quelque côté qu'ils fussent, le néant de leur dogmes, l'absurdité de leurs oracles.

Disons aussi que la première religion de nos pères, quelque horrible qu'elle fût dans la pratique, reposait sur deux principes sublimes, l'existence d'un être suprême et l'immortalité de l'âme; ils avaient aussi une idée, mal définie et encore plus mal appliquée, de l'expiation par le sang, comme un écho perdu de la voix des prophètes et du grand mystère de la rédemption. La religion du Christ leur apportait tout ce qu'ils avaient en vain cherché, elle leur donnait ce Dieu jusqu'alors inconnu, leur montrait le but de l'immortalité et l'accomplissement de la véritable rédemption.

Où l'histoire positive se tait, la tradition populaire parle, et sa voix, quelque altérée qu'elle puisse être par le temps, n'en mérite pas moins nos respects, surtout en matière de croyance et de religion: l'enfant l'a entendue de la bouche de sa mère, il l'a transmise de même à son fils, et, de génération en génération, elle est ainsi arrivée jusqu'à nous, forte de vingt siècles de témoignages. Eh bien! écoutons, à notre tour, cette voix du passé, que nous dit-elle? son récit est naïf, nous l'empruntons à notre vieux Kœnigshoven. [1]

«Vers l'an 60 après la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, [2] S. Pierre, le chef des apôtres, vint à Rome établir son siège pontifical. Il y fut rejoint par S. Paul, et tous deux se mirent à prêcher l'Évangile, à Rome et dans les contrées d'alentour. Les autres apôtres s'en étaient allés aussi porter leurs prédications dans diverses autres régions, suivant que les avait dirigés le Saint-Esprit. Quand S. Pierre eut la secrète intuition que le temps de son martyre approchait, il réunit autour de lui ses disciples et leur parla ainsi: Chers frères, Notre Seigneur Jésus-Christ m'a envoyé moi et les autres apôtres par tout le monde, comme des brebis au milieu des loups, pour multiplier et féconder les fruits, qu'il avait semés. C'est pourquoi je veux aussi

1. Ce qui va suivre est la traduction presque mot à mot de Kœnigshoven. *Ellsassiche Chronick*, chap. 5, p. 269 et 270.

2. Un autre chroniqueur, Goldscher, précise mieux encore cette époque, en la fixant au règne de Claude.

vous envoyer de par le monde pour le salut des âmes. Je vous donne la puissance de lier et de délier, de faire des miracles, et vais désigner à chacun de vous le pays, auquel je le destine. Il envoya S. Appollinaire à Ravenne, S. Mathias en Aquitaine, S. Clément à Metz, et et d'autres en d'autres lieux; ce fut ainsi que S. Materne et ses deux compagnons Euchaire et Valère furent désignés par S. Pierre pour les provinces germaniques *(Tütsche Land)* des bords du Rhin. Guillimann ajoute que S. Beatus fut dirigé de même vers l'Helvétie et Vindonissa *(Windisch)* [1].

«S. Materne et ses deux compagnons se mirent, aussitôt, en route, et en prêchant, partout sur leur passage, l'Évangile, ils arrivèrent en Alsace, dans le lieu nommé *Elegia*, qui n'est autre que le village d'Ell, vis-à-vis de Benfeld, sur la rive droite de l'Ill, l'ancien *Ellus*, *Hellelum*, *Elcebus*, *Helvetus*, dont Ptolémée et l'itinéraire d'Antonin font mention. Quand les peuples de ces contrées, qui étaient encore payens, furent témoins des choses extraordinaires et des miracles que faisaient S. Materne et ses compagnons; quand ils les virent ressusciter les morts, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, guérir toutes les infirmités, toutes les maladies, ils se laissèrent toucher et reçurent le baptême.

«Après quelque temps de séjour à Ell, S. Materne y fut atteint d'une fièvre violente et mourut. Grande fut la douleur de ses deux compagnons, Euchaire et Valère! Quand ils eurent inhumé leur maître et seigneur, ils retournèrent à Rome vers S. Pierre, pour se plaindre de leur malheur et lui raconter la perte qu'ils avaient faite, et tout ce qui leur était arrivé. S. Pierre les reçut avec bonté, les consola et leur dit : «Ne vous avais-je pas annoncé, quand vous êtes partis, que vous auriez beaucoup à souffrir pour le nom du Christ, et que par là vous mériteriez de vous reposer, un jour, dans l'éternité bienheureuse? C'est de ce sommeil que dort notre frère Materne. Prenez mon bâton pastoral et retournez, de suite, à l'endroit où vous avez enterré votre saint compagnon; placez ce bâton dans ses mains et dites-lui : «Frère Materne, S. Pierre l'apôtre t'ordonne, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de te relever et d'achever l'œuvre qu'il t'a confiée.»

1. Guillimann, *Rerum Helveticorum*, lib. 1. ch. 15, p. 136 et *Habsburgiaca*, lib. 2, ch. 1, p. 31.

« Les deux disciples donc, ayant reçu de S. Pierre son bâton pastoral et ses bénédictions, le quittèrent, pleins de joie et d'espérance, et revinrent, en quinze jours (d'autres disent en quarante) de Rome en Alsace. Là ils assemblèrent les fidèles, leur montrèrent le bâton sacré et leur racontèrent ce que leur avait ordonné S. Pierre.

« Suivis de tous ceux, que le saint avait faits chrétiens, ils se rendirent à son tombeau : là vinrent aussi quelques payens de Strasbourg, par pure curiosité, seulement pour voir comment la chose se passerait. Lorsqu'ils furent tous arrivés devant là fosse, Euchaire et Valère ouvrirent le cercueil et trouvèrent le corps intact et sans aucune odeur de putréfaction ou de corruption ; ils déposèrent, entre les mains du mort, le bâton de S. Pierre. Aussitôt, S. Materne ouvrit les yeux, se leva et sortit de la tombe. La foule poussa un cri d'admiration et de joie, et tous louèrent Dieu de ce miracle. Alors, S. Materne fit faire silence et dit : « Chers frères, j'ai été, comme vous le savez, séparé de cette vie de tribulations et de misères, et j'étais entré dans le repos éternel. Maintenant, par l'intercession de S. Pierre, je suis revenu à cette vie, et je dois vivre, parmi les hommes, autant d'années, que j'ai passé de jours, dans cette tombe. Il y avait bien passé trente jours. Ce discours remplit les assistans d'enthousiasme, et tous les payens présens demandèrent et reçurent le baptême.

« Le bruit de cette résurrection se répandit jusqu'à Strasbourg et dans les environs. S. Materne avait déjà voulu porter la lumière de l'Évangile, dans cette-ville, et il y avait été mal accueilli et mal traité; il y retourna, et y fut, cette fois, mieux reçu, il y fit même de nombreuses conversions. Avec le secours des nouveaux convertis, il bâtit, en dehors de l'enceinte de la ville, qui était petite alors, une église, et la dédia à S. Pierre. C'est celle, que l'on appelle, aujourd'hui, *Saint-Pierre-le-vieux*. Ensuite, à la demande des peuples des villages, S. Materne consacra une autre église, à Molsheim, aussi en l'honneur de S. Pierre, et la nomma, en *welsch*, *Dompietre*, ce qui veut dire, en allemand, *Petershus* (maison de S. Pierre).

« Avant sa résurrection, et dès les premiers jours de son apostolat en Alsace, le saint avait déjà renversé, à *Novient*, qui s'appela, plus tard, Ebersmünster, une idole de Mercure et substitué au temple de cette divinité payenne, un temple au vrai Dieu; il avait également mis ce

lieu de prières sous l'invocation de S. Pierre. Du vivant donc du premier chef visible de la chrétienté, il lui avait consacré trois églises, dans nos contrées, celles d'Ebersmünster, de Molsheim et de Strasbourg.

- De là il se dirigea, avec ses deux compagnons, vers le pays de Trèves, le convertit à la foi chrétienne, ainsi que les pays de Cologne et de Tongres, et fut le fondateur des premières églises de ces trois villes; il mourut, enfin, après avoir été évêque de la première, pendant près de trente ans.

C'est pitié de voir les efforts, que fait le savant Schœpflin, pour écraser sous sa dédaigneuse érudition cette vieille et simple légende; il consacre de longues pages à promener la plume de la satyre sur cette œuvre des siècles. Hériger, abbé de Lobes, qui écrivait, en 980, les actes des évêques de Tongres, de Mæschstricht et de Liège, de concert avec Notger, évêque de cette dernière ville, est le premier, selon lui, qui ait raconté l'histoire ou la fable de S. Materne; mais il n'en rapporte que la mission des trois saints et la résurrection de S. Materne à Ell. Ses successeurs ont *barbouillé* [1] le tableau, que cet abbé n'avait fait qu'ébaucher; Marianus Scotus, dans le 2e siècle, Pierre de Cluni, Godefroy de Viterbe, Anselme de Liège, Otton de Frésingen et la chronique d'Ebersmünster, au 12e, Albert de Stade, Gilles d'Orval, Albéric de Trois-Fontaines, au 13e, enfin Jacques de Kœnigshoven, au 14e, se sont chargés de ce badigeonnage. Les célèbres Bollandistes, qui ont toujours fait autorité, Laguille aussi, Brower et Bertholet, prétendent encore appuyer l'apostolat de S. Materne et sa résurrection, des attestations d'un ancien écrivain, Golscher ou Goldscher, religieux de S. Mathias de Trèves, qu'ils disent avoir écrit, au commencement du 10e siècle, et qu'ils font auteur des *Gestes archiépiscopaux* de ce diocèse: ce Goldscher n'a vécu qu'au 12e siècle, et, eût-il vécu au 10e, qu'il ne serait encore que le contemporain d'Hériger et l'accord de ces deux

1. Le mot est dur, il est du traducteur de Schœpflin, mais celui de l'auteur ne vaut pas mieux: Schœpflin qualifie tous les récits sur S. Materne de ce terme de mépris, *Materniana*: il déplore que Laguille ait cru devoir admettre ces *Materniana* (autant aurait valu dire ces indignes rapsodies) et le félicite de les avoir au moins purgés de ces inventions de Kœnigshoven, de Gebviler et d'autres plus modernes, sur les prétendus temples construits, en Alsace, par leur saint. *Ludovicus Laguillus vero..... Materniana quidem prouti a Golschero..... enarrantur, admittit, Kœnigshovii tamen, Gebvilerii aliorumque juniorum, de exstructis passim per Alsatiam christianorum templis, traditiones expungit. Als. illust.*, t. I, p. 333.

chroniqueurs n'aurait pas plus de force que l'affirmation d'un seul. Il est vrai que Goldscher serait des premiers jours du 10e siècle, et Hériger seulement des derniers, mais peu importe au critique, ils se seront copiés. Il est vrai encore que Goldscher affirme avoir puisé les faits, qu'il rapporte, dans divers manuscrits des plus anciens, échappés à l'incendie et au sac de Trèves; qu'importe encore? Trèves a été ruinée, deux fois : en 451, selon Brower, son annaliste, et en 882, d'après la chronique de Réginon; il paraît à Schœpflin qu'il s'agit, ici, de la seconde ruine de cette ville, et non de la première, il paraît! cela suffit à Schœpflin pour adopter et décréter seule admissible la date la plus favorable à sa thèse; en définitive, tous ces écrivains, revêtus la plupart d'un caractère sacré, sont, pour notre érudit, d'impudents menteurs ou de crédules et insensés énergumènes. Le martyrologe romain fait de S. Materne le disciple de S. Pierre; ce titre a été confirmé à ce saint par les bulles des papes Jean XIII, Benoît VIII et Léon IX, le glorieux enfant de l'Alsace : ce martyrologe ne mérite pas la foi, qu'on lui accorde, ce n'est qu'une compilation du cardinal Baronius; ces bulles ne touchent en rien au dogme, elles n'ont pas plus de poids que la tradition populaire, qui leur sert de base. Schœpflin reconnaît, cependant, que les églises de Trèves, de Cologne, de Liège et de Strasbourg croient à la mission divine et à la résurrection de S. Materne et que, à Ell, la piété des fidèles a révéré son tombeau et consacré son souvenir, par de pieux pélérinages, depuis un temps immémorial; mais ces églises, comme ces fidèles, se trompent sur la date, au moins, de la venue de cet apôtre; il n'a jamais été, à Ell, encore moins, à Strasbourg; ce n'est pas, au premier siècle, c'est au quatrième, qu'il a vécu; il s'appelait bien Materne, mais il était évêque de Cologne et non de Trèves. Ce fut lui que Constantin désigna, avec Rétice, évêque d'Autun, et Marin, évêque d'Arles, pour concourir, sous le pape Milchiade, au jugement des donatistes, les schismatiques des églises de Carthage et de Numidie! Ainsi l'antique Séquanie, qui n'était séparée de l'Italie que par les Alpes, ainsi les bords du Rhin, vers lesquels se portaient, non seulement les armées, mais toutes les forces intellectuelles de Rome, auraient attendu le temps des conciles et même des schismes, pour voir poindre, sur leur sol, la première lueur de l'Évangile! Tout le monde romain, jusqu'en Afrique, aurait été éclairé de la vraie lumière, que nos pères seuls auraient encore langui-

dans les ténèbres ! On le voit, pour arriver à de pareils résultats, mieux eût valu, peut-être, ne pas toucher à la tradition de S. Materne.

Schœpflin a voulu se placer entre le doute et la croyance, à ce point incertain, si bien peint dans l'enfer de Milton, où le jour se fait assez pour voir les ténèbres : les a-t-il franchies? Nous ne le croyons pas. Le docte philosophe aime à citer Beatus-Rhenanus, parce que Beatus-Rhenanus fut aussi un peu philosophe, au temps où l'on ne l'était guères; il ne veut pas croire aux miracles, même à ceux placés à l'époque des miracles; libre à lui, mais au moins devait-il remplacer le miraculeux par le possible, or, c'est l'impossible, qu'il nous a donné. L'illustre auteur de l'*Alsace illustrée* n'a pas fait attention que, en renonçant même au miracle, il resterait encore assez de force et de vie à la vieille légende pour établir que S. Materne fut le disciple, au moins le contemporain de S. Pierre et le premier apôtre de notre province. Nous préférons rester aveugle avec la tradition populaire, que voyant avec la philosophie; le peuple se trompe moins que les philosophes....

Il ne sera pas difficile de démontrer que, dès le second siècle, le christianisme avait, dans nos régions, non seulement de nombreux adeptes, mais des églises, au moins, dans le sens primitif du mot, des réunions de fidèles, organisées, avec leurs chefs ou évêques; que dès lors l'Évangile y avait été prêché, bien antérieurement, c'est-à-dire, au premier siècle déjà : S. Irénée, qui vivait, dans le second siècle, est un sûr garant de cette vérité. Voici comment s'exprime ce Père de l'Église, en combattant les hérétiques de son temps : « L'Église, » leur dit-il, qui est répandue par toute la terre, conserve avec soin » la foi, que nous prêchons.... Quoique, dans le monde, les langues » soient bien diverses, la vertu de la tradition est une et même, » partout. Les églises, *situées dans les Germanies*, ne croient et n'en» seignent pas autre chose. Celles d'Espagne, des Gaules, d'Egypte » et de Libie et celles, qui sont au milieu de l'univers, n'ont » pas une doctrine différente. »[1] Or, ce saint évêque de Lyon, qui,

1. *Quamquam enim dispares inter se mundi linguae, una tamen et eadem est traditionis vis. Neque hae quae* IN GERMANIIS *sitae sunt Ecclesiae, aliter credunt, aut aliter tradunt. Neque quae in Hispanis aut Gallis.....* V. Irenæus, *contra Haereses*, liv. 1, ch. 10, numéros 1 et 2, édit. Paris, 1710.

suivant S. Basile, touchait aux temps des apôtres,[1] qui, au témoignage, de S. Jérôme,[2] avait eu pour maître S. Polycarpe, disciple de S. Jean, et que Tertullien proclame le plus éminent et le plus scrupuleux explorateur des doctrines chrétiennes,[3] vivait, au second siècle; il est mort, en 202.

Citer les églises des Germanies à la tête de toutes les autres, comme les gardiennes les plus sûres de l'orthodoxie et de la foi évangélique, comme la tradition vivante de la doctrine primitive et invariable, n'est-ce pas proclamer qu'elles étaient les plus anciennes et avaient puisé leurs enseignements à la source même du christianisme, c'est-à-dire, qu'elles les avaient reçus de la bouche des apôtres ou de leurs disciples?

Mais ces églises modèles, que S. Irénée reconnaît ainsi pour les filles aînées de l'Église de Rome, où les place-t-il? dans les Germanies (ἐν Γερμανίαις), ce qui, dans le langage officiel comme dans le langage usuel de son temps, ne pouvait désigner que la Germanie supérieure et la Germanie inférieure, ces deux provinces romaines, dont l'une, la première, n'a fait, en partie du moins, que changer de nom pour devenir l'Alsace. Schœpflin lui-même reconnaît l'impossibilité d'une autre interprétation.

Tertullien, qui écrivait, en 209, ses livres immortels contre les juifs, énumère, à son tour, les peuples qui, dès son époque, croyaient à Jésus-Christ, et fait figurer, parmi eux, les Daces, les Sarmates et les *Germains* :[4] il embrasse évidemment dans la généralité de ce mot, *germains*, tout ce qui s'appelait ainsi, sur les deux rives du Rhin.

Voulut-on donner au texte d'Irénée ἐν Γερμανίαις un sens aussi étendu et l'appliquer à tout ce qui portait le nom de Germanie, par conséquent, à la grande et antique Germanie, aussi bien qu'aux deux Germanies romaines, que l'Alsace, comme portion intégrante de celles-ci, n'en resterait pas moins comprise dans l'expression, et, dès lors, aurait encore à revendiquer une part dans le saint et glorieux patrimoine, que St. Irénée attribue aux églises Germaniques; et cette part serait large,

1. Basilæus, *De spiritu sancto*, c. 29.

2. Hieronymus, *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum.*

3. *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator.* Tertullien, *contra Valentianum*, c. 5

4. *In Christum jam credere Hispaniarum omnes terminos et Galliarum diversas nationes et Britannorum inaccessa Romanis loca et Sarmatorum et Dacorum et Germanorum. Tertul. contra Judæos. C.* 7.

car, sans aucun doute, le christianisme avait jeté ses premières semences, en deça du Rhin, bien avant de franchir le fleuve et de pénétrer au-delà. Dans toutes les suppositions donc, l'Alsace, comme chrétienne, conservera le droit d'aînesse et de priorité.

En vain, pour contester cette priorité, cherche-t-on à s'étayer d'un passage de Sulpice Sévère, où cet écrivain, postérieur de deux siècles à S. Irénée, dit « que la persécution cinquième éclata, sous Marc Aurèle, » fils d'Antonin, que, alors, on vit, pour la première fois, des martyres » dans les Gaules, la divine religion ayant été embrassée *plus tard* au-» delà des Alpes. »[1] D'abord, plus tard suppose un terme de comparaison, quel est-il? est-ce plus tard qu'en deça des Alpes? Cela ne prouverait rien, car il est bien entendu que la religion, partant de Rome, a éclairé l'Italie avant de porter son flambeau au-delà des monts et de s'introduire dans les Gaules. Est-ce plus tard que partout ailleurs, où avaient sévi les persécutions? C'est-à-dire, plus tard que dans tout le reste du monde romain? Cette interprétation est impossible, parce qu'elle serait démentie par les auteurs, contemporains même de la cinquième persécution, qu'Eusèbe place, avec raison, en 167. Ces contemporains sont S. Irénée et Tertullien. Que peut contre l'affirmation de ces deux Pères de l'Église, témoins des faits, qu'ils constatent, le texte, assez douteux encore, d'un auteur, qui est venu deux cents ans après eux, qui ne voyait les choses que de loin? Eusèbe (dans sa chronique, *anno* 167), nous apprend « qu'en cette année, une foule de chrétiens périrent glorieusement pour le nom du Christ, et qu'on lisait, encore de son temps, les actes de leur martyre, inscrits dans l'histoire.[2] Sulpice Sévère, comme le fait observer judicieusement Laguille, n'a fait sans doute que reproduire ce texte, en y ajoutant, de son chef, « que, alors, pour la première fois, on avait vu des martyres dans les Gaules, la divine religion ayant été reçue plus tard au-delà des Alpes. »

Ce texte, pris dans son acception rigoureuse, serait complètement en opposition avec celui de S. Irénée, et dès lors, devrait être réduit à néant, car S. Irénée, que l'histoire proclame la lumière de l'occident, étant évêque de la Lugdunaise, qui s'étendait jusqu'aux deux

1. *Sub Aurelio, Antonini filio, persecutione quinta agitata, tum primùm intrà Gallias martyria visa, serius trans Alpes religione Dei suscepta — Sulpitius Severus*, liv. 2.

2. *Plurimi in Gallia gloriosi ob Christi nomen interfecti, quorum usque in praesentem diem condita libris certamina perseverant*. Eusèbe, *chron*. ann. 167.

Germanies et sans doute même exerçait sur elles une certaine suprématie civile ou religieuse, ne peut avoir ignoré ce qui s'était passé, dans ces deux provinces, et, par conséquent, en invoquant leurs églises comme les plus anciennes, il ne peut s'être trompé. Mais il est une manière de concilier ces deux textes, en apparence si contraires, c'est de reconnaître que Sulpice, en disant que la religion a été embrassée plus tard au-delà des Alpes, *serius suscepta trans Alpes,* a voulu parler de la Gaule en général ; là, en effet dans plusieurs parties, les progrès de l'Évangile n'avaient pas été éclatants, dès l'abord, et, pour nous exprimer comme les actes du martyre de S. Saturnin [1], avant le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire, avant 250, quelques villes seulement étaient dotées de rares églises, élevées par la piété d'un petit nombre de fidèles; en d'autres termes, la religion n'avait été que tard universellement reçue et publiquement organisée, avec ses chefs, sa hiérarchie et ses temples, dans les Gaules. Mais ce qui pouvait être vrai pour le reste de la Gaule, ne l'était pas pour les Germanies, ni même pour Lyon et la Lyonnaise, dont le premier évêque connu, S. Pothin, prédécesseur de S. Irénée, est glorieusement tombé victime, précisément, de la persécution de 167.

Ce qui prouverait qu'il faut faire, quant aux progrès du christianisme, une distinction entre la Gaule prise en général et ses deux provinces appelées Germanies, c'est que S. Irénée lui-même fait cette distinction, et, en effet, après avoir mis à la tête de toutes, pour l'orthodoxie et l'ancienneté, les églises établies dans les Germanies, il parle aussi et séparément des églises des Gaules. « Je vous enseigne, dit-il, ce qu'enseignent et professent les Églises des Germanies; et les Églises des Espagnes et des Gaules n'ont pas une autre doctrine. »

Conservons donc à l'Alsace l'un de ses titres les plus précieux à la reconnaissance, la gloire la plus admirable, celle d'avoir été, si non le berceau, au moins l'un des premiers foyers du christianisme, dans les Gaules, d'avoir marché, si ce ne fut la première, au moins l'une des premières, dans la voie du Christ. Les événements, qui vont suivre, mettront le cachet à cette vérité.

Constance Chlore ne s'était pas fait chrétien, mais, sous son règne, la

1. *Ante Decii et Grati consulatum raras in aliquibus civitatibus ecclesias paucorum Christianorum devotione consurrexisse. V. Acta sancti Saturnini, apud Theod. Ruinart.*



[illegible] dans le sou-
[illegible] en 306, son fils Constantin
[illegible] les régions germaniques.
[illegible] les frontières
[illegible] par les Allemans et les Francs. [illegible]
[illegible] plusieurs combats et les
[illegible] de ses peuples. Ascaric
et Ragaise [illegible] la cruauté d'ex-
poser [illegible] et les fit subir le
même [illegible] un exemple terrible,
[illegible] et cependant un de
ses panégyristes [illegible] digne d'un véri-
table [illegible] de la raison d'État.

Constantin, après ces victoires, fortifia les bords du Rhin, en élevant de distance en distance des châteaux, qu'il remplit de nombreux défenseurs. Non content de ces précautions, il fit équipper et armer une grande quantité de barques, toujours prêtes à sillonner le fleuve, en tous sens, et à porter secours, sur tous les points, où l'ennemi pourrait se montrer.

Pendant que l'Empereur assurait, de ce côté, la défense de l'empire, un usurpateur, Maxence, avait pris le titre d'Auguste, en Italie, et cimenté son usurpation par des victoires. Il comprimait Rome par la crainte, et faisait peser sur elle, et notamment sur les chrétiens, la plus odieuse tyrannie. Constantin tenta en vain la voie des négociations [2] avec ce dangereux compétiteur; enfin, il crut le moment venu d'en appeler aux armes. Toutes ses forces réunies se réduisaient à 98,000 soldats, en majeure partie, échelonnés sur les bords du Rhin. Sur un effectif aussi restreint il ne put prendre que la moitié, environ 45,000 hommes, [3] d'autres disent seulement 25,000, [4] pour aller se mesurer

1. *Cladem suam, quantumvis multi pereant, vulgus ignorat. Compendium decernendorum hostium duces sustulisse.* Laguille transcrit, en le traduisant, ce passage d'Eumène, sans ajouter un mot pour le flétrir. V. *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. *Optavit, rogavit que Constantinus pacem cum Maxentio. Negata est, inquit Nazarius, concordia cui parata erat victoria.* V. Chifflet. *Dissertatio de conversione Constantini magni*, ch. 7, p. 170.

3. Zozime, *Hist. romaine*, liv. 2, p. 86. - Ibidem et Gibbon. *Hist. de la décadence de l'emp. romain*, t. III chap. 14, p. 54, qui renvoie au panégyr. vet. IX, 3.

4. *Vix enim quarta parte exercitus contra centum millia armatorum hostium Alpes*

avec un rival, qui disposait de toutes les armées de l'Italie et même de l'Afrique romaine. L'entreprise était donc difficile et chanceuse.

Ce fut pendant qu'il marchait à cette expédition, c'est-à-dire, vers l'an 311, que s'opéra le plus grand évènement du siècle, la conversion de Constantin. Lui-même a raconté à Eusèbe les circonstances du prodige, et ce savant historien, cet illustre évêque de Césarée, a transmis à la postérité les paroles mêmes de l'Empereur : Constantin s'avançait, au milieu de ses troupes, plongé dans les méditations les plus profondes; il réfléchissait à l'impuissance, au néant de tous les dieux du paganisme, à la triste fin de tous les princes, ses prédécesseurs, qui les avaient invoqués; il se rappelait que Constance, son père, avait déjà désespéré de ces divinités-là et mis sa confiance dans le Dieu seul et unique, qu'il en avait été récompensé par des marques visibles de la protection divine; repassant donc toutes ces choses dans son esprit, continue le digne et saint confident de Constantin, il en conclut que, après une pareille expérience, c'était folie d'honorer des divinités, qui ne sont rien, que le Dieu à adorer était le Dieu de son père. Il se mit à l'implorer, le priant, le suppliant de se révéler à lui et de lui tendre une main secourable. Pendant que l'Empereur faisait cette prière, les yeux tournés vers le ciel, il y vit apparaître, au-dessus du soleil, objet de son dernier culte, [1] un signe étrange, un trophée, une croix [2] resplendissante de lumière, avec ces mots écrits en caractères de feu

transgressus es, ut apparuit, dit à Constantin un panégyriste, dont l'ouvrage est resté, mais dont le nom est inconnu. V. Gibbon, *loc. cit.*, et les auteurs auxquels il renvoie, n. 51.

1. Quelque temps avant encore il avait sacrifié à *Mithra*, ce Dieu du feu et du soleil, si vénéré dans la Gaule et qui se confondait (nous avons essayé de le démontrer), dans ses principaux attributs, avec Mercure, le Teut gaulois et germain.

2. Le texte grec dit : ϛαυροῦ τρόπαιον, la traduction latine : *crucis tropæum*, ce qui signifie littéralement, en français : trophée de la croix. Cette interprétation, qui d'ailleurs n'offre pas un sens bien précis, ne rend pas complètement l'idée de l'auteur; en effet Constantin n'a pas vu seulement une croix, mais, au milieu d'une couronne ou cercle d'étoiles, une figure rappelant celle de la croix; il a vu (et la description, qu'en donne Eusèbe lui-même, au chapitre 31, le prouve suffisamment), le monogramme du mot Christ, en grec Χριϛός, c'est-à-dire, les deux premières lettres de ce mot entrelacées. Aussi Amédée Thierry a-t-il eu raison de dire : un objet de forme étrange, rappelant grossièrement l'image d'une croix. V. *Hist. de la Gaule*, t. III, chap. 3, p. 192. — V. *Eusebii Pamphili de vita Constantini ecclesiasticae Historiae libri decem*, trad. Henricus Valesius. Edit. Mayence, MDCLXXII, p. 410.

dans son auréole : vainque par ceci, *hoc vince.* [1] A cette vue, Constantin et toute son armée, comme lui, témoin du miracle, demeurèrent stupéfaits d'étonnement et d'admiration.

Dans le premier moment, il ne savait pas trop, pour nous servir de ses propres expressions, ce que lui voulait cette apparition. [2] Il y pensa longtemps et beaucoup; la nuit le surprit, dans ses réflexions, et, durant son sommeil, un être à l'aspect divin [3] se présenta à lui, tenant à la main le même signe, qui s'était montré, la veille, dans le ciel, et lui ordonna d'en placer l'image sur sa bannière et de la faire porter devant lui, dans les combats, comme un gage assuré de secours et de protection contre les ennemis.

Dès le lendemain, des ouvriers habiles se mirent à l'œuvre, et, sur les indications mêmes de Constantin, reproduisirent, en or et en pierreries, le signe sauveur : l'anagramme du Christ, se détachant d'une couronne de diamants, comme d'une auréole d'étoiles; tel fut, désormais, l'enseigne impérial, le *Labarum* de Constantin. [4]

Sous cette égide sacrée, Constantin sent renaître son espoir et son courage; il n'est pas encore chrétien, par le baptême; mais il l'est déjà, par le cœur : l'armée, qu'il va combattre, est plus de quatre fois supé-

1. Eusèbe, Socrate, Sozomène, qui ont écrit en grec, présentent cette inscription en grec : Τουτῳ Νίκα; ce n'est pas une preuve qu'elle fut réellement écrite en cette langue, « du reste il ne serait pas si étrange, dit l'abbé Du Voisin, répondant à Voltaire, que le ciel se fût expliqué en grec, dans les Gaules ou dans l'Italie. On sait, en effet, que la langue grecque n'était guères moins connue dans tout l'empire romain que la langue latine. Eusèbe, Socrate, Sozomène rapportent, il est vrai, l'inscription en grec, parce qu'ils écrivaient dans cette langue; mais si M. de Voltaire aime mieux une inscription latine, au lieu de Τουτῳ Νίκα, nous lui permettrons de supposer, sur l'autorité de Philostorge, qu'on lisait : *hoc vince*, ou, comme on le lit encore sur quelques médailles : *hoc signo victor eris.* » V. *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, par l'abbé Du Voisin, 2ᵉ partie, § XV, p. 302, 303.

2. *Quidnam hoc spectrum sibi vellet* : le texte grec dit : ἠλέγι, τί ποτέ εἴη τό φάσμα. V. Eusèbe, chap. 29, φάσμα signifie proprement un fantôme, quelque chose de vague et d'indéfini.

3. Le texte dit formellement : le Christ de Dieu, *tum verò Christus Dei dormienti apparuit.* Mais ceci n'est évidemment qu'une conjecture de l'auteur sur l'être apparu et non une attestation positive de l'historien.

4. Voici la discription de cet étendard : *Hasta longior auro contecta. transversam*

rieure à la sienne, mais lui et ses soldats, pleins de confiance dans la promesse du ciel, ne doutent plus de la victoire; ils ne marchent plus, ils courent, ils volent, la distance, qui les sépare des Alpes, disparaît, les Alpes elles-mêmes sont franchies comme à tire d'ailes; au pied des monts, Suze veut arrêter le torrent, elle est emportée; Turin, Milan, Vérone sont forcées; Aquilée et Modène opposent, à leur tour, une vaine résistance; une dernière bataille, sous les murs de Rome, rend Constantin maître de la capitale, où il est reçu comme un libérateur. Maxence avait été entraîné dans la déroute des siens, et, comme si la vengeance céleste se fût appesantie sur ce persécuteur des chrétiens, sur ce contempteur du Dieu vivant, un pont s'écroula sous les pas du fuyard, il périt misérablement, englouti dans les eaux bourbeuses du Tibre.....

Un illustre historien de l'Alsace, l'abbé Grandidier, considère l'apparition de la croix à Constantin, comme l'un des faits les mieux constatés de l'histoire et dont ne peuvent douter que les sceptiques volontaires ou les incrédules par système; Laguille accorde également sa foi au miracle, et tous deux émettent l'opinion, que le fait s'est passé, si non dans notre province même, au moins à sa portée.[1] Amédée Thierry reconnaît aussi l'authenticite du prodige.[2] Ce qui est certain, c'est qu'il est attesté formellement par tous les historiens chrétiens de l'époque et plus ou moins explicitement avoué par les écrivains payens.[3] De ces derniers l'un affirme que des armées célestes, aux boucliers étincelants, aux armes flamboyantes ont été vues, dans les airs, précédant Constantin et prêtes à combattre pour lui; un autre parle de guerriers aux ailes d'or, qui le couvraient de leur égide; d'après un troisième, déjà ce n'était plus à une victoire douteuse que

habet antennam instar crucis. Suprà in ipsa hastae summitate corona erat affixa, gemmis et auro contexta. In hâc salutaris appellationis signum: duae videlicet literae nomen Christi primis apicibus designabant litterâ, P, in medio sui decussatâ.... Porrò ex antenna quae obliquè per hastam trajecta est, velum quoddam dependebat; textum videlicet purpureum pretiosis lapidibus inter se junctis, et luminis sui fulgore oculos praestinguentibus coopertum, multoque intertexto auro inexplicabilem quandam pulchritudinis speciem intuentibus praebens. Eusèbe, liv. 1, chap. 31, p. 423.

1. Grandidier. *Hist. d'Als.* t. I, p. 195. — Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. III, p. 170.

3. Eusèbe, liv. 1, ch. 27 à 39. — Lactance, *De mortibus persecutorum*, ch. 44. V. Grandidier *Hist. de l'Église de Strasb.*, t. I, p. 43 et 122.—Porphyre Optatien, poëte contemporain, dans son panégyrique de Constantin, qui se trouve aux *Poëmata vetera*



marchait cet heureux prince, c'était à une victoire promise par le ciel même; tous enfin proclament qu'il n'était bruit, dans la Gaule, que d'une apparition miraculeuse et d'une manifestation éclatante de la divinité en faveur de Constantin.[1] Un arc de triomphe, encore debout à Rome, des inscriptions monumentales et des médailles contemporaines viennent ajouter une preuve de plus à la notoriété publique et à la croyance universelle.[2] Comment ne pas s'étonner, en présence de tant de témoignages et d'autorités, que Schœpflin daigne à peine, en passant, s'occuper de ce sujet et que Strobel ne lui accorde pas même une ligne? Doutaient-ils du fait ou du prodige? Ils pouvaient mettre en pratique le principe du libre examen; il est à regretter que ces deux érudits n'aient pas cru devoir le faire, sur une question, digne de leurs méditations, à plus d'un titre, car elle intéresse le pays, dont ils écrivaient l'histoire.

Eusèbe n'a pas précisé l'endroit, où le signe miraculeux s'est montré à Constantin; mais, en rapprochant ce que nous apprend cet historien,

de Pithou. — Deux autres panégyristes, dont l'un est resté anonyme et l'autre est Nazaire. — Le poëte Prudence, dans sa *réponse à Symmaque*, liv. 1. — Rufin, le continuateur de l'*histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, liv. 9, ch. 9 — Philostorge, auteur arien du 5e siècle, dans son *hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Sozomène, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 3. — Socrate, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Théodoret, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 11. — Gélase de Cyzique, évêque de Césarée après Eusèbe, dans ses *Actes du Concile de Nicée*, liv. 1, ch. 4. — L'anonyme, dont un extrait nous a été conservé par Photius, sous ce titre: *Actes des saints pères Métrophane et Alexandre*. V. *ap. Photii bibliothecae codex*, 256.

1. *In ore denique est omnium Galliarum exercitus visos qui se divinitùs prae se ferebant...., flagrabant verendum nescio quid umbone corusci, et cœlestium armorum lux terribilis ardebat.... Haec ipsorum sermocinatio, hoc inter audientes ferebant: Constantinum petimus, Constantino imus auxilio.* Nazarius, n° 18. — *Non dubiam te, sed promissam petere victoriam. Incerti auctoris panegyr.* V. *inter duodecim panegyricos veteres.* — *Quisnam te Deus tam praesens hortata est majestas, ut..... ipse temet liberandae urbis tempus venisse sentires?* Ibid.

2. Eusèbe constate l'érection, à Rome, d'une statue de Constantin, tenant à la main le signe vu dans le ciel, et il rapporte ainsi l'inscription, qui fut gravée sur le nonument: *Hoc salutari signo quod verae virtutis argumentum est, vestram urbem tyrannicae dominationis jugo liberatam servavi. Senatui populoque romano in libertatem asserto pristinum decus nobilitatis splendoremque restitui.* V. ch. 40. — On voit encore, à Rome, l'arc de triomphe, que le Sénat fit élever en l'honneur de Constantin, après la défaite de Maxence, et l'inscription, rapportée par Gruter, Baronius, Norris, Spon et d'autres

des données, fournies par d'autres écrivains, il n'est pas impossible de combler la lacune et d'arriver, sur ce sujet si intéressant, sinon à une certitude complète, au moins à une probabilité historique des mieux établies. Sozomène constate, comme un point notoire et admis par tous, que la conversion, et par conséquent le miracle, qui l'a déterminée, se sont opérés, dans les Gaules, alors que Constantin était en marche contre Maxence [1], et, un panégyriste, s'adressant à Constantin lui-même, «était-il nécessaire, lui dit-il, de laisser sur le Rhin tant de soldats, tant de barques armées? la terreur de ton nom ne suffisait-elle pas pour arrêter les barbares, sur les bords du fleuve, et défendre le passage [2]? «Et plus loin, le même orateur, plus explicite encore dans son admiration, s'écrie : «qui croira jamais que, en si peu de temps, l'empereur ait pu, avec une armée, voler du Rhin aux Alpes [3]?» En face de pareilles attestations le doute n'est plus permis, c'est bien, dans les Gaules et sur les bords du Rhin, que la croix s'est dessinée, dans le ciel, aux yeux surpris de Constantin et de son armée.

Mais une question plus délicate et qui intéresse à un plus haut point les fastes de l'Alsace, est celle de savoir : où, sur les bords du Rhin, s'est opéré l'événement? Le champ des conjectures est ouvert, chaque historien, à son tour, a donné les siennes, [4] nous allons hasarder les nôtres.

Depuis Maximien et Constance, Trèves était devenu le principal siège

savants antiquaires ou historiens, implique de la part du Sénat, qui était payen encore, la reconnaissance officielle de quelque miracle, de la protection toute spéciale de la divinité en faveur de Constantin; on y lit : *quod instinctu divinitatis*, etc... V. *Dissertation de l'abbé Du Voisin*, § 18, p. 97. — Un autre monument, consacré aussi par le Sénat, rappelait ou reproduisait le signe apparu, auquel l'auteur payen, qui le constate, donne le nom de *Signum Dei*. V. *Paneg. incerti autoris*. — Voir aussi dans la dissertation précitée, p. 92 à 116, tous les monumens, inscriptions ou médailles, contemporains ou voisins du fait, et qui en consacrent le souvenir.

1. Zozomène, *Hist. ecclés.*, lib. 1, ch. 51. V. aussi Eusèbe, *De vita Const.*, lib. 1, ch. 26, 28, 30 et suiv., et Prudence *contre Symmaque*, liv., 1, ch. 1.

2. *Rhenum tu quidem, toto limite dispositis exercitibus, tutum reliqueras. Incerti paneg.*, n° 2.

3. *Quis crederet tam citò a Rheno ad Alpes imperatorem cum exercitu pervolasse? Incerti paneg.*, n° 4.

4. Ausone a nommé *Nivomagus* (Neumagen) camp retranché de Constantin, à 6 lieues au-dessous de Trèves, sur la Moselle. *Nivomagum divi castra inclyta Constantini.* —

des empereurs, dans les Gaules; là étaient un arsenal fameux, des approvisionnements de toutes espèces, des fabriques d'armes, le trésor de l'empire, le Préfet du prétoire et toute la haute administration militaire et civile [1]. L'on peut donc admettre, avec Laguille, sans crainte de se tromper, que ce fut de ce centre de ses forces que Constantin s'élança vers l'Italie. Ce point de départ admis, et il doit l'être d'autant plus facilement, que Constantin, après avoir repoussé l'invasion germaine, sur tout le littoral du Rhin, jusqu'à l'Océan, s'était porté dans les îles britanniques, pour y châtier des révoltés [2], et que, au retour de cette expédition et voulant se rapprocher du Rhin, il dut nécessairement revenir en Belgique et s'arrêter dans la capitale; ce fut là sans doute qu'il résolut, ou selon le langage d'Eusèbe, qu'il décréta [3] la guerre contre Maxence; ce sera donc, entre Trèves et les Alpes, que se trouvera l'endroit, où le fait de l'apparition s'est accompli; seulement il ne faudra le chercher, ni dans une ville, ni dans un camp, ni dans une localité habitée quelconque, la vision s'étant montrée, pendant que Constantin et son armée étaient en marche, en rase campagne donc ou sur la route, dans un lieu sans nom jusque là, Constantin du moins ne lui en a pas donné et Eusèbe non plus [4].

Le chemin à suivre, sur une bonne partie de son parcours, longeait le Rhin et traversait l'Alsace dans la plus grande étendue de cette province; le pays de Trèves était voisin du nôtre, et Constantin, dans cette campagne, franchissait les distances avec une rapidité vraiment phénoménale : ceci déjà ne laisse presque plus de doute que l'Alsace

D'autres plus modernes ont été chercher le lieu de l'événement non loin de Trèves même; il en est quelques uns qui se sont égarés jusqu'à Besançon, Autun et Troyes.

1. V. *Histoire d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, liv. 4, p. 344. 345, 346, 364, 366.

2. *Sed et Barbaros, qui ad Rhenum et occidentalem Oceanum positi novos motus concitare ausi essent, cunctos suae dominationi subjiciens. ex feris mansuetos reddidit*, Eusèbe, *De vit. Const.*, lib. 1, ch. 25, p. 420; et après, dans le même chapitre : *Quibus ex animi sententia confectis, reliquas orbis partes sibi ob oculos proponens, interim quidem adversus Britannicas gentes in intimo Oceani recessu sitas trajecit. Eas vero cum subjecisset, ad alias mundi partes oculos convertit, ut ea quae auxilio ipsius indigebant, persanaret*. Immédiatement après vient le chapitre 26, qui commence ainsi : *post haec*, après ces choses, et qui traite des préparatifs de la guerre contre Maxence.

3. *Quomodo Romam Maxentii tyrannide liberare decreverit*: c'est ainsi qu'Eusèbe intitule son chapitre 26.

4. *Eo viso et se ipsum et milites omnes, qui ipsum nescio quò iter facientem seque-*

n'ait été, sinon le théâtre, au moins le témoin le plus rapproché, de l'évènement. Le P. Pierre-François Chifflet a voulu préciser davantage l'emplacement et n'a pas hésité, en se fondant sur d'antiques légendes et documents, par lui découverts à Cisteaux, et que le savant Henschenius lui a déclaré être conformes, en ce point, à quelques vieux et respectables manuscrits de Trèves, à le fixer, aux environs de Brisach, entre le Rhin, dit-il, et le Danube.[1] Cette opinion est basée sur cette supposition, évidemment erronée, que Constantin serait parti des bords du Danube, après avoir refoulé les Germains au-delà. S'il en eût été ainsi, ses panégyristes, dans leurs louanges, plus ou moins emphatiques, n'auraient pas manqué de le représenter, s'élançant, pour ainsi dire, d'un seul bond, du Danube jusqu'aux Alpes. Puis, pourquoi l'Empereur, avant d'entreprendre cette glorieuse campagne, aurait-il consacré tant d'efforts et de soins à mettre en état de défense la barrière du Rhin, si la Germanie avait été réellement refoulée et comme enchaînée au-delà du Danube? Pourquoi ces fortifications nouvelles, ces soldats toujours en éveil, ces barques armées? Non, les Alémans et les Francs n'avaient pas cessé d'être derrière le Rhin, et Constantin n'a pu préparer son expédition que sur notre rive. Il a débouché, en Italie, par

bantur (ὅδ' ἡ ςέλλομενω ποἰ πορείαν) *et qui spectatores miraculi fuerant, vehementer obstupefactos*, Eusèbe, ch. 28.

1. Le Pe Chifflet, après avoir, dans une dissertation *ex professo*, examiné et réfuté les opinions de Nicéphore Calliste, d'Egidius Bucherius, d'Egidius Gelenus et de Jean Morin, qui placent l'apparition, le premier près de Rome, le second à Nivomagus (Neumagen), le troisième à Sinzich, au confluent du Rhin et de l'Ahr, à 10 milles germaines de Neumagen, et le quatrième, dans le pays des Eduëns, entre Autun et Saint-Jean de Ladona, en vient à un cinquième avis, qui fait partir Constantin des bords du Danube, et suppose même, que ce fut, sous l'influence de l'apparition et déjà précédé du labarum, qu'il défit et refoula, au-delà de ce fleuve, les barbares, alliés secrets de Maxence. Chifflet prend, de cette opinion, ce qu'il lui faut, pour conclure que la croix miraculeuse s'est montrée, dans l'Alémannie, aux environs de Brisach, en semblant oublier que, à cette époque, Brisach était encore sur la rive gauloise : *Locum igitur visionis assignamus inter Danubium et Rhenum in Alemannia, et haud procul ea Rheni parte, ex qua per Vesontionem brevissimus ad Segutium transitus fuit..... Coactus igitur Constantinus bellum paravit. Interim Barbari innumerabiles transrhenani, junctis viribus, ei occurrere parant, Maxentio (ut videtur) fœderati : ut horum scilicet objectu vel abstineretur Constantinus à tentandis Alpibus, vel attritis jam copiis eas transgressas, à Maxentianis in Italia leviore conatu conficeretur. Horum Barbarorum sex nationes recenset Nazarius, Bructeros, Chamasos, Cheruscos, Vangiones, Tubantes, Alemannos. Innu-*

car, sans aucun doute, le christianisme avait jeté ses premières semences, en deça du Rhin, bien avant de franchir le fleuve et de pénétrer au-delà. Dans toutes les suppositions donc, l'Alsace, comme chrétienne, conservera le droit d'aînesse et de priorité.

En vain, pour contester cette priorité, cherche-t-on à s'étayer d'un passage de Sulpice Sévère, où cet écrivain, postérieur de deux siècles à S. Irénée, dit « que la persécution cinquième éclata, sous Marc Aurèle, » fils d'Antonin, que, alors, on vit, pour la première fois, des martyres » dans les Gaules, la divine religion ayant été embrassée *plus tard* au- » delà des Alpes. »[1] D'abord, plus tard suppose un terme de comparaison, quel est-il? est-ce plus tard qu'en deça des Alpes? Cela ne prouverait rien, car il est bien entendu que la religion, partant de Rome, a éclairé l'Italie avant de porter son flambeau au-delà des monts et de s'introduire dans les Gaules. Est-ce plus tard que partout ailleurs, où avaient sévi les persécutions? C'est-à-dire, plus tard que dans tout le reste du monde romain? Cette interprétation est impossible, parce qu'elle serait démentie par les auteurs, contemporains même de la cinquième persécution, qu'Eusèbe place, avec raison, en 167. Ces contemporains sont S. Irénée et Tertullien. Que peut contre l'affirmation de ces deux Pères de l'Église, témoins des faits, qu'ils constatent, le texte, assez douteux encore, d'un auteur, qui est venu deux cents ans après eux, qui ne voyait les choses que de loin? Eusèbe (dans sa chronique, *anno* 167), nous apprend « qu'en cette année, une foule de chrétiens périrent glorieusement pour le nom du Christ, et qu'on lisait, encore de son temps, les actes de leur martyre, inscrits dans l'histoire.[2] Sulpice Sévère, comme le fait observer judicieusement Laguille, n'a fait sans doute que reproduire ce texte, en y ajoutant, de son chef, « que, alors, pour la première fois, on avait vu des martyres dans les Gaules, la divine religion ayant été reçue plus tard au-delà des Alpes. »

Ce texte, pris dans son acception rigoureuse, serait complètement en opposition avec celui de S. Irénée, et dès lors, devrait être réduit à néant, car S. Irénée, que l'histoire proclame la lumière de l'occident, étant évêque de la Lugdunaise, qui s'étendait jusqu'aux deux

1. *Sub Aurelio, Antonini filio, persecutione quinta agitata, tum primùm intrà Gallias martyria visa, serius trans Alpes religione Dei suscepta* — *Sulpitius Severus*, liv. 2.

2. *Plurimi in Gallia gloriosi ob Christi nomen interfecti, quorum usque in praesentem diem condita libris certamina perseverant.* Eusèbe, *chron.* ann. 167.

Germanies et sans doute même exerçait sur elles une certaine suprématie civile ou religieuse, ne peut avoir ignoré ce qui s'était passé, dans ces deux provinces, et, par conséquent, en invoquant leurs églises comme les plus anciennes, il ne peut s'être trompé. Mais il est une manière de concilier ces deux textes, en apparence si contraires, c'est de reconnaître que Sulpice, en disant que la religion a été embrassée plus tard au-delà des Alpes, *serius suscepta trans Alpes,* a voulu parler de la Gaule en général; là, en effet dans plusieurs parties, les progrès de l'Évangile n'avaient pas été éclatants, dès l'abord, et, pour nous exprimer comme les actes du martyre de S. Saturnin [1], avant le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire, avant 250, quelques villes seulement étaient dotées de rares églises, élevées par la piété d'un petit nombre de fidèles; en d'autres termes, la religion n'avait été que tard universellement reçue et publiquement organisée, avec ses chefs, sa hiérarchie et ses temples, dans les Gaules. Mais ce qui pouvait être vrai pour le reste de la Gaule, ne l'était pas pour les Germanies, ni même pour Lyon et la Lyonnaise, dont le premier évêque connu, S. Pothin, prédécesseur de S. Irénée, est glorieusement tombé victime, précisément, de la persécution de 167.

Ce qui prouverait qu'il faut faire, quant aux progrès du christianisme, une distinction entre la Gaule prise en général et ses deux provinces appelées Germanies, c'est que S. Irénée lui-même fait cette distinction, et, en effet, après avoir mis à la tête de toutes, pour l'orthodoxie et l'ancienneté, les églises établies dans les Germanies, il parle aussi et séparément des églises des Gaules. « Je vous enseigne, dit-il, ce qu'enseignent et professent les Églises des Germanies; et les Églises des Espagnes et des Gaules n'ont pas une autre doctrine. »

Conservons donc à l'Alsace l'un de ses titres les plus précieux à la reconnaissance, la gloire la plus admirable, celle d'avoir été, si non le berceau, au moins l'un des premiers foyers du christianisme, dans les Gaules, d'avoir marché, si ce ne fut la première, au moins l'une des premières, dans la voie du Christ. Les événements, qui vont suivre, mettront le cachet à cette vérité.

Constance Chlore ne s'était pas fait chrétien, mais, sous son règne, la

1. *Ante Decii et Grati consulatum raras in aliquibus civitatibus ecclesias paucorum Christianorum devotione consurrexisse.* V. *Acta sancti Saturnini*, *apud Theod. Ruinart.*

religion du Christ, bien loin d'être persécutée, avait trouvé, dans le souverain, appui et protection. A sa mort, arrivée en 306, son fils Constantin lui succéda; ce jeune prince fut acclamé par les légions britanniques. Le nouvel empereur vola au secours de la Gaule, dont les frontières se trouvaient, de nouveau, envahies par les Alémans et les Francs, cette fois, réunis et confédérés. Il les défit, dans plusieurs combats, et les refoula bien loin par de là le Rhin. Deux rois de ces peuples, Ascaric et Ragaise, tombèrent même en son pouvoir; il eut la cruauté d'exposer aux bêtes, dans le cirque, ces deux nobles captifs, et fit subir le même sort à une foule de ses prisonniers. C'était un exemple terrible, qu'il voulait frapper, mais c'était aussi un crime, et cependant un de ses panégyristes [1] a trouvé la force de justifier cet acte, digne d'un véritable barbare, par l'excuse banale de la nécessité et de la raison d'État.

Constantin, après ces victoires, fortifia les bords du Rhin, en élevant, de distance en distance, des châteaux, qu'il remplit de nombreux défenseurs. Non content de ces précautions, il fit équipper et armer une grande quantité de barques, toujours prêtes à sillonner le fleuve, en tous sens, et à porter secours, sur tous les points, où l'ennemi pourrait se montrer.

Pendant que l'Empereur assurait, de ce côté, la défense de l'empire, un usurpateur, Maxence, avait pris le titre d'Auguste, en Italie, et cimenté son usurpation par des victoires. Il comprimait Rome par la crainte, et faisait peser sur elle, et notamment sur les chrétiens, la plus odieuse tyrannie. Constantin tenta en vain la voie des négociations [2] avec ce dangereux compétiteur; enfin, il crut le moment venu d'en appeler aux armes. Toutes ses forces réunies se réduisaient à 98,000 soldats, en majeure partie, échelonnés sur les bords du Rhin. Sur un effectif aussi restreint il ne put prendre que la moitié, environ 45,000 hommes, [3] d'autres disent seulement 25,000, [4] pour aller se mesurer

1. *Cladem suam, quantumvis multi pereant, vulgus ignorat. Compendium devincendorum hostium duces sustulisse.* Laguille transcrit, en le traduisant, ce passage d'Eumène, sans ajouter un mot pour le flétrir. V. *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. *Optavit, rogavit que Constantinus pacem cum Maxentio. Negata est, inquit Nazarius, concordia cui parata erat victoria.* V. Chifflet. *Dissertatio de conversione Constantini magni*, ch. 2, p. 176.

3. Zozime. *Hist. romaine*, liv. 2, p. 86. — Ibidem et Gibbon. *Hist. de la décadence de l'emp. romain*, t. III chap. 14, p. 54, qui renvoie au panégyr. vet. IX, 3.

4. *Vix enim quartâ parte exercitus contra centum millia armatorum hostium Alpes*

avec un rival, qui disposait de toutes les armées de l'Italie et même de l'Afrique romaine. L'entreprise était donc difficile et chanceuse.

Ce fut pendant qu'il marchait à cette expédition, c'est-à-dire, vers l'an 311, que s'opéra le plus grand évènement du siècle, la conversion de Constantin. Lui-même a raconté à Eusèbe les circonstances du prodige, et ce savant historien, cet illustre évêque de Césarée, a transmis à la postérité les paroles mêmes de l'Empereur : Constantin s'avançait, au milieu de ses troupes, plongé dans les méditations les plus profondes; il réfléchissait à l'impuissance, au néant de tous les dieux du paganisme, à la triste fin de tous les princes, ses prédécesseurs, qui les avaient invoqués; il se rappelait que Constance, son père, avait déjà désespéré de ces divinités-là et mis sa confiance dans le Dieu seul et unique, qu'il en avait été récompensé par des marques visibles de la protection divine; repassant donc toutes ces choses dans son esprit, continue le digne et saint confident de Constantin, il en conclut que, après une pareille expérience, c'était folie d'honorer des divinités, qui ne sont rien, que le Dieu à adorer était le Dieu de son père. Il se mit à l'implorer, le priant, le suppliant de se révéler à lui et de lui tendre une main secourable. Pendant que l'Empereur faisait cette prière, les yeux tournés vers le ciel, il y vit apparaître, au-dessus du soleil, objet de son dernier culte, [1] un signe étrange, un trophée, une croix [2] resplendissante de lumière, avec ces mots écrits en caractères de feu

transgressus es, ut apparuit, dit à Constantin un panégyriste, dont l'ouvrage est resté, mais dont le nom est inconnu. V. Gibbon, *loc. cit.*, et les auteurs auxquels il renvoie, n. 51.

1. Quelque temps avant encore il avait sacrifié à *Mithra*, ce Dieu du feu et du soleil, si vénéré dans la Gaule et qui se confondait (nous avons essayé de le démontrer), dans ses principaux attributs, avec Mercure, le Teut gaulois et germain.

2. Le texte grec dit : σταυροῦ τρόπαιον, la traduction latine : *crucis tropæum*, ce qui signifie littéralement, en français : trophée de la croix. Cette interprétation, qui d'ailleurs n'offre pas un sens bien précis, ne rend pas complètement l'idée de l'auteur ; en effet Constantin n'a pas vu seulement une croix, mais, au milieu d'une couronne ou cercle d'étoiles, une figure rappelant celle de la croix ; il a vu (et la description, qu'en donne Eusèbe lui-même, au chapitre 31, le prouve suffisamment), le monogramme du mot Christ, en grec Χριστός, c'est-à-dire, les deux premières lettres de ce mot entrelacées. Aussi Amédée Thierry a-t-il eu raison de dire : un objet de forme étrange, rappelant grossièrement l'image d'une croix. V. *Hist. de la Gaule*, t. III, chap. 3, p. 192. — V. *Eusebii Pamphili de vita Constantini ecclesiasticae Historiae libri decem*, trad. Henricus Valesius. Edit. Mayence, MDCLXXII, p. 410.

dans son auréole : vainque par ceci, *hoc vince*. [1] A cette vue, Constantin et toute son armée, comme lui, témoin du miracle, demeurèrent stupéfaits d'étonnement et d'admiration.

Dans le premier moment, il ne savait pas trop, pour nous servir de ses propres expressions, ce que lui voulait cette apparition. [2] Il y pensa longtemps et beaucoup; la nuit le surprit, dans ses réflexions, et, durant son sommeil, un être à l'aspect divin [3] se présenta à lui, tenant à la main le même signe, qui s'était montré, la veille, dans le ciel, et lui ordonna d'en placer l'image sur sa bannière et de la faire porter devant lui, dans les combats, comme un gage assuré de secours et de protection contre les ennemis.

Dès le lendemain, des ouvriers habiles se mirent à l'œuvre, et, sur les indications mêmes de Constantin, reproduisirent, en or et en pierreries, le signe sauveur : l'anagramme du Christ, se détachant d'une couronne de diamants, comme d'une auréole d'étoiles; tel fut, désormais, l'enseigne impérial, le *Labarum* de Constantin. [4]

Sous cette égide sacrée, Constantin sent renaître son espoir et son courage; il n'est pas encore chrétien, par le baptême; mais il l'est déjà, par le cœur : l'armée, qu'il va combattre, est plus de quatre fois supé-

1. Eusèbe, Socrate, Sozomène, qui ont écrit en grec, présentent cette inscription en grec : Τουτῳ Νίκα; ce n'est pas une preuve qu'elle fut réellement écrite en cette langue, « du reste il ne serait pas si étrange, dit l'abbé Du Voisin, répondant à Voltaire, que le ciel se fût expliqué en grec, dans les Gaules ou dans l'Italie. On sait, en effet, que la langue grecque n'était guères moins connue dans tout l'empire romain que la langue latine. Eusèbe, Socrate, Sozomène rapportent, il est vrai, l'inscription en grec, parce qu'ils écrivaient dans cette langue; mais si M. de Voltaire aime mieux une inscription latine, au lieu de Τουτῳ Νίκα, nous lui permettrons de supposer, sur l'autorité de Philostorge, qu'on lisait : *hoc vince*, ou, comme on le lit encore sur quelques médailles : *hoc signo victor eris*. » V. *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, par l'abbé Du Voisin, 2ᵉ partie, § XV, p. 302, 303.

2. *Quidnam hoc spectrum sibi vellet* : le texte grec dit : ἐλέγε, τί ποτέ εἴη τό φάσμα. V. Eusèbe, chap. 29, φάσμα signifie proprement un fantôme, quelque chose de vague et d'indéfini.

3. Le texte dit formellement : le Christ de Dieu, *tum verò Christus Dei dormienti apparuit*. Mais ceci n'est évidemment qu'une conjecture de l'auteur sur l'être apparu et non une attestation positive de l'historien.

4. Voici la discription de cet étendard : *Hasta longior auro contecta, transversam*

rieure à la sienne, mais lui et ses soldats, pleins de confiance dans la promesse du ciel, ne doutent plus de la victoire; ils ne marchent plus, ils courent, ils volent, la distance, qui les sépare des Alpes, disparaît, les Alpes elles-mêmes sont franchies comme à tire d'ailes; au pied des monts, Suze veut arrêter le torrent, elle est emportée; Turin, Milan, Vérone sont forcées; Aquilée et Modène opposent, à leur tour, une vaine résistance; une dernière bataille, sous les murs de Rome, rend Constantin maître de la capitale, où il est reçu comme un libérateur. Maxence avait été entraîné dans la déroute des siens, et, comme si la vengeance céleste se fût appesantie sur ce persécuteur des chrétiens, sur ce contempteur du Dieu vivant, un pont s'écroula sous les pas du fuyard, il périt misérablement, englouti dans les eaux bourbeuses du Tibre.....

Un illustre historien de l'Alsace, l'abbé Grandidier, considère l'apparition de la croix à Constantin, comme l'un des faits les mieux constatés de l'histoire et dont ne peuvent douter que les sceptiques volontaires ou les incrédules par système; Laguille accorde également sa foi au miracle, et tous deux émettent l'opinion, que le fait s'est passé, si non dans notre province même, au moins à sa portée. [1] Amédée Thierry reconnaît aussi l'authenticite du prodige. [2] Ce qui est certain, c'est qu'il est attesté formellement par tous les historiens chrétiens de l'époque et plus ou moins explicitement avoué par les écrivains payens. [3] De ces derniers l'un affirme que des armées célestes, aux boucliers étincelants, aux armes flamboyantes ont été vues, dans les airs, précédant Constantin et prêtes à combattre pour lui; un autre parle de guerriers aux ailes d'or, qui le couvraient de leur égide; d'après un troisième, déjà ce n'était plus à une victoire douteuse que

habet antennam instar crucis. Suprà in ipsa hastae summitate corona erat affixa, gemmis et auro contexta. In hâc salutaris appellationis signum; duae videlicet literae nomen Christi primis apicibus designabant litterâ, P, in medio sui decussatâ.... Porrò ex antenna quae obliquè per hastam trajecta est, velum quoddam dependebat; textum videlicet purpureum pretiosis lapidibus inter se junctis, et luminis sui fulgore oculos praestinguentibus coopertum, multoque intertexto auro inexplicabilem quandam pulchritudinis speciem intuentibus praebens. Eusèbe, liv. 1, chap. 31, p. 423.

1. Grandidier. *Hist. d'Als.* t. I, p. 195. — Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. III, p. 170.

3. Eusèbe, liv. 1, ch. 27 à 39. — Lactance, *De mortibus persecutorum*, ch. 44. V. Grandidier *Hist. de l'Église de Strasb.*, t. I, p. 43 et 122.—Porphyre Optatien, poëte contemporain, dans son panégyrique de Constantin, qui se trouve aux *Poëmata vetera*

marchait cet heureux prince, c'était à une victoire promise par le ciel même; tous enfin proclament qu'il n'était bruit, dans la Gaule, que d'une apparition miraculeuse et d'une manifestation éclatante de la divinité en faveur de Constantin.[1] Un arc de triomphe, encore debout à Rome, des inscriptions monumentales et des médailles contemporaines viennent ajouter une preuve de plus à la notoriété publique et à la croyance universelle.[2] Comment ne pas s'étonner, en présence de tant de témoignages et d'autorités, que Schœpflin daigne à peine, en passant, s'occuper de ce sujet et que Strobel ne lui accorde pas même une ligne? Doutaient-ils du fait ou du prodige? Ils pouvaient mettre en pratique le principe du libre examen; il est à regretter que ces deux érudits n'aient pas cru devoir le faire, sur une question, digne de leurs méditations, à plus d'un titre, car elle intéresse le pays, dont ils écrivaient l'histoire.

Eusèbe n'a pas précisé l'endroit, où le signe miraculeux s'est montré à Constantin; mais, en rapprochant ce que nous apprend cet historien,

de Pithou. — Deux autres panégyristes, dont l'un est resté anonyme et l'autre est Nazaire. — Le poëte Prudence, dans sa *réponse à Symmaque*, liv. 1. — Rufin, le continuateur de l'*histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, liv. 9, ch. 9 — Philostorge, auteur arien du 5e siècle, dans son *hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Sozomène, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 3. — Socrate, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Théodoret, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 11. — Gélase de Cyzique, évêque de Césarée après Eusèbe, dans ses *Actes du Concile de Nicée*, liv. 1, ch. 4. — L'anonyme, dont un extrait nous a été conservé par Photius, sous ce titre: *Actes des saints pères Métrophane et Alexandre*. V. *ap. Photii bibliothecae codex*, 256.

1. *In ore denique est omnium Galliarum exercitus visos qui se divinitùs prae se ferebant..., flagrabant verendum nescio quid umbone corusci, et cœlestium armorum lux terribilis ardebat.... Haec ipsorum sermocinatio, hoc inter audientes ferebant: Constantinum petimus, Constantino imus auxilio.* Nazarius, n° 18. — *Non dubiam te, sed promissam petere victoriam. Incerti auctoris panegyr.* V. *inter duodecim panegyricos veteres.* — *Quisnam te Deus tam praesens hortata est majestas, ut..... ipse temet liberandae urbis tempus venisse sentires?* Ibid.

2. Eusèbe constate l'érection, à Rome, d'une statue de Constantin, tenant à la main le signe vu dans le ciel, et il rapporte ainsi l'inscription, qui fut gravée sur le nonument : *Hoc salutari signo quod verae virtutis argumentum est, vestram urbem tyrannicae dominationis jugo liberatam servavi. Senatui populoque romano in libertatem asserto pristinum decus nobilitatis splendoremque restitui.* V. ch. 40. — On voit encore, à Rome, l'arc de triomphe, que le Sénat fit élever en l'honneur de Constantin, après la défaite de Maxence, et l'inscription, rapportée par Gruter, Baronius, Norris, Spon et d'autres

des données, fournies par d'autres écrivains, il n'est pas impossible de combler la lacune et d'arriver, sur ce sujet si intéressant, sinon à une certitude complète, au moins à une probabilité historique des mieux établies. Sozomène constate, comme un point notoire et admis par tous, que la conversion, et par conséquent le miracle, qui l'a déterminée, se sont opérés, dans les Gaules, alors que Constantin était en marche contre Maxence [1], et, un panégyriste, s'adressant à Constantin lui-même, «était-il nécessaire, lui dit-il, de laisser sur le Rhin tant de soldats, tant de barques armées? la terreur de ton nom ne suffisait-elle pas pour arrêter les barbares, sur les bords du fleuve, et défendre le passage [2]? «Et plus loin, le même orateur, plus explicite encore dans son admiration, s'écrie : «qui croira jamais que, en si peu de temps, l'empereur ait pu, avec une armée, voler du Rhin aux Alpes [3]?» En face de pareilles attestations le doute n'est plus permis, c'est bien, dans les Gaules et sur les bords du Rhin, que la croix s'est dessinée, dans le ciel, aux yeux surpris de Constantin et de son armée.

Mais une question plus délicate et qui intéresse à un plus haut point les fastes de l'Alsace, est celle de savoir : où, sur les bords du Rhin, s'est opéré l'événement? Le champ des conjectures est ouvert, chaque historien, à son tour, a donné les siennes, [4] nous allons hasarder les nôtres.

Depuis Maximien et Constance, Trèves était devenu le principal siège

savants antiquaires ou historiens, implique de la part du Sénat, qui était payen encore, la reconnaissance officielle de quelque miracle, de la protection toute spéciale de la divinité en faveur de Constantin; on y lit : *quod instinctu divinitatis, etc...* V. *Dissertation de l'abbé Du Voisin*, § 18, p. 97. — Un autre monument, consacré aussi par le Sénat, rappelait ou reproduisait le signe apparu, auquel l'auteur payen, qui le constate, donne le nom de *Signum Dei*. V. *Paneg. incerti autoris.* — Voir aussi dans la dissertation précitée, p. 92 à 116, tous les monumens, inscriptions ou médailles, contemporains ou voisins du fait, et qui en consacrent le souvenir.

1. Zozomène, *Hist. ecclés.*, lib. 1, ch. 51. V. aussi Eusèbe, *De vita Const.*, lib. 1, ch. 26, 28, 30 et suiv., et Prudence *contre Symmaque*, liv., 1, ch. 1.

2. *Rhenum tu quidem, toto limite dispositis exercitibus, tutum reliqueras. Incerti paneg.*, n° 2.

3. *Quis crederet tam citò a Rheno ad Alpes imperatorem cum exercitu pervolasse? Incerti paneg.*, n° 4.

4. Ausone a nommé *Nivomagus* (Neumagen) camp retranché de Constantin, à 6 lieues au-dessous de Trèves, sur la Moselle. *Nivomagum divi castra inclyta Constantini.* —

des empereurs, dans les Gaules; là étaient un arsenal fameux, des approvisionnements de toutes espèces, des fabriques d'armes, le trésor de l'empire, le Préfet du prétoire et toute la haute administration militaire et civile [1]. L'on peut donc admettre, avec Laguille, sans crainte de se tromper, que ce fut de ce centre de ses forces que Constantin s'élança vers l'Italie. Ce point de départ admis, et il doit l'être d'autant plus facilement, que Constantin, après avoir repoussé l'invasion germaine, sur tout le littoral du Rhin, jusqu'à l'Océan, s'était porté dans les îles britanniques, pour y châtier des révoltés [2], et que, au retour de cette expédition et voulant se rapprocher du Rhin, il dut nécessairement revenir en Belgique et s'arrêter dans la capitale; ce fut là sans doute qu'il résolut, ou selon le langage d'Eusèbe, qu'il décréta [3] la guerre contre Maxence; ce sera donc, entre Trèves et les Alpes, que se trouvera l'endroit, où le fait de l'apparition s'est accompli; seulement il ne faudra le chercher, ni dans une ville, ni dans un camp, ni dans une localité habitée quelconque, la vision s'étant montrée, pendant que Constantin et son armée étaient en marche, en rase campagne donc ou sur la route, dans un lieu sans nom jusque là, Constantin du moins ne lui en a pas donné et Eusèbe non plus [4].

Le chemin à suivre, sur une bonne partie de son parcours, longeait le Rhin et traversait l'Alsace dans la plus grande étendue de cette province; le pays de Trèves était voisin du nôtre, et Constantin, dans cette campagne, franchissait les distances avec une rapidité vraiment phénoménale : ceci déjà ne laisse presque plus de doute que l'Alsace

D'autres plus modernes ont été chercher le lieu de l'événement non loin de Trèves même; il en est quelques uns qui se sont égarés jusqu'à Besançon, Autun et Troyes.

1. V. *Histoire d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, liv. 4, p. 344. 345, 346, 364, 366.

2. *Sed et Barbaros, qui ad Rhenum et occidentalem Oceanum positi novos motus concitare ausi essent, cunctos suae dominationi subjiciens, ex feris mansuetos reddidit*, Eusèbe, *De vit. Const.*, lib. 1, ch. 25, p. 420; et après, dans le même chapitre : *Quibus ex animi sententia confectis, reliquas orbis partes sibi ob oculos proponens, interim quidem adversus Britannicas gentes in intimo Oceani recessu sitas trajecit. Eas vero cum subjecisset, ad alias mundi partes oculos convertit, ut ea quae auxilio ipsius indigebant, persanaret*. Immédiatement après vient le chapitre 26, qui commence ainsi : *post haec*, après ces choses, et qui traite des préparatifs de la guerre contre Maxence.

3. *Quomodo Romam Maxentii tyrannide liberare decreverit*; c'est ainsi qu'Eusèbe intitule son chapitre 26.

4. *Eo viso et se ipsum et milites omnes, qui ipsum nescio quò iter facientem seque-*

n'ait été, sinon le théâtre, au moins le témoin le plus rapproché, de l'évènement. Le P. Pierre-François Chifflet a voulu préciser davantage l'emplacement et n'a pas hésité, en se fondant sur d'antiques légendes et documents, par lui découverts à Cisteaux, et que le savant Henschenius lui a déclaré être conformes, en ce point, à quelques vieux et respectables manuscrits de Trèves, à le fixer, aux environs de Brisach, entre le Rhin, dit-il, et le Danube.[1] Cette opinion est basée sur cette supposition, évidemment erronée, que Constantin serait parti des bords du Danube, après avoir refoulé les Germains au-delà. S'il en eût été ainsi, ses panégyristes, dans leurs louanges, plus ou moins emphatiques, n'auraient pas manqué de le représenter, s'élançant, pour ainsi dire, d'un seul bond, du Danube jusqu'aux Alpes. Puis, pourquoi l'Empereur, avant d'entreprendre cette glorieuse campagne, aurait-il consacré tant d'efforts et de soins à mettre en état de défense la barrière du Rhin, si la Germanie avait été réellement refoulée et comme enchaînée au-delà du Danube? Pourquoi ces fortifications nouvelles, ces soldats toujours en éveil, ces barques armées? Non, les Alémans et les Francs n'avaient pas cessé d'être derrière le Rhin, et Constantin n'a pu préparer son expédition que sur notre rive. Il a débouché, en Italie, par

bantur (ὄϕῆ ςέλλομενω ποί πορεία) *et qui spectatores miraculi fuerant, vehementer obstupefactos*, Eusèbe, ch. 28.

1. Le Pe Chifflet, après avoir, dans une dissertation *ex professo*, examiné et réfuté les opinions de Nicéphore Calliste, d'Egidius Bucherius, d'Egidius Gelenus et de Jean Morin, qui placent l'apparition, le premier près de Rome, le second à Nivomagus (Neumagen), le troisième à Sinzich, au confluent du Rhin et de l'Ahr, à 10 milles germaines de Neumagen, et le quatrième, dans le pays des Eduens, entre Autun et Saint-Jean de Ladona, en vient à un cinquième avis, qui fait partir Constantin des bords du Danube, et suppose même, que ce fut, sous l'influence de l'apparition et déjà précédé du labarum, qu'il défit et refoula, au-delà de ce fleuve, les barbares, alliés secrets de Maxence. Chifflet prend, de cette opinion, ce qu'il lui faut, pour conclure que la croix miraculeuse s'est montrée, dans l'Alémannie, aux environs de Brisach, en semblant oublier que, à cette époque, Brisach était encore sur la rive gauloise : *Locum igitur visionis assignamus inter Danubium et Rhenum in Alemannia, et haud procul ea Rheni parte, ex qua per Vesontionem brevissimus ad Segutium transitus fuit..... Coactus igitur Constantinus bellum paravit. Interim Barbari innumerabiles transrhenani, junctis viribus, ei occurrere parant, Maxentio (ut videtur) fœderati : ut horum scilicet objectu vel abstineretur Constantinus à tentandis Alpibus, vel attritis jam copiis eas transgressas, à Maxentianis in Italia leviore conatu conficeretur. Horum Barbarorum sex nationes recenset Nazarius, Bructeros, Chamasos, Cheruscos, Vangiones, Tubantes, Alemannos. Innu-*

le col de Suze, donc il avait pris son passage par les Alpes graies ou cottiennes (aujourd'hui le mont Cénis). Depuis Trèves il avait suivi la grande voie romaine, en passant par Strasbourg, Ell près Benfeld, Brisach, puis Largitzen, Mandeure, Velcro, Besançon, Genève.... Dans cette direction, bien loin de se rapprocher du Danube, il s'en éloignait toujours plus, du moins à partir de Brisach.[1] Chifflet, selon nous, ne s'est pas trompé, en plaçant la scène dans le voisinage de cette ville, à peu près à mi-chemin entre Trèves et les Alpes, à la dernière station de la route sur le Rhin. Constantin l'a déclaré lui-même à Eusèbe, l'apparition a été vue, non-seulement par lui, mais par toutes les troupes, qui l'accompagnaient;[2] un martyr a été plus explicite encore, en face de Julien l'apostat et, en dépit des tortures, il a dit : *par toute l'armée*,[3] et ce témoin oculaire a scellé de son sang ce témoignage. Pour rester d'accord avec cette donnée historique et, disons-le, avec toutes les règles de la probabilité et de la vraisemblance, de quelque manière que l'on envisage le fait, il ne peut

merae simul gentes, inquit, ad bellum coactae. sed uno impetu tum fusae, dùm collativam vim comparant, compendiosam victoriam praestiterunt. En illud praelium ad quod viso crucis signo, auditaque voce : IN HOC VINCE, *Constantinus animatus est, sed tantae victoriæ quis fuit campus? Alemannia, quae tum Rheno, Mœno et Danubio continebatur : Danubii sinistra ripa, Rheni dextra : Brisiacio opinor, vicinus ager transrhenanus, undè per Vesontionem expeditissimus ad Segusianas Alpium fauces transgressus, hoc ferè mansionum stationumque ordine. Vesontione, Urbâ, Lausanniâ, Agauno, Mauriennâ, Augustâ-Prœtoriâ, Cinisio monte, Segusio.* Chifflet mentionne les sources, où il a puisé les éléments de son opinion, c'est dans Monbritius, *De inventione sanctae crucis*; dans Petrus, *in catalogo*; dans Jacobus Juanuensis, in *legendâ Lombardicâ* et dans les Registres ou Annales manuscrites de plusieurs églises (*multarum ecclesiarum codices Mss.*) et plus particulièrement, parmi ces documents, dans le *Liber sacrarum lectionum* du monastère de Cisteaux. C'est de ce dernier manuscrit, qu'il a tiré la chronique, qu'il a transcrite toute entière aux pages 171 et suivantes. V. *P. F. Chiffletii Vesontionensis societatis Jesu Presbyterii Dissertationes tres*, p. 176, 177. Edit., Paris, 1676.

1. V. *In intinere à Mediolana per Alpes Grajas ad Argentoratum*, p. 348 et suiv. Edit. de Wesseling, *Als. illust.* de Schœpflin, t. I, p. 616, et Itinéraire de Trèves à Strasbourg, p. 371. V. *Géogr. des Gaules* par Walkenaër, t. III, p. 80.

2. Le texte grec dit : καὶ τὸ ϛρατιωτικὸν ἅπαν. Eusèbe, ch. 28, p. 422.

3. *Nam nos quoque ipsi signum aspeximus cum bello interessemus et litteras legimus. Quin etiam totus quoque id contemplatus est exercitus. et multi hujus rei testes sunt in tuo exercitu.* V. *apud Metaphrastum acta sanctorum. Die 20 octobr.*

être placé que là, où le corps expéditionnaire s'est trouvé, sinon au complet, au moins bien près de l'être, où enfin il avait pris des proportions assez imposantes pour mériter le nom d'armée. Or; à Brisach seulement, il a pu acquérir cette force. Les Francs et les Alémans n'étaient pas loin, mais affaiblis, découragés et comme abasourdis par leurs récentes défaites; il fallait profiter de leur stupeur[1]. La nécessité faisait à Constantin une loi de la promptitude; la rapidité de sa marche était autant contre les Germains que contre Maxence; le problème à résoudre était de battre ce rival, au-delà des monts, et de reparaître, presqu'immédiatement, sur le Rhin. Dans ces circonstances, où les hommes et le temps manquaient, Constantin n'aura pas augmenté les délais et les difficultés, en imposant aux troupes, cantonnées, depuis la source du Rhin jusqu'à Trèves, de faire, deux fois, le voyage, d'abord pour venir le joindre, ensuite, pour partir avec lui; il aura quitté cette capitale, en entraînant à sa suite, avec sa fidèle légion britannique, les contingents fournis par la Belgique; puis, en avançant, ses rangs se seront grossis des renforts, semés sur son passage, dans les deux Germanies gauloises, jusqu'à la dernière station sur le Rhin. Là, sans nul doute, l'auront attendu toutes les forces venues de cantonnements plus éloignés; en d'autres termes, le lieu du principal rassemblement aura été, par la force même des choses, le point, où la voie romaine quittait la rive; or, ce point, on le sait déjà, était Brisach, que Chifflet semble placer, par une erreur évidente, sur la rive germaine, et qui, alors encore, était sur la nôtre.[2] Il pouvait rester

1. *Tanquam feras bestias ab Imperii sui finibus absterruit.* Eusèbe, ch. 25, p. 420.

2. *Brisacio, opinor, vicinus ager transrhenanus*, dit Chifflet (Dissert. cit., p. 176). Brisach, sur tous les itinéraires d'Antonin, est sur la rive gauche. V. Schœpflin, t. I, p. 616, et Walckenaër, t. III, p. 79 et 80; telle était encore sa situation au X[e] siècle : *est in Alsatiæ partibus castellum Brissacgauve patrio vocabulo nuncupatum, quod et Rhenus in modum insulae cingens, et naturalis ipsa loci asperitas munit.* Luitprand, *Chronic.*, liv. 4, ch. 14.—*Sigebertus, anno* 943 : *Rex Otto obsedit Brisagam, oppidum Alsatiae.* Cet état de choses changea, du X[e] au XII[e], sans qu'il soit possible d'en préciser mieux l'époque; ce qui est certain, c'est que ce changement remontait déjà à un long temps au XIII[e] siècle; voici ce que constatent les *Annales des Dominicains de Colmar*, à l'année 1295 : *Rhenus qui longo tempore oppidum Brisacum ab Alsatiâ diviserat, isto anno pro parte ad latus montis se aliud transferebat.* Guilliman, qui rapporte ces témoignages, affirme que, de son temps, au XVII[e] siècle, les traces de l'ancien lit du Rhin étaient parfaitement visibles, sur la rive droite, derrière Brisach; elles le sont encore,

religion du Christ, bien loin d'être persécutée, avait trouvé, dans le souverain, appui et protection. A sa mort, arrivée en 306, son fils Constantin lui succéda; ce jeune prince fut acclamé par les légions britanniques. Le nouvel empereur vola au secours de la Gaule, dont les frontières se trouvaient, de nouveau, envahies par les Alémans et les Francs, cette fois, réunis et confédérés. Il les défit, dans plusieurs combats, et les refoula bien loin par de là le Rhin. Deux rois de ces peuples, Ascaric et Ragaise, tombèrent même en son pouvoir; il eut la cruauté d'exposer aux bêtes, dans le cirque, ces deux nobles captifs, et fit subir le même sort à une foule de ses prisonniers. C'était un exemple terrible, qu'il voulait frapper, mais c'était aussi un crime, et cependant un de ses panégyristes[1] a trouvé la force de justifier cet acte, digne d'un véritable barbare, par l'excuse banale de la nécessité et de la raison d'État.

Constantin, après ces victoires, fortifia les bords du Rhin, en élevant, de distance en distance, des châteaux, qu'il remplit de nombreux défenseurs. Non content de ces précautions, il fit équipper et armer une grande quantité de barques, toujours prêtes à sillonner le fleuve, en tous sens, et à porter secours, sur tous les points, où l'ennemi pourrait se montrer.

Pendant que l'Empereur assurait, de ce côté, la défense de l'empire, un usurpateur, Maxence, avait pris le titre d'Auguste, en Italie, et cimenté son usurpation par des victoires. Il comprimait Rome par la crainte, et faisait peser sur elle, et notamment sur les chrétiens, la plus odieuse tyrannie. Constantin tenta en vain la voie des négociations[2] avec ce dangereux compétiteur; enfin, il crut le moment venu d'en appeler aux armes. Toutes ses forces réunies se réduisaient à 98,000 soldats, en majeure partie, échelonnés sur les bords du Rhin. Sur un effectif aussi restreint il ne put prendre que la moitié, environ 45,000 hommes,[3] d'autres disent seulement 25,000,[4] pour aller se mesurer

1. *Cladem suam, quantumvis multi pereant, vulgus ignorat. Compendium devincendorum hostium duces sustulisse.* Laguille transcrit, en le traduisant, ce passage d'Eumène, sans ajouter un mot pour le flétrir. V. *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. *Optavit, rogavit que Constantinus pacem cum Maxentio. Negata est, inquit Nazarius, concordia cui parata erat victoria.* V. Chifflet. *Dissertatio de conversione Constantini magni*, ch. 2, p. 176.

3. Zozime. *Hist. romaine*, liv. 2, p. 86. — Ibidem et Gibbon. *Hist. de la décadence de l'emp. romain*, t. III chap. 14, p. 54, qui renvoie au panégyr. vet. IX, 3.

4. *Vix enim quartâ parte exercitus contra centum millia armatorum hostium Alpes*

avec un rival, qui disposait de toutes les armées de l'Italie et même de l'Afrique romaine. L'entreprise était donc difficile et chanceuse.

Ce fut pendant qu'il marchait à cette expédition, c'est-à-dire, vers l'an 311, que s'opéra le plus grand évènement du siècle, la conversion de Constantin. Lui-même a raconté à Eusèbe les circonstances du prodige, et ce savant historien, cet illustre évêque de Césarée, a transmis à la postérité les paroles mêmes de l'Empereur : Constantin s'avançait, au milieu de ses troupes, plongé dans les méditations les plus profondes; il réfléchissait à l'impuissance, au néant de tous les dieux du paganisme, à la triste fin de tous les princes, ses prédécesseurs, qui les avaient invoqués; il se rappelait que Constance, son père, avait déjà désespéré de ces divinités-là et mis sa confiance dans le Dieu seul et unique, qu'il en avait été récompensé par des marques visibles de la protection divine; repassant donc toutes ces choses dans son esprit, continue le digne et saint confident de Constantin, il en conclut que, après une pareille expérience, c'était folie d'honorer des divinités, qui ne sont rien, que le Dieu à adorer était le Dieu de son père. Il se mit à l'implorer, le priant, le suppliant de se révéler à lui et de lui tendre une main secourable. Pendant que l'Empereur faisait cette prière, les yeux tournés vers le ciel, il y vit apparaître, au-dessus du soleil, objet de son dernier culte, [1] un signe étrange, un trophée, une croix [2] resplendissante de lumière, avec ces mots écrits en caractères de feu

transgressus es, *ut apparuit*, dit à Constantin un panégyriste, dont l'ouvrage est resté, mais dont le nom est inconnu. V. Gibbon, *loc. cit.*, et les auteurs auxquels il renvoie, n. 51.

1. Quelque temps avant encore il avait sacrifié à *Mithra*, ce Dieu du feu et du soleil, si vénéré dans la Gaule et qui se confondait (nous avons essayé de le démontrer), dans ses principaux attributs, avec Mercure, le Teut gaulois et germain.

2. Le texte grec dit : *σταυροῦ τρόπαιον*, la traduction latine : *crucis tropæum*, ce qui signifie littéralement, en français : trophée de la croix. Cette interprétation, qui d'ailleurs n'offre pas un sens bien précis, ne rend pas complètement l'idée de l'auteur ; en effet Constantin n'a pas vu seulement une croix, mais, au milieu d'une couronne ou cercle d'étoiles, une figure rappelant celle de la croix ; il a vu (et la description, qu'en donne Eusèbe lui-même, au chapitre 31, le prouve suffisamment), le monogramme du mot Christ, en grec Χριστός, c'est-à-dire, les deux premières lettres de ce mot entrelacées. Aussi Amédée Thierry a-t-il eu raison de dire : un objet de forme étrange, rappelant grossièrement l'image d'une croix. V. *Hist. de la Gaule*, t. III, chap. 3, p. 192. — V. *Eusebii Pamphili de vita Constantini ecclesiasticae Historiae libri decem*, trad. Henricus Valesius. Edit. Mayence, MDCLXXII, p. 410.

dans son auréole : vainque par ceci, *hoc vince.* [1] A cette vue, Constantin et toute son armée, comme lui, témoin du miracle, demeurèrent stupéfaits d'étonnement et d'admiration.

Dans le premier moment, il ne savait pas trop, pour nous servir de ses propres expressions, ce que lui voulait cette apparition. [2] Il y pensa longtemps et beaucoup; la nuit le surprit, dans ses réflexions, et, durant son sommeil, un être à l'aspect divin [3] se présenta à lui, tenant à la main le même signe, qui s'était montré, la veille, dans le ciel, et lui ordonna d'en placer l'image sur sa bannière et de la faire porter devant lui, dans les combats, comme un gage assuré de secours et de protection contre les ennemis.

Dès le lendemain, des ouvriers habiles se mirent à l'œuvre, et, sur les indications mêmes de Constantin, reproduisirent, en or et en pierreries, le signe sauveur : l'anagramme du Christ, se détachant d'une couronne de diamants, comme d'une auréole d'étoiles; tel fut, désormais, l'enseigne impérial, le *Labarum* de Constantin. [4]

Sous cette égide sacrée, Constantin sent renaître son espoir et son courage; il n'est pas encore chrétien, par le baptême; mais il l'est déjà, par le cœur : l'armée, qu'il va combattre, est plus de quatre fois supé-

1. Eusèbe, Socrate, Sozomène, qui ont écrit en grec, présentent cette inscription en grec : Τουτῳ Νίκα; ce n'est pas une preuve qu'elle fut réellement écrite en cette langue, « du reste il ne serait pas si étrange, dit l'abbé Du Voisin, répondant à Voltaire, que le ciel se fût expliqué en grec, dans les Gaules ou dans l'Italie. On sait, en effet, que la langue grecque n'était guères moins connue dans tout l'empire romain que la langue latine. Eusèbe, Socrate, Sozomène rapportent, il est vrai, l'inscription en grec, parce qu'ils écrivaient dans cette langue; mais si M. de Voltaire aime mieux une inscription latine, au lieu de Τουτῳ Νίκα, nous lui permettrons de supposer, sur l'autorité de Philostorge, qu'on lisait : *hoc vince*, ou, comme on le lit encore sur quelques médailles : *hoc signo victor eris.* » V. *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, par l'abbé Du Voisin, 2e partie, § XV, p. 302, 303.

2. *Quidnam hoc spectrum sibi vellet* : le texte grec dit : ἐλέγε, τί ποτέ εἴη τό φάσμα. V. Eusèbe, chap. 29, φάσμα signifie proprement un fantôme, quelque chose de vague et d'indifini.

3. Le texte dit formellement : le Christ de Dieu, *tum verò Christus Dei dormienti apparuit.* Mais ceci n'est évidemment qu'une conjecture de l'auteur sur l'être apparu et non une attestation positive de l'historien.

4. Voici la discription de cet étendard : *Hasta longior auro contecta, transversam*

rieure à la sienne, mais lui et ses soldats, pleins de confiance dans la promesse du ciel, ne doutent plus de la victoire; ils ne marchent plus, ils courent, ils volent, la distance, qui les sépare des Alpes, disparaît, les Alpes elles-mêmes sont franchies comme à tire d'ailes; au pied des monts, Suze veut arrêter le torrent, elle est emportée; Turin, Milan, Vérone sont forcées; Aquilée et Modène opposent, à leur tour, une vaine résistance; une dernière bataille, sous les murs de Rome, rend Constantin maître de la capitale, où il est reçu comme un libérateur. Maxence avait été entraîné dans la déroute des siens, et, comme si la vengeance céleste se fût appesantie sur ce persécuteur des chrétiens, sur ce contempteur du Dieu vivant, un pont s'écroula sous les pas du fuyard, il périt misérablement, englouti dans les eaux bourbeuses du Tibre.....

Un illustre historien de l'Alsace, l'abbé Grandidier, considère l'apparition de la croix à Constantin, comme l'un des faits les mieux constatés de l'histoire et dont ne peuvent douter que les sceptiques volontaires ou les incrédules par système; Laguille accorde également sa foi au miracle, et tous deux émettent l'opinion, que le fait s'est passé, si non dans notre province même, au moins à sa portée. [1] Amédée Thierry reconnaît aussi l'authenticite du prodige. [2] Ce qui est certain, c'est qu'il est attesté formellement par tous les historiens chrétiens de l'époque et plus ou moins explicitement avoué par les écrivains payens. [3] De ces derniers l'un affirme que des armées célestes, aux boucliers étincelants, aux armes flamboyantes ont été vues, dans les airs, précédant Constantin et prêtes à combattre pour lui; un autre parle de guerriers aux ailes d'or, qui le couvraient de leur égide; d'après un troisième, déjà ce n'était plus à une victoire douteuse que

habet antennam instar crucis. Suprà in ipsa hastae summitate corona erat affixa, gemmis et auro contexta. In hâc salutaris appellationis signum; duae videlicet literae nomen Christi primis apicibus designabant litterâ, P, in medio sui decussatâ.... Porrò ex antenna quae obliquè per hastam trajecta est, velum quoddam dependebat; textum videlicet purpureum pretiosis lapidibus inter se junctis, et luminis sui fulgore oculos praestinguentibus coopertum, multoque intertexto auro inexplicabilem quandam pulchritudinis speciem intuentibus praebens. Eusèbe, liv. 1, chap. 31, p. 423.

1. Grandidier. *Hist. d'Als.* t. I, p. 195. — Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 19.

2. Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. III, p. 170.

3. Eusèbe, liv. 1, ch. 27 à 39. — Lactance, *De mortibus persecutorum*, ch. 44. V. Grandidier *Hist. de l'Église de Strasb.*, t. I, p. 43 et 122.—Porphyre Optatien, poëte contemporain, dans son panégyrique de Constantin, qui se trouve aux *Poëmata vetera*

marchait cet heureux prince, c'était à une victoire promise par le ciel même; tous enfin proclament qu'il n'était bruit, dans la Gaule, que d'une apparition miraculeuse et d'une manifestation éclatante de la divinité en faveur de Constantin.[1] Un arc de triomphe, encore debout à Rome, des inscriptions monumentales et des médailles contemporaines viennent ajouter une preuve de plus à la notoriété publique et à la croyance universelle.[2] Comment ne pas s'étonner, en présence de tant de témoignages et d'autorités, que Schœpflin daigne à peine, en passant, s'occuper de ce sujet et que Strobel ne lui accorde pas même une ligne? Doutaient-ils du fait ou du prodige? Ils pouvaient mettre en pratique le principe du libre examen; il est à regretter que ces deux érudits n'aient pas cru devoir le faire, sur une question, digne de leurs méditations, à plus d'un titre, car elle intéresse le pays, dont ils écrivaient l'histoire.

Eusèbe n'a pas précisé l'endroit, où le signe miraculeux s'est montré à Constantin; mais, en rapprochant ce que nous apprend cet historien,

de Pithou. — Deux autres panégyristes, dont l'un est resté anonyme et l'autre est Nazaire. — Le poëte Prudence, dans sa *réponse à Symmaque*, liv. 1. — Rufin, le continuateur de l'*histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, liv. 9, ch. 9 — Philostorge, auteur arien du 5e siècle, dans son *hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Sozomène, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 3. — Socrate, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 1. — Théodoret, *Hist. ecclés.*, liv. 1, ch. 11. — Gélase de Cyzique, évêque de Césarée après Eusèbe, dans ses *Actes du Concile de Nicée*, liv. 1, ch. 4. — L'anonyme, dont un extrait nous a été conservé par Photius, sous ce titre: *Actes des saints pères Métrophane et Alexandre*. V. ap. *Photii bibliothecae codex*, 256.

1. *In ore denique est omnium Galliarum exercitus visos qui se divinitùs prae se ferebant..., flagrabant verendum nescio quid umbone corusci, et cœlestium armorum lux terribilis ardebat.... Haec ipsorum sermocinatio, hoc inter audientes ferebant: Constantinum petimus, Constantino imus auxilio.* Nazarius, n° 18. — *Non dubiam te, sed promissam petere victoriam. Incerti auctoris panegyr.* V. *inter duodecim panegyricos veteres.* — *Quisnam te Deus tam praesens hortata est majestas, ut..... ipse temet liberandae urbis tempus venisse sentires?* Ibid.

2. Eusèbe constate l'érection, à Rome, d'une statue de Constantin, tenant à la main le signe vu dans le ciel, et il rapporte ainsi l'inscription, qui fut gravée sur le nonument : *Hoc salutari signo quod verae virtutis argumentum est, vestram urbem tyrannicae dominationis jugo liberatam servavi. Senatui populoque romano in libertatem asserto pristinum decus nobilitatis splendoremque restitui.* V. ch. 40. — On voit encore, à Rome, l'arc de triomphe, que le Sénat fit élever en l'honneur de Constantin, après la défaite de Maxence, et l'inscription, rapportée par Gruter, Baronius, Norris, Spon et d'autres

des données, fournies par d'autres écrivains, il n'est pas impossible de combler la lacune et d'arriver, sur ce sujet si intéressant, sinon à une certitude complète, au moins à une probabilité historique des mieux établies. Sozomène constate, comme un point notoire et admis par tous, que la conversion, et par conséquent le miracle, qui l'a déterminée, se sont opérés, dans les Gaules, alors que Constantin était en marche contre Maxence [1], et, un panégyriste, s'adressant à Constantin lui-même, «était-il nécessaire, lui dit-il, de laisser sur le Rhin tant de soldats, tant de barques armées? la terreur de ton nom ne suffisait-elle pas pour arrêter les barbares, sur les bords du fleuve, et défendre le passage [2]? «Et plus loin, le même orateur, plus explicite encore dans son admiration, s'écrie : «qui croira jamais que, en si peu de temps, l'empereur ait pu, avec une armée, voler du Rhin aux Alpes [3]?» En face de pareilles attestations le doute n'est plus permis, c'est bien, dans les Gaules et sur les bords du Rhin, que la croix s'est dessinée, dans le ciel, aux yeux surpris de Constantin et de son armée.

Mais une question plus délicate et qui intéresse à un plus haut point les fastes de l'Alsace, est celle de savoir : où, sur les bords du Rhin, s'est opéré l'événement? Le champ des conjectures est ouvert, chaque historien, à son tour, a donné les siennes, [4] nous allons hasarder les nôtres.

Depuis Maximien et Constance, Trèves était devenu le principal siège

savants antiquaires ou historiens, implique de la part du Sénat, qui était payen encore, la reconnaissance officielle de quelque miracle, de la protection toute spéciale de la divinité en faveur de Constantin; on y lit : *quod instinctu divinitatis*, etc... V. *Dissertation de l'abbé Du Voisin*, § 18, p. 97. — Un autre monument, consacré aussi par le Sénat, rappelait ou reproduisait le signe apparu, auquel l'auteur payen, qui le constate, donne le nom de *Signum Dei*. V. *Paneg. incerti autoris*. — Voir aussi dans la dissertation précitée, p. 92 à 116, tous les monumens, inscriptions ou médailles, contemporains ou voisins du fait, et qui en consacrent le souvenir.

1. Zozomène, *Hist. ecclés.*, lib. 1, ch. 51. V. aussi Eusèbe, *De vita Const.*, lib. 1, ch. 26, 28, 30 et suiv., et Prudence *contre Symmaque*, liv., 1, ch. 1.

2. *Rhenum tu quidem, toto limite dispositis exercitibus, tutum reliqueras. Incerti paneg.*, n° 2.

3. *Quis crederet tam citò a Rheno ad Alpes imperatorem cum exercitu pervolasse? Incerti paneg.*, n° 4.

4. Ausone a nommé *Nivomagus* (Neumagen) camp retranché de Constantin, à 6 lieues au-dessous de Trèves, sur la Moselle. *Nivomagum divi castra inclyta Constantini.* —

des empereurs, dans les Gaules; là étaient un arsenal fameux, des approvisionnements de toutes espèces, des fabriques d'armes, le trésor de l'empire, le Préfet du prétoire et toute la haute administration militaire et civile [1]. L'on peut donc admettre, avec Laguille, sans crainte de se tromper, que ce fut de ce centre de ses forces que Constantin s'élança vers l'Italie. Ce point de départ admis, et il doit l'être d'autant plus facilement, que Constantin, après avoir repoussé l'invasion germaine, sur tout le littoral du Rhin, jusqu'à l'Océan, s'était porté dans les îles britanniques, pour y châtier des révoltés [2], et que, au retour de cette expédition et voulant se rapprocher du Rhin, il dut nécessairement revenir en Belgique et s'arrêter dans la capitale; ce fut là sans doute qu'il résolut, ou selon le langage d'Eusèbe, qu'il décréta [3] la guerre contre Maxence; ce sera donc, entre Trèves et les Alpes, que se trouvera l'endroit, où le fait de l'apparition s'est accompli; seulement il ne faudra le chercher, ni dans une ville, ni dans un camp, ni dans une localité habitée quelconque, la vision s'étant montrée, pendant que Constantin et son armée étaient en marche, en rase campagne donc ou sur la route, dans un lieu sans nom jusque là, Constantin du moins ne lui en a pas donné et Eusèbe non plus [4].

Le chemin à suivre, sur une bonne partie de son parcours, longeait le Rhin et traversait l'Alsace dans la plus grande étendue de cette province; le pays de Trèves était voisin du nôtre, et Constantin, dans cette campagne, franchissait les distances avec une rapidité vraiment phénoménale : ceci déjà ne laisse presque plus de doute que l'Alsace

D'autres plus modernes ont été chercher le lieu de l'événement non loin de Trèves même; il en est quelques uns qui se sont égarés jusqu'à Besançon, Autun et Troyes.

1. V. *Histoire d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, liv. 4, p. 344. 345, 346, 364, 366.

2. *Sed et Barbaros, qui ad Rhenum et occidentalem Oceanum positi novos motus concitare ausi essent, cunctos suae dominationi subjiciens, ex feris mansuetos reddidit.* Eusèbe, *De vit. Const.*, lib. 1, ch. 25, p. 420; et après, dans le même chapitre : *Quibus ex animi sententia confectis, reliquas orbis partes sibi ob oculos proponens, interim quidem adversus Britannicas gentes in intimo Oceani recessu sitas trajecit. Eas vero cum subjecisset, ad alias mundi partes oculos convertit, ut ea quae auxilio ipsius indigebant, persanaret.* Immédiatement après vient le chapitre 26, qui commence ainsi : *post haec*, après ces choses, et qui traite des préparatifs de la guerre contre Maxence.

3. *Quomodo Romam Maxentii tyrannide liberare decreverit*: c'est ainsi qu'Eusèbe intitule son chapitre 26.

4. *Eo viso et se ipsum et milites omnes, qui ipsum nescio quò iter facientem seque-*

n'ait été, sinon le théâtre, au moins le témoin le plus rapproché, de l'évènement. Le P. Pierre-François Chifflet a voulu préciser davantage l'emplacement et n'a pas hésité, en se fondant sur d'antiques légendes et documents, par lui découverts à Cisteaux, et que le savant Henschenius lui a déclaré être conformes, en ce point, à quelques vieux et respectables manuscrits de Trèves, à le fixer, aux environs de Brisach, entre le Rhin, dit-il, et le Danube.[1] Cette opinion est basée sur cette supposition, évidemment erronée, que Constantin serait parti des bords du Danube, après avoir refoulé les Germains au-delà. S'il en eût été ainsi, ses panégyristes, dans leurs louanges, plus ou moins emphatiques, n'auraient pas manqué de le représenter, s'élançant, pour ainsi dire, d'un seul bond, du Danube jusqu'aux Alpes. Puis, pourquoi l'Empereur, avant d'entreprendre cette glorieuse campagne, aurait-il consacré tant d'efforts et de soins à mettre en état de défense la barrière du Rhin, si la Germanie avait été réellement refoulée et comme enchaînée au-delà du Danube? Pourquoi ces fortifications nouvelles, ces soldats toujours en éveil, ces barques armées? Non, les Alémans et les Francs n'avaient pas cessé d'être derrière le Rhin, et Constantin n'a pu préparer son expédition que sur notre rive. Il a débouché, en Italie, par

bantur (ὅδ᾽ ἡ ςελλομένω ποι πορείαν) *et qui spectatores miraculi fuerant*, *vehementer obstupefactos*, Eusèbe, ch. 28.

1. Le P^e^ Chifflet, après avoir, dans une dissertation *ex professo*, examiné et réfuté les opinions de Nicéphore Calliste, d'Egidius Bucherius, d'Egidius Gelenus et de Jean Morin, qui placent l'apparition, le premier près de Rome, le second à Nivomagus (Neumagen), le troisième à Sinzich, au confluent du Rhin et de l'Ahr, à 10 milles germaines de Neumagen, et le quatrième, dans le pays des Eduens, entre Autun et Saint-Jean de Ladona, en vient à un cinquième avis, qui fait partir Constantin des bords du Danube, et suppose même, que ce fut, sous l'influence de l'apparition et déjà précédé du labarum, qu'il défit et refoula, au-delà de ce fleuve, les barbares, alliés secrets de Maxence. Chifflet prend, de cette opinion, ce qu'il lui faut, pour conclure que la croix miraculeuse s'est montrée, dans l'Alémannie, aux environs de Brisach, en semblant oublier que, à cette époque, Brisach était encore sur la rive gauloise : *Locum igitur visionis assignamus inter Danubium et Rhenum in Alemannia, et haud procul ea Rheni parte, ex qua per Vesontionem brevissimus ad Segutium transitus fuit..... Coactus igitur Constantinus bellum paravit. Interim Barbari innumerabiles transrhenani, junctis viribus, ei occurrere parant, Maxentio (ut videtur) fœderati : ut horum scilicet objectu vel abstineretur Constantinus à tentandis Alpibus, vel attritis jam copiis eas transgressas, à Maxentianis in Italia leviore conatu conficeretur. Horum Barbarorum sex nationes recenset Nazarius, Bructeros, Chamasos, Cheruscos, Vangiones, Tubantes, Alemannos. Innu-*

le col de Suze, donc il avait pris son passage par les Alpes graies ou cottiennes (aujourd'hui le mont Cénis). Depuis Trèves il avait suivi la grande voie romaine, en passant par Strasbourg, Ell près Benfeld, Brisach, puis Largitzen, Mandeure, Velero, Besançon, Genève.... Dans cette direction, bien loin de se rapprocher du Danube, il s'en éloignait toujours plus, du moins à partir de Brisach.[1] Chifflet, selon nous, ne s'est pas trompé, en plaçant la scène dans le voisinage de cette ville, à peu près à mi-chemin entre Trèves et les Alpes, à la dernière station de la route sur le Rhin. Constantin l'a déclaré lui-même à Eusèbe, l'apparition a été vue, non-seulement par lui, mais par toutes les troupes, qui l'accompagnaient;[2] un martyr a été plus explicite encore, en face de Julien l'apostat et, en dépit des tortures, il a dit: *par toute l'armée*,[3] et ce témoin oculaire a scellé de son sang ce témoignage. Pour rester d'accord avec cette donnée historique et, disons-le, avec toutes les règles de la probabilité et de la vraisemblance, de quelque manière que l'on envisage le fait, il ne peut

merae simul gentes, inquit, ad bellum coactae. sed uno impetu tum fusae, dùm collativam vim comparant, compendiosam victoriam praestiterunt. En illud praelium ad quod viso crucis signo, auditaque voce : IN HOC VINCE, *Constantinus animatus est, sed tantae victoriæ quis fuit campus? Alemannia, quae tum Rheno, Mœno et Danubio continebatur : Danubii sinistra ripa, Rheni dextra : Brisiacio opinor, vicinus ager transrhenanus. undè per Vesontionem expeditissimus ad Segusianas Alpium fauces transgressus, hoc ferè mansionum stationumque ordine. Vesontione, Urbâ, Lausanniâ, Agauno. Mauriennâ, Augustâ-Prœtoriâ. Cinisio monte, Segusio.* Chifflet mentionne les sources, où il a puisé les éléments de son opinion, c'est dans Monbritius, *De inventione sanctae crucis*; dans Petrus, *in catalogo*; dans Jacobus Juanuensis, *in legendâ Lombardicâ* et dans les Registres ou Annales manuscrites de plusieurs églises (*multarum ecclesiarum codices Mss.*) et plus particulièrement, parmi ces documents, dans le *Liber sacrarum lectionum* du monastère de Cisteaux. C'est de ce dernier manuscrit, qu'il a tiré la chronique, qu'il a transcrite toute entière aux pages 171 et suivantes. V. *P. F. Chiffletii Vesontionensis societatis Jesu Presbyterii Dissertationes tres*, p. 176, 177. Edit., Paris, 1676.

1. V. *In intinere à Mediolana per Alpes Grajas ad Argentoratum*, p. 348 et suiv. Edit. de Wesseling, *Als. illust.* de Schœpflin, t. I, p. 616, et Itinéraire de Trèves à Strasbourg, p. 371. V. *Géogr. des Gaules* par Walkenaër, t. III, p. 80.

2. Le texte grec dit : καὶ τό ςρατιωτικὸν ἅπαν. Eusèbe, ch. 28, p. 422.

3. *Nam nos quoque ipsi signum aspeximus cum bello interessemus et litteras legimus. Quin etiam totus quoque id contemplatus est exercitus. et multi hujus rei testes sunt in tuo exercitu.* V. *apud Metaphrastum acta sanctorum. Die 20 octobr.*

être placé que là, où le corps expéditionnaire s'est trouvé, sinon au complet, au moins bien près de l'être, où enfin il avait pris des proportions assez imposantes pour mériter le nom d'armée. Or; à Brisach seulement, il a pu acquérir cette force. Les Francs et les Alémans n'étaient pas loin, mais affaiblis, découragés et comme abasourdis par leurs récentes défaites; il fallait profiter de leur stupeur[1]. La nécessité faisait à Constantin une loi de la promptitude; la rapidité de sa marche était autant contre les Germains que contre Maxence; le problème à résoudre était de battre ce rival, au-delà des monts, et de reparaître, presqu'immédiatement, sur le Rhin. Dans ces circonstances, où les hommes et le temps manquaient, Constantin n'aura pas augmenté les délais et les difficultés, en imposant aux troupes, cantonnées, depuis la source du Rhin jusqu'à Trèves, de faire, deux fois, le voyage, d'abord pour venir le joindre, ensuite, pour partir avec lui; il aura quitté cette capitale, en entraînant à sa suite, avec sa fidèle légion britannique, les contingents fournis par la Belgique; puis, en avançant, ses rangs se seront grossis des renforts, semés sur son passage, dans les deux Germanies gauloises, jusqu'à la dernière station sur le Rhin. Là, sans nul doute, l'auront attendu toutes les forces venues de cantonnements plus éloignés; en d'autres termes, le lieu du principal rassemblement aura été, par la force même des choses, le point, où la voie romaine quittait la rive; or, ce point, on le sait déjà, était Brisach, que Chifflet semble placer, par une erreur évidente, sur la rive germaine, et qui, alors encore, était sur la nôtre.[2] Il pouvait rester

1. *Tanquam feras bestias ab Imperii sui finibus absterruit.* Eusèbe, ch. 25, p. 420.

2. *Brisacio, opinor, vicinus ager transrhenanus*, dit Chifflet (Dissert. cit., p. 176). Brisach, sur tous les itinéraires d'Antonin, est sur la rive gauche. V. Schœpflin, t. I, p. 616, et Walckenaër, t. III, p. 79 et 80; telle était encore sa situation au X[e] siècle : *est in Alsatiæ partibus castellum Brissacgauve patrio vocabulo nuncupatum, quod et Rhenus in modum insulae cingens, et naturalis ipsa loci asperitas munit.* Luitprand, *Chronic.*, liv. 4, ch. 14. — *Sigebertus, anno* 943 : *Rex Otto obsedit Brisagam, oppidum Alsatiae.* Cet état de choses changea, du X[e] au XII[e], sans qu'il soit possible d'en préciser mieux l'époque; ce qui est certain, c'est que ce changement remontait déjà à un long temps au XIII[e] siècle; voici ce que constatent les *Annales des Dominicains de Colmar*, à l'année 1295 : *Rhenus qui longo tempore oppidum Brisacum ab Alsatiâ diviserat, isto anno pro parte ad latus montis se aliud transferebat.* Guilliman, qui rapporte ces témoignages, affirme que, de son temps, au XVII[e] siècle, les traces de l'ancien lit du Rhin étaient parfaitement visibles, sur la rive droite, derrière Brisach; elles le sont encore,

encore quelques troupes à recueillir, mais le gros de l'armée, en légions et en auxiliaires, était réuni; là était la population armée de notre province, cette fameuse cavalerie séquanienne et médiomatricienne, qui allait assurer le triomphe de Constantin, comme elle avait assuré le triomphe de César, [1] et certes, si un miracle a dû électriser Constantin et son armée, la providence ne put choisir un instant plus favorable pour l'accomplir, que celui, où ce prince, à la tête de ses plus vaillantes troupes, quittait le Rhin et allait, avec elles, prendre son véritable élan vers les Alpes.

Le savant, dont nous examinons l'opinion, a bien fait de chercher, à proximité de Brisach, le lieu témoin du prodige; seulement, il n'aurait pas dû, dans ses investigations, s'égarer au-delà du fleuve [2]. Nous revendiquerons donc, pour l'Alsace, ce que Chifflet a cru pouvoir donner au Brisgaw, et, consultant une vieille tradition populaire et locale, qui fait de *Biesheim* une abréviation de *Büssesheim*, et cherche l'explication de ce nom dans quelque grande expiation (c'est le sens de *Büssen*), nous retrouverons là, sur l'emplacement de l'un de nos plus modestes villages, le lieu, où, sous l'influence de la croix miraculeuse, Constantin a abjuré ses erreurs, humilié sa grandeur devant le

aujourd'hui. V. l'*excellente Notice sur le Vieux-Brisach*, par M. Coste, *Revue d'Alsace*, 1853, p. 98.

1. «Elle fut obligée (la cavalerie Maure et Numide de Maxence) de céder à l'impétuosité des cavaliers gaulois, qui, plus fermes que les africains, surpassaient en activité les autres escadrons», dit Gibbon (*Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. III, ch. 44, p. 68), en se fondant sur les 2 panégyristes IX, 16, X, 28, et sur Zozime, liv. 1, p. 86, 88. De quelle cavalerie gauloise peut-il être question, ici, si ce n'est de la cavalerie trévirienne, médiomatricienne et séquanienne, qui avait déjà décidé, sous César, le gain de la bataille de Pharsale? Une charge de la cavalerie, dirigée par Constantin en personne, détermina aussi la déroute de Maxence devant Rome et la fortune de cette journée mémorable. V. Gibbon, *loc. cit.* Voir aussi ci-dessus, p. 310 et suiv.

2. Peut-être Chifflet a-t-il puisé son opinion à la même source, que le célèbre écrivain Mariana, qui place aussi, sans le mieux préciser cependant, le lieu de l'apparition dans les environs de Brisach; mais, sans nul doute, Mariana, dans ses recherches, n'a pas franchi le Rhin; il est resté où était Brisach, lors de l'événement, sur la rive gauloise. — *Der berühmte Geschichtschreiber Mariana, ein Jesuit, erzaehlt in seiner Weltgeschichte : Constantin der Grosse habe auf seinem Heerzuge aus Britannien (311), durch Deutschland und Franckreich nach Rom, in Krieg gegen Maxentius, seinen Gegenkaiser, bei Brisach am Himmel ein glaenzendes Kreuz gesehen mit der Umschrift in griechischer*

signe du salut, et promis de racheter son passé par la plus grande des rédemptions, le baptême, enfin où, pour lui et pour l'empire romain, il a pris l'engagement solennel de se faire chrétien. L'endroit, où s'est opérée cette amende honorable, cet immense changement, a été à bon droit nommé *lieu de la pénitence*, disons, de la conversion, *Büssesheim*, et telle fut bien, non-seulement d'après la légende, mais aussi d'après les titres et les chartes les plus anciennes, la première appellation de Biesheim[1].

Constantin a laissé à nos contrées rhénanes d'autres souvenirs encore, que ceux de sa conversion; c'est réellement de lui que datent, nous ne disons pas l'établissement de nos premiers municipes, mais leur réorganisation et leur splendeur.

Déjà Maximien et quelques empereurs, avant lui, en fixant leur résidence et leur cour à Trèves, avaient fait de cette ville, naguère encore à demi barbare, une seconde Rome; déjà, dotée de toutes les prérogatives, de toutes les immunités des cités italiques, elle était leur digne émule par ses temples, ses amphithéâtres, ses palais, ses ponts, ses aqueducs, ses thermes, ses places, son capitole. Constantin l'enrichit de nouveaux monumens, de nouveaux priviléges, de nouvelles grandeurs, il lui donna ses titres de noblesse, il en fit l'une des quatre grandes métropoles du monde romain, il la nomma la capitale des Gaules.

Telle fut en effet la fortune de cette cité, sous ce prince, et pendant près d'un siècle : il divisa l'empire en quatre grandes préfectures; l'une d'elles réunit, sous sa vaste juridiction, tout le territoire, que nous appelons, aujourd'hui, la France, l'Espagne et l'Angleterre; à la tête de cet immense gouvernement fut placé le Préfet du prétoire des Gaules, et le siége de cette espèce de Vice-roi, représentant immédiat de l'Em-

Sprache : In diesem Zeichen wirst du siegen. Cette citation est de P. Rosmann, dans son intéressante *histoire de Brisach*, p. 17 et 18, édit. Fribourg, 1851.

1. L'empereur Frédéric Ier et Henri, évêque de Basle, dans deux titres, l'un de 1152, l'autre de 1180, tous deux cités par Schœpflin, donnent à cette localité le nom de *Büssesheim*. Reiner, prieur de *Büssesheim*, figure comme témoin dans une charte d'Ortlieb, évêque de Basle, datée de 1154. Enfin, les *Annales des Dominicains de Colmar* nous apprennent que, en 1273, l'évêque de Basle bâtit un château à *Büsesheim*. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, p. 272. Ajoutons, pour expliquer la transformation, du reste si facile à comprendre, de Büsesheim ou Büssesheim en Biesheim, que, dans le langage de l'Alsace, on fait de Büssen, *Biessen* et même *Biésen*.

pereur, fut fixé à Trèves [1]. La préfecture des Gaules fut subdivisée, à son tour, en trois gouvernemens particuliers, qui prirent le nom de *Diocèses* et qui eurent, chacun, pour chef un délégué ou suppléant du Préfet, avec le titre de Vicaire. Le vicariat des Gaules proprement dites, fut lui-même partagé en dix sept provinces, dont six furent régies par des Proconsuls et onze par des Présidens. Le vicaire des Gaules établit également sa résidence à Trèves. Ce haut dignitaire avait sous sa dépendance le président de la Séquanaise, *maxima Sequanorum,* résidant à Besançon, et le recteur consulaire ou proconsul de la Germanie première, qui siégeait à Mayence [2].

Cette division territoriale et hiérarchique n'entraîna que de légers changemens dans l'état géographique des deux provinces, dont est sortie l'Alsace: Strasbourg, Spire et Worms continuèrent à relever de Mayence. et Besançon fut, comme avant, la métropole de la Séquanaise [3]. Le *Landgraben* resta la limite de ces provinces.

Jusques là, les Préfets du prétoire avaient concentré dans leurs mains tous les pouvoirs civils et militaires, et cette puissance, presque souveraine, tendait à contrebalancer celle même de l'Empereur; Constantin la renferma dans de justes bornes : il lui enleva toute action sur l'armée, en lui conservant l'administration suprême de la justice, de la police et des finances. Premier magistrat civil des Gaules, le Préfet du prétoire eut la juridiction souveraine sur tous les fonctionnaires, qui partageaient, à quelque degré que ce fut, le gouvernement politique des provinces; mais il n'eut plus le commandement des troupes. L'autorité supérieure sur les armées fut réservée à deux grands officiers, qui prirent le titre de maîtres de la milice, l'un pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie [4].

1. Schœpflin a donné, dans son *Alsàtia illust.* Tom I, p. 300 - 301, le catalogue des Préfets du prétoire des Gaules depuis Ambroise, le père du fameux S. Ambroise, jusqu'à la translation de la résidenee de ces hauts fonctionnaires de Trèves à Arles, (Voir aussi Grandidier, *Hist. d'Als.* T. I, p. 196, note 3) c'est-à-dire, de 334 à 402.

2. *Consularis Germaniae primae... Praeses Maximae Sequanorum.* V. *Notitia imperii*

3. V. Sextus Ruffus *in Breviario Imperii*, p. 14. *Notitia dignitatum Imperii occidentalis. romani*, p. 7. Édit. Panciroli et *Notitia Galliarum, apud Duchesne*, t., I, p. 5, cités par Grandidier, *Hist. d'Als.* t. I, p. 195, 196.

4. Zozime, *Hist.*, liv. 2, ch. 33, p. 189. Édit. Cellarii.

Le maître de la milice équestre dans les Gaules, avait un pouvoir absolu sur les soldats, quand ils n'étaient pas réunis en corps d'armée; ce grand dignitaire ne relevait que de l'Empereur [1]. A ce chef militaire obéissaient les *Ducs* et les *Comtes*, officiers de création nouvelle, destinés spécialement à la défense des frontières. Il y avait un Duc de la Séquanique, *Dux Séquanicæ* [2], préposé à la garde de la Séquanaise et de ce que nous appelons, aujourd'hui, la Haute-Alsace, un Duc de Mayence, *Dux Mogontiacensis* [3], dont dépendaient les troupes de la Germanie première, et un Comte d'Argentorat, chef de toute la force militaire dans la Basse-Alsace [4].

Le Duc de la Séquanique ne résidait pas à Besançon, mais à Olin ou Olino, place voisine du Rhin, où il avait son château et commandait un corps de soldats Lataviens ou plutôt Bataviens [5], destiné à garder le passage du fleuve contre les Alémans. Olin était situé, dans la Haute-Alsace, à une lieue du Vieux-Brisach; ce fut sur son emplacement que s'était élevé l'ancien village, aujourd'hui disparu, d'Éden-

1. V. *Notitia dignitat. Imp.* p. 7. Édit. Panir. et S. Jérôme, *Commentare in Ezechielem*, ch. 23.

2. Même notice, *loc. cit.*

3. Même notice, *loc. cit.*

4. *Sub dispositione viri spectabilis Comitis Argentoratensis, tractus Argentoratensis.* V. même notice, p. 135. Édit. Panciroli, et p. 113. Édit. Labbeanae.

5. *Sub dispositione viri spectabilis Ducis Sequanici erant milites Latavienses Olinone.* V. not. *Ibid.* « Il est plus probable, dit Grandidier (*Hist. d'Als.*, t. I, p. 197, note 6), que cette garnison était composée de troupes Hollandaises, que de troupes tirées de la Phénicie, dont le pays, très éloigné, n'était pas même compris dans l'empire d'Occident. » Nous sommes assez disposé à nous ranger à l'avis que les Lataviens de la Phénicie n'ont rien à faire ici; nous ne voudrions pas même contrarier la métamorphose de Lataviens en Bataviens ou Bataves; mais, conjecture pour conjecture, pourquoi, s'il y a ici une faute d'orthographe à réparer, pourquoi la faire porter sur la majuscule plutôt que sur les minuscules du mot? Pourquoi ne supposerait-on pas qu'il faut lire, en cet endroit, *Latobrigii* au lieu de *Latavii*, Latobrigiens ou Latobriges au lieu de Lataviens? Au moins, dans cette supposition, les soldats de la place d'Olino auraient-ils été fournis par l'un des peuples de la Séquanie. V. notre ch. 3 *des origines alsaciennes*, p. 333 et suiv.

Olin ou Olino et son château ducal sont rappelés dans la *Notice des dignités de l'empire d'Occident*, p. 135. Édit. Panicir. et 113, Édit. Labb. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 23, 24, 25 et 198.

burg ou d'Œlenburg, presqu'au centre du district militaire du Duc de la Séquanique, qui s'étendait également dans la Séquanie et dans l'Helvétie.

L'autorité du Comte d'Argentorat était la même que celle des Ducs. Ce Comte était donc indépendant du Duc de Mayence[1]; il était son égal dans le pouvoir et les prérogatives. Il avait, à Argentorat, son château particulier, édifice magnifique, à en juger par le dessin, que nous en a gardé l'ancienne notice de l'empire, et que reproduit une planche de Schœpflin [2]. On croit que ce château avait été bâti sur les ruines du *Trébesbourg*, à l'endroit où s'est élevée, depuis, l'église de S. Étienne [3]. Quelle destinée que celle de ce lieu ! Il aurait porté, à plusieurs siècles d'intervalle, toutes les grandeurs naissantes de Strasbourg, et hélas ! de nos jours, après avoir été foulé par le pied du choriste ou du danseur, il a été, longtemps, réduit à la triste condition d'une halle ou marché, où l'on n'entendait plus, sous les voûtes du temple, que la voix des acheteurs et des marchands ! Honneur à l'époque présente, qui a rendu au culte ce monument, doublement sacré par les souvenirs et par le temps !

La proximité du séjour impérial et l'importance stratégique des provinces rhénanes les associèrent promptement aux grandeurs de la capitale gauloise.

Les principales villes modelèrent leur gouvernement intérieur sur celui de Trèves, qui avait elle-même modelé le sien sur celui de Rome. Du reste, il est à penser que celles de ces villes, qui jouirent des honneurs du municipe, c'est-à-dire, du droit de se régir par ses propres

1. Et encore plus, fait observer Grandidier (*Histoire d'Als.* I, p. 198, note 2), du Président de la province de Besançon. Chevalier, dans son *Histoire de Poligny*, avait émis une opinion contraire, t. I, p. 99.

2. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 309 et 310, *fig. B.* V. aussi la *Notitia dignitatum Imp.* Édit. Panicir., p. 155.

3. C'est l'opinion de Kœnigshoven, dans sa *Chronique*, ch. 4, § 21, p. 238; de Silbermann, dans son *Local-Geschichte der Stadt Strasburg*, p. 34 et plan 6. Grandidier rapporte cette opinion, sans la contredire. V. *Hist. d'Als.*, t. I, p. 198. Silbermann s'énonce ainsi : *In diesem Inbegriff ist, plan VI, die römische Burg angezeiget, worinn unter der römischen Regierung die Kayser einen Comiten oder Grafen gehabt haben. Diese Burg ist wahrscheinlich an dem Ort, wo ietzo das kloster S. Stephan stehet, gewesen bey A.*

magistrats, n'eurent besoin que de bien légères modifications pour se trouver taillées à la mode romaine; elles n'eurent, pour cela, qu'à revenir, sinon à leur forme primitive, au moins à leur forme dernière, à celle, où les avait trouvées la conquête; l'indépendance municipale devait, en effet, être de vieille date, sur cette terre franche de la Séquanie et de la Médiomatricie, où avait dominé, si longtemps, la république oligarchique. Il ne s'est sans doute plus agi, sous l'influence civilisatrice de Constantin et de quelques uns de ses successeurs, que de réglementer l'institution, déjà ancienne, et de faire régner une sage liberté, où avait régné la licence.

Trèves eut son prétoire, son arsenal, son sénat; cette dernière prérogative, pas plus d'ailleurs que la seconde, ne lui était exclusivement particulière: Cologne, Mayence et plusieurs villes de la Germanie citérieure, à la tête desquelles nous citerons Argentorat, Augusta Rauracorum, eurent aussi leur sénat, et, comme Trèves, divisèrent leurs citoyens en trois ordres: celui des maisons sénatoriales ou patriciennes, celui des citoyens de condition libérale ou des bons bourgeois, et celui des gens de métiers.

Les patriciens jouissaient de grandes prérogatives: à eux le sénat et les premières dignités, et cependant chaque citoyen pouvait espérer atteindre à leur hauteur, car l'élection les avait faits ce qu'ils étaient, et la lice, par cette voie, n'était pas encore totalement fermée; elle avait au moins à combler les lacunes, que laissait l'hérédité.

Pour être de l'ordre des bons, disons, des francs bourgeois, il fallait être de condition réputée honnête et posséder des biens en toute propriété; il fallait de plus être né dans la commune ou y avoir été admis au droit de cité. Cet ordre était composé de différentes décuries ou classes: on appelait *curiaux* les citoyens, qui avaient voix active et passive dans la distribution de tous les emplois municipaux, tandis que l'on nommait simplement possesseurs, *possessores*, les personnes qui, bien qu'elles fussent propriétaires fonciers, n'avaient pas néanmoins droit d'entrée aux assemblées, soit parce quelles n'étaient pas encore de condition assez relevée pour cet honneur, soit parce quelles étaient domiciliées ailleurs, car on ne pouvait être à la fois citoyen de deux villes. Plus tard, on qualifia de *Phalburger*, faux-bourgeois, ces hommes qui voulaient ainsi se partager entre deux localités, pour

exercer leurs facultés civiques, dans toutes deux, et le droit public les a forcés d'opter ou l'a fait pour eux.

Le troisième ordre était composé de citoyens, qui gagnaient leur vie en exerçant les arts et métiers; comme chacun de ces états formait une corporation à part, on nommait la réunion de tous ces corps le *collège des métiers*. La plupart des artisans, qui le composaient, étaient des affranchis ou fils d'affranchis, qui n'avaient pas encore fait une fortune suffisante pour entrer dans le second ordre.[1] Qui ne reconnaît là l'origine de nos anciennes tribus de métiers?

Strasbourg est justement fière de son arsenal et de sa fonderie de canons : eh bien! déjà, sous les Romains, cette cité était l'un des plus puissants entrepôts de guerre de toute la Gaule, et, tandis que huit à dix villes, fabriquaient quelques pièces seulement de l'armement militaire, l'une les flèches et les arbalètes, l'autre les cuirasses et les boucliers, celle-ci les balistes, celle-là les béliers et autres engins de siège ou de combat, elle seule, même à l'exclusion de Trèves, jouissait du précieux privilége de fabriquer toutes espèces d'armes offensives ou défensives[2]. C'est que, dès alors, elle était, sinon l'une des plus grandes, au moins l'une des plus importantes places militaires de l'Empire.

Aussi figure-t-elle, dans la notice impériale, à la tête des villes de la Germanie première, immédiatement après Mayence, et avant Spire et Worms[3]. La table Théodosienne la représente avec deux tours, marque distinctive, dans cette carte, des cités de premier ordre[4]. Un auteur contemporain, Ammien-Marcellin, lui assigne le rang, alors si envié,

1. V. *Hist. d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, p. 243, 244.

2. *Notitia Imperii occident.*, liv. 2, ch. 29 et 33, p. 60. *Argentoratensis (fabrica) armorum omnium.* On fabriquait, à Mâcon, des flèches, à Autun, des cuirasses, à Soissons et à Trèves, des boucliers et des machines propres à lancer des pierres, à Rheims et à Amiens, des épées, etc. V. *Hist. d'Allem. précitée*, t. I, p. 346. *Hist. d'Als.*, par Grandidier, t. I, p. 199, note 2.

3. *Provincia Germania prima*, num. 4.
Metropolis civitas Maguncíacensium;
Civitas Argentoratensium;
Civitas Nemetum.
Civitas Vangionum. V. *apud* Duchesne, *Scriptores francicarum rerum.* t. I, p. 5.

4. V. la table Théod. dans Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 149.

de municipe, c'est-à-dire, de ville s'administrant par ses propres statuts et par ses propres magistrats [1].

L'indépendance municipale est bien ancienne à Strasbourg : cette cité, dit le savant commentateur de Kœnigshoven, Schilter, en reproduisant le texte même de la plus vieille constitution strasbourgeoise, a été fondée pour être libre, et il a eu raison de le dire, elle l'était en effet sous la forme républicaine, avant la conquête romaine; elle le redevint, bientôt après, sous le nom de municipe, et le titre de *ville libre,* qu'elle reçut, plus tard, ne fut pour elle que la consécration de son glorieux passé [2].

L'autorité civile appartenait toute entière aux magistrats, l'administration et la juridiction militaires au Comte. L'arsenal et les fabriques d'armes étaient placés sous l'inspection de cet officier.

L'organisation intérieure de ces fabriques est intéressante à connaître; elle pourrait bien, à quelques modifications près, avoir servi de type et de modèle à nos anciennes corporations de métiers. Les ouvriers des manufactures d'armes ou de l'arsenal formaient un collège particulier, une confrérie privilégiée, dont l'accès était difficile. Chacun ne pouvait s'y faire admettre; il fallait, pour en être membre, se soumettre à une élection, à des épreuves, à des justifications; il fallait être né dans la ville même, où était établie la fabrique, ou au moins y avoir acquis le domicile. Cette condition remplie, la communauté convoquée, et, en présence du gouverneur de la province ou, lui absent, du défenseur, du magistrat suprême de la cité, le candidat devait faire ses preuves de capacité, fournir ce que, plus tard, on appela, en allemand, son *Meisterstück*, son coup de maître ou chef-d'œuvre. Il avait à justifier, ensuite, qu'il n'était ni fils, ni petit-fils de décurion ou chef de la curie, qu'il ne devait rien à aucun ordre de la cité, qu'il n'était sous la dépendance d'aucun citoyen. Ces justifications ainsi faites, il était reçu, si le scrutin lui était favorable, et admis au

1. *Dein prima Germania ubi praeter alia municipia Mogontiacus est, et Vangiones et Nemetae, et Argentoratus barbaris cladibus nota.* Amm. Marc., liv. 15, ch. 12. V. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, trad. Ravenez, p. 531, 532, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 199.

2. *Ad formam aliarum civitatum in eo honore condita est haec civitas, et ut libera sit. Ita quod omnis homo, tam extraneus, quam indigena, pacem in ea omni tempore habeat* Schilter, sur Kœnigshoven, *zwœlfte Anmerkung*, p. 605, § III.

genre d'armurerie, dont il avait fait choix. Telle était la rigueur de ces prescriptions, que, si quelqu'un, sans avoir fourni les garanties voulues, s'introduisait furtivement dans la confrérie, il était prévenu, par la loi elle-même, qu'il en serait impitoyablement chassé, rendu aux charges de l'ordre ou de la patrie, auxquels il appartenait, et ce, sans que nul privilége de temps ou de services ne pût l'en défendre[2].

Une fois admis, les ouvriers des arsenaux étaient asservis pour toujours à leur art, à tel point que, la durée du service expirée, ils n'en demeuraient pas moins affectés, avec leur enfants, à la profession, pour laquelle ils étaient réputés nés[1]. Une loi de Constantin impose aux employés des monnaies la même obligation : il faut, dit-il, qu'ils restent toujours dans leur condition, et qu'ils ne puissent, par le privilége d'aucune dignité, s'affranchir de cette loi[2].

Telle était la solidarité établie entre les membres de l'association, que le délit d'un seul engageait la responsabilité de la communauté toute entière, afin, disait la loi, que chacun, se sachant engagé par ses choix, exerçât une certaine surveillance sur les faits et gestes des associés, qu'il se donnait. De même l'injure ou le dommage, faits à l'un d'eux, étaient censés faits à tous; et le droit d'en demander réparation appartenait à tous; enfin, ils étaient, pour nous servir de l'expression énergique de la loi romaine, unis comme les parties intégrantes d'un

2. *Si quis consortium fabricensium crediderit eligendum in ea urbe in quâ natus est, vel in quâ domicilium collocavit his quorum interest convocatis, prius acta conficiat, seseque doceat non avo, non patre curiali progenitum : nihil ordini civitatis debere, nulli se civi commanere obnoxium. Atque ita demum gestis confectis vel apud moderatorem provinciae, vel si is absit, apud defensorem civitatis, ad militiam quam optaverit, suscipiatur. Quod si absque hac cautione quispiam ad fabricensium consortium obrepserit, sciet se ad ordinis cui debetur, patriaeque suae munera esse, deducendum: ita ut nulla eum nec temporis nec stipendiorum praerogativa defendat.* Loi 4 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

1. *Jure provisum est fabricenses artibus propriis inservire : ut exhaustis laboribus immorentur cum sobole professioni cui nati sunt.* Loi 5 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

2. *Monetarios in suâ semper conditione durare oportet : nec dignitatis cujuscumque privilegio ab hujus modi conditione liberari.* Loi 1 au Code : *de Monetariis*, liv. 9, tit. 7. Constantin avait le premier posé le principe de la permanence de l'ouvrier dans sa profession; l'application, qui en fut faite aux armuriers, fut postérieure; elle est de Théodose et de Valentinien.

seul et même corps, comme les éléments d'un même métal, coulés dans le même moule et d'une seule fonte[1].

Défense était faite aux ouvriers des fabriques sacrées ou impériales de s'immiscer dans le louage, l'administration ou la culture des biens d'autrui, sous peine, pour ceux qui les auraient ainsi distraits de leur devoir et fait déroger à leur dignité, de perdre la chose ou la propriété confiées aux soins de ces ouvriers, et, pour ceux-ci, de confiscation de tout leur avoir et même d'exil perpétuel[2].

Telle était l'importance, que l'on mettait à conserver les ouvriers armuriers, que, pour les rendre toujours reconnaissables, et pouvoir plus facilement les retrouver et les ressaisir, en cas de fuite, il était ordonné de leur imprimer, sur le bras, une marque au fer chaud, comme du reste cela se pratiquait envers les recrues de l'armée romaine[3].

Malgré ce traitement barbare, qui rappelle celui, que nous faisons subir aux chevaux de nos armées, de tels avantages étaient assurés aux ouvriers des armureries, que la place semble avoir été fort enviée, la difficulté de l'admission le prouve. Le travail, sans nul doute, était largement rétribué; puis, quand la force venait à abandonner le travailleur, l'État, qui avait profité de ses sueurs, ou plutôt l'association elle-même, assurait son existence et, de son vivant comme après lui, celle de sa femme et de ses enfants, car eux aussi appartenaient à la com-

1. *Denique quod ab uno committitur, id totius delinquitur periculo numeri ut constricti nominationibus suis, sacrorum artibus quandam speculam gerant : et unius damnum ad omnium transit dispendium universi itaque veluti in corpore unius formae, unius decoctionis, si ita res tulerit, respondere coguntur.* Loi 5 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

2. *Nullus fabricensium conductioni vel administrationi vel agriculturae alienarum rerum se posthac immiscere conetur : dominus quidem, si qui contra haec statuta meae pietatis venire ausi fuerint, res vel praedia quae scientes quod fabricenses sunt, iisdem fabricensibus ministranda commiserint amissurus : fabricensibus vero gravissime coercitis post facultatum suarum amissionem perpetui exilii pœna et animadversione retinendis.* Loi 7 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

3. *Stigmata, hoc est nota publica fabricensium bracchiis ad imitationem tyronum infligantur, ut hoc saltem modo possint latitantes agnosci.* Loi 3 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

ou argentiers. L'art de ces habiles ouvriers ne se bornait pas à la fabrication de vases d'or et d'argent, ils savaient de plus rendre ces précieux métaux ductiles, les filer, les laminer, les réduire en plaques ou feuilles légères, dont ils recouvraient et ornaient les armes, les cuirasses, les harnais[1]. Cette industrie avait été aussi celle d'Alésia! Le nom de barbaricaires, donné par les Romains à ceux qui l'exerçaient, suffirait à démontrer qu'elle ne fut pas d'origine romaine, et dut sa naissance, ou son importation, à ces peuples transalpins, Gaulois ou Germains, que la fière Rome traitait si injustement de barbares. Rien, en effet, de moins barbare, que l'invention de cet art ou son exercice : le luxe est l'enfant de la civilisation, et le luxe seul peut avoir enfanté et entretenu la dorure et l'argenture; cet art en suppose bien d'autres!

A Strasbourg donc le privilége de fournir les meilleures et les plus riches armes de l'empire ou du moins de la Gaule, à Strasbourg aussi les produits les plus recherchés du luxe; quelle source inépuisable de fortune et de grandeur!

De bonne heure donc, Strasbourg dut, comme aujourd'hui, être, en même temps, une place importante de guerre et une importante ville de commerce, quoiqu'elle fût encore renfermée dans des limites fort étroites. Sa garnison fut, sans doute, proportionnée à son étendue; elle était, au quatrième siècle, de mille hommes d'infanterie[2]. C'était, d'après toutes les vraisemblances, un détachement de la huitième légion, dont le camp était situé sur l'emplacement de l'ancienne Chartreuse[3].

Le Comte d'Argentorat étendait son autorité, non-seulement sur cette garnison, mais sur toutes les troupes cantonnées, depuis Ell jusqu'à *Saletio* (Seltz). Là commençait la juridiction militaire du Duc de Mayence, qui avait sous ses ordres la légion de Badajoz, en garnison à Seltz même, et composée de soldats portugais, la légion des Ménapiens, formée des soldats du Brabant et de la Gueldre, en garnison à Rhein-

1. V. sur les barbaricaires Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 199, et Bergier (qu'il cite) dans son *Hist. des grands chemins de l'Empire*, t. II, liv. 4, ch. 22, p. 689 et 690, 2e édit.

2. V. *Notitia dignitatum Imp. occident.*, p. 1055, 1057, édit. Panciroli.

3. D'après le savant Schweighæusser, qui appuie son opinion sur des découvertes faites, en cet endroit. V. son *Mémoire sur l'ancien Argentorat*, cité par Ravenez dans la traduction de Schœpflin, t. III, p. 42.

zabern, enfin les troupes établies à *Vicus-Julius*, qui doit être Germersheim[1], et à Noviomag, Spire. Les peuples voisins de l'Alsace fournissaient aussi des contingents à l'Empire, telles étaient les deux légions des anciens et des nouveaux *Brisgaviens,* qui servaient, bien loin de leur pays, l'une sous le Comte d'Espagne, l'autre en Italie[2].

L'institution des ducs, des comtes et d'autres dignitaires, créés par Constantin, établit une nouvelle aristocratie, dans l'Empire, et amena, dans le langage officiel, ces formules fastueuses, empruntées, sans doute, à l'Orient, par lesquelles on est convenu, dit avec justesse Grandidier, de s'humilier et de s'enorgueillir, tour à tour, en donnant et en recevant les noms de *Sublimité,* d'*Excellence*, de *Magnificence,* de *Révérence,* de *Grandeur*, d'*Éminence*, de *Piété* ou de *Sainteté*, voire même d'*Éternité!* La qualification d'*illustre* ou d'*illustrissime* fut accordée au Préfet du Prétoire des Gaules et au Maître de la milice équestre. Les ducs de la Séquanaise et de la Germanie première, ainsi que le comte d'Argentorat, prirent celle de *Clarissimes.* Le titre d'*Augustus* fut réservé à l'Empereur, celui de *Nobilissimus* appartint à ses fils ou à la personne des Césars[3].

Constantin semble avoir attaché un grand prix à constituer une forte aristocratie; mais il mit le même soin à protéger le peuple contre les envahissemens des grands et la rapacité des traitans. Nous avons vu comme il organisa les colléges ou tribus des métiers; il porta également sa sollicitude sur l'homme des champs et sur le plus malheureux de tous les êtres, l'enfant abandonné. Ce fut lui qui, le premier, défendit de saisir, pour dettes, les valets et les bestiaux, qui servent au labourage, ainsi que les instrumens aratoires[4]; déjà Domitien, tout cruel qu'il était, avait proscrit l'usage barbare d'acheter et de vendre des enfans pour leur ravir la virilité et faire de ces infortunés un honteux et infâme trafic[5]; lui ordonna que les enfans, dont les pères ne

1. C'est le sentiment de Cluvier, dans sa *Germania antiqua*, liv. 2, ch. 12, p. 45; — de Cellarius, dans sa *Geographia antiqua*, t. I, liv. 2, ch. 3, p. 310; — de d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 70; — de Grandidier enfin, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 200. — Munster, dans sa *Cosmographia*, liv. 3, ch. 2, cherche *Vicus-Julius* à Wissembourg ou à Landau.

2. *Notit. Imp. occid.*, p. 154.

3. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. 3, p. 201.

4. *Hist. d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, p. 360.

5. Suétone, *in Domitiano*, *loc. cit.*

munauté, ils étaient réputés servir militairement, à l'égal des ouvriers eux-mêmes[1].

De précieux priviléges encore venaient compenser les exigences du monopole : ainsi, le primicier, le chef ou maître de l'atelier ou de la fabrique (chacun, sans doute, pouvait parvenir à ce poste élevé) avait droit, après deux ans de cette fonction, non-seulement à la dispense du service, mais à des honneurs : rangé parmi les protecteurs de l'établissement, il pouvait, pendant deux années, *en adorant,* disait follement un empereur, *notre Éternité,* disposer de son temps à sa volonté; ceci était une récompense réservée au mérite, et bien faite pour stimuler le zèle et l'émulation[2].

Mais une prérogative, non moins précieuse, était attachée au titre d'ouvrier armurier, et cette prérogative s'étendait à sa femme et à ses enfants : ils n'étaient tous justiciables que du Grand-maître des offices, ce que l'on appellerait, aujourd'hui, le grand Maréchal du Palais, ou même le Ministre de la maison impériale. Voici comme s'expriment deux Empereurs, en s'adressant à Euphemius, investi de ces hautes fonctions *(Magister Officiorum)*[3]: « Nous ordonnons que les membres de l'asso-» ciation des ouvriers de la fabrique sacrée (ou impériale), de même » que leurs femmes et leurs enfants, qui sont réputés aussi servir » militairement *(militare)* parmi ces ouvriers, n'auront à répondre en » justice à ceux, qui tenteraient de les distraire de leur véritable juge, » que devant le tribunal de ta *Sublimité,* à la juridiction et au pouvoir » de laquelle ils appartiennent. » Ainsi leurs femmes et leurs enfants étaient réputés soldats comme eux-mêmes, sous le drapeau, toutes les fois qu'il s'agissait de leurs intérêts; ils partageaient avec eux le privilége d'échapper à toute juridiction locale, civile ou militaire, et de

1. *Eos qui inter fabricenses sacrae fabricae sacrati sunt, vel eorum uxores, aut filios qui itidem inter fabricenses militare dicuntur*..... Loi 6 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

2. *Primicerium fabricae post biennium non solum vocatione, verum etiam honore donari praecipimus : ita ut inter protectores ejusdem fabricae per biennium adorationis Æternitatem nostram suo quisque tempore dirigatur.* Loi 2 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

3. *Eos qui inter fabricenses* (V. ci-dessus, p. 507, note 3).... *Non alibi pulsare volentibus respondere praecipimus, nisi in judicio tuae Sublimitatis, ad cujus jurisdictionem potestatemque pertinent.* Loi 6 au Code : *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9.

ne pouvoir être jugés que par l'officier le plus près du souverain, et le plus à portée de recevoir ses inspirations mêmes.

La même loi rappelle et consacre une autre immunité, non moins importante; le législateur continue ainsi: « Nous voulons aussi que le » temps de leurs services et de leur milice expiré, ils ne puissent être » inquiétés, au-delà de ce qui est permis, par les clarissimes Recteurs » des provinces et leurs officiers, au sujet des charges civiles ou curiales, » auxquelles, on le sait, ils ne doivent être soumis d'aucune manière[1]. » Ainsi dispense de logement militaire, de services ou prestations personnels et de toutes les contributions locales.

N'eût été donc ce mode sauvage de constater à toujours l'identité du travailleur, comme du reste on constatait celle même du soldat, n'eût été cette empreinte cruelle, qui du moins, bien loin d'être un stigmate d'infamie, était l'indélébile témoignage d'un état des plus honorables et des plus enviés, les ouvriers de nos fabriques sont-ils plus heureux que leurs devanciers d'Argentorat ou d'Augusta Rauracorum? Se trouva-t-il jamais une corporation ouvrière mieux organisée et mieux traitée? N'est-on pas autorisé à penser que nos vieilles tribus des arts et métiers n'ont été qu'une réminiscence d'un passé plus éloigné encore, et que l'idée-mère de l'institution fut romaine, à moins de supposer que les dominateurs du monde n'eussent eux-mêmes reçu cet utile enseignement des peuples vaincus; et cette supposition paraîtra moins hasardée, peut-être, si l'on veut bien se rappeler que la civilisation, ou du moins l'industrie, sur nos bords, était plus avancée, que ne l'ont généralement avoué les Romains, qu'ils lui ont fait plus d'un emprunt, qu'enfin, quelle qu'ait été la véritable source des collèges d'ouvriers, cet établissement a attendu, même à Rome, les jours de la conquête, pour éclore.

Ce qui donnera de l'état industriel de nos pères une assez haute idée, c'est que leur vieil Argentorat ne possédait pas seulement des fabriques de toutes armes, des ateliers monétaires et un arsenal, mais que cette cité était célèbre aussi par ses manufactures de *Barbaricaires*

1. *Nec eos (fabricenses) post stipendiorum finem et militiae, super civilibus et curialibus muneribus, quibus nullo modo subjacere monstrantur à viris clarissimis rectoribus provinciarum, vel eorum officiis, praeter licitum inquietari.* Loi 6 au Code *de fabricensibus*, liv. 11, tit. 9. V. aussi *Hist. d'Allem.*, par le P. Barre, *loc. cit.*

ou argentiers. L'art de ces habiles ouvriers ne se bornait pas à la fabrication de vases d'or et d'argent, ils savaient de plus rendre ces précieux métaux ductiles, les filer, les laminer, les réduire en plaques ou feuilles légères, dont ils recouvraient et ornaient les armes, les cuirasses, les harnais [1]. Cette industrie avait été aussi celle d'Alésia! Le nom de barbaricaires, donné par les Romains à ceux qui l'exerçaient, suffirait à démontrer qu'elle ne fut pas d'origine romaine, et dut sa naissance, ou son importation, à ces peuples transalpins, Gaulois ou Germains, que la fiére Rome traitait si injustement de barbares. Rien, en effet, de moins barbare, que l'invention de cet art ou son exercice : le luxe est l'enfant de la civilisation, et le luxe seul peut avoir enfanté et entretenu la dorure et l'argenture; cet art en suppose bien d'autres!

A Strasbourg donc le privilége de fournir les meilleures et les plus riches armes de l'empire ou du moins de la Gaule, à Strasbourg aussi les produits les plus recherchés du luxe; quelle source inépuisable de fortune et de grandeur!

De bonne heure donc, Strasbourg dut, comme aujourd'hui, être, en même temps, une place importante de guerre et une importante ville de commerce, quoiqu'elle fût encore renfermée dans des limites fort étroites. Sa garnison fut, sans doute, proportionnée à son étendue; elle était, au quatrième siècle, de mille hommes d'infanterie [2]. C'était, d'après toutes les vraisemblances, un détachement de la huitième légion, dont le camp était situé sur l'emplacement de l'ancienne Chartreuse [3].

Le Comte d'Argentorat étendait son autorité, non-seulement sur cette garnison, mais sur toutes les troupes cantonnées, depuis Ell jusqu'à *Saletio* (Seltz). Là commençait la juridiction militaire du Duc de Mayence, qui avait sous ses ordres la légion de Badajoz, en garnison à Seltz même, et composée de soldats portugais, la légion des Ménapiens, formée des soldats du Brabant et de la Gueldre, en garnison à Rhein-

1 V. sur les barbaricaires Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 199, et Bergier (qu'il cite) dans son *Hist. des grands chemins de l'Empire*, t. II, liv. 4, ch. 22, p. 689 et 690, 2e édit.

2. V. *Notitia dignitatum Imp. occident.*, p. 105, 1057, édit. Panciroli.

3. D'après le savant Schweighæusser, qui appuie son opinion sur des découvertes faites, en cet endroit. V. son *Mémoire sur l'ancien Argentorat*, cité par Ravenez dans la traduction de Schœpflin, t. III, p. 42.

zabern, enfin les troupes établies à *Vicus-Julius*, qui doit être Germersheim[1], et à Noviomag, Spire. Les peuples voisins de l'Alsace fournissaient aussi des contingents à l'Empire, telles étaient les deux légions des anciens et des nouveaux *Brisgaviens*, qui servaient, bien loin de leur pays, l'une sous le Comte d'Espagne, l'autre en Italie[2].

L'institution des ducs, des comtes et d'autres dignitaires, créés par Constantin, établit une nouvelle aristocratie, dans l'Empire, et amena, dans le langage officiel, ces formules fastueuses, empruntées, sans doute, à l'Orient, par lesquelles on est convenu, dit avec justesse Grandidier, de s'humilier et de s'enorgueillir, tour à tour, en donnant et en recevant les noms de *Sublimité*, d'*Excellence*, de *Magnificence*, de *Révérence*, de *Grandeur*, d'*Éminence*, de *Piété* ou de *Sainteté*, voire même d'*Éternité!* La qualification d'*illustre* ou d'*illustrissime* fut accordée au Préfet du Prétoire des Gaules et au Maître de la milice équestre. Les ducs de la Séquanaise et de la Germanie première, ainsi que le comte d'Argentorat, prirent celle de *Clarissimes*. Le titre d'*Augustus* fut réservé à l'Empereur, celui de *Nobilissimus* appartint à ses fils ou à la personne des Césars[3].

Constantin semble avoir attaché un grand prix à constituer une forte aristocratie; mais il mit le même soin à protéger le peuple contre les envahissemens des grands et la rapacité des traitans. Nous avons vu comme il organisa les colléges ou tribus des métiers; il porta également sa sollicitude sur l'homme des champs et sur le plus malheureux de tous les êtres, l'enfant abandonné. Ce fut lui qui, le premier, défendit de saisir, pour dettes, les valets et les bestiaux, qui servent au labourage, ainsi que les instrumens aratoires[4]; déjà Domitien, tout cruel qu'il était, avait proscrit l'usage barbare d'acheter et de vendre des enfans pour leur ravir la virilité et faire de ces infortunés un honteux et infâme trafic[5]; lui ordonna que les enfans, dont les pères ne

1. C'est le sentiment de Cluvier, dans sa *Germania antiqua*, liv. 2, ch. 12, p. 45; — de Cellarius, dans sa *Geographia antiqua*, t. I, liv. 2, ch. 3, p. 310; — de d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 70; — de Grandidier enfin, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 200. — Munster, dans sa *Cosmographia*, liv. 3, ch. 2, cherche *Vicus-Julius* à Wissembourg ou à Landau.

2. *Notit. Imp. occid.*, p. 154.

3. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. 3, p. 201.

4. *Hist. d'Allemagne*, par le P. Barre, t. I, p. 360.

5. Suétone, *in Domitiano*, *loc. cit.*

pourraient assurer l'exisrence, fussent recueillis, entretenus et élevés, aux frais de l'État [1].

Constantin fit aussi des règlemens de police pour contenir chacun dans sa condition et modérer les écarts du luxe et de l'ambition. Il mit le bon ordre dans l'administration de la justice et commença la réforme par le sénat. On ne saurait dire jusqu'où il porta l'attention pour s'opposer aux intrigues de la cabale et de la faveur. On n'était pas, dit le savant auteur de l'histoire d'Allemagne [2], magistrat sans science et sans intégrité. Le mérite seul avait droit au suffrage du Prince. Afin de procéder plus sûrement dans le choix des personnes destinées aux emplois, il renouvela la méthode, déjà usitée sous quelques empereurs, d'annoncer publiquement les noms des candidats et de permettre à chacun d'alléguer, contre eux, ses motifs d'opposition; et, comme cette permission aurait pu devenir, pour les méchants, une occasion de calomnie, on y ajouta cette condition que, si le reproche articulé était jugé procéder de la malice et du plaisir de nuire, l'accusateur serait puni de mort.

Les lois romaines encourageaient le mariage par des récompenses et punissaient le célibat: Constantin considérant que ces peines étaient contraires à l'Évangile, qui honore la virginité, les abolit.

Sous ses heureux auspices, la religion du Christ avait fait des progrès immenses. Il avait employé, pour ruiner le paganisme, les mêmes moyens, qui avaient réussi à Auguste contre le druidisme, et, sous l'influence de son puissant génie, cette heureuse révolution religieuse s'était opérée, dans ses vastes États, sans secousse et surtout sans persécutions, mais, nulle part, avec plus de facilité, que dans les provinces, mères de notre l'Alsace. Ne pouvant déraciner, d'un seul coup, l'idolâtrie, il fit des lois pour en restreindre l'exercice. Il permit donc encore de consulter les aruspices et les devins, mais, pour démasquer ces véritables charlatans et mettre au grand jour leurs pratiques insensées, il prescrivit que la consultation n'aurait plus lieu que dans les temples ou en public, sous les yeux de tous. Il défendit à ces prétendus prêtres, sous peine de mort, de pénétrer dans le domicile des citoyens, fût-ce même sous le prétexte de visiter un parent ou un

1. *Hist. d'Allemagne* précitée, t. I, p 358.

2. *Hist. d'Allem.* par le P. Barre, t. I, p. 360, auquel nous empruntons tout cet alinéa et à peu près les deux suivans.

ami. Montrer à nud le paganisme, était le meilleur moyen de le tuer. En attendant, le culte officiel et favorisé fut le christianisme. Constantin avait ordonné aux Gouverneurs des provinces de faire bâtir, dans toutes les localités de quelque importance, des églises assez spacieuses pour recevoir toute la population. Il écrivait aux évêques métropolitains pour leur recommander l'instruction du peuple. Bien persuadé que l'un des meilleurs moyens d'encourager la religion, était de respecter ses ministres, il leur donnait, dans ses lettres, la qualité de *ses très chers frères*. Enfin, quand il crut les esprits suffisamment disposés, il décréta la défense absolue d'adorer les idoles, de leur sacrifier et de faire aucun exercice de la religion payenne. Il fut mal obéi à Rome, où le sénat, attaché aux anciennes croyances, était encore puissant. Mais à Trèves, à Cologne et dans la plupart des villes du Rhin et de la Moselle, par conséquent à Strasbourg, à Augst, à Argentouaria, à Brisach, à Brumath, à Ell, à Seltz, on ferma les temples, sans oser toutefois encore les abattre ou les convertir en églises chrétiennes. On les dépouilla de leurs richesses, on ôta aux idoles leurs pierreries avec les plaques d'or ou d'argent, dont elles étaient recouvertes, et, quand les femmes payennes revirent leurs dieux de bois ou de pierre, sans leurs ajustemens ordinaires, elles rougirent d'avoir adoré une vile matière et se firent instruire dans la vraie religion. Les commissaires de l'Empereur allaient partout faire ces exécutions, sans rencontrer la moindre résistance. Dans le principe, sans doute, les payens avaient cru que leurs divinités se défendraient bien elles-mêmes, et que les foudres de Jupiter réduiraient à néant les profonateurs de ses temples; mais quand ils virent que deux ou trois soldats chrétiens foulaient impunément aux pieds ces puissances imaginaires, ils ouvrirent les yeux à la lumière et reconnurent la vanité de leurs idoles [1].

Constantin, après avoir établi le siége de l'Empire (en 329) à Byzance, qui de lui prit le nom de Constantinople, mourut, le 22 mai 337, à l'âge de 63 ans, la 31e année de son règne, le plus long depuis celui d'Auguste. L'idolâtrie, toujours bizarre dans ses conceptions, plaça ce prince au nombre des divinités mêmes, qu'il avait renversées, et, par un mélange ridicule et qui caractérise bien cette époque de

1. V. *Hist. d'Allem.* par le P. Barre, t. I, p. 358, 362.

transition, plusieurs de ses médailles lui donnent le titre de Dieu, tout en reproduisant le monogramme du Christ [1] ! L'Église eut pour sa mémoire, dit l'auteur de l'histoire d'Allemagne [2], un respect plus solide et mieux fondé : on ne l'adora pas, on l'honora comme un zélé serviteur de Dieu. Il fut même respecté comme un saint, dans quelques villes de la Germanie cis-rhénane et en d'autres provinces d'Occident.

« Trop loué peut-être par les écrivains ecclésiastiques, dit, à son tour, l'abbé Grandidier [3], cet Empereur ne fut pas exempt de défauts et de vices »; il fallait ajouter : et de crimes : il en a commis un odieux, en faisant mourir, sur un simple soupçon, son fils Crispus, le digne élève du célèbre Lactance; et l'Alsace, moins qu'aucune autre province, ne doit lui pardonner cet acte contre nature, car le jeune héros, qui en fut la victime, avait consacré ses premiers exploits à la défense de nos contrées rhénanes, et Trèves, comme Besançon, se disputent, encore aujourd'hui, l'honneur d'avoir été sa résidence habituelle et de prédilection, dans les Gaules; même, s'il fallait croire un savant, originaire, il est vrai, de Besançon, François Chifflet, le nom grec de *Chrysopolis*, donné par quelques chroniqueurs à cette cité, ne serait que la déviation, la corruption de *Chrispopolis*, en d'autres termes, la métropole Séquanaise, au lieu de s'être appelée *la ville d'Or*, se serait appelée *la ville de Crispus* [4].

Sans rien ôter au caractère, éminemment religieux, de la conversion de Constantin, il est permis cependant de penser que la politique ne resta pas complètement étrangère à cette immense détermination. Ce grand prince dut s'inspirer de l'esprit et des tendances des populations, qu'il voulait fanatiser et entraîner, à sa suite, au-delà des Alpes, et la facilité même, plus grande que partout ailleurs, avec laquelle la religion nouvelle fut reçue, sur les bords du Rhin, nous est un garant de plus que, là réellement, s'est accompli la conversion ou du moins l'acte, qui en a été le signal ou la manifestation.

Comment s'étonner de cette facilité, quand on se rappelle que notre Alsace avait eu pour premier apôtre S. Materne? Les semences déposées par ce contemporain, ce disciple de S. Pierre, dans la terre médioma-

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 201.
2. Le P. Barre, *Hist. d'Allem.*, t. I, p. 367.
3. *Hist. d'Als.*, t. I.
4. *Quatuor dissertationes*, par François Chifflet, ouvrage cité plus haut. V. *loco citato*.

tricienne et séquanienne, avaient eu le temps de germer et de porter leurs fruits : la religion du Christ était dans les cœurs de la majorité, et sans doute son adoption officielle par l'autorité publique, ne fut, dans ces contrées, que la consécration du vœu national [1].

Constantin, avant de descendre dans la tombe, avait réglé le partage de ses vastes États entre ses trois fils : à Constantin, qui était l'aîné, étaient échues les Gaules, à Constant l'Italie et les possessions africaines, à Constance enfin tout l'empire d'Orient. Mais le premier, mécontent de son lot, envahit les provinces du second; une bataille trancha la question, Constantin y périt, et Constant régna seul sur l'Occident. Ce prince eut, à son tour, à combattre la révolte et l'usurpation de son capitaine des gardes, Magnence, et mourut misérablement, au milieu d'une déroute. Le vainqueur osa proposer à Constance II le partage de l'empire; Constance, pour toute réponse, marcha contre l'audacieux, le défit et le contraignit à prendre la fuite. Magnence ne survécut pas à la ruine de ses espérances, il se donna la mort, à Lyon, en 353. Constance demeura donc seul maître des vastes États de son père.

La translation du siège de l'empire à Constantinople avait diminué la force de ce grand corps à l'Occident; le partage avait achevé de l'ébranler. Hâtons-nous, avant que les barbares, profitant des troubles, n'envahissent encore une fois et ne bouleversent notre beau pays, de réunir quelques uns des traits, qui nous restent, pour refaire et reconstruire, en idée du moins, notre Alsace, telle que les fils de Constantin la reçurent des mains de ce grand Empereur. Alors, presque toutes nos villes, détruites ou démantelées, pendant les précédentes guerres et surtout pendant la guerre de Civilis et de Tudor, s'étaient relevées, plus fortes et plus brillantes que jamais. Augusta Rauracorum, fière non seulement de ses murailles, de sa citadelle, de son capitole, de sa monnaie, de ses bains, de ses aqueducs, de ses palais, mais aussi de sa civilisation et de ses lumières, méritait d'être rangée à côté de la capitale Séquanaise, Besançon, par un contemporain, et justifiait ce bel éloge, sorti de la plume de cet écrivain soldat; « au pays des Séquanais on compte Besançon et Rau-

1. Bebellus, *Antiquitates Germanicae primae*, art. 11, § XXVIII, p. 65, 66.

« raque, qui le cèdent a peu d'autres cités [1]. » Mons Brisiacus, Argentouaria. Arialbinnum. Eil. Brumath. Concordia. Tribuni. Très-Tabernæ étaient debout et florissantes; essayons, pour achever dignement le tableau, de retrouver ce que fut, à cette époque de prospérité et de gloire, le vieil Argentorat.

Strasbourg, dit Kœnigshoven, dans les premiers temps avant la naissance du Christ, était petit, et déjà, cependant, fameux par l'excellence de ses habitants et la force de ses murailles; puis, il retrace la primitive enceinte : elle s'étendait du pont Saint-Étienne à la tour des Juifs, dela elle passait sur l'emplacement du marché aux chevaux, le Broglie moderne, et aboutissait au pont de pierre, aujourd'hui disparu, à l'entrée de la rue du Dôme; elle traversait ensuite, en ligne droite, la place, où s'est élevé, plus tard, le couvent des Dominicains, et s'avançait jusqu'à l'endroit, qu'on appelle *Erbislauber;* de ce point, par une seconde ligne droite, le mur avec le fossé, dont il existait encore, du temps de Schœpflin, quelque trace, venait atteindre le pont des pêcheurs, près du marché de la ville [2]. Cette enceinte était garnie de tours, et s'ouvrait par cinq portes, dont quatre placées aux quatre points cardinaux [3].

Le château du comte d'Argentorat s'élevait, Kœnigshoven l'affirme comme une certitude [4], Silbermann l'admet comme une probabilité [5], à l'endroit, où est situé, aujourd'hui, l'ancien couvent de Saint-Étienne.

Où se dresse l'orgueilleuse et magnifique Cathédrale avec sa tour immense, l'une des merveilles du monde, était un temple ou plutôt un

1. *Apud Sequanos Bisontios videmus, et Rauracos, aliis potiores oppidis multis.* Amm.-Marc., liv. XV, chap. XI, p. 44, trad. Nisard.

2. Kœnigshoven, *Elsassische Chronicke*, ch. V, § XX, p. 271, 272, édit. allemande de Schilter. -- Schœpflin, *Als. illust.*, t. II, § CLVIII, p. 525, trad. Ravenez.

3. Silbermann présente, sur une carte, cette enceinte, ses tours et ses cinq portes, qu'il nomme :

C. *Die Pforte gegen Abend*, porte du couchant;

D. *Die Pforte gegen Mitternacht*, porte du nord;

E. *Das Stein-Thor*, porte de pierre;

F. *Die mittlere Mittags-Pforte*, porte du milieu, du midi;

G. *Die obere Mittags-Pforte*, porte haute, du midi.

Voir sa *Local-Geschichte*, ch. V, plan VI, p. 34, aux lettres indiquées C, D, E, F, G.

4. Kœnigshoven, *loc. cit.*

5. Silbermann, *ibid.*

bois sacré, dédié à Apollon, selon les uns, à l'Hercule germain, selon les autres. Sans doute, aux jours de Constantin déjà, ce lieu de l'adoration payenne avait vu ses idoles disparaître et faire place à l'image du Dieu vivant; sans doute, la source ou le puits, qui avait servi à tant d'ablutions de victimes humaines, était sanctifié par un plus noble usage, celui de baptême; mais, au dehors des murs de la ville, à côté du parcours d'une voie romaine, remplacée, depuis, par une rue, qui en conserve encore le nom de *Lange* ou *Ober-Strass*[1], les chrétiens, dès le temps de S. Materne, avaient pu se réunir et prier, à l'oratoire, élevé par ce premier apôtre de l'Alsace; cette église, sans doute souvent remaniée depuis, porte encore le nom du Saint, auquel il l'avait dédiée : c'est Saint-Pierre-le-Vieux[2].

En dehors aussi de l'enceinte, à portée de la même voie romaine, à l'endroit, qui forme, aujourd'hui, le coin entre les deux rues des Epines *(Dornengass)* et des Serruriers *(Schlossergass)*, a existé une construction romaine[3], dont il a encore été trouvé des débris, en 1646 et en 1748, et qui dut être, selon les uns[4], une prison militaire, selon les autres[5], un atelier monétaire.

1. Silbermann, *Local-Geschichte*, p. 85, lettres K et I du plan.

2. *Es ist in diesem plan VI auch die alte bekannte Lange oder, Ober-strass angezeigt, bei I, und oberhalb derselben Sanct-Peters Bethhaus, bei K, als die erste christliche Kirche, welche in dem Elsasz, der Tradition nach, schon zu der Rœmer Zeiten erbauet worden.* Silbermann, *Local-Geschichte*, ch. V, p. 35, plan VI.

3. Silbermann, *Local-Geschichte*, ch. V, p. 34, plan VI, lettre H.

4. *Es stunden zwey alte Haeuser da, wovon Israël Murschel in* Flos Reipublicæ Argentinensis, *unter dem Jahr* 1646, *folgendes schreibt : Dasz allhier zu Straszburg in Herrn Tribonets Keller, ein viereckigter stein, so in einem Eck in etwas abgebrochen, gefunden worden, welchen Herr Luck allhier in seinen Antiquitäten verwahrlich aufgehält, darauf stehen diese Worte* Leg. VIII, Aug. *Nicht weit oben an diesem Haus finden sich auch zwischen zweyen überaus dicken Mauren drey Thürne neben einander unter dem Grund, in welchen man Stock Eisen gefunden, so annoch darinnen, welche etwa iemand zum Stock-Haus der Rœmischen soldaten ziehen möchte.* Silbermann, *Local-Geschichte*, *loc. cit.*, p. 35.

5. *In einem alten Manuscript wird von eben diesem Platz gehalten, dasz eine Römische Münz-Officin daselbst gewesen seye, weilen sich in dem Keller starke Pfeiler und etliche Neben-Gewölber erzeiget hätten, darinnen Triebheerde und gebrochene Ziegel gefunden worden. Als man auch in dem Jahr* 1748 *aus gemeldten zweyen alten Haüsern das heutage neue erbauete, so hat man noch viele Gewölber und altes Mauerwerk mit groszer Mühe hinweg raümen müssen.* Silbermann, *loc. cit.*, p. 35.

Le champ du repos, à en juger par le grand nombre de tombes et de vases funéraires, qu'on en a exhumés, à diverses époques, ne devait pas être éloigné de ce que nous appelons, maintenant, la rue de la porte blanche (*Weissenthurm-Strass*) [1].

Que l'on joigne à ces constructions, à ces lieux réservés, l'emplacement, que devaient occuper, dans l'intérieur de la ville, les fabriques d'armes et les ateliers de barbaricaires, et l'on aura une idée, aussi exacte, qu'il est possible de se la faire, à vingt siècles de distance, du premier Strasbourg, de l'antique Argentorat.

Pour triompher de Magnence, Constance avait appelé à son aide les Alémans; ce secours coûta cher à l'empire. A la voix de l'empereur, les barbares avaient franchi le Rhin, et inondé l'Alsace et les provinces rhénanes. S'il faut en croire Libanius [2] et Zosime [3], non-seulement ce prince aurait attiré ces dangereux ennemis dans la Gaule, pour les opposer à son compétiteur, mais il les aurait engagés à cette expédition, à force d'argent et même en leur abandonnant, par des lettres expresses, la propriété de toutes les conquêtes, qu'ils y pourraient faire.

En vain, en 353, reconnaissant, trop tard, sa faute, il marcha contre eux avec une puissante armée, et, prêt à franchir le Rhin, à Augst, voulut bien les épargner, quand il pouvait les écraser, leur accorda la paix, qu'ils crurent prudent de demander, alors, et même les reçut comme auxiliaires dans ses rangs [4]; en vain, à la tête d'une autre armée, non loin de la ville et du lac, qu'il a dotés de son nom, il surprit une autre peuplade alémanne, les Lentiens [5], et leur fit éprouver une complète déroute. A peine repoussé, le flot de l'invasion revenait à la charge, parce que la force, qui l'avait comprimé, se retirait. Au moindre succès obtenu, Constance croyait avoir assez fait pour sa gloire; il repassait les monts et allait, à Milan ou à Rome, s'enivrer des joies du cirque et des spectacles, ou étaler aux yeux du peuple le faste insolent et stérile d'un vain triomphe; et, en attendant, le torrent

1. *Ohnweit davon neben oben gemeldter Strasze, oder der Heutige Weiszenthurm-Strasze, ist der Hügel angezeiget, welcher zu der Zeit als die Römer unsere Stadt bewohnten, ein Begräbnisz gewesen, bei* L. Silbermann, *loc. cit.*

2. *Oratione* 10, *in Juliani Imperatoris necem. Operum*, t. II, p. 269 et 272, édit. 1627.

3. *Historia*. liv. II, ch. 53, p. 229, édit. Cellarii.

4. Ammien-Marcellin, liv. XIV, ch. X, p. 19, traduction de Nisard.

5. Ammien-Marcellin, liv. XV, ch. IV, p. 30 et 31, trad. de Nisard.

dévastateur reprenait sa course avec plus de furie, et la Gaule, abandonnée à elle-même, était la proie des barbares. Notre Alsace disparaissait sous leurs hordes sauvages. Chnodomaire, l'un de leurs rois, qui avait répondu à l'appel de l'empereur, par la défaite du César Décence, le frère et le principal lieutenant de Magnence, s'était établi, dans l'Alsace inférieure, comme dans une province conquise, et, dédaignant, en vrai germain, de se renfermer dans les villes, qu'il considérait comme des prisons ou des tombeaux, il campait fièrement, entre les ruines de *Tribuni* et de *Concordia*, c'est-à-dire, de Lauterbourg et d'Alstadt, tandis que deux autres chefs Alémans, deux frères, Gundomad et Vadomaire, qui régnaient sur cette partie de la Suévie ou de la Souabe, nommée aujourd'hui, le Brisgaw et la forêt Noire, avaient, de leur côté, choisi la Haute-Alsace pour théâtre de leurs ravages; quelques unes de leurs bandes avaient même franchi les Vosges et le Jura, et porté la désolation jusqu'aux confins les plus éloignés de la Grande Séquanaise, nous dirions, aujourd'hui, jusqu'en Bourgogne, en Lorraine et en Champagne.

Les courriers se succédaient, annonçant que c'en était fait de la Gaule, que l'ennemi, ne trouvant plus de résistance, nulle part, avançait toujours, mettant tout à feu et à sang : alors, l'imminence du danger fit surmonter à l'ombrageux Constance la répugnance, qu'il avait, jusque là, montrée à se donner un associé dans l'empire, et on le vit, le 8 des Ides de novembre 355[1], à Milan, aux acclamations de l'armée et du peuple, proclamer César, Julien, son cousin germain, alors âgé seulement de vingt quatre ans, mais qui déjà, par ses talents précoces, révélait un digne neveu[2] du grand Constantin. Il l'eût été plus encore, s'il avait su, comme lui, rester fidèle à la religion du Christ; mais il avait été élevé à l'école sceptique des philosophes de la Grèce, et en quittant les vraies croyances, il se lança dans les pratiques les plus insensées du mysticisme payen et de la magie, se croyant ou feignant de se croire en communication avec on ne sait quels esprits familiers,

1. Ammien - Marcellin, liv. 5, ch. 10, p. 40. — Cette date correspond au 6 novembre 555.

2. Julien nous apprend lui-même cette parenté : «on sait, dit-il dans *sa lettre au Sénat et au peuple d'Athènes*, que mon père eut avec Constantin, une commune origine, puisqu'ils étaient frères germains l'un de l'autre et issus d'un même père.» Œuvres de Julien, traduction de Tourlet, édit. 1821, t. II, p. 246.

génies ou démons, et s'étudiant, sous leurs prétendues inspirations, à faire revivre le paganisme et à relever les autels, que Constantin avait brisés. L'histoire, avec justice, lui a imprimé un stigmate, qui tranche d'une manière lugubre sur sa gloire; elle l'a surnommé l'*apostat*.

Constance, en remettant le gouvernement de la Gaule et le soin de la sauver au nouveau César, avait cédé à la nécessité; mais toute sa conduite postérieure révèle combien il nourrissait, en son cœur, de défiance et de jalousie contre ce jeune prince. Il agit absolument comme s'il se fut encore entendu avec les barbares, et l'on comprend ce soupçon d'un historien, que le méfiant empereur n'avait élevé si haut Julien que pour préparer sa chute et la rendre plus éclatante[1].

On lui donna pour principaux lieutenants, d'abord, Ursicin, puis Marcel, avec la mission secrète et écrite de surveiller les mouvements de leur chef plus que ceux de l'ennemi; il avait demandé à être entouré d'hommes vertueux et braves, capables de le seconder dans la guerre et dans le conseil, on lui imposa des hommes détestables sous tous les rapports; il obtint cependant une exception en faveur de son ami, qu'il appelle le bon et honnête Salluste; on lui ôta jusqu'au pouvoir de disposer des grâces et des honneurs, on le priva même du droit de lever des troupes, et l'on en investit un autre[2] !

Aussi Julien s'écriait-il : on m'a décoré, de nom, de la pourpre des Césars; mais, justes dieux! quelle servitude m'impose cette dignité[3]! J'ai été envoyé dans la Gaule, moins pour y commander les armées, que pour obéir à leurs généraux[4], on me réduit à parader sous le manteau de pourpre, et à promener l'effigie impériale[5] !

Le jour des calendes de décembre (1er décembre), Julien partit, avec une escorte très-modeste, 360 soldats[6]; il prit sa route par Turin, où l'attendait une triste nouvelle : la célèbre Colonie Agrippinienne,

1. V. *sa lettre au Sénat et au peuple d'Athènes*, t. II, de ses œuvres, p. 257, 258 et 265.

2. V. *sa lettre au Sénat et au peuple d'Athènes*, t. II de *ses œuvres*, p. 257.

3. *Ibid.*, p. 257.

4. *Ibid.*, p. 257.

5. *Ibid.*, p. 258, 258.

6. Ammien-Marcellin, liv. XV, ch. VIII, p. 40, et les œuvres mêmes de Julien, lettre aux Athén., t. II, p. 258.

Cologne, venait d'être emportée d'assaut et saccagée par les barbares. Il continua son chemin, par les Alpes, et vint passer l'hiver, à Vienne, où il trouva quelques troupes insuffisantes et complètement démoralisées. Ce fut là qu'il reçut l'avis d'une brusque attaque des barbares contre l'antique cité d'Autun, et du danger imminent, que courrait cette place, si elle n'était promptement secourue : il ne prend que le temps des préparatifs rigoureusement indispensables, tombe à l'improviste à Autun, le 8 des Calendes de juillet (24 juin), et repousse l'ennemi. Puis, suivi seulement de ses cataphractes (cavalerie bardée de fer) et de quelques archers, il se porte rapidement sur Autosidore (Auxerre), et, toujours combattant, il parvient, à travers mille périls, jusqu'aux Tricasses (Troyes).

Telle était l'épouvante causée par les barbares, que les portes de cette ville ne s'ouvrirent qu'avec hésitation pour le libérateur. Il ne fit halte, dans cette ville, que le temps de laisser son monde reprendre haleine. Puis, jugeant les moments précieux, il poussa, en toute hâte, vers Rheims, où il avait fixé le rendez-vous général. Il y fut rejoint par le reste de l'armée sous le commandement de Marcel, successeur d'Ursicin et par Ursicin lui-même, qui avait ordre de rester, dans les Gaules, jusqu'à la fin de la campagne; c'était un surveillant de plus.

On délibéra, longtemps, sur le plan à suivre; enfin, l'avis de Julien l'emporta; il fut arrêté que l'on irait aux Alémans, par Dieuze *(per decem pagos)*, et l'armée, joyeuse de se voir enfin réunie, marchait gaiement dans cette direction, quand l'ennemi, par un détour habile, tomba à l'improviste sur deux légions, placées à l'arrière-garde, et les eût infailliblement écrasées, si, à leurs cris de détresse, le gros de l'armée ne se fût, un instant, replié sur lui-même et ne fût accouru, pour les secourir et les dégager. Cette alerte servit encore à augmenter la prudence et la sage circonspection de Julien [1].

En avançant, il apprit que Strasbourg *(Argentoratum)*, Brumath *(Brocomagus)*, Saverne *(Tres Tabernæ)*, Seltz *(Salizon)*, Spire *(Nemetes)*, Worms *(Vangiones)*, et Mayence *(Moguntiacum)* étaient entre les mains des barbares, mais que ceux-ci, après avoir pillé et dévasté ces cités, n'en occupaient que les dehors, partageant l'horreur des Ger-

1. Ammien-Marcellin, liv. XVI, ch. II, p. 49, trad. Nisard.

mains pour les villes et l'enceinte des murailles, où leur amour de la liberté semblait se trouver à l'étroit [1].

Voici le tableau, que Julien a tracé lui-même, de l'état où il avait trouvé la Gaule : «les Germains campaient impunément autour des villes, qu'ils avaient couvertes de ruines. Le nombre de celles, démantelées par eux, pouvait s'élever à 45, sans y comprendre les citadelles ou bourgs et les petits forts [2]. Le territoire, qu'occupaient ces barbares, en deçà du Rhin, s'étendait l'espace compris entre les sources du fleuve et les bords de l'Océan; ceux, qui nous avoisinaient de plus près, s'étaient cantonnés, à 300 stades du Rhin, encore avaient-ils laissé, entre eux et nous, un désert trois fois plus grand, et, sur tout ce périmètre, les dévastations étaient telles, que les Gaulois ne pouvaient plus même y mener paître leurs troupeaux. D'autres villes, quoique plus éloignées de ces envahisseurs, n'en étaient pas moins dépeuplées.» C'est dire que l'Alsace toute entière, écrasée et ruinée, disparaissait sous ces hordes barbares, et que les ravages s'étendaient même, bien au delà, dans tous les sens.

Julien voulut, d'abord, venger le désastre de Cologne, et, ce qui semble prouver, ou que le principal foyer de l'invasion était dans le Haut-Rhin, ou que les différentes bandes des envahisseurs, sans lien suffisant entr'elles, de quelque point qu'elles fussent parties, étaient plus préoccupées d'avancer que de garder leurs derrières, c'est que le général romain, une fois parvenu au delà des Vosges, dans le Bas-Rhin, ne trouva de résistance sérieuse à sa marche qu'à Brumath et à Rhimagen : à Brumath, ville considérable alors, et importante pour lui, parce qu'elle lui ouvrait la grande voie vers Cologne, un corps germain se porta à sa rencontre; Julien, pour recevoir l'attaque, forma son armée en croissant, enfermant, des deux côtés, l'ennemi, qui lâcha pied, au premier choc. On en prit ou tua une partie, dans la première chaleur de l'action, le reste dut son salut à la fuite; à Rhimagen, forteresse, élevée au confluent du Rhin et de la Moselle, et tellement voisine de Cologne, qu'on eût pu la considérer comme une œuvre avancée des fortifications de cette place, un léger combat suffit pour reprendre cette position aux barbares; de là le nouveau César continua sa marche victorieuse, et ne tarda pas à rentrer, dans ce qui

2. *Ibid.*

3. *Lettre de Julien aux Athéniens, dans ses œuvres précitées.*

restait debout, de Cologne : il n'en sortit plus qu'après avoir fait souscrire aux Rois Francs, rendus traitables par la peur, une convention, dont l'État recueillit, plus tard, les fruits, et après avoir mis la place sur un pied respectable de défense.

Satisfait de cet heureux début de ses armes, il alla, ensuite, en traversant le pays des Trévires, prèndre ses quartiers d'hiver, à Sens.

Les ennemis profitèrent de son absence, pour recommencer leurs incursions, malgré les rigueurs de l'hiver; d'ailleurs, les faibles forces, dont pouvait disposer Julien, n'auraient pas suffi à garantir toutes les issues. Ce qui est certain, c'est que, bientôt, une multitude d'ennemis vint l'assaillir et l'assiéger jusque dans la ville de Sens. Julien avait été forcé, pour diviser la charge des subsistances, de distribuer les scutaires et les gentils, deux des principales forces de sa petite armée, dans des villes voisines, et les barbares espéraient enlever la place, d'un coup de main. Mais le jeune César fit fermer les portes, réparer les fortifications, et, de jour et de nuit, on le vit mêlé aux soldats, sur les murs, entre les créneaux, frémissant de l'impuissance, où il se trouvait, de risquer une sortie avec une garnison ainsi réduite; mais il sut inspirer à sa petite troupe le courage et la confiance, dont il était pénétré, et se multipliant et grandissant avec le danger, faire tête à tout. Enfin, le trentième jour, les barbares, découragés, levèrent le siège, mumurant contre le fol espoir, qui le leur avait fait entreprendre. Marcel, maître de la cavalerie, cantonné tout près de là, était resté spectateur impassible du danger, que courait son général, sans même penser à lui porter le moindre secours. Il entendait ainsi, sans doute, obéir aux intentions secrètes de Constance, mais il les avait dépassées ou du moins il put être désavoué, et, de ce jour seulement, le commandement réel de l'armée appartint à Julien [1].

Aussitôt délivré de ce double embarras, l'attaque de l'ennemi et la trahison de son principal lieutenant, Julien s'occupa de renforcer son armée, de l'aguerrir, et d'y ramener une discipline digne des plus beaux jours de l'ancienne Rome. Sa sollicitude, en cette occasion, eut à lutter contre la rareté des subsistances, dans un pays, tant de fois ravagé; il commença la réforme par lui-même; il couchait, pour ainsi dire, sur la dure, et se nourrissait comme le soldat [2].

1. Ammien-Marcellin, liv. XVI, p. 49.

2. Idem, p. 50.

Au printemps, Julien rentra en campagne, sous les plus heureux auspices; il se dirigea rapidement sur Rheims, où il avait fixé le rendez-vous général. Marcel avait été remplacé, dans les fonctions de maître de cavalerie, par Sévère, officier d'une expérience consommée, et le cœur de Julien s'épanouissait à l'idée de n'avoir plus à craindre d'opposition ni de susceptibilités d'un pareil lieutenant, aussi rompu à la tactique militaire, qu'à l'obéissance des camps. D'un autre côté, un renfort de 25,000 hommes lui était arrivé d'Italie, à Rauraque, sous le commandement de Barbation, maître de l'infanterie. C'était l'exécution du plan, que Julien avait fait prévaloir au conseil, de rétrécir insensiblement le cercle des dévastateurs, par la marche simultanée de deux divisions romaines, parties de deux points opposés et se rapprochant toujours, afin de prendre les barbares comme entre des tenailles, et d'en finir avec eux, d'un seul coup.

Tandis que ce double mouvement s'opère avec assez de précision et d'ensemble, une bande de barbares, les Lètes, toujours prompts à saisir les occasions de pillage, dérobent leur marche à tous les regards, passent entre les deux camps, et viennent, à l'improviste, semant sur leur passage la mort et la destruction, menacer Lyon, la capitale méridionale des Gaules.

A cette nouvelle, Julien fit occuper, en toute hâte, par de forts détachements de cavalerie, les trois routes, par où devait nécessairement s'effectuer le retour de ces audacieux pillards. Ses mesures furent bien prises, car tout ce qui s'engagea dans l'une ou l'autre de ces trois voies, y laissa la vie, et le butin fut repris encore intact. Il n'y eut d'épargné qu'une colonne, qui longea, dans sa fuite, le camp de Barbation, et que ce général laissa tranquillement défiler, sous ses retranchements [1].

Cependant l'approche des deux armées avait jeté l'effroi dans la population barbare, établie sur la rive gauche du Rhin [2], c'est-à-dire, en Alsace. Julien avançait par les Vosges; les ennemis s'étaient retranchés, sur les hauteurs ou dans les gorges de ces montagnes, derrière d'immenses abattis de bois; il fallut enlever, successivement, chacun de ces forts improvisés, le jeune César le fit avec audace et bonheur,

1. Ammien-Marcellin, liv. XVI, ch. 11, p. 59.

2. *Iisdem diebus exercituum adventu perterriti barbari, qui domicilia fixere cis Rhenum*, Ammien-Marcellin, liv. XVI, ch. 11, p. 60.

et, chassant devant lui toutes les hordes barbares, il descendit dans la plaine, et parvint jusqu'au Rhin. Là un spectacle étrange l'attendait : les Alémans s'étaient réfugiés en masse dans les îles nombreuses, qui parsèment le fleuve, en cet endroit, et dont ils avaient fait des entrepôts de butin, d'armes et de vivres, et de cette retraite, où ils pouvaient se croire en sûreté, car Julien n'avait pas une barque pour les joindre, hommes, femmes et enfants hurlaient sur le ton le plus lugubre et le plus monotone, à la mode germaine, les injures les plus atroces, les menaces les plus sinistres, les imprécations les plus épouvantables contre César et son armée. Julien, irrité de tant d'audace, voulut en tirer vengeance, et, à cet effet, fit demander sept barques à Barbation, qui en avait réuni un grand nombre, pour la destination éventuelle d'un pont à jeter sur le Rhin, vers Augst. Barbation préféra les faire brûler toutes, que d'en accorder une seule à Julien. Celui-ci en était donc réduit à l'impuissance, en face de l'outrage et de la menace des Alémans, quand un de leurs coureurs tomba en son pouvoir, et lui indiqua un point du fleuve, rendu à peu près guéable par la sécheresse. Aussitôt, il réunit ses vélites auxiliaires, il enflamme leur ardeur en faisant appel à leur courage : à sa voix et sur les pas d'un de leurs chefs, Beinobaude, tribun des Cornutes, ces vaillants soldats se précipitent dans le fleuve, chargés de leurs armes, et, partie marchant dans l'eau et presque submergés par elle, partie s'aidant de leurs boucliers comme d'esquifs, atteignent l'île la plus voisine et y massacrent tout, sans distinction d'âge et de sexe. Là, trouvant quelques nacelles sans maîtres, ils s'y entassent, au risque de les faire chavirer, et parcourent ainsi le plus grand nombre de ces retraites, en n'y laissant aucun être humain en vie. Quand ils furent las de tuer, ils s'en retournèrent tous jusqu'au dernier, sains et saufs et chargés de butin; la vengeance de Julien n'était que trop satisfaite ! La population germaine des autres îles, frappée de terreur, s'empressa de gagner la rive alémanne et de mettre toute la largeur du Rhin, entre elle et l'armée romaine.

Nous avons raconté ce fait d'armes comme le rapporte l'histoire contemporaine, mais nous ne pouvons, avec elle, l'appeler mémorable, car il nous semble, à nous, même dans les données, où il nous est présenté, n'avoir été qu'une ignoble boucherie de femmes, d'enfants et d'hommes désarmés. Fut-il une triste nécessité de cette guerre

contre d'impitoyables ennemis, de déplorables représailles, ce ne serait pas encore un motif pour le qualifier d'héroïque et de glorieux. Son résultat immédiat dut être, chez les Germains, l'indignation et la terreur, son résultat futur, au premier échec des Romains, une réaction terrible. Julien paraît avoir entrevu, dès alors, cet avenir; aussi, sa première pensée, après avoir ainsi refoulé les ennemis par delà le Rhin, sur presque toute la longueur de ce que nous appelons, aujourd'hui, l'Alsace, fut-elle de relever les fortifications des places, détruites par les barbares, et, avant tout, celles de Saverne, qui, postée à l'entrée des Vosges, à l'endroit où ces montagnes offrent le moins de profondeur, avait, tant de fois, servi de passage aux envahisseurs, pour pénétrer dans l'intérieur des Gaules. On montrait encore, il y a un siècle à peine, à Saverne, une grosse tour carrée, comme un dernier et précieux reste des fortifications de Julien. Grandidier[1], sur le vû de quelques prétendus fragments de cette tour, conservés dans le musée de Schœpflin, et contrairement à l'avis de cet historien lui-même, de Laguille et du P. Barre[2], qui avaient pu, les deux derniers du moins, voir encore debout la ruine, dont ils parlent, lui refuse cette antiquité et, la dépouillant de cette glorieuse origine, la fait descendre au rang de ces constructions plus ou moins informes, plus ou moins ignorées, sorties des mains des Allemands, au moyen âge. Grandidier n'a pas vu..., il est seul contre trois..., nous préférons nous ranger à l'avis de cette savante majorité et aussi, disons-le, de la tradition populaire, plus savante encore, peut-être, en fait d'origines et de passé.

Julien ne se contenta pas de mettre Saverne dans l'état le plus respectable de défense, il pourvut cette place de vivres, pour un an. Il approvisionna aussi ses troupes, pour vingt jours. Il fallut, pour réunir cette masse de subsistances, que le soldat se partageât entre les travaux des fortifications et ceux de la moisson, et qu'il fît, à la pointe de l'épée et non sans crainte de surprises, la récolte du blé semé par l'ennemi. Ce soin était d'autant plus impérieux, qu'un convoi de vivres, destiné à l'armée de Julien, avait été intercepté par Barbation, et que

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. 3, p. 217, et *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. II, liv. 6, p. 298, note *O*.

cet indigne lieutenant, après en avoir pris la plus forte part, avait réuni le reste en un monceau et y avait mis le feu [1].

Les barbares prirent eux-mêmes le soin de punir ce général, trop fidèle aux ordres de Constance. Il venait de jeter un pont de bateaux sur le Rhin, non loin de Rauraque, et semblait s'apprêter à le franchir, quand les Alémans, campés au-dessus de lui, lancèrent à l'eau une quantité énorme de troncs d'arbres, qui venant heurter avec violence contre ces bateaux, mal joints, les firent céder et les emportèrent, avec eux, dans le courant ; les ennemis, profitant de la confusion, où cet évènement jetait les Romains, et devançant, par la célérité de leur course, l'annonce même de leur mouvement, tombent à l'improviste sur le corps de Barbation, le mènent, toujours battant, jusqu'à Rauraque, le refoulent même bien au-delà, lui enlèvent presque tous ses bagages, ses bêtes de somme, ses gens de service, et reviennent, ensuite, tranquillement, victorieux et chargés de butin, tandis que Barbation, au lieu de chercher à venger l'affront fait aux armes romaines et comme s'il eût été au lendemain de la plus heureuse campagne, s'empressait de distribuer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, quoiqu'on ne fût encore qu'à la fin d'août, et de prendre, de sa personne, le chemin de Milan, pour aller, à la cour de Constance, non pas se disculper, mais accuser Julien [2] !

Vingt cinq mille hommes des meilleurs troupes romaines [3] mis en en déroute par quelques bandes Alémanes, c'en était assez pour relever l'espoir et l'audace des barbares : déjà, quand Julien, après le massacre des îles, s'était replié vers les Vosges et Saverne, ils s'étaient flattés de la pensée que ce mouvement cachait une véritable retraite ; la fuite honteuse de Barbation vint mettre le comble à leur présomption. Ils crurent le moment arrivé de venger toutes leurs défaites et de con-

1. V. Schœpflin, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles lettres* de Paris, t. XV, p. 461. — Laguille, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. 2, p. 24, et le P. Barre, *Hist. d'Allem.*, t. I, liv. 4, p. 390. Cette tour carrée est représentée sur le plan de Saverne, gravée par Seiler, d'après les dessins de Mérian dans la *Topographie de l'Alsace*, imprimée en 1663, p. 69.

Ammien-Marcellin, liv. XVI, ch. 11.

2. Amm.-Marcell. Liv. XVI, ch. 11.

3. Les Alémans avaient reconnu à leurs boucliers les soldats mêmes, qui les avaient battus tant de fois. Amm.-Marcell., liv. XVI, chap. 12.

quérir, enfin et pour toujours, la Gaule, et avant tout, l'Alsace. L'Alémanie se leva comme un seul homme pour une guerre nationale. Jusques là ces peuples avaient agi sans autre lien entre eux qu'une soif commune de pillage et de conquête, et le manque d'union et d'entente semblait avoir fait leur faiblesse. Cette fois, il se forma une vaste confédération entre sept de leurs rois : le plus puissant de tous, le roi de tous ces rois, était l'heureux Chnodomaire ; déjà, en 352, il avait eu la gloire de faire reculer, à forces égales et en bataille rangée, les aigles romaines et de vaincre un César, le propre frère de Magnence, et c'était lui encore qui venait, avec une poignée de ses Alémans, de chasser devant lui, comme un vil troupeau, Barbation et son armée [1]. Après lui arrivait le fils de Médéric, son frère, Sérapion, encore adolescent, mais déjà considérable parmi les siens. Le nom germain et patronimique de ce jeune héros était Agénaric ; mais son père, durant un long séjour, qu'il avait fait, dans la Gaule, à titre d'otage, avait changé cette appellation en celle de Sérapion [2] : c'était peut-être un religieux hommage au culte de ses pères, un vœu de l'exilé ; sans doute le pieux Suève, adorateur d'Isis [3], se sentant languir et mourir sur la terre étrangère, avait voulu, par une touchante inspiration de l'amour paternel, se placer, lui et les siens, sous l'invocation de Sérapis, le fils chéri de la grande déesse égyptienne, grand Dieu lui même, et dans la naïve pensée de ses croyants, l'arbitre souverain de la vie et du trépas, il lui avait demandé pour lui la plus douce des résurrections, celle à la liberté, à la patrie, à la famille ! [4] venaient ensuite Vestralpe, quelque grand chef des Alpes [5] ; puis, Urius, Ursicinus,

1. Amm.-Marcell., liv. XVI, chap. 12. V. aussi Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. III, chap. 6, p. 325.

2. *Pater ejus diu obsidatus pignore tentus in Galliis, doctusque Græca quaedam arcana, hunc filium suum Agenarichum, genitali vocabulo dictitatum, ad Serapionis translulit nomen.* Amm.-Marcell., liv. 16, chap. 12, p. 64, p. Édit. Nisard.

3. On sait que, d'après Tacite, les Suèves adoraient Isis sous la forme d'un vaisseau.

4. Sérapis n'était autre qu'Osiris aux enfers, ou Osiris sous la forme d'Apis ; il était le Dieu égyptien le plus connu de la Grèce. Ses adorateurs voyaient en lui le Dieu par excellence, celui qui ressuscite et qui donne la vie et la santé : on l'identifiait à Pluton, à Esculape, à Jupiter. V. le *Dictionnaire hist.* de Bouillet, au mot : Sérapis, ou bien mieux, *Religions de l'antiquité*, par Frédéric Creuzer, ouvrage si bien traduit, commenté et éclairé par le savant Guigniaut de l'Institut.

5. Amédée Thierry dit : des Alpes *occidentales* ; pour arriver à traduire ainsi le mot

Suomar, qui semblent avoir emprunté leur noms à l'urus, à l'ours, au sanglier [1], comme s'ils avaient entendu personnifier en eux l'âpre courage, la force indomptable, l'irrésistible impétuosité de ces trois farouches et sauvages dominateurs des forêts hercyniennes et helvétiques. La gloire de ces noms là n'est pas perdue; ne s'est-elle pas perpétuée dans le taureau d'Uri, dans l'ours de Berne, dans le sanglier de l'Hercynie, et aussi peut-être de la Séquanie? Enfin Horter, la protection, la sûreté en personne, on eût dit que le fier germain avait voulu annoncer, par cette ambitieuse dénomination, qu'à lui seul il valait toutes les forteresses, que le salut des siens était sous sa bannière, dans sa main [2].

Ils devaient passer le Rhin, sur différents points, et, comme si l'Alsace eût été un champ libre, ouvert au premier occupant, ils

il a dû (*Hist. des Gaules*, t. III, chap. 6, p. 326), supposer à l'initiale un *W*, et, dans cette supposition, son interprétation est fort exacte, car *West*, *Wester* signifie bien réellement le *Couchant*, *l'Occident*. Mais, nous devons le dire, nous n'avons trouvé dans aucune édition ce *W*. Le nom avec un simple *V* pourrait venir de l'ancien allemand *Vest*, aujourd'hui *Fest*, *Fester*, qui dans la composition fait *Vestr* ou *Festr* et signifie proprement *fort*, *résistant*, *solide*, *tenant ferme*, et par extension *vaillant*, *brave*, *preux*, *fidèle*. Vestralpe pourrait donc se traduire littéralement par le fort ou le vaillant des Alpes: le grand chef des Alpes rend assez cette idée. V. sur ces interprétations tous les Glossaires ou Dictionnaires allemands-français, aux mots *West*, *Vest* et *Fest*.

1. *Urus*, *l'Auerochs* des Germains, le *Bubalus*, le bœuf sauvage, si nombreux dans les forêts de la Germanie et de la Gaule, d'après Tacite, *de moribus German.* Le nom et les armes du canton d'Uri, en semblent venir. V. aussi Thierry, *loc. cit.* Ursicin est évidemment un dérivé d'*Ursus*, ours. Ursicin, germain romanisé, ou du moins client militaire du général romain de ce nom, dit Am. Thierry, t. III, p. 235. Ce nom là fait involontairement penser à l'ours de Berne.

Sau, en terme de chasse, veut dire bête noire, sanglier; V. à ce mot le *Dictionnaire Allemand-Français* de Schuster. *Sau* se prononce à peu près comme *Suo*; une oreille romaine ou gauloise, comme celle d'Ammien-Marcellin, a pu prendre l'un pour l'autre. On sait que le sanglier a figuré dans les armes ou insignes de peuples de la Germanie et aussi de la Séquanie. V. Schœpflin. *Als. illust.* T. I. p. 457.

2. Hortarius, Horter, vient de l'allemand *Hort*, lieu sûr, asile, retraite; au figuré, appui, protection, salut (anglais Hoard), objets précieux et bien gardés. V. *Dictionnaire allemand-français* par Schuster, à ce mot *Hort*.

[illegible] quand les [illegible] peut-être [illegible] de la [illegible] et du [illegible] promesses de l'Empereur. [illegible] qu'il lui fallait, avant tout, continuer à se forti-

[illegible] partie, car que pouvait-il [illegible], quand il n'était pas contre-[illegible] et par l'Empereur lui-même.

[illegible] Marcellin, [illegible]

fier; qu'il les retiendrait près de lui jusqu'à l'achèvement de ces travaux; qu'en attendant, Chnodomaire et ses alliés pourraient, s'ils le voulaient, venir prendre sa réponse, et il garda tranquillement sa position.

César n'était cependant pas sans inquiétude; il se voyait, avec douleur, réduit à engager une poignée de braves contre des nations entières, dont les forces, plus de trois fois supérieures aux siennes, étaient encore doublées par l'enthousiasme ou le fanatisme d'une guerre nationale. Il n'hésita pas, cependant, et dès le lendemain, aux premières lueurs du jour, la trompette sonna le signal du départ; l'armée accueillit ce signal avec joie et s'avança en ordre de bataille, l'infanterie au centre, aux ailes la cavalerie, renforcée elle-même de deux redoutables corps, les cataphractes et les archers à cheval.

Ici l'horizon s'agrandit pour l'Alsace; cette généreuse province va servir, une fois de plus, de théâtre aux plus grands évènemens. Rien de ce qui touche la gloire de cette petite, mais intrépide armée, ne peut être indifférent à notre histoire, car la majeure partie des héros, qui brûlaient ainsi de signaler leur valeur sous Julien et d'en venir aux mains avec les envahisseurs de notre Alsace, étaient, sans nul doute, des enfans de cette province, des Gaulois des bords du Rhin, qui avaient à venger la dévastation et les désastres de leur patrie.

La distance à parcourir, pour atteindre l'ennemi, était de 14 lieues gauloises ou 21 milles romains, sept à huit lieues actuelles. Avant qu'il fût midi, la moitié de cette distance était franchie; mais l'armée, et surtout l'infanterie, qui avait marché, malgré la pesanteur de ses armes, sans prendre un instant de repos, étaient harassées de fatigue, de faim et de soif. Alors, Julien fit faire halte, et, se plaçant au centre de ses colonnes formées en équerre, s'adressa à ses soldats, avec cette placidité, cette bienveillance de langage, qui lui étaient naturelles :

« Mes chers compagnons d'armes, il faut, au nom du salut commun, » que j'arrête un peu votre élan. Vous avez le sentiment de votre » valeur et la noble confiance, qu'il inspire; mais votre César n'est pas » suspect non plus de manquer de cœur, et c'est lui qui vient vous » adjurer d'écouter, un instant, les conseils de la sagesse et de la » prudence, non ceux de la précipitation et de l'ardeur inconsidérées. » Sans doute les hommes de cœur, en face du danger, doivent être tout » feu et tout audace; de même, quand les circonstances l'ordonnent, » ils doivent savoir se montrer dociles et réfléchis. Voici donc quel

» serait mon avis, je le soumets à votre jugement, vous le suivrez, si » toutefois vous pouvez prendre, à ce point, sur la juste indignation » qui vous transporte. Il est près de midi; nous allons, déjà fatigués » par la marche, nous engager dans des défilés tortueux et obscurs; » la lune, sur son déclin, nous menace d'une nuit profonde, il ne faut » pas s'attendre à trouver une goutte d'eau sur ce sol brûlé par la » sécheresse. Nous surmonterons tous ces obstacles, soit; mais après, » où en serons-nous, quand nous verrons se ruer sur nous par milliers » l'ennemi bien reposé, repus, rafraîchi? De quel air soutiendrons-nous » son choc, nous épuisés par la fatigue, la faim et la soif? Souvent » d'une disposition bien prise a dépendu le sort de l'entreprise la » plus difficile, et un bon conseil, donné et suivi à propos, a été une de » ces voies mystérieuses, que nous ouvre la providence pour nous » arrêter au bord de l'abîme. Croyez-moi, campons ici, sous la pro- » tection d'un fossé et d'une palissade; passons cette nuit à nous reposer » et veiller tour à tour; et, demain, aux premières heures du jour, » restaurés par le sommeil et par la nourriture, nous déploierons, » avec l'aide de Dieu, pour une nouvelle victoire, nos aigles et nos » bannières triomphantes [1]. »

On ne le laissa pas achever : les soldats témoignant de leur impatience par des grincemens de dents et le fracas de toutes les piques heurtant contre les boucliers, demandaient à grands cris de marcher à l'ennemi, qui déjà se trouvait en vue; et les chefs, le Préfet du prétoire en tête, ne montraient pas moins d'ardeur que les soldats. En ce moment, où l'âme de Julien flottait entre la crainte d'exposer tant de braves à un danger imminent et le désir secret de céder à leur noble élan, un porte-étendard sort des rangs et, s'adressant à son général, s'écrie : « en avant, César, ô le plus heureux des hommes! va où la » fortune t'appelle, plus propice pour toi que toi-même! Maintenant nous » comprenons bien que, par toi, la valeur et la sagesse nous guident, » la victoire suivra tes pas, tu en montreras le chemin à nos enseignes, » et nous te montrerons, nous, ce que peut le soldat, quand il a pour » témoin et pour juge de sa bravoure, la bravoure elle-même! [2] »

A ces mots, Julien ne se sent plus la force de résister, l'armée s'ébranle de nouveau, et parvient au pied d'une colline en pente

1. Amm.-Marcell., liv. 16, chap. 12, p. 62, trad. Nisard.
2. Amm.-Marcell., liv. 16, chap. 12, p. 63.

douce, couverte de blés déjà mûrs, à peu de distance des approches du Rhin [1]. Trois cavaliers ennemis étaient en observation au sommet et coururent à toute bride annoncer aux leurs l'approche des Romains. Mais une quatrième vedette, qui était à pied et qui ne put suivre les autres, tomba entre les mains des soldats de Julien, et l'on apprit d'elle que l'armée germaine avait employé trois jours et trois nuits à passer le Rhin.

Les chefs romains pouvaient déjà voir l'ennemi former ses colonnes d'attaque. On commande halte; et aussitôt les *antépilaires*, les *hastaires* et leurs serre-files se mettent en ligne et demeurent fixes, présentant un front de bataille aussi solide qu'un mur; même immobilité dans les rangs ennemis. On semble hésiter, de part et d'autre, à porter le premier coup. Voyant que toute la cavalerie romaine était placée à l'aile droite, comme le leur avait annoncé le transfuge, les Germains lui opposèrent, à leur aile gauche, et par masse compacte, toute l'élite de leurs cavaliers, dans les rangs desquels, par une tactique très-bien entendue, ils mêlèrent des fantassins agiles et armés à la légère, chargés de se glisser, durant l'action, entre les combattants et d'éventrer les chevaux ennemis; c'était le moyen de rendre la partie plus égale entre leurs cavaliers presque nus et les *Clibanares* romains tout bardés de fer, eux et leurs montures [2]. Non contents de cette disposition, inattendue pour les romains, ils leur ménageaient, à leur droite, un autre genre de surprise.

Cette belliqueuse et féroce armée avait pour chefs suprêmes Chnodomaire et le jeune Sérapion, les deux les plus considérables entre tous les rois confédérés. A l'aile gauche, où, suivant l'attente des barbares, la lutte devrait être la plus furieuse, se montrait au premier rang, le célèbre promoteur de toute cette levée de boucliers, Chnodomaire, le front ceint d'un bandeau couleur de flamme, dominant par sa haute stature toute son armée, et monté sur un cheval immense et

1. *Promotus exercitus propè collem advenit molliter editum, opertum segetibus, à superciliis Rheni haud longo intervallo distantem.* Amm.-Marcell., *loc. cit.*

2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64. Ce mélange de l'infanterie à la cavalerie était propre aux anciens Germains, et ce qui semble prouver que les Alémans, s'ils avaient hérité d'eux ce mode de combat, l'avaient abandonné, c'est l'étonnement même, qu'il causa aux Romains, dans cette rencontre, et la mention toute particulière, qu'en a faite leur historien.

magnifique, tout écumant d'ardeur; il semblait un géant prêt à fondre sur les Romains: amoureux du danger, plein de confiance en sa force prodigieuse, et non moins en son génie et son courage, il s'appuyait fièrement sur un formidable javelot, et frappait de loin les regards et les esprits par l'éclat de ses armes, et plus encore par la renommée de ses victoires. Sérapion, son jeune émule, presqu'encore enfant et déjà fameux parmi les héros, commandait, à l'aide droite. Venaient, en seconde ligne, cinq rois inférieurs en puissance, dix fils ou parents de rois, et, derrière eux, une longue série de noms imposants et illustres, (le latin dit d'excellences, *optimatum*), premiers rudiments de la chevalerie et de la noblesse germaniques [1].

Déjà le terrible signal des trompettes avait retenti, et Sévère, le Maître de la cavalerie, s'avançait à la tête de l'aile droite, quand il se trouva en face d'un obstacle inattendu : des tranchées, jusqu'alors masquées, se découvrirent, et les soldats, qui s'y tenaient cachés, se dressant tout-à-coup, présentèrent aux arrivants la pointe de leurs piques, et firent pleuvoir sur eux une grêle de traits. Sévère, ne sachant à quel nombre il avait affaire, s'arrêta tout court dans sa marche, craignant d'avancer et ne voulant pas reculer. César voit quelque hésitation, de ce côté, il y vole avec une réserve de deux cents cavaliers, et parcourant d'une course rapide le front de l'infanterie, il jette, sur son passage, quelques mots énergiques à l'adresse de chacun : « eh bien! mes amis, disait-il aux uns, voici enfin une bataille en règle, c'est le moment qu'appelaient vos vœux et les miens, et que votre impatience devançait toujours. » A d'autres : « il est arrivé, le jour tant désiré, où nous allons effacer les taches imprimées au nom romain, et lui rendre son ancien lustre. Voyez ces barbares; ils courent à leur perte, une aveugle fureur les pousse, ils viennent ici s'offrir eux-mêmes à vos coups. » A ceux, qu'une longue habitude de la guerre rendait aptes à juger des manœuvres, il disait, tout en rectifiant quelque disposition militaire: « allons, braves soldats, à nous il appartient de venger, par notre courage, les affronts et les humiliations subis par d'autres. C'est dans cet espoir que, malgré mes répugnances, j'ai accepté le titre de César. » A ceux qui, par leur ardeur même ou leur inexpérience, menaçaient de devancer les commandements et de causer

1. *Et optimatum series magna*. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64.

du désordre : « je vous en supplie, disait-il, quand l'ennemi tournera le dos, ne vous laissez pas emporter trop loin à la poursuite des fuyards, ce serait compromettre l'honneur de votre victoire. Que nul aussi ne cède le terrain qu'à la dernière extrémité, car aux lâches point d'assistance de ma part. Mais je serai là pour seconder la poursuite, pourvu qu'elle se fasse avec modération et prudence [1]. »

L'histoire a recueilli toutes les paroles sorties de la bouche de Julien. Sans doute, de nobles et chaleureuses harangues s'adressaient également, de l'autre côté, aux phalanges alémannes ; sans doute, Chnodomaire rappelait à ses soldats le César vaincu par lui, et le général romain chassé devant ses fanons, avec toute une armée, comme un vil bétail; sans doute, il promettait aussi le succès, invoquait ses dieux et montrait à ses intrépides et sauvages compatriotes, pour prix de la victoire, dans cette grande journée, la Gaule, tant de fois enviée par eux, devenue enfin leur conquête ! Mais Chnodomaire n'a pas eu ses historiens, et, s'il lui avait été donné de lire les orgueilleux panégyriques de Julien, peut-être eût-il laissé échapper, devant ce tabeau si glorieux pour son adversaire, la même exclamation qu'Abdel-kader, de nos jours, en face de la toile de Vernet : ah ! que n'avions-nous des peintres !

Tout en parlant ainsi à chacun son langage, Julien élargissait son front de bataille pour ne pas être débordé par les premières lignes germaines. Laissa-t-il voir, en se développant, plus de forces que ne lui en supposaient les ennemis? Ce qui est certain, c'est qu'à ce mouvement de l'armée romaine, une immense clameur s'éleva parmi l'infanterie alémanne, et, s'il faut en croire Ammien-Marcellin, les Romains purent savourer la joie d'entendre que c'étaient des cris d'indignation et de colère contre les chefs : « il faut, criait-on de toutes parts, qu'ils combattent à pied comme nous, il faut que nul ne puisse se ménager, en cas de revers, un moyen de sauver sa personne, en abandonnant le reste à la fureur de l'ennemi. » A cette manifestation menaçante, Chnodomaire sauta en bas de son coursier, et son exemple fut aussitôt suivi par tous les autres [2]. Nous avons cru devoir rapporter le fait, parce qu'il est raconté par l'historien ; mais il est peu probable, il jure avec tout ce que nous savons de l'intrépidité germaine et de l'héroïsme de Chnodomaire ; sans doute, ce roi

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64.
2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 65.



chevaleresque n'aura pas attendu les réclamations insolentes de ses soldats, pour égaliser entre eux et lui les dangers, il aura spontanément mis pied à terre, et le cri, si mal interprété par le panégyriste de Julien, aura été un élan d'enthousiasme et d'admiration, et non l'explosion d'une soldatesque jalouse et furieuse. Cette version est d'autant plus vraisemblable, qu'Ammien-Marcellin, après ce singulier tableau, où il montre les Germains, prévoyant une défaite et se méfiant de leurs chefs et d'eux-mêmes, ajoute, comme pour se contredire lui-même : pas un ne doutait de la victoire [1].

Quoiqu'il en soit, l'airain sonne la charge, et, des deux parts, on se précipite au combat avec une égale ardeur; des volées de traits s'entrecroisent dans les airs; débarrassés de leurs javelots, les Germains s'élancent sur les escadrons romains avec plus d'impétuosité que d'ensemble, en rugissant comme des lions. Ils semblent encore plus farouches que d'habitude; leurs chevelures, ordinairement flottantes, se dressent en épaisses crinières sur leurs têtes, et leurs yeux jettent la flamme. Intrépides sous l'abri de leurs boucliers, les Romains soutiennent le premier chôc sans s'ébranler, ils se rient même des assaillants et les excitent en leur secouant la flamme de leurs lances au visage, comme on fait, dans l'arène, pour animer les bêtes féroces [2].

Pendant cette lutte, d'instant en instant plus terrible, entre les deux cavaleries, l'infanterie germaine avait commencé l'attaque, de son côté : les légions romaines serrent leurs rangs et présentent à l'ennemi comme une palissade de boucliers. Un épais nuage de poussière enveloppe les combattants. Les Romains luttent avec des chances diverses, ici tenant ferme, là repoussés, car les Germains, rompus la plupart à ce genre de manœuvre, s'aidaient de leurs mains et de leurs genoux pour faire céder les boucliers et enfoncer les lignes romaines. C'était un corps à corps universel, main contre main, bouclier contre bouclier, et l'air retentissait de cris de triomphe et de détresse.

Le combat se soutenait ainsi, et les Romains, aidés d'un nouvel effort de leur aile gauche, allaient l'emporter, quand, à l'aile droite, les *cataphractes*, cette troupe invincible, aux hommes et aux chevaux bardés de fer, voyant leur chef, atteint, rouler à terre et demeurer

1. *Nec enim eorum quisquam ambigebat partem suam fore victricem*, Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 65.

2. *Ejectans (miles) gladios vel tela concrispans mortem minitantia.* Ibidem.

écrasé sous le poids de son coursier et de son armure, lâchèrent pied, tout-à-coup, devant ces Germains, dont ils se jouaient naguères, et, emportés comme par un vertige ou une terreur panique, allaient immanquablement passer sur le ventre à l'infanterie et compromettre, d'une manière fatale, le sort de cette journée, si les légions, en se massant et en présentant avec résolution la pointe de leurs lances à ces soldats terrifiés, ne les eussent arrêtés et, pour ainsi dire, ramenés de force au combat[1].

De son côté, César voit cette cavalerie éparse et cherchant son salut dans la fuite; il s'élance au galop de son cheval vers elle; on le reconnaît à sa bannière surmontée d'un dragon et laissant flotter au vent les nobles et vieux lambeaux de sa hampe de pourpre; renouvelant le trait de Sylla, dans sa guerre contre Mithridate, il se jette au-devant des fuyards, leur fait une barrière de son corps, et, de ce ton persuasif, qui ranime les cœurs les plus ébranlés : « où courons-nous, braves » gens, leur dit-il, ne savez-vous pas que l'on ne gagne rien à fuir, » et que la peur elle-même ne peut conseiller un plus mauvais parti? » Allons donc rejoindre les nôtres, ils combattent pour la patrie, la » victoire est à eux, ne perdons pas, en les abandonnant, sans savoir » pourquoi, la part qui nous revient dans leur gloire[2]. » A la voix de leur habile général, ces vieux soldats, honteux et confus, reprennent courage, reforment leurs rangs, et Julien, se mettant à leur tête, les ramène bravement à la charge[3].

Les Alémans, croyant la a romai en u a concentré toutes leurs forces contre l : : ii s'étaient ruées sur elles; ces tout la bataille, et résistaient avec La lut que la balance ne penchât d cô ni de l'au comme pour s'exciter eux-m n et l C et *Braccates* gaulois entonnent, l o c effrayants, qui leur étaient propr et rév ient leur ne bare, l'hymne des combats, le le : ce n'ét qu'un sourd murmure, qui, s'enflant par d allait t s

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 66.

2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 66.

3. *Ibidem.*

quérir, enfin et pour toujours, la Gaule, et avant tout, l'Alsace. L'Alémanie se leva comme un seul homme pour une guerre nationale. Jusques là ces peuples avaient agi sans autre lien entre eux qu'une soif commune de pillage et de conquête, et le manque d'union et d'entente semblait avoir fait leur faiblesse. Cette fois, il se forma une vaste confédération entre sept de leurs rois ; le plus puissant de tous, le roi de tous ces rois, était l'heureux Chnodomaire; déjà, en 352, il avait eu la gloire de faire reculer, à forces égales et en bataille rangée, les aigles romaines et de vaincre un César, le propre frère de Magnence, et c'était lui encore qui venait, avec une poignée de ses Alémans, de chasser devant lui, comme un vil troupeau, Barbation et son armée [1]. Après lui arrivait le fils de Médéric, son frère, Sérapion, encore adolescent, mais déjà considérable parmi les siens Le nom germain et patronimique de ce jeune héros était Agénaric; mais son père, durant un long séjour, qu'il avait fait, dans la Gaule, à titre d'otage, avait changé cette appellation en celle de Sérapion [2] : c'était peut-être un religieux hommage au culte de ses pères, un vœu de l'exilé; sans doute le pieux Suève, adorateur d'Isis [3], se sentant languir et mourir sur la terre étrangère, avait voulu, par une touchante inspiration de l'amour paternel, se placer, lui et les siens, sous l'invocation de Sérapis, le fils chéri de la grande déesse égyptienne, grand Dieu lui même, et dans la naïve pensée de ses croyants, l'arbitre souverain de la vie et du trépas, il lui avait demandé pour lui la plus douce des résurrections, celle à la liberté, à la patrie, à la famille ! [4] venaient ensuite Vestralpe, quelque grand chef des Alpes [5]; puis, Urius, Ursicinus,

1. Amm.-Marcell., liv. XVI, chap. 12. V. aussi Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. III, chap. 6, p. 325.

2. *Pater ejus diu obsidatus pignore tentus in Galliis, doctusque Græca quaedam arcana, hunc filium suum Agenarichum, genitali vocabulo dictitatum, ad Serapionis translulit nomen. Amm.-Marcell.*, liv. 16, chap. 12, p. 64. p. Édit. Nisard.

3. On sait que, d'après Tacite, les Suèves adoraient Isis sous la forme d'un vaisseau.

4. Sérapis n'était autre qu'Osiris aux enfers, ou Osiris sous la forme d'Apis; il était le Dieu égyptien le plus connu de la Grèce. Ses adorateurs voyaient en lui le Dieu par excellence, celui qui ressuscite et qui donne la vie et la santé : on l'identifiait à Pluton, à Esculape, à Jupiter. V. le *Dictionnaire hist.* de Bouillet, au mot: Sérapis, ou bien mieux, *Religions de l'antiquité*, par Frédéric Creuzer, ouvrage si bien traduit, commenté et éclairé par le savant Guigniaut de l'Institut.

5. Amédée Thierry dit : des Alpes *occidentales*; pour arriver à traduire ainsi le mot

Suomar, qui semblent avoir emprunté leur noms à l'urus, à l'ours, au sanglier [1], comme s'ils avaient entendu personnifier en eux l'âpre courage, la force indomptable, l'irrésistible impétuosité de ces trois farouches et sauvages dominateurs des forêts hercyniennes et helvétiques. La gloire de ces noms là n'est pas perdue; ne s'est-elle pas perpétuée dans le taureau d'Uri, dans l'ours de Berne, dans le sanglier de l'Hercynie, et aussi peut-être de la Séquanie? Enfin Horter, la protection, la sûreté en personne, on eût dit que le fier germain avait voulu annoncer, par cette ambitieuse dénomination, qu'à lui seul il valait toutes les forteresses, que le salut des siens était sous sa bannière, dans sa main [2].

Ils devaient passer le Rhin, sur différents points, et, comme si l'Alsace eût été un champ libre, ouvert au premier occupant, ils

il a dû (*Hist. des Gaules*, t. III, chap. 6, p. 326), supposer à l'initiale un *W*, et, dans cette supposition, son interprétation est fort exacte, car *West*, *Wester* signifie bien réellement le *Couchant*, *l'Occident*. Mais, nous devons le dire, nous n'avons trouvé dans aucune édition ce *W*. Le nom avec un simple *V* pourrait venir de l'ancien allemand *Vest*, aujourd'hui *Fest*, *Fester*, qui dans la composition fait *Vestr* ou *Festr* et signifie proprement *fort*, *résistant*, *solide*, *tenant ferme*, et par extension *vaillant*, *brave*, *preux*, *fidèle*. Vestralpe pourrait donc se traduire littéralement par le fort ou le vaillant des Alpes: le grand chef des Alpes rend assez cette idée. V. sur ces interprétations tous les Glossaires ou Dictionnaires allemands-français, aux mots *West*, *Vest* et *Fest*.

1. *Urus*, *l'Auerochs* des Germains, le *Bubalus*, le bœuf sauvage, si nombreux dans les forêts de la Germanie et de la Gaule, d'après Tacite, *de moribus German.* Le nom et les armes du canton d'Uri, en semblent venir. V. aussi Thierry, *loc. cit.* Ursicin est évidemment un dérivé d'*Ursus*, ours. Ursicin, germain romanisé, ou du moins client militaire du général romain de ce nom, dit Am. Thierry, t. III, p. 235. Ce nom là fait involontairement penser à l'ours de Berne.

Sau, en terme de chasse, veut dire bête noire, sanglier; V. à ce mot le *Dictionnaire Allemand-Français* de Schuster. *Sau* se prononce à peu près comme *Suo*; une oreille romaine ou gauloise, comme celle d'Ammien-Marcellin, a pu prendre l'un pour l'autre. On sait que le sanglier a figuré dans les armes ou insignes de peuples de la Germanie et aussi de la Séquanie. V. Schœpflin. *Als. illust.* T. I. p. 457.

2. Hortarius, Horter, vient de l'allemand *Hort*, lieu sûr, asile, retraite; au figuré, appui, protection, salut (anglais Hoard), objets précieux et bien gardés. V. *Dictionnaire allemand-français* par Schuster, à ce mot *Hort*.

arrêtèrent à l'avance que leur jonction générale se ferait sous les murs de Strasbourg ou plutôt près de leurs ruines : ils furent exacts à ce rendez-vous et leurs forces réunies s'élevèrent à trente cinq mille hommes. D'une voix unanime le commandement suprême de cette armée fut déféré à Chnodomaire : cet honneur revenait au vainqueur de Décence et de Barbation, au promoteur de tant d'invasions, à l'âme de toute cette guerre. Le camp des germains retentissait de cris d'allégresse, ils se croyaient sûrs du triomphe! ce qui leur donnait cette confiance, c'est qu'ils venaient d'apprendre d'un transfuge que l'armée de Julien comptait au plus treize mille hommes. C'était en effet, avec ce petit nombre de soldats, presque tous gaulois [1], que l'heureux César avait tenu tête, jusque là, au déchaînement universel des barbares.

Dans leur fol orgueil, intervertissant les rôles, ils crurent pouvoir se poser, en face de Julien, comme les maîtres légitimes de l'Alsace et le traiter comme un téméraire envahisseur : ils députèrent vers lui, pour lui intimer, du ton le plus impérieux, l'injonction de quitter un territoire, qui leur appartenait, disaient-ils, par le droit de la valeur et la fortune de leurs armes. Ils osèrent même, à l'appui de leurs orgueilleuses prétentions, invoquer des traités et dérouler, sous les yeux de Julien, les lettres, par lesquelles Constance leur avait abandonné, pour acheter leurs services contre Magnence, la propriété de toutes les conquêtes, qu'ils pourraient faire, dans la Gaule. Si vous rejetez ces titres de possession, ajoutèrent fièrement les envoyés de Chnodomaire, nous avons assez de force et de courage pour les confirmer par une seconde conquête; préparez-vous à combattre [2].

Julien était encore occupé aux fortifications de Saverne, quand les députés alémans vinrent lui apporter cet audacieux défi : il les écouta sans s'émouvoir; il n'était pas homme à se laisser effrayer, peut-être même recueillait-il, avec une secrète joie, les preuves écrites de la lâcheté et de la honte de Constance; avec le sourire de l'ironie et du dédain, sans approuver ni désapprouver les promesses de l'Empereur, il signifia aux députés, qu'il lui fallait, avant tout, continuer à se forti-

1. Il les avait recrutés dans la Gaule, en bien grande partie, car que pouvait-il attendre d'autre part, lui qui était à peu près abandonné, quand il n'était pas contrecarré ou trahi, par les généraux de l'Empereur et par l'Empereur lui-même.

2. Ammien-Marcellin, *loco citat.*

fier; qu'il les retiendrait près de lui jusqu'à l'achèvement de ces travaux; qu'en attendant, Chnodomaire et ses alliés pourraient, s'ils le voulaient, venir prendre sa réponse, et il garda tranquillement sa position.

César n'était cependant pas sans inquiétude; il se voyait, avec douleur, réduit à engager une poignée de braves contre des nations entières, dont les forces, plus de trois fois supérieures aux siennes, étaient encore doublées par l'enthousiasme ou le fanatisme d'une guerre nationale. Il n'hésita pas, cependant, et dès le lendemain, aux premières lueurs du jour, la trompette sonna le signal du départ; l'armée accueillit ce signal avec joie et s'avança en ordre de bataille, l'infanterie au centre, aux ailes la cavalerie, renforcée elle-même de deux redoutables corps, les cataphractes et les archers à cheval.

Ici l'horizon s'agrandit pour l'Alsace; cette généreuse province va servir, une fois de plus, de théâtre aux plus grands évènemens. Rien de ce qui touche la gloire de cette petite, mais intrépide armée, ne peut être indifférent à notre histoire, car la majeure partie des héros, qui brûlaient ainsi de signaler leur valeur sous Julien et d'en venir aux mains avec les envahisseurs de notre Alsace, étaient, sans nul doute, des enfans de cette province, des Gaulois des bords du Rhin, qui avaient à venger la dévastation et les désastres de leur patrie.

La distance à parcourir, pour atteindre l'ennemi, était de 14 lieues gauloises ou 21 milles romains, sept à huit lieues actuelles. Avant qu'il fût midi, la moitié de cette distance était franchie; mais l'armée, et surtout l'infanterie, qui avait marché, malgré la pesanteur de ses armes, sans prendre un instant de repos, étaient harassées de fatigue, de faim et de soif. Alors, Julien fit faire halte, et, se plaçant au centre de ses colonnes formées en équerre, s'adressa à ses soldats, avec cette placidité, cette bienveillance de langage, qui lui étaient naturelles :

« Mes chers compagnons d'armes, il faut, au nom du salut commun,
» que j'arrête un peu votre élan. Vous avez le sentiment de votre
» valeur et la noble confiance, qu'il inspire; mais votre César n'est pas
» suspect non plus de manquer de cœur, et c'est lui qui vient vous
» adjurer d'écouter, un instant, les conseils de la sagesse et de la
» prudence, non ceux de la précipitation et de l'ardeur inconsidérées.
» Sans doute les hommes de cœur, en face du danger, doivent être tout
» feu et tout audace; de même, quand les circonstances l'ordonnent,
» ils doivent savoir se montrer dociles et réfléchis. Voici donc quel



» serait mon avis, je le soumets à votre jugement, vous le suivrez, si » toutefois vous pouvez prendre, à ce point, sur la juste indignation » qui vous transporte. Il est près de midi; nous allons, déjà fatigués » par la marche, nous engager dans des défilés tortueux et obscurs; » la lune, sur son déclin, nous menace d'une nuit profonde, il ne faut » pas s'attendre à trouver une goutte d'eau sur ce sol brûlé par la » sécheresse. Nous surmonterons tous ces obstacles, soit; mais après, » où en serons-nous, quand nous verrons se ruer sur nous par milliers » l'ennemi bien reposé, repus, rafraîchi? De quel air soutiendrons-nous » son choc, nous épuisés par la fatigue, la faim et la soif? Souvent » d'une disposition bien prise a dépendu le sort de l'entreprise la » plus difficile, et un bon conseil, donné et suivi à propos, a été une de » ces voies mystérieuses, que nous ouvre la providence pour nous » arrêter au bord de l'abîme. Croyez-moi, campons ici, sous la pro- » tection d'un fossé et d'une palissade; passons cette nuit à nous reposer » et veiller tour à tour; et, demain, aux premières heures du jour, » restaurés par le sommeil et par la nourriture, nous déploierons, » avec l'aide de Dieu, pour une nouvelle victoire, nos aigles et nos » bannières triomphantes [1]. »

On ne le laissa pas achever : les soldats témoignant de leur impatience par des grincemens de dents et le fracas de toutes les piques heurtant contre les boucliers, demandaient à grands cris de marcher à l'ennemi, qui déjà se trouvait en vue; et les chefs, le Préfet du prétoire en tête, ne montraient pas moins d'ardeur que les soldats. En ce moment, où l'âme de Julien flottait entre la crainte d'exposer tant de braves à un danger imminent et le désir secret de céder à leur noble élan, un porte-étendard sort des rangs et, s'adressant à son général, s'écrie : « en avant, César, ô le plus heureux des hommes! va où la » fortune t'appelle, plus propice pour toi que toi-même! Maintenant nous » comprenons bien que, par toi, la valeur et la sagesse nous guident, » la victoire suivra tes pas, tu en montreras le chemin à nos enseignes, » et nous te montrerons, nous, ce que peut le soldat, quand il a pour » témoin et pour juge de sa bravoure, la bravoure elle-même! [2] »

A ces mots, Julien ne se sent plus la force de résister, l'armée s'ébranle de nouveau, et parvient au pied d'une colline en pente

1. Amm.-Marcell., liv. 16, chap. 12, p. 62, trad. Nisard.

2. Amm.-Marcell., liv. 16, chap. 12, p. 63.

douce, couverte de blés déjà mûrs, à peu de distance des approches du Rhin[1]. Trois cavaliers ennemis étaient en observation au sommet et coururent à toute bride annoncer aux leurs l'approche des Romains. Mais une quatrième vedette, qui était à pied et qui ne put suivre les autres, tomba entre les mains des soldats de Julien, et l'on apprit d'elle que l'armée germaine avait employé trois jours et trois nuits à passer le Rhin.

Les chefs romains pouvaient déjà voir l'ennemi former ses colonnes d'attaque. On commande halte; et aussitôt les *antépilaires*, les *hastaires* et leurs serre-files se mettent en ligne et demeurent fixes, présentant un front de bataille aussi solide qu'un mur; même immobilité dans les rangs ennemis. On semble hésiter, de part et d'autre, à porter le premier coup. Voyant que toute la cavalerie romaine était placée à l'aile droite, comme le leur avait annoncé le transfuge, les Germains lui opposèrent, à leur aile gauche, et par masse compacte, toute l'élite de leurs cavaliers, dans les rangs desquels, par une tactique très-bien entendue, ils mêlèrent des fantassins agiles et armés à la légère, chargés de se glisser, durant l'action, entre les combattants et d'éventrer les chevaux ennemis; c'était le moyen de rendre la partie plus égale entre leurs cavaliers presque nus et les *Clibanares* romains tout bardés de fer, eux et leurs montures[2]. Non contents de cette disposition, inattendue pour les romains, ils leur ménageaient, à leur droite, un autre genre de surprise.

Cette belliqueuse et féroce armée avait pour chefs suprêmes Chnodomaire et le jeune Sérapion, les deux les plus considérables entre tous les rois confédérés. A l'aile gauche, où, suivant l'attente des barbares, la lutte devrait être la plus furieuse, se montrait au premier rang, le célèbre promoteur de toute cette levée de boucliers, Chnodomaire, le front ceint d'un bandeau couleur de flamme, dominant par sa haute stature toute son armée, et monté sur un cheval immense et

1. *Promotus exercitus propè collem advenit molliter editum, opertum segetibus, à superciliis Rheni haud longo intervallo distantem.* Amm.-Marcell., *loc. cit.*

2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64. Ce mélange de l'infanterie à la cavalerie était propre aux anciens Germains, et ce qui semble prouver que les Alémans, s'ils avaient hérité d'eux ce mode de combat, l'avaient abandonné, c'est l'étonnement même, qu'il causa aux Romains, dans cette rencontre, et la mention toute particulière, qu'en a faite leur historien.

magnifique, tout écumant d'ardeur ; il semblait un géant prêt à fondre sur les Romains : amoureux du danger, plein de confiance en sa force prodigieuse, et non moins en son génie et son courage, il s'appuyait fièrement sur un formidable javelot, et frappait de loin les regards et les esprits par l'éclat de ses armes, et plus encore par la renommée de ses victoires. Sérapion, son jeune émule, presqu'encore enfant et déjà fameux parmi les héros, commandait, à l'aide droite. Venaient, en seconde ligne, cinq rois inférieurs en puissance, dix fils ou parents de rois, et, derrière eux, une longue série de noms imposants et illustres, (le latin dit d'excellences, *optimatum*), premiers rudiments de la chevalerie et de la noblesse germaniques [1].

Déjà le terrible signal des trompettes avait retenti, et Sévère, le Maître de la cavalerie, s'avançait à la tête de l'aile droite, quand il se trouva en face d'un obstacle inattendu : des tranchées, jusqu'alors masquées, se découvrirent, et les soldats, qui s'y tenaient cachés, se dressant tout-à-coup, présentèrent aux arrivants la pointe de leurs piques, et firent pleuvoir sur eux une grêle de traits. Sévère, ne sachant à quel nombre il avait affaire, s'arrêta tout court dans sa marche, craignant d'avancer et ne voulant pas reculer. César voit quelque hésitation, de ce côté, il y vole avec une réserve de deux cents cavaliers, et parcourant d'une course rapide le front de l'infanterie, il jette, sur son passage, quelques mots énergiques à l'adresse de chacun : « eh bien ! mes amis, disait-il aux uns, voici enfin une bataille en règle, c'est le moment qu'appelaient vos vœux et les miens, et que votre impatience devançait toujours. » A d'autres : « il est arrivé, le jour tant désiré, où nous allons effacer les taches imprimées au nom romain, et lui rendre son ancien lustre. Voyez ces barbares ; ils courent à leur perte, une aveugle fureur les pousse, ils viennent ici s'offrir eux-mêmes à vos coups. » A ceux, qu'une longue habitude de la guerre rendait aptes à juger des manœuvres, il disait, tout en rectifiant quelque disposition militaire : « allons, braves soldats, à nous il appartient de venger, par notre courage, les affronts et les humiliations subis par d'autres. C'est dans cet espoir que, malgré mes répugnances, j'ai accepté le titre de César. » A ceux qui, par leur ardeur même ou leur inexpérience, menaçaient de devancer les commandements et de causer

1. *Et optimatum series magna*. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64.

du désordre : « je vous en supplie, disait-il, quand l'ennemi tournera le dos, ne vous laissez pas emporter trop loin à la poursuite des fuyards, ce serait compromettre l'honneur de votre victoire. Que nul aussi ne cède le terrain qu'à la dernière extrémité, car aux lâches point d'assistance de ma part. Mais je serai là pour seconder la poursuite, pourvu qu'elle se fasse avec modération et prudence [1]. »

L'histoire a recueilli toutes les paroles sorties de la bouche de Julien. Sans doute, de nobles et chaleureuses harangues s'adressaient également, de l'autre côté, aux phalanges alémannes; sans doute, Chnodomaire rappelait à ses soldats le César vaincu par lui, et le général romain chassé devant ses fanons, avec toute une armée, comme un vil bétail; sans doute, il promettait aussi le succès, invoquait ses dieux et montrait à ses intrépides et sauvages compatriotes, pour prix de la victoire, dans cette grande journée, la Gaule, tant de fois enviée par eux, devenue enfin leur conquête! Mais Chnodomaire n'a pas eu ses historiens, et, s'il lui avait été donné de lire les orgueilleux panégyriques de Julien, peut-être eût-il laissé échapper, devant ce tabeau si glorieux pour son adversaire, la même exclamation qu'Abdel-kader, de nos jours, en face de la toile de Vernet : ah! que n'avions-nous des peintres!

Tout en parlant ainsi à chacun son langage, Julien élargissait son front de bataille pour ne pas être débordé par les premières lignes germaines. Laissa-t-il voir, en se développant, plus de forces que ne lui en supposaient les ennemis? Ce qui est certain, c'est qu'à ce mouvement de l'armée romaine, une immense clameur s'éleva parmi l'infanterie alémanne, et, s'il faut en croire Ammien-Marcellin, les Romains purent savourer la joie d'entendre que c'étaient des cris d'indignation et de colère contre les chefs : « il faut, criait-on de toutes parts, qu'ils combattent à pied comme nous, il faut que nul ne puisse se ménager, en cas de revers, un moyen de sauver sa personne, en abandonnant le reste à la fureur de l'ennemi. » A cette manifestation menaçante, Chnodomaire sauta en bas de son coursier, et son exemple fut aussitôt suivi par tous les autres [2]. Nous avons cru devoir rapporter le fait, parce qu'il est raconté par l'historien; mais il est peu probable, il jure avec tout ce que nous savons de l'intrépidité germaine et de l'héroïsme de Chnodomaire; sans doute, ce roi

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 64.
2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 65.

chevaleresque n'aura pas attendu les réclamations insolentes de ses soldats, pour égaliser entre eux et lui les dangers, il aura spontanément mis pied à terre, et le cri, si mal interprété par le panégyriste de Julien, aura été un élan d'enthousiasme et d'admiration, et non l'explosion d'une soldatesque jalouse et furieuse. Cette version est d'autant plus vraisemblable, qu'Ammien-Marcellin, après ce singulier tableau, où il montre les Germains, prévoyant une défaite et se méfiant de leurs chefs et d'eux-mêmes, ajoute, comme pour se contredire lui-même : pas un ne doutait de la victoire [1].

Quoiqu'il en soit, l'airain sonne la charge, et, des deux parts, on se précipite au combat avec une égale ardeur; des volées de traits s'entrecroisent dans les airs; débarrassés de leurs javelots, les Germains s'élancent sur les escadrons romains avec plus d'impétuosité que d'ensemble, en rugissant comme des lions. Ils semblent encore plus farouches que d'habitude; leurs chevelures, ordinairement flottantes, se dressent en épaisses crinières sur leurs têtes, et leurs yeux jettent la flamme. Intrépides sous l'abri de leurs boucliers, les Romains soutiennent le premier chôc sans s'ébranler, ils se rient même des assaillants et les excitent en leur secouant la flamme de leurs lances au visage, comme on fait, dans l'arène, pour animer les bêtes féroces [2].

Pendant cette lutte, d'instant en instant plus terrible, entre les deux cavaleries, l'infanterie germaine avait commencé l'attaque, de son côté : les légions romaines serrent leurs rangs et présentent à l'ennemi comme une palissade de boucliers. Un épais nuage de poussière enveloppe les combattants. Les Romains luttent avec des chances diverses, ici tenant ferme, là repoussés, car les Germains, rompus la plupart à ce genre de manœuvre, s'aidaient de leurs mains et de leurs genoux pour faire céder les boucliers et enfoncer les lignes romaines. C'était un corps à corps universel, main contre main, bouclier contre bouclier, et l'air retentissait de cris de triomphe et de détresse.

Le combat se soutenait ainsi, et les Romains, aidés d'un nouvel effort de leur aile gauche, allaient l'emporter, quand, à l'aile droite, les *cataphractes*, cette troupe invincible, aux hommes et aux chevaux bardés de fer, voyant leur chef, atteint, rouler à terre et demeurer

1. *Nec enim eorum quisquam ambigebat partem suam fore victricem*, Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 65.

2. *Ejectans (miles) gladios vel tela concrispans mortem minitantia.* Ibidem.

écrasé sous le poids de son coursier et de son armure, lâchèrent pied, tout-à-coup, devant ces Germains, dont ils se jouaient naguères, et, emportés comme par un vertige ou une terreur panique, allaient immanquablement passer sur le ventre à l'infanterie et compromettre, d'une manière fatale, le sort de cette journée, si les légions, en se massant et en présentant avec résolution la pointe de leurs lances à ces soldats terrifiés, ne les eussent arrêtés et, pour ainsi dire, ramenés de force au combat[1].

De son côté, César voit cette cavalerie éparse et cherchant son salut dans la fuite; il s'élance au galop de son cheval vers elle; on le reconnaît à sa bannière surmontée d'un dragon et laissant flotter au vent les nobles et vieux lambeaux de sa hampe de pourpre; renouvelant le trait de Sylla, dans sa guerre contre Mithridate, il se jette au-devant des fuyards, leur fait une barrière de son corps, et, de ce ton persuasif, qui ranime les cœurs les plus ébranlés : « où courons-nous, braves » gens, leur dit-il, ne savez-vous pas que l'on ne gagne rien à fuir, » et que la peur elle-même ne peut conseiller un plus mauvais parti? » Allons donc rejoindre les nôtres, ils combattent pour la patrie, la » victoire est à eux, ne perdons pas, en les abandonnant, sans savoir » pourquoi, la part qui nous revient dans leur gloire[2]. » A la voix de leur habile général, ces vieux soldats, honteux et confus, reprennent courage, reforment leurs rangs, et Julien, se mettant à leur tête, les ramène bravement à la charge[3].

Les Alémans, croyant la cavalerie romaine en déroute, avaient concentré toutes leurs forces contre les légions : cavalerie et infanterie s'étaient ruées sur elles; ces vieilles troupes portaient tout le poids de la bataille, et résistaient avec vaillance. La lutte se prolongeait sans que la balance ne penchât d'un côté ni de l'autre. En ce moment, comme pour s'exciter eux-mêmes et intimider l'ennemi, les *Cornutes* et *Braccates* gaulois entonnent, en l'accompagnant de ces gestes effrayants, qui leur étaient propres et révélaient leur origine barbare, l'hymne des combats, le terrible *barrit :* ce n'était d'abord qu'un sourd murmure, qui, s'enflant par degrés, allait toujours gran-

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 66.
2. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 66.
3. *Ibidem.*

dissant et finissait par éclater en un affreux mugissement ; on eût dit la mer en furie venant se briser contre les écueils [1].

Mais les masses désordonnées des barbares n'en avancent pas moins comme les flammes dévorantes d'un incendie; sous leurs glaives et sous leurs efforts, la tortue de boucliers, qui servait de rempart aux légions, avait cédé de toutes parts; les Romains sont forcés de combattre à découvert, la mêlée devient furieuse, les armes se choquent, les hommes se heurtent, sous une grêle sifflante de dards et au milieu d'une épaisse poussière, qui permet à peine de distinguer ami et ennemi, en frappant. Vainement les formidables Bataves et cette réserve d'élite, qu'on appelait les *Rois*, parce qu'ils étaient véritablement rois en fait de vaillance, et avaient, tant de fois, dans les circonstances les plus critiques, décidé du sort des batailles, arrivent au pas de course au secours des légions ébranlées. Les Alémans, comme un torrent arrêté un instant dans son impétuosité, haletant de fureur et menaçant de tout détruire, brisent le nouvel obstacle et avancent toujours. Dans cet affreux pêle-mêle de combattants, dans ce duel corps à corps, les Germains ont l'avantage de la taille et de l'énergie musculaire, les Romains de la tactique et de la discipline; aux uns la férocité, la fougue, aux autres le sang-froid, le calcul : c'est la force physique et brutale aux prises avec la force habile et intelligente, mais le courage et l'acharnement sont les mêmes des deux parts. Pliant quelquefois, sous les coups de l'ennemi, le soldat romain se redressait bien vite; le barbare, qui sentait ses jarrets se dérober sous lui, se battait encore en se traînant sur les genoux, plutôt que de se rendre. Jamais l'horreur de se laisser vaincre n'enfanta plus d'héroïsme [2].

Tout-à-coup, un essaim de princes, ce que l'on eût nommé, plus tard, la gentilhommerie alémanne [3], leurs Rois en tête, et entraînant à leur suite de plus humbles mais de non moins intrépides émules, impatients de porter par eux-mêmes les derniers coups, et d'assurer de leur personne la victoire, se précipitent en colonne serrée sur la ligne romaine, l'enfoncent et s'ouvrent un passage jusqu'à la légion de réserve, placée au centre de bataille, à l'endroit qu'on appelait le *camp prétorien*. Là, les rangs plus pressés, les files plus profondes leur

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 67.

2. *Ibidem*, p. 67.

3. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 67. *Ardens optimatum globus*.

opposent une masse compacte, inébranlable comme une tour, et le combat recommence avec une nouvelle vigueur : attentifs à parer les coups, en levant, en baissant, en faisant tournoyer leurs boucliers à la mode des Mirmillons [1] ou gladiateurs gaulois dans l'arène, les légionnaires perçaient aisément les flancs de leurs adversaires, qui, dans leur fureur aveugle, dédaignaient ou négligeaient de se couvrir. Ces héros, prodigues de leurs vies et ne songeant qu'à vaincre, s'épuisent en efforts inutiles pour rompre la dernière, mais la plus impénétrable phalange romaine. Les soldats de Julien, de plus en plus sûrs de leurs coups, couvrent le sol de morts, et des rangées d'assaillants ne se succèdent que pour tomber à leur tour. Enfin, chez les Germains, non pas le courage, mais les forces fléchissent, les cris des blessés et des mourants achèvent de les glacer : ils hésitent, ils reculent, ils se débandent, et la fuite commence, dans toutes les directions, avec la frénésie de la rage et du désespoir.

Les Romains s'attachèrent à la poursuite avec une véritable furie : tout ce qui était atteint, tombait sous le tranchant du fer ou écrasé sous les pieds des chevaux; point de quartier! Les vainqueurs se baignent dans le sang, s'enivrent de carnage; en vain, quelques malheureux, blessés ou mourants, jettent leurs armes, en tendant vers eux des mains suppliantes; ils ne sont pas épargnés, et les glaives mêmes, qu'ils viennent d'abandonner, servent à consommer le sacrifice; on marche sur les cadavres, on trébuche, on piétine dans le sang.

Enfin, les Germains, acculés jusqu'au Rhin et enfermés comme dans une enceinte de cadavres, ne voient plus de salut, pour eux, que dans le fleuve; ils s'y précipitent et y sont suivis par les Romains; un combat à mort s'engage, dans les flots, entre les nageurs, les uns luttant pour arracher la vie, les autres pour la sauver. Dans cette lutte d'une nouvelle espèce, les Romains n'auraient pas eu le dessus, et d'ailleurs, pendant sa durée, il eût été impossible de tirer sur les fuyards confondus avec leurs assaillants : Julien voit le danger et s'empresse de rappeler les siens. On se contenta donc de border la rive et de faire pleuvoir, de loin et à coup sûr, sur l'ennemi, une foule de projectiles de toutes espèces. La plupart de ceux qui se dérobent

1. *Et vulneribus declinandis intentus, seque in modum mirmillonis operiens, hostium latera, quae nudebat ira flagrantior, distinctis gladiis perforebat.* Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 67.

à l'atteinte des traits, s'abîment sous leur propre poids et trouvent le trépas au fond des ondes. Alors, dit l'historien de cette guerre, avec un stoïque sangfroid, il fut permis de contempler sans crainte, de suivre sans danger, comme en un vaste théâtre, une scène du plus haut drame : ici le nageur se débat contre l'étreinte de son frère qui se noye; là, saisis par les tourbillons, les plus habiles roulent sur eux-mêmes et sont engloutis. Quelques uns, portés sur leurs boucliers, ballotés sur ce fragile esquif, au gré des vagues, parviennent, après mille hasards, à toucher enfin la rive germaine. Dans ce sauve-qui-peut au milieu des flots, les Romains choisissent leurs victimes et ne cessent de les accabler de leurs traits. Selon l'expression emphatique d'un historien, le fleuve écumant et grossi sous des flots de sang barbare, s'étonna de la crue soudaine de ses eaux[1].

Au milieu du désastre, le roi Chnodomaire, qui avait su échapper, en se glissant entre des monceaux de cadavres, s'efforçait de regagner, au plus vîte, suivi d'une faible escorte, le camp, qu'il avait si fièrement, avant sa jonction avec l'armée confédérée, posé dans le pays des Triboques, à portée de deux forts romains, *Tribunci* et *Concordia*, on dirait aujourd'hui, entre Wissembourg ou Roth et Lauterbourg[2], non loin du Rhin. Là il avait réuni, de longue main, pour l'éventualité d'un revers, des embarcations, dont il songeait, en ce moment, à se servir pour atteindre quelque retraite, cachée à tous les yeux et y attendre une meilleure fortune. Comme il ne pouvait y arriver qu'en franchissant un bras du fleuve ou un de ses affluents, sans doute, la Moder, vers Drusenheim, il revint un peu sur ses pas, en se couvrant la figure pour ne pas être reconnu. Il approchait de la rive, lorsqu'en traversant une espèce de marais, pour arriver au lieu du passage, son cheval s'abbatit et le renversa sous lui. Malgré sa corpulence[3], il parvint à

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 68.

2. Voir sur l'emplacement de *Tribuni* et de *Concordia*, notre ch. 3, p. 388 et 398. *Properabat ad castra, quae propè Tribuncos et Concordiam munimenta Romana fixit in Triboccis.* Amm.-Marcell., *loc. cit.*

3. Ammien-Marcellin dit, qu'il lui fallut franchir le Rhin, *et quia non nisi Rheno transito ad tentoria sua poterat pervenire* (liv. 16, ch. 12, p. 68), mais par Rhin cet écrivain a entendu évidemment un bras du fleuve, celui appelé longtemps le *Vieux-Rhin*, qui n'a été mis à sec qu'en 1811, et dans lequel se jetait la Moder, à Drusenheim. Aujourd'hui, cette rivière n'a son embouchure dans le fleuve qu'à Fort-Louis. Ceci est bien connu et d'ailleurs rappelé par Bacquol, dans son *Dictionnaire de l'Alsace*.

se dégager et à gagner une colline boisée, qui n'était pas loin de là, Mais il avait été reconnu, l'éclat même de son ancienne grandeur l'avait trahi. Une cohorte, commandée par un tribun, enveloppa de toute part la colline, sans oser pénétrer dans le fourré, de crainte de quelque embuscade. Le grand chef germain, comme le lion forcé dans son repaire, faisait encore trembler ses vainqueurs, on n'osait pas l'attaquer de front, on l'assiégeait de loin. Cependant Chnodomaire était perdu, il le sentit, et se décida à se rendre. Il parut seul, et seul se remit volontairement aux mains des ennemis. 200 hommes, qui l'avaient suivi, et trois de ses plus intimes amis auraient pu s'échapper, mais ils vinrent se livrer d'eux-mêmes, regardant, d'après les mœurs chevaleresques de leur nation, comme un crime de survivre à leur roi, ou de ne pas mourir, s'il le fallait, pour le sauver.

Tel fut le dernier acte de cette grande et sanglante bataille d'Argentorat, qui détruisit pour toujours la puissance des Alémans sur nos bords, et rendit, d'après l'expression caractéristique d'Eutrope, à l'empire romain ses anciennes limites. La nuit se passa, du côté des Romains, dans la joie du triomphe, tandis que les quelques Germains, échappés au fer des vainqueurs, sortaient de leurs retraites, mornes et silencieux, et profitaient des ténèbres pour passer le fleuve. Le lendemain, quand l'armée gallo-romaine se compta, il ne manqua, s'il faut ajouter foi au récit d'Ammien-Marcellin, que 243 soldats et 4 officiers de distinction. La perte des Alémans fut immense. Zozime, emporté par son exagération habituelle, compare la victoire de Julien sur les Germains à celle d'Alexandre sur Darius, et proclame que 60,000 hommes sont restés sur le champ de bataille et qu'un pareil nombre ont été précipités dans les ondes [1]. Ammien-Marcellin, qui prit part au combat, semble plus près de la vérité, quand il dit que 6,000 cadavres jonchaient la terre, indépendamment du nombre incalculable de ceux que le Rhin engloutit [2].

L'armée, dans un élan unanime d'enthousiasme, voulut, sur le

1. *Conserta cum hoste pugna, tropaeum longè amplissimum statuit, sexaginta millibus hominum in ipso prælio deletis, et aliis totidem in Rhenum praecipitatis, atque in flumine extinctis.* Zozime, liv. 3, ch. 3, p. 241, 242.

2. *Ex Alamannis verò sex millia corporum inventa sunt in campo constrata et inaestimabiles mortuorum acervi per undas fluminis ferebantur.* Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 69.

champ même de sa victoire, proclamer César Empereur. Julien, plus grand que sa fortune, réprimanda le zèle indiscret de ses soldats, en prenant le ciel à témoin, que le titre offert était aussi loin de ses prétentions que de ses espérances. Mais, pour ajouter encore chez eux à l'exaltation du triomphe, il fit amener devant lui Chnodomaire, et donna à ses troupes le spectacle de cette grandeur déchue. S'il faut en croire l'historien romain [1], Chnodomaire n'aurait pas su soutenir en roi son infortune; la pâleur au front, il aurait montré, tandis qu'on l'entraînait, la contenance dégradée d'un esclave; la conscience du mal, qu'il avait fait, aurait enchaîné sa langue. Combien différent, s'écrie le panégyriste de Julien, de ce féroce dévastateur, que le deuil et la terreur précédaient naguères, et qui, foulant aux pieds la Gaule en cendres, menaçait de ne pas arrêter là ses ravages [2] ! Le prisonnier s'avança en s'inclinant jusqu'à terre, et finalement se prosterna, demandant grâce et merci, à la manière des barbares. Julien le rassura. Quelques jours après, Chnodomaire fut envoyé à l'Empereur : Constance le fit conduire à Rome et lui assigna, pour résidence, ou plutôt pour prison, le quartier des étrangers, au mont Cœlius. L'historien ajoute froidement : il y mourut bientôt consumé par une maladie de langueur [3]. Ce dernier trait est la meilleure réponse, le plus sanglant démenti à la prétendue lâcheté de Chnodomaire dans les fers : l'homme qui s'éteint dans la captivité, qui meurt de ne plus être libre, n'a pas le caractère avili de l'esclave; il eût eu, sans doute, plus de courage pour supporter son infortune, si les Romains avaient eu plus de grandeur.

Julien ne voulut pas laisser impunie la pusillanimité, qu'une cohorte de sa cavalerie avait montrée en face de l'ennemi; mais, craignant de troubler la première ivresse du triomphe, par un exemple sévère et utile, il remit au lendemain à sévir, et, à la pointe du jour, 600 hommes, dont le courage habituel s'était si déplorablement démenti, revêtus de la robe de femme furent ainsi conduits par tout le camp [4].

1. Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 68.

2. *Ibidem.*

3. *Morbo veterni consumptus est*... Amm.-Marcell. *loc. cit.*

4. *Sex centorum equitum cohortem, dixit Zosimus (in lib. III. cap. III*, p. 243), *ubi et pœnam addit quam ipsis ob ignaviam Julianus inflixit. Ait enim indutos veste muliebri per castra circumductos fuisse.* V. Amm.-Marcellini *qui de* XXXI *supersunt*

Cette flétrissure, toute morale, fut si sensible à ces braves gens, dit Grandidier, que, dans la campagne suivante, ils rachetèrent leur faute et effacèrent leur honte par des prodiges de valeur[1].

Cette bataille fut donnée en 357, et dans une saison, où les moissons étaient déjà mûres[2]. Nul doute aussi qu'elle ne fût livrée dans les environs d'Argentorat ou de Strasbourg, dont le nom lui est resté[3]. Mais pour qu'une bataille, livrée à proximité d'une ville aussi célèbre que Strasbourg, en ait pris le nom, il n'est pas justement nécessaire qu'elle ait eu lieu précisément sous ses murs, et les historiens sont encore à rechercher, en rapprochant quelques passages d'Ammien-Marcellin et de Libanius, quel fut l'emplacement exact de cette grande lutte. Cluvier en porte le théâtre à six lieues de Strasbourg, près de Drusenheim[4] et son opinion a été suivie par l'abbé De la Blettrie[5] et par Dom Bouquet[6]. Le P. Laguille place le combat entre Mundolsheim et Suffelweyersheim, à cinq quarts de lieue de Strasbourg et autant du Rhin[7]; Grandidier, tout en considérant cette opinion comme plus acceptable que celle de Cluvier, la rejette néanmoins, de même que celle de Beatus-Rhenanus[8] et de Schœpflin[9], qui avaient placé l'ac-

libri XIII, *ex* MS, *codicibus emendati ab Henrico Valesio et annotatibus illustrati*, p. 81, note. Édit. Paris, 1636.

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I.

2. Cette observation de Grandidier (*Hist. d'Als.*, t. I, p. 227) est de toute justesse, puisque les soldats de Julien, à Saverne déjà, au rapport d'Amm.-Marcell., récoltaient les blés semés par les barbares. V. ci-dessus.

3. *Propè urbem Argentoratum... Apud Argentoratum... propè Argentoratum*, dit Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, liv. 17, ch. 1, et liv. 10, ch. 5, p. 107, 121 et 189, édit. de Gronovius. — Aurelius Victor, *Épitome*, ch. 42, p. 579, dit : *in campis Argentoratensibus* ; Eutrope, *Hist. roman.*, liv. 10, ch. 13, p. 509 et 510 : *apud Argentoratum*. Zosime (liv. et ch. précités), semble préciser plus encore, en s'exprimant ainsi : *propè urbem Argentoratum quae ad Rheni ripam sita est.* Enfin, on trouve dans la chronique de S. Jérôme, *ad annum* 357, *in édit.* Eusebii, p. 184, apud Josephum Scaligerum : *magnae Alemannorum copiae apud Argentoratum oppidum Galliarum à Caesare Juliano oppressae (fuerunt)*. V. Grandidier, *loc.cit.*

4. Cluvier. *Germania antiqua*, liv. 2, ch. 12, p. 372, 373.

5. De la Bletterie. *Vie de Julien*, liv. 2, p. 88.

6. Dom Bouquet, *in Scriptoribus rerum Gallicarum*, t. I, p. 725, note *B*.

7. Laguille, *Hist. d'Als.*, partie 1re, liv. 2, p. 24. Le P. Barre dans son *Hist. d'Allemagne*, t. I, liv. 4, p. 393, a sans doute fourni à Laguille son opinion.

8. *Rerum German.*, liv. 3, p. 320.

9. *Alsatia Illustrata*, t. I, p. 217 et 406.

tion, à deux lieues du fleuve, dans la plaine voisine d'Oberhausbergen, et, se fondant sur cette idée que Julien a dû préférer à tout autre le chemin de Brumath, dont il s'était rendu maître, l'année précédente, et par où passait la voie militaire des Romains, ouvre un nouvel avis : « le combat aurait eu lieu tout près de Strasbourg, entre L'Ill et le Rhin, dans cette partie de la banlieue, qu'on nomme, aujourd'hui, la *Ruprechtsau;* cette colline, que décrit Ammien-Marcellin, d'où les Romains découvrirent les premiers coureurs de l'armée alémanne, ne serait autre que la hauteur de Schiltigheim, qui s'offre à gauche, dit-il à ceux qui, venant de Saverne par Brumath, se rendent à Strasbourg. De là, ajoute-t-il, il est très facile de placer dans la plaine marécageuse de la Ruprechtsau le camp des allemands, qui furent repoussés vers le Rhin, et dans le petit bois voisin, celui où Chnodomaire chercha un refuge.

Ce chemin devait le conduire directement, par ce que l'on appelle, de nos jours, la Wantzenau, à Lauterbourg, qui était le *Tribuni* des Romains et près duquel était l'ancien campement de ce roi allemand[1] » Il n'est pas jusqu'au lieu où, d'après Libanius, Julien embusqua un corps de troupes, qui vint soutenir son aile droite, pendant la lutte, que Grandidier ne retrouve sur le champ de bataille créé par lui; il est vrai que, pour arriver à ce résultat, il est obligé de placer les soldats de Julien derrière une rivière, tandis que Libanius les représente[2], se cachant sous un aqueduc élevé, masqués par d'épais roseaux.

Nous préférons à l'opinion, si hasardée en cet endroit, de Grandidier, celle adoptée par Beatus Rhenanus et Schœpflin : Julien n'avait pas à rechercher la voie romaine de Brumath, car, s'il s'était emparé de cette ville, en 356, elle était évidemment retombée, depuis, au pouvoir des barbares, qui devaient occuper toute la plaine. Comment expliquer, sans cette occupation, le rendez-vous général, que s'étaient donné tous les princes Alémans sous les murs de Strasbourg? Comment,

1. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 211 et 228, et l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 251, sur la route, qu'il indique.

2. *Igitur barbari qui cuncta resciverant, omne exercitûs robur dextro quod validissimum erat, cornu opposuere. Dextro autem cornu suo subsidiariam adjicerunt manum, quam sub aquaeductu edito occultarunt, arundinibus densis, locus enim erat uliginosus, subsidentes occultantibus.* Libanius, *in oratione funebri de Juliano*, p. 174.

surtout, il serait arrivé le plus puissant d'entre eux, Chnodomaire, qui campait entre *Tribuni* et *Concordia,* c'est-à-dire entre Wissembourg et Lauterbourg? Eût-il laissé sur ses derrières une place aussi importante que Brumath, si cette place avait été aux mains de l'ennemi? La présence de Chnodomaire à la bataille est donc la meilleure preuve que Brumath n'était plus à Julien. Une autre route s'ouvrait devant les Romains, plus directe et plus courte, c'est celle par Willgotheim et par le Kochersberg; Julien a dû prendre cette route et déboucher, par Oberhausbergen, dans la plaine, à deux lieues environ de Strasbourg et du Rhin. Qui n'a reconnu dans la hauteur, qui domine ce village, cette colline, si bien dépeinte par Ammien-Marcellin, à pente douce, chargée de récoltes, et du sommet de laquelle on découvrait les premières approches, ce que cet écrivain, dans son style imagé et poétique, appelle les sourcils du fleuve, *Supercilia. Rheni*[1]? Delà s'étaient enfuis les quatre éclaireurs germains, à la vue des Romains; de là Julien avait pu voir les Alémans former leur ordre de bataille. Un dernier trait de reconnaissance a été fourni par Libanius[2]: un cours d'eau se remarquait non loin de la colline; eh bien! la Brusche, d'un côté, la Suffel, de l'autre, coulent à une distance peu éloignée d'Oberhausbergen[3]. Ce point de départ établi, il est assez facile de retrouver les limites du champ de bataille; il a dû s'étendre, dans l'action, d'Oberhausbergen jusqu'à la Wantzenau et, dans la fuite, jusqu'à Drusenheim. De ces côtés-là, doit avoir eu lieu le plus fort du massacre, cette scène affreuse de toute une armée acculée au Rhin et précipitée dans les ondes. C'est en cet endroit que Chnodomaire, après avoir sans doute cherché constamment et en vain à rallier les siens, a songé à son salut personnel et que, s'ouvrant un passage au milieu des cadavres entassés, il a voulu regagner son ancien camp, voisin de Lauterbourg. Dans le chemin, que le fugitif avait pris, il lui

1. *Propè collem advenit molliter editum, opertum segetibus jam maturis, à superciliis Rheni haud longo intervallo distantem.* Amm.-Marcell., liv. 16, ch. 12, p. 63. Tel est bien l'aspect de la hauteur d'Oberhausbergen; on aperçoit de là les rives du Rhin, même une partie de Kehl, sans voir le fleuve lui-même, qui reste caché par les arbres de la Wantzenau.

2. Libanius, *Oratio X in necem Juliani*, p. 272, cité par Laguille, *Hist. d'Als.*, p. 24.

3. La Brusche à moins d'une demi-lieue et la Suffel à environ 3/4 de lieue.

fallait, dit Ammien-Marcellin, franchir le Rhin pour arriver à ce camp; il ne peut évidemment être question ici du Rhin tout entier, car au-delà, Chnodomaire eût retrouvé bien autre chose qu'une retraite sur le sol gaulois, il eût retrouvé la Germanie elle-même, et certes une fois là, en pleine sûreté, il ne serait plus revenu chercher, sur notre rive, un asile des plus incertains. Il s'agit donc ici incontestablement d'un bras du Rhin à franchir et non du fleuve lui-même. Or, ce bras du Rhin existait vers Drusenheim[1], et la colline, alors boisée, où s'était retiré le roi Aléman et d'où il est sorti pour se livrer et se rendre, est là aussi[2].

La jalousie de Constance ne pardonna pas à Julien sa victoire. L'empereur tenait alors sa cour, à Milan, et les flatteurs savaient plaire au maître en rabaissant les exploits du jeune César et même en les tournant en ridicule. A chaque message de Julien, c'était une nouvelle moquerie : quand donc aura-t-il cessé de vaincre? Il nous étourdit de ses prétendus triomphes; enfin, par une froide, mais amère dérision, on lui donnait le surnom de *Victorin*. Les courtisans ne s'arrêtèrent pas là, ils surent, par un tour de force d'adulation, que l'extravagance seule de Constance peut expliquer, persuader à ce faible et présomptueux souverain, que rien de grand dans l'univers ne se faisait que par lui. Cette fumée lui monta au cerveau, et bientôt, dans ses édits ou proclamations, donnant le démenti le plus audacieux aux faits, il se posa comme le triomphateur universel et ne s'énonça plus qu'à la première personne : « j'ai combattu, j'ai vaincu, j'ai relevé des rois prosternés à mes pieds, tandis que, dans la réalité, toutes ces grandes choses s'étaient accomplies sans lui. Qu'un de ses généraux, en Perse comme sur les bords du Rhin, eût obtenu quelque avantage, il s'en arrogeait immédiatement tout l'honneur : il avait assisté à l'action, il avait commandé en personne, lui qui ne bougeait pas de l'Italie, si ce n'était pour aller se prélasser doucement, sur les bords du Danube, au milieu d'ovations, dues à d'autres[3]; il ne manquait pas

1. L'existence ancienne de ce bras du Rhin est constatée par les cartes de Specklin, éditées à Strasbourg, en 1576.

2. Ce lieu boisé est également marqué sur ces cartes. V. *ibid.*

3. V. lettre de Julien aux Athéniens, dans ses *œuvres*, t. II, p. 268, et Amm.-Marc., livre XVI, p. 69. Nisard trad.

d'envoyer, dans toutes les provinces, de ces lettres marquées au laurier, que l'on n'y voyait pas arriver sans crainte, car elles annonçaien d'ordinaire un nouveau succès pour le Prince, un nouvel impôt pour le peuple [1]. Les archives publiques ont conservé, longtemps, le plus inconcevable de tous ces monumens d'aberration et d'aveugle jactance, des actes impériaux, où Constance s'élève lui-même jusqu'aux cieux, où il raconte dans ses plus minutieux détails la grande journée d'Argentorat, comme s'il y avait été, il s'en trouvait éloigné de plus de quarante jours de marche ! On y voyait l'orgueilleux empereur réglant en personne l'ordre de la bataille, combattant aux premiers rangs, à côté des enseignes, poursuivant les barbares, recevant la soumission de Chnodomaire, enfin tout y était, tout excepté le nom de Julien ! Mais la voix de la renommée a été plus forte que le mensonge et l'envie, elle a rendu au véritable vainqueur de Strasbourg toute sa gloire [2].

Ce jeune héros, voyant le cours du Rhin, désormais affranchi par sa victoire, voulut néanmoins rester, encore quelques jours, sur le champ de bataille, pour accomplir un pieux devoir, en faisant donner la sépulture à tous les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Puis, après avoir simplement congédié les députés alémans, qui étaient venus si audacieusement le braver, avant le combat, il reprit le chemin de Saverne. Delà, laissant aux Médiomatriciens [3], qu'il venait de sauver

1. *Laureadas litteras ad provinciarum damna mittebat...* Amm.-Marc., *ibid.*; c'était l'annonce de ces dons prétendus volontaires, qui payaient toutes les gloires. Salvianus nous révèle suffisamment, dans son livre saint, de même que tout un titre du code Théodosien, ce mode indirect de frapper un impôt sur le pauvre peuple au profit des grands et des soi-disants triomphateurs : *veniunt plerumque novi nuntii, novi epistolarii à summis sublimatibus missi, qui commendantur illustribus paucis ad exitia plurimorum. Decernuntur his nova munera, novae indictiones. Decernunt potentes quod solvant pauperes : decernit gratia divitum quod pendat turba miserorum.* V. aussi *Libanius* (*oratio pro Aristophano corenthia*, p. 213), qui s'exprime plus énergiquement encore.

2. Amm.-Marc., liv. XVI, p. 69.

3. *Undè cum captivis omnibus praedam Mediomatricos servandam, ad reditum usque suum, duci praecepit : et petiturus ipse Moguntiacum.....* Amm.-Marc., liv. XVII, p. 70. On a généralement traduit ici *Mediomatricos* par Metz : Certes Metz, *Mediomatrices*, était l'ancienne capitale des Médiomatriciens; mais l'on ne comprend pas trop pourquoi Julien aurait fait conduire si loin son butin et ses prisonniers. Où pouvaient-ils être plus en sûreté qu'en Alsace, dans cette province, liée par la reconnaissance à Julien

et dont, sans aucun doute, toute la jeunesse avait combattu dans ses rangs, la garde de ses nombreux prisonniers et de son butin, jusqu'à son retour, il se dirigea vers Mayence. Ne trouvant plus d'ennemis en deçà du Rhin, il résolut d'aller les chercher au-delà, sur leur propre territoire; il suivit la rive. Arrivé à Mayence, il jeta, en vue des barbares, un pont sur le fleuve et l'armée s'avança sur le sol germain.

D'abord la hardiesse de cette œuvre frappa de stupeur les barbares, alors en pleine sécurité et ne s'attendant à rien moins qu'à se voir poursuivis et attaqués jusque dans leurs retraites. Justement effrayés de se retrouver en face de l'ennemi, dont ils venaient d'éprouver la force et l'impitoyable vengeance, ils se hâtèrent de faire porter aux Romains des paroles de paix et de soumission. Mais ils ne cherchaient évidemment qu'à gagner du temps, pour se reconnaître et préparer leurs moyens de défense. Julien pénétra leur pensée et ne se laissa pas arrêter par de fausses protestations : maître de l'embouchure du Mein, il embarqua sur de petits et légers esquifs huit cents hommes et leur ordonna de remonter la rivière et de mettre, sur les deux rives, partout où ils pourraient aborder, tout à feu et à sang. Pour tromper l'ennemi sur le nombre des assaillants et augmenter l'effet moral de l'entreprise, elle eut lieu au commencement de la nuit. Cet audacieux coup de main réussit à merveille, et, bientôt, les alémans, à la lueur de leurs habitations en flammes, se réveillèrent, entre le feu des incendies et la cavalerie romaine; ils délogèrent, à la hâte, d'une hauteur, où ils s'étaient retirés, puis d'un défilé, où ils avaient attendu l'armée romaine, ils repassèrent, non sans peine, le Mein, pour voler au secours de leurs demeures envahies par le feu, et vinrent encore implorer le vainqueur. Mais, ne les trouvant pas encore suffisamment intimidés, il

et défendue, pour longtemps, contre les incursions des barbares par la terreur, qui a suivi le triomphe d'Argentorat. Or, à Saverne et dans les environs, le vainqueur se trouvait en pleine Médiomatricie, et, d'après toutes les probabilités, ce fut dans les diverses localités fortifiées, chez les Médiomatriciens, qui l'entouraient, qu'il distribua son butin et ses prisonniers. Déjà M. Nisard s'est abstenu d'inscrire dans le texte de sa traduction Metz et s'est borné à mettre : confiant à la garde des *Mediomatrices*. C'est un progrès; seulement, nous le croyons, ce savant interprète d'Ammien-Marcellin aurait dû s'arrêter là et ne pas insérer dans une note ces mots : *habitants de Metz*. Nous avons dit pourquoi cette explication nous semble contraire au texte et à l'esprit de ce passage d'Ammien-Marcellin.

n'en continua pas moins, dans tous les cantons avoisinant le Rhin et le Mein, ses dévastations : l'on tomba sur de riches bourgades, en faisant main-basse sur ce qu'elles contenaient de blé et de bétail. On délivra, en même temps, de nombreux captifs, et tout ce qu'on rencontra d'habitations élevées par le goût en progrès chez les barbares, et sur le modèle de l'architecture romaine, fut réduit en cendres. L'armée voulait poursuivre l'ennemi jusque dans les cavernes à mille issues, où il s'était retranché, mais il eût fallu pour cela pénétrer dans une immense et ténébreuse forêt, dont l'aspect seul glaçait d'épouvante. Qui ne reconnaît, à ce trait, la forêt Hercynienne? L'horreur de ce lieu était encore augmentée par d'énormes abattis de bois, dont les barbares avaient encombré tous les chemins; d'ailleurs on avait passé l'équinoxe d'automne et tout le pays, monts et vallées, se couvraient déjà d'une couche épaisse de neige. Force fut donc à Julien de rétrograder, mais il voulut laisser, au-delà du fleuve, un monument de son passage: il fit relever, à la hâte, un fort construit jadis par Trajan et par ce prince décoré de son nom. Une garnison temporaire y fut placée, et tout le pays circonvoisin fut mis à contributions pour la pourvoir de vivres. Cette forteresse se dressait sur l'emplacement actuel de *Castel* ou *Cassel*, en face de Mayence [1].

Telle fut la terreur des Germains en voyant se relever de ses ruines cette construction menaçante, qu'ils avaient fait tomber, en même temps que la colossale barrière des champs décumates, le *vallum* [2], qu'ils renouvelèrent, dans les termes les plus humbles, leurs propositions de paix. Julien consentit enfin, et non sans peine, à leur accorder une trève de 10 mois. Trois de leurs rois, de ceux mêmes qui avaient été les plus ardents dans la ligue de Strasbourg, se rendirent, tout tremblants, cette fois, au camp romain, protestèrent par les serments

1. Telle est du moins l'opinion de d'Anville, dans sa *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 210, opinion, qui me semble justifiée par toutes les indications d'Ammien-Marcellin (Liv. XVII, ch. I. p. 71), et, dans tous les cas, bien préférable à celle de Beatus-Rhenanus (*Rerum Germanicarum*, Liv. I, p. 45 et Liv. III, p. 131), et de Sattler (*Geschichte des Herzogthums Würtemberg*, tom. I, p. 327), qui trouvent la forteresse de Trajan à *Cronbourg*, vers Darmstadt et Francfort. Schœpflin et Grandidier rapportent ces opinions, sans se prononcer et je bornerai ici mes observations sur ce point, qui ne touche pas à l'histoire d'Alsace.

2. Voir Schœpflin, *Als. ill.* tome II, p. 420, *traduct.*

les plus solennels, prêtés suivant les formes sacramentelles de leur culte national, de ne plus rien entreprendre contre les Romains, de suspendre toutes hostilités, de se conformer en tout au pacte juré; enfin, pour ne laisser aucun doute sur leurs intentions pacifiques, ils ajoutèrent qu'ils respecteraient la forteresse relevée et que, au premier appel, au premier signe de ses défenseurs, ils y apporteraient des vivres, fût-ce à dos d'homme.

Julien, après ces heureuses expéditions, alla passer l'hiver à Lutèce, pour s'y délasser des fatigues d'une si longue et si glorieuse campagne [1]. Mais, sur son chemin, il fut encore obligé de combattre : il s'était dirigé par Cologne et Juliers vers le pays de Reims; là, son avant-garde vint se heurter contre une bande agile et déterminée de Francs, qui avaient profité de l'absence des troupes occupées en Alemannie, pour faire une incursion dans la Gaule et ravager le pays. A l'approche de l'armée, ils se jetèrent dans deux fortins, situés sur la Meuse et abandonnés depuis longtemps, et s'y défendirent avec une intrépidité et une opiniâtreté telles, que tous les efforts de Julien et de son armée vinrent échouer, pendant près de deux mois, devant ces murs en ruines et cette poignée de braves. Ils étaient, d'après Ammien-Marcellin, six cents, selon Libanius, mille. On fut obligé de convertir le siège en blocus. Enfin, épuisés de fatigues, pressés par la faim, ils se rendirent à discrétion; et, quoique ce fût une loi parmi les Francs, de vaincre ou de mourir [2], ils ne crurent pas se déshonorer en se livrant à Julien. C'était une chose si nouvelle, si extraordinaire [3] de voir des Francs prisonniers, que le jeune César se crut obligé de les envoyer à l'empereur. En les recevant, Constance, tout jaloux qu'il était de Julien, ne put s'empêcher de s'écrier : voilà un véritable présent, un trésor ! Et il les distribua dans ses légions, croyant, dit Libanius, y faire entrer autant de tours, tant chacun de ces hommes valait à lui seul toute une troupe d'autres [4]. Une armée de leur nation s'était mise

1. Amm.-Marc. Liv. XVII, ch. II, p. 72. — Libanius, *Orat.* X, p. 277 et suiv. — Zosime, Liv. III, ch. IV.

2. *Lex enim apud eos est aut vincere aut mori.* Libanius, *Orat.* X.

3. *Rem planè novam atque insolitam.* Idem.

4. *Eos itaque acceptos imperator dona appellabat, suisque legionibus miscuit, turres quasdam iis admiscerere ratus : adeo singuli instar multorum erant.* Libanius, ibidem. Voir *Vie de l'empereur Julien*, par l'abbé de La Bletterie, Liv. II, p. 95. Edit. Paris, 1775.

en marche pour aller à leur secours, mais elle ne put arriver à temps et se retira. Julien continua sa route et vint achever l'hiver à Paris. Le fait, que nous venons de rappeler à l'honneur des Francs, n'a pas un trait direct à l'histoire d'Alsace; mais le voyageur, qui trouverait, sur son chemin, quelque titre d'illustration pour ses aïeux, ne se rendrait-il pas coupable d'impiété filiale, s'il négligeait de recueillir cette preuve de la gloire paternelle? Et nous autres Alsaciens, ne sommes-nous pas (nous allons le démontrer, bientôt) les fils aînés des Francs ou Sicambres? Non, non, rien de leurs héroïques annales ne peut être étranger à notre histoire. Julien consacra les dix mois de la trève et, pendant les deux années suivantes, tout le temps, qu'il put enlever à la guerre, à ramener la prospérité dans les Gaules. Les provinces rhénanes et l'Alsace surtout, théâtre principal de sa gloire, furent l'objet de sa sollicitude toute particulière. Ces superbes contrées, toujours les premières victimes des invasions, étaient alors littéralement vides d'hommes; à l'exception de ce qui avait combattu sous les drapeaux de Julien, toute leur population avait été ou chassée de ses foyers, ou emmenée en esclavage, ou anéantie : les villes étaient en ruines, les champs abandonnés, la misère partout. Julien (il nous l'apprend lui-même)[1] releva quarante-cinq cités reprises sur l'ennemi et retira de ses mains plus de vingt mille prisonniers. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que plusieurs de ces villes rebâties et de ces captifs rendus à leur patrie, appartenaient à l'Alsace, car la réparation dut être en raison directe de la dévastation et certes nulle contrée des bords du Rhin n'avait eu plus à souffrir que la nôtre. Quant aux prisonniers, ils avaient été faits, au témoignage de Zosime et de Libanius[2], sur les lieux occupés par les Alémans, avant l'arrivée de Julien dans les Gaules; n'est-ce pas dire que le plus grand nombre de ces malheureux avaient été arrachés à l'Alsace et lui furent rendus? Julien employa à la reconstruction des villes jusqu'aux vaincus, devenus ses auxiliaires presque bénévoles: il sut, par son ascendant, les assouplir à ce genre de travail, pour lequel, jusque là, ils avaient montré tant de répugnance et de dédain, eux qui avaient horreur de toute enceinte murée,

1. V. *Manifeste de l'empereur Julien au Sénat et au peuple d'Athènes*, dans ses *œuvres complètes* traduites par R. Tourlet, Tom. II, p. 260 et 262, Paris, 1821.

2. Zosime, Liv. III, chap. 4 et 5, p. 245, 248. — Libanius, *Oratio X*, p. 280.

et l'on put voir de fiers Germains, gagnés par les encourageantes paroles de leur nouveau général, se transformer, pour lui plaire, en ouvriers maçons ou charpentiers, charger sur leurs puissantes épaules des solives de cinquante pieds et plus, rouler des pierres énormes, enfin, à l'envi l'un de l'autre, mettre leurs forces et leur bon vouloir au service de l'architecte romain[1]. Grâce à Julien, les mains, qui avaient fait les ruines, se chargèrent elles-mêmes de les réparer. On vit même quelques-uns de ces rois, défaits devant Strasbourg, terrifiés de nouveau par les armes de l'heureux César, se présenter, plus ou moins spontanément à son camp, et s'obliger, pour obtenir la paix, à fournir les matériaux nécessaires aux reconstructions, les faire amener sur leurs propres chariots et se contenter, comme les plus vulgaires des entrepreneurs, de recevoir quittance de leurs livraisons, sous peine encore, pour le cas où cette décharge ne serait pas représentée, à toute réquisition, de livrer une seconde fois[2] ! Les terres de l'Alsace, ordinairement si fertiles, ne purent, dans les premiers temps, faute de bras pour la culture, produire assez de grain pour la subsistance de ses habitants : Julien se servit d'une flotte, qu'il avait créée, pour faire venir des blés de la Grande-Bretagne et il s'empressa de les distribuer en Alsace et dans toutes les provinces du Rhin[3]. Ainsi, après avoir sauvé notre pays de l'occupation étrangère, il le sauva d'un fléau plus terrible encore, de la famine. Au milieu de la misère générale, les agents de Constance, et à leur tête le préfet du prétoire de Trèves, Florence, voulaient ajouter à l'impôt, déjà si lourd, de la capitation, le fardeau d'une contribution nouvelle[4] : Julien sut, par son énergique et noble résistance, garantir notre province de cet autre élément de destruction. Il se chargea lui-même de faire rentrer l'impôt arriéré à

1. *Reges ex pacto superioris anni aedificiis habilia multa misère carpentis : ex auxiliariis milites semper munia spernentes hujusmodi, ad obsequendi sedulitatem Juliani blanditiis deflexi, quinquagenarias longioresque materias vexère cervicibus ingravati : et fabricandi ministeriis opem maximam contulerunt.* Amm.-Marcellin, Liv. XVII, ch. 11, p. 93. Nisard.

2. *Susceptorum vilium more securitates accipiens (Suomarius) pro illatis : quas si non ostendisset in tempore, sciret se rursus ed de re fatigendum.* Amm.-Marcell. Liv. XVII, ch. 10, p. 82.

3. Libanius, *Orat.* X, p. 280.

4. Amm.-Marcellin, Liv. III, p. 73.

la condition expresse que les hommes du fisc le laisseraient agir seul et sans nul emploi de la force. Le peuple lui sut gré de sa noble confiance et le monde romain put admirer un spectacle, certes inouï dans l'histoire financière de l'Empire[1], celui d'un prince demandant l'impôt sans menace et d'un peuple payant cet impôt sans contrainte. Combien dut être plus touchante encore la sollicitude de Julien pour la province, témoin de ses plus beaux triomphes, pour Argentorat surtout, dont la célébrité désormais s'identifiait avec la sienne même[2]! Cette ville, sans doute, sortit la première de ses décombres, plus grande et plus riche que jamais. Un monument a consacré sa reconnaissance : le temps a renversé cet ouvrage de nos pères ; un fragment précieux, cependant, a échappé à la destruction, et, vers la fin du dernier siècle encore, dans le jardin de l'ancien couvent de St-Etienne, on pouvait lire sur une pierre, fixée au mur extérieur de la sacristie, ces caractères à moitié effacés par les ans :

IVLIAN
AVG PR
OVNC[3]

qu'il est facile de traduire et de compléter ainsi :

A Julien Auguste
la province reconnaissante.

Le titre d'*Auguste*, donné à Julien, sur cette inscription, prouve que le monument fut postérieur à 360, car ce fut dans cette année seulement que ce prince accepta cette qualification, qu'il avait refusée, sur

1. Amm.-Marcell. Liv. XVII, *loc. cit. Inusitato exemplo id petendo Caesar impetraverat à praefecto, ut Secundae Belgicae multiformibus malis oppressae dispositio sibi committeretur, ea videlicet lege, ut nec praefectianus, nec praesidialis adparitor ad solvendum quemquam urgeret. Quo levati solatio cuncti, quos in curam susceperat suam, nec interpellati, ante praestitutum tempus debita contulerunt.* Ce fait a eu lieu dans la Belgique seconde, mais nous avons dû le citer, car son effet s'est nécessairement étendu audelà et d'ailleurs il donne la mesure de la mansuétude et de la sollicitude de Julien pour les provinces par lui reconquises et par conséquent pour la nôtre.

2. *Argentoratus barbaricis cladibus nota.* V. Amm.-Marcell., L. XV, chap. 2, p. 44. Nisard.

3. Après avoir parlé de monuments et d'inscriptions trouvés à Strasbourg et rappelant la légion VII[e]. Schilter, dans ses commentaires sur Kœnigshoven, continue ainsi : *Nebst dem ist auch neulichst in dem Closter-Garten zu St. Steffan ein Stein an der*

le champ de bataille d'Argentorat. Il était alors dans sa *chère Lutèce*[1], comme il l'appelle lui-même, dans *la petite ville des Parisiens*[2], réduite, en ce temps-là, à ce qu'on nomme, aujourd'hui, *la Cité*. Il se trouvait sans doute dans son palais des *Thermes*[3], dont nous admirons encore, de nos jours, les précieux restes, quand ses soldats, ses Gaulois surtout, indignés de ce que Constance voulut les arracher à leur général et à leur patrie, pour les forcer à servir dans son armée, au-delà des Alpes, se révoltèrent contre l'ordre impérial, et faisant, pour ainsi dire, violence à leur César, l'élevèrent sur le pavois, selon leur usage national, et le saluèrent du nom d'Auguste ou d'Empereur. La contrainte ne fut, sans doute, qu'à la surface; cependant, comme le fait observer Grandidier, les ressorts qui ont produit ce grand événement sont restés inconnus, et l'on peut dire, avec l'historien du Bas-Empire, que, si ce prince n'entreprit rien pour se procurer le diadème, il ne fit pas cependant tout ce qu'il aurait pu pour se défendre de l'accepter[4]. Du reste, jamais usurpation ne fut justifiée par plus de fautes, d'un côté, par plus de services, de l'autre, et les descendants de ceux, qui l'ont rendue possible et acclamée, auraient mauvaise grâce à s'inscrire contre le jugement de leurs pères. Or, nulle part, l'avènement de Julien ne dut être salué de plus unanimes et plus sympathiques acclamations qu'en Alsace; le monument, dont un débri a été trouvé à Strasbourg, n'en est qu'une bien faible expression.

Julien, pour ne pas laisser refroidir le zèle de ses troupes et punir les Francs de leurs incursions dans la Gaule, se porta, la même année 360, sur les frontières de la Germanie seconde, passa le Rhin non loin de Clèves, tomba à l'improviste sur le pays des Attuaires, race franque

Kirch-Mauer an der Sacristey zur lincken Seiten von Hern Johanno Philippo Schmieder, der Polyhistori sehr beflissenen, glücklich gefunden worden, mit dieser Uberschrifft: suit l'inscription ci-dessus rapportée. V. Kœnigshoven, *Elsassische Chronicke*, Anhang XII, p. 1124. Edit. Strassburg 1698.

1. *J'étais en quartier d'hiver, dans ma chère Lutèce*, dit-il, dans son Nisopogon ou l'ennemi de la barbe, Tom. II de ses œuvres complètes, traduites par Tourlet, p. 373.

2. *C'est ainsi que les Celtes appellent la petite ville de Parisiens, située sur le fleuve qui l'entoure de toutes parts, en sorte qu'on n'y peut aborder que de deux côtés, par deux ponts de bois. Ibidem.*

3. Vie de l'empereur Julien, par l'abbé de La Bletterie, Liv. II. p. 95 et 96.

4. V. Grandidier, *Hist. d'Als.* Tom. I, p. 231, 232, et Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, Tom. III, Liv. II, p. 6.

des plus turbulentes, les surprit au milieu de la sécurité, que leur donnait l'inaccessibilité même de leurs retraites, les défit et les réduisit à implorer là paix. Puis, avec sa célérité ordinaire, il repassa le fleuve, visita toutes les places frontières, les remit en bon état, poussa sa course jusqu'au fond de la Rauracie, à peu près notre Sundgau moderne, et, après avoir repris possession et pourvu à la sûreté ultérieure de tout ce territoire, notamment donc de notre Alsace, où les barbares s'étaient, avant ses victoires, établis comme dans une conquête à eux propre et définitive, il se dirigea, par Besançon, vers Vienne, pour y passer l'hiver [1].

Julien sentit qu'une lutte ouverte contre Constance devenait imminente, et il s'y prépara. Aux premiers jours du printemps de 361, il allait se mettre en marche pour la Pannonie, quand il reçut une affligeante nouvelle : les Alémans avaient fait une nouvelle irruption dans la Rhétie, d'un côté, dans la Séquanie, de l'autre; c'étaient les sujets du roi Vadomaire, dont les États faisaient face, de la rive germaine du Rhin, à la Rauracie [2]. Vadomaire resta de sa personne derrière le rideau, feignant de désavouer son peuple ; mais Julien ne fut pas sa dupe et reconnut, bientôt, que ce prince avait été gagné à la cause de Constance à force d'or et obéissait à ses inspirations. Il s'agissait de retenir Julien dans les Gaules et une diversion sur le Rhin devait avoir nécessairement ce résultat [3]. Julien envoya le comte Libinon à la tête des *Pétulants et des Celtes*; c'étaient les noms de deux légions recrutées dans la Gaule. En repoussant les envahisseurs , ce général s'engagea dans une vallée étroite, non loin de *Sanction,* qui doit être *Sickingen* [4]; les Alémans parurent, tout à coup, il eut l'imprudence de

1. Amm.-Marcell., liv. XX, ch. X, p. 139, Nisard.

2. *Cujus erat domicilium contra Rauracos.* Amm.-Marcell., liv. XVIII, ch. II, p. 95.

3. Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. III, p. 347, 148. Julien, sa *lettre aux Athéniens.* Il ameuta, dit-il, contre moi les barbares..... Il les salaria pour ravager le pays des Gaulois, etc..., p. 271. — Libanius, *oratio X*, p. 286. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 233.

4. Telle est l'opinion de Beatus-Rhenanus, *Rerum Germanic*, liv. I, p. 85 — de Tschudi, *Delineatio veteris Rauraciae, apud Bruckerum, in script. rerum. Basiliunsium minores*, p. 401 — de D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 575, et de Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 233.

les attaquer et fut tué, dès le début de l'action; ses troupes, privées de leur chef et accablées par le nombre, furent mises en complète déroute.

Julien ressentit vivement cet affront; il ne se laissa pas abuser par les protestations de Vadomaire, qui, depuis le commencement de la guerre, après les traités comme avant, n'avait pas cessé d'être, ainsi que son frère Gundomade, soudoyé par Constance. Une lettre, saisie aux avant-postes de Julien, ne lui laissa plus aucun doute sur les secrètes menées de ce prince. Il écrivait à Constance: ton César te trahit, tandis que, dans ses messages à Julien, il lui prodiguait le titre d'Auguste, de seigneur et l'appelait même son dieu. Julien ne voulut pas laisser derrière lui un pareil ennemi et ne songea plus qu'à s'emparer de sa personne. Pour arriver plus sûrement à son but, il dissimula, à son tour, et voici le moyen qu'il employa : il dépêcha sur les bords du Rhin son secrétaire intime, Philagre[1], dont il connaissait le zèle et l'habileté, avec la mission de suivre et de surveiller les mouvements de Vadomaire; aux instructions secrètes, qu'il lui donna, il ajouta une lettre cachetée, avec défense de l'ouvrir avant que le roi Aléman ne fût sur notre rive. Philagre est bientôt à son poste, voyant, observant tout, concourant, par les apparences de l'abandon et de la confiance, à augmenter celle, du reste non moins fausse, de Vadomaire. Ce prince, ainsi enhardi dans son rôle, traverse le fleuve, comme en pleine paix, ayant l'air d'ignorer les atteintes, qu'elle vient de recevoir, ou en en rejetant la faute sur l'insubordination incorrigible de ses sujets. Il visite le commandant romain, à Augst, cause avec lui comme à l'ordinaire, et, pour mieux écarter tout soupçon de perfidie et d'hostilité, s'invite lui-même à la table de cet officier. Philagre était aux aguets, il arrive à point pour se faire inviter aussi; mais, après s'être assuré par ses propres yeux de la présence de Vadomaire, il disparaît, un instant, court ouvrir la lettre de Julien et revient, bientôt, prendre fort tranquillement sa place parmi les convives, sans doute à côté du roi germain. Sans doute aussi, pendant que, dans ce festin improvisé, quoique depuis longtemps attendu, on savourait les produits culinaires alsaciens, assaisonnés à la romaine, on échangeait force bonnes paroles, aussi perfides d'un côté que d'un autre; sans doute même, à la mode du pays, qui faisait les frais de la fête, le vase d'hon-

1. *Philagrium notarium.* Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. IV, p. 148.

neur, le puissant Widerkom, se remplissait de nos vins indigènes, et, présenté d'abord en signe d'hommage au roi aléman, circulait à la ronde des lèvres romaines aux lèvres barbares et réciproquement, avec des vœux, des santés portés en latin, en gaulois ou en aléman, aux trois nations, surtout à Julien, le nouvel, l'impérissable empereur, comme à Vadomaire, le plus dévoué, le plus fidèle des alliés. Le repas fini, la scène change, tout à coup, Philagre exhibe les ordres, dont il est porteur, et, sans laisser au roi germain le temps de se reconnaître, il se jette sur lui, le saisit fortement à bras le corps, et enjoint au commandant de la place de s'emparer du prisonnier, de le faire mener et tenir sous bonne garde au château fort ou citadelle. Quant aux gens de la suite de Vadomaire, les ordres de Julien ne réglant rien à leur égard, ils furent libres de retourner chez eux. Le captif fut, ensuite, conduit au camp de Julien. Il se crut perdu, quand il sut le secret de sa correspondance éventé. Julien, toutefois, ne lui fit pas même de reproches; en effet, après un pareil attentat, ce qui convenait le mieux à son auteur, c'était le silence. Il se contenta, dit Ammien-Marcellin, en sachant gré à son héros de n'en avoir pas fait plus, de reléguer son prisonnier au fond de l'Espagne [1]. La duplicité de Vadomaire appelait un châtiment, une vengeance même, la sécurité de la province et celle du prince exigeaient que l'on cherchât à désarmer un ennemi aussi dangereux; mais rien ne saurait justifier un aussi odieux guet-à-pens, préparé et consommé sous le sceau de l'hospitalité; ce procédé là était indigne de Julien, et cependant ses panégyristes ont trouvé la force de l'en louer, ou du moins de l'en excuser. Que serait-ce s'il avait caché quelque chose de plus odieux encore que la comédie d'Augst, et si Julien, après s'être emparé par une indigne ruse de Vadomaire, l'avait livré à la question comme le plus vulgaire des accusés et lui avait fait sillonner les flancs avec des couteaux pour arracher à sa victime des aveux [2] ! Julien,

1. *Ne convicio quidem tenus compellatus, missus est ad Hispanias.* Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. IV, p. 149.

2. Nous avons rapporté la version d'Amm.-Marcell. (liv. XXI, *loco-cit.*); celle de Libanius est la même, et ces deux panégyristes, enthousiastes de Julien, cherchent à l'envi à excuser ce prince, en représentant Vadomaire comme un violateur de la foi jurée atteint par la peine du talion : *Hic autem simul latrocinabatur, simul in agris quos mercedis loco acceperat, genio indulgebat. Ac velut simplex aliquis et minime*

après avoir ainsi enlevé aux alémans leur chef, voulut par un dernier coup abattre l'audace de ces barbares; il passa le Rhin, pendant la nuit, avec un gros de ses meilleures troupes. Les alémans, surpris et enveloppés avant d'avoir eu le temps de se mettre en défense, vinrent, une fois de plus, lui demander la paix. Il la leur accorda; mais pour avoir un gage de plus de leur fidélité, il exigea d'eux des otages. Les rois voisins, qui n'avaient point pris part, ostensiblement du moins, à l'expédition, vinrent protester de leur soumission et renouveler leur serment[1].

Désormais Julien n'avait plus d'ennemis à combattre sur le Rhin; le moment était venu de jeter le masque et de suivre hardiment la voie, que lui ouvrait la fortune. Il remit à un autre lui-même, au confident de sa pensée intime, à Salluste, l'illustre écrivain, le soin de gouverner, en son absence, les Gaules, et l'investit de la haute dignité de préfet du prétoire. Puis, avant de donner le signal du départ, empereur par le vœu de ses soldats, il voulut recevoir d'eux comme une nouvelle consécration de leur choix, les initier à ses projets, à ses plans, les associer d'une manière solennelle et irrévocable à ses destinées. Alors, l'Alsace fut témoin d'une scène imposante, digne des temps homériques et qui dut vivement impressionner nos pères. Ce fut, en effet, sur notre rive, sous les murs d'*Augusta-Rauracorum,* alors l'égale des cités les plus fameuses[2], aujourd'hui petit village ignoré, cachant sous le nom mutilé d'*Augst,* son antique gloire, ce fut là que toute l'armée gallo-romaine, réunie au son des trompettes et rangée autour de son chef, le nouvel Auguste, à la figure martiale, au regard

malus, cum nostris ducibus cenabat. Hunc igitur qui fœdus violare sustinebat, potantem comprehendi jussit Julianus. V. *Oratio* X, p. 286. Le même Libanius cependant se contredit dans sa harangue, p. 180, où il dit que Vadomaire, comme un simple accusé, fut mis à la question, *Vadomarium captum noxiorum more sulcatis lateribus esse vexatum.* V. *Annotationes in Marcellini librum* XXI, trad. de Henri de Valois, p. 193. Édit. Paris, 1636.

1. V. Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. IV, p. 149. Édit. Nisard et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 234.

2. *Discedens inter haec Julianus à Rauracis. peractis quae docuimus dudum, Sallustium praefectum promotum remisit in Gallias....* Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. VIII, *apud Sequanos Bisontios videmus, et Rauracos. altiores oppidis multis.* Amm.-Marc., liv. XV, ch. XI.

de feu, à la taille moyenne mais bien prise et vigoureusement dessinée, aux cheveux plats, à la barbe épaisse et terminée en pointe [1], la tête nue mais brillante, dans l'imagination de tous, sous la double auréole de la victoire et du génie, vint, après avoir offert, en secret, un sacrifice à Bellone, se placer sur une estrade en pierre, et d'une voix ferme et sonore, s'adresser ainsi à ses soldats : « Depuis longtemps, je n'en doute point, magnanimes compagnons d'armes, fiers des grandes choses par vous accomplies, vous êtes bien décidés à ne pas laisser votre œuvre inachevée, et, malgré votre légitime impatience, vous attendez dans un respectueux silence, que je m'ouvre à vous sur les évènements et sur le moyen de leur assurer une issue conforme à vos espérances. En effet, le soldat ne parle pas sous les armes, il écoute, mais il ne comprend, il ne goûte qu'un langage, celui de l'honneur et de la gloire. Tel est aussi le vœu de votre général; son caractère vous est connu, il ne vous proposera jamais rien que d'honorable et digne de vous. Prêtez-donc une oreille attentive au simple exposé, qu'il vient vous faire, de ses idées et de ses vues. Placé bien jeune encore au milieu de vous par la volonté du dieu céleste, j'ai été assez heureux pour repousser les irruptions incessantes des Alémans et des Francs et pour mettre un frein à leur ardeur insatiable de pillage et de dévastation. J'ai pu, avec le secours de vos bras et de votre courage, ouvrir le Rhin dans tout son cours aux armes romaines. Ni les effroyables clameurs des barbares, ni le choc de leur intrépide multitude, ne m'ont fait reculer d'un pas, je sentais derrière moi l'appui de votre vaillance. Voilà ce que la Gaule, témoin de vos hauts faits, la Gaule renaissant de ses cendres, après tant de désastres, redira dans ses actions de grâces jusqu'à la dernière postérité. Mais aujourd'hui, élevé par vos suffrages et par la nécessité même des choses au rang suprême, au titre d'Auguste, j'entends, avec l'aide de Dieu et la vôtre, si la fortune reste fidèle à l'entreprise si heureusement commencée, tenter quelque chose

1. Voici le portrait complet de Julien, d'après Ammien-Marcell. *Figura talis utique membrorum. Mediocris erat staturae, capillis, tanquam pexisset, mollibus, hirsuta barba in acutum desinente vestitus, venustate oculorum micantium flagrans, qui mentis ejus angustias indicabant, superciliis decoris, et naso rectissimo, ore paulo majore, labio inferiore demisso, opima et incurva cervice, humeris vastis et latis, ab ipso capite usque unguium summitates liniamentorum recta compage, unde viribus valebat et cursu.*, liv. XXV, ch. IV.

de plus grand et de plus vaste encore. Je crois pouvoir dire de moi, (et cette confiance fait ma force) que cette armée, si fameuse par sa valeur et non moins fameuse par son esprit de justice, m'a toujours accordé, avec le mérite de la modération et du désintéressement dans l'administration civile, celui de la prudence et du sang-froid en face de l'ennemi. Or, c'est seulement par l'étroite union des volontés, que nous pourrons faire face aux épreuves, qui nous attendent. Suivez donc, tandis que les circonstances s'y prêtent encore, un conseil, que je crois des plus salutaires : les régions illyriennes manquent presque partout de défenseurs; par une marche rapide et imprévue, occupons-les, et avançons-nous jusqu'aux frontières des Daces. Une fois établis sur cette ligne, nous aviserons à étendre nos succès au-delà. Mais, avant tout, en soldats qui ont foi dans leur général, donnez-moi la preuve solennelle de cette confiance, jurez-moi un dévouement sans bornes, une fidélité inébranlable. Vous savez que, de mon côté, vous n'avez à craindre, ni témérité, ni faiblesse, et que votre chef sera toujours prêt à rendre compte de ses intentions et de ses actes, parce que le mobile et le but de tous ses efforts seront toujours le bien public. Mais, à votre tour, écoutez ma prière, veillez, je vous en supplie, sur l'entraînement de votre belliqueuse et bouillante ardeur, que l'intérêt des particuliers inoffensifs n'en reçoive jamais d'atteinte. Songez que votre renommée serait moins grande et moins pure, si vous ne vous étiez illustrés que par le massacre de tant de barbares tombés sous vos coups; vous avez donné un plus bel exemple au monde : non-seulement vous avez sauvé des provinces, non-seulement vous leur avez rendu la paix et la sécurité, mais de votre main triomphante ou de la main contrainte de l'ennemi, vous y avez cicatrisé toutes les plaies, réparé tous les maux de la guerre; c'est là votre véritable gloire[1] !

Ce discours fut reçu comme un oracle descendu du ciel[2] : les soldats, dans l'ivresse de leur enthousiasme, entrechoquaient leurs boucliers en signe d'assentiment, et mêlaient à ce fracas les cris de : vive Julien-Auguste, l'heureux vainqueur des nations et des Rois ! Bientôt, approchant de leurs gorges la pointe de leurs épées nues, ils prononcèrent

1. Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. V.

2. *Hoc sermone imperatoris vice alicujus oraculi comprobato mota est incitatius omnis concio.* Amm.-Marcell., *loc. cit.*

dans les termes consacrés et avec les plus effroyables imprécations contre les parjures, le serment solennel de suivre partout leur général, de combattre pour lui et, s'il le fallait, de mourir[1]. Ce fut au milieu de l'élan général, produit par ses paroles, que Julien donna l'ordre de lever les enseignes et d'aller en avant. Il divisa son armée en deux corps; l'un se dirigea vers les Alpes et l'Italie, l'autre, dont il se réserva le commandement, prit, à travers la forêt Marcienne (la forêt Noire) et en longeant les deux rives du Danube depuis sa source, la route de la Pannonie. La marche de ces deux divisions fut tellement rapide, que déjà Julien avait occupé *Sirmium* (Sirmisch), franchi le pas de Sucques entre les deux chaînes du Rhodope et de l'Hémus et atteignait les frontières de la Thrace, quand Constance enfin, éclairé par l'évidence du danger, s'ébranla et, profitant d'un instant de trève dans la guerre, qu'il soutenait contre Sapor, roi des Perses, se porta, se précipita, du fond de l'Orient, à marches forcées, à la rencontre de son compétiteur. Mais la mort vint le frapper, en chemin, le 3 novembre 361, et l'heureux Julien apprit, presque en même temps, le mouvement de l'Empereur et sa triste fin. A cette nouvelle, il se hâta de traverser la Thrace et de parvenir à Constantinople, et, bientôt, il fut reconnu par tous, en Orient ainsi qu'en Occident, comme seul possesseur et maître de l'empire.

Laissons Julien poursuivre le cours de ses succès et revenons, un instant, sur son discours devant Rauraque. Ce discours renferme plus d'un enseignement historique. Le sacrifice qui le précède, offert secrètement et en se cachant par le prince à Bellone, les ménagements de langage, qu'il emploie, pour parler de la divinité (il n'ose pas dire : la volonté des dieux, il dit : la volonté du dieu céleste, formule, qui peut s'appliquer également au dieu des chrétiens et à Jupiter) prouvent qu'il s'adressait à des soldats, à des populations, où déjà la religion de la majorité était le christianisme. D'un autre côté, la recommandation, qu'il fait à ces guerriers, de se méfier de leur bouillante ardeur semble révéler à quelle nation appartenait la principale force de son armée : c'était évidemment la *furia* gauloise, qu'il s'agissait de modérer et de contenir; et, sans crainte de nous tromper, nous croyons

1. *Gladiis cervicibus suis admotis, sub execrationibus diris, verbis juravere conceptis, omnes pro eo casus, quo ad vitam profuderint, si id necessitas exigerit, perlaturos.* Amm.-Marcell. *loc. cit.*

pouvoir affirmer que le plus grand nombre de ces vaillants soldats avaient été ou recrutés dans nos provinces rhénanes ou acclimatés à ses régions. C'est d'ailleurs ce que nous apprend Ammien-Marcellin, l'historien de toute cette guerre, quand, venant à rappeler l'influence de la parole de Julien, il dit : Ne lui a-t-il pas suffi d'une simple allocution aux soldats gaulois, habitués aux frimats et au ciel brumeux des bords du Rhin, pour les entraîner, sur ses pas, à travers tant de contrées lointaines, jusque sur le sol brûlant de l'Assyrie, jusqu'aux frontières de la Médie [1] ?

Dès que Julien posséda l'empire sans partage, il ne garda plus de mesure, et laissa éclater au grand jour les deux passions, qui germaient, depuis longtemps, dans son âme : sa vengeance envers la famille de Constantin et sa haine contre le christianisme. Son plan était de couvrir le nom du grand empereur de mépris et le culte de Jésus-Christ de ridicule. Pour arriver à ce double résultat, de Pannonie déjà il envoya à toutes les villes importantes et, avant tout, au sénat de Rome, un message ou manifeste : c'était une longue diatribe contre les aberrations et les vices de Constance, écrite et conçue avec tant d'acrimonie, que l'assemblée reprenant à force d'indignation un peu d'indépendance, interrompit, plus d'une fois, la lecture du message impérial, en s'écriant d'une seule voix : ménagez donc au moins, nous vous en prions, l'auteur de votre fortune [2] ! La lettre ne respectait pas beaucoup plus la mémoire de Constantin, qu'elle traitait de novateur, de contempteur des lois anciennes et des coutumes nationales [3]. Le crime de Constantin était de s'être fait chrétien et d'avoir protégé le christianisme. Quant à cette religion sainte, il l'abjura, dès qu'il eut mis le pied en Illyrie : on prétend même qu'il se soumit alors aux ablutions sanglantes d'un taurobole, comme pour effacer dans le sang l'empreinte du baptême [4]. Ce qui est certain, c'est qu'il pratiqua ouvertement le paganisme, s'entourant d'aruspices, et cherchant lui-

1. *Exhortatum cum simplici concione militem Gallicanum, pruinis adsuetum et Rheno, peragratis spatiis regionum extentis, per tepentem Assyriam adusque confinia traxisse Medorum.* Amm.-Marcell., liv. XXV, ch. IV, p. 235.

2. Amm.-Marcell., liv. XXI, ch. 10. — Amédée Thierry, t. III, ch. VII, p. 383.

3. *Ibidem.*

4. Amédée Thierry, t. III, p. 384, cite à l'appui de cette allégation Grégoire Nazianze, *Oratio in Julianum*, t. I, p. 70.

même l'avenir dans les entrailles des animaux avec une sollicitude inquiète. Un gaulois, très expert dans l'art divinatoire, l'orateur Aprunculus, qu'il nomma gouverneur de la Narbonaise, l'aidait et le dirigeait dans ses opérations d'arupicine [1].

Il méditait un vaste plan de restauration païenne, dont il commença l'exécution, dès que la mort inopinée de Consance lui eut ouvert, sans coup férir, les portes de Constantinople et livré l'Orient. La restauration des dieux de la patrie n'entrait cependant pas dans son programme; il oubliait Jupiter Capitolin et les dieux de Rome; son dieu suprême à lui, c'était Mithra, une divinité étrangère. On le prendrait, dit Amédée Thierry [2], pour un hérétique chrétien, quand il développe l'idée moitié platonicienne, moitié persane, de son dieu absolu, ayant pour émanation, pour fils, j'allais dire pour Verbe, le soleil, un né de un, type de vertu, de beauté et de vie, roi des intelligences et de la matière [3]. Julien ne fut pas réellement un restaurateur de l'ancien culte, mais un réformateur et presque un fondateur de culte nouveau. Amédée Thierry nous semble ici trop généraliser : le culte importé par Julien ne pouvait être nouveau qu'à Rome, il ne l'était pas dans les Gaules; là même l'empereur apostat a pu, a dû être considéré comme le rénovateur de la religion nationale, car le fond de cette religion, nous croyons l'avoir démontré, était l'adoration de Mithra. Dans le but d'amener le polythéisme à l'état de doctrine vraie, de vraie foi, comme il l'appelle [4], d'en faire une religion complète, à l'instar du christianisme, il voulut lui donner deux choses, peu compatibles avec son principe, une morale et une hiérarchie [5]. Il formula des dogmes, décréta des croyances, institua des prêtres, des pontifes et parodia en tout, pour la ridiculiser, la religion du Christ. Il s'efforça, s'il est permis de s'exprimer ainsi sur un sujet si saint et si grave, d'habiller son idolâtrie à la chrétienne. Tout en proclamant bien haut le principe de la tolérance religieuse, il n'y eut, sous son règne, qu'injustice et persécution pour les chrétiens : s'il n'ordonnait pas le martyre,

1. Ammien-Marcellin, liv. XXI, ch. 1 et Amédée Thierry.

2. Amédée Thierry, p. 389.

3. Œuvres de Julien, *Épistola* 51° *oratio de Sole rege*, p. 265 et suiv.

4. Τὴν ἀληθῆ Θεοσέβειαν. Mêmes œuvres, *Épist.* 52°, p. 216, citée par Amédée Thierry, p. 386.

5. Amédée Thierry, p. 387.

il le laissait s'accomplir, et les cruautés, qu'il encourageait en ne les punissant pas, vinrent donner plus d'une fois le démenti à sa feinte douceur, à son hypocrite modération. Le sang, qu'il paraissait épargner, coulait sous la main de ses officiers. Son préfet Salluste, bel écrivain, mais idolâtre fanatique et cruel, initié à la pensée intime de son maître, n'eût pas répandu sur la Gaule tant de deuils, s'il n'avait su complaire à son souverain. La persécution s'étendit-elle jusqu'en Alsace? L'histoire ne l'affirme point; seulement elle nous révèle que Juste, alors évêque de la métropole séquanienne, fut obligé de quitter son siége épiscopal et de chercher un refuge à Verceil, auprès de St. Eusèbe, son digne collègue et ami. Quelques modernes écrivent aussi que St. Amand, évêque d'Argentorat, eut à souffrir sous la persécution de Julien, mais ce fait nous semble, comme à l'abbé Grandidier, manquer de certitude et d'authenticité. Le dessein de cet empereur était d'affaiblir insensiblement le christianisme, pour l'écraser enfin par un dernier coup, dit le même historien; il n'en eut pas le temps. Il avait promis à ses dieux d'exterminer les chrétiens, à son retour de la guerre contre les Perses; ce fut dans cette guerre, qu'il reçut le coup mortel[1] ! Ce prince, le problème de son siècle et de la postérité, trop rabaissé par les écrivains ecclésiastiques, trop exalté par la philosophie moderne, à des qualités dignes d'éloges, mêla des défauts et des vices et mérita plutôt le titre d'homme singulier que de grand homme; il n'a peut-être été mieux défini par personne que par le poète Prudence[2]. Ce jugement, porté par l'abbé Grandidier, nous semble trop sévère; peut-être cet historien eût-il mieux fait de transcrire ici tout simplement les vers du poète latin, que de refuser à Julien le titre, qui lui appartient, de grand homme; sans doute il faut déplorer les erreurs, les aberrations, qui ont signalé la fin de son glorieux règne; mais alors déjà, par son génie et par sa valeur, il avait sauvé la patrie. Nulle part, on ne doit moins l'oublier qu'en Alsace,

1. Tillemont, t. II, p. 224 et suiv. — La Bletterie, liv. 6, p. 630 et suiv. — Le Beau, t. III, liv. 14, p. 362.

2. Qui dit de Julien, dans son *Apothéose*, vers 518 et suiv., p. 177. Édit. Weitzii:
.... *ductor fortissimus armis, conditor et legum celeberrimus, ore manuque consultor patriae, sed non consultor habendae religionis, amans ter centum millia divûm, perfidus ille deo, quamvis non perfidus orbi.* cité par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 236.

qui fut le principal théâtre de sa gloire, et la première des provinces arrachées par lui à l'invasion étrangère.

La terreur, que Julien avait su inspirer aux Alémans, lui survécut quelque temps, et l'Alsace, toujours la première victime des invasions, put respirer. Mais, dès les premiers jours de l'an 366, sous le règne de Valentinien, ces infatigables ennemis de la Gaule, profitant de l'extrême rigueur de l'hiver, qui avait fait geler profondément le Rhin, franchirent de nouveau le fleuve, cette fois à pied sec, sans doute du côté d'Augst ou de Kembs, et, se divisant en trois corps, se répandirent, à leur gré, dans notre province et les pays d'alentour, semant partout sur leur passage la ruine et la dévastation. Charietton, barbare d'origine, commandait alors les forces romaines, dans les deux Germanies, avec le titre de comte d'Argentorat, disent Schœpflin et Grandidier [1], nous, nous préférons dire : de Mayence. Nous croyons même, à en juger par la lenteur de ses opérations, qu'il partit de ce point éloigné pour réunir ses légions, disséminées sur toute l'étendue de son vaste commandement. Il attendit encore, avant d'agir, sa jonction avec les troupes, que lui amenait de Châlons-sur-Marne, un autre comte, Sévérien, vieux et infirme. Ce fut alors seulement (et un assez long temps s'était écoulé, car la fonte des glaces avait eu lieu dans l'intervalle) [2], que ces deux généraux jetèrent, à la hâte, un pont sur une rivière de médiocre largeur, d'après toutes les apparences, l'Ill ou même la Largue, grossie par les eaux d'hiver [3], et se portèrent avec

1. *Als. illust.*, t. I, p. 310. — *Hist. d'Als.*, t. I, p. 238. *Charietto tunc per utramque Germaniam comes.* Amm.-Marcell., liv. XXVII, ch. I.

2. Argument tiré de ce qu'il fallut, quand Charietton attaqua les Alémans, jeter un pont sur une médiocre rivière, qui certes avait été gelée, quand le Rhin lui-même l'était : *Ponteque brevioris aquae firmâ celeritate transmisso.* Amm.-Marcell. *Ibidem.*

3. On a vu qu'il s'agissait ici de la Moselle; mais si Ammien-Marcellin avait voulu désigner cette grosse rivière, il l'eût nommée ou du moins indiquée, comme au chap. II, même livre, par le mot de *flumen*, et non de petit cours d'eau *aquae brevioris.* D'ailleurs, pour qu'il pût être question, en cet endroit, de la Moselle, il faudrait que l'invasion eût eu lieu du côté de Trèves ou même de Mayence, ces deux centres de la puissance romaine. Ceci n'est pas à supposer, car, dans le premier cas, les envahisseurs se seraient exposés à rencontrer, dès les premiers pas, une force romaine imposante, et, dans le second, au danger, qu'aurait pu leur faire courir la présence des Romains, se fût joint le danger, non moins grand, de laisser leur pays ouvert aux Francs, leurs voisins immédiats et presque toujours leurs ennemis. Ce qui prouve aussi que l'attaque partait du

résolution à la rencontre de l'ennemi. Dès que les deux armées furent à portée, l'action commença, avec une égale fureur, de part et d'autre, sous une double grêle de traits et de flèches. Mais, quand on en vint à combattre de près, l'épée au poing, les lignes romaines, ébranlées par le choc impétueux des barbares, fléchirent, et, à la vue de Sévérien, roulant à terre percé d'un javelot, elles se débandèrent et prirent la fuite. En vain Chariettton voulut rallier les fuyards en leur faisant une barrière de son corps; lui-même fut atteint mortellement et la déroute devint complète. Les barbares s'emparèrent de l'étendard des Hérules et des Bataves, et, le plaçant en évidence, dansèrent autour avec des trépignements d'insulte et de triomphe. Ce trophée ne leur fut repris que fort tard, et au prix de beaucoup de sang.

Pendant assez longtemps après ce désastre, les débris de l'armée romaine ne purent se rallier et tenir la campagne. En attendant, les envahisseurs, fiers de leur succès, suivirent le chemin, qu'avaient pris, à travers les Vosges, leurs deux premières bandes, ravagèrent les bords de la Moselle et de la Meurthe et se portèrent même jusqu'aux rives de la Marne, que Sévérien avait dégarnies de défenseurs pour aller au secours de Chariettton. L'honneur de les vaincre et de venger le nom romain était réservé à Jovin, maître de la milice équestre, qui surprit, d'abord, à Scarponne, lieu alors considérable, aujourd'hui petit village nommé Charpaigne, entre Nancy et Pont-à-Mousson, sur la droite de la Moselle, leur division la plus importante et l'extermina jusqu'au dernier homme; puis delà, en remontant cette rivière, il atteignit une seconde troupe de ce qu'Ammien-Marcellin, en véritable Romain, appelle des bandits, en complet désordre, occupés sur la rive, les uns à se baigner, les autres à lisser leur blonde chevelure à la mode germaine, le plus grand nombre à se désaltérer dans cette onde si claire et si limpide; il fondit sur eux à l'improviste, et toute cette multitude, avant d'avoir pu ressaisir ses armes et se mettre en défense, tomba sous les lances et les épées romaines. Il alla ensuite chercher

Haut-Rhin, c'est que le secours, sans doute le plus rapproché possible, est venu, non de la Belgique ou du pays Messin, mais de la Champagne, de Châlons. Faut-il ajouter que Vithicab, fils et successeur de Vadomaire, était l'âme, le promoteur de toute cette levée de boucliers, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, et que ses États faisaient face à Augst? Raison de plus encore pour que l'irruption des Alémans s'effectuât vers ces parages.

les restes ou plutôt le gros de l'invasion dans les plaines catalauniques (la Champagne) et les défit complètement. Il leur tua six mille hommes et leur en blessa quatre mille. La nuit seule mit fin au massacre. Un roi des Alémans, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, fut pris en fuyant, et avant que Jovin pût être informé de cette importante capture, ce malheureux prince fut impitoyablement pendu par les soldats. Ces victoires apprirent aux barbares à respecter les limites de l'empire, et mirent encore, pour un temps, l'Alsace à couvert de leurs incursions [1]. L'année suivante 367 cependant, sur un autre point de la première Germanie, à Mayence, eut lieu une surprise déplorable et d'une rare audace. Un prince aléman, nommé Randon, mettant à profit un moment, où Valentinien était sorti de cette place avec la majeure partie de ses défenseurs, y tomba, à l'improviste, avec une poignée des siens. C'était précisément un jour de grande solennité religieuse, et les chrétiens, peuple et soldats, étaient réunis, pour sa célébration, dans l'église. Randon y pénétra, et put, sans coup férir, entraîner après lui des prisonniers sans nombre, de tout âge, de tout sexe, et se retirer triomphant, gorgé d'or et de butin [2].

Les Romains se vengèrent de ce revers, non sur l'auteur du mal et sur les Alémans voisins de Mayence, mais sur un autre prince, qu'ils furent chercher à l'extrémité opposée de l'Alémanie, et cette vengeance fut un odieux et lâche assassinat. En lisant, dans Ammien-Marcellin, les quelques lignes, qu'il consacre à cet évènement, on s'aperçoit à cette narration même, si sèche et si froide, que de son temps, le sens moral était bien déchu chez les Romains, non-seulement puisqu'ils avaient recours au poison pour se défaire de leurs ennemis, mais aussi et surtout puisque l'emploi de cet infâme moyen n'avait plus même la puissance d'arracher un cri d'indignation et d'horreur à leur historien : « l'échec de Mayence, dit cet écrivain contemporain, fut bientôt suivi pour nous d'un retour favorable. Tous les moyens étaient mis en œuvre pour nous débarrasser du fils de Vadomaire, Vithicab, prince d'une constitution faible et valétudinaire, mais dont le courage ardent soulevait contre nous, à tout moment, ses compatriotes. Après plusieurs vaines tentatives contre sa vie ou sa liberté, il finit par succomber sous la main d'un de ses familiers,

1. Amm.-Marcell., liv. XXVII, ch. I et II; Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 239.

2. Amm.-Marcell., liv. XXVII, ch. X et Grandidier, *loc.-cit.*

la forteresse, qu'il éleva sur le Necker; il eût voulu en élever une pareille au sommet du mont Pyri, aujourd'hui Pyrmont; cette tentative lui coûta le massacre des officiers et des soldats, qu'il avait chargés de s'emparer de la position [1]. Qui ne reconnaît, dans toutes ces fortifications, toujours placées sur les éminences les plus élevées, l'origine d'une foule de ces châteaux, dont les ruines couronnent encore nos montagnes? Nous avons émis, en un autre endroit, l'idée qu'en fouillant les fondements de presque toutes ces constructions audacieuses, on y retrouverait la main des Romains, et nous persévérons dans cette opinion. Un savant allemand a déjà rangé dans la ligne de défense, élevée ou relevée par Valentinien, les fortifications de Franckenbourg, de Ste-Odile et de Girbaden [2]. Sans doute tous ces retranchements peuvent et doivent avoir été, dans certaines parties du moins, retouchés par cet empereur, mais l'origine de ces lieux de défense remonte, au moins pour le *mur payen* de Ste-Odile, à une époque bien plus reculée, à la période celtique [3], qui serait mieux appelée en Alsace (nous avons cherché à l'établir) , la période étrusque [4]. Toutes ces mesures ne parurent pas suffisantes à Valentinien. Il forma dans cette vue un corps d'élite, composé de jeunes gens, qu'il leva dans les deux provinces rhénanes. Il les fit exercer avec tant de soin dans la discipline militaire, que la seule réputation de ces belles troupes retint les Alémans et les empêcha, pendant quelque temps, d'approcher du fleuve [5].

Parmi les châteaux élevés par Valentinien sur les bords du Rhin, il ne faut pas oublier celui, qu'il fit bâtir, au témoignage d'Ammien-Marcellin, près de Basle, et qui fut peut-être le plus fort de tous, car son nom exprime la force elle-même: les habitants d'alentour l'avaient

et utilia, Rhenum omnem a Rœtiarum exordio adusque fretalem Oceanum magnis molibus communibat , castra extollens altius et castella , turresque adsiduas per habiles locos et opportunos, qua Galliarum extenditur longitudo non nunquam etiam ultra flumen aedificiis positis subradens barbaros fines.

1. Amm.-Marcell. *Ibid.*

2. V. *Beiträge zur Geschichte der alten Befestigungen in den Vogesen*, par le D[r] Schneider, édit. Trèves, 1844.

3. V. de Golbéry dans son *Mémoire sur les fortifications anciennes des Vosges.*

4. V. sur ce point notre chapitre des *origines alsaciennes*, s'appuyant ici sur l'opinion de Niébuhr.

5. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 243. Zosime, liv. IV, ch, IX, p. 363 et 364.

en effet appelé *Robur*[1]. Dès le 10 juillet 374, il était en état de recevoir l'empereur, car ce prince a daté de ce jour et de ce lieu une de ses lois[2]. L'histoire nous montre encore Valentinien à Robur, recevant, au milieu de l'hiver de la même année, la triste nouvelle de l'irruption des Quades et des Sarmates dans la Pannonie[3]. Il eût voulu marcher, tout aussitôt, au secours de cette province; mais la saison était trop avancée, il fut obligé de céder aux remontrances de son conseil et de remettre au printemps son expédition en Illyrie. Ce fut là qu'il trouva la mort. Ce prince guerrier, politique et religieux, mais violent et quelquefois même sanguinaire, expira, le 17 novembre 375, victime de sa fougueuse colère[4].

Quoique la forteresse de Robur ait disparu, depuis plus de quatorze siècles, sous le fer et le feu des Vandales, des Huns, les savants se sont efforcés ou de la faire revivre dans quelques ruines, ou de retrouver au moins le coin de terre ou de roche, qui la porta. Tschudi[5] l'établit à Rheinfeld, Stumpf[6] et après lui Grandidier[7] choisissent entre les trois tours du Wartenberg la mieux conservée, pour en faire l'œuvre de Valentinien; d'autres, guidés par une certaine consonnance de noms, redemandent Robur au Rotberg près de Maria-Stein; Simler croit l'aviser au Rothaus au-dessus de la Birse; un autre[8], le cherche avec plus de raison, dans Basle même, mais il lui donne pour remplaçant la *tour au sel*[9]; enfin il n'est pas de conjectures, d'hypothèses, qui n'aient été faites sur la situation et aussi sur le nom de l'introuvable forteresse; on a été jusqu'à ne plus voir dans la fortification qu'un arbre (ce qui du reste peut y avoir été avant l'ouvrage de Valentinien) et faire de Robur, transformé en Rouvre, un chêne[9]; Spreng

1. *Valentiniano munimentum aedificanti propè Basiliam, quod adpellant accolae Robur*. Ammien-Marcell., liv. XXX, ch. III.

2. Loi 30 au code Théodosien *de curs. publicis*, tom. II, p. 542, édit. 1665.

3. Amm.-Marcell. *loco-cit.*

4. Grandidier, *Hist. d'Als.*, tom. I, p. 245, 246, qui cite ou reproduit Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, tom. 4, liv., 19, p. 345 et 352.

5. Tschudi, *Delineatio veteris Helvetiae* ms., p. 142.

6. Stumpf, chronique de l'Helvétie, liv. VII, ch. XVI.

7. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. 1, p. 243.

8. Urstitius, dans son *Epitome historiae Basiliensis*, ch. IV, résume toutes ces opinions et les combat.

9. V. Grandidier lui-même, *loco-citat.*

fait parler bas-breton aux Baslois et prétend qu'Ammien-Marcellin, faute de pouvoir les entendre, a écrit Robur au lieu de *or bur*[1], comme qui dirait *auf burg,* cette traduction est de Grandidier[2]. Voici venir le savant M. Trouillat, qui renchérissant sur le thème étymologique de ses devanciers, laisse aux habitants de Basle leur idiome, mais se demande gravement si l'historien romain ne s'est pas peut-être avisé de traduire l'appellation du chêne, d'allemand en latin, et s'il ne conviendrait pas en conséquence de voir *Robur* dans *Aesch* près de Basle[3]! La science a ses écueils et il est difficile de ne pas craindre ici quelque naufrage. Tous les auteurs qui ont été chercher Robur, quelle que soit la signification de ce mot, hors de Basle même, parce qu'Ammien-Marcellin l'a placé près de cette ville et non dans cette ville, nous semblent ne pas avoir fait attention que l'étendue de cette cité doit avoir bien changé, s'être bien agrandie depuis l'an 374 et que ce qui était, à cette époque, en dehors des murailles, peut être fort bien, aujourd'hui et depuis des siècles, compris dans l'enceinte. L'un de ses plus anciens et de ses plus éminents historiens nous a même donné les principales phases de ces agrandissements successifs[4]. Ici encore le peuple nous paraît plus savant que les érudits; il appelle, encore de nos jours, le sommet de la colline, où s'élève l'antique et superbe cathédrale de Basle, *auf burg,* au château, au fort. C'est que là en effet fut la citadelle de Valentinien. En cet endroit, comme en beaucoup d'autres, où la main du peuple roi avait fixé son empreinte, le souvenir de ses monuments a survécu à leur destruction. L'opinion, que nous soutenons, est celle de d'Anville[5] et de Schœpflin[6] et, avant

1. V. Spreng, dans son *Abhandlung von dem Ursprunge und Alterthum Basel*, p. 22.

2. Grandidier; *Hist. d'Als.*, t. 1, p. 245, note 5.

3. Voici le texte même de M. Trouillat, « il reste encore à savoir si l'historien romain n'a point traduit par Robur le nom que les habitants du pays donnaient à cette construction, et dans le cas de l'affirmative Robur ne signifierait pas *auf Burg*, mais plutôt *Aesch*, près de Bâle. « *Aich*, dit Aventinus, *quercus* (robur) *est : urbium indè nomina Aichstadium, et Aichae.* » Le monument de Drusus à Mayence se nomme *Eichestein.* V. monuments de l'ancien évêché de Bâle, par M. Trouillat, tom. I, p. 27, § 20, note 2, édit. Porentruy, 1852.

4. Urstitius, chronique de la ville de Basle. V. les premiers chapitres.

5. D'Anville, Notice de la Gaule, p. 558.

6. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 182, 183 et de sa traduction, p. 457, § 106.

eux, d'Urstitius[1]. Ce qui vient, en sus de la tradition populaire, donner à cet avis un bien fort appui, c'est que, du temps d'Urstitius, en 1596, il suffisait de creuser un peu profondément le sol, autour de l'église, pour en faire sortir des monnaies romaines, et que, de nouvelles recherches ayant été faites, à l'époque d'Iselin[2] et de Schœpflin, on a exhumé des pièces à l'effigie de Valentinien lui-même[3].

Ammien-Marcellin est le seul historien ancien, qui ait parlé de Basle, et encore sans lui donner la qualification de ville. Ni Ptolémée, qui écrivait de 125 à 135 de notre ère, ni l'itinéraire d'Antonin, la table théodosienne et la notice de l'empire, documens, que l'on fait remonter aux derniers jours du quatrième siècle, n'en ont fait mention. Faut-il conclure de ce silence que *Basilea,* la royale, n'existait pas avant cette époque? Non, une appellation pareille, que ne lui ont certes pas donnée ni la république ni l'empire, aussi antipathiques l'une que l'autre à tous les titres rappelant la royauté, révèle à elle seule une origine glorieuse, bien antérieure à la conquête romaine. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons établi ailleurs[4], en élevant la conjecture de Ramus et d'Urstitius, les deux les plus anciens et les plus savants annalistes de Basle, à la force d'une certitude : les Sarmates royaux, appelés primitivement Artéens et plus tard Basiliens ou Basilides, sont arrivés des bords du Danube jusque là, et ont donné leur nom à leur premier séjour, à leur première halte sur le Rhin. Oui, Basle est bien l'antique cité arienne ou artéenne, Basilea la royale, la reine. Sans doute, lorsque sous l'influence des vainqueurs, le modeste *Rauracum* s'est élevé au rang de ville augustale, sa voisine, déchue de sa splendeur passée, s'est effacée devant sa rivale triomphante; mais, dès que cet astre nouveau eût pâli à son tour et que, descendu des grandeurs de la cité aux proportions mesquines d'un simple fortin, il eût échangé son titre pompeux d'*Augusta-Rauracorum* contre celui de *Castrum rauracense*, son émule reprit sa place à la tête des villes rauraques, et c'est en effet ce que l'histoire nous révèle : alors, c'est-à-dire, au commencement du cinquième siècle, la

1. Urstitius, chronique de l'évêché de Basle, liv. II, ch. III, p. 77, et *Epitome Hist. Basiliensis*, ch. VII, p. 69.

2. Iselin *Lexique hist. univ.* V. *Basle.*

3. Schœpflin, *loc.-cit.*, § 106, p. 457 de la trad. Ravenez.

4. V. Notre chapitre III, p. 379 à 385.

notice des provinces et des villes de la Gaule la qualifie, pour la première fois, de cité ou de capitale des Basiliens ou Baslois, en la plaçant sous la métropole de Besançon, au quatrième rang des villes de la Séquanaise, et ne donne plus à Augst que la dénomination de château rauraque [1].

A la mort de Valentinien, son fils aîné Gratien lui succéda dans l'empire d'Occident, Ce prince n'avait encore que seize ans et demi, mais déjà sa piété, son zèle pour la religion [2], ses qualités civiles et morales, dit Grandidier, le rendaient digne du trône. Ami des lettres, il s'attacha surtout à les faire fleurir dans la Gaule, où commandait alors Antonius, en qualité de préfet du prétoire. A cet officier le prince adressa, le 23 mai 376, une loi, qui le chargeait d'établir des professeurs de rhétorique et des maîtres de grammaire, latine et grecque, dans toutes les principales cités et d'avoir soin qu'on fît choix, pour ses emplois, des personnes les plus capables et les plus instruites [3]. Il leur assigna sur le trésor des villes des appointements considérables, qu'il voulut régler lui-même, ne s'en rapportant pas, sur ce point, à la générosité des habitants. Les écoles de Trèves et de Besançon étaient, alors déjà, célèbres [4].

Un érudit de notre pays, dans une dissertation savante sur l'Alsace littéraire, a émis la pensée, que le premier enseignement des lettres, à Strasbourg, remonte à Gratien [5]. Sans contredire formellement cette opinion, il semble douteux à Grandidier que les lettres aient pu éclore et se développer, à cette époque, dans l'Alsace, exposée aux incursions incessantes des peuplades alémanes [6]. Notre illustre historien semble perdre de vue, ici, ce qu'il constate, quelques lignes plus bas, que jamais, ces

1. V. dans Duchesne, *Scriptores rerum francicarum*, t. I, p. 10, et dans Bouquet, tome I, p. 123 : *civitas Basiliensium castrum Rauracense.*

2. *Hist. d'Als.*, tom. I, p. 246.

3. *Code Théodosien*, liv. XIII, titre 3, loi II, tom. 5, p. 39, édit. 1665 et au tome unique de l'édition de 1693, p. 414.

4. V. Rivet, *Histoire littéraire de la France*, tome I, partie Ire, p. 314, 316, 319 et partie IIe, p. 10 et 12. — Ausone, *Gratiarum actio pro consulatu*, dit : *Quomodo et Titianus magister. Sed gloriosus ille municipalem scholam apud Visontionem Lugdunumque variando, non aetate quidem, sed vilitate consenuit.* V. *Ausonii opera*, p. 290. Édit. Biponti. CIↃIↃCCLXXXV.

5. Oberlin, dans sa première dissertation sur *l'Alsatia literaria*, ch. I, p. IV.

6. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 246.

incursions n'ont été plus victorieusement repoussées que sous ce règne, et que Argentorat, depuis que Julien en avait relevé les murailles, n'était plus tombée au pouvoir des envahisseurs, que du moins l'histoire n'en fait nulle mention. Quoi? Strasbourg placé entre Besançon et Trèves, ces deux centres de lumières, serait resté stationnaire derrière ces hautes murailles? Nous ne le croyons pas, et nous ajouterons qu'Augusta Rauracorum, qui, d'après l'expression d'un historien contemporain [1], ne le cédait encore à nulle autre cité de la Gaule, n'était pas restée en arrière non plus de ce mouvement civilisateur et intellectuel. L'élève du poète Ausone, du chantre de la Moselle, doit avoir étendu ses faveurs jusqu'à l'embouchure, au moins, de cette rivière, disons jusque sur les rives du Rhin. L'Alsace a dû profiter également d'un autre bienfait de l'empereur Gratien : sous les auspices tutélaires et libérales de ce prince, Ausone le constate aussi [2], jamais les centuries populaires et les tribus urbaines des arts et métiers ne jouirent de plus de prérogatives. Ces avantages furent précieux surtout aux collèges des armuriers et des barbaricaires d'Argentorat. La sollicitude de Gratien dut se porter d'une manière toute particulière sur nos contrées, en souvenir de sa principale gloire, dont elles furent le théâtre.

L'orage commençait à gronder contre l'empire; les forces romaines succombaient, dans l'Orient, sous l'invasion des Goths, et le feu de la guerre, comme attisé par les furies [3], allait se rallumer sur les bords du Rhin, au mépris de la paix jurée et des traités. Voici dans quelles circonstances eut lieu l'explosion : les Lentiens, peuple aléman, situé aux confins de la Rhétie, à la droite du lac de Constance, et que l'on appelle encore, en langue germanique, *die Linzgauer,* ayant appris par un de leurs nationaux, revenu dans ses foyers, après avoir servi dans la garde de Gratien, que cet empereur portait toutes ses forces en Orient, que l'empire croulait, de ce côté, sous l'effort de vingt peuples conjurés à sa ruine, crurent le moment bien choisi, pour tenter une nouvelle irruption dans les Gaules. Aussitôt, ils se partagent en plusieurs bandes, et, avec la célérité habituelle de leurs mouvements, ils

1. Ammien-Marcellin, déjà cité sur ce point.

2. *Valete modo classes populi, et urbanarum tribuum praerogativae et jure Centuriae vocatae, quae comitia pleniora unquam fuerunt, quam quibus praestitit.* V. Ausone, *Gratiarum actio*, p. 293.

3. *Velut cuncta cientibus furiis*, Amm.-Marcell., liv. XXXI, ch. X, p. 260.

traversent, au mois de février 378 [1], le Rhin, sur la glace, du côté de Basle ou de Rauraque, et fondent, à l'improviste, sur l'Alsace. Mais ils n'allèrent pas loin, sur notre rive, sans rencontrer deux légions appelées des Celtes et des Pétulants, et, après un combat meurtrier de part et d'autre, ils furent refoulés au-delà du fleuve [2].

Cet échec ne découragea pas les Lentiens, et, bientôt après, on vit Priaire, leur roi, rassemblant la population armée de toutes ses bourgades, s'avancer sur les bords du Rhin à la tête de 40,000, d'autres disent 70,000 hommes. Gratien, à la nouvelle de cette invasion, se hâta de faire rétrograder les cohortes, qui l'avaient devancé sur le chemin de la Pannonie, et d'appeler encore à lui la réserve, que, dans sa prudence, il avait laissée pour la garde des Gaules. Il donna le commandement de cette armée à Nanien, officier d'une valeur froide, et à Mallobaud, un roi des Francs, intrépide guerrier, qui ne croyait pas déroger, alors, en servant sous Gratien, en qualité de comte des domestiques[3], disons de comte de la maison impériale. Nanien voulait temporiser, Mallebaud au contraire, emporté par son bouillant courage, ne demandait qu'à combattre, et s'indignait de tout retard. L'ennemi, en s'avançant, fit triompher cet avis : il paraît que le Rhin avait été franchi, cette fois, près de Kembs ou même de Brisack, sans obstacle, car, tandis que le conseil de l'empereur délibérait encore, tout-à-coup, près d'Argentouar, aujourd'hui Horbourg, un bruit formidable annonce l'approche des barbares ; on n'a que le temps de courir aux armes et de se ranger en bataille ; le clairon sonne la charge, et l'action commence. D'abord, on échange une grêle meurtrière de flèches et de traits ; on allait s'aborder de près, quand les Romains, voyant le front de bataille des Alémans se développer et découvrir son immense profondeur, frappés de terreur, refusèrent le combat en ligne, et reculèrent en désordre jusqu'à un terrain boisé, où, se dispersant, chacun

1. Tous les historiens du temps, s'accordent sur l'année 378, excepté Cassiodore qui place cette bataille en 377. V. Grandidier, t. I, p. 249.

2. Amm.-Marcell, *loc. cit.*

3. *Domesticorum comitem*, Amm.-Marc., liv. XXXI, ch. X. Les traducteurs et les historiens, même Grandidier, ont traduit ces deux mots littéralement par *comte des domestiques* ; mais il nous semble que *domestiques*, dans notre langue, n'a plus le sens attaché en latin à *domesticus*, émanation directe de *domus*, la maison, le foyer domestique, l'ensemble de la famille et de tout ce qui s'y rattache ; *comes domesticorum* est le comte du Palais, aujourd'hui, le ministre de la maison du roi ou de l'empereur.

prit position de son mieux et se défendit comme il put. C'en était fait de l'armée romaine, si la garde de l'empereur n'était venue, en ce moment, prendre elle-même part au combat. A l'aspect de ce beau corps, à la régularité imposante de ses mouvements, au splendide éclat de ses armes, les barbares devinèrent que l'empereur était là, et l'épouvante passa dans leurs rangs. Ils hésitent, ils se rompent, ils tournent le dos, mais, de distance en distance, ils font volte-face, reviennent à la charge avec fureur, et disputent la victoire jusqu'à la dernière extrémité. Enfin, la tactique et la discipline romaines l'emportèrent encore une fois, et le plus horrible massacre commença. De l'immense armée, qui avait franchi le Rhin, cinq mille hommes à peine échappèrent en s'enfonçant dans les profondeurs d'une vaste forêt, sans nul doute la *Hardt*[1]; trente-cinq mille cadavres jonchèrent le terrain; le roi Priaire, le plus ardent promoteur de cette guerre, fut du nombre des morts avec l'élite de ses guerriers.

Gratien poursuivit les Lentiens, par-delà le fleuve, jusque dans les retraites les plus inaccessibles de leurs montagnes. Enfin, traqués comme des bêtes fauves, assiégés dans leurs derniers retranchements, mourant de faim et de lassitude, ils demandèrent la paix; l'empereur la leur accorda, à la condition que cette nation, si valeureuse, fournirait la fleur de sa jeunesse pour être incorporée aux troupes romaines.

Il est certain que la grande victoire de Gratien fut remportée en vue d'Argentouar, Horbourg. Tous les auteurs anciens sont unanimes sur ce point[2], et c'est par une erreur évidente que Paul Diacre, écrivant *Argentoratum* au lieu d'*Argentouaria*, fait penser à Strasbourg. Au moins nous laissse-t-il en Alsace; mais, voici venir un savant moderne, qui, donnant tort à tous ses devanciers, entend destituer notre province d'un de ses plus glorieux champs de bataille, et transporter le théâtre de la victoire, des bords de l'Ill aux rives du lac de Constance, L'*Argentaria* d'Ammien-Marcellin n'est pas notre *Argentouaria* ou *Argentovaria*, c'est un *Argentaria* du lac *Brigantin*; l'auteur de cette découverte ajoute, avec une franchise, dont il faut lui

1. Schœpflin, *Als. illust.*, tom. II, p. 446, trad.

2. *Apud Argentariam*, dit Ammien-Marcellin; l. XXXI, ch. X. — *Apud Argentariam, oppidum Galliarum*, selon St. Jérôme et selon Orose. — *Apud Argentariam, oppidum Galliae*, dans Aurelius Victor. — *Apud oppidum Argentalium Galliae*, écrit Jornandès. *De temporum successione*, ch. XIV, p. 154, édit., avec trad., publiée par Savagner, Paris, Panckoucke, 1842.

savoir gré : « aucun géographe de l'antiquité, il est vrai, n'a cité ce » lieu ; mais son nom s'est perpétué dans celui de *Langennargen*, que » porte le bourg moderne, assis sur le sol antique au bord du torrent, » et qui, d'après le passage d'Ammien-Marcellin, fut incontestablement » le lieu près duquel le combat se donna. »

Nous nous bornerons à cette seule et unique réponse : en supposant que, à l'embouchure du torrent de l'*Argen* dans le lac de Constance, il eût existé, au temps de Gratien, une ville ou bourg du nom d'*Argentaria*, et que ce nom se fût métamorphosé, par la suite des siècles, en celui de *Langennargen,* ce qui est peu probable, l'auteur des *Établissements romains du Rhin et du Danube*[1] viendrait encore se briser, dans son système, contre une constatation historique irréfragable : il n'a pas fait attention que l'emplacement, où les Lentiens ont été défaits par Gratien, n'a pas été indiqué par Ammien-Marcellin seul, mais par d'autres historiens, non moins graves, et contemporains aussi ou bien voisins de l'événement, et que, si Ammien-Marcellin, après avoir suffisamment fait entendre que la seconde invasion des Lentiens avait suivi le même chemin que la première, c'est-à-dire, traversé le Rhin, et, par conséquent, que les armées se sont rencontrées et mesurées, sur notre rive, s'est borné à dire : *apud Argentariam*, près d'Argentaria, S. Jérôme[2], Orose[3] et Aurélius Victor[4], ont dit : *apud Argentariam, oppidum Galliae* ou *Galliarum,* près d'Argentaria, ville de la Gaule ou des Gaules, et que Jornandès[5], qui se trompe sur la dénomination de la localité, qu'il écrit *Argentalium*, ne se trompe pas sur sa situation, il la signale également comme *oppidum Galliae*, une

1. V. *Mémoires sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, par M. Maximilien de Ring, t. II, p. 93 et suiv., e 203 et suiv. Cet auteur, si éclairé, se met ici en opposition avec tous les historiens anciens et modernes; son avis a cependant obtenu l'assentiment d'un écrivain, non moins distingué, de M. Coste, dans son *Alsace romaine*, page 78 et suiv. Ce dernier enlève à Horbourg, non-seulement le champ de bataille de Gratien, mais même le nom d'Argentouaria, dont il gratifie Ohnenheim.

2. S. Jérôme, né vers 331, à Stridon en Pannonie, et qui, après avoir voyagé dans la Gaule, dans l'Asie, revint à Rome, en 378, l'année même de la bataille d'Argentouar.

3. Orose, qui était né à la fin du 4me siècle et qui écrivait au commencement du 5me.

4. Aurélius Victor, qui fut préfet de Rome et consul, en 360, et qui écrivit sous le règne même de Gratien.

5. Jornandès, qui vivait un siècle après Gratien, fut secrétaire du roi des Alains, puis, évêque de Ravennes, en 552.

cité de la Gaule. Que devient, en face d'un pareil cortège d'autorités historiques, l'introuvable *Argentaria* du lac *Brigantin* ? Il faut donc rendre à l'Alsace la gloire d'avoir assisté et, sans nul doute, concouru à la défaite des Lentiens : quel plus beau champ se présenta, jamais, pour le développement et le choc de deux grandes armées, que cette vaste plaine, qui s'étend du Rhin jusqu'aux Vosges, dans les environs de Colmar ou d'Horbourg ! Et s'il pouvait servir à l'histoire de préciser davantage encore l'emplacement, où se heurtèrent les bandes alémanes contre les légions romaines, nous émettrions l'avis que l'armée de Gratien, maîtresse d'Argentouar et, par conséquent, du cours de l'Ill, l'action des combattants a dû se concentrer entre cette rivière et le Rhin, dans la direction de la voie romaine d'Horbourg à Kembs, d'où venaient les barbares, qu'ils eussent franchi le fleuve, en cet endroit ou plus loin, vers Augst ou Basle. De ce côté, on comprend qu'après la déroute, les survivants aient pu trouver un refuge assuré dans une impénétrable forêt : non loin de là est la *Hardt*. C'est en effet sur ce périmètre que, non-seulement en 1772 [1], mais à plusieurs reprises depuis, le laboureur en traçant un profond sillon ou l'antiquaire en creusant le sol, ont vu surgir des monceaux de lances, de haches, de fragments d'épées, accusant, par leur forme et par leur vétusté, une provenance tantôt barbare, tantôt romaine.

La mémoire de la victoire d'Argentouar a été consacrée et perpétuée par plusieurs médailles d'or et de cuivre, frappées sous le règne de Gratien. Il en est une en bronze, représentant, au revers, une Victoire debout, avec cette inscription : *Securitas Reipublicae*. Sur une autre, un guerrier foule aux pieds un ennemi et, de la main gauche, élève vers le ciel le *Labarum*, où brille le monogramme du Christ. On connaît encore un beau Gratien en or, au revers duquel sont assises deux figures : l'une est l'empereur, revêtu des ornements impériaux ; il porte un globe surmonté de la Victoire, tenant un laurier dans une main, un javelot dans l'autre; la seconde est une femme, elle soulève aussi le globe et la Victoire, et sa tête est ceinte de la couronne murale.

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I. p. 248, *note* 4. On a aussi, depuis et tout récemment, fait différentes autres découvertes d'antiquités, à Horbourg, entre autres, des figures de divinités payennes et de leurs prêtres. Ces objets précieux pour la science ont été déposés au musée de Colmar.

C'est sans doute l'image de Rome[1]. Tout récemment encore, on a trouvé, à Horbourg, un débris de quelque vieux monument, avec cette inscription: G A P R, où il est facile de lire: *Gratiano Augusto populus Romanus* ou *Provinciae Rheni*. A Gratien Auguste le peuple romain ou les provinces du Rhin[2]! Telle fut l'importance de la grande journée d'Argentouaria et de ses conséquences, qu'elle justifie cette exclamation du poète Ausone, adressée à Gratien : quels témoins de ta gloire! En une seule année, la paix rendue aux bords du Rhin et aux bords du Danube[3]!

Hélas! la gloire d'Argentouaria ne fut pas éloignée de sa chute; nous ne voulons pas anticiper sur les temps, seulement nous dirons que ses ruines, aux jours de Beatus-Rhénanus encore, attestaient sa grandeur passée; malheureusement cet historien, croyant sans doute ces précieux débris trop notoires pour avoir besoin d'être rappelés et spécifiés, s'est contenté de les qualifier *de célèbres* et a négligé d'en conserver le détail à l'histoire[4]. Douze siècles après le triomphe de Gratien, quand Argentouaria aura passé par toutes les vicissitudes de la fortune, que du rang de cité elle sera descendue à celui de simple fortin, et que, sous cette forme encore, cet ancien municipe ne présentera plus que des décombres, un prince de Würtemberg, alors possesseur du village sorti de tant de grandeurs détruites, voudra, en élevant un château sur cet emplacement, jadis fameux et aujour-

1. Ces médailles ont été publiées avec plusieurs autres par Oisel *(in thesauro nummorum)*; par Ducange *(Constantinopolis Chistiana*, tab. 18); Mediobardus *(Thesaurus numismaticus imperii Romani*, p. 510), et par Bandurius (*numismatica imperatorum*, t. II, p. 482 et sq.)

2. La pierre rouge, grossièrement tallée en arceau, qui porte ces quatre sigles, a été déposée au musée de Colmar. M. de Ring, l'un des honorables secrétaires de la *Société pour la conservation des monuments historiques*, fidèle à son *Argentouaria* du lac de Constance, ne veut pas de Gratien dans l'inscription d'Horbourg; il préfère y trouver : *Genio Argentouariae populi restitutum* ou bien *Genio Argentouariae populus restituit*. On pourrait le chicaner sur ce Génie, sur cette restitution, que rien n'explique; mais passons : « acte a été donné au secrétaire de cette communication, qui sera insérée en entier dans le procès-verbal de la séance.» V. le Bulletin de la Société, pour 1862, p. 94, 95. Malgré cette espèce d'assentiment donnée à l'opinion de M. de Ring, nous persisterons à voir dans l'inscription le nom de Gratien et un acte de reconnaissance envers ce prince sur le théâtre même de sa victoire.

3. *Testis est uno pacatus anno et Danubii limes et Rheni. Gratiarum actio*, p. 286.

4. Nous n'avons du moins trouvé, nulle part dans ses œuvres, ce détail.

d'hui ignoré, consacrer le souvenir d'un glorieux passé et fera graver sur le portail: «Ici fut Argentouaria! ici Gratien triompha des Alémans'! Château et inscription ont aussi disparu!...

La paix était rétablie sur les frontières du Rhin et du Danube; Gratien put reprendre le chemin d'Orient. Son oncle Valens eut l'imprudence de ne pas attendre son arrivée pour livrer bataille aux Goths, craignant de partager avec son neveu la gloire du triomphe. Il paya cher cette témérité: il fut défait, près d'Andrinople, le 9 août 378, et périt lui-même dans la déroute. Sa mort rendit Gratien seul maître de l'empire. Mais ce prince, sentant que le fardeau était trop lourd pour une seule tête, eut assez de force d'âme pour se donner un associé, assez de vraie grandeur pour choisir le plus digne. Le 19 janvier 379, il proclama Auguste, Théodose, qui, depuis, a si bien justifié le surnom de grand. Il lui céda l'Orient, en se réservant l'Occident.

Après cet heureux choix, Gratien s'empressa, la même année, de retourner dans les Gaules, et, avant tout, de voler à la défense des frontières Rhénanes, alors menacées d'une nouvelle irruption Alémane[2]. Il prit sa route par la Rhétie, d'où, en traversant toute l'Asace,

1. Cette inscription, due à la plume de Beatus-Rhénanus, portait. *Memoriae sacrum. In ruinis veteris Argentouariae ab Alemanis in hanc provinciam irrumpentibus funditus eversae, Horburgum ipsi dictitabant quam Gratiani Augusti victoria, caesis haud procul hinc triginta millia Alemanorum Lentiensium militibus anno à Christo nato CCCLXXVIII, ut divus Hieronymus author est, celebriorem reddiderat civitatem, Antonino, Caesari, Ptolomaeo, Marcellino aliisque commemoratam, clarissimus princeps Georgius comes à Wirtembergа, etc., hoc aedificium extrui fecit anno salutis MDXXXXIII, sane quam multis Romanae vetustatis monumentis, dùm fundumenta locantur, repertis erutisque.»* V. Schœpflin, *Hist. d'Als.*, t. I, § 134, p. 197, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, page 251. Cette inscription peut se traduire: « Que la mémoire en soit sacrée. Sur les ruines de l'antique Argentouar, détruit de fond en comble par les Alémans, faisant irruption dans cette province, s'est élevé Horbourg, c'est ainsi qu'ils l'appelaient eux-mêmes. La victoire de Gratien Auguste, qui non loin de là, au témoignage de saint Jérome, tailla en pièces 30000 Alémans, l'an du Christ 378, avait rendu plus célèbre encore cette cité, mentionnée par Antonin, César, Ptolémée, Ammien-Marcellin et d'autres. C'est ici que, l'an du salut 1543, le très-illustre prince Georges, comte de Wurtemberg, a fait construire cet édifice, et, en jetant les fondements de cette construction, furent découverts et exhumés une foule de restes et de monuments de l'antiquité Romaine.

2. Zozime, livre 4, chap. 24, p. 100 — Socrates, *Hist. ecclés.*, livre 5, chap. 6, p. 262.

il se rendit promptement à Trèves[2]. Sa présence rendit, bientôt, le repos à ces provinces et notamment à la nôtre. Mais Gratien ne tarda pas à avoir sur les bras un ennemi plus redoutable que les barbares. Malgré ses victoires et ses éminentes qualités, Gratien n'était pas aimé du soldat et ses principaux officiers voyaient, avec un secret dépit, les premières distinctions et les plus hauts emplois, prodigués à des étrangers. Maxime, qui commandait l'armée de la Grande-Bretagne, sut avec une perfide habileté, envenimer ces dispositions hostiles. Le crime de Gratien à ses yeux était de lui avoir préféré Théodose. Il parvint à exalter à tel point le mécontentement, que ses légions, pour se venger de ce qu'il appelait sans doute le parti de l'étranger, le proclamèrent empereur, en 383, et tout aussitôt montant sur ses vaisseaux, il cingla vers les Gaules et vint débarquer à l'embouchure du Rhin. Le nouvel élu, pour soulever les peuples, usa du même moyen, qui lui avait si bien réussi pour soulever ses troupes; l'Alsace, comme les deux Germanies, ne résista pas à l'entraînement; la défection se mit même dans l'armée de Gratien, et, quand ce prince voulut marcher à la rencontre de l'usurpateur, il se trouva a peu près seul et abandonné. Cet empereur, digne par ses vertus d'un meilleur sort, fut lâchement assassiné, à Lyon, le 25 août 383[1]. St. Ambroise a pleuré sa mort prématurée, et l'a vengé, par ses éloges, de l'injustice de son siècle.

Théodose vengea, à son tour, la mort de Gratien, son bienfaiteur; il battit Maxime et le fit prisonnier. Il eût voulu lui sauver la vie, mais les soldats ne laissèrent pas cet acte de générosité et de clémence s'accomplir; ils arrachèrent de la tente impériale le captif et le massacrèrent. Théodose, après avoir encore triomphé d'un autre usurpateur, mourut en 395. Il avait réuni toutes les parties de l'empire entre ses mains, il le divisa entre ses deux fils : Arcadius, l'aîné, eut l'Orient en partage, Honorius, à peine âgé de 10 ans, l'Occident. Confiant dans le talent et aussi dans la reconnaissance de Stilicon, qu'il avait comblé de faveurs et élevé à la dignité de généralissime, il le plaça à côté de cet empereur encore enfant, pour lui servir de conseil dans l'administration intérieure de l'État, et de défenseur à la tête des armées.

2. Grandidier, p. 252, qui cite Ausone (*Gratiarum actio*. p. 375 et suiv., édition Vineti.)

1 Grandidier, page 253 de l'*Hist. d'Als.*

Ce choix pouvait être justifié par la haute capacité de Stilicon, il ne l'était pas par son caractère ; il fut fatal à l'empire et son premier résultat, nous allons le voir, fut la perte des Gaules, à commencer par leurs frontières, l'Alsace. Théodose, pour enchaîner par un lien plus intime aux intérêts de sa famille et du trône l'heureux Stilicon, lui avait fait épouser Sérène, sa nièce, qu'il chérissait à l'égal de sa fille. Stilicon eut de ce mariage un fils, qu'il nomma Eucher, et deux filles, qui ceignirent toutes deux le diadème, en devenant, l'une après l'autre, les épouses de l'empereur Honorius. Stilicon, que St. Jérôme appelle un demi-barbare, tirait en effet son origine des Vandales, nation perfide et trompeuse, pour parler le langage d'Orose. Son commerce avec les Romains n'avait pas corrigé en lui ces instincts originels, et chacune des grandeurs, qui vinrent successivement s'accumuler sur sa tête, ne semble avoir été pour lui qu'un stimulant de plus à son insatiable ambition. Si près du trône, il aspira, sinon à y monter lui-même, du moins à y placer son fils. Pour la réussite de ce plan, il appela le secours des nations étrangères et pour prix de leurs services, leur abandonna l'objet de leur vieille convoitise, la Gaule. Dans ses calculs ambitieux, que lui importait de changer la population Gauloise, pourvu qu'il pût s'en réserver, au moins à son fils, la suprématie ! Il espérait sans doute pouvoir, à son gré, maîtriser ou arrêter le torrent après avoir levé toutes les digues, et, pour flatter, à la fois, chez les barbares, ses nouveaux alliés, l'esprit national et l'esprit religieux, il leur rappelait qu'il était de leur sang et idolâtre comme eux et que son fils était élevé dans le même culte. Il s'agissait, sous le nom du trop faible Honorius, de changer la politique de Rome et, sous le manteau d'une prétendue paix universelle, d'ouvrir toutes les portes à l'invasion. Alors on le vit, dès la première année de ce que nous appelerons son protectorat, c'est-à-dire, en 395, parcourir avec une pompe impériale les rives du Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure, en renouvelant avec les Alémans et les Francs les anciens traités, ou plutôt en en concluant avec eux de nouveaux et en leur faisant des conditions tellement favorables, que ces peuples, ne trouvant plus d'intérêt à la guerre, acceptèrent avec joie la paix et même, en apparence, l'alliance la plus intime avec Rome. Sans doute, par des clauses secrètes, on consacrait les usurpations consommées et l'on substituait à l'invasion armée et en masse, l'invasion pacifique et individuelle.

Ce fut à la vue de ces résultats que Claudien, l'emphatique panégyriste de Stilicon, put s'écrier, dans ses vers, avec quelque vérité : « De la tête du Rhin sont tombées ces cornes menaçantes, et, grâce au calme que tu as ramené sur ses bords, le Salien recommence à cultiver ses champs; le Sicambre courbe son épée en faux tranchante, et le voyageur, à l'aspect des deux rives, cherche celle qui appartient à Rome. Sans irriter le Cauque, le Belge mène paître ses brebis au-delà du fleuve, et les troupeaux des Gaulois fendent les ondes de l'Elbe, et vont errer au sein des montagnes des Francs; le chasseur peut avec sécurité s'enfoncer dans les profondeurs silencieuses de l'Hercynie, dans ces bois, dont une ancienne superstition faisait redouter l'approche; et le chêne, jadis l'objet des adorations des barbares, est impunément attaqué par les haches Romaines[1]. Cet état de choses eut du moins pour conséquence de procurer à l'Alsace quelques années de repos; mais ce calme était gros d'orages.

Cette espèce de mélange, de fusion improvisée entre des peuples longtemps rivaux, en retour d'avantages plus apparents que solides, offrait des inconvénients et même des dangers : elle accoutumait les barbares à voir de près les bienfaits d'une civilisation, qu'ils enviaient, elle augmentait chez eux le désir ou l'espoir de se les approprier à leur tour; elle ne pouvait durer qu'à une condition, c'était que le territoire de l'empire fut gardé par des forces assez imposantes pour montrer sans cesse à l'ennemi, à côté des profits de l'alliance, la menace de la guerre et surtout la possibilité de la faire avec succès.

1.......... *Rhenumque minacem*
Cornibus infractis adeò mitescere cogis,
Ut Salius jam rura colat, flexosque Sicambrus
In falcem curvet gladios, geminasque viator
Quum videat ripas, quae sit Romanana quirat;
Ut jam transfluvium, non indignante Caüco,
Pascat Belga pecus, mediumque ingressa per Albin
Gallica Francorum montes armenta pererent;
Ut procul ercyniae per vasta silentia sylvae
Venari tuto liceat, lucosque vetusta
Religione truces, et robora Numinis instar
Barbarici nostrae feriant impunè bipennes.
V. Claudius, *de laudibus Stiliconis*, vers 220 à 231, trad. par Héguin de Guerle et Trognon, édit. Panckoucke. 1833.

Mais l'heure, que Stilicon avait marquée pour l'accomplissement de ses audacieux projets, allait sonner : et ce qui aurait pu faire la garantie de l'empire ne faisait plus la sienne : aussi, bien loin de concentrer des troupes sur les rives du Rhin, s'empressa-t-il de dégarnir de ses défenseurs, Gaulois ou Romains, cette importante frontière.

Tout à coup, en 403, Alaric, déja maître de l'Illyrie, franchit les Alpes à la tête de ses Goths, et se ruant sur l'Italie comme une avalanche, menace la capitale Romaine. Stilicon vole au secours de Rome et entraîne à sa suite toutes les troupes, qui gardaient les passages du Rhin. Espérait-il que la terreur de son nom suffirait, même sans soldats, à retenir, à enchaîner les Germains sur les rives, comme le dit Claudien dans son style hyberbolique[1] ? Comptait-il sur l'inviolabilité des traités ? ou plutôt n'était-ce pas l'œuvre de sa perfidie qui s'accomplissait, de ce côté, tandis que, de l'autre, il s'avançait en libérateur vers Rome, contre le fier Alaric et l'armée Gétique ! Tel fut le jugement de St. Jérôme.

Cet illustre père de l'Eglise, qui connaissait nos contrées Rhénanes et même avait habité Trèves, dont il s'étonnait, plus tard, de retrouver le langage dans la bouche des Galates de l'Asie-Mineure, vivait, à cette époque, dans sa retraite de Béthléem. De nombreux pélerins affluaient, dès alors, en Palestine et venaient visiter le saint au fond de sa solitude; ce fut de leur bouche qu'il apprit la désolation de l'Occident, et, l'histoire a conservé, comme un monument précieux, le tableau, qu'il a tracé, de cette période désastreuse, dans une simple lettre, écrite par lui, vers l'an 418, à une jeune dame, nommée Ágéruchie. Laissons le parler lui-même; il venait de conseiller à cette femme de fuir les séductions du siècle. « Mais à quoi bon m'arrêter, disait-il, à parler « des gens du monde, dans le temps même où le monde périt ! Toute « la gloire de l'empire Romain disparaît sous nos yeux et nous ne

1 .... *Tutumque remotis*
Excubiis Rhenum solo terrore relinquunt.
Ullane posteritas credet ? Germania quondam
Illa ferox populis, quae vix instantibus olim
Principibus tota poterat cum mole teneri,
Jam sese placidam praestat Stiliconis habenis
Ut nec praesidiis nudato limite tentet
Expositum calcare solum, nec transeat amnem.

» pensons pas à l'approche de l'Antéchrist........ Mais disons quelque » chose des misères présentes. Si nous avons échappé aux calamités » publiques, nous qui en sommes les pitoyables restes, c'est à la » miséricorde du Seigneur et non pas à nos propres mérites, que nous » en sommes redevables. Une multitude prodigieuse de nations cruelles » et barbares a inondé toutes les Gaules. Tout ce qui est entre les » Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, a été en proie aux » Quades, aux Vandales, aux Sarmates, aux Alains, aux Gépides, aux » Hérules, aux Saxons, aux Bourguignons, aux Alémans, et aux Pan- » noniens, mes malheureux compatriotes, à qui l'on peut appliquer » cette parole de David : *et les Assyriens aussi sont venus avec eux!* » Mayence, cette ville autrefois si fameuse, a été prise et entièrement » ruinée, elle a vu jusque dans son église plusieurs milliers de fidèles » égorgés; Worms, après un long siège, a été détruit; à Reims, cette » cité naguère si puissante, à Amiens, à Arras, à Térouënne, à Tournai, » à Spire, à Argentorat, il n'y a plus rien de la Gaule ou de Rome, la » Germanie y règne sans partage[1]; l'Aquitaine, la Novempopulanie, » les provinces Lugdunaises et Narbonaises, peu de villes exceptées, » ont été totalement dévastées; au-dehors le glaive, au-dedans la » famine les anéantissent. Je ne saurais, sans répandre des larmes, me » souvenir de Toulouse, de cette ville, qui jusqu'ici avait été conservée » par les mérites de son saint évêque, Exupère. L'Espagne, qui se voit » à la veille de sa ruine, et qui se souvient encore de l'irruption des » Cimbres, est dans des alarmes continuelles, et la crainte lui fait sentir, » à tout moment, tous les maux, que les autres ont déjà soufferts. »

St. Jérôme termine par ce trait à l'adresse de Stilicon : « Ce n'est » point par la négligence de nos empereurs, qui sont très pieux, que

Incustoditam metuens attingere ripam.

V. Claudien, *De bello getico*, vers 424 à 429.

1. Voici, en cet endroit, le texte de St. Jérôme: «*Mogontiacum nobilis quondam civitas capta atque subversa est et in ecclesiâ multa hominum millia trucidata, Vangiones longa obsidione deleti. Rhemorum urbs praepotens, Ambiani, Atrebates, extremique hominum Morini, Tornacus, Nemetes, Argentoratus, translati in Germaniam. Aquitaniae Novemquepopulorum Lugdunensis et Narbonensis provinciae, praeter paucas urbes, populata sunt cuncta: quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames........* V. *in epistola de monogamia ad Ageruchiam, inter Sancti Hieronymi opera*, édit. Martianay, t. 4, partie 2me, p. 748.

» tous ces malheurs nous arrivent, c'est par la perfidie d'un homme » demi-barbare, d'un traître, qui s'est servi de nos richesses pour » armer nos ennemis contre nous [1]. » Un autre historien, Orose, interprété, en cet endroit, par Grégoire de Tours, est plus explicite encore et fait marcher Stilicon à la tête des envahisseurs [2].

Dans l'armée d'invasion, St. Jérôme ne fait pas figurer les Francs ; c'est qu'en effet, bien loin de se joindre à l'invasion Vandale, ils furent le seul obstacle, qu'elle trouva sur sa route. Soit que les Francs considérassent déjà la frontière de la Gaule comme leur proie exclusive, soit qu'ils voulussent rester fidèles aux traités conclus avec les Romains, ils crurent devoir défendre le passage du Rhin; ils livrèrent bataille aux Vandales, sur la rive Germaine, et leur tuèrent plus de vingt mille hommes avec leur roi Godegisile; c'en était fait des Vandales, si les Alains, qui les suivaient de près, n'étaient accourus à temps pour les soutenir [3]. Alors seulement, et l'histoire a gardé cette date néfaste, le 31 décembre 406 [4], la barrière du Rhin fut forcée et les Vandales, avec les Alains, se précipitèrent comme des loups dévorants, du côté de Mayence, dans la Germanie première [5] et la Basse-Alsace, tandis que les Alémans et autres farouches alliés franchissaient le fleuve, par Augst ou Bâle, Kembs ou Brisach, à leur gré, et promenaient la dévastation dans le reste de la province, en attendant que toutes ces hordes réunies, prissent ensemble leur élan, par delà les Vosges et le Jura, dans les Gaules. La sauvage fureur de cette invasion est devenue

1. Même lettre de St. Jérôme, traduction de dom Guillaume Roussel, édit. Paris 1743, t. I, p. 459 à 498.

2. V. Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, t. I, livre 2, p. 78, traduction Guadet et Taranne, Paris, 1836, dit « Stilicon, à la tête des nations, qu'il put rassembler, écrase les Francs, passe le Rhin, parcourt les Gaules et s'avance jusqu'aux Pyrénées. »

3. *Vandalis Francorum bello laborantibus. Godegisilo rege assumpto, acie viginti ferè millibus ferro peremptis. cunctis Vandalorum ad internecionem delendis. ni Alanorum vis in tempore subvenisset.* Grég. de Tours, *Hist. Franc*, t. I, liv. II. ch. 9, même édit.

4. *Vandali et Alani Gallias. trajecto Rheno. pridiè calendas januarias ingressi*, dit, sous la rubrique de l'an 406, Prosper d'Aquitaine. dans sa *Chronique*, publiée dans la collection intitulée : *Thesaurus monumentorum Ecclesiasticorum*. de Canisius, t. I, p. 298.

5. C'est l'opinion de Schœpflin, adoptée par Grandidier. V. *Als. Illust.*, t. I, p. 217, 218, 219, 425 et 426 -- et *Hist. d'Als.*, t. I, p. 268.

proverbiale et le mot de Vandalisme est, encore aujourd'hui, l'expression du plus cruel et du plus aveugle abus de la force brutale. Les barbares se portent partout confondant dans leur rage de destruction, le sacré, le profane et faisant couler le sang à flots, sans respect du rang, de l'âge, ou du sexe. Payens furieux, ou Ariens encore plus ennemis de la foi que les idolâtres, ils joignirent au désastre de la plus affreuse dévastation, toutes les horreurs de la persécution religieuse, Argentorat vit, s'il faut en croire l'attestation d'un historien respectable [1], massacrer Solère, son évêque. Elle et Brocomague (Brumath) disparurent à peu près sous leurs décombres. La Haute-Alsace et le pays des Rauraques ne furent pas plus épargnés. Argentouar et Augst [2], qui déjà avaient été réduites par les invasions précédentes aux proportions de simples castels ou fortins [3], virent leurs derniers murs tomber pour toujours; Bâle, ville alors florissante, fut particulièrement maltraitée [4]. Enfin, jamais la désolation ne fut plus grande dans notre belle Alsace, tant de fois ravagée déjà par les incursions des barbares. Stilicon était peut-être le seul homme capable encore de maîtriser la tempête, qu'il avait déchaînée sur l'empire; mais il ne l'eût tenté qu'à un prix, la réalisation de ses rêves pour son fils, le trône. Le malheureux et faible Honorius, retiré à Ravenne, entre son général, qui le trahissait, et les barbares, qui avançaient toujours, n'avait que le choix des ruines, périr par les barbares,

1. Celle de M. le marquis de Paulmy, dans ses mélanges tirés d'une grande bibliothèque, lettre ZZ. p. 286. Mais nous ne trouvons, dit Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 269, aucune preuve de ce fait dans nos anciens historiens.

2. Schœpflin, *Als. illust.*, t. I, p. 176 et 196.

3. Ils sont désignés sous les noms de *Castrum Argentariense* et de *Castrum Rauracense*, dans la notice des provinces et des villes de la Gaule, V. Duchesne, *in scriptoribus rerum Francicarum*, t. I, p. 10, V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 269, note 3.

4. Salvien, dans son livre VI, p. 229, *de Gubernatione Dei*, a écrit ce qui suit sur les abus du cirque et du théâtre : *Non hoc agitur jam in Magontiacensium, atque* MASSILIENSIUM *civitate, sed quia excisa atque deleta est. Non agitur Agrippinae, sed quia hostibus plena. Non agitur Trevorum urbe excellentissimâ, sed quia quadruplici est eversione prostrata.* Hadrien de Valois soutient avec raison et démontre, jusqu'à la dernière évidence, qu'il faut lire ici *Basiliensium* et non *Massiliensium*, en d'autres termes, qu'il s'agit de la destruction de BALE et non de MARSEILLE par les Barbares. Que ferait en effet, dans ce passage, Marseille à côté de Mayence! V. Hadriani Valesii, *Notitia Galliarum*, V° *Basilia Sequanorum*, p. 76 et 77.

ou périr par Stilicon. Il voulut au moins assurer la plus légitime des vengeances et la tête du perfide tomba sous la main du bourreau, le 23 août 408. Peu de temps après, deux autres victimes, plus intéressantes, subirent le même sort, ce fut Eucher, le fils du traître et Sérène, la femme de ce jeune prince, la nièce du Grand-Théodose.



CHAPITRE V.

Époque francique.

Diva per Francos !....

L'Alsace fut alors pour toujours enlevée à l'empire Romain. Les Vandales et les Alains ne s'y arrêtèrent que le temps nécessaire pour la ravager, ils s'avancèrent dans l'intérieur des Gaules ; les Alémans ou Suèves, marchant sur leurs pas, pénétrèrent à leur suite jusqu'en Espagne, s'emparèrent de la Galicie et forcèrent même les Vandales à passer en Afrique[1]. Les Bourguignons, qui les suivaient, n'allèrent pas pas aussi loin; ils s'établirent dans la Séquanaise. Les Francs enfin, n'ayant pu défendre le passage du Rhin, le franchirent en masse à leur tour et vinrent revendiquer leur lot dans ce partage de l'empire Romain et avant tout, de la Gaule. Ils prirent position dans la Germanie première[2], et la Belgique seconde[3]. C'est une question controversée entre les historiens que de savoir auquel de ces trois grands peuples, les Alémans, les Bourguignons et les Francs ou Sicambres échut le territoire, que nous appelons, aujourd'hui, l'Alsace. On comprend combien cette question est importante pour notre pays, car elle implique, pour ses habitants, celle de leur origine. En effet, l'élément de population, qui s'est placé, en ce temps, sur leur territoire, à peu près vide de ses premiers possesseurs, peut à bon droit être considéré comme la source principale de sa nationalité. En d'autres termes, il s'agit de savoir si nos pères furent de sang Allemand, Bourguignon ou Franc. Laguille s'est prononcé pour les Bourguignons. il pense même, que ce peuple, à demi-barbare et payen, en 370, s'est adouci sur nos bords et y a consommé l'œuvre de sa conversion au christianisme. Il fonde la

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 269.

2. Avant tout, dans la Thuringe, tel était alors le nom de l'Alsace, comme nous le verrons bientôt.

3. *Francus Germanum primum, Belgamque secundum*
Sternebat........
Sidoine Appollinaire, *carmen VII. Panegyricus Avito*, vers 373. Édit. Paris, 1614.— Sidoine, né en 430 et mort en 488, donc contemporain ou à peu près des événements.

première de ses propositions sur deux textes de Prosper d'Aquitaine [1] et de Cassiodore [2], qui font aboutir la partie des Gaules occupée par les Burgundes, l'un dans le voisinage du Rhin, l'autre au Rhin même [3], et la seconde sur le rapprochement de la peinture, bien différente, que donnent des mœurs et de la religion des Bourguignons, Ammien-Marcellin, en 370 et Orose, en 416 ou 417. En effet, quand l'armée de Julien l'Apostat, après avoir traversé en vainqueur l'Alémanie, parvint à la région déjà visitée par Probus, et appelée *Capellatium* ou *Palas*, premier rudiment du nom de *Palatinat* [4], elle y trouva un peuple barbare sans doute, mais cependant moins barbare que ses voisins, et dont l'intrépide et inépuisable jeunesse était l'effroi des nations environnantes [5]; peuple guerrier et cependant laboureur, appelant son roi d'un nom resté inexpliqué, *Hendinos* [6], rendant ce chef responsable du succès des guerres et des moissons, le déposant dès que la fortune l'abandonnait dans les combats ou que la terre lui avait refusé ses bienfaits; coutume nationale particulière aux Burgundes et qu'on ne retrouve que chez les Égyptiens de la plus haute antiquité : ce rapprochement a frappé Ammien-Marcellin; il frappera peut-être moins nos lecteurs, s'ils veulent se rappeler les idées, que nous avons émises sur l'origine des Sigynnes du Danube, des Suèves et des premiers habitants de la Séquanie et de la Médiomatricie. Enfin, chez cette nation, d'autant plus digne de remarque, qu'elle se faisait gloire de

1. Prosper d'Aquitaine, né en 403 et mort en 463, donc contemporain.

2. Cassiodore, né en 480 et mort en 575 à l'âge de près de 100 ans, fut, sinon contemporain, au moins bien voisin des faits qu'il rapporte.

3. *Burgundiones, partem Galliae Rheno propinquantem obtinuere*, dit Prosper d'Aquitaine. - *Burgundiones partem Galliae Rheno cunjunctam tenuere*, dit Cassiodore dans sa chronique.

4. *Ad regionem cui Capellatii, vel Palas nomen est.* Amm.-Marcellin. liv. XVIIII, chap. II, où se trouvaient les pierres ou bornes, qui marquaient la limite du territoire Aléman et Burgunde. *Ubi terminales lapides Alemanorum et Burgundiorum confinia distinguebant*, ajoute Ammien-Marcellin, *loco citato*.

5. *Bellicosos et pubis immensae viribus adfluentes, ideoque metuendos finitimis universis.* Amm.-Marcell., liv. XXVIII, ch. V.

6. *Apud eos generali nomine rex adpellatur Hendinos, et ritu veteri potestate deposita removetur, si sub eo fortuna titubaverit belli vel segetum copiam negaverit terra : ut solent Aegyptii casus ejus modi suis adsignare rectoribus.* Amm.-Marcell. *Ibidem.*

quelque lien commun d'origine avec les Romains, *soboles romana* [1], le Grand-prêtre se nommait *Sinistus,* le sacerdoce était à vie et n'encourait pas les chances imposées à la royauté [2]. Cette origine Romaine remontant aux premiers temps, *priscis temporibus,* et ce sacerdoce placé au-dessus de la royauté, causeront moins de surprise, si l'on veut se rappeler que les Romains sont sortis des Étrusques ou Rasènes et que les Étrusques et Rasènes semblent révéler, par leur nom, quelque affinité de race avec les Struchates et les Parétacènes de la Médie, par leur instinct national, avec les géants de l'architecture, les Égyptiens; qu'ils étaient venus d'au-delà des monts en Italie, et pouvaient avoir puisé le double élément de leur nationalité dans ces colonies égypto-médiques, dont Hérodote a vu encore quelques bandes arriérées et sans doute dégénérées, sur les bords du Danube, précisément vers les lieux, où se sont formés les Burgundes [3]. Comme pour prouver que les Burgundes avaient, plus que toutes les autres peuplades Germaines, conservé quelque chose de leurs instincts originels, l'histoire nous les montre sous les traits d'un peuple architecte: leur nom même [4] ne vient-il pas des demeures ou forts, qu'ils savaient et aimaient se construire au sommet des montagnes? n'est-ce pas même là le signe catactéristique et distinctif de cette nation? Laguille n'a vu dans cette peinture des Burgundes qu'une conséquence

1. *Quod jam inde temporibus priscis sobolem se esse Romanam Burgundii sciunt.* Amm.-Marcellin. *Ibid.*

2. *Nam sacerdos apud Burgundios omnium maximus vocatur Sinistus; et est perpetuus, obnoxius discriminibus nullis, ut reges.* Ammien-Marcellin. *Ibidem.*

3. Voir notre chapitre II, *des origines alsaciennes* notamment p. 143 et suiv., 156 et suiv.

4. Le nom de Bourguignons, dit Beatus Rhénanus, vient de Πύργος, mot grec qui signifie une tour, ou fortification, en la façon Allemande, prononçant le B pour le P, se dit *Burgos*, ce qui est apparent pour ce que tous les auteurs conviennent qu'avant la descente des Bourguignons, les Romains traitèrent avec eux en l'an 370 pour la garde de leurs limites contre les barbares, et que les Bourguignons de pas en pas, le long des limites de l'empire Romain dressèrent des forts qu'ils appelèrent *Burgos*: et chacun est aussi d'accord que ce sont eux qui, après leur descente et passage deça le Rhin, ont rempli la Séquanie de Chasteaux, bastis au haut des montagnes, desquels plusieurs sont encore entiers et des autres restent les mazures. Girardot de Nozeroy. Histoire de 10 ans de la France-Comté et de la Bourgogne, réimprimée à Besançon, 1843, liv. I, p. 6. Le grec Πύργος ne venait-il pas lui-même de la même source que le sanscrit *Buri*?

à en tirer, c'est que, à l'époque d'Ammien-Marcellin, ils étaient encore des idolâtres, barbares ou à demi-barbares, et il oppose à ce tableau, celui qu'Orose trace de ces mêmes hommes, en 416 ou 417. Cet auteur ecclésiastique assure que les Bourguignons avaient tous embrassé la religion catholique, dès cette époque ; qu'ayant reçu des prêtres, envoyés chez eux par les Romains, ils leur obéissaient avec respect et faisaient preuve de la plus grande douceur envers les Gaulois de leurs États, ne leur causant aucun tort, vivant avec eux, les traitant non en vaincus, mais en frères. Sur la foi de ce portrait, dessiné par une main contemporaine et sans doute un peu flatté, Laguille, se complaisant dans son système, félicite l'Alsace d'avoir été soumise à de pareils maîtres[1]. Sans doute, ce rapprochement de caractères et de dates laisse peu de doute que les Bourguignons n'aient attendu, pour recevoir le bienfait de l'Évangile, le temps de leur entrée dans la Gaule; mais il ne jette absolument aucune lumière sur la question, qui nous occupe, à savoir: quelle région échut à ce peuple? On pourrait même, avec quelque avantage, induire du texte d'Orose, que les Burgundes avaient établi leur siège, non sur nos bords, qu'on appelait encore, d'un côté, Germanie première, de l'autre, Séquanaise, et aussi (nous le démontrerons, bientôt), la Thuringe, mais en pleine Gaule, c'est-à-dire par-delà les monts, car, en parlant de leurs sujets il se sert du mot de *Gaulois*. Il semble qu'il eût employé une autre appellation, s'il se fût agi des habitants de l'une ou l'autre des provinces nommées Germanies par les Romains eux-mêmes. Schœpflin, de ce ton doctoral et tranchant, qui le caractérise, rejette de l'Alsace jusqu'au dernier Bourguignon du 5me siècle, pour y substituer les Alémans, depuis Bâle jusqu'à Mayence, et, par contre, il ne veut voir aucun Aléman sur la rive Helvétique et n'y trouve que des Bourguignons; il assigne enfin toute l'Helvétie aux Burgundes, toute l'Alsace et même toute la Germanie première, aux Alémans[2]. Hadrien de Valois et le Père Sirmond s'étaient permis de revendiquer l'inté-

1. V. Laguille, *Hist. d'Als.*, liv. III, page 35.

2. *Burgundiones ex Alsatiâ, ubi communiter ponuntur, relegandi sunt fortè, et in Burgundia Trans-Ursana, undè relegantur, ponendi, Alemanni verò ex Burgundia Trans-Ursana, ubi ponuntur, relegandi, et vindicandi Alsatiae.* V. Schœpflin, *Als. Illust.*, t. I, p. 258, § CCXXXVIII. *Ità tamen, ut Alsatia nonquam Burgundionibus, sed Alemannis modò, obnoxia fuerit.* Le même, p. § CXI.

gralité du sol Helvétique pour les Alémans et s'appuyaient, dans cette proposition, sur Sidoine Apollinaire, qui représente l'Aléman maître des deux rives du Rhin; de par Schœpflin ces deux savants ont raisonné en dépit de Minerve[1].

Vient ensuite Grandidier[2], qui s'étonne, à son tour, de ce que Schœpflin « n'ait pas senti combien le texte de Sidoine, qu'il citait en sa faveur, lui était contraire; » et, en effet, si le poëte, contemporain des faits, proclame, dans ses vers déjà rappelés, l'Aléman dominant, ici comme citoyen, là comme vainqueur, sur les deux rives du Rhin[3], dans le vers précédent, il attribue visiblement notre province aux Francs, en les montrant comme faisant trembler la Première-Germanie et la Seconde-Belgique[4].

En accordant à ces vers l'autorité d'un document historique irréfragable, encore faudrait-il en restreindre l'application à leurs termes. Or, d'une part, ils ne disent pas que les Alémans eussent étendu leur domination sur toute la longueur du Rhin. Ils s'abstiennent même d'indiquer à quel endroit du fleuve cette domination s'arrêtait; d'autre part, ils concentrent la conquête Francque dans la première Germanie et la seconde Belgique. Or, la limite de la première Germanie était, de notre côté, celle de l'ancienne Médiomatricie, sans doute le *Landgraben*. On le voit, en se tenant au texte de Sidoine Apollinaire, invoqué dans un sens si opposé par les trois opinions, la Basse-Alsace seule serait tombée au pouvoir des Francs, et en accordant aux Alémans quarante lieues sur les deux rives du Rhin à partir de sa source, distance qui semble, avec raison, suffisante à Grandidier pour justifier

1. *Valesianis his quinque rationibus, quibus Helvetiam Alemannis, seculo V, vindicare conatur, sextum nos ex Sirmondo adjugimus; qui versus Sidonii Apollinaris, quos suprà attolimus, ad suam quoque hypothesin, sed invita, ut mihi quidem videtur, Minerva, trahit.* V. Schœpflin, *Als. Ill.*, t. I, § CCXLVIII, p. 264.

2. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 272.

3....... *Rhenumque, ferox Alemanne, bibebas*
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis, vel victor eras..............

4. *Francus Germanum primum, Belgamque secundum*
Sternebat........................
V. Sidoine Apollinaire, Carmen *ad Avitum* vers 373, 374, 375.

Alémans, maîtres des deux rives, jusqu'en face de Wendisch, s'étendaient, à partir de ce point, sur la rive droite, dans toute la longueur de leur ancien territoire et par conséquent n'étaient séparés, dans ce prolongement de leurs possessions, des Bourguignons et plus loin des Francs, que par le fleuve.

La dernière conclusion de tout cela sera que notre Alsace, à l'exception peut-être de quelques parties du Sundgau, occupées par les Burgundes, appartînt aux Francs; ce qui le prouvera mieux que tous les raisonnements, c'est que, sous nos rois de la première et de la seconde race, l'Alémanie fut régie par la loi Alémanique, tandis que l'Alsace fut soumise à la loi des Francs[1].

Grégoire de Tours, dont l'autorité est si grande, va confirmer ces indications et nous montrer que notre province, non-seulement fut la première conquête des Francs ou Sicambres dans la Gaule, mais qu'elle peut, à bon droit, revendiquer la gloire d'avoir été le berceau de la monarchie française : « Plusieurs auteurs, dit-il, racontent que les » Francs sont sortis de la Pannonie, et qu'ils s'établirent sur la rive » du Rhin; qu'ayant ensuite traversé ce fleuve, ils passèrent dans la » Thoringe, disons la Thuringe, et delà, dans les districts ou les cités, » qu'ils se donnèrent des rois chevelus, pris dans la première et, si je » puis parler ainsi, dans la plus noble de leurs familles, ce que prou- » vèrent, plus tard, les victoires de Clovis....... On dit aussi qu'alors » Clogion (Clodion) aussi distingué dans sa nation par son mérite que » par sa noblesse, fut roi des Francs; il occupait sur la limite du pays » des Thuringiens la forteresse de *Disparg*. Dans ces mêmes contrées, » vers le midi et jusqu'à la Loire, habitaient les Romains[2]. »

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 273, *Secundum legem Francorum*, dit un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Honau, donné vers 773. V. *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. II, *pièces justificatives*. Num, 64, p. CVIII.

2. *Tradunt enim multi eosdem (Francos) de Pannoniâ fuisse digressos; et primùm quidem littora Rheni amnis incoluisse; de hinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse; ibique juxta pagos vel civitates reges crinitos super se creavisse, de prima, et ut ita dicam, nobiliori suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victoriae tradidere...... Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente suâ, regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum. In his autem partibus, id est, ad meridionalem plagam, habitabant Romani usque Ligerim fluvium.* Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, t. I, liv. II, chap. IX, page 80 et 81, édit. avec traduct. de Guadet et Taranne, Paris, 1836.

l'expression emphatique du poëte[1], il resterait non occupée, sur les bords du fleuve, toute la frontière Rhénane de la Séquanie, de la Rauracie et même d'une partie de l'Helvétie. Les Burgundes en occupant cet espace ou seulement un point de cet espace, pour delà étendre leur empire dans la Franche-Comté et la Bourgogne proprement dite, auraient, à leur tour, justifié l'indication de Cassiodore, qui leur assigne un territoire touchant au Rhin même, *partem Galliae Rheno cunjunctam.* Il ne serait même pas impossible de préciser d'une manière plus exacte la ligne séparative des Bourguignons et des Alémans vers le Rhin, en se rappelant ce fait historique, c'est que, au concile Bourguignon d'Epone, qui se tint, le 17 des calendes d'octobre 517, sous la présidence d'Avitus, archevêque de Vienne, fut convoqué et présent Bubalcus[2], évêque de Vindonissa *(Wendisch)*, ville située au confluent de l'Aar et de la Reuss, tandis que l'évêque de Rauraque ou de Bâle n'y fut pas même appelé. Ceci semble prouver que les Burgundes avaient pour limites, du côté des Alémans, la Reuss et que, du côté des Francs, leur puissance ne comprenait pas primitivement la Rauracie. Un peu plus tard, il est vrai, à en juger toujours par l'étendue de la juridiction ecclésiastique, elle s'étendit sur une partie au moins du pays Rauraque, car, au concile d'Orléans, qui eut lieu, sous le règne de Childebert Ier, en 536, on remarque, parmi les noms des évêque, Asclépius, prêtre pour Adelphius, évêque des Rauraques, *Asclepius præsbiter pro Adelphio, episcopo Rauracensi*[3].

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure que les trois peuples, les Alémans, les Burgundes et les Francs, étaient, vers la fin du 5me siècle, riverains du Rhin; que la première de ces nations s'étendait de la rive gauche jusqu'à la Reuss, que la seconde régnait delà jusqu'à Bâle et la Rauracie, c'est-à-dire jusque et y compris une partie de notre Sundgau moderne et que, plus loin, jusqu'aux dernières limites de la Germanie première et la Belgique seconde, dominaient les Francs. Il faut ajouter pour compléter ce tableau topographique et pour bien fixer la position respective de ces trois peuples, que les

1. Voir Grandidier, *loc.-cit.*

2. *Epaonensis Synodi actis subscripsère sequentes Episcopi : ....* **Bubulcus** *Vindonissensis......* V. *acta Conciliorum*, édit. Labbe, t. IV, p. 1573, 1581, V. Schœpflin, t. I, p. 260; § CCXLI.

3. *Conciliorum editio*, Labbe, t. IV, p. 1783, cité par Schœpflin. *Ibidem.*

reur Othon Ier, dans des lettres de 962[1], confirme au monastère d'Étival cinquante-deux *hubes* ou manses de terres, dans le nombre desquelles il compte les dîmes du domaine de *Disparg*, situé, dit-il, *en Alsace*. Une bulle d'Eugène III, de 1147[2], et une charte de Frédéric Ier de 1178[3] rappellent les dîmes des mêmes cinquante-deux hubes, dépendantes du comté de Dagsbourg, entre les possessions d'Étival; enfin l'église et les dîmes de *Disparg en Alsace* se retrouvent encore dans un diplôme de l'empereur Henri V, de 1114, pour le même monastère[4].

Quel lieu pouvait mieux convenir à un peuple, déjà maître de l'Alsace et se préparant à pousser plus loin sa conquête, que ce pays de Dagsbourg ou de Dabo, placé au centre des Vosges, à la croisière de tous les défilés, de toutes les issues, entre la Gaule déjà conquise et celle à conquérir encore! Et cette forteresse de Clodion, se dressant sur l'un des derniers sommets de nos montagnes, n'était-elle pas comme une tête de pont, comme un fort avancé, comme une menace ou un défi jeté à la face des dernières forces Romaines! De là, en effet, jusqu'à la Loire, étaient les débris de l'empire dans la Gaule. C'est encore ce que nous apprend Grégoire de Tours, dont il convient de compléter ici la citation. Après avoir montré Clodion occupant, à la limite du pays Thuringien, la forteresse de Disparg, il ajoute immédiatement: « Dans ces mêmes contrées, vers le midi et jusqu'à la Loire, habitaient les Romains. »

L'identité de l'Alsace et de la Thuringe cis-rhénane, ne saurait plus faire l'objet d'un doute sérieux, aujourd'hui : quand les Francs se furent établis sur les bords du Rhin, au moins depuis Mayence jusque vers Bâle, les dénominations Romaines disparurent et les lieux reçurent des dénominations Germaniques ou reprirent celles nationales ou primitives. Ainsi cette terre, où les Tulinges ou Thuringes avaient obtenu

1. *In Alsatia...... quiquagenta duas hubas in eodem pago.......... et allodium Dispargi cum decimatione.*

V. ces lettres dans Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, *pièces justificatives*, titre 288, p. CXXIX.

2. Hugo, *Annales ordinis praemonstratensis*, t. II, *probationes*, col. 543.

3. *Decimam quinquagenta decarum hubarum, quae sunt de feudo comitis Hugonis de Dasborc.* V. Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 483.

4. *In Alsatia..... ecclesiam Dispargi cum omni decimatione.* V. Don Calmet, *Hist. de Lorr.*, 2me édit., t. V. *Preuves*. col. CXXIX.

ou périr par Stilicon. Il voulut au moins assurer la plus légitime des vengeances et la tête du perfide tomba sous la main du bourreau, le 23 août 408. Peu de temps après, deux autres victimes, plus intéressantes, subirent le même sort, ce fut Eucher, le fils du traître et Sérène, la femme de ce jeune prince, la nièce du Grand-Théodose.



CHAPITRE V.

Époque francique.

Diva per Francos !....

L'Alsace fut alors pour toujours enlevée à l'empire Romain. Les Vandales et les Alains ne s'y arrêtèrent que le temps nécessaire pour la ravager, ils s'avancèrent dans l'intérieur des Gaules ; les Alémans ou Suèves, marchant sur leurs pas, pénétrèrent à leur suite jusqu'en Espagne, s'emparèrent de la Galicie et forcèrent même les Vandales à passer en Afrique[1]. Les Bourguignons, qui les suivaient, n'allèrent pas pas aussi loin; ils s'établirent dans la Séquanaise. Les Francs enfin, n'ayant pu défendre le passage du Rhin, le franchirent en masse à leur tour et vinrent revendiquer leur lot dans ce partage de l'empire Romain et avant tout, de la Gaule. Ils prirent position dans la Germanie première[2], et la Belgique seconde[3]. C'est une question controversée entre les historiens que de savoir auquel de ces trois grands peuples, les Alémans, les Bourguignons et les Francs ou Sicambres échut le territoire, que nous appelons, aujourd'hui, l'Alsace. On comprend combien cette question est importante pour notre pays, car elle implique, pour ses habitants, celle de leur origine. En effet, l'élément de population, qui s'est placé, en ce temps, sur leur territoire, à peu près vide de ses premiers possesseurs, peut à bon droit être considéré comme la source principale de sa nationalité. En d'autres termes, il s'agit de savoir si nos pères furent de sang Allemand, Bourguignon ou Franc. Laguille s'est prononcé pour les Bourguignons. il pense même, que ce peuple, à demi-barbare et payen, en 370, s'est adouci sur nos bords et y a consommé l'œuvre de sa conversion au christianisme. Il fonde la

1. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 269.

2. Avant tout, dans la Thuringe, tel était alors le nom de l'Alsace, comme nous le verrons bientôt.

3. *Francus Germanum primum, Belgamque secundum*
Sternebat........
Sidoine Appollinaire, *carmen VII. Panegyricus Avito*, vers 373. Édit. Paris, 1614.— Sidoine, né en 430 et mort en 488, donc contemporain ou à peu près des événements.

première de ses propositions sur deux textes de Prosper d'Aquitaine[1] et de Cassiodore[2], qui font aboutir la partie des Gaules occupée par les Burgundes, l'un dans le voisinage du Rhin, l'autre au Rhin même[3], et la seconde sur le rapprochement de la peinture, bien différente, que donnent des mœurs et de la religion des Bourguignons, Ammien-Marcellin, en 370 et Orose, en 416 ou 417. En effet, quand l'armée de Julien l'Apostat, après avoir traversé en vainqueur l'Alémanie, parvint à la région déjà visitée par Probus, et appelée *Capellatium* ou *Palas*, premier rudiment du nom de *Palatinat*[4], elle y trouva un peuple barbare sans doute, mais cependant moins barbare que ses voisins, et dont l'intrépide et inépuisable jeunesse était l'effroi des nations environnantes[5]; peuple guerrier et cependant laboureur, appelant son roi d'un nom resté inexpliqué, *Hendinos*[6], rendant ce chef responsable du succès des guerres et des moissons, le déposant dès que la fortune l'abandonnait dans les combats ou que la terre lui avait refusé ses bienfaits; coutume nationale particulière aux Burgundes et qu'on ne retrouve que chez les Égyptiens de la plus haute antiquité : ce rapprochement a frappé Ammien-Marcellin; il frappera peut-être moins nos lecteurs, s'ils veulent se rappeler les idées, que nous avons émises sur l'origine des Sigynnes du Danube, des Suèves et des premiers habitants de la Séquanie et de la Médiomatricie. Enfin, chez cette nation, d'autant plus digne de remarque, qu'elle se faisait gloire de

1. Prosper d'Aquitaine, né en 403 et mort en 463, donc contemporain.

2. Cassiodore, né en 480 et mort en 575 à l'âge de près de 100 ans, fut, sinon contemporain, au moins bien voisin des faits qu'il rapporte.

3. *Burgundiones, partem Galliae Rheno propinquantem obtinuere*, dit Prosper d'Aquitaine. — *Burgundiones partem Galliae Rheno cunjunctam tenuere*, dit Cassiodore dans sa chronique.

4. *Ad regionem cui Capellatii, vel Palas nomen est.* Amm.-Marcellin. liv. XVIIII, chap. II, où se trouvaient les pierres ou bornes, qui marquaient la limite du territoire Aléman et Burgunde. *Ubi terminales lapides Alemanorum et Burgundiorum confinia distinguebant*, ajoute Ammien-Marcellin, *loco citato*.

5. *Bellicosos et pubis immensae viribus adfluentes, ideoque metuendos finitimis universis.* Amm.-Marcell., liv. XXVIII, ch. V.

6. *Apud eos generali nomine rex adpellatur Hendinos, et ritu veteri potestate deposita removetur, si sub eo fortuna titubaverit belli vel segetum copiam negaverit terra : ut solent Aegyptii casus ejus modi suis adsignare rectoribus.* Amm.-Marcell. *Ibidem*.

quelque lien commun d'origine avec les Romains, *soboles romana*[1], le Grand-prêtre se nommait *Sinistus*, le sacerdoce était à vie et n'encourait pas les chances imposées à la royauté[2]. Cette origine Romaine remontant aux premiers temps, *priscis temporibus*, et ce sacerdoce placé au-dessus de la royauté, causeront moins de surprise, si l'on veut se rappeler que les Romains sont sortis des Étrusques ou Rasènes et que les Étrusques et Rasènes semblent révéler, par leur nom, quelque affinité de race avec les Struchates et les Parétacènes de la Médie, par leur instinct national, avec les géants de l'architecture, les Égyptiens; qu'ils étaient venus d'au-delà des monts en Italie, et pouvaient avoir puisé le double élément de leur nationalité dans ces colonies égypto-médiques, dont Hérodote a vu encore quelques bandes arriérées et sans doute dégénérées, sur les bords du Danube, précisément vers les lieux, où se sont formés les Burgundes[3]. Comme pour prouver que les Burgundes avaient, plus que toutes les autres peuplades Germaines, conservé quelque chose de leurs instincts originels, l'histoire nous les montre sous les traits d'un peuple architecte: leur nom même[4] ne vient-il pas des demeures ou forts, qu'ils savaient et aimaient se construire au sommet des montagnes? n'est-ce pas même là le signe catactéristique et distinctif de cette nation? Laguille n'a vu dans cette peinture des Burgundes qu'une conséquence

1. *Quod jam inde temporibus priscis sobolem se esse Romanam Burgundii sciunt.* Amm.-Marcellin. *Ibid.*

2. *Nam sacerdos apud Burgundios omnium maximus vocatur Sinistus: et est perpetuus, obnoxius discriminibus nullis, ut reges.* Ammien-Marcellin. *Ibidem.*

3. Voir notre chapitre II, *des origines alsaciennes* notamment p. 143 et suiv., 156 et suiv.

4. Le nom de Bourguignons, dit Beatus Rhénanus, vient de Πύργος, mot grec qui signifie une tour, ou fortification, en la façon Allemande, prononçant le B pour le P, se dit *Burgos*, ce qui est apparent pour ce que tous les auteurs conviennent qu'avant la descente des Bourguignons, les Romains traitèrent avec eux en l'an 370 pour la garde de leurs limites contre les barbares, et que les Bourguignons de pas en pas, le long des limites de l'empire Romain dressèrent des forts qu'ils appelèrent *Burgos*: et chacun est aussi d'accord que ce sont eux qui, après leur descente et passage deça le Rhin, ont rempli la Séquanie de Chasteaux, bastis au haut des montagnes, desquels plusieurs sont encore entiers et des autres restent les mazures. Girardot de Nozeroy. Histoire de 10 ans de la France-Comté et de la Bourgogne, réimprimée à Besançon, 1843, liv. I, p. 6. Le grec Πύργος ne venait-il pas lui-même de la même source que le sanscrit *Buri*?

à en tirer, c'est que, à l'époque d'Ammien-Marcellin, ils étaient encore des idolâtres, barbares ou à demi-barbares, et il oppose à ce tableau, celui qu'Orose trace de ces mêmes hommes, en 416 ou 417. Cet auteur ecclésiastique assure que les Bourguignons avaient tous embrassé la religion catholique, dès cette époque; qu'ayant reçu des prêtres, envoyés chez eux par les Romains, ils leur obéissaient avec respect et faisaient preuve de la plus grande douceur envers les Gaulois de leurs États, ne leur causant aucun tort, vivant avec eux, les traitant non en vaincus, mais en frères. Sur la foi de ce portrait, dessiné par une main contemporaine et sans doute un peu flatté, Laguille, se complaisant dans son système, félicite l'Alsace d'avoir été soumise à de pareils maîtres [1]. Sans doute, ce rapprochement de caractères et de dates laisse peu de doute que les Bourguignons n'aient attendu, pour recevoir le bienfait de l'Évangile, le temps de leur entrée dans la Gaule; mais il ne jette absolument aucune lumière sur la question, qui nous occupe, à savoir: quelle région échut à ce peuple? On pourrait même, avec quelque avantage, induire du texte d'Orose, que les Burgundes avaient établi leur siège, non sur nos bords, qu'on appelait encore, d'un côté, Germanie première, de l'autre, Séquanaise, et aussi (nous le démontrerons, bientôt), la Thuringe, mais en pleine Gaule, c'est-à-dire par-delà les monts, car, en parlant de leurs sujets il se sert du mot de *Gaulois*. Il semble qu'il eût employé une autre appellation, s'il se fût agi des habitants de l'une ou l'autre des provinces nommées Germanies par les Romains eux-mêmes. Schœpflin, de ce ton doctoral et tranchant, qui le caractérise, rejette de l'Alsace jusqu'au dernier Bourguignon du 5me siècle, pour y substituer les Alémans, depuis Bâle jusqu'à Mayence, et, par contre, il ne veut voir aucun Aléman sur la rive Helvétique et n'y trouve que des Bourguignons; il assigne enfin toute l'Helvétie aux Burgundes, toute l'Alsace et même toute la Germanie première, aux Alémans [2]. Hadrien de Valois et le Père Sirmond s'étaient permis de revendiquer l'inté-

1. V. Laguille, *Hist. d'Als.*, liv. III, page 35.

2. *Burgundiones ex Alsatiâ, ubi communiter ponuntur, relegandi sunt fortè, et in Burgundia Trans-Ursana, undè relegantur, ponendi, Alemanni verò ex Burgundia Trans-Ursana, ubi ponuntur, relegandi, et vindicandi Alsatiae.* V. Schœpflin, *Als. Illust.*, t. I, p. 258, § CCXXXVIII. *Itâ tamen, ut Alsatia nonquam Burgundionibus, sed Alemannis modò, obnoxia fuerit.* Le même, p. § CXI.

gralité du sol Helvétique pour les Alémans et s'appuyaient, dans cette proposition, sur Sidoine Apollinaire, qui représente l'Aléman maître des deux rives du Rhin; de par Schœpflin ces deux savants ont raisonné en dépit de Minerve[1].

Vient ensuite Grandidier[2], qui s'étonne, à son tour, de ce que Schœpflin « n'ait pas senti combien le texte de Sidoine, qu'il citait en sa faveur, lui était contraire; » et, en effet, si le poëte, contemporain des faits, proclame, dans ses vers déjà rappelés, l'Aléman dominant, ici comme citoyen, là comme vainqueur, sur les deux rives du Rhin[3], dans le vers précédent, il attribue visiblement notre province aux Francs, en les montrant comme faisant trembler la Première-Germanie et la Seconde-Belgique[4].

En accordant à ces vers l'autorité d'un document historique irréfragable, encore faudrait-il en restreindre l'application à leurs termes. Or, d'une part, ils ne disent pas que les Alémans eussent étendu leur domination sur toute la longueur du Rhin. Ils s'abstiennent même d'indiquer à quel endroit du fleuve cette domination s'arrêtait; d'autre part, ils concentrent la conquête Francque dans la première Germanie et la seconde Belgique. Or, la limite de la première Germanie était, de notre côté, celle de l'ancienne Médiomatricie, sans doute le *Landgraben*. On le voit, en se tenant au texte de Sidoine Apollinaire, invoqué dans un sens si opposé par les trois opinions, la Basse-Alsace seule serait tombée au pouvoir des Francs, et en accordant aux Alémans quarante lieues sur les deux rives du Rhin à partir de sa source, distance qui semble, avec raison, suffisante à Grandidier pour justifier

1. *Valesianis his quinque rationibus, quibus Helvetiam Alemannis, seculo V, vindicare conatur, sextum nos ex Sirmondo adjugimus; qui versus Sidonii Apollinaris, quos suprà attolimus, ad suam quoque hypothesin, sed invita, ut mihi quidem videtur, Minerva, trahit.* V. Schœpflin, *Als. Ill.*, t. I, § CCXLVIII, p. 264.

2. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 272.

3....... *Rhenumque, ferox Alemanne, bibebas*
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis, vel victor eras...............

4. *Francus Germanum primum, Belgamque secundum*
Sternebat.........................
V. Sidoine Apollinaire, Carmen *ad Avitum* vers 373, 374, 375.

l'expression emphatique du poëte[1], il resterait non occupée, sur les bords du fleuve, toute la frontière Rhénane de la Séquanie, de la Rauracie et même d'une partie de l'Helvétie. Les Burgundes en occupant cet espace ou seulement un point de cet espace, pour delà étendre leur empire dans la Franche-Comté et la Bourgogne proprement dite, auraient, à leur tour, justifié l'indication de Cassiodore, qui leur assigne un territoire touchant au Rhin même, *partem Galliae Rheno cunjunctam*. Il ne serait même pas impossible de préciser d'une manière plus exacte la ligne séparative des Bourguignons et des Alémans vers le Rhin, en se rappelant ce fait historique, c'est que, au concile Bourguignon d'Epone, qui se tint, le 17 des calendes d'octobre 517, sous la présidence d'Avitus, archevêque de Vienne, fut convoqué et présent Bubalcus[2], évêque de Vindonissa *(Wendisch)*, ville située au confluent de l'Aar et de la Reuss, tandis que l'évêque de Rauraque ou de Bâle n'y fut pas même appelé. Ceci semble prouver que les Burgundes avaient pour limites, du côté des Alémans, la Reuss et que, du côté des Francs, leur puissance ne comprenait pas primitivement la Rauracie. Un peu plus tard, il est vrai, à en juger toujours par l'étendue de la juridiction ecclésiastique, elle s'étendit sur une partie au moins du pays Rauraque, car, au concile d'Orléans, qui eut lieu, sous le règne de Childebert Ier, en 536, on remarque, parmi les noms des évêque, Asclépius, prêtre pour Adelphius, évêque des Rauraques, *Asclepius præsbiter pro Adelphio, episcopo Rauracensi*[3].

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure que les trois peuples, les Alémans, les Burgundes et les Francs, étaient, vers la fin du 5me siècle, riverains du Rhin; que la première de ces nations s'étendait de la rive gauche jusqu'à la Reuss, que la seconde régnait delà jusqu'à Bâle et la Rauracie, c'est-à-dire jusque et y compris une partie de notre Sundgau moderne et que, plus loin, jusqu'aux dernières limites de la Germanie première et la Belgique seconde, dominaient les Francs. Il faut ajouter pour compléter ce tableau topographique et pour bien fixer la position respective de ces trois peuples, que les

1. Voir Grandidier, *loc.-cit.*

2. *Epaonensis Synodi actis subscripsère sequentes Episcopi : .... Bubulcus Vindonissensis......* V. *acta Conciliorum*, édit. Labbe, t. IV, p. 1573, 1581, V. Schœpflin, t. I, p. 260; § CCXLI.

3. *Conciliorum editio*, Labbe, t. IV, p. 1783, cité par Schœpflin. *Ibidem.*

Alémans, maîtres des deux rives, jusqu'en face de Wendisch, s'étendaient, à partir de ce point, sur la rive droite, dans toute la longueur de leur ancien territoire et par conséquent n'étaient séparés, dans ce prolongement de leurs possessions, des Bourguignons et plus loin des Francs, que par le fleuve.

La dernière conclusion de tout cela sera que notre Alsace, à l'exception peut-être de quelques parties du Sundgau, occupées par les Burgundes, appartînt aux Francs; ce qui le prouvera mieux que tous les raisonnements, c'est que, sous nos rois de la première et de la seconde race, l'Alémanie fut régie par la loi Alémanique, tandis que l'Alsace fut soumise à la loi des Francs[1].

Grégoire de Tours, dont l'autorité est si grande, va confirmer ces indications et nous montrer que notre province, non-seulement fut la première conquête des Francs ou Sicambres dans la Gaule, mais qu'elle peut, à bon droit, revendiquer la gloire d'avoir été le berceau de la monarchie française : « Plusieurs auteurs, dit-il, racontent que les » Francs sont sortis de la Pannonie, et qu'ils s'établirent sur la rive » du Rhin; qu'ayant ensuite traversé ce fleuve, ils passèrent dans la » Thoringe, disons la Thuringe, et delà, dans les districts ou les cités, » qu'ils se donnèrent des rois chevelus, pris dans la première et, si je » puis parler ainsi, dans la plus noble de leurs familles, ce que prou- » vèrent, plus tard, les victoires de Clovis....... On dit aussi qu'alors » Clogion (Clodion) aussi distingué dans sa nation par son mérite que » par sa noblesse, fut roi des Francs; il occupait sur la limite du pays » des Thuringiens la forteresse de *Disparg*. Dans ces mêmes contrées, » vers le midi et jusqu'à la Loire, habitaient les Romains[2]. »

1. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 273, *Secundum legem Francorum*, dit un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Honau, donné vers 773. V. *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. II, *pièces justificatives*. Num, 64, p. CVIII.

2. *Tradunt enim multi eosdem (Francos) de Pannonià fuisse digressos; et primùm quidem littora Rheni amnis incoluisse; de hinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse: ibique juxta pagos vel civitates reges crinitos super se creavisse, de prima, et ut ita dicam, nobiliori suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victoriae tradidere...... Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente suâ, regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum. In his autem partibus, id est, ad meridionalem plagam, habitabant Romani usque Ligerim fluvium.* Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, t. I, liv. II, chap. IX, page 80 et 81, édit. avec traduct. de Guadet et Taranne, Paris, 1836.

Eh bien ! cette Thuringe, qui fut la première halte des Francs, sur la rive gauche du Rhin, c'est, nous l'avons déjà établi, l'Alsace, et qui n'a reconnu, malgré l'altération du nom, dans cette forteresse de Disparg, située à l'extrême limite de la province, le premier rudiment, la primitive ébauche du Dagsbourg ? Il n'est pas impossible de suivre, à travers les siècles, dans les chartes et dans l'histoire, les transformations, par lesquelles ce nom a passé, avant d'arriver à sa forme actuelle [1] : *Dispargum*, c'est l'appellation, que donnent à la résidence de Clodion en Thuringe, Grégoire de Tours [2], la vie de *St. Rémy* [3], la *chronique de Moissac* [4], les divers manuscrits *des Gestes des Francs*, et [5] l'*historien Roricon* [6]. Elle est nommée *Desbargen* par Frédégaire [7] ; *Dasburgum* et *Dasborc* dans les anciens titres. Elle reparaît sous le nom de *Disborc* dans un diplôme de Charles-le-Simple, accordé le 4 mars 922, aux chanoines de l'Église de St.-Étienne de Toul [8]. La *chronique* d'Adon [9] l'appelle *Disporum* : c'est de *Disparg* qu'est daté un diplôme d'Othon III, de l'an 986 pour l'abbaye de St.-Rémy de Reims [10]. L'empe-

1. Ce travail a été fait par le savant Perreciot. V. son remarquable *mémoire*, couronné par l'académie de Besançon et reproduit dans son entier, à la fin de l'*histoire d'Alsace* de Grandidier, qui en adopte toutes les opinions, p. 318 et suiv. V. aussi sur l'identité de la Thuringe et de l'Alsace notre présente *histoire d'Alsace*, t. I, chap. III, pages 328 et 335.

2. *Hist. ecclésiast. Francorum*, *loc.-cit.*

3. V. l'ancienne vie de *St. Rémy*, dans Duchesne, t. I, p. 524.

4. V. dans Dom Bouquet, t. II, p. 649.

5. V. dans le même, p. 694.

6. V. dans le même, *Roriconis gesta Francorum*, p. 801.

7. Dans *Epitome historiae Francorum*, chap. IX, p. 726.

8. Ce diplôme a été publié dans l'*histoire de Toul* par Benoît. V. aux *preuves*, p. 15, — par Dom Calmet, *histoire de Lorraine*, t. II, *preuves*, col. 172 — et par les éditeurs des historiens de France, t. IX, p. 553. Les chanoines de Toul étaient venus trouver le roi à son passage à Disborg, et Perreciot démontre jusqu'à la dernière évidence que ce lieu ne peut avoir été que le château de Dagsbourg. V. son *Mémoire*, p. 319. Voici le texte du diplôme : « *Cùm pro diversis regni nostri negotiis ad locum, qui dicitur Disborc, devenissemus, Canonici sancti Stephani urbis Leucorum, proprio orbati parocho, nostram expetierunt clementiam, observantes ut privilegium villarum.......... confirmaremus.........*

9. V. dans Dom Bouquet, t. II, p. 666.

10. *Actum Dispargo*, dit ce diplôme, rapporté par Marlot, *Hist. Ecclesiae Remensis*, t. II, p. 32.

reur Othon Ier, dans des lettres de 962[1], confirme au monastère d'Étival cinquante-deux *hubes* ou manses de terres, dans le nombre desquelles il compte les dîmes du domaine de *Disparg,* situé, dit-il, *en Alsace*. Une bulle d'Eugène III, de 1147[2], et une charte de Frédéric Ier de 1178[3] rappellent les dîmes des mêmes cinquante-deux hubes, dépendantes du comté de Dagsbourg, entre les possessions d'Étival; enfin l'église et les dîmes de *Disparg en Alsace* se retrouvent encore dans un diplôme de l'empereur Henri V, de 1114, pour le même monastère[4].

Quel lieu pouvait mieux convenir à un peuple, déjà maître de l'Alsace et se préparant à pousser plus loin sa conquête, que ce pays de Dagsbourg ou de Dabo, placé au centre des Vosges, à la croisière de tous les défilés, de toutes les issues, entre la Gaule déjà conquise et celle à conquérir encore! Et cette forteresse de Clodion, se dressant sur l'un des derniers sommets de nos montagnes, n'était-elle pas comme une tête de pont, comme un fort avancé, comme une menace ou un défi jeté à la face des dernières forces Romaines! De là, en effet, jusqu'à la Loire, étaient les débris de l'empire dans la Gaule. C'est encore ce que nous apprend Grégoire de Tours, dont il convient de compléter ici la citation. Après avoir montré Clodion occupant, à la limite du pays Thuringien, la forteresse de Disparg, il ajoute immédiatement: « Dans ces mêmes contrées, vers le midi et jusqu'à la Loire, habitaient les Romains. »

L'identité de l'Alsace et de la Thuringe cis-rhénane, ne saurait plus faire l'objet d'un doute sérieux, aujourd'hui : quand les Francs se furent établis sur les bords du Rhin, au moins depuis Mayence jusque vers Bâle, les dénominations Romaines disparurent et les lieux reçurent des dénominations Germaniques ou reprirent celles nationales ou primitives. Ainsi cette terre, où les Tulinges ou Thuringes avaient obtenu

1. *In Alsatia...... quiquagenta duas hubas in eodem pago.......... et allodium Dispargi cum decimatione.*

V. ces lettres dans Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, *pièces justificatives*, titre 288, p. CXXIX.

2. Hugo, *Annales ordinis praemonstratensis*, t. II, *probationes*, col. 543.

3. *Decimam quinquagenta decarum hubarum, quae sunt de feudo comitis Hugonis de Dasborc*, V. Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 483.

4. *In Alsatia..... ecclesiam Dispargi cum omni decimatione.* V. Don Calmet, *Hist. de Lorr.*, 2me édit., t. V. *Preuves*. col. CXXIX.

de César, après le désastre des Helvètes, la permission de s'établir, au milieu des restes de la population Séquanienne, cette terre, qui était devenue, dans la Gaule, la patrie d'adoption de ce peuple, alors fugitif et sans foyers, avait pris le nom de ses nouveaux hôtes, elle s'était appelée la Thuringe, le pays des Thuringiens ou Tulinges. Elle reprit, dès que la pression Romaine eut cessé, ce nom national et ce nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, dans celui d'une de nos rivières, la *Thur*[1], et peut-être du village de *Thuringheim*, Turckheim.

La question intéresse trop vivement les fastes historiques de notre province, pour que nous ne nous y arrêtions pas avec une certaine complaisance, et ne cherchions pas à rendre la solution irréfragable.

Deux opinions se sont formées parmi les savants; les uns ne pouvant croire à l'existence simultanée de deux Thuringes, l'une Germaine, l'autre Gauloise, ont supposé une erreur dans le texte de Grégoire de Tours; il aurait écrit, *trajecto Rheno,* au lieu de *trajecto Mæno,* c'est-à-dire, qu'il aurait fait passer aux Francs le Rhin, tandis qu'ils n'en auraient encore été qu'au passage du Mein; et ce serait de ce côté, ou tout au plus sur les rives Germaines du Rhin, par exemple, à *Dæsbourg*, qu'il faudrait chercher *Disparg*. A ce système une seule réponse : Grégoire de Tours ne se borne pas à indiquer que les Francs, le Rhin franchi, sont entrés en Thuringe et à placer *Disparg* sur les confins de ce pays; mais il ajoute immédiatement que, dans ces mêmes régions, c'est-à-dire, aux limites des Thuringiens, habitaient et s'étendaient delà jusqu'à la Loire, les Romains, les derniers restes de la puissance Romaine dans les Gaules. Admettra-t-on, pour expliquer ici la constatation de Grégoire de Tours dans le sens de ces auteurs, que les Romains, chassés partout ailleurs du littoral Rhénan, s'étaient

1. L'auteur de la *chronique de St. Pantaléon*, auteur, qui écrivait au 10me siècle, donne aux Tulingiens même de César le nom de Thuringiens, l'orsqu'il dit que ce conquérant défit et subjugua les Helvétiens, les Thuringiens, les Latobriges, les Rauraques et les Boïens, *fortissimas gentes Helvetiorum, Thuringorum, Latobrigionum, Rauracorum et Boiorum*...... V. *Chronicon Sancti Pantaleonis, apud Eccardum, in Corpore historico medii aevi*, t. I, p. 718. Par contre, Olahus, évêque de Strigonie, écrivain du 15me siècle, en dépeignant l'invasion d'Attila, a écrit que ce terrible roi des Huns passa le Rhin et conduisit son armée par le pays des *Tulinges*, *Post haec, trajecto Rheno, per Tulingos, Heduos et Sequanos, qui nostrâ aetate Burgundii dicuntur, exercitum ductat.* Voir le *Mémoire* de Perreciot.

maintenus ou, comme le veulent les derniers éditeurs de Grégoire de Tours, étaient revenus sur ces bords! Que dis-je? Il faudrait de plus, ou faire abstraction complète du Rhin, ou le supposer franchi, de nouveau, par les Romains, pour arriver à établir que, delà jusqu'à la Loire, habitaient et tenaient encore les sujets de l'empire. Aboutir à une pareille conséquence est la meilleure preuve de la fausseté du système, dont elle émane.

Les autres, plus clairvoyants, nous le pensons, ont reconnu qu'il ne pouvait être question ici d'un pays situé au-delà du Rhin; ils ont donc respecté, dans Grégoire de Tours, le passage de ce fleuve; mais emportés par une certaine partialité en faveur de la Belgique, dont ils étaient, ou du moins les principaux d'entre eux, enfants ou régnicoles, ils ont attaqué le texte de l'historien des Francs sur un autre point; Grégoire de Tours aurait, par mégarde sans doute, substitué *Thuringia* à *Tungria* et *Thuringi* à *Tungri*, en d'autres termes, le pays de Tongres aurait eu l'honneur de recevoir le premier établissement des Francs et de leur roi dans les Gaules et *Disparg* ne serait rien autre chose que Dietz; la fin du mot *parg* aurait disparu, emporté sans doute par le cours des siècles! Du reste en rapprochant les deux parties du mot, ils arrivent à donner à Disparg une étymologie bien séduisante; ils lui font signifier en vieux, très vieux Germain[1], le *mont du peuple,* et, la ville de Dietz ne se prêtant pas beaucoup, par sa situation dans la plaine, à quelque chose de si éminent, d'aussi culminant, leur maître à tous, Henschénius, après avoir tout examiné, tout balancé, tout ruminé, aboutit à cette conclusion savante : il faut au château de Clodion un lieu plus élevé et plus vaste; ce lieu c'est le *Kakenburch,* et il s'empresse d'ajouter : le Kakenburch ainsi nommé, non parce qu'il domine tout le pays d'alentour, mais parce que son appellation révèle par elle-même, qu'elle a eu pour origine un château de roi, une habitation royale; car, dit-il, ce que nous nommons, aujourd'hui, en flamand sans doute, *Koninck*, en allemand *Kœnig,* autrefois toute la Germanie, ainsi que sa voisine, la Scythie, l'appelait *Khàggar* ou *Kàgan,* d'où l'adjectif *Kàganick* et *Kàganink,* royal; rien n'est plus fréquent, ajoute-t-il, chez les écrivains du IVme et du Vme siècle, dans l'histoire des Scythes, des Chazares, des Avares et des Bulgares, que cette dénomination de *Cha-*

1. Tellement vieux, qu'il est inconnu.

gans, Chaganos[1]. Kakenburch veut donc dire résidence royale ! Ceci est un peu loin de Disparg, le mont du peuple, et cependant l'un de ces mots doit être l'interprétation de l'autre et les deux localités, qu'ils expriment, se confondre ! Il est difficile de ne pas sourire à de pareils efforts d'érudition.

Sans doute Clodion, après avoir envoyé en avant des éclaireurs pour reconnaître les chemins, s'est avancé jusqu'à Cambrai *(Cameracum)* s'est emparé de cette ville et a porté ses conquêtes jusqu'à la Somme. C'est ce que nous lisons en toutes lettres dans Grégoire de Tours[2]; c'est ce que nous peint, d'une manière plus énergique encore, dans ses vers, Sidoine Apollinaire : le Franc, s'écrie ce poète, faisait trembler la Germanie première et la Belgique seconde ! Mais quel avait été le point de départ de Clodion, de quel lieu dans les Gaules s'était-il élancé vers sa conquête ? De la Thuringe, et lorsque, un an plus tard, il fut battu par Aëtius, dans les plaines mêmes du Cambrésis, et qu'à la suite de ce revers, il demanda et obtint la paix, l'histoire ne dit pas qu'il fut obligé de repasser le Rhin. Pour un pareil résultat, la paix n'eût pas été nécessaire, car certes, alors que les Romains avaient perdu même la rive Gauloise, il ne pouvait être question de leur pouvoir sur la rive Germaine; Clodion obtint donc, tout en rétrogradant, son maintien dans sa première possession cis-rhénane, c'est-à-dire, dans la Thuringe ou l'Alsace. C'est ce qui ressort, avec évidence, de quelques textes historiques importants : Prosper d'Aquitaine, Cassiodore et Idace s'accordent sur ce point, que Aëtius reprit à Clodion le territoire, que ce prince avait occupé dans la Gaule ; voici le texte du premier : *Pars Galliarum, propinqua Rheno, quam Franci possidendam occupave-*

1. *Postquam enim omnia ruminari at perpendi*, dit Henschenius, *Burgus quem Claudio rex incoluit, est superior ac vastior locus Kakenburch; non eo dictus quod prospectat eminens in circumcita loca ; sed quod ejus ciquam sit sonetque, regalem Burgum seu regiam domum. Quod enim nunc dicimus Koninck, olim tota Germania cum confine sibi Scythia, vocabat* KHÉEGGAN *seu* KAGAN, *unde* KAGANICK *et* KAGANIXE. *Nihil frequentuis est, in historicis quarti et quinti seculi. quam legere Scytharum, Chazarorum, Ararum, et Bulgarorum* CHAGANOS. V. *acta sanctorum bollandina*, t. VII *Maii mensis*. p. LXVIII, § 99 et aussi p. XLVII, § 94.

2. *Clogio* (Clodion) *autem missis exploratoribus ad urbem Cameracum, perlustrata omnia ipse secutus. Romanos proterit, civitatem apprehendit. in qua paucum tempus residens usque Suminam fluvium occuparit.* V. Grégoire de Tours, t. I liv. II, ch. IX.

rant, Aëtii comitis armis recepta[1]; mais Idace ajoute : *Superatis per Aëtium in certamine Francis, et in pace susceptis*[2]. Le père Daniel, dans son *Histoire de France*, tire delà cette conséquence, que Clodion battu, fut refoulé au-delà du Rhin[3]; c'était la conséquence contraire, qu'il en fallait tirer, car, encore une fois, à quoi bon la paix, si Clodion avait été contraint de repasser en Germanie? *In pace susceptis,* ces mots signifient autre chose; ils signifient que les Francs furent reçus à composition, qu'une partie du territoire repris sur eux leur fut rendue, sans doute celle, où ils s'étaient renfermés, avant la dernière expédition de Clodion; qu'ils furent autorisés, par le traité, à y rester comme alliés ou comme clients de Rome. Toute autre interprétation des paroles d'Idace aboutirait à un non sens, à une impossibilité. Une autre conséquence découle aussi du texte de cet écrivain, c'est que la partie des Gaules, dont s'étaient emparés les Francs, pour y fixer leur établissement, *ad possidendam,* était voisine du Rhin, *propè Rheno.* Or, à quel lieu cette indication là peut-elle mieux s'appliquer qu'à l'Alsace, et que viendraient faire ici la Tongrie, Dietz et Kakenburg?

Des preuves matérielles du séjour des Francs dans le pays de Dabo n'ont pas encore complètement disparu; il reste là des traces d'un culte payen particulier, mieux conservé que partout ailleurs et qui accuse, par cela seul, la main des derniers adorateurs des faux dieux dans la Gaule. Or les Francs ont été ces derniers adorateurs. Leur idolâtrie même dut revêtir un caractère plus âpre et plus tranché que celle des Gaulois, ceux-ci ayant déjà, au contact des Romains, opéré la fusion de leurs croyances avec les croyances de leurs vainqueurs, et adopté des symboles communs, des personnifications matérielles similaires de leurs divinités. Les Francs ou Sicambres durent, dans les premiers temps, placer, à coté de ces images, de ces idoles du culte fusionné, l'expression plus informe de leur propre paganisme, encore abrupte et sauvage comme les montagnes et les forêts, qu'ils habitaient, des pierres brutes ou à peine façonnées, des roches superposées, enfin ce que l'on retrouve, partout, sur le chemin des peuples de la vieille Germanie, le culte des pierres, Tacite le constate. Eh bien! parcourez l'ancienne

1. V. Prosper d'Aquitaine, *sa chronique* dans le *Thesaurus monumentorum* de Canisius, t. I, p. 316 et 317.

2. Idace, dans sa chronique, p.

3. V. *sa préface historique*, p. CXXXIX.

Thuringe Gauloise, enfermez-vous dans ces montagnes, qui ont dû servir de premier séjour aux Francs, après leur arrivée sur notre rive, et vous reconnaîtrez, de distance en distance, surtout dans le pays de Dagsbourg, quelque témoin muet, encore debout, de cette religion antique. Schœpflin en a été frappé lui-même ; il a vu là une colonne gigantesque formée de trois pierres superposées[1], une espèce d'obélisque haut de 21 pieds et formé d'une seule pierre, que les habitants appellent *Kunckel*[2], et à droite et à gauche de cet obélisque grossier, la base encore existante de deux autres, aussi grossiers[3]; puis, un lit de grandes pierres placées les unes sur les autres, adhérentes entre elles par leur propre poids, sans le secours d'aucun ciment, et semblant révéler, par leurs formes et leur développement, les ruines de quelque édifice barbare; cet amas de pierres s'appelle, en Allemand, *Die Schantz*, le rempart. Schœpflin n'a trouvé d'équivalent et de semblable à ces constructions, mais surtout à ces obélisques informes, qu'il considère comme des monuments funéraires, que dans la Germanie du Nord, où l'on signale tant de collines sépulcrales et de monolites mortuaires, tombeaux de rois ou de géants[4]. Il reconnaît dans tout cela l'empreinte des Germains, et ne voyant, en Alsace, que les Triboques, auxquels, selon lui, ce titre pût appartenir, il déclare que nos trois obélisques du comté de Dagsbourg sont un reste du culte, que les Triboques ont apporté de la Germanie, et qu'ils forment un monument élevé à la mémoire de quelques guerriers célèbres[5].

Non loin du pays de Dabo, sur l'extrême limite de l'Alsace et de la Lorraine, se présente l'une des plus hautes montagnes des Vosges, le *Donon*, qui du côté de la Lorraine s'appelle le *Framont*. Une ancienne tradition, encore vivante dans les deux provinces, veut que cette montagne ait été la résidence de Pharamond, le premier roi Franc sur notre rive du Rhin, et le vulgaire est persuadé que ce prince y fut enseveli avec tous ses trésors. Mabillon est trop savant et aussi trop philosophe, pour rejeter, sans examen, cette légende, qui a pour elle les siècles et le témoignage du peuple; il en fait, au contraire, la base ou le point de départ de sa *dissertation sur les sépultures des anciens*

1. V. Schœpflin, *Als. illust.*, trad., t. III, ch. XIII, p. 94.
2. idem, idem, p. 96.
3. idem, idem, p. 96.
4. idem, idem, p. 97.
5. idem, idem, p. 99.

rois de France, et il appuie ce vieux récit populaire de son imposante autorité[1]. Ruinart, dans *son voyage littéraire et historique à travers l'Alsace et la Lorraine,* y ajoute son tribut de constatation et d'assentiment. Hunibald, cité par Trithemius, dit que Marcomir et Pharamond ont été ensevelis, à la manière des payens, sur la montagne, qu'on appelle *Franckenberg.* Une charte de l'abbaye de Senones de l'an 1261 avait indiqué la même tradition. Sans doute Hunibald jouit de peu de confiance parmi les critiques et une charte du 12me siècle n'a pas beaucoup de force pour établir des évènements accomplis, sept cents ans auparavant; mais, comme constatation de l'opinion populaire au moins, leur concours a un grand poids.

Schœpflin, toujours avec ce ton doctoral, qui le caractérise, décide que Mabillon, Ruinart, Hunibald et la charte de 1261 se sont trompés, en plaçant le *Franckenberg* en Alsace, qu'il fallait le chercher chez les anciens Cattes, à 6 lieues de Marburg. Notre illustre historiographe, reconnaissant peut-être lui-même le défaut de son argumentation, arrive à cette concession : « Si notre Alsace avait déjà été soumise à » l'autorité des premiers rois mérovingiens, je ne répugnerais pas à » admettre cette conjecture. » Celle consacrée par la tradition. « Mais, ajoute Schœpflin, c'est à peine si un homme aussi érudit que Mabillon à pu ignorer que, avant la bataille de Tolbiac, les Francs n'avaient pas mis le pied en Alsace, car tout le littoral du Rhin était occupé par les Alémans[2].

On le voit, Schœpflin lui-même, s'il avait pu se départir de cette idée, que l'Alsace a été le partage exclusif des Alémans et non des Francs, aurait adopté l'opinion même, qu'il combat, à savoir que le Framont ou Franckenberg a dû son nom à la sépulture de Pharamond ou de quelqu'autre roi Franc. Eh bien! à tous les argumens, que nous avons fait valoir, pour établir cette thèse, que l'Asace a été la première résidence des Francs, nous allons joindre une preuve de plus.

Longtemps avant Clodion, il y avait des Francs sur notre rive du Rhin et sans doute en Alsace. Un texte de Suétone nous semble n'avoir pas été suffisamment pesé par les auteurs, qui ont écrit sur la question;

1. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 44, 47 ; voir aussi *le voyage littéraire à travers l'Alsace et la Lorraine*, pour Dom Ruinart, publiée dans ces *œuvres posthumes* de Mabillon, t. III, p. 440 et suiv.

2. Schœpflin, trad., t. II, liv. II, § 32, *Le Donon*, p. 509.

il a même complètement échappé à plusieurs d'entre eux. « Auguste, » dit Suétone [1], refoula au-delà de l'Elbe les Germains; parmi ceux-ci, » des Suèves et des Sicambres s'étant rendus à discrétion, il les trans- » porta dans la Gaule, et les établit sur des terres voisines du Rhin. » Quel est ce territoire voisin du fleuve, assigné à ces Sicambres et à ces Suèves? Déjà une partie du littoral avait été donnée aux Ubiens et ils y avaient bâti *Colonia Agrippina*, Cologne; plus anciennement, d'autres Germains, les Nemètes et les Vangions avaient été semés sur les lieux, où se sont élevés Spire et Worms, et aussi, selon nous, dans le pays d'Argentoratum et de Ruffiana, Strasbourg et Rouffach, à portée des camps romains. Sans doute l'Empereur échelonna ces nouveaux arrivants, sur la rive, de manière de même à laisser, entre leurs bandes, des intervalles pour la population indigène et surtout pour les légions : faire le contraire eût été, sur une bien grande étendue de terrain, livrer la frontière aux Germains, et l'empire ne pouvait encore assez compter sur ces sujets de si fraîche date, pour leur abandonner la garde si importante du Rhin; sans doute ces nouveaux éléments de la population furent disséminés, par groupes, dans les terres, à proximité des centres militaires les plus imposants, pour y rester et s'y développer sous la surveillance, on pourrait dire, sous la main des légions. Ainsi, les précédentes colonies germaines ayant pris place sur les bords du Rhin inférieur, à Cologne, à Worms, à Spire, il est à penser que les colonies Sicambres et Suèves auront été cantonnées vers le Rhin supérieur, toujours à proximité des forces romaines, et ce ne sera pas beaucoup s'aventurer que de chercher la place, qui leur fut faite, dans le second plan de défense, derrière Seltz, Strasbourg et Brisach, vers les Vosges ou dans les Vosges, qui ferment l'horizon de ce territoire. La Thuringe, le Framont et Disparg sont là; et, quand, plus tard, les Francs eurent franchi le Rhin, à leur tour, après en avoir défendu le passage (on le comprend, maintenant, puisque leurs frères et eux en garnissaient déjà les deux rives), ils sont venus tout naturellement poser leurs tentes, au milieu ou à côté de leurs compatriotes, et sans doute tout le littoral et toutes les Vosges jusqu'aux dernières limites de la Thuringe alsacienne, c'est-à-dire, jusqu'aux Bourguignons du côté du

1. *Germanosque ultrà Albim fluvium summorit, ex quibus Suevos et Sicambros dedentes se traduxit in Galliam, atque in proximis Rheno agris collocavit.* Suétone, *de Octavio-Augusto*, ch. XXI, p. 105. Édit. Dusde, 1677.

Sundgau, jusqu'aux restes de l'empire du côté de la Lorraine, furent dès alors, couverts de Francs. Clodion, avant de s'étendre vers la Belgique, établit le centre de son nouveau royaume ou du moins sa forteresse de prédilection et sa résidence au lieu, qui exigeait le plus sa présence, en face du seul ennemi, qu'il eût à combattre, pour avancer dans sa conquête, en face des Romains : ce poste avancé et fortifié fut Disparg ou Dagsbourg.

Il est tellement vrai que, dès le temps d'Auguste, il y eut des Sicambres établis dans la Gaule, et d'autres Sicambres restés en Gremanie, que Strabon, dans sa géographie, en fait la distinction, et donne à ceux de la rive droite du Rhin le nom de *Sicambres-Germains* pour les différencier de leurs frères devenus Gallo-Romains, sur la rive gauche [1].

Jusqu'ici, sur les pas de Perreciot et de Grandidier, nous avons raisonné dans ce sens, que le nom de Thuringe a été une provenance des Tulinges ou Thuringes, admis sur notre sol, par César, après la défaite des Helvètes; dans cette supposition, l'appellation de la Thur eût été, pour ses nouveaux riverains, un souvenir de la patrie absente, un écho de la Thur helvétique. Mais ce nom pourrait aussi bien avoir été apporté tout fait, par les premiers Francs, parvenus sur nos bords, car, en Germanie déjà, les Francs s'appelaient Thuringiens. Dans tous les cas et toutes les suppositions sur la provenance de ce nom, qu'il soit venu des Tulinges ou des Sicambres eux-mêmes, toujours est-il que, dès les premiers jours de l'Empire, il appartenait à l'Alsace. Deux historiens du 6me siècle, certes bien à même de nous éclairer sur l'origine et la position topographique des peuples de leur temps, car l'un fut le notaire ou chancelier du roi des Alains, puis évêque de Ravennes, l'autre secrétaire du grand Bélisaire, sous Justinien, et enfin sénateur et préfet de Constantinople, Jornandès et Procope, nous montrent tous deux les Thuringiens sur la rive gauloise et les signalent précisément, où les retrouvent Grégoire de Tours et Frédégaire, entre les Alémans et les Burgundes ou Bourguignons. N'est-ce pas la situa-

1. Κατὰ τούτους Σίγρουνται Συγάμβροι, γερμανοί. Strabon, *Geographica*, livre IV. *Juxta Sicambros germanos*, épithète, qu'il n'ajoute sans doute à leur nom que pour les distinguer des Sicambres, qui étaient passés dans la Gaule, dit Guillaume Marcel, dans son excellente *Histoire de l'origine de la Monarchie française*, tome II, page 15, édit. Paris, 1686.

tion même de notre Alsace? et le dernier, mieux à portée que personne de puiser ses documens aux archives mêmes de l'empire, ajoute ce trait décisif : ces Thuringiens occupent le territoire, qu'ils ont reçu d'Auguste [1].

Pour se refuser à voir les Sicambres, qui s'étaient donnés à Auguste, de même que les Sicambres, qui envahirent la Gaule, sous le règne d'Honorius, dans la Thuringe Alsacienne, certains historiens, et des plus graves, se sont abandonnés à d'étranges conjectures. Nous avons déjà cité Henschenius et son école, débutant par *Dietz* pour aboutir à *Kakenburg;* voici venir le savant Adrien de Valois, qui transforme les Sicambres, dont il prononce le nom à la grecque *Sugambres,* en *Gugernes,* pour les placer dans la Gueldre et les retrouver dans la ville de *Goch,* dont le nom, selon lui, sonne évidemment le gugerne [2] ! ! Ce n'était là qu'un jalon jeté sur la route pour arriver à Dietz, réservé à Clodion et à ses Francs. Indiquer de pareilles opi-

1. Voir Procope, *Gothica historia*, trad. de *Grotius*, *Amsterdam apud Ludoricum Elzevirium*, liv. I, ch. 12 (L. 5), p. 174 et 175 et la traduction, qu'en donne Perreciot, dans son mémoire, p. 309 et suiv., t. I, *Hist. d'Alsace* de Grandidier — et Jornandès *de Rebus geticis*, texte et trad. M. A. Savagner, édit. Paris 1842, p. 392 et 393.

2. V. Adrien de Valois, *notitia Galliarum*, au mot *Sugambri*, p. 537. *Édit. Parisiis*, MDCLXXV. Selon ce savant, la métamorphose des Sicambres en Gugernes appartiendrait à Cluverius, et lui n'aurait fait que s'emparer de cette découverte. O les savans ! ! et dire que notre illustre historien Guizot à suivi, en cet endroit, l'opinion d'Adrien de Valois. Il place aussi à Tongres le premier établissement des Francs dans la Gaule et le château de Clodion, le *Dispargum*, sinon à Dietz, au moins à *Duysborck*, entre Bruxelles et Louvain!

V. dans la *collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, *sa traduction de Grégoire de Tours*, t. I, liv. II, p. 67, 68, édit. 1823.

Guizot maintient ces deux indications, Tongres et Duysborck, dans sa nouvelle traduction de Grégoire de Tours, de 1861 : mais, dans la première traduction de Frédégaire, il avait fait céder, par Thierry à Théodobert, en 610, avec les Alsaciens proprement dits et les Sundgauïens, la Thurgovie et la Champagne; il a reconnu la fausse route, dans laquelle il s'était engagé, et s'est empressé, dans sa seconde traduction, celle de 1861, de remplacer la Thurgovie et la Champagne, qui n'avaient rien à faire ici, par deux noms de l'Alsace: enfin, sous sa plume, les *Alsaciones*, *Suggentenses*, *Thurenses* et *Campanenses* de Frédégaire sont redevenus ce qu'ils étaient, à n'en pas douter, pour le continuateur de Grégoire de Tours, les *Alsaciens*, les *Sundgauïens*, *les gens du pays de la Thur et de Kembs*, tous donc des habitans de notre province. Voir *collection des mémoires*, *traduction de Frédégaire*, édit. 1823, t. II, p. 186, 187, et, dans l'édit. de 1861, t. II, liv. V, ch. XXXVII, p. 198 et 199.

nions, c'est les réfuter, n'en déplaise aux mânes de ces érudits, et l'on se sent pris d'un étonnement douloureux, en voyant nos historiens les plus éminens, Guizot lui-même, sinon reproduire de pareilles élucubrations historiques, au moins en consacrer le résultat et le couvrir de leur autorité. Mais l'illustre écrivain, après avoir payé son tribut à ce qu'il nous permettra d'appeler l'erreur commune, ne pouvait persévérer dans cette voie : il est déjà sur la pente du retour, et le savant interprète des deux grands historiens franciques s'est chargé lui-même de corriger, dans sa dernière traduction de Frédégaire, l'imperfection, la seule, échappée, dans la première : désertant la Thurgovie et la Champagne, il a enfin rendu aux *Campanenses* et aux *Thurenses* de cet auteur leur véritable nom et leur véritable place, en les reportant en Alsace et en les reconnaissant pour *les gens du pays de Kembs et du pays de la Thur*. Ce pays de la Thur, cette *Thuringia* retrouvée, la prétendue inadvertance de Grégoire de Tours ou de ses copistes n'aura plus de raison d'être; la métamorphose, si arbitraire, de *Thuringe* en *Tongrie*, comme la substitution du *Mein* au *Rhin*, devront disparaître, Dietz et Duysborck se perdront, de nouveau, dans la plaine, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, et *Disparg*, dont le nom crie la montagne[1], pourra reprendre sa position au sommet du Dagsbourg. Pour sanctionner de son autorité toutes ces réintégrations historiques, il suffirait à Guizot de restituer à Grégoire de Tours ce qu'il a déjà restitué à son continuateur; on peut attendre, avec confiance, une pareille restitution, d'un esprit si élevé.

S'il fallait une preuve de plus du séjour des Francs sur nos bords, nous montrerions leur nom s'y reproduisant, presqu'à chaque pas, dans les appellations des lieux, et nous citerions, entre autres, le *Frankenbourg*, dont la tradition attribue, non sans cause, la fondation à un roi Franc[2], les deux *Frankenheim* ou *Frankenhaim*, qui ont existé, à deux lieues de Strasbourg, et qui, au IXme siècle encore, étaient rappelés dans une charte royale[3], nous mentionnerions aussi

1. *Parg*, *Perg*, *Berg*, en allemand, signifie *montagne*.

2. Specklin, *in collectanis mss.*, p. 18, l'attribue à Clovis. Cet auteur ajoute, dit Grandidier (*Hist. d'Als.*), t. I, p. 95) qu'on voyait encore, de son temps, sur une fenêtre de la chapelle de ce château, les trois crapauds, qu'il prétend avoir été les premières armes de la France. Il est entendu que nous citons cette dernière opinion, sans l'épouser.

3. V. dans l'*Alphabetum tironianum* de Dom Carpentier (p. 57) une charte de Louis le Débonnaire, portant donation à Hilbodon de deux *villas* appelées *Frankenheim* ou

Franken dans le Sundgau, le village de *Franckelsheim*, depuis longtemps détruit, *Franckweiler*, non loin de Laudau, et tant d'autres localités, dont la dénomination ancienne émane évidemment de celle des Francs.

Quelle est l'origine des Francs, dont les Alsaciens peuvent, à bon droit, se glorifier d'être les fils aînés? On a beaucoup écrit sur ce sujet, sans faire avancer d'un pas la question. Chaque nation a cherché à diviniser son berceau : les Romains, issus de quelques bandes étrusques ou ombriennes, d'autres disent de quelques brigands, ont voulu descendre d'Énée, et par lui de Vénus même, sa mère; les Francs, s'il fallait en croire les grandes chroniques de St.-Denys, prétendirent, leurs chefs du moins, avoir pour pères les héros ou demi-dieux de Troies, et Clovis lui-même se serait dit descendant d'un *Francus*, fils de Priam! Est-il nécessaire de dire que ces récits ne sont que des fables? Il y a plus, le nom de Francs, dans le principe, n'a jamais appartenu en propre à aucun peuple particulier, mais bien à une confédération de peuples, unis dans un même sentiment, celui de la défense commune et de la liberté nationale. Du Rhin jusqu'à l'Elbe et sans doute même de là jusqu'aux régions les plus septentrionales de la vieille Germanie, des nations diverses, menacées, d'un côté, par l'ambition d'une confédération rivale, celle des Alémans et sans doute de leurs voisins, les Burgundes, de l'autre et surtout, par les envahissements de Rome et ses prétentions à l'empire universel, se réunirent dans une vaste ligue, et, comme défi jeté à l'ennemi, de quelque part qu'il vînt, comme protestation contre tout asservissement étranger, comme symbole d'indépendance, prirent et surent mériter ce glorieux titre de Francs. Mais, à la tête de cette noble alliance, figurait un peuple, destiné à en absorber, bientôt, toute la gloire, c'étaient les Sicambres ou Sygambres. Grégoire de Tours le fait partir de la Pannonie; tous les auteurs placent dans ces régions, sur les rives de la Theiss et du Danube, la première Sicambrie; mais en avançant vers le Rhin, ce peuple conquérant a laissé à quelques lieux son nom pri-

Frankenhaim in pago alsacense. Carpentier dit que ces deux *villas* étaient situées à la même distance de Strasbourg, environ à 2 lieues et que l'une se nommait *hohe Frankenheim* et l'autre *Nieder Frankenheim*. L'une et l'autre ont disparu, Grandidier rapporte aussi la charte de Louis le Débonnaire et croit pouvoir en fixer la date vers 820. V. *pièces justificatives* de son *Hist. d'Als.*, t. I, titre 142, p. LXIV.

mitif, précieux jalon jeté par lui, sur son passage, comme pour faire retrouver à l'histoire la route, qu'il a suivie dans sa migration. Le savant Cluvier, dans sa *Germania antiqua*[1], n'hésite pas à reconnaître que Sigambre vient de *Sigen* ou *Siegen,* nom d'une rivière, qui naît en Westphalie, dans la régence d'Arensberg, arrose la ville et le cercle de Sigen, traverse la province rhénane et va se jeter dans le Rhin, vis-à-vis de Bonn. Ces rapports de filiation ou de provenance commune entre *Sigambre, Sigen, Sigenbourg,* n'ont pas échappé à d'autres érudits encore[2]. Cette opinion se concilie fort bien avec la nôtre sur l'origine des Sicambres ou Sygambres : on le sait, pour nous, ce nom fameux est l'expression de l'alliance, de la fusion, sur la terre germanique, de deux peuples des plus anciens, des *Sigynnes* et des *Ombriens* ou *Ambra.* Ce qui est certain, c'est que ces deux élémens ont dû se rencontrer partout, où l'histoire montre les Sicambres, depuis les bords les plus reculés du Danube jusqu'aux rives du Rhin. Cette origine, quoiqu'elle ne soit pas puisée à la source même des dieux, n'est cependant pas à dédaigner, et les fils, en l'acceptant, n'auraient pas à rougir de leurs pères, car ces pères auraient été, d'après la racine de leur nom, les *vainqueurs* et les *immortels*[3], *Sieg — Ambra.*

Pharamond, qui doit avoir été enseveli au Frankenberg, aurait régné de 419 à 428[4]; Clodion vint ensuite[5] et fixa, comme nous l'avons établi, sa principale résidence au château de Disparg, disons de Dagsbourg ou de Dabo. Les Francs, sous le même Clodion, avaient pénétré

1. *Atque ego equidem haud dubito quia nomen genti quaesitum sit à flumine Sigen* Cluverius, *Germania antiqua*, liv. III, ch. IX.

2. Un autre savant, dans son *Histoire* de l'*origine et des progrez de la Monarchie française*, Guillaume-Marcel, est du même avis que Cluvier. V. t. II, p. 36. Cet ouvrage, trop peu cité, édité en 1686, à Paris, par Denys Thierry, imprimeur, libraire, et ancien consul des marchands, renferme une *histoire des Gaules* ou des *Gaulois*, vraiment très savante et très complète. Quel jeu du hasard! l'homonyme de cet éditeur, l'illustre Amédée Thierry, devait nous donner aussi une *histoire des Gaules et des Gaulois*!

3. Voir notre chapitre II, sur les *origines alsaciennes*, notamment la page 230. *Sigynne* a été puisé à la même source que Sieg, en islandais *Sige*, *Sigur*, victoire, et *Ambra* a la même source que Αμϐροτος, immortel, tous deux sans doute sortis du Sanscrit.

4. *Faramundus regnat in Francia*, dit Prosper d'Aquitaine, dans son *Chronicon*, reproduit dans le *Thesaurus monumentorum* de Canisius, vol. I, p. 3 16.

5. *Clodius regnat in Francia*. *Ibidem*, l'an 26 du règne d'Honorius, dit le Pe Daniel, *Histoire de France*, t. I, *préface*, p. CXXXVII.

dans la Belgique seconde et s'étaient emparés de Tournay et de Cambrai ; défaits par Aëtius, ils avaient été obligés de rétrograder et de se renfermer sans doute dans les limites de leur premier territoire, c'est-à-dire, de la Thuringe alsacienne. Cet insuccès semble avoir suspendu leurs plans d'agrandissement territorial; ils les reprirent, en 445 : ce fut alors que leur roi envahit, de nouveau, la Belgique seconde, se rendit maître, cette fois pour ne plus le rendre, de Cambrai et porta ses armes triomphantes jusqu'à la Somme.

L'établissement des Francs en Alsace, non plus à titre de Lètes, colons ou auxiliaires, mais comme conquérants et maîtres, s'était consommée, sous le règne du faible Honorius; Laguille a émis la pensée que, pendant le règne de Valentinien III, successeur de ce prince, notre province et même toutes celles riveraines du Rhin furent replacées, vers 441, sous la domination romaine. Cette opinion ne s'appuie sur aucun texte ancien, sur aucun monument historique; elle est, pour nous servir de l'expression même de Grandidier, une erreur évidente.

L'Alsace, toujours occupée par les Francs, se vit, bientôt après, livrée à de nouveaux barbares. L'irruption d'Attila, roi des Huns, acheva d'y détruire ce qui avait échappé, 44 ans auparavant, aux ravages des Vandales. Clodion était mort en 450; ses deux fils s'étaient partagé ses États, en restant, suivant la coutume des Francs, indépendants l'un de l'autre. L'aîné régna dans la France orientale, sur les bords du Necker. Le cadet, qui fut probablement Mérovée, et que Clodion avait envoyé, l'an 432, en ambassade à Rome, obtint les pays conquis dans la seconde Belgique [1]. Il paraît que la Thuringe ou l'Alsace, le berceau de la puissance paternelle et le reste de la Germanie première, furent réclamés par l'aîné et que les deux frères s'en disputèrent la possession les armes à la main. Aëtius, général de l'armée romaine, se prononça pour Mérovée, et, dans la pensée de s'attacher, par un lien plus intime encore, ce jeune prince, l'adopta pour son fils [1]. Cette conduite offrait sans doute l'avantage d'enchaîner à la cause romaine Mérovée, mais elle jetait le frère, deshérité de la Gaule, dans les bras d'Attila et fournissait à ce terrible envahisseur une redoutable avant-

1. Priscus, surnommé le Rhéteur, rapporte avoir lui-même vu, à Rome, Mérovée, d'où ce jeune prince était parti comblé de présents et d'honneurs par l'Empereur, que même il avait été adopté par Aëtius. V. *Hist. Byzantine*, liv. II, ch. 7.

garde. L'on vit en effet le fils aîné de Clodion unir ses forces à celles des Huns et se précipiter, avec eux, en furieux sur la Gaule.

Attila se faisait appeler le fléau de Dieu, comme pour peindre, d'un seul trait, la dépravation, l'ignominie du monde romain et aussi le mépris, qu'il en faisait.

Parti de la Pannonie, à la tête de ses hordes sauvages, il avait remonté le Danube, entraînant à sa suite tous les ennemis de Rome; prêt à s'élancer sur la Gaule, il s'arrêta, un instant, aux limites de la forêt hercynienne, pour réunir et concentrer ses forces, comme le lion furieux se replie sur lui-même pour prendre son élan et fondre sur sa proie. Ce point d'arrêt lui était d'ailleurs nécessaire pour préparer les moyens de franchir le fleuve; l'antique forêt de l'Hircynie lui en fournit la matière. Alors on vit ces soldats sauvages, transformés, à la voix de leur chef, en bûcherons, en charpentiers, nous allions dire, en pontonniers primitifs, faire tomber sous leur hache à double tranchant des arbres séculaires, les équarrir grossièrement, les rouler jusqu'à la rive, les assembler, les assujettir de leur mieux et enfin les lancer sur les flots [1]. Ce fut sur cet ouvrage informe, sur ce vaste radeau, chancelant et mal fixé, qu'au milieu de l'hiver de l'an 451, Attila franchit, avec son innombrable armée, le Rhin, vers Basle [2]. Les Burgundes voulurent vainement s'opposer à son passage; écrasant cet obstacle, il se rue dans le pays des Tulingiens, dit Olahus, son historien [3], c'est-à-dire, dans notre Alsace, traverse cette province dans toute sa longueur, renverse tout ce qui a échappé aux précédents envahisseurs; alors Augusta-Rauracorum et Argentouaria, réduites déjà aux mesquines proportions de castels ou fortins, tombèrent pour ne plus se relever que sous la forme de modestes villages et sous les noms mutilés d'Augst et de Horbourg.

L'ennemi du Rhin, c'est ainsi que le nomme Sidoine Apollinaire [4],

1 .... *accidit cito secta bipenni*
Hercinia in lintes et Rhenum texuit alno....

V. Sidoine Apollinaire, in Carmine VII, vers 326 et suiv.

2. V. Paul Diacre, *de Episcopis Metensibus*, dans Freher, p. 178, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, tom. I, p. 277.

3. V. Olahus (déjà cité) dans son *Hungaria et Attila*, l. II, p. 112, édit. Vindobonensis, an. 1763 — et les autres autorités, rapportées par Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, l. I, p. 152, note.

4. V. Sidoine Apoll., liv. 7. *Epistola ad Ferreolum*, p. 191.

[illegible] ... de respect, peut-être, de leur part. Rapportons ces vieux récits, dédaignés par Schœpflin et Grandidier et qui ne l'ont pas été par d'autres savants[1] : Argentoratum, d'après ces anciennes légendes, n'aurait été que la traduction romaine de [illegible], la vallée d'argent ; mais cette ville ayant eu l'audace de résister à toutes les forces d'Attila, ce barbare, dédaignant de s'emparer des portes et de les forcer pour entrer, aurait fait renverser les murailles en quatre endroits, et s'élançant par ces quatre brèches béantes, se serait ouvert autant de routes, par le fer et le feu, au milieu des ruines et du sang : il aurait littéralement, avec son armée, passé sur le ventre à cette place anéantie. Alors, ouverte à tout venant et à la croisière des quatre grands chemins, ainsi tracés dans les décombres, elle se serait appelée, par une amère dérision, trop vraie hélas ! *la ville aux routes*, Strati-burgum en latin, Straszburg en germain. La mémoire de ce lugubre événement se serait retracée, plus tard, dans ses armoiries, qui figurent en effet une route de sang, en termes héraldiques, *une bande de gueules sur un champ d'argent*. S'il fallait en croire certaines vieilles chroniques et la tradition, plus vieille encore, un monument, rappelant le destructeur de Strasbourg, existerait encore, dans cette ville, au-dessus de l'une de ses portes, celle de Saverne : ce serait la prétendue

1. Par Crusius, *Annales Suevicae*, liv. 7, partie 1re, ch. 10, p. 183 — par Irenicus, in *Exegesi Germaniæ*, liv. II, p. 369 — par Kleinlawel, *Strasburgische Chronick*, p. 4 — par Goldmeyer, *Strasburgische Chronica*, p. 7 et par Bernard Hertzog, *Edelsasser Chronick*, liv. 8, ch. 1, p. 41.

figure d'Attila lui-même, sculptée en relief sur une pierre carrée, avec ce vers de Virgile pour inscription :

Sic oculos, sic ille genas, sic ora ferebat [1].

à droite est un A, à gauche un V, et sous ces deux lettres AĒ TA. XLVII. Chaque savant, à son tour, a tenté d'interpréter ces caractères : Bernegger [2] y a lu, comme la tradition : *Attila Unnorum ætatis XLVII,* Attila, roi des Huns, à l'âge de 47 ans. Mais cette figure n'offrait aucun des traits, prétendus historiques, de celle d'Attila. Nos écrivains Alsaciens lui ont cherché une ressemblance ailleurs. Schœpflin a voulu y voir un Vitellius [3], d'Hautemer un évêque, Walter de Géroldsek [4], enfin Grandidier un Charles-Quint [5]. On le voit, deux de ces auteurs ont considérablement rapproché de nous la gravure, qui nous occupe, et son sujet, puisque l'un la fait descendre au 13ᵉ siècle et l'autre au 16ᵉ; du reste on ne comprend pas trop comment ils ont pu trouver les glorieuses figures de Walter de Geroldsek ou de Charles-Quint, où Schœpflin n'avait rencontré que l'ignoble et aviné visage de Vitellius. Peut-être eût-il été tout aussi facile d'y reconnaître le farouche Attila, dont le portrait d'ailleurs, en dépit de Jornandès et de notre illustre Amédée Thierry, ne semble pas d'une authenticité à l'abri de toute critique. Mais en présence de tant de science et d'érudition, nous croyons prudent de ne pas nous prononcer, nous nous tairons donc, tout en rappelant notre invincible penchant pour la tradition populaire.

Nous avons rapporté les vieux récits sur l'exécution de Strasbourg par Attila; nous ne les donnons pas pour l'expression d'une vérité incontestable et démontrée. Mais ce qui nous paraît certain à nous, c'est que, quels que soient les détails à admettre ou à rejeter, cette ville a subi, sous le roi des Huns, le sort le plus affreux, qu'elle ait jamais subi. Les auteurs, qui le nient, opposent à l'allégation d'une ruine totale ou partielle d'Argentorat, à cette époque, cet argument : Attila n'a pu détruire ce que les Vandales avaient déjà détruit; Strasbourg, d'après St. Jérôme, avait été renversé de fond en comble, *mis au*

1. *Enéide*, liv. III, vers 490.

2. Bernegger, *in dissertatione de Rebus Hungariae*, num. 242, avance le fait comme certain.

3. *Als. illust.*, t. I, p. 223.

4. D'Hautemer, *dans sa description topographique de Strasbourg*, p. 72 et 73.

5. Grandidier, *Hist. d'Als.*, tom. I. liv. III, p. 278.

niveau du sol [1], par ces barbares, quarante-sept ans auparavant, et il ne s'était pas relevé depuis. Eh bien! toute cette argumentation n'est qu'une erreur historique, issue d'une fausse interprétation de saint Jérôme : on fait dire à cet illustre père de l'Église, précisément le contraire de ce qu'il a dit : bien loin d'avoir été bouleversé et comme déraciné du sol par l'invasion des Vandales, Strasbourg est, au contraire, sorti, sinon entier, au moins vivant encore, des mains des envahisseurs; il a été pillé, dévasté, ses habitans ont été emmenés captifs ou réduits sur place à l'esclavage, mais ses murs, ses habitations sont restés debout, seulement ces sauvages vainqueurs s'y sont établis comme maîtres et comme à perpétuelle demeure, et cette malheureuse cité, naguère si florissante, alors dépouillée, vidée de toutes ses richesses et regorgeant de barbares, n'eut plus rien d'elle-même et l'on eût pu, à l'aspect de sa population nouvelle et barbare, la croire transplantée en pleine Germanie: c'est le regret de cette déplorable transformation, que St. Jérôme a voulu exprimer, et rien de plus [2].

Attila, après avoir porté la désolation et la mort dans toutes les villes de la première Germanie jusqu'à Mayence, pénétra dans la Gaule intérieure. Il arriva à Metz, le 7 avril 451, la veille même du saint jour de Pâques, livra la ville aux flammes, passa les habitans au fil de l'épée, immola les prêtres au pied des autels [3]. Puis, laissant cette malheureuse ville s'anéantir sous l'incendie, il se précipita plus avant dans le sein de la Gaule et parvint jusqu'à Orléans; là seulement il fut arrêté dans sa course victorieuse et subit un premier échec [4]. Le terrible des-

1. C'est ainsi que Silbermann, dans son excellent *Local-geschichte*, ch. II, p. 42, a traduit ces mots de St. Jérôme, *translati in Germaniam* : Rheims...*Speyer und Argentoratus sind dem Boden gleich gemacht*. Ici ce savant nous paraît s'être évidemment trompé.

2. V. le texte de St. Jérôme et nos observations ci-dessus, p. 612. Schœpflin lui-même admet que le mot *translati* doit être pris au figuré, en ce sens que toutes les villes nommées par St. Jérôme étaient tellement remplies de hordes barbares, tellement opprimées, écrasées, qu'on les aurait cru transportées de la Gaule en Germanie. V. *Als. illust.*, t. I, p. 540, trad. Telle est aussi l'interprétation admise par Martin Gerbert, dans son *Historia nigrae Silvae*, liv. I, § X : *et Argentoratenses in Germaniam translatos, id est, à Germanis sive Alemannis subactos memorat.*

3. Grégoire de Tours, *Hist. franç.*, t. I, liv. II, ch. VI, Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, *preuves*, p. LXVI et LXVII.

4. Grégoire de Tours, *ibid.*, ch. VII.

tructeur fut enfin défait, le 20 septembre de la même année, dans les plaines catalauniques, par les forces réunies d'Aëtius, général des troupes romaines, de Mérovée, roi des Francs et de Théodoric, roi des Visigoths[1] et obligé de se retirer, après avoir perdu, dans cette expédition, près de trois cent mille homme[2]. Aëtius, fidèle à l'alliance, que l'empire avait contractée avec Mérovée, poursuivit les Huns jusqu'à ce qu'ils fussent sortis entièrement des Etats du roi Franc. Attila, dans sa retraite, reprit, vaincu, la même route, qu'il avait suivie, triomphant, et repassa le Rhin, à l'endroit même, où il l'avait franchi, en arrivant, c'est-à-dire, du côté de Bâle. L'Alsace avait subi la première explosion de sa fureur; elle devait subir encore les derniers coups de son désespoir et de sa vengeance. Cette invasion a laissé, dans tout l'occident, une impression d'horreur et d'épouvante telle, que le nom d'Attila y est resté comme la personnification de la barbarie et de la destruction.

Les Francs de la Thuringe transrhénane avaient merveilleusement secondé les vues dévastatrices d'Attila, dans sa marche conquérante et dans sa retraite : ils avaient concentré, en arrivant, toute leur fureur et, en sortant, tout leur dépit sur leurs frères de la Thuringe gauloise. En servant la politique d'Attila, ils avaient satisfait leur rancune personnelle, et, forcés de repasser le Rhin, ils n'avaient voulu laisser que des ruines en deçà ; il fallait que la part d'héritage, dont ils se croyaient, eux et leur Roi, dépouillés injustement, ne revînt entre les mains de leurs prétendus spoliateurs, qu'en un monceau de cadavres et de décombres.

Sans nul doute même la vengeance à assouvir sur notre rive du Rhin, avait-elle été la condition essentielle de leur alliance avec le roi des Huns, et alors il ne faut plus s'étonner que, nulle part, la dévastation n'ait été plus cruelle et plus complète, que sur cette terre, objet de tant et de si rudes convoitises. Ce fut alors qu'on vit des otages,

1. Grégoire de Tours, ch. VII, le lieu de la bataille doit avoir été la plaine de Méri-sur-Seine, à 6 lieues au-dessous de Troyes. Grandidier, *Hist. d'Als.*, tome I, page 279, note 3. V. sur la présence de Mérovée et de ses Francs, Idace, *in chronico bibliothecae patruum*, t. VII, p. 1185, édit. 1677, et Jornandis : *Francis pro Romanorum*, Gepidis, *Hunnorum parte pugnantibus*, V. *de rebus Gil*, ch. XIII, édit. Pankoucke, 1842.

2. V. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. 6, p. 63 à 70, et les autres historiens cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 279. note 5.

donnés pour obtenir la paix, mis à mort au milieu des tourmens les plus affreux, des enfans même, par un raffinement d'odieuse barbarie, condamnés à périr lentement, suspendus vivants par les muscles de la cuisse à des branches d'arbres, et plus de deux cents jeunes filles, attachées par les bras et par les pieds à des chevaux furieux, écartelées, déchirées en morceaux; d'autres étendues de force sur les ornières des routes ou clouées en terre avec des pieux, furent écrasées par des chariots lourdement chargés, qu'on faisait passer sur leurs corps mutilés, et ces infortunées demeuraient ainsi, les os brisés, en pâture aux oiseaux de proie et aux chiens affamés. Ce qui est certain, c'est que les Francs de notre rive, soixante et dix ans plus tard, n'avaient pas encore pardonné aux Thuringiens de la Germanie leurs attentats de 451 et en tirèrent, sur les bords de l'Unstrut, de terribles représailles. Leur Roi d'alors ne trouva même rien de mieux pour exalter leur courage et allumer leur fureur, que de leur rappeler ces sanglans souvenirs[1].

Ces temps affreux de troubles et de cruautés, où la plupart des évêques furent massacrés ou entraînés captifs, avec leurs troupeaux, faillirent anéantir la religion chrétienne sur nos bords. Le culte public au moins fut interrompu : il semble, en effet, que les sièges épiscopaux d'Argentorat, de Rauraque ou de Basle ne furent pas occupés, pendant toute la fin du Vme siècle; l'histoire du moins n'a pas gardé le nom des évêques, et ce qui fait, à bon droit, supposer qu'il n'y en eut point,

1. V. Grégoire de Tours, t. I, l. III, ch. VII, ou Théodéric, l'un des successeurs de Clovis, ayant à se venger d'Hermenfroi, roi de la Thuringe germaine, en 528, se contenta pour animer ses troupes contre les Thuringiens, de leur rappeler les traitemens indignes, que cette nation avait fait subir à leurs pères. Son discours énumère toutes ces horreurs. Amédée Thierry émet la pensée, que ces représailles furent exercées par les Francs, alliés d'Aëtius, immédiatement après la retraite d'Attila, (t. I, ch. VI, p. 596, 497.) Ceci nous semble une erreur, à moins qu'Amédée Thierry n'ait voulu dire que les horreurs de 451 et celles de 528 eurent la même cause, ce qui n'est pas probable; il n'est pas même certain que, après la défaite d'Attila, les Francs vainqueurs aient poursuivi les Thuringiens germains au-delà du Rhin. Dom Ruinart à pensé que les paroles de Théodéric se rapportent à la guerre, que ce roi et Hermenfroi avaient faite, en 515 où 516, à Badéric, l'un des frères du même Hermenfroi et comme lui, l'un des rois de la Thuringe, guerre qui s'était terminée par la défaite de Badéric et son supplice. V. Grégoire de Tours liv. III, ch. IV. Mais cette opinion ne nous parait guère justifiée, dit avec raison M. B. Guadet, l'un des traducteurs de Grégoire de Tours (*loco cit.* N° 43).

durant cette période, c'est que St. Sévère, évêque de Trèves, disciple de St. Loup de Troyes, fut obligé de venir, comme autrefois St. Materne, annoncer l'Évangile aux gentils, qui couvraient la première Germanie[1], c'est-à-dire, aux Francs de notre Thuringe[2].

Vers cette époque[3] se place un fait, affirmé par la légende, contesté par l'histoire, repoussé, dans ses exagérations du moins, par l'Église, et que cependant, et en dépit d'elle, le scepticisme railleur du 17me et du 18me siècles veut imposer tout entier à ses croyances. La légende n'est pas tout à fait la tradition, cependant il est rare qu'elle ne lui emprunte pas ses principaux traits et la tradition, de quelques nuages qu'elle s'enveloppe, en vieillissant, renferme toujours quelqu'élément de vérité. C'est à l'historien qu'il appartient de dégager le sérieux de l'imaginaire, le vrai du faux. Puis, il ne faut pas trop facilement accuser de mensonge les siècles, si naïfs et si purs, de la première Église. Mais commençons par raconter la légende, objet de tant d'attaques et de sarcasmes, telle qu'elle est écrite dans les livres[4] : vers ces temps-là, un grand nombre de vierges, sous la conduite de Ste Ursule, fille de roi, emportées par un zèle religieux, semblable à celui qui, plus tard, entraîna jusqu'à des armées d'enfants et de faibles femmes sur les pas des croisés, quittèrent leurs montagnes de l'Écosse ou de l'Irlande, s'exposèrent à la périlleuse traversée des mers, abordèrent dans un port de la Gaule, du nom de Tile (Tila), et vinrent enfin jusques sur les bords du Rhin, espérant peut-être à l'ombre de nos églises, les plus anciennes et les plus renommées de la chrétienté naissante, trouver la paix; ou plutôt, intrépides à force de foi, venaient-elles sur ces plages, les plus exposées aux incursions des barbares, chercher le poste du danger et se rapprocher du martyre. Elles s'arrêtèrent à Basle, où brillait alors par ses vertus St. Pantale, l'un des premiers évêques

1. *Severus totius sanctitatis vir, qui tunc Treviris ordinatus episcopus gentibus Primae-Germaniae verbum vitae praedicabat.* Constance, *in vitâ S. Germani Antissiodorensis scriptâ circâ ann.* 488, *cap.* 19, *apud Surium, in vitis sanctorum,* tome IV, p. 441, édit. de Cologne, 1579.

2. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 27 et suiv.

3. Quoique certains historiens de notre Alsace, tels que Schœpflin et Grandidier, reportent le fait au règne de Maxime. V. *Als. illust*, t. I, pp. 339, 380, 423 et suiv. et *Hist. d'Als.*, t. I, p. 257 à 262.

4. Surius, dans le savant ouvrage précité. *Vitae Sanctorum, loc. cit.*

Franken dans le Sundgau, le village de *Franckelsheim*, depuis long-temps détruit, *Franckweiler*, non loin de Laudau, et tant d'autres localités, dont la dénomination ancienne émane évidemment de celle des Francs.

Quelle est l'origine des Francs, dont les Alsaciens peuvent, à bon droit, se glorifier d'être les fils aînés? On a beaucoup écrit sur ce sujet, sans faire avancer d'un pas la question. Chaque nation a cherché à diviniser son berceau : les Romains, issus de quelques bandes étrusques ou ombriennes, d'autres disent de quelques brigands, ont voulu descendre d'Énée, et par lui de Vénus même, sa mère; les Francs, s'il fallait en croire les grandes chroniques de St.-Denys, prétendirent, leurs chefs du moins, avoir pour pères les héros ou demi-dieux de Troies, et Clovis lui-même se serait dit descendant d'un *Francus*, fils de Priam! Est-il nécessaire de dire que ces récits ne sont que des fables? Il y a plus, le nom de Francs, dans le principe, n'a jamais appartenu en propre à aucun peuple particulier, mais bien à une confédération de peuples, unis dans un même sentiment, celui de la défense commune et de la liberté nationale. Du Rhin jusqu'à l'Elbe et sans doute même de là jusqu'aux régions les plus septentrionales de la vieille Germanie, des nations diverses, menacées, d'un côté, par l'ambition d'une confédération rivale, celle des Alémans et sans doute de leurs voisins, les Burgundes, de l'autre et surtout, par les envahissements de Rome et ses prétentions à l'empire universel, se réunirent dans une vaste ligue, et, comme défi jeté à l'ennemi, de quelque part qu'il vînt, comme protestation contre tout asservissement étranger, comme symbole d'indépendance, prirent et surent mériter ce glorieux titre de Francs. Mais, à la tête de cette noble alliance, figurait un peuple, destiné à en absorber, bientôt, toute la gloire, c'étaient les Sicambres ou Sygambres. Grégoire de Tours le fait partir de la Pannonie; tous les auteurs placent dans ces régions, sur les rives de la Theiss et du Danube, la première Sicambrie; mais en avançant vers le Rhin, ce peuple conquérant a laissé à quelques lieux son nom pri-

Frankenhaim in pago alsacense. Carpentier dit que ces deux *villas* étaient situées à la même distance de Strasbourg, environ à 2 lieues et que l'une se nommait *hohe Frankenheim* et l'autre *Nieder Frankenheim*. L'une et l'autre ont disparu, Grandidier rapporte aussi la charte de Louis le Débonnaire et croit pouvoir en fixer la date vers 820. V. *pièces justificatives* de son *Hist. d'Als.*, t. I, titre 142, p. LXIV.

mitif, précieux jalon jeté par lui, sur son passage, comme pour faire retrouver à l'histoire la route, qu'il a suivie dans sa migration. Le savant Cluvier, dans sa *Germania antiqua*[1], n'hésite pas à reconnaître que Sigambre vient de *Sigen* ou *Siegen,* nom d'une rivière, qui naît en Westphalie, dans la régence d'Arensberg, arrose la ville et le cercle de Sigen, traverse la province rhénane et va se jeter dans le Rhin, vis-à-vis de Bonn. Ces rapports de filiation ou de provenance commune entre *Sigambre, Sigen, Sigenbourg,* n'ont pas échappé à d'autres érudits encore[2]. Cette opinion se concilie fort bien avec la nôtre sur l'origine des Sicambres ou Sygambres : on le sait, pour nous, ce nom fameux est l'expression de l'alliance, de la fusion, sur la terre germanique, de deux peuples des plus anciens, des *Sigynnes* et des *Ombriens* ou *Ambra.* Ce qui est certain, c'est que ces deux élémens ont dû se rencontrer partout, où l'histoire montre les Sicambres, depuis les bords les plus reculés du Danube jusqu'aux rives du Rhin. Cette origine, quoiqu'elle ne soit pas puisée à la source même des dieux, n'est cependant pas à dédaigner, et les fils, en l'acceptant, n'auraient pas à rougir de leurs pères, car ces pères auraient été, d'après la racine de leur nom, les *vainqueurs* et les *immortels*[3], *Sieg — Ambra.*

Pharamond, qui doit avoir été enseveli au Frankenberg, aurait régné de 419 à 428[4]; Clodion vint ensuite[5] et fixa, comme nous l'avons établi, sa principale résidence au château de Disparg, disons de Dagsbourg ou de Dabo. Les Francs, sous le même Clodion, avaient pénétré

1. *Atque ego equidem haud dubito quia nomen genti quaesitum sit à flumine Sigen* Cluverius, *Germania antiqua*, liv. III, ch. IX.

2. Un autre savant, dans son *Histoire* de l'*origine et des progrez de la Monarchie française*, Guillaume-Marcel, est du même avis que Cluvier. V. t. II, p. 36. Cet ouvrage, trop peu cité, édité en 1686, à Paris, par Denys Thierry, imprimeur, libraire, et ancien consul des marchands, renferme une *histoire des Gaules* ou des *Gaulois*, vraiment très savante et très complète. Quel jeu du hasard! l'homonyme de eet éditeur, l'illustre Amédée Thierry, devait nous donner aussi une *histoire des Gaules et des Gaulois*!

3. Voir notre chapitre II, sur les *origines alsaciennes*, notamment la page 230. *Sigynne* a été puisé à la même source que Sieg, en islandais *Sige*, *Sigur*, victoire, et *Ambra* a la même source que Αμβροτος, immortel, tous deux sans doute sortis du Sanscrit.

4. *Faramundus regnat in Francia*, dit Prosper d'Aquitaine, dans son *Chronicon*, reproduit dans le *Thesaurus monumentorum* de Canisius, vol. I, p. 3 16.

5. *Clodius regnat in Francia*. *Ibidem*, l'an 26 du règne d'Honorius, dit le Pe Daniel, *Histoire de France*, t. I, *préface*, p. CXXXVII.

dans la Belgique seconde et s'étaient emparés de Tournay et de Cambrai ; défaits par Aëtius, ils avaient été obligés de rétrograder et de se renfermer sans doute dans les limites de leur premier territoire, c'est-à-dire, de la Thuringe alsacienne. Cet insuccès semble avoir suspendu leurs plans d'agrandissement territorial; ils les reprirent, en 445 : ce fut alors que leur roi envahit, de nouveau, la Belgique seconde, se rendit maître, cette fois pour ne plus le rendre, de Cambrai et porta ses armes triomphantes jusqu'à la Somme.

L'établissement des Francs en Alsace, non plus à titre de Lètes, colons ou auxiliaires, mais comme conquérants et maîtres, s'était consommée, sous le règne du faible Honorius; Laguille a émis la pensée que, pendant le règne de Valentinien III, successeur de ce prince, notre province et même toutes celles riveraines du Rhin furent replacées, vers 441, sous la domination romaine. Cette opinion ne s'appuie sur aucun texte ancien, sur aucun monument historique; elle est, pour nous servir de l'expression même de Grandidier, une erreur évidente.

L'Alsace, toujours occupée par les Francs, se vit, bientôt après, livrée à de nouveaux barbares. L'irruption d'Attila, roi des Huns, acheva d'y détruire ce qui avait échappé, 44 ans auparavant, aux ravages des Vandales. Clodion était mort en 450; ses deux fils s'étaient partagé ses États, en restant, suivant la coutume des Francs, indépendants l'un de l'autre. L'aîné régna dans la France orientale, sur les bords du Necker. Le cadet, qui fut probablement Mérovée, et que Clodion avait envoyé, l'an 432, en ambassade à Rome, obtint les pays conquis dans la seconde Belgique [1]. Il paraît que la Thuringe ou l'Alsace, le berceau de la puissance paternelle et le reste de la Germanie première, furent réclamés par l'aîné et que les deux frères s'en disputèrent la possession les armes à la main. Aëtius, général de l'armée romaine, se prononça pour Mérovée, et, dans la pensée de s'attacher, par un lien plus intime encore, ce jeune prince, l'adopta pour son fils [1]. Cette conduite offrait sans doute l'avantage d'enchaîner à la cause romaine Mérovée, mais elle jetait le frère, deshérité de la Gaule, dans les bras d'Attila et fournissait à ce terrible envahisseur une redoutable avant-

1. Priscus, surnommé le Rhéteur, rapporte avoir lui-même vu, à Rome, Mérovée, d'où ce jeune prince était parti comblé de présents et d'honneurs par l'Empereur, que même il avait été adopté par Aëtius. V. *Hist. Byzantine*. liv. II, ch. 7.

garde. L'on vit en effet le fils aîné de Clodion unir ses forces à celles des Huns et se précipiter, avec eux, en furieux sur la Gaule.

Attila se faisait appeler le fléau de Dieu, comme pour peindre, d'un seul trait, la dépravation, l'ignominie du monde romain et aussi le mépris, qu'il en faisait.

Parti de la Pannonie, à la tête de ses hordes sauvages, il avait remonté le Danube, entraînant à sa suite tous les ennemis de Rome; prêt à s'élancer sur la Gaule, il s'arrêta, un instant, aux limites de la forêt hercynienne, pour réunir et concentrer ses forces, comme le lion furieux se replie sur lui-même pour prendre son élan et fondre sur sa proie. Ce point d'arrêt lui était d'ailleurs nécessaire pour préparer les moyens de franchir le fleuve; l'antique forêt de l'Hircynie lui en fournit la matière. Alors on vit ces soldats sauvages, transformés, à la voix de leur chef, en bûcherons, en charpentiers, nous allions dire, en pontonniers primitifs, faire tomber sous leur hache à double tranchant des arbres séculaires, les équarrir grossièrement, les rouler jusqu'à la rive, les assembler, les assujettir de leur mieux et enfin les lancer sur les flots [1]. Ce fut sur cet ouvrage informe, sur ce vaste radeau, chancelant et mal fixé, qu'au milieu de l'hiver de l'an 451, Attila franchit, avec son innombrable armée, le Rhin, vers Basle[2]. Les Burgundes voulurent vainement s'opposer à son passage; écrasant cet obstacle, il se rue dans le pays des Tulingiens, dit Olahus, son historien [3], c'est-à-dire, dans notre Alsace, traverse cette province dans toute sa longueur, renverse tout ce qui a échappé aux précédents envahisseurs; alors Augusta-Rauracorum et Argentouaria, réduites déjà aux mesquines proportions de castels ou fortins, tombèrent pour ne plus se relever que sous la forme de modestes villages et sous les noms mutilés d'Augst et de Horbourg.

L'ennemi du Rhin, c'est ainsi que le nomme Sidoine Apollinaire [4],

1 .... *accidit cito secta bipenni*
Hercinia in lintes et Rhenum texuit alno....

V. Sidoine Apollinaire, in Carmine VII, vers 326 et suiv.

2. V. Paul Diacre, *de Episcopis Metensibus*, dans Freher, p. 178, et Grandidier, *Hist. d'Als.*, tom. I, p. 277.

3. V. Olahus (déjà cité) dans son *Hungaria et Attila*, l. II, p. 112, édit. Vindobonensis, an. 1763 — et les autres autorités, rapportées par Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, l. I, p. 152, note.

4. V. Sidoine Apoll., liv. 7. *Epistola ad Ferreolum*, p. 191.

suivant le cours de ce fleuve, s'avança comme un torrent dévastateur, pillant et saccageant tout, sur son passage, jusques devant Argentorat. Les Vandales (St. Jérôme nous l'apprend) s'étaient contentés de livrer au pillage cette cité, de s'en approprier toutes les richesses, d'en réduire les habitants à la condition d'esclaves, enfin de la transformer en ville véritablement Vandale ou Germaine et à leur merci; mais au moins ses murs, ses édifices étaient restés. Attila arrêté, un instant, dans sa course triomphante, par ces murailles, qui osèrent se fermer devant lui, voulut frapper un grand exemple de destruction. Nos écrivains modernes traitent de fables tout ce que leurs devanciers nous ont transmis sur le sac et la ruine d'Argentorat, sans s'apercevoir qu'un souvenir, ainsi gardé et tant de fois répété, un souvenir consacré par la tradition populaire, plus ou moins bien définie, méritait plus de respect, peut-être, de leur part. Rapportons ces vieux récits, dédaignés par Schœpflin et Grandidier et qui ne l'ont pas été par d'autres savants[1] : Argentoratum, d'après ces anciennes légendes, n'aurait été que la traduction romaine de *Silberthal,* la vallée d'argent; mais cette ville ayant eu l'audace de résister à toutes les forces d'Attila, ce barbare, dédaignant de s'emparer des portes et de les forcer pour entrer, aurait fait renverser les murailles en quatre endroits, et s'élançant par ces quatre brèches béantes, se serait ouvert autant de routes, par le fer et le feu, au milieu des ruines et du sang; il aurait littéralement, avec son armée, passé sur le ventre à cette place anéantie. Alors, ouverte à tout venant et à la croisière des quatre grands chemins, ainsi tracés dans les décombres, elle se serait appelée, par une amère dérision, trop vraie hélas! *la ville aux routes,* Stratiburgum en latin, Straszburg en germain. La mémoire de ce lugubre évènement se serait retracée, plus tard, dans ses armoiries, qui figurent en effet une route de sang, en termes héraldiques, *une bande de gueules sur un champ d'argent.* S'il fallait en croire certaines vieilles chroniques et la tradition, plus vieille encore, un monument, rappelant le destructeur de Strasbourg, existerait encore, dans cette ville, au-dessus de l'une de ses portes, celle de Saverne : ce serait la prétendue

1. Par Crusius, *Annales Suevicae*, liv. 7, partie 1re, ch. 10, p. 183 — par Irenicus, *in Exegesi Germaniæ*, liv. II, p. 369 — par Kleinlawel, *Strasburgische Chronick*, p. 4 — par Goldmeyer, *Strasburgische Chronica*, p. 7 et par Bernard Hertzog, *Edelsasser Chronick*, liv. 8, ch. 1, p. 41.

figure d'Attila lui-même, sculptée en relief sur une pierre carrée, avec ce vers de Virgile pour inscription :

Sic oculos, sic ille genas, sic ora ferebat [1].

à droite est un A, à gauche un V, et sous ces deux lettres AE TA. XLVII. Chaque savant, à son tour, a tenté d'interpréter ces caractères : Bernegger [2] y a lu, comme la tradition : *Attila Unnorum ætatis XLVII,* Attila, roi des Huns, à l'âge de 47 ans. Mais cette figure n'offrait aucun des traits, prétendus historiques, de celle d'Attila. Nos écrivains Alsaciens lui ont cherché une ressemblance ailleurs. Schœpflin a voulu y voir un Vitellius [3], d'Hautemer un évêque, Walter de Géroldsek [4], enfin Grandidier un Charles-Quint [5]. On le voit, deux de ces auteurs ont considérablement rapproché de nous la gravure, qui nous occupe, et son sujet, puisque l'un la fait descendre au 13e siècle et l'autre au 16e; du reste on ne comprend pas trop comment ils ont pu trouver les glorieuses figures de Walter de Geroldsek ou de Charles-Quint, où Schœpflin n'avait rencontré que l'ignoble et aviné visage de Vitellius. Peut-être eût-il été tout aussi facile d'y reconnaître le farouche Attila, dont le portrait d'ailleurs, en dépit de Jornandès et de notre illustre Amédée Thierry, ne semble pas d'une authenticité à l'abri de toute critique. Mais en présence de tant de science et d'érudition, nous croyons prudent de ne pas nous prononcer, nous nous tairons donc, tout en rappelant notre invincible penchant pour la tradition populaire.

Nous avons rapporté les vieux récits sur l'exécution de Strasbourg par Attila; nous ne les donnons pas pour l'expression d'une vérité incontestable et démontrée. Mais ce qui nous paraît certain à nous, c'est que, quels que soient les détails à admettre ou à rejeter, cette ville a subi, sous le roi des Huns, le sort le plus affreux, qu'elle ait jamais subi. Les auteurs, qui le nient, opposent à l'allégation d'une ruine totale ou partielle d'Argentorat, à cette époque, cet argument : Attila n'a pu détruire ce que les Vandales avaient déjà détruit; Strasbourg, d'après St. Jérôme, avait été renversé de fond en comble, *mis au*

1. *Enéide*, liv. III, vers 490.

2. Bernegger, *in dissertatione de Rebus Hungariae*, num. 242, avance le fait comme certain.

3. *Als. illust.*, t. I, p. 223.

4. D'Hautemer, *dans sa description topographique de Strasbourg*, p. 72 et 73.

5. Grandidier, *Hist. d'Als.*, tom. I. liv. III, p. 278.

niveau du sol [1], par ces barbares, quarante-sept ans auparavant, et il ne s'était pas relevé depuis. Eh bien ! toute cette argumentation n'est qu'une erreur historique, issue d'une fausse interprétation de saint Jérôme : on fait dire à cet illustre père de l'Église, précisément le contraire de ce qu'il a dit : bien loin d'avoir été bouleversé et comme déraciné du sol par l'invasion des Vandales, Strasbourg est, au contraire, sorti, sinon entier, au moins vivant encore, des mains des envahisseurs; il a été pillé, dévasté, ses habitans ont été emmenés captifs ou réduits sur place à l'esclavage, mais ses murs, ses habitations sont restés debout, seulement ces sauvages vainqueurs s'y sont établis comme maîtres et comme à perpétuelle demeure, et cette malheureuse cité, naguère si florissante, alors dépouillée, vidée de toutes ses richesses et regorgeant de barbares, n'eut plus rien d'elle-même et l'on eût pu, à l'aspect de sa population nouvelle et barbare, la croire transplantée en pleine Germanie: c'est le regret de cette déplorable transformation, que St. Jérôme a voulu exprimer, et rien de plus [2].

Attila, après avoir porté la désolation et la mort dans toutes les villes de la première Germanie jusqu'à Mayence, pénétra dans la Gaule intérieure. Il arriva à Metz, le 7 avril 451, la veille même du saint jour de Pâques, livra la ville aux flammes, passa les habitans au fil de l'épée, immola les prêtres au pied des autels [3]. Puis, laissant cette malheureuse ville s'anéantir sous l'incendie, il se précipita plus avant dans le sein de la Gaule et parvint jusqu'à Orléans; là seulement il fut arrêté dans sa course victorieuse et subit un premier échec [4]. Le terrible des-

1. C'est ainsi que Silbermann, dans son excellent *Local-geschichte*, ch. II, p. 42, a traduit ces mots de St. Jérôme, *translati in Germaniam* : Rheims...*Speyer und Argentoratus sind dem Boden gleich gemacht*. Ici ce savant nous paraît s'être évidemment trompé.

2. V. le texte de St. Jérôme et nos observations ci-dessus, p. 612. Schœpflin lui-même admet que le mot *translati* doit être pris au figuré, en ce sens que toutes les villes nommées par St. Jérôme étaient tellement remplies de hordes barbares, tellement opprimées, écrasées, qu'on les aurait cru transportées de la Gaule en Germanie. V. *Als. illust.*, t. I, p. 540, trad. Telle est aussi l'interprétation admise par Martin Gerbert, dans son *Historia nigrae Silvae*, liv. I, § X : *et Argentoratenses in Germaniam translatos, id est, à Germanis sive Alemannis subactos memorat.*

3. Grégoire de Tours, *Hist. franç.*, t. I, liv. II, ch. VI, Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, *preuves*, p. LXVI et LXVII.

4. Grégoire de Tours, *ibid.*, ch. VII.

tructeur fut enfin défait, le 20 septembre de la même année, dans les plaines catalauniques, par les forces réunies d'Aëtius, général des troupes romaines, de Mérovée, roi des Francs et de Théodoric, roi des Visigoths[1] et obligé de se retirer, après avoir perdu, dans cette expédition, près de trois cent mille homme[2]. Aëtius, fidèle à l'alliance, que l'empire avait contractée avec Mérovée, poursuivit les Huns jusqu'à ce qu'ils fussent sortis entièrement des Etats du roi Franc. Attila, dans sa retraite, reprit, vaincu, la même route, qu'il avait suivie, triomphant, et repassa le Rhin, à l'endroit même, où il l'avait franchi, en arrivant, c'est-à-dire, du côté de Bâle. L'Alsace avait subi la première explosion de sa fureur; elle devait subir encore les derniers coups de son désespoir et de sa vengeance. Cette invasion a laissé, dans tout l'occident, une impression d'horreur et d'épouvante telle, que le nom d'Attila y est resté comme la personnification de la barbarie et de la destruction.

Les Francs de la Thuringe transrhénane avaient merveilleusement secondé les vues dévastatrices d'Attila, dans sa marche conquérante et dans sa retraite : ils avaient concentré, en arrivant, toute leur fureur et, en sortant, tout leur dépit sur leurs frères de la Thuringe gauloise. En servant la politique d'Attila, ils avaient satisfait leur rancune personnelle, et, forcés de repasser le Rhin, ils n'avaient voulu laisser que des ruines en deçà; il fallait que la part d'héritage, dont ils se croyaient, eux et leur Roi, dépouillés injustement, ne revînt entre les mains de leurs prétendus spoliateurs, qu'en un monceau de cadavres et de décombres.

Sans nul doute même la vengeance à assouvir sur notre rive du Rhin, avait-elle été la condition essentielle de leur alliance avec le roi des Huns, et alors il ne faut plus s'étonner que, nulle part, la dévastation n'ait été plus cruelle et plus complète, que sur cette terre, objet de tant et de si rudes convoitises. Ce fut alors qu'on vit des otages,

1. Grégoire de Tours, ch. VII, le lieu de la bataille doit avoir été la plaine de Méri-sur-Seine, à 6 lieues au-dessous de Troyes. Grandidier, *Hist. d'Als.*, tome I, page 279, note 3. V. sur la présence de Mérovée et de ses Francs, Idace, *in chronico bibliothecae patruum*, t. VII, p. 1185, édit. 1677, et Jornandis : *Francis pro Romanorum*, Gepidis, *Hunnorum parte pugnantibus*, V. *de rebus Gil*, ch. XIII, édit. Pankoucke, 1842.

2. V. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. 6, p. 63 à 70, et les autres historiens cités par Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 279. note 5.

donnés pour obtenir la paix, mis à mort au milieu des tourmens les plus affreux, des enfans même, par un raffinement d'odieuse barbarie, condamnés à périr lentement, suspendus vivants par les muscles de la cuisse à des branches d'arbres, et plus de deux cents jeunes filles, attachées par les bras et par les pieds à des chevaux furieux, écartelées, déchirées en morceaux; d'autres étendues de force sur les ornières des routes ou clouées en terre avec des pieux, furent écrasées par des chariots lourdement chargés, qu'on faisait passer sur leurs corps mutilés, et ces infortunées demeuraient ainsi, les os brisés, en pâture aux oiseaux de proie et aux chiens affamés. Ce qui est certain, c'est que les Francs de notre rive, soixante et dix ans plus tard, n'avaient pas encore pardonné aux Thuringiens de la Germanie leurs attentats de 451 et en tirèrent, sur les bords de l'Unstrut, de terribles représailles. Leur Roi d'alors ne trouva même rien de mieux pour exalter leur courage et allumer leur fureur, que de leur rappeler ces sanglans souvenirs[1].

Ces temps affreux de troubles et de cruautés, où la plupart des évêques furent massacrés ou entraînés captifs, avec leurs troupeaux, faillirent anéantir la religion chrétienne sur nos bords. Le culte public au moins fut interrompu : il semble, en effet, que les sièges épiscopaux d'Argentorat, de Rauraque ou de Basle ne furent pas occupés, pendant toute la fin du Vme siècle; l'histoire du moins n'a pas gardé le nom des évêques, et ce qui fait, à bon droit, supposer qu'il n'y en eut point,

1. V. Grégoire de Tours, t. I, l. III, ch. VII, ou Théodéric, l'un des successeurs de Clovis, ayant à se venger d'Hermenfroi, roi de la Thuringe germaine, en 528, se contenta pour animer ses troupes contre les Thuringiens, de leur rappeler les traitemens indignes, que cette nation avait fait subir à leurs pères. Son discours énumère toutes ces horreurs. Amédée Thierry émet la pensée, que ces représailles furent exercées par les Francs, alliés d'Aëtius, immédiatement après la retraite d'Attila, (t. I, ch. VI, p. 596, 497.) Ceci nous semble une erreur, à moins qu'Amédée Thierry n'ait voulu dire que les horreurs de 451 et celles de 528 eurent la même cause, ce qui n'est pas probable; il n'est pas même certain que, après la défaite d'Attila, les Francs vainqueurs aient poursuivi les Thuringiens germains au-delà du Rhin. Dom Ruinart à pensé que les paroles de Théodéric se rapportent à la guerre, que ce roi et Hermenfroi avaient faite, en 515 où 516, à Badéric, l'un des frères du même Hermenfroi et comme lui, l'un des rois de la Thuringe, guerre qui s'était terminée par la défaite de Badéric et son supplice. V. Grégoire de Tours liv. III, ch. IV. Mais cette opinion ne nous paraît guère justifiée, dit avec raison M. B. Guadet, l'un des traducteurs de Grégoire de Tours (*loco cit.* N° 43).

durant cette période, c'est que St. Sévère, évêque de Trèves, disciple de St. Loup de Troyes, fut obligé de venir, comme autrefois St. Materne, annoncer l'Évangile aux gentils, qui couvraient la première Germanie[1], c'est-à-dire, aux Francs de notre Thuringe[2].

Vers cette époque[3] se place un fait, affirmé par la légende, contesté par l'histoire, repoussé, dans ses exagérations du moins, par l'Église, et que cependant, et en dépit d'elle, le scepticisme railleur du 17me et du 18me siècles veut imposer tout entier à ses croyances. La légende n'est pas tout à fait la tradition, cependant il est rare qu'elle ne lui emprunte pas ses principaux traits et la tradition, de quelques nuages qu'elle s'enveloppe, en vieillissant, renferme toujours quelqu'élément de vérité. C'est à l'historien qu'il appartient de dégager le sérieux de l'imaginaire, le vrai du faux. Puis, il ne faut pas trop facilement accuser de mensonge les siècles, si naïfs et si purs, de la première Église. Mais commençons par raconter la légende, objet de tant d'attaques et de sarcasmes, telle qu'elle est écrite dans les livres[4] : vers ces temps-là, un grand nombre de vierges, sous la conduite de Ste Ursule, fille de roi, emportées par un zèle religieux, semblable à celui qui, plus tard, entraîna jusqu'à des armées d'enfants et de faibles femmes sur les pas des croisés, quittèrent leurs montagnes de l'Écosse ou de l'Irlande, s'exposèrent à la périlleuse traversée des mers, abordèrent dans un port de la Gaule, du nom de Tile (Tila), et vinrent enfin jusques sur les bords du Rhin, espérant peut-être à l'ombre de nos églises, les plus anciennes et les plus renommées de la chrétienté naissante, trouver la paix; ou plutôt, intrépides à force de foi, venaient-elles sur ces plages, les plus exposées aux incursions des barbares, chercher le poste du danger et se rapprocher du martyre. Elles s'arrêtèrent à Basle, où brillait alors par ses vertus St. Pantale, l'un des premiers évêques

1. *Severus totius sanctitatis vir, qui tunc Treviris ordinatus episcopus gentibus Primae-Germaniae verbum vitae praedicabat.* Constance, *in vitâ S. Germani Antissiodorensis scriptâ circâ ann.* 488, *cap.* 19, *apud Surium, in vitis sanctorum*, tome IV, p. 441, édit. de Cologne, 1579.

2. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 27 et suiv.

3. Quoique certains historiens de notre Alsace, tels que Schœpflin et Grandidier, reportent le fait au règne de Maxime. V. *Als. illust*, t. I, pp. 339, 380, 423 et suiv. et *Hist. d'Als.*, t. I, p. 257 à 262.

4. Surius, dans le savant ouvrage précité. *Vitae Sanctorum, loc. cit.*

de cette métropole. Le saint Prélat les reçut avec bonté, se mit à leur tête; le pieux essaim, sous ce digne patronage, grossit en avançant; les saintes filles traversèrent toute l'Alsace, ou plutôt longèrent cette province, en descendant le Rhin, et enfin arrivèrent, au nombre de onze mille, d'autres disent, de dix neuf mille, à Cologne, où, sans doute, pendant les horreurs de l'invasion d'Attila, elles furent impitoyablement massacrées, préférant, dit la chronique, faire le sacrifice de leur vie, que celui de leur pureté virginale et de leur foi [1].

Mais une d'elle, Ste Aurélie, avait eu le regret de ne pouvoir suivre jusqu'au bout ses compagnes : prise de fièvre pernicieuse, elle avait été obligée de quitter, près de Strasbourg, la barque qui la portait, et de revenir, dans cette ville, demander un asile et le remède à ses souffrances. La légende montre même l'endroit, où la sainte a mis le pied, en abordant, c'est le *Kaltau* ou *Kaldaha*, situé au-delà de ce qu'on désigne sous le nom de *Rhin-tortu*, *Krummen-Rhein*, là où commence la grande plaine de *la Metzger-au* ou des bouchers. Malgré les soins,

1. *Probatis sanctorum historiis*, t. V. *Septembris et Octobris*, édit. Cologne, 1580, aux pages 998 à 1005, l'auteur présente d'abord une histoire détaillée de la naissance, de la vie et de la mort de Ste Ursule, fille d'un Deonotus, Roi dans les régions britanniques, *in Britanniae partibus Rex quidam Deonotus*, cette chronique s'étend particulièrement sur le départ de la sainte avec onze mille vierges, sur leur arrivée à Cologne, sur la vision, à la suite de la quelle, elle remonta le Rhin jusqu'à Basle, puis le redescendit et revint à Cologne, enfin sur son martyre, qu'elle accepta plutôt que de se livrer à Attila. Cette chronique est trop longue pour être transcrite, ici; qu'il nous suffise de noter l'observation, qui lui sert de titre et qui est de Surius : *illustre martyrium sanctissimae virginis Ursulae et undecim millia virginum, quemadmodum in pervetustis Mss. codicibus extat : incerto quidem sed docto authore, eoque non sanè recenti, sed antiquo.* — Surius, à l'appui de cette histoire, qu'il proclame, comme nous venons de le voir, puisée dans les plus vieux manuscrits et l'œuvre d'un auteur bien ancien et savant, cite 1° une inscription, qu'un certain Clematius avait fait graver sur une église, reconstruite de ses deniers; 2° les vers de Vuandalbertus de Pruym, poète du 9e siècle :

Tum numerosa simul Rheni per littora fulgent
Christo virgineis erecta trophœa maniplis
Agrippinae urbis, quarum furor impius olim
Millia mactavit ductricibus inclyta sanctis.

3° La chronique de Sigebert de Gemblours, qui écrivait, en 1110, chronique, qui nous semble, à l'endroit du martyre de Ste Ursule et des onze mille vierges, n'être que le résumé de la grande chronique, déjà rapportée par Surius, car elle en reproduit les principaux faits, et à peu près le style.

que lui prodiguèrent trois de ses compagnes, germaines ou alsaciennes, Stes Einbeth, Warbeth et Wilbeth, restées à Strasbourg, avec elle, peu de jours après le martyre de Ste Ursule, elle alla la rejoindre dans le ciel. Sur le lieu, où la sainte avait rendu le dernier soupir, s'éleva, deux siècles plus tard, en mémoire d'elle, une église paroissiale, qui reçut son nom et fut longtemps célèbre par la dévotion des fidèles et de nombreux miracles. Le souvenir des trois saintes, qui avaient assisté leur bienheureuse sœur dans ses derniers instants, fut consacré aussi, à Strasbourg, d'abord en 1489, par la création de chapelles dans l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, et, depuis en 1646, par le dépôt de leurs reliques au milieu du maître-autel, à l'exception cependant de quelques fragments, qui furent transportés et consacrés au couvent des Chartreux de Molsheim.

Le tombeau de Ste Aurélie fut ouvert, vers 1460. Son corps et les habits de lin, dont il était revêtu, furent trouvés intacts et replacés dans son cercueil [1]. Ses reliques, qui avaient au moins pour elles la consécration des siècles, seront respectées jusqu'au jour, où les descendants de ceux qui les avaient vénérés, fouleront aux pieds la foi de leurs pères. Alors on verra de fanatiques novateurs, enfans de Strasbourg aussi, exaltés par des prédications furibondes, porter une main impie sur ces précieux restes (ils ne pouvaient cependant rappeler que des vertus et des bienfaits), les brûler sur la place publique et en disperser les cendres au vent, comme on eût fait d'une semence funeste et pestilentielle! et le provocateur, l'ordonnateur peut-être de ce supplice posthume, de cet outrage à des ossemens, trouvera, au-delà du Rhin, sur une terre étrangère (hâtons-nous de le dire à l'honneur de l'Alsace), un admirateur, un panégyriste [2]! L'auteur

1. Voir Grandidier *Hist. d'Als.*, t. I, liv. III, p. 261, qui renvoie aux manuscrits cités par Crombach, dans son *Ursulae vindicatae*, t. II, liv. VII, p. 508.

2. En 1524, dit Sébastien Bühler, dans sa *Chronique manuscrite*, les jardiniers du faubourg-blanc rompirent le sépulcre de Ste Aurélie, dont ils ne trouvèrent plus que les ossemens. L'auteur protestant d'un écrit anonyme, daté de Schaffhouse et soi-disant imprimé à Basle, auteur qui a prétendu réfuter les lettres du Père Scheffmacher sur l'invocation des saints, ose louer le zèle pieux de Bucer, qui a fait brûler les reliques d'une sainte aussi imaginaire, dit-il, qu'Aurélie. C'est ainsi que s'énonce Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. III, p. 261, à la note IV, sur le fait de Bucer et sur son panégyriste.

anonyme de ce froid libelle osera louer Bucer d'avoir livré au feu les reliques d'une sainte, que, de son autorité privée, sous le régime du libre examen, il proclamera apocryphe et imaginaire !

Schœpflin, après avoir, avec l'amère ironie du sectaire, promené complaisamment la plume de la satire sur la légende et ses prétendus inventeurs, leur décoche, en se cachant derrière un tiers, ce dernier trait : ces écrivains, dit-il dévotement, ont ajouté des fables à des fables, et, de notre temps, Tillemont s'est chargé de le leur prouver[1]. Mais ce pieux défenseur des bons principes et de la vérité historique, n'a pas trouvé un mot pour flétrir la profanation; il se tait, avec prudence cette fois, et dans sa description des églises, enlevées au culte catholique, arrivant à l'édifice consacré, depuis plus de mille ans, à Ste Aurélie, comme s'il ne se fût rien, absolument rien passé : « Ste-Aurélie, » dit-il, seconde filiale de St.-Thomas, est la quatrième paroisse protestante; Kœnigshoven, ajoute-t-il, veut que l'origine de cette église » remonte à Ste Aurélie, l'une des onze mille vierges, morte à Strasbourg. L'évêque Henri II la concéda, en 1219 au chapitre de Saint-Thomas. Honorius III confirma la concession de l'évêque. Depuis » cette époque, son histoire se confond avec celle de St.-Thomas. En » 1523, Symphorien Pollion, qui avait d'abord prêché le protestantisme » à la cathédrale, fut le pasteur de cette église. L'année suivante, » il eut Bucer pour successeur[2]. » Ce langage, si sec et si aride, peut se traduire ainsi : de Ste Aurélie les iconoclastes de cette époque n'ont

1. Aussi son traducteur, M. Ravenez, en cet endroit, a-t-il laissé échapper cette remarque : j'avoue ne pas comprendre qu'un écrivain aussi distingué que notre historiographe soit revenu avec tant d'insistance sur des faits, qu'il savait parfaitement n'être pas adoptés par l'Église romaine. *Als. Illust.*, trad., tome II, § 106, page 451, note IV. M. Ch. Schmidt, dans sa remarquable *Histoire du Chapitre de St.-Thomas*, t. IV, IX, pages 211 à 248, édit. 1860, épuise également les trésors de son érudition à prouver que la tradition ou légende de Ste Aurélie ne serait qu'une fable ; il s'étend beaucoup sur la crédulité des premiers temps, sur le relâchement de la discipline, sur les abus, il nous entretient du mécontentement des jardiniers, non parce que une messe du matin (*frühmesse*) fondée pour eux, se disait, mais parce qu'elle ne se disait plus ou se disait irrégulièrement ; il arrive ainsi, au milieu de ces récriminations réciproques entre les jardiniers et le chapitre, jusqu'en 1510. Mais du fait de 1523 pas un mot. Il est vrai que l'auteur nous promet, page 259, un second volume; attendons.

2. *Als. illust.*, trad., t. II, § 550, p. 51.

voulu que son église et ses biens........; quant à la mémoire de la sainte, l'une des patrones de l'Alsace, ils l'ont livrée au mépris et à l'oubli, comme Martin Bucer, le doux pasteur, l'apôtre de la tolérance [1], a livré, s'il faut en croire son propre panégyriste, ses ossemens aux flammes [2]; mais la peine du talion atteindra ce profanateur; obligé de fuir sur la terre étrangère, en Angleterre, il y trouvera la mort et ses ossemens, à leur tour, exhumés de leur cercueil, par la main du bourreau, seront livrés au bûcher [3] !

L'on nous demandera sans doute si nous entendons soutenir et défendre le martyre de Ste Ursule et des onze mille vierges ; nous répondrons que le nombre des victimes pourrait avoir été exagéré, en passant, à travers les siècles, par tant de bouches et de plumes, qu'il ne faudrait pas en conclure que le martyre lui-même, réduit à des proportions plus vraisemblables, fût un mensonge détestable, pour nous servir de l'expression de Tillemont, que Schœpflin a trouvé si fort à sa guise, sans oser cependant la reproduire; nous répondrons, en d'autres termes, que nous ne voulons être ni plus ni moins crédule que l'Église elle-même, qui, en admettant le martyre de Ste Ursule et des vierges massacrées avec elle, a sagement rayé de ses martyrologes et de ses bréviaires le nombre de ses glorieuses compagnes. Grandidier et Dom Calmet [4] sont tentés de le réduire à onze et proposent de supprimer trois zéros; nous ne proposons rien, le doute sur le chiffre nous convient mieux, car la réduction elle-même, quelque fondement de

1. C'est le nom, que les protestans donnaient à Martin Bucer, voir dict. historique de Bouillet, à ce mot.

2. Voir les détails nàvrants de cette profanation, dans le remarquable et trop véridique ouvrage, intitulé : *Histoire de l'établissement du protestantisme à Strasbourg et en Alsace*, par M. le vicomte Théodore de Bussierre, IIe partie, ch. X, p. 240 et suiv. Édit., Paris, 1856.

3. Cette peine du talion fut appliquée, sous le règne de Marie, aux restes de Bucer. Voir *description du département du Bas-Rhin*, par M. Spach, p. 188. Cet auteur s'en indigne, mais il ne dit mot de la profanation de 1523. Sur ce point il se tait, comme s'est tu Schœpflin. L'histoire se serait-elle trompée, en accusant ce réformateur? Nous serions heureux de l'apprendre et de pouvoir le proclamer. Il faut être tolérant, mais juste ; il faut prêcher la paix, mais jamais aux dépens de la vérité historique.

4. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 253 à 562 et *Hist. de l'église de Strasbourg*, t, I, liv. I, p. 146, 147, 148. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, ch. V, p. 231. L'erreur sur le nombre était plus facile encore avec les chiffres romains.

probabilité qu'elle puisse offrir, est sujette à erreur, et c'est le cas peut-être de répéter ici avec le poète :

Le vrai peut quelque fois n'être pas vraisemblable.

N'oublions pas que le massacre de tant de filles innocentes doit avoir eu lieu, au milieu des horreurs de cette guerre fratricide, allumée par Attila entre les Francs d'en deçà et d'au-delà du Rhin, et que nulle époque ne put être plus féconde en atrocités: ne venons-nous pas d'en signaler un épouvantable exemple, dans cette terrible lutte, et les sanglantes représailles exercées par nos pères, en 528, dans la Thuringe germaine, n'eurent-elles pas pour mobile et pour but les atrocités de 451 et précisément un holocauste, qui, au chiffre près des femmes égorgées, rappelle le martyre[1] de Ste Ursule et de ses pieuses compagnes?

Du reste. empressons-nous de le dire, tout ce que les légendes et les auteurs, si nombreux, qui les reproduisent ou les admettent, ont rapporté des compagnes de Ste Ursule serait erroné, il ne faudrait pas en induire que Ste Aurélie ne fût qu'un mythe, un être purement imaginaire. Le lien, qui doit rattacher Ste Aurélie à Ste Ursule, n'est pas indissoluble ; la légende elle-même, qui nomme au moins deux des compagnes de Ste Ursule, ne dit pas un mot de Ste Aurélie. On s'est autorisé des prétendues révélations, qui doivent avoir été faites, en 1156, à Elisabeth, abbesse de Schœnau, et, en 1183, à un Hermann de Steinfelden[2], pour associer ces deux saintes, dont l'existence peutêtre parfaitement séparée. Ce qui est certain, c'est que le culte de Ste Aurélie est ancien, en Alsace, et que son nom se trouve déjà, au IXme siècle, inscrit dans les martyrologes, non sous la qualification de compagne de Ste Ursule, mais sous la simple dénomination de Ste Aurélie, vierge[3]. L'église, élevée sous son invocation, remonte, dans sa première construction, au 6me ou 7me siècle; le peuple se trompe moins que les savants dans le souvenir de ses bienfaiteurs, il ne dresse pas des

1. Voir ci-dessus, p. 359.

2. Ces révélations se trouvent dans l'ouvrage, déjà cité, du P. Herman Crombach, intitulé *Ursulae vindicatae*, t. II, liv. VIII, p. 719 et suiv. et liv. VII, p. 513 et suiv.

3. *Sanctae Aureliae virginis*. Sa fête est aussi placée, sous le même titre, au 15 octobre, dans les anciens auctuaires d'Usuard, surtout dans Greven et Molanus, cités par le P. Sollier, *in actis sanctorum*, t. VII, *Junii*, p. 602 et 603. Le martyrologue de Galesinus est le premier qui la nomme compagne de Ste Ursule. Voir Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. III, p. 259.

autels à une simple femme, il ne l'entoure pas de ses hommages, il ne l'implore pas, dans les calamités publiques, si elle n'a pas acquis des titres réels à son respect et à sa reconnaissance. Ceux qui ont le malheur de fouler aux pieds l'objet de pareilles croyances, pour satisfaire un vain orgueil ou un sauvage fanatisme, sont et resteront toujours, non-seulement aux yeux de la religion, mais aux yeux de la saine philosophie, de déplorables profanateurs.

Le lecteur nous pardonne, en faveur du sujet, cette digression, qui du reste tient, par des liens bien intimes, à nos annales nationales. Le caractère d'un peuple ne se peint jamais mieux que dans sa religion et dans ses croyances.

Après la retraite d'Attila et le refoulement des Francs, ses alliés, au-delà du Rhin, la Thuringe gauloise put respirer encore une fois et s'occuper de réparer ses pertes et de cicatriser ses blessures. Le roi des Huns, au lieu de reprendre le chemin de la Pannonie, obligé de quitter la Gaule, se rejeta sur l'Italie et alla porter le fer et la flamme au centre même de l'Empire. En attendant, les Francs de Mérovée purent s'étendre à leur gré et reprendre tout ce qu'avait perdu Clodion. Ils s'avancèrent donc dans la Belgique et poussèrent leurs conquêtes au moins jusqu'à la Somme [1], peut-être même jusqu'à la Seine.

Mérovée, qui a eu l'honneur de donner son nom à la première race de nos rois, mourut, en 458. Childéric, son fils, lui succéda.

Jusqu'ici nous avons suivi la version ou leçon historique, qui fait de Mérovée le fils de Clodion ; mais il règne quelque doute dans l'histoire sur ce point. Il paraît certain que ces deux princes étaient unis par les liens du sang, mais il ne l'est pas autant que ces liens fussent ceux de père et de fils. On pourrait induire de quelques textes anciens que, dans la lutte engagée entre les deux fils de Clodion ou Chlogion, pour la succession paternelle, Mérovée intervint comme tiers [2], et chercha,

1. Clodion en effet, avant sa défaite, s'était avancé jusqu'à la Somme : *civitatem Cameracum* (Cambray) *apprehendit ; in quâ paucum tempus residens, usque Suminam fluvium occuparit.* Grég. de Tours. *Hist. Franc.*, liv. II, ch. X, p. 81.

2. *De hujus stirpe (Chlogionis) quidam Merovechum regem fuisse adserunt, cujus filius Childericus.* Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, ibidem. — Sébastien Munster fait Mérovée neveu de Clodion : « les Sicambriens, dit-il, occupèrent presque toute la Gaule »Soubz son fils (à Pharamond) Clodius et son nepveu Meroueus.» V. Topographie, p. 108.

en s'assurant la protection des Romains et d'Aëtius, à se faire une part aussi et à se créer un royaume. Dans cette supposition, on pourrait admettre que ce royaume, acheté par Mérovée, au prix des services, qu'il rendait, en même temps, à l'Empire et à la Gaule, en combattant, pour eux et avec eux, contre Attila, fut, d'abord, la restitution du territoire enlevé sur Clodion, et que ses conquêtes personnelles firent le reste. Dans cette hypothèse, la Thuringe gauloise ou l'Alsace serait restée en dehors du royaume de Mérovée et aurait été, avec d'autres contrées encore, de la Gaule aussi, le partage de l'un des fils de Clodion. Ce fils de Clodion ou du moins le souverain de ce petit État aurait été Bisin, que l'histoire contemporaine appelle roi de la Thoringe ou Thuringe [1]; et alors se serait reproduit ce qui s'était vu, tant de fois, chez les Francs, qu'ils auraient eu plusieurs chefs ou rois, en même temps, comme Sunon et Marcomer, Théodomer, Pharamond, Clodion, enfin Bisin et Mérovée, tous princes issus de la même souche, mais indépendants l'un de l'autre et ne se réunissant que pour la défense de la patrie commune. Si l'on ne voulait pas accueillir cette idée, d'une division des possessions franques dans la Gaule entre Bisin et Mérovée, le premier conservant la Thuringe, le second récupérant et étendant les conquêtes de Clodion, il faudrait admettre que Grégoire de Tours, dans le même livre, à quelques lignes d'intervalle, du 10e au 12e chapitre, de la page 81 à la page 86, sans un mot d'explication, aurait donné le nom de *Thoringe* à deux pays différents, l'un situé en deçà, l'autre au-delà du Rhin. Car voici ce que le père de l'histoire franque, qui nous a montré Clodion, après avoir franchi le fleuve, s'établissant sur notre rive, dans la Thuringe, nous apprend de Bisin et de Childéric; écoutons son récit, joignons-y toutes les autres données anciennes, et demandons-nous, ensuite, si le lieu de la scène, qu'il raconte, ne fut pas la Thuringe gauloise ou l'Alsace :

Childéric fut un homme à grandes aventures, s'il en fut jamais. Encore enfant, il avait été enlevé par les Huns, et sauvé par un brave Sicambre, nommé Viomade [2], des mains de ses ravisseurs. A peine

1. *Abiens (Childericus) ergo in Thoringiam, apud regem Bisinum.* Grég. de Tours. *Hist. Franc.*, liv. II, ch. XII, p. 86.

2. Aimoin l'appelle ainsi, liv. II, ch. 7. — *Les grandes chroniques de France*, publiées par M. Paulin Paris, lui donnent le nom de Guinement, tom. I, ch. VII et VIII, p. 18 et suiv. Grégoire de Tours le désigne, mais ne le nomme pas, liv. II, ch. XII, page 83. Nous avons cru devoir donner la préférence au nom présenté par Aïmoin.

monté sur le trône, il en fut renversé par ceux mêmes, que ses grandes qualités lui avaient le plus étroitement attachés. Infiniment bien fait de sa personne et d'un cœur un peu trop tendre, il prenait de l'amour, aussi aisément, qu'il en inspirait. Il régnait sur la nation des Francs, et déshonorait leurs filles, dit Grégoire de Tours[1], et leurs femmes, ajoute le P. Daniel[2]. Ceux-ci, indignés, s'assemblèrent et prononcèrent sa déchéance[3]; ils en voulaient même à sa vie. Il fallut céder à l'orage. Childéric, laissant donc, en son royaume, son fidèle Viomade, homme aussi habile que dévoué[4], avec la mission secrète d'employer toute son intelligence à calmer les esprits des grands et à ménager une réconciliation entre le Prince et son peuple, se retira en Thuringe et se cacha chez le roi Bisin et chez la reine Basine, sa femme. Au moment du départ, Viomade avait brisé en deux un sou d'or, en avait remis une moitié à Childéric et avait gardé l'autre, en disant au roi exilé : « lorsque je t'enverrai cette moitié et que les deux parties » rapprochées reformeront exactement la pièce entière, alors tu » pourras, sans crainte, revenir. »

Childéric parti, les Francs lui donnèrent unanimement pour successeur Egidius, maître ou général de la milice romaine dans les Gaules. Ce choix bizarre avait été adroitement inspiré par Viomade, dont l'influence était grande. Il avait pressenti que les Francs ne s'accommoderaient pas longtemps d'un maître étranger. Il sut, avec non moins d'adresse, capter la confiance du nouveau roi, et faire prévaloir, dans son conseil, des mesures de tyrannie et d'exaction, qui achevèrent de dépopulariser ce prince et de le rendre odieux à la nation. En attendant, il se répandait secrètement parmi les mécontents, attisait, stimulait leur colère; puis, il venait, comme par hasard, à parler de l'ancien roi; tout en déplorant ses écarts, dont l'âge et le malheur, disait-il, devaient l'avoir bien corrigé, il rehaussait habilement ses belles qualités, établissait entre Egidius et lui une parallèle, tout à l'avantage du banni, et faisait enfin, aux dépens du présent, regretter le passé.

Egidius était dans la huitième année de son règne, en 464, lorsque

1. *Hist. des Francs*, tom. I, liv. III, p. 83.

2. *Histoire de France* du P. Daniel, préface historique, t. I, p. CXLIII.

3. L'an 459, d'après *l'Art de vérifier les dates*.

4. Guinement (Viomade) qui tant estoit ami au roy Childeric, estoit sage et plain de grant malice, disent les *Grandes chroniques de France*, tom. I. ch. VIII, p. 19.

Viomade jugea le moment venu de faire reparaître Childéric. Il lui envoya, par des messagers affidés, le signal convenu du retour, la moitié du sou d'or, dont le roi avait emporté l'autre moitié. Grande fut la joie de Childéric, quand il reçut ce message : sûr désormais de trouver tout disposé favorablement, il prit immédiatement la route de son royaume. Arrivé à mi-chemin, il manda à son loyal et fidèle ami de venir, en toute hâte, à sa rencontre. Viomade accourut en grande compagnie de barons et de leurs hommes d'armes, et se dirigea droit vers un castel, qui alors dominait la ville de Bar et lui a donné son nom [1]. Il ne fut pas nécessaire de beaucoup stimuler les bourgeois et le peuple de cette ville, pour qu'ils reçussent honorablement le roi, leur seigneur. Eux qui volontiers le firent, le reçurent à moult grande joie, et lui rendirent tous les honneurs, qu'ils purent. Le roi en fut ravi d'aise et pour prouver à cette ville sa reconnaissance, l'affranchit à toujours du tribut, qu'elle lui payait, tous les ans. Bientôt, Childéric fut entouré d'une véritable armée. Egidius voulut arrêter sa marche, mais il fut défait et obligé de fuir en sa ville de Soissons, où il demeura jusqu'à sa mort. Childéric tourna, ensuite, ses armes victorieuses contre Odoacre, roi des Saxons, le vainquit à son tour, le chassa devant lui jusqu'à Orléans, s'empara de cette ville, puis encore d'Angers, et étendit jusques là son royaume [2].

Pendant la retraite de Childéric, en Thuringe, la reine Basine avait subi l'ascendant, que ce Prince, galant et chevalier, semble avoir exercé sur toutes les femmes [3]; l'intérêt, qui s'attache au malheur, avait sans doute aussi rehaussé aux yeux de la sensible princesse les mérites de l'exilé; mais quand elle apprit sa marche triomphale vers sa capitale, ses combats, ses victoires, l'admiration, l'enthousiasme, et aussi un sentiment plus tendre et plus exalté encore, ne connurent plus de

1. *Quant il fu eumi voie, il manda Guinement (Viomade) son loïal ami qu'il lui venist à l'encontre promptement. Celui-ci vint à grant compagnie des Barons, droit à un chastel qui est appelé Bar (Barrum,* dit Aïmoin*), puis commanda aus bourgeois et au peuple de la ville que ils reçeussent le roy leur seigneur honorablement.* V. *Grandes chroniques de France*, tom. I, ch. VIII, p. 20.

2. Tout ce récit est tiré et presque copié de Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, t. I, liv. II, p. 83 et 84 et des *Grandes chroniques de France*, tom. I, ch. VII, VIII, IX, p. 170, 1 2.

3. *Car l'on disoit que il l'avoit cognue tandis que il demouroit avec son seigneur.* V. *grandes chroniques*. t. I, ch. X, p. 22, et Aïmoin, liv. I, ch. 8.

bornes chez la Reine de la Thuringe. Elle abandonna le roi Bisin, son mari et se rendit auprès du Roi des Francs : « je suis venue à toi, lui dit-elle, parce que j'apprécie tes grandes qualités et ton héroïque courage, car sache bien que, si j'avais connu, en quelque lieu que ce fût, un Prince plus accompli que toi, ni la distance, ni les fatigues, ni les mers ne m'eussent arrêtée pour aller le chercher, fût-ce même au bout du monde[1]. » Childéric, plein de joie, l'épousa. De cette union, que le paganisme légitimait[2], naquit un fils, le grand *Chlodovech*, Clovis[3].

On le voit, si l'Alsace fut réellement, comme nous n'en doutons pas, la Thuringe cis-rhénane ou gauloise, cette modeste province, non seulement aurait été le berceau de la monarchie française, mais même aurait donné à la France la mère du premier de ses rois.

A tous les argumens, que nous avons fait valoir pour expliquer comment Bisin aurait pu être roi ou duc de la Thuringe alsacienne, cette première conquête des Francs, alors que Childéric devait avoir recueilli cette province dans l'héritage de son père, Mérovée, il faut joindre un fait, historiquement établi et que Grandidier a également recueilli[4], c'est que, lors de l'expulsion de Childéric, plusieurs princes Francs, ses parents ou ses compatriotes, s'étaient emparés d'une partie de ses États. Peut-être Bisin fut-il un de ces usurpateurs de famille ou un de ces vassaux, presque les égaux de leur seigneur, capables de lutter contre leur roi, au jour de la prospérité, et aussi de le défendre et protéger, au jour de l'infortune, et alors l'hospitalité, que Bisin a donnée à Childéric, malheureux et banni, s'expliquerait facilement.

Peut-être encore Bisin fut-il quelque Prince d'outre-Rhin, qui aura profité des troubles, aux premiers jours du règne de Childéric, pour franchir le fleuve et s'établir, sur notre rive, dans la Thuringe gauloise, et alors, cette usurpation aurait été une de celles, que Clovis, plus

1. V. les *grandes chroniques de France*, t. I, ch. X, p. 23, Aimoin, *loco citato* et Grégoire de Tours, t. I, liv. II, p. 87.

2. *La prit par mariage comme païen que il estoit*, disent les *grandes chroniques*, *loc. cit.*

3. *At ille gaudens, eam sibi in congugio copulavit. Quae concipiens peperit filium, vocavitque nomen ejus Chlodovechum. Hic fuit magnus, et pugnator egregius.* V. Grég. de Tours, *Hist. Francor*, t. I, liv. II, ch. XII, p. 87.

4. V. Grandidier, *Hist. d'Als.*, t. I, liv. III, p. 287.

tard, aurait fait cesser et vengées par la victoire de Tolbiac, si déjà toutefois Childéric, revenu à fortune, ne s'était pas chargé lui-même de reconquérir cette partie, si importante, de son royaume. Ce qui semble autoriser cette supposition, c'est que, au témoignage de la plus vieille chronique Alsacienne, celle de Koenigshoven, si savamment commentée par Schilter, « Childéric, pour nous servir des expressions mêmes de l'auteur, a subjugué Argentina (Strasbourg) et toute cette contrée, *totam illam terram*[1].... » Or, quelle peut être cette contrée, dont Strasbourg est la tête ou la capitale, si ce n'est celle que limitent le Rhin et les Vosges et à l'extrémité de laquelle s'élevait le château de Clodion, le Disparg ou Dagsbourg, c'est-à-dire, la Thuringe gauloise, l'Alsace? Enlever à Bisin son royaume, même usurpé, après lui avoir enlevé son épouse, c'eût été, il est vrai, de la part de Childéric, payer d'une bien noire ingratitude la généreuse hospitalité, qu'il avait reçue de ce Prince, au temps de l'adversité et de l'exil; mais la reconnaissance est-elle toujours la vertu des nations et des rois!

Du reste, la restauration de Childéric dans cette partie de ses États ne paraît pas avoir été complète ou du moins n'aurait pas duré, car Grégoire de Tours constate que « Clovis, la dixième année de son règne, porta ses armes chez les Thuringiens et les soumit définitivement à son pouvoir[2]. »

Le Pe Daniel, dans son Histoire de France, rapprochant ces quelques lignes du livre II de Grégoire de Tours, de ce que cet historien nous rapporte, au livre III, d'une invasion sanglante et barbare, que les Thuringiens d'outre-Rhin, alors alliés d'Attila, avaient faite, en 451, dans les Gaules, sur les pas de ce conquérant, invasion dont le souvenir encore vivant, soixante et dix-sept ans après, amena de cruelles représailles, sous les fils de Clovis, en 528, attribue cette terrible irruption à Bisin, qu'il fait roi de la Thuringe transrhénane, et place l'événement, en 491, sous Clovis. Selon le Pe Daniel donc, l'expédition de Clovis aurait eu pour théâtre la Thuringe transrhénane et pour résultat la conquête de ce pays. Mais ici l'auteur confesse lui-même

1. V. Koenigshoven, *Elsassische Chronicke*, *Die Fünffte Anmerckung*, p. 483. *Hildericus filius Merovei..... Trevirem quoque et Argentinam ac totam illam terram sibi subjugavit.*

2. Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, tome 1, liv. II, p. 100, *multa bella victoriasque fecit. Nam decimo regni sui anno Thoringis bellum intulit, eosdemque suis ditionibus subjugavit.*

son embarras: il ne peut expliquer comment cette Thuringe, conquise par Clovis, se serait retrouvée aux mains des enfants de Bisin, sous les fils de Clovis [1]. Il est évident que cet écrivain est parti d'une fausse base en plaçant le royanme de Bisin au-delà du Rhin; de là sont découlées ses erreurs, ses anachronismes, dont le moindre est d'avoir fait Bisin contemporain d'Attila.

Un savant critique, l'abbé Dubos, a bien senti qu'il ne pouvait être question, au livre II de Grégoire de Tours, que d'une Thuringe gauloise et cis-Rhénane; seulement ayant adopté l'opinion que cette Thuringe était le pays de Tongres, il a fait une longue dissertation pour prouver que ce fut chez les Tongriens, que Clovis porta ses armes, la dixième année de son règne [2]. Les raisons de Dubos ne semblent pas très solides à MM. Guadet et Tarannes, traducteurs de Grégoire de Tours, et, sans se donner la peine de les discuter, résolvant la question par la question, ils pensent que Grégoire de Tours a bien réellement voulu parler, au livre II, des mêmes Thuringiens, qu'au livre III, en d'autres termes, qu'il n'y a jamais eu qu'une seule Thuringe, celle d'au-delà du Rhin [3].

Nous, nous partageons l'avis du judicieux Dubos, quand il émet la pensée qu'il s'agit ici d'une Thuringe, située sur notre rive; seulement, tandis qu'il cherche cette Thuringe, franque ou française, en Tongrie, nous, nous croyons pouvoir, avec confiance, à l'exemple de Perriciot et de Grandidier, la montrer en Alsace.

Clovis monta sur le trône, en 481. Désormais il ne sera plus question de l'empire romain, sur les bords du Rhin, que comme d'un souvenir; les Francs y régneront sans partage et toutes les immixtions momentanées d'autres souverainetés y seront considérées, par eux, comme des usurpations. Dans la Gaule proprement dite elle-même, il ne restait plus aux Romains qu'une ombre de force, restreinte encore dans de bien étroites limites : Clovis lui porta les derniers coups dans les champs de Soissons.

Pendant que ce Prince anéantissait ainsi les restes de la puissance

1. *Histoire de France* par le Pe Daniel, tome I, p. 15 et 16.

2. *Histoire critique de la monarchie française dans les Gaules*, liv. II, ch. 7, et liv. IV, ch. 2.

3. *Histoire ecclésiastique des Francs* de Grég. de Tours, trad. de Guadet et Tarannes, tome I, liv. II, p. 100, qui renvoie aux *éclaircissements et observations*, note 5, p. 433.

romaine, de ce côté, ses frontières de l'est étaient envahies par les Alémans. Vers 494 ou 496, encouragés par quelques succès, ces peuples réunirent toutes leurs forces et se croyant autant de droits que les Francs, à partager les dépouilles de l'empire, franchirent en masse le Rhin et prirent position dans l'ancienne Germanie-première, notamment dans nos contrées[1]. Clovis ne pouvait se laisser enlever ces provinces et surtout la Thuringe gauloise, l'Alsace, cette première conquête de ses pères et la clef de son royaume. Déjà, en effet, pour ce grand prince le Rhin était la limite naturelle et légitime de la France. Il résolut donc de disputer par les armes cette précieuse possession aux envahisseurs, et, se mettant à la tête de ses Francs, il marcha vers le Rhin.

Quelle que fût la rapidité de sa marche, il ne trouva pas les Alémans aussi peu préparés, qu'il l'eût désiré : ils ne l'attendirent pas dans leurs positions, ils se portèrent fièrement à sa rencontre ; le choc eut lieu, non loin des bords du fleuve[2] : il fut terrible et la lutte longue et acharnée. Les deux armées excitées, stimulées par la présence de leurs rois et par les grands intérêts, qu'elles allaient trancher, se précipitèrent l'une sur l'autre avec un égal courage, une égale furie : la devise écrite, non sur les drapeaux, mais dans tous les cœurs, était des deux côtés : la victoire ou la mort ! Pour les Francs, il s'agissait de maintenir contre leurs plus anciens rivaux la gloire de leur nom et l'intégrité de leur territoire, pour les Alémans, de sauver leur indépendance nationale, car ils prévoyaient bien que, Clovis, une fois vainqueur dans ce duel suprême entre les deux nationalités, il ne leur resterait d'autre alternative, que d'accepter sa loi ou de la subir. Cette pensée semblait doubler leurs forces et inspirer à ce peuple, naturellement intrépide, une énergie nouvelle et indomptable. Déjà les Francs fléchissaient, leurs lignes étaient rompues, la terreur se répandait dans leurs rangs; surpris par l'audace des ennemis, écrasés par le nombre, ils ne com-

1. *Contigit vero praefatum Francorum Regem Clodoveum Alemannis bellum inferre, qui tunc temporis regno suo per se potiti sunt.* Voir *Vita Sancti Vedasti episcopi Atrebatensis*, dans la collection des Bollandistes intitulée : *Acta Sanctorum*, t. I, VI *Februarii* ch. I, p. 726, et ch. II, *Alia vita Sancti Vedasti ab Alcuino emendata. ex Chesnio, Surio, variis manuscriptis.*

2. *Sed non eos ita offendit imparatos ut voluit. Nam fortissimâ collectâ manu Regi circa Rheni fluminis ripas obviaverunt.* Ibidem, p. 785, § 6.

battaient déjà plus pour la victoire et se contentaient, en reculant, de défendre leur personne et leur vie. C'en était fait d'eux, et peut-être de la monarchie française, sans une inspiration divine! Clovis est frappé d'épouvante à la vue de son armée en désordre et déjà presqu'en fuite. Dans ce danger immense, sans doute il invoque ses dieux, mais en vain! l'ennemi avance toujours. Alors, le roi reconnaissant le néant de toutes les divinités, qu'il implore, se décide à en invoquer une autre; il lève les yeux vers le ciel et s'écrie : ô Dieu de Clotilde, toi qu'elle proclame le seul et véritable Dieu, toi qu'elle sert, qu'elle adore et qu'elle prie, accorde-moi de vaincre, aujourd'hui, donne-moi cette preuve de ta puissance, et je croirai en toi, et je serai à toi pour toujours[1]! A peine a-t-il achevé ce vœu solennel, que ses troupes sentent renaître leur ardeur et leur confiance; emportées comme par un pouvoir irrésistible et surnaturel, elles se reforment et, leur roi en tête, reviennent à la charge; la terreur passe du côté des ennemis; les Alémans hésitent, reculent, se débandent; leur roi fait de vains efforts pour les rallier, il tombe lui-même atteint d'un coup mortel! A cette vue, la retraite se change en véritable déroute. Privés de leur chef, les Alémans voyant leur ruine certaine, déposent les armes et se soumettent au vainqueur, en s'écriant de toutes parts : grâce! grâce! n'achève pas l'extermination de notre peuple, car ce peuple est à toi[2]!

Clovis fit cesser, à l'instant, le carnage, et reçut, sur le champ même de bataille, le serment de ses ennemis, devenus ses sujets. De ce jour et pour longtemps, le Rhin sembla disparaître comme barrière entre les Thuringiens ou Alsaciens et les Alémans. De ce jour aussi la nationalité alémanne se perdit dans l'immense gloire de la monarchie française, en attendant qu'elle se réveillât et reprît une existence propre et séparée, sous le nom d'Allemagne.

L'Alsace et l'Alémannie furent-elles réunies sous la direction commune d'un seul duc, sorti de la glorieuse armée et sans doute de la famille même de Clovis, ou chacune des deux provinces fut-elle sou-

1. Voir Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, tome I, liv. II, p. 103 et 104, — *les Grandes chroniques de France*, tome I, ch. XVIII, p. 44 — et *Acta Sanctorum. Vita Sancti Vedasti*, tome I, ch. I et II, *loco cit.*

2. *Ne amplius, quæsumus, pereat populus, jam tui sumus.* Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, tome I, liv. II, ch. XXX, p. 109.

mise à un duc particulier? l'histoire a laissé cette question indécise[1]. Dans tous les cas, les deux peuples, réunis ou non, ne se confondirent jamais et leur attitude respective demeura, sinon hostile, au moins peu fraternelle : soit antipathie de race, soit antagonisme de voisinage, les hommes des deux rives sont plus éloignés l'un de l'autre que de la largeur du fleuve. L'Alsacien, le paysan surtout, le véritable indigène, comme s'il avait conscience de son origine semi-franque, comme s'il se souvenait que ses pères, les premiers alliés. les premiers hôtes des Francs dans les Gaules, ont combattu dans leurs rangs et partagé leur fortune et leur gloire, a toujours un peu tranché du vainqueur envers les enfants de l'antique Alémanie; et, mon Dieu! pourquoi ne pas le dire, puisque c'est un fait et qu'il ne diminue en rien le patriotisme de notre province et l'orgueil, qu'elle ressent, d'appartenir à la grande nation (elle l'a bien prouvé, elle le prouve encore sur tous les champs de bataille!) l'Alsacien se souvient aussi que ses pères ont été parmi les vainqueurs de la Gaule elle-même : interrogez-le, demandez-lui quelle espèce d'hommes se trouvent au-delà des Vosges et au-delà du Rhin, et il vous répondra, encore aujourd'hui, avec une fierté toute francique, comme les Sicambres eux-mêmes auraient pu le faire, au lendemain de leur double conquête : là ce sont les *Welches*, ici ce sont les *Schwoben*, manière peu gracieuse, dans son langage, de désigner les Gaulois d'un côté, les Souabes de l'autre.

Reconnaissant envers Dieu, de sa victoire, Clovis n'eut plus qu'une pensée, celle de tenir sa promesse : du lieu même, témoin de son triomphe, il se dirigea, sans divertir à d'autres soins, en toute hâte et par le chemin le plus court[2], vers Reims, où l'attendaient Clotilde et St. Remy.

On sait que cet illustre évêque, en répandant sur le front du royal néophyte l'onde sacrée du baptême, lui adressa ces paroles mémorables, qui durent retentir singulièrement aux oreilles surprises de Clovis et de ses Francs : « courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brisé, » brise ce que tu as adoré ! »

1. Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur cette question débattue entre les savants.

2. *Victos deindè Alemanos cum Rex in ditione cœpit, oransque ad patriam festinans, rediens ad Tullum oppidum venit.* V. *Acta Sanctorum, Vita brevior Sancti Vedastis ex Mss. Vedastinis et Andrea Chesnaeo*, § II.

L'histoire contemporaine de l'évènement ne nomme pas le lieu, où se sont entrechoquées les légions franques et les hordes alémannes; mais elle indique, d'une manière complète et indubitable, que ce lieu fut un point de la rive gauloise du Rhin, envahie par les Alémans. Le but même de Clovis fut de reprendre sur les envahisseurs cette partie de son territoire[1]. Quelle a pu être cette partie envahie? Les Alémans occupaient, en Germanie, tout le littoral droit du Rhin, depuis la source du fleuve jusqu'au Mein, c'est-à-dire, jusques vis-à-vis Mayence. Ils occupaient même les deux rives jusques vers Windisch ou la Reuss; delà, sur notre bord, ils étaient séparés des Francs par les Bourguignons jusqu'à Basle. Ils ne se trouvaient donc faire face aux Francs que depuis Basle jusqu'en vue de Mayence; c'est donc, sur ce périmètre seulement, qu'ils ont pu passer le Rhin et s'établir dans les possessions franques, disons, pour être mieux compris, dans la Gaule. En effet, s'ils avaient voulu tenter le passage, au-dessous de Mayence, ils auraient rencontré pour premier obstacle le Mein et au-delà les Francs restés en Germanie, qui certes ne les auraient pas laissés impunément violer leur territoire; en d'autres termes, il leur aurait fallu attaquer les Francs de la Germanie, leurs plus redoutables et plus anciens ennemis, et

1. Voir en effet 1° Grégoire de Tours, qui a pu receuillir ses renseignements de la bouche même des contemporains, et qui le premier de tous les historiens a parlé de la bataille; il ne dit pas où elle fut livrée (*Hist. Francor.*, t. I, liv. II, ch. XXX.) 2° Frédégaire, son abréviateur, qui n'est pas plus explicite : *cumque bellum contra Alemannos Chlodoveus Rex moveret...* (V. sa chronique, liv. IV, dans Ruinart et dans la collection de Guizot; 3° Aïmoin, qui ne donne pas plus d'indication : *tandem.... commovitur exercitus : bellumque à Francis et Alemannis, totis regnorum viribus, excitur,* (liv. I, p. 28); 4° Hicemar, qui dans la vie de St. Rémy, n'en dit pas plus : *factum est autem, bellantibus inter se Francorum scilicet exercitu et Alemannis atque Suevis, ut Ludovici exercitus nimis corrueret;...* 5° *Acta Sanctorum* (des Bollandistes) *mensis octobris*, vie de St. Waast, t. I, p. 145, où est dit, que l'action a eu lieu, non loin du Rhin, mais rien de plus : *evenit ut, quodam tempore, adversus Alemannos gentem ferocem bellaturus pergeret. Quo cum venisset ab utroque acies, et nisi obvium hostem habuisset Rheni, tam Franci quam Alemanni ad mutuam caedem inhiarunt, commisso praelio.* V. *Acta sanctorum* précités, t. I, *Februarii mensis, vita sancti Vedasti*, p. 792, et 6° enfin la biographie plus abrégée, *vita brevior*, du même St. Waast, dans la même collection, tome I, *februarii mensis*, p. 795, où l'auteur anonyme s'exprime ainsi : *contigit vero praefatum Francorum Regem Chlodoveum Alemannis bellum inferre qui tunc regno suo per se potiti sunt... Regi circa ripas Rheni fluminis obviarunt.*

leur passer sur le corps pour atteindre, de ce côté, le Rhin et le franchir, entre Mayence et Cologne. Si, au contraire, ils avaient entrepris l'attaque au-dessus de Basle, ils auraient eu affaire aux Bourguignons avant de pouvoir toucher à l'empire de Clovis. Ainsi donc, d'un côté, les Francs de la Germanie, de l'autre les Bourguignons de la Séquanie, leur fermaient l'accès dans la Gaule et les forçaient à concentrer leur invasion sur l'un des points de la frontière franque, dont ils n'étaient séparés que par le Rhin, c'est-à-dire, entre Basle et Mayence.

Et cependant la grande lutte, où Clovis à triomphé des Alémans, s'appelle encore la bataille de Tolbiac, et ce Tolbiac doit être Zulch ou Zulpich, situé à 8 lieues de Cologne, dans le Duché de Juliers et à plus d'une journée du Rhin! Ici l'erreur semble évidente, et cependant l'histoire l'a admise comme un fait acquis, comme une vérité incontestable, jusqu'au jour, où le savant Henschenius, l'un des collaborateurs, les plus éclairés et les plus sagaces des Bollandistes, non-seulement a signalé cette erreur, mais en a montré la cause. Cette cause, la voici : Grégoire de Tours, en décrivant la bataille de Vouillé, où Clovis défit les Goths et leur roi Alaric, s'énonce ainsi : « Clovis, aidé de Dieu, » remporta la victoire, Il avait avec lui comme auxiliaire Clodéric, fils » de Sigebert le boiteux (roi de Cologne). Ce Sigebert boitait d'une » blessure, qu'il avait reçue au genou, en combattant contre les Alé- » mans, près de la ville de *Tulbiac*, ou de *Dubac*[1]. » L'auteur, on le voit, ne dit pas même que Clovis assista à ce combat de Tolbiac, et encore moins à quelle date et dans quelle circonstance, il fut livré.

1. *Ipse rex Chlodovechus victoriam, Domino adjuvante, obtinuit. Habebat autem in adjutorium suum filium Sigisberti-Claudi, nomine Clodericum. Hic Sigisbertus pugnans contra Alemannos apud Tulbiacense oppidum percussus in geniculo claudicabat.* V. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, tome I, livre II, ch. XXXVII, page 125, édit. J. Guadet et N. R. Taranne. — Les éditeurs préviennent, par la *note* 4, que, d'après la leçon d'un autre manuscrit de Grégoire de Tours (*codex regius*), l'endroit, où ce combat a eu lieu, serait *Dubaciense oppidum* et non *Tulbiacense oppidum*. Ils adoptent cependant cette dernière manière d'écrire le nom et, dans leur traduction française (tome I, p. 118) l'interprètent par Tolbiac. Nous ne croyons pas devoir chicaner sur cette interprétation, dont l'exactitude pourtant ne nous semble pas irréfragable.

Ils ont traduit *Sigisberti-Claudi* par *Sigebert-Claude*, sans s'apercevoir, croyons-nous, que *Claudi* lié au nom par un trait d'union, est ici un surnom, un sobriquet, tiré de l'infirmité même, que la phrase suivante va expliquer, et doit se rendre en français par ce qu'il exprime en latin, par *boiteux*: Sigebert-le-boîteux donc.

Quelques écrivains, bien postérieurs à Grégoire de Tours, n'en ont pas moins confondu les deux actions, et c'est sur la foi de cette incroyable confusion, que le nom d'un combat, d'une rencontre peut-être, soutenu par le roi de Cologne, sur son territoire et pour le défendre, a été donné et maintenu par l'histoire à la grande lutte, où Clovis a triomphé de la nation alémanne toute entière. Une étude plus approfondie du texte même de Grégoire de Tours eût empêché la méprise; la comparaison de ce texte avec toutes les indications contemporaines ou voisines de l'évènement eût achevé la démonstration. A quel titre, dans quel intérêt le roi des Francs eût-il joint ses armes à celles du petit roi de Cologne? allait-il, par hasard, venger la querelle de ce prince contre quelques bandes alémannes? Il s'agissait d'un intérêt bien autrement grand, bien autrement national pour Clovis : Grégoire de Tours, Frédégaire et les grandes chroniques de France nous le représentent, non pas comme simple auxiliaire, mais comme partie principale, dans l'immense question, qui allait se trancher, marchant à la tête de toutes les forces de son royaume contre toutes les forces des Alémans, non pas pour dégager un principicule quelconque de leurs étreintes, mais pour arracher de leurs mains le sol même de la France, une partie notable au moins de ses propres États[1].

Sigebert-le-boiteux a régné plus de trente ans; il peut, il doit avoir été souvent en guerre avec les Alémans et plus souvent encore avec les Francs de la Germanie; il est possible qu'il ait eu à combattre l'un ou l'autre de ces peuples, à Zulch ou Tolbiac; mais ces démêlés de voisinage, ces agressions locales, dont le résultat même est resté ignoré, n'étaient pas le grand litige national, que Clovis est venu décider, sur les bords du Rhin.

Il faut donc chercher ailleurs qu'à Zulch ou Zulpich le théâtre de la glorieuse journée, qui a vu le triomphe et la conversion de ce grand roi.

Aux argumens, qui militent contre ce prétendu Tolbiac, nous joindrons une indication précieuse, qui nous est fournie par les auteurs de la vie de St. Waast et par les écrivains les plus rapprochés du fait : Clovis, disent-ils, immédiatement après la victoire, pressé d'accomplir sa promesse envers le ciel, s'est rendu, en toute hâte, *festinans*, *properans*, par conséquent par le chemin le plus direct et le plus court, à Reims.

1. Voir ci-dessus, page 375, note 1 : *regno suo per se potiti sunt*.

Or, ces autorités le constatent également, il prit par Toul[1], où il trouva St. Waast, qui, après l'avoir confirmé en sa pieuse résolution, l'accompagna dans sa course rapide jusqu'à la métropole de St. Rémy[2], en passant par Rilly et Vougise ou Vouzi[3]. Toul se trouvait donc sur le plus court chemin, que put prendre Clovis, en partant du champ de bataille, pour se rendre à la ville de Reims. Que l'on ouvre une carte géographique quelconque de l'ancienne Gaule, et l'on reconnaîtra que ce Roi, s'il a passé par Toul pour arriver plus vite à Reims, devait venir d'une direction toute opposée à celle de Tolbiac, car Tolbiac, Toul et Reims forment les trois sommets d'un triangle, dont il eût été obligé de parcourir deux des côtés[4].

Frappé de toutes ces considérations, Henschenius a ouvert l'avis que la victoire de Clovis a été remportée, en Alsace, dans les environs de Strasbourg[5]. Cette opinion, solidement motivée, a été suivie, depuis,

1. Voir ci-dessus, page 378, note 1 : FESTINANS REDIENS *ad Tullum oppidum venit, ubi sanctum agnovit Wedastum.*

2. *Hunc vero ad sanctum Remigium, Christi clarissimum sacerdotem, ad Remorum* PROPERANS *civitatem, sibi secum assumpsit....* et plus loin : *hic ad fontem vitae* FESTINANTEM *deducebat Regem.* V. *Acta sanctorum vita S. Wedasti, loc. cit.*, chapitre II, § VI et VII, p. 795; et à la p. 796 : *igitur Rex à viro Dei evangelicis apprimè imbutus doctrinis, et hoc praesenti miraculo in fide firmiter confortatus, nil moratus in viâ, nil dubians in fide, sed magnâ alacritate animi,* MAGNA FESTINATIONE ITINERIS, *sanctissimum pontificem Remigium videre* PROPERAVIT.

3. *Dum pariter pergerent quodam die venerunt in pago* VOUGISE *ad locum, qui dicitur* GRANDE-PONTE *juxta villa* RILUGIAGO *super fluvium Axonae.* Voir au même ouvrage, *Vita brevior ex mss. Vedastinis*, page 792, § III, et sur la situation, que nous donnons, entre Toul et Reims, *au pagus* VOUGISE, à GRANDE-PONTE et à RILUGIACO, la *Notitia Galliarum* d'Adrien de Valois, notamment au mot VOUGUS-VICUS.

4. Voir un fort bon *mémoire sur la bataille dite de Tolbiac*, par le traducteur de Schœpflin, M. Ravenez, mémoire couronné par l'Académie de Besançon, page 24.

5. Voici le texte même d'Henschenius : *Ita etiam in Vita priore* (S^ti Vedasti) *obvius hostis dicitur factus ad Rhenum. Circa partes Argentorato vicinas pugnam contigisse arbitramus, primo quod ab altera parte Rheni sedes Alemannorum fuerint; secundo ac potissimùm, quod cum Remos Suessionesque festinans repeteret, transierit Tullum urbem; in pagum Vongisum ad fluvium Axonam, quae loca inter Argentoratum et Rhemos interjacent. Recentiores scriptores praelium hoc assignant Tulbiaco, vulgò* Zullich, *oppido Ducatûs Julianensis, sed itinere dici à Rheno distat, et erat tum sub regno Sigiberti Regis Coloniensis, qui istic, secundum Gregorium Turonensem* (lib. II, ch. 37), *pugnans contra Alemannos percussus in geniculum claudicavit : quod in aliâ*

par les historiens les plus accrédités, notamment chez nous, par Laguille et Grandidier [1]. Une fois admis que la bataille s'est livrée dans le voisinage de Strasbourg, toutes les indications de l'histoire s'expliquent, et toutes les difficultés, les impossibilités mêmes, par nous relevées, disparaissent : Clovis aura, en allant comme en revenant, franchi les Vosges par la grande voie ouverte à toutes les armées venant de la Gaule, c'est-à-dire, par Saverne, et les Alémans auront suivi la route la plus à leur portée et tant de fois déjà pratiquée par leurs pères; ils auront passé le Rhin, en face de leurs possessions, sur divers points, entre Basle et Seltz, et le rendez-vous général aura été les grandes plaines voisines de Strasbourg. Sans doute la défaite des Alémans s'est accomplie, sur les champs mêmes, ou non loin des champs, rendus déjà célèbres par la déroute de Chnodomaire et de ses alliés, c'est-à-dire, vers Oberhausbergheim.

S'il est permis, après tant de siècles écoulés, de chercher encore à mieux préciser l'emplacement de ce glorieux trophée, nous hasarde-

hostium irruptione factum fuerit. *nec enim ad sedem regiam rediturus Clodovaeus Tullum venisset.* Telle est l'opinion de ce savant, consignée au même ouvrage, *Acta sanctorum*, t. I, *Februarii mensis*, ch. II, p. 796, note E, § V.

1. Voir Laguille, *Hist. d'Alsace*, tome I, livre IV, p. 41 et suiv. — Grandidier, *Hist. d'Alsace*, tome I, livre III, p. 290. — Le P. Bertholet, *Hist. du Duché de Luxembourg*, tome I, page 283. Le P. Barre, *Histoire générale d'Allemagne*, tome I, dissertation II, page 11 et suivant. — Le P. Jean Clée, *Acta sanctorum* (des Bollandistes), tome VII, *Septembris*, page 71. — L'abbé Godescard, *Vies des saints*, tome V. page 74 à la note, édition de 1784. — L'abbé Gheskuière, *Acta sanctorum Belgii Selecta*, tome II, page 49 — et Dom Clément, *L'art de vérifier les dates*, tome I, page 532, 3[e] édition. Schœpflin, après avoir, dans une dissertation imprimée, en 1723, sous ce titre : *De illustribus ex Clodovaei magni historia controversis*, placé le lieu de la bataille à Toul même, l'a revendiqué pour l'Alsace, dans l'une de ses œuvres oratoires en l'honneur de Louis XV, intitulée : *Panegyricus Ludovico XV, Galliarum Regi in solenni natalis regii celebratione, anno MDCCXXXIII*, où il dit : *Haec inter praecipua priscae felicitatis decora omnibus reputabit temporibus, quod in vetustissimo primorum Franciae Regum patrimonio Francica jam provincia claruit* (Alsatia). *Haec memorabilis ad omnium seculorum posteritatem pugnae Alemanicae testis, in bellicosa Clodovei familia Christianismi primordia felix conspexit* p. 8. Croira-t-on que, après un aussi emphatique hommage rendu, à travers les fumées de l'encens, à l'une des gloires de l'Alsace, Schœpflin ait encore abandonné l'opinion, par lui préconisée et portée si haut, pour adopter en définitive l'opinion ou l'erreur commune de Tolbiac? Tel est cependant son dernier mot, dans son *Alsatia illustrata*, tome I, p. 431.

rons l'avis que la, rencontre des deux armées, les Alémans à l'approche de Clovis, ayant fait un mouvement en avant, doit avoir eu lieu, non pas aux alentours mêmes d'Oberhausbergheim, mais un peu plus haut, du côté de Fessenheim, situé sur le parcours de la grande voie romaine, *Kayserstrass*[1], que suivait sans nul doute Clovis. Ce qui nous semble donner quelque consistance à cette conjecture, c'est que des débris gallo-francs, de l'époque mérovingienne la plus reculée, notamment des monnaies au coin de Strasbourg, des triens d'or ou d'électrum, contemporains au moins de Clovis, portant d'un côté *la fleur de lis*, de l'autre *le cheval libre*, heureuse alliance des deux emblèmes les plus caractéristiques des Francs et des Gaulois, ont été trouvés, avec des armes et des armures, dans cette direction[2], et que vers les mêmes

1. Voir l'excellente *carte du département du Bas-Rhin indiquant le tracé des voies romaines dans les arrondissements de Strasbourg, de Saverne et de Wissembourg*, par M. le colonel de Morlet, carte publiée, dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques*, année 1861, p. 105.

2. La découverte de ces antiquités, dans un champ de la banlieue de Fessenheim (anciennement Vessenheim), a eu lieu en 1835. Elle est notoire dans le pays. Elle m'a été affirmée par les personnes les plus dignes de foi, même par un magistrat, qui a eu en sa possession quelques unes des monnaies, notamment des sols ou tiers de sols d'or, trouvés dans cette circonstance, et dont malheureusement il s'est dessaisi, en 1837 ou 1838, en faveur d'un parent ou ami, dans la ville de Basle. Je croyais en être réduit aux renseignements de pur souvenir et cependant fort précieux, qu'avaient bien voulu me donner, sur les objets trouvés, cet honorable magistrat, et, sur la notoriété de la découverte, le respectable curé de Fessenheim, M. Bangratz, quand j'ai eu la joie de retrouver, dans quelques uns des principaux ouvrages modernes sur la Numismatique, non-seulement des attestations de cette précieuse exhumation, mais même le dessin de quelques unes au moins des monnaies découvertes. Que sont devenues les autres en fort grand nombre (celles vues par le magistrat, auquel je dois ces précieuses révélations, remplissaient la moitié au moins d'une grande tasse ou calebasse)? Que sont devenues aussi les armes ou armures, exhumées avec elles, d'après les mêmes renseignements? Que sont devenus tous ces précieux débris, tombés, m'a-t-on assuré, entre les mains de quelque brocanteur israélite? Espérons que de nouvelles investigations, peut-être même un heureux hasard, nous amèneront sur leurs traces.

Les ouvrages qui traitent de la découverte de 1835 sont les suivants :

1° Un excellent *Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg* par M. Louis Levrault, qui classe, avec raison, les pièces trouvées, à Fessenheim, à la tête des Mérovingiennes non controversées (p. 83), nous ajouterons : et non controversables. Ce fut cet ouvrage, j'aime à le consigner ici, qui le premier nous a révélé la constatation historique de la découverte ou de ses résultats, édit. Strasbourg, 1842.

lieux, s'élevait jadis un village, d'origine salique, aujourd'hui depuis

2° Le savant travail de M. le baron Aug. de Berstett, intitulé : *Versuch einer Münzgeschichte des Elsasses*, édit. Fribourg-Brisgau, 1840. L'auteur donne, à la page 51, la description de quatre des pièces trouvées à Fessenheim, et sur la planche VI, au n° 117, le dessin des deux faces de l'une d'elles.

3° La *Revue numismatique*, année 1840, où M. Cartier donne les légendes d'un cinquième triens, voir page 223.

4° *Numismatique du moyen-âge*, par Lelewel.

5° *Monnaies nationales de France*, par Combrouse, n°s 742 *a*, *b*, *c*.

Voici la description de quatre de ces pièces par M. de Berstett, à la page 51, § 1, sous ce titre : *Merovingische Triens :*

1° Pièce dessinée à la planche VI, n° 117, et qu'il reproduit d'après Combrouse 742 *a* : à l'avers STRA + OIBORD, une figure informe, on ne sait si c'est une tête d'homme ou une tête de cheval. Au revers TCI-NIPOHC. — V. au milieu d'un cercle de perles un enfant debout et les bras étendus. Grosseur 7, poids 20 gr. électrum.

2° A l'avers STRATBORC ou STRADISBVRGO, un enfant informe; au revers une croisette; grosseur 7, poids 23 gr., renvoi à Combrouse n° 742.

3° A l'avers STRADIBVG. Une tête à longs cheveux et avec une branche ou rameau; au revers une figure humaine debout, grosseur 7, poids 23 gr. pur or. Renvoi à Combrouse 742 *c*.

4° A l'avers un enfant aux bras étendus ; au revers COSRVBET. Une tête ou buste avec bras; grosseur 7, poids 1802. Renvoi aussi à Combrouse 742 *b*.

Ces trois dernières pièces, ajoute M. de Berstett, se trouvent dans ma propre collection, mais elles sont tellement striées, coupées *so zugeschnitten*, qu'il est impossible d'en déchiffrer les caractères. Toutes les quatre ont été trouvées, avec beaucoup d'autres triens mérovingiens, en 1835, près Fessenheim, non loin de Strasbourg. Pour cette raison et surtout à cause de cet enfant, que l'on y voit, on croit pouvoir les attribuer à Strasbourg, même celles où le nom de cette ville n'y apparaît pas avec une complète certitude.

M. Cartier, dans la *Revue numismatique*, 1840, p. 223, a publié, non le dessin, mais les légendes d'une cinquième pièce, provenant de la même découverte : elle porte également à l'avers, autour d'une figure ou tête à peu près méconnaissable, le mot COSRVBET et de l'autre côté STRATOIBORD.

Le magistrat, qui m'a confié ses remarques sur la découverte de Fessenheim et auquel j'ai soumis la description des quatre pièces et le dessin de la première dans l'ouvrage de M. de Berstett, m'a assuré que le plus grand nombre des pièces, qu'il a possédées ou vues, ressemblaient, par le module, la figure et la légende, à la première, c'est-à-dire, à celle portant l'enfant debout et aux bras étendus.

Ainsi ces pièces, toutes d'or pur ou d'électrum, portaient, la plupart du moins, en légende STRATOIBORD, STRATBVRC ou STRADISBVRGO, STRADIBVG, dans lesquels il est réellement impossible de ne pas reconnaître, au milieu des caractères plus ou moins barbares de l'orthographe et de la gravure mérovingiennes, le nom de Stras-

longtemps disparu, dont le nom *Himmelofesheim, Himmelotzheim*,

bourg. Les trois lettres TCI, sur la première de ces pièces, signifient peut-être, comme le conjecture M. Louis Levrault, TRIBOCCI, les Triboques. Quant aux figures, le même auteur, à la vue de quelque chose comme un enfant debout et aux bras étendus, vêtu de la saie ou tunique, s'est rappelé quelques figures debout, aussi empreintes, dit-il, sur des monnaies mérovingiennes, et il en est venu à penser au *Labro* du Donon. Les autres numismates n'ont émis absolument aucune opinion sur ce point, mais tous se sont réunis pour proclamer ces pièces, en masse, mérovingiennes et sorties de la monnaie de Strasbourg. Le nom germain de Stratbourg ou Strasbourg au lieu du nom latin d'Argentoratum, ne les a pas arrêtés, et avec raison, car, ainsi que nous l'avons déjà relevé, si l'appellation germanique de Strasbourg se rencontre pour la première fois dans l'histoire, sous la plume de Frédégaire, au 7e siècle, il ne ressort nullement de là que cette appellation fut de fraîche date, à l'époque de cet écrivain; au contraire, la mention même qu'il en fait, sans y ajouter aucun commentaire, prouve qu'elle n'avait plus rien de nouveau ni d'insolite de son temps, qu'elle avait passé dans l'usage. Cette mention est donc la meilleure preuve de l'ancienneté de la dénomination. Il est évident que le vieil Argentorat, détruit par Attila, sera sorti de ses ruines sous les proportions les plus modestes d'abord, et que, soit en souvenir des quatre passages, que s'y était frayés ce terrible conquérant, soit à cause de la situation de cette ville, à la croisière de tant de chemins, le nom de bourg ou castel des routes, *Strossburg*, dut lui être donné, dès sa renaissance, par ses reconstructeurs ou possesseurs, alors déjà tous, ou en majorité, germains. Rien d'étonnant donc que les Mérovingiens, Clovis lui-même l'aient appelé de ce nom sur leurs monnaies.

Mais revenons aux figures de la pièce n° 1, la seule dont M. de Berstett nous donne le dessin et à laqnelle ressemblaient en tout, d'après les souvenirs de l'honorable magistrat, le plus grand nombre des pièces, malheureusement perdues. Il ne nous paraît nullement démontré que cette image à la tête énorme, tout à fait en disproportion avec le corps, aux bras étendus, non vers le ciel, mais vers la terre, en forme de calice, aux pieds se relevant et s'arrondissant à l'extrémité, soit celle d'un être humain. A la simple inspection de ce dessin, nous avons cru y reconnaître *une fleur de lis*, assez semblable à celles trouvées dans le tombeau de Childéric, le père de Clovis. nous ne croyons pas nous tromper non plus en disant que la tête, empreinte sur le revers, est celle du *cheval libre*. C'eût été réunir ainsi, sur cette monnaie, l'insigne des Francs à l'insigne, le plus ordinaire, de la Gaule et surtout de la Gaule Belgique, dont l'Alsace presque toute entière fut un démembrement. On conviendra qu'une pareille alliance d'insignes sur une pièce, frappée, à Strasbourg, au nom ou en l'honneur des nouveaux dominateurs de la Gaule, eût été une habile consécration du passé et du présent, un ingénieux symbole de leur mariage ou réunion dans les mains des Francs. Nous maintenons que la découverte faite, à Fessenheim, en 1835, était l'une des plus importantes, que l'on put faire, pour la numismatique et même pour l'histoire nationales, et qu'il est vraiment déplorable de voir un pareil trésor, à l'exception de quelques uns de ses

Himmelsheim, semble rappeler un fait mémorable, providentiel, quelque miracle, quelque service signalé rendu par le ciel, *Himmel*[1].

débris, devenues encore la proie de l'étranger, échapper à l'Alsace, à laquelle il appartenait, à la France! Ceci mériterait autrement que tant de pots cassés, de l'origine la plus suspecte souvent, l'attention de nos savants de l'alsatique.

1. L'existence ancienne de ce village est constatée, dans des chartes rappelées par Schœpflin, sous le nom de *Himmelotzheim*. Nous croyons que ce nom a été mal transcrit par Schœpflin, qu'il fallait écrire *Himmelofesheim* et que c'est par suite de cette erreur que l'illustre historiographe qualifie le village d'inconnu, *vicus ignotus*. V. *Als. illust.*, tome II, § CCCXLVII, page 193. L'existence de ce village sous sa dénomination la plus ancienne d'*Himmelofesheim* est rendue certaine par un titre de 1276, appartenant au chapitre de St. Thomas. V. l'*Histoire de ce chapitre* par M. Ch. Schmidt, l. IV, ch. VII, p. 91, note 2. Il serait à désirer, disons-le en passant, que cette intéressante histoire, fort bien traitée par son auteur, reçût un second volume. Le nom, qui a survécu dans les souvenirs du pays, est *Himmelsheim*. Ce village était situé à la distance d'un kilomètre environ, à l'est de Fessenheim, jadis *Vesenhaim*. Voir la carte de Laguille. Sans doute après la destruction du village et de sa primitive église, s'est élevée sur leur emplacement une modeste chapelle, dédiée à Ste Marguerite. Un champ, voisin de cette chapelle, se nomme, encore aujourd'hui, ou du moins son canton rural, *Himmelsheimerfeld*, champ d'Himmelsheim.

Ce village, ainsi que plusieurs environnants, dépendait d'une cour colongère; son nom *Himmelofesheim*, dont l'orthographe plus régulière ou plus moderne serait *Himmelhofsheim*, cour de Himmelsheim, l'annonce suffisamment. Or, la cour colongère, cette espèce de tribunal, composé de colons ou tenanciers, présidé par le seigneur ou son représentant et près duquel l'initiative de la vindicte publique et privée était réservée à un officier particulier, *fürsprecher*, *le parleur pour tous*, première et rustique ébauche des deux institutions judiciaires, dont nous sommes, avec raison, si fiers, aujourd'hui, le jury et le ministère public, est de création franque ou salique. Cette cour colongère, où le seigneur n'avait que la présidence et les vassaux la majorité et par conséquent la décision, l'*imperium*, cette assemblée délibérante, image en raccourci des *Malles* ou *Mahlbergen*, ces grandes assises nationales germaniques, s'est appelée en latin *curia dominicalis*, *curtis domini*, cour seigneuriale, comme si le seigneur y eût été tout. J'aime mieux son appellation germaine et primitive *Dinghof*, de *Ding*, *Dinck*, *Thing*, de la même famille que *Dunken*, *Tungen*, *Thingen* ou *Dingen* de la loi salique, *judicium*, *jugement*, *juger*, ou cette autre appellation *Selhof* de *Sel*, *Salica*, *Salien*, et de *Hof*, cour, dans la double signification de *curia* et de *curtis (mallus seu locus consilii*, dit Schilter), parce qu'elles peignent mieux cette réunion délibérante, aussi libre, dans le principe, que les forêts au milieu desquelles elle a pris naissance, ce conseil patriarchal et pourtant souverain, siégeant en plein vent, sous le ciel, *sub dio*, dans une cour de ferme ou en rase campagne. Clovis, pour récompenser les vainqueurs, en faisant entre ses *leudes* le partage de la suzeraineté

longtemps disparu, dont le nom *Himmelofesheim, Himmelotzheim,*

bourg. Les trois lettres TCI, sur la première de ces pièces, signifient peut-être, comme le conjecture M. Louis Levrault, TRIBOCCI, les Triboques. Quant aux figures, le même auteur, à la vue de quelque chose comme un enfant debout et aux bras étendus, vêtu de la saie ou tunique, s'est rappelé quelques figures debout, aussi empreintes, dit-il, sur des monnaies mérovingiennes, et il en est venu à penser au *Labro* du Donon. Les autres numismates n'ont émis absolument aucune opinion sur ce point, mais tous se sont réunis pour proclamer ces pièces, en masse, mérovingiennes et sorties de la monnaie de Strasbourg. Le nom germain de Stratbourg ou Strasbourg au lieu du nom latin d'Argentoratum, ne les a pas arrêtés, et avec raison, car, ainsi que nous l'avons déjà relevé, si l'appellation germanique de Strasbourg se rencontre pour la première fois dans l'histoire, sous la plume de Frédégaire, au 7e siècle, il ne ressort nullement de là que cette appellation fut de fraîche date, à l'époque de cet écrivain; au contraire, la mention même qu'il en fait, sans y ajouter aucun commentaire, prouve qu'elle n'avait plus rien de nouveau ni d'insolite de son temps, qu'elle avait passé dans l'usage. Cette mention est donc la meilleure preuve de l'ancienneté de la dénomination. Il est évident que le vieil Argentorat, détruit par Attila, sera sorti de ses ruines sous les proportions les plus modestes d'abord, et que, soit en souvenir des quatre passages, que s'y était frayés ce terrible conquérant, soit à cause de la situation de cette ville, à la croisière de tant de chemins, le nom de bourg ou castel des routes, *Strossburg*, dut lui être donné, dès sa renaissance, par ses reconstructeurs ou possesseurs, alors déjà tous, ou en majorité, germains. Rien d'étonnant donc que les Mérovingiens, Clovis lui-même l'aient appelé de ce nom sur leurs monnaies.

Mais revenons aux figures de la pièce n° 1, la seule dont M. de Berstett nous donne le dessin et à laquelle ressemblaient en tout, d'après les souvenirs de l'honorable magistrat, le plus grand nombre des pièces, malheureusement perdues. Il ne nous paraît nullement démontré que cette image à la tête énorme, tout à fait en disproportion avec le corps, aux bras étendus, non vers le ciel, mais vers la terre, en forme de calice, aux pieds se relevant et s'arrondissant à l'extrémité, soit celle d'un être humain. A la simple inspection de ce dessin, nous avons cru y reconnaître *une fleur de lis*, assez semblable à celles trouvées dans le tombeau de Childéric, le père de Clovis. nous ne croyons pas nous tromper non plus en disant que la tête, empreinte sur le revers, est celle du *cheval libre*. C'eût été réunir ainsi, sur cette monnaie, l'insigne des Francs à l'insigne, le plus ordinaire, de la Gaule et surtout de la Gaule Belgique, dont l'Alsace presque toute entière fut un démembrement. On conviendra qu'une pareille alliance d'insignes sur une pièce, frappée, à Strasbourg, au nom ou en l'honneur des nouveaux dominateurs de la Gaule, eût été une habile consécration du passé et du présent, un ingénieux symbole de leur mariage ou réunion dans les mains des Francs. Nous maintenons que la découverte faite, à Fessenheim, en 1835, était l'une des plus importantes, que l'on put faire, pour la numismatique et même pour l'histoire nationales, et qu'il est vraiment déplorable de voir un pareil trésor, à l'exception de quelques uns de ses

Himmelsheim, semble rappeler un fait mémorable, providentiel, quelque miracle, quelque service signalé rendu par le ciel, *Himmel*[1].

débris, devenues encore la proie de l'étranger, échapper à l'Alsace, à laquelle il appartenait, à la France ! Ceci mériterait autrement que tant de pots cassés, de l'origine la plus suspecte souvent, l'attention de nos savants de l'alsatique.

1. L'existence ancienne de ce village est constatée, dans des chartes rappelées par Schœpflin, sous le nom de *Himmelotzheim*. Nous croyons que ce nom a été mal transcrit par Schœpflin, qu'il fallait écrire *Himmelofesheim* et que c'est par suite de cette erreur que l'illustre historiographe qualifie le village d'inconnu, *vicus ignotus*. V. *Als. illust.*, tome II, § CCCXLVII, page 193. L'existence de ce village sous sa dénomination la plus ancienne d'*Himmelofesheim* est rendue certaine par un titre de 1276, appartenant au chapitre de St. Thomas. V. l'*Histoire de ce chapitre* par M. Ch. Schmidt, l. IV, ch. VII, p. 91, note 2. Il serait à désirer, disons-le en passant, que cette intéressante histoire, fort bien traitée par son auteur, reçût un second volume. Le nom, qui a survécu dans les souvenirs du pays, est *Himmelsheim*. Ce village était situé à la distance d'un kilomètre environ, à l'est de Fessenheim, jadis *Vesenhaim*. Voir la carte de Laguille. Sans doute après la destruction du village et de sa primitive église, s'est élevée sur leur emplacement une modeste chapelle, dédiée à Ste Marguerite. Un champ, voisin de cette chapelle, se nomme, encore aujourd'hui, ou du moins son canton rural, *Himmelsheimerfeld*, champ d'Himmelsheim.

Ce village, ainsi que plusieurs environnants, dépendait d'une cour colongère ; son nom *Himmelofesheim*, dont l'orthographe plus régulière ou plus moderne serait *Himmelhofsheim*, cour de Himmelsheim, l'annonce suffisamment. Or, la cour colongère, cette espèce de tribunal, composé de colons ou tenanciers, présidé par le seigneur ou son représentant et près duquel l'initiative de la vindicte publique et privée était réservée à un officier particulier, *fursprecher*, *le parleur pour tous*, première et rustique ébauche des deux institutions judiciaires, dont nous sommes, avec raison, si fiers, aujourd'hui, le jury et le ministère public, est de création franque ou salique. Cette cour colongère, où le seigneur n'avait que la présidence et les vassaux la majorité et par conséquent la décision, l'*imperium*, cette assemblée délibérante, image en raccourci des *Malles* ou *Mahlbergen*, ces grandes assises nationales germaniques, s'est appelée en latin *curia dominicalis*, *curtis domini*, cour seigneuriale, comme si le seigneur y eût été tout. J'aime mieux son appellation germaine et primitive *Dinghof*, de *Ding*, *Dinck*, *Thing*, de la même famille que *Dunken*, *Tungen*, *Thingen* ou *Dingen* de la loi salique, *judicium*, *jugement*, *juger*, ou cette autre appellation *Selhof* de *Sel*, *Salica*, *Salien*, et de *Hof*, cour, dans la double signification de *curia* et de *curtis (mallus seu locus consilii*, dit Schilter), parce qu'elles peignent mieux cette réunion délibérante, aussi libre, dans le principe, que les forêts au milieu desquelles elle a pris naissance, ce conseil patriarchal et pourtant souverain, siégeant en plein vent, sous le ciel, *sub dio*, dans une cour de ferme ou en rase campagne. Clovis, pour récompenser les vainqueurs, en faisant entre ses *leudes* le partage de la suzeraineté

Une dernière considération milite en faveur de l'Alsace et surtout de l'Alsace inférieure, c'est que nulle province n'a été plus favorisée par Clovis : ce prince semble avoir voulu prouver à cette contrée une sympathie, une reconnaissance particulière, en y consacrant, par le premier monument chrétien, sorti de ses mains, le souvenir de sa conversion et de sa victoire. Ce fut lui, en effet, qui jeta, en 510, sur les ruines d'un temple payen les premiers fondements de la cathédrale de Strasbourg[1], comme pour annoncer, par ce témoignage éclatant de sa

ou suprématie domaniale des terres conquises ou reconquises, aura commencé sans doute par leur distribuer le champ de sa victoire et les lieux les plus à sa portée ; et c'est pour cela que la fréquence des terres saliques à Fessenheim, Hinmelsheim et les villages de tout le périmètre compris entre les Vosges et le Rhin, entre la Brusche et la Zorn, peut être considérée comme une preuve de plus que l'on est bien là sur le théâtre de cette grande lutte. Nulle part en France il n'existe plus de terres saliques qu'en Alsace et nulle part en Alsace plus que dans cette partie là. Scherz, dans son *Glossaire germanique*, aux mots *Ding* et *Hof*, emprunte ses principales citations ou exemples à l'Alsace. Le savant Besold signale aussi cette fréquence des terres saliques dans notre province et déplore, non pas l'institution elle-même, mais les abus féodaux, qui, selon lui, en ont découlé, quand il dit : « ces cours seigneuriales assez et trop connues des habitants de l'Alsace ! *In Alsatia tam superiori quam inferiori receptae sunt curiae dominicales, ac satis superque illius incolis cognitae !* V. *Thesaurus practicus*. V° *Ding*, page 192. Voir aussi sur la colonge et les terres saliques, qui en sont à peu près inséparables, l'*Histoire du chapitre de St.-Thomas*, par M. Schmidt, pages 66 et suiv. et le remarquable ouvrage, que vient de faire paraître M. L. A. Burckhardt, de Basle, sous ce titre : *Die Hofrödel von Dinghöfen* et le précieux contingent de *rotules colongers*, que l'un de nos compatriotes, M. Stoffel, modeste mais bien utile collaborateur de J. Grimm, a apporté aux *Weisthümer* de ce savant. Ces rotules forment le IV° tome de cet ouvrage, si justement renommé; et cette œuvre non moins précieuse, intitulée : *Alterthümer des deutschen Reichs und Rechts*, par Zœpfl, et quelques travaux dus à des Alsaciens ou à d'autres, à Cretzmayer, à Dürr, à Rehm. Nous nous réservons de revenir sur cette matière, dans le chapitre suivant, en traitant de la législation francque en Alsace. Nous démontrerons là, nous l'espérons et nous sommes heureux de trouver une occasion de le constater, pour nous assurer la propriété de nos idées, que non seulement notre province a reçu le premier établissement des Francs, mais encore a servi de siège à l'une au moins des trois grandes assemblées nationales ou *Malbergen*, d'où est sortie la loi salique, ce que nous résumons dans ces deux propositions : « *l'Alsace a été le berceau de la » monarchie française et l'un des trois berceaux de la loi salique.* »

1. Les anciens annalistes d'Alsace et des pays voisins disent, en termes formels, que Clovis fit élever, en 510, l'église cathédrale de Strasbourg, et en cela, ajoute Grandidier, ils ne disent rien que de très-croyable, V. son *Histoire de l'Église de Strasbourg*, tom. I,

piété, dit l'historien de l'Église gallicane, sa foi aux peuples de la Germanie et les inviter à l'embrasser[1]. Ce fut donc sur notre sol que le fondateur de la monarchie française se déclara, pour la première fois, à la face des nations, le soutien, le défenseur du dogme catholique et mérita, pour lui et pour ses successeurs, ce titre à jamais glorieux, de *Roi très-chrétien*[2].

Il est encore un document historique à consigner dans nos annales comme une preuve de plus que la plus grande gloire de Clovis s'est accomplie sur notre territoire. La première donation que ce Prince, au sortir des ondes du baptême, a faite à l'église, fut prise sur la terre d'Alsace. Il voulut sans doute, dans une pieuse et touchante pensée, que les ministres du ciel reçussent les prémices de cette conquête due au ciel. Le roi, devenu chrétien, donna en effet à St. Rémy deux manses ou villages, que, dans son langage encore à demi-barbare, il appela, par amour du saint prélat et en l'honneur de son titre, *Piscofesheim* ou *Biscofesheim*, la demeure de l'évêque. Qui n'a reconnu là les deux *Bischoffsheim* de notre Bas-Rhin? St. Rémy, à son tour, comme pour perpétuer au bienfait sa destination première et le restituer, avec usure même, à la province, à laquelle le royal donateur l'avait emprunté, semble avoir voulu, sous la réserve d'une faible redevance pour le luminaire du temple et le vin du sacrifice, au profit de sa chère et sainte héritière, la cathédrale de Reims, disposer en faveur du diocèse de Strasbourg, restauré par ses soins, non-seulement des deux

p. 154 et suiv., et les auteurs, qu'il cite : Kœnigshoven, *in Chronica Mss.* chap. 4, pages 232 et 274. — *Antiquus Galliae regum Laterculus apud Schilter ad Chronicon Kœnigshovii*, p. 483. Gebwiller, *in Panegyr. Carolinâ*, p. 31. — Beatus Rhenanus, liv. 2. *Rerum Germanicarum*, p. 91, *édit. primae*, et p. 173, *édit. secundae*.—Jodocus Coccius, *in Dagoberto rege*, p. 40 — Wimpheling, *de Episcopis argentinensibus*, p. 40 — Bruschius, *de Episc. Germaniae*, p. 54 — Schadaeus, *Münster-Buchlein*, p. 6 — Crusius, *Annales suevicae*, t. I, l. 8, part. I, p. 215 — Andreas Goldmayer, *Strasburg. Chronic.* par. 2, p. 12 — Matthaeus Merian, *in Topographia Alsatiae*, p. 52 — Schilter, *in observatione nord ad Kœnigshovium*, p. 649 — Schœpflin, *in illustribus de Clodoraeo controversiis*, § 14, p. 16 — Laguille, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 201, etc.

1. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tom. II, p. 243, 244.

2. « Seul de tous les Princes du monde, dit l'illustre évêque de Meaux, Bossuet, il » soutint la foi catholique, et mérita le titre de très-chrétien à ses successeurs. » Voir, *Discours sur l'Histoire universelle*, I[re] partie, p. 103, édit. 1750, citation empruntée à Grandidier, *loc. cit.*

villas à lui données, mais même de tous les domaines acquis par lui, de ses propres deniers, sur les deux versants des Vosges, en deçà et au-delà du Rhin, dans l'Austrie ou Thuringe gauloise, c'est-à-dire, en Alsace[1]. Cette restitution, il est vrai, n'est pas rappelée dans le

1. Le testament de St. Rémy ne nous est parvenu qu'avec des lacunes regrettables. Il en existe une entre autres, à l'endroit même, que nous voulons citer. Voici ce passage : après avoir affecté deux villas ou villages, Blombay et d'Aubigny, à la sustentation des clercs de l'Église de Reims, *in alimoniis Clericorum Remensis Ecclesiae communiter deputentur*, le testateur continue ainsi : *Quibus etiam Berna ex episcopis, quae peculiaris praedecessoribus meis esse solebat*....... (ici lacune) *cum duabus villis, quas Ludoricus à me sacro baptismatis fonte susceptus, amore nominis mei*, PISCOFESHEIM *sua lingua vocatis, mihi tradidit, sive cum Coslo et Gleni, vel omnibus silvis, pratis, pascuis, quaecumque per diversos ministros in Vosago, infra, circum et extra, tam ultra quam citra Rhenum, praetio dato comparari, picem annuatim ministret, cunctisque locis regularibus, tam à me, quam ab antecessoribus meis ordinandis, pro necessitate locorum, ad vascula vinaria componenda annuatim distribuat.*

Plus loin, il affecte au luminaire de l'Église de Reims et du lieu, où devra reposer son corps, des domaines, donnés non à lui, mais à l'Église même de Reims, en Septimanie, en Aquitaine, ainsi que, ajoute-t-il, les villas de l'Austrie ou Thuringe. S'adressant à sa très sainte héritière, l'Église de Reims, il dit : *sanctissima hœres mea : Res etiam quas saepe dictus Rex, piissimus Princeps, tibi in Septimania et Aquitania concessit, et eas quae in Provincia Benedictus quidam, cujus filiam mihi ab Alarico missam, gratiâ Spiritûs sancti, per impositionem manûs meae peccatricis, non solum a diabolicae fraudis vinculo, sed ab inferis revocari, ad usum luminis tui et loci ubi corpus meum jacuerit, continuatim desservire praecipio, villasque in* AUSTRIA SIVE TORINGA. Par ces derniers mots *Austria ou Toringa*, variantes évidemment l'une de l'autre, St. Rémy n'a pu indiquer qu'une Austrie ou Thuringe située dans la Gaule, car la Thuringe germaine n'appartenait pas encore à la France, et certes il ne pouvait affecter au service du luminaire d'une église française des redevances à fournir par des biens situés, non-seulement hors du royaume, mais en pays ennemi et encore barbare.

On le voit, dans cette disposition, St. Rémy se confond avec son église et il crée ou plutôt continue des affectations de redevances, sur des terres, dont il n'est pas démontré, qu'il fût encore propriétaire. Il aurait pu, emporté par la libéralité, s'être dessaisi, de son vivant, de la propriété de ces biens, en faveur des églises, auxquelles ils auraient été enlevés pour lui être donnés, ou même en faveur des pauvres, et n'en avoir réservé que la faible prestation en nature, destinée encore au luminaire du temple et au vin du sacrifice, et, dans son testament, il n'aurait fait que rappeler cette réserve usufructuaire et ordonner sa continuation.

On acceptera cette version plus facilement, quand on aura lu la disposition suivante, dont nous donnerons la traduction :

testament du saint évêque, mais de ce silence même on peut induire qu'elle avait été consommée, de son vivant. Dans tous les cas, que les deux Bischoffsheim aient été rendus au diocèse de Strasbourg par St. Rémy ou que, par la volonté de l'un de ses successeurs, ils aient fait retour à ce diocèse, toujours est-il qu'ils figurent, l'un au moins d'entre eux, dans les cartulaires épiscopaux, à la tête des plus anciens fiefs de l'évêché [1]. La pensée de Clovis a été dignement interprétée et

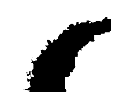
« A l'égard des villages, que mon seigneur, d'illustre mémoire, le roi Clovis, que j'ai tenu sur les saints fonts de baptême, m'a donnés en propre, lorsque, païen encore, il ne connaissait pas le vrai Dieu, je les ai consacrés aux lieux les plus pauvres, de peur qu'il ne crût, infidèle qu'il était, que je fusse trop attaché aux choses de ce monde et moins occupé de son salut que des biens temporels. Il a admiré ma conduite, et a consenti, avec bonté et générosité, tant avant qu'après son baptême, que j'intercédasse en faveur de tous ceux qui souffraient.

» Comme il a reconnu que, de tous les évêques de la Gaule, c'est moi qui ai travaillé le plus à la conversion des Francs, Dieu m'a donné tant de crédit auprès de lui, et la vertu divine, par la grâce du St.-Esprit, a fait opérer par moi, pauvre pécheur, tant de miracles pour le salut des Francs, que le roi a non-seulement restitué à toutes les Églises du royaume ce qu'on leur avait enlevé, mais encore en a enrichi beaucoup d'autres de son bien propre, par un effet gratuit de sa libéralité. Quant à moi, ajoute saint Rémy, je n'ai voulu accepter, pour l'Église de Reims, pas même un pied de terre, jusqu'à ce qu'il eût accompli cette restitution à toutes les Églises. »

Nulle Église ne devait avoir plus souffert que celle de Strasbourg, pendant la longue occupation de cette ville par les Alémans, tous encore païens, au témoignage d'Agathias. Elle n'avait plus même de pasteur, et la meilleure preuve de la vacance du siège, c'est ce nom même de *Biscofe sheim*, demeure de l'évêque, appliqué par Clovis aux deux domaines, qu'il donnait à St. Rémy, à un prélat étranger, à l'Alsace. Une pareille donation, faite à la porte, pour ainsi dire, de l'ancienne métropole alsacienne, eût été un sanglant outrage à l'adresse de son chef, si ce chef avait existé. Les restitutions, les réparations ont donc dû commencer par ce diocèse, témoin de la victoire et de la conversion du roi, et depuis trop longtemps anéanti. Nous reviendrons sur ce point aussi, dans le chapitre suivant.

V. le testament de St. Rémy, dans Brisson, *Formulae*, liv. VII, p. 675. Aubert le Mire. *Codex donationum piarum*, *inter ejus opera diplomatica*, tome I, page 2 et suiv. Le Cointe, *Annales ecclesiast. Francorum*, tome I, page 407, V. aussi texte et traduction, mais en se méfiant un peu des appréciations du traducteur sur la situation des lieux, l'*Histoire de l'Église de Reims*, de Flodoard, traduite par M. Lejeune, professeur au Lycée de cette ville, et publiée, en 1854, par l'Académie de Reims, p. 112 et suiv. V. enfin et surtout le *Mémoire* de Perreciot, p. 310 et suiv. dans l'*Histoire d'Alsace* de Grandidier, tome I, p. 318 et suiv.

1. Bischevisheim, dit Schœpflin, *pagum hunc indicat diploma Dagobertinum Eccle-*



remplie. L'on ne peut douter, en effet, que l'acte de libéralité du vainqueur de Tolbiac n'ait été un souvenir de sa victoire et de sa conversion, et qu'il n'ait voulu, par une pieuse gratitude, faire hommage à l'Église d'une portion du pays, témoin de son double triomphe, d'une parcelle peut-être du champ de bataille lui-même.

Quelles destinées magnifiques que celles de notre belle et héroïque province! Née soldat, par sa position et par ses instincts, son existence a été, longtemps, la guerre et les combats, et cependant, de bonne heure, elle sut, sous l'égide de ses armes, cultiver les arts de la paix : gauloise, romaine, francque, elle était déjà célèbre par son agriculture, et, ce que l'on sait moins, par son industrie ; les institutions agricoles et industrielles les plus libérales et les plus vantées ont vu le jour, ou se sont développées, dans son sein. Fille de la Gaule et de la Germanie, elle a tressailli la première aux étreintes de ces deux grandes nationalités, qui ont fait la France; oui, l'Alsace est bien l'antique Thuringe, le véritable berceau de la monarchie française. Et que d'autres gloires encore accumulées sur ce coin de terre, si gracieusement jeté entre le Rhin et les Vosges! chacune de ses plaines est un champ de bataille fameux. Ici César a triomphé d'Arioviste, là Gratien, plus loin Julien ont arraché la Gaule à l'invasion alémanne; sur notre ciel s'est dessinée la croix miraculeuse, l'étoile de Constantin, et nos pères, pressés dans les rangs de son armée ou témoins du prodige, ont pu recueillir et entendre de la bouche de ce grand Prince le serment solennel, qu'il a fait, pour l'empire et pour lui, d'être chrétien. Ce n'était pas assez et sur notre sol encore devait s'accomplir l'une

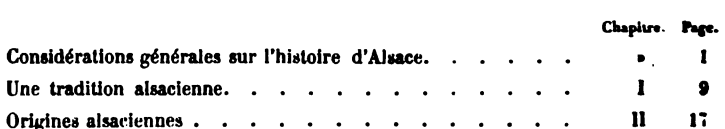
siae argentinensis, apud Coccium et in Kœnigshovii Chroni. latin. Mss. Il ajoute : *in testamento sancti Remigii Rhemensium antistitis, vocatu* PISCOFESHEIM, et il avait la pensée qu'il s'agit ici du Bischoffsheim voisin de Rosheim, *caput ejus fuisse videtur vicus* BISCHEM, *haud procul ad oppido* BERSA, propre ROSHEMIUM. Puis, il rappelle que ces deux localités, c'est-à-dire, les deux BISCHOFFSHEIM *am Saum* et *am Berg* et sans doute *Bersa* Bersch se présentent ensemble, dans une charte d'Henri, évêque de Strasbourg pour les moines de Baumgarten non loin de Bernardswiller ou *Bernardswiller im-loch* canton de Barr, au pied de l'Ungersberg, monastere de l'ordre de Citeaux, fondé par Cunon, évêque de Strasbourg, en 1125, dit M. Bacquol, charte datée de l'an MCLXXXVII. Enfin Schœpflin fait remarquer que l'un au moins de ces villages fit partie du Comté de Kircheim, selon la charte de Dagobert, Kircheim, qui s'est appelé, nous l'avons déjà constaté, *Tronia* et *Pagus Th[illegible]ingorum*, nom qui ressemble tant à *Pagus Thoringorum* V. *Als. Ill.*, tome I, page 643.

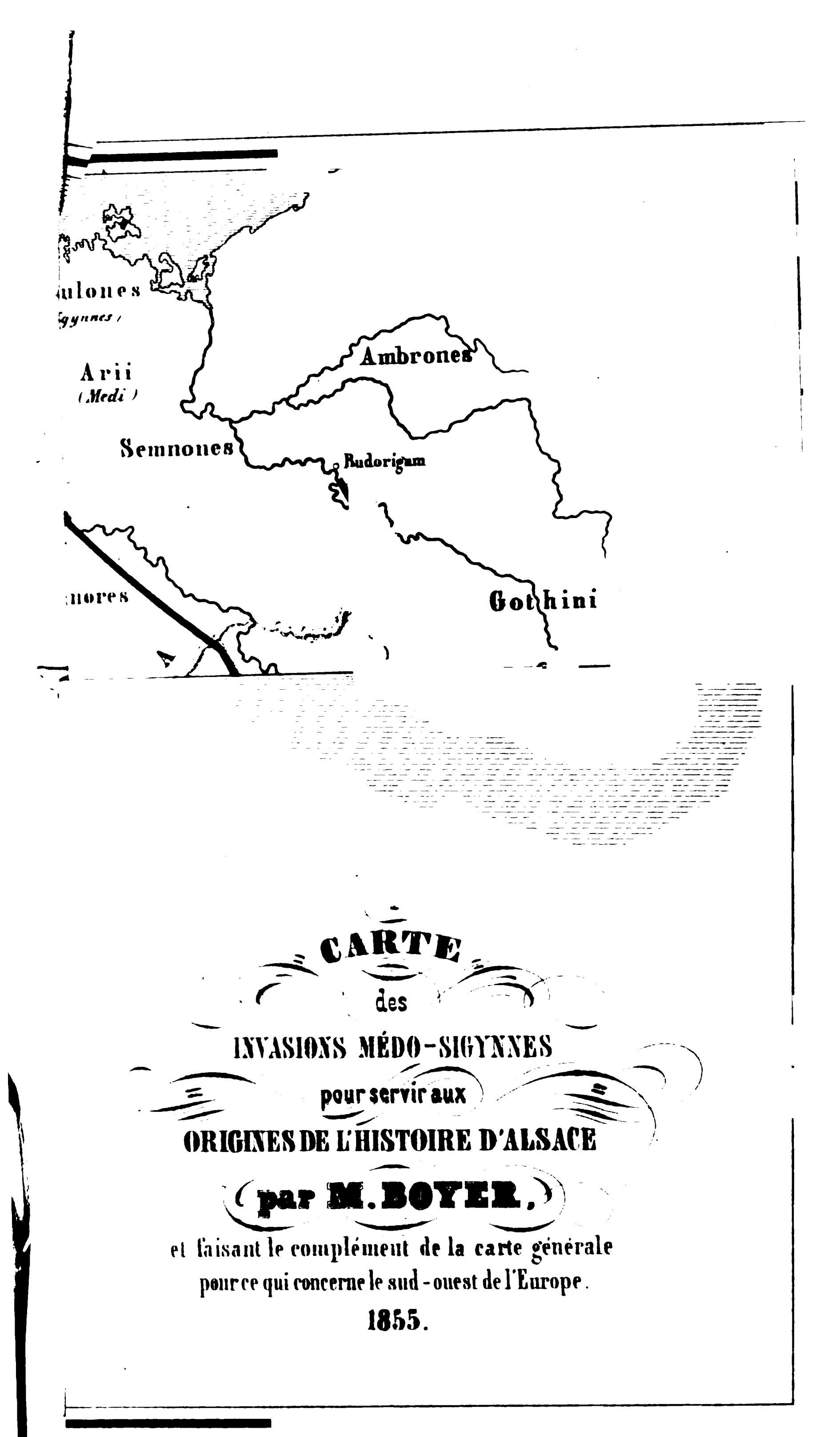
des plus grandes journées, certes la plus heureuse, des fastes militaires et historiques de la monarchie naissante, la conversion et la victoire de Clovis. Notre généreuse contrée n'a pas été seulement le théâtre ou le prix de tant de trophées, elle peut, à bon droit, revendiquer une part dans ces triomphes, car ses belliqueux enfants combattaient à côté des vainqueurs. Alsace, ô ma douce patrie, nous sommes à peine arrivés au tiers de ta brillante course, et déjà, sur ton front, se pressent plus de palmes, plus de lauriers, qu'il n'en faudrait, pour tresser à vingt provinces, la plus glorieuse des couronnes triomphales !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

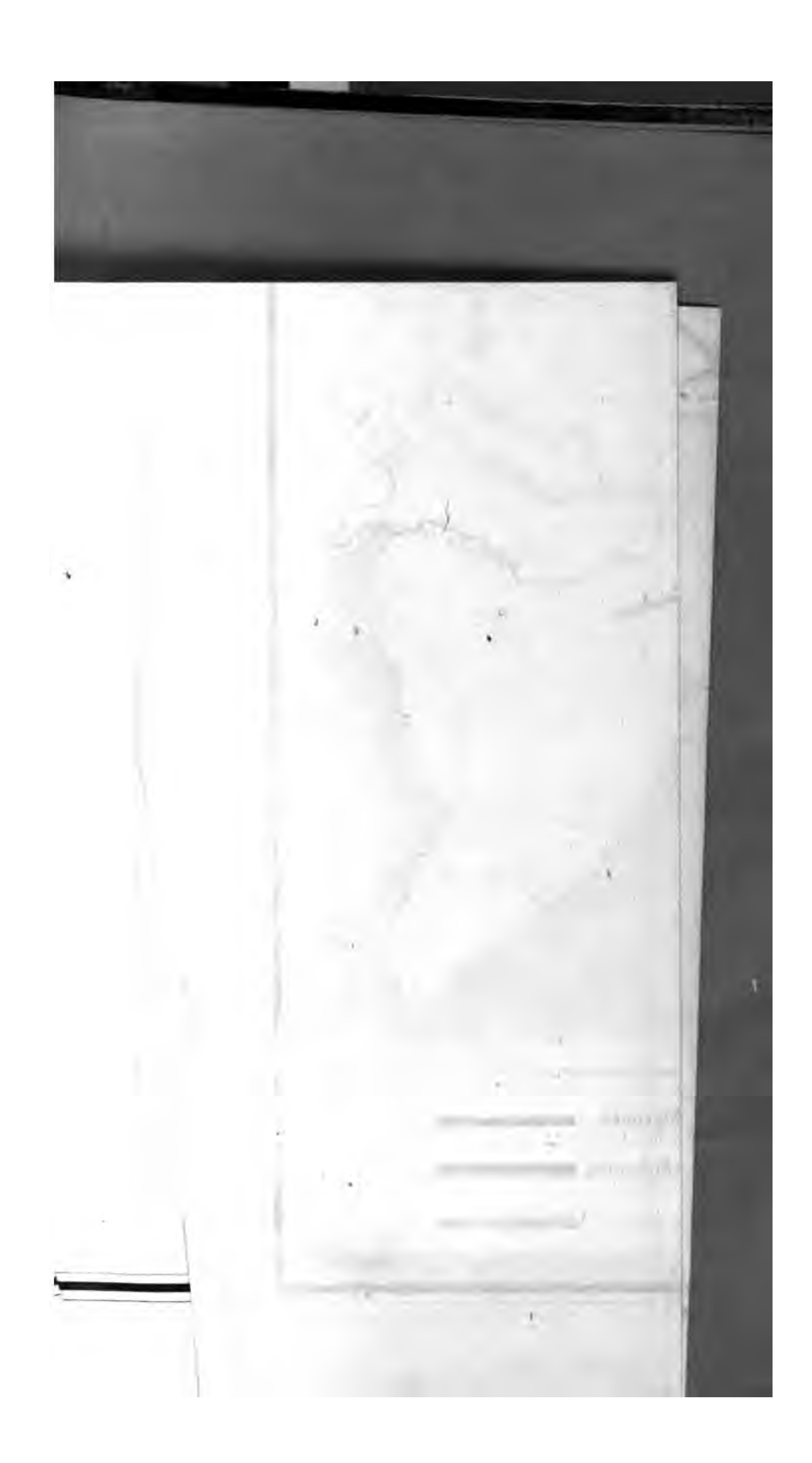
CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.





CARTE
des
INVASIONS MÉDO-SIGYNNES
pour servir aux
ORIGINES DE L'HISTOIRE D'ALSACE
(par M. BOYER.)
et faisant le complément de la carte générale
pour ce qui concerne le sud-ouest de l'Europe.
1855.

Lith. de Ve Berger-Levrault & à Stra



Or, ces autorités le constatent également, il prit par Toul[1], où il trouva St. Waast, qui, après l'avoir confirmé en sa pieuse résolution, l'accompagna dans sa course rapide jusqu'à la métropole de St. Rémy[2], en passant par Rilly et Vougise ou Vouzi[3]. Toul se trouvait donc sur le plus court chemin, que put prendre Clovis, en partant du champ de bataille, pour se rendre à la ville de Reims. Que l'on ouvre une carte géographique quelconque de l'ancienne Gaule, et l'on reconnaîtra que ce Roi, s'il a passé par Toul pour arriver plus vite à Reims, devait venir d'une direction toute opposée à celle de Tolbiac, car Tolbiac, Toul et Reims forment les trois sommets d'un triangle, dont il eût été obligé de parcourir deux des côtés[4].

Frappé de toutes ces considérations, Henschenius a ouvert l'avis que la victoire de Clovis a été remportée, en Alsace, dans les environs de Strasbourg[5]. Cette opinion, solidement motivée, a été suivie, depuis,

1. Voir ci-dessus, page 378, note 1 : FESTINANS REDIENS *ad Tullum oppidum venit, ubi sanctum agnovit Wedastum.*

2. *Hunc vero ad sanctum Remigium, Christi clarissimum sacerdotem, ad Remorum* PROPERANS *civitatem, sibi secum assumpsit....* et plus loin : *hic ad fontem vitae* FESTINANTEM *deducebat Regem.* V. *Acta sanctorum vita S. Wedasti, loc. cit.*, chapitre II, § VI et VII, p. 795; et à la p. 796 : *igitur Rex à viro Dei evangelicis apprimè imbutus doctrinis, et hoc praesenti miraculo in fide firmiter confortatus, nil moratus in viâ, nil dubians in fide, sed magnâ alacritate animi,* MAGNA FESTINATIONE ITINERIS, *sanctissimum pontificem Remigium videre* PROPERAVIT.

3. *Dum pariter pergerent quodam die venerunt in pago* VOUGISE *ad locum, qui dicitur* GRANDE-PONTE *juxta villa* RILUGIACO *super fluvium Axonae.* Voir au même ouvrage, *Vita brevior ex mss. Vedastinis*, page 792, § III, et sur la situation, que nous donnons, entre Toul et Reims, *au pagus* VOUGISE, à GRANDE-PONTE et à RILUGIACO, la *Notitia Galliarum* d'Adrien de Valois, notamment au mot VOUGUS-VICUS.

4. Voir un fort bon *mémoire sur la bataille dite de Tolbiac*, par le traducteur de Schœpflin, M. Ravenez, mémoire couronné par l'Académie de Besançon, page 24.

5. Voici le texte même d'Henschenius : *Ita etiam in Vita priore* (St Vedasti) *obvius hostis dicitur factus ad Rhenum. Circa partes Argentorato vicinas pugnam contigisse arbitramus, primo quod ab altera parte Rheni sedes Alemannorum fuerint; secundo ac potissimùm, quod cum Remos Suessionesque festinans repeteret, transierit Tullum urbem; in pagum Vongisum ad fluvium Axonam, quae loca inter Argentoratum et Rhemos interjacent. Recentiores scriptores praelium hoc assignant Tulbiaco, vulgò* Zullich, *oppido Ducatûs Julianensis, sed itinere diei à Rheno distat, et erat tum sub regno Sigiberti Regis Coloniensis, qui istic, secundum Gregorium Turonensem* (lib. II, ch. 37), *pugnans contra Alemannos percussus in geniculum claudicavit : quod in aliâ*



par les historiens les plus accrédités, notamment chez nous, par Laguille et Grandidier [1]. Une fois admis que la bataille s'est livrée dans le voisinage de Strasbourg, toutes les indications de l'histoire s'expliquent, et toutes les difficultés, les impossibilités mêmes, par nous relevées, disparaissent : Clovis aura, en allant comme en revenant, franchi les Vosges par la grande voie ouverte à toutes les armées venant de la Gaule, c'est-à-dire, par Saverne, et les Alémans auront suivi la route la plus à leur portée et tant de fois déjà pratiquée par leurs pères; ils auront passé le Rhin, en face de leurs possessions, sur divers points, entre Basle et Seltz, et le rendez-vous général aura été les grandes plaines voisines de Strasbourg. Sans doute la défaite des Alémans s'est accomplie, sur les champs mêmes, ou non loin des champs, rendus déjà célèbres par la déroute de Chnodomaire et de ses alliés, c'est-à-dire, vers Oberhausbergheim.

S'il est permis, après tant de siècles écoulés, de chercher encore à mieux préciser l'emplacement de ce glorieux trophée, nous hasarde-

hostium irruptione factum fuerit. nec enim ad sedem regiam rediturus Clodovaeus Tullum venisset. Telle est l'opinion de ce savant, consignée au même ouvrage, *Acta sanctorum*, t. I, *Februarii mensis*, ch. II, p. 796, note E, § V.

1. Voir Laguille, *Hist. d'Alsace*, tome I, livre IV, p. 41 et suiv. — Grandidier, *Hist. d'Alsace*, tome I, livre III, p. 290. — Le P. Bertholet, *Hist. du Duché de Luxembourg*, tome I, page 283. Le P. Barre, *Histoire générale d'Allemagne*, tome I, dissertation II, page 11 et suivant. — Le P. Jean Clée, *Acta sanctorum* (des Bollandistes), tome VII, *Septembris*, page 71. — L'abbé Godescard, *Vies des saints*, tome V, page 74 à la note, édition de 1784. — L'abbé Gheskuière, *Acta sanctorum Belgii Selecta*, tome II, page 49 — et Dom Clément, *L'art de vérifier les dates*, tome I, page 532, 3e édition. Schœpflin, après avoir, dans une dissertation imprimée, en 1723, sous ce titre : *De illustribus ex Clodovaei magni historia controversis*, placé le lieu de la bataille à Toul même, l'a revendiqué pour l'Alsace, dans l'une de ses œuvres oratoires en l'honneur de Louis XV, intitulée : *Panegyricus Ludovico XV, Galliarum Regi in solenni natalis regii celebratione, anno MDCCXXXIII*, où il dit : *Haec inter praecipua priscae felicitatis decora omnibus reputabit temporibus, quod in vetustissimo primorum Franciae Regum patrimonio Francica jam provincia claruit* (Alsatia). *Haec memorabilis ad omnium seculorum posteritatem pugnae Alemanicae testis, in bellicosa Clodovei familia Christianismi primordia felix conspexit* p. 8. Croira-t-on que, après un aussi emphatique hommage rendu, à travers les fumées de l'encens, à l'une des gloires de l'Alsace, Schœpflin ait encore abandonné l'opinion, par lui préconisée et portée si haut, pour adopter en définitive l'opinion ou l'erreur commune de Tolbiac? Tel est cependant son dernier mot, dans son *Alsatia illustrata*, tome I, p. 431.

rons l'avis que la, rencontre des deux armées, les Alémans à l'approche de Clovis, ayant fait un mouvement en avant, doit avoir eu lieu, non pas aux alentours mêmes d'Oberhausbergheim, mais un peu plus haut, du côté de Fessenheim, situé sur le parcours de la grande voie romaine, *Kayserstrass*[1], que suivait sans nul doute Clovis. Ce qui nous semble donner quelque consistance à cette conjecture, c'est que des débris gallo-francs, de l'époque mérovingienne la plus reculée, notamment des monnaies au coin de Strasbourg, des triens d'or ou d'électrum, contemporains au moins de Clovis, portant d'un côté *la fleur de lis*, de l'autre *le cheval libre*, heureuse alliance des deux emblêmes les plus caractéristiques des Francs et des Gaulois, ont été trouvés, avec des armes et des armures, dans cette direction[2], et que vers les mêmes

1. Voir l'excellente *carte du département du Bas-Rhin indiquant le tracé des voies romaines dans les arrondissements de Strasbourg, de Saverne et de Wissembourg*, par M. le colonel de Morlet, carte publiée, dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques*, année 1861, p. 105.

2. La découverte de ces antiquités, dans un champ de la banlieue de Fessenheim (anciennement Vessenheim), a eu lieu en 1835. Elle est notoire dans le pays. Elle m'a été affirmée par les personnes les plus dignes de foi, même par un magistrat, qui a eu en sa possession quelques unes des monnaies, notamment des sols ou tiers de sols d'or, trouvés dans cette circonstance, et dont malheureusement il s'est dessaisi, en 1837 ou 1838, en faveur d'un parent ou ami, dans la ville de Basle. Je croyais en être réduit aux renseignements de pur souvenir et cependant fort précieux, qu'avaient bien voulu me donner, sur les objets trouvés, cet honorable magistrat, et, sur la notoriété de la découverte, le respectable curé de Fessenheim, M. Bangratz, quand j'ai eu la joie de retrouver, dans quelques uns des principaux ouvrages modernes sur la Numismatique, non-seulement des attestations de cette précieuse exhumation, mais même le dessin de quelques unes au moins des monnaies découvertes. Que sont devenues les autres en fort grand nombre (celles vues par le magistrat, auquel je dois ces précieuses révélations, remplissaient la moitié au moins d'une grande tasse ou calebasse)? Que sont devenues aussi les armes ou armures, exhumées avec elles, d'après les mêmes renseignements? Que sont devenus tous ces précieux débris, tombés, m'a-t-on assuré, entre les mains de quelque brocanteur israëlite? Espérons que de nouvelles investigations, peut-être même un heureux hasard, nous amèneront sur leurs traces.

Les ouvrages qui traitent de la découverte de 1835 sont les suivants :

1° Un excellent *Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg* par M. Louis Levrault, qui classe, avec raison, les pièces trouvées, à Fessenheim, à la tête des Mérovingiennes non controversées (p. 83), nous ajouterons : et non controversables. Ce fut cet ouvrage, j'aime à le consigner ici, qui le premier nous a révélé la constatation historique de la découverte ou de ses résultats, édit. Strasbourg, 1842.

lieux, s'élevait jadis un village, d'origine salique, aujourd'hui depuis

2° Le savant travail de M. le baron Aug. de Berstett, intitulé : *Versuch einer Münzgeschichte des Elsasses*, édit. Fribourg-Brisgau, 1840. L'auteur donne, à la page 51, la description de quatre des pièces trouvées à Fessenheim, et sur la planche VI, au n° 117, le dessin des deux faces de l'une d'elles.

3° La *Revue numismatique*, année 1840, où M. Cartier donne les légendes d'un cinquième triens, voir page 223.

4° *Numismatique du moyen-âge*, par Lelewel.

5° *Monnaies nationales de France*, par Combrouse, n°s 742 *a*, *b*, *c*.

Voici la description de quatre de ces pièces par M. de Berstett, à la page 51, § 1, sous ce titre : *Merovingische Triens :*

1° Pièce dessinée à la planche VI, n° 117, et qu'il reproduit d'après Combrouse 742 *a* : à l'avers STRA + OIBORD, une figure informe, on ne sait si c'est une tête d'homme ou une tête de cheval. Au revers TCI-NIPOHC. — V. au milieu d'un cercle de perles un enfant debout et les bras étendus. Grosseur 7, poids 20 gr. électrum.

2° A l'avers STRATBORC ou STRADISBVRGO, un enfant informe; au revers une croisette; grosseur 7, poids 23 gr., renvoi à Combrouse n° 742.

3° A l'avers STRADIBVG. Une tête à longs cheveux et avec une branche ou rameau ; au revers une figure humaine debout, grosseur 7, poids 23 gr. pur or. Renvoi à Combrouse 742 *c*.

4° A l'avers un enfant aux bras étendus ; au revers COSRVBET. Une tête ou buste avec bras; grosseur 7, poids 1802. Renvoi aussi à Combrouse 742 *b*.

Ces trois dernières pièces, ajoute M. de Berstett, se trouvent dans ma propre collection, mais elles sont tellement striées, coupées *so zugeschnitten*, qu'il est impossible d'en déchiffrer les caractères. Toutes les quatre ont été trouvées, avec beaucoup d'autres triens mérovingiens, en 1835, près Fessenheim, non loin de Strasbourg. Pour cette raison et surtout à cause de cet enfant, que l'on y voit, on croit pouvoir les attribuer à Strasbourg, même celles où le nom de cette ville n'y apparaît pas avec une complète certitude.

M. Cartier, dans la *Revue numismatique*, 1840, p. 223, a publié, non le dessin, mais les légendes d'une cinquième pièce, provenant de la même découverte : elle porte également à l'avers, autour d'une figure ou tête à peu près méconnaissable, le mot COSRVBET et de l'autre côté STRATOIBORD.

Le magistrat, qui m'a confié ses remarques sur la découverte de Fessenheim et auquel j'ai soumis la description des quatre pièces et le dessin de la première dans l'ouvrage de M. de Berstett, m'a assuré que le plus grand nombre des pièces, qu'il a possédées ou vues, ressemblaient, par le module, la figure et la légende, à la première, c'est-à-dire, à celle portant l'enfant debout et aux bras étendus.

Ainsi ces pièces, toutes d'or pur ou d'électrum, portaient, la plupart du moins, en légende STRATOIBORD, STRATBVRC ou STRADISBVRGO, STRADIBVG, dans lesquels il est réellement impossible de ne pas reconnaître, au milieu des caractères plus ou moins barbares de l'orthographe et de la gravure mérovingiennes, le nom de Stras-

[illegible]

[illegible] sont celle d'un être humain. À la simple inspection de ce dessin, nous avons cru y reconnaître une *fleur de lis*, assez semblable à celles trouvées dans le tombeau de Childéric, le père de Clovis. nous ne croyons pas nous tromper non plus en disant que la tête, empreinte sur le revers, est celle du cheval libre. C'eût été réunir ainsi, sur cette monnaie, l'insigne des Francs à l'insigne, le plus ordinaire, de la Gaule et surtout de la Gaule Belgique, dont l'Alsace presque toute entière fut un démembrement. On conviendra qu'une pareille alliance d'insignes sur une pièce, frappée, à Strasbourg, au nom ou en l'honneur des nouveaux dominateurs de la Gaule, eût été une habile consécration du passé et du présent, un ingénieux symbole de leur mariage ou réunion dans les mains des Francs. Nous maintenons que la découverte faite, à Fessenheim, en 1835 était l'une des plus importantes, que l'on put faire, pour la numismatique et même pour l'histoire nationales. et qu'il est vraiment déplorable de voir un pareil trésor, à l'exception de quelques uns de ses

Himmelsheim, semble rappeler un fait mémorable, providentiel, quelque miracle, quelque service signalé rendu par le ciel, *Himmel*[1].

débris, devenues encore la proie de l'étranger, échapper à l'Alsace, à laquelle il appartenait, à la France ! Ceci mériterait autrement que tant de pots cassés, de l'origine la plus suspecte souvent, l'attention de nos savants de l'alsatique.

1. L'existence ancienne de ce village est constatée, dans des chartes rappelées par Schœpflin, sous le nom de *Himmelotzheim*. Nous croyons que ce nom a été mal transcrit par Schœpflin, qu'il fallait écrire *Himmelofesheim* et que c'est par suite de cette erreur que l'illustre historiographe qualifie le village d'inconnu, *vicus ignotus*. V. *Als. illust.*, tome II, § CCCXLVII, page 193. L'existence de ce village sous sa dénomination la plus ancienne d'*Himmelofesheim* est rendue certaine par un titre de 1276, appartenant au chapitre de St. Thomas. V. l'*Histoire de ce chapitre* par M. Ch. Schmidt, l. IV, ch. VII, p. 91, note 2. Il serait à désirer, disons-le en passant, que cette intéressante histoire, fort bien traitée par son auteur, reçût un second volume. Le nom, qui a survécu dans les souvenirs du pays, est *Himmelsheim*. Ce village était situé à la distance d'un kilomètre environ, à l'est de Fessenheim, jadis *Vesenhaim*. Voir la carte de Laguille. Sans doute après la destruction du village et de sa primitive église, s'est élevée sur leur emplacement une modeste chapelle, dédiée à Ste Marguerite. Un champ, voisin de cette chapelle, se nomme, encore aujourd'hui, ou du moins son canton rural, *Himmelsheimerfeld*, champ d'Himmelsheim.

Ce village, ainsi que plusieurs environnants, dépendait d'une cour colongère ; son nom *Himmelofesheim*, dont l'orthographe plus régulière ou plus moderne serait *Himmelhofsheim*, cour de Himmelsheim, l'annonce suffisamment. Or, la cour colongère, cette espèce de tribunal, composé de colons ou tenanciers, présidé par le seigneur ou son représentant et près duquel l'initiative de la vindicte publique et privée était réservée à un officier particulier, *fürsprecher*, *le parleur pour tous*, première et rustique ébauche des deux institutions judiciaires, dont nous sommes, avec raison, si fiers, aujourd'hui, le jury et le ministère public, est de création franque ou salique. Cette cour colongère, où le seigneur n'avait que la présidence et les vassaux la majorité et par conséquent la décision, l'*imperium*, cette assemblée délibérante, image en raccourci des *Malles* ou *Mahlbergen*, ces grandes assises nationales germaniques, s'est appelée en latin *curia dominicalis*, *curtis domini*, cour seigneuriale, comme si le seigneur y eût été tout. J'aime mieux son appellation germaine et primitive *Dinghof*, de *Ding*, *Dinck*, *Thing*, de la même famille que *Dunken*, *Tungen*, *Thingen* ou *Dingen* de la loi salique, *judicium, jugement, juger*, ou cette autre appellation *Selhof* de *Sel*, *Salica*, *Salien*, et de *Hof*, cour, dans la double signification de *curia* et de *curtis (mallus seu locus consilii*, dit Schilter), parce qu'elles peignent mieux cette réunion délibérante, aussi libre, dans le principe, que les forêts au milieu desquelles elle a pris naissance, ce conseil patriarchal et pourtant souverain, siégeant en plein vent, sous le ciel, *sub dio*, dans une cour de ferme ou en rase campagne. Clovis, pour récompenser les vainqueurs, en faisant entre ses *leudes* le partage de la suzeraineté

Une dernière considération milite en faveur de l'Alsace et surtout de l'Alsace inférieure, c'est que nulle province n'a été plus favorisée par Clovis : ce prince semble avoir voulu prouver à cette contrée une sympathie, une reconnaissance particulière, en y consacrant, par le premier monument chrétien, sorti de ses mains, le souvenir de sa conversion et de sa victoire. Ce fut lui, en effet, qui jeta, en 510, sur les ruines d'un temple payen les premiers fondements de la cathédrale de Strasbourg[1], comme pour annoncer, par ce témoignage éclatant de sa

ou suprématie domaniale des terres conquises ou reconquises, aura commencé sans doute par leur distribuer le champ de sa victoire et les lieux les plus à sa portée ; et c'est pour cela que la fréquence des terres saliques à Fessenheim, Himmelsheim et les villages de tout le périmètre compris entre les Vosges et le Rhin, entre la Brusche et la Zorn, peut être considérée comme une preuve de plus que l'on est bien là sur le théâtre de cette grande lutte. Nulle part en France il n'existe plus de terres saliques qu'en Alsace et nulle part en Alsace plus que dans cette partie là. Scherz, dans son *Glossaire germanique*, aux mots *Ding* et *Hof*, emprunte ses principales citations ou exemples à l'Alsace. Le savant Besold signale aussi cette fréquence des terres saliques dans notre province et déplore, non pas l'institution elle-même, mais les abus féodaux, qui, selon lui, en ont découlé, quand il dit : « ces cours seigneuriales assez et trop connues des habitants de l'Alsace ! *In Alsatia tam superiori quam inferiori receptae sunt curiae dominicales, ac satis superque illius incolis cognitae !* V. *Thesaurus practicus*, V° *Ding*, page 192. Voir aussi sur la colonge et les terres saliques, qui en sont à peu près inséparables, l'*Histoire du chapitre de St.-Thomas*, par M. Schmidt, pages 66 et suiv. et le remarquable ouvrage, que vient de faire paraître M. L. A. Burckhardt, de Basle, sous ce titre : *Die Hofrödel von Dinghöfen* et le précieux contingent de *rotules colongers*, que l'un de nos compatriotes, M. Stoffel, modeste mais bien utile collaborateur de J. Grimm, a apporté aux *Weisthümer* de ce savant. Ces rotules forment le IV° tome de cet ouvrage, si justement renommé ; et cette œuvre non moins précieuse, intitulée : *Alterthümer des deutschen Reichs und Rechts*, par Zœpfl, et quelques travaux dus à des Alsaciens ou à d'autres, à Gretzmayer, à Dürr, à Rehm. Nous nous réservons de revenir sur cette matière, dans le chapitre suivant, en traitant de la législation francque en Alsace. Nous démontrerons là, nous l'espérons et nous sommes heureux de trouver une occasion de le constater, pour nous assurer la propriété de nos idées, que non seulement notre province a reçu le premier établissement des Francs, mais encore a servi de siège à l'une au moins des trois grandes assemblées nationales ou *Malbergen*, d'où est sortie la loi salique, ce que nous résumons dans ces deux propositions : « *l'Alsace a été le berceau de la » monarchie française et l'un des trois berceaux de la loi salique.* »

1. Les anciens annalistes d'Alsace et des pays voisins disent, en termes formels, que Clovis fit élever, en 510, l'église cathédrale de Strasbourg, et en cela, ajoute Grandidier, ils ne disent rien que de très-croyable, V. son *Histoire de l'Église de Strasbourg*, tom. I,

piété, dit l'historien de l'Église gallicane, sa foi aux peuples de la Germanie et les inviter à l'embrasser[1]. Ce fut donc sur notre sol que le fondateur de la monarchie française se déclara, pour la première fois, à la face des nations, le soutien, le défenseur du dogme catholique et mérita, pour lui et pour ses successeurs, ce titre à jamais glorieux, de *Roi très-chrétien*[2].

Il est encore un document historique à consigner dans nos annales comme une preuve de plus que la plus grande gloire de Clovis s'est accomplie sur notre territoire. La première donation que ce Prince, au sortir des ondes du baptême, a faite à l'église, fut prise sur la terre d'Alsace. Il voulut sans doute, dans une pieuse et touchante pensée, que les ministres du ciel reçussent les prémices de cette conquête due au ciel. Le roi, devenu chrétien, donna en effet à St. Rémy deux manses ou villages, que, dans son langage encore à demi-barbare, il appela, par amour du saint prélat et en l'honneur de son titre, *Piscofesheim* ou *Biscofesheim*, la demeure de l'évêque. Qui n'a reconnu là les deux *Bischoffsheim* de notre Bas-Rhin? St. Rémy, à son tour, comme pour perpétuer au bienfait sa destination première et le restituer, avec usure même, à la province, à laquelle le royal donateur l'avait emprunté, semble avoir voulu, sous la réserve d'une faible redevance pour le luminaire du temple et le vin du sacrifice, au profit de sa chère et sainte héritière, la cathédrale de Reims, disposer en faveur du diocèse de Strasbourg, restauré par ses soins, non-seulement des deux

p. 154 et suiv., et les auteurs, qu'il cite : Kœnigshoven, *in Chronica Mss.* chap. 4, pages 232 et 274. — *Antiquus Galliae regum Laterculus apud Schilter ad Chronicon Kœnigshovii*, p. 483. Gebwiller, *in Panegyr. Carolind*, p. 31. — Beatus Rhenanus, liv. 2. *Rerum Germanicarum*, p. 91, *édit. primae*, et p. 173, *édit. secundae*.—Jodocus Coccius, *in Dagoberto rege*, p. 40 — Wimpheling, *de Episcopis argentinensibus*, p. 40 — Bruschius, *de Episc. Germaniae*, p. 54 — Schadaeus, *Münster-Buchlein*, p. 6 — Crusius, *Annales suevicae*, t. I, l. 8, part. I, p. 215 — Andreas Goldmayer, *Strasburg. Chronic.* par. 2, p. 12 — Matthaeus Merian, *in Topographia Alsatiae*, p. 52 — Schilter, *in observatione nord ad Kœnigshovium*, p. 649 — Schœpflin, *in illustribus de Clodoraeo controversiis.* § 14, p. 16 — Laguille, *Hist. d'Als.*, t. I, p. 201, etc.

1. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tom. II, p. 243, 244.

2. « Seul de tous les Princes du monde, dit l'illustre évêque de Meaux, Bossuet, il » soutint la foi catholique, et mérita le titre de très-chrétien à ses successeurs. » Voir, *Discours sur l'Histoire universelle*, 1re partie, p. 103, édit. 1750, citation empruntée à Grandidier, *loc. cit.*

villas à lui données, mais même de tous les domaines acquis par lui, de ses propres deniers, sur les deux versants des Vosges, en deçà et au-delà du Rhin, dans l'Austrie ou Thuringe gauloise, c'est-à-dire, en Alsace[1]. Cette restitution, il est vrai, n'est pas rappelée dans le

1. Le testament de St. Rémy ne nous est parvenu qu'avec des lacunes regrettables. Il en existe une entre autres, à l'endroit même, que nous voulons citer. Voici ce passage : après avoir affecté deux villas ou villages, Blombay et d'Aubigny, à la sustentation des clercs de l'Église de Reims, *in alimoniis Clericorum Remensis Ecclesiae communiter deputentur*, le testateur continue ainsi : *Quibus etiam Berna ex episcopis, quae peculiaris praedecessoribus meis esse solebat*....... ici lacune *cum duabus villis, quas Ludovicus à me sacro baptismatis fonte susceptus, amore nominis mei,* PISCOFESHEIM *sua lingua vocatis, mihi tradidit, sive cum Coslo et Gleni, vel omnibus silvis, pratis, pascuis, quaecumque per diversos ministros in Vosago, infra, circum et extra, tam ultra quam citra Rhenum, praetio dato comparavi, picem annuatim ministret, cunctisque locis regularibus, tam à me, quam ab antecessoribus meis ordinandis, pro necessitate locorum, ad vascula vinaria componenda annuatim distribuat.*

Plus loin, il affecte au luminaire de l'Église de Reims et du lieu, où devra reposer son corps, des domaines, donnés non à lui, mais à l'Église même de Reims, en Septimanie, en Aquitaine, ainsi que, ajoute-t-il, les villas de l'Austrie ou Thuringe. S'adressant à sa très sainte héritière, l'Église de Reims, il dit : *sanctissima hæres mea : Res etiam quas saepe dictus Rex, piissimus Princeps, tibi in Septimania et Aquitania concessit, et eas quae in Provincia Benedictus quidam, cujus filiam mihi ab Alarico missam, gratiâ Spiritûs sancti, per impositionem manûs meae peccatricis, non solum a diabolicae fraudis vinculo, sed ab inferis revocari, ad usum luminis tui et loci ubi corpus meum jacuerit, continuatim desservire praecipio, villasque in* AUSTRIA SIVE TORINGA. Par ces derniers mots *Austria ou Toringa*, variantes évidemment l'une de l'autre, St. Rémy n'a pu indiquer qu'une Austrie ou Thuringe située dans la Gaule, car la Thuringe germaine n'appartenait pas encore à la France, et certes il ne pouvait affecter au service du luminaire d'une église française des redevances à fournir par des biens situés, non-seulement hors du royaume, mais en pays ennemi et encore barbare.

On le voit, dans cette disposition, St. Rémy se confond avec son église et il crée ou plutôt continue des affectations de redevances, sur des terres, dont il n'est pas démontré, qu'il fût encore propriétaire. Il aurait pu, emporté par la libéralité, s'être dessaisi, de son vivant, de la propriété de ces biens, en faveur des églises, auxquelles ils auraient été enlevés pour lui être donnés, ou même en faveur des pauvres, et n'en avoir réservé que la faible prestation en nature, destinée encore au luminaire du temple et au vin du sacrifice, et, dans son testament, il n'aurait fait que rappeler cette réserve usufructuaire et ordonner sa continuation.

On acceptera cette version plus facilement, quand on aura lu la disposition suivante, dont nous donnerons la traduction :

testament du saint évêque, mais de ce silence même on peut induire qu'elle avait été consommée, de son vivant. Dans tous les cas, que les deux Bischoffsheim aient été rendus au diocèse de Strasbourg par St. Rémy ou que, par la volonté de l'un de ses successeurs, ils aient fait retour à ce diocèse, toujours est-il qu'ils figurent, l'un au moins d'entre eux, dans les cartulaires épiscopaux, à la tête des plus anciens fiefs de l'évêché[1]. La pensée de Clovis a été dignement interprétée et

« A l'égard des villages, que mon seigneur, d'illustre mémoire, le roi Clovis, que j'ai tenu sur les saints fonts de baptême, m'a donnés en propre, lorsque, païen encore, il ne connaissait pas le vrai Dieu, je les ai consacrés aux lieux les plus pauvres, de peur qu'il ne crût, infidèle qu'il était, que je fusse trop attaché aux choses de ce monde et moins occupé de son salut que des biens temporels. Il a admiré ma conduite, et a consenti, avec bonté et générosité, tant avant qu'après son baptême, que j'intercédasse en faveur de tous ceux qui souffraient.

» Comme il a reconnu que, de tous les évêques de la Gaule, c'est moi qui ai travaillé le plus à la conversion des Francs, Dieu m'a donné tant de crédit auprès de lui, et la vertu divine, par la grâce du St.-Esprit, a fait opérer par moi, pauvre pécheur, tant de miracles pour le salut des Francs, que le roi a non-seulement restitué à toutes les Églises du royaume ce qu'on leur avait enlevé, mais encore en a enrichi beaucoup d'autres de son bien propre, par un effet gratuit de sa libéralité. Quant à moi, ajoute saint Rémy, je n'ai voulu accepter, pour l'Église de Reims, pas même un pied de terre, jusqu'à ce qu'il eût accompli cette restitution à toutes les Églises. »

Nulle Église ne devait avoir plus souffert que celle de Strasbourg, pendant la longue occupation de cette ville par les Alémans, tous encore païens, au témoignage d'Agathias. Elle n'avait plus même de pasteur, et la meilleure preuve de la vacance du siège, c'est ce nom même de *Biscofe sheim*, demeure de l'évêque, appliqué par Clovis aux deux domaines, qu'il donnait à St. Rémy, à un prélat étranger, à l'Alsace. Une pareille donation, faite à la porte, pour ainsi dire, de l'ancienne métropole alsacienne, eût été un sanglant outrage à l'adresse de son chef, si ce chef avait existé. Les restitutions, les réparations ont donc dû commencer par ce diocèse, témoin de la victoire et de la conversion du roi, et depuis trop longtemps anéanti. Nous reviendrons sur ce point aussi, dans le chapitre suivant.

V. le testament de St. Rémy, dans Brisson, *Formulae*, liv. VII, p. 675. Aubert le Mire, *Codex donationum piarum*, *inter ejus opera diplomatica*, tome I, page 2 et suiv. Le Cointe, *Annales ecclesiast. Francorum*, tome I, page 407. V. aussi texte et traduction, mais en se méfiant un peu des appréciations du traducteur sur la situation des lieux, l'*Histoire de l'Église de Reims*, de Flodoard, traduite par M. Lejeune, professeur au Lycée de cette ville, et publiée, en 1854, par l'Académie de Reims, p. 112 et suiv. V. enfin et surtout le *Mémoire* de Perreciot, p. 310 et suiv. dans l'*Histoire d'Alsace* de Grandidier, tome I, p. 318 et suiv.

1. Bischevisheim, dit Schœpflin, *pagum hunc indicat diploma Dagobertinum Eccle-*

remplie. L'on ne peut douter, en effet, que l'acte de libéralité du vainqueur de Tolbiac n'ait été un souvenir de sa victoire et de sa conversion, et qu'il n'ait voulu, par une pieuse gratitude, faire hommage à l'Église d'une portion du pays, témoin de son double triomphe, d'une parcelle peut-être du champ de bataille lui-même.

Quelles destinées magnifiques que celles de notre belle et héroïque province ! Née soldat, par sa position et par ses instincts, son existence a été, longtemps, la guerre et les combats, et cependant, de bonne heure, elle sut, sous l'égide de ses armes, cultiver les arts de la paix : gauloise, romaine, franque, elle était déjà célèbre par son agriculture, et, ce que l'on sait moins, par son industrie ; les institutions agricoles et industrielles les plus libérales et les plus vantées ont vu le jour, ou se sont développées, dans son sein. Fille de la Gaule et de la Germanie, elle a tressailli la première aux étreintes de ces deux grandes nationalités, qui ont fait la France ; oui, l'Alsace est bien l'antique Thuringe, le véritable berceau de la monarchie française. Et que d'autres gloires encore accumulées sur ce coin de terre, si gracieusement jeté entre le Rhin et les Vosges ! chacune de ses plaines est un champ de bataille fameux. Ici César a triomphé d'Arioviste, là Gratien, plus loin Julien ont arraché la Gaule à l'invasion alémanne ; sur notre ciel s'est dessinée la croix miraculeuse, l'étoile de Constantin, et nos pères, pressés dans les rangs de son armée ou témoins du prodige, ont pu recueillir et entendre de la bouche de ce grand Prince le serment solennel, qu'il a fait, pour l'empire et pour lui, d'être chrétien. Ce n'était pas assez et sur notre sol encore devait s'accomplir l'une

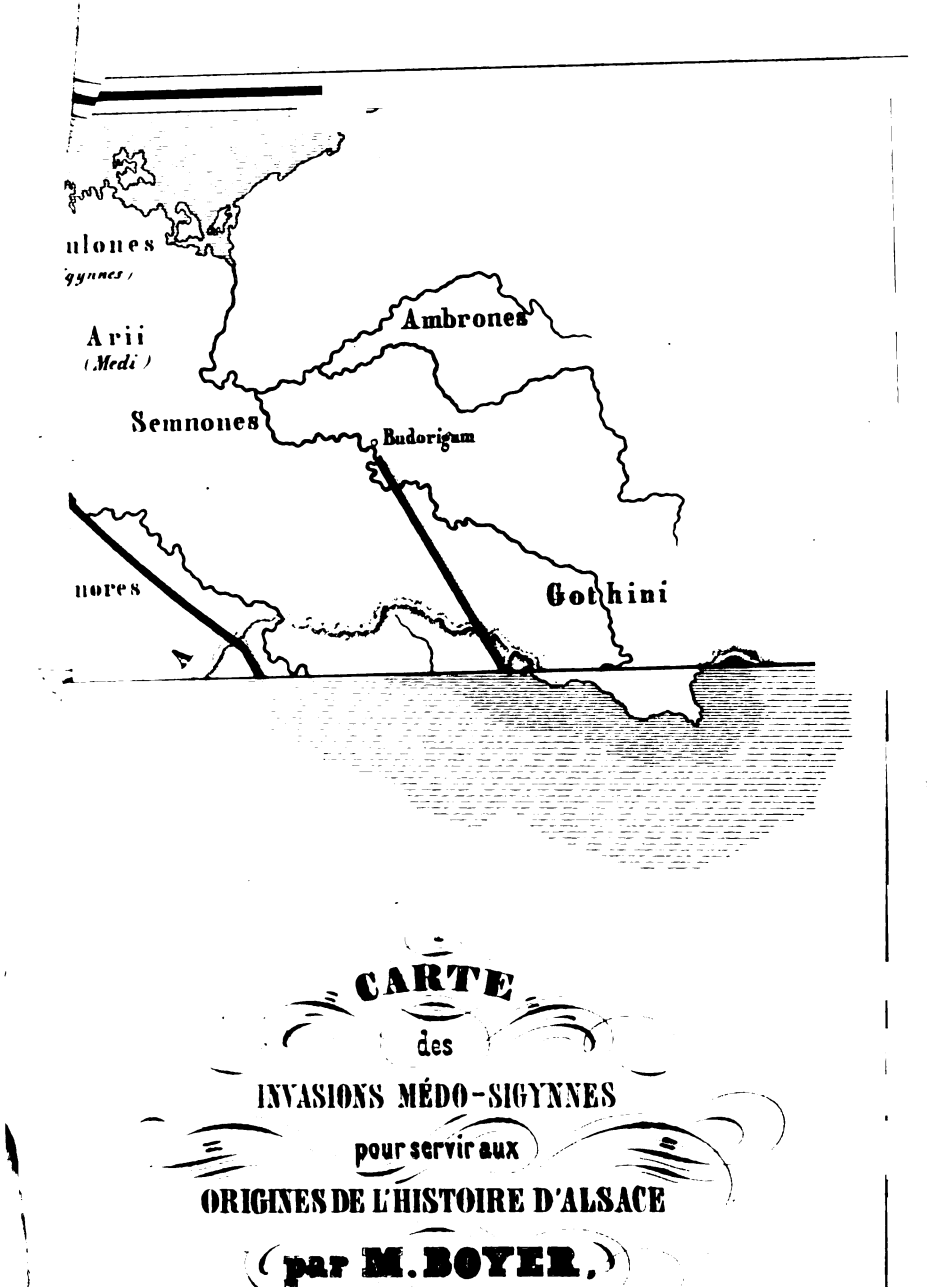
siae argertinensis, apud Coccium et in Kœnigshovii Chroni. latin. Mss. Il ajoute : *in testamento sancti Remigii Rhemensium antistitis, vocatu* PISCOFESHEIM, et il avait la pensée qu'il s'agit ici du Bischoffsheim voisin de Rosheim, *caput ejus fuisse videtur vicus* BISCHEM, *haud procul ad oppido* BERSA, propre ROSHEMIUM. Puis, il rappelle que ces deux localités, c'est-à-dire, les deux BISCHOFFSHEIM *am Saum* et *am Berg*, et sans doute *Bersa* Bœrsch se présentent ensemble, dans une charte d'Henri, évêque de Strasbourg pour les moines de Baumgarten non loin de Bernardswiller ou *Bernardsweiller im-loch* canton de Barr, au pied de l'Ungersberg, monastère de l'ordre de Citeaux, fondé par Cunon, évêque de Strasbourg, en 1125, dit M. Bacquol, charte datée de l'an MCLXXXVII. Enfin Schœpflin fait remarquer que l'un au moins de ces villages fit partie du Comté de Kircheim, selon la charte de Dagobert, Kircheim, qui s'est appelé, nous l'avons déjà constaté, *Tronia* et *Pagus Thoringorum*, nom qui ressemble tant à *Pagus Thoringorum*. V. *Als. Illust.* tome I, page 613.

des plus grandes journées, certes la plus heureuse, des fastes militaires et historiques de la monarchie naissante, la conversion et la victoire de Clovis. Notre généreuse contrée n'a pas été seulement le théâtre ou le prix de tant de trophées, elle peut, à bon droit, revendiquer une part dans ces triomphes, car ses belliqueux enfants combattaient à côté des vainqueurs. Alsace, ô ma douce patrie, nous sommes à peine arrivés au tiers de ta brillante course, et déjà, sur ton front, se pressent plus de palmes, plus de lauriers, qu'il n'en faudrait, pour tresser à vingt provinces, la plus glorieuse des couronnes triomphales !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.



CARTE
des
INVASIONS MÉDO-SIGYNNES
pour servir aux
ORIGINES DE L'HISTOIRE D'ALSACE
(par M. BOYER.)
et faisant le complément de la carte générale
pour ce qui concerne le sud-ouest de l'Europe.
1855.

Lith. de V.e Berger-Levrault & fils à S

